

SCÈNES

DE LA

VIE PARISIENNE,

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE
ET
SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.

—

IIe Livre. — Splendeurs et Misères des Courtisanes (quatrième partie) :
La Dernière Incarnation de Vautrin. — Les Petits Bourgeois.
IVe Livre. — L'Envers de l'Histoire contemporaine (deuxième épisode) :
L'Initié. — Le Député d'Arcis.
VIe Livre. — Les Paysans.

—

VIGNETTES

PAR MM. FRANÇAIS, GAVARNI, GÉRARD-SÉGUIN, TONY JOHANNOT.
MEISSONNIER, HENRI MONNIER, C. NANTEUIL ET BERTALL.



LES BIBLIOPHILES
DE L'ORIGINALE.

PARIS,
1968.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. DE BALZAC.

LA

COMÉDIE HUMAINE,

DIX-HUITIÈME VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTUDES DE MŒURS.

TROISIÈME, QUATRIÈME
ET SIXIÈME LIVRES.

SCÈNES

DE LA

VIE PARISIENNE,

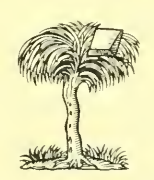
SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

ET

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.

TOME XVIII.

Splendeurs et Misères des Courtisanes (quatrième partie) : La Dernière Incarnation de Vautrin. — Les Petits Bourgeois. — L'Envers de l'Histoire Contemporaine (deuxième épisode) : L'Initié. — Le Député d'Arcis. — Les Paysans.



LES BIBLIOPHILES
DE L'ORIGINALE,

PARIS,
1968.



IMP. E. MARTINET.

AMÉLIE CAMUSOT. DIANE DE MAUFRIGNEUSE.

La femme de chambre racheva l'œuvre en donnant une robe.

(DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.)

TROISIÈME LIVRE,

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES.

QUATRIÈME PARTIE[1].

LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN[2].

— Qu'y a-t-il, Madeleine ? dit madame Camusot en voyant entrer chez elle sa femme de chambre avec cet air que savent prendre les gens dans les circonstances critiques.

— Madame, répondit Madeleine, monsieur vient de rentrer du Palais ; mais il a la figure si bouleversée, et il se trouve dans un tel état, que madame ferait peut-être mieux de l'aller voir dans son cabinet.

— A-t-il dit quelque chose ? demanda madame Camusot.

— Non, madame ; mais nous n'avons jamais vu pareille figure à monsieur, on dirait qu'il va commencer une maladie ; il est jaune, il paraît être en décomposition, et...

Sans attendre la fin de la phrase, madame Camusot s'élança hors de sa chambre et courut chez son mari. Elle aperçut le juge d'instruction assis dans un fauteuil, les jambes allongées, la tête appuyée au dossier, les mains pendant[3], le visage pâle, les yeux hébétés, absolument comme s'il allait tomber en défaillance.

— Qu'as-tu, mon ami ? dit la jeune femme effrayée.

— Ah ! ma pauvre Amélie, il est arrivé le plus funeste événement... J'en tremble encore. Figure-toi que le procureur-général... Non, que madame de Sérizy... que... Je ne sais par où commencer...

— Commence par la fin !... dit madame Camusot.

— Eh bien ! au moment où, dans la Chambre du conseil de la Première, monsieur Popinot avait mis la dernière signature nécessaire au bas du jugement de non-lieu rendu sur mon rapport qui mettait en liberté Lucien de Rubempré... Enfin, tout était fini ! le greffier emportait le plumitif, j'allais être quitte de cette affaire... Voilà le président du tribunal qui entre et qui examine le jugement :

« — Vous élargissez un mort, me dit-il d'un air froidement railleur, ce jeune homme est allé, selon l'expression de M. de Bonald, devant son juge naturel. Il a succombé à l'apoplexie foudroyante... »

Je respirais en croyant à un accident.

« Si je comprends, monsieur le président, a dit monsieur Popinot, il s'agirait alors de l'apoplexie de Pichegru...

» — Messieurs, a repris le président de son air grave, sachez que, pour tout le monde, le jeune Lucien de Rubempré sera mort de la rupture d'un anévrisme. »

Nous nous sommes tous entre-regardés.

« — De grands personnages sont mêlés à cette déplorable affaire, a dit le président. Dieu veuille, dans votre intérêt, monsieur Camusot, quoique vous n'ayez fait que votre devoir, que madame de Sérizy ne reste pas folle du coup qu'elle a reçu ! on l'emporte quasi morte. Je viens de rencontrer notre procureur-général dans un état de désespoir qui m'a fait mal. Vous avez donné à gauche, mon cher Camusot ! » a-t-il ajouté en me parlant à l'oreille.

Non, ma chère amie, en sortant, c'est à peine si je pouvais marcher. Mes jambes tremblaient tant, que je n'ai pas osé me hasarder dans la rue, et je suis allé me reposer dans mon cabinet. Coquart, qui rangeait le dossier de cette malheureuse instruction, m'a raconté qu'une belle dame avait pris la Conciergerie d'assaut, qu'elle avait voulu sauver la vie à Lucien de qui elle est folle, et qu'elle s'était évanouie en le trouvant pendu par sa cravate à la croisée de la Pistole. L'idée que la manière dont j'ai interrogé ce malheureux jeune homme, qui, d'ailleurs, entre nous, était parfaitement coupable, a pu causer son suicide, m'a poursuivi depuis que j'ai quitté le Palais, et je suis toujours près de m'évanouir...

— Eh bien ! ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment où tu l'allais élargir ?...

s'écria madame Camusot. Mais un juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui !... Voilà tout.

— Ces comparaisons, ma chère, sont tout au plus bonnes pour plaisanter, et la plaisanterie est hors de saison ici. *Le mort saisit le vif* dans ce cas-là. Lucien emporte nos espérances dans son cercueil.

— Vraiment ?... dit madame Camusot d'un air profondément ironique.

— Oui, ma carrière est finie. Je resterai toute ma vie simple juge au tribunal de la Seine. Monsieur de Grandville était, avant ce fatal événement, déjà fort mécontent de la tournure que prenait l'instruction ; mais son mot à notre président me prouve que, tant que monsieur de Grandville sera procureur-général, je n'avancerai jamais !

Avancer ! voilà le mot terrible, l'idée qui, de nos jours, change le magistrat en fonctionnaire.

Autrefois, le magistrat était sur-le-champ tout ce qu'il devait être. Les trois ou quatre mortiers des présidences de chambre suffisaient aux ambitions dans chaque parlement. Une charge de conseiller contenait un de Brosses comme un Molé, à Dijon comme à Paris. Cette charge, une fortune déjà, voulait une grande fortune pour être bien portée. A Paris, en dehors du parlement, les gens de robe ne pouvaient aspirer qu'à trois existences supérieures : le contrôle général, les sceaux ou la simarre de chancelier. Au-dessous des parlements, dans la sphère inférieure, un lieutenant de présidial se trouvait être un assez grand personnage pour qu'il fût heureux de rester toute sa vie sur son siége. Comparez la position d'un conseiller à la cour royale de Paris, qui n'a pour toute fortune, en 1829, que son traitement, à celle d'un conseiller au parlement en 1729. Grande est la différence ! Aujourd'hui, où l'on fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a dispensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de grandes fortunes ; aussi les voit-on députés, pairs de France, entassant magistrature sur magistrature, à la fois juges et législateurs, allant emprunter de l'importance à des positions autres que celle d'où devrait venir tout leur éclat.

Enfin, les magistrats pensent à se distinguer pour avancer, comme on avance dans l'armée ou dans l'administration.

Cette pensée, si elle n'altère pas l'indépendance du magistrat,

est trop connue et trop naturelle, on en voit trop d'effets, pour que la magistrature ne perde pas de sa majesté dans l'opinion publique. Le traitement payé par l'État fait du prêtre et du magistrat, des employés. Les grades à gagner développent l'ambition ; l'ambition engendre une complaisance envers le pouvoir ; puis l'égalité moderne met le justiciable et le juge sur la même feuille du parquet social. Ainsi, les deux colonnes de tout ordre social, la Religion et la Justice, se sont amoindries au dix-neuvième siècle, où l'on se prétend en progrès sur toute chose.

— Et pourquoi n'avancerais-tu pas ? dit Amélie Camusot.

Elle regarda son mari d'un air railleur, en sentant la nécessité de rendre de l'énergie à l'homme qui portait son ambition, et de qui elle jouait comme d'un instrument.

— Pourquoi désespérer ? reprit-elle en faisant un geste qui peignit bien son insouciance quant à la mort du prévenu. Ce suicide va rendre heureuses les deux ennemies de Lucien, madame d'Espard et sa cousine, la comtesse Châtelet. Madame d'Espard est au mieux avec le Garde-des-Sceaux ; et, par elle, tu peux obtenir une audience de Sa Grandeur, où tu lui diras le secret de cette affaire. Or, si le ministre de la justice est pour toi, qu'as-tu donc à craindre de ton président et du procureur-général ?...

— Mais monsieur et madame de Sérizy !... s'écria le pauvre juge. Madame de Sérizy, je te le répète, est folle ! et folle par ma faute, dit-on !

— Eh ! si elle est folle, juge sans jugement, s'écria madame Camusot en riant, elle ne pourra pas te nuire ! Voyons, raconte-moi toutes les circonstances de la journée.

— Mon Dieu, répondit Camusot, au moment où j'avais confessé ce malheureux jeune homme et où il venait de déclarer que ce soi-disant prêtre espagnol est bien Jacques Collin, la duchesse de Maufrigneuse et madame de Sérizy m'ont envoyé, par un valet de chambre, un petit mot où elles me priaient de ne pas l'interroger. Tout était consommé...

— Mais, tu as donc perdu la tête ! dit Amélie ; car, sûr comme tu l'es de ton commis-greffier, tu pouvais alors faire revenir Lucien, le rassurer adroitement, et corriger ton interrogatoire !

— Mais tu es comme madame de Sérizy, tu te moques de la justice ! dit Camusot incapable de se jouer de sa profession. Madame de Sérizy a pris mes procès-verbaux et les a jetés au feu !

— En voilà une femme ! bravo ! s'écria madame Camusot.

— Madame de Sérizy m'a dit qu'elle ferait sauter le Palais plutôt que de laisser un jeune homme, qui avait eu les bonnes grâces de la duchesse de Maufrigneuse et les siennes, aller sur les bancs de la cour d'assises en compagnie d'un forçat !...

— Mais Camusot, dit Amélie, en ne pouvant pas retenir un sourire de supériorité, ta position est superbe...

— Ah ! oui, superbe !

— Tu as fait ton devoir...

— Mais malheureusement, et malgré l'avis jésuitique de monsieur de Grandville, qui m'a rencontré sur le quai Malaquais...

— Ce matin ?

— Ce matin !

— A quelle heure ?

— A neuf heures.

— Oh ! Camusot ! dit Amélie en joignant ses mains et les tordant, moi qui ne cesse de te répéter de prendre garde à tout... Mon Dieu, ce n'est pas un homme, c'est une charrette de moëllons que je traîne !... Mais, Camusot, ton procureur-général t'attendait au passage, il a dû te faire des recommandations.

— Mais oui...

— Et tu ne l'as pas compris ! Si tu es sourd, tu resteras toute ta vie juge d'instruction sans aucune espèce d'instruction. Aie donc l'esprit de m'écouter ! dit-elle en faisant taire son mari qui voulut répondre. Tu crois l'affaire finie ? dit Amélie.

Camusot regarda sa femme de l'air qu'ont les paysans devant un charlatan.

— Si[1] la duchesse de Maufrigneuse et la comtesse de Sérizy sont compromises, tu dois les avoir toutes deux pour protectrices, reprit Amélie. Voyons ? madame d'Espard obtiendra pour toi du Garde-des-Sceaux une audience où tu lui donneras le secret de l'affaire, et il en amusera le roi ; car tous les souverains aiment à connaître l'envers des tapisseries, et savoir les véritables motifs des événements que le public regarde passer bouche béante. Dès-lors, ni le procureur-général, ni monsieur de Sérizy ne seront plus à craindre...

— Quel trésor qu'une femme comme toi ! s'écria le juge en reprenant courage. Après tout, j'ai débusqué Jacques Collin, je vais l'envoyer rendre ses comptes en cour d'assises, je dévoilerai

ses crimes. C'est une victoire dans la carrière d'un juge d'instruction qu'un pareil procès...

— Camusot, reprit Amélie en voyant avec plaisir son mari revenu de la prostration morale et physique où l'avait jeté le suicide de Lucien de Rubempré, le président t'a dit tout à l'heure que tu avais donné à gauche ; mais ici, tu donnes trop à droite... Tu te fourvoies encore, mon ami !

Le juge d'instruction resta debout, regardant sa femme avec une sorte de stupéfaction.

— Le Roi, le Garde-des-Sceaux pourront être très contents d'apprendre le secret de cette affaire, et tout à la fois très fâchés de voir des avocats de l'opinion libérale traînant à la barre de l'opinion et de la cour d'assises, par leurs plaidoiries, des personnages aussi importants que les Sérizy, les Maufrigneuse et les Grandlieu, enfin tous ceux qui sont mêlés directement ou indirectement à ce procès.

— Ils y sont fourrés tous !... je les tiens ! s'écria Camusot.

Le juge, qui se leva, marcha par son cabinet, à la façon de Sganarelle sur le théâtre quand il cherche à sortir d'un mauvais pas.

— Écoute, Amélie ! reprit-il en se posant devant sa femme, il me revient à l'esprit une circonstance, en apparence minime, et qui, dans la situation où je suis, est d'un intérêt capital. Figure-toi, ma chère amie, que ce Jacques Collin est un colosse de ruse, de dissimulation, de rouerie... un homme d'une profondeur... Oh ! c'est... quoi ?... le Cromwell du bagne !... Je n'ai jamais rencontré pareil scélérat, il m'a presque attrapé !... Mais, en instruction criminelle, un bout de fil qui passe vous fait trouver un peloton avec lequel on se promène dans le labyrinthe des consciences les plus ténébreuses, ou des faits les plus obscurs. Lorsque Jacques Collin m'a vu feuilletant les lettres saisies au domicile de Lucien de Rubempré, mon drôle y a jeté le coup d'œil d'un homme qui voulait voir si quelqu'autre paquet ne s'y trouvait pas, et il a laissé échapper un mouvement de satisfaction visible. Ce regard de voleur évaluant un trésor, ce geste de prévenu qui se dit : « j'ai mes armes » m'ont fait comprendre un monde de choses. Il n'y a que vous autres femmes qui puissiez, comme nous et les prévenus, lancer, dans une œillade échangée, des scènes entières où se révèlent des tromperies compliquées comme des serrures

de sûreté. On se dit, vois-tu, des volumes de soupçons en une seconde ! C'est effrayant, c'est la vie ou la mort, dans un clin-d'œil. Le gaillard a d'autres lettres entre les mains ! ai-je pensé. Puis les mille autres détails de l'affaire m'ont préoccupé. J'ai négligé cet incident, car je croyais avoir à confronter mes prévenus et pouvoir éclaircir plus tard ce point de l'instruction. Mais regardons comme certain que Jacques Collin a mis en lieu sûr, selon l'habitude de ces misérables, les lettres les plus compromettantes de la correspondance du beau jeune homme adoré de tant de...

— Et tu trembles, Camusot ! Tu seras président de chambre à la cour royale, bien plus tôt que je ne le croyais !... s'écria madame Camusot dont la figure rayonna. Voyons ! il faut te conduire de manière à contenter tout le monde, car l'affaire devient si grave qu'elle pourrait bien nous être VOLÉE !... N'a-t-on pas ôté des mains de Popinot, pour te la confier, la procédure dans le procès en interdiction intenté par madame à monsieur d'Espard ? dit-elle pour répondre à un geste d'étonnement que fit Camusot. Eh bien, le procureur-général qui prend un intérêt[1] si vif à l'honneur de monsieur et de madame [de][2] Sérizy, ne peut-il pas évoquer l'affaire à la cour royale, et faire commettre un conseiller à lui pour l'instruire à nouveau ?...

— Ah ! çà, ma chère, où donc as-tu fait ton Droit criminel ? s'écria Camusot. Tu sais tout, tu es mon maître...

— Comment, tu crois que demain matin monsieur de Grandville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat libéral que ce Jacques Collin saura bien trouver ; car on viendra lui proposer de l'argent pour être son défenseur !... Ces dames connaissent leur danger aussi bien, pour ne pas dire mieux, que tu ne le connais ; elles en instruiront le procureur-général, qui, déjà, voit ces familles traînées bien près du banc des accusés, par suite du mariage de ce forçat avec Lucien de Rubempré, fiancé de mademoiselle de Grandlieu, Lucien, amant d'Esther, ancien amant de la duchesse de Maufrigneuse, le chéri de madame de Sérizy. Tu dois donc manœuvrer de manière à te concilier l'affection de ton procureur-général, la reconnaissance de monsieur de Sérizy, celle de la marquise d'Espard, de la comtesse Châtelet, à corroborer la protection de madame de Maufrigneuse par celle de la maison de Grandlieu, et à te faire adresser des compliments par ton président. Moi. je me charge de mesdames

d'Espard, de Maufrigneuse et de Grandlieu. Toi, tu dois aller demain matin chez le procureur-général. Monsieur de Grandville est un homme qui ne vit pas avec sa femme, il a eu pour maîtresse, pendant une dizaine d'années, une mademoiselle de Bellefeuille, qui lui a donné des enfants adultérins, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce magistrat-là n'est pas un saint, c'est un homme tout comme un autre ; on peut le séduire, il donne prise sur lui par quelqu'endroit, il faut découvrir son faible, le flatter ; demande-lui des conseils, fais-lui voir le danger de l'affaire ; enfin, tâchez de vous compromettre de compagnie, et tu seras...

— Non, je devrais baiser la marque de tes pas, dit Camusot en interrompant sa femme, la prenant par la taille et la serrant sur son cœur. Amélie ! tu me sauves !

— C'est moi qui t'ai remorqué d'Alençon à Mantes, et de Mantes au tribunal de la Seine, répondit Amélie. Eh bien ! sois tranquille !... je veux qu'on m'appelle madame la présidente dans cinq ans d'ici ; mais, mon chat, pense donc toujours pendant longtemps avant de prendre des résolutions. Le métier de juge n'est pas celui d'un sapeur-pompier, le feu n'est jamais à vos papiers, vous avez le temps de réfléchir ; aussi, dans vos places, les sottises sont-elles inexcusables...

— La force de ma position est tout entière dans l'identité du faux prêtre espagnol avec Jacques Collin, reprit le juge après une longue pause. Une fois cette identité bien établie, quand même la cour s'attribuerait la connaissance de ce procès, ce sera toujours un fait acquis dont ne pourra se débarrasser aucun magistrat, juge ou conseiller. J'aurai imité les enfants qui attachent une ferraille à la queue d'un chat ; la procédure, n'importe où elle s'instruise, fera toujours sonner les fers de Jacques Collin.

— Bravo ! dit Amélie.

— Et le procureur-général aimera mieux s'entendre avec moi, qui pourrais seul enlever cette épée de Damoclès suspendue sur le cœur du faubourg Saint-Germain, qu'avec tout autre !... Mais tu ne sais pas combien il est difficile d'obtenir ce magnifique résultat ?... Le procureur-général et moi, tout à l'heure, dans son cabinet, nous sommes convenus d'accepter Jacques Collin pour ce qu'il se donne, pour un chanoine du chapitre de Tolède, pour Carlos Herrera ; nous sommes convenus d'admettre sa qualité d'envoyé diplomatique, et de le laisser réclamer par l'ambassade

d'Espagne. C'est par suite de ce plan que j'ai fait le rapport qui met en liberté Lucien de Rubempré, que j'ai recommencé les interrogatoires de mes prévenus, en les rendant blancs comme neige. Demain, messieurs de Rastignac, Bianchon, et je ne sais qui encore, doivent être confrontés avec le soi-disant chanoine du chapitre royal de Tolède, ils ne reconnaîtront pas en lui Jacques Collin, dont l'arrestation a eu lieu en leur présence, il y a dix ans, dans une pension bourgeoise, où ils l'ont connu sous le nom de Vautrin.

Un moment de silence régna pendant lequel madame Camusot réfléchissait.

— Es-tu sûr que ton prévenu soit Jacques Collin ? demanda-t-elle.

— Sûr, répondit le juge, et le procureur-général aussi.

— Eh bien ! tâche donc, sans laisser voir tes griffes de chat fourré, de susciter un éclat au Palais-de-Justice ! Si ton homme est encore au secret, vas voir immédiatement le directeur de la Conciergerie et fais en sorte que le forçat y soit publiquement reconnu. Au lieu d'imiter les enfants, imite les ministres de la police dans les pays absolus qui inventent des conspirations contre le souverain pour se donner le mérite de les avoir déjouées et se rendre nécessaires ; mets trois familles en danger pour avoir la gloire de les sauver.

— Ah ! quel bonheur ! s'écria Camusot. J'ai la tête si troublée que je ne me souvenais plus de cette circonstance. L'ordre de mettre Jacques Collin à la pistole a été porté par Coquart à monsieur Gault, le directeur de la Conciergerie. Or, par les soins de Bibi-Lupin, l'ennemi de Jacques Collin, on a transféré de la Force à la Conciergerie trois criminels qui le connaissent ; et, s'il descend demain matin au préau, l'on s'attend à des scènes terribles...

— Et pourquoi ?

— Jacques Collin, ma chère, est le dépositaire des fortunes que possèdent les bagnes et qui se montent à des sommes considérables ; or, il les a, dit-on, dissipées pour entretenir le luxe de feu Lucien, et on va lui demander des comptes. Ce sera, m'a dit Bibi-Lupin, une tuerie qui nécessitera l'intervention des surveillants, et le secret sera découvert. Il y va de la vie de Jacques Collin. Or, en me rendant au Palais de bonne heure, je pourrai dresser procès-verbal de l'identité.

— Ah ! si ses commettants te débarrassaient de lui ! tu serais regardé comme un homme bien capable ! Ne va pas chez monsieur de Grandville, attends-le à son parquet avec cette arme formidable ! C'est un canon chargé sur les trois plus considérables familles de la cour et de la pairie. Sois hardi, propose à monsieur de Grandville de vous débarrasser de Jacques Collin en le transférant à la Force, où les forçats savent se débarrasser de leurs dénonciateurs. J'irai, moi, chez la duchesse de Maufrigneuse, qui me mènera chez les Grandlieu. Peut-être verrai-je aussi monsieur de Sérizy. Fie-toi à moi pour sonner l'alarme partout. Écris-moi surtout un petit mot convenu pour que je sache si le prêtre espagnol est judiciairement reconnu pour être Jacques Collin. Arrange-toi pour quitter le Palais à deux heures, je t'aurai fait obtenir une audience particulière du Garde-des-Sceaux : peut-être sera-t-il chez la marquise d'Espard.

Camusot restait planté sur ses jambes dans une admiration qui fit sourire la fine Amélie.

— Allons, viens dîner, et sois gai, dit-elle en terminant. Vois ! nous ne sommes à Paris que depuis deux ans, et te voilà en passe de devenir conseiller avant la fin de l'année... De là, mon chat, à la présidence d'une Chambre à la cour, il n'y aura pas d'autre distance qu'un service rendu dans quelqu'affaire politique.

Cette délibération secrète montre à quel point les actions et les moindres paroles de Jacques Collin, dernier personnage de cette étude, intéressaient l'honneur des familles au sein desquelles il avait placé son défunt protégé.

La[1] mort de Lucien et l'invasion à la Conciergerie de la comtesse de Sérizy venaient de produire un si grand trouble dans les rouages de la machine, que le directeur avait oublié de lever le secret du prétendu prêtre espagnol.

Quoiqu'il y en ait plus d'un exemple dans les annales judicaires, la mort d'un prévenu pendant le cours de l'instruction d'un procès, est un événement assez rare pour que les surveillants, le greffier et le directeur fussent sortis du calme dans lequel ils fonctionnent. Néanmoins, pour eux, le grand événement n'était pas ce beau jeune homme devenu si promptement un cadavre, mais bien la rupture de la barre en fer forgé de la première grille du guichet par les délicates mains d'une femme du monde. Aussi, directeur, greffier et surveillants, dès que le procureur-général, le comte

Octave de Bauvan, furent partis dans la voiture du comte de Sérizy, en emmenant sa femme évanouie, se groupèrent-ils au guichet en reconduisant monsieur Lebrun, le médecin de la prison, appelé pour constater la mort de Lucien et s'en entendre avec le *médecin des morts* de l'Arrondissement où demeurait cet infortuné jeune homme.

On nomme à Paris *médecin des morts* le docteur chargé, dans chaque Mairie, d'aller vérifier le décès et d'en examiner les causes.

Avec ce coup-d'œil rapide qui le distinguait, monsieur de Grandville avait jugé nécessaire, pour l'honneur des familles compromises, de faire dresser l'acte de décès de Lucien, à la mairie dont dépend le quai Malaquais, où demeurait le défunt, et de le conduire de son domicile à l'église Saint-Germain-des-Prés, où le service funèbre allait avoir lieu. Monsieur de Chargebœuf, secrétaire de monsieur de Grandville, mandé par lui, reçut des ordres à cet égard. La translation de Lucien devait être opérée pendant la nuit. Le jeune secrétaire était chargé de s'entendre immédiatement avec la Mairie, avec la Paroisse et l'administration des Pompes funèbres. Ainsi pour le monde, Lucien serait mort libre et chez lui, son convoi partirait de chez lui, ses amis seraient convoqués chez lui pour la cérémonie.

Donc, au moment où Camusot, l'esprit en repos se mettait à table avec son ambitieuse moitié, le directeur de la Conciergerie et monsieur Lebrun, médecin des prisons, étaient en dehors du guichet, déplorant la fragilité des barres de fer et la force des femmes amoureuses.

— On ne sait pas, disait le docteur à monsieur Gault en le quittant, tout ce qu'il y a de puissance nerveuse dans l'homme surexcité par la passion ! La dynamique et les mathématiques sont sans signes ni calculs pour constater cette force-là. Tenez, hier, j'ai été témoin d'une expérience qui m'a fait frémir et qui rend compte du terrible pouvoir physique déployé tout-à-l'heure par cette petite dame.

— Contez-moi cela, dit monsieur Gault, car j'ai la faiblesse de m'intéresser au magnétisme, sans y croire, mais il m'intrigue.

— Un médecin magnétiseur, car il y a des gens parmi nous qui croient au magnétisme, reprit le docteur Lebrun, m'a proposé d'expérimenter sur moi-même un phénomène qu'il me décrivait et duquel je doutais. Curieux de voir par moi-même une des

étranges crises nerveuses par lesquelles on prouve l'existence du magnétisme, je consentis ! Voici le fait. Je voudrais bien savoir ce que dirait notre Académie de médecine si l'on soumettait, l'un après l'autre, ses membres à cette action qui ne laisse aucune échappatoire à l'incrédulité. Mon vieil ami...

» Ce médecin, dit le docteur Lebrun en ouvrant une parenthèse, est un vieillard persécuté pour ses opinions par la Faculté, depuis Mesmer ; il a soixante-dix ou douze ans, et se nomme Bouvard. C'est aujourd'hui le patriarche de la doctrine du magnétisme animal. Je suis un fils pour ce bonhomme, je lui dois mon état. Donc le vieux et respectable Bouvard me proposait de me prouver que la force nerveuse mise en action par le magnétiseur était non pas infinie, car l'homme est soumis à des lois déterminées, mais qu'elle procédait comme les forces de la nature dont les principes absolus échappent à nos calculs.

» — Ainsi, me dit-il, si tu veux abandonner ton poignet au poignet d'une somnambule qui dans l'état de veille ne te le presserait pas au-delà d'une certaine force appréciable, tu reconnaîtras que, dans l'état si sottement nommé somnambulique, ses doigts auront la faculté d'agir comme des cisailles manœuvrées par un serrurier ! »

» Eh bien, monsieur, lorsque j'ai eu livré mon poignet à celui de la femme, non pas *endormie*, car Bouvard réprouve cette expression, mais *isolée*, et que le vieillard eut ordonné à cette femme de me presser indéfiniment et de toute sa force le poignet, j'ai prié d'arrêter au moment où le sang allait jaillir du bout de mes doigts. Tenez ! voyez le bracelet que je porterai pendant plus de trois mois ?

— Diable ! dit monsieur Gault en regardant une ecchymose circulaire qui ressemblait à celle qu'eût produite une brûlure.

— Mon cher Gault, reprit le médecin, j'aurais eu ma chair prise dans un cercle de fer qu'un serrurier aurait vissé par un écrou, je n'aurais pas senti ce collier de métal aussi durement que les doigts de cette femme ; son poignet était de l'acier inflexible, et j'ai la conviction qu'elle aurait pu me briser les os et me séparer la main du poignet. Cette pression, commencée d'abord d'une manière insensible, a continué sans relâche en ajoutant toujours une force nouvelle à la force de pression antérieure ; enfin un tourniquet ne se serait pas mieux comporté que cette

main changée en un appareil de torture. Il me paraît donc prouvé que, sous l'empire de la passion, qui est la volonté ramassée sur un point et arrivée à des quantités de force animale incalculables, comme le sont toutes les différentes espèces de puissances électriques, l'homme peut apporter sa vitalité tout entière, soit pour l'attaque, soit pour la résistance, dans tel ou tel de ses organes... Cette petite dame avait, sous la pression de son désespoir envoyé sa puissance vitale dans ses poignets.

— Il en faut diablement pour rompre une barre de fer forgé... dit le chef des surveillants[1] en hochant la tête.

— Il y avait une paille !... fit observer monsieur Gault.

— Moi, reprit le médecin, je n'ose plus assigner de limites à la force nerveuse. C'est d'ailleurs ainsi que les mères, pour sauver leurs enfants, magnétisent des lions, descendent dans un incendie, le long des corniches où les chats se tiendraient à peine, et supportent les tortures de certains accouchements. Là est le secret des tentatives des prisonniers et des forçats pour recouvrer la liberté... On ne connaît pas encore la portée des forces vitales, elles tiennent à la puissance même de la Nature, et nous les puisons à des réservoirs inconnus !

— Monsieur, vint dire tout bas un surveillant à l'oreille du directeur qui reconduisait le docteur Lebrun à la grille extérieure de la Conciergerie, *le Secret numéro deux* se dit malade et réclame le médecin ; il se prétend à la mort, ajouta le surveillant.

— Vraiment ? dit le directeur.

— Mais il râle ! répliqua le surveillant.

— Il est cinq heures, répondit le docteur, je n'ai pas dîné... Mais, après tout, me voilà tout porté, voyons, allons...

— Le[2] Secret numéro deux est précisément le prêtre espagnol soupçonné d'être Jacques Collin, dit monsieur Gault au médecin, et l'un des prévenus dans le procès où ce pauvre jeune homme était impliqué...

— Je l'ai déjà vu ce matin, répondit le docteur. Monsieur Camusot m'a mandé pour constater l'état sanitaire de ce gaillard-là, qui, soit dit entre nous, se porte à merveille et qui de plus ferait fortune à poser pour les Hercules dans les troupes de saltimbanques.

— Il peut vouloir se tuer aussi, dit monsieur Gault. Donnons un coup de pied aux Secrets tous deux, car je dois être là, ne fût-ce

que pour le transférer à la pistole. Monsieur Camusot a levé le secret pour ce singulier anonyme...

Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort dans le monde des bagnes, et à qui maintenant il ne faut plus donner d'autre nom que le sien, se trouvait depuis le moment de sa réintégration au secret, d'après l'ordre de Camusot, en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue pendant sa vie marquée par tant de crimes, par trois évasions du bagne, et par deux condamnations en cour d'assises. Cet homme, en qui se résument la vie, les forces, l'esprit, les passions du bagne, et qui vous en présente la plus haute expression, n'est-il pas monstrueusement beau par son attachement digne de la race canine envers celui dont il fait son ami ? Condamnable, infâme et horrible de tant de côtés, ce dévoûment absolu à son idole le rend si véritablement intéressant, que cette étude[1] déjà si considérable, paraîtrait inachevée, écourtée, si le dénoûment de cette vie criminelle n'accompagnait pas la fin de Lucien de Rubempré. Le petit épagneul mort, on se demande si son terrible compagnon, si le lion vivra !

Dans la vie réelle, dans la société, les faits s'enchaînent si fatalement à d'autres faits, qu'ils ne vont pas les uns sans les autres. L'eau du fleuve forme une espèce de plancher liquide ; il n'est pas de flot, si mutiné qu'il soit, à quelque hauteur qu'il s'élève, dont la puissante gerbe ne s'efface sous la masse des eaux, plus forte par la rapidité de son cours que les rébellions des gouffres qui marchent avec elle. De même qu'on regarde l'eau couler en y voyant de confuses images, peut-être désirez-vous mesurer la pression du pouvoir social sur ce tourbillon nommé Vautrin ? voir à quelle distance ira s'abîmer le flot rebelle, comment finira la destinée de cet homme vraiment diabolique, mais rattaché par l'amour à l'humanité ? tant ce principe céleste périt difficilement dans les cœurs les plus gangrenés !

L'ignoble forçat, en matérialisant le poème caressé par tant de poètes, par Moore, par lord Byron, par Mathurin, par Canalis (un démon possédant un ange attiré dans son enfer pour le rafraîchir d'une rosée dérobée au paradis) ; Jacques Collin, si l'on a bien pénétré dans ce cœur de bronze, avait renoncé à lui-même, depuis sept ans. Ses puissantes facultés, absorbées en Lucien, ne jouaient que pour Lucien : il jouissait de ses progrès, de ses amours, de son ambition. Pour lui, Lucien était son âme visible.

Trompe-la-Mort dînait chez les Grandlieu, se glissait dans le boudoir des grandes dames, aimait Esther par procuration. Enfin, il voyait en Lucien un Jacques Collin beau, jeune, noble, arrivant au poste d'ambassadeur.

Trompe-la-Mort avait réalisé la superstition allemande DU DOUBLE par un phénomène de paternité morale que concevront les femmes qui, dans leur vie, ont aimé véritablement, qui ont senti leur âme passée dans celle de l'homme aimé, qui ont vécu de sa vie, noble ou infâme, heureuse ou malheureuse, obscure ou glorieuse, qui ont éprouvé, malgré les distances, du mal à leur jambe, s'il s'y faisait une blessure, qui ont senti qu'il se battait en duel, et qui, pour tout dire en un mot, n'ont pas eu besoin d'apprendre une infidélité pour la savoir.

Reconduit dans son cabanon, Jacques Collin se disait : — On interroge le petit !

Et il frissonnait, lui qui tuait comme un ouvrier boit.

— A-t-il pu voir ses maîtresses ? se demandait-il. Ma tante a-t-elle trouvé ces damnées femelles ? Ces duchesses, ces comtesses ont-elles marché, ont-elles empêché l'interrogatoire ?... Lucien a-t-il reçu mes instructions ?..... Et si la fatalité veut qu'on l'interroge, comment *se tiendra-t-il ?* Pauvre petit, c'est moi qui l'ai conduit là ! C'est ce brigand de Paccard et cette fouine d'Europe qui cause tout ce grabuge, en *chippant* les sept cent cinquante mille francs de l'inscription donnée par Nucingen à Esther. Ces deux drôles nous ont fait trébucher au dernier pas ; mais ils paieront cher cette farce-là ! Un jour de plus, et Lucien était riche ! il épousait sa Clotilde de Grandlieu. Je n'avais plus Esther sur les bras. Lucien aimait trop cette fille, tandis qu'il n'eût jamais aimé cette planche de salut, cette Clotilde... Ah ! le petit aurait alors été tout à moi ! Et dire que notre sort dépend d'un regard, d'une rougeur de Lucien devant ce Camusot, qui voit tout, qui ne manque pas de la finesse des juges ! car nous avons échangé, lorsqu'il m'a montré les lettres, un regard par lequel nous nous sommes sondés mutuellement, et il a deviné que je puis *faire chanter* les maîtresses de Lucien !...

Ce monologue dura trois heures. L'angoisse fut telle qu'elle eut raison de cette organisation de fer et de vitriol. Jacques Collin, dont le cerveau fut comme incendié par la folie, ressentit une soif si dévorante qu'il épuisa, sans s'en apercevoir, toute la provi-

sion d'eau contenue dans un des deux baquets qui forment, avec le lit en bois, tout le mobilier d'un Secret.

— S'il perd la tête, que deviendra-t-il ? car ce cher enfant n'a pas la force de Théodore !... se demanda-t-il en se couchant sur le lit de camp, semblable à celui d'un corps-de-garde.

Un mot sur ce Théodore de qui se souvenait Jacques Collin en ce moment suprême.

Théodore Calvi, jeune Corse, condamné à perpétuité pour onze meurtres, à l'âge de dix-huit ans, grâce à certaines protections achetées à prix d'or, avait été le compagnon de chaîne de Jacques Collin, de 1819 à 1820. La dernière évasion de Jacques Collin, une de ses plus belles combinaisons (il était sorti déguisé en gendarme et conduisant Théodore Calvi marchant à ses côtés en forçat, mené chez le commissaire), cette superbe évasion avait eu lieu dans le port de Rochefort, où les forçats meurent dru, et où l'on espérait voir finir ces deux dangereux personnages. Évadés ensemble, ils avaient été forcés de se séparer par les hasards de leur fuite. Théodore, repris, avait été réintégré au bagne. Après avoir gagné l'Espagne et s'y être transformé en Carlos Herrera, Jacques Collin venait chercher son Corse à Rochefort, lorsqu'il rencontra Lucien sur les bords de la Charente. Le héros des bandits et des *macchis* à qui Trompe-la-Mort devait de savoir l'italien, fut sacrifié naturellement à cette nouvelle idole.

La vie avec Lucien, garçon pur de toute condamnation, et qui ne se reprochait que des peccadilles, se levait d'ailleurs belle et magnifique comme le soleil d'une journée d'été ; tandis qu'avec Théodore, Jacques Collin n'apercevait plus d'autre dénoûment que l'échafaud, après une série de crimes indispensables.

L'idée d'un malheur causé par la faiblesse de Lucien à qui le régime du secret devait faire perdre la tête, prit des proportions énormes dans l'esprit de Jacques Collin ; et, en supposant la possibilité d'une catastrophe, ce malheureux se sentit les yeux mouillés de larmes, phénomène qui depuis son enfance ne s'était pas produit une seule fois en lui.

— Je dois avoir une fièvre de cheval, se dit-il, et peut-être en faisant venir le médecin et lui proposant une somme considérable, me mettrait-il en rapport avec Lucien.

En ce moment le surveillant apporta le dîner au prévenu.

— C'est inutile, mon garçon, je ne puis manger. Dites à monsieur le directeur de cette prison de m'envoyer le médecin, je me trouve si mal que je crois ma dernière heure arrivée.

En entendant les sons gutturaux du râle par lesquels le forçat accompagna sa phrase, le surveillant inclina la tête et partit. Jacques Collin s'accrocha furieusement à cette espérance ; mais, quand il vit entrer dans son cabanon le docteur en compagnie du directeur, il regarda sa tentative comme avortée, et il attendit froidement l'effet de la visite, en tendant son pouls au médecin.

— Monsieur a la fièvre, dit le docteur à monsieur Gault ; mais c'est la fièvre que nous reconnaissons chez tous les prévenus, et qui, dit-il à l'oreille du faux Espagnol, est toujours pour moi la preuve d'une criminalité quelconque.

En ce moment, le directeur, à qui le procureur-général avait donné la lettre écrite par Lucien à Jacques Collin pour la lui remettre, laissa le docteur et le prévenu sous la garde du surveillant, et alla chercher cette lettre.

— Monsieur, dit Jacques Collin au docteur en voyant le surveillant à la porte et ne s'expliquant pas l'absence du directeur, je ne regarderais pas à trente mille francs pour pouvoir faire passer cinq lignes à Lucien de Rubempré.

— Je ne veux pas vous voler votre argent, dit le docteur Lebrun, personne au monde ne peut plus communiquer avec lui...

— Personne ? dit Jacques Collin stupéfait, et pourquoi ?

— Mais il s'est pendu...

Jamais tigre trouvant ses petits enlevés n'a frappé les jungles de l'Inde d'un cri aussi épouvantable que le fut celui de Jacques Collin, qui se dressa sur ses pieds comme le tigre sur ses pattes, qui lança sur le docteur un regard brûlant comme l'éclair de la foudre quand elle tombe ; puis il s'affaissa sur son lit de camp en disant : — Oh ! mon fils !...

— Pauvre homme ! s'écria le médecin ému de ce terrible effort de la nature.

En effet, cette explosion fut suivie d'une si complète faiblesse, que ces mots : « Oh ! mon fils ! » furent comme un murmure.

— Va-t-il aussi nous craquer dans les mains, celui-là ? demanda le surveillant.

— Non, ce n'est pas possible ! reprit Jacques Collin en se soulevant et regardant les deux témoins de cette scène d'un œil sans flamme ni chaleur. Vous vous trompez, ce n'est pas lui ! Vous n'avez pas bien vu. L'on ne peut pas se pendre au secret ! Voyez, comment pourrais-je me pendre ici ? Paris tout entier me répond de cette vie-là ! Dieu me la doit !

Le surveillant et le médecin étaient à leur tour stupéfaits, eux que rien depuis longtemps ne pouvait plus surprendre. Monsieur Gault entra, tenant la lettre de Lucien à la main. A l'aspect du directeur, Jacques Collin, abattu sous la violence même de cette explosion de douleur, parut se calmer.

— Voici une lettre que monsieur le procureur-général m'a chargé de vous donner, en permettant que vous l'eussiez non décachetée, fit observer monsieur Gault.

— C'est de Lucien... dit Jacques Collin.

— Oui, monsieur.

— N'est-ce pas, monsieur, que ce jeune homme ?...

— Est mort, reprit le directeur. Quand même monsieur le docteur se serait trouvé ici, malheureusement il serait toujours arrivé trop tard... Ce jeune homme est mort, là..., dans une des pistoles...

— Puis-je le voir de mes yeux ? demanda timidement Jacques Collin ; laisserez-vous un père libre d'aller pleurer son fils ?

— Vous pouvez, si vous le voulez, prendre sa chambre, car j'ai l'ordre de vous transférer dans une des chambres de la pistole. Le secret est levé pour vous, monsieur.

Les yeux du prévenu, dénués de chaleur et de vie, allaient lentement du directeur au médecin ; Jacques Collin les interrogeait, croyant à quelque piége, et il hésitait à sortir.

— Si vous voulez voir le corps, lui dit le médecin, vous n'avez pas de temps à perdre, on doit l'enlever cette nuit...

— Si vous avez des enfants, messieurs, dit Jacques Collin, vous comprendrez mon imbécillité, j'y vois à peine clair... Ce coup est pour moi bien plus que la mort, mais vous ne pouvez pas savoir ce que je dis.... Vous n'êtes pères, si vous l'êtes, que d'une manière ;... je suis mère, aussi !... Je... je suis fou,... je le sens.

En[1] franchissant des passages dont les portes inflexibles ne s'ouvrent que devant le directeur, il est possible d'aller en peu de temps des Secrets aux pistoles. Ces deux rangées d'habitations

sont séparées par un corridor souterrain formé de deux gros murs qui soutiennent la voûte sur laquelle repose la galerie du Palais-de-Justice, nommée la galerie Marchande. Aussi, Jacques Collin, accompagné du surveillant qui le prit par le bras, précédé du directeur et suivi par le médecin, arriva-t-il en quelques minutes à la cellule où gisait Lucien, qu'on avait mis sur le lit.

A cet aspect, il tomba sur ce corps et s'y colla par une étreinte désespérée dont la force et le mouvement passionnés firent frémir les trois spectateurs de cette scène.

— Voilà, dit le docteur au directeur, un exemple de ce dont je vous parlais. Voyez !... cet homme va pétrir ce corps, et vous ne savez pas ce qu'est un cadavre, c'est de la pierre...

— Laissez-moi là !... dit Jacques Collin d'une voix éteinte, je n'ai pas longtemps à le voir, on va me l'enlever pour...

Il s'arrêta devant le mot *enterrer.*

— Vous me permettrez de garder quelque chose de mon cher enfant !... Ayez la bonté de me couper vous-même, monsieur, dit-il au docteur Lebrun, quelques mèches de ses cheveux, car je ne le puis pas...

— C'est bien son fils ! dit le médecin.

— Vous croyez ? répondit le directeur d'un air profond qui jeta le médecin dans une courte rêverie.

Le directeur dit au surveillant de laisser le prévenu dans cette cellule, et de couper quelques mèches de cheveux pour le prétendu père sur la tête du fils, avant qu'on ne vînt enlever le corps.

A cinq heures et demie, au mois de mai, l'on peut facilement lire une lettre à la Conciergerie, malgré les barreaux des grilles et les mailles du treillis en fil de fer qui en condamnent les fenêtres. Jacques Collin épela donc cette terrible lettre en tenant la main de Lucien.

On ne connaît pas d'homme qui puisse garder pendant dix minutes un morceau de glace en le serrant avec force dans le creux de sa main. La froideur se communique aux sources de la vie avec une rapidité mortelle. Mais l'effet de ce froid terrible et agissant comme un poison est à peine comparable à celui que produit sur l'âme la main raide et glacée d'un mort tenue ainsi, serrée ainsi. La Mort parle alors à la Vie, elle dit des secrets noirs et qui tuent bien des sentiments ; car, en fait de sentiment, changer, n'est-ce pas mourir ?

En relisant avec Jacques Collin la lettre de Lucien, cet écrit suprême paraîtra ce qu'il fut pour cet homme, une coupe de poison.

A L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de vous, et je » vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, et, quand » vous lirez ces lignes, je n'existerai plus ; vous ne serez plus là » pour me sauver.

» Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouvais un » avantage, de vous perdre en vous jetant à terre comme un bout » de cigare, mais j'ai disposé de vous sottement. Pour sortir d'em- » barras, séduit par une captieuse demande du juge d'instruction, » votre fils spirituel, celui que vous aviez adopté, s'est rangé du » côté de ceux qui veulent vous assassiner à tout prix, en voulant » faire croire à une identité que je sais impossible entre vous et » un scélérat français. Tout est dit.

» Entre un homme de votre puissance et moi, de qui vous avez » voulu faire un personnage plus grand que je ne pouvais l'être, » il ne saurait y avoir de niaiseries échangées au moment d'une » séparation suprême. Vous m'avez voulu faire puissant et glo- » rieux, vous m'avez précipité dans les abîmes du suicide, voilà » tout. Il y a longtemps que je voyais venir le vertige pour moi.

» Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme vous disiez » quelquefois. Caïn, dans le grand drame de l'Humanité, c'est » l'opposition. Vous descendez d'Adam par cette ligne en qui le » diable a continué de souffler le feu dont la première étincelle » avait été jetée sur Ève. Parmi les démons de cette filiation, il » s'en trouve, de temps en temps, de terribles, à organisations » vastes, qui résument toutes les forces humaines, et qui ressem- » blent à ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les » espaces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dangereux » dans la société comme les lions le seraient en pleine Normandie : » il leur faut une pâture, ils dévorent les hommes vulgaires et » broutent les écus des niais ; leurs jeux sont si périlleux qu'ils » finissent par tuer l'humble chien dont ils se sont fait un compa- » gnon, une idole. Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont » Moïse, Attila, Charlemagne, Robespierre ou Napoléon ; mais,

» quand ils laissent rouiller au fond de l'océan d'une génération
» ces instruments gigantesques, ils ne sont plus que Pugatcheff,
» Fouché, Louvel et l'abbé Carlos Herrera. Doués d'un immense
» pouvoir sur les âmes tendres, ils les attirent et les broient. C'est
» grand, c'est beau dans son genre. C'est la plante vénéneuse aux
» riches couleurs qui fascine les enfants dans les bois. C'est la
» poésie du mal.

» Des hommes comme vous autres doivent habiter des antres
» et n'en pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie gigantesque,
» et j'ai bien mon compte de l'existence. Ainsi, je puis retirer
» ma tête des nœuds gordiens de ta politique, pour la donner au
» nœud coulant de ma cravate.

» Pour réparer ma faute, je transmets au procureur-général une
» rétractation de mon interrogatoire ; vous verrez à tirer parti de
» cette pièce. Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous
» rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre Ordre,
» desquelles vous avez disposé très imprudemment pour moi, par
» suite de la paternelle tendresse que vous m'avez portée.

» Adieu donc, adieu grandiose statue du mal et de la corrup-
» tion, adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez été plus que
» Ximenès, plus que Richelieu ; vous avez tenu vos promesses :
» je me retrouve au bord de la Charente, après vous avoir dû les
» enchantements d'un rêve ; mais, malheureusement, ce n'est plus
» la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles de ma
» jeunesse ; c'est la Seine, et mon trou, c'est un cabanon de la
» Conciergerie.

» Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était égal à
» mon admiration.

» LUCIEN. »

Avant une heure du matin, lorsqu'on vint enlever le corps, on trouva Jacques Collin agenouillé devant le lit, cette lettre à terre, lâchée sans doute comme le suicidé lâche le pistolet qui l'a tué ; mais le malheureux tenait toujours la main de Lucien entre ses mains jointes et priait Dieu.

En voyant cet homme, les porteurs s'arrêtèrent un moment, car il ressemblait à une de ces figures de pierre agenouillées pour l'éternité sur les tombeaux du Moyen-Age, par le génie des tail-

leurs d'images. Ce faux prêtre, aux yeux clairs comme ceux des tigres et raidi par une immobilité surnaturelle, imposa tellement à ces gens, qu'ils lui dirent avec douceur de se lever.

— Pourquoi ? demanda-t-il timidement.

Cet audacieux Trompe-la-Mort était devenu faible comme un enfant.

Le directeur montra ce spectacle à monsieur de Chargebœuf, qui, saisi de respect pour une pareille douleur, et croyant à la qualité de père que Jacques Collin se donnait, expliqua les ordres de monsieur de Grandville relatifs au service et au convoi de Lucien, qu'il fallait absolument transférer à son domicile du quai Malaquais, où le clergé l'attendait pour le veiller pendant le reste de la nuit.

— Je reconnais bien là la grande âme de ce magistrat, s'écria d'une voix triste le forçat. Dites-lui, monsieur, qu'il peut compter sur ma reconnaissance... Oui, je suis capable de lui rendre de grands services... N'oubliez pas cette phrase ; elle est, pour lui, de la dernière importance. Ah ! monsieur, il se fait d'étranges changements dans le cœur d'un homme, quand il a pleuré pendant sept heures sur un enfant comme celui-ci... Je ne le verrai donc plus !...

Après avoir couvé Lucien par un regard de mère à qui l'on arrache le corps de son fils, Jacques Collin s'affaissa sur lui-même. En regardant prendre le corps de Lucien, il laissa échapper un gémissement qui fit hâter les porteurs.

Le secrétaire du procureur-général et le directeur de la prison s'étaient déjà soustraits à ce spectacle.

Qu'était devenue cette nature de bronze, où la décision égalait le coup-d'œil en rapidité, chez laquelle la pensée et l'action jaillissaient comme un même éclair, dont les nerfs aguerris par trois évasions, par trois séjours au bagne avaient atteint à la solidité métallique des nerfs du sauvage ? Le fer cède à certains degrés de battage ou de pression réitérée ; ses impénétrables mollécules, purifiées par l'homme et rendues homogènes, se désagrègent ; et, sans être en fusion, le métal n'a plus la même vertu de résistance. Les maréchaux, les serruriers, taillandiers, tous les ouvriers qui travaillent constamment ce métal en expriment alors l'état par un mot de leur technologie : « *Le fer est roui !* » disent-ils en s'appropriant cette expression exclusivement consacrée au chanvre,

dont la désorganisation s'obtient par le rouissage. Eh bien ! l'âme humaine, ou, si vous voulez la triple énergie du corps, du cœur et de l'esprit se trouve dans une situation analogue à celle du fer, par suite de certains chocs répétés. Il en est alors des hommes comme du chanvre et du fer : ils sont rouis. La science et la justice, le public cherchent mille causes aux terribles catastrophes causées sur les chemins de fer, par la rupture d'une barre de fer, et dont le plus affreux exemple est celui de Bellevue ; mais personne n'a consulté les vrais connaisseurs en ce genre, les forgerons, qui ont tous dit le même mot : « Le fer était roui ! » Ce danger est imprévisible. Le métal devenu mou, le métal resté résistant, offrent la même apparence.

C'est dans cet état que les confesseurs et les juges d'instructions trouvent souvent les grands criminels. Les sensations terribles de la cour d'assises et celles de la *toilette* déterminent presque toujours chez les natures les plus fortes cette dislocation de l'appareil nerveux. Les aveux s'échappent alors des bouches les plus violemment serrées ; les cœurs les plus durs se brisent alors ; et, chose étrange ! au moment où les aveux sont inutiles, lorsque cette faiblesse suprême arrache à l'homme le masque d'innocence sous lequel il inquiétait la Justice, toujours inquiète lorsque le condamné meurt sans avouer son crime.

Napoléon a connu cette dissolution de toutes les forces humaines sur le champ de bataille de Waterloo !

A[1] huit heures du matin, quand le surveillant des pistoles entra dans la chambre où se trouvait Jacques Collin, il le vit pâle et calme, comme un homme redevenu fort par un violent parti pris.

— Voici l'heure d'aller au préau, dit le porte-clés, vous êtes enfermé depuis trois jours, si vous voulez prendre l'air et marcher, vous le pouvez !

Jacques Collin, tout à ses pensées absorbantes, ne prenant aucun intérêt à lui-même, se regardant comme un vêtement sans corps, comme un haillon, ne soupçonna pas le piége que lui tendait Bibi-Lupin, ni l'importance de son entrée au préau. Le malheureux, sorti machinalement, enfila le corridor qui longe les cabanons pratiqués dans les corniches des magnifiques arcades du palais des rois de France, et sur lesquelles s'appuie la galerie dite de Saint-Louis, par où l'on va maintenant aux différentes dépendances de la cour de cassation. Ce corridor rejoint celui des pis-

toles ; et, circonstance digne de remarque, la chambre où fut détenu Louvel, l'un des plus fameux régicides, est celle située à l'angle droit formé par le coude des deux corridors. Sous le joli cabinet qui occupe la tour Bonbec se trouve un escalier en colimaçon auquel aboutit ce sombre corridor, et par où les détenus logés, dans les pistoles ou dans les cabanons, vont et viennent pour se rendre au préau.

Tous les détenus, les accusés qui doivent comparaître en cour d'assises et ceux qui y ont comparu, les prévenus qui ne sont plus au secret, tous les prisonniers de la Conciergerie enfin se promènent dans cet étroit espace entièrement pavé, pendant quelques heures de la journée, et surtout le matin de bonne heure en été. Ce préau, l'antichambre de l'échafaud ou du bagne, y aboutit d'un bout, et de l'autre il tient à la société par le gendarme, par le cabinet du juge d'instruction ou par la cour d'assises. Aussi est-ce plus glacial à voir que l'échafaud. L'échafaud peut devenir un piédestal pour aller au ciel ; mais le préau, c'est toutes les infamies de la terre réunies et sans issue !

Que ce soit le préau de la Force ou celui de Poissy, ceux de Melun ou de Sainte-Pélagie, un préau est un préau. Les mêmes faits s'y reproduisent identiquement, à la couleur près des murailles, à la hauteur ou à l'espace. Aussi les ÉTUDES DE MŒURS mentiraient-elles à leur titre, si la description la plus exacte de ce *pandémonium* parisien ne se trouvait ici.

Sous les puissantes voûtes qui soutiennent la salle des audiences de la cour de cassation, il existe à la quatrième arcade une pierre qui servait, dit-on, à saint Louis pour distribuer ses aumônes, et qui, de nos jours, sert de table pour vendre quelques comestibles aux détenus. Aussi, dès que le préau s'ouvre pour les prisonniers, tous vont-ils se grouper autour de cette pierre à friandises de détenus, l'eau-de-vie, le rhum, etc.

Les deux premières arcades de ce côté du préau, qui fait face à la magnifique galerie byzantine, seul vestige de l'élégance du palais de saint Louis, sont prises par un parloir où confèrent les avocats et les accusés, et où les prisonniers parviennent au moyen d'un guichet formidable, composé d'une double voie tracée par des barreaux énormes, et comprise dans l'espace de la troisième arcade. Ce double chemin ressemble à ces rues momentanément créées à la porte des théâtres par des barrières pour contenir la

queue, lors des grands succès. Ce parloir, situé au bout de l'immense salle du guichet actuel de la Conciergerie, éclairé sur le préau par des hottes, vient d'être mis à jour par des châssis vitrés du côté du guichet, en sorte qu'on y surveille les avocats en conférence avec leurs clients. Cette innovation a été nécessitée par les trop fortes séductions que de jolies femmes exerçaient sur leurs défenseurs. On ne sait plus où s'arrêtera la morale ?... ses précautions ressemblent à ces examens de conscience tout faits, où les imaginations pures se dépravent en réfléchissant à des monstruosités ignorées. Dans ce parloir ont également lieu les entrevues des parents et des amis à qui la police permet de voir des prisonniers, accusés ou détenus.

On doit maintenant comprendre ce qu'est le préau pour les deux cents prisonniers de la Conciergerie ; c'est leur jardin, un jardin sans arbres, ni terre, ni fleurs, un préau enfin ! Les annexes du parloir et de la pierre de saint Louis, sur laquelle se distribuent les comestibles et les liquides autorisés, constituent l'unique communication possible avec le monde extérieur.

Les moments passés au préau sont les seuls pendant lesquels le prisonnier se trouve à l'air et en compagnie ; néanmoins, dans les autres prisons, les autres détenus sont réunis dans les ateliers du travail, mais, à la Conciergerie, on ne peut se livrer à aucune occupation, à moins d'être à la pistole. Là, le drame de la cour d'assises préoccupe d'ailleurs tous les esprits, puisqu'on ne vient là que pour subir ou l'instruction ou le jugement. Cette cour présente un affreux spectacle ; on ne peut se le figurer, il faut le voir, ou l'avoir vu.

D'abord, la réunion, sur un espace de quarante mètres de long sur trente de large, d'une centaine d'accusés ou de prévenus, ne constitue pas l'élite de la société. Ces misérables, qui, pour la plupart, appartiennent aux plus basses classes, sont mal vêtus ; leurs physionomies sont ignobles ou horribles ; car un criminel venu des sphères sociales supérieures est une exception heureusement assez rare. La concussion, le faux ou la faillite frauduleuse, seuls crimes qui peuvent amener là des gens comme il faut, ont d'ailleurs le privilége de la pistole, et l'accusé ne quitte alors presque jamais sa cellule.

Ce lieu de promenade, encadré par de beaux et formidables murs noirâtres, par une colonnade partagée en cabanons, par une

fortification du côté du quai, par les cellules grillagées de la pistole au nord, gardé par des surveillants attentifs, occupé par un troupeau de criminels ignobles et se défiant tous les uns des autres, attriste déjà par les dispositions locales ; mais il effraie bientôt, lorsque vous vous y voyez le centre de tous ces regards pleins de haine, de curiosité, de désespoir, en face de ces êtres déshonorés. Aucune joie ! tout est sombre, les lieux et les hommes. Tout est muet, les murs et les consciences. Tout est péril pour ces malheureux, ils n'osent, à moins d'une amitié sinistre comme le bagne dont elle est le produit, se fier les uns aux autres. La police, qui plane sur eux, empoisonne pour eux l'atmosphère et corrompt tout, jusqu'au serrement de main de deux coupables intimes. Un criminel qui rencontre là son meilleur camarade ignore si ce dernier ne s'est pas repenti, s'il n'a pas fait des aveux dans l'intérêt de sa vie. Ce défaut de sécurité, cette crainte du *mouton* gâte la liberté déjà si mensongère du préau. En argot de prison, le *mouton* est un mouchard, qui paraît être sous le poids d'une méchante affaire, et dont l'habileté proverbiale consiste à se faire prendre pour un *ami*. Le mot *ami* signifie, en argot, un voleur émérite, un voleur consommé, qui, depuis longtemps, a rompu avec la société, qui veut rester voleur toute sa vie, et qui demeure fidèle *quand même!* aux lois de la *haute pègre*.

Le crime et la folie ont quelque similitude. Voir les prisonniers de la Conciergerie au préau, ou voir des fous dans le jardin d'une maison de santé, c'est une même chose. Les uns et les autres se promènent en s'évitant, se jettent des regards au moins singuliers, atroces, selon leurs pensées du moment, jamais gais ni sérieux ; car ils se connaissent ou ils se craignent. L'attente d'une condamnation, les remords, les anxiétés donnent aux promeneurs du préau l'air inquiet et hagard des fous. Les criminels consommés ont seuls une assurance qui ressemble à la tranquillité d'une vie honnête, à la sincérité d'une conscience pure.

L'homme des classes moyennes étant là l'exception, et la honte retenant dans leurs cellules ceux que le crime y envoie, les habitués du préau sont généralement mis comme les gens de la classe ouvrière. La blouse, le bourgeron, la veste de velours dominent. Ces costumes grossiers ou sales, en harmonie avec les physionomies communes ou sinistres, avec les manières brutales, un peu domptées néanmoins par les pensées tristes dont sont saisis les

prisonniers, tout, jusqu'au silence du lieu, contribue à frapper de terreur ou de dégoût le rare visiteur, à qui de hautes protections ont valu le privilége peu prodigué d'étudier la Conciergerie.

De même que la vue d'un cabinet d'anatomie, où les maladies infâmes sont figurées en cire, rend chaste et inspire de saintes et nobles amours au jeune homme qu'on y mène ; de même la vue de la Conciergerie et l'aspect du préau, meublé de ces hôtes dévoués au bagne, à l'échafaud, à une peine infamante quelconque, donne la crainte de la justice humaine à ceux qui pourraient ne pas craindre la justice divine, dont la voix parle si haut dans la conscience ; et ils en sortent honnêtes gens pour longtemps.

Les[1] promeneurs qui se trouvaient au préau quand Jacques Collin y descendit devant être les acteurs d'une scène capitale dans la vie de Trompe-la-Mort, il n'est pas indifférent de peindre quelques-unes des principales figures de cette terrible assemblée.

Là, comme partout où des hommes sont rassemblés ; là, comme au collége, règnent la force physique et la force morale. Là donc, comme dans les bagnes, l'aristocratie est la criminalité. Celui dont la tête est en jeu prime tous les autres. Le préau, comme on le pense, est une école de Droit criminel ; on l'y professe infiniment mieux qu'à la place du Panthéon. La plaisanterie périodique consiste à répéter le drame de la cour d'assises, à constituer un président, un jury, un ministère public, un avocat, et juger le procès. Cette horrible farce se joue presque toujours à l'occasion des crimes célèbres. A cette époque, une grande cause criminelle était à l'ordre du jour des assises, l'affreux assassinat commis sur monsieur et madame Crottat, anciens fermiers, père et mère du notaire, qui gardaient chez eux, comme cette malheureuse affaire l'a prouvé, huit cent mille francs en or. L'un des auteurs de ce double assassinat était le célèbre Dannepont, dit La Pouraille, forçat libéré, qui, depuis cinq ans, avait échappé aux recherches les plus actives de la police, à la faveur de sept ou huit noms différents. Les déguisements de ce scélérat étaient si parfaits, qu'il avait subi deux ans de prison sous le nom de Delsoucq, un de ses élèves, voleur célèbre qui ne dépassait jamais, dans les affaires, la compétence du tribunal correctionnel. La Pouraille en était, depuis sa sortie du bagne, à son troisième assassinat. La certitude d'une condamnation à mort rendait cet accusé, non moins que sa fortune présumée, l'objet de la terreur et de l'admi-

ration des prisonniers ; car pas un liard des fonds volés ne se retrouvait. On peut encore, malgré les événements de juillet 1830, se rappeler l'effroi que causa dans Paris ce coup hardi, comparable au vol des médailles de la Bibliothèque pour son importance ; car la malheureuse tendance de notre temps à tout chiffrer rend un assassinat d'autant plus frappant que la somme volée est plus considérable.

La Pouraille, petit homme sec et maigre, à visage de fouine, âgé de quarante-cinq ans, l'une des célébrités des trois bagnes, qu'il avait habités successivement dès l'âge de dix-neuf ans, connaissait intimement Jacques Collin, et l'on va savoir comment et pourquoi. Transférés de la Force à la Conciergerie depuis vingt-quatre heures avec La Pouraille, deux autres forçats avaient reconnu sur-le-champ, et fait reconnaître au préau cette royauté sinistre de *l'ami* promis à l'échafaud. L'un de ces forçats, un libéré nommé Sélérier, surnommé l'Auvergnat, le père Ralleau, le Rouleur, et qui, dans la société que le bagne appelle la *haute pègre*, avait nom Fil-de-Soie, sobriquet dû à l'adresse avec laquelle il échappait aux périls du métier, était un des anciens affidés de Trompe-la-Mort.

Trompe-la-Mort soupçonnait tellement Fil-de-Soie de jouer un double rôle, d'être à la fois dans les conseils de la haute pègre, et l'un des entretenus de la police, qu'il lui avait (voyez *le Père Goriot*) attribué son arrestation dans la maison Vauquer, en 1819. Sélérier, qu'il faut appeler Fil-de-Soie, de même que Dannepont se nommera La Pouraille, déjà sous le coup d'une rupture de ban, était impliqué dans des vols qualifiés, mais sans une goutte de sang répandu, qui devaient le faire réintégrer au moins pour vingt ans au bagne. L'autre forçat, nommé Riganson, formait avec sa concubine, appelée La Biffe, un des plus redoutables ménages de la haute pègre. Riganson, en délicatesse avec la justice dès l'âge le plus tendre, avait pour surnom *Le Biffon*. Le Biffon était le mâle de La Biffe, car il n'y a rien de sacré pour la haute pègre. Ces sauvages ne respectent ni la loi, ni la religion, rien, pas même l'histoire naturelle, dont la sainte nomenclature est, comme on le voit, parodiée par eux.

Une digression est ici nécessaire ; car l'entrée de Jacques Collin au préau, son apparition au milieu de ses ennemis, si bien ménagée par Bibi-Lupin et par le juge d'instruction, les scènes curieuses

qui devaient s'en suivre, tout en serait inadmissible et incompréhensible, sans quelques explications sur le monde des voleurs et des bagnes, sur ses lois, sur ses mœurs, et surtout sur son langage, dont l'affreuse poésie est indispensable dans cette partie du récit. Donc, avant tout, un mot sur la langue des grecs, des filoux[1], des voleurs et des assassins, nommé l'*argot*, et que la littérature a, dans ces derniers temps, employée avec tant de succès, que plus d'un mot de cet étrange vocabulaire a passé sur les lèvres roses des jeunes femmes, a retenti sous des lambris dorés, a réjoui les princes, dont plus d'un a pu s'avouer *floué!* Disons-le, peut-être à l'étonnement de beaucoup de gens, il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain qui, depuis l'origine des empires à capitale, s'agite dans les caves, dans les sentines, dans le *troisième-dessous* des sociétés, pour emprunter à l'art dramatique une expression vive et saisissante. Le monde n'est-il pas un théâtre ? Le Troisième-Dessous est la dernière cave pratiquée sous les planches de l'Opéra, pour en recéler les machines, les machinistes, la rampe, les apparitions, les diables bleus que vomit l'enfer, etc.

Chaque mot de ce langage est une image brutale, ingénieuse ou terrible. Une culotte est une *montante;* n'expliquons pas ceci ! En argot, on ne dort pas, *on pionce.* Remarquez avec quelle énergie ce verbe exprime le sommeil particulier à la bête traquée, fatiguée, défiante, appelée Voleur, et qui, dès qu'elle est en sûreté, tombe et roule dans les abîmes d'un sommeil profond et nécessaire sous les puissantes ailes du Soupçon planant toujours sur elle. Affreux sommeil, semblable à celui de l'animal sauvage qui dort, qui ronfle, et dont néanmoins les oreilles veillent doublées de prudence !

Tout est farouche dans cet idiome. Les syllabes qui commencent ou qui finissent les mots sont âpres et détonnent singulièrement. Une femme est une *largue.* Et quelle poésie ! la paille est *la plume de Beauce.* Le mot minuit est rendu par cette périphrase : *douze plombes crossent!* Ça ne donne-t-il pas le frisson ? *Rincer une cabriole*, veut dire dévaliser une chambre. Qu'est-ce que l'expression se coucher, comparée à se *piausser*, revêtir une autre peau ! Quelle vivacité d'images ! *Jouer des dominos*, signifie manger ; comment mangent les gens poursuivis ?

L'argot va toujours, d'ailleurs ! il suit la civilisation, il la

talonne, il s'enrichit d'expressions nouvelles à chaque nouvelle invention. La pomme de terre créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier, est aussitôt saluée par l'argot *d'oranges à cochons*. On invente les billets de banque, le bagne les appelle des *fafiots garatés*, du nom de Garat, le caissier[1] qui les signe. *Fafiot* ! n'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie ? Le billet de mille francs est un *fafiot mâle*, le billet de cinq cents un *fafiot femelle*. Les forçats baptiseront, attendez-vous-y, les billets de cent ou de deux cent cinquante[2] francs de quelque nom bizarre.

En 1790, Guillotin trouve, dans l'intérêt de l'humanité, la mécanique expéditive qui résoud tous les problèmes soulevés par le supplice de la peine de mort. Aussitôt les forçats, les ex-galériens, examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système et sur les frontières de la justice nouvelle, ils l'appellent tout-à-coup l'*Abbaye-de-Monte-à-Regret!* Ils étudient l'angle décrit par le couperet d'acier, et trouvent, pour en peindre l'action, le verbe *faucher!* Quand on songe que le bagne se nomme *le pré*, vraiment ceux qui s'occupent de linguistique doivent admirer la création de ces affreux *vocables*, eût dit Charles Nodier.

Reconnaissons d'ailleurs la haute antiquité de l'argot ! il contient un dixième de mots de la langue romane, un autre dixième de la vieille langue gauloise de Rabelais. *Effondrer* (enfoncer), *otolondrer* (ennuyer), *cambrioler* (tout ce qui se fait dans une chambre), *aubert* (argent), *gironde* (belle, le nom d'un fleuve en langue d'Oc), *fouillouse* (poche), appartiennent à la langue du quatorzième et du quinzième siècles. L'*affe*, pour la vie, est de la plus haute antiquité. Troubler *l'affe* a fait les *affres*, d'où vient le mot *affreux*, dont la traduction est *ce qui trouble la vie*, etc.

Cent mots au moins de l'argot appartiennent à la langue de PANURGE, qui, dans l'œuvre rabelaisienne, symbolise le peuple, car ce nom est composé de deux mots grecs qui veulent dire : *Celui qui fait tout*. La science change la face de la civilisation par le chemin de fer, l'argot l'a déjà nommé *le roulant vif*.

Le nom de la tête, quand elle est encore sur leurs épaules, *la sorbonne*, indique la source antique de cette langue dont il est question dans les romanciers les plus anciens, comme Cervantes, comme *les nouvelliers* italiens et l'Arétin. De tout temps, en effet,

la fille, héroïne de tant de vieux romans, fut la protectrice, la compagne, la consolation du grec, du voleur, du tire-laine, du filou, de l'escroc.

La prostitution et le vol sont deux protestations vivantes, mâle et femelle, de *l'état naturel* contre l'état social. Aussi les philosophes, les novateurs actuels, les humanitaires, qui ont pour queue les communistes et les fouriéristes, arrivent-ils, sans s'en douter, à ces deux conclusions : la prostitution et le vol. Le voleur ne met pas en question dans des livres sophistiques, la propriété, l'hérédité, les garanties sociales ; il les supprime net. Pour lui, voler, c'est rentrer dans son bien. Il ne discute pas le mariage, il ne l'accuse pas, il ne demande pas, dans des utopies imprimées, ce consentement mutuel, cette alliance étroite des âmes impossible à généraliser ; il s'accouple avec une violence dont les chaînons sont incessamment resserrés par le marteau de la nécessité. Les novateurs modernes écrivent des théories pâteuses, filandreuses et nébuleuses, ou des romans philanthropiques ; mais le voleur pratique ! il est clair comme un fait, il est logique comme un coup de poing. Et quel style !...

Autre observation ! Le monde des filles, des voleurs et des assassins, les bagnes et les prisons comportent une population d'environ soixante à quatre-vingt mille individus, mâles et femelles. Ce monde ne saurait être dédaigné dans la peinture de nos mœurs, dans la reproduction littérale de notre état social. La justice, la gendarmerie et la police offrent un nombre d'employés presque correspondant, n'est-ce pas étrange ? Cet antagonisme de gens qui se cherchent et qui s'évitent réciproquement constitue un immense duel, éminemment dramatique, esquissé dans cette étude. Il en est du vol et du commerce de fille publique, comme du théâtre, de la police, de la prêtrise et de la gendarmerie. Dans ces six conditions, l'individu prend un caractère indélébile. Il ne peut plus être que ce qu'il est. Les stigmates du divin sacerdoce sont immuables, tout aussi bien que ceux du militaire. Il en est ainsi des autres états qui sont de fortes oppositions, des *contraires* dans la civilisation. Ces diagnostics violents, bizarres, singuliers, *sui generis*, rendent la fille publique et le voleur, l'assassin et le libéré, si faciles à reconnaître, qu'ils sont pour leurs ennemis, l'espion et le gendarme, ce qu'est le gibier pour le chasseur : ils ont des allures, des façons, un teint, des regards, une couleur, une

odeur, enfin des *propriétés* infaillibles. De là, cette science profonde du déguisement chez les célébrités du bagne.

Encore[1] un mot sur la constitution de ce monde, que l'abolition de la marque, l'adoucissement des pénalités et la stupide indulgence du jury rendent si menaçant. En effet, dans vingt ans, Paris sera cerné par une armée de quarante mille libérés. Le département de la Seine et ses quinze cent mille habitants étant le seul point de la France où ces malheureux puissent se cacher. Paris est, pour eux, ce qu'est la forêt vierge pour les animaux féroces.

La haute pègre, qui est pour ce monde son faubourg Saint-Germain, son aristocratie, s'était résumée, en 1816, à la suite d'une paix qui mettait tant d'existences en question, dans une association dite des *Grands fanandels*, où se réunirent les plus célèbres chefs de bande et quelques gens hardis, alors sans aucun moyen d'existence. Ce mot de *fanandel* veut dire à la fois frères, amis, camarades. Tous les voleurs, les forçats, les prisonniers sont fanandels. Or, les Grands Fanandels, fine fleur de la haute pègre, furent pendant vingt et quelques années la Cour de Cassation, l'Institut, la Chambre des Pairs de ce peuple. Les Grands Fanandels eurent tous leur fortune particulière, des capitaux en commun, et des mœurs à part. Ils se devaient aide et secours dans l'embarras, ils se connaissaient. Tous d'ailleurs au-dessus des ruses et des séductions de la police, ils eurent leur charte particulière, leurs mots de passe et de reconnaissance.

Ces ducs et pairs du bagne avaient formé, de 1815 à 1819, la fameuse société des Dix-Mille (Voyez le *Père Goriot*), ainsi nommée de la convention en vertu de laquelle on ne pouvait jamais entreprendre une affaire où il se trouvait moins de *dix mille* francs à prendre. En ce moment même, en 1829 et 1830, il se publiait des mémoires où l'état des forces de cette société, les noms de ses membres, étaient indiqués par une des célébrités de la police judiciaire. On y voyait avec épouvante une armée de capacités, en hommes et en femmes ; mais si formidable, si habile, si souvent heureuse, que des voleurs comme les Lévy, les Pastourel, les Collonge, les Chimaux, âgés de cinquante et de soixante ans, y sont signalés comme étant en révolte contre la société depuis leur enfance !... Quel aveu d'impuissance pour la justice que l'existence de voleurs si vieux !

Jacques Collin était le caissier, non seulement de la société

des Dix-Mille, mais encore des Grands Fanandels, les héros du bagne. De l'aveu des autorités compétentes, les bagnes ont toujours eu des capitaux. Cette bizarrerie se conçoit. Aucun vol ne se retrouve, excepté dans des cas bizarres. Les condamnés ne pouvant rien emporter avec eux au bagne, sont forcés d'avoir recours à la confiance, à la capacité, de confier leurs fonds, comme dans la société l'on se confie à une maison de banque.

Primitivement, Bibi-Lupin, chef de la police de sûreté depuis dix ans, avait fait partie de l'aristocratie des Grands Fanandels. Sa trahison venait d'une blessure d'amour-propre ; il s'était vu constamment préférer la haute intelligence et la force prodigieuse de Trompe-la-Mort. De là l'acharnement constant de ce fameux chef de la police de sûreté contre Jacques Collin. De là provenaient aussi certains compromis entre Bibi-Lupin et ses anciens camarades, dont commençaient à se préoccuper les magistrats. Donc, dans son désir de vengeance, auquel le juge d'instruction avait donné pleine carrière par la nécessité d'établir l'identité de Jacques Collin, le chef de la police de sûreté avait très habilement choisi ses aides en lançant sur le faux Espagnol, La Pouraille, Fil-de-Soie et le Biffon, car La Pouraille appartenait aux Dix-Mille, ainsi que Fil-de-Soie, et le Biffon était un Grand Fanandel.

La Biffe, cette redoutable *largue* du Biffon, qui se dérobe encore à toutes les recherches de la police, à la faveur de ses déguisements en femme comme il faut, était libre. Cette femme, qui sait admirablement faire la marquise, la baronne, la comtesse, a voiture et des gens. Cette espèce de Jacques Collin en jupon est la seule femme comparable à cette Asie, le bras droit de Jacques Collin. Chacun des héros du bagne est, en effet, doublé d'une femme dévouée. Les fastes judiciaires, la chronique secrète du Palais vous le diront : aucune passion d'honnête femme, pas même celle d'une dévote pour son directeur, rien ne surpasse l'attachement de la maîtresse qui partage les périls des grands criminels.

La passion est presque toujours, chez ces gens, la raison primitive de leurs audacieuses entreprises, de leurs assassinats. L'amour excessif qui les entraîne, *constitutionnellement*, disent les médecins, vers la femme, emploie toutes les forces morales et physiques de ces hommes énergiques. De là, l'oisiveté qui dévore les journées ; car les excès en amour exigent et du repos et des

repas réparateurs. De là, cette haine de tout travail, qui force ces gens à recourir à des moyens rapides pour se procurer de l'argent. Néanmoins, la nécessité de vivre, et de bien vivre, déjà si violente, est peu de chose en comparaison des prodigalités inspirées par la fille à qui ces généreux Médor veulent donner des bijoux, des robes, et qui, toujours gourmande, aime la bonne chère. La fille désire un châle, l'amant le vole, et la femme y voit une preuve d'amour ! C'est ainsi qu'on marche au vol, qui, si l'on veut examiner le cœur humain, à la loupe, sera reconnu pour un sentiment presque naturel chez l'homme. Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat conduit de degrés en degrés l'amant à l'échafaud.

L'amour physique et déréglé de ces hommes serait donc, si l'on en croit la Faculté de médecine, l'origine des sept dixièmes des crimes. La preuve s'en trouve toujours, d'ailleurs, frappante, palpable, à l'autopsie de l'homme exécuté. Aussi l'adoration de leurs maîtresses est-elle acquise à ces monstrueux amants, épouvantails de la société. C'est ce dévoûment femelle accroupi fidèlement à la porte des prisons, toujours occupé à déjouer les ruses de l'instruction, incorruptible gardien des plus noirs secrets, qui rend tant de procès obscurs, impénétrables. Là gît la force et aussi la faiblesse du criminel. Dans le langage des filles, *avoir de la probité*, c'est ne manquer à aucune des lois de cet attachement, c'est donner tout son argent à l'homme *enflacqué* (emprisonné), c'est veiller à son bien-être, lui garder toute espèce de foi, tout entreprendre pour lui. La plus cruelle injure qu'une fille puisse jeter au front déshonoré d'une autre fille, c'est de l'accuser d'une infidélité envers un amant *serré* (mis en prison). Une fille, dans ce cas, est regardée comme une femme sans cœur !...

La Pouraille aimait passionnément une femme, comme on va le voir. Fil-de-Soie, philosophe égoïste, qui volait pour se faire un sort, ressemblait beaucoup à Paccard, le séide de Jacques Collin, qui s'était enfui avec Prudence Servien, riches tous deux de sept cent cinquante mille francs. Il n'avait aucun attachement, il méprisait les femmes, et n'aimait que Fil-de-Soie. Quant au Biffon, il tirait, comme on le sait maintenant, son surnom de son attachement à la Biffe. Or, ces trois illustrations de la haute-pègre avaient des comptes à demander à Jacques Collin, comptes assez difficiles à établir.

Le caissier savait seul combien d'associés survivaient, quelle était la fortune de chacun. La mortalité particulière à ses mandataires était entrée dans les calculs de Trompe-la-Mort, au moment où il résolut de *manger la grenouille* au profit de Lucien. En se dérobant à l'attention de ses camarades et de la police pendant neuf ans, Jacques Collin avait une presque certitude d'hériter, aux termes de la charte des Grands Fanandels, des deux tiers de ses commettants. Ne pouvait-il pas d'ailleurs alléguer des paiements faits aux fanandels *fauchés*[1] ? Aucun contrôle n'atteignait enfin ce chef des Grands Fanandels. On se fiait absolument à lui par nécessité, car la vie de bête fauve que mènent les forçats impliquait, entre les gens comme il faut de ce monde sauvage, la plus haute délicatesse. Sur les cent mille écus du délit, Jacques Collin pouvait peut-être alors se libérer avec une centaine de mille francs. En ce moment, comme on le voit, La Pouraille, un des créanciers de Jacques Collin, n'avait que quatre-vingt-dix jours à vivre. Nanti d'une somme sans doute bien supérieure à celle que lui gardait son chef, La Pouraille devait d'ailleurs être assez accommodant.

Un des diagnostics infaillibles auxquels les directeurs de prison et leurs agents, la police et ses aides, et même les magistrats instructeurs reconnaissent les *chevaux de retour*, c'est-à-dire ceux qui ont déjà mangé les *gourganes* (espèce de haricots destinés à la nourriture des forçats de l'état), est leur habitude de la prison ; les récidivistes en connaissent naturellement les usages ; ils sont chez eux, ils ne s'étonnent de rien.

Aussi Jacques Collin, en garde contre lui-même, avait-il jusqu'alors admirablement bien joué son rôle d'innocent et d'étranger, soit à la Force, soit à la Conciergerie. Mais, abattu par la douleur, écrasé par sa double mort ; car, dans cette fatale nuit, il était mort deux fois, il redevint Jacques Collin. Le surveillant fut stupéfait de n'avoir pas à dire à ce prêtre espagnol par où l'on allait au préau. Cet acteur si parfait oublia son rôle, il descendit la vis de la tour Bonbec en habitué de la Conciergerie.

— Bibi-Lupin a raison, se dit en lui-même le surveillant, c'est un cheval de retour, c'est Jacques Collin.

Au[2] moment où Trompe-la-Mort se montra dans l'espèce de cadre que lui fit la porte de la tourelle, les prisonniers ayant tous fini leurs acquisitions à la table en pierre, dite de Saint-Louis,

se dispersaient sur le préau, toujours trop étroit pour eux : le nouveau détenu fut donc aperçu par tous à la fois, avec d'autant plus de rapidité que rien n'égale la précision du coup-d'œil des prisonniers, qui sont tous dans un préau comme l'araignée au centre de sa toile. Cette comparaison est d'une exactitude mathématique, car l'œil étant borné de tous côtés par de hautes et noires murailles, le détenu voit toujours, même sans regarder, la porte par laquelle entrent les surveillants, les fenêtres du parloir et de l'escalier de la tour Bonbec, seules issues du préau. Dans le profond isolement où il est, tout est accident pour l'accusé, tout l'occupe ; son ennui, comparable à celui du tigre en cage au Jardin-des-Plantes, décuple sa puissance d'attention. Il n'est pas indifférent de faire observer que Jacques Collin, vêtu comme un ecclésiastique qui ne s'astreint pas au costume, portait un pantalon noir, des bas noirs, des souliers à boucles en argent, un gilet noir, et une certaine redingote marron foncé, dont la coupe trahit le prêtre quoi qu'il fasse, surtout quand ces indices sont complétés par la taille caractéristique des cheveux. Jacques Collin portait une perruque superlativement ecclésiastique, et d'un naturel exquis.

— Tiens ! tiens ! dit La Pouraille au Biffon, mauvais signe ! *un sanglier !* comment s'en trouve-t-il un ici ?

— C'est un de leurs *trucs*, un *cuisinier* (espion) d'un nouveau genre, répondit Fil-de-Soie. C'est *quelque marchand de lacets* (la maréchaussée d'autrefois) déguisé qui vient faire son commerce.

Le gendarme a différents noms en argot : quand il poursuit le voleur, c'est *un marchand de lacets;* quand il l'escorte, c'est *une hirondelle de la grève;* quand il le mène à l'échafaud, c'est *le hussard de la guillotine.*

Pour achever la peinture du préau, peut-être est-il nécessaire de peindre en peu de mots les deux autres Fanandels. Sélérier, dit l'Auvergnat, dit le père Ralleau, dit le Rouleur, enfin Fil-de-Soie, il avait trente noms et autant de passe-ports, ne sera plus désigné que par ce sobriquet, le seul qu'on lui donnât dans la *haute-pègre*. Ce profond philosophe, qui voyait un gendarme dans le faux prêtre, était un gaillard de cinq pieds quatre pouces, dont tous les muscles produisaient des saillies singulières. Il faisait flamboyer, sous une tête énorme, de petits yeux couverts, comme ceux des oiseaux de proie, d'une paupière grise, mate et dure.

Au premier aspect, il ressemblait à un loup par la largeur de ses mâchoires vigoureusement tracées et prononcées ; mais tout ce que cette ressemblance impliquait de cruauté, de férocité même, était contrebalancé par la ruse, par la vivacité de ses traits, quoique sillonnés de marques de petite-vérole. Le rebord de chaque couture, coupé net, était comme spirituel. On y lisait autant de railleries. La vie des criminels, qui implique la faim et la soif, les nuits passées au bivouac des quais, des berges, des ponts et des rues, les orgies de liqueurs fortes par lesquelles on célèbre les triomphes, avait mis sur ce visage comme une couche de vernis. A trente pas, si Fil-de-Soie se fût montré au naturel, un agent de police, un gendarme eût reconnu son gibier ; mais il égalait Jacques Collin dans l'art de se grimer et de se costumer. En ce moment, Fil-de-Soie, en négligé comme les grands acteurs qui ne soignent leur mise qu'au théâtre, portait une espèce de veste de chasse où manquaient les boutons, et dont les boutonnières dégarnies laissaient voir le blanc de la doublure, de mauvaises pantoufles vertes, un pantalon de nankin devenu grisâtre, et sur la tête une casquette sans visière par où passaient les coins d'un vieux madras à barbe, sillonné de déchirures et lavé.

A côté de Fil-de-Soie, le Biffon formait un contraste parfait. Ce célèbre voleur, de petite stature, gros et gras, agile, au teint livide, à l'œil noir et enfoncé, vêtu comme un cuisinier, planté sur deux jambes très-arquées, effrayait par une physionomie où prédominaient tous les symptômes de l'organisation particulière aux animaux carnassiers.

Fil-de-Soie et le Biffon faisaient la cour à La Pouraille, qui ne conservait aucune espérance. Cet assassin récidiviste savait qu'il serait jugé, condamné, exécuté avant quatre mois. Aussi Fil-de-Soie et le Biffon, *amis* de La Pouraille, ne l'appelaient-ils pas autrement que *le Chanoine*, c'est-à-dire *chanoine de l'abbaye de Monte-à-Regret.* On doit facilement concevoir pourquoi Fil-de-Soie et le Biffon câlinaient La Pouraille. La Pouraille avait enterré deux cent cinquante mille francs d'or, sa part du butin fait chez les *époux Crottat*, en style d'acte d'accusation. Quel magnifique héritage à laisser à deux fanandels, quoique ces deux anciens forçats dussent retourner dans quelques jours au bagne. Le Biffon et Fil-de-Soie allaient être condamnés pour des vols qualifiés (c'est-à-dire réunissant des circonstances aggravantes), à quinze

ans qui ne se confondraient point avec dix années d'une condamnation précédente qu'ils avaient pris la liberté d'interrompre. Ainsi, quoiqu'ils eussent l'un vingt-deux et l'autre vingt-six années de travaux forcés à faire, ils espéraient tous deux s'évader et venir chercher le tas d'or de La Pouraille. Mais le Dix-Mille gardait son secret, il lui paraissait inutile de le livrer tant qu'il ne serait pas condamné. Appartenant à la haute aristocratie du bagne. il n'avait rien révélé sur ses complices. Son caractère était connu ; monsieur Popinot, l'instructeur de cette épouvantable affaire, n'avait rien pu obtenir de lui.

Ce terrible triumvirat stationnait en haut du préau, c'est-à-dire au bas des pistoles. Fil-de-Soie achevait l'instruction d'un jeune homme qui n'en était qu'à son premier coup, et qui, sûr d'une condamnation à dix années de travaux forcés, prenait des renseignements sur les différents *prés*.

— Eh bien, mon petit, lui disait sentencieusement Fil-de-Soie, au moment où Jacques Collin apparut, la différence qu'il y a entre Brest, Toulon et Rochefort, la voici.

— Voyons, mon ancien, dit le jeune homme avec la curiosité d'un novice.

Cet accusé, fils de famille sous le poids d'une accusation de faux, était descendu de la pistole voisine de celle où était Lucien.

— Mon fiston, reprit Fil-de-Soie, à Brest on est sûr de trouver des gourganes à la troisième cuillerée, en puisant au baquet ; à Toulon vous n'en avez qu'à la cinquième ; et à Rochefort. on n'en attrape jamais, à moins d'être un *ancien*.

Ayant dit, le profond philosophe rejoignit La Pouraille et le Biffon, qui, très intrigués par le *sanglier*, se mirent à descendre le préau, tandis que Jacques Collin, abîmé de douleur, le remontait. Trompe-la-Mort, tout à de terribles pensées, les pensées d'un empereur déchu, ne se croyait pas le centre de tous les regards, l'objet de l'attention générale, et il allait lentement, regardant la fatale croisée à laquelle Lucien de Rubempré s'était pendu. Aucun des prisonniers ne savait cet événement, car le voisin de Lucien, le jeune faussaire, par des motifs qu'on va bientôt connaître, n'en avait rien dit. Les trois fanandels s'arrangèrent pour barrer le chemin au prêtre.

— Ce n'est pas un *sanglier*, dit La Pouraille à Fil-de-Soie, c'est *un cheval de retour*. Vois comme il tire la droite !

Il est nécessaire d'expliquer ici, car tous les lecteurs n'ont pas eu la fantaisie de visiter un bagne, que chaque forçat est accouplé à un autre (toujours un vieux et un jeune ensemble) par une chaîne. Le poids de cette chaîne, rivée à un anneau au-dessus de la cheville, est tel qu'il donne, au bout d'une année, un vice de marche éternel au forçat. Obligé d'envoyer dans une jambe plus de force que dans l'autre pour tirer cette *manicle*, tel est le nom donné dans le bagne à ce ferrement, le condamné contracte invinciblement l'habitude de cet effort. Plus tard, quand il ne porte plus sa chaîne, il en est de cet appareil comme des jambes coupées, dont l'amputé souffre toujours ; le forçat sent toujours sa manicle, il ne peut jamais se défaire de ce tic de démarche. En termes de police, *il tire la droite.* Ce diagnostic, connu des forçats entre eux, comme il l'est des agents de police, s'il n'aide pas à la reconnaissance d'un camarade, du moins la complète.

Chez Trompe-la-Mort, évadé depuis huit ans, ce mouvement s'était bien affaibli ; mais, par l'effet de son absorbante méditation, il allait d'un pas si lent, et si solennel que, quelque faible que fût ce vice de démarche, il devait frapper un œil exercé comme celui de La Pouraille. On comprend très bien d'ailleurs que les forçats, toujours en présence les uns des autres au bagne, et n'ayant qu'eux-mêmes à observer, aient étudié tellement leurs physionomies, qu'ils connaissent certaines habitudes qui doivent échapper à leurs ennemis systématiques : les mouchards, les gendarmes et les commissaires de police. Aussi fut-ce à un certain tiraillement des muscles maxillaires de la joue gauche reconnu par un forçat, qui fut envoyé à une revue de la légion de la Seine, que le lieutenant-colonel de ce corps, le fameux Coignard, dut son arrestation ; car, malgré la certitude de Bibi-Lupin, la police n'osait croire à l'identité du comte Pontis de Sainte-Hélène et de Coignard.

— C'est[1] notre *dab !* (notre maître) dit Fil-de-Soie en ayant reçu de Jacques Collin ce regard distrait que jette l'homme abîmé dans le désespoir sur tout ce qui l'entoure.

— Ma foi oui, c'est Trompe-la-Mort, dit en se frottant les mains le Biffon. Oh ! c'est sa taille, sa carrure ; mais qu'a-t-il fait ? il ne se ressemble plus à lui-même.

— Oh ! j'y suis, dit Fil-de-Soie, il a un plan ! il veut revoir *sa tante* qu'on doit exécuter bientôt.

Pour donner une vague idée du personnage que les reclus, les argousins et les surveillants appellent *une tante*, il suffira de rapporter ce mot magnifique du directeur d'une des maisons centrales au feu lord Durham, qui visita toutes les prisons pendant son séjour à Paris. Ce lord, curieux d'observer tous les détails de la justice française, fit même dresser par feu Sanson, l'exécuteur des hautes œuvres, la mécanique, et demanda l'exécution d'un veau vivant pour se rendre compte du jeu de la machine que la révolution française a illustrée.

Le directeur, après avoir montré toute la prison, les préaux, les ateliers, les cachots, etc., désigna du doigt un local, en faisant un geste de dégoût.

« — Je ne mène pas là Votre Seigneurie, dit-il, car c'est le quartier des *tantes*...

» — *Hao!* fit lord Durham, et qu'est-ce ?

» — C'est le troisième sexe, milord. »

— On va *terrer* (guillotiner) Théodore ! dit La Pouraille, un gentil garçon ! quelle main ! quel toupet ! quelle perte pour la société !

— Oui, Théodore Calvi *morfile* (mange) sa dernière bouchée, dit le Biffon. Ah ! ses largues doivent joliment *chigner*[1] *des yeux*, car il était aimé, le petit gueux !

— Te voilà, mon vieux ? dit La Pouraille à Jacques Collin.

Et, de concert avec ses deux acolytes, avec lesquels il était bras dessus bras dessous, il barra le chemin au nouveau venu.

— Oh ! *dab*, tu t'es donc fait *sanglier ?* ajouta La Pouraille.

— On dit que tu as *poissé nos philippes* (filouté nos pièces d'or), reprit le Biffon d'un air menaçant.

— Tu vas nous *abouler du carle* (tu vas nous donner de l'argent) ? demanda Fil-de-Soie.

Ces trois interrogations partirent comme trois coups de pistolet.

— Ne plaisantez pas un pauvre prêtre mis ici par erreur, répondit machinalement Jacques Collin qui reconnut aussitôt ses trois camarades.

— C'est bien le son du grelot, si ce n'est pas la *frimousse* (figure), dit La Pouraille en mettant sa main sur l'épaule de Jacques Collin.

Ce geste, l'aspect de ses trois camarades, tirèrent violemment le *dab* de sa prostration, et le rendirent au sentiment de la vie

réelle ; car, pendant cette fatale nuit, il avait roulé dans les mondes spirituels et infinis des sentiments en y cherchant une voie nouvelle.

— *Ne fais pas de ragoût sur ton dab !* (n'éveille pas les soupçons sur ton maître) dit tout bas Jacques Collin d'une voix creuse et menaçante qui ressemblait assez au grognement sourd d'un lion. *La raille* (la police) est là, laisse-la *couper dans le pont !* (donner dans le panneau). Je joue la *mislocq* (la comédie) pour un *fanandel en fine pegrène* (un camarade à toute extrémité).

Ceci fut dit avec l'onction d'un prêtre essayant de convertir des malheureux, et accompagné d'un regard par lequel Jacques Collin embrassa le préau, vit les surveillants sous les arcades, et les montra railleusement à ses trois compagnons.

— N'y a-t-il pas ici des *cuisiniers ? Allumez vos clairs*, *et remouchez !* (voyez et observez !) Ne me *connobrez pas*, *épargnons le poitou et engantez-moi en sanglier* (ne me connaissez plus, prenons nos précautions et traitez-moi en prêtre), ou je vous *effondre*, vous, vos *largues* et votre *aubert* (je vous ruine, vous, vos femmes et votre fortune).

— *T'as donc tafe de nozigues* (tu te méfies donc de nous ?) dit Fil-de-Soie. Tu viens *cromper ta tante* (sauver ton ami).

— Madeleine est *paré* pour la *placarde de vergne* (est prêt pour la place de Grève), dit La Pouraille.

— Théodore ! dit Jacques Collin en comprimant un bond et un cri.

Ce fut le dernier coup de la torture de ce colosse détruit.

— On va le *buter !* répéta La Pouraille, il est depuis deux mois *gerbé à la passe* (condamné à mort).

Jacques Collin, saisi par une défaillance, les genoux presque coupés, fut soutenu par ses trois compagnons, et il eut la présence d'esprit de joindre ses mains en prenant un air de componction. La Pouraille et le Biffon soutinrent respectueusement le sacrilége Trompe-la-Mort, pendant que Fil-de-Soie courait vers le surveillant en faction à la porte du guichet extérieur qui mène au parloir.

— Ce vénérable prêtre voudrait s'asseoir, donnez une chaise pour lui.

Ainsi le coup monté par Bibi-Lupin manquait. Trompe-la-Mort, de même que Napoléon reconnu par ses soldats, obtenait soumission et respect des trois forçats. Deux mots avaient suffi. Ces deux

mots étaient : vos *largues* et votre *aubert*, vos femmes et votre argent, le résumé de toutes les affections vraies de l'homme. Cette menace fut pour les trois forçats l'indice du suprême pouvoir, le *dab* tenait toujours leur fortune entre ses mains. Toujours tout puissant au dehors, leur *dab* n'avait pas trahi, comme de faux frères le disaient. La colossale renommée d'adresse et d'habileté de leur chef stimula, d'ailleurs, la curiosité des trois forçats ; car, en prison, la curiosité devient le seul aiguillon de ces âmes flétries. La hardiesse du déguisement de Jacques Collin, conservé jusque sous les verroux[1] de la Conciergerie, étourdissait d'ailleurs les trois criminels.

— Au secret depuis quatre jours, je ne savais pas Théodore si près de *l'abbaye*... dit Jacques Collin. J'étais venu pour sauver un pauvre petit qui s'est pendu là, hier, à quatre heures, et me voici devant un autre malheur. Je n'ai plus d'as dans mon jeu !...

— Pauvre dab ! dit Fil-de-Soie.

— Ah ! *le boulanger* (le diable) m'abandonne ! s'écria Jacques Collin en s'arrachant des bras de ses deux camarades et se dressant d'un air formidable. Il y a un moment où le monde est plus fort que nous autres ! *La Cigogne* (le Palais-de-Justice) finit par nous gober.

Le directeur de la Conciergerie, averti de la défaillance du prêtre espagnol, vint lui-même au préau pour l'espionner ; il le fit asseoir sur une chaise, au soleil, en examinant tout avec cette perspicacité redoutable qui s'augmente de jour en jour dans l'exercice de pareilles fonctions, et qui se cache sous une apparente indifférence.

— Ah ! mon Dieu ! dit Jacques Collin, être confondu parmi ces gens, le rebut de la société, des criminels, des assassins !... Mais Dieu n'abandonnera pas son serviteur. Mon cher monsieur le directeur, je marquerai mon passage ici par des actes de charité dont le souvenir restera ! Je convertirai ces malheureux, ils apprendront qu'ils ont une âme, que la vie éternelle les attend, et que, s'ils ont tout perdu sur la terre, ils ont encore le ciel à conquérir, le ciel qui leur appartient au prix d'un vrai, d'un sincère repentir.

Vingt ou trente prisonniers, accourus et groupés en arrière des trois terribles forçats, dont les farouches regards avaient maintenu trois pieds de distance entr'eux et les curieux, entendirent cette allocution prononcée avec une onction évangélique.

— Celui-là, monsieur Gault, dit le formidable La Pouraille, eh bien ! nous l'écouterions...

— On m'a dit, reprit Jacques Collin, près de qui monsieur Gault se tenait, qu'il y avait dans cette prison un condamné à mort.

— On lui lit en ce moment le rejet de son pourvoi, dit monsieur Gault.

— J'ignore ce que cela signifie, demanda naïvement Jacques Collin en regardant autour de lui.

— Dieu ! est-il *sinve* (simple), dit le petit jeune homme qui consultait naguère Fil-de-Soie sur la fleur des *gourganes des prés*.

— Eh bien, aujourd'hui ou demain on le *fauche* ! dit un détenu.

— Faucher ? demanda Jacques Collin dont l'air d'innocence et d'ignorance frappa ses trois fanandels d'admiration.

— Dans leur langage, répondit le directeur, cela veut dire l'exécution de la peine de mort. Si le greffier lit le pourvoi, sans doute l'exécuteur va recevoir l'ordre pour l'exécution. Le malheureux a constamment refusé les secours de la religion...

— Ah ! monsieur le directeur, c'est une âme à sauver !... s'écria Jacques Collin.

Le sacrilége joignit les mains avec une expression d'amant au désespoir qui parut être l'effet d'une divine ferveur au directeur attentif.

— Ah ! monsieur, reprit Trompe-la-Mort, laissez-moi vous prouver ce que je suis et tout ce que je puis, en me permettant de faire éclore le repentir dans ce cœur endurci ! Dieu m'a donné la faculté de dire certaines paroles qui produisent de grands changements. Je brise les cœurs, je les ouvre... Que craignez-vous ? faites-moi accompagner par des gendarmes, par des gardiens, par qui vous voudrez.

— Je verrai si l'aumônier de la maison veut vous permettre de le remplacer, dit monsieur Gault.

Et le directeur se retira, frappé de l'air parfaitement indifférent, quoique curieux, avec lequel les forçats et les prisonniers regardaient ce prêtre dont la voix évangélique donnait du charme à son baragouin mi-parti de français et d'espagnol.

— Comment[1] vous trouvez-vous ici, monsieur l'abbé, demanda le jeune interlocuteur de Fil-de-Soie à Jacques Collin.

— Oh ! par erreur, répondit Jacques Collin en toisant le fils

de famille. On m'a trouvé chez une courtisane qui venait d'être volée après sa mort. On a reconnu qu'elle s'était tuée ; et les auteurs du vol, qui sont probablement les domestiques, ne sont pas encore arrêtés.

— Et c'est à cause de ce vol que ce jeune homme s'est pendu ?...

— Ce pauvre enfant n'a pas sans doute pu soutenir l'idée d'être flétri par un emprisonnement injuste, répondit Trompe-la-Mort en levant les yeux au ciel.

— Oui, dit le jeune homme, on venait le mettre en liberté quand il s'est suicidé. Quelle chance !

— Il n'y a que les innocents qui se frappent ainsi l'imagination, dit Jacques Collin. Remarquez que le vol a été commis à son préjudice.

— Et de combien s'agit-il, demanda le profond et fin Fil-de-Soie ?

— De sept cent cinquante mille francs, répondit tout doucement Jacques Collin.

Les trois forçats se regardèrent entre eux, et ils se retirèrent du groupe que tous les détenus formaient autour du soi-disant ecclésiastique.

— C'est lui qui a *rincé la profonde* (la cave) de la fille ! dit Fil-de-Soie à l'oreille du Biffon. On voulait nous *coquer le taffe* (faire peur) pour nos *thunes de balles* (nos pièces de cent sous).

— Ce sera toujours le *dab* des *grands* fanandels, répondit La Pouraille. Notre *carle* n'est pas *décaré* (envolé).

La Pouraille, qui cherchait un homme à qui se fier, avait intérêt à trouver Jacques Collin honnête homme. Or, c'est surtout en prison qu'on croit à ce qu'on espère !

— Je gage qu'il *esquinte* le *dab* de la *Cigogne !* (qu'il enfonce le procureur-général), et qu'il va *cromper sa tante* (sauver son ami), dit Fil-de-Soie.

— S'il y arrive, dit le Biffon, je ne le crois pas tout à fait *Meg* (Dieu) ; mais il aura comme on le prétend, *bouffardé* avec le *boulanger* (fumé une pipe avec le diable).

— L'as-tu entendu crier : *Le boulanger m'abandonne !* fit observer Fil-de-Soie.

— Ah ! s'écria La Pouraille, s'il voulait *cromper ma sorbonne* (sauver ma tête), quel *viocque* (vie) je ferais avec mon *fade de*

carle (ma part de fortune), et mes *rondins jaunes servis* (et l'or volé que je viens de cacher).

— *Fais sa balle!* (suis ses instructions) dit Fil-de-Soie.

— *Planches-tu* (ris-tu) ! reprit La Pouraille en regardant son fanandel.

— Es-tu *sinve* (simple), tu seras raide *gerbé à la passe* (condamné à mort). Ainsi, tu n'as pas d'autre *lourde à pessiguer* (porte à soulever) pour pouvoir rester sur tes *paturons* (pieds), *morfiler*, te *dessaler*, et *goupiner* encore (manger, boire et voler), lui répliqua le Biffon, que de lui prêter le dos !

— V'là qu'est dit, reprit La Pouraille, pas un de nous *ne sera pour le dab à la manque* (pas un de nous ne le trahira), ou je me charge de l'emmener où je vais...

— Il le ferait comme il le dit ! s'écria Fil-de-Soie.

Les gens les moins susceptibles de sympathie pour ce monde étrange peuvent se figurer la situation d'esprit de Jacques Collin, qui se trouvait entre le cadavre de l'idole qu'il avait adorée pendant cinq heures de nuit et la mort prochaine de son ancien compagnon de chaîne, le futur cadavre du jeune Corse Théodore. Ne fût-ce que pour voir ce malheureux, il avait besoin de déployer une habileté peu commune ; mais le sauver, c'était un miracle ! Et il y pensait déjà.

Pour l'intelligence de ce qu'allait tenter Jacques Collin, il est nécessaire de faire observer ici que les assassins, les voleurs, que tous ceux qui peuplent les bagnes ne sont pas aussi redoutables qu'on le croit. A quelques exceptions très rares, ces gens-là sont tous lâches, sans doute à cause de la peur perpétuelle qui leur comprime le cœur. Leurs facultés étant incessamment tendues à voler, et l'exécution d'un coup exigeant l'emploi de toutes les forces de la vie, une agilité d'esprit égale à l'aptitude du corps, une attention qui abuse de leur moral, ils deviennent stupides, hors de ces violents exercices de leur volonté, par la même raison qu'une cantatrice ou qu'un danseur tombent épuisés après un pas fatigant ou après l'un de ces formidables duos comme en infligent au public les compositeurs modernes. Les malfaiteurs sont en effet si dénués de raison, ou tellement oppressés par la crainte, qu'ils deviennent absolument enfants. Crédules au dernier point, la plus simple ruse les prend dans sa glu. Après la réussite d'une affaire, ils sont dans un tel état de prostration, que livrés

immédiatement à des débauches nécessaires, ils s'enivrent de vin, de liqueurs, et se jettent dans les bras de leurs femmes avec rage, pour retrouver du calme en perdant toutes leurs forces, et cherchent l'oubli de leur crime dans l'oubli de leur raison. En cette situation, ils sont à la merci de la police. Une fois arrêtés ils sont aveugles, ils perdent la tête, et ils ont tant besoin d'espérance qu'ils croient à tout ; aussi n'est-il pas d'absurdité qu'on ne leur fasse admettre. Un exemple expliquera jusqu'où va la bêtise du criminel *enflacqué*. Bibi-Lupin avait récemment obtenu les aveux d'un assassin âgé de dix-neuf ans, en lui persuadant qu'on n'exécutait jamais les mineurs. Quand on transféra ce garçon à la Conciergerie pour subir son jugement, après le rejet du pourvoi, ce terrible agent était venu le voir.

— Es-tu sûr de ne pas avoir vingt ans ?... lui demanda-t-il.

— Oui, je n'ai que dix-neuf ans et demi, dit l'assassin parfaitement calme.

— Eh bien ! répondit Bibi-Lupin, tu peux être tranquille, tu n'auras jamais vingt ans...

— Et pourquoi ?...

— Eh ! mais, tu seras fauché dans trois jours, répliqua le Chef de la Sûreté.

L'assassin, qui croyait toujours, même après son jugement, qu'on n'exécutait pas les mineurs, s'affaissa comme une omelette soufflée.

Ces hommes, si cruels par la nécessité de supprimer des témoignages, car ils n'assassinent que pour se défaire de preuves (c'est une des raisons alléguées par ceux qui demandent la suppression de la peine de mort) ; ces colosses d'adresse, d'habileté, chez qui l'action de la main, la rapidité du coup-d'œil, les sens sont exercés comme chez les Sauvages, ne deviennent des héros de malfaisance que sur le théâtre de leurs exploits. Non-seulement, le crime commis, leurs embarras commencent, car ils sont aussi hébétés par la nécessité de cacher les produits de leur vol qu'ils étaient oppressés par la misère ; mais encore ils sont affaiblis comme la femme qui vient d'accoucher. Énergiques à effrayer dans leurs conceptions, ils sont comme des enfants après la réussite. C'est, en un mot, le naturel des bêtes sauvages, faciles à tuer quand elles sont repues. En prison, ces hommes singuliers sont hommes par la dissimulation et par leur discrétion, qui ne cède qu'au der-

nier moment, alors qu'on les a brisés, roués, par la durée de la détention.

On peut alors comprendre comment les trois forçats, au lieu de perdre leur chef, voulurent le servir ; ils l'admirèrent en le soupçonnant d'être le maître des sept cent cinquante mille francs volés, en le voyant calme sous les verroux de la Conciergerie, et le croyant capable de les prendre sous sa protection.

Lorsque[1] monsieur Gault eut quitté le faux Espagnol, il revint par le parloir à son greffe, et alla trouver Bibi-Lupin, qui, depuis vingt minutes que Jacques Collin était descendu de sa cellule, observait tout, tapi contre une des fenêtres donnant sur le préau, par un judas.

— Aucun d'eux ne l'a reconnu, dit monsieur Gault, et Napolitas, qui les surveille tous, n'a rien entendu. Le pauvre prêtre, dans son accablement, cette nuit, n'a pas dit un mot qui puisse faire croire que sa soutane cache Jacques Collin.

— Ça prouve qu'il connaît bien les prisons, répondit le chef de la police de sûreté.

Napolitas, secrétaire de Bibi-Lupin, inconnu de tous les gens en ce moment détenus à la Conciergerie, y jouait le rôle du fils de famille accusé de faux.

— Enfin, il demande à confesser le condamné à mort ! reprit le directeur.

— Voici notre dernière ressource ! s'écria Bibi-Lupin, je n'y pensais pas. Théodore Calvi, ce Corse, est le camarade de chaîne de Jacques Collin ; Jacques Collin lui faisait au *pré*, m'a-t-on dit, de bien belles *patarasses*...

Les forçats se fabriquent des espèces de tampons qu'ils glissent entre leur anneau de fer et leur chair, afin d'amortir la pesanteur de la *manicle* sur leurs chevilles et leur cou-de-pied. Ces tampons, composés d'étoupe et de linge, s'appellent, au bagne, des *patarasses*.

— Qui veille le condamné ? demanda Bibi-Lupin à monsieur Gault.

— C'est Cœur-la-Virole !

— Bien, je vais me *peausser* en gendarme, j'y serai ; je les entendrai, je réponds de tout.

— Ne craignez-vous pas, si c'est Jacques Collin, d'être reconnu, et qu'il ne vous étrangle ? demanda le directeur de la Conciergerie à Bibi-Lupin.

— En gendarme, j'aurai mon sabre, répondit le chef ; d'ailleurs si c'est Jacques Collin, il ne fera jamais rien pour se faire *gerber à la passe;* et, si c'est un prêtre, je suis en sûreté.

— Il n'y a pas de temps à perdre, dit alors monsieur Gault ; il est huit heures et demie, le père Sauteloup vient de lire le rejet du pourvoi, monsieur Sanson attend dans la salle l'ordre du parquet.

— Oui, c'est pour aujourd'hui, les *hussards de la veuve* (autre nom, nom terrible de la mécanique !) sont commandés, répondit Bibi-Lupin. Je comprends cependant que le procureur-général hésite, ce garçon s'est toujours dit innocent, et il n'y a pas eu, selon moi, de preuves convaincantes contre lui.

— C'est un vrai Corse, reprit monsieur Gault, il n'a pas dit un mot, et il a résisté à tout.

Le dernier mot du directeur de la Conciergerie au chef de la police de sûreté contenait la sombre histoire des condamnés à mort. Un homme que la justice a retranché du nombre des vivants appartient au Parquet. Le Parquet est souverain ; il ne dépend de personne, il ne relève que de sa conscience. La prison appartient au Parquet, il en est le maître absolu. La poésie s'est emparée de ce sujet social, éminemment propre à frapper les imaginations, le *Condamné à mort !*[1] La poésie a été sublime, la prose n'a d'autre ressource que le réel, mais le réel est assez terrible comme il est pour pouvoir lutter avec le lyrisme. La vie du condamné à mort qui n'a pas avoué ses crimes ou ses complices est livrée à d'affreuses tortures. Il ne s'agit ici ni de brodequins qui brisent les pieds, ni d'eau ingurgitée dans l'estomac, ni de la distension des membres au moyen d'affreuses machines ; mais d'une torture sournoise et pour ainsi dire négative. Le parquet livre le condamné tout à lui-même, il le laisse dans le silence et dans les ténèbres, avec un compagnon (un mouton) dont il doit se défier.

L'aimable philanthropie moderne croit avoir deviné l'atroce supplice de l'isolement, elle se trompe. Depuis l'abolition de la torture, le Parquet, dans le désir bien naturel de rassurer les consciences déjà bien délicates des jurés, avait deviné les ressources terribles que la solitude donne à la justice contre le remords. La solitude, c'est le vide ; et la nature morale en a tout autant d'horreur que la nature physique. La solitude n'est habitable que pour l'homme de génie qui la remplit de ses idées, filles du monde spirituel, ou

pour le contemplateur des œuvres divines qui la trouve illuminée par le jour du ciel, animée par le souffle et par la voix de Dieu. Hormis ces deux hommes, si voisins du paradis, la solitude est à la torture ce que le moral est au physique. Entre la solitude et la torture il y a toute la différence de la maladie nerveuse à la maladie chirurgicale. C'est la souffrance multipliée par l'infini. Le corps touche à l'infini par le système nerveux, comme l'esprit y pénètre par la pensée. Aussi, dans les annales du Parquet de Paris, compte-t-on les criminels qui n'avouent pas.

Cette sinistre situation, qui prend des proportions énormes dans certains cas, en politique par exemple, lorsqu'il s'agit d'une dynastie ou de l'État, aura son histoire à sa place dans la COMÉDIE HUMAINE. Mais, ici la description de la boîte en pierre, où, sous la Restauration, le Parquet de Paris gardait le condamné à mort, peut suffire à faire entrevoir l'horreur des derniers jours d'un suppliciable.

Avant la révolution de Juillet, il existait à la Conciergerie, et il y existe encore aujourd'hui d'ailleurs, la *chambre du condamné à mort*. Cette chambre, adossée au greffe, en est séparée par un gros mur tout en pierre de taille, et elle est flanquée à l'opposite par le gros mur de sept ou huit pieds d'épaisseur qui soutient une portion de l'immense salle des Pas-Perdus. On y entre par la première porte qui se trouve dans le long corridor sombre où le regard plonge quand on est au milieu de la grande salle voûtée du guichet. Cette chambre sinistre tire son jour d'un soupirail, armé d'une grille formidable, et qu'on aperçoit à peine en entrant à la Conciergerie, car il est pratiqué dans le petit espace qui reste entre la fenêtre du greffe, à côté de la grille du guichet, et le logement du greffier de la Conciergerie, que l'architecte a plaqué comme une armoire au fond de la cour d'entrée. Cette situation explique comment cette pièce, encadrée par quatre épaisses murailles, a été destinée, lors du remaniement de la Conciergerie, à ce sinistre et funèbre usage. Toute évasion y est impossible. Le corridor, qui mène aux secrets et au quartier des femmes, débouche en face du poêle, où gendarmes et surveillants sont toujours groupés. Le soupirail, seule issue extérieure, située à neuf pieds au-dessus des dalles, donne sur la première cour gardée par les gendarmes en faction à la porte extérieure de la Conciergerie. Aucune puissance humaine ne peut attaquer les gros murs. D'ail-

leurs, un criminel condamné à mort est aussitôt revêtu de la camisole, vêtement qui supprime, comme on le sait, l'action des mains ; puis il est enchaîné par un pied à son lit de camp ; enfin il a pour le servir et le garder un mouton. Le sol de cette chambre est dallé de pierres épaisses, et le jour est si faible qu'on y voit à peine.

Il est impossible de ne pas se sentir gelé jusqu'aux os en entrant là, même aujourd'hui, quoique depuis seize ans cette chambre soit sans destination, par suite des changements introduits à Paris dans l'exécution des arrêts de la justice. Voyez-y le criminel en compagnie de ses remords, dans le silence et les ténèbres, deux sources d'horreur, et demandez-vous si ce n'est pas à devenir fou ? Quelles organisations que celles dont la trempe résiste à ce régime auquel la camisole ajoute l'immobilité, l'inaction.

Théodore Calvi, ce Corse alors âgé de vingt-sept ans, enveloppé dans les voiles d'une discrétion absolue, résistait cependant depuis deux mois à l'action de ce cachot et au bavardage captieux du mouton !... Voici le singulier procès criminel où le Corse avait gagné sa condamnation à mort. Quoiqu'elle soit excessivement curieuse, cette analyse sera très-rapide.

Il est impossible de faire une longue digression au dénoûment d'une scène déjà si étendue et qui n'offre pas d'autre intérêt que celui dont est entouré Jacques Collin, espèce de colonne vertébrale qui, par son horrible influence, relie pour ainsi dire LE PÈRE GORIOT à ILLUSIONS PERDUES, et ILLUSIONS PERDUES à cette ÉTUDE. L'imagination du lecteur développera d'ailleurs ce thème obscur qui causait en ce moment bien des inquiétudes aux jurés de la session où Théodore Calvi avait comparu. Aussi, depuis huit jours que le pourvoi du criminel était rejeté par la cour de Cassation, monsieur de Grandville s'occupait-il de cette affaire et suspendait-il l'ordre d'exécution de jour en jour ; tant il tenait à rassurer les jurés en publiant que le condamné, sur le seuil de la mort, avait avoué son crime.

Une[1] pauvre veuve de Nanterre, dont la maison était isolée dans cette commune, située, comme on sait, au milieu de la plaine infertile qui s'étale entre le Mont-Valérien, Saint-Germain, les collines de Sartrouville et d'Argenteuil, avait été assassinée et volée quelques jours après avoir reçu sa part d'un héritage inespéré. Cette part se montait à trois mille francs, à une douzaine de cou-

verts, une chaîne, une montre en or et du linge. Au lieu de placer les trois mille francs à Paris, comme le lui conseillait le notaire du marchand de vin décédé de qui elle héritait, la vieille femme avait voulu tout garder. D'abord elle ne s'était jamais vu tant d'argent à elle, puis elle se défiait de tout le monde en toute espèce d'affaires, comme la plupart des gens du peuple ou de la campagne. Après de mûres causeries avec un marchand de vin de Nanterre, son parent et parent du marchand de vin décédé, cette veuve s'était résolue à mettre la somme en viager, à vendre sa maison de Nanterre et à aller vivre en bourgeoise à Saint-Germain.

La maison où elle demeurait, accompagnée d'un assez grand jardin enclos de mauvaises palissades, était l'ignoble maison que se bâtissent les petits cultivateurs des environs de Paris. Le plâtre et les moëllons extrêmement abondants à Nanterre, dont le territoire est couvert de carrières exploitées à ciel ouvert, avaient été comme on le voit communément autour de Paris, employés à la hâte et sans aucune idée architecturale. C'est presque toujours la hutte du Sauvage civilisé. Cette maison consistait en un rez-de-chaussée et un premier étage au-dessus duquel s'étendaient des mansardes.

Le carrier, mari de cette femme et constructeur de ce logis, avait mis des barres de fer très-solides à toutes les fenêtres. La porte d'entrée était d'une solidité remarquable. Le défunt se savait là, seul, en rase campagne, et quelle campagne ! Sa clientèle se composait des principaux maîtres maçons de Paris, il avait donc rapporté les plus importants matériaux de sa maison, bâtie à cinq cents pas de sa carrière, sur ses voitures qui revenaient à vide. Il choisissait dans les démolitions de Paris les choses à sa convenance et à très-bas prix. Ainsi, les fenêtres, les grilles, les portes, les volets, la menuiserie, tout était provenu de déprédations autorisées, de cadeaux à lui faits par ses pratiques, de bons cadeaux bien choisis. De deux châssis à prendre, il emportait le meilleur. La maison, précédée d'une cour assez vaste, où se trouvaient les écuries, était fermée de murs sur le chemin. Une forte grille servait de porte. D'ailleurs, des chiens de garde habitaient l'écurie, et un petit chien passait la nuit dans la maison. Derrière la maison, il existait un jardin d'un hectare environ.

Devenue veuve et sans enfants, la femme du carrier demeurait dans cette maison avec une seule servante. Le prix de la carrière

vendue avait soldé les dettes du carrier, mort deux ans auparavant. Le seul avoir de la veuve fut cette maison déserte, où elle nourrissait des poules et des vaches en en vendant les œufs et le lait à Nanterre. N'ayant plus de garçons d'écurie, de charretier, ni d'ouvriers carriers que le défunt faisait travailler à tout, elle ne cultivait plus le jardin, elle y coupait le peu d'herbes et de légumes que la nature de ce sol caillouteux y laisse venir.

Le prix de la maison et l'argent de la succession pouvant produire sept à huit mille francs, cette femme se voyait très-heureuse à Saint-Germain avec sept ou huit cents francs de rentes viagères qu'elle croyait pouvoir tirer de ses huit mille francs. Elle avait eu déjà plusieurs conférences avec le notaire de Saint-Germain, car elle se refusait à donner son argent en viager au marchand de vin de Nanterre qui le lui demandait. Dans ces circonstances, un jour, on ne vit plus reparaître la veuve Pigeau ni sa servante. La grille de la cour, la porte d'entrée de la maison, les volets, tout était clos. Après trois jours, la justice, informée de cet état de choses, fit une descente. Monsieur Popinot, juge d'instruction accompagné du procureur du roi, vint de Paris, et voici ce qui fut constaté.

Ni la grille de la cour, ni la porte d'entrée de la maison ne portaient de traces d'effraction. La clé se trouvait dans la serrure de la porte d'entrée, à l'intérieur. Pas un barreau de fer n'avait été forcé. Les serrures, les volets, toutes les fermetures étaient intactes. Les murailles ne présentaient aucune trace qui pût dévoiler le passage des malfaiteurs. Les cheminées en poterie n'offrant pas d'issue praticable, n'avaient pu permettre de s'introduire par cette voie. Les faîteaux, sains et entiers n'accusaient d'ailleurs aucune violence.

En pénétrant dans les chambres au premier étage, les magistrats, les gendarmes et Bibi-Lupin trouvèrent la veuve Pigeau étranglée dans son lit et la servante étranglée dans le sien, au moyen de leurs foulards de nuit. Les trois mille francs avaient été pris, ainsi que les couverts et les bijoux. Les deux corps étaient en putréfaction, ainsi que ceux du petit chien et d'un gros chien de basse-cour.

Les palissades d'enceinte du jardin furent examinées, rien n'y était brisé. Dans le jardin, les allées n'offraient aucun vestige de passage. Il parut probable au juge d'instruction que l'assassin

avait marché sur l'herbe pour ne pas laisser l'empreinte de ses pas, s'il s'était introduit par là, mais comment avait-il pu pénétrer dans la maison ? Du côté du jardin, la porte avait une imposte garnie de trois barreaux de fer intacts. De ce côté, la clé se trouvait également dans la serrure, comme à la porte d'entrée du côté de la cour.

Une fois ces impossibilités parfaitement constatées par M. Popinot, par Bibi-Lupin qui resta pendant une journée à tout observer, par le procureur du roi lui-même et par le brigadier du poste de Nanterre, cet assassinat devint un affreux problème où la politique et la justice devaient avoir le dessous.

Ce drame, publié par la *Gazette des Tribunaux*, avait eu lieu dans l'hiver de 1828 à 1829. Dieu sait quel intérêt de curiosité cette étrange aventure souleva dans Paris ; mais Paris qui, tous les matins a de nouveaux drames à dévorer, oublie tout. La police, elle, n'oublie rien. Trois mois après ces perquisitions infructueuses, une fille publique, remarquée pour ses dépenses par des agents de Bibi-Lupin, et surveillée à cause de ses accointances avec quelques voleurs, voulut faire engager, par une de ses amies, douze couverts, une montre et une chaîne d'or. L'amie refusa. Le fait parvint aux oreilles de Bibi-Lupin, qui se souvint des douze couverts, de la montre et de la chaîne d'or, volés à Nanterre. Aussitôt les commissionnaires au mont-de-Piété, tous les recéleurs de Paris furent avertis, et Bibi-Lupin soumit Manon-la-Blonde à un espionnage formidable.

On apprit bientôt que Manon-la-Blonde était amoureuse folle d'un jeune homme qu'on ne voyait guère, car il passait pour être sourd à toutes les preuves d'amour de la blonde Manon. Mystère sur mystère. Ce jeune homme, soumis à l'attention des espions fut bientôt vu, puis reconnu pour être un forçat évadé, le fameux héros des vendettes[1] corses, le beau Théodore Calvi, dit Madeleine.

On lâcha sur Théodore un de ces recéleurs à double face, qui servent à la fois les voleurs et la police, et il promit à Théodore d'acheter les couverts, la montre et la chaîne d'or. Au moment où le ferrailleur de la cour Saint-Guillaume comptait l'argent à Théodore, déguisé en femme, à dix heures et demie du soir, la police fit une descente, arrêta Théodore et saisit les objets.

L'instruction commença sur-le-champ. Avec de si faibles élé-

ments, il était impossible, en style de parquet, d'en tirer une condamnation à mort. Jamais Calvi ne se démentit. Il ne se coupa jamais : il dit qu'une femme de la campagne lui avait vendu ces objets à Argenteuil, et, qu'après les lui avoir achetés, le bruit de l'assassinat commis à Nanterre l'avait éclairé sur le danger de posséder ces couverts, cette montre et ces bijoux, qui, d'ailleurs, ayant été désignés dans l'inventaire fait après le décès du marchand de vin de Paris, oncle de la veuve Pigeau, se trouvaient être les objets volés. Enfin, forcé par la misère de vendre ces objets, disait-il, il avait voulu s'en défaire en employant une personne non compromise.

On ne put rien obtenir de plus du forçat libéré, qui sut, par son silence et par sa fermeté, faire croire à la justice que le marchand de vin de Nanterre avait commis le crime, et que la femme de qui il tenait les choses compromettantes était l'épouse de ce marchand. Le malheureux parent de la veuve Pigeau et sa femme furent arrêtés ; mais, après huit jours de détention et une enquête scrupuleuse, il fut établi que, ni le mari ni la femme, n'avaient quitté leur établissement à l'époque du crime. D'ailleurs, Calvi ne reconnut pas, dans l'épouse du marchand de vin, la femme qui, selon lui, lui aurait vendu l'argenterie et les bijoux.

Comme la concubine de Calvi, impliquée dans le procès, fut convaincue d'avoir dépensé mille francs environ, depuis l'époque du crime jusqu'au moment où Calvi voulut engager l'argenterie et les bijoux, de telles preuves parurent suffisantes pour faire envoyer aux assises le forçat et sa concubine. Cet assassinat étant le dix-huitième commis par Théodore, il fut condamné à mort, car il parut être l'auteur de ce crime si habilement commis. S'il ne reconnut pas la marchande de vin de Nanterre, il fut reconnu par la femme et par le mari. L'instruction avait établi, par de nombreux témoignages, le séjour de Théodore à Nanterre pendant environ un mois ; il y avait servi les maçons, la figure enfarinée de plâtre et mal vêtu. A Nanterre, chacun donnait dix-huit ans à ce garçon, qui devait avoir *nourri ce poupon* (complotté, préparé ce crime) pendant un mois.

Le parquet croyait à des complices. On mesura la largeur des tuyaux pour l'adapter au corps de Manon-la-Blonde, afin de voir si elle avait pu s'introduire par les cheminées ; mais un enfant de six ans n'aurait pu passer par les tuyaux en poterie, par lesquels

l'architecte moderne remplace aujourd'hui les vastes cheminées d'autrefois. Sans ce singulier et irritant mystère, Théodore eût été exécuté depuis une semaine. L'aumônier des prisons avait, comme on l'a vu, totalement échoué.

Cette affaire et le nom de Calvi dut échapper à l'attention de Jacques Collin, alors préoccupé de son duel avec Contenson, Corentin et Peyrade. Trompe-la-Mort essayait, d'ailleurs, d'oublier le plus possible *les amis*, et tout ce qui regardait le Palais-de-Justice. Il tremblait d'une rencontre qui l'aurait mis face à face avec un *fanandel* par qui le *Dab* se serait vu demander des comptes impossibles à rendre.

Le[1] directeur de la Conciergerie alla sur-le-champ au parquet du procureur-général, et y trouva le premier avocat-général causant avec monsieur de Grandville, et tenant l'ordre d'exécution à la main. Monsieur de Grandville, qui venait de passer toute la nuit à l'hôtel de Sérizy, quoiqu'accablé de fatigue et de douleurs, car les médecins n'osaient encore affirmer que la comtesse conserverait sa raison, était obligé, par cette exécution importante, de donner quelques heures à son Parquet. Après avoir causé un instant avec le directeur, monsieur de Grandville reprit l'ordre d'exécution à son avocat-général et le remit à Gault.

— Que l'exécution ait lieu, dit-il, à moins de circonstances extraordinaires que vous jugerez ; je me fie à votre prudence. On peut retarder le dressage de l'échafaud jusqu'à dix heures et demie, il vous reste donc une heure. Dans une pareille matinée, les heures valent des siècles, et il tient bien des événements dans un siècle ! Ne laissez pas croire à un sursis. Qu'on fasse la toilette, s'il le faut, et, s'il n'y a pas de révélation, remettez l'ordre à Sanson à neuf heures et demie. Qu'il attende !

Au moment où le directeur de la prison quittait le cabinet du procureur-général, il rencontra sous la voûte du passage qui débouche dans la galerie, monsieur Camusot qui s'y rendait. Il eut donc une rapide conversation avec le juge ; et, après l'avoir instruit de ce qui se passait à la Conciergerie, relativement à Jacques Collin, il y descendit pour opérer cette confrontation de Trompe-la-Mort et de Madeleine ; mais il ne permit au soi-disant ecclésiastique de communiquer avec le condamné à mort qu'au moment où Bibi-Lupin, admirablement déguisé en gendarme, eut remplacé le mouton qui surveillait le jeune Corse.

On ne peut pas se figurer le profond étonnement des trois forçats en voyant un surveillant venir chercher Jacques Collin, pour le mener dans la chambre du condamné à mort. Ils se rapprochèrent de la chaise où Jacques Collin était assis, par un bond simultané.

— C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas, monsieur Julien ? dit Fil-de-Soie au surveillant.

— Mais, oui, Charlot est là, répondit le surveillant avec une parfaite indifférence.

Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. Ce sobriquet date de la révolution de 1789[1]. Ce nom produisit une profonde sensation. Tous les prisonniers se regardèrent entr'eux.

— C'est fini ! répondit le surveillant, l'ordre d'exécution est arrivé à monsieur Gault, et l'arrêt vient d'être lu.

— Ainsi, reprit La Pouraille, la belle Madeleine a reçu tous les sacrements ?... Il avala une dernière bouffée d'air.

— Pauvre petit Théodore... s'écria le Biffon, il est bien gentil. C'est dommage d'éternuer dans le son[2] à son âge...

Le surveillant se dirigeait vers le guichet, en se croyant suivi de Jacques Collin ; mais l'Espagnol allait lentement, et, quand il se vit à dix pas de Julien, il parut faiblir et demanda par un geste le bras de La Pouraille.

— C'est un assassin ! dit Napolitas au prêtre en montrant La Pouraille et offrant son bras.

— Non, pour moi c'est un malheureux !... répondit Trompe-la-Mort avec la présence d'esprit et l'onction de l'archevêque de Cambrai.

Et il se sépara de Napolitas, qui du premier coup-d'œil lui avait paru très-suspect.

— Il est sur la première marche de l'Abbaye de Monte-à-Regret ; mais j'en suis le prieur ! Je vais vous montrer comment je sais *m'entifler* avec *la Cigogne* (rouer le procureur-général). Je veux *cromper* cette *sorbonne*[3] de ses pattes...

— A cause de *sa montante*[4] ! dit Fil-de-Soie en souriant.

— Je veux donner cette âme au ciel ! répondit avec componction Jacques Collin en se voyant entouré par quelques prisonniers.

Et il rejoignit le surveillant au guichet.

— Il est venu pour sauver Madeleine, dit Fil-de-Soie, nous avons bien deviné la chose. Quel dab !...

— Mais comment ?... les hussards de la guillotine, sont là, il ne le verra seulement pas, reprit le Biffon.

— Il a *le boulanger* pour lui ! s'écria La Pouraille. Lui, *poisser nos philippes* !..... il aime trop *les amis !* il a trop besoin de nous ! On voulait nous *mettre à la manque pour lui* (nous le faire livrer), nous ne sommes pas des *gnioles !* S'il *crompe* sa Madeleine, il aura *ma balle !* (mon secret).

Ce dernier mot eut pour effet d'augmenter le dévoûment des trois forçats pour leur Dieu ; car en ce moment leur fameux *Dab* devint toute leur espérance.

Jacques Collin, malgré le danger de Madeleine, ne faillit pas à son rôle. Cet homme qui connaissait la Conciergerie aussi bien que les trois bagnes, se trompa si naturellement, que le surveillant fut obligé de lui dire à tout moment : — « Par ici, — par là ! » jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au greffe. Là, Jacques Collin vit, du premier regard, accoudé sur le poêle, un homme grand et gros, dont le visage rouge et long ne manquait pas d'une certaine distinction, et il reconnut Sanson.

— Monsieur est l'aumônier, dit-il en allant à lui d'un air plein de bonhomie.

Cette erreur fut si terrible qu'elle glaça les spectateurs.

— Non, monsieur, répondit Sanson, j'ai d'autres fonctions.

Sanson, le père du dernier exécuteur de ce nom, car il a été destitué récemment, était le fils de celui qui exécuta Louis XVI.

Après quatre cents ans d'exercice de cette charge, l'héritier de tant de tortionnaires avait tenté de répudier ce fardeau héréditaire. Les Sanson, bourreaux à Rouen pendant deux siècles, avant d'être revêtus de la première charge du royaume, exécutaient de père en fils les arrêts de la justice depuis le treizième siècle. Il est peu de familles qui puissent offrir l'exemple d'un office ou d'une noblesse conservée de père en fils pendant six siècles. Au moment où ce jeune homme, devenu capitaine de cavalerie, se voyait sur le point de faire une belle carrière dans les armes, son père exigea qu'il vînt l'assister pour l'exécution du roi. Puis il fit de son fils son second, lorsqu'en 1793 il y eut deux échafauds en permanence : l'un à la barrière du trône, l'autre à la place de Grève. Alors âgé d'environ soixante ans, ce terrible fonctionnaire se faisait remar-

quer par une excellente tenue, par des manières douces et posées, par un grand mépris pour Bibi-Lupin et ses acolytes, les pourvoyeurs de la machine. Le seul indice qui, chez cet homme, trahissait le sang des vieux tortionnaires du Moyen-Age, était une largeur et une épaisseur formidables dans les mains. Assez instruit d'ailleurs, tenant fort à sa qualité de citoyen et d'électeur, passionné, dit-on, pour le jardinage, ce grand et gros homme, parlant bas, d'un maintien calme très-silencieux, au front large et chauve, ressemblait beaucoup plus à un membre de l'aristocratie anglaise qu'à un exécuteur des hautes-œuvres. Aussi, un chanoine espagnol devait-il commettre l'erreur que commettait volontairement Jacques Collin.

— Ce n'est pas un forçat, dit le chef des surveillants au directeur.

— Je commence à le croire, se dit monsieur Gault en faisant un mouvement de tête à son subordonné.

Jacques[1] Collin fut introduit dans l'espèce de cave où le jeune Théodore, en camisole de force, était assis au bord de l'affreux lit de camp de cette chambre. Trompe-la-Mort, momentanément éclairé par le jour du corridor, reconnut sur-le-champ Bibi-Lupin dans le gendarme qui se tenait debout, appuyé sur son sabre.

— *Io sono Gaba-Morto! Parla nostro italiano*, dit vivement Jacques Collin. *Vengo ti salvar* (je suis Trompe-la-Mort, parlons italien, je viens te sauver).

Tout ce qu'allait se dire les deux amis devait être inintelligible pour le faux gendarme, et, comme Bibi-Lupin était censé garder le prisonnier, il ne pouvait quitter son poste. Aussi, la rage du chef de la police de sûreté ne saurait-elle se décrire.

Théodore Calvi, jeune homme au teint pâle et olivâtre, à cheveux blonds, aux yeux caves et d'un bleu trouble, très-bien proportionné d'ailleurs, d'une prodigieuse force musculaire cachée sous cette apparence lymphatique que présentent parfois les méridionaux, aurait eu la plus charmante physionomie sans des sourcils arqués, sans un front déprimé, qui lui donnaient quelque chose de sinistre, sans des lèvres rouges d'une cruauté sauvage, et sans un mouvement de muscles qui dénote cette faculté d'irritation particulière aux Corses, et qui les rend si prompts à l'assassinat dans une querelle soudaine.

Saisi d'étonnement par les sons de cette voix, Théodore leva

brusquement la tête et crut à quelqu'hallucination ; mais, comme il était familiarisé par une habitation de deux mois avec la profonde obscurité de cette boîte en pierre de taille, il regarda le faux ecclésiastique et soupira profondément. Il ne reconnut pas Jacques Collin, dont le visage couturé par l'action de l'acide sulfurique ne lui sembla point être celui de son *Dab.*

— C'est bien moi, ton Jacques, je suis en prêtre et je viens te sauver. Ne fais pas la bêtise de me reconnaître, et aie l'air de te confesser.

Ceci fut dit rapidement.

— Ce jeune homme est très-abattu, la mort l'effraie, il va tout avouer, dit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

— Dis-moi quelque chose qui me prouve que tu es *lui*, car tu n'as que *sa* voix.

— Voyez-vous, il me dit, le pauvre malheureux, qu'il est innocent, reprit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

Bibi-Lupin n'osa point parler, de peur d'être reconnu.

— *Sempremi !*[1] répondit Jacques en revenant à Théodore, et lui jetant ce mot de convention dans l'oreille.

— *Sempreti !*[2] dit le jeune homme en donnant la réplique de la passe. C'est bien mon *dab*...

— As-tu fait le coup ?

— Oui.

— Raconte-moi tout, afin que je puisse voir comment je ferai pour te sauver ; il est temps, Charlot est là.

Aussitôt le Corse se mit à genoux et parut vouloir se confesser. Bibi-Lupin ne savait que faire, car cette conversation fut si rapide qu'elle prit à peine le temps pendant lequel elle se lit. Théodore raconta promptement les circonstances connues de son crime et que Jacques Collin ignorait.

— Les jurés m'ont condamné sans preuves, dit-il en terminant.

— Enfant, tu discutes quand on va te couper les cheveux !...

— Mais, je puis bien avoir été seulement chargé de mettre en plan les bijoux. Et voilà comme on juge, et à Paris encore !...

— Mais comment s'est fait le coup, demanda Trompe-la-Mort.

— Ah ! voilà ! Depuis que je ne t'ai vu, j'ai fait la connaissance d'une petite fille corse, que j'ai rencontrée en arrivant à *Pantin* (Paris).

— Les hommes assez bêtes pour aimer une femme, s'écria

Jacques Collin, périssent toujours par là !... C'est des tigres en liberté, des tigres qui babillent et qui se regardent dans des miroirs... Tu n'as pas été sage !...

— Mais...

— Voyons, à quoi t'a-t-elle servi cette sacrée largue ?

— Cet amour de femme, grande comme un fagot, mince comme une aiguille, adroite comme un singe, a passé par le haut du four et m'a ouvert la porte de la maison. Les chiens, bourrés de boulettes, étaient morts. J'ai refroidi les deux femmes. Une fois l'argent pris, la Ginetta a refermé la porte et est sortie par le haut du four.

— Une si belle invention vaut la vie, dit Jacques Collin en admirant la façon du crime, comme un ciseleur admire le modèle d'une figurine.

— J'ai commis la sottise de déployer tout ce talent-là pour mille écus !...

— Non, pour une femme ! reprit Jacques Collin. Quand je te disais qu'elles nous ôtent notre intelligence !...

Jacques Collin jeta sur Théodore un regard flamboyant de mépris.

— Tu n'étais plus là ! répondit le Corse, j'étais abandonné.

— Et, l'aimes-tu, cette petite ? demanda Jacques Collin sensible au reproche que contenait cette réponse.

— Ah ! si je veux vivre, c'est maintenant pour toi plus que pour elle.

— Reste tranquille ! Je ne me nomme pas pour rien Trompe-la-Mort ! Je me charge de toi !

— Quoi ! la vie !... s'écria le jeune Corse en levant ses bras emmaillottés vers la voûte humide de ce cachot.

— Ma petite Madeleine, apprête-toi à retourner au *pré à vioque*[1], reprit Jacques Collin. Tu dois t'y attendre, on ne va pas te couronner de roses, comme le bœuf gras !... S'ils nous ont déjà *ferrés* pour Rochefort, c'est qu'ils essaient à se débarrasser de nous ! Mais je te ferai diriger sur Toulon, tu t'évaderas, et tu reviendras à Pantin, où je t'arrangerai quelque petite existence bien gentille...

Un soupir, comme il en avait peu retenti sous cette voûte inflexible, un soupir exhalé par le bonheur de la délivrance, choqua la pierre, qui renvoya cette note, sans égale en musique, dans l'oreille de Bibi-Lupin stupéfait.

— C'est l'effet de l'absolution que je viens de lui promettre à cause de ses révélations, dit Jacques Collin au chef de la police de sûreté. Ces Corses, voyez-vous, monsieur le gendarme, sont pleins de foi ! Mais il est innocent comme l'Enfant-Jésus, et je vais essayer de le sauver...

— Dieu soit avec vous ! monsieur l'abbé !..... dit en français Théodore.

Trompe-la-Mort, plus Carlos Herrera, plus chanoine que jamais, sortit de la chambre du condamné, se précipita dans le corridor, et joua l'horreur en se présentant à monsieur Gault.

— Monsieur le directeur, ce jeune homme est innocent, il m'a révélé le coupable !... Il allait mourir pour un faux point d'honneur.... C'est un Corse ! Allez demander pour moi, dit-il, cinq minutes d'audience à monsieur le procureur-général. Monsieur de Grandville ne refusera pas d'écouter immédiatement un prêtre espagnol qui souffre tant des erreurs de la justice française !

— J'y vais ! répondit monsieur Gault au grand étonnement de tous les spectateurs de cette scène extraordinaire.

— Mais, reprit Jacques Collin, faites-moi reconduire dans cette cour en attendant, car j'y achèverai la conversion d'un criminel que j'ai déjà frappé dans le cœur... Ils ont un cœur, ces gens-là !

Cette allocution produisit un mouvement parmi toutes les personnes qui se trouvaient là. Les gendarmes, le greffier des écrous, Sanson, les surveillants, l'aide de l'exécuteur, qui attendaient l'ordre d'aller faire dresser la mécanique, en style de prison ; tout ce monde, sur qui les émotions glissent, fut agité par une curiosité très-concevable.

En[1] ce moment, on entendit le fracas d'un équipage à chevaux fins qui arrêtait à la grille de la Conciergerie, sur le quai, d'une manière significative. La portière fut ouverte, le marche-pied fut déplié si vivement que toutes les personnes crurent à l'arrivée d'un grand personnage. Bientôt une dame, agitant un papier bleu, se présenta, suivie d'un valet de pied et d'un chasseur, à la grille du guichet. Vêtue tout en noir, et magnifiquement, le chapeau couvert d'un voile, elle essuyait ses larmes avec un mouchoir brodé très-ample. Jacques Collin reconnut aussitôt Asie, ou, pour rendre son véritable nom à cette femme, Jacqueline Collin, sa tante. Cette atroce vieille, digne de son neveu, dont toutes les pensées étaient concentrées sur le prisonnier, et qui le défendait avec

une intelligence, une perspicacité au moins égales en puissance à celles de la justice, avait une permission, donnée la veille au nom de la femme de chambre de la duchesse de Maufrigneuse, sur la recommandation de monsieur de Sérizy, de communiquer avec Lucien et l'abbé Carlos Herrera, dès qu'ils ne seraient plus au secret, et sur laquelle le chef de division, chargé des prisons, avait écrit un mot. Le papier, par sa couleur, impliquait déjà de puissantes recommandations ; car ces permissions, comme les billets de faveur au spectacle, diffèrent de forme et d'aspect.

Aussi le porte-clés ouvrit-il le guichet, surtout en apercevant ce chasseur emplumé dont le costume vert et or, brillant comme celui d'un général russe, annonçait une visiteuse aristocratique et un blason quasi royal.

— Ah ! mon cher abbé ! s'écria la fausse grande dame qui versa un torrent de larmes en apercevant l'ecclésiastique, comment a-t-on pu mettre ici, même pour un instant, un si saint homme !

Le directeur prit la permission et lut : *A la recommandation de Son Excellence le comte de Sérizy.*

— Ah ! madame de San-Esteban, madame la marquise, dit Carlos Herrera, quel beau dévoûment !

— Madame, on ne communique pas ainsi, dit le bon vieux Gault.

Et il arrêta lui-même au passage cette tonne de moire noire et de dentelles.

— Mais, à cette distance ! reprit Jacques Collin, et devant vous ?... ajouta-t-il en jetant un regard circulaire à l'assemblée.

La tante, dont la toilette devait étourdir le greffe, le directeur, les surveillants et les gendarmes, puait le musc. Elle portait, outre des dentelles pour mille écus, un cachemire noir de six mille francs. Enfin, le chasseur paradait dans la cour de la Conciergerie avec l'insolence d'un laquais qui se sait indispensable à une princesse exigeante. Il ne parlait pas au valet de pied, qui stationnait à la grille du quai, toujours ouverte pendant le jour.

— Que veux-tu ! Que dois-je faire ? dit madame de San-Esteban dans l'argot convenu entre la tante et le neveu.

Comme on l'a déjà vu dans UN DRAME DANS LES PRISONS[1], cet argot consistait à donner des terminaisons en *ar* ou en *or*, en *al*

ou en *i*, de façon à défigurer les mots, soit français, soit d'argot, en les agrandissant. C'était le chiffre diplomatique appliqué au langage.

— Mets toutes les lettres en lieu sûr, prends les plus compromettantes pour chacune de ces dames, reviens mise en voleuse dans la salle des Pas-Perdus, et attends-y mes ordres.

Asie ou Jacqueline s'agenouilla comme pour recevoir la bénédiction, et le faux abbé bénit sa tante avec une componction évangélique.

— *Addio, marchesa!*[1] dit-il à haute voix. — Et, ajouta-t-il en se servant de leur langage de convention, retrouve Europe et Paccard avec les sept cent cinquante mille francs qu'ils ont effarouchés, il nous les faut.

— Paccard est là, répondit la pieuse marquise en montrant le chasseur les larmes aux yeux.

Cette promptitude de compréhension arracha non seulement un sourire, mais encore un mouvement de surprise à cet homme, qui ne pouvait être étonné que par sa tante. La fausse marquise se tourna vers les témoins de cette scène en femme habituée à se poser.

— Il est au désespoir de ne pouvoir aller aux obsèques de son enfant, dit-elle en mauvais français, car cette affreuse méprise de la justice a fait connaître le secret de ce saint homme!... Moi, je vais assister à la messe mortuaire. Voici, monsieur, dit-elle à monsieur Gault, en lui donnant une bourse pleine d'or, voici pour soulager les pauvres prisonniers...

— Quel *chique-mar!* lui dit à l'oreille son neveu satisfait.

Jacques Collin suivit le surveillant qui le menait au préau.

Bibi-Lupin, au désespoir, avait fini par se faire voir d'un vrai gendarme, à qui, depuis le départ de Jacques Collin il adressait des hem! hem! significatifs, et qui vint le remplacer dans la chambre du condamné. Mais cet ennemi de Trompe-la-Mort ne put arriver assez à temps pour voir la grande dame, qui disparut dans son brillant équipage, et dont la voix, quoique déguisée, apportait à son oreille des sons rogommeux.

— Trois cents *balles* pour les détenus!... disait le chef des surveillants en montrant à Bibi-Lupin la bourse que monsieur Gault avait remise à son greffier.

— Montrez, monsieur Jacomety, dit Bibi-Lupin.

Le chef de la police secrète prit la bourse, vida l'or dans sa main, l'examina attentivement.

— C'est bien de l'or !... dit-il, et la bourse est armoiriée ! Ah ! le gredin, est-il fort ! est-il complet ! Il nous met tous dedans, et à chaque instant !... On devrait tirer sur lui comme sur un chien !

— Qu'y a-t-il donc ? demanda le greffier en reprenant la bourse.

— Il y a que cette femme doit être *une voleuse !...* s'écria Bibi-Lupin en frappant du pied avec rage sur la dalle extérieure du guichet.

Ces mots produisirent une vive sensation parmi les spectateurs, groupés à une certaine distance de monsieur Sanson, qui restait toujours debout, le dos appuyé contre le gros poêle, au centre de cette vaste salle voûtée, en attendant un ordre pour faire la toilette au criminel et dresser l'échafaud sur la place de Grève.

En[1] se retrouvant au préau, Jacques Collin se dirigea vers ses *amis* du pas que devait avoir un habitué du *pré.*

— Qu'as-tu sur le casaquin[2] ? dit-il à La Pouraille.

— Mon affaire est faite, reprit l'assassin que Jacques Collin avait emmené dans un coin. J'ai besoin maintenant d'un *ami sûr.*

— Et pourquoi ?

La Pouraille, après avoir raconté tous ses crimes à son chef, mais en argot, lui détailla l'assassinat et le vol commis chez les époux Crottat.

— Tu as mon estime, lui dit Jacques Collin. C'est bien travaillé ; mais tu me parais coupable d'une faute...

— Laquelle ?

— Une fois l'affaire faite, tu devais avoir un passe-port russe, te déguiser en prince russe, acheter une belle voiture armoiriée, aller déposer hardiment ton or chez un banquier, demander une lettre de crédit pour Hambourg, prendre la poste, accompagné d'un valet de chambre, d'une femme de chambre et de ta maîtresse habillée en princesse ; puis, à Hambourg, t'embarquer pour le Mexique. Avec deux cent quatre-vingt mille francs en or, un gaillard d'esprit doit faire ce qu'il veut, et aller où il veut ! *sinve*[3] *!*

— Ah ! tu as de ces idées-là, parce que tu es le *Dab !...* Tu ne perds jamais *la sorbonne*, toi ! Mais moi.

— Enfin, un bon conseil dans ta position, c'est du bouillon pour un mort, reprit Jacques Collin en jetant un regard fascinateur à son Fanandel.

— C'est vrai ! dit avec un air de doute La Pouraille. Donne-le-moi toujours, ton bouillon ; s'il ne me nourrit pas, je m'en ferai un bain de pieds...

— Te voilà pris par la Cigogne, avec cinq vols qualifiés, trois assassinats, dont le plus récent concerne deux riches bourgeois. Les jurés n'aiment pas qu'on tue des bourgeois... Tu seras *gerbé à la passe*[1], et tu n'as pas le moindre espoir !...

— Ils m'ont tous dit cela, répondit piteusement La Pouraille.

— Ma tante Jacqueline, avec qui je viens d'avoir un petit bout de conversation en plein greffe, et qui est, tu le sais, *la mère aux Fanandels*, m'a dit que la Cigogne voulait se défaire de toi, tant elle te craignait.

— Mais, dit La Pouraille avec une naïveté qui prouve combien les voleurs sont pénétrés du *droit naturel* de voler, je suis riche à présent, que craignent-ils ?

— Nous n'avons pas le temps de faire de la philosophie, dit Jacques Collin. Revenons à ta situation ?...

— Que veux-tu faire de moi ? demanda La Pouraille en interrompant son *dab*.

— Tu vas voir ! un chien mort vaut encore quelque chose.

— Pour les autres !... dit La Pouraille.

— Je te prends dans mon jeu ! répliqua Jacques Collin.

— C'est déjà quelque chose !... dit l'assassin. Après ?

— Je ne demande pas où est ton argent, mais ce que tu veux en faire ?

La Pouraille espionna l'œil impénétrable du Dab, qui continua froidement.

— As-tu quelque *largue* que tu aimes, un enfant, un fanandel à protéger ? Je serai dehors dans une heure, je pourrai tout pour ceux à qui tu veux du bien.

La Pouraille hésitait encore, il restait au port d'armes de l'indécision. Jacques Collin fit alors avancer un dernier argument.

— Ta part dans notre caisse est de trente mille francs, la laisses-tu aux Fanandels, la donnes-tu à quelqu'un ? Ta part est en sûreté, je puis la remettre ce soir à qui tu veux la léguer.

L'assassin laissa échapper un mouvement de plaisir.

— Je le tiens ! se dit Jacques Collin. — Mais ne flânons pas, réfléchis ?... reprit-il en parlant à l'oreille de La Pouraille. Mon vieux, nous n'avons pas dix minutes à nous... Le procureur-général

va me demander et je vais avoir une conférence avec lui. Je le tiens, cet homme, je puis tordre le cou à la Cigogne ! je suis certain de sauver Madeleine.

— Si tu sauves Madeleine, mon bon Dab, tu peux bien me...

— Ne perdons pas notre salive, dit Jacques Collin d'une voix brève. Fais ton testament !

— Eh bien ! je voudrais donner l'argent à la Gonore, répondit La Pouraille d'un air piteux.

— Tiens !... tu vis avec la veuve de Moïse, ce juif qui était à la tête des rouleurs du midi ? demanda Jacques Collin.

Semblable aux grands généraux, Trompe-la-Mort connaissait admirablement bien le personnel de toutes les troupes.

— C'est elle-même, dit La Pouraille excessivement flatté.

— Jolie femme ! dit Jacques Collin qui s'entendait admirablement à manœuvrer ces machines terribles. La largue est fine ! elle a de grandes connaissances et *beaucoup de probité !* c'est une *voleuse* finie... Ah ! tu t'es retrempé dans la Gonore ! c'est bête de se faire *terrer* quand on tient une pareille *largue*. Imbécile ! il fallait prendre un petit commerce honnête, et vivoter !..... Et que *goupine-t-elle*[1] *?*

— Elle est établie rue Sainte-Barbe, elle gère une maison...

— Ainsi, tu l'institues ton héritière ?... Voilà, mon cher, où nous mènent ces gueuses-là, quand on a la bêtise de les aimer...

— Oui, mais ne lui donne rien qu'après ma culbute !

— C'est sacré, dit Jacques Collin d'un ton sérieux. Rien aux fanandels ?

— Rien, ils m'ont *servi*[2], répondit haineusement La Pouraille.

— Qui t'a vendu ? Veux-tu que je te venge, demanda vivement Jacques Collin en essayant de réveiller le dernier sentiment qui fasse vibrer ces cœurs au moment suprême. Qui sait, mon vieux *Fanandel*, si je ne pourrais pas, tout en te vengeant, faire ta paix avec la Cigogne ?...

Là, l'assassin regarda son Dab d'un air hébété de bonheur.

— Mais, répondit le Dab à cette expression de physionomie parlante, je ne joue en ce moment *la mislocq*[3] que pour Théodore. Après le succès de ce vaudeville, mon vieux, pour un de mes *amis*, car tu es des miens, toi ! je suis capable de bien des choses...

— Si je te vois seulement faire ajourner la cérémonie pour ce pauvre petit Théodore, tiens, je ferai tout ce que tu voudras...

— Mais c'est fait, je suis sûr de *cromper sa sorbonne* des griffes de la Cigogne. Pour se *désenflacquer*, vois-tu, La Pouraille, il faut se donner la main les uns aux autres... On ne peut rien tout seul...

— C'est vrai ! s'écria l'assassin.

La confiance était si bien établie, et sa foi dans le Dab si fanatique, que La Pouraille n'hésita plus.

La[1] Pouraille livra le secret de ses complices, ce secret si bien gardé jusqu'à présent. C'était tout ce que Jacques Collin voulait savoir.

— Voici *la balle!* Dans *le poupon*[2], Ruffard, l'agent de Bibi-Lupin, était en tiers avec moi et Godet...

— Arrachelaine ?... s'écria Jacques Collin en donnant à Ruffard son nom de voleur.

— C'est cela. Les gueux m'ont vendu, parce que je connais leur cachette et qu'ils ne connaissent pas la mienne.

— Tu graisses mes bottes[3] ! mon amour, dit Jacques Collin.

— Quoi !

— Eh ! bien, répondit le Dab, vois ce qu'on gagne à mettre en moi toute sa confiance ?... Maintenant, ta vengeance est un point de la partie que je joue !... Je ne te demande pas de m'indiquer ta cachette, tu me la diras au dernier moment ; mais, dis-moi tout ce qui regarde Ruffard et Godet ?

— Tu es et tu seras toujours notre *dab*, je n'aurai pas de secrets pour toi, répliqua La Pouraille. Mon or est dans la *profonde* (la cave) de la maison à la Gonore.

— Tu ne crains rien de ta largue ?

— Ah ! ouiche ! elle ne sait rien de mon tripotage ! reprit La Pouraille. J'ai soûlé la Gonore, quoique ce soit une femme à ne rien dire la tête dans la lunette. Mais tant d'or !

— Oui, ça fait tourner le lait de la conscience la plus pure !... répliqua Jacques Collin.

— J'ai donc pu travailler sans *luisant*[4] sur moi ! Toute la volaille dormait dans le poulailler. L'or est à trois pieds sous terre, derrière des bouteilles de vin. Et par-dessus j'ai mis une couche de cailloux et de mortier.

— Bon ! fit Jacques Collin. Et les cachettes des autres ?...

— Ruffard a *son fade* chez la Gonore, dans la chambre de la pauvre femme, qu'il tient par là, car elle peut devenir complice de recel et finir ses jours à Saint-Lazare.

— Ah ! le gredin ! comme la *raille* (la police) vous forme un voleur !... dit Jacques.

— Godet a mis *son fade* chez sa sœur, blanchisseuse de fin, une honnête fille qui peut attraper cinq ans de *Lorcefé*[1] sans s'en douter. Le Fanandel a levé les carreaux du plancher, les a remis, et a filé.

— Sais-tu ce que je veux de toi ? dit alors Jacques Collin en jetant sur La Pouraille un regard magnétique.

— Quoi ?

— Que tu prennes sur ton compte l'affaire de Madeleine...

La Pouraille fit un singulier haut-le-corps ; mais il se remit promptement en posture d'obéissance sous le regard fixe du Dab.

— Eh bien ! *tu renâcles déjà !* tu te mêles de mon jeu ! Voyons ? quatre assassinats ou trois, n'est-ce pas la même chose ?

— Peut-être !

— Par le *meg des Fanandels*[2], tu es sans *raisiné* dans les *vermichels* (sans sang dans les veines). Et moi qui pensais à te sauver !...

— Et comment ?

— Imbécile ! si l'on promet de rendre l'or à la famille, tu en seras quitte pour aller à *vioque au pré.* Je ne donnerais pas une *face* de ta *sorbonne* si l'on tenait l'argent ; mais, en ce moment, tu vaux sept cent mille francs, imbécile !...

— *Dab ! dab !* s'écria La Pouraille au comble du bonheur.

— Et, reprit Jacques Collin, sans compter que nous rejetterons les assassinats sur Ruffard... Du coup Bibi-Lupin est dégommé... je le tiens !

La Pouraille resta stupéfait de cette idée, ses yeux s'agrandirent, il fut comme une statue. Arrêté depuis trois mois, à la veille de passer à la cour d'assises, conseillé par ses *amis* de la Force, auxquels il n'avait pas parlé de ses complices, il était si bien sans espoir après l'examen de ses crimes, que ce plan avait échappé à toutes ces intelligences *enflacquées.* Aussi ce semblant d'espoir le rendit-il presque imbécile.

— Ruffard et Godet ont-ils déjà fait la noce ? ont-ils fait prendre l'air à quelques-uns de leurs *jaunets ?* demanda Jacques Collin.

— Ils n'osent pas, répondit La Pouraille. Les gredins attendent que je sois fauché. C'est ce que m'a fait dire ma largue par la Biffe, quand elle est venue voir le Biffon.

— Eh bien ! nous aurons leurs *fades* dans vingt-quatre heures !...

s'écria Jacques Collin. Les drôles ne pourront pas restituer comme toi, tu seras blanc comme neige et eux rougis de tout le sang! Tu deviendras, par mes soins, un honnête garçon entraîné par eux. J'aurai ta fortune pour mettre des alibis dans tes autres procès, et une fois au *pré*, car tu y retourneras, tu verras à t'évader... C'est une vilaine vie, mais c'est encore la vie!

Les yeux de La Pouraille annonçaient un délire intérieur.

— Vieux! avec sept cent mille francs on a bien des *cocardes*[1]! disait Jacques Collin en grisant d'espoir son Fanandel.

— *Dab! Dab!*

— J'éblouirai le ministre de la justice... Ah! Ruffard la dansera, c'est une *raille* à démolir. Bibi-Lupin est frit.

— Eh bien! c'est dit! s'écria La Pouraille avec une joie sauvage. Ordonne, j'obéis.

Et il serra Jacques Collin dans ses bras, en laissant voir des larmes de joie dans ses yeux tant il lui parut possible de sauver sa tête.

— Ce n'est pas tout, dit Jacques Collin. La *Cigogne* a la digestion difficile, surtout en fait de *redoublement de fièvre* (révélation d'un nouveau fait à charge). Maintenant il s'agit de *servir de belle une largue* (de dénoncer à faux une femme).

— Et comment? A quoi bon? demanda l'assassin.

— Aide-moi! Tu vas voir!... répondit Trompe-la-Mort.

Jacques Collin révéla brièvement à La Pouraille le secret du crime commis à Nanterre et lui fit apercevoir la nécessité d'avoir une femme qui consentirait à jouer le rôle qu'avait rempli la Ginetta. Puis il se dirigea vers le Biffon avec La Pouraille devenu joyeux.

— Je sais combien tu aimes la Biffe?... dit Jacques Collin au Biffon.

Le regard que jeta le Biffon fut tout un poème horrible.

— Que fera-t-elle pendant que tu seras au *pré?*

Une larme mouilla les yeux féroces du Biffon.

— Eh bien! si je te la fourrais à la *Lorcefé des largues* (à la Force des femmes, les Madelonnettes ou Saint-Lazare) pour un an, le temps de ton *gerbement* (jugement), de ton départ, de ton arrivée et de ton évasion?

— Tu ne peux faire ce miracle, elle est *nique de mèche* (sans aucune complicité), répondit l'amant de la Biffe.

— Ah ! mon Biffon, dit La Pouraille, notre *dab* est plus puissant que le *meg* !... (Dieu).

— Quel est ton mot de passe avec elle ? demanda Jacques Collin au Biffon avec l'assurance d'un maître qui ne doit pas essuyer de refus.

— *Sorgue à Pantin* (nuit à Paris). Avec ce mot, elle sait qu'on vient de ma part, et si tu veux qu'elle t'obéisse, montre-lui une *thune de cinq balles* (pièce de cinq francs), et prononce ce mot-ci : *Tondif* !

— Elle sera condamnée dans le *gerbement* de La Pouraille, et graciée pour révélation après un an d'*ombre* ! dit sentencieusement Jacques Collin en regardant La Pouraille.

La Pouraille comprit le plan de son *dab*, et lui promit, par un seul regard, de décider le Biffon à y coopérer en obtenant de la Biffe cette fausse complicité dans le crime dont il allait se charger.

— Adieu, mes enfants. Vous apprendrez bientôt que j'ai sauvé mon petit des mains de *Charlot*, dit Trompe-la-Mort. Oui, Charlot était au greffe avec ses soubrettes pour faire la toilette à Madeleine ! Tenez, dit-il, on vient me chercher de la part du *dab de la Cigogne* (du procureur-général).

En effet, un surveillant sorti du guichet fit signe à cet homme extraordinaire, à qui le danger du jeune Corse avait rendu cette sauvage puissance avec laquelle il savait lutter contre la société.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer qu'au moment où le corps de Lucien lui fut ravi, Jacques Collin s'était décidé, par une résolution suprême, à tenter une dernière incarnation, non plus avec une créature, mais avec une chose. Il avait enfin pris le parti fatal que prit Napoléon sur la chaloupe qui le conduisit vers le *Bellérophon*. Par un concours bizarre de circonstances, tout aida ce génie du mal et de la corruption dans son entreprise.

Aussi, quand même le dénoûment inattendu de cette vie criminelle perdrait un peu de ce merveilleux, qui, de nos jours, ne s'obtient que par des invraisemblances inacceptables, est-il nécessaire, avant de pénétrer avec Jacques Collin dans le cabinet du procureur-général, de suivre madame Camusot chez les personnes où elle alla, pendant que tous ces événements se passaient à la Conciergerie. Une des obligations auxquelles ne doit jamais manquer l'historien des mœurs, c'est de ne point gâter le vrai par des arrangements en apparence dramatiques, surtout quand

le vrai a pris la peine de devenir romanesque. La nature sociale. à Paris surtout, comporte de tels hasards, des enchevêtrements de conjectures si capricieuses, que l'imagination des inventeurs est à tout moment dépassée. La hardiesse du vrai s'élève à des combinaisons interdites à l'art, tant elles sont invraisemblables ou peu décentes, à moins que l'écrivain ne les adoucisse, ne les émonde, ne les châtre.

Madame[1] Camusot essaya de se composer une toilette du matin presque de bon goût, entreprise assez difficile pour la femme d'un juge qui, depuis six ans, avait constamment habité la province. Il s'agissait de ne donner prise à la critique ni chez la marquise d'Espard, ni chez la duchesse de Maufrigneuse, en venant les trouver de huit à neuf heures du matin. Amélie-Cécile Camusot, quoique née Thirion, hâtons-nous de le dire, réussit à moitié. N'est-ce pas, en fait de toilette, se tromper deux fois ?...

On ne se figure pas de quelle utilité sont les femmes de Paris pour les ambitieux en tout genre ; elles sont aussi nécessaires dans le grand monde que dans le monde des voleurs, où, comme on vient de le voir, elles jouent un rôle énorme. Ainsi, supposez un homme forcé de parler dans un temps donné, sous peine de rester en arrière dans l'arène, à ce personnage, immense sous la Restauration, et qui s'appelle encore aujourd'hui le garde-des-sceaux. Prenez un homme dans la condition la plus favorable, un juge, c'est-à-dire un familier de la maison. Le magistrat est obligé d'aller trouver soit un chef de division, soit le secrétaire particulier, soit le secrétaire général, et de leur prouver la nécessité d'obtenir une audience immédiate. Un garde des sceaux est-il jamais visible à l'instant même ? Au milieu de la journée, s'il n'est pas à la Chambre, il est au conseil des ministres, ou il signe, ou il donne audience. Le matin, il dort on ne sait où. Le soir, il a ses obligations publiques et personnelles. Si tous les juges pouvaient réclamer des moments d'audience, sous quelque prétexte que ce soit, le chef de la justice serait assailli. L'objet de l'audience, particulière, immédiate, est donc soumis à l'appréciation d'une de ces puissances intermédiaires qui deviennent un obstacle, une porte à ouvrir, quand elle n'est pas déjà tenue par un compétiteur. Une femme, elle ! va trouver une autre femme ; elle peut entrer dans la chambre à coucher immédiatement, en éveillant la curiosité de la maîtresse ou de la femme de chambre, surtout lorsque

la maîtresse est sous le coup d'un grand intérêt ou d'une nécessité poignante. Nommez la puissance femelle, madame la marquise d'Espard, avec qui devait compter un ministre ; cette femme écrit un petit billet ambré que son valet de chambre porte au valet de chambre du ministre. Le ministre est saisi par le poulet au moment de son réveil, il le lit aussitôt.

Si le ministre a des affaires, l'homme est enchanté d'avoir une visite à rendre à l'une des reines de Paris, une des puissances du faubourg Saint-Germain, une des favorites de Madame, de la dauphine ou du roi. Casimir Périer, le seul premier ministre réel qu'ait eu la révolution de Juillet, quittait tout pour aller chez un ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X.

Cette théorie explique le pouvoir de ces mots :

— « Madame, madame Camusot pour une affaire très pressante, et que sait madame ! » dits à la marquise d'Espard par sa femme de chambre qui la supposait éveillée.

Aussi la marquise cria-t-elle d'introduire Amélie incontinent. La femme du juge fut bien écoutée, quand elle commença par ces paroles :

— Madame la marquise, nous sommes perdus pour vous avoir vengée...

— Comment, ma petite belle ?... répondit la marquise en regardant madame Camusot dans la pénombre que produisit la porte entr'ouverte. Vous êtes divine, ce matin, avec votre petit chapeau. Où trouvez-vous ces formes-là ?...

— Madame, vous êtes bien bonne... Mais vous savez que la manière dont Camusot a interrogé Lucien de Rubempré a réduit ce jeune homme au désespoir, et qu'il s'est pendu dans sa prison...

— Que va devenir madame de Sérizy ? s'écria la marquise en jouant l'ignorance pour se faire raconter tout à nouveau.

— Hélas ! on la tient pour folle... répondit Amélie. Ah ! si vous pouvez obtenir de Sa Grandeur qu'il mande aussitôt mon mari par une estafette envoyée au Palais, le ministre saura d'étranges mystères, il en fera bien certainement part au roi..... Dès-lors, les ennemis de Camusot seront réduits au silence.

— Quels sont les ennemis de Camusot ? demanda la marquise.

— Mais, le procureur-général, et maintenant monsieur de Sérizy...

— C'est bon, ma petite, répliqua madame d'Espard, qui devait,

à messieurs de Grandville et de Sérizy, sa défaite dans le procès ignoble qu'elle avait intenté pour faire interdire son mari, je vous défendrai. Je n'oublie ni mes amis, ni mes ennemis.

Elle sonna, fit ouvrir ses rideaux, le jour vint à flots ; elle demanda son pupitre, et la femme de chambre l'apporta. La marquise griffonna rapidement un petit billet.

— Que Godard monte à cheval, et porte ce mot à la chancellerie ; il n'y a pas de réponse, dit-elle à sa femme de chambre.

La femme de chambre sortit vivement et, malgré cet ordre, resta sur la porte pendant quelques minutes.

— Il y a donc de grands mystères ? demanda madame d'Espard. Contez-moi donc cela, chère petite. Clotilde de Grandlieu n'est-elle pas mêlée à cette affaire ?

— Madame la marquise saura tout par Sa Grandeur, car mon mari ne m'a rien dit, il m'a seulement avertie de son danger. Il vaudrait mieux pour nous que madame de Sérizy mourût plutôt que de rester folle.

— Pauvre femme ! dit la marquise. Mais ne l'était-elle pas déjà ?

Les femmes du monde, par leurs cent manières de prononcer la même phrase, démontrent aux observateurs attentifs l'étendue infinie des modes de la musique. L'âme passe tout entière dans la voix aussi bien que dans le regard, elle s'empreint dans la lumière comme dans l'air, éléments que travaillent les yeux et le larynx. Par l'accentuation de ces deux mots : « Pauvre femme ! » la marquise laissa deviner le contentement de la haine satisfaite, le bonheur du triomphe. Ah ! combien de malheurs ne souhaitait-elle pas à la protectrice de Lucien ! La vengeance qui survit à la mort de l'objet haï, qui n'est jamais assouvie, cause une sombre épouvante. Aussi madame Camusot, quoique d'une nature âpre, haineuse et tracassière, fut-elle abasourdie. Elle ne trouva rien à répliquer, elle se tut.

— Diane m'a dit, en effet, que Léontine était allée à la prison, reprit madame d'Espard. Cette chère duchesse est au désespoir de cet éclat, car elle a la faiblesse d'aimer beaucoup madame de Sérizy ; mais cela se conçoit, elles ont adoré ce petit imbécile de Lucien presqu'en même temps, et rien ne lie ou ne désunit plus deux femmes que de faire leurs dévotions au même autel. Aussi cette chère amie a-t-elle passé deux heures hier dans la chambre de Léontine. Il paraît que la pauvre comtesse dit des choses

affreuses ! On m'a dit que c'est dégoûtant !... Une femme comme il faut ne devrait pas être sujette à de pareils accès !... Fi ! C'est une passion purement physique... La duchesse est venue me voir pâle comme une morte, elle a eu bien du courage ! Il y a dans cette affaire des choses monstrueuses...

— Mon mari dira tout au Garde-des-Sceaux pour sa justification, car on voulait sauver Lucien, et lui, madame la marquise, il a fait son devoir. Un juge d'instruction doit toujours interroger les gens au secret, dans le temps voulu par la loi !... Il fallait bien lui demander quelque chose à ce petit malheureux, qui n'a pas compris qu'on le questionnait pour la forme, et il a fait tout de suite des aveux...

— C'était un sot et un impertinent ! dit sèchement madame d'Espard.

La femme du juge garda le silence en entendant cet arrêt.

— Si nous avons succombé dans l'interdiction de monsieur d'Espard, ce n'est pas la faute de Camusot, je m'en souviendrai toujours ! reprit la marquise après une pause... C'est Lucien, messieurs de Sérizy, Bauvan et de Grandville qui nous ont fait échouer. Avec le temps, Dieu sera pour moi ! Tous ces gens-là seront malheureux. Soyez tranquille, je vais envoyer le chevalier d'Espard chez le garde-des-sceaux pour qu'il se hâte de faire venir votre mari, si c'est utile...

— Ah ! madame...

— Écoutez ! dit la marquise, je vous promets la décoration de la Légion-d'Honneur immédiatement, demain ! Ce sera comme un éclatant témoignage de satisfaction pour votre conduite dans cette affaire. Oui, c'est un blâme de plus pour Lucien, ça le dira coupable ! On se pend rarement pour son plaisir... Allons, adieu, chère belle !

Madame[1] Camusot, dix minutes après, entrait dans la chambre à coucher de la belle Diane de Maufrigneuse, qui couchée à une heure du matin, ne dormait pas encore à neuf heures.

Quelque insensibles que soient les duchesses, ces femmes, dont le cœur est en stuc, ne voient pas l'une de leurs amies en proie à la folie sans que ce spectacle ne leur fasse une impression profonde.

Puis, les liaisons de Diane et de Lucien, quoique rompues depuis dix-huit mois, avaient laissé dans l'esprit de la duchesse assez de

souvenirs pour que la funeste mort de cet enfant lui portât à elle aussi des coups terribles. Diane avait vu pendant toute la nuit ce beau jeune homme, si charmant, si poétique, qui savait si bien aimer, pendu, comme le dépeignait Léontine dans les accès et avec les gestes de la fièvre chaude. Elle gardait de Lucien d'éloquentes, d'enivrantes lettres, comparables à celles écrites par Mirabeau à Sophie, mais plus littéraires, plus soignées, car ces lettres avaient été dictées par la plus violente des passions, la vanité ! Posséder la plus ravissante des duchesses, la voir faisant des folies pour lui, des folies secrètes, bien entendu, ce bonheur avait tourné la tête à Lucien. L'orgueil de l'amant avait bien inspiré le poète. Aussi la duchesse avait-elle conservé ces lettres émouvantes, comme certains vieillards ont des gravures obscènes, à cause des éloges hyperboliques donnés à ce qu'elle avait de moins duchesse en elle.

— Et il est mort dans une ignoble prison ! se disait-elle en serrant les lettres avec effroi quand elle entendit frapper doucement à sa porte par sa femme de chambre.

— Madame Camusot, pour une affaire de la dernière gravité qui concerne madame la duchesse, dit la femme de chambre.

Diane se dressa sur ses jambes tout épouvantée.

— Oh ! dit-elle en regardant Amélie qui s'était composé une figure de circonstance, je devine tout ! Il s'agit de mes lettres... Ah ! mes lettres !...

Et elle tomba sur une causeuse. Elle se souvint alors d'avoir, dans l'excès de sa passion, répondu sur le même ton à Lucien, d'avoir célébré la poésie de l'homme comme il chantait les gloires de la femme, et par quels dithyrambes !

— Hélas ! oui, madame, je viens vous sauver plus que la vie ! il s'agit de votre honneur... Reprenez vos sens, habillez-vous, allons chez la duchesse de Grandlieu ; car, heureusement pour vous, vous n'êtes pas la seule de compromise...

— Mais Léontine, hier, a brûlé, m'a-t-on dit, au Palais, toutes les lettres saisies chez notre pauvre Lucien ?

— Mais, madame, Lucien était doublé de Jacques Collin ! s'écria la femme du juge. Vous oubliez toujours cet atroce compagnonnage, qui, certes, est la seule cause de la mort de ce charmant et regrettable jeune homme ! Or, ce Machiavel du bagne n'a jamais perdu la tête, lui ! Monsieur Camusot a la certitude que

ce monstre a mis en lieu sûr les lettres les plus compromettantes des maîtresses de son...

— Son ami, dit vivement la duchesse. Vous avez raison, ma petite belle, il faut aller tenir conseil chez les Grandlieu. Nous sommes tous intéressés dans cette affaire, et fort heureusement Sérizy nous donnera la main...

Le danger extrême a, comme on l'a vu par les scènes de la Conciergerie, une vertu sur l'âme aussi terrible que celle des puissants réactifs sur le corps. C'est une pile de Volta morale. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'on saisira le mode par lequel le sentiment se condense chimiquement en un fluide, peut-être pareil à celui de l'électricité.

Ce fut chez le forçat et chez la duchesse le même phénomène. Cette femme abattue, mourante, et qui n'avait pas dormi, cette duchesse, si difficile à habiller, recouvra la force d'une lionne aux abois, et la présence d'esprit d'un général au milieu du feu. Diane choisit elle-même ses vêtements et improvisa sa toilette avec la célérité qu'y eût mise une grisette qui se sert de femme de chambre à elle-même. Ce fut si merveilleux, que la soubrette resta sur ses jambes, immobile pendant un instant, tant elle fut surprise de voir sa maîtresse en chemise laissant peut-être avec plaisir apercevoir à la femme du juge, à travers le brouillard clair du lin, un corps blanc, aussi parfait que celui de la Vénus de Canova. C'était comme un bijou sous son papier de soie. Diane avait deviné soudain où se trouvait son corset de bonne fortune, ce corset qui s'accroche par devant, en évitant aux femmes pressées la fatigue et le temps si mal employé du laçage. Elle avait déjà fixé les dentelles de la chemise et massé convenablement les beautés de son corsage, lorsque la femme de chambre apporta le jupon, et acheva l'œuvre en donnant une robe. Pendant qu'Amélie, sur un signe de la femme de chambre, agrafait la robe par derrière et aidait la duchesse, la soubrette alla prendre des bas en fil d'Écosse, des brodequins de velours, un châle et un chapeau. Amélie et la femme de chambre chaussèrent chacune une jambe.

— Vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, dit habilement Amélie en baisant le genou fin et poli de Diane par un mouvement passionné.

— Madame n'a pas sa pareille, dit la femme de chambre.

— Allons, Josette, taisez-vous ! répliqua la duchesse. — Vous

avez une voiture ? dit-elle à madame Camusot. Allons, ma petite belle, nous causerons en route.

Et la duchesse descendit le grand escalier de l'hôtel de Cadignan en courant et en mettant ses gants, ce qui ne s'était jamais vu.

— A l'hôtel de Grandlieu, et promptement ! dit-elle à l'un de ses domestiques, en lui faisant signe de monter derrière la voiture.

Le valet hésita, car cette voiture était un fiacre.

— Ah ! madame la duchesse, vous ne m'aviez pas dit que ce jeune homme avait des lettres de vous ! sans cela, Camusot aurait bien autrement procédé...

— La situation de Léontine m'a tellement occupée que je me suis entièrement oubliée, dit-elle. La pauvre femme était déjà quasi folle avant-hier, jugez de ce qu'a dû produire de désordre en elle le fatal événement ! Ah ! si vous saviez, ma petite, quelle matinée nous avons eue hier... Non, c'est à faire renoncer à l'amour. Hier, traînées toutes les deux, Léontine et moi, par une atroce vieille, une marchande à la toilette, une maîtresse femme, dans cette sentine puante et sanglante qu'on nomme la Justice, je lui disais, en la conduisant au Palais : « N'est-ce pas à tomber sur ses genoux et à crier, comme madame de Nucingen, quand, en allant à Naples, elle a subi l'une de ces tempêtes effrayantes de la Méditerranée : — « Mon Dieu ! sauvez-moi, et plus jamais ! » Certes, voici deux journées qui compteront dans ma vie ! Sommes-nous stupides d'écrire ?... Mais on aime ! on reçoit des pages qui vous brûlent le cœur par les yeux, et tout flambe ! et la prudence s'en va ! et l'on répond...

— Pourquoi répondre, quand on peut agir ! dit madame Camusot.

— Il est si beau de se perdre !... reprit orgueilleusement la duchesse. C'est la volupté de l'âme.

— Les belles femmes, répliqua modestement madame Camusot, sont excusables, elles ont bien plus d'occasion que nous autres de succomber !

La duchesse sourit.

— Nous sommes toujours trop généreuses, reprit Diane de Maufrigneuse. Je ferai comme cette atroce madame d'Espard.

— Et que fait-elle ? demanda curieusement la femme du juge.

— Elle a écrit mille billets doux...

— Tant que cela !... s'écria la Camusot en interrompant la duchesse.

— Eh bien ! ma chère, on n'y pourrait pas trouver une phrase qui la compromette...

— Vous seriez incapable de conserver cette froideur, cette attention, répondit madame Camusot. Vous êtes femme, vous êtes de ces anges qui ne savent pas résister au diable...

— Je me suis juré de ne plus jamais écrire. Je n'ai, dans toute ma vie, écrit qu'à ce malheureux Lucien... Je conserverai ses lettres jusqu'à ma mort ! Ma chère petite, c'est du feu, on en a besoin quelquefois...

— Si on les trouvait ! fit la Camusot avec un petit geste pudique.

— Oh ! je dirais que c'est les lettres d'un roman commencé. Car j'ai tout copié, ma chère, et j'ai brûlé les originaux !

— Oh ! madame, pour ma récompense, laissez-moi les lire...

— Peut-être, dit la duchesse. Vous verrez alors, ma chère, qu'il n'en a pas écrit de pareilles à Léontine !

Ce dernier mot fut toute la femme, la femme de tous les temps et de tous les pays.

Semblable[1] à la grenouille de la fable de La Fontaine, madame Camusot crevait dans sa peau du plaisir d'entrer chez les Grandlieu en compagnie de la belle Diane de Maufrigneuse. Elle allait former, dans cette matinée, un de ces liens si nécessaire à l'ambition. Aussi s'entendait-elle appeler : — Madame la présidente. Elle éprouvait la jouissance ineffable de triompher d'obstacles immenses, et dont le principal était l'incapacité de son mari, secrète encore, mais qu'elle connaissait bien. Faire arriver un homme médiocre ! c'est pour une femme, comme pour les rois, se donner le plaisir qui séduit tant les grands acteurs, et qui consiste à jouer cent fois une mauvaise pièce. C'est l'ivresse de l'égoïsme ! Enfin c'est en quelque sorte les saturnales du pouvoir. Le pouvoir ne se prouve sa force à lui-même que par le singulier abus de couronner quelque absurdité des palmes du succès, en insultant au génie, seule force que le pouvoir absolu ne puisse atteindre. La promotion du cheval de Caligula, cette farce impériale, a eu et aura toujours un grand nombre de représentations.

En quelques minutes, Diane et Amélie passèrent de l'élégant désordre dans lequel était la chambre à coucher de la belle Diane,

à la correction d'un luxe grandiose et sévère, chez la duchesse de Grandlieu.

Cette Portugaise très-pieuse se levait toujours à huit heures pour aller entendre la messe à la petite église de Sainte-Valère, succursale de Saint-Thomas d'Aquin, alors située sur l'esplanade des Invalides. Cette chapelle, aujourd'hui démolie, a été transportée rue de Bourgogne, en attendant la construction de l'église gothique qui sera, dit-on, dédiée à sainte Clotilde.

Aux premiers mots dits à l'oreille de la duchesse de Grandlieu par Diane de Maufrigneuse, la pieuse femme passa chez monsieur de Grandlieu qu'elle ramena promptement. Le duc jeta sur madame Camusot un de ces rapides regards par lesquels les grands seigneurs analysent toute une existence, et souvent l'âme. La toilette d'Amélie aida puissamment le duc à deviner cette vie bourgeoise depuis Alençon jusqu'à Mantes, et de Mantes à Paris. Ah ! si la femme du juge avait pu connaître ce don des ducs, elle n'aurait pu soutenir gracieusement ce coup d'œil poliment ironique, elle n'en vit que la politesse. L'ignorance partage les priviléges de la finesse.

— C'est madame Camusot, la fille de Thirion, un des huissiers du cabinet, dit la duchesse à son mari.

Le duc salua *très*-poliment la femme de robe, et sa figure perdit quelque peu de sa gravité. Le valet de chambre du duc, que son maître avait sonné, se présenta.

— Allez rue Honoré-Chevalier, prenez une voiture. Arrivé là, vous sonnerez à une petite porte, au numéro 10. Vous direz au domestique qui viendra vous ouvrir la porte, que je prie son maître de passer ici ; vous me le ramènerez si ce monsieur est chez lui. Servez-vous de mon nom, il suffira pour aplanir toutes les difficultés. Tâchez de n'employer qu'un quart-d'heure à tout faire.

Un autre valet de chambre, celui de la duchesse, parut aussitôt que celui du duc fut parti.

— Allez de ma part chez le duc de Chaulieu, faites-lui passer cette carte.

Le duc donna sa carte pliée d'une certaine manière. Quand ces deux amis intimes éprouvaient besoin de se voir à l'instant pour quelque affaire pressée et mystérieuse qui ne permettait pas l'écriture, ils s'avertissaient ainsi l'un l'autre.

On voit qu'à tous les étages de la société, les usages se ressem-

blent, et ne diffèrent que par les manières, les façons, les nuances. Le grand monde a son argot. Mais cet argot s'appelle *le style.*

— Êtes-vous bien certaine, madame, de l'existence de ces prétendues lettres écrites par mademoiselle Clotilde de Grandlieu à ce jeune homme ? dit le duc de Grandlieu.

Et il jeta sur madame Camusot un regard, comme un marin jette la sonde.

— Je ne les ai pas vues, mais c'est à craindre, répondit-elle en tremblant.

— Ma fille n'a rien pu écrire qui ne soit avouable ! s'écria la duchesse.

— Pauvre duchesse ! pensa Diane en jetant un regard au duc de Grandlieu qui le fit trembler.

— Que crois-tu, ma chère petite Diane ? dit le duc à l'oreille de la duchesse de Maufrigneuse en l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Clotilde est si folle de Lucien, mon cher, qu'elle lui avait donné un rendez-vous avant son départ. Sans la petite Lenoncourt, elle se serait peut-être enfuie avec lui dans la forêt de Fontainebleau ! Je sais que Lucien écrivait à Clotilde des lettres à faire partir la tête d'une sainte ! Nous sommes trois filles d'Ève enveloppées par le serpent de la correspondance...

Le duc et Diane revinrent de l'embrasure vers la duchesse et madame Camusot, qui causaient à voix basse. Amélie, qui suivait en ceci les avis de la duchesse de Maufrigneuse, se posait en dévote pour gagner le cœur de la fière Portugaise.

— Nous sommes à la merci d'un ignoble forçat évadé ! dit le duc en faisant un certain mouvement d'épaules. Voilà ce que c'est que de recevoir chez soi des gens de qui l'on n'est pas parfaitement sûr ! On doit, avant d'admettre quelqu'un, bien connaître sa fortune, ses parents, tous ses antécédents...

Cette phrase est la morale de cette histoire, au point de vue aristocratique.

— C'est fait, dit la duchesse de Maufrigneuse. Pensons à sauver la pauvre madame de Sérizy, Clotilde, et moi...

— Nous ne pouvons qu'attendre Henri, je l'ai fait demander ; mais tout dépend du personnage que Gentil est allé chercher. Dieu veuille que cet homme soit à Paris ! madame, dit-il en s'adressant à madame Camusot, je vous remercie d'avoir pensé à nous.....

C'était le congé de madame Camusot. La fille de l'huissier du cabinet avait assez d'esprit pour comprendre le duc, elle se leva ; mais la duchesse de Maufrigneuse, avec cette adorable grâce qui lui conquérait tant de discrétions et d'amitiés, prit Amélie par la main et la montra d'une certaine manière au duc et à la duchesse.

— Pour mon propre compte, et comme si elle ne s'était pas levée dès l'aurore pour nous sauver tous, je vous demande plus d'un souvenir pour ma petite madame Camusot. D'abord, elle m'a déjà rendu de ces services qu'on n'oublie point; puis, elle nous est toute acquise, elle et son mari. J'ai promis de faire avancer son Camusot, et je vous prie de le protéger avant tout, pour l'amour de moi.

— Vous n'avez pas besoin de cette recommandation, dit le duc à madame Camusot. Les Grandlieu se souviennent toujours des services qu'on leur a rendus. Les gens du roi vont dans quelque temps avoir l'occasion de se distinguer, on leur demandera du dévoûment, votre mari sera mis sur la brèche...

Madame Camusot se retira fière, heureuse, gonflée à étouffer. Elle revint chez elle triomphante, elle s'admirait, elle se moquait de l'inimitié du procureur-général. Elle se disait : — Si nous faisions sauter monsieur de Grandville !

Il[1] était temps que madame Camusot se retirât. Le duc de Chaulieu, l'un des favoris du roi, se rencontra sur le perron avec cette bourgeoise.

— Henri, s'écria le duc de Chaulieu quand il entendit annoncer son ami, cours, je t'en prie au château, tâche de parler au roi, voici de quoi il s'agit. Et il emmena le duc dans l'embrasure de la fenêtre, où il s'était entretenu déjà avec la légère et gracieuse Diane.

De temps en temps le duc de Chaulieu regardait à la dérobée la folle duchesse, qui, tout en causant avec la duchesse pieuse et se laissant sermonner, répondait aux œillades du duc de Chaulieu.

— Chère enfant, dit enfin le duc de Chaulieu dont l'aparté se termina, soyez donc sage ! Voyons ! ajouta-t-il en prenant les mains de Diane, gardez donc les convenances, ne vous compromettez plus, n'écrivez jamais ! Les lettres, ma chère, ont causé tout autant de malheurs particuliers que de malheurs publics...

Ce qui serait pardonnable à une jeune fille comme Clotilde, aimant pour la première fois, est sans excuse chez...

— Un vieux grenadier qui a vu le feu ! dit la duchesse en faisant la moue au duc.

Ce mouvement de physionomie et la plaisanterie amenèrent le sourire sur les visages désolés des deux ducs et de la pieuse duchesse elle-même.

— Voilà quatre ans que je n'ai écrit de billets doux !... Sommes-nous sauvées ? demanda Diane qui cachait ses anxiétés sous ses enfantillages.

— Pas encore ! dit le duc de Chaulieu, car vous ne savez pas combien les actes arbitraires sont difficiles à commettre. C'est, pour un roi constitutionnel, comme une infidélité pour une femme mariée. C'est son adultère.

— Son péché mignon ! dit le duc de Grandlieu.

— Le fruit défendu ! reprit Diane en souriant. Oh ! comme je voudrais être gouvernement ; car je n'en ai plus, moi, de ce fruit, j'ai tout mangé.

— Oh ! chère ! chère ! dit la pieuse duchesse, vous allez trop loin...

Les deux ducs, en entendant une voiture s'arrêter au perron avec le fracas que font les chevaux lancés au galop, laissèrent les deux femmes ensemble après les avoir saluées, et allèrent dans le cabinet du duc de Grandlieu, où l'on introduisit l'habitant de la rue Honoré-Chevalier, qui n'était autre que le chef de la contre-police du château, de la police politique, l'obscur et puissant Corentin.

— Passez, dit le duc de Grandlieu, passez, monsieur de Saint-Denis.

Corentin, surpris de trouver tant de mémoire au duc, passa le premier, après avoir salué profondément les deux ducs.

— C'est toujours pour le même personnage, ou à cause de lui, mon cher monsieur, dit le duc de Grandlieu.

— Mais il est mort, dit Corentin.

— Il reste un compagnon, fit observer le duc de Chaulieu, un rude compagnon.

— Le forçat, Jacques Collin ! répliqua Corentin.

— Parle, Ferdinand, dit le duc de Grandlieu à l'ancien ambassadeur.

— Ce misérable est à craindre, reprit le duc de Chaulieu ; car il s'est emparé, pour pouvoir en faire une rançon, des lettres que mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse ont écrites à ce Lucien Chardon, sa créature. Il paraît que c'était un système chez ce jeune homme d'arracher des lettres passionnées en échange des siennes; car mademoiselle de Grandlieu en a écrit, dit-on, quelques-unes ; on le craint, du moins, et nous ne pouvons rien savoir, elle est en voyage...

— Le petit jeune homme, répondit Corentin, était incapable de se faire de ces provisions-là !... C'est une précaution prise par l'abbé Carlos Herrera !

Corentin appuya son coude sur le bras du fauteuil où il s'était assis, et se mit la tête dans la main en réfléchissant.

— De l'argent !... cet homme en a plus que nous n'en avons, dit-il. Esther Gobseck lui a servi d'asticot pour pêcher près de deux millions dans cet étang à pièces d'or appelé Nucingen... Messieurs, faites-moi donner plein pouvoir par qui de droit, je vous débarrasse de cet homme !...

— Et... des lettres ? demanda le duc de Grandlieu à Corentin.

— Écoutez, messieurs, reprit Corentin en se levant et montrant sa figure de fouine en état d'ébulition.

Il enfonça ses mains dans les goussets de son pantalon de molleton noir à pied. Ce grand acteur du drame historique de notre temps avait passé seulement un gilet et une redingote, il n'avait pas quitté son pantalon du matin, tant il savait combien les grands sont reconnaissants de la promptitude en certaines occurrences. Il se promena familièrement dans le cabinet en discutant à haute voix, comme s'il était seul.

— C'est un forçat ! on peut le jeter, sans procès, au secret, à Bicêtre, sans communications possibles, et l'y laisser crever... Mais il peut avoir donné des instructions à ses affidés, en prévoyant ce cas-là !

— Mais il a été mis au secret, dit le duc de Grandlieu, sur-le-champ, après avoir été saisi chez cette fille, à l'improviste.

— Est-ce qu'il y a des secrets pour ce gaillard-là ? répondit Corentin. Il est aussi fort que... que moi !

— Que faire ? se dirent par un regard les deux ducs.

— Nous pouvons réintégrer le drôle au bagne immédiatement..., à Rochefort, il y sera mort dans six mois !... Oh ! sans crimes !

dit-il en répondant à un geste du duc de Grandlieu. Que voulez-vous ? un forçat ne tient pas plus de six mois à un été chaud, quand on l'oblige à travailler réellement au milieu des miasmes de la Charente. Mais ceci n'est bon que si notre homme n'a pas pris des précautions pour ces lettres. Si le drôle s'est méfié de ses adversaires, et c'est probable, il faut découvrir quelles sont ses précautions. Si le détenteur des lettres est pauvre, il est corruptible... Il s'agit donc de faire jaser Jacques Collin ! Quel duel ! j'y serais vaincu. Ce qui vaudrait mieux, ce serait d'acheter ces lettres par d'autres lettres !... des lettres de grâce, et me donner cet homme dans ma boutique. Jacques Collin est le seul homme assez capable pour me succéder, ce pauvre Contenson et ce cher Peyrade étant morts. Jacques Collin m'a tué ces deux incomparables espions comme pour se faire une place. Il faut, vous le voyez, messieurs, me donner carte blanche. Jacques Collin est à la Conciergerie. Je vais aller voir monsieur de Grandville à son parquet. Envoyez donc là quelque personne de confiance qui me rejoigne ; car il me faut, soit une lettre à montrer à monsieur de Grandville, qui ne sait rien de moi, lettre que je rendrai d'ailleurs au président du conseil, soit un introducteur très-imposant... Vous avez une demi-heure, car il me faut une demi-heure environ pour m'habiller, c'est-à-dire pour devenir ce que je dois être aux yeux de monsieur le procureur-général.

— Monsieur, dit le duc de Chaulieu, je connais votre profonde habileté, je ne vous demande qu'un oui ou un non. Répondez-vous du succès ?...

— Oui, avec l'omnipotence, et avec votre parole de ne jamais me voir questionner à ce sujet. Mon plan est fait.

Cette réponse sinistre occasionna chez les deux grands seigneurs un léger frisson.

— Allez ! monsieur, dit le duc de Chaulieu. Vous porterez cette affaire dans les comptes de celles dont vous êtes habituellement chargé.

Corentin salua les deux grands seigneurs et partit.

Henri de Lenoncourt, pour qui Ferdinand de Grandlieu avait fait atteler une voiture, se rendit aussitôt chez le roi, qu'il pouvait voir en tout temps, par le privilége de sa charge.

Ainsi, les divers intérêts noués ensemble, en bas et en haut de la société, devaient se rencontrer tous dans le cabinet du procureur-

général, amenés tous par la nécessité, représentés par trois hommes : la Justice par monsieur de Grandville, la Famille par Corentin, devant ce terrible adversaire, Jacques Collin, qui configurait le mal social dans sa sauvage énergie.

Quel duel que celui de la Justice et de l'Arbitraire, réunis contre le Bagne et sa ruse. Le Bagne, ce symbole de l'audace qui supprime le calcul et la réflexion, à qui tous les moyens sont bons, qui n'a pas l'hypocrisie de l'arbitraire, qui symbolise hideusement l'intérêt du ventre affamé, la sanglante, la rapide protestation de la Faim ! N'était-ce pas l'attaque et la Défense ? le vol et la Propriété ? La question terrible de l'État social et de l'État naturel vidée dans le plus étroit espace possible ? Enfin, c'était une terrible, une vivante image de ces compromis anti-sociaux que font les trop faibles représentants du pouvoir avec de sauvages émeutiers.

Lorsqu'on[1] annonça monsieur Camusot au procureur-général, il fit un signe pour qu'on le laissât entrer. Monsieur de Grandville, qui pressentait cette visite, voulut s'entendre avec le juge sur la manière de terminer l'affaire Lucien. La conclusion ne pouvait plus être celle qu'il avait trouvée, de concert avec Camusot, la veille, avant la mort du pauvre poète.

— Asseyez-vous, monsieur Camusot, dit monsieur de Grandville en tombant sur son fauteuil.

Le magistrat, seul avec le juge, laissa voir l'accablement dans lequel il se trouvait. Camusot regarda monsieur de Grandville et aperçut sur ce visage si ferme une pâleur presque livide, et une fatigue suprême, une prostration complète qui dénotaient des souffrances plus cruelles peut-être que celles du condamné à mort à qui le greffier avait annoncé le rejet de son pourvoi en cassation. Et cependant cette lecture, dans les usages de la justice, veut dire : Préparez-vous, voici vos derniers moments.

— Je reviendrai, monsieur le comte, dit Camusot, quoique l'affaire est urgente...

— Restez, répondit le procureur-général avec dignité. Les vrais magistrats, monsieur, doivent accepter leurs angoisses et savoir les cacher. J'ai eu tort, si vous vous êtes aperçu de quelque trouble en moi...

Camusot fit un geste.

— Dieu veuille que vous ignoriez, monsieur Camusot, ces

extrêmes nécessités de notre vie ! On succomberait à moins ! Je viens de passer la nuit auprès d'un de mes plus intimes amis, je n'ai que deux amis, c'est le comte Octave de Bauvan et le comte de Sérizy. Nous sommes restés, monsieur de Sérizy, le comte Octave et moi, depuis six heures hier au soir jusqu'à six heures ce matin, allant à tour de rôle du salon au lit de madame de Sérizy, en craignant chaque fois de la trouver morte ou pour jamais folle ! Desplein, Bianchon, Sinard n'ont pas quitté la chambre avec deux gardes-malades. Le comte adore sa femme. Pensez à la nuit que je viens d'avoir entre une femme folle d'amour et mon ami fou de désespoir. Un homme d'état n'est pas désespéré comme un imbécile ! Sérizy, calme comme sur son siége au Conseil-d'État, se tordait sur un fauteuil pour nous offrir un visage tranquille. Et la sueur couronnait ce front incliné par tant de travaux. J'ai dormi de cinq à sept heures et demie, vaincu par le sommeil, et je devais être ici à huit heures et demie pour ordonner une exécution. Croyez-moi, monsieur Camusot, lorsqu'un magistrat a roulé durant toute une nuit dans les abîmes de la douleur, en sentant la main de Dieu appesantie sur les choses humaines et frappant en plein sur de nobles cœurs, il lui est bien difficile de s'asseoir là, devant son bureau, et de dire froidement : « — Faites tomber une tête à quatre heures ! anéantissez une créature de Dieu pleine de vie, de force, de santé. » Et cependant tel est mon devoir !... Abîmé de douleur, je dois donner l'ordre de dresser l'échafaud... Le condamné ne sait pas que le magistrat éprouve des angoisses égales aux siennes. En ce moment, liés l'un à l'autre par une feuille de papier, moi la société qui se venge, lui le crime à expier, nous sommes le même devoir à deux faces, deux existences cousues pour un instant par le couteau de la loi.

» Ces douleurs si profondes du magistrat, qui les plaint, qui les console ?... notre gloire est de les enterrer au fond de nos cœurs ! Le prêtre, avec sa vie offerte à Dieu, le soldat et ses mille morts données au pays, me semblent plus heureux que le magistrat avec ses doutes, ses craintes, sa terrible responsabilité.

» Vous savez qui l'on doit exécuter ? continua le procureur-général, un jeune homme de vingt-sept ans, beau comme notre mort d'hier, blond comme lui, dont nous avons obtenu la tête contre notre attente ; car il n'y avait à sa charge que les preuves

du recel. Condamné, ce garçon n'a pas avoué ! Il résiste depuis soixante-dix jours à toutes les épreuves, en se disant toujours innocent. Depuis deux mois, j'ai deux têtes sur les épaules ! Oh ! je paierais son aveu d'un an de ma vie, car il faut rassurer les jurés !... Jugez quel coup porté à la justice si quelque jour on découvrait que le crime pour lequel il va mourir a été commis par un autre. A Paris, tout prend une gravité terrible, les plus petits incidents judiciaires deviennent politiques.

» Le jury, cette institution que les législateurs révolutionnaires ont crue si forte, est un élément de ruine sociale ; car elle manque à sa mission, elle ne protége pas suffisamment la Société. Le jury joue avec ses fonctions. Les jurés se divisent en deux camps, dont l'un ne veut plus de la peine de mort, et il en résulte un renversement total de l'égalité devant la loi. Tel crime horrible, le parricide, obtient dans un département un verdict de non culpabilité*, tandis que dans tel autre un crime ordinaire, pour ainsi dire, est puni de mort ! Que serait-ce si, dans notre ressort, à Paris, on exécutait un innocent ?

— C'est un forçat évadé, fit observer timidement monsieur Camusot.

— Il deviendrait entre les mains de l'Opposition et de la Presse un agneau pascal ! s'écria monsieur de Grandville, et l'Opposition aurait beau jeu pour le savonner, car c'est un Corse fanatique des idées de son pays, ses assassinats sont les effets de la *vendetta* !... Dans cette île, on tue son ennemi, et l'on se croit, et l'on est cru très-honnête homme...

» Ah ! les vrais magistrats sont bien malheureux ! Tenez ! ils devraient vivre séparés de toute société, comme jadis les pontifes. Le monde ne les verrait que sortant de leurs cellules à des heures fixes, graves, vieux, vénérables, jugeant à la manière des grands-prêtres dans les sociétés antiques, qui réunissaient en eux le pouvoir judiciaire et le pouvoir sacerdotal ! On ne nous trouverait que sur nos siéges... On nous voit aujourd'hui souffrant ou nous amusant comme les autres !... On nous voit dans les salons, en famille, citoyens, ayant des passions, et nous pouvons être grotesques au lieu d'être terribles...

* Il existe dans les bagnes *vingt-trois* PARRICIDES à qui l'on a donné les bénéfices des *circonstances atténuantes*.

Ce cri suprême, scandé par des repos et des interjections, accompagné de gestes qui le rendaient d'une éloquence difficilement traduite sur le papier, fit frissonner Camusot.

— Moi[1], monsieur, dit Camusot, j'ai commencé hier aussi l'apprentissage des souffrances de notre état !... J'ai failli mourir de la mort de ce jeune homme, il n'avait pas compris ma partialité, le malheureux s'est enferré lui-même...

— Eh, il fallait ne pas l'interroger, s'écria monsieur de Grandville, il est si facile de rendre service par une abstention !...

— Et la loi ! répondit Camusot, il était arrêté depuis deux jours !...

— Le malheur est consommé, reprit le procureur-général. J'ai réparé de mon mieux ce qui, certes, est irréparable. Ma voiture et mes gens sont au convoi de ce pauvre faible poète. Sérizy a fait comme moi, bien plus, il accepte la charge que lui a donnée ce malheureux jeune homme, il sera son exécuteur testamentaire. Il a obtenu de sa femme, par cette promesse, un regard où luisait le bon sens. Enfin, le comte Octave assiste en personne à ses funérailles.

— Eh bien ! monsieur le comte, dit Camusot, achevons notre ouvrage. Il nous reste un prévenu bien dangereux. C'est, vous le savez aussi bien que moi, Jacques Collin. Ce misérable sera reconnu pour ce qu'il est...

— Nous sommes perdus ! s'écria monsieur de Grandville.

— Il est en ce moment auprès de votre condamné à mort, qui fut jadis au bagne pour lui, ce que Lucien était à Paris... son protégé ! Bibi-Lupin s'est déguisé en gendarme pour assister à l'entrevue.

— De quoi se mêle la police judiciaire ? dit le procureur-général, elle ne doit agir que par mes ordres !...

— Toute la Conciergerie saura que nous tenons Jacques Collin... Eh bien ! je viens vous dire que ce grand et audacieux criminel doit posséder les lettres les plus dangereuses de la correspondance de madame de Sérizy, de la duchesse de Maufrigneuse et de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

— Êtes-vous sûr de cela ?... demanda monsieur de Grandville en laissant voir sur sa figure une douloureuse surprise.

— Jugez, monsieur le comte, si j'ai raison de craindre ce malheur. Quand j'ai développé la liasse des lettres saisies chez cet

infortuné jeune homme, Jacques Collin y a jeté un coup-d'œil incisif, et a laissé échapper un sourire de satisfaction, à la signification duquel un juge d'instruction ne pouvait pas se tromper. Un scélérat aussi profond que Jacques Collin se garde bien de lâcher de pareilles armes. Que dites-vous de ces documents entre les mains d'un défenseur que le drôle choisira parmi les ennemis du gouvernement et de l'aristocratie ? Ma femme, pour laquelle la duchesse de Maufrigneuse a des bontés, est allée la prévenir, et, dans ce moment, elles doivent être chez les Grandlieu à tenir conseil...

— Le procès de cet homme est impossible ! s'écria le procureur-général en se levant et parcourant son cabinet à grands pas. Il aura mis les pièces en lieu de sûreté...

— Je sais où, dit Camusot.

Par ce seul mot, le juge d'instruction effaça toutes les préventions que le procureur-général avait conçues contre lui.

— Voyons ?... dit monsieur de Grandville en s'asseyant.

— En venant de chez moi au Palais, j'ai bien profondément réfléchi à cette désolante affaire. Jacques Collin a une tante, une tante naturelle et non artificielle, une femme sur le compte de laquelle la police politique a fait passer une note à la préfecture. Il est l'élève et le dieu de cette femme, la sœur de son père, elle se nomme Jacqueline Collin. Cette drôlesse a un établissement de marchande à la toilette, et, à l'aide des relations qu'elle s'est créées par ce commerce, elle pénètre bien des secrets de famille. Si Jacques Collin a confié la garde de ces papiers sauveurs pour lui à quelqu'un, c'est à cette créature ; arrêtons-la...

Le procureur-général jeta sur Camusot un fin regard qui voulait dire : Cet homme n'est pas si sot que je le croyais hier ; seulement il est jeune encore, il ne sait pas manœuvrer les guides de la justice.

— Mais, dit Camusot en continuant, pour réussir, il faut changer toutes les mesures que nous avons prises hier, et je venais vous demander vos conseils, vos ordres...

Le procureur-général prit son couteau à papier et en frappa doucement le bord de la table, par un de ces gestes, familiers à tous les penseurs, quand ils s'abandonnent entièrement à la réflexion.

— Trois grandes familles en péril ! s'écria-t-il... Il ne faut pas faire un seul pas de clerc !... Vous avez raison, avant tout, suivons

l'axiome de Fouché : *Arrêtons!* Il faut réintégrer au secret à l'instant Jacques Collin.

— Nous avouons ainsi le forçat! C'est perdre la mémoire de Lucien...

— Quelle affreuse affaire ! dit monsieur de Grandville, tout est danger.

En ce moment le directeur de la Conciergerie entra, non sans avoir frappé ; mais un cabinet comme celui du procureur-général est si bien gardé, que les familiers du parquet peuvent seuls frapper à la porte.

— Monsieur le comte, dit monsieur Gault, le prévenu qui porte le nom de Carlos Herrera demande à vous parler.

— A-t-il communiqué avec quelqu'un ? demanda le procureur-général.

— Avec les détenus, car il est au préau depuis sept heures et demie environ. Il a vu le condamné à mort, qui paraît avoir *causé* avec lui.

Monsieur de Grandville, sur un mot de monsieur Camusot qui lui revint comme un trait de lumière, aperçut tout le parti qu'on pouvait tirer, pour obtenir la remise des lettres, [d'][1] un aveu de l'intimité de Jacques Collin avec Théodore Calvi.

Heureux[2] d'avoir une raison pour remettre l'exécution, le procureur-général appela par un geste monsieur Gault près de lui.

— Mon intention, lui dit-il, est de remettre à demain l'exécution ; mais qu'on ne soupçonne pas ce retard à la Conciergerie. Silence absolu. Que l'exécuteur paraisse aller surveiller les apprêts. Envoyez ici, sous bonne garde, ce prêtre espagnol, il nous est réclamé par l'ambassade d'Espagne. Les gendarmes amèneront le sieur Carlos par votre escalier de communication, pour qu'il ne puisse voir personne. Prévenez ces hommes, afin qu'ils se mettent deux à le tenir, chacun par un bras, et qu'on ne le quitte qu'à la porte de mon cabinet. Êtes-vous bien sûr, monsieur Gault, que ce dangereux étranger n'a pu communiquer qu'avec les détenus ?

— Ah ! au moment où il est sorti de la chambre du condamné à mort, il s'est présenté pour le voir une dame...

Ici les deux magistrats échangèrent un regard, et quel regard !

— Quelle dame ? dit Camusot.

— Une de ses pénitentes... une marquise, répondit monsieur Gault.

— De pis en pis ! s'écria monsieur de Grandville en regardant Camusot.

— Elle a donné la migraine aux gendarmes et aux surveillants, reprit monsieur Gault interloqué.

— Rien n'est indifférent dans vos fonctions, dit sévèrement le procureur-général. La Conciergerie n'est pas murée comme elle l'est pour rien. Comment cette dame est-elle entrée ?

— Avec une permission en règle, monsieur, répliqua le directeur. Cette dame, parfaitement bien mise, accompagnée d'un chasseur et d'un valet de pied, en grand équipage, est venue voir son confesseur avant d'aller à l'enterrement de ce malheureux jeune homme que vous avez fait enlever...

— Apportez-moi la permission de la Préfecture, dit monsieur de Grandville.

— Elle est donnée à la recommandation de son excellence le comte de Sérizy.

— Comment était cette femme ? demanda le procureur-général.

— Ça nous a paru devoir être une femme comme il faut.

— Avez-vous vu sa figure ?

— Elle portait un voile noir.

— Qu'ont-ils dit ?

— Mais une dévote avec un livre de prières !... que pouvait-elle dire ?... Elle a demandé la bénédiction de l'abbé, s'est agenouillée...

— Se sont-ils entretenus pendant longtemps ? demanda le juge.

— Pas cinq minutes ; mais personne de nous n'a rien compris à leurs discours, ils ont parlé vraisemblablement espagnol.

— Dites-nous tout, monsieur, reprit le procureur-général. Je vous le répète, le plus petit détail est, pour nous, d'un intérêt capital. Que ceci vous soit un exemple !

— Elle pleurait, monsieur.

— Pleurait-elle réellement ?

— Nous n'avons pas pu le voir, elle cachait sa figure dans son mouchoir. Elle a laissé trois cents francs en or pour les détenus.

— Ce n'est pas elle ! s'écria Camusot.

— Bibi-Lupin, reprit monsieur Gault, s'est écrié : — *C'est une voleuse.*

— Il s'y connaît, dit monsieur de Grandville. Lancez votre mandat, ajouta-t-il en regardant Camusot, et vivement les scellés

chez elle, partout ! Mais comment a-t-elle obtenu la recommandation de monsieur de Sérizy ?... Apportez-moi la permission de la Préfecture... allez, monsieur Gault ! Envoyez-moi promptement cet abbé. Tant que nous l'aurons là, le danger ne saurait s'aggraver. Et, en deux heures de conversation, on fait bien du chemin dans l'âme d'un homme.

— Surtout un procureur-général comme vous, dit finement Camusot.

— Nous serons deux, répondit poliment le procureur-général.

Et il retomba dans ses réflexions.

— On devrait créer, dans tous les parloirs de prison, une place de surveillant, qui serait donnée, avec de bons appointements, comme retraite aux plus habiles et aux plus dévoués agents de police, dit-il après une longue pause. Bibi-Lupin devrait finir là ses jours. Nous aurions un œil et une oreille dans un endroit qui veut une surveillance plus habile que celle qui s'y trouve. Monsieur Gault n'a rien pu nous dire de décisif.

— Il est si occupé, dit Camusot ; mais entre les secrets et nous, il existe une lacune, et il n'en faudrait pas. Pour venir de la Conciergerie à nos cabinets, on passe par des corridors, par des cours, par des escaliers. L'attention de nos agents n'est pas perpétuelle, tandis que le détenu pense toujours à son affaire.

« Il s'est trouvé, m'a-t-on dit, une dame déjà sur le passage de Jacques Collin, quand il est sorti du Secret pour être interrogé. Cette femme est venue jusqu'au poste des gendarmes, en haut du petit escalier de la Souricière, les huissiers me l'ont dit, et j'ai grondé les gendarmes à ce sujet.

— Oh ! le Palais est à reconstruire en entier, dit monsieur de Grandville ; mais c'est une dépense de vingt à trente millions !... Allez donc demander trente millions aux Chambres pour les convenances de la Justice !

On entendit le pas de plusieurs personnes et le son des armes. Ce devait être Jacques Collin. Le procureur-général mit sur sa figure un masque de gravité sous lequel l'homme disparut. Camusot imita le chef du parquet.

En effet, le garçon de bureau du cabinet ouvrit la porte, et Jacques Collin se montra, calme et sans aucun étonnement.

— Vous avez voulu me parler, dit le magistrat, je vous écoute.

— Monsieur le comte, je suis Jacques Collin, je me rends!

Camusot tressaillit, le procureur-général resta calme.

— Vous[1] devez penser que j'ai des motifs pour agir ainsi, reprit Jacques Collin, en étreignant les deux magistrats par un regard railleur. Je dois vous embarrasser énormément ; car en restant prêtre espagnol, vous me faites reconduire par la gendarmerie jusqu'à la frontière de Bayonne, et là, des bayonnettes espagnoles vous débarrasseraient de moi !

Les deux magistrats demeurèrent impassibles et silencieux.

— Monsieur le comte, reprit le forçat, les raisons qui me font agir ainsi sont encore plus graves que celles-ci, quoiqu'elles me soient diablement personnelles ; mais je ne puis les dire qu'à vous... Si vous aviez peur...

— Peur de qui ? de quoi ? dit le comte de Grandville.

L'attitude, la physionomie, l'air de tête, le geste, le regard, firent en ce moment de ce grand procureur-général une vivante image de la Magistrature, qui doit offrir les plus beaux exemples de courage civil. Dans ce moment si rapide, il fut à la hauteur des vieux magistrats de l'ancien parlement, au temps des guerres civiles où les présidents se trouvaient face à face avec la mort et restaient alors de marbre comme les statues qu'on leur a élevées.

— Mais peur de rester seul avec un forçat évadé.

— Laissez-nous, monsieur Camusot, dit vivement le procureur-général.

— Je voulais vous proposer de me faire attacher les mains et les pieds, reprit froidement Jacques Collin en enveloppant les deux magistrats d'un regard formidable.

Il fit une pose[2] et reprit gravement :

— Monsieur le comte, vous n'aviez que mon estime, mais vous avez en ce moment mon admiration...

— Vous vous croyez donc redoutable ? demanda le magistrat d'un air plein de mépris.

— *Me croire* redoutable ? dit le forçat, à quoi bon ? je le suis et je le sais.

Jacques Collin prit une chaise et s'assit avec toute l'aisance d'un homme qui se sait à la hauteur de son adversaire dans une conférence où il traite de puissance à puissance.

En ce moment, monsieur Camusot, qui se trouvait sur le seuil de la porte qu'il allait fermer, rentra, revint jusqu'à monsieur de Grandville, et lui remit, pliés, deux papiers...

— Voyez, dit le juge au procureur-général en lui montrant l'un des papiers.

— Rappelez monsieur Gault, cria le comte de Grandville aussitôt qu'il eût lu le nom de la femme de chambre de madame de Maufrigneuse, qui lui était connue.

Le directeur de la Conciergerie entra.

— Dépeignez-nous, lui dit à l'oreille le procureur-général, la femme qui est venue voir le prévenu.

— Petite, forte, grasse, trapue, répondit monsieur Gault.

— La personne pour qui le permis a été délivré est grande et mince, dit monsieur de Grandville. Quel âge, maintenant ?

— Soixante ans.

— Il s'agit de moi, messieurs ? dit Jacques Collin. Voyons, reprit-il avec bonhomie, ne cherchez pas. Cette personne est ma tante, une tante vraisemblable, une femme, une vieille. Je puis vous éviter bien des embarras... Vous ne trouverez ma tante que si je le veux... Si nous pataugeons ainsi, nous n'avancerons guères.

— Monsieur l'abbé ne parle plus le français en espagnol, dit monsieur Gault, il ne bredouille plus.

— Parce que les choses sont assez embrouillées, mon cher monsieur Gault ! répondit Jacques Collin avec un sourire amer et en appelant le directeur par son nom.

En ce moment monsieur Gault se précipita vers le procureur-général et lui dit à l'oreille :

— Prenez garde à vous, monsieur le comte, cet homme est en fureur !

Monsieur de Grandville regarda lentement Jacques Collin et le trouva calme ; mais il reconnut bientôt la vérité de ce que lui disait le directeur. Cette trompeuse attitude cachait la froide et terrible irritation des nerfs du Sauvage. Les yeux de Jacques Collin couvaient une éruption volcanique, ses poings étaient crispés. C'était bien le tigre se ramassant pour bondir sur une proie.

— Laissez-nous, reprit d'un air grave le procureur-général en s'adressant au directeur de la Conciergerie et au juge.

— Vous avez bien fait de renvoyer l'assassin de Lucien !... dit Jacques Collin sans s'inquiéter si Camusot pouvait ou non l'entendre, je n'y tenais plus, j'allais l'étrangler...

Et monsieur de Grandville frissonna. Jamais il n'avait vu tant de sang dans les yeux d'un homme, tant de pâleur aux joues, tant de sueur au front, et une pareille contraction de muscles.

— A quoi ce meurtre vous eût-il servi ? demanda tranquillement le procureur-général au criminel.

— Vous vengez tous les jours ou vous croyez venger la Société, monsieur, et vous me demandez raison d'une vengeance !... Vous n'avez donc jamais senti dans vos veines la vengeance y roulant ses lames... Ignorez-vous donc que c'est cet imbécile de juge qui nous l'a tué ; car vous l'aimiez, mon Lucien, et il vous aimait ! Je vous sais par cœur, monsieur. Ce cher enfant me disait tout, le soir, quand il rentrait ; je le couchais, comme une bonne couche son marmot, et je lui faisais tout raconter... Il me confiait tout, jusqu'à ses moindres sensations... Ah ! jamais une bonne mère n'a tendrement aimé son fils unique comme j'aimais cet ange. Si vous saviez ! le bien naissait dans ce cœur comme les fleurs se lèvent dans les prairies. Il était faible, voilà son seul défaut, faible comme la corde de la lyre, si forte quand elle se tend..... C'est les plus belles natures, leur faiblesse est tout uniment la tendresse, l'admiration, la faculté de s'épanouir au soleil de l'Art, de l'Amour, du beau que Dieu a fait pour l'homme sous mille formes !... Enfin, Lucien était une femme manquée. Ah ! que n'ai-je pas dit à la brute bête qui vient de sortir... Ah ! monsieur, j'ai fait, dans ma sphère de prévenu devant un juge, ce que Dieu aurait fait pour sauver son fils, si, voulant le sauver, il l'eût accompagné devant Pilate !...

Un[1] torrent de larmes sortit des yeux clairs et jaunes du forçat, qui naguère flamboyaient comme ceux d'un loup affamé par six mois de neige en pleine Ukraine. Il continua :

— Cette buse n'a voulu rien écouter, et il a perdu l'enfant !... Monsieur, j'ai lavé le cadavre du petit de mes larmes, en implorant *celui que je ne connais pas* et qui est au-dessus de nous ! Moi qui ne crois pas en Dieu !... (Si je n'étais pas matérialiste, je ne serais pas moi !...) Je vous ai tout dit là dans un mot ! Vous ne savez pas, aucun homme ne sait ce que c'est que la douleur ; moi seul je la connais. Le feu de la douleur absorbait si bien mes larmes que cette nuit je n'ai pas pu pleurer. Je pleure maintenant, parce que je sens que vous me comprenez... Je vous ai vu là, tout-à-l'heure, posé en Justice... Ah ! monsieur, que Dieu... (je commence à croire en lui !) que Dieu vous préserve d'être comme je

suis... Ce sacré juge m'a ôté mon âme. Monsieur ! monsieur ! on enterre en ce moment ma vie, ma beauté, ma vertu, ma conscience, toute ma force ! Figurez-vous un chien à qui un chimiste soutire le sang... Me voilà ! je suis ce chien..... Voilà pourquoi je suis venu vous dire : « Je suis Jacques Collin, je me rends !... » J'avais résolu cela ce matin quand on est venu m'arracher ce corps que je baisais comme un insensé, comme une mère, comme la Vierge a dû baiser Jésus au tombeau... Je voulais me mettre au service de la justice sans conditions... Maintenant, je dois en faire, vous allez savoir pourquoi...

— Parlez-vous à monsieur de Grandville ou au procureur-général ? dit le magistrat.

Ces deux hommes, le CRIME et LA JUSTICE, se regardèrent. Le forçat avait profondément ému le magistrat qui fut pris d'une pitié divine pour ce malheureux, il devina sa vie et ses sentiments. Enfin, le magistrat (un magistrat est toujours magistrat) à qui la conduite de Jacques Collin depuis son évasion était inconnue, pensa qu'il pourrait se rendre maître de ce criminel, uniquement coupable d'un faux après tout. Et il voulut essayer de la générosité sur cette nature composée, comme le bronze, de divers métaux, de bien et de mal. Puis monsieur de Grandville, arrivé à cinquante-trois ans sans avoir pu jamais inspirer l'amour, admirait les natures tendres, comme tous les hommes qui n'ont pas été aimés. Peut-être ce désespoir, le lot de beaucoup d'hommes à qui les femmes n'accordent que leur estime ou leur amitié, était-il le lien secret de l'intimité profonde de messieurs de Bauvan, de Grandville et de Sérizy ; car un même malheur, tout aussi bien qu'un bonheur mutuel, met les âmes au même diapason.

— Vous avez un avenir !... dit le procureur-général en jetant un regard d'inquisiteur sur ce scélérat abattu.

L'homme fit un geste par lequel il exprima la plus profonde indifférence de lui-même.

— Lucien laisse un testament par lequel il vous lègue trois cent mille francs...

— Pauvre ! pauvre petit ! pauvre petit ! s'écria Jacques Collin, toujours *trop* honnête ! J'étais, moi, tous les sentiments mauvais ; il était, lui, le bon, le noble, le beau, le sublime ! On ne change pas de si belles âmes ! Il n'avait pris de moi que mon argent, monsieur !...

Cet abandon profond, entier de la personnalité que le magistrat ne pouvait ranimer, prouvait si bien les terribles paroles de cet homme que monsieur de Grandville passa du côté du criminel. Restait le procureur-général !

— Si rien ne vous intéresse plus, demanda monsieur de Grandville, qu'êtes-vous donc venu me dire ?

— N'est-ce pas déjà beaucoup que de me livrer ? Vous *brûliez*, mais vous ne me teniez pas ? vous seriez d'ailleurs trop embarrassé de moi !...

— Quel adversaire ! pensa le procureur-général.

— Vous allez, monsieur le procureur-général, faire couper le cou à un innocent, et j'ai trouvé le coupable, reprit gravement Jacques Collin en séchant ses larmes. Je ne suis pas ici pour eux, mais pour vous. Je venais vous ôter un remords, car j'aime tous ceux qui ont porté un intérêt quelconque à Lucien, de même que je poursuivrai de ma haine tous ceux ou celles qui l'ont empêché de vivre...

» Qu'est-ce que ça me fait un forçat à moi ? reprit-il après une légère pause[1]. Un forçat, à mes yeux, c'est à peine pour moi ce qu'est une fourmi pour vous. Je suis comme les brigands de l'Italie, — de fiers hommes ! — tant que le voyageur leur rapporte quelque chose de plus que le prix du coup de fusil, ils l'étendent mort ! Je n'ai pensé qu'à vous. J'ai confessé ce jeune homme, qui ne pouvait se fier qu'à moi, c'est mon camarade de chaîne ! Théodore est une bonne nature, il a cru rendre service à une maîtresse en se chargeant de vendre ou d'engager des objets volés ; mais il n'est pas plus criminel dans l'affaire de Nanterre que vous ne l'êtes. C'est un Corse, c'est dans leurs mœurs de se venger, de se tuer les uns les autres comme des mouches. En Italie et en Espagne, on n'a pas le respect de la vie de l'homme. Et c'est tout simple. On nous y croit pourvus d'une âme ! d'un quelque chose, une image de nous qui nous survit, qui vivrait éternellement. Allez donc dire cette billevesée à nos analystes[2] ! C'est[3] les pays athées ou philosophes qui font payer chèrement la vie humaine à ceux qui la troublent, et ils ont raison, puisqu'ils ne croient qu'à la matière, au présent ! Si Calvi vous avait indiqué la femme de qui viennent les objets volés, vous auriez trouvé, non pas le vrai coupable, car il est dans vos griffes, mais un complice que le pauvre Théodore ne veut pas perdre, car c'est une femme...

Que voulez-vous ? chaque état a son point d'honneur, le bagne et les filous[1] ont les leurs ! Maintenant je connais l'assassin de ces deux femmes et les auteurs de ce coup hardi, singulier, bizarre, on me l'a raconté dans tous ses détails. Suspendez l'exécution de Calvi, vous saurez tout ; mais donnez-moi votre parole de le réintégrer au bagne, en faisant commuer sa peine... Dans la douleur où je suis, on ne peut prendre la peine de mentir, vous savez cela. Ce que je vous dis est la vérité...

— Avec vous, Jacques Collin, quoique ce soit abaisser la justice, qui ne saurait faire de semblables compromis, je crois pouvoir me relâcher de la rigueur de mes fonctions, et en référer à qui de droit.

— M'accordez-vous cette vie ?

— Cela se pourra...

— Monsieur, je vous supplie de me donner votre parole, elle me suffira.

Monsieur de Grandville fit un geste d'orgueil blessé.

— Je[2] tiens l'honneur de trois grandes familles, et vous ne tenez que la vie de trois forçats, reprit Jacques Collin, je suis plus fort que vous.

— Vous pouvez être remis au secret, que ferez-vous ?... demanda le procureur-général.

— Eh ! nous jouons donc ! dit Jacques Collin. Je parlais à la *bonne franquette*, moi ! je parlais à monsieur de Grandville ; mais si le procureur-général est là, je reprends mes cartes et je poitrine. Et moi qui, si vous m'aviez donné votre parole, allais vous rendre les lettres écrites à Lucien par mademoiselle Clotilde de Grandlieu !

Cela fut dit avec un accent, un sang-froid et un regard qui révélèrent à M. de Grandville un adversaire avec qui la moindre faute était dangereuse.

— Est-ce là tout ce que vous demandez ? dit le procureur-général.

— Je vais vous parler pour moi, dit Jacques Collin. L'honneur de la famille [de][3] Grandlieu paie la commutation de peine de Théodore, c'est donner beaucoup et recevoir peu. Qu'est-ce qu'un forçat condamné à perpétuité ? S'il s'évade, vous pouvez vous défaire si facilement de lui ! c'est une lettre de change sur la guillotine ! Seulement, comme on l'avait fourré dans des intentions peu charmantes à Rochefort, vous me promettrez de le faire

diriger sur Toulon en recommandant qu'il y soit bien traité. Maintenant, moi, je veux davantage. J'ai le dossier de madame de Sérizy et celui de la duchesse de Maufrigneuse, et quelles lettres !... Tenez, monsieur le comte, les filles publiques en écrivant font du style et de beaux sentiments, eh bien ! les grandes dames qui font du style et de grands sentiments toute la journée, écrivent comme les filles agissent. Les philosophes trouveront la raison de ce chassez-croisez, je ne tiens pas à la chercher. La femme est un être inférieur, elle obéit trop à ses organes. Pour moi, la femme n'est belle que quand elle ressemble à un homme ! Aussi ces petites duchesses qui sont viriles par la tête ont-elles écrit des chefs-d'œuvre... Oh ! c'est beau, d'un bout à l'autre, comme la fameuse ode de Piron...

— Vraiment ?

— Vous voulez les voir ?... dit Jacques Collin en souriant.

Le magistrat devint honteux.

— Je puis vous en faire lire ; mais, là, pas de farce ? Nous jouons franc jeu ?... Vous me rendrez les lettres, et vous défendrez qu'on moucharde, qu'on suive et qu'on regarde la personne qui va les apporter.

— Cela prendra du temps ?... dit le procureur-général.

— Non, il est neuf heures et demie... reprit Jacques Collin en regardant la pendule ; eh bien ! en quatre minutes nous aurons une lettre de chacune de ces deux dames ; et, après les avoir lues, vous contremanderez la guillotine ! Si ça n'était pas ce que cela est, vous ne me verriez pas si tranquille. Ces dames sont d'ailleurs averties...

Monsieur de Grandville fit un geste de surprise.

— Elles doivent se donner à cette heure bien du mouvement, elles vont mettre en campagne le garde-des-sceaux, elles iront, qui sait, jusqu'au roi... Voyons, me donnez-vous votre parole d'ignorer qui sera venu, de ne pas suivre ni faire suivre pendant une heure cette personne ?

— Je vous le promets !

— Bien, vous ne voudriez pas, vous, tromper un forçat évadé. Vous êtes du bois dont sont faits les Turenne, et vous tenez votre parole à des voleurs... Eh bien ! dans la salle des Pas-Perdus, il y a dans ce moment une mendiante en haillons, une vieille femme, au milieu même de la salle. Elle doit causer avec un des écrivains

publics de quelque procès de mur mitoyen ; envoyez votre garçon de bureau la chercher, en lui disant ceci : — *Dabor ti mandana*[1]. Elle viendra... Mais, ne soyez pas cruel inutilement !... Ou vous acceptez mes propositions, ou vous ne voulez pas vous compromettre avec un forçat... Je ne suis qu'un faussaire, remarquez !... Eh bien ! ne laissez pas Calvi dans les affreuses angoisses de la toilette...

— L'exécution est déjà contremandée... Je ne veux pas, dit monsieur de Grandville à Jacques Collin, que la justice soit au-dessous de vous !

Jacques Collin regarda le procureur-général avec une sorte d'étonnement et lui vit tirer le cordon de sa sonnette.

— Voulez-vous ne pas vous échapper ? Donnez-moi votre parole, je m'en contente. Allez chercher cette femme...

Le garçon de bureau se montra.

— Félix, renvoyez les gendarmes... dit monsieur de Grandville.

Jacques Collin fut vaincu.

Dans ce duel avec le magistrat, il voulait être le plus grand, le plus fort, le plus généreux, et le magistrat l'écrasait. Néanmoins, le forçat se sentit bien supérieur en ce qu'il jouait la Justice, qu'il lui persuadait que le coupable était innocent, et qu'il disputait victorieusement une tête ; mais cette supériorité devait être sourde, secrète, cachée, tandis que la *Cigogne* l'accablait au grand jour, et majestueusement.

Au[2] moment où Jacques Collin sortait du cabinet de monsieur [de][3] Grandville, le secrétaire-général de la présidence du conseil, un député, le comte des Lupeaulx se présentait accompagné d'un petit vieillard souffreteux. Ce personnage, enveloppé d'une douillette puce, comme si l'hiver régnait encore, à cheveux poudrés, le visage blême et froid, marchait en goutteux, peu sûr de ses pieds grossis par des souliers en veau d'Orléans, appuyé sur une canne à pomme d'or, tête nue, son chapeau à la main, la boutonnière ornée d'une brochette à sept croix.

— Qu'y a-t-il, mon cher des Lupeaulx ? demanda le procureur-général.

— Le prince m'envoie, dit-il à l'oreille de monsieur de Grandville. Vous avez carte blanche pour retirer les lettres de mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse, et celles de mademoiselle Clotilde de Grandlieu. Vous pouvez vous entendre avec ce monsieur...



IMP. E. MARTINET.

CORENTIN. LE COMTE DES LUPEAUX.

Vous pouvez vous entendre avec Monsieur.... c'est le fameux Corentin.

(DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.)

— Qui est-ce ? demanda le procureur-général à l'oreille de des Lupeaulx.

— Je n'ai pas de secrets pour vous, mon cher procureur-général, c'est le fameux Corentin. Sa Majesté vous fait dire de lui rapporter vous-même toutes les circonstances de cette affaire et les conditions du succès.

— Rendez-moi le service, répondit le procureur-général, à l'oreille de des Lupeaulx, d'aller dire au prince que tout est terminé, que je n'ai pas eu besoin de ce monsieur, ajouta-t-il en désignant Corentin. J'irai prendre les ordres de Sa Majesté, quant à la conclusion de l'affaire qui regardera le garde-des-sceaux, car il y a deux grâces à donner.

— Vous avez sagement agi en allant de l'avant, dit des Lupeaulx en donnant une poignée de main au procureur-général. Le roi ne veut pas, à la veille de tenter une grande chose, voir la pairie et les grandes familles tympanisées, salies... Ce n'est plus un vil procès criminel, c'est une affaire d'État...

— Mais dites au prince que, lorsque vous êtes venu, tout était fini !

— Vraiment ?

— Je le crois.

— Vous serez alors garde-des-sceaux, quand le garde-des-sceaux actuel sera chancelier, mon cher...

— Je n'ai pas d'ambition !... répondit le procureur-général.

Des Lupeaulx sortit en riant.

— Priez le prince de solliciter du roi dix minutes d'audience pour moi, vers deux heures et demie, ajouta monsieur de Grandville en reconduisant le comte des Lupeaulx.

— Et vous n'êtes pas ambitieux ? dit des Lupeaulx en jetant un fin regard à monsieur de Grandville. Allons, vous avez deux enfants, vous voulez être fait au moins pair de France...

— Si monsieur le procureur-général a les lettres, mon intervention devient inutile, fit observer Corentin en se trouvant seul avec monsieur de Grandville qui le regardait avec une curiosité très-compréhensible.

— Un homme comme vous n'est jamais de trop dans une affaire si délicate, répondit le procureur-général en voyant que Corentin avait tout compris ou tout entendu.

Corentin salua par un petit signe de tête presque protecteur.

— Connaissez-vous, monsieur, le personnage dont il s'agit ?

— Oui, monsieur le comte, c'est Jacques Collin, le chef de la société des Dix-Mille, le banquier des trois bagnes, un forçat qui, depuis cinq ans, a su se cacher sous la soutane de l'abbé Carlos Herrera. Comment a-t-il été chargé d'une mission du roi d'Espagne pour le feu roi, nous nous perdons tous à la recherche du vrai dans cette affaire ? J'attends une réponse de Madrid, où j'ai envoyé des notes et un homme. Ce forçat a le secret de deux rois...

— C'est un homme vigoureusement trempé ! Nous n'avons que deux partis à prendre : se l'attacher, ou se défaire de lui, dit le procureur-général.

— Nous avons eu la même idée, et c'est un grand honneur pour moi, répliqua Corentin. Je suis forcé d'avoir tant d'idées et pour tant de monde, que sur le nombre je dois me rencontrer avec un homme d'esprit.

Ce fut débité si sèchement et d'un ton si glacé, que le procureur-général garda le silence et se mit à expédier quelques affaires pressantes.

Lorsque Jacques Collin se montra dans la salle des Pas-Perdus, on ne peut se figurer l'étonnement dont fut saisie mademoiselle Jacqueline Collin. Elle resta plantée sur ses deux jambes, les mains sur ses hanches, car elle était costumée en marchande des quatre saisons. Quelqu'habituée qu'elle fût aux tours de force de son neveu, celui-là dépassait tout.

— Eh bien ! si tu continues à me regarder comme un cabinet d'histoire naturelle, dit Jacques Collin en prenant le bras de sa tante et l'emmenant hors de la salle des Pas-Perdus, ça nous fera prendre pour deux curiosités, l'on nous arrêterait peut-être, et nous perdrions du temps.

Et il descendit l'escalier de la galerie Marchande qui mène rue de la Barillerie.

— Où est Paccard ?

— Il m'attend chez la Rousse et se promène sur le quai aux Fleurs.

— Et Prudence ?

— Elle est chez elle, comme ma filleule.

— Allons-y...

— Regarde si nous sommes suivis...[1]

La[2] Rousse, quincaillière, établie quai aux Fleurs, était la veuve

d'un célèbre assassin, un Dix-mille. En 1819, Jacques Collin avait fidèlement remis vingt et quelque mille francs à cette fille, de la part de son amant, après l'exécution. Trompe-la-Mort connaissait seul l'intimité de cette jeune personne, alors modiste, avec son Fanandel.

— Je suis le Dab de ton homme, avait dit alors le pensionnaire de madame Vauquer à la modiste, qu'il avait fait venir au Jardin-des-Plantes. Il a dû te parler de moi, ma petite. Quiconque me trahit meurt dans l'année ! quiconque m'est fidèle n'a jamais rien à redouter de moi. Je suis *ami* à mourir sans dire un mot qui compromette ceux à qui je veux du bien. Sois à moi comme une âme est au diable, et tu en profiteras. J'ai promis que tu serais heureuse à ton pauvre Auguste, qui voulait te mettre dans l'opulence ; et il s'est fait faucher à cause de toi. Ne pleure pas. Écoute-moi : Personne au monde que moi ne sais que tu étais la maîtresse d'un forçat, d'un assassin, qu'on a *terré* samedi ; jamais je n'en dirai rien. Tu as vingt-deux ans, tu es jolie, te voilà riche de vingt-six mille francs ; oublie Auguste, marie-toi, deviens une honnête femme si tu peux. En retour de cette tranquillité, je te demande de me servir, moi et ceux que je t'adresserai, mais sans hésiter. Jamais je ne te demanderai rien de compromettant, ni pour toi, ni pour tes enfants, ni pour ton mari, si tu en as un, ni pour ta famille. Souvent, dans le métier que je fais, il me faut un lieu sûr pour causer, pour me cacher. J'ai besoin d'une femme discrète pour porter une lettre, se charger d'une commission. Tu seras une de mes boîtes à lettres, une de mes loges de portiers, un de mes émissaires. Rien de plus, rien de moins. Tu es trop blonde, Auguste et moi nous te nommions *la Rousse*, tu garderas ce nom-là. Ma tante, la marchande au Temple, avec qui je te lierai, sera la seule personne au monde à qui tu devras obéir, dis-lui tout ce qui t'arrivera ; elle te mariera, elle te sera très-utile.

Ce fut ainsi que se conclut un de ces pactes diaboliques dans le genre de celui qui, pendant si longtemps, lui avait lié Prudence Servien, que cet homme ne manquait jamais à cimenter ; car il avait, comme le démon, la passion du recrutement.

Jacqueline Collin avait marié la Rousse au premier commis d'un riche quincaillier en gros, vers 1821. Ce premier commis, ayant traité de la maison de commerce de son patron, se trouvait alors en voie de prospérité, père de deux enfants, et adjoint au

maire de son quartier. Jamais la Rousse, devenue madame Prélard, n'avait eu le plus léger motif de plainte, ni contre Jacques Collin, ni contre sa tante ; mais, à chaque service demandé, madame Prélard tremblait de tous ses membres. Aussi devint-elle pâle et blême en voyant entrer dans sa boutique ces deux terribles personnages.

— Nous avons à vous parler d'affaires, madame, dit Jacques Collin.

— Mon mari est là, répondit-elle.

— Eh bien ! nous n'avons pas trop besoin de vous pour le moment ; je ne dérange jamais inutilement les gens.

— Envoyez chercher un fiacre, ma petite, dit Jacqueline Collin, et dites à ma filleule de descendre, j'espère la placer comme femme de chambre chez une grande dame, et l'intendant de la maison veut l'emmener.

Paccard, qui ressemblait à un gendarme mis en bourgeois, causait en ce moment avec monsieur Prélard d'une importante fourniture de fil de fer pour un pont.

Un commis alla chercher un fiacre, et quelques minutes après Europe, ou pour lui faire quitter le nom sous lequel elle avait servi Esther, Prudence Servien, Paccard, Jacques Collin et sa tante étaient, à la grande joie de la Rousse, réunis dans un fiacre à qui Trompe-la-Mort donna l'ordre d'aller à la barrière d'Ivry.

Prudence Servien et Paccard, tremblants devant le Dab, ressemblaient à des âmes coupables en présence de Dieu.

— Où sont les sept cent *cinquante* mille francs ? leur demanda le Dab en plongeant sur eux un de ces regards fixes et clairs qui troublaient si bien le sang de ces âmes damnées, quand elles étaient en faute. qu'elles croyaient avoir autant d'épingles que de cheveux dans la tête.

— Les sept cent *trente* mille francs, répondit Jacqueline Collin à son neveu, sont en sûreté, je les ai remis ce matin à la Romette dans un paquet cacheté...

— Si vous ne les aviez pas remis à Jacqueline, dit Trompe-la-Mort, vous alliez droit là.... dit-il en montrant la place de Grève devant laquelle le fiacre se trouvait.

Prudence Servien fit, à la mode de son pays, un signe de croix, comme si elle avait vu tomber le tonnerre.

— Je vous pardonne, reprit le Dab, à condition que vous ne commettrez plus de fautes semblables, et que désormais vous serez pour moi ce que sont ces deux doigts de la main droite, dit-il en montrant l'index et le doigt du milieu, car le pouce, c'est cette bonne *largue*-là !

Et il frappa sur l'épaule de sa tante.

— Écoutez-moi. Désormais, toi, Paccard, tu n'auras plus rien à craindre, et tu peux suivre ton nez dans Pantin à ton aise ! Je te permets d'épouser Prudence.

Paccard[1] prit la main de Jacques Collin et la baisa respectueusement.

— Qu'aurai-je à faire ? demanda-t-il.

— Rien, et tu auras des rentes et des femmes, sans compter la tienne, car tu es très-Régence, mon vieux !..... Voilà ce que c'est que d'être trop bel homme !

Paccard rougit de plaisir de recevoir ce railleur éloge de son sultan.

— Toi, Prudence, reprit Jacques Collin, il te faut une carrière, un état, un avenir, et rester à mon service. Écoute-moi bien. Il existe rue Sainte-Barbe une très-bonne maison appartenant à cette madame Saint-Estève à qui ma tante emprunte quelquefois son nom... C'est une bonne maison, bien achalandée, qui rapporte quinze ou vingt mille francs par an. La Saint-Estève fait tenir cet établissement par...

— La Gonore, dit Jacqueline.

— La *largue* à ce pauvre La Pouraille, dit Paccard. C'est là que j'ai filé avec Europe le jour de la mort de cette pauvre madame Van Bogseck, notre maîtresse...

— On jase donc quand je parle ? dit Jacques Collin.

Le plus profond silence régna dans le fiacre, et Prudence ni Paccard n'osèrent plus se regarder.

— La maison est donc tenue par la Gonore, reprit Jacques Collin. Si tu y es allé te cacher avec Prudence, je vois, Paccard, que tu as assez d'esprit pour *esquinter la raille* (enfoncer la police) ; mais que tu n'es pas assez fin pour faire voir des couleurs à la *darbone*...,[2] dit-il en caressant le menton de sa tante. Je devine maintenant comment elle a pu te trouver..... Ça se rencontre bien. Vous allez y retourner, chez la Gonore... Je reprends. Jacqueline va négocier avec madame Nourrisson l'affaire de l'acquisition de

son établissement de la rue Sainte-Barbe, et tu pourras y faire fortune avec de la conduite, ma petite ! dit-il en regardant Prudence. Abbesse à ton âge ! c'est le fait d'une fille de France, ajouta-t-il d'une voix mordante.

Prudence sauta au cou de Trompe-la-Mort et l'embrassa, mais par un coup sec qui dénotait sa force extraordinaire, le Dab la repoussa si vivement, que, sans Paccard, la fille allait se cogner la tête dans la vitre du fiacre et la casser.

— A bas les pattes ! Je n'aime pas ces manières ! dit sèchement le Dab, c'est me manquer de respect.

— Il a raison, ma petite, dit Paccard. Vois-tu, c'est comme si le Dab te donnait cent mille francs. La boutique vaut cela. C'est sur le boulevard, en face du Gymnase. Il y a la sortie du spectacle...

— Je ferai mieux, j'achèterai aussi la maison, dit Trompe-la-Mort.

— Et nous voilà riches à millions en six ans ! s'écria Paccard.

Fatigué d'être interrompu, Trompe-la-Mort envoya dans le tibia de Paccard un coup de pied à le lui casser ; mais Paccard avait des nerfs en caoutchouc et des os en fer blanc.

— Suffit ! Dab ! on se taira, répondit-il.

— Croyez-vous que je dis des sornettes ? reprit Trompe-la-Mort qui s'aperçut alors que Paccard avait bu quelques petits verres de trop. Écoutez. Il y a dans la cave de la maison deux cent cinquante mille francs en or...

Le silence le plus profond régna de nouveau dans le fiacre.

— Cet or est dans un massif très-dur... Il s'agit d'extraire cette somme, et vous n'avez que trois nuits pour y arriver. Jacqueline vous aidera..... Cent mille francs serviront à payer l'établissement, cinquante mille à l'achat de la maison, et vous laisserez le reste...

— Où ? dit Paccard.

— Dans la cave ! répéta Prudence.

— Silence ! dit Jacqueline.

— Oui, mais pour la transmission de cette charge, il faut l'agrément de la *raille* (la police), dit Paccard.

— On l'aura ! dit sèchement Trompe-la-Mort. De quoi te mêles-tu ?...

Jacqueline regarda son neveu et fut frappée de l'altération de ce visage à travers le masque impassible sous lequel cet homme si fort cachait habituellement ses émotions.

— Ma fille, dit Jacques Collin à Prudence Servien, ma tante va te remettre les sept cent cinquante mille francs.

— Sept cent trente, dit Paccard.

— Hé bien, soit ! sept cent trente, reprit Jacques Collin. Cette nuit, il faut que tu viennes sous un prétexte quelconque à la maison de madame Lucien. Tu monteras par la lucarne, sur le toit ; tu descendras par la cheminée dans la chambre à coucher de ta feue maîtresse, et tu placeras dans le matelas de son lit le paquet qu'elle avait fait...

— Et pourquoi pas par la porte ? dit Prudence Servien.

— Imbécile, les scellés y sont ! répliqua Jacques Collin. L'inventaire se fera dans quelques jours, et vous serez innocents du vol...

— Vive le Dab ! s'écria Paccard. Ah ! quelle bonté !

— Cocher, arrêtez !... cria de sa voix puissante Jacques Collin.

Le fiacre se trouvait devant la place de fiacres du Jardin-des-Plantes.

— Détalez, mes enfants, dit Jacques Collin, et ne faites pas de sottises ! Trouvez-vous ce soir sur le pont des Arts, à cinq heures, et là, ma tante vous dira s'il n'y a pas contr'ordre. — Il faut tout prévoir, ajouta-t-il à voix basse à sa tante. Jacqueline vous expliquera demain, reprit-il, comment s'y prendre pour extraire sans danger l'or de la *profonde*. C'est une opération très-délicate...

Prudence et Paccard sautèrent sur le pavé du roi, heureux comme des voleurs graciés.

— Ah ! quel brave homme que le Dab ! dit Paccard.

— Ce serait le roi des hommes, s'il n'était pas si méprisant pour les femmes !

— Ah ! il est bien aimable ! s'écria Paccard. As-tu vu quels coups de pieds il m'a donnés ! Nous méritions d'être envoyés *ad patres !* car enfin c'est nous qui l'avons mis dans l'embarras....

— Pourvu, dit la spirituelle et fine Prudence, qu'il ne nous fourre pas dans quelque crime pour nous envoyer au *pré*...

— Lui ! s'il en avait la fantaisie, il nous le dirait, tu ne le connais pas ! Quel joli sort il te fait ! Nous voilà bourgeois. Quelle chance ! Oh ! quand il vous aime, cet homme-là, il n'a pas son pareil pour la bonté !...

— Ma[1] minette ! dit Jacques Collin à sa tante, charge-toi de la Gonore, il faut l'endormir ; elle sera, dans cinq jours d'ici,

arrêtée et on trouvera dans sa chambre cent cinquante mille francs d'or qui resteront d'une autre part dans l'assassinat des vieux Crottat, père et mère du notaire.

— Elle en aura pour cinq ans de Madelonnettes, dit Jacqueline.

— A peu près, répondit Jacques Collin. Donc, c'est une raison pour la Nourrisson de se défaire de sa maison ; elle ne peut pas la gérer elle-même, et on ne trouve pas de gérantes comme on veut. Donc, tu pourras très-bien arranger cette affaire. Nous aurons là un *œil*... Mais ces opérations sont toutes les trois subordonnées à la négociation que je viens d'entamer relativement à nos lettres. Ainsi, découds ta robe et donne-moi les échantillons des marchandises. Où se trouvent les trois paquets ?

— Parbleu ! chez la Rousse.

— Cocher ! cria Jacques Collin, retournez au Palais-de-Justice, et du train !... J'ai promis de la célérité, voici une demi-heure d'absence, et c'est trop ! Reste chez la Rousse, et donne les paquets cachetés au garçon de bureau que tu verras venir demander madame *de* Saint-Estève. C'est le *de* qui sera le mot d'avis, et il devra te dire : *Madame, je viens de la part de monsieur le procureur-général pour ce que vous savez.* Stationne devant la porte de la Rousse en regardant ce qui se passe sur le marché aux Fleurs, afin de ne pas exciter l'attention de Prélard. Dès que tu auras lâché les lettres, tu peux faire agir Paccard et Prudence.....

— Je te devine, dit Jacqueline, tu veux remplacer Bibi-Lupin. La mort de ce garçon t'a tourné la cervelle !

— Et Théodore, à qui l'on allait couper les cheveux pour le faucher à quatre heures ce soir, s'écria Jacques Collin.

— Enfin, c'est une idée ! nous finirons honnêtes gens et bourgeois, dans une belle propriété, sous un beau climat en Touraine.

— Que pouvais-je devenir ? Lucien a emporté mon âme, toute ma vie heureuse. Je me vois encore trente ans à m'ennuyer, et je n'ai plus de cœur. Au lieu d'être le Dab du bagne, je serai le Figaro de la justice, et je vengerai Lucien. Ce n'est que dans la peau de la *raille* (police) que je puis en sûreté démolir Corentin. Ce sera vivre encore que d'avoir à manger un homme. Les états qu'on fait dans le monde ne sont que des apparences ; la réalité, c'est l'idée ! ajouta-t-il en se frappant le front. Qu'as-tu maintenant dans notre trésor ?

— Rien, dit la tante épouvantée de l'accent et des manières

de son neveu. Je t'ai tout donné pour ton petit. La Romette n'a pas plus de vingt mille francs pour son commerce. J'ai tout pris à madame Nourrisson, elle avait environ soixante mille francs à elle... Ah ! nous sommes dans des draps qui ne sont pas blanchis depuis un an. Le petit a dévoré *les fades* des Fanandels, notre trésor et tout ce que possédait la Nourrisson.

— Ça faisait ?

— Cinq cent soixante mille...

— Nous en avons cent cinquante en or, que Paccard et Prudence nous devront. Je vais te dire où en prendre deux cents autres... Le reste viendra de la succession d'Esther. Il faut récompenser la Nourrisson. Avec Théodore, Paccard, Prudence, la Nourrisson et toi, j'aurai bientôt formé le bataillon sacré qu'il me faut... Écoute, nous approchons...

— Voici les trois lettres, dit Jacqueline qui venait de donner le dernier coup de ciseau à la doublure de sa robe.

— Bien, répondit Jacques Collin en recevant les trois précieux autographes, trois papiers velins encore parfumés. Théodore a fait le coup de Nanterre.

— Ah ! c'est lui !...

— Tais-toi, le temps est précieux, il a voulu donner la becquée à un petit oiseau de Corse nommé Ginetta... Tu vas employer la Nourrisson à la trouver, je te ferai passer les renseignements nécessaires par une lettre que Gault te remettra. Tu viendras au guichet de la Conciergerie dans deux heures d'ici. Il s'agit de lâcher cette petite fille chez une blanchisseuse, la sœur à Godet, et qu'elle s'y impatronise... Godet et Ruffard sont des complices à La Pouraille dans le vol et l'assassinat commis chez les Crottat. Les sept cent cinquante mille francs sont intacts, un tiers dans la cave de la Gonore, c'est la part de La Pouraille ; le second tiers dans la chambre à la Gonore, c'est celle de Ruffard ; le troisième est caché chez la sœur à Godet. Nous commencerons par prendre cent cinquante mille francs sur *le fade* de La Pouraille ; puis cent sur celui de Godet et cent sur celui de Ruffard. Une fois Ruffard et Godet *serrés*, c'est eux qui auront mis à part ce qui manquera de leur *fade*. Je leur ferai accroire, à Godet que nous avons mis cent mille francs de côté pour lui, et à Ruffard et à La Pouraille que la Gonore leur a sauvé cela !... Prudence et Paccard vont travailler chez la Gonore. Toi et Ginetta, qui me paraît être une

fine mouche, vous manœuvrerez chez la sœur à Godet. Pour mon début dans le comique, je fais retrouver à la Cigogne quatre cent mille francs du vol Crottat, et les coupables. J'ai l'air d'éclaircir l'assassinat de Nanterre. Nous retrouvons notre *aubert* et nous sommes au cœur de la Raille ! Nous étions le gibier, et nous devenons les chasseurs, voilà tout. Donne trois francs au cocher.

Le fiacre était au Palais. Jacqueline stupéfaite paya. Trompe-la-Mort monta l'escalier pour aller chez le procureur-général.

Un[1] changement total de vie est une crise si violente que, malgré sa décision, Jacques Collin gravissait lentement les marches de l'escalier qui, de la rue de la Barillerie, mène à la galerie Marchande où se trouve sous le péristyle de la cour d'assises, la sombre entrée du parquet. Une affaire politique occasionnait une sorte d'attroupement au pied du double escalier qui mène à la cour d'assises, en sorte que le forçat, absorbé dans ses réflexions, resta pendant quelque temps arrêté par la foule. A gauche de ce double escalier, il se trouve comme un énorme pilier, un des contreforts du Palais, et dans cette masse on aperçoit une petite porte. Cette petite porte donne sur un escalier en colimaçon qui sert de communication à la Conciergerie. C'est par là que le procureur-général, le directeur de la Conciergerie, les présidents de cour d'assises, les avocats généraux et le chef de la police de sûreté peuvent aller et venir. C'est par un embranchement de cet escalier, aujourd'hui condamné, que Marie-Antoinette, la reine de France, était amenée devant le tribunal révolutionnaire, qui siégeait, comme on le sait, dans la grande salle des audiences solennelles de la cour de cassation.

A l'aspect de cet épouvantable escalier, le cœur se serre quand on pense que la fille de Marie-Thérèse, dont la suite, la coiffure et les paniers remplissaient le grand escalier de Versailles, passait par là !..... Peut-être expiait-elle le crime de sa mère, la Pologne hideusement partagée. Les souverains qui commettent de pareils crimes ne songent pas évidemment à la rançon qu'en demande la Providence.

Au moment où Jacques Collin entrait sous la voûte de l'escalier, pour se rendre chez le procureur-général, Bibi-Lupin sortit par cette porte cachée dans le mur.

Le chef de la police de sûreté venait de la Conciergerie et se rendait aussi chez monsieur de Grandville. On peut comprendre

quel fut l'étonnement de Bibi-Lupin en reconnaissant devant lui la redingote de Carlos Herrera, qu'il avait tant étudié le matin ; il courut pour le dépasser. Jacques Collin se retourna. Les deux ennemis se trouvèrent en présence. De part et d'autre, chacun resta sur ses pieds, et le même regard partit de ces deux yeux, si différents, comme deux pistolets qui, dans un duel, partent en même temps.

— Cette fois, je te tiens brigand ! dit le chef de la police de sûreté.

— Ah ! ah !... répondit Jacques Collin d'un air ironique.

Il pensa rapidement que monsieur de Grandville l'avait fait suivre ; et, chose étrange ! il fut peiné de savoir cet homme moins grand qu'il l'imaginait.

Bibi-Lupin sauta courageusement à la gorge de Jacques Collin, qui l'œil à son adversaire, lui donna un coup sec et l'envoya les quatre fers en l'air à trois pas de là ; puis Trompe-la-Mort alla posément à Bibi-Lupin, et lui tendit la main pour l'aider à se relever, absolument comme un boxeur anglais qui, sûr de sa force, ne demande pas mieux que de recommencer. Bibi-Lupin était beaucoup trop fort pour se mettre à crier ; mais il se redressa, courut à l'entrée du couloir, et fit signe à un gendarme de s'y placer. Puis, avec la rapidité de l'éclair, il revint à son ennemi, qui le regardait faire tranquillement.

Jacques Collin avait pris son parti : — Ou le procureur-général m'a manqué de parole, ou il n'a pas mis Bibi-Lupin dans sa confidence, et alors il faut éclaircir ma situation.

— Veux-tu m'arrêter ? demanda Jacques Collin à son ennemi. Dis-le sans y mettre d'accompagnement. Ne sais-je pas qu'au cœur de la Cigogne tu es plus fort que moi ? Je te tuerai à la savate, mais je ne mangerai pas les gendarmes et la ligne. Ne faisons pas de bruit. Où veux-tu me mener ?

— Chez monsieur Camusot.

— Allons chez monsieur Camusot, répondit Jacques Collin. Pourquoi n'irions-nous pas au parquet du procureur-général ?... c'est plus près, ajouta-t-il.

Bibi-Lupin, qui se savait en défaveur dans les hautes régions du pouvoir judiciaire et soupçonné d'avoir fait fortune aux dépens des criminels et de leurs victimes, ne fut pas fâché de se présenter au parquet avec une pareille capture.

— Allons-y, dit-il, ça me va ! mais, puisque tu te rends, laisse-moi t'accommoder, je crains tes giffles !

Et il tira des poucettes de sa poche. Jacques Collin tendit ses mains, et Bibi-Lupin lui serra les pouces.

— Ah ! çà, puisque tu es si bon enfant, reprit-il, dis-moi comment tu es sorti de la Conciergerie ?

— Mais par où tu es sorti, par le petit escalier.

— Tu as donc fait voir un nouveau tour aux gendarmes ?

— Non. Monsieur de Grandville m'a laissé libre sur parole.

— *Planches-tu* ?... (Plaisantes-tu.)

— Tu vas voir !..... C'est toi peut-être à qui l'on va mettre les poucettes.

En[1] ce moment, Corentin disait au procureur-général :

— Eh bien ! monsieur, voilà juste une heure que notre homme est sorti, ne craignez-vous pas qu'il ne se soit moqué de vous ?... Il est peut-être sur la route d'Espagne, où nous ne le trouverons plus, car l'Espagne est un pays tout de fantaisie...

— Ou je ne me connais pas en hommes, ou il reviendra ; tous ses intérêts l'y obligent, il a plus à recevoir de moi qu'il ne me donne...

En ce moment Bibi-Lupin se montra.

— Monsieur le comte, dit-il, j'ai une bonne nouvelle à vous donner, Jacques Collin, qui s'était sauvé, est repris.

— Voilà, s'écria Jacques Collin, comment vous avez tenu votre parole ! Demandez à votre agent à double face où il m'a trouvé ?

— Où ? dit le procureur-général.

— A deux pas du parquet, sous la voûte, répondit Bibi-Lupin.

— Débarrassez cet homme de vos ficelles ! dit sévèrement monsieur de Grandville à Bibi-Lupin. Sachez que, jusqu'à ce qu'on vous ordonne de l'arrêter de nouveau, vous devez laisser cet homme libre... Et sortez !... Vous êtes habitué à marcher et agir comme si vous étiez à vous seul la justice et la police.

Et le procureur-général tourna le dos au chef de la police de sûreté, qui devint blême, surtout en recevant un regard de Jacques Collin, où il devina sa chute.

— Je ne suis pas sorti de mon cabinet, je vous attendais, et vous ne doutez pas que j'aie tenu ma parole comme vous teniez la vôtre, dit monsieur de Grandville à Jacques Collin.

— Dans le premier moment, j'ai douté de vous, monsieur,

et peut-être à ma place eussiez-vous pensé comme moi ; mais la réflexion m'a montré que j'étais injuste. Je vous apporte plus que vous ne me donnez, vous n'aviez pas intérêt à me tromper...

Le magistrat échangea soudain un regard avec Corentin. Ce regard, qui ne put échapper à Trompe-la-Mort, dont l'attention était portée sur monsieur de Grandville, lui fit apercevoir le petit vieux étrange, assis sur un fauteuil, dans un coin. Sur-le-champ, averti par cet instinct si vif et si rapide qui dénonce la présence d'un ennemi, Jacques Collin examina ce personnage ; il vit du premier coup d'œil que les yeux n'avaient pas l'âge accusé par le costume, et il reconnut un déguisement. Ce fut en une seconde la revanche prise par Jacques Collin sur Corentin, de la rapidité d'observation avec laquelle Corentin l'avait démasqué chez Peyrade. (Voir SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES [2e partie].)

— Nous ne sommes pas seuls !... dit Jacques Collin à monsieur de Grandville.

— Non, répliqua sèchement le procureur-général.

— Et monsieur, reprit le forçat, est une de mes meilleures connaissances... je crois ?...

Il fit un pas et reconnut Corentin, l'auteur réel, avoué de la chute de Lucien. Jacques Collin, dont le visage était d'un rouge de brique, devint, pour un rapide et imperceptible instant, pâle et presque blanc ; tout son sang se porta au cœur, tant fut ardente et frénétique son envie de sauter sur cette bête dangereuse et de l'écraser ; mais il refoula ce désir brutal et le comprima par la force qui le rendait si terrible. Il prit un air aimable, un ton de politesse obséquieuse, dont il avait l'habitude depuis qu'il jouait le rôle d'un ecclésiastique de l'ordre supérieur, et il salua le petit vieillard.

— Monsieur Corentin, dit-il, est-ce au hasard que je dois le plaisir de vous rencontrer, ou serais-je assez heureux pour être l'objet de votre visite au parquet ?...

L'étonnement du procureur-général fut au comble, et il ne put s'empêcher d'examiner ces deux hommes en présence. Les mouvements de Jacques Collin et l'accent qu'il mit à ces paroles dénotaient une crise, et il fut curieux d'en pénétrer les causes.

A cette subite et miraculeuse reconnaissance de sa personne, Corentin se dressa comme un serpent sur la queue duquel on a marché.

— Oui, c'est moi, mon cher abbé Carlos Herrera.

— Venez-vous, lui dit Trompe-la-Mort, vous interposer entre monsieur le procureur-général et moi ?... Aurais-je le bonheur d'être le sujet d'une de ces négociations dans lesquelles brillent vos talents ? Tenez, monsieur, dit le forçat en se retournant vers le procureur-général, pour ne pas vous faire perdre des moments aussi précieux que les vôtres, lisez, voici l'échantillon de mes marchandises...

Et il tendit à monsieur de Grandville les trois lettres, qu'il tira de la poche de côté de sa redingote.

— Pendant que vous en prendrez connaissance, je causerai, si vous le permettez, avec monsieur...

— C'est[1] beaucoup d'honneur pour moi, répondit Corentin qui ne put s'empêcher de frissonner.

— Vous avez obtenu, monsieur, un succès complet dans notre affaire, dit Jacques Collin. J'ai été battu..., ajouta-t-il légèrement et à la manière d'un joueur qui a perdu son argent ; mais vous avez laissé quelques hommes sur le carreau... C'est une victoire coûteuse...

— Oui, répondit Corentin en acceptant la plaisanterie, si vous avez perdu votre reine, moi j'ai perdu mes deux tours...

— Oh ! Contenson n'est qu'un pion, répliqua railleusement Jacques Collin. Ça se remplace. Vous êtes, permettez-moi de vous donner cet éloge en face ; vous êtes, *ma parole d'honneur*, un homme prodigieux.

— Non, non, je m'incline devant votre supériorité, répliqua Corentin qui eut l'air d'un plaisant de profession, disant : « Tu veux *blaguer*, *blaguons* ! » Comment, moi, je dispose de tout et vous, vous êtes pour ainsi dire tout seul...

— Oh ! oh ! fit Jacques Collin.

— Et vous avez failli l'emporter, dit Corentin en remarquant l'exclamation. Vous êtes l'homme le plus extraordinaire, que j'ai rencontré dans ma vie, et j'en ai vu beaucoup d'extraordinaires, car les gens avec qui je me bats sont tous remarquables par leur audace, par leurs conceptions hardies. J'ai, par malheur, été très intime avec feu monseigneur le duc d'Otrante ; j'ai travaillé pour Louis XVIII, quand il régnait, et quand il était exilé, pour l'Empereur, et pour le Directoire... Vous avez la trempe de Louvel, le plus bel instrument politique que j'ai vu ; mais vous avez la

souplesse du prince des diplomates. Et quels auxiliaires !.. Je donnerais bien des têtes à couper pour avoir à mon service la cuisinière de cette pauvre petite Esther... Où trouvez-vous des créatures belles comme la fille qui a doublé cette juive pendant quelque temps pour monsieur de Nucingen ?... Je ne sais où les prendre quand j'en ai besoin...

— Monsieur, monsieur, dit Jacques Collin, vous m'accablez... De votre part, ces éloges feraient perdre la tête...

— Ils sont mérités ! Comment, vous avez trompé Peyrade, il vous a pris pour un officier de paix, lui !... Tenez, si vous n'aviez pas eu ce petit imbécile à défendre, vous nous auriez rossés...

— Ah ! monsieur, vous oubliez Contenson déguisé en mulâtre... et Peyrade en Anglais. Les acteurs ont les ressources du théâtre ; mais être ainsi parfait au grand jour, à tout heure, il n'y a que vous et les vôtres...

— Eh bien ! voyons, dit Corentin, nous sommes persuadés, l'un et l'autre, de notre valeur, de nos mérites. Nous voilà, tous deux là, bien seuls ; moi je suis sans mon vieil ami, vous sans votre jeune protégé. Je suis le plus fort pour le moment, pourquoi ne ferions-nous pas comme dans l'*Auberge des Adrets ?* Je vous tends la main, en vous disant : Embrassons-nous et que cela finisse. Je vous offre, en présence de monsieur le procureur-général, des lettres de grâce pleine et entière, et vous serez un des miens, le premier, après moi, peut-être mon successeur.

— Ainsi, c'est une position que vous m'offrez ?... dit Jacques Collin. Une jolie position ! Je passe de la brune à la blonde...

— Vous serez dans une sphère où vos talents seront bien appréciés, bien récompensés, et vous agirez à votre aise. La police politique et gouvernementale a ses périls. J'ai déjà, tel que vous me voyez, été deux fois emprisonné... je ne m'en porte pas plus mal. Mais, on voyage ! on est tout ce qu'on veut être... On est le machiniste des drames politiques, on est traité poliment par les grands seigneurs... Voyez, mon cher Jacques Collin, cela vous va-t-il ?...

— Avez-vous des ordres à cet égard, lui dit le forçat.

— J'ai plein pouvoir... répliqua Corentin tout heureux de cette inspiration.

— Vous badinez, vous êtes un homme très-fort, vous pouvez bien admettre qu'on se puisse défier de vous... Vous avez vendu plus d'un homme en le liant dans un sac et l'y faisant entrer de

lui-même... Je connais vos belles batailles, l'affaire Montauran[1], l'affaire Simeuse... Ah ! c'est les batailles de Marengo de l'espionnage.

— Eh bien ! dit Corentin, vous avez de l'estime pour monsieur le procureur-général ?

— Oui, dit Jacques Collin en s'inclinant avec respect ; je suis en admiration devant son beau caractère, sa fermeté, sa noblesse..., et je donnerais ma vie pour qu'il fût heureux. Aussi, commencerai-je par faire cesser l'état dangereux dans lequel est madame de Sérizy.

Le procureur-général laissa échapper un mouvement de bonheur.

— Eh bien, demandez-lui, reprit Corentin, si je n'ai pas plein pouvoir pour vous arracher à l'état honteux dans lequel vous êtes, et vous attacher à ma personne.

— C'est vrai, dit monsieur de Grandville en observant le forçat.

— Bien vrai ! j'aurais l'absolution de mon passé et la promesse de vous succéder en vous donnant des preuves de mon savoir-faire ?

— Entre deux hommes comme nous, il ne peut y avoir aucun malentendu, reprit Corentin avec une grandeur d'âme à laquelle tout le monde eût été pris.

— Et le prix de cette transaction est sans doute le remise des trois correspondances ?... dit Jacques Collin.

— Je ne croyais pas avoir besoin de vous le dire...

— Mon[2] cher monsieur Corentin, dit Trompe-la-Mort avec une ironie digne de celle qui fit le triomphe de Talma dans le rôle de Nicomède, je vous remercie, je vous ai l'obligation de savoir tout ce que je vaux et quelle est l'importance qu'on attache à me priver de ces armes... Je ne l'oublierai jamais... Je serai toujours et en tout temps à votre service, et au lieu de dire, comme Robert Macaire : — Embrassons-nous !... Moi, je vous embrasse.

Il saisit avec tant de rapidité Corentin par le milieu du corps, que celui-ci ne put se défendre de cette embrassade ; il le serra comme une poupée sur son cœur, le baisa sur les deux joues, l'enleva comme une plume, ouvrit la porte du cabinet, et le posa dehors, tout meurtri de cette rude étreinte.

— Adieu, mon cher, lui dit-il à voix basse et à l'oreille. Nous sommes séparés l'un de l'autre par trois longueurs de cadavres ; nous avons mesuré nos épées, elles sont de la même trempe, de

la même dimension...[1] Ayons du respect l'un pour l'autre ; mais je veux être votre égal, non votre subordonné... Armé comme vous le seriez, vous me paraissez un trop dangereux général pour votre lieutenant. Nous mettrons un fossé entre nous. Malheur à vous si vous venez sur mon terrain !.. Vous vous appelez l'État, de même que les laquais s'appellent du même nom que leurs maîtres ; moi, je veux me nommer la Justice ; nous nous verrons souvent ; continuons à nous traiter avec d'autant plus de dignité, de convenance, que nous serons toujours... d'atroces canailles, lui dit-il à l'oreille. Je vous ai donné l'exemple en vous embrassant.

Corentin resta sot pour la première fois de sa vie, et il se laissa secouer la main par son terrible adversaire...

— S'il en est ainsi, dit-il, je crois que nous avons intérêt l'un [et][2] l'autre à rester *amis*...

— Nous en serons plus forts chacun de notre côté, mais aussi plus dangereux, ajouta Jacques Collin à voix basse. Aussi me permettrez-vous de vous demander demain des arrhes sur notre marché...

— Eh bien ! dit Corentin avec bonhommie, vous m'ôtez votre affaire pour la donner au procureur-général ; vous serez la cause de son avancement ; mais je ne puis m'empêcher de vous le dire, vous prenez un bon parti... Bibi-Lupin est trop connu, il a fait son temps ; si vous le remplacez, vous vivrez dans la seule condition qui vous convienne ; je suis charmé de vous y voir... parole d'honneur...

— Au revoir, à bientôt, dit Jacques Collin.

En se retournant, Trompe-la-Mort trouva le procureur-général assis à son secrétaire, la tête dans les mains.

— Comment, vous pourriez empêcher la comtesse de Sérizy de devenir folle ?... demanda monsieur de Grandville.

— En cinq minutes, répliqua Jacques Collin.

— Et vous pouvez me remettre toutes les lettres de ces dames ?

— Avez-vous lu les trois ?...

— Oui, dit vivement le procureur-général ; j'en suis honteux pour celles qui les ont écrites...

— Eh bien ! nous sommes seuls, défendez votre porte, et traitons, dit Jacques Collin.

— Permettez... la justice doit avant tout faire son métier, et monsieur Camusot a l'ordre d'arrêter votre tante...

— Il ne la trouvera jamais, dit Jacques Collin.

— On va faire une perquisition au Temple, chez une demoiselle Paccard qui tient son établissement...

— On n'y verra que des haillons, des costumes, des diamants, des uniformes. Néanmoins, il faut mettre un terme au zèle de monsieur Camusot.

Monsieur de Grandville sonna un garçon de bureau, et lui dit d'aller dire à monsieur Camusot de venir lui parler.

— Voyons, dit-il à Jacques Collin, finissons! Il me tarde de connaître votre recette pour guérir la comtesse...

— Monsieur[1] le procureur-général, dit Jacques Collin en devenant grave, j'ai été, comme vous le savez, condamné à cinq ans de travaux forcés pour crime de faux. J'aime ma liberté !..... Cet amour, comme tous les amours, est allé directement contre son but ; car, en voulant trop s'adorer, les amants se brouillent. En m'évadant, en étant repris tour à tour, j'ai fait sept ans de bagne. Vous n'avez donc à me gracier que pour les aggravations de peine que j'ai empoignées au *pré*... (pardon !) au bagne. En réalité, j'ai subi ma peine, et jusqu'à ce qu'on me trouve une mauvaise affaire, ce dont je défie la justice et même Corentin, je devrais être rétabli dans mes droits de citoyen français, exclu de Paris, et soumis à la surveillance de la police. Est-ce une vie ? où puis-je aller ? que puis-je faire ? Vous connaissez mes capacités... Vous avez vu Corentin, ce magasin de ruses et de trahisons, blême de peur devant moi, rendant justice à mes talents... Cet homme m'a tout ravi ! car c'est lui, lui seul qui, par je ne sais quels moyens et dans quel intérêt, a renversé l'édifice de la fortune de Lucien... Corentin et Camusot ont tout fait...

— Ne récriminez pas, dit monsieur de Grandville, et allez au fait.

— Eh ! bien, le fait, le voici. Cette nuit, en tenant dans ma main la main glacée de ce jeune mort, je me suis promis à moi-même de renoncer à la lutte insensée que je soutiens depuis vingt ans contre la société tout entière. Vous ne me croyez pas susceptible de faire des capucinades, après ce que je vous ai dit de mes opinions religieuses.... Eh bien ! j'ai vu, depuis vingt ans, le monde par son envers, dans ses caves, et j'ai reconnu qu'il y a dans la marche des choses une force que vous nommez la *Providence*, que j'appelais le *hasard*, que mes compagnons appellent la *chance*.

Toute mauvaise action est rattrapée par une vengeance quelconque, avec quelque rapidité qu'elle s'y dérobe. Dans ce métier de lutteur, quand on a beau jeu, quinte-et-quatorze en main avec la primauté, la bougie tombe, les cartes brûlent, ou le joueur est frappé d'apoplexie !... C'est l'histoire de Lucien. Ce garçon, cet ange, n'a pas commis l'ombre d'un crime, il s'est laissé faire, il a laissé faire ! Il allait épouser mademoiselle de Grandlieu, être nommé marquis, il avait une fortune ; eh bien ! une fille s'empoisonne, elle cache le produit d'une inscription de rentes, et l'édifice si péniblement élevé de cette belle fortune s'écroule en un instant. Et qui nous adresse le premier coup d'épée ? un homme couvert d'infamies secrètes, un monstre qui a commis dans le monde des intérêts, de tels crimes (Voir *la Maison Nucingen*), que chaque écu de sa fortune est trempé des larmes d'une famille, par un Nucingen qui a été Jacques Collin légalement et dans le monde des écus. Enfin vous connaissez tout aussi bien que moi les liquidations, les tours pendables de cet homme. Mes fers estampilleront toujours toutes mes actions, même les plus vertueuses. Être un volant entre deux raquettes, dont l'une s'appelle le bagne, et l'autre la police, c'est une vie où le triomphe est un labeur sans fin, où la tranquillité me semble impossible. Jacques Collin est en ce moment enterré, monsieur de Grandville, avec Lucien, sur qui l'on jette actuellement de l'eau bénite et qui part pour le Père-Lachaise. Mais il me faut une place où aller, non pas y vivre, mais y mourir...

» Dans l'état actuel des choses, vous n'avez pas voulu, vous, la justice, vous occuper de l'état civil et social du forçat libéré. Quand la loi est satisfaite, la société ne l'est pas, elle conserve ses défiances, et elle fait tout pour se les justifier à elle-même ; elle rend le forçat libéré un être impossible ; elle doit lui rendre tous ses droits, mais elle lui interdit de vivre dans une certaine zone. La Société dit à ce misérable : — Paris, le seul endroit où tu peux te cacher, et sa banlieue sur telle étendue, tu ne l'habiteras pas !... Puis elle soumet le forçat libéré à la surveillance de la police. Et vous croyez qu'il est possible dans ces conditions de vivre ! Pour vivre, il faut travailler, car on ne sort pas avec des rentes du bagne. Vous vous arrangez pour que le forçat soit clairement désigné, reconnu, parqué, puis vous croyez que les citoyens auront confiance en lui, quand la société, la justice, le monde qui

l'entoure n'en ont aucune. Vous le condamnez à la faim ou au crime. Il ne trouve pas d'ouvrage, il est poussé fatalement à recommencer son ancien métier qui l'envoie à l'échafaud. Ainsi, tout en voulant renoncer à une lutte avec la loi, je n'ai point trouvé de place au soleil pour moi. Une seule me convient, c'est de me faire le serviteur de cette puissance qui pèse sur nous, et quand cette pensée m'est venue, la force dont je vous parlais s'est manifestée clairement autour de moi.

» Trois grandes familles sont à ma disposition. Ne croyez pas que je veuille les faire *chanter*... Le *chantage* est un des plus lâches assassinats. C'est à mes yeux un crime d'une plus profonde scélératesse que le meurtre. L'assassin a besoin d'un atroce courage. Je signe mes opinions ; car les lettres qui font ma sécurité, qui me permettent de vous parler ainsi, qui me mettent de plain-pied en ce moment avec vous, moi le crime et vous la justice, ces lettres sont à votre disposition... Votre garçon de bureau peut les aller chercher de votre part, elles lui seront remises... je n'en demande pas de rançon, je ne les vends pas !... Hélas ! monsieur le procureur-général, en les mettant de côté, je ne pensais pas à moi, je songeais au péril où pourrait se trouver un jour Lucien !... Si vous n'obtempérez pas à ma demande, j'ai plus de courage, j'ai plus de dégoût de la vie qu'il n'en faut pour me brûler la cervelle moi-même et vous débarrasser de moi... Je puis, avec un passeport, aller en Amérique et vivre dans la solitude, j'ai toutes les conditions qui font le Sauvage... Telles sont les pensées dans lesquelles j'étais cette nuit. Votre secrétaire a dû vous répéter un mot que je l'ai chargé de vous dire... En voyant quelles précautions vous prenez pour sauver la mémoire de Lucien de toute infamie, je vous ai donné ma vie ; pauvre présent ! je n'y tenais plus, je la voyais impossible sans la lumière qui l'éclairait, sans le bonheur qui l'animait, sans cette pensée qui en était le sens, sans la prospérité de ce jeune poète qui en était le soleil, et je voulais vous faire donner ces trois paquets de lettres...

Monsieur de Grandville inclina la tête.

— En[1] descendant au préau, j'ai trouvé les auteurs du Crime commis à Nanterre et mon petit compagnon de chaîne sous le couperet pour une participation involontaire à ce crime, reprit Jacques Collin. J'ai appris que Bibi-Lupin trompe la justice, que l'un de ses agents est l'assassin des Crottat ; n'était-ce pas, comme

vous le dites, providentiel ?... J'ai donc entrevu la possibilité de faire le bien, d'employer les qualités dont je suis doué, les tristes connaissances que j'ai acquises au service de la société, d'être utile au lieu d'être nuisible, et j'ai osé compter sur votre intelligence, sur votre bonté...

L'air de bonté, de naïveté, la simplesse de cet homme, se confessant en termes sans âcreté, sans cette philosophie du vice qui jusqu'alors le rendait terrible à entendre, eussent fait croire à une transformation. Ce n'était plus lui.

— Je crois tellement en vous que je veux être entièrement à votre disposition, reprit-il avec l'humilité d'un pénitent. Vous me voyez entre trois chemins : le suicide, l'Amérique et la rue de Jérusalem. Bibi-Lupin est riche, il a fait son temps, c'est un factionnaire à double face, et si vous vouliez me laisser agir contre lui, *je le paumerais marron* (je le prendrais en flagrant délit) en huit jours. Si vous me donnez la place de ce gredin, vous aurez rendu le plus grand service à la société. Je n'ai plus besoin de rien. (Je serai probe.) J'ai toutes les qualités voulues pour l'emploi. J'ai de plus que Bibi-Lupin de l'instruction ; on m'a fait suivre mes classes jusqu'en rhétorique ; je ne serai pas si bête que lui, j'ai des manières quand j'en veux avoir.. Je n'ai pas d'autre ambition que d'être un élément d'ordre et de répression, au lieu d'être la corruption même. Je n'embaucherai plus personne dans la grande armée du vice. Quand on prend à la guerre un général ennemi, voyons, monsieur, on ne le fusille pas, on lui rend son épée, et on lui donne une ville pour prison ; eh bien ! je suis le général du Bagne, et je me rends... Ce n'est pas la justice, c'est la Mort qui m'a abattu... La sphère où je veux agir et vivre est la seule qui me convienne, et j'y développerai la puissance que je me sens... Décidez...

Et Jacques Collin se tint dans une attitude soumise et modeste.

— Vous avez mis ces lettres à ma disposition ?... dit le procureur-général.

— Vous pouvez les envoyer prendre, elles seront remises à la personne que vous enverrez...

— Et comment ?

Jacques Collin lut dans le cœur du procureur-général et continua le même jeu.

— Vous m'avez promis la commutation de la peine de mort

de Calvi en celle de vingt ans de travaux forcés... Oh ! je ne vous rappelle pas ceci pour faire un traité, dit-il vivement en voyant faire un geste au procureur-général ; mais cette vie doit être sauvée par d'autres motifs : ce garçon est innocent...

— Comment puis-je avoir les lettres ? demanda le procureur-général. J'ai le droit et l'obligation de savoir si vous êtes l'homme que vous dites être. Je vous veux sans condition...

— Envoyez un homme de confiance sur le quai aux Fleurs, il verra sur les marches de la boutique d'un quincaillier, à l'enseigne du *Bouclier d'Achille*...

— La maison du *Bouclier* ?...

— C'est là, dit Jacques Collin avec un sourire amer, qu'est mon bouclier. Votre homme trouvera là une vieille femme mise comme je vous le disais, en marchande de marée qui a des rentes, avec des pendeloques aux oreilles, et sous le costume d'une riche dame de la Halle, il demandera madame *de* Saint-Estève. N'oubliez pas le *de*... Et il dira : Je viens de la *part du procureur-général chercher ce que vous savez*... A l'instant vous aurez trois paquets cachetés...

— Les lettres y sont toutes ? dit monsieur de Grandville.

— Allons, vous êtes fort ! Vous n'avez pas volé votre place, dit Jacques Collin en souriant. Je vois que vous me croyez capable de vous tâter et de vous livrer du papier blanc... Vous ne me connaissez pas !... ajouta-t-il. Je me fie à vous comme un fils à son père...

— Vous allez être reconduit à la Conciergerie, dit le procureur-général, et vous y attendrez la décision qu'on prendra sur votre sort.

Le procureur-général sonna, son garçon de bureau vint, et il lui dit :

— Priez monsieur Garnery de venir, s'il est chez lui.

Outre les quarante-huit commissaires de police qui veillent sur Paris comme quarante-huit providences au petit pied, sans compter la police de sûreté, et de là vient le nom de *quart-d'œil* que les voleurs leur ont donné dans leur argot, puisqu'ils sont quatre par arrondissement ; il y a deux commissaires attachés à la fois à la police et à la justice pour exécuter les missions délicates, pour remplacer les juges d'instruction dans beaucoup de cas. Le bureau de ces deux magistrats, car les commissaires de

police sont des magistrats, se nomme le bureau des délégations, car ils sont en effet délégués chaque fois et régulièrement saisis pour exécuter soit des perquisitions, soit des arrestations. Ces places exigent des hommes mûrs, d'une capacité éprouvée, d'une grande moralité, d'une discrétion absolue, et c'est un des miracles que la providence fait en faveur de Paris que la possibilité de toujours avoir des natures de cette espèce. La description du Palais serait inexacte sans la mention de ces magistratures *préventives*, pour ainsi dire, qui sont les plus puissants auxiliaires de la justice ; car si la Justice a, par la force des choses, perdu de son ancienne pompe, de sa vieille richesse, il faut reconnaître qu'elle a gagné matériellement. A Paris surtout, le mécanisme s'est admirablement perfectionné.

Monsieur de Grandville avait envoyé monsieur de Chargebœuf, son secrétaire, au convoi de Lucien ; il fallait le remplacer, pour cette mission, par un homme sûr ; et monsieur Garnery était l'un des deux commissaires aux délégations.

— Monsieur[1] le procureur-général, reprit Jacques Collin, je vous ai déjà donné la preuve que j'ai mon point d'honneur... Vous m'avez laissé libre et je suis revenu..... Voici bientôt onze heures..... on achève la messe mortuaire de Lucien, il va partir pour le cimetière... Au lieu de m'envoyer à la Conciergerie, permettez-moi d'accompagner le corps de cet enfant jusqu'au Père-Lachaise ; je reviendrai me constituer prisonnier...

— Allez ! dit monsieur de Grandville avec une inflexion de voix pleine de bonté.

— Un dernier mot, monsieur le procureur-général. L'argent de cette fille, de la maîtresse de Lucien, n'a pas été volé... Dans le peu de moments de liberté que vous m'avez donnés, j'ai pu interroger les gens... Je suis sûr d'eux, comme vous êtes sûr de vos deux commissaires aux délégations. Donc on trouvera le prix de l'inscription de rente vendue par mademoiselle Esther Gobseck dans sa chambre, à la levée des scellés. La femme de chambre m'a fait observer que la défunte était, comme on dit, cachottière, et très-défiante, elle doit avoir mis les billets de banque dans son lit. Qu'on fouille le lit avec attention, qu'on le démonte, qu'on ouvre les matelas, le sommier, on trouvera l'argent...

— Vous en êtes sûr ?...

— Je suis certain de la probité relative de mes coquins, ils ne

se jouent jamais de moi... J'ai droit de vie et de mort sur eux, je juge et je condamne, et j'exécute mes arrêts sans toutes vos formalités. Vous voyez bien les effets de mes pouvoirs. Je vous retrouverai les sommes volées chez monsieur et madame Crottat ; je vous *sers marron*, un des agents de Bibi-Lupin, son bras droit, et je vous donnerai le secret du crime commis à Nanterre... C'est des arrhes !... Maintenant, si vous me mettez au service de la justice et de la police, au bout d'un an vous vous applaudirez de ma révélation, je serai franchement ce que je dois être, et je saurai réussir dans toutes les affaires qui me seront confiées...

— Je ne puis vous rien promettre, que ma bienveillance. Ce que vous me demandez ne dépend pas de moi seul. Au Roi seul, sur le rapport du garde-des-sceaux, appartient le droit de faire grâce, et la position que vous voulez prendre est à la nomination de monsieur le préfet de police.

— Monsieur Garnery, dit le garçon de bureau.

Sur un geste du procureur-général, le commissaire des délégations entra, jeta sur Jacques Collin un air de connaisseur, et il réprima son étonnement sur ce mot :

— Allez ! dit par monsieur de Grandville à Jacques Collin.

— Voulez-vous me permettre, répondit Jacques Collin, de ne pas sortir avant que monsieur Garnery ne vous ait rapporté ce qui fait toute ma force, afin que j'emporte de vous un témoignage de satisfaction ?

Cette humilité, cette bonne foi complète touchèrent le procureur-général.

— Allez ! dit le magistrat. Je suis sûr de vous.

Jacques Collin salua profondément et avec l'entière soumission de l'inférieur devant le supérieur. Dix minutes après, monsieur de Grandville avait en sa possession les lettres contenues en trois paquets cachetés et intacts. Mais l'importance de cette affaire, l'espèce de confession de Jacques Collin lui avait fait oublier la promesse de guérison de madame de Sérizy.

Jacques Collin éprouva, quand il fut dehors, un sentiment incroyable de bien-être. Il se sentit libre et né pour une vie nouvelle ; il marcha rapidement du Palais à l'église Saint-Germain-des-Prés, où la messe était finie. On jetait l'eau bénite sur la bière, et il put arriver assez à temps pour faire cet adieu chrétien à la dépouille mortelle de cet enfant si tendrement chéri ; puis il

monta dans une voiture, et accompagna le corps jusqu'au cimetière.

Dans les enterrements, à Paris, à moins de circonstances extraordinaires, ou dans les cas assez rares de quelque célébrité décédée naturellement, la foule venue à l'église diminue à mesure qu'on s'avance vers le Père-Lachaise. On a du temps pour une démonstration à l'église, mais chacun a ses affaires et y retourne au plus tôt. Aussi, des dix voitures de deuil, n'y en eut-il pas quatre de pleines. Quand le convoi atteignit au Père-Lachaise, la suite ne se composait que d'une douzaine de personnes parmi lesquelles se trouvait Rastignac.

— C'est bien de *lui* être fidèle, dit Jacques Collin à son ancienne connaissance.

Rastignac fit un mouvement de surprise en trouvant là Vautrin.

— Soyez calme, lui dit l'ancien pensionnaire de madame Vauquer, vous avez en moi un esclave, par cela seul que je vous trouve ici. Mon appui n'est pas à dédaigner, je suis ou je serai plus puissant que jamais. Vous avez filé votre câble, vous avez été très-adroit ; mais vous aurez peut-être besoin de moi, je vous servirai toujours.

— Mais qu'allez-vous donc être ?

— Le pourvoyeur du bagne au lieu d'en être locataire, répondit Jacques Collin.

Rastignac fit un mouvement de dégoût.

— Ah ! si l'on vous volait !...

Rastignac marcha vivement pour se séparer de Jacques Collin.

— Vous ne savez pas dans quelles circonstances vous pouvez vous trouver.

On était arrivé sur la fosse creusée à côté de celle d'Esther.

— Deux créatures qui se sont aimées et qui étaient heureuses ! dit Jacques Collin ; elles sont réunies. C'est encore un bonheur de pourrir ensemble. Je me ferai mettre là.

Quand on descendit le corps de Lucien dans la fosse, Jacques Collin tomba raide, évanoui. Cet homme si fort ne soutint pas ce léger bruit des pelleterées[1] de terre que les fossoyeurs jettent sur le corps pour venir demander leur pour-boire. En ce moment, deux agents de la brigade de sûreté se présentèrent, reconnurent Jacques Collin, le prirent et le portèrent dans un fiacre.

— De[2] quoi s'agit-il encore ?... demanda Jacques Collin quand

il eut repris connaissance et qu'il eut regardé dans le fiacre. Il se voyait entre deux agents de police, dont l'un était précisément Ruffard ; aussi lui jeta-t-il un regard qui sonda l'âme de l'assassin jusqu'au secret de la Gonore.

— Il y a que le procureur-général vous a demandé, répondit Ruffard, qu'on est allé partout, et qu'on ne vous a trouvé que dans le cimetière, où vous avez failli piquer une tête dans la fosse de ce jeune homme.

Jacques Collin garda le silence.

— Est-ce Bibi-Lupin qui me fait chercher ? demanda-t-il à l'autre agent.

— Non, c'est monsieur Garnery qui nous a mis en réquisition.

— Il ne vous a rien dit ?

Les deux agents se regardèrent en se consultant par une mimique expressive.

— Voyons ! comment vous a-t-il donné l'ordre ?

— Il nous a, répondit Ruffard, ordonné de vous trouver sur-le-champ, en nous disant que vous étiez à l'église Saint-Germain-des-Prés ; que, si le convoi avait quitté l'église, vous seriez au cimetière.

— Le procureur-général me demandait ?... se dit Jacques Collin à lui-même[1].

— Peut-être.

— C'est cela, répliqua Jacques Collin, il a besoin de moi !...

Et il retomba dans son silence, dont s'inquiétèrent beaucoup les deux agents.

A deux heures et demie environ, Jacques Collin entra dans le cabinet de monsieur de Grandville et y vit un nouveau personnage, le prédécesseur de monsieur de Grandville, le comte Octave de Bauvan, l'un des présidents de la cour de cassation.

— Vous avez oublié le danger dans lequel se trouve madame de Sérizy, que vous m'avez promis de sauver.

— Demandez, monsieur le procureur-général, dit Jacques Collin en faisant signe aux deux agents d'entrer, dans quel état ces drôles m'ont trouvé ?

— Sans connaissance, monsieur le procureur-général, au bord de la fosse du jeune homme qu'on enterrait.

— Sauvez madame de Sérizy, dit monsieur de Bauvan, et vous aurez tout ce que vous demandez !

— Je ne demande rien, reprit Jacques Collin, je me suis rendu à discrétion, et monsieur le procureur-général a dû recevoir...

— Toutes les lettres ! dit monsieur de Grandville ; mais vous avez promis de sauver la raison de madame de Sérizy, le pouvez-vous ? n'est-ce pas une bravade ?

— Je l'espère, répondit Jacques Collin avec modestie.

— Eh bien ! venez avec moi, dit le comte Octave.

— Non, monsieur, dit Jacques Collin, je ne me trouverai pas dans la même voiture, à vos côtés... Je suis encore un forçat. Si j'ai le désir de servir la justice, je ne commencerai pas par la déshonorer... Allez chez madame la comtesse, j'y serai quelque temps après vous... Annoncez-lui le meilleur ami de Lucien, l'abbé Carlos Herrera... Le pressentiment de ma visite fera nécessairement une impression sur elle et favorisera la crise. Vous me pardonnerez de prendre encore une fois le caractère mensonger du chanoine espagnol, c'est pour rendre un si grand service.

— Je vous verrai là sur les quatre heures, dit monsieur de Grandville, car je dois aller avec le garde-des-sceaux chez le roi.

Jacques Collin alla retrouver sa tante, qui l'attendait sur le quai aux Fleurs.

— Eh bien ! dit-elle, tu t'es donc livré à la Cigogne ?

— Oui.

— C'est chanceux !

— Non, je devais la vie à ce pauvre Théodore, et il aura sa grâce.

— Et toi ?

— Moi, je serai ce que je dois être ! Je ferai toujours trembler tout notre monde ! Mais il faut se mettre à l'ouvrage ! Va dire à Paccard de se lancer à fond de train, et à Europe d'exécuter mes ordres.

— Ce n'est rien, je sais déjà comment faire avec la Gonore !... dit la terrible Jacqueline. Je n'ai pas perdu mon temps à rester là dans les giroflées !

— Que la Ginetta, cette fille corse, soit trouvée pour demain, reprit Jacques Collin en souriant à sa tante.

— Il faudrait avoir sa trace ?...

— Tu l'auras par Manon-la-Blonde, répondit Jacques.

— C'est à nous, ce soir ! répliqua la tante. Tu es plus pressé qu'un coq ! *Il y a donc gras* ?

— Je veux surpasser par mes premiers coups tout ce qu'a fait

de mieux Bibi-Lupin. J'ai eu mon petit bout de conversation avec le monstre qui m'a tué Lucien, et je ne vis que pour me venger de lui ! Nous serons, grâce à nos deux positions, également armés, également protégés ! Il me faudra plusieurs années pour atteindre ce misérable ; mais il recevra le coup en pleine poitrine.

— Il a dû te promettre le même chien de sa chienne, dit la tante, car il a recueilli chez lui la fille de Peyrade, tu sais, cette petite qu'on a vendue à madame Nourrisson.

— Notre premier point, c'est de lui donner un domestique.

— Ce sera difficile, il doit s'y connaître ! fit Jacqueline.

— Allons ! la haine fait vivre ! qu'on travaille !

Jacques Collin prit un fiacre et alla sur-le-champ au quai Malaquais, dans la petite chambre où il logeait et qui ne dépendait pas de l'appartement de Lucien. Le portier, très étonné de le revoir, voulut lui parler des événements qui s'étaient accomplis.

— Je sais tout, lui dit l'abbé. J'ai été compromis, malgré la sainteté de mon caractère ; mais, grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, j'ai été mis en liberté.

Et il monta vivement à sa chambre, où il prit, dans la couverture d'un bréviaire, une lettre que Lucien avait adressée à madame de Sérizy, quand madame de Sérizy l'avait mis en disgrâce, en le voyant aux Italiens avec Esther.

Dans[1] son désespoir[2], Lucien s'était dispensé d'envoyer cette lettre, en se croyant à jamais perdu ; mais Jacques Collin avait lu ce chef-d'œuvre, et, comme tout ce qu'écrivait Lucien était sacré pour lui, il avait serré la lettre dans son bréviaire, à cause des expressions poétiques de cet amour de vanité. Lorsque monsieur de Grandville lui avait parlé de l'état où se trouvait madame de Sérizy, cet homme si profond avait justement pensé que le désespoir et la folie de cette grande dame devait venir de la brouille qu'elle avait laissé subsister entre elle et Lucien. Il connaissait les femmes, comme les magistrats connaissent les criminels, il devinait les plus secrets mouvements de leur cœur, et il pensa sur-le-champ que la comtesse devait attribuer en partie la mort de Lucien à sa rigueur, et se la reprochait amèrement. Évidemment, un homme comblé d'amour par elle n'eût pas quitté la vie. Savoir qu'elle était toujours aimée, malgré ses rigueurs, pouvait lui rendre la raison.

Si Jacques Collin était un grand général pour les forçats, il

faut avouer qu'il n'était pas moins un grand médecin des âmes. Ce fut une honte à la fois et une espérance que l'arrivée de cet homme dans les appartements de l'hôtel de Sérizy. Plusieurs personnes, le comte, les médecins étaient dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la comtesse ; mais, pour éviter toute tache à l'honneur de son âme[1], le comte de Bauvan renvoya tout le monde, et resta seul avec son ami. Ce fut un coup sensible déjà pour le vice-président du Conseil-d'État, pour un membre du conseil privé, que de voir entrer ce sombre et sinistre personnage.

Jacques Collin avait changé d'habits. Il était mis en pantalon et en redingote de drap noir, et sa démarche, ses regards, ses gestes, tout fut d'une convenance parfaite. Il salua les deux hommes d'état, et demanda s'il pouvait entrer dans la chambre de la comtesse.

— Elle vous attend avec impatience, dit monsieur de Bauvan.

— Avec impatience ?... Elle est sauvée, dit ce terrible fascinateur.

En effet, après une conférence d'une demi-heure, Jacques Collin ouvrit la porte et dit :

— Venez, monsieur le comte, vous n'avez plus aucun événement fatal à redouter.

La comtesse tenait la lettre sur son cœur ; elle était calme, et paraissait réconciliée avec elle-même. A cet aspect, le comte laissa échapper un geste de bonheur.

— Les voilà donc, ces gens qui décident de nos destinées et de celles des peuples ! pensa Jacques Collin, qui haussa les épaules quand les deux amis furent entrés. Un soupir poussé de travers par une femelle leur retourne l'intelligence comme un gant ! Ils perdent la tête pour une œillade ! Une jupe mise un peu plus haut un peu plus bas, et ils courent par tout Paris au désespoir. Les fantaisies d'une femme réagissent sur tout l'État ! Oh ! combien de force acquiert un homme quand il s'est soustrait, comme moi, à cette tyrannie d'enfant, à ces probités renversées par la passion, à ces méchancetés candides, à ces ruses de Sauvage ! La femme, avec son génie de bourreau, ses talents pour la torture, est et sera toujours la perte de l'homme. Procureur-général, ministre, les voilà tous aveuglés, tordant tout pour des lettres de duchesse ou de petites filles, ou pour la raison d'une femme qui sera plus folle avec son bon sens qu'elle ne l'était

sans sa raison. Il se mit à sourire superbement. — Et, se dit-il, ils me croient, ils obéissent à mes révélations, et ils me laisseront à ma place. Je régnerai toujours sur ce monde, qui, depuis vingt-cinq ans, m'obéit...

Jacques Collin avait usé de cette suprême puissance qu'il exerça jadis sur la pauvre Esther ; car il possédait, comme on l'a vu maintes fois, cette parole, ces regards, ces gestes qui domptent les fous, et il avait montré Lucien comme ayant emporté l'image de la comtesse avec lui.

Aucune femme ne résiste à l'idée d'être aimée uniquement.

— Vous n'avez plus de rivale ! fut le dernier mot de ce froid railleur.

Il resta pendant une heure entière, oublié, là, dans ce salon. Monsieur de Grandville vint et le trouva sombre, debout, perdu dans une rêverie comme en doivent avoir ceux qui font un Dix-huit Brumaire dans leur vie.

Le procureur-général alla jusqu'au seuil de la chambre de la comtesse, il y passa quelques instants ; puis il vint à Jacques Collin et lui dit :

— Persistez-vous dans vos intentions ?

— Oui, monsieur.

— Eh ! bien, vous remplacerez Bibi-Lupin, et le condamné Calvi aura sa peine commuée.

— Il n'ira pas à Rochefort ?

— Pas même à Toulon, vous pourrez l'employer dans votre service ; mais ces grâces et votre nomination dépendent de votre conduite pendant six mois que vous serez adjoint à Bibi-Lupin.

En[1] huit jours, l'adjoint de Bibi-Lupin fit recouvrer quatre cent mille francs à la famille Crottat, livra Ruffard et Godet.

Le produit de l'inscription de rentes vendues par Esther Gobseck fut trouvé dans le lit de la courtisane, et monsieur de Sérizy fit attribuer à Jacques Collin les trois cent mille francs qui lui étaient légués par le testament de Lucien de Rubempré.

Le monument ordonné par Lucien, pour Esther et pour lui, passe pour être un des plus beaux du Père-Lachaise, et le terrain au-dessous appartient à Jacques Collin.

Après avoir exercé ses fonctions pendant environ quinze ans, Jacques Collin s'est retiré vers 1845.

LES PETITS BOURGEOIS.[1]

A CONSTANCE VICTOIRE.

Voici, madame, une de ces œuvres qui tombent, on ne sait d'où, dans la pensée et qui plaisent à un auteur, avant qu'il puisse prévoir quel sera l'accueil du public, ce grand juge du moment. Presque sûr de votre complaisance à mon engouement, je vous dédie ce livre : ne doit-il pas vous appartenir comme autrefois la dîme appartenait à l'Église, en mémoire de Dieu qui fait tout éclore, tout mûrir et dans les champs et dans l'intelligence.

Quelques restes de glaise, laissés par Molière au bas de sa colossale statue de Tartuffe, ont été maniés ici d'une main plus audacieuse qu'habile ; mais à quelque distance que je demeure du plus grand des comiques, je serai content d'avoir utilisé ces miettes prises dans l'avant-scène de sa pièce, en montrant l'hypocrite moderne à l'œuvre. La raison qui m'a le plus encouragé dans cette difficile entreprise, fut de la trouver dépouillée de toute question religieuse qui devait être écartée pour vous, si pieuse, et à cause de ce qu'un grand écrivain a nommé l'indifférence en matière de religion.

Puisse la double signification de vos noms être pour le livre une prophétie !

Daignez voir ici l'expression de la respectueuse reconnaissance de qui ose se dire le plus dévoué de vos serviteurs

H. DE BALZAC.

I.

LE PARIS QUI S'EN VA.[2]

Le[3] tourniquet Saint-Jean, dont la description parut fastidieuse en son temps au commencement de l'Étude intitulée *Une Double famille* dans les SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE, ce naïf détail du vieux Paris n'a plus que cette existence typographique. La construction de l'hôtel de ville, tel qu'il est aujourd'hui, balaya tout un quartier.

En 1830, les passants pouvaient encore voir le Tourniquet peint sur l'enseigne d'un marchand de vin, mais la maison fut depuis abattue. Rappeler ce service, n'est-ce pas en annoncer un autre du même genre. Hélas ! le vieux Paris disparaît avec une effrayante rapidité. Çà et là, dans cette œuvre, il en restera tantôt un type d'habitation du moyen-age, comme celle décrite au commence-

ment du *Chat-qui-pelote* et dont un ou deux modèles subsistent encore ; tantôt la maison habitée par le juge Popinot, rue du Fouarre, spécimen de vieille bourgeoisie ; ici, les restes de la maison de Fulbert ; là, tout le bassin de la Seine sous Charles IX. Nouvel *Old Mortality*, pourquoi l'historien de la société française, ne sauverait-il pas ces curieuses expressions du passé, comme le vieillard de Walter Scott rafraîchissait les tombes ? Certes, depuis dix ans environ, les cris de la littérature n'ont pas été superflus, l'art commence à déguiser sous ses fleurs les ignobles façades de ce qui s'appelle à Paris les *Maisons de produit*, et que Victor Hugo compare à des commodes.

Faisons observer ici que la création de la commission municipale *del ornamento*[1] qui surveille, à Milan, l'architecture des façades sur la rue et à laquelle tout propriétaire est obligé de soumettre son plan, date du douzième siècle. Aussi qui n'a pas admiré dans cette jolie capitale les effets du patriotisme des Bourgeois et des nobles pour leur ville en y admirant des constructions pleines de caractère et d'originalité ?... La spéculation hideuse, effrénée, qui, d'année en année, abaisse la hauteur des étages, découpe un appartement dans l'espace qu'occupait un salon détruit, qui supprime les jardins, influera sur les mœurs de Paris. On sera forcé de vivre bientôt plus au dehors qu'au dedans. La sainte vie privée, la liberté du chez soi, où se trouve-t-elle ? Elle commence à cinquante mille francs de rentes. Encore peu de millionnaires se permettent-ils le luxe d'un petit hôtel défendu par une cour sur la rue, protégé de la curiosité publique par les ombrages d'un jardin.

En nivelant les fortunes, le titre du Code qui régit les successions a produit ces phalanstères en moellons qui logent trente familles et qui donnent cent mille francs de rentes. Aussi, dans cinquante ans, Paris comptera-t-il les maisons semblables à celle où demeurait, au moment où cette histoire commence, la famille Thuillier, une maison vraiment curieuse et qui mérite les honneurs d'une exacte description, ne fût-ce que pour comparer la Bourgeoisie d'autrefois à la Bourgeoisie d'aujourd'hui.[2] La situation et l'aspect de cette maison, cadre de ce tableau de mœurs, ont d'ailleurs un parfum de petite bourgeoisie qui peut attirer ou repousser l'attention, au gré des habitudes de chacun.

Le mouvement progressif par lequel la population parisienne se

leurs amis. Ce jour-là, le soir, tous les personnages du drame domestique, le sujet de cette scène, se trouvaient réunis. L'excessive importance de ce récit, la profonde instruction qui en résultera pour les familles exigent ici des soins particuliers. Quelques indications, assez semblables à celles qui servent de sommaire aux pièces de théâtre, seront d'ailleurs d'autant moins déplacées en tête de cette esquisse, qu'elles faciliteront l'introduction des personnages.

D'abord, la maison de M. Thuillier n'appartenait ni à monsieur ni à madame, mais à mademoiselle Thuillier, sœur aînée de M. Thuillier. Puis la situation et l'aspect de cette maison, cadre de ce tableau de mœurs, ont un parfum de petite bourgeoisie qui peut attirer ou repousser l'attention, au gré des habitudes de chacun.

Cette maison, acquise dans les six mois qui suivirent la révolution de 1830, par mademoiselle Brigitte-Marie-Jeanne Thuillier, fille majeure, est située au milieu de la rue Saint-Dominique d'Enfer, à droite en entrant par la rue d'Enfer, en sorte que le corps de logis habité par les Thuillier, entre cour et jardin, se trouve à l'exposition du midi. Le mouvement progressif par lequel la population parisienne se porte sur les hauteurs de la rive droite de la Seine, en abandonnant la rive gauche, nuisait depuis longtemps à la vente des propriétés du quartier dit Latin, lorsque des raisons, qui seront déduites à propos du caractère et des habitudes de M. Thuiller, déterminèrent sa sœur à l'acquisition d'une maison : elle eût celle-ci pour le prix minime de 46,000 fr. de principal ; les accessoires allèrent à 6,000 fr., total : 52,000 fr. Le détail de la propriété, fait en style d'affiche, et les résultats obtenus par les soins de M. Thuillier, expliqueront par quels moyens tant de fortunes s'élevèrent en juillet 1830, tandis que tant de fortunes sombraient.

porte sur les hauteurs de la rive droite de la Seine, en abandonnant la rive gauche, nuisait depuis longtemps à la vente des propriétés du quartier dit Latin, lorsque des raisons, qui seront déduites à propos du caractère et des habitudes de monsieur Thuillier, déterminèrent sa sœur à l'acquisition d'une maison : elle eut celle-ci pour le prix minime de quarante-six mille francs de principal ; les accessoires allèrent à six mille francs ; total : cinquante-deux mille francs. Le détail de la propriété fait en style d'affiche, et les résultats obtenus par les soins de monsieur Thuillier, expliqueront par quels moyens tant de fortunes s'élevèrent en Juillet 1830, tandis que tant de fortunes sombraient.

Cette maison, acquise dans les six mois qui suivirent la révolution de 1830, par mademoiselle Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, fille majeure, est située au milieu de la rue Saint-Dominique-d'Enfer[1], à droite en entrant par la rue d'Enfer, en sorte que le corps de logis habité par les Thuillier, entre cour et jardin, se trouve à l'exposition du midi. Sur la rue, la maison présentait cette façade de moellons ravalée en plâtre, ondée par le temps et rayée par le crochet du maçon, de manière à figurer des pierres de taille. Ce devant de maison est si commun à Paris et si laid, que la ville devrait donner des primes aux propriétaires qui bâtissent en pierre et sculptent les nouvelles façades. Cette face grisâtre, percée de sept fenêtres, était élevée de trois étages et terminée par des mansardes couvertes en tuiles. La porte cochère, grosse, solide, annonçait, par sa façon et son style, que la maison avait été construite sous l'Empire, afin d'utiliser une partie de la cour d'une vaste et ancienne habitation, au temps où le quartier d'Enfer jouissait d'une certaine faveur. D'un côté se trouvait le logement du portier, de l'autre se développait l'escalier de cette première maison. Deux corps de logis, plaqués contre les maisons voisines, avaient jadis servi de remises, d'écuries, de cuisines et de communs à la maison du fond ; mais, depuis 1830, ils furent convertis en magasins. Le côté droit était loué par un marchand de papier en gros, nommé monsieur Métivier neveu, le côté gauche par un libraire nommé Barbet. Les bureaux de chaque négociant s'étendaient au-dessus de leurs magasins, et le libraire demeurait au premier, le papetier au second de la maison située sur la rue. Métivier neveu, beaucoup plus commissionnaire en papeterie que marchand, Barbet, beaucoup plus escompteur que libraire, avaient

l'un et l'autre ces vastes magasins pour y serrer l'un des parties de papier achetées à des fabricants nécessiteux, l'autre les éditions d'ouvrages donnés en gage de ses prêts. Le requin de la librairie et le brochet de la papeterie vivaient en très-bonne intelligence, et leurs opérations, dénuées de cette vivacité qu'exige le commerce de détail, amenaient peu de voitures dans cette cour habituellement si tranquille, que le concierge était obligé d'arracher l'herbe d'entre quelques pavés. Messieurs Barbet et Métivier, étant à peine ici dans la catégorie des comparses, faisaient quelques rares visites à leurs propriétaires, et leur exactitude à payer leurs termes, les classant parmi les bons locataires, ils passaient pour de très-honnêtes gens aux yeux de la société des Thuillier.

Quant au troisième étage sur la rue, il formait deux appartements, l'un était occupé par monsieur Dutocq, greffier de la justice de paix, ancien employé retraité, habitué du salon de Thuillier ; l'autre, par le héros de cette scène ; aussi doit-on se contenter, pour le moment de déterminer le chiffre de son loyer, sept cents francs, et la position qu'il était venu prendre au cœur de la place, trois ans avant le moment où le rideau se lèvera sur ce drame domestique. Le greffier, garçon de cinquante ans, habitait des deux logements du troisième, le plus considérable, il avait une cuisinière, et le prix de son loyer était de mille francs. Deux ans après son acquisition, mademoiselle Thuillier eut donc sept mille deux cents francs de revenu d'une maison que le précédent propriétaire avait garnie de persiennes, restaurée à l'intérieur, ornée de glaces, sans pouvoir ni la vendre, ni la louer ; et les Thuillier logés très-grandement, comme on va le voir, jouissaient d'un des plus beaux jardins du quartier dont les arbres ombrageaient la petite rue déserte Neuve-Sainte-Catherine[1].

Cette maison située entre cour et jardin semble avoir été un caprice de bourgeois enrichi, sous Louis XIV, celui d'un président au parlement ou la demeure d'un savant tranquille. Elle avait, dans sa belle pierre de taille avariée par le temps, un certain air de grandeur Louis-quatorzienne (permettez ce barbarisme). Les chaînes[2] de la façade figurent des assises, les tableaux en brique rouge rappellent les côtés des écuries à Versailles, les fenêtres cintrées ont des masques pour ornements à la clef du cintre et sous l'appui. Enfin la porte à petits carreaux, dans la partie supérieure, et pleine dans l'inférieure, à travers laquelle on aper-

çoit le jardin, est de ce style honnête et sans emphase, qui fut souvent employé pour les pavillons de concierge dans les châteaux royaux. Ce pavillon à cinq croisées est élevé de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et il se recommande par une couverture à quatre pans, terminée en girouette, percée de grandes belles cheminées et d'œils de bœuf. Peut-être ce pavillon est-il le débris de quelque grand hôtel ; mais, après avoir consulté les vieux plans de Paris, il ne s'est rien trouvé qui confirmât cette conjecture ; et, d'ailleurs, les titres de mademoiselle Thuillier accusent pour propriétaire sous Louis XIV, Petitot, le célèbre peintre en émaux, qui tenait cette propriété du président Lecamus ! Peut-être le président demeura-t-il en ce pavillon pendant qu'il faisait construire son fameux hôtel de la rue de Thorigny.

La Robe et l'Art ont donc également passé par là. Mais aussi quelle large entente des besoins et des plaisirs de la vie avait disposé l'intérieur de ce pavillon ! A droite, en entrant dans une salle carrée formant antichambre, se développe un escalier en pierre, sous lequel est la porte de la cave ; à [gauche s'ouvrent les portes d'un salon à][1] deux croisées donnant sur le jardin et d'une salle à manger donnant sur la cour. Cette salle à manger communique par le côté à une cuisine aux magasins de Barbet. Derrière l'escalier s'étend du côté du jardin, un magnifique cabinet long à deux croisées. Le premier et le second étage forment deux appartements complets, et les logements de domestiques sont indiqués sous le comble à quatre pans par les œils de bœuf. Un magnifique poêle orne la vaste antichambre carrée dont les deux portes vitrées en face l'une de l'autre y répandent la clarté. Cette pièce dallée en marbre blanc et noir, se recommande par un plafond à solives en saillie, jadis peintes et dorées ; mais qui, sous l'Empire sans doute, reçurent une couche de peinture blanche, uniforme. En face du poêle est une fontaine en marbre rouge à bassin de marbre. Les trois portes du cabinet, du salon et de la salle à manger offrent des dessus à cadres ovales dont les peintures attendent une restauration plus que nécessaire. La menuiserie est lourde, mais les ornements ne sont pas sans mérite. Le salon entièrement boisé rappelle le grand siècle, et par sa cheminée en marbre[2] de Languedoc et par son plafond orné dans les angles, et par la forme des fenêtres, encore à petits carreaux. La salle à manger à laquelle on communique du salon par une porte à

deux battants est dallée en pierre, les boiseries tout en chêne sans peintures et l'atroce papier moderne a remplacé les tapisseries du vieux temps. Le plafond est en châtaignier à caissons qu'on a respectés. Le cabinet modernisé par Thuillier, ajoute à toutes les discordances. L'or et le blanc des moulures du salon sont si bien passés qu'on ne voit plus que des lignes rouges à la place de l'or, et le blanc jauni, rayé, s'écaille. Jamais les mots latins *otium cum dignitate*[1] n'ont eu de plus beau commentaire aux yeux d'un poëte que dans cette noble habitation. La serrurerie de la rampe dans l'escalier est d'un caractère digne du magistrat et de l'artiste ; mais pour retrouver leurs traces aujourd'hui dans les balcons ouvragés du premier étage, dans les restes de cette majestueuse antiquité, les yeux d'un observateur poëte sont nécessaires. Les Thuillier et leurs prédécesseurs ont déshonoré très-souvent ce bijou de haute bourgeoisie par les habitudes, les inventions de la petite bourgeoisie. Voyez-vous des chaises en noyer foncées de crin, une table d'acajou à toile cirée, des buffets en acajou, un tapis d'occasion sous la table, des lampes en moiré métallique, un petit papier vert américain à bordure rouge, les exécrables gravures en manière noire, et des rideaux de calicot bordés de galons rouges dans cette salle à manger où banquetèrent les amis de Petitot... Comprenez-vous l'effet que font, dans le salon, les portraits de monsieur, de madame et de mademoiselle Thuillier, par Pierre Grassou, le peintre des bourgeois ; des tables de jeu qui ont vingt ans de service, des consoles du temps de l'Empire, une table à thé que supporte une grosse lyre, un meuble d'acajou ronceux garni en velours peint dont le fond est chocolat, sur la cheminée une pendule qui représente la Bellone de l'Empire, des candelabres à colonnes cannelées, des rideaux de damas de laine et des rideaux de mousseline brodée rehaussés par des embrasses en cuivre estampé ?... Sur le parquet s'étend un tapis d'occasion. La belle antichambre oblongue a des banquettes de velours et des parois à tableaux sculptés sont cachées par des armoires de divers temps et venues de tous les appartements précédemment occupés par les Thuillier. Une planche cache la fontaine et on met dessus une lampe fumeuse qui date de 1815. Enfin, la peur, cette hideuse divinité, a fait adopter du côté du jardin comme du côté de la cour, de doubles portes garnies de tôle qui se replient sur le mur le jour et qui se ferment à la nuit.

Il est facile d'expliquer la déplorable profanation exercée sur ce monument de la vie privée au dix-septième siècle par la vie privée du dix-neuvième. Au commencement du Consulat, peut-être, un maître maçon, acquéreur de ce petit hôtel eut l'idée de tirer parti du terrain en façade sur la rue, et il abattit probablement la belle porte cochère flanquée de petits pavillons qui complétaient ce joli *séjour*, pour employer un mot de la vieille langue, et l'industrie du propriétaire parisien imprime sa flétrissure au front de cette élégance, comme le journal et ses presses, la fabrique et ses dépôts, le commerce et ses comptoirs remplacent l'aristocratie, la vieille bourgeoisie, la finance et la robe partout où elles avaient étalé leurs splendeurs. Quelle étude curieuse que celle des titres de propriété dans Paris ! Une maison de santé fonctionne, rue des Batailles, sur la demeure du chevalier Pierre Bayard du Terrail ; le Tiers-État a bâti la rue sur l'emplacement de l'hôtel Necker. Le vieux Paris s'en va, suivant les rois qui s'en sont allés. Pour un chef-d'œuvre d'architecture que sauve une princesse polonaise, combien de petits palais tombent, comme la demeure de Petitot aux mains de Thuillier ! Voici les raisons qui firent mademoiselle Thuillier la propriétaire de cette maison.

II.

LE BEAU THUILLIER.

A la chute du ministère Villèle, monsieur Louis-Jérôme Thuillier, qui comptait alors vingt-six ans de services aux Finances, devint Sous-chef ; mais à peine jouissait-il de l'autorité subalterne d'une place qui jadis fut sa moindre espérance, que les événements de juillet 1830 le forcèrent à prendre sa retraite. Il calcula très-finement que sa pension serait honorablement et lestement réglée par des gens heureux de trouver une place de plus, et il eut raison, car sa pension fut liquidée à dix-sept cents francs.

Lorsque le prudent Sous-chef parla de se retirer de l'administration, sa sœur, beaucoup plus la compagne de sa vie que sa femme, trembla pour l'avenir de l'employé.

— Que va devenir Thuillier ?... fut une question que s'adres-

sèrent avec un effroi mutuel madame et mademoiselle Thuillier, alors logées dans un petit troisième rue d'Argenteuil.

— Sa pension à faire régler l'occupera pendant quelque temps, avait dit mademoiselle Thuillier ; mais je pense à un placement de mes économies qui lui taillera des croupières[1]... Oui, ce sera presque de l'administration que de régir une propriété.

— Oh ! ma sœur, vous lui sauverez la vie, s'écria madame Thuillier.

— Mais j'ai toujours songé à cette crise-là dans la vie de Louis[2] ! répondit la vieille fille d'un air protecteur.

Mademoiselle Thuillier avait trop souvent entendu dire à son frère : — Un tel est mort ! il n'a pas survécu deux ans à sa retraite ! Elle avait trop souvent entendu Colleville, l'ami intime de Thuillier, employé comme lui, plaisantant sur cette époque climatérique des bureaucrates, et disant : — Nous y viendrons aussi nous autres !... pour ne pas apprécier le danger que courait son frère. Le passage de l'activité à la retraite est en effet le temps critique de l'employé. Ceux d'entre les retraités qui ne savent pas ou ne peuvent pas substituer des fonctions à celles qu'ils quittent, changent étrangement : quelques-uns meurent, beaucoup s'adonnent à la pêche, occupation dont le vide se rapproche de leur travail dans les Bureaux ; quelques autres, hommes malicieux, se font actionnaires, perdent leurs économies et sont heureux d'obtenir une place dans l'entreprise qui réussit après une première liquidation, en des mains plus habiles qui la guettaient, l'employé se frotte alors les siennes, entièrement vides, en se disant : — J'avais pourtant deviné l'avenir de cette affaire.... Mais presque tous se débattent contre leurs anciennes habitudes.

— Il y en a, disait Colleville, qui sont dévorés par le *spleen* (il prononçait *splenne*) particulier aux employés, ils meurent de leurs circulaires rentrées, ils ont non pas le ver mais le carton solitaire. Le petit Poiret ne pouvait pas voir un carton blanc bordé de bleu sans que cet aspect bien-aimé le fît changer de couleur, il passait du vert au jaune.

Mademoiselle Thuillier passait pour être le génie de ce ménage ; elle ne manquait ni de force ni de décision, comme son histoire particulière le démontrera. Cette supériorité, d'ailleurs relative à son entourage, lui permettait de bien juger son frère, quoiqu'elle

l'adorât. Après avoir vu échouer les espérances qui reposaient sur son idole, elle avait dans son sentiment trop de maternité pour s'abuser sur la valeur sociale du Sous-chef. Thuillier et sa sœur étaient fils du premier concierge au ministère des Finances. Jérôme avait échappé, grâce à sa myopie, à toutes les réquisitions et conscriptions possibles. Le père eut l'ambition de faire de son fils un employé. Dans le commencement de ce siècle, il y eut trop de place à l'armée pour qu'il n'y en eût pas beaucoup dans les bureaux, et le manque d'employés inférieurs permit au gros père Thuillier de faire franchir à son fils les premiers degrés de la hiérarchie bureaucratique. Le concierge mourut en 1814, laissant Jérôme à la veille d'être sous-chef, mais ne lui laissant pour toute fortune que cette espérance. Le gros Thuillier et sa femme, morte en 1810, s'étaient retirés en 1806 avec une pension de retraite pour tout bien, ayant employé leurs gains à donner à Jérôme l'éducation des temps et à le soutenir, ainsi que sa sœur. On connaît l'influence de la Restauration sur la bureaucratie. Il revint des quarante et un départements supprimés une masse d'employés honorables qui demandaient des places inférieures à celles qu'ils occupaient. A ces droits acquis se joignirent les droits des familles proscrites ruinées par la révolution. Pressé entre ces deux affluents, Jérôme se trouva bien heureux de ne pas être destitué sous quelque prétexte frivole. Il trembla jusqu'au jour où, devenu sous-chef par hasard, il se vit certain d'une retraite honorable. Ce résumé rapide explique le peu de portée et de connaissances de monsieur Thuillier. Il avait su le latin, les mathématiques, l'histoire et la géographie qu'on apprend en pension ; mais il en était resté à la classe dite seconde, son père ayant voulu profiter d'une occasion pour le faire entrer au ministère en vantant *la main superbe* de son fils. Si donc le petit Thuillier écrivit les premières inscriptions au grand livre, il ne fit ni sa rhétorique ni sa philosophie. Engrené dans la machine ministérielle, il cultiva peu les lettres, encore moins les arts, il acquit une connaissance routinière de sa partie ; et, quand il eut l'occasion de pénétrer, sous l'Empire, dans la sphère des employés supérieurs, il y prit des formes superficielles qui cachèrent le fils du concierge ; mais il ne s'y frotta même pas d'esprit. Son ignorance lui apprit à se taire, et son silence le servit ; il s'habitua, sous le régime impérial, à cette obéissance passive qui plaît aux supérieurs, et ce fut à cette qualité qu'il dut, plus

tard, sa promotion au grade de sous-chef. Sa routine devint une grande expérience, ses manières et son silence couvrirent son défaut d'instruction. Cette nullité fut un titre quand on eut besoin d'un homme nul. On eut peur de mécontenter deux partis à la chambre qui chacun protégeaient un homme, et le ministère sortit d'embarras en exécutant la loi sur l'ancienneté. Voilà comme Thuillier devint sous-chef. Mademoiselle Thuillier, sachant que son frère abhorrait la lecture, et ne pouvait remplacer les tracas du bureau par aucune affaire, avait donc sagement résolu de le jeter dans les soucis de la propriété, dans la culture d'un jardin, dans les infiniments petits de l'existence bourgeoise et dans les intrigues de voisinage.

La transplantation du ménage Thuillier de la rue d'Argenteuil à la rue Saint-Dominique-d'Enfer, les soins nécessités par une acquisition, un portier convenable à trouver, les locataires à faire venir, occupèrent Thuillier de 1831 à 1832. Quand le phénomène de cette transplantation fut accompli, quand la sœur vit que Jérôme résistait à cette opération, elle lui trouva d'autres soins dont il sera question plus tard, mais dont la raison fut prise dans le caractère même de Thuillier, et qu'il n'est pas inutile de donner.

Quoique fils d'un concierge de ministère, Thuillier fut ce qu'on appelle un bel homme, d'une taille au-dessus de la moyenne, svelte, d'une physionomie assez agréable avec ses lunettes, mais effroyable, comme celle de beaucoup de myopes dès qu'il les ôtait, car l'habitude de voir à travers des besicles avait jeté sur ses prunelles une espèce de brouillard. Entre dix-huit et trente ans, le jeune Thuillier eut des succès auprès des femmes, toujours dans une sphère qui commençait à la petite bourgeoisie et qui finissait aux chefs de division ; mais on sait que sous l'Empire la guerre laissait la société parisienne un peu dépourvue en emmenant les hommes d'énergie sur les champs de bataille, et peut-être, comme l'a dit un grand médecin, est-ce à ce fait qu'est due la mollesse de la génération qui occupe le milieu du dix-neuvième siècle. Thuillier, forcé de se faire remarquer par des agréments autres que ceux de l'esprit, apprit à valser et à danser au point d'être cité ; on l'appelait le *beau Thuillier*, il jouait au billard en perfection, il savait faire des découpures, son ami Colleville le serina si bien qu'il pouvait chanter les romances à la mode. Il

résulta de ces petits savoir-faire cette apparence de succès qui trompe la jeunesse et l'étourdit sur l'avenir. Mademoiselle Thuillier, de 1806 à 1814, croyait en son frère comme mademoiselle d'Orléans croit à Louis-Philippe ; elle était fière de Jérôme, elle le voyait arrivant à une direction générale, à l'aide de ses succès, qui, dans ce temps, lui ouvraient quelques salons où certes il n'aurait jamais pénétré sans les circonstances qui faisaient de la société sous l'Empire une macédoine.

Mais les triomphes du beau Thuillier eurent généralement peu de durée, les femmes ne tenaient pas plus à le garder qu'il ne tenait à les conserver ; il aurait pu fournir le sujet d'une comédie intitulée : *le Don Juan malgré lui.* Ce métier de beau fatigua Thuillier au point de le vieillir ; son visage couvert de rides comme celui d'une vieille coquette comptait douze ans de plus que son acte de naissance. Il lui resta de ses succès l'habitude de se regarder dans la glace, de se prendre la taille à lui-même pour la dessiner et de se mettre dans des poses de danseur, qui prolongèrent au delà de la jouissance de ses avantages le bail qu'il avait fait avec ce surnom : — le beau Thuillier !

La vérité de 1806 devint moquerie en 1826. Il conserva quelques vestiges du costume des beaux de l'Empire qui ne messeyent pas d'ailleurs à la dignité d'un ancien sous-chef. Il maintient la cravate blanche à plis nombreux où le menton s'ensevelit et dont les deux bouts menacent les passants à droite et à gauche, en leur montrant un nœud passablement coquet, jadis fait par la main des belles. Tout en suivant les modes de loin, il les approprie à sa tournure, il met son chapeau très en arrière, il porte des souliers et des bas fins en été, ses redingotes allongées rappellent les lévites de l'Empire, il n'a pas encore abandonné les jabots dormants, les gilets blancs ; il joue toujours avec sa badine de 1810, il se tient cambré. Personne, à voir Thuillier passant sur les boulevards, ne le prendrait pour le fils d'un homme qui faisait les déjeuners des employés au ministère des Finances et qui portait la livrée de Louis XVI, il ressemble à un diplomate impérial, à un vieux préfet. Or, non-seulement mademoiselle Thuillier exploita très-innocemment le faible de son frère en le jetant dans un soin excessif de sa personne, ce qui, chez elle, était une continuation de son culte ; mais encore elle lui donna toutes les joies de la famille en transplantant auprès d'eux un ménage dont l'existence

avait été quasi collatérale de la leur. Il s'agit ici de monsieur Colleville, l'ami intime de Thuillier ; mais, avant de peindre Pylade, il est d'autant plus indispensable d'en finir avec Oreste, que l'on doit expliquer pourquoi Thuillier, le beau Thuillier, se trouvait sans famille, car la famille n'existe que par les enfants, et ici doit apparaître un de ces profonds mystères qui restent ensevelis dans les arcanes de la vie privée et dont quelques traits arrivent à la surface au moment où les douleurs d'une situation cachée deviennent trop vives ; il s'agit de la vie de madame et de mademoiselle Thuillier ; car, jusqu'à présent, on n'a vu que la vie en quelque sorte publique de Jérôme Thuillier.

III.

HISTOIRE D'UNE DOMINATION.

Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, de quatre ans plus âgée que son frère lui fut entièrement sacrifiée : il était plus facile de donner un état à l'un qu'une dot à l'autre. Le malheur, pour certains caractères est un phare qui leur éclaire les parties obscures et basses de la vie sociale. Supérieure à son frère, et comme énergie et comme intelligence, Brigitte était un de ces caractères qui sous le marteau de la persécution, se serrent, deviennent compactes et d'une grande résistance, pour ne pas dire inflexibles. Jalouse de son indépendance, elle voulut se soustraire à la vie de la loge et se rendre l'unique arbitre de son sort. A l'âge de quatorze ans, elle se retira dans une mansarde à quelque pas de la Trésorerie qui se trouvait rue Vivienne, et non loin de la rue de la Vrillère où s'était établie la Banque. Elle se livra courageusement à une industrie peu connue, privilégiée grâce aux protecteurs de son père, et qui consistait à fabriquer des sacs pour la Banque, pour le trésor et aussi pour les grandes maisons de la finance. Elle eut, dès la troisième année deux ouvrières ; en plaçant ses économies sur le grand-livre, elle se vit, en 1814, à la tête de trois mille six cents francs de rentes, gagnées en quinze ans. Elle dépensait peu, elle allait dîner presque tous les jours chez son père tant qu'il vécut, et l'on sait d'ailleurs que les rentes, dans les dernières convulsions de l'Empire furent à quarante et quelques francs ;

ainsi ce résultat en apparence exagéré s'explique de lui-même. A la mort de l'ancien concierge, Brigitte et Jérôme, l'une âgée de vingt-sept ans, l'autre de vingt-trois, unirent leurs destinées. Le frère et la sœur avaient l'un pour l'autre une excessive affection. Si Jérôme, alors à l'époque de ses succès était gêné, sa sœur, vêtue de bure et les doigts pelés par le fil qui lui servait à coudre, offrait toujours quelques louis à son frère. Aux yeux de Brigitte, Jérôme était le plus bel homme et le plus charmant de l'Empire français. Tenir le ménage de son frère, être initiée à ses secrets de Lindor et de Don Juan, être sa servante, son caniche fut le rêve de Brigitte, elle s'immola presqu'amoureusement à une idole dont l'égoïsme allait être agrandi, sanctifié par elle ; elle vendit quinze mille francs sa clientèle à sa première ouvrière, et vint s'établir rue d'Argenteuil chez son frère en se faisant la mère, la protectrice, la servante de cet *enfant chéri des dames*. Brigitte, par une prudence naturelle à une fille qui devait tout à sa discrétion et à son travail, cacha sa fortune à son frère, elle craignit sans doute les dissipations d'une vie d'homme à bonnes fortunes, elle mit seulement six cents[1] francs dans le ménage, ce qui avec les dix-huit cents francs de Jérôme, permettait de joindre les deux bouts de l'année.

Dès les premiers jours de cette union, Thuillier écouta sa sœur comme un oracle, la consulta dans ses moindres affaires, ne lui cacha rien de ses secrets, et lui fit ainsi goûter aux fruits de la domination qui devait être le péché mignon de ce caractère. Aussi, la sœur aurait-elle tout sacrifié à son frère, elle avait tout mis sur ce cœur, elle vivait par lui. L'ascendant de Brigitte sur Jérôme se corrobora singulièrement par le mariage qu'elle lui procura vers 1814. En voyant le mouvement de compression violent que les nouveaux venus de la Restauration opérèrent dans les bureaux, et surtout au retour de l'ancienne société qui refoulait la bourgeoisie, Brigitte comprit d'autant mieux que son frère la lui expliqua, la crise sociale où s'éteignaient leurs communes espérances. Plus de succès possibles pour le beau Thuillier chez les nobles qui succédaient aux roturiers de l'Empire ! Thuillier n'était pas de force à se donner une opinion politique, et il sentit aussi bien que sa sœur la nécessité de profiter de ses restes de jeunesse pour faire une fin. Dans cette situation, une fille jalouse comme Brigitte, voulait et devait marier son frère, autant pour

elle que pour lui, car elle seule pouvait rendre son frère heureux, et madame Thuillier n'était qu'un accessoire indispensable pour avoir un ou deux enfants. Si Brigitte n'eut pas tout l'esprit nécessaire à sa volonté, du moins elle eut l'instinct de sa domination, car elle n'avait aucune instruction, elle allait seulement droit devant elle avec l'entêtement d'une nature habituée à réussir. Elle avait le génie du ménage. le sens de l'économie, l'entente du vivre, et l'amour du travail. Elle devina donc qu'elle ne réussirait jamais à marier Jérôme dans une sphère plus élevée que la leur. où les familles s'enquerraient de leur intérieur, et pourraient concevoir des inquiétudes en trouvant une maîtresse au logis ; elle chercha dans la couche sociale inférieure des gens à éblouir, et elle rencontra près d'elle un parti convenable.

Le plus ancien des garçons de la banque, nommé Lemprun avait une fille unique appelée Céleste[1]. Mademoiselle Céleste Lemprun devait hériter de la fortune de sa mère, fille unique d'un cultivateur, et qui consistait en quelques arpents de terre aux environs de Paris que le vieillard exploitait toujours ; puis de la fortune du bonhomme Lemprun, un homme sorti de la maison Thélusson, de la maison Keller pour entrer à la Banque, lors de la fondation. Lemprun alors chef de service, jouissait de l'estime et de la considération du gouverne[ur][2] et des censeurs. Aussi le conseil de la banque, en entendant parler du mariage de Céleste avec un honorable employé des Finances, promit-il une gratification de six mille francs. Cette gratification ajoutée à douze mille francs donnés par le père Lemprun, et à douze mille francs donnés par le sieur Galard maraîcher d'Auteuil, portaient la dot à trente mille francs. Le vieux Galard, monsieur et madame Lemprun étaient enchantés de cette alliance, le chef de service connaissait mademoiselle Thuillier pour une des plus dignes, des plus probes filles de Paris. Brigitte fit, d'ailleurs, reluire ses inscriptions au grand-livre en confiant à Lemprun qu'elle ne se marierait jamais, et ni le chef de service ni sa femme, gens de l'âge d'or, ne se seraient permis de juger Brigitte : ils furent surtout frappés par l'éclat de la position du beau Thuillier, et le mariage eut lieu, selon une expression consacrée, à la satisfaction générale. Le gouverneur de la Banque et le secrétaire servirent de témoins à la mariée, de même que monsieur de la Billardière le chef de division et monsieur Rabourdin le chef de bureau furent ceux de

Thuillier. Six jours après le mariage, le vieux Lemprun fut victime d'un vol audacieux dont parlèrent les journaux du temps, mais qui fut promptement oublié dans les événements de 1815. Les auteurs du vol ayant échappé, Lemprun voulut solder la différence, et quoique la Banque eût porté ce déficit au compte de pertes, le pauvre vieillard mourut du chagrin que lui causa cet affront, il regardait ce coup de main comme un attentat à sa probité septuagénaire. Madame Lemprun abandonna toute sa succession à sa fille, madame Thuillier, et alla vivre avec son père à Auteuil, où ce vieillard mourut d'accident en 1817. Effrayée d'avoir à gérer ou à louer les marais et les champs de son père, madame Lemprun pria Brigitte, dont la capacité, la probité l'émerveillaient, de liquider la fortune du bonhomme Galard et d'arranger les choses de manière à ce que sa fille en prenant tout lui assurât quinze cents francs de rentes et lui laissât la maison d'Auteuil. Les champs du vieux cultivateur vendus par parties produisirent trente mille francs. La succession de Lemprun en avait donné tout autant, et ces deux fortunes réunies à la dot faisaient en 1818 quatre-vingt-dix mille francs. La dot avait été placée en actions de la Banque au moment où elles valaient neuf cents francs. Brigitte acheta cinq mille francs de rentes pour les soixante mille, car le 5 pour 100 était à soixante, et elle fit mettre une inscription de quinze cents francs au nom de la veuve Lemprun comme usufruitière. Ainsi au commencement de l'année 1818, la pension de quatre cents[1] francs payée par Brigitte, les dix-huit cents francs de la place de Thuillier, les trois mille cinq cents francs de rentes de Céleste et le produit de trente-quatre actions de la Banque composaient au ménage Thuillier un revenu de onze mille francs administré sans conseil par Brigitte. Il a fallu s'occuper de la question financière avant tout, non-seulement pour prévenir les objections, mais encore pour en débarrasser le drame. Tout d'abord, Brigitte donna cinq cents francs par mois à son frère et conduisit la barque de manière à ce que cinq mille francs défrayassent la maison, elle accordait cinquante francs par mois à sa belle-sœur en lui prouvant qu'elle se contentait de quarante. Pour assurer sa domination par la puissance de l'argent, Brigitte amassait le surplus de ses propres rentes, elle faisait, disait-on dans les bureaux, des prêts usuraires par l'entremise de son frère qui passait pour un escompteur. Si de 1815 à 1830, Brigitte a capita-

lisé soixante mille francs, on pourrait expliquer l'existence de cette somme par des opérations dans la rente qui présente une variation de 40 pour 100, et ne pas recourir à des accusations, plus ou moins fondées, dont la réalité n'ajoute rien à l'intérêt de cette histoire.

Dès les premiers jours, Brigitte abattit sous elle la malheureuse madame Thuillier par les premiers coups d'éperon qu'elle lui donna, par le maniement du mors qu'elle lui fit sentir durement. Le luxe de tyrannie était inutile, la victime se résigna promptement. Céleste, bien jugée par Brigitte, dépourvue d'esprit, d'instruction, habituée à une vie sédentaire, à une atmosphère tranquille, avait une excessive douceur de caractère, elle était pieuse dans le sens le plus étendu de ce mot, elle aurait expié par de dures pénitences le tort involontaire d'avoir fait de la peine à son prochain. Elle ignorait tout de la vie, accoutumée à être servie par sa mère, qui faisait elle-même le ménage, et obligée à se donner peu de mouvement à cause d'une constitution lymphatique qui se fatiguait des moindres travaux. C'était bien une fille du peuple de Paris où les enfants sont rarement beaux, étant le produit de la misère, d'un travail excessif de ménages sans airs, sans liberté d'actions, sans aucune des commodités de la vie. Lors du mariage, on vit en elle une petite femme d'un blond fade jusqu'à la nausée, grasse, lente et d'une contenance fort sotte. Son front, trop vaste, trop proéminent ressemblait à celui d'un hydrocéphale, et sous cette coupole d'un ton de cire, sa figure évidemment trop petite et finissant en pointe comme un museau de souris fit craindre à quelques conviés qu'elle ne devînt folle tôt ou tard. Ses yeux d'un bleu clair, ses lèvres douées d'un sourire presque fixe, ne démentaient pas cette idée. Elle eut dans cette journée solennelle, l'attitude, l'air et les manières d'un condamné à mort qui souhaite que tout finisse au plus tôt.

— Elle est un peu boule[1] !... dit Colleville à Thuillier.

Brigitte était bien le couteau qui devait entrer dans cette nature sans défense, elle en présentait le contraste le plus violent. Elle se faisait remarquer par une beauté régulière, correcte, massacrée par les travaux qui dès l'enfance la courbèrent sur des tâches pénibles, ingrates, par les secrètes privations qu'elle s'imposa pour amasser son pécule. Son teint miroité[2] de bonne heure avait un ton d'acier. Ses yeux bruns étaient bordés de noir ou plutôt meurtris ; sa lèvre supérieure était ornée d'un duvet brun qui

dessinait une espèce de fumée ; elle avait les lèvres minces, et son front impérieux était rehaussé par une chevelure jadis noire, mais qui tournait au chinchilla[1]. Elle se tenait droit comme une hallebarde, et tout en elle accusait la sagesse de ses trente ans, ses feux amortis, et, comme disent les huissiers *le coût de ses exploits*. Pour Brigitte, Céleste ne fut qu'une fortune à prendre, une mère à mater, un sujet de plus dans son empire. Elle lui reprocha bientôt d'être *veule*, un mot de son langage, et cette jalouse fille qui eût été au désespoir de trouver une belle-sœur active, éprouva de sauvages plaisirs à stimuler l'énergie de cette faible créature. Céleste, honteuse de voir sa belle-sœur déployant son ardeur de haquenée[2] et faisant le ménage, essaya de l'aider, elle tomba malade. Aussitôt Brigitte fut aux petits soins pour madame Thuillier, elle la soigna comme une sœur aimée, elle lui disait devant Thuillier :

— Vous n'avez pas la force, eh ! bien, ne faites rien, ma petite !...

Elle étala l'incapacité de Céleste avec ce faste de consolations que savent trouver ces filles, et qui font leurs louanges à elles.

Puis, comme ces natures despotiques et qui aiment à exercer leurs forces, sont pleines de tendresse pour les souffrances physiques, elle soigna sa belle-sœur de manière à satisfaire la mère de Céleste quand elle vint voir sa fille. Quand madame Thuillier fut rétablie, elle l'appela de manière à être entendue d'elle : Emplâtre, propre à rien, etc. Céleste allait pleurer dans sa chambre, et quand Thuillier l'y surprenait essuyant ses larmes, il excusait sa sœur en disant :

— Elle est excellente, mais elle est vive, elle vous aime à sa manière, elle agit ainsi avec moi.

Céleste, en se souvenant d'avoir reçu des soins maternels, pardonnait à sa belle-sœur. Brigitte traitait d'ailleurs son frère comme le roi du logis, elle le vantait à Céleste, elle en faisait un autocrate, un Ladislas, un pape infaillible. Madame Thuillier, privée de son père et de son grand-père, à peu près abandonnée de sa mère qui la venait voir les jeudis et chez qui l'on allait les dimanches dans la belle saison, n'avait que son mari à aimer, d'abord parce qu'il était son mari, puis il restait le beau Thuillier pour elle, enfin il la traitait bien quelquefois comme sa femme ; et toutes ces raisons

réunies le lui rendaient adorable ; il lui paraissait d'autant plus parfait, qu'il prenait souvent la défense de Céleste et grondait sa sœur, non par intérêt pour sa femme, mais par égoïsme et pour avoir la paix au logis dans le peu de moments qu'il y restait. En effet, le beau Thuillier venait dîner et revenait se coucher très-tard ; il allait au bal, dans son monde, tout seul, et absolument comme s'il était toujours garçon. Aussi les deux femmes étaient-elles toujours en présence. Insensiblement, Céleste prit une attitude passive et fut ce que Brigitte la voulait, une ilote. La reine Élisabeth de ce ménage passa de la domination à une sorte de pitié pour une victime sans cesse sacrifiée. Elle finit par modérer ses airs de hauteur, ses paroles tranchantes, son ton de mépris, quand elle fut certaine d'avoir rompu sa sœur à la fatigue. Une fois qu'elle aperçut des meurtrissures faites par le collier au cou de sa victime, elle en eut soin comme d'une chose à elle, et Céleste connut des temps meilleurs. En comparant le début à la suite, elle prit une sorte d'affection pour son bourreau. La seule chance que la pauvre ilote avait de trouver de l'énergie, de se défendre et de devenir quelque chose au sein d'un ménage alimenté par sa fortune à son insu, sans qu'elle eût autre chose que les miettes de la table, lui fut enlevée. En six ans, Céleste n'eut pas d'enfant. Cette infécondité qui, de mois en mois lui fit verser des torrents de larmes, entretint longtemps le mépris de Brigitte qui lui reprochait de n'être bonne à rien, pas même à faire des enfants. Cette vieille fille, qui s'était tant promis d'aimer l'enfant de son frère comme le sien, ne cessa que vers 1820 de gémir sur l'avenir de leur fortune qui, disait-elle, irait au gouvernement. Au moment où commence cette histoire, en 1839, à quarante-six ans, Céleste avait cessé de pleurer, car elle avait acquis la triste certitude de ne pouvoir jamais devenir mère. Chose étrange, après vingt-cinq ans de cette vie où la victime avait fini par désarmer, par lasser le couteau, Brigitte aimait Céleste autant que Céleste aimait Brigitte. Le temps, l'aisance, le frottement perpétuel de la vie domestique qui sans doute avait adouci les angles, usé les aspérités, la résignation et la douceur paschale[1] de Céleste, amenèrent un automne serein. Ces deux femmes étaient d'ailleurs réunies par le seul sentiment qui les eût animées : leur adoration pour l'heureux et égoïste Thuillier. Enfin, ces deux femmes, toutes les deux sans enfants, avaient toutes les deux, comme toutes les

femmes qui ont vainement désiré des enfants, pris en amour un enfant. Cette maternité factice, mais d'une puissance égale à celle d'une réelle maternité, veut une explication qui mène au cœur de cette scène et [serve] à rendre raison du surcroît d'occupations que mademoiselle Thuillier avait trouvé pour son frère.

IV.

COLLEVILLE.

Thuillier était entré surnuméraire avec Colleville dont il a été question comme de son ami intime. En regard du ménage sombre et désolé de Thuillier, la nature sociale avait placé comme un contraste celui de Colleville, et s'il est impossible de ne pas faire observer que ce contraste fortuit est peu moral, il faut ajouter qu'avant de conclure, il est bon d'aller jusqu'à la fin de ce drame, malheureusement trop vrai, dont l'historien n'est pas d'ailleurs comptable.

Ce Colleville était fils unique d'un musicien de talent, jadis premier violon de l'Opéra sous Francœur et Rebel. Il racontait, en son vivant, au moins six fois par mois, les anecdotes sur les répétitions du *Devin de village*, il imitait J.-J. Rousseau, et le dépeignait à merveille. Colleville et Thuillier furent amis inséparables, sans secrets l'un pour l'autre, et leur amitié, commencée à quinze ans, n'avait pas encore connu de nuages en 1839. Colleville fut un de ces employés appelés des Cumulards dans les bureaux, par dérision. Ces employés se recommandent par leur industrie. Colleville, bon musicien, devait au nom et à l'influence de son père la place de premier haut-bois[1] à l'Opéra-Comique, et tant qu'il fut garçon, Colleville, un peu plus riche que Thuillier, partagea souvent avec son ami. Mais, au rebours de Thuillier, Colleville fit un mariage d'inclination, en épousant mademoiselle Flavie, la fille naturelle d'une célèbre danseuse de l'Opéra, prétendue née de du Bou[squ]ier[2], un des plus riches fournisseurs de cette époque, et qui, s'étant ruiné vers 1800, oublia d'autant plus sa fille, qu'il conservait des doutes sur la pureté de la fameuse mime. Par sa tournure et par son origine, Flavie était destinée

à un assez triste métier, alors que Colleville, mené souvent chez l'opulent premier sujet de l'Opéra, s'éprit de Flavie, et l'épousa. Le prince[1] qui protégeait, en septembre 1815, l'illustre danseuse, alors sur la fin de sa brillante carrière, donna vingt mille francs de dot à Flavie, et la mère y ajouta le plus magnifique trousseau. Les habitués de la maison, et les camarades de l'Opéra firent des présents en bijoux, en vaisselle, en sorte que le ménage Colleville fut beaucoup plus riche en superfluités qu'en capitaux. Flavie, élevée dans l'opulence, eut tout d'abord un charmant appartement que le tapissier de sa mère lui meubla, et où trôna cette jeune femme pleine de goût pour les arts, pour les artistes et pour une certaine élégance. Madame Colleville était à la fois jolie et piquante, spirituelle et gaie, gracieuse, et, pour tout exprimer d'un mot, bon enfant. La danseuse, âgée de quarante-trois ans, se retira du théâtre, alla vivre à la campagne, et priva sa fille des ressources que présentait son opulence dissipatrice. Madame Colleville tenait une maison très-agréable, mais excessivement lourde. De 1816 à 1826, elle eut cinq enfants. Musicien le soir, Colleville tenait de sept heures à neuf heures du matin, les livres d'un négociant. A dix heures, il était à son bureau. En soufflant ainsi dans un morceau de bois le soir, en écrivant le matin des comptes en partie double, il se faisait de sept à huit mille francs par an. Madame Colleville jouait à la femme comme il faut ; elle recevait les mercredis, elle donnait un concert tous les mois et un dîner tous les quinze jours. Elle ne voyait Colleville qu'à dîner, et le soir quand il rentrait vers minuit. Encore souvent n'était-elle pas revenue. Elle allait au spectacle, car on lui donnait souvent des loges, et elle disait par un mot à Colleville de la venir chercher dans telle maison où elle dansait, où elle soupait. On faisait une excellente chère chez madame Colleville, et la société, quoique mêlée, y était excessivement amusante ; elle recevait les célèbres actrices, les peintres, les gens de lettres, quelques gens riches. L'élégance de madame Colleville allait de pair avec celle de Tullia, premier sujet de l'Opéra qu'elle voyait beaucoup ; mais si les Colleville mangèrent leurs capitaux, et si souvent ils eurent de la peine à finir les mois, jamais Flavie ne s'endetta. Colleville était très-heureux, il aimait toujours sa femme, et il en était toujours le meilleur ami. Toujours accueilli par un sourire ami, et avec une joie communicative, il cédait à une grâce, à des façons irrésis-

tibles. L'activité féroce qu'il déployait dans ses trois emplois, allait d'ailleurs à son caractère, à son tempérament. C'était un bon gros homme, haut en couleur, jovial, dépensier, plein de fantaisies. En dix ans, il n'y eut pas une seule querelle dans son ménage. Il passait, dans les bureaux, pour être un peu *hurluberlu*, comme tous les artistes, disait-on ; mais les gens superficiels prenaient la hâte constante du travailleur pour le va-et-vient d'un brouillon. Colleville eut l'esprit de faire la bête, il vantait son bonheur intérieur, se donna le travers de chercher des anagrammes afin de se poser comme absorbé par cette passion. Les employés de sa division au ministère, les chefs de bureau, les chefs de division même venaient à ses concerts, il glissait de temps en temps, et à propos, des billets de spectacle, car il avait besoin d'une excessive indulgence à cause de ses perpétuelles absences. Les répétitions lui prenaient la moitié de son temps au bureau ; mais la science musicale que lui avait léguée son père, était assez réelle, assez profonde pour lui permettre de n'aller qu'aux répétitions générales. Grâce aux relations de madame Colleville, le théâtre et le ministère se prêtaient aux exigences de la position de ce digne cumulard qui, d'ailleurs, élevait à la brochette[1] un petit jeune homme vivement recommandé par sa femme, un grand musicien futur et qui le remplaçait à l'orchestre avec promesse de sa succession. Et, en effet, en 1827, le jeune homme devint premier haut-bois, quand Colleville donna sa démission. Toute la critique sur Flavie consistait en ce mot : Elle est un *petit brin* coquette madame Colleville ! L'aîné des enfants Colleville, venu en 1816, était le portrait vivant du bon Colleville. En 1818, madame Colleville mettait la cavalerie au-dessus de tout, même des arts, et distinguait alors un sous-lieutenant des dragons de Saint-Chamans, le jeune et riche Charles Gondreville, qui mourut plus tard dans la campagne d'Espagne ; elle avait eu déjà son second fils qu'elle destina dès lors à la carrière militaire. En 1820, elle regardait la banque comme la nourrice de l'industrie, le soutien des États, et le grand Keller, le fameux orateur, était son idole ; elle eut alors un fils, François, dont elle résolut de faire plus tard un commerçant, et à qui la protection de Keller ne manquerait jamais. Vers la fin de 1820, Thuillier, l'ami intime de monsieur et de madame Colleville, l'admirateur de Flavie, éprouva le besoin d'épancher ses douleurs au sein de cette excellente

femme, et lui raconta ses misères conjugales ; il essayait depuis six ans d'avoir des enfants, et Dieu ne bénissait pas ses efforts, car la pauvre madame Thuillier faisait inutilement des neuvaines ; elle était allée à Notre-Dame de Liesse ! Il dépeignit Céleste de toutes les manières, et ces mots : — Pauvre Thuillier ! sortirent des lèvres de madame Colleville, qui, de son côté, se trouvait assez triste ; elle était alors sans aucune opinion dominante ; elle versa dans le cœur de Thuillier ses chagrins. Le grand Keller, ce héros de la gauche, était en réalité plein de petitesses ; elle connaissait l'envers de la gloire. les sottises de la banque, la sécheresse d'un tribun. L'orateur ne parlait bien qu'à la Chambre, et il s'était fort mal conduit avec elle. Thuillier fut indigné.

— Il n'y a que les bêtes qui savent aimer, dit-il ; prenez moi !

Le beau Thuillier passa pour faire un doigt de cour à madame Colleville, et il fut un de ses *attentifs*, un mot du temps de l'Empire.

— Ah ! tu en veux à ma femme ! lui dit en riant Colleville, prends garde, elle te plantera là comme tous les autres.

Mot assez fin par lequel Colleville sauva sa dignité de mari dans les bureaux. De 1820 à 1821, Thuillier s'autorisa de son titre d'ami de la maison pour aider Colleville qui l'avait si souvent aidé jadis, et pendant dix-huit mois, il prêta près de dix mille francs au ménage Colleville avec l'intention de ne jamais en parler. En 1821, au printemps, madame Colleville accoucha d'une ravissante petite fille qui eut pour parrain et pour marraine monsieur et madame Thuillier ; aussi fut-elle nommée Céleste-Louise-Caroline-Brigitte. Mademoiselle Thuillier voulut donner un de ses noms à cette petite fille.

Le nom de Caroline fut une gracieuseté faite à Colleville[1]. La vieille maman Lemprun se chargea de mettre la petite créature en nourrice, sous ses yeux, à Auteuil, où Céleste et sa belle-sœur allèrent la voir deux fois par semaine. Aussitôt que madame Colleville fut rétablie, elle dit à Thuillier, franchement et d'un ton sérieux :

— Mon cher ami, si nous voulons rester bons amis, ne soyez plus que notre ami ; Colleville vous aime ; eh bien, c'est assez d'un dans le ménage.

— Expliquez-moi donc, dit alors le beau Thuillier à Tullia la danseuse, qui se trouvait alors chez madame Colleville, pourquoi

les femmes ne s'attachent pas à moi ? Je ne suis pas un Apollon du Belvédère, mais enfin je ne suis pas non plus un Vulcain ; je suis passable, j'ai de l'esprit, je suis fidèle...

— Voulez-vous la vérité ?... lui répondit Tullia.

— Oui, dit le beau Thuillier.

— Eh bien ! si nous pouvons aimer quelquefois une bête, nous n'aimons jamais un sot.

Ce mot tua Thuillier, il n'en revint pas ; il eut depuis de la mélancolie, il accusa les femmes de bizarreries.

— Ne t'avais-je pas prévenu ?... lui dit Colleville, je ne suis pas Napoléon, mon cher, et je serais même fâché de l'avoir été ; mais j'ai ma Joséphine... une perle !

Le secrétaire général du ministère, Des Lupeaulx, à qui madame Colleville crut plus de crédit qu'il n'en avait, de qui, plus tard, elle disait : « C'est une de mes erreurs... » fut alors, pendant quelque temps, le grand homme du salon Colleville ; mais, comme il n'eut pas le pouvoir de faire nommer Colleville dans la division Bois-Levant, Flavie eut le bon sens de se fâcher des soins qu'il rendait à madame Rabourdin, femme d'un chef de bureau, une mijaurée chez laquelle elle n'avait jamais été invitée, et qui, deux fois, lui fit l'impertinence de ne pas venir à ses concerts. Madame Colleville fut vivement atteinte par la mort du jeune Gondreville, elle en fut inconsolable ; elle sentit, disait-elle, la main de Dieu. En 1824, elle se rangea, parla d'économie, supprima les réceptions, s'occupa de ses enfants, voulut être une bonne mère de famille, et ses amis ne lui connurent chez elle aucun favori ; mais elle allait à l'église, elle réformait sa toilette, elle portait des couleurs grises, elle parlait catholicisme, convenances : et ce mysticisme produisit, en 1825, un charmant petit enfant qu'elle appela *Théodore*, c'est-à-dire, *présent de Dieu !* Aussi, en 1826, le beau temps de la congrégation, Colleville fut-il nommé sous-chef dans la division Clergeot, et devint-il, en 1828, percepteur d'un arrondissement de Paris. Colleville obtint la croix de la Légion d'honneur afin qu'il pût un jour faire élever sa fille à Saint-Denis. La demi-bourse obtenue par Keller pour Charles, l'aîné des enfants Colleville, en 1823, fut donnée au second ; Charles passa avec une bourse entière au collége Saint-Louis, et le troisième, objet de la protection de madame la Dauphine, eut trois-quarts de bourse au collége Henri IV.

En 1830, Colleville qui avait eu le bonheur de conserver tous ses enfants, fut obligé, par son attachement à la branche déchue, de donner sa démission ; mais il eut l'habileté d'en traiter en quelque sorte, en obtenant une pension de deux mille quatre cents francs due à son temps de service, et une indemnité de dix mille francs offerte par son successeur, et il fut nommé officier de la Légion d'honneur. Néanmoins, il se trouva dans une position difficile ; et, en 1832, mademoiselle Thuillier lui conseilla de venir s'établir près d'eux, en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir une place à la mairie, qu'il eut au bout de quinze jours, et qui valait mille écus. Charles Colleville venait d'entrer à l'École de marine. Les colléges où les deux autres petits Colleville étaient élevés, étaient dans le quartier. Le séminaire de Saint-Sulpice, où devait entrer un jour le petit dernier, se trouvait à deux pas du Luxembourg. Enfin, Thuillier et Colleville devaient finir leurs jours ensemble. En 1833, madame Colleville, alors âgée de trente-cinq ans, vint s'établir rue d'Enfer, au coin de la rue des Deux-Églises, avec Céleste et le petit Théodore. Colleville se trouvait à une distance égale de sa mairie et de la rue Saint-Dominique. Ce ménage après une existence tour à tour brillante, décousue, pleine de fêtes, reposée, calme, se trouva réduit à l'obscurité bourgeoise, et à cinq mille quatre cents francs pour toute fortune. Céleste avait alors douze ans, elle était belle, il lui fallait des maîtres, elle devait coûter au moins deux mille francs par an ; la mère sentit la nécessité de la placer sous les yeux de son parrain et de sa marraine, elle avait donc aussitôt adopté les propositions, si sages d'ailleurs, de mademoiselle Thuillier, qui, sans prendre aucun engagement, fit entendre assez clairement à madame Colleville que les fortunes de son frère, de sa belle-sœur et la sienne étaient destinées à Céleste. Cette petite fille était restée à Auteuil jusqu'à l'âge de sept ans, adorée par la bonne vieille madame Lemprun, qui mourut en 1829, laissant vingt mille francs d'économies et une maison qui fut vendue pour la somme exorbitante de vingt-huit mille francs. La petite espiègle avait peu vu sa mère et beaucoup mademoiselle et madame Thuillier. De 1829, époque de son entrée dans la maison paternelle, à 1833, elle était tombée sous la domination de sa mère qui s'efforçait alors de bien remplir ses devoirs, et qui les outrait, comme toutes les femmes nourries de remords. Flavie, sans être mauvaise mère, tint fort sévèrement

sa fille, elle se souvint de sa propre éducation, et se jura secrètement à elle-même de faire de Céleste une honnête femme, et non une femme légère, elle la mena donc à la messe et lui fit faire sa première communion sous la direction d'un curé de Paris, devenu depuis évêque. Céleste fut d'autant plus pieuse que madame Thuillier, sa marraine, était une sainte, et l'enfant adorait sa marraine, elle se sentait plus aimée de la pauvre femme délaissée que de sa mère. De 1833 à 1839, elle reçut la plus brillante éducation, dans les idées de la bourgeoisie. Ainsi les meilleurs maîtres de musique firent d'elle une assez bonne musicienne, elle savait faire proprement une aquarelle, elle dansait à merveille, elle avait appris la langue française et l'histoire, la géographie, l'anglais, l'italien, enfin tout ce que comporte l'éducation d'une demoiselle comme il faut. D'une taille moyenne, un peu grasse, affligée de myopie, elle n'était ni laide ni jolie, elle ne manquait ni de blancheur ni d'éclat, mais elle ignorait entièrement la distinction de manières. Elle avait une grande sensibilité contenue, et son parrain et sa marraine, mademoiselle Thuillier, son père, étaient unanimes sur ce point, la grande ressource des mères, que Céleste était susceptible d'attachement. Une de ses beautés était une magnifique chevelure cendrée, fine ; mais les mains, les pieds avaient une origine bourgeoise. Céleste se recommandait par ses vertus précieuses, elle était bonne, simple, sans fiel, elle aimait son père et sa mère, elle se serait sacrifiée pour eux. Élevée dans une admiration profonde de son parrain, et par Brigitte qui s'était fait appeler par elle *tante Brigitte*, et par madame Thuillier, et par sa mère qui se rapprocha de plus en plus du vieux beau de l'Empire, Céleste avait la plus haute idée de l'ex-sous-chef. Le pavillon de la rue Saint-Dominique produisait sur elle l'effet du château des Tuileries sur un courtisan de la jeune dynastie. Thuillier n'avait pas résisté à l'action de laminoir que produit la filière administrative où l'on s'amincit en raison de son étendue. Usé par le fastidieux travail, autant que ses succès avaient usé l'homme, l'ex-sous-chef avait perdu toutes ses facultés en venant rue Saint-Dominique ; mais sa figure fatiguée, où régnait un air rogue, mélangé d'un certain contentement qui ressemblait à la fatuité de l'employé supérieur, impressionna vivement Céleste. Elle seule passionnait ce blême visage. Elle se savait être la joie de cette maison.

V.

LA SOCIÉTÉ DE MONSIEUR ET MADAME THUILLIER.

Les Colleville et leurs enfants devinrent naturellement le noyau de la société que mademoiselle Thuillier eut l'ambition de grouper autour de son frère. Un ancien employé de la division la Billardière. qui, depuis trente ans, demeurait dans le quartier Saint-Jacques, monsieur Phellion, chef de bataillon de la légion, fut promptement retrouvé par l'ancien percepteur et l'ancien sous-chef à la première revue. Phellion était un des hommes les plus considérés dans l'arrondissement. Il avait une fille, ancienne sous-maîtresse dans le pensionnat Lagrave, mariée à un instituteur de la rue Saint-Hyacinthe, monsieur Barniol. Le fils aîné de Phellion était professeur de mathématiques à un collége royal, il donnait des leçons, faisait des répétitions, et s'adonnait, selon l'expression du père, aux mathématiques pures. Le second fils était à l'école des ponts et chaussées. Phellion avait neuf cents francs de retraite, et possédait neuf mille et quelques cents de rentes, fruit de ses économies et de celles de sa femme pendant trente ans de travail et de privations. Il était d'ailleurs propriétaire de la petite maison à jardin qu'il habitait dans l'impasse des Feuillantines. (En trente ans, il ne dit pas une seule fois l'ancien mot cul-de-sac.)

Dutocq, le greffier de la justice de paix, était un ancien employé du ministère ; sacrifié jadis à une de ces nécessités qui se rencontrent dans le gouvernement représentatif, il avait accepté d'être le bouc émissaire dans un [marché honteux][1], et fut récompensé secrètement par une somme avec laquelle il avait été mis à même d'acheter sa charge de greffier. Cet homme, peu honorable d'ailleurs, l'espion des bureaux, ne fut pas accueilli comme il croyait devoir l'être par les Thuillier ; mais la froideur de ses propriétaires le fit persister à venir chez eux. Resté garçon, cet homme avait des vices ; il cachait assez soigneusement sa vie, et il savait se maintenir par la flatterie auprès de ses supérieurs. Le juge de paix aimait beaucoup Dutocq. Ce honteux personnage sut se faire tolérer chez les Thuillier par de basses et grossières flatteries qui ne manquent jamais leur effet. Il connaissait à fond la vie

de Thuillier, ses relations avec Colleville, et surtout avec madame ; on craignit sa redoutable langue et les Thuillier, sans le mettre dans leur intimité, le souffrirent. La famille qui devint la fleur du salon Thuillier, fut celle d'un pauvre petit employé, jadis l'objet de la pitié des bureaux, et qui, poussé par la misère, avait quitté l'administration en 1827, pour se jeter dans l'industrie avec une idée. Minard entrevit une fortune dans une de ces conceptions perverses qui déconsidèrent le commerce français, mais qui, vers 1827, n'avaient pas encore été flétries par la publicité. Minard acheta du thé, y mêla moitié de thé qui avait servi et séché de nouveau ; puis il pratiqua sur les éléments du chocolat des altérations qui lui permirent de le vendre à bon marché. Ce commerce de denrées coloniales, commencé dans le quartier Saint-Marcel, fit de Minard un négociant ; il eut une usine, et par suite de ses relations, il put aller aux sources des matières premières ; il fit honorablement et en grand le commerce qu'il avait d'abord fait avec indélicatesse, il devint distillateur ; il opéra sur d'énormes quantités de denrées ; il passait en 1835 pour le plus riche négociant du quartier Maubert, il avait acheté l'une des plus belles maisons de la rue des Maçons-Sorbonne ; il avait été adjoint ; il était, en 1839 maire d'un arrondissement et juge au tribunal de commerce ; il avait voiture, une terre auprès de Lagny ; sa femme portait des diamants aux bals de la Cour, et il s'enorgueillissait d'une rosette d'officier de la Légion d'honneur à sa boutonnière. Minard et sa femme étaient d'ailleurs d'une excessive bienfaisance. Peut-être voulaient-ils rendre en détail aux pauvres ce qu'ils avaient pris au public.

Phellion, Colleville et Thuillier retrouvèrent Minard aux élections, et il s'ensuivit une liaison d'autant plus intime avec les Thuillier et Colleville, que madame Zélie Minard parut enchantée de faire faire *à sa demoiselle* la connaissance de Céleste Colleville. Ce fut à un grand bal donné par les Minard, que Céleste fit son entrée dans le monde, à l'âge de seize ans et demi, parée comme le voulait son nom[1], qui semblait être prophétique pour sa vie. Heureuse de se lier avec mademoiselle Minard, son aînée de quatre ans, elle obligea son parrain et son père à cultiver la maison Minard, à salons dorés, à grande opulence, et où se trouvaient quelques célébrités politiques du juste-milieu, monsieur Popinot, qui depuis fut ministre du Commerce, Cochin, devenu le baron

Cochin, un ancien employé de la division Clergeot au ministère des Finances et qui, fortement intéressé dans une maison de drogueries, était devenu l'oracle du quartier des Lombards et des Bourdonnais, conjointement avec monsieur Anselme Popinot. Le fils aîné de Minard, avocat qui visait à succéder aux avocats qui depuis 1830, désertèrent le palais pour la politique, était le génie de la maison, et sa mère, aussi bien que son père, aspiraient à le bien marier. Zélie Minard, ancienne ouvrière fleuriste, éprouvait une passion pour les hautes sphères sociales, et voulait y pénétrer par les mariages de sa fille et de son fils, tandis que Minard, plus sage qu'elle et comme imbu de la force de la classe moyenne que la révolution de Juillet infiltra dans les fibres du pouvoir, ne pensait qu'à la fortune, et il hantait le salon des Thuillier afin d'y recueillir des données sur les fortunes que Céleste pouvait recueillir. Il savait, comme Dutocq, comme Phellion, les bruits occasionnés jadis par la liaison de Thuillier avec Flavie, et il avait du premier coup d'œil reconnu l'idolâtrie des Thuillier pour leur filleule. Dutocq, pour être admis chez Minard, le flagorna prodigieusement. Quand Minard, le Rotschild de l'arrondissement apparut chez les Thuillier, il le compara presque finement à Napoléon, en le retrouvant gros, gras, fleuri, après l'avoir connu maigre, pâle et chétif au bureau : « Vous étiez dans la division la Billardière, comme Bonaparte avant le 18 brumaire, et je vois le Napoléon de l'Empire ! » Minard reçut froidement Dutocq et ne l'invita point ; aussi se fit-il un ennemi mortel du venimeux greffier.

Monsieur et madame Phellion, quelque dignes qu'ils fussent, ne pouvaient s'empêcher de se livrer à des calculs et à des espérances ; ils pensaient que Céleste serait bien l'affaire du professeur ; aussi, pour avoir comme un parti dans le salon Thuillier, y amenèrent-ils leur gendre, monsieur Barniol, homme considéré dans le faubourg Saint-Jacques, et un vieil employé de la mairie, leur ami intime, à qui Colleville avait en quelque sorte soufflé sa place, car monsieur Laudigeois, depuis vingt ans à la mairie, attendait comme récompense de ses longs services, la secrétairerie obtenue par Colleville. Ainsi, les Phellion formaient une phalange composée de sept personnes, toutes assez fidèles ; la famille Colleville n'était pas moins nombreuse, en sorte que, par certains dimanches, il y avait trente personnes dans le salon Thuillier. Thuillier renoua connaissance avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, gens

considérables du quartier de la place Royale, et qui furent souvent invités à dîner. Madame Colleville était, en femme, la personne la plus distinguée [de] ce monde, comme Minard fils, le professeur Phellion, en étaient les hommes supérieurs ; car tous [les autres][1], sans idées, sans instruction, sortis des rangs inférieurs, offraient les types et les ridicules de la petite bourgeoisie. Quoique tout parvenu suppose un mérite quelconque, Minard était un ballon bouffi, s'épanchant en phrases filandreuses, prenant l'obséquiosité pour de la politesse et la formule pour de l'esprit, il débitait des lieux communs avec un aplomb et une rondeur qui s'acceptaient comme de l'éloquence. Ces mots, qui ne disent rien et répondent à tout, progrès, vapeur, bitume, garde nationale, ordre, élément démocratique, esprit d'association, légalité, mouvement et résistance, intimidation, semblaient à chaque phrase politique inventés pour Minard, qui paraphrasait alors les idées de son journal. Julien Minard, le jeune avocat, souffrait autant de son père que son père souffrait de sa femme. En effet, avec la fortune, Zélie avait pris des prétentions, sans avoir jamais pu apprendre le français ; elle était devenue grasse, et ressemblait toujours à une cuisinière épousée par son maître.

Phellion, ce modèle du petit bourgeois, offrait autant de vertus que de ridicules. Subordonné pendant toute sa vie bureaucratique, il respectait les supériorités sociales. Aussi restait-il silencieux devant Minard. Il avait admirablement résisté, pour son compte, au temps critique de la retraite, et voici comment. Jamais ce digne et excellent homme n'avait pu se livrer à ses goûts. Il aimait la ville de Paris, il s'intéressait aux alignements, aux embellissements, il était homme à s'arrêter devant les maisons en démolition. On pouvait le surprendre intrépidement planté sur ses jambes, le nez en l'air, assistant à la chute d'une pierre qu'un maçon ébranle avec un levier en haut d'une muraille, et sans quitter la place que la pierre ne tombât ; et quand la pierre [était] tombée, il s'en allait heureux comme un académicien le serait de la chute d'un drame romantique. Véritable comparse de la grande comédie sociale, Phellion, Laudigeois et leurs pareils remplissent les fonctions du chœur antique. Ils pleurent quand on pleure, rient quand il faut rire, et chantent en ritournelle les infortunes et les joies publiques, triomphant dans leur coin des triomphes d'Alger, de Constantine, de Lisbonne, d'Ulloa, déplorant égale-

ment la mort de Napoléon, les catastrophes si funestes de Saint-Méry, de la rue Transnonain ; regrettant les hommes célèbres qui leur sont inconnus. Seulement, Phellion offre une double face ; il se partage encore entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement. Qu'on se battît dans les rues, Phellion avait alors le courage de se prononcer devant ses voisins, il allait sur la place Saint-Michel, il plaignait le gouvernement et faisait son devoir. Avant et pendant l'émeute, il soutenait la dynastie, œuvre de Juillet ; mais dès que le procès politique arrivait il tournait aux accusés. Ce *girouettisme* assez innocent se retrouvait dans ses opinions politiques, il répondait à tout par le colosse du Nord ou par le machiavélisme anglais[1]. L'Angleterre est, pour lui, comme pour *le Constitutionnel*, une commère à deux fins, tour à tour la machiavélique Albion et le pays modèle ; machiavélique quand il s'agit des intérêts de la France froissée et de Napoléon ; pays modèle quand il s'agit des fautes du gouvernement. Il admet avec le journal l'élément démocratique et se refuse dans la conversation à tout pacte avec l'esprit républicain. L'esprit républicain, c'est 1793, c'est l'émeute, la terreur, la loi agraire. L'élément démocratique est le développement de la petite bourgeoisie, c'est le règne de Phellion. Cet honnête vieillard est toujours digne, la dignité sert à expliquer sa vie. Il a élevé dignement ses enfants, il est resté père à leurs yeux, il tient à être honoré chez lui, comme il honore le pouvoir et ses supérieurs. Il n'a jamais eu de dettes. Juré, sa conscience le fait suer sang et eau à suivre les débats d'un procès, et il ne rit jamais alors même que rient la cour, l'audience et le ministère public. Éminemment serviable, il donne ses soins, son temps, tout, excepté son argent. Félix Phellion, son fils le professeur est son idole ; il le croit susceptible d'arriver à l'académie des Sciences. Thuillier, entre l'audacieuse nullité de Minard, et la niaiserie carrée de Phellion, était comme une substance neutre ; mais il tenait de l'un et de l'autre par sa mélancolique expérience. Il cachait le vide de son cerveau par des banalités, comme il couvrait la peau jaune de son crâne sous les ondes filamenteuses de ses cheveux gris, ramenés avec un art infini par le peigne de son coiffeur.

— Dans toute autre carrière, disait-il en parlant de l'administration, j'aurais fait une toute autre fortune.

Il avait vu le bien, possible en théorie et impossible en pratique,

les résultats contraires aux prémisses ; il racontait les injustices, les intrigues, l'affaire Rabourdin.

— Après cela, l'on peut croire à tout et ne croire à rien, disait-il ; ah ! c'est une drôle de chose une administration, et je suis bien heureux de ne pas avoir de fils pour ne pas le voir prenant la carrière des places.

Colleville, toujours gai, rond, bonhomme, diseur de quolibets, faisant ses anagrammes, toujours occupé, représentait le Bourgeois capable et gausseur, la faculté sans le succès, le travail opiniâtre sans résultat, mais aussi la résignation joviale, l'esprit sans portée, l'art inutile, car il était excellent musicien, et ne jouait plus que pour sa fille.

Ce salon était donc une espèce de salon de province, mais éclairé par les reflets du continuel incendie parisien, sa médiocrité, ses platitudes suivaient le torrent du siècle. Le mot à la mode et la chose, car à Paris, le mot et la chose est comme le cheval et le cavalier, y arrivaient toujours par ricochet. On attendait toujours monsieur Minard, avant [de] savoir la vérité dans les grandes circonstances. Les femmes y tenaient pour les jésuites, les hommes défendaient l'université ; mais généralement les femmes écoutaient. Un homme d'esprit s'il avait pu supporter l'ennui de ces soirées, eût ri comme à une comédie de Molière, en y apprenant après de longues discussions des choses semblables à celles-ci :

La Révolution de 1789, pouvait-elle s'éviter ? Les emprunts de Louis XIV l'avaient bien ébauchée. Louis XV, un égoïste, homme d'esprit néanmoins[1] (il a dit : si j'étais lieutenant de police, je défendrais les cabriolets), roi dissolu, vous connaissez son parc aux cerfs, y a beaucoup contribué. Monsieur de Necker, genevois mal intentionné, a donné le branle. Les étrangers en ont voulu toujours à la France. On reverra la queue au pain[2]. Le Maximum a fait beaucoup de tort à la révolution. En droit, Louis XVI ne devait pas être condamné, il eût été absous par un jury. Bonaparte a fusillé les Parisiens et cette audace lui a réussi, Louis-Philippe s'est appuyé sur cet exemple. Pourquoi Charles X est-il tombé ? Napoléon est un grand homme et les détails qui prouvent son génie appartiennent à ces anecdotes. Il prenait cinq prises de tabac à la minute et dans des poches doublées de cuir, adaptées à son gilet. Il rognait[3] tous les mémoires des fournisseurs, il allait rue Saint-Denis savoir le prix des choses ; il avait Talma pour

ami, Talma lui avait appris ses gestes, et néanmoins il s'était toujours refusé à décorer Talma. L'Empereur a monté la garde d'un soldat endormi pour l'empêcher d'être fusillé. Ces choses-là le faisaient adorer du soldat. Louis XVIII, qui cependant avait de l'esprit, a manqué de justice à son égard en l'appelant Monsieur de Buonaparte. Le défaut du gouvernement actuel est de se laisser mener, au lieu de mener, il s'est placé trop bas. Il a peur des hommes d'énergie, il aurait dû déchirer les traités de 1815, et demander le Rhin à l'Europe. On joue trop au ministère avec les mêmes hommes.

— Vous avez assez fait assaut d'esprit comme cela, disait mademoiselle Thuillier, l'autel est dressé, faites votre petite partie.

La vieille fille terminait toujours les discussions dont s'ennuyaient les femmes par cette proposition.

Si tous ces faits antérieurs, si toutes ces généralités ne se trouvaient pas, en forme d'argument pour peindre le cadre de cette scène, donner une idée de l'esprit de cette société, peut-être le drame en aurait-il souffert. Cette esquisse est d'ailleurs d'une fidélité véritablement historique, et montre une couche sociale de quelqu'importance, comme mœurs, surtout si l'on songe que le système politique de la branche cadette y a pris son point d'appui.

VI.

UN PERSONNAGE PRINCIPAL.

L'hiver de l'année 1839 fut en quelque sorte le moment où le salon des Thuillier atteignit à sa plus grande splendeur. Les Minard y venaient presque tous les dimanches, et commençaient par y passer une heure lorsqu'ils avaient d'autres soirées obligées, et le plus souvent Minard y laissait sa femme, en emmenant avec lui sa fille et son fils aîné l'avocat. Cette assiduité des Minard fut déterminée par une rencontre assez tardive d'ailleurs, qui se fit entre messieurs Métivier, Barbet et Minard, par une soirée où ces deux importants locataires restèrent un peu plus tard qu'à l'ordinaire à causer avec mademoiselle Thuillier. Minard apprit de Barbet que la vieille demoiselle lui prenait pour environ trente

mille francs de valeurs à cinq et six mois à raison de sept et demi pour cent l'an, et qu'elle en prenait pour une somme égale à Métivier, en sorte qu'elle devait avoir au moins cent quatre-vingt mille francs à manier.

— Je fais l'escompte de la librairie à douze et ne prends jamais que de bonnes valeurs, rien ne m'est plus commode, dit Barbet en terminant. Je dis qu'elle a cent quatre-vingt mille francs, car elle ne peut donner que des effets à quatre-vingt-dix jours à la Banque.

— Elle a donc un compte à la Banque, dit Minard.

— Je le crois, dit Barbet.

Lié avec un régent de la Banque, Minard apprit que mademoiselle Thuillier, y avait un compte d'environ deux cent mille francs, garanti par un dépôt de quarante actions. Cette garantie était, dit-on, superflue, la Banque avait des égards pour une personne qui lui était connue et qui gérait les affaires de Céleste Lemprun, la fille d'un des employés qui avait compté autant d'années de services que la Banque en comptait alors d'existence. Mademoiselle Thuillier n'avait jamais d'ailleurs en vingt ans dépassé l'étendue de son crédit. Elle envoyait toujours pour soixante mille francs d'effets par mois à trois mois, ce qui faisait cent quatre-vingt mille francs environ. Les actions déposées représentaient cent vingt mille francs, on ne courait donc aucun risque, car les effets valaient toujours bien soixante mille francs ; aussi, dit le censeur, elle nous enverrait le troisième mois cent mille francs d'effets, nous ne lui en rejetterions pas un seul. Elle a une maison à elle qui n'est pas hypothéquée et qui vaut plus de cent mille francs. D'ailleurs, toutes ses valeurs viennent de Barbet et de Métivier, et se trouvent avoir quatre signatures y compris la sienne.

— Pour qui mademoiselle Thuillier travaille-t-elle ? demanda Minard à Métivier.

— Oh ! c'est sans doute pour établir sa Céleste, ils sont tous fous de cette petite.

— Mais cela doit vous aller, à vous, dit Minard.

— Oh ! moi, répondit Métivier, j'ai mieux à faire en épousant une de mes cousines, mon oncle Métivier qui m'a donné la suite de ses affaires a cent mille francs de rentes, et n'a que deux filles.

Quelque cachottière que fût mademoiselle Thuillier, qui ne

disait rien de ses placements à personne, pas même à son frère, quoiqu'elle englobât dans sa masse les économies faites sur la fortune de madame Thuillier comme sur la sienne, il était difficile que ce jet de lumière ne passât pas sous le boisseau qui couvrait son trésor. Dutocq, qui hantait Barbet avec lequel il avait plus d'une ressemblance dans le caractère et dans la physionomie, avait évalué plus justement que Minard les économies des Thuillier à cent cinquante mille francs en 1838, et il pouvait en suivre secrètement les progrès en calculant les profits, à l'aide du savant escompteur Barbet.

— Céleste aura de nous deux cent mille francs comptant, avait dit la vieille fille en confidence à Barbet, et madame Thuillier veut lui assurer au contrat la nue propriété de ses biens. Quant à moi, mon testament est fait. Mon frère aura tout sa vie durant, et Céleste sera mon héritière, sous cette réserve. Monsieur Cardot, mon notaire, est mon exécuteur testamentaire.

Mademoiselle Thuillier avait dès lors poussé son frère à renouer ses anciennes relations avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, qui tenaient une place analogue à celle des Thuillier et de Minard dans le quartier Saint-Antoine où monsieur Saillard était maire. Cardot le notaire avait présenté son prétendant en la personne de Maître Godeschal avoué, successeur de Derville, homme de trente-six ans, capable, ayant payé cent mille francs sur sa charge et que deux cent mille francs de dot acquitteraient. Minard fit congédier Godeschal en apprenant à mademoiselle Thuillier que Céleste aurait pour belle-sœur la fameuse Mariette de l'Opéra.

— Elle en sort, dit Colleville, en faisant allusion à sa femme, ce n'est pas pour y rentrer.

— Monsieur Godeschal est d'ailleurs trop âgé pour Céleste, dit Brigitte.

— Et puis, reprit timidement madame Thuillier, ne faut-il pas la laisser marier à son goût. Qu'elle soit heureuse !

La pauvre femme avait aperçu dans Félix Phellion, un amour vrai pour Céleste, un amour comme une femme écrasée par Brigitte et froissée par l'indifférence de Thuillier qui s'était soucié de sa femme moins que d'une servante, avait pu rêver l'amour : hardi dans le cœur, timide au dehors, sûr de lui-même et craintif, concentré pour tous, s'épanouissant dans les cieux. A vingt-trois

ans, Félix Phellion était un jeune homme doux, candide, comme le sont les savants qui cultivent la science pour la science. Il avait été saintement élevé par un père qui prenant tout au sérieux, ne lui avait donné que de bons exemples en les lui accompagnant de maximes triviales. C'était un jeune homme de moyenne taille, à cheveux châtains clair, les yeux gris, le teint plein de taches de rousseur, doué d'une voix charmante, d'un maintien tranquille, faisant peu de gestes, rêveur, ne disant que des paroles sensées, ne contredisant personne, et surtout incapable d'une pensée sordide ou d'un calcul égoïste.

— Voilà, s'était dit souvent madame Thuillier, comment j'aurais voulu mon mari !

Vers le milieu de l'hiver de 1839 à 1840, au mois de février, le salon des Thuillier contenait les divers personnages dont les silhouettes viennent d'être tracées. On approchait de la fin du mois, Barbet et Métivier, ayant chacun à demander trente mille francs à mademoiselle Brigitte faisaient un whist avec monsieur Minard et Phellion. Une autre table réunissait Julien-l'avocat, sobriquet donné par Colleville au jeune Minard, madame Colleville, monsieur Barniol et madame Phellion. Une bouillotte à un sou la fiche occupait madame Minard, qui ne savait que ce jeu-là, deux Colleville, le vieux père Saillard et Baudoyer son gendre, les rentrants étaient Laudigeois et Dutocq. Mesdames Phellion, Baudoyer, Barniol et mademoiselle Minard faisaient un boston, et Céleste était assise auprès de Prudence Minard. Le jeune Phellion écoutait madame Thuillier en regardant Céleste. A l'autre coin de la cheminée trônait sur une bergère la reine Élisabeth de la famille, aussi simplement vêtue alors qu'elle l'était depuis trente ans, car aucune prospérité ne lui aurait fait quitter ses habitudes. Elle avait sur ses cheveux chinchilla[1] un bonnet de gaze noire orné de géranium-Charles X. Sa robe à guimpe en stoff[2] raisin de Corinthe coûtait quinze francs. Sa collerette brodée valait six francs, et déguisait peu le profond sillon produit par les deux muscles qui rattachaient sa tête à la colonne vertébrale. Monvel, jouant Auguste dans ses vieux jours, ne montrait pas un profil plus dur que celui de cette autocrate tricotant des chaussettes à son frère. Devant la cheminée se trouvait Thuillier debout, toujours prêt à aller au-devant de ceux qui pouvaient venir, et près de lui se tenait un jeune homme dont l'entrée avait produit un grand effet,

quand le concierge qui les dimanches passait son plus bel habit pour servir, avait annoncé : Monsieur Olivier Vinet.

Une confidence de Cardot au célèbre procureur-général, père du jeune magistrat avait été la cause de cette visite. Olivier Vinet venait de passer du tribunal d'Arcis à celui de la Seine en qualité de substitut du procureur du Roi. Cardot le notaire avait fait dîner chez lui monsieur Thuillier avec le procureur-général qui paraissait devoir être ministre de la justice, et avec le fils. Cardot évaluait à sept cent mille francs au moins, pour le moment, les fortunes qui devaient échoir à Céleste. Vinet fils avait paru charmé d'avoir le droit d'aller les dimanches chez les Thuillier. Les grosses dots font faire aujourd'hui de grosses sottises sans aucune pudeur.

Dix minutes après, un autre jeune homme qui causait avec Thuillier avant l'arrivée du substitut, éleva la voix en élevant une discussion politique, et força le magistrat à suivre son exemple par la vivacité que prit le débat. Il était question du vote par lequel la Chambre des Députés venait de renverser le ministère du 12 mai, en refusant la dotation demandée pour le duc de Nemours.

— Assurément, disait le jeune homme, je suis loin d'appartenir à l'opinion dynastique, et je suis loin d'approuver l'avènement de la Bourgeoisie au pouvoir. La Bourgeoisie ne doit pas plus qu'autrefois l'aristocratie être tout l'État. Mais enfin, la Bourgeoisie française a pris sur elle de faire une dynastie nouvelle, une royauté pour elle, et voilà comment elle la traite ! Quand le peuple a laissé Napoléon s'élever, il en a créé quelque chose de splendide, de monumental, il était fier de sa grandeur, et il a noblement donné son sang et ses sueurs pour construire l'édifice de l'Empire. Entre les magnificences du Trône aristocratique et celles de la pourpre impériale, entre les grands et le peuple, la Bourgeoisie est mesquine, elle ravale le pouvoir jusqu'à elle au lieu de s'élever jusqu'à lui. Les économies de bout de chandelle de ses comptoirs, elle les exerce sur ses princes. Ce qui est vertu dans ses magasins est faute et crime là-haut. J'aurais voulu bien des choses pour le peuple, mais je n'aurais pas retranché six millions à la nouvelle liste civile. En devenant presque tout, en France, la Bourgeoisie nous devait le bonheur du peuple, de la splendeur sans faste, et de la grandeur sans privilége.

Olivier Vinet, dont le père était un des meneurs de la coalition et dont l'ambition fut déçue, car il rêvait la simarre[1] du garde des

sceaux, ne savait que répondre, et il crut bien faire en abondant dans un des côtés de la question.

— Vous avez raison, monsieur, dit le jeune magistrat. Mais avant de parader, la Bourgeoisie a des devoirs à remplir envers la France. Le luxe dont vous parlez passe après les devoirs. Ce qui vous semble si fort reprochable a été la nécessité du moment. La Chambre est loin d'avoir sa part dans les affaires. les ministres sont moins à la France qu'à la Couronne, et le parlement a voulu que le ministère eût, comme en Angleterre, une force qui lui fût propre et non pas une force d'emprunt. Le jour où le ministère agira par lui-même et représentera dans le pouvoir exécutif la chambre comme la chambre représente le pays, le parlement sera très-libéral envers la Couronne. Là se trouve la question, je l'expose sans dire mon opinion, car les devoirs de mon ministère emportent, en politique, une espèce de féauté à la Couronne.

— En dehors de la question politique, répliqua le jeune homme dont l'organe indiquait un provençal, il n'en est pas moins vrai que la Bourgeoisie a mal compris sa mission, nous voyons des procureurs-généraux, des premiers présidents, des pairs de France, en omnibus, des juges qui vivent de leurs appointements, des préfets sans fortune, des ministres endettés ; tandis que la Bourgeoisie en s'emparant de ces places devait les honorer comme autrefois les honorait l'aristocratie, et au lieu de les occuper pour faire fortune, ainsi que des procès scandaleux l'ont démontré, les occuper en y dépensant ses revenus...

— Qui est ce jeune homme ? se disait Olivier Vinet en l'écoutant. Est-ce un parent ? Cardot aurait bien dû m'accompagner pour la première fois.

— Qui est ce petit monsieur ? demanda Minard à monsieur Barbet ; voici plusieurs fois que je le vois ici.

— C'est un locataire, répondit Métivier en donnant les cartes.

— Un avocat, dit Barbet à voix basse ; il occupe un petit appartement au troisième sur le devant. Oh ! ce n'est pas grand'-chose, et il n'a rien.

— Comment se nomme ce jeune homme ? dit Olivier Vinet à monsieur Thuillier.

— Théodose de la Peyrade, il est avocat, répondit Thuillier à l'oreille du substitut.

En ce moment, les femmes aussi bien que les hommes regar-

daient les deux jeunes gens, et madame Minard ne put s'empêcher de dire à Colleville :

— Il est très-bien, ce jeune homme.

— J'ai fait son anagramme, répondit le père de Céleste, et ses nom et prénoms de Charles-Marie-Théodose de la Peyrade prophétisent ceci : *Eh ! Mr payera de la dot des oies é le char....* Aussi, ma chère maman Minard, gardez-vous bien de lui donner votre fille.

— On trouve ce jeune homme-là mieux que mon fils, dit madame Phellion à madame Colleville, qu'en pensez-vous ?

— Oh ! sous le rapport du physique, dit madame Colleville, une femme pourrait balancer avant de faire un choix.

En ce moment le jeune Vinet crut agir finement en contemplant ce salon plein de petits bourgeois, s'il exaltait la bourgeoisie, et il abonda dans le sens du jeune avocat provençal en disant que les gens, honorés de la confiance du gouvernement, devaient imiter le Roi, dont la magnificence surpassait de beaucoup celle de l'ancienne Cour, et qu'économiser les émoluments d'une place était une sottise, et d'ailleurs était-ce possible à Paris surtout où la vie avait triplé de prix, où l'appartement d'un magistrat par exemple coûtait mille écus !... Mon père, dit-il en terminant, me donne mille écus par an, et avec mon traitement à peine puis-je tenir mon rang.

Quand le substitut chevaucha dans cette voie marécageuse où le provençal l'avait finement conduit, [Théodose de la Peyrade][1] échangea sans que personne le surprît, une œillade avec Dutocq qui devait rentrer à la bouillotte.

— Et l'on a besoin de tant de places, dit le greffier, qu'on parle de créer deux justices de paix par arrondissement, afin d'avoir douze greffes de plus... Comme si l'on pouvait attenter à nos droits, à ces charges payées à un taux exorbitant.

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de vous entendre au Palais, dit le substitut à monsieur de la Peyrade.

— Je suis l'avocat des pauvres, et je ne plaide qu'à la justice de paix, répondit le provençal.

En écoutant la théorie du jeune magistrat sur la nécessité de dépenser ses revenus, mademoiselle Thuillier avait pris un air de cérémonie dont la signification était assez connue et du jeune provençal et de Dutocq. Le jeune Vinet sortit avec Minard et Julien-l'avocat, en sorte que le champ de bataille resta devant la cheminée au jeune de la Peyrade et à Dutocq.

— La haute bourgeoisie, dit Dutocq à Thuillier, se conduira comme autrefois l'aristocratie. La noblesse voulait des filles d'argent pour fumer ses terres, nos parvenus d'aujourd'hui veulent des dots pour mettre du foin dans leurs bottes.

— C'est ce que monsieur Thuillier me disait ce matin, répondit hardiment le provençal.

— Le père, reprit Dutocq, a épousé une demoiselle de Chargebœuf, et il a pris les opinions de la noblesse ; il lui faut de la fortune à tout prix, sa femme a un train royal.

— Oh ! dit Thuillier, chez qui l'envie des bourgeois les uns contre les autres se réveilla, ôtez à ces gens-là leurs places, et ils retomberaient d'où ils sortent...

Mademoiselle Thuillier tricotait d'un mouvement si précipité qu'on l'eût dit poussée par une machine à vapeur.

— A vous, monsieur Dutocq, dit madame Minard en se levant ; j'ai froid aux pieds, ajouta-t-elle en venant auprès du feu, où les ors de son turban firent l'effet d'un feu d'artifices à la lumière des bougies de l'étoile[1] qui faisaient de vains efforts pour éclairer cet immense salon.

— Ce n'est que de la Saint-Jean[2], ce substitut-là, dit madame Minard en regardant mademoiselle Thuillier.

— De la Saint-Argent ! dites-vous ? fit le provençal, c'est très-spirituel, madame...

— Mais madame nous a depuis longtemps accoutumés à ces choses-là, dit le beau Thuillier.

Madame Colleville examinait le provençal et le comparait au jeune Phellion qui causait avec Céleste, sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux. Voici certainement le moment de peindre l'étrange personnage qui devait jouer un si grand rôle chez les Thuillier, et qui mérite certes la qualification de Grand artiste.

VII.

UN PORTRAIT HISTORIQUE.

Il existe en Provence et sur le port d'Avignon surtout, une race d'hommes ou blonds ou châtains, d'un teint doux et aux yeux presque tendres, dont la prunelle est plutôt faible, calme ou lan-

guissante que vive, ardente, profonde comme il est assez naturel de la voir aux méridionaux. Faisons observer, en passant, que chez les Corses, les gens sujets aux emportements, aux irascibilités les plus dangereuses, sont souvent des natures blondes et d'une apparente tranquillité. Ces hommes pâles, assez gras, à l'œil quasi trouble, vert ou bleu, sont la pire espèce dans la Provence, et Charles-Marie-Théodose de la Peyrade offrait un beau type de cette race dont la constitution mériterait un soigneux examen de la part de la science médicale et de la physiologie philosophique. Il se met en mouvement chez eux, une espèce de bile, d'humeur amère qui leur porte à la tête, qui les rend capables d'actions féroces, en apparence faites à froid, et qui sont le résultat d'un enivrement intérieur, inconciliable avec leur enveloppe quasi lymphatique, avec la tranquillité de leur regard bénin.

Le jeune provençal, né d'ailleurs aux environs d'Avignon, était d'une taille moyenne, bien proportionnée, presque gras, d'un ton de chair sans éclat, ni livide, ni mat, ni coloré, mais gélatineux, car cette image peut seule donner l'idée de cette molle et fade enveloppe sous laquelle se cachaient des nerfs moins vigoureux que susceptibles d'une prodigieuse résistance dans certains moments donnés. Les yeux, d'un bleu pâle et froid exprimaient à l'état ordinaire une espèce de mélancolie trompeuse qui, pour les femmes, devait avoir un grand charme... Le front bien taillé ne manquait pas de noblesse et s'harmoniait à une chevelure fine, rare, châtain-clair, naturellement frisée aux extrémités, mais légèrement. Le nez, exactement celui d'un chien de chasse, épaté, fendu du bout[1], curieux, intelligent, chercheur et toujours au vent, au lieu d'avoir une expression de bonhomie, était ironique et moqueur ; mais ces deux faces du caractère ne se montraient point, et il fallait que ce jeune homme cessât de s'observer, entrât en fureur pour faire jaillir le sarcasme et l'esprit qui décuplait ses plaisanteries infernales. La bouche, d'une sinuosité tout agréable, à lèvres d'une rougeur de grenade, semblait le merveilleux instrument d'un organe presque suave dans le médium auquel Théodose se tenait toujours, et qui, dans le haut, vibrait aux oreilles comme le son d'un gong. Ce fausset était bien la voix de ses nerfs et de sa colère. Sa figure sans expression par suite d'un commandement intime, avait une forme ovale. Enfin ses manières, d'accord avec le calme sacerdotal de son visage, étaient pleines de réserve, de

convenance, mais il avait du liant, de la continuité dans les façons, qui, sans aller jusqu'au patelinage, ne manquait pas d'une séduction qui ne s'expliquait plus quand il n'était plus là. Le charme, quand il prend sa source au cœur, laisse des traces profondes, celui qui n'est qu'un produit de l'art, de même que l'éloquence, n'a que des triomphes passagers, il obtient ses effets à tout prix. Mais combien y a-t-il dans la vie privée de philosophes en état de comparer ? Presque toujours, pour employer une expression populaire, le tour est fait quand les gens ordinaires en pénètrent les moyens. Tout, chez ce jeune homme de vingt-sept ans, était en harmonie avec son caractère actuel; il obéissait à sa vocation en cultivant la philanthropie, seule expression qui puisse expliquer le philanthrope.

Théodose aimait le peuple, car il scindait son amour de l'humanité. De même que les horticulteurs s'adonnent aux roses, aux dalhias[1], aux œillets, aux pelargoniums, et ne font aucune attention à l'espèce qu'ils n'ont pas élue pour leur fantaisie, ce jeune Larochefoucault-Liancourt appartenait aux ouvriers, aux prolétaires, aux misères des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. L'homme fort, le génie aux abois, les pauvres honteux de la classe bourgeoise, il les retranchait du sein de la Charité. Chez tous les maniaques, le cœur ressemble à ces boîtes à compartiments où l'on met les dragées par sortes, le *suum cuique tribuere*[2] est leur devise, ils mesurent à chaque devoir sa dose. Il est des philanthropes qui ne s'apitoyent que sur les erreurs des condamnés. La vanité fait certainement la base de la philanthropie ; mais chez le jeune provençal c'était calcul, un rôle pris, une hypocrisie libérale et démocratique, jouée avec une perfection à laquelle aucun acteur n'arriverait. Il n'attaquait pas les riches, il se contentait de ne pas les comprendre, il les admettait, chacun selon lui devait jouir de ses œuvres ; il avait, disait-il, été fervent disciple de Saint-Simon, mais il fallait attribuer cette faute à son extrême jeunesse, la société moderne ne pouvait pas avoir d'autre base que l'hérédité. Catholique ardent comme tous les gens du Comtat, il allait de très-grand matin à la messe et cachait sa piété. Semblable à presque tous les philanthropes, il était d'une économie sordide et ne donnait aux pauvres que son temps, ses conseils, son éloquence et l'argent qu'il arrachait pour eux aux riches. Des bottes, le drap noir porté jusqu'à ce que les coutures devinssent blanches composaient son costume. La nature avait beaucoup fait

pour Théodose en ne lui donnant pas cette mâle et fine beauté méridionale qui crée des exigences d'imagination chez autrui, auxquelles il est plus que difficile à un homme de répondre ; tandis qu'il lui suffisait de peu de frais pour plaire, et il était, à son gré, trouvé bien et joli homme ou très-ordinaire.

Jamais, depuis son admission dans la maison Thuillier, il n'avait osé, comme pendant cette soirée, élever la voix et se poser aussi magistralement qu'il venait de le faire avec Olivier Vinet ; mais, peut-être Théodose de la Peyrade n'avait-il pas été fâché d'essayer à sortir de l'ombre où il s'était jusqu'alors tenu ; puis il était nécessaire de se débarrasser du jeune magistrat, comme les Minard avaient précédemment ruiné l'avoué Godeschal. Semblable à tous les esprits supérieurs, car il ne manquait pas de supériorité, le substitut ne s'était pas baissé jusqu'au point où les fils de ces toiles bourgeoises se voient, venait de donner, comme une mouche, la tête la première dans le piége presque invisible où Théodose l'avait amené par une de ces ruses dont ne se seraient pas défiés de plus habiles qu'Olivier.

Pour achever le portrait de l'avocat des pauvres, il n'est pas inutile de raconter ses débuts dans la maison Thuillier. Théodose était venu vers la fin de l'année 1837, alors licencié en droit depuis cinq ans, il avait fait son stage à Paris pour être avocat ; mais des circonstances inconnues et sur lesquelles il se taisait, l'avaient empêché de se faire inscrire au tableau des avocats de Paris, il était encore avocat stagiaire. Mais une fois installé dans le petit appartement du troisième étage, avec les meubles rigoureusement nécessaires à sa noble profession, exigés d'ailleurs par l'ordre des avocats qui n'admet pas un nouveau confrère s'il n'a pas un cabinet convenable, une bibliothèque et qui fait vérifier les choses et les lieux, Théodose de la Peyrade devint avocat près la Cour royale de Paris.

Toute l'année 1838 fut employée à opérer ce changement dans sa situation, et il mena la vie la plus régulière, il étudiait le matin chez lui jusqu'à l'heure du dîner, et allait parfois au palais, aux causes importantes ; il se lia fort difficilement selon Dutocq avec Dutocq, et il rendit à quelques malheureux dans le faubourg Saint-Jacques, désignés par le greffier à sa charité, le service de plaider pour eux au tribunal ; il fit occuper[1] pour eux par les avoués qui, d'après les statuts de la compagnie des avoués, font à tour de

rôle les affaires des indigents, et comme il ne prit que des causes entièrement sûres, il les gagna toutes. Mis en relation avec quelques avoués, il se fit connaître du Barreau par ces traits dignes d'éloges, et ces faits déterminèrent son admission d'abord à la conférence des avocats stagiaires, puis son inscription au tableau de l'ordre. Il devint dès lors, en 1839, l'avocat des pauvres à la justice de paix, et il continua de protéger les gens du peuple. Les obligés de Théodose exprimaient leur reconnaissance et leur admiration chez les portières, malgré les recommandations du jeune avocat, et il en remontait bien des traits jusqu'aux propriétaires. Aussi pendant cette année, les Thuillier, ravis de posséder chez eux un homme si recommandable et si charitable, voulurent l'attirer dans leur salon et questionnèrent Dutocq à son sujet. Le greffier parla comme parlent les envieux, et tout en rendant justice à ce jeune homme, il dit qu'il était d'une avarice remarquable, « mais peut-être est-ce l'effet de sa pauvreté, reprit-il. J'ai eu des renseignements sur lui, d'ailleurs. Il appartient à la famille de la Peyrade, une vieille famille du Comtat d'Avignon ; il est venu s'enquérir ici d'un oncle dont la fortune passait pour considérable ; il a fini par découvrir la demeure de cet oncle trois jours après la mort du susdit, et le mobilier a payé les frais de l'enterrement et les dettes. Un ami du défunt a donné cent louis à ce pauvre jeune homme en l'engageant à faire son droit et à prendre la carrière judiciaire ; ces cent louis l'ont défrayé pendant trois ans, à Paris où il a vécu comme un moine ; mais n'ayant jamais pu voir ni retrouver le protecteur inconnu, le pauvre étudiant fut dans une grande détresse en 1833, car il était venu dans l'hiver de 1829 à Paris. Il fit alors, comme tous les licenciés, de la politique et de la littérature, et il s'est soutenu pendant quelque temps au-dessus de la misère, car il ne pouvait rien espérer de sa famille ; son père, le plus jeune frère de l'oncle décédé rue des Moineaux, est à la tête de onze enfants qui vivent sur un petit domaine appelé les Canquoëlles. Il est enfin entré dans un journal ministériel dont le gérant était le fameux Cérizet, si célèbre par les persécutions qu'il a éprouvées sous la Restauration pour son attachement aux libéraux et à qui les gens de la nouvelle gauche ne pardonnent pas de s'être fait ministériel, et comme aujourd'hui le pouvoir défend très-peu ses serviteurs les plus dévoués, témoin l'affaire Gisquet, les républicains ont fini par ruiner Cérizet, ceci

est pour vous expliquer comment il se fait que Cérizet est expéditionnaire dans mon greffe.

« Eh bien, dans le temps où il florissait comme gérant d'un journal dirigé par le ministère Périer, contre les journaux incendiaires, la *Tribune* et autres, Cérizet, qui est un brave garçon, après tout, mais qui aime un peu trop les femmes, la bonne chère et les plaisirs, a été très-utile à Théodose, qui faisait la rédaction politique ; et, sans la mort de Casimir Périer, ce jeune homme eût été nommé substitut à Paris. En 1834 et 1835, il est retombé, malgré son talent, car sa collaboration au journal ministériel lui a nui. « Sans mes principes religieux, m'a-t-il dit alors, je me « serais jeté dans la Seine. » Enfin, il paraît que l'ami de son oncle l'aura su dans le malheur, il a reçu de quoi se faire recevoir avocat ; mais il ignore toujours le nom et la demeure de ce protecteur mystérieux. Après tout, dans ces circonstances, son économie est excusable, et il faut avoir bien du caractère pour refuser ce que lui offrent de pauvres diables à qui son dévouement fait gagner des affaires. Il est indigné de voir des gens spéculant sur l'impossibilité où sont les malheureux de pouvoir avancer les frais d'un procès qu'on leur intente injustement. Oh ! il arrivera ; je ne serais pas étonné de voir ce garçon-là dans une position très-brillante ; il a de la tenacité, de la probité, du courage ! il étudie, il pioche. »

Malgré la faveur avec laquelle il fut accueilli, maître de la Peyrade alla sobrement chez les Thuillier. Mais, grondé pour sa réserve, il se montra souvent, il finit par venir tous les dimanches, il fut prié de tous les grands dîners, et il était si familier dans la maison que, s'il arrivait pour parler à Thuillier vers les quatre heures, on le forçait à manger sans cérémonie la *fortune du pot*. Mademoiselle Thuillier se disait : « Nous sommes sûrs alors qu'il dînera bien, le pauvre jeune homme ! »

Un phénomène social, qui certainement a été observé, mais qui n'a pas encore été formulé, publié si vous voulez, et qui mérite d'être indiqué, c'est le retour des habitudes, de l'esprit, des manières de la primitive condition chez certaines gens qui, de leur jeunesse à leur vieillesse, se sont élevés au-dessus de leur premier état. Ainsi, Thuillier était redevenu, moralement parlant, fils de concierge ; il faisait usage de quelques-unes des plaisanteries de son père, il reparaissait enfin à la surface de sa vie un peu du limon des premiers jours. Environ cinq ou six fois par

mois, quand la soupe grasse était bonne, il disait comme un propos entièrement neuf, en posant sa cuiller sur son assiette vide : « Ça vaut mieux qu'un coup de pied, le reçût-on dans les os des jambes !... » En entendant cette plaisanterie pour la première fois, Théodose, qui ne la connaissait pas, perdit sa gravité, se mit à rire de si bon cœur, que Thuillier, le beau Thuillier, fut caressé dans sa vanité, comme jamais il ne l'avait été. Depuis, Théodose accueillait toujours cette phrase par un petit sourire fin. Ce léger détail expliquera comment le matin même de la soirée où Théodose venait d'avoir son engagement avec le jeune substitut, il avait pu dire à Thuillier, en se promenant dans le jardin pour voir l'effet de la gelée : — Vous avez beaucoup plus d'esprit que vous ne le croyez ! et avoir de lui cette réponse :

— Dans toute autre carrière, mon cher Théodose, j'aurais fait un grand chemin, mais la chute de l'empereur m'a cassé le cou !

— Il est encore temps, avait dit le jeune avocat. D'abord, qu'a fait ce saltimbanque de Colleville pour avoir la croix ?

Là, maître de la Peyrade avait touché la plaie que Thuillier cachait à tous les yeux, si bien que sa sœur ne la connaissait pas ; mais le jeune homme, intéressé à étudier tous ces bourgeois, avait deviné la secrète envie qui rongeait le cœur de l'ex-sous-chef.

— Si vous voulez me faire l'honneur, vous si expérimenté, de vous conduire par mes conseils, et surtout de ne jamais parler de notre pacte à personne, pas même à votre excellente sœur, à moins que je n'y consente, je me charge de vous faire décorer aux acclamations de tout le quartier...

— Oh ! si nous réussissions, s'était écrié Thuillier, vous ne savez pas ce que je serais pour vous...

Ceci explique pourquoi Thuillier venait de se rengorger, quand tout à l'heure Théodose avait eu l'audace de lui donner des opinions.

VIII.

LE FINALE DE LA SOIRÉE.

Dans les arts, et peut-être Molière a-t-il mis l'hypocrisie au rang des arts, en classant à jamais Tartufe dans les comédiens, il existe un point de perfection au-dessous duquel vient le talent,

et auquel atteint seul le génie ; il est si peu de différence entre l'œuvre du génie et l'œuvre du talent, que les hommes de génie peuvent seuls apprécier cette distance qui sépare Raphaël du Corrége, Titien de Rubens. Il y a plus, le vulgaire y est trompé. Le cachet du génie est une certaine apparence de facilité. Son œuvre doit paraître, en un mot, ordinaire au premier aspect, tant elle est toujours naturelle, même dans les sujets les plus élevés. Beaucoup de paysannes tiennent leurs enfants, comme la fameuse madone de Dresde tient le sien. Eh bien, le comble de l'art chez un homme de la force de Théodose, est de faire dire de lui plus tard : « Tout le monde y aurait été pris ! » Or, dans le salon Thuillier, il voyait poindre la contradiction, il devinait chez Colleville la nature assez clairvoyante et critique de l'artiste manqué. L'avocat se savait déplaisant à Colleville, qui, par suite de circonstances inutiles à rapporter, était payé pour croire à la science des anagrammes. Aucun[1] de ses anagrammes n'avait failli. On s'était moqué de lui dans les bureaux, quand en lui demandant l'anagramme du pauvre Auguste-Jean-François Minard, il trouva : *J'amassai une si grande fortune*, et l'événement justifiait à dix ans de distance l'anagramme. Or, l'anagramme de Théodose était fatal. Celui de sa femme le faisait trembler, il ne l'avait jamais dit, car Flavie Minoret Colleville donnait : *La vieille C. nom flétri vole.*

Déjà plusieurs fois Théodose avait fait quelques avances au jovial secrétaire de la mairie, et il s'était senti repoussé par une froideur peu naturelle chez un homme si communicatif. Quand la bouillote fut finie, il y eut un moment où Colleville attira Thuillier dans l'embrasure d'une croisée, et lui dit :

— Tu laisses prendre trop de pied chez toi à cet avocat, il a tenu ce soir le dé de la conversation.

— Merci, mon ami, un homme averti en vaut deux, répondit Thuillier en se moquant intérieurement de Colleville.

Théodose qui, dans ce moment, causait avec madame Colleville, avait les yeux sur les deux amis, et il devina, par cette prescience dont font usage les femmes qui savent quand et en quel sens on parle d'elles d'un angle de salon à l'autre, que Colleville essayait de lui nuire dans l'esprit du faible et niais Thuillier.

— Madame, dit-il à l'oreille de la dévote, croyez que si quelqu'un est en état de vous apprécier ici, c'est moi. Vous êtes une perle tombée au milieu de la fange ; vous n'avez pas quarante-

deux ans, car une femme n'a que l'âge qu'elle paraît avoir, et beaucoup de femmes de trente ans ne vous valant pas, seraient heureuses d'avoir votre taille et cette sublime figure où l'amour a passé sans jamais vous satisfaire. Vous vous êtes donnée à Dieu, je le sais, j'ai trop de piété pour vouloir être autre chose que votre ami ; mais vous vous êtes donnée à lui, parce que vous n'avez jamais trouvé personne digne de vous. Enfin, vous avez été aimée, mais vous ne vous êtes jamais sentie adorée, et j'ai deviné cela... Mais voici votre mari qui n'a pas su vous faire une position en harmonie avec votre valeur ; il me hait, comme s'il se doutait que je vous aime, et m'empêche de vous dire ce que je crois avoir trouvé pour vous mettre dans la sphère à laquelle vous étiez destinée. — Non, madame, dit-il en se levant et à haute voix, ce n'est pas l'abbé Gondrin qui prêchera cette année le carême à notre pauvre Saint-Jacques du Haut-Pas ; c'est monsieur d'Estival, un de mes compatriotes, qui s'est voué à la prédication dans l'intérêt des classes pauvres, et vous entendrez un des plus onctueux prédicateurs que je connaisse, un prêtre d'un extérieur peu agréable, mais quelle âme !...

— Mes souhaits seront donc accomplis, dit la pauvre madame Thuillier ; je n'ai jamais pu comprendre les prédicateurs en renom.

Un sourire erra sur les lèvres sèches de mademoiselle Thuillier, et sur celles de plusieurs personnes.

— Ils s'occupent trop de démonstrations théologiques, il y a longtemps que je suis de cette opinion, dit Théodose ; mais je ne parle jamais religion, et sans madame Colleville...

— Il y a donc des démonstrations en théologie, demanda naïvement à brûle-pourpoint le professeur de mathématiques.

— Je ne pense pas, reprit Théodose en regardant Félix Phellion, que vous fassiez sérieusement cette question.

— Mon fils, dit le vieux Phellion arrivant pesamment au secours de son fils, en saisissant une expression douloureuse sur le pâle visage de madame Thuillier, mon fils sépare la religion en deux catégories ; il la considère au point de vue humain et au point de vue divin, la tradition et le raisonnement.

— Quelle hérésie, monsieur, répondit Théodose, la religion est une ; elle veut la foi avant tout.

Le vieux Phellion, cloué par cette phrase, regarda sa femme : « Il est temps, ma bonne amie », et il montra la pendule.

— Oh ! monsieur Félix, dit Céleste à l'oreille du candide mathématicien, ne seriez-vous pas comme Pascal et Bossuet, savant et pieux ?...

Les Phellion, en se retirant en masse, entraînèrent les Colleville, il ne resta bientôt plus que Dutocq, Théodose et les Thuillier.

Les flatteries adressées par Théodose à Flavie ont les caractères du lieu commun ; mais il est à remarquer, dans l'intérêt de cette histoire, que l'avocat se tenait au plus près de ces esprits vulgaires, il naviguait dans leurs eaux, il leur parlait leur langage. Son peintre était Pierre Grassou, et non Joseph Bridau ; son livre était *Paul et Virginie*, le plus grand poëte actuel était Casimir Delavigne ; à ses yeux, la mission de l'art était avant tout l'utilité. Parmentier, *l'auteur de la pomme de terre*. valait trente Raphaël ; l'homme au petit manteau bleu[1] lui paraissait *une sœur de charité*. Ces expressions de Thuillier, il les rappelait parfois.

— Ce jeune Félix Phellion est tout à fait l'universitaire de notre temps, le produit d'une science qui a mis Dieu de côté. Mon Dieu ! où allons-nous ? Il n'y a que la religion qui puisse sauver la France, car il n'y a que la peur de l'enfer qui nous préserve du vol domestique, accompli à toute heure au sein des ménages, et qui ronge les fortunes les mieux assises. Vous avez tous une guerre au sein de la famille.

Sur cette habile tirade, qui fit une vive impression à Brigitte, il se retira suivi de Dutocq, après avoir souhaité une bonne nuit aux trois Thuillier.

— Ce jeune homme est plein de moyens ! dit sentencieusement Thuillier.

— Oui, ma foi, répondit Brigitte en éteignant les lampes.

— Il a de la religion, dit madame Thuillier en s'en allant la première.

— Môsieur, disait Phellion à Colleville, en atteignant à la hauteur de l'École des mines et après s'être assuré qu'ils étaient seuls dans la rue, il est dans mes habitudes de soumettre mes lumières aux autres, mais il m'est impossible de ne pas trouver que ce jeune avocat fait bien le maître chez nos amis les Thuillier.

— Mon opinion à moi, répartit Colleville qui marchait avec Phellion en arrière de sa femme, de Céleste et de madame Phellion serrées toutes trois les unes contre les autres, est que c'est un

jésuite, et je n'aime pas ces gens-là... le meilleur n'en vaut rien. Pour moi, le jésuite c'est la fourberie et la fourberie pour fourber, ils fourbent pour le plaisir de fourber, et comme on dit, pour s'entretenir la main. Voilà mon opinion, je ne la mâche pas...

— Je vous comprends, môsieur, répondit Phellion qui donnait le bras à Colleville.

— Non, monsieur Phellion, répondit Flavie en prenant une petite voix de tête, vous ne comprenez pas Colleville, mais je sais bien ce qu'il veut dire, et il fera bien d'en rester là... Ces sortes de sujets ne s'agitent pas dans la rue, à onze heures, et devant une jeune personne.

— Tu as raison, ma femme, dit Colleville.

En atteignant à la rue des Deux-Églises que Phellion allait prendre, on se souhaita le bonsoir, et Félix Phellion dit alors à Colleville :

— Monsieur votre fils François pourrait entrer à l'École polytechnique s'il était vivement poussé, je vous offre de le mettre en état de passer les examens cette année...

— Ceci n'est pas de refus, merci, mon ami, dit Colleville, nous verrons cela.

— Bien, dit Phellion à son fils.

— Ceci n'est pas maladroit, s'écria la mère.

— Que voyez-vous donc là ? demanda Félix.

— Mais c'est faire la cour aux parents de Céleste.

— Que je ne trouve pas mon problème si j'y pensais ! s'écria le jeune professeur, j'ai découvert en causant avec les petits Colleville que François a la vocation des mathématiques, et j'ai cru devoir éclairer son père...

— Bien ! mon fils, répéta Phellion, je ne te voudrais pas autrement. Mes vœux sont exaucés ; j'ai dans mon fils la probité, l'honneur, les vertus citoyennes et privées que je lui souhaitais.

Madame Colleville. une fois Céleste couchée. dit à son mari :

— Colleville, ne te prononce donc pas si crûment sur les gens sans les connaître à fond. Quand tu dis jésuites, je sais que tu penses aux prêtres, et fais-moi le plaisir de garder pour toi tes opinions sur la religion toutes les fois que tu seras en présence de ta fille. Nous sommes les maîtres de sacrifier nos âmes et non celles de nos enfants. Voudrais-tu pour ta fille d'une créature sans religion ?... Maintenant, mon chat, nous sommes à la merci de

tout le monde, nous avons quatre enfants à pourvoir, peux-tu dire que dans un temps donné tu n'auras pas besoin de celui-ci, de celui-là ! Ne te fais donc pas d'ennemis, tu n'en as pas, tu es bon enfant ; et, grâce à cette qualité qui, chez toi, va jusqu'au charme, nous nous sommes assez bien tirés de la vie !...

— Assez ! assez ! dit Colleville qui jetait son habit sur une chaise et qui se débarrassait de sa cravatte[1], j'ai tort, tu as raison, ma belle Flavie !...

— A la première occasion, mon gros mouton, dit la rusée commère en tapotant les joues de son mari, tu tâcheras de faire une politesse à ce petit avocat ; c'est un finaud, il faut l'avoir pour nous. Il joue la comédie... eh ! joue la comédie avec lui ; sois sa dupe en apparence, et s'il a du talent, s'il a de l'avenir, fais-t'en un ami. Crois-tu que je veux te voir longtemps à ta mairie ?

— Venez, femme Colleville, dit en riant l'ancien haut-bois de l'Opéra-Comique en se tapant sur le genou pour indiquer à sa femme la place qu'il lui voulait voir prendre, chauffons nos petons et causons ?... Quand je te regarde, je suis de plus en plus convaincu de cette vérité que la jeunesse des femmes est dans leur taille...

— Et dans leur cœur...

— L'un et l'autre, reprit Colleville, la taille légère et le cœur lourd...

— Non, grosse bête ! profond.

— Ce que tu as de bien, c'est d'avoir conservé ta blancheur sans avoir recours à l'embonpoint... mais voilà... tu as des petits os... Tiens, Flavie, je recommencerais la vie, je ne voudrais pas d'autre femme que toi...

— Tu sais bien que je t'ai toujours préféré aux autres... Quel malheur que monseigneur soit mort ! Sais-tu ce que je te voudrais ?...

— Non.

— Une place à la ville de Paris, une place de douze mille francs, quelque chose comme caissier, ou à la caisse municipale, ou celle de Poissy, ou facteur[2].

— Tout cela me va.

— Eh bien, si ce monstre d'avocat pouvait quelque chose, il a bien de l'entregent, ménageons-le... je le sonderai... laisse-moi faire... et surtout ne contrarie pas son jeu chez les Thuillier...

Théodose avait touché le point douloureux dans le cœur de Flavie Colleville, et ceci mérite une explication qui, peut-être, aura la valeur d'un coup-d'œil synthétique sur la vie des femmes.

IX.

UNE FEMME DE QUARANTE ANS.

A quarante ans, la femme, et surtout celle qui a goûté à la pomme empoisonnée de la passion, éprouve un effroi solennel, elle s'aperçoit qu'il y a deux morts pour elle, la mort du corps et celle du cœur. En faisant des femmes deux grandes catégories qui répondent aux idées les plus vulgaires, les appelant ou vertueuses ou coupables, il est permis de dire qu'à compter de ce chiffre redoutable, elles ressentent une douleur d'une vivacité terrible. Vertueuses et trompées dans les vœux de leur nature, soit qu'elles se soient soumises, soit qu'elles aient enterré leurs révoltes dans leur cœur ou au pied des autels, elles ne se disent pas sans effroi que tout est fini pour elles. Cette pensée a de si étranges et diaboliques profondeurs, que là se trouve la raison de quelques-unes de ces apostasies qui parfois surprennent le monde et qui l'épouvantent. Coupables, elles sont dans une de ces situations vertigineuses qui se traduisent souvent, hélas ! par la folie ou finissent par la mort, ou se terminent en passions aussi grandes que la situation même. Voici le sens dilemnatique de cette crise : ou elles ont connu le bonheur, s'en sont fait une voluptueuse vie, et ne peuvent que respirer cet air chargé d'encens, s'agiter dans cette atmosphère fleurie où les flatteries sont des caresses, et alors, comment y renoncer ? Ou, phénomène encore plus bizarre encore que rare, elles n'ont trouvé que de lassants plaisirs en cherchant un bonheur qui les fuyait, soutenues dans cette chasse ardente par les irritantes satisfactions de la vanité, se piquant à ce jeu comme un joueur à sa martingale, et pour elles ces derniers jours de beauté sont le dernier enjeu du ponte au désespoir.

« Vous avez été aimée, et non pas adorée ! » Ce mot de Théodose, accompagné d'un regard qui lisait, non pas dans le cœur, mais dans la vie, était le mot d'une énigme, et Flavie se sentit

devinée. L'avocat avait répété quelques idées que la littérature a rendues triviales ; mais qu'importe de quelle fabrique ou de quelle espèce est la cravache quand elle atteint la plaie du cheval de race ?

La poésie était dans Flavie et non pas dans l'ode, de même que le bruit n'est pas l'avalanche, quoiqu'il la détermine. Un jeune officier, deux fats, un banquier, un maladroit petit jeune homme et le pauvre Colleville étaient de tristes essais. Une fois dans sa vie elle avait été le bonheur, mais elle ne l'avait ressenti ; puis la mort s'était hâtée de rompre la seule passion où Flavie avait trouvé du charme. Elle écoutait depuis deux ans la voix de la religion qui lui disait que ni l'Église, ni la société ne parlent de bonheur, d'amour, mais de devoirs et de résignation, que pour ces deux grandes puissances, le bonheur gît dans la satisfaction causée par l'accomplissement de devoirs pénibles ou coûteux, et que la récompense n'est pas en ce monde. Mais elle entendait en elle-même une voix autrement criarde, et comme sa religion était un masque nécessaire à porter et non une conversion, qu'elle ne le déposait pas en y voyant une ressource, et que la dévotion feinte ou vraie était une manière d'être appropriée à son avenir, elle restait dans l'Église comme dans le carrefour d'une forêt, assise sur un banc, lisant les indications de route, et attendant un hasard, en attendant la grande nuit. Aussi sa curiosité fut-elle vivement excitée en entendant Théodose lui formuler sa situation secrète et n'en pas profiter, mais s'attaquer au côté purement intérieur de sa vie et lui promettre la réalisation d'un château en Espagne sept ou huit fois renversé. Dès le commencement de l'hiver, elle s'était vue, et à la dérobée, examinée à fond, étudiée par Théodose, elle avait plus d'une fois mis sa robe de moire grise, ses dentelles noires et sa coiffure de fleurs entortillée de Malines, pour se montrer à son avantage, et les hommes savent toujours quand une toilette a été faite pour eux. L'atroce beau de l'Empire l'assassinait de grosses flatteries, elle était la reine du salon, mais le provençal en disait mille fois plus par un fin regard. Flavie avait attendu de dimanche en dimanche une déclaration ; elle se disait : « Il me sait ruinée et n'a pas le sou ! Peut-être est-il réellement pieux. » Théodose ne voulait rien brusquer, et comme un habile musicien, il avait marqué l'endroit de sa symphonie où il devait donner le coup sur le tam-tam. Quand il se vit entamé par

Colleville auprès de Thuillier, il avait lâché sa bordée habilement préparée depuis trois ou quatre mois employés à étudier Flavie. Et il avait réussi comme le matin auprès de Thuillier. En se couchant, il se disait : « La femme est pour moi, le mari ne peut pas me souffrir, à cette heure ils se disputent, et je serai le plus fort, car elle fait ce qu'elle veut de son mari. » Le provençal s'était trompé en ceci qu'il n'y avait pas eu la moindre dispute, et que Colleville dormait auprès de sa chère petite Flavie pendant qu'elle se disait : « Théodose est un homme supérieur. »

Beaucoup d'hommes, de même que la Peyrade, tirent leur supériorité de l'audace ou de la difficulté d'une entreprise, les forces qu'ils y déploient leur grossissent les muscles, ils y dépensent énormément ; puis, soit le succès obtenu, soit après la chute, le monde est étonné de les trouver petits, mesquins ou épuisés. Après avoir jeté dans l'esprit des deux personnes de qui dépendait le sort de Céleste, une curiosité qui devait devenir fébrile, Théodose fit l'homme occupé pendant cinq à six jours ; il sortit depuis le matin jusqu'au soir, afin de ne revoir Flavie qu'au moment où le désir aurait atteint chez elle à ce point où l'on passe par-dessus toutes les convenances, et de forcer le vieux beau à venir chez lui. Le dimanche suivant, il fut à peu près certain de trouver madame Colleville à l'église, et ils sortirent en effet tous les deux au même moment, se rencontrèrent dans la rue des Deux-Églises, et Théodose offrit le bras à Flavie qui l'accepta, laissant sa fille aller en avant en compagnie d'Anatole[1]. Ce dernier enfant, alors âgé de douze ans, devant entrer au séminaire, était en demi-pension dans l'institution Barniol, où il recevait une instruction élémentaire, et naturellement le gendre de Phellion avait restreint le prix de la demi-pension en perspective de l'alliance espérée entre le professeur Phellion et Céleste.

— M'avez-vous fait l'honneur et la faveur de penser à ce que je vous ai si mal dit l'autre jour, demanda d'un ton câlin l'avocat à la jolie dévote, en lui pressant le bras sur son cœur par un mouvement à la fois doux et fort, car il paraissait se contenir afin de paraître respectueux à contre-cœur. Ne vous méprenez pas sur mes intentions, reprit-il en recevant de madame Colleville un de ces regards que les femmes qui ont l'habitude des passions savent trouver, et dont l'expression peut également convenir et à une fâcherie sévère, et à une collusion de sentiments. Je vous

aime comme on aime une belle nature aux prises avec le malheur ; la charité chrétienne embrasse aussi bien les forts que les faibles, et son trésor appartient à tous. Fine, gracieuse, élégante comme vous l'êtes, faite pour être l'ornement du monde le plus élevé, quel homme peut vous voir sans une immense compassion au cœur, roulant parmi ces odieux bourgeois qui ne savent rien de vous, pas même la valeur aristocratique d'une de vos poses, ou d'un de vos regards, ou d'une coquette inflexion de voix. Ah ! si j'étais riche. Ah ! si j'avais le pouvoir, votre mari qui, certainement est un bon diable, deviendrait receveur-général, et vous le feriez nommer député ! Mais moi, pauvre ambitieux, dont le premier devoir est de taire mon ambition en me trouvant au fond du sac comme le dernier numéro d'un lot de famille, je ne puis que vous offrir mon bras, au lieu de vous offrir mon cœur. J'espère tout d'un bon mariage, et croyez bien que je rendrai ma femme non-seulement heureuse, mais une des premières dans l'État, en recevant d'elle les moyens de parvenir... Il fait beau, venez faire un tour dans le Luxembourg, dit-il en arrivant à la rue d'Enfer, au coin de la maison de madame Colleville, en face de laquelle se trouve un passage qui conduit au jardin par l'escalier d'un petit édifice, le dernier débris du fameux couvent des Chartreux.

La mollesse du bras qu'il tenait indiqua le consentement tacite de Flavie, et comme elle méritait l'honneur d'une espèce de violence, il l'entraîna vivement en ajoutant :

— Venez ! nous n'aurons pas toujours un si bon moment. Oh ! dit-il, votre mari nous regarde, il est à la fenêtre, allons lentement.

— Ne craignez rien de monsieur Colleville, dit Flavie en souriant, il me laisse entièrement maîtresse de mes actions.

— Oh ! voilà bien la femme que j'ai rêvée ! s'écria le provençal avec cette extase et cet accent qui n'embrasent que des âmes, et ne sortent que des lèvres méridionales. Pardon, madame, dit-il en se reprenant et revenant d'un monde supérieur à l'ange exilé qu'il regarda pieusement. Pardon, je reviens à ce que je disais... Eh ! comment n'être pas sensible aux douleurs qu'on éprouve soi-même en les voyant le lot d'un être à qui la vie devrait n'apporter que joie et bonheur... Vos souffrances sont les miennes, je ne suis pas plus à ma place que vous n'êtes à la vôtre. Le malheur nous a fait sœur et frère. Ah ! chère Flavie ! le premier jour où il me fut donné de vous voir, c'était le dernier dimanche du mois

de septembre 1838... Vous étiez bien belle ; je vous reverrai souvent dans cette petite robe de mousseline de laine aux couleurs d'un tartan de je ne sais quel clan d'Écosse !... Ce jour-là, je me suis dit : « Pourquoi cette femme est-elle chez les Thuillier, et pourquoi surtout a-t-elle jamais eu des relations avec un Thuillier ?... »

— Monsieur !... dit Flavie effrayée de la pente rapide que le provençal donnait à la conversation.

— Eh ! je sais tout, s'écria-t-il en accompagnant ce mot d'un mouvement d'épaule, eh ! je m'explique tout... et je ne vous en estime pas moins. Allez, ce n'est jamais le péché d'une laide, ni d'une bossue... Vous avez à recueillir les fruits de votre faute, et je vous y aiderai ! Céleste sera très-riche, et là se trouve pour vous tout votre avenir ; vous ne pouvez avoir qu'un gendre, ayez le talent de le bien choisir. Un ambitieux deviendra ministre, un niais vous humiliera, vous tracassera, vous rendra votre fille malheureuse, et s'il en perd la fortune, il ne la retrouvera certes pas. Eh bien ! je vous aime, dit-il, et je vous aime d'une affection sans bornes, vous êtes au-dessus d'une foule de petites considérations où s'entortillent les sots. Entendons-nous ?...

Flavie était abasourdie ; elle fut néanmoins sensible à l'excessive franchise de ce langage, et se disait en elle-même : « Il n'est pas cachotier celui-là !... » Mais elle s'avouait qu'elle n'avait jamais été si profondément émue et remuée que par ce jeune homme.

— Monsieur, je ne sais pas qui peut vous avoir induit en erreur sur ma vie, ni de quel droit vous...

— Ah ! pardon, madame, reprit-il avec une froideur pleine de mépris ; j'ai rêvé... je me suis dit : Elle est tout cela, ou n'a que des dehors. Je sais maintenant pourquoi vous resterez à jamais au quatrième étage, là-haut, rue d'Enfer, et il commenta sa phrase par un geste énergique en montrant les fenêtres de l'appartement de Colleville qui se voyaient de la grande allée du Luxembourg où ils se promenaient, seuls, dans cet immense champ labouré par tant de jeunes ambitions. J'ai été franc, j'attendais la réciprocité. Moi, j'ai eu des jours sans pain, madame, j'ai su vivre, faire mon droit, obtenir le grade de licencié dans Paris avec deux mille francs pour tout capital, et j'étais entré par la barrière d'Italie[1] avec cinq cents francs dans ma poche, en me jurant, comme un de mes compatriotes, d'être un jour un des premiers hommes de mon pays... et l'homme qui souvent a ramassé sa nourriture dans

les paniers où les restaurateurs mettent leurs rebuts et qu'ils vident à six heures du matin à leurs portes quand les regrattiers n'en veulent plus... cet homme ne reculera devant aucun moyen... avouable... Eh ! me croyez-vous l'ami du peuple ?... dit-il en souriant ; il faut un porte-voix à la Renommée, elle ne se fait guère entendre en parlant du bout des lèvres... et sans renom, à quoi sert le talent : L'avocat des pauvres sera celui des riches... Est-ce assez m'ouvrir les entrailles, ouvrez-moi votre cœur ?... Dites-moi : « Soyons amis », et nous serons tous heureux un jour...

— Mon Dieu ! pourquoi suis-je venue ici, pourquoi vous ai-je donné le bras ?... s'écria Flavie.

— Parce que c'est dans votre destinée ! répondit-il. Eh, ma chère et bien aimée Flavie, ajouta-t-il en lui pressant le bras sur son cœur, vous attendiez-vous à entendre de moi des vulgarités... Nous sommes sœur et frère... voilà tout.

Et il la reconduisait vers le passage pour retourner rue d'Enfer.

Flavie éprouvait une terreur au fond du contentement que causent aux femmes les émotions violentes, et elle prit cette épouvante pour l'espèce d'effroi qu'une nouvelle passion occasionne ; mais elle se sentait charmée, et elle marchait en gardant un profond silence.

— A quoi pensez-vous ?... lui demanda Théodose au milieu du passage.

— A tout ce que vous venez de me dire, répondit-elle.

— Mais, dit-il, à nos âges on supprime les préliminaires ; nous ne sommes pas des enfants, et nous sommes l'un et l'autre dans une sphère où l'on doit s'entendre. Enfin, sachez-le, ajouta-t-il en débouchant rue d'Enfer, je suis tout à vous...

Et il salua profondément.

— Les fers sont au feu[1] ! se dit-il en suivant de l'œil cette proie étourdie.

X.

LE MOT DE L'ÉNIGME.

En rentrant chez lui, Théodose trouva sur le palier un personnage en quelque sorte sous-marin de cette histoire, qui s'y trouve comme l'assise enterrée sur laquelle repose la façade d'un palais.

La vue de cet homme qui, sans doute avait sonné sans le trouver à sa porte et qui venait de sonner chez Dutocq, fit tressaillir l'avocat provençal, mais en lui-même et sans que rien pût trahir à l'extérieur cette émotion profonde. Cet homme était le Cérizet de qui Dutocq avait déjà parlé, comme de son expéditionnaire, aux Thuillier. Cérizet, qui n'avait que trente-neuf ans[1], paraissait être un homme de cinquante, tant il avait vieilli par tout ce qui peut vieillir les hommes. Sa tête, sans cheveux, offrait un crâne jaunâtre, mal couvert par une perruque que la décoloration avait jaunie. Son masque pâle et flasque, démesurément ridé semblait d'autant plus horrible qu'il avait le nez rongé, mais pas assez pour pouvoir le remplacer par un faux nez, car depuis la naissance, au front jusqu'aux narines, il existait comme la nature le lui avait fait ; la maladie, après avoir mangé les ailes du bout, n'y laissait que deux trous de formes bizarres qui viciaient la prononciation et gênaient la parole. Les yeux, primitivement bleus, affaiblis par des misères de tout genre, par des nuits consacrées aux veilles, devenus rouges sur les bords, présentaient des altérations profondes, et le regard, quand l'âme y envoyait une expression de malice, eût effrayé des juges ou des criminels, enfin ceux-là mêmes qui ne s'effrayent de rien. La bouche, démeublée, et où se voyaient quelques dents noires, était menaçante ; il y venait une salive écumeuse et rare qui ne dépassait point des lèvres pâlies et minces. Cérizet, petit homme, moins sec que desséché, tâchait de remédier aux malheurs de sa physionomie par le costume, et s'il n'était pas opulent, il le maintenait dans un état de propreté qui faisait ressortir sa misère. Tout semblait douteux chez lui, tout ressemblait à son âge, à son nez, à son regard. S'il avait aussi bien trente-huit[2] que soixante ans, il était impossible de savoir si son pantalon bleu, déteint, mais étroitement ajusté, serait bientôt à la mode, ou s'il appartenait à celle de l'année 1835. Des bottes avachies, soigneusement cirées, remontées pour la troisième fois, fines autrefois, avaient peut-être foulé des tapis ministériels. La redingotte[3] à brandebourgs lavée par des averses, et dont les olives avaient l'indiscrétion de laisser voir leurs moules, témoignait par sa forme d'une élégance disparue. Le col-cravatte[3] en satin cachait assez heureusement le linge, mais par derrière on le voyait déchiré par l'ardillon de la boucle, et le satin était resatiné par une espèce d'huile distillée par la perruque, aux

jours de sa jeunesse. Le gilet ne manquait pas de fraîcheur, mais c'était l'un de ces gilets achetés pour quatre francs et venu des profondeurs d'un étalage de marchand d'habits tout faits. Tout était soigneusement brossé, comme le chapeau de soie luisant et bossu, tout s'harmoniait et faisait accepter les gants noirs qui cachaient les mains de cet employé subalterne dont voici la vie antérieure en une seule phrase. C'était un artiste en Mal, à qui, dès le début, le mal avait réussi, et qui, trompé par de premiers succès, continuait à ourdir des infamies en restant dans les termes légaux. Devenu chef d'une imprimerie en trahissant son maître, il avait subi des condamnations comme gérant d'un journal libéral, et en province, sous la Restauration, il était alors devenu l'une des bêtes noires du gouvernement royal, l'infortuné Cérizet, comme l'infortuné Chauvet, comme l'héroïque Mercier ; et il avait dû à cette réputation de patriotisme une place de sous-préfet en 1830 ; six mois après, il fut destitué ; mais il prétendit être jugé sans avoir été entendu, et il cria tant que, sous le ministère Casimir Périer, il devint gérant d'un journal contre-républicain soldé par le Ministère ; il en sortit pour faire des affaires, au nombre desquelles se trouva l'une des plus malheureuses commandites condamnées par la police correctionnelle, et il accepta fièrement sa condamnation en la donnant pour une vengeance ourdie par le parti républicain qui, disait-il, ne lui pardonnait pas de lui avoir porté de rudes coups dans son journal, en lui rendant dix blessures pour une. Il avait fait son temps de prison dans une maison de santé. Le pouvoir eut honte d'un homme sorti de l'hospice des Enfants Trouvés, et dont les habitudes presque crapuleuses, dont les affaires honteuses, faites en société d'un ancien banquier nommé Claparon, avaient enfin amené la déconsidération la plus méritée. Aussi, Cérizet, tombé de chute en chute au plus bas degré de l'échelle sociale, eut-il besoin d'un reste de pitié pour obtenir la place d'expéditionnaire dans le greffe de Dutocq. Au fond de sa misère, cet homme rêvait une revanche, et comme il n'avait plus rien à perdre, il admettait tous les moyens. Dutocq et lui se trouvaient liés par leurs habitudes dépravées. Cérizet était, à Dutocq, dans le quartier, ce que le lévrier est au chasseur. Cérizet, au fait des besoins de tous les malheureux, faisait cette usure de ruisseau nommée le prêt à la petite semaine ; il partageait avec Dutocq, et cet ancien gamin de Paris, devenu

le banquier des éventaires, l'escompteur des charrettes à bras, était l'insecte rongeur des deux faubourgs.

— Ah bien, dit Cérizet en voyant Dutocq ouvrant sa porte, puisque Théodose est de retour, allons chez lui...

Et l'avocat des pauvres laissa passer ces deux hommes devant lui. Tous trois, ils traversèrent une petite chambre carrelée, frottée, où le jour reluisait sur une couche d'encaustique rouge, en passant entre des rideaux de percale, et faisant voir une modeste table ronde en noyer, des chaises en noyer, un buffet en noyer sur lequel était une lampe. De là l'on passait dans un petit salon à rideaux rouges, à meuble en acajou et en velours d'Utrecht rouge, dont la paroi opposée aux fenêtres était occupée par une bibliothèque pleine de livres de jurisprudence. La cheminée était ornée d'une garniture vulgaire : une pendule à quatre colonnes de bois d'acajou, des flambeaux sous verre. Le cabinet où allèrent s'asseoir devant un feu de charbon de terre les trois amis, était le cabinet de l'avocat qui débute : un bureau, le fauteuil à bras, des rideaux de soie verte aux fenêtres, un tapis vert, des cartonniers, et un lit de repos, au-dessus duquel se voyait un Christ en ivoire sur un fond de velours. Évidemment la chambre à coucher et la cuisine de l'appartement, avaient vue sur la cour.

— Eh bien, dit Cérizet, ça va-t-il, marchons-nous.

— Mais oui, répondit Théodose.

— Avouez que j'ai eu, s'écria Dutocq, une fameuse idée en imaginant le moyen d'empaumer cet imbécile de Thuillier...

— Oui, mais je ne suis pas en reste, s'écria Cérizet, je viens ce matin vous donner les cordes pour mettre les poucettes[1] à la vieille fille, et la faire aller comme un toutou... Ne nous abusons pas, mademoiselle Thuillier est tout dans cette affaire : l'avoir à soi, c'est avoir ville gagnée[2]... Parlons peu, mais parlons bien, comme cela se doit entre gens forts. Mon ancien associé, Claparon, vous savez, est un imbécile, et il doit être toute sa vie ce qu'il fut, un plastron. Or, il sert en ce moment de prête-nom à un notaire de Paris, associé avec des entrepreneurs qui, notaire et maçons font la culbute ! C'est Claparon qui la gobe, il n'avait jamais fait faillite, il y a commencement à tout, et dans ce moment il est caché dans mon taudis de la rue des Poules où jamais on ne le trouvera. Mon Claparon enrage, il n'a pas le sou, et il y a, dans les cinq à six maisons qui vont se vendre, un bijou de maison, construite tout

en pierres de taille, sise aux environs de la Madeleine, un devant brodé comme un melon, de sculptures ravissantes, mais qui, n'étant pas terminée, sera donnée pour tout au plus cent mille francs ; en y dépensant vingt cinq mille francs, on aura là peut-être quarante mille francs de rente d'ici à deux ans. En rendant un service de ce genre à mademoiselle Thuillier, on deviendra son amour, car on lui fera sous-entendre qu'il se rencontre tous les ans des occasions semblables. On s'empare des vaniteux en servant leur amour-propre ou en les menaçant, on tient les avares quand on s'attaque à leur bourse ou quand on la leur remplit. Et comme, après tout, travailler pour la Thuillier, c'est travailler pour nous, il faut la faire profiter de ce bon coup-là.

— Et le notaire... dit Dutocq, pourquoi laisse-t-il aller ça ?

— Eh ! Dutocq, c'est le notaire qui nous sauve ! Le notaire, forcé de vendre sa charge, ruiné d'ailleurs, s'est réservé cette part dans les débris du gâteau. Croyant à la probité de l'imbécile Claparon, il l'a chargé de lui trouver un acquéreur nominal, car il lui faut autant de confiance que de prudence ; nous lui laisserons croire que mademoiselle Thuillier est une honnête fille qui prête son nom au pauvre Claparon, et ils seront dedans tous deux Claparon et le notaire. Je dois bien ce petit tour à mon ami Claparon qui m'a laissé porter tout le poids de l'affaire dans sa commandite, et où nous avons été roués par Couture dans la peau duquel je ne vous souhaite pas d'être ! dit-il en laissant briller un éclat de haine infernal dans ses yeux flétris. J'ai dit, Messeigneurs, ajouta-t-il en grossissant sa voix qui passa toute par ses fosses nasales, et prenant une attitude dramatique ; car, dans un moment d'excessive misère, il s'était fait acteur.

Le profond silence par lequel ce dernier couplet de Cérizet fut accueilli permit d'entendre les accents de la sonnette et Théodose courut à sa porte.

— Êtes-vous toujours content de lui ? dit Cérizet à Dutocq. Je lui trouve un air... enfin, je me connais en trahisons...

— Il est tellement dans nos mains, dit Dutocq, que je ne me donne pas la peine de l'observer ; mais, entre nous, je ne le croyais pas aussi fort qu'il l'est... Sous ce rapport, nous avons cru mettre un alezan entre les jambes d'un homme qui ne savait pas monter à cheval, et le mâtin est un ancien jockey ! voilà...

— Qu'il y prenne garde ! dit sourdement Cérizet, je puis souffler

sur lui comme sur un château de cartes ! quant à vous, papa Dutocq, vous pouvez le voir à l'ouvrage et l'observer à tout moment ; surveillez-le ! D'ailleurs, j'ai le moyen de le tâter en lui faisant proposer par Claparon de se débarrasser de nous, et nous le jugerions...

— C'est assez bien, ça, dit Dutocq, et tu n'as pas froid aux yeux.

— *On est de la manique*[1], *et voilà tout*, dit Cérizet.

Ces paroles furent échangées à voix basse pendant le temps que Théodose mit à se rendre à sa porte et à en revenir. Cérizet examinait tout dans le cabinet quand l'avocat reparut.

— C'est Thuillier, j'attendais sa visite ; il est dans le salon, dit-il, et il ne faut pas qu'il voie la redingote de Cérizet, ajouta-t-il en souriant, ces brandebourgs-là l'inquiéteraient.

— Bah ! tu reçois des malheureux, c'est dans ton rôle... As-tu besoin d'argent ? ajouta Cérizet en sortant cent francs du gousset de son pantalon. Tiens, tiens, cela fera bien.

Et il posa la pile sur la cheminée.

— D'ailleurs, dit Dutocq, nous pouvons nous en aller par la chambre à coucher.

— Eh ! bien, adieu, dit le provençal en leur ouvrant la porte perdue[2] par laquelle on communiquait du cabinet dans la chambre à coucher.

— Entrez, mon cher monsieur Thuillier, cria-t-il au beau de l'Empire, et quand il l'eut vu à la porte de son cabinet, il alla reconduire ses deux associés par sa chambre, par son cabinet de toilette et sa cuisine, dont la porte donnait sur le carré.

— Dans six mois, tu dois être le mari de Céleste, et te trouver sur le trottoir[3]... tu es bien heureux, toi, tu ne t'es pas assis sur les bancs de la police correctionnelle deux fois... comme moi, la première en 1824 pour un procès en tendance... une suite d'articles que je n'avais pas faits, et la seconde fois pour les bénéfices d'une commandite qui nous a passé devant le nez ! Allons, chauffons ça, sac-à-papier, car Dutocq et moi nous avons crânement besoin, chacun, de nos trente mille francs, et bon courage, mon ami, ajouta-t-il en tendant sa main à Théodose en faisant de ce serrement de main une épreuve.

Le provençal donna sa main droite à Cérizet et lui serra la sienne avec une chaleureuse expression.

— Mon enfant, sois sûr que, dans aucune position, je

n'oublierai celle d'où tu m'as tiré pour me mettre à cheval ici... Je suis votre hameçon, mais vous me donnez la plus belle part, et il faudrait être plus infâme qu'un forçat qui se fait mouchard pour ne pas jouer franc jeu.

Dès que la porte fut fermée, Cérizet regarda par le trou de la serrure afin de voir la figure de Théodose ; mais le provençal s'était retourné pour aller retrouver Thuillier, et il ne put surprendre l'expression que prit la physionomie de son associé. Ce ne fut ni du dégoût ni de la douleur, mais de la joie qui se peignit sur cette figure devenue libre. Théodose voyait s'accroître les moyens du succès, et il se flattait de se débarrasser de ses ignobles compères, auxquels il devait tout d'ailleurs. La misère a des profondeurs insondables, à Paris surtout, des fonds vaseux, et quand un noyé revient de ce lit à la surface, il en ramène des immondices attachées à son corps ou à ses vêtements. Cérizet, l'ami jadis opulent, le protecteur de Théodose, était la fangeuse souillure, encore imprimée au provençal, et l'ancien gérant de la commandite devinait qu'il voulait se brosser en se trouvant dans une sphère où la mise décente était de rigueur.

XI.

LES HONNÊTES PHELLION.

— Eh ! bien mon cher Théodose, dit Thuillier, nous avons espéré vous voir chaque jour de la semaine, et chaque soir nous avons vu nos espérances trompées... Comme ce dimanche est celui de notre dîner, ma sœur et ma femme m'ont chargé de vous prier de venir....

— J'ai eu tant d'affaires, dit Théodose, que je n'ai pas eu deux minutes à donner à qui que ce soit, pas même à vous que je compte au nombre de mes amis, et avec qui j'avais à causer....

— Comment, vous pensez donc bien sérieusement à ce que vous m'avez dit ? s'écria Thuillier en interrompant Théodose.

— Si vous ne veniez pas pour nous entendre, je ne vous estimerais pas autant que je vous estime, reprit la Peyrade en souriant. Vous avez été sous-chef, donc vous avez un petit reste d'ambition, et, chez vous, il est diantrement légitime ! Voyons !

entre nous quand on voit un Minard, une cruche dorée, aller complimenter le Roi, pavaner aux Thuileries[1], un Popinot en train de devenir Ministre... et vous, un homme rompu au travail administratif, un homme qui a trente ans d'expérience, qui a vu six gouvernements, repiquant ses balsamines.... Allons donc !... Je suis franc, mon cher Thuillier, je veux vous pousser, parce que vous me tirerez après vous... Eh ! bien, voilà mon plan. Nous allons avoir à nommer un membre du Conseil général dans cet arrondissement, il faut que ce soit vous !... Et, dit-il, en appuyant sur ce mot, ce sera vous !... Un jour, vous serez le député de l'arrondissement, quand on réélira la chambre, et cela ne tardera pas... Les voix qui vous auront nommé au Conseil Municipal vous resteront quand il s'agira de la Députation. Fiez-vous à moi....

— Mais quels sont vos moyens ?... s'écria Thuillier fasciné.

— Vous le serez[2], mais laissez-moi conduire cette longue et difficile affaire. Si vous commettez une indiscrétion sur ce qui se dira, se tramera, se conviendra entre nous, je vous laisse, et votre serviteur !

— Oh ! vous pouvez compter sur l'absolue discrétion d'un ancien sous-chef, j'ai eu des secrets...

— Bien, mais il s'agit d'avoir des secrets avec votre femme, avec votre sœur, avec monsieur et madame Colleville.

— Pas un muscle de ma figure ne jouera, dit Thuillier en se mettant au repos.

— Bien ! reprit la Peyrade, et je vais vous éprouver. Pour être éligible, il faut payer le cens, et vous ne le payez pas.

— C'est vrai...

— Eh ! bien, j'ai pour vous un dévouement qui va jusqu'à vous livrer le secret d'une affaire et vous faire gagner trente ou quarante mille francs de rentes avec un capital de cent cinquante mille francs au plus... Mais, chez vous, c'est votre sœur qui, depuis longtemps, et vous avez eu raison, a la direction des affaires d'intérêt ; elle a, comme on dit, la meilleure judiciaire du monde ; il faudra donc me laisser conquérir l'affection, l'amitié de mademoiselle Brigitte en lui soumettant ce placement, et en voici la raison. Si mademoiselle Thuillier n'avait pas foi en mes reliques, nous éprouverions des tiraillements ; puis est-ce à vous de dire à votre sœur de mettre l'immeuble en votre nom, il vaut mieux que je lui en donne l'idée. Vous serez d'ailleurs juges l'un et l'autre

de l'affaire. Quant à mes moyens, eh ! bien, les voici : Phellion dispose d'un quart des voix du quartier, lui [et] Laudigeois y habitent depuis trente ans, on les écoute comme des oracles. J'ai un ami qui dispose d'un autre quart, et le curé de Saint-Jacques, qui ne manque pas d'une certaine influence due à ses vertus, peut avoir quelques voix. Dutocq, en relation ainsi que le juge de paix avec les habitants, me servira, surtout si je n'agis pas pour mon compte. Enfin Colleville, comme secrétaire de la mairie, représente un quart des voix.

— Mais vous avez raison, je suis nommé ! s'écria Thuillier.

— Vous croyez ? dit la Peyrade d'un son de voix effrayant d'ironie, eh ! bien, allez seulement prier votre ami Colleville de vous servir, vous verrez ce qu'il vous dira... Jamais le triomphe en matière d'élections ne s'enlève par le candidat, mais par ses amis. Il ne faut jamais rien demander soi-même pour soi-même, il faut se faire prier d'accepter, paraître sans ambition.

— La Peyrade ?... s'écria Thuillier en se levant et prenant la main du jeune avocat, vous êtes un homme très-fort...

— Pas autant que vous, mais j'ai mon petit mérite, répondit le provençal en souriant.

— Et si nous réussissons, comment vous récompenserai-je ? demanda naïvement Thuillier...

— Ah ! voilà... vous allez me trouver impertinent ; mais songez qu'il y a chez moi un sentiment qui fait tout excuser, car il m'a donné l'esprit de tout entreprendre ! J'aime, et je vous prends pour confident...

— Mais qui ? dit Thuillier.

— Votre chère petite Céleste, répondit la Peyrade, et mon amour vous répond de mon dévouement, que ne ferais-je pas pour mon beau-père ? C'est de l'égoïsme, c'est travailler pour moi...

— Chut ! s'écria Thuillier.

— Eh ! mon ami, dit la Peyrade en prenant Thuillier par la taille, si je n'avais pas pour moi Flavie, et si je ne savais pas tout, vous en parlerais-je ?... Seulement écoutez-la sur ce sujet, ne lui en touchez pas un mot. Écoutez-moi, je suis du bois dont on fait les Ministres, et je ne veux pas Céleste sans l'avoir méritée ; aussi ne me la donnerez-vous que la veille du scrutin d'où votre nom sortira le nombre de fois nécessaire pour que ce soit celui d'un député de Paris. Pour être député de Paris, il faut l'emporter sur

Minard, il faut donc annuler Minard, il faut garder vos moyens d'influence, et, pour obtenir ce résultat, laissez Céleste comme une espérance, nous les jouerons tous... Madame Colleville, vous et moi, nous serons un jour des personnages. Ne me croyez pas d'ailleurs intéressé, je veux Céleste sans fortune, avec des espérances seulement. Vivre en famille avec vous, vous laisser ma femme au milieu de vous, voilà mon programme. Vous me voyez : je suis sans aucune arrière-pensée. Quant à vous, six mois après votre nomination au Conseil général, vous aurez la croix, et quand vous serez député, vous vous ferez faire officier... Quant à vos discours à la chambre, eh ! bien, nous les écrirons ensemble ! Peut-être faudra-t-il que vous soyez l'auteur d'un livre grave sur quelque matière moitié morale, moitié politique, comme les établissements de charité considérés à un point de vue élevé, comme la réforme du Mont-de-Piété, dont les abus sont effroyables. Attachons une petite illustration à votre nom... Cela fera bien, surtout dans cet arrondissement. Je vous ai dit : vous pouvez avoir la croix et devenir membre du conseil général du Département de la Seine, eh bien, ne croyez en moi, ne pensez à me mettre dans votre famille que quand vous aurez un ruban à votre boutonnière et le lendemain du jour où vous reviendrez de l'hôtel de ville. Je ferai plus, cependant, je vous donnerai quarante mille francs de rentes...

— Pour chacune de ces trois choses-là, seulement, vous auriez notre Céleste...

— Quelle perle ! dit la Peyrade en levant les yeux au ciel, j'ai la faiblesse de prier Dieu pour elle tous les jours... Elle est charmante, elle tient de vous, d'ailleurs... Allons, est-ce à moi qu'il faut faire des recommandations ! Eh ! mon Dieu ! c'est Dutocq qui m'a tout dit. A ce soir, je vais chez les Phellion travailler pour vous. Ah ! il va sans dire que vous êtes à cent lieues de penser à moi pour Céleste... autrement vous me couperiez bras et jambes. Silence là-dessus, même avec Flavie, attendez qu'elle vous en parle. Phellion, ce soir, vous violera pour avoir votre adhésion à son projet et vous porter comme candidat.

— Ce soir ! dit Thuillier.

— Ce soir, répondit la Peyrade, à moins que je ne le trouve pas.

Thuillier sortit en se disant :

— Voilà un homme supérieur ! nous nous entendrons toujours

bien ; et, ma foi, nous pourrions trouver difficilement mieux que lui pour Céleste ; ils vivraient avec nous, en famille, et c'est beaucoup. Il est brave garçon, bon homme.

Aux esprits de la trempe de Thuillier, une considération secondaire a toute l'importance d'une raison capitale. Théodose avait été de la plus charmante bonhomie.

La maison vers laquelle il se dirigea quelques moments après, avait été l'*hoc erat in votis*[1] de Phellion pendant vingt ans ; mais c'était aussi la maison des Phellion, comme les brandebourgs de la redingote de Cérizet en étaient les ornements nécessaires.

Ce bâtiment plaqué contre une grande maison, sans autre profondeur que celle des chambres, une vingtaine de pieds, était terminé à chaque bout par une espèce de pavillon à une seule croisée. Il avait pour principal agrément un jardin large d'environ trente toises et plus long que la façade de toute l'étendue d'une cour sur la rue, et d'un bosquet planté de tilleuls au delà du second pavillon. La cour avait sur la rue, pour fermeture, deux grilles au milieu desquelles se trouvait une petite porte à deux battants. Cette construction, en moellons enduits de plâtre, élevée de deux étages, était badigeonnée en jaune, et les persiennes peintes en vert, ainsi que les volets du rez de-chaussée. La cuisine occupait le rez-de-chaussée du pavillon qui donnait sur la cour, et la cuisinière, grosse fille forte, protégée par deux chiens énormes, faisait les fonctions de portière. La façade, composée de cinq croisées et des deux pavillons avancés d'une toise, était d'un style Phellion. Au-dessus de la porte, il avait mis une tablette en marbre blanc sur laquelle se lisait en lettres d'or : *Aurea mediocritas*[2]. Sous le méridien tracé dans un tableau de cette façade, il avait fait inscrire cette sage maxime : *Umbra mea vita sit*[3] *!* Les appuis des fenêtres avaient été récemment remplacés par des appuis en marbre rouge du Languedoc trouvés chez un marbrier. Au fond du jardin, était une statue coloriée qui faisait croire à un passant qu'une nourrice allaitait un enfant. Phellion était son propre jardinier. Le rez-de-chaussée se composait uniquement d'un salon et d'une salle à manger que la cage de l'escalier séparait et dont le palier formait antichambre. Au bout du salon se trouvait une petite pièce qui servait de cabinet à Phellion. Au premier étage, les appartements des deux époux et celui du jeune professeur ; au-dessus, les chambres des enfants et des domes-

tiques, car Phellion, vu son âge et celui de sa femme, s'était chargé d'un domestique mâle âgé d'environ quinze ans, surtout depuis que son fils avait percé dans l'enseignement. A gauche, en entrant dans la cour, on voyait de petits communs qui servaient à serrer le bois et où le précédent propriétaire logeait un portier. Les Phellion attendaient sans doute le mariage de leur fils le professeur pour se donner cette dernière douceur. Cette propriété, pendant longtemps guignée par les Phellion, avait coûté dix-huit mille francs en 1831. La maison était séparée de la cour par une balustrade à base en pierre de taille, garnie de tuiles creuses mises les unes sur les autres et couverte en dalles. Cette défense d'ornement était doublée d'une haie de rosiers de Bengale et il se trouvait au milieu une porte en bois, figurant une grille, placée en face de la double porte pleine de la rue. Ceux qui connaissent l'impasse des Feuillantines, comprendront que la maison Phellion, tombant à angle droit sur la chaussée, était exposée en plein midi et garantie du nord par l'immense mur mitoyen auquel elle était adossée. La coupole du Panthéon et celle du Val-de-Grâce ressemblent à deux géants et diminuent si bien l'air qu'en se promenant dans le jardin on s'y croit à l'étroit. Rien d'ailleurs n'est plus silencieux que l'impasse des Feuillantines. Telle était la retraite du grand citoyen inconnu qui goûtait les douceurs du repos, après avoir payé sa dette à la patrie en travaillant au Ministère des Finances, d'où il s'était retiré commis d'ordre au bout de trente-six ans de service. En 1832, il avait mené son bataillon de garde nationale à l'attaque de Saint-Merry, mais ses voisins lui virent les larmes aux yeux d'être obligé de tirer sur des Français égarés. L'affaire était décidée quand la légion franchissait au pas de charge le pont Notre-Dame, après avoir débouché sur le quai aux Fleurs. Ce trait lui valut l'estime de son quartier ; mais il y perdit la décoration de la Légion d'honneur. Le colonel dit à haute voix que sous les armes on ne devait pas délibérer, un mot de Louis-Philippe à la garde nationale de Metz. Néanmoins la pitié bourgeoise de Phellion et la profonde vénération dont il jouissait dans le quartier le maintenaient chef de bataillon depuis huit ans. Il atteignait à soixante ans et voyait approcher le moment de déposer l'épée et le hausse-col, il espérait que le (Roâ) Roi daignerait récompenser ses services en lui accordant la Légion d'honneur, et la vérité nous force à dire, malgré la tache que cette

petitesse imprime à un si beau caractère, que le commandant Phellion se haussait sur la pointe des pieds aux réceptions des Thuileries, il se mettait en avant, il regardait en coulisse le Roi-citoyen quand il dînait à sa table, enfin il intriguait sourdement, et n'avait pas encore pu obtenir un regard du Roi de son choix. Cet honnête homme ne pouvait pas encore prendre sur lui de prier Minard de parler à cet égard pour lui. Phellion, l'homme de l'obéissance passive, était stoïque à l'endroit des devoirs, et de bronze en tout ce qui touchait la conscience. Pour achever ce portrait par celui du physique, à cinquante-neuf ans, Phellion avait *épaissi*, pour se servir du terme de la langue bourgeoise ; sa figure monotone et marquée de petite vérole était devenue comme une pleine lune, en sorte que ses lèvres, autrefois grosses, paraissaient ordinaires. Ses yeux, affaiblis, voilés par des conserves[1], ne montraient plus l'innocence de leur bleu clair, et n'excitaient plus le sourire, ses cheveux blanchis, tout avait rendu grave ce qui, douze ans auparavant, frôlait la niaiserie et prêtait au ridicule. Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats, embellit celles qui, dans la jeunesse, ont des formes grosses et massives. Ce fut le cas Phellion. Il occupait les loisirs de sa vieillesse en composant un abrégé de l'histoire de France, car Phellion était auteur de plusieurs ouvrages adoptés par l'Université.

Quand la Peyrade se présenta, la famille était au complet ; madame Barniol venait donner à sa mère des nouvelles d'un de ses enfants qui se trouvait indisposé. L'élève des Ponts et chaussées passait la journée en famille. Endimanchés, tous, et assis devant la cheminée du salon boisé, peint en gris à deux tons, sur des fauteuils en bois d'acajou, tressaillirent en entendant Geneviève annoncer le personnage dont ils s'entretenaient à propos de Céleste que Félix Phellion aimait au point d'aller à la messe pour la voir. Le savant mathématicien avait fait cet effort le matin même et on l'en plaisantait agréablement, tout en souhaitant que Céleste et ses parents reconnussent le trésor qui s'offrait à eux.

— Hélas ! les Thuillier me paraissent entichés d'un homme bien dangereux, dit madame Phellion, il a pris ce matin madame Colleville sous le bras, et ils s'en sont allés ensemble dans le Luxembourg.

— Il y a, s'écria Félix Phellion, chez cet avocat quelque

chose de sinistre, il aurait commis un crime cela ne m'étonnerait pas...

— Tu vas trop loin, dit Phellion père, il est cousin-germain de Tartufe, cette immortelle figure coulée en bronze par notre honnête Molière, car Molière, mes enfants, a eu l'honnêteté, le patriotisme pour base de son génie.

Ce fut là que Geneviève entra pour dire :

— Il y a là Monsieur de la Peyrade qui voudrait parler à monsieur.

— A moi ! s'écria Phellion ; faites entrer, ajouta-t-il avec cette solennité dans les petites choses qui lui donnait une teinte de ridicule ; mais qui, jusqu'alors, avait imposé à sa famille où il était accepté comme un roi.

Phellion, ses deux fils, sa femme et sa fille se levèrent et reçurent le salut circulaire que fit l'avocat.

— A quoi devons-nous l'honneur de votre visite, Môsieur, dit sévèrement Phellion.

— A votre importance dans le quartier, mon cher monsieur Phellion et aux affaires publiques, répondit Théodose.

— Passons alors dans mon cabinet, dit Phellion...

— Non, non, mon ami, dit la sèche madame Phellion, petite femme plate comme une limande et qui gardait sur sa figure la sévérité grimée[1] avec laquelle elle professait la musique dans les pensionnats de jeunes personnes, nous allons vous laisser.

Un piano d'Érard, placé entre les deux fenêtres et en face de la cheminée annonçait les prétentions constantes de la digne bourgeoise.

— Serais-je assez malheureux pour vous faire enfuir, dit Théodose en souriant avec bonhomie à la mère et à la fille. Vous avez une délicieuse retraite ici, reprit-il, et il ne vous manque plus qu'une jolie belle-fille pour que vous passiez le reste de vos jours dans cette *aurea mediocritas*[2], le vœu du poëte latin, et au milieu des joies de la famille. Vos antécédents vous méritent bien ces récompenses, car, d'après ce qu'on m'a dit de vous, cher monsieur Phellion, vous êtes à la fois un bon citoyen et un patriarche...

— Môsieur, dit Phellion embarrassé, Môsieur, j'ai fait mon devoir (*devoâr*) et voilà tout (*toute*).

Madame Barniol, qui ressemblait à sa mère, autant que deux

gouttes d'eau se ressemblent entr'elles, regarda madame Phellion et Félix au mot de belle-fille quand Théodose exprima son vœu, de manière à dire : Nous tromperions-nous ? L'envie de causer sur cet incident fit envoler ces quatre personnages dans le jardin, car, en mars 1840, le temps fut presque sec, à Paris du moins.

— Monsieur le commandant, dit Théodose quand il fut seul avec le digne bourgeois que ce nom flattait toujours, car je suis un de vos soldats, il s'agit d'élection...

— Ah ! oui, nous nommons un Conseiller municipal, dit Phellion en interrompant.

— Et c'est à propos d'une candidature que je viens troubler vos joies du dimanche ; mais peut-être ne sortirons-nous pas en ceci du cercle de la famille.

Il était impossible à Phellion d'être plus Phellion que Théodose était Phellion ; il avait les gestes phellion, le parler phellion, les idées phellion.

— Je ne vous laisserai pas dire un mot de plus, répondit Phellion en profitant de la pause que fit Théodose qui attendait l'effet de sa phrase, car mon choix est fait.

— Nous avons eu la même idée ! s'écria Théodose, les gens de bien peuvent aussi bien que les gens d'esprit se rencontrer...

— Je ne crois pas, répliqua Phellion. Cet arrondissement eut pour représentant à la Municipalité le plus vertueux des hommes comme il était le plus grand des magistrats, dans la personne de Monsieur Popinot, décédé Conseiller à la Cour royale... Lorsqu'il s'est agi de le remplacer, son neveu, l'héritier de sa bienfaisance, n'était pas un habitant du quartier ; mais, depuis, il a pris et acheté la maison où demeurait son oncle, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, il est le médecin de l'École polytechnique et celui d'un de nos hôpitaux, c'est une illustration de notre quartier, à ces titres et pour honorer dans la personne du neveu la mémoire de l'oncle, quelques habitants du quartier et moi, nous avons résolu de porter le docteur Horace Bianchon, membre de l'académie des Sciences, comme vous savez, et l'une des jeunes gloires de l'illustre École de Paris... Un homme n'est pas grand à nos yeux, uniquement parce qu'il est célèbre, et feu le conseiller Popinot a été, selon moi, presque saint Vincent de Paul.

— Un médecin n'est pas un administrateur, répondit Théodose, et d'ailleurs, il s'agit d'un homme à qui vos intérêts les plus chers

vous commandent de faire le sacrifice de ces opinions entièrement indifférentes à la chose publique.

— Ah ! Môsieur ! s'écria Phellion en se levant et se posant comme Lafon se posait dans *le Glorieux*, me mésestimez-vous donc assez pour croire que des intérêts personnels pourront jamais influencer ma conscience politique. Dès qu'il s'agit de la chose publique, je suis citoyen, rien de moins, rien de plus.

Théodose sourit en lui-même à l'idée du combat qui s'allait passer entre le père et le citoyen.

— Ne vous engagez pas ainsi, vis-à-vis de vous-même, je vous en supplie, dit la Peyrade, car il s'agit du bonheur de votre cher Félix.

— Qu'entendez-vous par ces paroles ?... reprit Phellion en s'arrêtant au milieu de son salon et s'y reposant, la main passée dans son gilet de droite à gauche, un geste imité du célèbre Odilon Barrot.

— Mais je viens pour notre ami commun, le digne et excellent monsieur Thuillier dont l'influence sur les destinées de la belle Céleste Colleville vous est assez connue, et si comme je le pense votre fils, un jeune homme qui rendrait fières toutes les familles, et dont le mérite est incontestable, courtise Céleste dans des vues honorables, vous ne sauriez rien faire de mieux pour vous concilier l'éternelle reconnaissance de Thuillier que de le proposer aux suffrages de nos concitoyens. Quant à moi, nouveau venu dans le quartier, malgré l'influence que m'y donne quelque bien fait dans les classes pauvres, je pouvais prendre sur moi cette démarche, mais servir les pauvres gens vaut peu de crédit sur les plus forts imposés, et d'ailleurs la modestie de ma vie s'accommoderait peu de cet éclat. Je me suis consacré, Môsieur, au service des petits comme feu le conseiller Popinot, homme sublime, comme vous le disiez, et si je n'avais pas une destinée en quelque sorte religieuse et qui s'accommode peu des obligations du mariage, mon goût, ma seconde vocation serait pour le service de Dieu, pour l'Église... Je ne fais pas de tapage, comme font les faux philanthropes. Je n'écris pas, j'agis, car je suis un homme voué tout bonnement à la charité chrétienne... J'ai cru deviner l'ambition de notre ami Thuillier, et j'ai voulu contribuer au bonheur de deux êtres faits l'un pour l'autre en vous offrant les moyens de vous donner accès dans le cœur un peu froid de Thuillier.

Phellion fut confondu par cette tirade admirablement bien débitée, il fut ébloui, saisi ; mais il resta Phellion, il alla droit à l'avocat, lui tendit la main et la Peyrade lui donna la sienne. Tous deux ils se donnèrent une de ces solides poignées de main comme il s'en est donné, vers août 1830, entre la Bourgeoisie et les hommes du lendemain.

— Môsieur, dit le Commandant ému, je vous avais mal jugé ! Ce que vous me faites l'honneur de me confier mourra là !... reprit-il en montrant son cœur. Vous êtes un de ces hommes comme il y en a peu, mais qui consolent de bien des maux, inhérents d'ailleurs à notre État social. Le bien se voit si rarement qu'il est dans notre faible nature de nous défier des apparences... Vous avez en moi, un ami, si vous me permettez de m'honorer en prenant ce titre auprès de vous... Mais, vous allez me connaître, monsieur[1], je perdrais ma propre estime si je proposais Thuillier. Non, mon fils ne devra pas son bonheur à une mauvaise action de son père... Je ne changerai pas de candidat, parce que mon Félix y trouve son intérêt... La vertu, Môsieur, c'est cela !

La Peyrade tira son mouchoir, se le fourra dans l'œil, y fit venir une larme, et dit en tendant la main à Phellion et détournant la tête :

— Voilà, Môsieur, le sublime de la vie privée et de la vie politique aux prises. Ne fussé-je venu que pour avoir ce spectacle, ma visite ne serait pas sans fruit... Que voulez-vous ?... à votre place j'agirais de même... Vous êtes ce que Dieu a fait de plus grand : un homme de bien ! Beaucoup de citoyens à la Jean-Jacques, car vous êtes un homme à la Jean-Jacques, et la France ! ô mon pays que [ne] deviendrais-tu... C'est moi, Môsieur, qui sollicite l'honneur d'être votre ami.

— Que se passe-t-il ? s'écria madame Phellion qui regardait la scène par la croisée, votre père et ce monstre d'homme s'embrassent...

Phellion et l'avocat sortirent et vinrent retrouver la famille dans le jardin.

— Mon cher Félix, dit le vieillard en montrant la Peyrade qui saluait madame Phellion, sois bien reconnaissant pour ce digne jeune homme, il te sera bien plus utile que nuisible.

— Ah ! madame, dit Théodose en emmenant madame Phellion, empêchez le Commandant de faire une faute capitale...

Il alla se promener cinq minutes avec madame Barniol et madame Phellion, sous les tilleuls sans feuilles, et il leur donna, dans les circonstances graves que créait l'entêtement politique de Phellion, un conseil dont les effets devaient éclater dans la soirée, et dont la première vertu fut de faire de ces deux dames deux admiratrices de ses talents, de sa franchise, de ses qualités inappréciables. L'avocat fut reconduit par toute la famille en corps, au seuil de la porte sur la rue, et tous les yeux le suivirent jusqu'à ce qu'il eût tourné la rue du faubourg Saint-Jacques. Madame Phellion prit le bras de son mari pour revenir au salon, et lui dit :

— Eh ! quoi, mon ami, toi si bon père, irais-tu par excès de délicatesse, faire manquer le plus beau mariage que puisse faire notre Félix ?...

— Ma bonne, répondit Phellion, les grands hommes de l'antiquité, tels que Brutus et autres n'étaient jamais pères quand il s'agissait de se montrer citoyens... La Bourgeoisie a bien plus que la noblesse, qu'elle est appelée à remplacer, les obligations des hautes vertus. Monsieur de Saint-Hilaire ne pensait pas à son bras emporté devant Turenne mort... Nous avons nos preuves à faire, nous autres, faisons-les à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Ai-je donné ces leçons à ma famille pour les méconnaître au moment de les appliquer !... Non, ma bonne, pleure si tu veux, aujourd'hui, tu m'estimeras demain !... dit-il en voyant sa sèche petite moitié les larmes aux yeux.

Ces grandes paroles furent dites sur le pas de la porte sur laquelle était : *aurea mediocritas*.

— J'aurais dû mettre : *et digna!* ajouta-t-il en montrant la tablette ; mais ces deux mots impliqueraient un éloge.

— Mon père, dit Marie-Théodore Phellion, le futur ingénieur des Ponts-et-chaussées, quand toute la famille fut réunie au salon, il me semble que ce n'est pas manquer à l'honneur que de changer de détermination à propos d'un choix indifférent en lui-même à la chose publique.

— Indifférent, mon fils ! s'écria Phellion. Entre nous, je puis le dire, et Félix partage mes convictions : monsieur Thuillier est sans aucune espèce de moyens ! il ne sait rien ! monsieur Horace Bianchon est un homme capable, il obtiendra mille choses pour notre arrondissement et Thuillier pas une ! Mais, apprends, mon

fils, que changer une bonne détermination pour une mauvaise, par des motifs d'intérêt personnel est une action infâme qui échappe au contrôle des hommes, mais que Dieu punit. Je suis, ou je crois être pur de tout blâme devant ma conscience, et je vous dois de laisser ma mémoire intacte parmi vous. Aussi rien ne me fera-t-il varier.

— Oh ! mon bon père, s'écria la petite Barniol en se jetant sur un coussin, aux genoux de Phellion, ne monte pas sur tes grands chevaux ! Il y a bien des imbéciles et des niais dans les conseils municipaux, et la France va tout de même, il opinera du bonnet, ce brave Thuillier, songe donc que Céleste aura cinq cent mille francs peut-être.

— Elle aurait des millions ! dit Phellion, je les verrais là... je ne proposerais pas Thuillier, quand je dois à la mémoire du plus vertueux des hommes de faire nommer Horace Bianchon. Du haut des cieux, Popinot me contemple et m'applaudit !... s'écria Phellion exalté. C'est avec de semblables considérations qu'on amoindrit la France et que la bourgeoisie se fait mal juger !

— Mon père a raison, dit Félix sortant d'une rêverie profonde, et il mérite nos respects, et notre amour, comme pendant tout le cours de sa vie modeste, pleine et honorée. Je ne voudrais pas devoir mon bonheur, ni à un remords dans sa belle âme, ni à l'intrigue ; j'aime Céleste autant que j'aime ma famille, mais je mets au-dessus de tout cela l'honneur de mon père, et du moment où c'est une question de conscience, chez lui, n'en parlons plus.

Phellion alla, les yeux pleins de larmes, à son fils aîné, le serra dans ses bras, et dit :

— Mon fils ! mon fils ! d'une voix étranglée.

— C'est des bêtises tout cela, dit madame Phellion à l'oreille de madame Barniol, viens m'habiller, il faut que cela finisse ; je connais ton père il s'est buté. [Pour] mettre à exécution le moyen donné par ce brave et pieux jeune homme, Théodore[1] j'ai besoin de ton bras, tiens-toi prêt, mon fils.

En ce moment Geneviève entra et remit une lettre à monsieur Phellion père.

— Une invitation à dîner pour ma femme et moi chez les Thuillier, dit-il.

XII.

AD MAJOREM THEODOSI GLORIAM[1] !

La magnifique et étonnante idée de l'avocat des pauvres avait tout aussi bien bouleversé les Thuillier qu'elle bouleversait les Phellion ; et Jérôme, sans rien confier à sa sœur, car il se piquait déjà d'honneur envers son Méphistophélès, était allé tout effaré chez elle, lui dire :

— Bonne petite (il lui caressait toujours le cœur avec ces mots), nous aurons des gros bonnets à dîner aujourd'hui ; je vais inviter les Minard, ainsi soigne ton dîner, j'écris à monsieur et à madame Phellion pour les inviter ; c'est tardif, mais, avec eux, on ne se gêne pas... Quand aux Minard, il faut leur jeter un peu de poudre aux yeux, j'ai besoin d'eux.

— Quatre Minard, trois Phellion, quatre Colleville, et nous, cela fait treize...

— La Peyrade, quatorze, et il n'est pas inutile d'inviter Dutocq, il va m'être utile ; j'y monterai.

— Que trafiques-tu donc ? s'écria sa sœur ; quinze à dîner, voilà quarante francs au moins à sortir de notre poche !

— Ne les regrette pas, ma bonne petite, et surtout sois adorable pour notre jeune ami la Peyrade. En voilà un ami... tu en auras des preuves !... Si tu m'aimes, soigne-le comme tes yeux.

Et il laissa Brigitte stupéfaite.

— Oh ! oui, j'attendrai des preuves ! se dit-elle. On ne me prend pas par de belles paroles, moi !... C'est un aimable garçon, mais avant de le mettre dans mon cœur, il me faut l'étudier un peu plus que nous ne l'avons fait.

Après avoir invité Dutocq, Thuillier, qui s'était adonisé, se rendit rue des Maçons-Sorbonne, à l'hôtel Minard, pour y séduire la grosse Zélie, déguiser l'impromptu de l'invitation. Minard avait acheté l'une de ces grandes et somptueuses habitations que les anciens ordres religieux s'étaient bâties autour de la Sorbonne, et, en montant un escalier à grandes marches de pierre, à rampe d'une serrurerie qui prouvait combien les arts du second ordre florissaient sous Louis XIII, Thuillier enviait et l'hôtel et la posi-

tion de monsieur le maire. Ce vaste logis, entre cour et jardin, se recommande par le caractère à la fois élégant et noble du règne de Louis XIII, placé singulièrement entre le mauvais goût de la Renaissance expirant, et la grandeur de Louis XIV à son aurore. Cette transition est accusée en beaucoup de monuments. Les enroulements massifs des façades, comme à la Sorbonne, les colonnes rectifiées d'après les lois grecques, commencent à paraître dans cette architecture. Un ancien épicier, un heureux fraudeur, remplaçait là le directeur ecclésiastique d'une institution appelée autrefois l'Économat, et qui dépendait de l'agence générale de l'ancien clergé français, une fondation due au prévoyant génie de Richelieu. Le nom de Thuillier lui fit ouvrir les portes du salon où trônait, dans le velours rouge et l'or, au milieu des plus magnifiques chinoiseries, une pauvre femme qui pesait de tout son poids sur le cœur des princes et princesses aux bals populaires du château.

« Cela ne donne-t-il pas raison à la caricature ! dit un jour en souriant une pseudo-dame d'atours à une duchesse qui ne put retenir un rire à l'aspect de Zélie, harnachée de ses diamants, rouge comme un coquelicot, serrée dans une robe lamée, et roulant comme un des tonneaux de son ancienne boutique.

— Me pardonnerez-vous, belle dame, dit Thuillier en se tortillant et s'arrêtant à sa pose numéro deux de son répertoire de 1807, d'avoir laissé cette invitation sur mon bureau et d'avoir cru l'avoir envoyée... Elle est pour aujourd'hui, peut-être viens-je trop tard...

Zélie examina la figure de son mari, qui s'avançait pour saluer Thuillier, et elle répondit :

— Nous devions aller voir une campagne, dîner chez un restaurateur, *à l'hasard* ; mais nous renoncerons à nos projets, d'autant plus volontiers, que c'est, selon moi, diablement commun d'aller hors Paris le dimanche.

— Nous ferons une petite sauterie au piano pour les jeunes personnes, si nous [sommes][1] en nombre, et c'est à présumer ; j'ai mis un mot à Phellion, dont la femme est liée avec madame Pron, la successeur...

— La successrice, dit madame Minard.

— Eh non, ce serait la succéresse, comme on dit la mairesse, reprit Thuillier, des demoiselles Lagrave, et qui est une Barniol.

— Faut-il faire une toilette, dit mademoiselle Minard.

— Ah ! bien oui, s'écria Thuillier, vous me feriez joliment gronder par ma sœur... Non, nous sommes en famille ! Sous l'Empire, mademoiselle, c'était en dansant qu'on se connaissait... Dans cette grande époque, on estimait autant un beau danseur qu'un bon militaire... Aujourd'hui, l'on donne trop dans le positif...

— Ne parlons pas politique, dit le maire en souriant. Le roi est grand, il est habile, je vis dans l'admiration de mon temps et des institutions que nous nous sommes données. Le roi, d'ailleurs, sait bien ce qu'il fait en développant l'industrie ; il lutte corps à corps avec l'Angleterre, et nous lui causons plus de mal pendant cette paix féconde que par les guerres de l'Empire...

— Quel député fera Minard ! s'écria naïvement Zélie ; il s'essaye entre nous à parler, et vous nous aiderez à le faire nommer, pas vrai, Thuillier ?

— Ne parlons pas politique, répondit Thuillier ; venez à cinq heures...

— Ce petit Vinet y sera-t-il ? demanda Minard ; il venait sans doute pour Céleste.

— Il peut bien en faire son deuil, répondit Thuillier, Brigitte n'en veut pas entendre parler.

Zélie et Minard échangèrent un sourire de satisfaction.

— Dire qu'il faut s'encanailler avec ces gens-là pour notre fils, s'écria Zélie, quand Thuillier fut sur l'escalier où le reconduisit le maire.

— Ah ! tu veux être député ! se disait Thuillier en descendant. Rien ne les satisfait, ces épiciers ! Oh ! mon Dieu ! que dirait Napoléon en voyant le pouvoir aux mains de ces gens-là !... Moi, je suis un administrateur, au moins !... Quel concurrent ! Que va dire la Peyrade...

L'ambitieux sous-chef alla prier toute la famille Laudigeois, et passa chez Colleville afin que Céleste eût une jolie toilette. Il trouva Flavie assez pensive ; elle hésitait à venir, et Thuillier fit cesser son indécision.

— Ma vieille et toujours jeune amie, dit-il en la prenant par la taille, car elle était seule dans sa chambre, je ne veux pas avoir de secrets pour vous. Il s'agit d'une grande affaire pour moi... Je ne veux pas en dire davantage, mais je puis vous demander d'être particulièrement charmante pour un jeune homme...

— Qui ?

— Le jeune de la Peyrade.

— Et pourquoi ? Charles[1] !...

— Il tient entre ses mains mon avenir ; c'est d'ailleurs un homme de génie. Oh ! je m'y connais... Il y a de ça ! dit Thuillier en faisant le geste d'un dentiste arrachant une dent du fond. Il faut nous l'attacher, Flavie !... et surtout ne lui faisons rien voir, ne lui donnons pas le secret de sa force... Avec lui, je serai donnant donnant.

— Comment ! dois-je être un peu coquette ?...

— Pas trop, mon ange ! répondit Thuillier d'un air fat.

Et il partit, sans s'apercevoir de l'espèce de stupeur à laquelle Flavie était en proie.

— C'est une puissance, se dit-elle, que ce jeune homme-là... Nous verrons.

Mais elle se fit coiffer avec des marabouts[2] ; elle mit sa jolie robe gris et rose, laissa voir ses fines épaules sous sa mantille noire, et elle eut soin de maintenir Céleste en petite robe de soie à guimpe avec une collerette à grands plis, et de la coiffer en cheveux, à la Berthe.

A quatre [heures][3] et demie, Théodose était à son poste ; il avait pris son air niais et quasi servile, sa voix douce, et il alla d'abord avec Thuillier dans le jardin.

— Mon ami, je ne doute pas de votre triomphe, mais j'éprouve le besoin de vous recommander encore une fois un silence absolu. Si vous êtes questionné sur quoi que ce soit, surtout sur Céleste, ayez de ces réponses évasives qui laissent le solliciteur en suspens, et que vous avez su dire autrefois dans les bureaux.

— Entendu, répondit Thuillier. Mais avez-vous une certitude ?...

— Vous verrez le dessert que je vous ai préparé. Soyez modeste, surtout. Voici les Minard, laissez-moi les piper... Amenez-les ici, puis filez.

Après les salutations, la Peyrade eut soin de se tenir près de monsieur le maire ; et, dans un moment opportun, il le prit à part et lui dit :

— Monsieur le maire, un homme de votre importance politique ne vient pas sans quelques desseins s'ennuyer ici ; je ne veux pas juger vos motifs, je n'y ai pas le moindre droit, et mon rôle ici-bas n'est point de me mêler aux affaires des puissances de la terre ;

mais pardonnez à mon outrecuidance, et daignez écouter un conseil que j'ose vous donner. Si je vous rends un service aujourd'hui, vous êtes dans une position à m'en rendre deux demain ; ainsi, au cas où je vous aurais servi, j'écoute en ce moment la loi de l'intérêt personnel. Notre ami Thuillier est au désespoir de n'être rien, et il s'est ingéré[1] de devenir quelque chose, un personnage dans son arrondissement...

— Ah ! ah ! fit Minard.

— Oh ! peu de chose ; il voudrait être nommé membre du conseil municipal. Je sais que Phellion, devinant toute l'influence d'un pareil service, se propose de désigner notre pauvre ami comme candidat. Eh bien, peut-être trouverez-vous nécessaire à vos projets de le devancer en ceci. La nomination de Thuillier ne peut que vous être favorable, agréable, et il tiendra bien sa place au conseil général, il y en a de moins forts que lui... D'ailleurs, vous devant un tel appui, certes, il verra par vos yeux, il vous regarde comme un des flambeaux de la ville...

— Mon cher, je vous remercie, dit Minard ; vous me rendez un service que je saurai reconnaître, et qui me prouve...

— Que je n'aime pas ces Phellion, reprit la Peyrade en profitant d'une hésitation du maire, qui eut peur d'exprimer une idée où l'avocat pouvait voir du mépris ; je hais les gens qui font un état de leur probité, qui battent monnaie avec les beaux sentiments.

— Vous les connaissez bien, dit Minard, voilà des sycophantes[2]. Cet homme-là, toute sa vie, depuis dix ans, s'explique par ce morceau de ruban rouge, ajouta le maire en montrant sa boutonnière.

— Prenez garde, dit l'avocat, son fils aime Céleste, et il est au cœur de la place.

— Oui, mais mon fils a douze mille francs de rente à lui...

— Oh ! dit l'avocat en faisant un haut-le-corps, mademoiselle Brigitte a dit l'autre jour qu'elle voulait au moins cela chez le prétendu de Céleste. Et, après tout, avant six mois vous apprendrez que Thuillier a un immeuble de quarante mille francs de rente.

— Ah ! diantre ; je m'en doutais, répondit le maire. Eh bien, il sera membre du conseil général.

— Dans tous les cas, ne lui parlez pas de moi, dit l'avocat des

pauvres qui se pressa d'aller saluer madame Phellion. Eh bien, ma belle dame, avez-vous réussi ?

— J'ai attendu jusqu'à quatre heures, mais ce digne et excellent homme ne m'a pas laissé achever, il est trop occupé pour accepter une pareille charge, et monsieur Phellion a lu la lettre par laquelle le docteur Bianchon le remercie de ses bonnes intentions et lui dit que, quant à lui, son candidat est monsieur Thuillier. Il emploie son influence en sa faveur et prie mon mari d'en faire autant.

— Qu'a dit votre admirable époux ?...

— J'ai fait mon devoir, je n'ai pas trahi ma conscience, et maintenant je suis tout à Thuillier.

— Eh bien, tout est arrangé, dit la Peyrade. Oubliez ma visite, ayez bien tout le mérite de cette idée. Et il alla vers madame Colleville en se composant une attitude pleine de respect... Madame, dit-il, ayez la bonté de m'amener ici ce bon papa Colleville, il s'agit d'une surprise à faire à Thuillier, et il doit être dans le secret.

Pendant que la Peyrade se faisait artiste avec Colleville, et se laissait aller à de très-spirituelles plaisanteries en lui expliquant la candidature et lui disant qu'il devait la soutenir, ne fût-ce que par esprit de famille, Flavie écoutait au salon la conversation suivante qui la rendait stupide, les oreilles lui tintaient :

— Je voudrais bien savoir ce que disent messieurs Colleville et la Peyrade pour rire autant ? demanda sottement madame Thuillier en regardant par la fenêtre.

— Ils disent des bêtises comme les hommes en disent tous entre eux, répondit mademoiselle Thuillier qui souvent attaquait les hommes par un reste d'instinct naturel aux vieilles filles.

— Il en est incapable, dit [Phellion][1] gravement, car môsieur de la Peyrade est un des plus vertueux jeunes gens que j'aie rencontrés, on sait l'état que je fais de Félix ; eh bien, je le mets sur la même ligne, et encore je voudrais à mon fils un peu de la piété ornée de môsieur Théodose.

— C'est en effet un homme de mérite et qui arrivera, reprit Minard, quant à moi, mon suffrage (il ne convient pas de dire ma protection) lui est acquis...

— Il paie plus d'huile à brûler que de pain, dit Dutocq, voilà ce que je sais.

— Sa mère, s'il a le bonheur de la conserver, doit être bien fière de lui, dit sentencieusement madame Phellion.

— C'est pour nous un vrai trésor, ajouta Thuillier, et si vous saviez combien il est modeste, il ne se fait pas valoir

— Ce dont je puis répondre, reprit Dutocq, c'est que nul jeune homme n'a eu plus noble attitude dans la misère, et il en a triomphé ; mais il a souffert, cela se voit.

— Pauvre jeune homme ! s'écria Zélie, oh ! ces choses-là me font un mal !...

— On peut lui confier son secret et sa fortune, dit Thuillier ; et, dans ce temps-ci, c'est tout ce qu'on peut dire de plus beau d'un homme.

— C'est Colleville qui le fait rire, s'écria Dutocq.

En ce moment Colleville et la Peyrade revenaient du fond du jardin les meilleurs amis du monde.

— Messieurs, dit Brigitte, la soupe et le roi ne doivent pas attendre : la main aux dames !...

XIII.

ATTENTAT À LA MODESTIE MUNICIPALE DE THUILLIER.

Cinq minutes après cette plaisanterie issue de la loge de son père, Brigitte eut la satisfaction de voir la table bordée des principaux personnages de ce drame que d'ailleurs son salon allait contenir tous, à l'exception de l'affreux Cérizet. Le portrait de cette vieille faiseuse de sacs serait peut-être incomplet si l'on omettait la description d'un de ses meilleurs dîners. La physionomie de la cuisinière bourgeoise en 1840 est d'ailleurs un de ces détails nécessaires à l'histoire des mœurs, et les habiles ménagères y trouveront des leçons. On n'a pas fait pendant vingt ans des sacs vides, sans chercher les moyens d'en remplir quelques-uns pour soi. Or, Brigitte a ceci de particulier qu'elle unissait à la fois l'économie à laquelle on doit la fortune et l'entente des dépenses nécessaires. Sa prodigalité relative, dès qu'il s'agissait de son frère ou de Céleste, était l'antipode de l'avarice. Aussi se plaignait-elle souvent de ne pas être avare. A son dernier dîner,

elle avait raconté comment, après avoir combattu pendant dix minutes et avoir souffert le martyre. elle avait fini par donner dix francs à une pauvre ouvrière du quartier qu'elle savait pertinemment être à jeun depuis deux jours.

— La nature, dit-elle naïvement, a été plus forte que la raison.

La soupe offrait un bouillon quasi blanc ; car, même dans une occasion de ce genre, il y avait recommandation à la cuisinière de faire beaucoup de bouillon ; puis, comme le bœuf devait nourrir la famille le lendemain et le surlendemain, moins il fournissait de sucs au bouillon, plus substantiel il était. Le bœuf, peu cuit, s'enlevait toujours à cette phrase dite par Brigitte pendant que Thuillier y plongeait le couteau :

— Je le crois un peu dur ; d'ailleurs va, Thuillier, personne n'en mangera, nous avons autre chose !

Ce bouillon était en effet flanqué de quatre plats montés sur de vieux réchauds désargentés et qui, dans ce dîner, dit de la candidature, consistaient en deux canards aux olives ayant en vis-à-vis une assez grande tourte aux quenelles et une anguille à la tartare répondant à un fricandeau sur de la chicorée. Le second service avait pour plat du milieu une sérénissime oie pleine de marrons, une salade de mâches ornée de ronds de betterave rouge faisait vis-à-vis à des pots de crème, et des navets au sucre regardaient une timbale de macaronis. Ce dîner de concierge qui fait noces et festins coûtait tout au plus vingt francs, les restes défrayaient la maison pendant deux jours, et Brigitte disait :

— Dame ! quand on reçoit l'argent file !... c'en est effrayant !

La table était éclairée par deux affreux flambeaux de cuivre argenté, à quatre branches et où brillait la bougie économique dite de l'Aurore[1]. Le linge resplendissait de blancheur, et la vieille argenterie à filets était de l'héritage paternel, le fruit d'achats faits pendant la révolution par le père Thuillier, et qui servirent à l'exploitation du restaurant anonyme qu'il tenait dans sa loge, et qui fut supprimé en 1816 dans tous les ministères. Ainsi, la chère était en harmonie avec la salle à manger, avec la maison, avec les Thuillier, qui ne devaient pas s'élever au-dessus de ce régime et de leurs mœurs. Les Minard, Colleville et la Peyrade échangèrent quelques-uns de ces sourires qui trahissent une communauté de pensées satyriques[2]. mais contenues. Eux seuls connaissaient le luxe supérieur, et les Minard disaient assez leur

arrière-pensée en acceptant un pareil dîner. La Peyrade, mis à côté de Flavie, lui dit à l'oreille :

— Avouez qu'ils ont besoin qu'on leur apprenne à vivre, et que vous et Colleville vous mangez ce qu'on nomme *de la vache enragée*, une vieille connaissance à moi ! Mais ces Minard, quelle hideuse cupidité ! Votre fille serait à jamais perdue pour vous ; ces parvenus ont les vices des grands seigneurs d'autrefois, sans en avoir l'élégance. Leur fils, qui a douze mille francs de rente, peut bien trouver des femmes dans la famille Potasse sans venir passer le râteau de leur spéculation ici... Quel plaisir de [jouer de][1] ces gens-là comme d'une basse ou d'une clarinette.

Flavie écoutait en souriant, et ne retira pas son pied quand Théodose mit sa botte dessus.

— C'est pour vous avertir de ce qui se passe, dit-il, entendons-nous par la pédale ; vous devez me savoir par cœur depuis ce matin, je ne suis pas homme à faire de petites malices...

Flavie n'avait pas été gâtée en fait de supériorité ; le ton tranchant de Théodose et l'Annonce[2] éblouissaient cette femme, à qui l'habile prestidigitateur avait présenté le combat de façon à la mettre entre le oui et le non ; il fallait l'adopter ou le rejeter absolument ; et comme sa conduite était le résultat du calcul, il suivait d'un œil doux, mais avec une intérieure sagacité les effets de sa fascination. Pendant qu'on enlevait les plats du second service, Minard, inquiet de Phellion, dit à Thuillier d'un air grave :

— Mon cher Thuillier, si j'ai accepté votre dîner, c'est qu'il s'agissait d'une communication importante à vous faire, et qui vous honore trop pour ne pas en rendre témoins tous vos convives...

Thuillier devint pâle.

— Vous m'avez obtenu la croix !... s'écria-t-il en recevant un regard de Théodose et voulant lui prouver qu'il ne manquait pas de finesse.

— Vous l'aurez quelque jour, répondit le maire ; mais il s'agit de mieux que cela. La croix est une faveur due à la bonne opinion d'un ministre, tandis qu'il est question d'une espèce d'élection due à l'assentiment de tous vos concitoyens. En un mot, un assez grand nombre d'électeurs de mon arrondissement ont jeté les yeux sur vous et veulent vous honorer de leur confiance en vous chargeant de représenter cet arrondissement au conseil

municipal de Paris qui, comme tout le monde le sait, est le conseil général de la Seine...

— Bravo ! fit Dutocq.

Phellion se leva.

— Môsieur le maire m'a prévenu, dit-il d'une voix émue, mais il est [si][1] flatteur pour notre ami d'être l'objet de tous les bons citoyens à la fois, et de réunir la voix publique sur tous les points de l'arrondissement que je ne puis me plaindre de ne venir qu'en seconde ligne, et d'ailleurs : au pouvoir l'initiative !... Et il salua Minard respectueusement. — Oui, môsieur Thuillier, plusieurs électeurs pensaient à vous donner leur mandat dans la partie de l'arrondissement où j'ai mes modestes pénates, et il y a cela de particulier pour vous que vous leur fûtes désigné par un homme illustre... (Sensation !) par un homme en qui nous voulions honorer l'un des plus vertueux habitants de l'arrondissement qui en fut pendant vingt ans le père, je veux parler ici de feu monsieur Popinot, en son vivant conseiller à la Cour royale et notre conseiller au conseil municipal, mais son neveu, le docteur Bianchon, l'une de nos gloires... a décliné, eu égard à ses fonctions absorbantes, la responsabilité dont il pouvait être alors chargé, tout en nous remerciant de nos hommages, et il a, remarquez ceci, il a désigné à nos votes le candidat de môsieur le maire, comme, à son sens, le plus capable, à raison de la place qu'il a naguères occupée, d'exercer la magistrature de l'édilité !...

Et Phellion se rassit au milieu d'une rumeur acclamative.

— Thuillier, tu peux compter sur ton vieil ami, dit Colleville.

En ce moment les convives furent tous attendris par le spectacle que leur donna la vieille Brigitte et madame Thuillier. Brigitte, pâle comme si elle défaillait, laissait couler sur ses joues des larmes qui se succédaient lentement, larmes d'une joie profonde, et madame Thuillier restait comme foudroyée, les yeux fixes. Tout à coup, la vieille fille s'élança dans la cuisine en criant à Joséphine :

— Viens à la cave, ma fille !... il faut du vin de derrière les fagots.

— Mes amis, dit Thuillier d'une voix émue, voici le plus beau jour de ma vie, il est plus beau que celui de mon élection, si je puis consentir à me laisser désigner aux suffrages de mes concitoyens (Allons ! allons !), car je me sens bien usé par trente ans de service public, et vous penserez qu'un homme d'honneur doit

consulter ses forces et ses capacités avant d'assumer sur soi les fonctions de l'édilité...

— Je n'attendais pas moins de vous, monsieur Thuillier[1], s'écria Phellion. Pardon ! voici la première fois de ma vie que j'interromps, et un ancien supérieur encore ! mais il y a des circonstances...

— Acceptez ! acceptez ! cria Zélie, et nom d'un petit bonhomme, il nous faut des hommes comme vous pour gouverner.

— Résignez-vous, mon chef ! dit Dutocq, et vive le futur conseiller municipal ! Mais nous n'avons rien à boire...

— Ainsi, voilà qui est dit, reprit Minard, vous êtes notre candidat.

— Vous présumez beaucoup de moi, répondit Thuillier.

— Allons donc ! s'écria Colleville, un homme qui a trente ans de galères dans les bureaux des finances, est un trésor pour la ville !

— Vous êtes par trop modeste ! dit le jeune Minard ; votre capacité nous est bien connue ; elle est restée comme un préjugé[2] aux finances...

— C'est vous qui l'avez voulu... s'écria Thuillier.

— Le roi sera très-content de ce choix, allez ! fit Minard en se rengorgeant.

— Messieurs, dit la Peyrade, voulez-vous permettre à un [jeune][3] habitant du faubourg Saint-Jacques une petite observation qui n'est pas sans importance.

La conscience que chacun avait de la valeur de l'avocat des pauvres amena le plus profond silence.

— L'influence de monsieur le maire de l'arrondissement limitrophe, et qui est immense dans le nôtre, où il a laissé de si beaux souvenirs, celle de monsieur Phellion, l'oracle, disons la vérité, fit-il en apercevant un geste de Phellion, l'oracle de son bataillon ; celle non moins puissante que monsieur *de* Colleville doit à la franchise de ses manières, à son urbanité ; celle de monsieur le greffier de la justice de paix, laquelle ne sera pas moins efficace, et le peu d'efforts que je puis offrir dans ma modeste sphère d'activité, sont des gages de succès ; mais ce n'est pas le succès !... Pour obtenir un rapide triomphe, nous devons nous engager tous à garder la plus profonde discrétion sur la manifestation qui vient d'avoir lieu ici... Nous exciterions, sans le savoir et sans le vouloir,

l'envie, les passions secondaires, qui nous créeraient plus tard des obstacles à vaincre. Le sens politique de la nouvelle question, la base même de son symptôme[1] et la garantie de son existence est dans un certain partage, dans une certaine limite du pouvoir avec la classe moyenne, la véritable force des sociétés modernes, le siége de la moralité, des bons sentiments, du travail intelligent ; mais nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'élection, étendue à presque toutes les fonctions, a fait pénétrer les préoccupations de l'ambition, la fureur d'être quelque chose, passez-moi le mot, à des profondeurs sociales qu'elles n'auraient pas dû agiter. Quelques-uns y voient un bien, d'autres y voient un mal ; il ne m'appartient pas de juger la question en présence d'esprits devant la supériorité desquels je m'incline ; je me contente de la poser pour faire apercevoir le danger que peut courir l'étendard de notre ami. Voyez, le décès de notre honorable représentant au conseil municipal compte à peine huit jours de date, et déjà l'arrondissement est soulevé par des ambitions subalternes. On veut être en vue à tout prix. L'ordonnance de convocation n'aura peut-être son effet que dans un mois. D'ici là, combien d'intrigues !... N'offrons pas, je vous en supplie, notre ami Thuillier aux coups de ses concurrents ! Ne le livrons pas à la discussion publique, cette harpie moderne qui n'est que le porte-voix de la calomnie, de l'envie, le prétexte saisi par les inimitiés, qui diminue tout ce qui est grand, qui salit tout ce qui est resp[ect]able[2], qui déshonore tout ce qui est sacré !... Faisons comme a fait le tiers-parti à la chambre, restons muets et votons !

— Il parle bien, dit Phellion à son voisin Dutocq.

— Et comme c'est fort de choses !...

L'envie avait rendu le fils de Minard jaune et vert.

— C'est bien dit et vrai, s'écria Minard.

— Adopté à l'unanimité, dit Colleville ; messieurs, nous sommes gens d'honneur, il nous suffit de nous être entendus sur ce point.

— Qui veut la fin veut les moyens, dit emphatiquement Phellion.

En ce moment, mademoiselle Thuillier parut suivie de ses deux domestiques ; elle avait la clef de la cave passée dans sa ceinture, et trois bouteilles de vin de Champagne, trois bouteilles de vin [vieux][3] de l'Hermitage, une bouteille de vin de Malaga, furent

placées sur la table ; mais elle portait avec une attention presque respectueuse une petite bouteille, semblable à une fée Carabosse qu'elle mit devant elle. Au milieu de l'hilarité causée par cette abondance de choses exquises, fruit de la reconnaissance, et que la pauvre fille, dans son délire, versait avec une profusion qui faisait le procès à son hospitalité de chaque quinzaine, il arrivait de nombreux plats de dessert, des quatre-mendiants en monceaux, des pyramides d'oranges, des tas de pommes, des fromages, des confitures, des fruits confits venus des profondeurs de ses armoires, qui, sans les circonstances, n'auraient pas figuré sur la nappe.

— Céleste, on va t'apporter une bouteille d'eau-de-vie que mon père a eue en 1802 ; fais-en une salade d'oranges ! cria-t-elle à sa belle-sœur. — Monsieur Phellion, débouchez le vin de Champagne ; cette bouteille est pour vous trois. — Monsieur Dutocq, prenez celle-ci ! — Monsieur Colleville, vous qui savez faire partir les bouchons !...

Les deux filles distribuaient des verres à vin de Champagne, des verres à vin de Bordeaux et des petits verres, car Joséphine apporta trois bouteilles de vin de Bordeaux.

— De l'année de la comète, cria Thuillier ! Messieurs, vous avez fait perdre la tête à ma sœur.

— Et ce soir, du punch et des gâteaux ! dit-elle ; j'ai envoyé chercher du thé chez le pharmacien. Mon Dieu ! si j'avais su qu'il s'agissait d'une élection, s'écriait-elle en regardant sa belle-sœur, j'aurais mis le dinde[1] !...

Un rire général accueillit cette phrase.

— Oh ! nous avions une oie, dit Minard fils en riant.

— Les charrettes y versent ! s'écria madame Thuillier en voyant servir des marrons glacés et des meringues.

Mademoiselle Thuillier avait le visage en feu ; elle était superbe à voir, et jamais l'amour d'une sœur n'eut une expression si furibonde.

— Pour qui la connaît ! c'est attendrissant ! s'écria madame Colleville.

Les verres étaient pleins ; chacun se regardait ; on semblait attendre un toast, et la Peyrade dit :

— Messieurs, buvons à quelque chose de sublime !...

Tout le monde fut dans l'étonnement.

— A mademoiselle Brigitte !...

On se leva, l'on trinqua, l'on cria : Vive mademoiselle Thuillier ! tant l'expression d'un sentiment vrai produit d'enthousiasme.

— Messieurs, dit Phellion en lisant un papier écrit au crayon, au travail, à ses splendeurs, dans la personne de notre ancien camarade, devenu l'un des maires de Paris, à monsieur Minard[1] et à son épouse !

Après cinq minutes de conversation, Thuillier dit :

— Messieurs, au roi et à la famille royale !... Je n'ajoute rien, ce toast dit tout.

— A l'élection de mon frère, dit mademoiselle Thuillier.

— Je vais vous faire rire, dit la Peyrade, qui ne cessait de parler à l'oreille de Flavie, et il se leva : Aux femmes ! à ce sexe enchanteur à qui nous devons tant de bonheur, sans compter nos mères, nos sœurs et nos épouses !...

Ce toast excita l'hilarité générale, et Colleville, déjà gai, cria :

— Gredin, tu m'as volé ma phrase.

Monsieur le maire se lève ; le plus profond silence règne.

— Messieurs, à nos institutions ! de là vient la force et la grandeur de la France dynastique !

Les bouteilles disparaissaient au milieu d'approbations données de voisin à voisin sur la bonté surprenante, sur la finesse des liquides.

Céleste Colleville dit timidement :

— Maman, me permettrez-vous de faire un toast ?...

La pauvre jeune fille avait aperçu la figure hébêtée de sa marraine, oubliée, elle, la maîtresse de la maison, offrant presque l'expression du chien ne sachant à quel maître obéir, allant de la physionomie de sa terrible belle-sœur à celle de Thuillier, consultant les visages, s'oubliant elle-même ; mais la joie sur cette face d'ilote, habituée à n'être rien, à comprimer ses idées, ses sentiments, faisait l'effet d'un pâle soleil d'hiver sous une brume : elle éclairait à regret ces chairs molles et flétries. Le bonnet de gaze orné de fleurs sombres, la négligence de la coiffure, la robe couleur carmélite, dont le corsage offrait pour tout ornement une grosse chaîne d'or, tout, jusqu'à la contenance, stimula l'affection de la jeune Céleste, qui, seule au monde, connaissait la valeur de cette femme, condamnée au silence et qui savait tout autour d'elle, qui souffrait de tout et qui se consolait avec elle et Dieu.

— Laissez-lui faire son petit toast, dit la Peyrade à madame Colleville.

— Va, ma fille, s'écria Colleville ; il y a le vin de l'Hermitage à boire, et il est chenu[1].

— A ma bonne marraine ! dit la jeune fille en inclinant son verre avec respect et le lui tendant.

La pauvre femme, effarouchée, regarda, mais à travers un voile de larmes, alternativement sa sœur et son mari ; mais sa position au sein de la famille était si connue, et l'hommage de l'innocence à la faiblesse avait quelque chose de si beau, que l'émotion fut générale ; tous les hommes se levèrent et s'inclinèrent devant madame Thuillier.

— Ah ! Céleste, je voudrais avoir un royaume à mettre à vos pieds, lui dit Félix Phellion.

Le bon Phellion essuyait une larme, et Dutocq lui-même était attendri.

— Quelle charmante enfant ! dit mademoiselle Thuillier en se levant et allant embrasser sa belle-sœur.

— A moi ! dit Colleville en se posant en athlète. Écoutez bien ! A l'amitié ! — Videz vos verres ! remplissez vos verres ! — Bien. Aux beaux-arts ! la fleur de la vie sociale. Videz vos verres, remplissez vos verres. A pareille fête le lendemain de l'élection !

— Qu'est-ce que cette petite bouteille ?... demanda Dutocq à mademoiselle Thuillier.

— C'est, dit-elle, une des trois bouteilles de liqueur de madame Amphoux[2] ; la seconde est pour le mariage de Céleste, et la dernière pour le jour du baptême de son premier enfant.

— Ma sœur a presque perdu la tête, dit Thuillier à Colleville !

Le dîner fut terminé par un toast porté par Thuillier, et qui lui fut soufflé par Théodose, au moment où la bouteille de Malaga brilla dans les petits verres comme autant de rubis.

— Colleville, messieurs, a bu *à l'amitié;* moi, je bois, avec ce vin généreux, *à mes amis !...*

Un hourra plein de chaleur accueillit cette sentimentalité ; mais, comme dit Dutocq à Théodose :

— C'est un meurtre que de donner de pareil vin de Malaga à des gosiers du dernier ordre.

— Ah ! si l'on pouvait imiter ça, bon ami ! cria la mairesse en

faisant retentir son verre par la manière dont elle suçait la liqueur espagnole, quelle fortune on ferait !

Zélie était arrivée à son plus haut degré d'incandescence ; elle était effrayante.

— Ah ! répondit Minard, la nôtre est faite !

— Votre avis, ma sœur, dit Brigitte à madame Thuillier, est-il de prendre le thé dans la salle ?...

Madame Thuillier se leva.

XIV.

DEUX SCÈNES D'AMOUR.

— Ah ! vous êtes un grand sorcier, dit Flavie Colleville, en acceptant le bras de la Peyrade pour passer de la salle à manger au salon.

— Et je ne tiens, lui répondit-il, à ensorceler que vous, et, croyez-moi, c'est une revanche que je prends, vous êtes devenue aujourd'hui plus ravissante que jamais !

— Thuillier, reprit-elle pour éviter le combat, Thuillier qui se croit un homme politique !

— Mais, chère, dans le monde, la moitié des ridicules sont le fruit de conspirations de ce genre, l'homme n'est pas si coupable en ce genre qu'on le pense. Dans combien de familles ne voyez-vous pas le mari, les enfants, les amis de la maison persuader à une mère, très-sotte, qu'elle a de l'esprit, à une mère de quarante-cinq ans qu'elle est belle et jeune.... De là des travers inconcevables pour les indifférents. Tel homme doit sa fatuité puante à l'idolâtrie d'une maîtresse, et sa fatuité de rimailleur à ceux qui furent payés pour lui faire accroire qu'il était un grand poëte. Chaque famille a son grand homme, et il en résulte, comme à la chambre, une obscurité générale avec tous les flambeaux de France.... Eh ! bien, les gens d'esprit rient entre eux, voilà tout. Vous êtes l'esprit et la beauté de ce petit monde bourgeois ; voilà ce qui m'a fait vous vouer un culte ; mais ma seconde pensée a été de vous tirer de là, car je vous aime sincèrement, et plus d'amitié que d'amour, quoiqu'il se soit glissé beaucoup d'amour, ajouta-t-il en la pressant sur son cœur à la faveur de l'embrasure où il l'avait conduite.

— Madame Phellion tiendra le piano, dit Colleville, il faut que tout danse aujourd'hui. Les bouteilles, les pièces de vingt sous de Brigitte, et nos petites filles ! Je vais aller chercher mon hautbois !

Et il remit sa tasse de café vide à sa femme, en souriant de la voir en bonne harmonie avec Théodose.

— Qu'avez-vous donc fait à mon mari ? demanda Flavie à son séducteur.

— Faut-il vous dire tous nos secrets ?

— Vous ne m'aimez donc pas ? répondit-elle en le regardant avec la sournoiserie coquette d'une femme à peu près décidée.

— Oh ! puisque vous me dites tous les vôtres, reprit-il en se laissant aller à cette exaltation recouverte de gaieté provinciale, si charmante et si naturelle en apparence, je ne voudrais pas vous cacher une peine dans mon cœur... Et il la ramena dans l'embrasure de la fenêtre, et lui dit en souriant : — Colleville a vu, pauvre homme, en moi l'artiste opprimé par tous ces bourgeois, se taisant devant eux parce qu'il serait incompris, mal jugé, chassé, mais il a senti la chaleur du feu sacré qui me dévore. Oui, je suis d'ailleurs, dit-il avec un ton de conviction profonde, artiste en parole à la manière de Berryer, je pourrais faire pleurer des jurés en pleurant moi-même, car je suis nerveux comme une femme. Et, alors, cet homme, à qui toute cette bourgeoisie fai[sait horreur][1], en a plaisanté avec moi ; nous avons commencé contre eux, en riant, et il m'a trouvé aussi fort que lui. Je lui ai dit le plan formé de faire quelque chose de Thuillier, et je lui ai fait entrevoir tout le parti qu'il tirerait d'un mannequin politique, ne fût-ce, lui ai-je dit, que pour devenir monsieur *de* Colleville, et mettre votre charmante femme où je voudrais la voir, dans une bonne recette générale, où vous devriez vous faire nommer député ; car, pour devenir tout ce que vous devez être, il vous suffira d'aller huit ans dans les Hautes ou dans les Basses-Alpes, dans un trou de ville où tout le monde vous aimera, où votre femme séduira tout le monde... Et ceci, lui-ai-je dit, ne vous manquera pas, surtout si vous donnez votre chère Céleste à un homme capable d'être influent à la chambre.... La raison, traduite en plaisanterie, a la vertu de pénétrer ainsi plus avant qu'elle ne le ferait toute seule chez certains caractères ; aussi, Colleville et moi sommes-nous les meilleurs amis du monde. Ne m'a-t-il pas dit à table : — Gredin, tu

m'as volé ma phrase. Ce soir nous serons à tu et à toi... Puis une petite partie fine, où les artistes, mis au régime de ménage, se compromettent toujours, et où je l'entraînerai, nous rendra tout aussi sérieusement amis, et peut-être plus qu'il ne l'est avec Thuillier, car je lui ai dit que Thuillier crèverait de jalousie en lui voyant sa rosette... Et voilà, ma chère adorée, ce qu'un sentiment profond donne le courage de produire ? Ne faut-il pas que Colleville m'adopte, que je puisse être chez vous de son aveu.... Mais, voyez-vous, vous me feriez lécher des lépreux, avaler des crapauds vivants, séduire Brigitte, oui, j'empalerais mon cœur de ce grand piquet-là, s'il fallait m'en servir comme d'une béquille pour me traîner à vos genoux !

— Ce matin, dit-elle, vous m'avez effrayée...

— Et, ce soir, vous êtes rassurée ?... Oui, dit-il, il ne vous arrivera jamais rien de mal avec moi.

— Ah ! vous êtes, je l'avoue, un homme bien extraordinaire !...

— Mais non, les plus petits, comme les plus grands efforts, sont les reflets de la flamme que vous avez allumée, et je veux être votre gendre, pour que nous ne puissions jamais nous quitter... Ma femme, hé mon Dieu, ce ne peut être qu'une machine à enfant, mais l'être sublime, la divinité, ce sera toi, lui glissa-t-il dans l'oreille.

— Vous êtes Satan, lui dit-elle avec une sorte de terreur.

— Non, je suis un peu poëte, comme tous les gens de mon pays, allons ! soyez ma Joséphine ?... J'irai vous voir demain à deux heures et j'ai le désir le plus ardent de savoir où vous dormez, les meubles qui vous servent, la couleur des étoffes, comment sont disposées les choses autour de vous, d'admirer la perle dans sa coquille !...

Et il s'éloigna fort habilement sur cette parole, sans vouloir entendre la réponse.

Flavie, pour qui, dans toute sa vie, l'amour n'avait jamais pris le langage passionné du roman, resta saisie, mais heureuse, le cœur palpitant, et se disant qu'il était bien difficile d'échapper à une pareille influence. Pour la première fois, Théodose avait mis un pantalon neuf, des bas de soie gris et des escarpins, un gilet de soie noire et une cravate de satin noir, sur les nœuds de laquelle brillait une épingle choisie avec goût. Il portait un habit neuf, à la nouvelle mode, et des gants jaunes relevés par le blanc des

manchettes, il était le seul homme qui eût des manières, un maintien au milieu de ce salon que les invités remplissaient insensiblement. Madame Pron, née Barniol, était arrivée avec deux pensionnaires de chacune dix-sept ans, confiées à ses soins maternels par des familles qui demeuraient à Bourbon et à la Martinique. Monsieur Pron, professeur de rhétorique dans un collége dirigé par des prêtres, appartenait à la classe des Phellion, mais au lieu d'être en surface, de s'étaler en phrases, en démonstrations, de toujours poser en exemples, il était sec et sentencieux. Monsieur et madame Pron, les fleurs du salon Phellion, recevaient les lundis ; ils s'étaient liés très-étroitement par les Barniol avec les Phellion. Quoique professeur, le petit Pron dansait. La grande renommée de l'institution Lagrave, à laquelle monsieur et madame Phellion avaient été, pendant vingt ans, attachés, s'était encore accrue sous la direction de mademoiselle Barniol, la plus habile et la plus ancienne des sous-maîtresses. Monsieur Pron jouissait d'une grande influence dans la portion du quartier circonscrite par le boulevard de Mont-Parnasse, le Luxembourg, et la route de Sèvres. Aussi, dès qu'il vit son ami, Phellion, sans avoir besoin d'avis, le prit-il par le bras, pour aller l'initier, dans un coin, à la conspiration Thuillier, et, après dix minutes de conversation, ils vinrent tous les deux chercher Thuillier, et l'embrasure de la fenêtre opposée à celle où restait Flavie entendit sans doute un trio digne, dans son genre, de celui des trois Suisses dans *Guillaume Tell.*

— Voyez-vous, vint dire Théodose à Flavie, l'honnête et pur Phellion intrigant !... Donnez une raison à l'homme probe, et il patauge très-bien dans les stipulations les plus sales ; car, enfin, il raccroche le petit Pron, et Pron emboîte le pas, uniquement dans l'intérêt de Félix Phellion, qui tient en ce moment votre petite Céleste... Allez donc les séparer... Il y a dix minutes qu'ils sont ensemble, et que le fils Minard tourne autour d'eux comme un boule-dogue irrité.

Félix, encore sous le coup de la profonde émotion que lui avait fait éprouver l'action généreuse et le cri parti du cœur de Céleste, quand personne, excepté madame Thuillier, n'y pensait plus, eut une de ces finesses ingénues qui sont l'honnête charlatanisme de l'amour vrai ; mais il n'en était pas coutumier ; les mathématiques lui donnaient des distractions. Il alla près de madame

Thuillier, imaginant bien que madame Thuillier attirerait Céleste auprès d'elle. De ce profond calcul [d'une] profonde passion, [Céleste] sut d'autant plus de gré à Félix, que l'avocat Minard, qui ne voyait en elle qu'une dot, n'eut pas cette inspiration soudaine et buvait son café tout en causant politique avec Laudigeois, qu'[il] trouva dans le salon avec monsieur Barniol et Dutocq, par ordre de son père, qui pensait au renouvellement de la législature de 1842.

— Qui n'aimerait pas Céleste ! dit Félix à madame Thuillier.

— Pauvre chère petite, il n'y a qu'elle au monde qui m'aime, répondit l'ilote en retenant ses larmes.

— Eh, madame, nous sommes deux à vous aimer, reprit le candide Mathieu[1] en riant.

— Que dites-vous donc là ?... vint demander Céleste à sa marraine.

— Mon enfant, répondit la pieuse victime, en attirant sa filleule, et en la baisant au front, il dit que vous êtes deux à m'aimer...

— Ne vous fâchez pas de cette prédiction, mademoiselle ! dit tout bas le futur candidat de l'Académie des sciences, et laissez-moi tout faire pour la réaliser !... Tenez, je suis fait ainsi : l'injustice me révolte profondément !... Oh ! que le Sauveur des hommes a eu raison de promettre l'avenir aux cœurs doux, aux agneaux immolés !... Un homme qui ne vous aurait qu'aimée, Céleste, vous adorerait après votre sublime élan, à table ! mais à l'innocence seule de consoler le martyr !... Vous êtes une bonne jeune fille, et vous serez une de ces femmes qui sont à la fois la gloire et le bonheur d'une famille. Heureux qui vous plaira.

— Chère marraine, de quels yeux monsieur Félix me voit-il donc ?...

— Il t'apprécie, mon petit ange, et je prierai Dieu pour vous...

— Si vous saviez combien je suis heureux que mon père puisse rendre service à monsieur Thuillier... et comme je voudrais être utile à votre frère...

— Enfin, dit Céleste, vous aimez toute la famille !

— Eh ! oui ! répondit Félix.

L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur, même dans son expression, car il se prouve par lui-même, il ne sent pas la nécessité, comme l'amour faux, d'allumer un incendie, et un observateur, s'il avait pu s'en glisser un dans le

salon Thuillier, aurait fait un livre, en comparant les deux scènes, et voyant les énormes préparations de Théodose et la simplicité de Félix ; l'un était la nature, l'autre était la société ; le vrai et le faux en présence. En apercevant en effet sa fille ravie, exhalant son âme par tous les pores de son visage, et belle comme une jeune fille cueillant les premières roses d'une déclaration indirecte, Flavie eut un mouvement de jalousie au cœur, elle vint à Céleste et lui dit à l'oreille :

— Vous ne vous conduisez pas bien, ma fille, tout le monde vous observe, et vous vous compromettez à causer aussi longtemps seule avec monsieur Félix, sans savoir si cela nous convient.

— Mais, maman, ma marraine est là.

— Ah ! pardon, chère amie, dit madame Colleville, je ne vous voyais pas...

— Vous faites comme tout le monde, répliqua le Saint-Jean-Bouche-d'Or[1].

Cette phrase piqua madame Colleville, qui la reçut comme une flèche barbelée ; elle jeta sur Félix un regard de hauteur, et dit à Céleste :

— Viens t'asseoir là, ma fille, en s'asseyant elle-même auprès de madame Thuillier, et désignant une chaise à côté d'elle à sa fille.

— Je me tuerai de travail, dit-il alors à madame Thuillier, ou je deviendrai membre de l'académie des sciences pour obtenir sa main à force de gloire.

— Ah ! se dit à elle-même la pauvre femme, il m'aurait fallu quelque savant tranquille et doux comme lui !... Je me serais lentement développée à la faveur d'une vie à l'ombre... Mon Dieu, tu ne l'as pas voulu ; mais réunis et protége ces deux enfants, ils sont faits l'un pour l'autre.

Et elle resta pensive en écoutant le bruit du sabbat que faisait sa belle-sœur, un vrai cheval[2] à l'ouvrage, et qui, prêtant la main à ses deux [servantes][3], desservait la table, enlevait tout dans la salle à manger, afin de la livrer aux danseurs et aux danseuses, vociférant comme un capitaine de frégate sur un banc de quart, en se préparant à une attaque.

« Avez-vous encore du sirop de groseille ! allez acheter de l'orgeat, » ou « il n'y a pas beaucoup de verres, peu d'eau rougie, et prenez les six bouteilles de vin ordinaire que je viens de monter.

Prenez garde à ce que Coffinet, le portier, n'en prenne ! Caroline, ma fille, reste au buffet. Vous aurez une langue de jambon, dans le cas où l'on danserait encore à une heure du matin. Pas de gaspillage. Ayez l'œil à tout. Passez-moi le balai... mettez de l'huile dans les lampes... et surtout ne faites pas de malheurs... vous arrangerez les restes du dessert afin de parer le buffet ! Voyez si ma sœur viendra nous aider !... Je ne sais pas à quoi elle pense, cette Landore-là[1] !... Mon Dieu qu'elle est lente... Bah ! ôtez les chaises, ils auront plus de place. »

Le salon était plein des Barniol, des Colleville, des Laudigeois, des Phellion et de tous ceux que le bruit d'une sauterie chez les Thuillier, répandu dans le Luxembourg entre deux et quatre heures, moment où la bourgeoisie du quartier se promène avait attirés.

— Êtes-vous prête, ma fille ? dit Colleville en faisant irruption dans la salle à manger, il est neuf heures, et ils sont serrés comme des harengs dans votre salon. Cardot, sa femme, son fils, sa fille et son futur gendre viennent d'arriver, accompagnés du jeune substitut Vinet, et le faubourg Saint-Antoine débouche en ce moment. Nous allons passer le piano du salon ici, hein ?

Et il donna le signal en essayant son haut-bois, dont les joyeux canards furent accueillis par un hourra dans le salon. Il est assez inutile de peindre un bal de cette espèce. Les toilettes, les figures, les conversations, tout y fut en harmonie avec un détail qui doit suffire aux imaginations les moins rigides, car, en toute chose, un seul fait sert de cachet par sa couleur et son caractère. On passait sur des plateaux décolorés par places, dévernis, des verres communs pleins de vin pur, d'eau rougie et d'eau sucrée. Les plateaux où se voyaient des verres d'orgeat, des verres de sirop, s'absentaient fréquemment. Il y eut cinq tables de jeux, vingt-cinq joueurs ! dix-huit danseurs et danseuses ! A une heure du matin, on entraîna madame Thuillier, mademoiselle Brigitte et madame Phellion, ainsi que Phellion père, dans les extravagances d'une contredanse vulgairement appelée la Boulangère, et où Dutocq figura la tête voilée, à la façon des kabyles ! Les domestiques qui attendaient leurs maîtres et ceux de la maison firent galerie, et comme cette interminable contredanse dura une heure, on voulut porter Brigitte en triomphe, quand elle annonça son souper ; mais elle entrevit la nécessité de cacher douze bou-

teilles de vieux vin de Bourgogne. On s'amusait tant, les matrones comme les jeunes filles, que Thuillier trouva le moyen de dire :

— Eh bien, ce matin nous ne savions guère que nous aurions une pareille fête ce jour !...

— On n'a jamais plus de plaisir, dit le notaire Cardot, que dans ces sortes de bals improvisés. Ne me parlez pas de ces réunions où chacun vient gourmé !...

Cette opinion constitue un axiome dans la bourgeoisie.

— Ah bah ! dit madame Minard, moi j'aime bien papa, j'aime bien maman...[1]

— Nous ne disons pas cela pour vous, madame, chez qui le plaisir a fait élection de domicile, dit Dutocq.

La Boulangère finie, Théodose arracha Dutocq au buffet, où il prenait une tranche de langue, et lui dit :

— Allons-nous-en, car il faut que nous soyons demain au petit jour chez Cérizet, pour avoir tous les renseignements sur l'affaire à laquelle nous penserons l'un et l'autre, car elle n'est pas si facile que Cérizet le croit.

— Et comment ? dit Dutocq en venant manger son morceau de la langue dans le salon.

— Mais vous ne connaissez donc pas les lois ?... J'en sais assez pour être au fait des périls de l'affaire. Si le notaire veut la maison, et que nous la lui soufflions, il a la ressource de la surenchère pour nous la reprendre, et il pourra se mettre dans la peau d'un créancier inscrit. Dans la législation actuelle du régime hypothécaire, quand une maison se vend à la requête d'un des créanciers, si le prix qu'on en retire par l'adjudication ne suffit pas à payer tous les créanciers, ils ont le droit de surenchérir ; et le notaire, une fois pris, se ravisera.

— C'est juste ! dit Dutocq. Eh bien, nous irons voir Cérizet.

Ces mots : « Nous irons voir Cérizet ! » furent entendus par l'avocat Minard, qui suivait immédiatement les deux associés ; mais ils n'avaient aucun sens pour lui. Ces deux hommes étaient si loin de lui, de sa voie et de ses projets, qu'il les écouta sans les entendre.

— Voilà l'une des plus belles journées de notre vie, dit Brigitte, quand elle se trouva seule avec son frère, à deux heures et demie du matin, dans le salon désert, quelle gloire que d'être ainsi choisi par ses concitoyens.

— Ne t'y trompe pas, Brigitte, nous devons tout cela, mon enfant, à un homme...

— A qui !

— A notre ami la Peyrade.

XV.

LE BANQUIER DES PAUVRES.

La maison vers laquelle allèrent, non pas le lendemain lundi, mais le surlendemain mardi, Dutocq et Théodose, à qui le greffier fit observer que Cérizet s'absentait le dimanche et le lundi, en profitant de l'absence totale de pratiques pendant ces deux jours, consacrés par le peuple à la débauche ; cette maison est un des traits de la physionomie du faubourg Saint-Jacques, tout aussi important que la maison de Thuillier ou celle de Phellion. On ne sait pas (il est vrai que l'on n'a pas encore nommé de commission pour étudier ce phénomène) on ne sait ni comment ni pourquoi les quartiers de Paris se dégradent et s'encanaillent, au moral comme au physique ; comment le séjour de la Cour et de l'Église, le Luxembourg et le quartier latin deviennent ce qu'ils sont aujourd'hui, malgré l'un des plus beaux palais du monde, malgré l'audacieuse coupole Sainte-Geneviève, celle de Mansard au Val-de-Grâce, et les charmes du Jardin des Plantes ! pourquoi l'élégance de la vie s'en va ; comment les maisons Vauquer, les maisons Phellion, les maisons Thuillier, pullulent, avec les pensionnats, sur les palais des Stuarts, des cardinaux Mignon, Duperron, et pourquoi la boue, de sales industries et la misère s'emparent d'une montagne, au lieu de s'étaler loin de la vieille et noble ville ?... Une fois mort l'ange dont la bienfaisance planait sur ce quartier, l'usure de bas étage était accourue. Au conseiller Popinot succédait un Cérizet ; et chose étrange, bonne à étudier d'ailleurs, l'effet produit, socialement parlant, ne différait guère. Popinot prêtait sans intérêt et savait perdre ; Cérizet ne perdait rien, et forçait les malheureux à bien travailler, à devenir sages. Les pauvres adoraient Popinot, mais ils ne haïssaient pas Cérizet. Ici fonctionne le dernier rouage de la finance parisienne. En haut, la maison Nucingen, les Keller, les du Tillet, les Mongenod ; un

peu plus bas les Palma, les Gigonnet, les Gobseck ; encore plus bas les Samanon, les Chaboisseau, les Barbet ; puis enfin, après le Mont-de-Piété, cette reine de l'usure, qui tend ses lacets au coin des rues, pour étrangler toutes les misères et n'en pas manquer une, un Cérizet ! La redingotte à brandebourgs doit vous annoncer le taudis de cet échappé de la commandite et de la sixième chambre.

C'était une maison dévorée par le salpêtre, et dont les murs portaient des taches vertes, ressuaient, puaient[1] comme le visage de ces hommes, sise d'ailleurs au coin de la rue des Poules, et garnie d'un marchand de vin de la dernière espèce, à boutique peinte en gros rouge vif, décorée de rideaux en calicot rouge, garnie d'un comptoir de plomb, armée de barreaux formidables. Au-dessus de la porte, se balançait un affreux réverbère sur lequel on lisait : *Hôtel garni.* Les murs étaient sillonnés de croix en fer qui attestaient le peu de solidité de l'immeuble appartenant d'ailleurs au marchand de vin ; il en habitait la moitié du rez-de-chaussée et l'entresol. Madame veuve Poiret (née Michonneau) tenait l'hôtel garni, qui se composait du premier, du second et du troisième étage, et où logeaient les plus malheureux étudiants. Cérizet y occupait une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'entresol, où il montait par un escalier intérieur, éclairé sur une horrible cour dallée, d'où il s'élevait des odeurs méphitiques. Cérizet donnait quarante francs par mois, pour dîner et déjeuner, à la veuve Poiret ; il s'était ainsi concilié l'hôtesse en s'en faisant son pensionnaire, et le marchand de vin en lui procurant une vente énorme, un débit de liqueurs, des bénéfices réalisés avant le lever du soleil. Le comptoir du sieur Cadenet s'ouvrait avant celui de Cérizet qui commençait ses opérations le mardi, vers trois heures du matin en été, vers cinq heures en hiver ; l'heure de la grande halle, où se rendaient beaucoup de ses clients ou clientes, déterminait celle de son affreux commerce. Aussi le sieur Cadenet, en considération de cette clientèle entièrement due à Cérizet, ne lui louait-il les deux pièces que quatre-vingts francs par an, et souscrivit-il un bail de douze ans que Cérizet seul avait le droit de rompre, sans indemnité, de trois mois en trois mois. Cadenet apportait tous les jours lui-même, une bonne et excellente bouteille de vin pour le dîner de son précieux locataire, et quand Cérizet était à sec, il n'avait qu'à dire à son ami : « Cadenet, prête-moi donc cent écus » pour les avoir ;

mais il les lui rendait toujours fidèlement. Cadenet eut, dit-on, la preuve que la veuve Poiret avait confié deux mille francs à Cérizet, ce qui pourrait expliquer la progression de ses affaires depuis le jour où il s'était établi dans le quartier avec un dernier billet de mille francs, et la protection de Dutocq. Cadenet, animé d'une cupidité que le succès accroissait, avait proposé, depuis le commencement de l'année, une vingtaine de mille francs à son ami Cérizet, que Cérizet refusa, sous prétexte qu'il courait des chances dont les malheurs seraient une cause de brouille avec des associés, il ne pouvait que les prendre à six pour cent, « et, dit-il à Cadenet, vous faites mieux que cela dans votre partie... Associons-nous plus tard pour une affaire sérieuse, mais une bonne occasion vaut au moins une cinquantaine de mille francs, et quand vous aurez cette somme, et bien, nous causerons... »

Cérizet avait apporté l'affaire de la maison à Théodose, après avoir reconnu qu'entre eux trois, madame Poiret, Cadenet et lui, jamais ils ne pourraient réunir cent mille francs. Le prêteur à la petite semaine était donc excessivement en sûreté dans ce bouge, et il eût, au besoin, trouvé main-forte. Par certaines matinées, il n'y avait pas moins de soixante à quatre-vingts personnes, tant hommes que femmes, soit chez le marchand de vin, soit dans le corridor, assis sur les marches de l'escalier, soit dans le bureau où le défiant Cérizet n'admettait pas plus de six personnes à la fois. Les premiers arrivés retenaient leur tour, et comme chacun ne passait qu'à son numéro, le marchand de vin ou son garçon numérotaient les hommes à leurs chapeaux et les femmes au dos. On se vendait, comme les fiacres sur la place des numéros de tête pour des numéros de queue. Par certains jours où les affaires à la halle voulaient de la prestesse un numéro de tête s'achetait un verre d'eau-de-vie et un sou. Les numéros sortants appelaient les suivants dans le cabinet de Cérizet, et il s'élevait des disputes. Cadenet mettait le holà, en disant :

— Quand vous ferez venir la garde et la police, en serez-vous plus avancés, *il* fermera boutique.

IL était le nom de Cérizet. Quand, dans la journée, une malheureuse femme au désespoir, sans pain chez elle, et voyant ses enfants pâlis, venait emprunter dix ou vingt sous :

— Y est-*il* ? était son mot au marchand de vin où à son premier garçon.

Cadenet, gros homme court, habillé de bleu, à manches de dessus en étoffe noire, à tablier de marchand de vin, la casquette sur la tête, semblait un ange à ces pauvres mères quand il répondait :

— *Il* m'a dit que vous étiez une honnête femme, et m'a dit de vous donner quarante sous. Vous savez ce que vous aurez à faire...

Et, chose incroyable, *il* était béni ! béni comme on bénissait jadis Popinot.

On maudissait Cérizet le dimanche matin, en réglant les comptes, on le maudissait dans tout Paris le samedi, quand on travaillait afin de lui rendre la somme prêtée et l'intérêt ! Mais il était la providence, il était Dieu, du mardi au vendredi de chaque semaine. La pièce où il se tenait, jadis la cuisine du premier étage[1], était nue, les solives du plancher, blanchies à la chaux portaient les traces de la fumée. Les murailles, le long desquelles il avait mis des bancs, les pavés de grés qui formaient le parquet, gardaient et rendaient tour à tour l'humidité. La cheminée, dont la hotte était restée, avait été remplacée par un poêle en fer où Cérizet brûlait de la houille quand il faisait froid. Sous cette hotte s'étendait un plancher exhaussé d'un demi-pied, d'une toise carrée, où se trouvaient une table valant vingt sous, et un fauteuil en bois sur lequel il y avait un rond en cuir vert. Derrière lui, Cérizet avait fait garnir la muraille en planches de bateau. Puis il était entouré d'un petit paravent en bois blanc pour le garantir des vents du côté de la fenêtre et du côté de la porte ; mais ce paravent composé de deux feuilles, le laissait recevoir la chaleur du poêle. La fenêtre avait à l'intérieur d'énormes volets doublés de tôle et maintenus par une barre. La porte se recommandait d'ailleurs par une armature du même genre. Au fond de cette pièce dans un angle, tournait sur lui-même un escalier venu de quelque magasin démoli, racheté rue Chapon par Cadenet qui l'avait fait ajuster, en supprimant, dans le plancher de l'entresol toute communication avec le premier étage, et Cérizet exigea que la porte de l'entresol donnant sur le palier fût murée. Ce domicile était donc une forteresse. En haut, la chambre de cet homme avait pour tout mobilier, un tapis acheté vingt francs, un lit de pensionnaire, une commode, deux chaises, un fauteuil et une caisse en fer en façon de secrétaire, d'un excellent serrurier, acquise d'occasion. Il se faisait la barbe devant la glace de la cheminée, il possé-

dait deux paires de draps en calicot, six chemises en percale et le reste à l'avenant. Une fois ou deux, Cadenet vit Cérizet habillé comme peuvent l'être les élégants, il cachait donc dans le dernier tiroir de sa commode, un déguisement complet avec lequel il pouvait aller à l'Opéra, voire dans le monde, et ne pas être reconnu, car sans la voix, Cadenet lui eût demandé :

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

Ce qui plaisait le plus en cet homme *à ses pratiques*, était sa jovialité, ses reparties, il parlait leur langage. Cadenet, ses deux garçons et Cérizet, vivant au sein des plus affreuses misères, conservaient le calme du croquemort avec les héritiers, de vieux sergents de la garde au milieu des morts, ils ne gémissaient pas plus en écoutant les cris de la faim, du désespoir que les chirurgiens gémissent en entendant leurs patients dans les hôpitaux, et ils disaient, comme les soldats et les aides, ces paroles insignifiantes :

— Ayez de la patience, un peu de courage, à quoi sert de se désoler, quand vous vous tuerez, après ?... On se fait à tout ; un peu de raison, etc.

Quoique Cérizet eût la précaution de cacher l'argent nécessaire à son opération de la matinée dans un double fond de son fauteuil et sur lequel il s'asseyait, de ne prendre que cent francs à la fois qu'il mettait dans les goussets de son pantalon, et de ne puiser à sa réserve qu'entre deux fournées en tenant sa porte fermée et ne la r'ouvrant qu'après avoir visité ses goussets, il n'avait rien à craindre des différents désespoirs venus de tous les côtés, à ce rendez-vous d'argent. Certainement il existe bien des manières d'être probe ou vertueux, et *la Monographie de la vertu**, n'a pas d'autre base que cet axiome social. L'homme manque à sa conscience, il manque ostensiblement à la délicatesse, il forfait à cette fleur de l'honneur qui perdue n'est pas encore la [dé]considération[1] générale, il manque enfin à l'honneur, il ne va pas encore à la police correctionnelle, voleur, il n'est pas justiciable de la cour d'assises ; enfin, après la cour d'assises, il peut être honoré dans le bagne en y apportant l'espèce de probité que les scélérats ont entre eux, et qui consiste à ne pas se dénoncer, à partager

* Un ouvrage dans le genre de la *Physiologie du Mariage*, dans lequel l'auteur travaille depuis 1833, époque à laquelle il fut annoncé[2].

loyalement, à courir les mêmes dangers. Eh! bien, cette dernière probité, qui peut-être est un calcul, une nécessité, dont la pratique offre encore des chances de grandeur à l'homme et de retour au bien, régnait absolument entre Cérizet et ses pratiques. Jamais Cérizet ne commettait d'erreurs, ni ses pauvres non plus : on ne se niait rien réciproquement, ni capital, ni intérêts. Plusieurs fois Cérizet, qui d'ailleurs sortait du peuple, avait rectifié d'une semaine sur l'autre une erreur involontaire au profit d'une malheureuse famille qui ne s'en était pas aperçue! Aussi passait-il pour un chien, mais un chien honnête; sa parole, au milieu de cette cité dolente[1], était sacrée. Une femme mourut, lui emportant trente francs.

— Voilà mes profits! dit-il à son assemblée, et vous hurlez après moi. Cependant je ne tourmenterai pas des mioches!... Et Cadenet leur a porté du pain et de la piquette.

Depuis ce trait, habile calcul d'ailleurs, on disait de lui dans les deux faubourgs :

— Ce n'est pas un méchant homme!...

Le prêt à la petite semaine, entendu comme l'entendait Cérizet, n'est pas, toute proportion gardée, une plaie aussi cruelle que celle du Mont-de-Piété; Cérizet donnait dix francs le mardi, sous la condition d'en recevoir douze le dimanche matin. En cinq semaines, il doublait ses capitaux; mais il y avait bien des transactions; sa bonté consistait à ne retrouver de temps en temps que onze francs cinquante centimes. On lui redevait des intérêts. Quand il donnait cinquante francs pour soixante à un petit fruitier, ou cent francs pour cent vingt à un marchand de mottes, il courait des risques.

En arrivant par la rue des Postes à la rue des Poules, Théodose et Dutocq aperçurent un rassemblement d'hommes et de femmes, et à la clarté que les quinquets du marchand de vin y jetaient, ils furent effrayés en voyant cette masse de figures rouges, lézardées, grimées[2], sérieuses de souffrance, flétries, ébouriffées, chauves, grasses de vin, maigries par les liqueurs, les unes menaçantes, les autres résignées, celles-ci goguenardes, celles-là spirituelles, d'autres hébétées qui s'élevaient sur ces terribles haillons que le dessinateur ne surpasse jamais, même dans ses plus extravagantes fantaisies.

— Je serai reconnu! dit Théodose en entraînant Dutocq,

nous avons fait une sottise de venir le prendre au milieu de ses fonctions...

— D'autant plus que nous ne songeons pas que Claparon est couché dans son taudis dont l'intérieur ne nous est pas connu. Tenez, il y a des inconvénients pour vous, il n'y en a pas pour moi, je puis avoir à causer avec mon expéditionnaire, et je vais aller lui dire de venir dîner, car il y a audience aujourd'hui, nous ne pouvons pas déjeuner, à la Chaumière dans un des cabinets du jardin...

— Mauvais, on peut être écouté sans s'en apercevoir, répondit l'avocat, j'aime mieux le Petit rocher de Cancale, on se met dans un cabinet et l'on parle bas.

— Et si vous êtes vu avec Cérizet ?...

— Eh ! bien, allons au Cheval rouge, quai de la Tournelle.

— Ceci vaut mieux, à sept heures, nous ne trouverons plus personne.

Dutocq s'avança donc tout seul au milieu de ce congrès de gueux, et il entendit son nom répété par la foule, car il était difficile qu'il ne rencontrât pas quelque justiciable. comme Théodose y eût rencontré des clients.

Dans ces quartiers, le juge de paix est le tribunal suprême, et toutes les contestations y meurent, surtout depuis la loi qui a rendu leur compétence souveraine dans les affaires où la valeur du litige ne s'élève pas à plus de cent quarante francs. On fit passage au greffier, non moins redouté que le juge de paix. Il vit sur l'escalier des femmes assises sur des marches, horrible étalage, semblable à ces fleurs disposées en gradins, et parmi lesquelles, il y en avait de jeunes, de pâles, de souffrantes, la diversité de couleurs. des fichus, des bonnets, des robes et des tabliers rendait la comparaison peut-être plus exacte que ne doit l'être une comparaison. Dutocq fut presque asphixié quand il ouvrit la porte de la pièce où déjà soixante personnes avaient passé, laissant leurs odeurs.

— Votre numéro ! le numéro ! crièrent toutes les voix.

— Taisez vos becs ! cria une voix enrouée de la rue, c'est la plume de la justice de paix.

Le plus profond silence régna. Dutocq trouva son expéditionnaire vêtu d'un gilet de peau, jaune comme les gants de la gendarmerie, et Cérizet portait là-dessous un ignoble gilet de laine

tricotée. On peut imaginer cette figure malade sortant d'une pareille gaîne, et couverte d'un mauvais madras qui laissant voir le front, le cou sans cheveux, restituait à cette tête son caractère à la fois hideux et menaçant, surtout à la lueur d'une chandelle des douze à la livre.

— Ça ne peut pas aller comme ça, papa Lantimèche[1], disait Cérizet à un grand vieillard qui paraissait avoir soixante-dix ans et qui restait devant lui, son bonnet de laine rouge à la main, montrant une tête sans cheveux, une poitrine à poils blancs à travers son méchant bourgeron, mettez-moi au fait de ce que vous voulez entreprendre ! Cent francs, même à la condition d'en rendre cent [vingt][2], ça ne se lâche pas comme un chien dans une église...

Les cinq autres [pratiques][3] parmi lesquelles se trouvaient deux femmes, toutes deux nourrices, l'une tricotant, l'autre allaitant, éclatèrent de rire.

En voyant Dutocq, Cérizet se leva respectueusement et alla vivement à sa rencontre en ajoutant :

— Vous avez le temps de faire vos réflexions ; car, voyez-vous, ça m'inquiète, une somme de cent francs demandée par un vieux compagnon serrurier.

— Mais s'il s'agit d'une invention ?... s'écria le vieil ouvrier.

— Une invention et cent francs !... Vous ne connaissez pas les lois ; il faut deux mille francs, dit Dutocq, il faut un brevet, il faut des protections...

— C'est vrai, dit Cérizet, qui comptait bien sur des hasards de ce genre ; tenez, papa Lantimèche, venez demain matin à six heures, nous causerons, on ne parle pas invention en compagnie...

Et Cérizet écouta Dutocq, dont le premier mot fut :

— Si c'est bon, part à nous deux !...

Puis il sortit après lui avoir donné le rendez-vous[4].

— Pourquoi donc vous êtes-vous levé si matin pour venir me dire cela ? demanda le défiant Cérizet, déjà fâché du : part à nous deux ! Vous m'auriez bien vu au greffe.

Et il regarda Dutocq en coulisse qui, tout en lui disant la vérité, parlant de Claparon et de la nécessité d'aller vivement dans l'affaire de Théodose, parut s'entortiller.

— Vous m'auriez toujours vu ce matin au greffe... répondit Cérizet en reconduisant Dutocq jusqu'à la porte.

— En voilà un, se dit-il en reprenant sa place, qui me semble

avoir soufflé sa lanterne pour que je n'y voie plus clair... Eh bien ! nous lâcherons notre place d'expéditionnaire !... A vous, ma petite mère, s'écria-t-il, vous inventez des enfants !... c'est amusant, quoique le tour soit bien connu !

XVI.

COMMENT BRIGITTE FUT CONQUISE.

Il est d'autant plus inutile de raconter l'entrevue des trois associés, que les dispositions convenues furent la base des confidences de Théodose à mademoiselle Thuillier ; mais il est nécessaire de faire observer que l'habileté déployée par la Peyrade épouvanta presque Cérizet et Dutocq. Dès cette conférence, le banquier des pauvres eut en germe dans sa conscience l'idée de tirer son épingle du jeu, quand il se trouvait en compagnie de joueurs si forts. Gagner la partie à tout prix et l'emporter sur les plus habiles, fût-ce par une friponnerie, est une inspiration de la vanité particulière aux amis du tapis vert. De là vint le terrible coup que la Peyrade devait recevoir. Il connaissait d'ailleurs ses deux associés ; aussi, malgré la perpétuelle contention de ses forces intellectuelles, malgré les soins continuels que voulait son personnage à dix faces, rien ne le fatiguait-il plus que son rôle avec ses deux complices. Dutocq était un grand fourbe, et Cérizet avait joué jadis la comédie ; ils se connaissaient en grimace. Une figure, immobile à la Talleyrand, les eût fait rompre avec le provençal, qui se trouvait dans leurs griffes, et il devait avoir une aisance, une confiance, un jeu franc qui, certes, est le comble de l'art. Faire illusion au parterre est un triomphe de tous les jours, mais tromper mademoiselle Mars, Frédérick-Lemaître, Potier, Talma, Monrose, est le comble de l'art. Cette conférence eut donc pour résultat de donner à la Peyrade, aussi sagace que Cérizet, une peur secrète qui, pendant la dernière période de cette immense partie, lui embrasa le sang, lui chauffa le cœur, par moment, au point de le mettre dans l'état morbide du joueur suivant de l'œil la roulette quand il a risqué son dernier enjeu. Les sens ont alors une lucidité dans leur action, l'intelligence prend une portée pour laquelle la science humaine n'a point de mesures.

Le lendemain de cette conférence, il vint dîner avec les Thuillier ; et, sous le vulgaire prétexte d'une visite à faire à madame de Saint-Fondrille, la femme de l'illustre savant, avec laquelle il voulait se lier, Thuillier emmena sa femme et laissa Théodose avec Brigitte. Ni Thuillier, ni sa sœur, ni Théodose n'étaient les dupes de cette comédie, et le vieux beau de l'Empire appelait du nom de diplomatie cette manœuvre.

— Jeune homme, n'abuse pas de l'innocence de ma sœur, respecte-la, dit solennellement Thuillier avant de partir.

— Avez-vous, mademoiselle, dit Théodose en rapprochant son fauteuil de la bergère où tricotait Brigitte, avez-vous pensé à mettre le commerce de l'arrondissement dans les intérêts de Thuillier ?...

— Et comment ? dit-elle.

— Mais, vous êtes en relations d'affaires avec Barbet et Métivier.

— Ah ! vous avez raison ! Nom d'un petit rien ! vous n'êtes pas gauche ! dit-elle après une pause.

— Quand on aime les gens, on les sert ! répondit-il sentencieusement et à distance.

Séduire Brigitte était, dans cette longue bataille entamée depuis deux ans, comme emporter la grande redoute à la Moskowa, le point culminant. Mais il fallait occuper cette fille, comme le diable fut censé, dans le moyen-âge occuper les gens, et de manière à rendre chez elle tout réveil impossible. Depuis trois jours, la Peyrade se mesurait avec sa tâche, et il en avait fait le tour pour en reconnaître les difficultés. La flatterie, ce moyen infaillible entre des mains habiles, échouait sur une fille qui, depuis longtemps, se savait sans aucune beauté. Mais l'homme de volonté ne trouve rien d'inexpugnable, et les Lamarque sauront toujours emporter Caprée. Aussi doit-on ne rien omettre de la mémorable scène qui se passa ce soir-là, tout a sa valeur, les temps de repos, les yeux baissés, les regards, les inflexions de voix.

— Mais, répondit Brigitte, vous nous avez déjà prouvé que vous nous aimiez beaucoup...

— Votre frère vous a parlé ?...

— Non, il a dit seulement que vous aviez à me parler...

— Oui, mademoiselle, car vous êtes l'homme de la famille ; mais, en y réfléchissant bien, j'ai trouvé beaucoup de périls pour

moi dans cette affaire, on ne se compromet ainsi que pour ses proches... Il s'agit de toute une fortune, trente à quarante mille francs de rentes, et pas la moindre spéculation... un immeuble !... La nécessité de donner une fortune à Thuillier m'avait abusé tout d'abord... cela fascine... Comme je lui ai dit, car à moins d'être un imbécile, on se demande : Pourquoi nous veut-il tant de bien ? Et, comme je lui ai dit, donc : En travaillant pour lui, je me suis flatté de travailler pour moi-même. S'il veut être député, deux choses sont absolument nécessaires : Payer le cens et faire recommander son nom par une sorte de célébrité. Si je pousse le dévouement jusqu'à penser à l'aider à composer un livre sur le crédit public, sur n'importe quoi... je devais tout aussi bien songer à sa fortune... Et il serait absurde à vous de lui donner cette maison-ci...

— Pour mon frère !... Mais je la lui mettrais demain à son nom... s'écria Brigitte, vous ne me connaissez pas...

— Je ne vous connais pas tout entière, dit la Peyrade, mais je sais de vous des choses qui m'ont fait regretter de ne pas vous avoir tout dit dans l'origine, au moment où j'ai conçu le plan auquel Thuillier devra sa nomination. Il aura des jaloux le lendemain ! et il aura certes une rude tâche ; il faut les confondre, ôter tout prétexte à ses rivaux !

— Mais l'affaire... dit Brigitte, en quoi consistent les difficultés ?

— Mademoiselle, les difficultés viennent de ma conscience... et je ne vous servirai certes pas en ceci sans avoir consulté mon confesseur... Quand au monde, oh ! l'affaire est parfaitement légale, et je suis, vous le comprenez, moi l'un des avocats inscrits au tableau, membre d'une compagnie assez rigide, et je suis incapable de proposer une affaire qui donnerait lieu à du blâme... Mon excuse sera d'abord de ne pas en retirer un liard...

Brigitte était sur le gril ; elle avait le visage en feu, cassait sa laine, la renouait, et ne savait quelle contenance tenir.

— On n'a pas, dit-elle, aujourd'hui, quarante mille francs de rentes en immeubles à moins de un million huit cent mille francs...

— Eh ! je vous garantis que vous verrez l'immeuble, que vous en estimerez le revenu probable, et que je peux en rendre Thuillier propriétaire avec cinquante mille francs...

— Eh bien ! si vous nous faisiez obtenir cela, s'écria Brigitte,

arrivée au plus haut point d'irritation sous la tourmente de sa cupidité soulevée, allez, mon cher monsieur Théodose...

Elle s'arrêta.

— Eh bien ! mademoiselle ?...

— Vous auriez travaillé pour vous, peut-être.

— Ah ! si Thuillier vous a dit mon secret, je quitte la maison...

Brigitte leva la tête.

— Il vous a dit que j'aimais Céleste.

— Non, foi d'honnête fille, s'écria Brigitte, mais j'allais vous parler d'elle.

— Me l'offrir !... oh ! que Dieu nous pardonne, je ne veux la devoir qu'à elle-même, à ses parents, ou faire choisir... Non, je ne veux de vous que votre bienveillance, votre protection... Promettez-moi, comme Thuillier, pour prix de mes services, votre influence, votre amitié ; dites-moi que vous me traiterez comme un fils... et, alors, je vous consulterai... j'en passerai par votre décision, je ne parlerai pas à mon confesseur. Tenez, je l'ai vu depuis deux ans que j'observe la famille où je voudrais porter mon nom et doter de mon énergie... car j'arriverai !... Eh bien, vous avez une probité de l'ancien temps, une judiciaire droite et inflexible... vous avez la connaissance des affaires, et l'on aime ces qualités-là près de soi... Avec une belle-mère de votre force, je trouverais la vie intérieure débarrassée d'une foule de détails de fortune qui nous barrent le chemin en politique dès qu'il faut s'en occuper... Je vous ai vraiment admirée dimanche soir... ah ! vous avez été belle ! avez-vous remué tout ça ! Dans dix minutes, je crois, la salle à manger a été libre... Et, sans sortir de chez vous, vous avez trouvé tout ce qu'il fallait pour les rafraîchissements, pour le souper... Voilà, disais-je en moi-même, une maîtresse femme !...

Les narines de Brigitte se dilatèrent, elle respira les paroles du jeune avocat, et il la regarda par un coup d'œil en coulisse afin de jouir de son triomphe. Il avait touché la corde sensible.

— Ah ! dit-elle, je suis habituée au ménage, ça me connaît !...

— Interroger une conscience nette et pure ! reprit Théodose, ah ! cela me suffit !

Il était debout, il reprit sa place et dit :

— Voilà notre affaire, ma chère tante... car vous serez un peu ma tante...

— Taisez-vous, mauvais sujet !... dit Brigitte, et parlez...

— Je vais vous dire tout crûment les choses, et remarquez que je me compromets en vous les disant, car je dois ces secrets-là voyez-vous à ma position d'avocat... Ainsi, figurez-vous que nous commettons ensemble une espèce de crime de lèse-cabinet ! Un notaire de Paris s'est associé avec un architecte, et ils ont acheté des terrains, ils ont bâti dessus, il y a dans ce moment-ci une dégringolade... ils se sont trompés dans leurs calculs... ne nous occupons pas de tout ça... Parmi les maisons que leur compagnie illicite, car les notaires ne doivent pas faire d'affaires, a bâties, il y en a une qui, n'étant pas achevée, éprouve une si grande dépréciation, qu'elle sera mise à prix à cent mille francs, quoique le terrain et la construction aient coûté quatre cent mille francs. Comme il n'y a que des intérieurs à faire, et que rien n'est plus facile à évaluer, que d'ailleurs ces choses-là sont prêtes chez les entrepreneurs qui les donneraient à meilleur marché, la somme à dépenser ne dépassera pas cinquante mille francs. Or, par sa position, la maison rapportera plus de quarante mille francs impôts payés. Elle est toute en pierre de taille, les murs de refend en moellons, la façade est couverte des plus riches sculptures, on y a dépensé plus de vingt mille francs ; les fenêtres sont en glaces, avec des ferrures à nouveau système, dit Crémone.

— Eh ! bien, en quoi consiste la difficulté.

— Oh ! la voici, le notaire s'est réservé cette part dans le gâteau qu'il abandonne, et il est sous le nom de ses amis l'un des prêteurs qui regardent vendre l'immeuble par le syndic de la faillite, on n'a pas poursuivi cela coûterait trop cher, l'on vend leur [part sur] publications volontaires, or, ce notaire s'est adressé pour acquérir à l'un de mes clients en lui demandant son nom. mon client est un pauvre diable, et il m'a dit : Il y a là une fortune en la soufflant au notaire....

— Dans le commerce, cela se fait !... dit vivement Brigitte.

— S'il n'y avait que cette difficulté reprit Théodose, ce serait comme disait un de mes amis à ses élèves qui se plaignaient de la peine que présentent les chefs-d'œuvre à faire en peinture : Mon petit, si ça n'était pas ainsi les laquais en feraient ! Mais, mademoiselle, si l'on attrape cet affreux notaire qui croyez-le bien, mérite d'être attrapé, car il a compromis bien des fortunes particulières, comme c'est un homme très-fin, quoique notaire, il sera peut-être très-difficile de le pincer deux fois. Quand on achète un immeuble,

si ceux qui ont prêté de l'argent dessus ne sont pas contents de le perdre par l'insuffisance du prix, ils ont la faculté. dans un certain délai de surenchérir en offrant plus, et en gardant l'immeuble pour soi. Si l'on ne peut pas abuser cet abuseur jusqu'à l'expiration du délai donné pour surenchérir, il faut substituer une nouvelle ruse à la première. Mais cette affaire est-elle bien légale ?... peut-on la conduire au profit de la famille où l'on désire entrer ? Voilà ce que depuis trois jours je me demande ?..

Brigitte, il faut l'avouer, hésitait, et Théodose mit alors en avant sa dernière ressource.

— Prenez la nuit pour réflexion, demain nous en causerons...

— Écoutez, mon petit, dit Brigitte en regardant l'avocat d'un air presqu'amoureux, avant tout il faudrait voir la maison. Où est-elle ?...

— Aux environs de la Madeleine ! ce sera le cœur de Paris dans dix ans ! Et si vous saviez on pensait à ces terrains-là, dès 1819 ! La fortune de du Tillet le banquier vient de là... La fameuse faillite du notaire Roguin, qui porta tant d'effroi dans Paris et un grand coup à la considération de ce corps, qui a entraîné le célèbre parfumeur Birotteau n'a pas eu d'autre cause, ils spéculaient un peu trop tôt sur ces terrains-là.

— Je me souviens de cela, répondit Brigitte.

— La maison pourra, sans aucun doute, être terminée à la fin de cette année, et les locations commenceront vers le milieu de l'an prochain.

— Pouvons-nous y aller demain ?

— Belle tante je suis à vos ordres.

— Ah ! çà ne me nommez jamais ainsi devant le monde... Quant à l'affaire, reprit-elle, on ne peut avoir d'avis qu'après avoir vu la maison...

— Elle a six étages, neuf fenêtres de façade, une belle cour, quatre boutiques, et elle occupe un coin... Oh ! le notaire s'y connaît, allez ! Mais vienne un événement politique, et les rentes, toutes les affaires tombent, à votre place, moi, je vendrais tout ce que possède madame Thuillier et tout ce que vous possédez dans les fonds pour acheter à Thuillier ce bel immeuble, et je referais la fortune à cette pauvre dévote avec les futures économies.... Les rentes peuvent-elles aller plus haut qu'elles le sont aujourd'hui, cent vingt-deux ! C'est fabuleux il faut se hâter.

Brigitte se léchait les lèvres, elle apercevait le moyen de garder ses capitaux et d'enrichir son frère aux dépens de madame Thuillier.

— Mon frère a bien raison, dit-elle à Théodose, vous êtes un homme rare, et vous irez loin...

— Il marchera devant moi ! répondit Théodose avec une naïveté qui toucha la vieille fille.

— Vous aurez de la famille, dit-elle.

— Il y aura des obstacles, reprit Théodose, madame Thuillier est un peu folle elle ne m'aime guère.

— Ah je voudrais bien voir ça !... s'écria Brigitte. Faisons l'affaire, reprit-elle, si elle est faisable, laissez-moi vos intérêts entre les mains.

— Thuillier, membre du conseil général, riche d'un immeuble loué quarante mille francs au moins, ayant la décoration, publiant un ouvrage politique, grave, sérieux... sera député lors du renouvellement de 1842... Mais, entre nous, ma petite tante, on ne peut se dévouer à ce point qu'à son vrai beau-père....

— Vous avez raison.

— Si je n'ai pas de fortune, j'aurai doublé la vôtre, et si cette affaire se fait discrètement j'en chercherai d'autres...

— Tant que je n'aurai pas vu la maison, dit mademoiselle Thuillier, je ne puis me prononcer sur rien...

— Eh ! bien, prenez demain une voiture, et allons, j'aurai demain matin, un billet pour voir l'immeuble....

— A demain, vers les midi, répondit Brigitte, en tendant la main à Théodose pour qu'il y topât ; mais il y déposa le baiser le plus tendre et le plus respectueux à la fois que jamais Brigitte eût reçu.

— Adieu mon enfant ! dit-elle quand il fut à la porte.

Elle sonna vivement une de ses domestiques, et, quand elle se montra :

— Joséphine, allez sur-le-champ chez madame Colleville, et dites-lui de venir me parler.

Un quart-d'heure après, Flavie entrait dans le salon où Brigitte se promenait en proie à une agitation effrayante.

— Ma petite, il s'agit de me rendre un grand service et qui concerne notre chère Céleste... Vous connaissez Tullia la danseuse de l'Opéra, j'en ai eu les oreilles rompues par mon frère dans un temps...

— Oui, ma chère, mais elle n'est plus danseuse, elle est madame la comtesse du Bruel. Son mari n'est-il pas pair de France.

— Vous aime-t-elle encore ?...

— Nous ne nous voyons plus...

— Eh ! bien, moi, je sais que Chaffaroux le riche entrepreneur est son oncle... dit la vieille fille. Il est vieux, il est riche, allez voir votre ancienne amie, et obtenez d'elle un mot pour son oncle par lequel elle lui dira que ce serait lui rendre le plus éminent service à elle, que de donner des conseils d'ami sur une affaire pour laquelle il sera consulté par vous, et nous l'irons prendre chez lui demain à une heure. Mais que la nièce recommande le plus profond secret à l'oncle ! allez, mon enfant ! Céleste, notre chère fille, sera millionnaire, et elle aura de ma main, entendez-vous, un mari qui la mettra sur le pinacle.

— Voulez-vous que je vous dise la première lettre de son nom.

— Dites...

— Théodose de la Peyrade !

— Vous avez raison.

— C'est un homme qui, soutenu par une femme comme vous, peut devenir ministre !...

— C'est Dieu qui nous l'a mis dans notre maison ! s'écria la vieille fille.

En ce moment monsieur et madame Thuillier rentrèrent.

XVII.

LE RÈGNE DE THÉODOSE.

Cinq jours après, dans le mois d'avril, l'ordonnance qui convoquait les électeurs pour nommer le membre du conseil municipal, le 20 de ce mois, fut insérée au *Moniteur* et placardée dans Paris. Depuis un mois, le ministère, dit du 1er mars, fonctionnait. Brigitte était de la plus charmante humeur ; elle avait reconnu la vérité des assertions de Théodose. La maison, visitée de fond en comble par le vieux Chaffaroux, fut reconnue par lui pour être un chef-d'œuvre de construction ; le pauvre Grindot, l'architecte intéressé dans les affaires du notaire et de Claparon, crut travailler pour lui ; l'oncle de madame du Bruel imagina qu'il s'agissait

des intérêts de sa nièce, et il dit qu'avec trente mille francs il terminerait la maison. Aussi, depuis une semaine, la Peyrade était-il le Dieu de Brigitte ; elle lui prouvait par les arguments les plus naïvement improbes qu'il fallait saisir la fortune quand elle se présentait.

— Eh ! bien, s'il y a là-dedans quelque péché, lui disait-elle au milieu du jardin, vous vous en confesserez...

— Allons, mon ami, s'écria Thuillier, que diable ! on se doit à ses parents...

— Je m'y déciderai, répondit la Peyrade d'une voix émue, mais aux conditions que je vais poser. Je ne veux pas, en épousant Céleste, être taxé d'avidité, de cupidité... Si vous me donnez des remords, faites au moins que je reste ce que je suis aux yeux du public. Ne donnez à Céleste, toi, mon vieux Thuillier, que la nue propriété de la maison que je vais te faire avoir...

— C'est juste...

— Ne vous dépouillez pas, reprit Théodose, et que ma chère petite tante se comporte de même au contrat. Mettez le reste des capitaux disponibles au nom de madame Thuillier sur le grand livre, et elle fera ce qu'elle voudra. Nous vivrons ainsi en famille, et moi je me charge de faire ma fortune une fois que je serai sans inquiétude sur l'avenir.

— Ça me va, s'écria Thuillier. Voilà le discours d'un honnête homme.

— Laissez-moi vous embrasser sur le front, mon petit, s'écria la vieille fille ; mais, comme il faut une dot, nous ferons soixante mille francs à Céleste.

— Pour sa toilette, dit la Peyrade.

— Nous sommes tous trois gens d'honneur, s'écria Thuillier. C'est dit, vous nous faites faire l'affaire de la maison, nous écrirons ensemble mon ouvrage politique, et vous vous remuerez pour m'obtenir la décoration...

— Ce sera, comme vous serez conseiller municipal, le 1er mai ! Seulement, bon ami, gardez-moi, vous aussi petite tante, le plus profond secret, et n'écoutez pas les calomnies qui m'assassineront, lorsque tous ceux que je vais jouer se retourneront contre moi... Je deviendrai, voyez-vous, un va nu pieds, un fripon, un homme dangereux, un jésuite, un ambitieux, un capteur de fortunes... Entendrez-vous ces accusations avec calme ?...

— Soyez tranquille, dit Brigitte.

A compter de ce jour, Thuillier devint *bon ami*. Bon ami fut le nom que lui donnait Théodose, avec des inflexions de voix d'une variété de tendresse à étonner Flavie. Mais petite tante, le nom qui flattait tant Brigitte, ne se disait qu'entre les Thuillier, à l'oreille devant le monde, et quelquefois pour Flavie. L'activité de Théodose et de Dutocq, de Cérizet, de Barbet, de Métivier, des Minard, des Phellion, des Laudigeois, de Colleville, de Pron, de Barniol, de leurs amis fut excessive. Grands et petits mettaient la main à l'œuvre. Cadenet procura trente voix dans sa section, il écrivit pour sept électeurs qui ne savaient que faire leur croix. Le 30 avril, Thuillier fut proclamé membre du conseil général du département de la Seine, à la plus imposante majorité, car il ne s'en fallut que de soixante voix qu'il eût l'unanimité. Le 1er mai, Thuillier se joignit au corps municipal pour aller aux Tuileries féliciter le Roi le jour de sa fête, et il en revint radieux ! Il avait pénétré là sur les pas de Minard.

Dix jours après, une affiche jaune annonçait la vente sur publications volontaires de la maison, sur une mise à prix de soixante-quinze mille francs, l'adjudication définitive devait avoir lieu vers la fin de juillet. A ce sujet, il y eut entre Claparon et Cérizet une convention par laquelle Cérizet assura la somme de quinze mille francs en paroles, bien entendu, à Claparon, au cas où il abuserait le notaire au-delà du délai fixé pour une surenchère. Mademoiselle Thuillier, prévenue par Théodose, adhéra pleinement à cette clause secrète, en comprenant qu'il fallait payer les fauteurs de cette infâme trahison. La somme devait passer par les mains du digne avocat. Claparon eut au milieu de la nuit, sur la place de l'Observatoire, un rendez-vous avec son complice, le notaire, dont la charge, quoique mise en vente par une décision de la chambre de discipline des notaires de Paris, n'était pas encore vendue. Ce jeune homme, le successeur de Léopold Hannequin, avait voulu courir à la fortune au lieu d'y marcher ; il se voyait encore un autre avenir, et il essayait de tout ménager. Dans cette entrevue, il était allé jusqu'à dix mille francs pour acheter sa sécurité dans cette sale affaire ; il ne devait les remettre à Claparon qu'après la signature d'une contre-lettre souscrite par l'acquéreur. Ce jeune homme savait que cette somme était le seul capital qui servirait à Claparon pour refaire une fortune, et il se crut sûr de lui.

— Qui, dans tout Paris, pourrait me donner une pareille commission pour une semblable affaire ! lui dit Claparon. Dormez sur vos deux oreilles, j'aurai pour acquéreur visible un de ces hommes d'honneur, trop bêtes pour avoir des idées dans notre genre... C'est un vieil employé retiré, vous lui donnerez les fonds pour payer, et il vous signera votre contre-lettre.

Quand le notaire eut bien laissé voir à Claparon qu'il ne pouvait avoir de lui que dix mille francs, Cérizet en offrit douze mille à son ancien associé, puis il en demanda quinze mille à Théodose, en se réservant de n'en plus remettre que trois mille à Claparon. Toutes ces scènes entre ces quatre hommes furent assaisonnées des plus belles paroles sur les sentiments et sur la probité, sur ce que des hommes destinés à travailler ensemble, à se retrouver se devaient. Pendant que ces travaux sous-marins s'exécutaient au profit de Thuillier, à qui Théodose les désignait en manifestant le plus profond dégoût de tremper dans ces tripotages, les deux amis méditaient ensemble sur le grand ouvrage que *bon ami* devait publier, et le membre du conseil général de la Seine acquérait la conviction qu'il ne pouvait jamais rien être sans cet homme de génie, dont l'esprit l'émerveillait, dont la facilité le surprenait, en voyant chaque jour une nécessité de plus d'en faire son gendre. Aussi, depuis le mois de mai, Théodose dînait-il quatre jours sur les sept de la semaine avec *bon ami*. Ce fut le moment où Théodose régna sans contestation dans cette famille ; il avait alors l'approbation de tous les amis de la maison. Voici comment : Les Phellion, en entendant chanter les louanges de Théodose par Brigitte et par Thuillier, craignirent de désobliger ces deux puissances au moment où ces perpétuels éloges pouvaient les importuner ou paraître exagérés. Il en fut de même chez la famille Minard. D'ailleurs, la conduite de cet ami de la maison fut constamment sublime ; il désarmait la défiance par la manière dont il s'effaçait ; il était là comme un meuble de plus ; il fit croire et aux Phellion et aux Minard qu'il avait été chiffré, pesé par Brigitte, par Thuillier, et trouvé trop léger pour jamais être autre chose qu'un bon jeune homme à qui l'on serait utile.

— Il croit peut-être, dit un jour Thuillier à Minard, que ma sœur le couchera sur son testament ; il ne la connaît guère.

Ce mot, l'œuvre de Théodose, calma les inquiétudes que prit le défiant Minard.

— Il nous est dévoué, dit un jour la vieille fille à Phellion, mais il nous doit bien quelque reconnaissance ; nous lui donnons ses quittances de loyer, il est nourri presque chez nous...

Cette rebiffade de la vieille fille inspirée par Théodose, redite d'oreille à oreille dans les familles qui hantaient le salon Thuillier, dissipa toutes les craintes, et Théodose appuya les propos échappés à Thuillier et à sa sœur par une servilité de pique-assiette. Au whist, il justifiait les fautes de *bon ami*. Son sourire fixe et bénin comme celui de madame Thuillier, était prêt pour toutes les niaiseries bourgeoises de la sœur et du frère. Il obtint ce qu'il voulait avec le plus d'ardeur, le mépris de ses vrais antagonistes, il s'en fit un manteau pour cacher sa puissance. Il eut, pendant quatre mois, la figure engourdie d'un serpent qui digère et englutine[1] sa proie. Aussi courait-il au jardin avec Colleville ou Flavie, y rire, y déposer son masque, s'y reposer et se retremper en se livrant auprès de sa future belle-mère à des élans nerveux de passion dont elle était effrayée, ou qui l'attendrissaient.

— Est-ce que [je] ne vous fai[s] pas pitié[2] ?... lui disait-il la veille de l'adjudication préparatoire, où Thuillier eut la maison pour soixante-quinze mille francs. Un homme comme moi, ramper à la façon des chats, retenir mes épigrammes, manger mon fiel ! et subir encore vos refus !

— Mon ami, mon enfant !... disait Flavie un peu découragée...

Ces mots sont un thermomètre qui doit indiquer à quelle température cet habile artiste maintenait son intrigue avec Flavie. La pauvre femme flottait entre son cœur et la morale, entre la religion et la passion mystérieuse.

Cependant le jeune Félix Phellion donnait, avec un dévouement et une constance digne d'éloges, des leçons au jeune Colleville, il prodiguait ses heures ; et il croyait travailler pour sa future famille. Pour reconnaître ces soins, et par le conseil de Théodose, on invitait le professeur à dîner les jeudis chez Colleville, et l'avocat n'y manquait jamais. Flavie faisait tantôt une bourse, tantôt des pantoufles, un porte-cigare à l'heureux jeune homme, qui s'écriait :

— Je suis trop payé, madame, par le bonheur que je goûte à vous être utile...

— Nous ne sommes pas riches, monsieur, répondait Colleville, mais, sac-à-papier, nous ne serons pas ingrats.

Le vieux Phellion se frottait les mains en écoutant son fils au retour de ces soirées, et il voyait son cher, son noble Félix épousant Céleste !...

Néanmoins, plus elle aimait, plus Céleste devenait sérieuse et grave avec Félix, d'autant plus que sa mère l'avait vivement sermonnée un soir, en lui disant : « Ne donnez aucune espérance au jeune Phellion, ma fille. Ni votre père, ni moi, ne serons les maîtres de vous marier ; vous avez des espérances à ménager, il s'agit bien moins de plaire à un professeur sans le sou que de vous assurer l'affection de mademoiselle Brigitte et de votre parrain. Si tu ne veux pas tuer ta mère, mon ange, oui, me tuer... obéis-moi dans cette affaire aveuglément, et mets-toi bien dans la tête que nous voulons avant tout ton bonheur. »

Comme l'adjudication définitive était indiquée à la fin de juillet, Théodose conseilla, vers la fin de juin à Brigitte de se mettre en règle, et la veille elle vendit tous les effets publics de sa belle-sœur et les siens. La catastrophe du traité des quatre puissances, véritable insulte à la France, est un fait historique, mais il est nécessaire de rappeler que, de juillet à la fin d'août, les rentes françaises, effarouchées par la perspective d'une guerre à laquelle s'adonna un peu trop monsieur Thiers, tombèrent de vingt francs, et l'on vit le trois pour cent à soixante. Ce ne fut pas tout, cette déroute financière influa sur les immeubles de Paris de la façon la plus fâcheuse, et tous ceux qui se trouvaient en vente se vendirent en baisse. Ces événements firent de Théodose un prophète, un homme de génie aux yeux de Brigitte et de Thuillier, à qui la maison fut définitivement adjugée au prix de soixante-quinze mille francs. Le notaire, impliqué dans ce désastre politique, et dont la charge était vendue, se vit dans la nécessité d'aller à la campagne pour quelques jours ; mais il gardait sur lui les dix mille francs de Claparon. Conseillé par Théodose, Thuillier fit un forfait avec Grindot, qui crut travailler pour le notaire en achevant la maison ; et, comme durant cette période les travaux étaient suspendus, que les ouvriers restaient les bras croisés, l'architecte put achever d'une manière splendide son œuvre de prédilection, pour vingt-cinq mille francs, il dora quatre salons !... Théodose exigea que le marché fût écrit et qu'on mît cinquante mille francs au lieu de vingt-cinq mille francs. Cette acquisition décupla l'importance de Thuillier. Quant au notaire, il avait perdu la tête en

présence d'événements politiques qui furent comme une trombe par une belle journée. Sûr de sa domination, fort de tant de services, et tenant Thuillier par l'ouvrage qu'ils faisaient en commun ; mais, admiré surtout de Brigitte, à cause de sa discrétion, car il n'avait jamais fait la moindre allusion à sa gêne, et ne parlait point d'argent, Théodose eut un air un peu moins servile que par le passé. Brigitte et Thuillier lui dirent :

— Rien ne peut vous ôter notre estime, vous êtes ici comme chez vous, l'opinion de Minard et de Phellion, que vous semblez craindre, a la valeur d'une strophe de Victor Hugo pour nous ; ainsi, laissez-les dire... levez la tête !...

— Nous avons encore besoin d'eux pour la nomination de Thuillier à la chambre ! dit Théodose, suivez mes conseils, vous vous en trouvez bien, n'est-ce pas ? Quand vous aurez la maison bien à vous, vous l'aurez eue pour rien, car vous pourrez acheter du trois pour cent à soixante francs, au nom de madame Thuillier, de manière à la remplir de toute sa fortune... Attendez seulement l'expiration du délai de la surenchère, et tenez-moi prêts les quinze mille francs pour nos coquins.

Brigitte n'attendit pas, elle employa tous ses capitaux, à l'exception d'une somme de cent vingt mille francs, et faisant le décompte de la fortune de sa belle-sœur, elle acheta douze mille francs de rente dans le trois pour cent, au nom de madame Thuillier, pour deux cent quarante mille francs, dix mille francs de rente, dans le même fonds, à son nom, en se promettant de ne plus se donner les soucis de l'escompte. Elle voyait à son frère quarante mille francs de rente, outre sa retraite, douze mille francs de rente à madame Thuillier, et à elle dix-huit mille francs de rente, en tout soixante-douze mille francs par an, et le logement, qu'elle évaluait à huit mille francs.

— Nous valons bien maintenant les Minard !... s'écria-t-elle.

— Ne chantons pas victoire, lui dit Théodose, le délai de la surenchère n'expire que dans huit jours. J'ai fait vos affaires, et les miennes sont bien délabrées...

— Mon cher enfant !... vous avez des amis !... s'écria Brigitte, et s'il vous fallait vingt-cinq louis, vous les trouveriez toujours ici !...

Théodose échangea sur cette phrase un sourire avec Thuillier, qui l'emmena dehors, et lui dit :

— Excusez ma pauvre sœur, elle voit le monde par le trou d'une

bouteille... mais si vous aviez besoin de vingt-cinq mille francs... je vous les prêterais... sur mes premiers loyers, ajouta-t-il.

— Thuillier, j'ai une corde autour du cou ! s'écria Théodose. Depuis que je suis avocat, je dois des lettres de change... Mais... motus !... dit Théodose, effrayé lui-même d'avoir laissé partir le secret de sa situation. Je suis entre les pattes de coquins... je veux les rouer...

XVIII.

DIABLES CONTRE DIABLES !

En disant son secret, Théodose avait eu deux motifs ; éprouver Thuillier, prévenir un coup funeste qui pouvait lui être porté dans la lutte sourde et sinistre depuis longtemps prévue. Deux mots vont expliquer son horrible situation. Au milieu de sa profonde misère, il n'y eut que Cérizet qui vint le voir dans une mansarde, où, par un grand froid, il était couché, faute d'habits. Il n'avait plus qu'une chemise sur lui. Depuis trois jours il vivait d'un pain, en en coupant des morceaux avec une certaine discrétion, et il se demandait : « Que faire ? » au moment où son ancien protecteur se montra, sortant de prison et gracié. Quant aux projets que ces deux hommes firent devant un feu de coterets[1], l'un enveloppé de la couverture de son hôte, l'autre de son infamie, il est inutile de les rapporter. Le lendemain, Cérizet qui, dans la matinée, avait rencontré Dutocq, apportait un pantalon, un gilet, un habit, un chapeau, des bottes achetées au temple, et il emmena Théodose pour lui donner à dîner. Le provençal mangea chez Pinson, rue de l'Ancienne-Comédie, la moitié d'un dîner qui coûta quarante-sept francs. Au dessert, entre deux vins, Cérizet dit à son ami :

— Veux-tu me signer pour cinquante mille francs de lettres de change en te donnant la qualité d'avocat ?...

— Tu n'en ferais pas cinq mille francs... dit Théodose.

— Cela ne te regarde pas ; tu les paieras intégralement ; c'est notre part, à monsieur qui te régale et à moi, dans une affaire où tu n'as rien à risquer, mais où tu auras le titre d'avocat, une belle clientèle et la main d'une fille de l'âge d'un vieux chien et riche d'au moins vingt à trente mille francs de rente. Ni Dutocq, ni moi, nous ne pouvons l'épouser ; nous devons t'équiper, te donner

l'air d'un honnête homme, te nourrir, te loger, te mettre dans tes meubles... Donc, il nous faut des garanties. Je ne dis pas cela pour moi, je te connais ; mais pour monsieur, de qui je serai le prête-nom... Nous t'équipons en corsaire, quoi, pour faire la traite des blanches. Si nous ne capturons pas cette dot-là, nous passerons à d'autres exercices... Entre nous, nous n'avons pas besoin de prendre les choses avec des pincettes, c'est clair... Nous te donnerons les instructions, car l'affaire doit être prise en longueur ; il y aura du tirage, quoi ! Voilà ! j'ai des timbres...

— Garçon, une plume et de l'encre, dit Théodose.

— J'aime les gens comme ça ! s'écria Dutocq.

— Signe : Théodose de la Peyrade, et mets toi-même : avocat, rue Saint-Dominique d'Enfer ; sous les mots, *accepté pour dix mille :* car nous daterons, nous ne te poursuivrons, tout cela secrètement, afin d'avoir sur toi prise de corps. Les armateurs doivent avoir leurs sûretés quand le capitaine et le brick sont en mer.

Le lendemain de sa réception, l'huissier de la justice de paix rendit le service à Cérizet de faire les poursuites en secret ; il venait le soir voir l'avocat, et tout fut mis en règle sans aucune publicité. Le tribunal de commerce rend cent de ces jugements-là par séance. On connaît la rigidité des règlements du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris. Ce corps et celui des avoués exerce une discipline sévère sur ses membres. Un avocat susceptible d'aller à Clichy[1] serait rayé du tableau. Donc, Cérizet, conseillé par Dutocq, avait pris contre leur mannequin les seules mesures qui pussent leur assurer à chacun vingt-cinq mille francs dans la dot de Céleste. En signant ces titres, Théodose n'avait vu que sa vie assurée et la possibilité de faire quelque chose ; mais à mesure que l'horizon s'éclaircissait, à mesure qu'en jouant son rôle, il montait d'échelons en échelons à une position de plus en plus élevée sur l'échelle sociale, il rêvait à se débarrasser de ses deux associés. Or, en demandant vingt-cinq mille francs à Thuillier, il espérait traiter à cinquante pour cent le rachat de ses titres avec Cérizet. Malheureusement, cette infâme spéculation n'est pas un fait exceptionnel ; elle a lieu trop souvent dans Paris sous des formes plus ou moins aiguës pour que l'historien la néglige dans une peinture exacte et complète de la société. Dutocq, libertin fieffé, devait encore vingt mille francs sur sa charge, et dans l'espérance du succès, il espérait, en termes familiers, allonger la

courroie jusqu'à la fin de l'année 1840. Jusqu'alors, aucun de ces trois personnages n'avait bronché ni rugi. Chacun sentait sa force et connaissait le danger. Égale était la défiance, égale l'observation, égale l'apparente confiance, également sombres le silence ou le regard, quand de mutuels soupçons fleurissaient à la surface des joues[1] ou dans le discours. Depuis deux mois surtout, la position de Théodose acquérait une force de fort détaché. Dutocq et Cérizet tenaient sous leur esquif un amas de poudre, et la mèche était sans cesse allumée ; mais le vent pouvait souffler dessus, et le diable pouvait noyer la poudrière. Le moment où les animaux féroces vont prendre leur pâture a toujours paru le plus critique, et ce moment arrivait pour ces trois tigres affamés. Cérizet disait parfois à Théodose, par ce regard révolutionnaire que deux fois en ce siècle les souverains ont connu :

— Je t'ai fait roi, et je ne suis rien. C'est n'être rien que de n'être pas tout.

Une réaction d'envie allait son train d'avalanche en Cérizet. Dutocq se trouvait à la merci de son expéditionnaire enrichi. Théodose eût voulu brûler ses deux commanditaires et leurs papiers dans deux incendies. Tous trois s'étudiaient trop à cacher leur pensée pour ne pas les deviner. Théodose avait une vie de trois enfers, en pensant au dessous de cartes, à son jeu et à son avenir ! Son mot à Thuillier fut un cri de désespoir ; il jeta la sonde dans les eaux du [ ][2] bourgeois, et n'y trouva que vingt-cinq mille francs.

— Et, se dit-il, revenu chez lui, peut-être rien, dans un mois.

Il prit les Thuillier en une haine profonde. Mais il tenait Thuillier par un harpon entré jusqu'au fond de l'amour-propre avec l'ouvrage intitulé : *De l'impôt et de l'amortissement*, où il avait coordonné les idées publiées par *le Globe* saint-simonien, en les colorant d'un style méridional plein de force et leur prêtant une forme systématique. Les connaissances de Thuillier sur la matière avaient beaucoup servi Théodose. Il s'assit sur cette corde[3], et il résolut de combattre, avec une si pauvre base d'opération, la vanité d'un sot. Selon les caractères, c'est du granit ou du sable. Par réflexion, il fut heureux de sa confidence.

— En me voyant lui assurer sa fortune par la remise des quinze mille francs, au moment où j'ai tant besoin d'argent, il me regardera comme le Dieu de la probité.

Voici comment Claparon et Cérizet avaient amusé le notaire l'avant-veille du jour où le délai de la surenchère expirait. Cérizet, à qui Claparon donna le mot de passe et indiqua la retraite du notaire, alla lui dire :

— Un de mes amis, Claparon, que vous connaissez, m'a prié de venir vous voir ; il vous attend après-demain avec dix mille francs, le soir, où vous savez ; il a le papier que vous attendez de lui mais je dois être présent à la remise de la somme, car il m'est dû cinq mille francs... et je vous préviens, mon cher monsieur, que le nom de la contre-lettre est en blanc.

— J'y serai, dit l'ex-notaire.

Ce pauvre diable attendit jusqu'au lever du soleil, et l'un de ses créanciers, avec qui Cérizet s'entendit, moyennant le partage de la créance, le fit arrêter, et reçut six mille francs, montant de la dette.

— Voilà mille écus, se dit Cérizet, pour faire décamper Claparon.

Cérizet retourna voir le notaire et lui dit :

— Claparon est un misérable, monsieur, il a reçu quinze mille francs de l'acquéreur, qui va rester propriétaire... Menacez-le de découvrir à ses créanciers sa retraite, et d'une plainte en banqueroute frauduleuse, il vous donnera moitié.

Dans sa fureur, le notaire écrivit une lettre fulminante à Claparon. Claparon, au désespoir, craignit une arrestation, et Cérizet se chargea de lui procurer un passeport.

— Tu m'as fait bien des farces, Claparon, dit Cérizet ; mais écoute, tu vas me juger. Je possède pour tout bien mille écus... je vais te les donner ! Pars pour l'Amérique, et commence là ta fortune comme je fais la mienne ici...

Le soir, Claparon, déguisé par Cérizet en vieille femme, partit pour le Hâvre en diligence ; Cérizet se trouvait maître des quinze mille francs exigés par Claparon, et il attendit Théodose tranquillement, sans se presser. Cet homme, d'une intelligence vraiment rare, avait, sous le nom d'un créancier d'une somme de deux mille francs, un marchandeur[1] qui ne devait pas venir en ordre utile, formé une surenchère, une idée de Dutocq qu'il s'était empressé de mettre à exécution. Il y vo[yait] un supplément de sept mille francs à recevoir, et il en avait besoin pour ajuster une affaire absolument semblable à celle de Thuillier, indiquée par Claparon, que le malheur hébétait. Il s'agissait d'une maison,

sise rue Geoffroy-Marie, et qui devait être vendue pour une somme de soixante mille francs. Madame veuve Poiret lui offrait dix mille francs, le marchand de vin autant, et des billets pour dix mille francs. Ces trente mille francs, et ce qu'il allait avoir, joints à six mille francs qu'il possédait, lui permettaient de tenter la fortune, avec d'autant plus de raison que les vingt-cinq mille francs dus par Théodose lui paraissaient certains.

— Le délai de la surenchère est passé, se dit Théodose en allant prier Dutocq de faire venir Cérizet, si j'essayais de me débarrasser de ma sangsue ?...

— Vous ne pouvez pas traiter de cette affaire ailleurs que chez Cérizet, puisque Claparon y est, répondit Dutocq.

Théodose alla donc entre sept et huit heures au taudis du banquier des pauvres, que le greffier avait prévenu le matin de la visite de leur capital-homme. La Peyrade fut reçu par Cérizet dans l'horrible cuisine où se hachaient les misères, où cuisaient les douleurs, et où ils se promenaient dans le sens de la longueur, absolument comme deux bêtes en cage, en jouant la scène que voici :

— Apportes-tu les quinze mille francs ?

— Non, mais je les ai chez moi.

— Pourquoi pas dans ta poche ? demanda très-aigrement Cérizet.

— Tu vas le savoir, répondit l'avocat qui, de la rue Saint-Dominique à l'Estrapade, avait pris son parti.

Ce provençal, en se retournant sur le gril où l'avaient mis ses deux commanditaires, eut une bonne idée qui scintilla du sein des charbons ardents. Le péril a ses lueurs. Il compta sur la puissance de la franchise qui remue tout le monde, même un fourbe. On sait gré presque toujours à un adversaire de se mettre nu jusqu'à la ceinture dans un duel.

— Bon ! dit Cérizet, les farces commencent.

Ce fut un mot sinistre qui passa tout entier par le nez en y prenant une horrible accentuation.

— Tu m'as mis dans une position magnifique, et je ne l'oublierai jamais, mon ami, reprit Théodose avec émotion.

— Oh ! comme c'est ça !... dit Cérizet.

— Écoute-moi ; tu ne te doutes pas de mes intentions ?

— Oh si !... répliqua le prêteur à la petite semaine.

— Non.

— Tu ne veux pas lâcher les quinze mille...

Théodose haussa les épaules et regarda fixement Cérizet qui, saisi de ces deux mouvements, garda le silence.

— Vivrais-tu dans ma position, en te sachant sous un canon chargé à mitraille, sans éprouver le désir d'en finir ?... Écoute-moi bien. Tu fais des commerces dangereux, et tu serais heureux d'avoir une solide protection au cœur de la justice de Paris... Je puis, en continuant mon chemin, me trouver substitut du procureur du roi, peut-être avocat du roi, dans trois ans... Aujourd'hui, je t'offre une part d'amitié décrite[1] qui te servira bien certainement, ne fût-ce qu'à reconquérir plus tard une place honorable. Voici mes conditions.

— Des conditions !... s'écria Cérizet.

— Dans dix minutes, je t'apporte vingt-cinq mille francs contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

— Et Dutocq et Claparon ?... s'écria Cérizet.

— Tu les planteras là... dit Théodose à l'oreille de son ami.

— C'est gentil ! répondit Cérizet, et tu viens d'inventer ce tour de passe-passe en te trouvant à la tête de quinze mille francs qui ne sont pas à toi !...

— J'en fais ajouter dix mille... Mais d'ailleurs, nous nous connaissons...

— Si tu as le pouvoir de tirer dix mille francs à tes bourgeois, dit vivement Cérizet, tu leur en demanderas vingt... A trente, je suis ton homme... franchise pour franchise.

— Tu demandes l'impossible ! s'écria Théodose. En ce moment, si tu avais affaire à un Claparon, tes quinze mille francs seraient perdus, car la maison est à notre Thuillier...

— Je vais aller le lui dire, répliqua Cérizet en montant dans sa chambre d'où Claparon venait de partir, dix minutes avant l'arrivée de Théodose, emballé dans une citadine[2].

Les deux adversaires avaient parlé, on s'en doute, de manière à ne pas être entendus, et dès que Théodose éleva la voix, par un geste Cérizet fit comprendre à l'avocat que Claparon pouvait les écouter. Les cinq minutes pendant lesquelles Théodose entendit le bourdonnement de deux voix furent un supplice pour lui, car il jouait toute sa vie. Cérizet descendit et vint à son associé, le sourire sur les lèvres, les yeux brillant d'une malice infernale, tressaillant de joie, effrayant Lucifer en gaieté.

— Je ne sais rien, moi !... fit-il en remuant les épaules, mais Claparon a des connaissances, il a travaillé pour des banquiers de haut bord, et il s'est mis à rire en disant : « Je m'en doutais !... » Tu seras forcé demain de m'apporter les vingt-cinq mille francs que tu m'offres, et tu n'en auras pas moins à racheter tes titres, mon petit...

— Et pourquoi ?... demanda Théodose en se sentant la colonne vertébrale liquide comme si quelque décharge de fluide électrique intérieure l'eût fondue.

— La maison est à nous !

— Et comment ?

— Claparon a formé une surenchère au non d'un marchandeur, le premier qui l'ait poursuivi, un petit crapaud nommé Sauvaignou ; c'est Desroches l'avoué qui va poursuivre, et demain matin vous allez recevoir la signification... L'affaire vaut la peine que Claparon, Dutocq et moi nous cherchions des fonds... Que serais-je devenu sans Claparon ; aussi lui ai-je pardonné... Je lui pardonne, et tu ne me croirais peut-être pas, mon cher ami, je l'ai embrassé. Change tes conditions !...

Ce dernier mot fut épouvantable à entendre, surtout commenté par la physionomie de Cérizet qui se donnait le plaisir de jouer une [scène][1] du *Légataire*, au milieu de l'étude à laquelle il se livrait du caractère du provençal.

— Oh ! Cérizet !... s'écria Théodose, moi qui te voudrais tant de bien !

— Vois-tu, mon cher, entre nous il faut de ça !... et il se frappa le cœur ; tu n'en as pas. Dès que tu crois avoir ba[rre] sur nous, tu veux nous aplatir... Je t'ai tiré de la vermine et des horreurs de la faim ! Tu mourais comme un imbécile... Nous t'avons mis en présence de la fortune, nous t'avons passé la plus belle pelure sociale, nous t'avons mis là où il y avait à prendre... et voilà ! Maintenant je te connais ; nous marcherons armés.

— C'est la guerre ! reprit Théodose.

— Tu tires le premier sur moi, dit Cérizet.

— Mais si vous me démolissez, adieu les espérances ; et, si vous ne me démolissez pas, vous avez en moi un ennemi !...

— Voilà ce que je disais hier à Dutocq, répliqua froidement Cérizet ; mais que veux-tu, nous choisirons entre les deux... nous irons selon les circonstances... Je suis bon enfant, reprit-il après

une pause ; apporte-moi tes vingt-cinq mille francs demain à neuf heures, et Thuillier conservera la maison... Nous continuerons à te servir sur les deux bouts, et tu nous paieras... Après ce qui vient de se passer, mon petit, n'est-ce pas gentil ?...

Et Cérizet frappa sur l'épaule de Théodose avec un cynisme plus flétrissant que ne l'était jadis le fer du bourreau.

— Eh bien, donne-moi jusqu'à midi, répondit le provençal, car il y a, comme tu dis, du tirage !...

— Je tâcherai de décider Claparon ; il est pressé, cet homme !...

— Eh bien, à demain, dit Théodose en homme qui paraissait avoir pris un parti.

— Bonsoir ami, fit Cérizet d'un ton nasal qui déshonorait le plus beau mot de la langue. En voilà un qui en a, une sucée[1] !... se dit-il en regardant Théodose allant par la rue d'un pas d'homme étourdi.

XIX.

ENTRE AVOUÉS.

Quand Théodose eut tourné la rue des Postes, il alla, par une marche rapide, vers la maison de madame Colleville en s'exaltant en lui-même et se parlant de moments en moments. Il arriva, par le feu de ses passions soulevées et par cette espèce d'incendie intérieur que beaucoup de Parisiens connaissent, car ces situations horribles abondent à Paris, à une espèce de frénésie et d'éloquence qu'un mot fera comprendre. Au détour de Saint-Jacques du Haut-Pas, il s'écria, dans la petite rue des Deux-Églises :

— Je le tuerai !...

— En voilà un qui n'est pas content ! dit un ouvrier qui calma par cette plaisanterie l'incandescente folie à laquelle Théodose était en proie. En sortant de chez Cérizet, il avait eu l'idée de se confier à Flavie, et de lui tout avouer. Les natures méridionales sont ainsi fortes jusqu'à de certaines passions où tout s'écrase. Il entra, Flavie était seule dans sa chambre ; elle vit Théodose et se crut ou violée ou morte.

— Qu'avez-vous ? s'écria-t-elle.

— J'ai... dit-il. M'aimez-vous Flavie ?

— Oh ! pouvez-vous en douter ?

— M'aimez-vous absolument, là... même criminel ?

— A-t-il tué quelqu'un ? se dit-elle.

Elle répondit par un signe de tête.

Théodose, heureux de saisir cette branche de saule[1], alla de sa chaise sur le canapé de Flavie, et là, deux torrents de larmes coulèrent de ses yeux, au milieu de sanglots à faire pleurer un juge.

— Je n'y suis pour personne, alla dire Flavie à sa bonne.

Elle ferma les portes et revint auprès de Théodose en se sentant remuée au plus haut degré maternel. Elle trouva l'enfant de la Provence étendu, la tête renversée et pleurant, il avait pris son mouchoir ; le mouchoir, quand Flavie voulut le retirer était pesant de larmes.

— Mais qu'y a-t-il ? Qu'avez-vous ? demanda-t-elle.

La nature, plus pénétrante que l'art, servit admirablement Théodose, il ne jouait plus de rôle, il était lui-même, et ces larmes, cette crise nerveuse fut la signature de ses précédentes scènes de comédie.

— Vous êtes un enfant !... dit-elle d'une voix douce en maniant les cheveux de Théodose dans les yeux duquel les larmes se séchaient.

— Je ne vois que vous au monde ! s'écria-t-il en baisant avec une sorte de rage les mains de Flavie, et si vous me restez, si vous êtes à moi comme le corps est à l'âme, comme l'âme est au corps, dit-il en se reprenant avec une grâce infinie ; eh bien j'aurai du courage !

Il se leva, se promena.

— Oui, je lutterai, je reprendrai des forces, comme [Antée][2], en embrassant ma mère ! et j'étoufferai dans mes [mains][3] ces serpents qui m'enlacent, qui me donnent des baisers de serpent, qui me bavent sur les joues, qui veulent me sucer mon sang, mon honneur ! Oh ! la misère !... Oh ! qu'ils sont grands ceux qui savent s'y tenir debout, le front haut !... J'aurais dû me laisser mourir de faim sur mon grabat, il y a trois ans et demi !... Le cercueil est un lit bien doux en comparaison de la vie que je mène !... Voici dix-huit mois que *je mange du bourgeois !...* et, au moment d'atteindre à une vie honnête, heureuse, d'avoir un magnifique avenir, au moment où j'avance pour m'attabler au festin social, le bourreau me frappe sur l'épaule... Oui, le monstre ! il m'a frappé sur

l'épaule, et m'a dit : « Paie la dîme du diable ou meurs !... » Et je ne les roulerais pas !... Et je ne leur enfoncerais pas mon bras dans la gueule jusqu'à leurs entrailles !... Oh ! si, que je le ferai !... Tenez, Flavie, ai-je les yeux secs ?... Ah ! maintenant je ris, je sens ma force et je retrouve ma puissance... Oh ! dites-moi que vous m'aimez... redites-le ! C'est en ce moment, comme au condamné, le mot : Grâce !

— Vous êtes terrible !.. mon ami !... dit Flavie, oh ! vous m'avez brisée.

Elle ne comprenait rien, mais elle tombait sur le canapé comme morte, agitée par ce spectacle, et alors Théodose se mit à ses genoux.

— Pardon !... pardon !.. dit-il.

— Mais enfin, qu'avez-vous ?.. demanda-t-elle.

— On veut me perdre. Oh ! promettez-[moi][1] Céleste et vous verrez la belle vie à laquelle je vous ferai participer !... Si vous hésitez... Eh ! bien, c'est me dire que vous serez à moi, je vous prends !...

Et il fit un mouvement si vif que Flavie effrayée se leva, se mit à marcher...

— Oh ! mon ange ! à vos pieds là... quel miracle ! Bien certainement [Dieu][1] est pour moi, j'ai comme une clarté, j'ai eu soudain une idée ! Oh ! merci mon bon ange, grand Théodose !... Tu m'as sauvé !

Flavie admira cet être caméléonesque, un genou en terre, les mains en croix sur la poitrine, et les yeux levés vers le ciel, dans une extase religieuse, il récitait une prière, il était le catholique le plus fervent, il se signa. Ce fut beau comme la *Communion de saint Jérôme.*

— Adieu ! dit-il, avec une mélancolie et une voix qui séduisaient.

— Oh ! s'écria Flavie, laissez-moi ce mouchoir.

Théodose descendit comme un fou, sauta dans la rue et courut chez les Thuillier ; mais il se retourna, vit Flavie à sa fenêtre et lui fit un signe de triomphe.

— Quel homme !... se dit-elle

— Bon ami, dit-il d'un ton doux et calme presque patelin à Thuillier, nous sommes entre les mains de fripons atroces ; mais je vais leur donner une petite leçon.

— Qu'y a-t-il ? dit Brigitte.

— Eh ! bien ils veulent vingt-cinq mille francs, et pour nous faire la loi, le notaire ou ses complices ont formé une surenchère ; prenez cinq mille francs sur vous Thuillier, et venez avec moi, je vais vous assurer votre maison... Je me fais des ennemis implacables !... s'écria-t-il, ils vont vouloir me tuer moralement. Pourvu que vous résistiez à leurs infâmes calomnies et que vous ne changiez jamais pour moi, voilà tout ce que je demande. Qu'est-ce que c'est après tout que cela, si je réussis, vous payerez la maison cent vingt-cinq mille francs au lieu de la payer cent vingt.

— Ça ne recommencera pas ?... demanda Brigitte inquiète et dont les yeux se dilatèrent par l'effet d'une violente peur.

— Les créanciers inscrits ont seuls le droit de surenchérir, et comme il n'y a que celui-là qui en ait usé, nous sommes tranquilles. La créance n'est que [de] deux mille francs, mais il faut bien payer les avoués dans ces sortes d'affaires, et savoir lâcher un billet de mille francs au créancier.

— Va, Thuillier, dit Brigitte, va prendre ton chapeau, tes gants, et tu trouveras la somme où tu sais....

— Comme j'ai lâché les quinze mille francs sans succès, je ne veux plus que l'argent passe par mes mains... Thuillier payera lui-même, dit Théodose en se voyant seul avec Brigitte. Vous avez bien gagné vingt mille francs dans le marché que je vous ai fait faire avec Grindot, il croyait servir le notaire, et vous possédez un immeuble qui, dans cinq ans, vaudra près d'un million. C'est un coin de boulevard !

Brigitte était inquiète en écoutant, absolument comme un chat qui sent des souris sous un plancher. Elle regardait Théodose dans les yeux, et malgré la justesse de ses observations, elle concevait des doutes.

— Qu'avez-vous, petite tante ?...

— Oh ! je serai dans des transes mortelles jusqu'à ce que nous soyons propriétaires....

— Vous donneriez bien vingt mille francs, n'est-ce pas, dit Théodose, pour que Thuillier fût ce que nous appelons possesseur incommutable[1], eh bien, souvenez-vous que je vous ai gagné deux fois cette fortune...

— Où allons-nous ?... demanda Thuillier...

— Chez maître Godeschal, qu'il faut prendre pour avoué....

— Mais nous l'avons refusé pour Céleste... s'écria la vieille fille.

— Eh ! c'est bien à cause de cela que j'y vais, répondit Théodose, je l'ai jugé, c'est un homme d'honneur et il trouvera beau de vous rendre service.

Godeschal, successeur de Derville, avait été pendant plus de dix ans le maître clerc de Desroches. Théodose à qui cette circonstance était [connue, eut][1] ce nom-là jeté dans l'oreille par une voix intérieure au milieu de son désespoir, et il entrevit la possibilité de réussir à faire tomber des mains de Claparon, l'arme avec laquelle Cérizet le menaçait. Mais, avant tout, l'avocat devait pénétrer dans le cabinet de Desroches et s'y éclairer sur la situation de ses adversaires. Godeschal, seul, à raison de l'intimité qui subsiste entre le clerc et le patron, pouvait être son guide. Entre eux, les avoués de Paris, quand ils sont liés comme le sont Godeschal et Desroches, vivent dans une confraternité véritable, et il en résulte une certaine facilité d'arranger les affaires arrangeables. Ils obtiennent les uns des autres, à charge de revanche, les concessions possibles, par l'application du proverbe *passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné*, qui se met en devoir, dans toutes les professions, entre ministres, à l'armée, entre juges, entre commerçants, partout où l'inimitié n'a pas élevé de trop fortes barrières entre les parties.

— Je gagne d'assez bons honoraires à cette transaction, est une pensée qui n'a pas besoin d'être exprimée, elle est dans le geste, dans l'accent, dans le regard. Et comme les avoués sont gens à se retrouver sur ce terrain, l'affaire s'arrange. Le contre-poids à cette camaraderie existe dans ce qu'il faudrait nommer *la conscience de métier*. Ainsi la société doit croire au médecin qui, faisant [œuvre, de médecine][2] légale, dit : « Ce corps contient de l'arsenic », aucune considération ne vient à bout de l'amour-propre de l'acteur. de la probité du légiste, de l'indépendance du ministère public. Aussi, l'avoué de Paris, dit-il, avec la même bonhomie : « Tu ne peux pas obtenir ça, mon client est enragé », qu'il répond : « Eh bien ! nous verrons... » Or, la Peyrade, homme fin, avait assez traîné sa robe au Palais pour savoir combien les mœurs judiciaires serviraient son projet.

— Restez dans la voiture, dit-il à Thuillier, en arrivant rue Vivienne où Godeschal était devenu patron là où il avait fait ses premières armes, vous ne viendrez que s'il se charge de l'affaire.

Il était onze heures du soir, la Peyrade ne s'était pas trompé

dans ses calculs en espérant trouver un avoué de fraîche date occupé dans son cabinet à cette heure.

— A quoi dois-je la visite d'un avocat, dit Godeschal en allant au-devant de la Peyrade.

Les étrangers, les gens de province, les gens du monde ne savent peut-être pas que les avocats sont aux avoués ce que sont les généraux aux maréchaux[1], il existe une ligne d'exception sévèrement maintenue entre l'ordre des avocats et la compagnie des avoués à Paris. Quelque vénérable que soit un avoué, quelque forte que soit sa tête, il doit aller chez l'avocat. L'avoué, c'est l'administrateur qui trace le plan de campagne, qui ramasse les munitions, qui met tout en œuvre, l'avocat livre la bataille. On ne sait pas plus pourquoi la loi donne au client deux hommes pour un, qu'on ne sait pourquoi l'auteur a besoin d'un imprimeur et d'un libraire. L'ordre des avocats défend à ses membres de faire aucun acte du ressort des avoués. Il est très-rare qu'un grand avocat mette jamais le pied dans une étude ; on se voit au Palais ; mais, dans le monde, il n'y a plus de barrière ; et, quelques avocats dans la position de la Peyrade surtout, dérogent en allant quelquefois trouver les avoués, mais ces cas sont rares et sont presque toujours justifiés par une urgence quelconque.

— Eh ! mon Dieu, dit la Peyrade, il s'agit d'une affaire grave et surtout d'une question de délicatesse que nous avons à résoudre à nous deux. Thuillier se trouve en bas, dans une voiture, et je viens, non pas à titre d'avocat, mais comme l'ami de Thuillier. Vous seul êtes en position de lui rendre un immense service, et j'ai dit que vous aviez une âme trop noble (car vous êtes le digne successeur du grand Derville), pour ne pas mettre à ses ordres toute votre capacité. Voici l'affaire.

Après avoir expliqué tout à son avantage la rouerie à laquelle il fallait répondre par de l'habileté, car les avoués rencontrent plus de clients menteurs que de clients véraces, l'avocat résuma son plan de campagne.

— Vous devriez, mon cher maître, aller ce soir trouver Desroches, le mettre au fait de cette trame, obtenir de lui qu'il fasse venir demain matin son client, ce Sauvaignou, nous le confesserions entre nous trois, et s'il veut un billet de mille francs outre sa créance, nous le lâcherons, sans compter cinq cents francs d'honoraires pour vous et autant pour Desroches, si Thuillier tient

le désistement de Sauvaignou demain à dix heures... Ce Sauvaignou, que veut-il ? son argent ! Eh bien, un marchandeur ne résistera guère à l'appât d'un billet de mille francs, quand même il serait l'instrument d'une cupidité cachée derrière. Le débat entre ceux qui le font mouvoir et lui, nous importe peu... Voyons, tirez de là la famille Thuillier...

— Je vais aller chez Desroches à l'instant, dit Godeschal.

— Non, pas avant que Thuillier ne vous ait signé un pouvoir et remis cinq mille francs. Il faut mettre argent sur table dans ces cas-là...

Après une entrevue où Thuillier fut gêné, la Peyrade emmena Godeschal en voiture et le mit rue de Béthisy, chez Desroches, en alléguant qu'ils passaient par là pour retourner rue Saint-Dominique, et, sur le pas de la porte de Desroches, la Peyrade prit rendez-vous pour le lendemain à sept heures.

L'avenir et la fortune de la Peyrade étaient attachés au succès de cette conférence. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir passer par-dessus les usages de la compagnie, en venant chez Desroches y étudier Sauvaignou, se mêler au combat, malgré le danger qu'il courait en se mettant sous les yeux du plus redoutable des avoués de Paris. En entrant, et tout en saluant, il observa Sauvaignou. C'était, comme le nom le lui faisait pressentir, un Marseillais, un premier ouvrier placé, comme son nom de marchandeur l'indiquait, entre les ouvriers et le maître menuisier en bâtiment pour soumissionner l'exécution des travaux entrepris. Le bénéfice de l'entrepreneur se compose de la somme qu'il gagne entre le prix du marchandeur et celui donné par le constructeur, déduction faite des fournitures, il ne s'agit que de la main d'œuvre. Le menuisier, tombé en faillite, Sauvaignou s'était fait reconnaître, par jugement du tribunal de commerce, créancier de l'immeuble, et avait pris inscription. Cette petite affaire avait déterminé la dégringolade. Sauvaignou, petit homme trapu, vêtu d'une blouse en toile grise, ayant une casquette sur la tête, était assis sur un fauteuil. Trois billets de mille francs placés devant lui, sur le bureau de Desroches, disaient assez à la Peyrade que l'engagement avait eu lieu, que les avoués venaient d'échouer. Les yeux de Godeschal parlaient assez, et le regard que Desroches lança sur l'avocat des pauvres fut comme un coup de pic donné dans une fosse. Stimulé par le danger, le provençal fut magni-

fique ; il mit la main sur les billets de mille francs et les plia pour les serrer.

— Thuillier ne veut plus, dit-il à Desroches.

— Eh bien, nous voilà d'accord, répondit le terrible avoué.

— Oui, votre client va nous compter soixante mille francs de dépenses faites dans l'immeuble, suivant le marché souscrit entre Thuillier et Grindot. Je ne vous avais pas dit cela hier, dit-il[1] en se tournant vers Godeschal.

— Entendez-vous ça !... dit Desroches à Sauvaignou. Voilà l'objet d'un procès que je ne ferai pas sans des garanties...

— Mais, mes chers messieurs, dit le provençal[2], je ne puis pas traiter sans avoir vu ce brave homme qui m'a remis cinq cents francs en à compte pour lui avoir signé un chiffon de procuration.

— Tu es de Marseille ? dit la Peyrade en patois à Sauvaignou.

— Oh ! s'il l'entame en patois, il est perdu ! dit tout bas Desroches à Godeschal.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, pauvre diable, reprit Théodose, on veut te ruiner... Sais-tu ce qu'il faut faire ? Prends ces trois mille francs, et quand l'autre viendra, prends ta règle et donne-lui une raclée en lui disant qu'il est un gueux, qu'il voulait se servir de toi, que tu révoqueras ta procuration, et que tu lui rendras son argent la semaine des trois jeudis. Puis avec ces trois mille cinq cents francs-là, tes économies, va-t-en à Marseille. Et s'il t'arrive quoi que ce soit, viens trouver ce monsieur-là... Il saura bien me trouver, et je te tirerai de presse[3] ; car, vois-tu, je suis non-seulement un bon provençal, mais encore l'un des premiers avocats de Paris, et l'ami des pauvres...

Quand l'ouvrier trouva dans un compatriote une autorité pour sanctionner les raisons qu'il avait de trahir le prêteur à la petite semaine de son quartier, il capitula, demanda trois mille cinq cents francs.

— Une bonne raclée, ça valait bien ça, car il pouvait aller en police correctionnelle...

— Non, ne tape que quand il te dira des sottises, lui répondit la Peyrade ; ce sera de la défense personnelle...

Quand Desroches lui eut affirmé que la Peyrade était un avocat plaidant, Sauvaignou signa le désistement contenant quittance des frais, intérêt et principal de sa créance, faite par acte double

entre Thuillier et lui, tous deux assistés de leurs [avoués][1] respectifs, afin que cette pièce eût la vertu de tout éteindre.

— Nous vous laissons les quinze cents francs, dit la Peyrade à l'oreille de Desroches et de Godeschal, mais à la condition de me donner le désistement, je vais l'aller faire signer à Thuillier qui n'a pas fermé l'œil cette nuit, chez Cardot son notaire...

— Bien, dit Desroches. Vous pouvez vous flatter, ajouta-t-il en faisant signer Sauvaignou, d'avoir lestement gagné quinze cents francs.

— Ils sont bien à moi !... monsieur l'escrivain ?... demanda le provençal inquiet déjà.

— Oh ! bien légitimement, répondit Desroches. Seulement, vous allez signifier ce matin une révocation de vos pouvoirs à votre mandataire, à la date d'hier, passez à l'étude, tenez, par-là...

Desroches dit à son premier clerc ce qu'il y avait à faire, en enjoignant à un clerc de veiller à ce que l'huissier allât chez Cérizet avant dix heures.

— Je vous remercie, Desroches, dit la Peyrade en serrant la main de l'avoué, vous pensez à tout, je n'oublierai pas ce service-là...

— Ne déposez votre acte chez Cardot qu'après midi.

— Eh ! pays ! cria l'avocat en provençal à Sauvaignou, promène ta Margot toute la journée à Belleville, et surtout ne rentre pas chez toi...

— Je vous entends, dit Sauvaignou, la peignée à demain...

— Eh ! donc ? fit la Peyrade en jetant un cri de provençal.

— Il y a là-dessous quelque chose ? disait Desroches à Godeschal au moment où l'avocat revint de l'étude dans le cabinet.

— Les Thuillier ont un magnifique immeuble pour rien, dit Godeschal, voilà tout.

— La Peyrade et Cérizet me font l'effet de deux plongeurs qui se battent sous mer. Que dirai-je à [Cérizet de][2] qui je tiens l'affaire, demanda-t-il[3] à l'avocat quand il revint de l'étude.

— Que vous avez eu la main forcée par Sauvaignou, répliqua la Peyrade.

— Et vous ne craignez rien ? dit à brûle-pourpoint Desroches.

— Oh ! moi, j'ai des leçons à lui donner.

— Demain, je saurai tout, dit Desroches à Godeschal, rien n'est plus bavard qu'un vaincu !

La Peyrade sortit en emportant son acte. A onze heures il était à l'audience du juge de paix, calme, ferme, et en voyant venir Cérizet pâle de rage, les yeux pleins de venin, il lui dit à l'oreille :

— Mon cher, je suis bon enfant aussi, moi ! Je tiens toujours à ta disposition vingt-cinq mille francs en billets de banque contre la remise de tous les titres que tu as contre moi...

Cérizet regarda l'avocat des pauvres sans pouvoir trouver un mot de réponse ; il était vert ; il absorbait sa bile !

XX.

NOIRCEURS DE COLOMBES.

— Je suis propriétaire incommutable !... s'écria Thuillier en revenant de chez Jacquinot, le gendre et le successeur de Cardot. Aucune puissance humaine ne peut m'arracher ma maison. Ils me l'ont dit.

Les bourgeois croient beaucoup plus à ce que leur disent les notaires qu'à ce que leur disent les avoués. Le notaire est plus près d'eux que tout autre officier ministériel. Le bourgeois de Paris ne se rend pas sans effroi chez son avoué, dont l'audace belligérante le trouble, tandis qu'il monte toujours avec un nouveau plaisir chez son notaire, il en admire la sagesse et le bon sens.

— Cardot, qui cherche un beau logement, m'a demandé l'un des appartements du second étage... reprit-il ; si je veux, il me présentera dimanche un principal locataire qui propose un bail de dix-huit ans, à quarante mille francs, impôts à sa charge... Qu'en dis-tu, Brigitte ?...

— Il faut attendre, répondit-elle. Ah ! notre cher Théodose m'a donné une fière *venette*[1] !...

— Oh là, bon[ne] ami[e][2] ; mais tu ne sais donc pas que Cardot, m'ayant demandé qui m'avait [fait] faire cette affaire-là, m'a dit que je lui devais un présent d'au moins dix mille francs. Au fait, je lui dois tout !

— Mais il est l'enfant de la maison, répondit Brigitte.

— Ce pauvre garçon, je lui rends justice, il ne demande rien.

— Eh bien, bon ami, dit la Peyrade, en revenant à trois heures de la justice de paix, vous voilà richissime !

— Et par toi, mon cher Théodose...

— Et vous, petite tante, êtes-vous revenue à la vie ?... Ah ! vous n'avez pas eu si peur que moi... Je fais passer vos intérêts avant les miens. Tenez, je n'ai respiré librement que ce matin à onze heures. Maintenant je suis sûr d'avoir à mes trousses un ennemi mortel[1] dans les deux personnes que j'ai trompées pour vous. En revenant, je me demandais quelle a été votre influence pour me faire commettre cette espèce de crime ? ou si le bonheur d'être de votre famille, de devenir votre enfant effacera la tache que je me vois sur la conscience.

— Bah ! tu t'en confesseras ! dit Thuillier l'esprit fort.

— Maintenant, dit Théodose à Brigitte, vous pouvez payer en toute sécurité le prix de la maison, quatre-vingt mille francs, les trente mille à Grindot, en tout avec ce que vous avez payé de frais cent vingt mille francs et ces derniers vingt mille font cent quarante mille. Si vous louez à un principal locataire, demandez-lui la dernière année d'avance, et réservez-moi, pour ma femme et moi, tout le premier étage au-dessus de l'entresol. Vous trouverez encore quarante mille francs pour douze ans à ces conditions-là. Si vous voulez quitter ce quartier-ci pour celui de la chambre, vous aurez bien de quoi vous loger dans ce vaste premier qui a remise, écurie, et tout ce qui constitue une grande existence. Et maintenant, Thuillier, je vais t'avoir la croix de la légion d'honneur !

A ce dernier trait, Brigitte s'écria :

— Ma foi, mon petit, vous avez si bien fait nos affaires que je vous laisse à conclure celle de la maison Thuillier...

— N'abdiquez pas, belle tante, dit Théodose, et Dieu me garde de faire un pas sans vous ; vous êtes le bon génie de la famille. Je pense seulement au jour où Thuillier sera de la chambre. Vous rentrerez dans quarante mille francs d'ici à deux mois. Et cela n'empêchera pas Thuillier de toucher ses dix mille francs de loyer au premier terme.

Après avoir jeté cet espoir à la [vieille][2] fille qui jubilait, il entraîna Thuillier dans le jardin, et là, sans barguigner, il lui dit :

— Bon ami, trouve moyen de demander dix mille francs à ta sœur, et qu'elle ne puisse jamais se douter qu'ils me seront remis,

dis-lui que cette somme est nécessaire dans les bureaux pour faciliter ta nomination comme chevalier de la légion-d'honneur, et que tu sais à qui distribuer cette somme.

— C'est cela, dit Thuillier ; d'ailleurs je le lui rendrai sur les loyers.

— Aie-la ce soir, bon ami, je vais sortir pour ta croix. et demain nous saurons à quoi nous en tenir...

— Quel homme tu es ! s'écria Thuillier.

— Le ministère du 1er mars va tomber, il faut obtenir cela de lui, répondit finement Théodose.

L'avocat courut chez madame Colleville, et lui dit en entrant :

— J'ai vaincu ; nous aurons pour Céleste un immeuble d'un million dont la nue propriété lui sera donnée au contrat par Thuillier ; mais gardons ce secret, votre fille serait demandée par des pairs de France. Cet avantage ne se fera d'ailleurs qu'en ma faveur. Maintenant habillez-vous, allons chez madame la comtesse du Bruel, elle peut faire avoir la croix à Thuillier. Pendant que vous vous mettrez sous les armes, je vais faire un doigt de cour à Céleste, et nous causerons en voiture.

La Peyrade avait vu, dans le salon, Céleste et Félix Phellion. Flavie avait tant de confiance en sa fille qu'elle l'avait laissée avec le jeune professeur. Depuis le grand succès obtenu dans la matinée, Théodose sentait la nécessité de commencer à s'adresser à Céleste. L'heure de brouiller les deux amants était venue ; il n'hésita point à clouer son oreille à la porte du salon avant d'y entrer, afin de savoir quelle lettre ils épelaient de l'alphabet de l'amour, et il fut convié, pour ainsi dire, à commettre ce crime domestique en comprenant par quelques éclats de voix qu'ils se querellaient. L'amour, selon l'un de nos poëtes, est un privilége que deux êtres se donnent de se faire réciproquement beaucoup de chagrin à propos de rien. Une fois Félix élu dans son cœur pour le compagnon de sa vie, Céleste eut le désir, moins de l'étudier que de s'unir à lui par cette communion du cœur par où commencent toutes les affections, et qui, chez les esprits jeunes, amène un examen involontaire. La querelle à laquelle Théodose allait prêter l'oreille prenait sa source dans un dissentiment profond survenu depuis quelques jours entre le mathématicien et Céleste. Cette enfant, le fruit moral de l'époque pendant laquelle madame Colleville essaya de se repentir de ses fautes, était d'une piété solide ;

elle appartenait au vrai troupeau des fidèles, et chez elle le catholicisme absolu, tempéré par la mysticité qui plaît tant aux jeunes âmes, était une poésie intime, une vie dans la vie. Les jeunes filles partent de là pour devenir des femmes excessivement légères ou des saintes. Mais, pendant cette belle période de leur jeunesse, elles ont dans le cœur un peu d'absolutisme ; dans leurs idées, elles ont toujours devant les yeux l'image de la perfection, et tout doit être céleste, angélique ou divin pour elles. En dehors de leur idéal, rien n'existe, tout est boue et souillure. Cette idée fait alors rejeter beaucoup de diamants à paille, par des filles qui, femmes, adorent des strass[1]. Or, Céleste avait reconnu non pas l'irréligion, mais l'indifférence de Félix en matière de religion. Comme la plupart des géomètres, des chimistes, des mathématiciens, et des grands naturalistes, il avait soumis la religion au raisonnement : il y reconnaissait un problème insoluble comme la quadrature du cercle. Déiste *in petto*[2], il restait dans la religion de la majorité des Français, sans y attacher plus d'importance qu[' à] la loi nouvelle éclose en juillet. Il fallait Dieu dans le ciel, comme un buste de roi sur un socle à la mairie. Félix Phellion, digne fils de son père, n'avait pas mis le plus léger voile sur sa conscience ; il y laissait lire par Céleste avec la candeur, avec la distraction d'un chercheur de problèmes, et la jeune fille mêlait la question religieuse à la question civile ; elle professait une profonde horreur pour l'athéisme ; son confesseur lui disait que le déiste est le cousin germain de l'athée.

— Avez-vous pensé, Félix, à faire ce que vous m'avez promis, demanda Céleste aussitôt que madame Colleville les eut laissés seuls.

— Non, ma chère Céleste, répondit Félix.

— Oh ! manquer à sa promesse ! s'écria-t-elle doucement.

— Il s'agissait d'une profanation, dit Félix. Je vous aime tant, et d'une tendresse si peu ferme contre vos désirs, que j'ai promis une chose contraire à ma conscience. La conscience, Céleste, est notre trésor, notre force, notre appui. Comment vouliez-vous que j'allasse dans une église, m'y mettre aux genoux d'un prêtre en qui je ne vois qu'un homme !... Vous m'eussiez méprisé, si je vous avais obéi.

— Ainsi, mon cher Félix, vous ne voulez pas aller à l'église ?.. dit Céleste, en jetant à celui qu'elle aimait un regard trempé de

larmes. Si j'étais votre femme, vous me laisseriez aller seule là... Vous ne m'aimez pas comme je vous aime !... car jusqu'à présent j'ai dans le cœur pour un [athée un][1] sentiment contraire à ce que Dieu veut de moi !...

— Un athée ! s'écria Félix Phellion... Oh ! non. Écoutez, Céleste ?... Il y a certainement un Dieu, j'y crois, mais j'ai de lui de plus belles idées que n'en ont vos prêtres ; je ne le rabaisse pas jusqu'à moi, je tente de m'élever jusqu'à lui... j'écoute la voix qu'il a mise en moi, que les honnêtes gens appellent la conscience, et je tâche de ne pas obscurcir les divins[2] rayons qui m'arrivent. Aussi ne nuirai-je jamais à personne, et ne ferai-je jamais rien contre les commandements de la morale universelle, qui fut la morale de Confucius, de Moïse, de Pythagore, de Socrate, comme celle de Jésus-Christ... Je resterai pur devant Dieu, mes actions seront mes prières ; je ne mentirai jamais, ma parole sera sacrée, et jamais je [ne][1] ferai rien de bas ni de vil... Voilà les enseignements que je tiens de mon vertueux père, et que je veux léguer à mes enfants. Tout le bien que je pourrai faire, je l'accomplirai, même dussé-je en souffrir. Que demandez-vous de plus à un homme ?...

Cette profession de foi de Phellion fit douloureusement hocher la tête à Céleste.

— Lisez attentivement, dit-elle, l'*Imitation de Jésus-Christ* !... Essayez de vous convertir à la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et vous reconnaîtrez combien vos paroles sont absurdes... Écoutez, Félix, le mariage n'est pas, selon l'Église, une affaire d'un jour, la satisfaction de nos désirs, il est fait pour l'éternité... Comment nous serions unis la nuit et le jour, nous devrions faire une seule chair, un seul verbe, nous aurions dans notre cœur deux langages, deux religions, une cause de dissentiment perpétuel, vous me condamneriez à des pleurs que je vous cacherais sur l'état de votre âme, je pourrais m'adresser à Dieu, quand je verrais incessamment sa droite armée contre vous !... Votre sang de déiste et vos convictions pourraient animer mes enfants !... Oh ! mon Dieu ! combien de malheurs pour une épouse ?... Non, ces idées sont intolérables... Oh ! Félix, soyez de ma foi, car je ne puis être de la vôtre ! ne mettez pas des abîmes entre nous... Si vous m'aimiez, vous auriez déjà lu l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Les Phellion, enfants du *Constitutionnel*, n'aimaient pas l'esprit

prêtre ; Félix eut l'imprudence de répondre à cette espèce de prière échappée du fond d'une âme ardente :

— Vous répétez, Céleste, une leçon de votre confesseur, et rien n'est plus fatal au bonheur, croyez-moi, que l'intervention des prêtres dans les ménages...

— Oh ! s'écria Céleste indignée, et que l'amour seul avait inspirée, vous n'aimez pas !... la voix de mon cœur ne va pas au vôtre ! vous ne m'avez pas comprise, car vous ne m'avez pas entendue, et je vous pardonne, car vous ne savez ce que vous dites.

Elle s'enveloppa dans un silence superbe, et Félix alla battre du tambour avec les doigts sur une vitre de la fenêtre, musique familière de ceux qui se livrent à des réflexions poignantes. Félix, en effet, se posait ces singulières et délicates questions de conscience phellione : — Céleste est une riche héritière, et en cédant, contre la voix de la religion naturelle, à ses idées, j'aurais en vue de faire un mariage avantageux, acte infâme. Je [ne] dois pas, comme père de famille, laisser les prêtres avoir la moindre influence chez moi ; si je cède aujourd'hui, je fais un acte de faiblesse qui sera suivi de beaucoup d'autres pernicieux à l'autorité du père et du mari... Tout cela n'est pas digne d'un philosophe. Et il revint vers sa bien-aimée.

— Céleste, je vous en supplie à genoux, ne mêlons pas ce que la loi, dans sa sagesse, a séparé. Nous vivons pour deux mondes, la société, le ciel. A chacun sa voie pour faire son salut ; mais quant à la société, n'est-ce pas obéir à Dieu que d'en observer les lois. Le Christ a dit : « Donnez à César ce qui appartient à César. » César est le monde politique. Oublions cette petite querelle ?

— Une petite querelle !... s'écria la jeune enthousiaste. Je veux que vous ayez mon cœur comme je veux avoir tout le vôtre, et vous en faites deux parts !... N'est-ce pas le malheur ? Vous oubliez que le mariage est un sacrement...

— Votre prêtraille vous tourne la tête, s'écria le mathématicien impatienté.

— Monsieur Phellion, dit Céleste en l'interrompant vivement, assez sur ce sujet.

Ce fut sur ce mot que Théodose jugea nécessaire d'entrer, et trouva Céleste pâle et le jeune professeur inquiet comme un amant qui vient d'irriter sa maîtresse.

— J'ai entendu le mot assez ?... Il y avait donc trop ?... reprit-il en regardant tour à tour Céleste et Félix.

— Nous parlions religion... répondit Félix, et je disais à mademoiselle combien l'influence religieuse était funeste au sein des ménages...

— Il ne s'agissait pas de cela, monsieur, dit aigrement Céleste ; mais de savoir si le mari et la femme peuvent ne faire qu'un seul cœur quand l'un est athée et l'autre catholique.

— Est-ce qu'il y a des athées ?... s'écria Théodose en donnant les marques d'une profonde stupéfaction. Est-ce qu'une catholique peut épouser un protestant ? Mais il n'y a de salut possible pour deux époux qu'en ayant une conformité parfaite en fait d'opinions religieuses !... Moi qui suis, à la vérité, du Comtat, et d'une famille qui compte un pape dans ses ancêtres ; car nos armes sont *de gueules à clef d'argent*, et nous avons pour supports un moine tenant une église et un pèlerin tenant un bourdon d'or, avec ces mots : *J'ouvre et je ferme !* pour devise ; je suis là-dessus d'un absolutisme féroce. Mais, aujourd'hui, grâce au système d'éducation moderne, il ne semble pas extraordinaire d'agiter de semblables questions ! Moi, disais-je, je n'épouserais pas une protestante, eût-elle des millions !... et quand même je l'aimerais à en perdre la raison ! On ne discute pas la foi ! *Una fides, unus Dominus*[1], voilà ma devise en politique.

— Vous entendez ?... s'écria triomphalement Céleste en regardant Félix Phellion.

— Je ne suis pas un dévot ; je vais à la messe à six heures du matin, quand on ne me voit pas ; je fais maigre le vendredi ; je suis enfin un fils de l'Église, et je n'entreprendrais rien de sérieux sans m'être mis en prières, à la vieille mode de nos ancêtres. Personne ne s'aperçoit de ma religion... A la révolution de 1789, il s'est passé dans ma famille un fait qui nous a tous attachés plus étroitement encore que par le passé à notre sainte mère l'Église. Une pauvre demoiselle de la Peyrade de la branche aînée, qui possède le petit domaine de la Peyrade, car nous, nous sommes Peyrade des Canquoëlles, mais les deux branches héritent l'une de l'autre ; cette demoiselle épousa, six ans avant la révolution, un avocat qui, selon la mode du temps, était voltairien, c'est-à-dire incrédule ou déiste, si vous voulez. Il donna dans les idées révolutionnaires et il abonda dans les gentillesses que vous savez,

le culte de la déesse Liberté-Raison. Il vint dans notre pays imbu, fanatique de la Convention. Sa femme était très-belle ; il la força de jouer le rôle de la Liberté ; la pauvre infortunée est devenue folle !... elle est morte folle ! Eh bien, par le temps qui court, nous pouvons revoir 1793 !...

Cette histoire, forgée à plaisir, fit une telle impression sur l'imagination neuve et fraîche de Céleste, qu'elle se leva, salua les deux jeunes gens et se retira dans sa chambre.

— Ah ! monsieur, qu'avez-vous dit-là !... s'écria Félix, atteint au cœur par le regard froid que Céleste venait de lui jeter en affectant une profonde indifférence. Elle se croit en déesse de la Raison.

— De quoi s'agissait-il donc ? demanda Théodose.

— De mon indifférence en matière de religion[1].

— La grande plaie du siècle, répondit Théodose d'un air grave.

— Me voici, dit madame Colleville en se montrant habillée avec goût ; mais qu'a donc ma pauvre fille, elle pleure...

— Elle pleure, madame !... s'écria Félix ; dites-lui, madame, que je vais me mettre à étudier l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Et Félix descendit avec Théodose et Flavie, à qui l'avocat serrait le bras de manière à lui faire comprendre que, dans la voiture, il lui explique[rait] la démence du jeune savant.

Une heure après, madame Colleville et Céleste, Colleville et Théodose entraient chez les Thuillier et venaient dîner avec eux. Théodose et Flavie avaient entraîné Thuillier dans le jardin, et Théodose lui dit :

— Bon ami, tu auras la croix dans huit jours. Tiens, cette chère amie va te raconter notre visite à madame la comtesse du Bruel...

Et Théodose quitta Thuillier en voyant Desroches amené par mademoiselle Thuillier, il alla, poussé par un affreux et glacial pressentiment, au devant de l'avoué.

— Mon cher maître, dit Desroches à l'oreille de Théodose, je viens voir si vous pouvez vous procurer vingt-sept mille six cent quatre-vingts francs soixante centimes...

— Vous êtes l'avoué de Cérizet, s'écria l'avocat...

— Il a remis les pièces à Louchard, et vous savez ce qui vous attend, après une arrestation. Cérizet a-t-il tort de vous croire

vingt-cinq mille francs dans votre secrétaire, vous les lui avez offerts, il trouve assez naturel de ne pas les laisser chez vous...

— Je vous remercie de votre démarche, mon cher maître, dit Théodose, et j'ai prévu cette attaque...

— Entre nous, répondit Desroches, vous l'avez joliment berné... Le drôle ne recule devant rien pour se venger, car il perd tout, si vous voulez jeter la robe aux orties et aller en prison...

— Moi !... s'écria Théodose, je paye !... mais, il a cinq acceptations de chacune cinq mille francs... qu'en compte-t-il faire ?...

— Oh ! après l'affaire de ce matin, je ne puis rien vous dire ; mais mon client est un chien fini, galeux, et il a bien ses petits projets...

— Voyons Desroches ? dit Théodose en prenant le raide et sec Desroches par la taille, les pièces sont-elles encore chez vous...

— Voulez-vous payer ?...

— Oui dans trois heures.

— Eh bien ! soyez chez moi à neuf heures, je recevrai vos fonds et vous remettrai les titres, mais à neuf heures et demie, ils seront chez Louchard...

— Eh bien ! à ce soir, neuf heures... dit Théodose.

— A neuf heures, répondit Desroches dont le regard avait embrassé toute la famille alors réunie dans le jardin, Céleste qui les yeux rouges causait avec sa marraine, Colleville et Brigitte, Flavie et Thuillier. Sur les marches du large perron par lequel on montait du jardin dans la salle d'entrée, Desroches dit à Théodose qui l'avait reconduit jusque-là.

— Vous pouvez bien payer vos lettres de change !

Par ce seul coup d'œil, Desroches qui venait de faire causer Cérizet, avait reconnu les immenses travaux de l'avocat.

XXI.

UNE CLIENTE A CÉRIZET.

Le lendemain matin, au petit jour, Théodose allait chez le banquier des petits métiers voir l'effet qu'avait produit sur son ennemi le paiement accompli ponctuellement la veille, et faire encore une tentative pour se débarrasser de ce taon. Il trouva Cérizet debout, en conférence avec une femme, et il en reçut une

espèce d'invitation impérative de rester à distance, afin de ne pas troubler leur entretien. L'avocat fut donc réduit à des conjectures sur l'importance de cette femme, dont déposait l'air soucieux du prêteur à la petite-semaine, Théodose eut un pressentiment, excessivement vague d'ailleurs, que l'objet de cette conférence allait influer sur les dispositions de Cérizet, car il lui voyait dans la physionomie ce changement complet que produit l'espérance.

— Mais, ma chère maman Cardinal !...

— Oui, mon brave monsieur...

— Que voulez-vous !...

— Il faut se décider...

Ces commencements ou ces fins de phrases étaient les seules lueurs que la conversation animée et tenue à voix basse, d'oreille à bouche, de bouche à oreille, faisait jaillir sur le témoin immobile, dont l'attention se fixa sur madame Cardinal.

Madame Cardinal était une des premières pratiques de Cérizet, elle revendait de la marée. Si les Parisiens connaissent ces sortes de créations particulières à leur terroir, les étrangers n'en soupçonnent pas l'existence, et la mère Cardinal, en style nécrologique, méritait tout l'intérêt qu'elle excitait chez l'avocat. On rencontre tant de femmes de ce genre dans les rues, que le promeneur n'y fait guère plus d'attention qu'aux trois mille tableaux d'une exposition. Mais là, dans cette ex[posi]tion[1], la Cardinal avait toute la valeur d'un chef-d'œuvre isolé, car elle était le type complet de son genre. Elle était montée sur des sabots crottés, mais ses pieds, soigneusement enveloppés de chaussons, ne manquaient pas de longs gros bas drapés. Sa robe d'indienne, enrichie d'un falbalas de boue, portait l'empreinte de la bretelle qui retient l'éventaire, en coupant par derrière la taille un peu bas. Son principal vêtement était un châle dit *cachemire en poil de lapin*, dont les deux bouts se nouaient au-dessus de sa tournure, car il faut bien employer le mot du beau monde pour exprimer l'effet que produisait la pression de la bretelle transversale sur ses jupes, qui se relevaient en forme de chou ; une rouennerie grossière, qui servait de fichu, laissait voir un cou rouge et rayé comme le bassin de la Villette quand on y a patiné, sa coiffure était un foulard de soie jaune assez tortillé d'une façon pittoresque. Courte et grosse, d'un teint riche en couleur, la mère Cardinal devait boire son petit coup d'eau-de-vie le matin. Elle avait été belle.

La Halle lui reprochait, dans son langage à figures hardies, d'avoir fait plus d'une journée la nuit. Son organe, pour se mettre au diapason d'une conversation honnête, était obligé d'étouffer le son, comme cela se fait dans une chambre de malade ; mais alors il sortait épais et gras de ce gosier habitué à lancer jusqu'aux profondeurs des mansardes les noms du poisson de chaque saison. Son nez à la Roxelane[1], sa bouche assez bien dessinée, ses yeux bleus, tout ce qui fit jadis sa beauté, se trouvait enseveli dans les plis d'une graisse vigoureuse, où se trahissaient les habitudes de la vie en plein air. Le ventre et les seins se recommandaient par une ampleur à la Rubens.

— Et voulez-vous que je couche sur la paille !... disait-elle à Cérizet. Que me font, à moi les Poupillier... Suis-je pas une Poupillier ?... Où voulez-vous qu'on les fiche, les Poupillier...

Cette sauvage sortie fut réprimée par Cérizet, qui dit à la revendeuse un de ces *chût* ! prolongés auxquels obéissent tous les conspirateurs.

— Eh ! bien, allez voir ce qu'il en est, et revenez, dit Cérizet en poussant la femme vers la porte, et lui disant là quelques mots à l'oreille.

— Eh ! bien, mon cher ami. dit Théodose à Cérizet, tu as ton argent.

— Oui, répondit Cérizet, nous avons mesuré nos griffes, elles sont de la même dureté, de la même longueur, de la même force...[2] Après ?...

— Dois-je dire à Dutocq que tu as reçu hier vingt-sept...

— Oh ! mon cher ami, pas un mot !... si tu m'aimes... s'écria Cérizet.

— Écoute, reprit Théodose, il faut que je sache une bonne fois ce que tu veux ; j'ai l'intention bien formelle de ne pas rester vingt-quatre heures sur le gril où vous m'avez mis. Que tu roues Dutocq, cela m'est parfaitement indifférent ; mais je veux que nous nous entendions... C'est une fortune, vingt-sept mille francs entre tes mains, car tu dois avoir à toi dix mille francs gagnés dans ton commerce, et c'est de quoi devenir honnête homme. Cérizet, si tu me laisses tranquille, si tu ne m'empêches pas de devenir le mari de mademoiselle Colleville, je serai quelque chose comme avocat du Roi à Paris ; tu ne saurais mieux faire que de t'assurer une protection dans cette sphère.

— Voici mes conditions, elles ne souffrent pas la discussion ; c'est à prendre ou à laisser. Tu me feras avoir la maison Thuillier à titre de principal locataire par un bon bail de dix-huit ans, et je te remettrai une des cinq autres lettres de change acquittée. Tu ne me trouveras plus sur ton chemin, tu auras affaire à Dutocq pour les quatre autres... Tu m'as mis dedans, Dutocq n'est pas de force à lutter contre toi...

— Je consens à cela, si tu veux donner quarante-huit mille francs de loyer de la maison, la dernière année d'avance, et faire partir le bail du mois d'octobre prochain...

— Oui, mais je ne donnerai que quarante-trois mille francs d'argent, ta lettre de change fera les quarante-huit. J'ai bien vu la maison, je l'ai étudiée, ça me va.

— Une dernière condition, dit Théodose, tu m'aideras contre Dutocq.

— Non, répondit Cérizet, il est assez cuit par moi, sans que j'aille encore lui donner des coups de lardoire ; il rendrait tout son jus. Faut de la raison. Ce pauvre homme ne sait comment payer les derniers quinze mille francs de sa charge, et c'est bien assez pour toi de savoir qu'avec quinze mille francs, tu peux racheter tes titres.

— Eh ! bien, donne-moi quinze jours pour te faire obtenir ton bail...

— Pas plus tard que jusqu'à lundi prochain ! Mardi, ta lettre de change de cinq mille sera protestée, à moins que tu ne payes lundi, ou que Thuillier ne m'ait accordé le bail.

— Eh bien, lundi soit !... dit Théodose. Sommes-nous amis ?...

— Nous le serons lundi, répondit Cérizet.

— Eh bien à lundi, tu me payeras à dîner, dit en riant Théodose.

— Au Rocher de Cancale, si j'ai le bail. Dutocq en sera.... nous rirons.... il y a bien longtemps que je n'ai ri...

Théodose et Cérizet se donnèrent une poignée de main, en se disant réciproquement :

— A bientôt.

Cérizet ne s'était pas si promptement calmé sans raison. D'abord, selon le mot de Desroches, *la bile ne facilite pas les affaires*, et l'usurier en avait trop bien senti la justesse pour ne pas froidement se résoudre à tirer parti de sa position, et à *juguler* (le mot technique) le rusé provençal.

— C'est une revanche à prendre, lui dit Desroches, et vous tenez ce garçon-là... Voyez à en extraire la quintessence.

Or, depuis dix ans, Cérizet avait vu plusieurs personnes enrichies par le métier de principal locataire. Le principal locataire est à Paris aux propriétaires de maisons ce que sont les fermiers aux possesseurs de terres. Tout Paris a vu l'un des plus fameux tailleurs, bâtissant sur le fameux emplacement de Frascati, à l'angle du boulevard et de la rue de Richelieu, l'immeuble le plus somptueux, à ses frais et comme principal locataire d'un hôtel, dont le loyer n'est pas moindre de cinquante mille francs. Malgré les frais de construction, qui sont d'environ sept cent mille francs, les dix-neuf années de bail présenteront de très-beaux bénéfices.

Cérizet, à l'affût des affaires, avait examiné les chances de gain que pouvait offrir la location de la maison *volée par Thuillier*, disait-il à Desroches, et il avait reconnu la possibilité de la louer plus de soixante mille francs au bout de six ans. Elle présentait quatre boutiques, deux sur chaque face, car elle occupe un coin de boulevard. Cérizet espéra gagner une dizaine de mille francs au moins par an, pendant douze ans, sans compter les éventualités ni les pots-de-vin donnés à chaque renouvellement de bail par les fonds de commerce qui s'y établiraient, et auxquels il n'accorderait d'abord que six ans de bail. Or, il se proposait de vendre son fonds d'usurier à madame veuve Poiret et à Cadenet pour une dizaine de mille francs ; il en possédait dix environ, il se trouvait donc en position de donner l'année d'avance que les propriétaires ont coutume d'exiger, comme garantie, des principaux locataires.

Cérizet avait donc passé la nuit la plus heureuse ; il s'était endormi dans un beau rêve, il se voyait en passe de faire un honnête métier, de devenir bourgeois comme Thuillier, comme Minard, comme tant d'autres. Il renonçait alors à l'acquisition de la maison en construction rue Geoffroy-Marie. Mais il eut un réveil auquel il ne s'attendait point ; il trouva la Fortune debout, lui versant à flots ses cornes dorées, dans la personne de madame Cardinal. Il avait toujours eu des considérations pour cette femme, et il lui promettait, depuis un an surtout, la somme nécessaire pour acheter un âne et une petite charrette, afin qu'elle pût faire son commerce en grand en allant de Paris à la banlieue. Madame Cardinal, veuve d'un fort de la halle, avait une fille unique dont

la beauté fut vantée à Cérizet par d'autres commères. Olympe Cardinal était âgée d'environ treize ans, quand, en 1837, Cérizet commença *le prêt* dans le quartier, et dans un but de libertinage infâme, il eut les plus grandes attentions pour la Cardinal, il l'avait tirée de la plus profonde misère en espérant faire d'Olympe sa maîtresse ; mais en 1838, la petite fille avait quitté sa mère, et *faisait sans doute la vie*, pour employer l'expression par laquelle le peuple parisien peint l'abus des précieux dons de la nature et de la jeunesse. Chercher une fille dans Paris, c'est chercher une ablette en Seine, il faut le hasard d'un coup de filet. Ce hasard était venu. La mère Cardinal, qui, pour régaler une commère, l'avait menée au Théâtre de Bobino, lundi, venait de trouver dans la jeune première sa fille, que le premier comique tenait sous sa domination depuis trois ans. La mère, d'abord assez flattée de voir sa fille en belle robe lamée, coiffée comme une duchesse, ayant des bas à jour, des souliers de satin, et applaudie à son entrée, avait fini par lui crier de sa place :

— T'auras de mes nouvelles, assassin de ta mère !... Je saurai si de méchants cabotins ont le droit de venir débaucher des filles de treize ans !...

Elle voulut guetter sa fille à la sortie, mais la jeune première et le premier comique avaient sans doute sauté par-dessus la rampe et s'en allèrent dans le gros du public, au lieu de sortir par la porte du théâtre, où la veuve Cardinal et la mère Mahoudeau sa bonne amie, firent un tapage infernal que deux gardes municipaux apaisèrent. Cette auguste institution, devant qui les deux femmes abaissèrent le diapason de leurs voix, fit observer à la mère qu'à seize ans, sa fille avait l'âge du théâtre, et qu'au lieu de crier à la porte après le directeur, elle pouvait le citer à la justice de paix ou à la police correctionnelle, à son choix.

Le lendemain, madame Cardinal se proposait de *le* consulter, vu qu'*il* travaillait à la justice de paix ; mais elle fut foudroyée par le portier de la maison où demeurait le vieux Poupillier, son oncle, lequel, lui dit monsieur Perrache, n'avait pas deux jours à vivre, étant à toute extrémité.

— Eh ! bien, que voulez-vous que je fasse ? dit la veuve Cardinal.

— Nous comptons sur vous, ma chère madame Cardinal ; vous ne nous oublierez pas pour le bon avis que nous vous donnons.

Voici la chose. Dans les derniers temps, votre pauvre oncle ne pouvant plus se remuer, a eu confiance en moi pour aller toucher les loyers de sa maison, rue Notre-Dame-de-Nazareth, et les arrérages d'une inscription de rente qu'il a sur le Trésor, de dix-huit cents francs...

A cet énoncé, les yeux de la veuve Cardinal devinrent fixes d'errants qu'il étaient.

— Oui, ma petite, reprit le sieur Perrache, petit portier bossu, et vu que vous êtes la seule qui pensiez à lui, qui lui portiez de temps en temps du poisson et qui l'alliez voir, peut-être qu'il ferait des dépositions en votre faveur... Ma femme, dans ces derniers jours-ci, l'a gardé, l'a veillé ; mais elle lui a parlé de vous, et il ne voulait pas qu'on vous dise qu'il était si malade... Voyez-vous, il est temps de vous montrer. Dame ! voilà deux mois qu'il ne va plus à son affaire.

— Avouez, mon vieux gratte-cuir, dit la mère Cardinal au portier, cordonnier de son état, en allant avec une excessive rapidité vers la rue Honoré-Chevalier, où logeait son oncle dans une affreuse mansarde, qu'il m'aurait bien poussé du poil dans la main, avant que je pusse[1] imaginer cela !... Quoi, mon oncle Poupillier, riche ! lui, le bon pauvre de l'Église Saint-Sulpice.

— Ah ! dit le portier, il se nourrissait bien... il se couchait tous les soirs avec sa bonne amie, une grosse bouteille de vin de Roussillon. Ma femme en a goûté ; mais, à nous, il nous disait que c'était du vin à six sous ! C'est le marchand de vin de la rue des Cannettes qui le lui fournissait.

— Ne parlez pas de tout cela, mon brave, dit la veuve Cardinal, j'aurai soin de vous... s'il y a quelque chose.

Ce Poupillier, ancien tambour-major aux Gardes Françaises, avait passé deux ans avant 1789 au service de l'Église en devenant suisse de Saint-Sulpice. La révolution l'avait privé de son état, et il était tombé dans une misère effroyable, il fut obligé de prendre la profession de modèle, car il jouissait d'un beau physique. A la renaissance du culte, il reprit la hallebarde ; mais en 1816, il fut destitué, tant à cause de son immoralité que de son grand âge, il passait pour être septuagénaire. Néanmoins, comme retraite, on le souffrit à la porte où il donna de l'eau bénite. En 1820, son goupillon excita l'envie, et il le céda contre la promesse d'être souffert en qualité de pauvre à la porte de

l'Église. En 1820, riche de quatre-vingts ans sonnés[1], il s'en octroya quatre-vingt-seize et commença le métier de centenaire. Dans tout Paris, il était impossible de trouver une barbe et des cheveux comme ceux de Poupillier. Il se tenait courbé presqu'en deux, il tenait un bâton d'une main tremblotante, une main couverte du lichen qui se voit sur les granits, et il tendait le chapeau classique, crasseux, à larges bords, rapetassé, dans lequel tombaient d'abondantes aumônes. Ses jambes entortillées dans des linges et des haillons, traînaient d'effroyables sparteries en dedans desquelles il adaptait d'excellentes semelles en crin. Il se saupoudrait le visage d'ingrédients qui simulaient des taches de maladies graves, des rugosités, et il jouait admirablement la sénilité du centenaire. Il eut cent ans à compter de 1825, et il en avait réellement soixante-dix[2]. Il était le chef des pauvres, le maître de la place, et tous ceux qui venaient mendier sous les arcades de l'Église, à l'abri des persécutions des agents de police et sous la protection du suisse, du bedeau, du donneur d'eau bénite et aussi de la Paroisse, lui payaient une espèce de dîme. Quand, en sortant, un héritier, un marié, quelque parrain, disait : — Voilà pour vous tous, et qu'on ne tourmente personne, Poupillier, désigné par le suisse, son successeur, empochait les trois quarts des dons et ne donnait qu'un quart à ses acolytes, dont le tribut s'élevait à un sou par jour. En 1820, l'avarice et sa passion pour le bon vin furent les deux sentiments qui lui restèrent ; mais il régla le second et s'adonna tout entier au premier, sans négliger son bien-être. Il buvait le soir, après dîner, l'Église fermée ; il s'endormit pendant vingt ans dans les bras de l'ivresse, sa dernière maîtresse. Le matin, au jour, il était à son poste avec tous ses moyens. Du matin à l'heure de son dîner, qu'il allait faire chez le fameux père Lathuile, illustré par Charlet[3], il rongeait des croûtes de pain pour toute nourriture, et il les rongeait en artiste, avec une résignation qui lui valait d'abondantes aumônes. Le suisse, le donneur d'eau bénite, avec lesquels il s'entendait peut-être, disaient de lui :

— C'est le pauvre de l'Église, il a connu le curé Languet, qui a bâti Saint-Sulpice, il a été vingt ans suisse, avant et après la révolution. Il a cent ans.

Cette petite biographie connue des dévotes était la meilleure de toutes les enseignes, et aucun chapeau ne fut mieux achalandé

dans tout Paris. Il avait acheté la maison en 1826, et sa rente en 1830. D'après la valeur des deux biens, il devait faire six mille francs de recettes par an, et les avoir placés dans une usure semblable à celle de Cérizet, car le prix de la maison fut de quarante mille francs, et la rente coûta quarante-huit mille francs. La nièce, abusée par son oncle, tout aussi bien que les portiers, les petits fonctionnaires de l'Église et les âmes dévotes, étaient abusés, le croyait plus malheureux qu'elle, et quand elle avait des poissons avancés elle les apportait à son oncle. Elle jugea donc nécessaire de tirer parti de ses marchandises et de sa pitié pour un oncle qui devait avoir une foule de collatéraux inconnus, car elle était la troisième et dernière fille Poupillier, elle avait quatre frères, et son père, commissionnaire à charrette, lui parlait dans son enfance de trois tantes et de quatre oncles, ayant tous des destinées les plus saugrenues. Après avoir vu son oncle, elle prit son train de galop pour venir consulter Cérizet en lui apprenant comment elle avait retrouvé sa fille, et les raisons, les observations, les indices qui lui faisaient croire que son oncle Poupillier cachait un tas d'or dans son grabat. La mère Cardinal ne se reconnaissait pas assez forte pour s'emparer de la succession du pauvre, légalement ou illégalement, et elle était venue se confier à Cérizet.

L'usurier des pauvres, semblable aux égoutiers, trouvait enfin des diamants dans la fange où il barbottait depuis quatre ans en y épiant un de ces hasards qui, dit-on, se rencontrent au milieu de ces faubourgs d'où sortent quelques héritières en sabots. Tel était le secret de sa mansuétude avec l'homme de qui la ruine était jurée. On peut imaginer en quelle anxiété il fut en attendant le retour de la veuve Cardinal, à qui ce profond ourdisseur de trames ténébreuses avait donné les moyens de vérifier ses soupçons sur l'existence du trésor, et à qui sa dernière phrase avait promis tout, si elle voulait s'en remettre à lui du soin de recueillir cette moisson. Il n'était pas homme à reculer devant un crime, surtout quand il voyait chance à le faire commettre par autrui, tout en s'en appliquant les bénéfices. Et il achetait alors la maison de la rue Geoffroy-Marie et il se voyait enfin bourgeois de Paris, capitaliste en état d'entreprendre de belles affaires !

XXII.

DES DIFFICULTÉS QUI SE RENCONTRENT DANS LE VOL LE PLUS FACILE.

— Mon cher Benjamin, dit la revendeuse de marée en abordant Cérizet d'un visage enflammé par la rapidité de la course et par la cupidité, mon oncle couche sur plus de cent mille francs en or !... Et je suis certaine que les Perrache, sous couleur de le soigner, ont *reluqué* le magot !...

— Cette fortune-là, dit Cérizet, partagée entre quarante héritiers ne donnerait pas grand'chose à chacun. Écoutez, mère Cardinal, j'épouse votre fille, donnez-lui l'or de votre oncle en dot, et je vous laisserai la rente et la maison... en usufruit.

— Nous ne courrons aucun risque ?...

— Aucun.

— C'est fait ! dit madame veuve Cardinal, quelle belle vie ça me fera six mille francs de rentes.

— Et un gendre comme moi, donc, s'écria Cérizet.

— Je serai donc Bourgeoise de Paris !... dit la Cardinal.

— Maintenant, reprit Cérizet après une pause pendant laquelle le gendre et la belle-mère s'embrassèrent, je dois aller étudier le terrain. Ne quittez plus la place et vous annoncerez aux portiers que vous attendez un médecin, le médecin, ce sera moi, n'ayez pas l'air de me connaître.

— Es-tu fûté, gros drôle ! dit la mère Cardinal en donnant une tape au ventre de Cérizet en façon d'adieu.

Une heure après, Cérizet, vêtu tout en noir, déguisé par une perruque rousse et par une physionomie artistement dessinée, arriva rue Honoré-Chevalier en cabriolet de régie. Il demanda qu'on lui indiquât le logement d'un pauvre nommé Poupillier, au portier cordonnier, qui lui dit :

— Monsieur est le médecin qu'attend madame Cardinal ?

Et sur un signe de Cérizet, il le conduisit à un escalier de service, qui menait dans la mansarde occupée par le pauvre. Perrache sortit sur le pas de sa porte, et le cocher du cabriolet, questionné par lui, confirma la qualité que Cérizet se laissait donner.

La maison où demeurait Poupillier est une de celles qui sont sujettes à perdre la moitié de leur profondeur en vertu du plan d'alignement, car la rue Honoré-Chevalier est une des plus étroites du quartier Saint-Sulpice. Le propriétaire, à qui la loi défendait d'élever de nouveaux étages ou de réparer, était obligé de louer cette bicoque dans l'état où il l'avait achetée. Ce bâtiment, excessivement laid sur la rue, se composait d'un premier étage surmonté de mansardes au-dessus d'un rez-de-chaussée, et d'un petit corps de logis en équerre sur chaque côté. La cour se terminait par un jardin planté d'arbres qui dépendait de l'appartement du premier étage. Ce jardin séparé de la cour par une grille, aurait permis à un propriétaire riche de vendre à la ville la maison et de la rebâtir sur l'emplacement de la cour ; mais non seulement le propriétaire était pauvre, mais encore il avait loué tout le premier étage par un bail de dix-huit ans à un personnage mystérieux sur qui ni la police officieuse du portier ni la curiosité des autres locataires n'avait pu mordre. Ce locataire, alors âgé de soixante-dix ans, avait en 1829 fait adapter un escalier à la fenêtre du corps de logis en retour qui donnait sur le jardin, pour y descendre et s'y promener sans passer par la cour. La moitié du rez-de-chaussée, à gauche, était occupée par un brocheur qui, depuis dix ans, avait transformé les remises et les écuries en atelier, et l'autre moitié par un relieur. Le relieur et le brocheur occupaient chacun la moitié des mansardes sur la rue. Les mansardes au-dessus d'un des corps de logis en retour dépendaient de l'appartement du mystérieux personnage. Enfin, Poupillier payait cent francs pour la mansarde qui couronnait l'autre petit corps de logis à gauche, et où l'on montait par un escalier qu'éclairaient des jours de souffrance. La porte cochère offrait ce renfoncement circulaire indispensable dans une rue étroite où deux voitures ne peuvent se rencontrer.

Cérizet prit une corde qui servait de rampe en [gravissant][1] l'espèce d'échelle qui menait à la chambre où se mourait le centenaire, et où l'attendait l'affreux spectacle d'une misère jouée. Or, à Paris, tout ce qui se fait exprès, est admirablement réussi. Les pauvres sont en ceci tout aussi forts que les boutiquiers pour leurs étalages, que les faux riches qui veulent obtenir du crédit. Le plancher n'avait jamais été balayé, les carreaux disparaissaient sous une espèce de litière composée d'ordures, de pous-

sière, de boue séchée, de tout ce que jetait Poupillier. Un mauvais poële en fonte, dont le tuyau se rendait dans le trumeau d'une cheminée condamnée ornait ce taudis, au fond duquel était une alcôve, un lit dit en tombeau, à pentes et à bonnes grâces[1] [en] serge verte dont les vers avaient fait de la dentelle. La fenêtre, presque aveugle, avait sur ses vitres comme une taie de poussière [et] de crasse qui dispensait d'y mettre des rideaux. Les murs, blanchis à la chaux, offraient au regard une teinte fuligineuse due au charbon et aux mottes que le pauvre brûlait dans son poële. Sur la cheminée, il y avait un pot à eau ébréché, deux bouteilles et une assiette cassée. Une mauvaise commode vermoulue contenait le linge et les habits propres. Le mobilier consistait en une table de nuit de l'espèce la plus vulgaire, une table valant quarante sous, et deux chaises de cuisine presque dépaillées. Le costume si pittoresque du centenaire était accroché à des clous, et les informes sparteries qui lui servaient de souliers bâillaient au bas. Son bâton prestigieux et son chapeau se trouvaient auprès de l'alcôve.

En entrant, Cérizet regarda le vieillard ; il était la tête sur un oreiller brun de crasse, sans taie, et son profil anguleux, pareil à celui que dans le dernier siècle des graveurs se sont amusés à faire avec des paysages à roches menaçantes, et qu'on voit sur les boulevards, se dessinait en noir sur le fond vert des rideaux. Poupillier, homme de près de six pieds, regardait fixement un objet idéal au pied de son lit, et il ne remua point en entendant grogner la lourde porte, armée de fer et à forte serrure qui fermait solidement son domicile.

— A-t-il sa connaissance ? dit Cérizet, devant qui la Cardinal recula, car elle ne le reconnut qu'à la voix.

— A peu près, dit madame Cardinal.

— Venez sur l'escalier, personne ne pourra nous entendre. Voici le plan, reprit Cérizet en parlant à l'oreille de sa future belle-mère. Il est faible, mais il a bon visage, et nous avons bien huit jours à nous ; d'ailleurs je vais aller chercher un médecin qui nous convienne. Je reviendrai mardi avec six têtes de pavot. Dans l'état où il est, voyez-vous, une décoction de pavot le plongera dans un profond sommeil. Je vous enverrai un lit de sangle, sous prétexte de vous faire un coucher pour passer les nuits auprès de votre oncle. Nous le transporterons du lit vert sur le lit de sangle, et

quand nous aurons reconnu la somme que contient ce précieux meuble, eh ! bien, nous ne manquerons pas de moyens de transport. Le médecin nous dira s'il est en état de vivre quelques jours et surtout de tester...

— Mon fils !

— Mais il faut savoir qui sont les habitants de cette baraque ! les Perrache peuvent donner l'alarme, et autant de locataires, autant d'espions.

— Bah ! je sais déjà que monsieur du Portail le locataire du premier, un petit vieux, a soin d'une fille folle, que j'entends appeler Lydie depuis ce matin ; elle est au-dessous, gardée par une vieille flamande nommée Katt. Ce vieillard a pour tout domestique un vieux valet de chambre, un autre vieux appelé Bruno qui fait tout, excepté la cuisine.

— Mais ce relieur et ce brocheur, ça travaille dès le matin, dit Cérizet. Allons à la mairie il me faut pour la publication des bans, les nom, prénoms de votre fille, et son lieu de naissance, afin de se procurer les actes nécessaires. De samedi prochain en huit, la noce !

— Va-t-il ! va-t-il ce gueux-là ! dit la mère Cardinal en poussant de l'épaule ce redoutable gendre.

En descendant, Cérizet fut surpris de voir le petit vieux, ce du Portail se promenant dans le jardin avec un des personnages les plus importants du gouvernement, le comte Martial de la Roche-Hugon. Il resta dans la cour examinant cette vieille maison, bâtie sous Louis XIV et dont les murs jaunes, quoiqu'en pierre de taille, pliaient comme le vieux Poupillier, il regardait les deux ateliers et y comptait les ouvriers. Cette maison était silencieuse comme un cloître. Observé lui-même, Cérizet s'en alla, pensant à toutes les difficultés que présentait l'extraction de la somme cachée par le moribond, quoiqu'elle fût sous un petit volume.

— Enlever cela pendant la nuit, se disait-il, les portiers sont aux aguets, et le jour, on sera vu par vingt personnes... On porte assez difficilement vingt-cinq mille francs d'or sur soi...

Les sociétés ont deux termes de perfection : le premier est l'état d'une civilisation où la morale également infusée ôte l'idée du crime, et les jésuites arrivaient à ce terme sublime qu'a présenté l'Église primitive. Le second est l'état d'une civilisation où la surveillance des citoyens les uns sur les autres, rend le crime

impossible. Ce terme que cherche la société moderne, où le crime offre de telles difficultés qu'il faut ne pas raisonner pour en commettre. En effet, aucune des iniquités que la loi n'atteint pas ne reste impunie, et le jugement social est plus sévère encore que celui des tribunaux. Qu'on supprime un testament sans témoins, comme Minoret le maître de poste de Nemours, ce crime est traqué par l'espionnage [de] la vertu comme un vol est observé par la police. Aucune indélicatesse ne passe inaperçue, et partout où il y a lésion, la marque paraît. On ne peut pas plus faire disparaître les biens que les hommes, tant à Paris surtout, les choses sont numérotées, les maisons gardées, les rues observées, les places espionnées. Pour exister, le délit veut une sanction comme celle de la Bourse, comme celle donnée par les clients de Cérizet qui ne se plaignaient point et qui eussent tremblé de ne plus le trouver à sa cuisine, le mardi.

— Eh ! bien, mon cher monsieur, dit la portière en allant au devant de Cérizet, comment va-t-il cet ami de Dieu, ce pauvre homme ?...

— Je suis l'homme d'affaires de madame Cardinal, répondit Cérizet, je viens de lui conseiller de se faire faire un lit pour garder son oncle, et vais envoyer un notaire, un médecin et une garde.

— Ah ! je puis bien servir de garde, répondit madame Perrache, j'ai gardé des femmes en couches.

— Eh ! bien, nous verrons, repartit Cérizet, j'arrangerai cela... Qui donc avez-vous pour locataire du premier ?

— Monsieur du Portail !... Oh ! voilà trente ans qu'il loge ici, c'est un rentier, monsieur, un vieillard bien respectable... Vous savez les rentiers, y vivent de leurs rentes... Il a été dans les affaires. Voilà bientôt onze ans qu'il essaye de rendre la raison à la fille d'un de ses amis, mademoiselle Lydie de la Peyrade. Oh ! elle est bien soignée, allez, et par les deux plus fameux médecins... Mais jusqu'à présent rien n'a pu lui rendre la raison.

— Mademoiselle Lydie de la Peyrade !.... s'écria Cérizet, êtes-vous bien sûre du nom ?

— Madame Katt, sa gouvernante, qui fait aussi le peu de cuisine de la maison, me l'a dit mille fois, quoiqu'en général ni monsieur Bruno le domestique, ni madame Katt ne causent.

C'est parler à des murailles que de vouloir en obtenir un renseignement... Voilà vingt ans que nous sommes portiers, nous n'avons jamais rien su de monsieur du Portail. Bien mieux mon cher monsieur, il est propriétaire de la petite maison à côté, vous voyez la porte bâtarde, eh ! bien, il peut sortir à sa fantaisie et recevoir du monde par là, sans que nous en sachions rien. Notre propriétaire n'est pas plus avancé que nous là-dessus. Quand on sonne à la porte bâtarde, c'est Bruno qui va ouvrir...

— Ainsi, dit Cérizet, vous n'avez pas vu passer le monsieur avec qui ce petit vieillard mystérieux est en train de causer...

— Tiens, mais non !...

C'est la fille de l'oncle à Théodose, se dit Cérizet en remontant en cabriolet. Du Portail serait-il le protecteur qui, dans le temps, a envoyé deux mille cinq cents francs à mon ami ?... Si je lui faisais parvenir une lettre anonyme pour l'avertir du danger que vingt mille francs de lettres de change font courir au jeune avocat ?...

Une heure après, un lit de sangle complet arriva pour madame Cardinal, à qui la curieuse portière offrit ses services pour lui donner à manger.

— Voulez-vous voir monsieur le curé, dit la mère Cardinal à son oncle, que la construction du lit occupa beaucoup.

— Je veux du vin, répondit le pauvre, et pas d'autre médicament.

— Comment vous sentez-vous, père Poupillier ? dit la portière.

— Je ne me sens point, répondit-il en souriant ; voilà douze jours que je ne suis point à mon affaire...

La mendicité religieuse, sa place sous le porche de Saint-Sulpice était l'affaire...

— Ça lui revient, dit la mère Cardinal.

— Ils me volent, ils se passent de moi, reprit-il en lançant des regards menaçants... Ah ! te voilà, ma petite Cardinal, un nom d'église...

— Ah ! ça me fait-il plaisir de vous voir revenu, s'écria la petite Cardinal, qui allait sur quarante ans.

Le centenaire était retombé.

— C'est égal, il pourra tester, comme dit mon *singe*.

Les gens d'affaires ont dans le peuple le surnom de singes. Ce nom est aussi donné aux entrepreneurs.

— Vous ne m'oublierez pas, dit la portière ; c'est moi qui a dit à Perrache d'aller vous quérir.

— Vous oublier ! j'oublierais donc le bon Dieu, ma fille... Aussi vrai que je suis née Poupillier, vous aurez de ce que j'aurai de quoi faire crever votre tablier...

Cérizet revint au commencement de la soirée, après avoir fait toutes les diligences nécessaires pour avoir les expéditions d'actes indispensables à son mariage, et fait publier les bans aux deux mairies. Une seule tasse d'eau de pavot avait procuré le plus profond sommeil au vieux Poupillier. La nièce et Cérizet prirent le centenaire et le transportèrent d'un lit sur l'autre. Puis, avec une rapidité sans pudeur, ils défirent le lit et visitèrent la paillasse, ce coffre-fort des mendiants. La paillasse était vide ; mais le lit, au lieu d'une sangle, avait un fond en bois comme un tiroir, et la lourdeur de ce lit, que le matin la mère Cardinal n'avait pu remuer fut expliquée, quand ces deux héritiers s'aperçurent qu'il existait un double fond. A force de recherches, Cérizet finit par découvrir que la traverse de devant était masquée au moyen d'une planchette adaptée comme celles qui ferment les boîtes de dominos. Il tira cette languette, et vit quatre tiroirs de trois pouces d'épaisseur, tous pleins de pièces d'or.

— Nous les remplacerons par des gros sous, dit-il en poussant le coude de la mère Cardinal.

— Qu'y a-t-il là ?

— Quatre-vingt-dix mille francs au moins trente mille par tiroir[1], répondit Cérizet, la dot de votre fille. Mais replaçons-le sur son lit, car rien ne sera plus facile que d'exploiter cette mine, une fois le secret connu, c'est bien ingénieux...

— Il aura trouvé ce lit d'avare chez quelque marchand de meubles... s'écria la mère Cardinal.

— Voyons si je pourrai porter mille pièces de quarante francs, dit Cérizet en bourrant d'or les deux goussets de son pantalon, où il tint trois cents pièces d'or, les deux poches de son gilet où il en mit deux cents, et les deux poches de sa redingotte où il en mit deux cent cinquante dans son mouchoir et deux cent cinquante dans celui de la mère Cardinal.

— Ai-je l'air d'être bien chargé ? dit-il en allant et venant.

— Mais, non !...

— Eh bien, en quatre voyages, l'or des tiroirs sera chez moi...

Le vieillard endormi fut replacé sur son lit, et Cérizet gagna la place Saint-Sulpice, où il prit un fiacre pour revenir chez lui. Pour ne pas donner de soupçons, il vint une seconde fois accompagné d'un médecin du quartier Saint-Marcel qui avait l'habitude de voir les pauvres, et qui connaissait leurs maladies, et la consultation finit vers neuf heures. Le médecin déclara que le vieillard n'irait pas trois jours, en le voyant si profondément absorbé par la tasse d'eau de pavot ; aussitôt le médecin parti, Cérizet prit une[1]

. . . .

QUATRIÈME LIVRE,

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE.

L'ENVERS

DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

DEUXIÈME PARTIE[1].

L'INITIÉ[2].

De même que le mal, le sublime a sa contagion. Aussi, lorsque le pensionnaire de madame de La Chanterie eut habité cette vieille et silencieuse maison pendant quelques mois, après la dernière confidence du bonhomme Alain, qui lui donna le plus profond respect pour les quasi-religieux avec lesquels il se trouvait, éprouva-t-il ce bien-être de l'âme que donnent une vie réglée, des habitudes douces et l'harmonie des caractères chez ceux qui nous entourent. En quatre mois, Godefroid, qui n'entendit pas un éclat de voix, ni une discussion, finit par s'avouer à lui-même que, depuis l'âge de raison, il ne se souvenait point d'avoir été si complètement non pas heureux, mais tranquille. Il jugeait sainement du monde, en le voyant de loin. Enfin, le désir qu'il nourrissait depuis trois mois de participer aux œuvres de ces mystérieux personnages devint une passion ; et, sans être un grand philosophe, chacun peut soupçonner la force que prennent les passions dans la solitude.

Un jour donc, jour devenu solennel par la toute-puissance de l'esprit, après s'être sondé le cœur, avoir consulté ses forces, Godefroid monta chez le bon vieil Alain, celui que madame de La Chanterie nommait *son agneau*, celui qui, de tous les commensaux du logis, lui semblait le moins imposant, le plus abordable,

dans l'intention d'obtenir du bonhomme quelques lumières sur les conditions du sacerdoce que ces espèces de frères en Dieu exerçaient dans Paris. Les allusions déjà faites à un temps d'épreuves lui pronostiquaient une initiation à laquelle il s'attendait. Sa curiosité n'avait pas été contentée par ce que lui avait dit le vénérable vieillard sur les motifs de son agrégation à l'œuvre de madame de La Chanterie ; il voulait en savoir davantage.

Pour la troisième fois, Godefroid se trouva devant le bonhomme Alain, à dix heures et demie du soir, au moment où le vieillard allait faire sa lecture de l'*Imitation*. Cette fois, le doux initiateur ne put retenir un sourire, et voyant le jeune homme, il lui dit, sans le laisser parler :

— Pourquoi vous adressez-vous à moi, mon cher garçon, au lieu de vous adresser à Madame ? Je suis le plus ignorant, le moins spirituel, le plus imparfait de la maison. Voici trois jours que Madame et mes amis lisent dans votre cœur, ajouta-t-il d'un petit air fin.

— Et qu'ont-ils vu ?... demanda Godefroid.

— Ah ! répondit le bonhomme sans aucun détour, ils ont deviné chez vous une envie assez naïve d'appartenir à notre petit troupeau. Mais ce sentiment n'est pas encore chez vous une bien ardente vocation. Oui, reprit-il vivement à un geste de Godefroid, vous avez plus de curiosité que de ferveur. Enfin, vous n'êtes pas tellement détaché de vos anciennes idées, que vous n'ayez entrevu je ne sais quoi d'aventureux, de romanesque, comme on dit, dans les incidents de notre vie...

Godefroid ne put s'empêcher de rougir.

— Vous voyez dans nos occupations une similitude avec celles des califes des *Mille et une Nuits*, et vous éprouvez par avance une sorte de satisfaction à jouer le rôle d'un bon génie dans les romans de bienfaisance que vous vous plaisez à inventer !... Allons, mon fils, votre rire de confusion me prouve que nous ne nous sommes pas trompés. Comment croyez-vous pouvoir dérober un sentiment à des gens dont le métier est de deviner les mouvements les plus cachés des âmes, les ruses de la pauvreté, les calculs de l'indigence, et qui sont des espions honnêtes, chargés de la police du bon Dieu, de vieux juges dont le code ne contient que des absolutions, des docteurs en toute souffrance dont l'unique remède est l'argent sagement employé. Mais, voyez-vous,

mon enfant, nous ne querellons pas les motifs qui nous amènent un néophyte, pourvu qu'il nous reste et qu'il devienne un frère de notre Ordre. Nous vous jugerons à l'œuvre. Il y a deux curiosités, celle du bien et celle du mal ; vous avez en ce moment la bonne. Si vous devez être un ouvrier de notre vigne, le jus des grappes vous donnera la soif perpétuelle du fruit divin. L'initiation est, comme en toute science naturelle, facile en apparence et difficile en réalité. C'est en bienfaisance comme en poésie. Rien de plus facile que d'attraper l'apparence. Mais ici, comme au Parnasse, nous ne nous contentons que de la perfection. Pour devenir un des nôtres, vous devez acquérir une grande science de la vie, et de quelle vie. bon Dieu ! la vie parisienne qui défie la sagacité de monsieur le préfet de police et de ses messieurs. N'avons-nous pas à déjouer la conspiration permanente du mal ? à la saisir dans ses formes si changeantes qu'on les croirait infinies ? La Charité, dans Paris, doit être aussi savante que le vice, de même que l'agent de police doit être aussi rusé que le voleur. Chacun de nous doit être candide et défiant ; avoir le jugement sûr et rapide autant que le coup d'œil. Aussi, mon enfant, sommes-nous tous vieux et vieillis ; mais nous sommes si contents des résultats que nous avons obtenus, que nous ne voulons pas mourir sans laisser de successeurs ; et vous nous êtes d'autant plus cher à tous, que vous serez, si vous persistez, notre premier élève. Il n'y a pas de hasard pour nous, nous vous devons à Dieu ! Vous êtes une bonne nature aigrie ; et depuis que vous demeurez ici, les mauvais levains se sont affaiblis. La nature divine de Madame a réagi sur vous. Hier, nous avons tenu conseil ; et, puisque j'ai votre confiance, mes bons frères ont décidé de me donner à vous comme tuteur et instituteur... Êtes-vous content ?

— Ah ! mon bon monsieur Alain ! vous avez éveillé par votre éloquence une.....

— Ce n'est pas moi, mon enfant, qui parle bien, c'est les choses qui sont éloquentes..... On est toujours sûr d'être grandiose en obéissant à Dieu, en imitant Jésus-Christ, autant que des hommes le peuvent, aidés par la foi.....

— Eh bien ! ce moment a décidé de ma vie, et je me sens la ferveur ! s'écria Godefroid. Moi aussi, je veux passer ma vie à bien faire.....

— C'est le secret de rester en Dieu, répliqua le bonhomme.

Avez-vous étudié cette devise : *Transire benefaciendo ? Transire* veut dire aller au-delà de ce monde, en y laissant une longue traînée de bienfaits.

— J'ai bien compris, et j'ai mis de moi-même la devise de l'Ordre devant mon lit.

— C'est bien ! Cette action, si légère en elle-même, est beaucoup à mes yeux ! Donc, mon enfant, j'ai votre première affaire, votre premier duel avec la misère, et je vais vous mettre le pied à l'étrier..... Nous allons nous quitter... Oui, moi-même je suis détaché du couvent pour prendre place au cœur d'un volcan. Je vais devenir contre-maître dans une grande fabrique dont tous les ouvriers sont infectés des doctrines communistes, et qui rêvent une destruction sociale, l'égorgement des maîtres, sans savoir que ce serait la mort de l'industrie, du commerce, des fabriques[1]..... Je resterai là, qui sait ? peut-être un an, à tenir la caisse, les livres, et à pénétrer dans cent ou cent vingt ménages de pauvres gens égarés sans doute par la misère, avant de l'être par de mauvais livres. Néanmoins, nous nous verrons ici tous les dimanches et les jours de fête..... Comme nous habiterons le même quartier, je vous indique l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas comme lieu de rendez-vous ; j'y entendrai la messe tous les jours, à sept heures et demie du matin. Si vous me rencontrez ailleurs, vous ne me reconnaîtrez jamais, à moins que vous ne me voyiez me frotter les mains à la façon des gens satisfaits. C'est un de nos signes. Nous avons, comme les sourds-muets, un langage par gestes, dont la nécessité vous sera bientôt et surabondamment démontrée.

Godefroid fit un geste que le bonhomme Alain interpréta, car il sourit et reprit aussitôt la parole.

— Maintenant, voici votre affaire. Nous n'exerçons ni la bienfaisance, ni la philanthropie que vous connaissez, et qui se divisent en plusieurs branches exploitées par des filous de probité comme autant de commerces ; mais nous pratiquons la charité telle que l'a définie notre grand et sublime saint Paul ; car, mon enfant, nous pensons que la Charité peut seule panser les plaies de Paris. Ainsi, pour nous, le malheur, la misère, la souffrance, le chagrin, le mal de quelque cause qu'ils procèdent, dans quelque classe sociale qu'ils se manifestent, ont les mêmes droits à nos yeux. Quelle que soit surtout sa croyance ou ses opinions, un malheureux est avant tout un malheureux ; et nous ne devons lui faire

tourner la face vers notre sainte mère l'Église qu'après l'avoir sauvé du désespoir ou de la faim. Et, encore, devons-nous le convertir plus par l'exemple et par la douceur qu'autrement ; car nous croyons que Dieu nous aide en ceci. Toute contrainte est donc mauvaise. De toutes les misères parisiennes, les plus difficiles à découvrir, et les plus âpres, sont celles des gens honnêtes, celles des hautes classes de la bourgeoisie dont les familles viennent à tomber dans l'indigence, car elles mettent leur honneur à la cacher. Ces malheurs-là, mon cher Godefroid, sont l'objet d'une sollicitude particulière. En effet, les personnes secourues ont de l'intelligence et du cœur, elles nous rendent avec usure les sommes que nous leur avons prêtées ; et, dans un temps donné, ces restitutions couvrent les pertes que nous faisons avec les infirmes, les fripons, ou ceux que le malheur a rendus stupides. Nous obtenons bien quelquefois des renseignements par nos propres obligés ; mais notre œuvre est devenue si vaste, les détails en sont si multipliés que nous n'y suffisions plus. Aussi, depuis sept à huit mois, avons-nous un médecin à nous dans chaque arrondissement de Paris. Chacun de nous est chargé de quatre arrondissements. Nous donnons à chaque médecin une indemnité de trois mille francs par an pour s'occuper de nos pauvres. Il nous doit son temps et ses soins préférablement à tout ; mais nous ne l'empêchons pas de soigner d'autres malades. Savez-vous que nous n'avons pas pu trouver douze hommes si précieux, douze braves gens, en huit mois, malgré les ressources que nous offraient nos amis et nos propres connaissances ? Ne nous fallait-il pas des personnes d'une discrétion absolue, de mœurs pures, de science éprouvée, actives, aimant à faire le bien ? Or, quoiqu'il y ait dans Paris dix mille individus plus ou moins aptes à nous servir, ces douze élus ne se rencontrent pas en un an.

— Notre Sauveur a eu de la peine à rassembler ses apôtres, et encore, s'y était-il fourré un traître et un incrédule ! dit Godefroid.

— Enfin, depuis quinze jours, nos arrondissements sont tous pourvus d'un Visiteur, reprit le bonhomme en souriant, c'est le nom que nous donnons à nos médecins ; aussi, depuis une quinzaine, avons-nous un surcroît de besogne ; mais nous redoublons d'activité. — Si je vous confie ce secret de notre Ordre naissant, c'est que vous devez connaître le médecin de l'arrondissement où

vous allez, d'autant plus que les renseignements viennent de lui. Ce visiteur se nomme Berton, le docteur Berton, il demeure rue d'Enfer. Et maintenant, voici le fait. Le docteur Berton soigne une dame dont la maladie défie en quelque sorte la science. Ceci ne nous regarde pas, mais bien la Faculté ; notre affaire à nous est de découvrir la misère de la famille de cette malade, que le docteur soupçonne être effroyable, et surtout cachée avec une énergie, avec une fierté qui veulent tous nos soins. Autrefois, j'aurais suffi, mon enfant, à cette tâche ; aujourd'hui, l'œuvre à laquelle je me dévoue, exige un aide pour mes quatre arrondissements, et vous serez cet aide. Notre famille demeure rue Notre-Dame-des-Champs, dans une maison qui donne sur le boulevard du Montparnasse. Vous y trouverez bien une chambre à louer, et vous tâcherez de savoir la vérité, pendant le temps que vous habiterez ce logis. Soyez d'une avarice sordide pour vous ; mais, quant à l'argent à donner, ne vous en inquiétez point, je vous remettrai les sommes que nous jugerons nécessaires, tout examen fait des circonstances, entre nous. Mais étudiez bien le moral de ces malheureux. Le cœur, la noblesse des sentiments, voilà nos hypothèques ! Avares pour nous, généreux avec les souffrants, nous devons être prudents et même calculateurs, car nous puisons dans le trésor des pauvres. Ainsi, demain matin, partez et songez à toute la puissance dont vous disposez. Les Frères sont avec vous !...

— Ah ! s'écria Godefroid, vous me donnez un tel plaisir de bien faire et d'être digne de vous appartenir un jour que, vraiment, je n'en dormirai pas...

— Ah ! mon enfant ! une dernière recommandation ! La défense de me reconnaître, sans le signal, concerne également ces messieurs, Madame, et même les gens de la maison. C'est une nécessité de l'incognito absolu qui nous est nécessaire dans nos entreprises, et nous sommes si souvent obligés de le garder, que nous en avons fait une loi. D'ailleurs, nous devons rester ignorés, perdus dans Paris.... Songez aussi, cher Godefroid, à l'esprit de notre Ordre, qui consiste à ne jamais paraître des bienfaiteurs, à garder un rôle obscur, celui d'intermédiaires. Nous nous présentons toujours comme les agents d'une personne pieuse, sainte (ne travaillons-nous pas pour Dieu ?), afin qu'on ne se croie pas obligé à de la reconnaissance envers nous ou qu'on ne nous prenne point pour

des personnages riches. L'humilité vraie, sincère, et non la fausse humilité des gens qui s'effacent pour être mis en lumière, doit vous inspirer et régir toutes vos pensées... Vous pouvez être content d'avoir réussi ; mais tant que vous sentirez en vous un mouvement de vanité, d'orgueil, vous ne serez pas digne d'entrer dans l'Ordre. Nous avons connu deux hommes parfaits, l'un, qui fut un de nos fondateurs, le juge Popinot ; quant à l'autre, qui s'est révélé par ses œuvres, c'est un médecin de campagne qui a laissé son nom écrit dans un canton. Celui-ci, mon cher Godefroid, est un des plus grands hommes de notre temps ; il a fait passer toute une contrée de l'état sauvage à l'état prospère, de l'état irréligieux à l'état catholique, de la barbarie à la civilisation. Le nom de ces deux hommes sont gravés[1] dans nos cœurs, et nous nous les proposons comme modèles. Nous serions bien heureux si nous pouvions avoir un jour sur Paris l'influence que ce médecin de campagne a eue sur son canton. Mais ici, la plaie est immense, au-dessus de nos forces, quant à présent. Que Dieu nous conserve longtemps Madame, qu'il nous envoie quelques aides comme vous, et peut-être laisserons-nous une institution qui fera bénir sa sainte religion. Allons, adieu.... Votre initiation commence.... Ah ! je suis bavard comme un professeur, et j'oublie l'essentiel. Tenez, voici l'adresse de cette famille, dit-il en remettant à Godefroid un carré de papier ; j'y ai ajouté le numéro de la maison où demeure monsieur Berton, rue d'Enfer.... Maintenant, allez prier Dieu qu'il vous vienne en aide.

Godefroid prit les mains du bon vieillard, et les lui serra tendrement, en lui souhaitant le bonsoir, et lui protestant de ne manquer à aucune de ses recommandations.

— Tout ce que vous m'avez dit, ajouta-t-il, est gravé dans ma mémoire pour toute ma vie...

Le vieillard sourit, sans exprimer aucun doute, et se leva pour aller s'agenouiller à son prie-Dieu. Godefroid rentra dans sa chambre, joyeux de participer enfin aux mystères de cette maison, et d'avoir une occupation qui, dans la disposition d'âme où il se trouvait, devenait un plaisir.

Le lendemain matin, au déjeuner, le bonhomme Alain manquait, mais Godefroid ne fit aucune allusion à la cause de son absence ; il ne fut pas questionné non plus sur la mission que le vieillard lui avait confiée, il reçut ainsi sa première leçon de discrétion.

Néanmoins, après le déjeuner, il prit à part madame de La Chanterie, et lui dit qu'il allait être absent pour quelques jours.

— Bien, mon enfant ! lui répondit madame de La Chanterie, tâchez de faire honneur à votre parrain, car monsieur Alain a répondu de vous à ses frères.

Godefroid dit adieu aux trois autres frères, qui lui firent un salut affectueux, par lequel ils semblaient bénir son début dans cette pénible carrière.

L'association[1], une des plus grandes forces sociales et qui a fait l'Europe du Moyen-Age, repose sur des sentiments qui, depuis 1792, n'existent plus en France, où l'Individu a triomphé de l'État. L'association exige d'abord une nature de dévouement qui n'y est pas comprise, puis une foi candide contraire à l'esprit de la nation, enfin, une discipline contre laquelle tout regimbe, et que la Religion catholique peut seule obtenir. Dès qu'une association se forme dans notre pays, chaque membre, en rentrant chez soi d'une assemblée où les plus beaux sentiments ont éclaté, pense à faire litière de ce dévouement collectif, de cette réunion de forces, et il s'ingénie à traire à son profit la vache commune, qui, ne pouvant suffire à tant d'adresse individuelle, meurt étique.

On ne sait pas combien de sentiments généreux ont été flétris, combien de germes ardents ont péri, combien de ressorts ont été brisés, perdus pour le pays, par les infâmes déceptions de la charbonnerie française, par les souscriptions patriotiques du Champ-d'Asile, et autres tromperies politiques qui devaient être de grands, de nobles drames, et qui ne furent que des vaudevilles de police correctionnelle. Il en fut des associations industrielles, comme des associations politiques. L'amour de soi s'est substitué à l'amour du Corps collectif. Les corporations et les Hanses du Moyen-Age, auxquelles on reviendra, sont impossibles encore ; aussi les seules Sociétés qui subsistent sont-elles des institutions religieuses auxquelles on fait la plus rude guerre en ce moment, car la tendance naturelle des malades est de s'attaquer aux remèdes et souvent aux médecins. La France ignore l'abnégation. Aussi, toute association ne peut-elle vivre que par le sentiment religieux, le seul qui dompte les rébellions de l'esprit, les calculs de l'ambition et les avidités de tout genre. Les chercheurs de mondes ignorent que l'association a des mondes à donner.

En marchant dans les rues, Godefroid se sentait un tout autre

homme. Qui l'eût pu pénétrer, aurait admiré le phénomène curieux de la communication du pouvoir collectif. Ce n'était plus un homme, mais bien un être décuplé, se sachant le représentant de cinq personnes[1] dont les forces réunies appuyaient ses actions, et qui marchaient avec lui. Portant ce pouvoir dans son cœur, il éprouvait une plénitude de vie, une puissance noble qui l'exaltait. Ce fut, comme il le dit plus tard, l'un des plus beaux moments de son existence ; car il jouissait d'un sens nouveau, celui d'une omnipotence plus certaine que celle des despotes. Le pouvoir moral est comme la pensée, sans limites.

— Vivre pour autrui, se dit-il, agir en commun comme un seul homme, et agir à soi seul comme tous ensemble ! avoir pour chef la Charité, la plus belle, la plus vivante des figures idéales que nous avons faite des vertus catholiques, voilà vivre ! Allons, réprimons cette joie puérile, et dont rirait le père Alain. N'est-ce pas singulier, cependant, se dit-il, que ce soit en voulant m'annuler, que j'aie trouvé ce pouvoir tant désiré depuis si longtemps ? Le monde des malheureux va m'appartenir !

Il fit le trajet du cloître Notre-Dame à l'avenue de l'Observatoire dans une telle exaltation, qu'il ne s'aperçut point de la longueur du chemin.

Arrivé rue Notre-Dame-des-Champs, dans la partie aboutissant à la rue de l'Ouest, qui, ni l'une ni l'autre, n'étaient encore pavées à cette époque, il fut surpris de trouver de tels bourbiers dans un endroit si magnifique. On ne marchait alors que le long des enceintes en planches qui bordaient des jardins marécageux, ou le long des maisons, par d'étroits sentiers bientôt gagnés par des eaux stagnantes, qui les convertissaient en ruisseaux.

A force de chercher, il finit par trouver la maison indiquée, et il y arriva non sans peine. C'était évidemment une ancienne fabrique abandonnée. Le bâtiment, assez étroit, se présentait comme une longue muraille percée de fenêtres, sans aucun ornement ; mais ces ouvertures carrées n'existaient pas au rez-de-chaussée, où l'on ne voyait qu'une misérable porte bâtarde.

Godefroid supposa que le propriétaire avait ménagé de petits logements dans ce local, pour en tirer parti ; car il y avait au-dessus de la porte une affiche faite à la main, et ainsi conçue : *Plusieurs chambres à louer.* Godefroid sonna, mais personne ne vint ; et comme il attendait, une personne qui passait lui fit observer que

la maison avait une autre entrée sur le boulevard où il trouverait à qui parler.

Godefroid suivit ce conseil, et vit au fond d'un jardinet qui longeait le boulevard la façade de cette construction, quoique cachée par les arbres. Le jardinet, assez mal tenu, se trouvait en pente, car il existe entre le boulevard et la rue Notre-Dame-des-Champs une assez forte différence de hauteur qui faisait de ce petit jardin une espèce de fossé. Godefroid descendit alors dans une allée, au bout de laquelle il vit une vieille femme dont les vêtements délabrés étaient en parfaite harmonie avec la maison.

— N'est-ce pas vous qui avez sonné rue Notre-Dame ? demanda-t-elle.

— Oui, madame... Êtes-vous chargée de faire voir les logements ?

Sur la réponse de cette portière d'un âge douteux, Godefroid s'enquit si la maison était habitée par des gens tranquilles ; il se livrait à des occupations qui exigeaient le silence et le repos ; il était garçon, et voulait s'arranger avec la concierge pour qu'elle fît son ménage.

A cette insinuation, la portière prit un air gracieux et dit :

— Monsieur est bien tombé en venant ici ; car, excepté les jours de Chaumière, le boulevard est désert comme les marais Pontins...

— Vous connaissez les marais Pontins ? dit Godefroid.

— Non, monsieur ; mais j'ai là-haut un vieux monsieur dont la fille a pour état d'être à l'agonie, et qui dit cela, je le répète. Ce pauvre vieillard sera bien content de savoir que monsieur aime et veuille du repos ; car un locataire qui serait un général Tempête lui avancerait sa fille... Nous avons, au second, deux espèces d'écrivains ; mais ils rentrent, le jour, à minuit ; et la nuit, ils s'en vont à huit heures du matin. Ils se disent auteurs ; mais je ne sais pas où ni quand ils travaillent.

En parlant ainsi, la portière avait conduit Godefroid par un de ces affreux escaliers de briques et de bois, si mal mariés qu'on ne sait si c'est le bois qui veut quitter la brique ou les briques qui s'ennuient d'être prises dans le bois, et alors ces deux matériaux se fortifient l'un contre l'autre par des provisions de poussière en été, de boue en hiver. Les murs en plâtre fendillé offraient

aux regards plus d'inscriptions que l'Académie des Belles-Lettres n'en a inventé. La portière s'arrêta sur le premier palier.

— Voici, monsieur, deux chambres contiguës et très-propres qui donnent sur le carré de monsieur Bernard. C'est le vieux monsieur en question, un homme bien comme il faut. C'est un monsieur décoré, mais qui a eu des malheurs, à ce qu'il paraît, car il ne porte jamais son décor... Ils ont d'abord été servis par un domestique qui était de la province, et ils l'ont renvoyé il y a de ça trois ans[1]... Le jeune fils de la dame suffit pour lors à tout : il fait le ménage...

Godefroid fit un geste.

— Oh ! s'écria la portière, soyez tranquille, ils ne vous diront rien, ils ne parlent à personne. Ce monsieur est là depuis la révolution de juillet, il est venu en 1831... C'est des gens de province qui auront été ruinés par le changement de gouvernement ; ils sont fiers, ils sont taciturnes comme des poissons... Depuis quatre ans, monsieur, ils n'ont pas accepté de moi le plus petit service, de peur d'avoir à le payer... Cent sous au jour de l'an, voilà tout ce que je gagne avec eux... Parlez-moi des auteurs ? j'ai dix francs par mois rien que pour dire qu'ils sont déménagés du dernier terme à tous ceux qui viennent les demander.

Ce bavardage fit espérer à Godefroid un allié dans cette portière, qui lui dit, tout en lui vantant la salubrité des deux chambres et des deux cabinets, qu'elle n'était pas portière, mais bien la femme de confiance du propriétaire, pour qui elle gérait en quelque sorte la maison.

— On peut avoir confiance en moi, monsieur, allez ! car madame Vauthier aimerait mieux ne rien avoir que d'avoir un sou à autrui !

Madame Vauthier fut bientôt d'accord avec Godefroid, qui ne voulut louer ce logement qu'au mois et meublé. Ces misérables chambres d'étudiants ou d'auteurs malheureux se louaient meublées ou non meublées. Les vastes greniers qui s'étendaient sur tout le bâtiment contenaient les meubles. Mais monsieur Bernard avait meublé lui-même le logement qu'il occupait.

En faisant causer la dame Vauthier, Godefroid devina que son ambition était de tenir une pension bourgeoise ; mais, depuis cinq ans, elle n'avait pu rencontrer dans ses locataires un seul commensal. Elle demeurait au rez-de-chaussée sur le boulevard,

et gardait ainsi elle-même la maison, à l'aide d'un gros chien, d'une grosse servante et d'un petit domestique qui faisait les bottes, les chambres et les commissions, deux pauvres gens comme elle, en harmonie avec la misère de la maison, avec celle des locataires, avec l'air sauvage et désolé du jardin qui précédait la maison.

Tous deux étaient des enfants abandonnés de leurs familles, et à qui la veuve Vauthier donnait la nourriture pour tous gages, et quelle nourriture ! Le garçon, que Godefroid entrevit, portait une blouse déguenillée pour livrée, des chaussons au lieu de souliers, et dehors il allait en sabots. Ébouriffé comme un moineau qui sort de prendre un bain, les mains noires, il allait travailler à mesurer du bois dans un des chantiers du boulevard, après avoir fait le service du matin ; et, après sa journée qui, chez les marchands de bois, est finie à quatre heures et demie, il reprenait ses occupations domestiques. Il allait chercher à la fontaine de l'Observatoire l'eau nécessaire à la maison, et que la veuve fournissait aux locataires, ainsi que de petites falourdes sciées et fabriquées par lui.

Népomucène, ainsi s'appelait cet esclave de la veuve Vauthier, apportait sa journée à sa maîtresse. En été, ce pauvre abandonné devenait garçon chez les marchands de vin de la barrière, les lundis et les dimanches. La veuve l'habillait alors convenablement.

Quant à la grosse fille, elle faisait la cuisine sous la direction de la veuve Vauthier, qu'elle aidait dans son industrie le reste du temps, car cette veuve avait un état, elle faisait des chaussons de lisière pour les vendeurs ambulants.

Godefroid apprit tous ces détails en une heure de temps, car la veuve le promena partout, lui montra la maison en lui en expliquant la transformation. Jusqu'en 1828, une magnanerie avait été établie là, moins pour faire de la soie que pour obtenir ce qu'on nomme de la graine. Onze arpents plantés en mûriers dans la plaine Montrouge, et trois arpents rue de l'Ouest, convertis plus tard en maisons, avaient alimenté cette fabrique d'œufs de vers à soie. Au moment où la veuve expliquait à Godefroid que monsieur Barbet, qui prêtait de l'argent à un Italien nommé Fresconi, l'entrepreneur de cette fabrique, n'avait recouvré ses fonds hypothéqués sur les constructions et les terrains que par la vente de ces trois arpents, qu'elle lui montrait de l'autre côté

de la rue Notre-Dame-des-Champs, un grand vieillard sec, dont les cheveux étaient entièrement blancs, se montra dans le bout de la rue qui aboutit au carrefour de la rue de l'Ouest.

— Ah ! bien ! il arrive à propos ! s'écria la Vauthier ; tenez, voilà votre voisin, monsieur Bernard... — Monsieur Bernard, lui dit-elle dès que le vieillard fut à portée de l'entendre, vous ne serez plus seul, voici monsieur qui vient de louer le logement en face du vôtre...

Monsieur Bernard leva les yeux sur Godefroid dans une appréhension qu'il était facile de pénétrer, il avait l'air de se dire : — Le malheur que je craignais est donc enfin arrivé...

— Monsieur, dit-il à haute voix, vous comptez demeurer ici ?

— Oui, monsieur, répondit honnêtement Godefroid. Ce n'est pas l'asile des gens qui font partie des heureux du monde, et c'est ce que j'ai trouvé de moins cher dans le quartier. Madame Vauthier n'a pas la prétention de loger des millionnaires... Adieu, ma bonne madame Vauthier, disposez tout de manière à ce que je puisse m'installer ce soir à six heures, je reviendrai très-exactement à cette heure-là.

Et Godefroid se dirigea vers le carrefour de la rue de l'Ouest, en allant avec lenteur, car l'anxiété peinte sur la physionomie du grand vieillard sec lui fit croire qu'ils allaient avoir ensemble une explication. En effet, après quelque hésitation, monsieur Bernard retourna sur ses pas et marcha de manière à rejoindre Godefroid.

— Le vieux mouchard ! il va l'empêcher de revenir..., se dit la dame Vauthier, voilà deux fois qu'il me joue ce tour-là... Mais patience ! dans cinq jours, il doit payer son loyer, et s'il ne le solde pas *recta*, je le flanque à la porte. Monsieur Barbet est une espèce de tigre qu'on n'a pas besoin d'exciter, et... Mais je voudrais bien savoir ce qu'il leur dit... Félicité !... Félicité ! grosse gaupe ! arriveras-tu ?... cria la veuve de sa voix réelle et formidable, car elle avait pris sa petite voix flûtée pour parler avec Godefroid.

La servante, grosse fille rousse et louche, accourut.

— Veille bien à tout ici pour quelques instants, m'entends-tu ?... je reviens dans cinq minutes.

Et la dame Vauthier, ancienne cuisinière du libraire Barbet, un des plus durs prêteurs à la petite semaine, se glissa sur les pas

de ses deux locataires, de manière à les épier de loin, et à pouvoir retrouver Godefroid lorsque la conversation entre monsieur Bernard et lui serait finie.

Monsieur Bernard allait lentement, comme un homme indécis ou comme un débiteur qui cherche des raisons à donner à un créancier qui vient de le quitter dans de mauvaises dispositions. Godefroid, quoiqu'en avant de cet inconnu, le regardait en feignant d'examiner le quartier. Aussi, ne fut-ce qu'au milieu de la grande allée du jardin du Luxembourg que monsieur Bernard aborda Godefroid.

— Pardon[1], monsieur, dit monsieur Bernard en saluant Godefroid qui lui rendit son salut : mille pardons de vous arrêter, sans avoir l'honneur d'être connu de vous ; mais votre dessein de loger dans l'affreuse maison où je me trouve est-il bien arrêté ?

— Mais, monsieur....

— Oui, reprit le vieillard en interrompant Godefroid par un geste d'autorité, je sais que vous pouvez me demander à quel titre je me mêle de vos affaires, de quel droit je vous interroge.... Écoutez, monsieur, vous êtes jeune, et je suis bien vieux, j'ai plus que mon âge, et je suis âgé déjà de soixante-sept ans, on m'en donnerait quatre-vingts... L'âge et les malheurs autorisent bien des choses, puisque la loi exempte les septuagénaires de certains services publics ; mais je ne vous parle pas des droits qu'ont les têtes blanchies ; il s'agit de vous. Savez-vous que le quartier où vous voulez demeurer est désert à huit heures du soir, et que l'on y court des dangers, dont le moindre est d'être volé ?... Avez-vous fait attention à ces espaces sans habitations, à ces cultures, à ces jardins ?... Vous pouvez me dire que j'y demeure, mais moi, monsieur, je ne sors plus de chez moi passé six heures du soir... Vous me ferez observer qu'il y a deux jeunes gens logés au second étage, au-dessus de l'appartement que vous allez prendre... Mais, monsieur, ces deux pauvres gens de lettres sont sous le coup de lettres de change, poursuivis par des créanciers, ils se cachent, et, partis au jour, ils reviennent à minuit, ne craignant ni les voleurs, ni les assassins ; d'ailleurs ils vont toujours ensemble et sont armés... C'est moi qui leur ai obtenu de la préfecture de police l'autorisation de porter des armes...

— Hé ! monsieur, dit Godefroid, je ne crains pas les voleurs, par des raisons semblables à celles qui rendent ces messieurs

invulnérables, et j'ai pour la vie un si grand mépris, que si l'on m'assassinait par erreur, je bénirais le meurtrier...

— Vous n'avez cependant pas l'air d'être très-malheureux, répliqua le vieillard qui avait examiné Godefroid.

— J'ai tout au plus de quoi vivre, de quoi manger du pain, et je suis venu là, monsieur, à cause du silence qui y règne. Mais, puis-je vous demander quel intérêt vous avez à m'éloigner de cette maison ?

Le grand vieillard hésitait à répondre ; il voyait venir madame Vauthier ; mais Godefroid, qui l'examinait attentivement, fut surpris du degré de maigreur auquel les chagrins, la faim peut-être, peut-être le travail, l'avaient fait arriver ; il y avait trace de toutes ces causes d'affaiblissement sur cette figure où la peau desséchée se collait avec ardeur sur les os, comme si elle avait été exposée aux feux de l'Afrique. Le front haut et d'un aspect menaçant abritait sous sa coupole deux yeux d'un bleu d'acier, deux yeux froids, durs, sagaces et perspicaces comme ceux des Sauvages, mais meurtris par un profond cercle noir très-ridé. Le nez grand, long et mince, et le menton très-relevé, donnaient à ce vieillard une ressemblance avec le masque si connu, si populaire attribué à don Quichotte ; mais c'était don Quichotte méchant, sans illusions, un don Quichotte terrible.

Ce vieillard, malgré cette sévérité générale, laissait percer la crainte et la faiblesse que prête l'indigence à tous les malheureux. Ces deux sentiments produisaient comme des lézardes dans cette face construite si solidement que le pic dévastateur de la misère semblait s'y ébrécher. La bouche était éloquente et sérieuse. Don Quichotte se compliquait du président de Montesquieu.

Tout le vêtement était de drap noir, mais de drap qui montrait la corde. L'habit, de coupe ancienne, le pantalon, montraient quelques reprises maladroitement travaillées. Les boutons venaient d'être renouvelés. L'habit boutonné jusqu'au menton, ne laissait pas voir la couleur du linge, et la cravate d'un noir rougi cachait l'industrie d'un faux col. Ce noir, porté depuis de longues années, puait la misère. Mais le grand air de ce vieillard mystérieux, sa démarche, la pensée qui habitait son front et se manifestait dans ses yeux, excluaient l'idée de pauvreté. L'observateur eût hésité à classer ce Parisien.

Monsieur Bernard paraissait tellement absorbé qu'il pouvait

être pris pour un professeur du quartier, pour un savant plongé dans des méditations jalouses et tyranniques ; aussi Godefroid fut-il pris d'un violent intérêt et d'une curiosité que sa mission de bienfaisance aiguillonnait encore.

— Monsieur, si j'étais sûr que vous cherchiez le silence et la retraite, je vous dirais : Logez-vous près de moi, reprit le vieillard en continuant. — Louez cet appartement, dit-il en élevant la voix de manière à se faire entendre de la Vauthier qui passait et qui l'écoutait en effet. Je suis père, monsieur, et je n'ai plus au monde que ma fille et son fils pour m'aider à supporter les misères de la vie ; or, ma fille a besoin de silence et d'une absolue tranquillité... Tous ceux qui sont venus jusqu'à présent pour se loger dans l'appartement que vous voulez prendre, se sont rendus aux raisons et à la prière d'un père au désespoir ; il leur était indifférent de se loger dans telle ou telle rue d'un quartier vraiment désert, et où les logements à bon marché ne manquent pas plus que les pensions à des prix modérés. Mais je vois en vous une volonté bien arrêtée, et, je vous en supplie, monsieur, ne me trompez pas ; car, autrement, je serais forcé de partir, et d'aller hors barrière... D'abord, un déménagement peut me coûter la vie de ma fille, dit-il d'une voix altérée ; puis, ô qui sait si les médecins qui déjà viennent voir ma fille pour l'amour de Dieu, voudront passer les barrières !...

Si cet homme avait pu pleurer, il aurait eu les joues couvertes de larmes en disant ces dernières paroles ; mais, selon une expression devenue aujourd'hui vulgaire, il eut des larmes dans la voix, et se couvrit le front de sa main, qui ne laissait voir que des os et des muscles.

— Quelle maladie a donc madame votre fille ? demanda Godefroid d'un air insinuant et sympathique.

— Une maladie terrible à laquelle les médecins donnent tous les noms, ou, pour mieux dire, qui n'a pas de nom... Ma fortune a passé... Il se reprit pour dire avec un de ces gestes qui n'appartiennent qu'aux malheureux : Le peu d'argent que j'avais, car je me suis trouvé sans fortune en 1830, renversé d'une haute position, enfin tout ce que je possédais a été dévoré promptement par ma fille, qui déjà, monsieur, avait ruiné sa mère et la famille de son mari... Aujourd'hui, la pension que je touche suffit à peine à payer les nécessités de l'état où se trouve ma pauvre sainte

fille... Elle a usé chez moi la faculté de pleurer... J'ai subi mille tortures. Monsieur, je suis de granit pour n'être pas mort, ou, plutôt, Dieu conserve le père à l'enfant pour qu'elle ait une garde, une providence, car sa mère est morte à la peine... Ah ! vous êtes venu, jeune homme, dans le moment où le vieil arbre qui n'a jamais plié sent la hache de la misère, aiguisée par la douleur, entamer le cœur... Et moi, qui n'ai jamais proféré de plaintes, je vais vous parler de cette maladie, afin de vous empêcher de venir dans cette maison, ou, si vous persistez, pour vous montrer la nécessité de ne pas troubler notre repos... En ce moment, monsieur, ma fille aboie comme un chien, jour et nuit...

— Elle est folle ! dit Godefroid.

— Elle a toute sa raison, et c'est une sainte, répondit le vieillard. Vous allez tout à l'heure croire que je suis fou, quand je vous aurai tout dit. Monsieur, ma fille unique est née d'une mère qui jouissait d'une excellente santé. Je n'ai dans ma vie aimé qu'une seule femme, c'était la mienne ; je l'ai choisie. J'ai fait un mariage d'inclination en épousant la fille d'un des plus braves colonels de la garde impériale, un Polonais, ancien officier d'ordonnance de l'empereur, le brave général Tarlowski[1]. Les fonctions que j'exerçais exigent une grande pureté de mœurs ; mais je n'ai pas le cœur fait à loger beaucoup de sentiments, et j'ai fidèlement aimé ma femme, qui méritait un pareil amour. Je suis père comme j'ai été mari, c'est tout vous dire en un mot. Ma fille n'a jamais quitté sa mère, et jamais enfant n'a vécu plus chastement, plus chrétiennement que cette chère fille. Elle est née plus que jolie, belle ; et son mari, jeune homme de mœurs[2] duquel j'étais sûr, car il était le fils d'un de mes amis, un président de Cour royale, n'a pu, certes, contribuer en rien à la maladie de ma fille.

Godefroid et monsieur Bernard firent une pause involontaire en se regardant tous deux.

— Le mariage, vous le savez, change quelquefois beaucoup les jeunes personnes, reprit le vieillard. La première grossesse s'est bien passée, et a produit un fils, mon petit-fils, qui demeure avec moi maintenant, seul rejeton de deux familles qui se sont alliées. La seconde grossesse fut accompagnée de symptômes si extraordinaires, que les médecins, étonnés tous, les ont attribués à la bizarrerie des phénomènes qui se manifestent quelquefois dans cet état, et qu'ils consignent aux fastes de la science. Ma fille

accoucha d'un enfant mort, et, à la lettre, tordu, étouffé par des mouvements intérieurs. La maladie commençait, la grossesse n'y était pour rien... Peut-être êtes-vous étudiant en médecine ?

Godefroid fit un geste qui pouvait s'interpréter par une affirmation, tout aussi bien que par une négation.

— Après cet accouchement terrible, laborieux, reprit monsieur Bernard, un accouchement, monsieur, qui fit une impression si violente sur mon gendre, qu'il a commencé la mélancolie dont il est mort, ma fille, deux ou trois mois après, se plaignit d'une faiblesse générale qui affectait particulièrement les pieds, lesquels, selon son expression, lui paraissaient être comme du coton. Cette atonie s'est changée en paralysie ; mais quelle paralysie, monsieur ! On peut plier les pieds à ma fille sous elle, les tordre sans qu'elle le sente. Le membre existe, et n'a en apparence ni sang, ni muscles, ni os. Cette affection, qui ne se rapporte à rien de connu, a gagné les bras, les mains, et nous avons cru à quelque maladie de l'épine dorsale. Médecins et remèdes n'ont fait qu'empirer cet état, et ma pauvre fille ne pouvait plus bouger sans se démettre, soit les reins, soit les épaules ou les bras. Nous avons eu pendant longtemps, chez nous, un excellent chirurgien, presque à demeure, occupé, de concert avec le médecin ou les médecins (car il nous en est venu par curiosité), à remettre les membres à leur place... le croiriez-vous, monsieur ? trois ou quatre fois par jour !... Ah !... Cette maladie a tant de formes, que j'oubliais de vous dire que, durant la période de faiblesse, avant la paralysie des membres, il s'est manifesté chez ma fille les cas de catalepsie les plus bizarres... Vous savez ce qu'est la catalepsie. Ainsi, elle restait les yeux ouverts, immobiles, quelques jours, dans la position où cet état la prenait. Elle a subi les faits les plus monstrueux de cette affection, et elle a eu jusqu'à des attaques de tétanos. Cette phase de la maladie m'a suggéré l'idée d'employer le magnétisme à sa guérison, lorsque je la vis paralysée si singulièrement. Ma fille, monsieur, fut d'une clairvoyance miraculeuse ; son âme a été le théâtre de tous les prodiges du somnambulisme, comme son corps est le théâtre de toutes les maladies...

Godefroid se demanda en lui-même si le vieillard avait toute sa raison.

— Vraiment, moi, qui, nourri de Voltaire, de Diderot et d'Helvétius, suis un enfant du dix-huitième siècle, dit-il, en continuant,

sans faire attention à l'expression des yeux de Godefroid, qui suis un fils de la Révolution, je me moquais de tout ce que l'Antiquité et le Moyen-Age racontent des possédés ; eh bien, monsieur, la possession peut seule expliquer l'état dans lequel est mon enfant. Somnambule, elle n'a jamais pu nous dire la cause de ses souffrances, elle ne les voyait point ; et toutes les méthodes de traitement qu'elle nous a dictées, quoique scrupuleusement suivies, ne lui firent aucun bien. Par exemple, elle voulut être enveloppée dans un porc fraîchement égorgé ; puis elle ordonna de lui plonger dans les jambes des pointes de fer aimanté fortement et rougi au feu... de faire fondre le long de son dos de la cire à cacheter...

Et quels désastres, monsieur ! Les dents sont tombées ! Elle devient sourde, puis muette ; et puis, après six mois de mutisme absolu, de surdité complète, tout à coup l'ouïe et la parole lui reviennent. Elle a recouvré capricieusement, comme elle le perd, l'usage de ses mains ; mais les pieds sont, depuis sept ans, demeurés perclus. Elle a subi des symptômes et des attaques d'hydrophobie bien prononcés, bien caractérisés. Non-seulement la vue de l'eau, le bruit de l'eau, l'aspect d'un verre, d'une tasse, la mettaient en fureur, mais encore elle a contracté l'aboiement des chiens, un aboiement mélancolique, les hurlements qu'ils font entendre lorsqu'on joue de l'orgue. Elle a été plusieurs fois à l'agonie et administrée, et elle revenait à la vie pour souffrir avec toute sa raison, avec toute sa clarté d'esprit ; car les facultés de l'âme et du cœur sont encore inattaquées... Si elle a vécu, monsieur, elle a causé la mort de son mari, de sa mère, qui n'ont pas pu supporter de pareilles crises... Hélas ! monsieur... ce que je vous dis là n'est rien ! Toutes les fonctions naturelles sont perverties, et la médecine peut seule vous expliquer les étranges aberrations des organes... Et c'est dans cet état que j'ai dû l'amener de province à Paris, en 1829 ; car les deux ou trois médecins célèbres de Paris, à qui je me suis adressé, Desplein, Bianchon et Haudry, tous ont cru qu'on voulait les mystifier. Le magnétisme était alors très-énergiquement nié par les académies ; et sans mettre la bonne foi des médecins de la province et la mienne en doute, ils supposaient une inobservation, ou si vous voulez, une exagération assez commune dans les familles ou chez les malades. Mais ils ont été forcés de changer d'avis, et c'est à ces phénomènes que sont dues les recherches faites dans ces derniers temps sur les

maladies nerveuses, car ils ont classé cet état bizarre dans les *névroses*. La dernière consultation que ces messieurs ont faite a eu pour résultat de supprimer la médecine ; ils ont décidé qu'il fallait suivre la nature, l'étudier ; et, depuis, je n'ai plus eu qu'un médecin, le dernier est le médecin des pauvres de ce quartier. Il suffit, en effet, de faciliter les douleurs, de les pallier, puisqu'on n'en connaît pas les causes.

Ici le vieillard s'arrêta comme oppressé de cette épouvantable confidence.

— Depuis cinq ans, reprit-il, ma fille vit dans des alternatives de mieux et de rechutes continuelles ; mais aucun phénomène nouveau ne s'est produit. Elle souffre plus ou moins par le fait de ces attaques nerveuses si variées que je vous ai brièvement indiquées ; mais les jambes[1] et la perturbation des fonctions naturelles sont constantes. La gêne où nous sommes, et qui n'a fait que s'accroître, nous a forcés de quitter l'appartement que j'avais pris, en 1829, dans le quartier du faubourg du Roule ; et comme ma fille ne peut supporter le changement, que deux fois déjà j'ai failli la perdre en l'emmenant à Paris et en la transportant du quartier Beaujon ici, j'ai sur-le-champ pris le logement où je suis, en prévision des malheurs qui n'ont pas tardé longtemps à fondre sur moi ; car, après trente ans de service, l'on m'a fait attendre le règlement de ma pension jusqu'en 1833. Ce n'est que depuis six mois que je la touche, et le nouveau gouvernement a joint à tant de rigueurs, celle de ne m'accorder que le minimum.

Godefroid fit un geste d'étonnement qui demandait une confidence totale, et le vieillard le comprit ainsi, car il répondit sur-le-champ, non sans laisser échapper un regard accusateur vers le ciel.

— Je suis une des mille victimes des réactions politiques. Je cache un nom objet de bien des vengeances, et si les leçons de l'expérience ne doivent pas toujours être perdues d'une génération à l'autre, souvenez-vous, jeune homme, de ne jamais vous prêter aux rigueurs d'aucune politique... Non que je me repente d'avoir fait mon devoir, ma conscience est parfaitement en repos[2], mais les pouvoirs aujourd'hui n'ont plus cette solidarité qui lie les gouvernements entre eux, quoique différents ; et si l'on récompense le zèle, c'est l'effet d'une peur passagère. L'instrument dont on s'est servi, quelque fidèle qu'il soit, est tôt ou tard

entièrement oublié. Vous voyez en moi l'un des plus fermes soutiens du gouvernement des Bourbons de la branche aînée, comme je le fus du pouvoir impérial, et je suis dans la misère ! Trop fier pour tendre la main, jamais on ne songera que je souffre des maux inouïs. Il y a cinq jours, monsieur, le médecin du quartier qui soigne ma fille, ou, si vous voulez, qui l'observe, m'a dit qu'il était hors d'état de guérir une maladie dont les formes variaient tous les quinze jours. Selon lui, les névroses sont le désespoir de la médecine, car les causes s'en trouvent dans un système inexplorable. Il m'a dit d'avoir recours à un médecin juif qui passe pour un empirique ; mais il m'a fait observer que c'était un étranger, un Polonais réfugié, que les médecins sont très-jaloux de quelques cures extraordinaires dont on parle beaucoup, et que certaines personnes le croient très-savant, très-habile. Seulement, il est exigeant, défiant, il choisit ses malades, il ne perd pas son temps ; enfin, il est... communiste... il se nomme Halpersohn. Mon petit-fils est allé déjà voir ce médecin deux fois inutilement, car nous n'avons pas encore eu sa visite, je comprends pourquoi !...

— Pourquoi ? dit Godefroid.

— Oh ! mon petit-fils, qui a seize ans, est encore plus mal vêtu que je le suis ; et, le croiriez-vous, monsieur, je n'ose pas me présenter chez ce médecin : ma mise est trop peu d'accord avec ce qu'on attend d'un homme de mon âge, sérieux comme je le suis. S'il voit le grand-père dénué comme le voilà, lorsque le petit-fils s'est montré tout aussi mal, le médecin donnera-t-il à ma fille les soins nécessaires ? Il agira comme on agit avec les pauvres..... Et pensez, mon cher monsieur, que j'aime ma fille pour toutes les douleurs qu'elle m'a faites, de même que je l'aimais jadis pour toutes les félicités qu'elle me prodiguait. Elle est devenue angélique. Hélas ! ce n'est plus qu'une âme, une âme qui rayonne sur son fils et sur moi ; le corps n'existe plus, car elle a vaincu la douleur..... Jugez quel spectacle pour un père ! Le monde pour ma fille, c'est sa chambre ! il y faut des fleurs qu'elle aime ; elle lit beaucoup ; et, quand elle a l'usage de ses mains, elle travaille comme une fée..... Elle ignore la profonde misère dans laquelle nous sommes plongés..... Aussi notre existence est-elle si bizarre que nous ne pouvons admettre personne chez nous..... Me comprenez-vous bien, monsieur ? Devinez-vous qu'un voisin est impossible ? Je lui demanderais tant de choses,

que je lui aurais trop d'obligations, et il me serait impossible de m'acquitter. D'abord le temps me manque pour tout : je fais l'éducation de mon petit-fils, et je travaille tant, tant, monsieur, que je ne dors pas plus de trois ou quatre heures par nuit.

— Monsieur, dit Godefroid en interrompant le vieillard qu'il avait écouté patiemment, en l'observant avec une douloureuse attention, je serai votre voisin, et je vous aiderai...

Le vieillard laissa échapper un geste de fierté, d'impatience même, car il ne croyait à rien de bon des hommes.

— Je vous aiderai, reprit Godefroid en prenant les mains au vieillard et les lui serrant avec une pieuse affection ; mais comme je puis vous aider... Écoutez-moi. Que comptez-vous faire de votre petit-fils ?

— Il va bientôt entrer à l'école de Droit, car il prendra la carrière du Palais.

— Votre petit-fils vous coûtera six cents francs par an alors...

Le vieillard garda le silence.

— Moi, dit Godefroid en continuant après une pause, je n'ai rien, mais je puis beaucoup : je vous aurai le médecin juif ! Et si votre fille est guérissable, elle sera guérie. Nous trouverons le moyen de récompenser cet Halpersohn.

— Oh ! si ma fille était guérie, je ferais un sacrifice que je ne puis faire qu'une fois ! s'écria le vieillard. Je vendrais la poire conservée pour la soif !

— Vous garderez la poire...

— Oh ! la jeunesse ! la jeunesse !... s'écria le vieillard en branlant la tête... Adieu, monsieur, ou plutôt au revoir. Voici l'heure de la bibliothèque, et comme j'ai vendu tous mes livres, je suis forcé d'y aller tous les jours pour mes travaux... Je vous tiens compte de ce bon mouvement que vous venez d'avoir ; mais nous verrons si vous m'accordez les ménagements que je dois demander à mon voisin. Voilà tout ce que j'attends de vous...

— Oui, laissez-moi, monsieur, être votre voisin ; car, voyez-vous, Barbet n'est pas homme à subir des non-valeurs pendant longtemps, et vous pourriez rencontrer un plus mauvais compagnon de misère que moi... Maintenant je ne vous demande pas de croire en moi, mais de me permettre de vous être utile...

— Et dans quel intérêt ? s'écria le vieillard qui se disposait à descendre les marches du cloître des Chartreux par où l'on

passait alors de la grande allée du Luxembourg dans la rue d'Enfer.

— N'avez-vous donc dans vos fonctions obligé personne ?

Le vieillard regarda Godefroid les sourcils contractés, les yeux pleins de souvenirs, comme un homme qui compulse le livre de sa vie en y cherchant l'action à laquelle il pourrait devoir une si rare reconnaissance, et il se retourna froidement, après un salut empreint de doute.

— Allons, pour une première entrevue, il ne s'est pas extrêmement effarouché, se dit l'Initié.

Godefroid[1] se rendit aussitôt rue d'Enfer, à l'adresse indiquée par monsieur Alain, et y trouva le docteur Berton, homme froid et sévère, qui l'étonna beaucoup en lui assurant l'exactitude de tous les détails donnés par monsieur Bernard sur la maladie de sa fille ; et il obtint l'adresse d'Halpersohn.

Ce médecin polonais, devenu depuis si célèbre, demeurait alors à Chaillot, rue Marbœuf, dans une petite maison isolée, où il occupait le premier étage. Le général Roman Tarnowicki logeait au rez-de-chaussée, et les domestiques de ces deux réfugiés habitaient les combles de ce petit hôtel, qui n'avait qu'un étage. Godefroid ne vit pas cette fois le docteur, il apprit qu'il était allé assez loin en province, appelé par un riche malade ; mais il fut presque content de ne pas le rencontrer ; car, dans sa précipitation, il avait oublié de se munir d'argent et fut obligé de retourner à l'hôtel de La Chanterie pour en prendre chez lui.

Ces courses et le temps de dîner à un restaurant de la rue de l'Odéon firent atteindre à Godefroid l'heure où il devait entrer en possession de son logement, au boulevard du Montparnasse. Rien n'était plus misérable que le mobilier avec lequel madame Vauthier avait garni les deux chambres. Il semblait que cette femme eût pour habitude de louer des logements qu'on n'habitait pas. Évidemment, le lit, les chaises, les tables, la commode, le secrétaire, les rideaux provenaient de ventes faites par autorité de justice, où l'usurier les avait gardés pour son compte, en n'en trouvant pas la valeur intrinsèque, cas assez fréquent.

Madame Vauthier, les poings sur les hanches, attendait des remercîments ; elle prit donc le sourire de Godefroid pour un sourire de surprise.

— Ah ! je vous ai choisi tout ce que nous avons de plus beau,

mon cher monsieur Godefroid, dit-elle d'un air triomphant... Voilà de jolis rideaux de soie et un lit en acajou *qui n'est pas piqué des vers !*... il a appartenu au prince de Wissembourg, et vient de son hôtel. Quand il a quitté la rue Louis-le-Grand, en 1809, j'étais fille de cuisine chez lui... De là, je suis entrée pour lors chez mon propriétaire.

Godefroid arrêta le flux des confidences en payant son mois d'avance et donna, d'avance aussi, les six francs qu'il devait à madame Vauthier pour qu'elle fît son ménage. En ce moment il entendit aboyer, et s'il n'avait pas été prévenu par monsieur Bernard, il aurait pu croire que son voisin gardait un chien chez lui.

— Est-ce que ce chien-là jappe la nuit ?...

— Oh ! soyez tranquille, monsieur, prenez patience, il n'y a plus que cette semaine à souffrir. Monsieur Bernard ne pourra pas payer son terme et il sera mis dehors... Mais c'est des gens bien singuliers, allez ! Je n'ai jamais vu leur chien. Ce chien est des mois, qu'est-ce que je dis des mois ? des six mois sans qu'on l'entende ! c'est à croire qu'ils n'ont pas de chien. Cet animal ne quitte pas la chambre de la dame... Il y a une dame bien malade, allez ? Elle n'est pas sortie de sa chambre depuis qu'elle est entrée... Le vieux monsieur Bernard travaille beaucoup, et son fils aussi, qui est externe au collége Louis-le-Grand, où il achève sa philosophie, à seize ans ! C'est crâne, ça ! mais aussi ce petit môme travaille comme un enragé !..... Vous allez les entendre déménager les fleurs qui sont chez la dame, car ils ne mangent que du pain, le grand-père et le petit-fils, mais ils achètent des fleurs et des friandises pour la dame... Il faut que cette dame soit bien mal, pour ne pas être sortie d'ici depuis qu'elle y est entrée ; et, à entendre monsieur Berton, le médecin qui vient la voir, elle n'en sortira que les pieds en avant.

— Et que fait-il, ce monsieur Bernard ?

— C'est un savant, à ce qu'il paraît ; car il écrit, il va travailler aux bibliothèques, et monsieur lui prête de l'argent sur ce qu'il compose.

— Qui ! monsieur ?

— Mon propriétaire, monsieur Barbet, l'ancien libraire, il était établi depuis seize ans. C'est un Normand qui vendait de la salade dans les rues et qui s'est mis bouquiniste, en 1818, sur les quais ;

puis il a eu une petite boutique, et il est maintenant bien riche... C'est une manière de juif qui fait trente-six métiers, puisqu'il était comme associé avec l'Italien qui a bâti cette baraque pour loger des vers à soie...

— Ainsi cette maison est le refuge des auteurs malheureux ? dit Godefroid.

— Est-ce que monsieur aurait le malheur d'en être un ? demanda la veuve Vauthier.

— Je n'en suis qu'au début, répondit Godefroid.

— Oh ! mon cher monsieur, pour le mal que je vous veux, restez-en là... Journaliste, par exemple, je ne dis pas...

Godefroid ne put s'empêcher de rire, et il souhaita le bonsoir à cette cuisinière qui, sans le savoir, représentait la bourgeoisie. En se couchant dans cette affreuse chambre carrelée en briques rouges qui n'avaient pas seulement été mises en couleur, et tendue d'un papier à sept sous le rouleau, Godefroid regretta, non-seulement son petit appartement de la rue Chanoinesse, mais encore la société de madame de La Chanterie. Il sentit en son âme un grand vide. Il avait déjà pris des habitudes d'esprit, et il ne se souvint pas d'avoir éprouvé de pareils regrets pour quoi que ce soit de sa vie antérieure. Cette comparaison si courte fut d'un effet prodigieux sur son âme ; il comprit que nulle vie ne pouvait valoir celle qu'il voulait embrasser, et sa résolution de devenir un émule du bon père Alain fut inébranlable. Sans avoir la vocation, il eut la volonté.

Le lendemain, Godefroid, habitué par sa nouvelle vie à se lever de très-grand matin, vit par sa fenêtre un jeune homme d'environ dix-sept ans, vêtu d'une blouse, qui revenait sans doute d'une fontaine publique en tenant une cruche pleine d'eau dans chaque main. La figure de ce jeune homme, qui ne se savait pas vu, laissait paraître ses sentiments, et jamais Godefroid n'avait rien observé de si naïf, mais aussi rien de si triste. Les grâces de la jeunesse étaient comprimées par la misère, par l'étude et par de grandes fatigues physiques. Le petit-fils de monsieur Bernard était remarquable par un teint d'une excessive blancheur, que rehaussaient encore des cheveux très-bruns. Il fit trois voyages ; au dernier, il vit décharger une voie de bois neuf que Godefroid avait demandée la veille, car l'hiver tardif de 1838 commençait à se faire sentir, et il avait neigé légèrement pendant la nuit.

Népomucène, qui venait de commencer sa journée en allant chercher ce bois. sur lequel madame Vauthier avait prélevé largement sa redevance, causait avec le jeune homme, en attendant que le scieur lui eût fourni la charge qu'il allait monter. Il était facile de deviner que le froid venu subitement causait des inquiétudes au petit-fils de monsieur Bernard, et que la vue de ce bois, autant que l'aspect du ciel grisâtre, lui rappelait la nécessité de faire sa provision. Mais tout à coup le jeune homme. comme s'il se fût reproché de perdre un temps précieux, reprit ses deux cruches et rentra précipitamment dans la maison. Il était en effet sept heures et demie, et en les entendant sonner à la cloche du couvent de la Visitation, il songea qu'il fallait être au collége Louis-le-Grand à huit heures et demie.

Au moment où le jeune homme rentra, Godefroid allait ouvrir à madame Vauthier qui venait apporter du feu à son nouveau locataire, en sorte que Godefroid fut témoin d'une scène qui eut lieu sur le palier. Un jardinier du voisinage. après avoir sonné plusieurs fois à la porte de monsieur Bernard, sans avoir fait venir personne, car sa sonnette était enveloppée de papier, eut une dispute assez grossière avec le jeune homme en lui demandant de l'argent dû pour la location des fleurs qu'il fournissait. Comme ce créancier élevait la voix, monsieur Bernard parut.

— Auguste, dit-il à son petit-fils, habille-toi, l'heure d'aller au collége est venue.

Il prit les deux cruches et les rentra dans la première pièce de son appartement où se voyaient des fleurs dans des jardinières ; puis il ferma la porte et revint parler au jardinier. La porte de Godefroid était ouverte, car Népomucène avait commencé ses voyages et entassait le bois dans la première pièce. Le jardinier s'était tu devant monsieur Bernard qui, vêtu d'une robe de chambre en soie couleur violette, boutonnée jusqu'au menton, avait un air imposant.

— Vous pouvez bien nous demander ce que nous vous devons sans crier, dit monsieur Bernard.

— Soyez juste, mon cher monsieur, dit le jardinier ; vous deviez me payer toutes les semaines, et voilà trois mois, dix semaines, que je n'ai rien reçu, et vous me devez cent vingt francs. Nous sommes habitués à louer nos fleurs à des gens riches qui nous donnent notre argent dès que nous le demandons, et voilà

cinq fois que je viens. Nous avons nos loyers à payer, nos ouvriers, et je ne suis guère plus riche que vous. Ma femme, qui vous donnait du lait et des œufs, ne viendra pas non plus ce matin : vous lui devez trente francs, et elle aime mieux ne pas venir que de vous tourmenter, car elle est bonne, ma femme ! si on l'écoutait, le commerce ne serait pas possible. C'est pour cela que moi qui n'entends pas de cette oreille-là, vous comprenez...

En ce moment, Auguste sortit, vêtu d'un méchant petit habit vert et d'un pantalon en drap de même couleur, d'une cravate noire et de bottes usées. Ces vêtements, quoique soigneusement brossés, accusaient une détresse arrivée au dernier degré, car ils étaient trop courts et trop étroits ; en sorte que l'étudiant semblait devoir les faire craquer au moindre mouvement. Les coutures devenues blanches, les contours recroquevillés, les boutonnières crevées, malgré les raccommodages, y montraient aux yeux les moins exercés les ignobles stigmates de l'indigence. Cette livrée contrastait avec la jeunesse d'Auguste, qui s'en alla, mordant un morceau de pain rassis, où ses belles et fortes dents laissaient leur empreinte. Il déjeunait ainsi pendant le trajet du boulevard Montparnasse à la rue Saint-Jacques, tout en tenant ses livres et ses papiers sous le bras, et coiffé d'une casquette aussi trop petite pour sa forte tête, d'où s'échappait sa magnifique chevelure noire.

En passant devant son grand-père, il échangea, mais rapidement, un regard d'une effroyable tristesse ; car il le voyait aux prises avec une difficulté presque insurmontable, et dont les conséquences étaient terribles. Pour laisser place à l'élève de philosophie, le jardinier se recula jusqu'à la porte de Godefroid ; et au moment où cet homme se trouvait sur la porte, Népomucène, chargé de bois, embarrassa le palier, en sorte que le créancier recula jusqu'à la fenêtre.

— Monsieur Bernard, cria la veuve Vauthier, croyez-vous que monsieur Godefroid ait loué son logement pour que vous y teniez vos séances ?

— Pardon, madame, répondit le jardinier, le carré s'est trouvé plein...

— Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Cartier, dit la veuve.

— Restez ! s'écria Godefroid, en s'adressant au jardinier. Et vous, mon cher voisin, ajouta-t-il en regardant monsieur Bernard,

que cette injure atroce trouvait insensible, s'il vous convient de vous expliquer dans cette chambre avec votre jardinier, venez-y.

Le grand vieillard, hébêté de douleur, jeta sur Godefroid un coup d'œil qui contenait mille remercîments.

— Quant à vous, ma chère madame Vauthier, ne soyez pas si rude pour monsieur, qui d'abord est un vieillard et à qui vous avez l'obligation de me voir loger ici.

— Ah bah ! s'écria la veuve.

— Puis, si les gens qui ne sont pas riches ne s'aident pas entre eux, qui donc les aidera ? Laissez-nous, madame Vauthier, je soufflerai mon feu moi-même. Voyez à faire mettre mon bois dans votre cave, je crois que vous en aurez bien soin.

Madame Vauthier disparut ; car Godefroid, en lui donnant le bois à serrer, venait de donner pâture à son avidité.

— Entrez par ici, messieurs, dit Godefroid, qui fit un signe au jardinier en présentant deux chaises au débiteur et au créancier.

Le vieillard conversa debout, mais le jardinier s'assit.

— Voyons, mon cher, les riches ne paient pas aussi régulièrement que vous le dites, et il ne faut pas tourmenter un digne homme pour quelques louis. Monsieur touche sa pension tous les six mois, et il ne peut pas vous faire une délégation pour une si misérable somme ; mais moi j'avancerai l'argent, si vous le voulez absolument.

— Monsieur Bernard a touché l'argent de sa pension, il y a vingt jours environ, et il ne m'a pas payé... Je serais fâché de lui faire de la peine...

— Comment, vous lui fournissez des fleurs depuis...

— Oui, monsieur, depuis six ans, et il m'a toujours bien payé.

Monsieur Bernard, qui prêtait l'oreille à tout ce qui se passait chez lui, sans écouter cette discussion, entendit des cris à travers les cloisons, et il s'en alla tout effrayé, sans dire mot.

— Allons ! allons, mon brave homme, apportez de belles fleurs, vos plus belles fleurs, ce matin même, à monsieur Bernard, et que votre femme envoie de bons œufs et du lait ; je vous paierai ce soir, monsieur.

Cartier regarda singulièrement Godefroid.

— Vous en savez sans doute plus que madame Vauthier, qui m'a fait prévenir de me dépêcher, si je voulais être payé, dit-il. Ni elle, ni moi, monsieur, nous ne pouvons nous expliquer pour-

quoi des gens qui mangent du pain, qui ramassent des épluchures de légumes, des restes de carottes, de navets et de pommes de terre au coin des portes des restaurateurs... oui, monsieur, j'ai surpris le petit avec un vieux cabas qu'il emplissait... eh bien! pourquoi ces gens-là dépensent près de cent francs par mois de fleurs... On dit que le vieux n'a que trois mille francs de pension.

— En tout cas, répliqua Godefroid, ce n'est pas à vous à trouver mauvais qu'ils se ruinent en fleurs.

— Oui, monsieur, pourvu que je sois payé.

— Apportez-moi votre mémoire.

— Très-bien, monsieur.... dit le jardinier avec une teinte de respect. Monsieur veut sans doute voir la dame cachée.

— Allons! mon cher ami, vous vous oubliez! répliqua sèchement Godefroid. Retournez chez vous, choisissez vos plus belles fleurs pour remplacer celles que vous devez reprendre. Si vous pouvez me donner à moi de bonne crème et des œufs frais, vous aurez ma pratique et j'irai voir ce matin votre établissement.

— C'est un des plus beaux de Paris, monsieur, et j'expose au Luxembourg. Mon jardin, qui a trois arpents, est situé sur le boulevard, derrière le jardin de la Grande Chaumière.

— Bien, monsieur Cartier. Vous êtes, à ce que je vois, plus riche que je ne le suis... Ayez donc des égards pour nous, car qui sait si nous n'aurons pas quelque besoin les uns des autres?

Le jardinier sortit, fort inquiet de ce que pouvait être Godefroid.

— J'ai pourtant été comme cela! se dit Godefroid en soufflant son feu. Quel admirable représentant du bourgeois d'aujourd'hui: commère, curieux, dévoré d'égalité, jaloux de la pratique, furieux de ne pas savoir pourquoi un pauvre malade reste dans sa chambre sans se montrer, et cachant sa fortune, vaniteux au point de la découvrir pour pouvoir se mettre au-dessus de son voisin. Cet homme doit être au moins lieutenant dans sa compagnie[1]. Avec quelle facilité se joue à toutes les époques la scène de monsieur Dimanche! Encore un instant et je me faisais un ami du sieur Cartier.

Le grand vieillard interrompit ce soliloque de Godefroid qui prouve combien ses idées étaient changées depuis quatre mois.

— Pardon, mon voisin, dit-il d'une voix troublée, je vois que vous venez de renvoyer le jardinier satisfait, car il m'a salué poliment. En vérité, jeune homme, la Providence semble vous

avoir envoyé exprès ici, pour nous, au moment même où nous succombions. Hélas ! une indiscrétion de cet homme vous a fait deviner bien des choses. Il est vrai que j'ai touché le semestre de ma pension il y a quinze jours, mais j'avais des dettes plus pressantes que celle-là, et il a fallu réserver la somme de notre loyer, sous peine d'être chassés d'ici. Vous à qui j'ai confié l'état dans lequel est ma fille et qui l'avez entendue...

Il regarda d'un air inquiet Godefroid, qui fit un signe affirmatif.

— Eh bien, jugez si ce ne serait pas le coup de la mort... car il faudrait la mettre dans un hôpital... Mon petit-fils et moi, nous redoutions cette matinée, et ce n'était pas Cartier que nous craignions le plus, mais le froid...

— Mon cher monsieur Bernard, j'ai du bois, prenez-en, reprit Godefroid.

— Comment, s'écria le vieillard, reconnaître jamais de tels services ?...

— En les acceptant sans façon, répliqua vivement Godefroid, et en m'accordant toute confiance.

— Mais quels sont mes droits à tant de générosité ? demanda monsieur Bernard redevenant défiant. Ma fierté, celle de mon petit-fils, sont vaincues ! s'écria-t-il, car nous sommes déjà descendus à des explications avec les deux ou trois créanciers que nous avons. Les malheureux n'ont pas de créanciers ; il faut, pour en avoir, une certaine splendeur extérieure que nous avons perdue... Mais je n'ai pas encore abdiqué mon bon sens, ma raison... ajouta-t-il comme s'il se fût parlé à lui-même.

— Monsieur, répondit sérieusement Godefroid, le récit que vous m'avez fait hier tirerait des larmes à [un][1] usurier.

— Non, non, car Barbet, ce libraire, notre propriétaire, spécule sur ma misère et la fait espionner par cette Vauthier, son ancienne servante...

— Comment peut-il spéculer sur vous ? demanda Godefroid.

— Je vous dirai cela plus tard, répondit le vieillard. Ma fille peut avoir froid, et puisque vous le permettez, je suis dans une situation à recevoir l'aumône de mon plus cruel ennemi...

— Je vais vous porter du bois, dit Godefroid qui traversa le palier en tenant une dizaine de bûches qu'il déposa dans la première pièce de l'appartement du vieillard.

Monsieur Bernard en avait pris autant, et quand il vit cette

petite provision de bois, il ne put réprimer le sourire niais et quasiment imbécile par lequel les gens sauvés d'un danger mortel, et qui leur semble inévitable, expriment leur joie, car il y a de la terreur encore dans cette joie.

— Acceptez tout de moi, mon cher monsieur Bernard, sans aucune défiance, et quand votre fille sera sauvée, quand vous serez heureux, je vous expliquerai tout ; mais jusque-là laissez-moi faire... Je suis allé chez le médecin juif, et malheureusement Halpersohn est absent ; il ne revient que dans deux jours...

En ce moment, une voix, qui parut être à Godefroid et qui réellement était d'un timbre frais et mélodieux, cria : — « Papa ! papa ! » sur deux notes expressives.

En[1] parlant au vieillard, Godefroid avait déjà remarqué, dans les rainures de la porte qui faisait face à la porte d'entrée, les lignes blanches d'une peinture soignée qui révélaient de grandes différences entre la chambre de la malade et les autres pièces de ce logement ; mais sa curiosité si vivement excitée fut alors portée au plus haut degré, sa mission de bienfaisance n'était plus qu'un prétexte, le but fut de voir la malade. Il se refusait à croire qu'une créature douée d'une semblable voix pût être un objet de dégoût.

— Vous vous donnez vraiment trop de peine, papa !... disait la voix. Pourquoi ne pas avoir plus de domestiques que vous n'en avez... à votre âge !... mon Dieu !...

— Tu sais bien, ma chère Vanda, que je ne veux pas que d'autres que ton fils et moi te servent.

Ces deux phrases que Godefroid entendit à travers la porte ou plutôt devina, car une portière étouffait les sons, lui fit pressentir la vérité. La malade, entourée de luxe, devait ignorer la situation réelle de son père et de son fils. La douillette de soie de monsieur Bernard, les fleurs et sa conversation avec Cartier avaient déjà donné quelques soupçons à Godefroid qui restait là, presque hébêté de ce prodige d'amour paternel. Le contraste entre la chambre de la malade telle qu'il se la figurait et le reste, était d'ailleurs étourdissant. Qu'on en juge !

Par la porte de la troisième chambre, que le vieillard avait laissée entr'ouverte, Godefroid aperçut deux couchettes jumelles en bois peint comme les couchettes des pensions infimes, et garnies d'une paillasse et d'un petit matelas mince, sur lesquels il n'y avait qu'une couverture. Un petit poêle en fonte, pareil à ceux sur le

couvercle desquels les portiers font leur cuisine, et au bas duquel se voyait une dizaine de mottes, eût expliqué le dénuement de monsieur Bernard sans les autres détails tout à fait en harmonie avec cet horrible poêle.

En avançant d'un pas, Godefroid vit la poterie des plus pauvres ménages : des jattes en terre vernie où nageaient des pommes de terre dans de l'eau sale. Deux tables en bois noirci, chargées de papiers, de livres, et placées devant la croisée qui donnait rue Notre-Dame-des-Champs, indiquaient les occupations nocturnes du père et du fils. Il y avait sur les deux tables deux chandeliers en fer battu comme en ont les pauvres, et dans lesquels Godefroid aperçut des chandelles du moindre prix, c'est-à-dire de celles dont la livre se compose de huit chandelles.

Sur une troisième table, qui servait de table de cuisine, brillaient deux couverts et une petite cuiller en vermeil, des assiettes, un bol, des tasses en porcelaine de Sèvres, un double couteau de vermeil et d'acier dans son écrin, enfin la vaisselle de la malade.

Le poêle était allumé, l'eau contenue dans le fourneau fumait faiblement. Une armoire en bois peint contenait sans doute le linge et les effets de la fille de monsieur Bernard ; car sur le lit du père, il vit l'habillement qu'il lui avait vu la veille posé en travers en façon de couvre-pied.

D'autres hardes, placées de la même manière sur le lit du petit-fils, faisaient présumer que toute leur garde-robe était là ; car, sous le lit, Godefroid aperçut des chaussures. Le carreau, balayé sans doute rarement, ressemblait à celui des classes dans les pensionnats. Un pain de six livres entamé se voyait sur une planche au-dessus de la table. Enfin c'était la misère à son dernier période, la misère parfaitement organisée, avec la froide décence du parti pris de la supporter ; la misère hâtée qui veut, qui doit et qui ne peut pas tout faire chez elle, et qui alors intervertit les usages de tous ses pauvres meubles. Aussi une odeur forte et nauséabonde s'exhalait-elle de cette pièce, rarement nettoyée.

L'antichambre, où se trouvait Godefroid, était au moins convenable, et il devina qu'elle servait à cacher les horreurs de celle où demeuraient le petit-fils et le grand-père. Cette antichambre, tendue d'un papier quadrillé dans le genre écossais, était garnie de quatre chaises en noyer, d'une petite table, et ornée de la gravure en couleur du portrait de l'Empereur, fait par Horace Vernet ;

du portrait de Louis XVIII, de celui de Charles X et du prince Poniatowski, sans doute l'ami du beau-père de monsieur Bernard. La fenêtre était décorée de rideaux en calicot bordés de bandes rouges et à franges.

Godefroid, qui surveillait Népomucène, l'entendant monter une charge de bois, lui fit signe de la décharger tout doucement dans l'antichambre de monsieur Bernard, et, par une attention qui prouvait quelques progrès chez l'Initié, il ferma la porte du taudis pour que le garçon de la veuve Vauthier ne sût rien de la misère du vieillard.

L'antichambre était alors encombrée de trois jardinières pleines des plus magnifiques fleurs, deux oblongues et une ronde, toutes trois en bois de palissandre, et d'une grande élégance ; aussi Népomucène ne put-il s'empêcher de dire, après avoir posé son bois sur le carreau :

— Est-ce gentil !... Ça doit-il coûter cher !...

— Jean[1] ! ne faites donc pas tant de bruit !... cria monsieur Bernard.

— Entendez-vous, dit Népomucène à Godefroid. Il est *toqué* pour sûr, le vieux bonhomme !...

— Sais-tu comment tu seras à son âge ?...

— Oh ! que oui ! je le sais ! répondit Népomucène. Je serai dans un sucrier.

— Dans un sucrier !

— Oui, l'on aura sans doute fait du noir avec mes os. J'ai vu les charretiers des raffineurs assez souvent à Montsouris venir chercher du noir pour leurs fabriques, et ils m'ont dit qu'ils en employaient à faire le sucre[2]...

Et il alla chercher une autre charge de bois, après cette réponse philosophique.

Godefroid tira discrètement la porte de monsieur Bernard et le laissa seul avec sa fille. Madame Vauthier, qui pendant ce temps, avait fait le déjeuner de son nouveau locataire, vint le servir, aidée de Félicité. Godefroid, plongé dans ses réflexions, regardait le feu de sa cheminée. Il était absorbé par la contemplation de cette misère qui contenait tant de misères différentes, mais où il entrevoyait aussi les joies ineffables des mille triomphes remportés par l'amour filial et paternel. C'était comme des perles semées sur de la bure.

— Quels romans, parmi les plus célèbres, valent ces réalités ! se disait-il. Quelle belle vie que celle où l'on épouse de pareilles existences ?... où l'âme en pénètre les causes et les effets en y remédiant, en calmant les douleurs, en aidant au bien !... Aller ainsi s'incarner au malheur, s'initier à de tels intérieurs ! Agir perpétuellement dans les drames renaissants dont la peinture nous charme chez les auteurs célèbres... Je ne croyais pas que le Bien fût plus piquant que le Vice.

— Monsieur est-il content ?... demanda madame Vauthier qui aidée de Félicité venait d'apporter la table près de Godefroid.

Godefroid aperçut alors une excellente tasse de café au lait, accompagnée d'une omelette fumante, de beurre frais et de petits radis roses.

— Où diable avez-vous pêché des radis ?... demanda Godefroid.

— Ils m'ont été donnés par monsieur Cartier, répondit-elle, j'en ai fait hommage à monsieur.

— Et que me demandez-vous pour un déjeuner pareil, tous les jours ? dit Godefroid.

— Dame ! monsieur, soyez juste ; il est bien difficile de vous le fournir pour moins de trente sous

— Va pour trente sous ! dit Godefroid ; mais d'où vient qu'on ne demande que quarante-cinq francs par mois pour le dîner, à côté d'ici, chez madame Machillot, ce qui fait trente sous par jour ?...

— Oh ! quelle différence, monsieur, de préparer à dîner pour quinze personnes ou de vous aller chercher tout ce qu'il faut pour un déjeuner ! Voyez ? un petit pain, des œufs, du beurre, allumer le feu, du sucre, du lait, du café...... Songez qu'on vous demande seize sous pour une simple tasse de café au lait sur la place de l'Odéon, et vous donnez un ou deux sous au garçon !... Ici, vous n'avez aucun embarras ; vous déjeunez chez vous en pantoufles.

— Allons, c'est bien, répondit Godefroid.

— Sans madame Cartier qui me fournit le lait et les œufs, les herbes, je ne m'en tirerais pas. Faut aller voir leur établissement, monsieur. Ah ! c'est une belle chose ! Ils occupent cinq garçons jardiniers, et Népomucène y va tirer de l'eau tout l'été ; on me le loue pour arroser..... Ils font beaucoup d'argent avec les melons et les fraises... Il paraît que monsieur s'intéresse beaucoup à mon-

sieur Bernard ?... demanda d'une voix douce la veuve Vauthier, car pour répondre comme cela de leurs dettes... Monsieur ne sait peut-être pas tout ce qu'ils doivent...... Il y a la dame du cabinet de lecture de la place Saint-Michel qui vient tous les trois ou quatre jours pour trente francs, et elle en a bien besoin. Dieu de Dieu ! lit-elle, cette pauvre dame malade ! Elle lit, elle lit ! Enfin, à deux sous le volume, trente francs en trois mois....

— C'est cent volumes par mois ! dit Godefroid....

— Ah ! voilà le vieux qui va chercher la crème et le petit pain de madame !.... reprit la veuve Vauthier. C'est pour le thé, car elle ne vit que de thé cette dame ! elle en prend deux fois par jour, et deux fois par semaine, il lui faut des douceurs.... Elle est friande ! Le vieux lui achète des gâteaux, des pâtés de chez le pâtissier de la rue de Bussy. Oh ! quand il s'agit d'elle, il ne regarde à rien. Il dit que c'est sa fille !.... Plus souvent qu'on fait tout ce qu'il fait, à son âge, pour sa fille !.... Il s'extermine, lui et son Auguste, pour elle... Monsieur est-il comme moi ? Je donnerais bien vingt francs pour la voir. Monsieur Berton dit que c'est un monstre, une chose à montrer pour de l'argent. Ils ont bien fait de venir dans un quartier comme le nôtre où il n'y a point de monde.... Comme ça, monsieur compte dîner chez madame Machillot ?...

— Oui, je compte aller m'arranger là...

— Monsieur, ce n'est pas pour vous détourner de cette intention ; mais gargotte pour gargotte[1], vous feriez mieux d'aller dîner rue de Tournon ; vous ne seriez point engagé pour un mois et vous auriez un meilleur ordinaire...

— Où, rue de Tournon ?

— Chez le successeur de la mère Girard... C'est là que vont souvent ces messieurs d'en haut, et ils sont contents, mais contents comme il n'est pas possible.

— Eh ! bien, mère Vauthier, je suivrai votre conseil et j'irai dîner là...

— Mon cher monsieur, dit la concierge enhardie par l'air de bonhomie que Godefroid prenait avec intention, là, sérieusement, est-ce que vous seriez assez *jobard* pour vouloir payer les dettes de monsieur Bernard !... Ça me ferait bien du chagrin ; car, songez, mon brave monsieur Godefroid, qu'il a bien près de soixante-dix ans, qu'après lui, bernique ! plus de pension. Et avec quoi

serez-vous remboursé ?... Les jeunes gens sont bien imprudents !... Savez-vous qu'il doit plus de mille écus.

— Et à qui ? demanda Godefroid.

— Oh ! à qui ! ce n'est pas mes affaires, répondit mystérieusement la Vauthier ; suffit qu'il les doit, et, entre nous, il n'est pas à la noce, il ne trouvera pas un liard de crédit dans le quartier, à cause de cela....

— Mille écus ! répéta Godefroid ; ah ! soyez bien tranquille, si j'avais mille écus, je ne serais pas votre locataire. Moi, voyez-vous, je ne puis pas voir la souffrance des autres, et pour quelques cents francs que ça me coûtera, je saurai que mon voisin, un homme en cheveux blancs ! a du pain et du bois... Que voulez-vous ! on perd cela souvent aux cartes... Mais trois mille francs... y pensez-vous, bon Dieu !...

La mère Vauthier, trompée par la feinte franchise de Godefroid, laissa paraître sur son visage douceâtre un rire de satisfaction qui confirma les soupçons du locataire. Godefroid fut persuadé que cette vieille était le complice d'une trame ourdie contre le pauvre monsieur Bernard.

— C'est singulier, monsieur, quelles imaginations on se fourre dans la tête ! Vous allez me dire que je suis bien curieuse ! mais en vous voyant hier causant avec monsieur Bernard, je me suis figuré que vous étiez commis de librairie, car c'est ici le quartier. J'ai logé un prote d'imprimerie, que son imprimerie était rue de Vaugirard, et il avait le même nom que vous...

— Qu'est-ce que cela vous fait, mon état ? dit Godefroid.

— Bah ! que vous me le disiez, que vous ne me le disiez pas, reprit la Vauthier, je le saurai toujours... Voilà monsieur Bernard, par exemple, eh bien ! pendant dix-huit mois, je n'ai rien su de ce qu'il était ; mais le dix-neuvième mois, j'ai fini par découvrir qu'il avait été magistrat, juge ou n'importe quoi dans la justice, et qu'il écrit là-dessus... Qu'y gagne-t-il ? Je le dis ! Et s'il me l'avait confié, je me tairais. Voilà !

— Je ne suis pas encore commis-libraire, mais je le serai peut-être bientôt.

— Là, je m'en doutais ! dit vivement la veuve Vauthier en se retournant, et quittant le lit qu'elle faisait pour avoir un prétexte de rester avec son locataire. Vous êtes venu pour couper l'herbe sous le pied à... Bon ! un homme averti en vaut deux...

— Halte-là, s'écria Godefroid en se mettant entre la Vauthier et la porte. Voyons, quel intérêt vous donne-t-on là-dedans ?

— Tiens ! tiens ! reprit la vieille en guignant Godefroid, vous êtes fièrement malin, tout de même !

Elle alla fermer la porte de la première pièce au verrou, puis elle revint s'asseoir sur une chaise devant le feu.

— Ma parole d'honneur, comme je m'appelle Vauthier, je vous ai pris pour un étudiant, jusqu'à ce que je vous ai vu donnant votre bois au père Bernard. Ah ! vous êtes un finaud ! Nom d'une pipe, êtes-vous comédien ?... je vous prenais pour un *jobard !* Voyons, m'assurez-vous mille francs ?... Aussi vrai que le jour nous éclaire, mon vieux Barbet et monsieur Métivier m'ont promis cinq cents francs pour veiller au grain.

— Eux ! cinq cents francs !... Allons donc ! s'écria Godefroid, deux cents tout au plus, la mère, et encore *promis* !... et vous ne les assignerez pas !... Si vous me mettiez à même d'avoir l'affaire qu'ils veulent faire avec monsieur Bernard, moi je donnerais quatre cents francs !... Voyons, où en sont-ils ?

— Mais ils ont donné quinze cents francs sur l'ouvrage, et le vieux a reconnu devoir mille écus.... Ils lui ont lâché cela cent francs à cent francs... en s'arrangeant pour le laisser dans la misère... C'est eux qui lui déchaînent les créanciers, ils ont envoyé pour sûr Cartier...

Là, Godefroid, par un regard plein d'une ironique perspicacité jeté sur la Vauthier, lui fit voir qu'il comprenait le rôle qu'elle jouait au profit de son propriétaire. Cette phrase fut un double trait de lumière pour lui, car la scène assez singulière qui s'était passée entre le jardinier et lui s'expliquait aussi.

— Oh ! reprit-elle, ils le tiennent, car où trouvera-t-il jamais mille écus ! Ils comptent lui offrir cinq cents francs le jour où il leur remettra l'ouvrage, et cinq cents francs par chaque volume mis en vente... L'affaire est faite au nom d'un libraire que ces deux messieurs ont établi sur le quai des Augustins...

— Ah ! le petit chose ?

— Oui, c'est cela, Morand, l'ancien commis de monsieur... Il paraît qu'il y a bien de l'argent à gagner ?

— Oh ! il y a bien de l'argent à y mettre, répondit Godefroid en faisant une moue significative.

On frappa doucement à la porte, et Godefroid, très-heureux de l'interruption, se leva pour aller ouvrir.

— Ce qui est dit, est dit, mère Vauthier, fit Godefroid en voyant monsieur Bernard.

— Monsieur Bernard, s'écria-t-elle, j'ai une lettre pour vous...

Le vieillard redescendit quelques marches.

— Eh ! non, je n'ai pas de lettre, monsieur Bernard. Je voulais seulement vous dire de vous méfier de ce petit jeune homme, c'est un libraire.

— Ah ! tout s'explique, se dit en lui-même le vieillard.

Et il revint chez son voisin, la physionomie entièrement changée.

L'expression[1] de froideur calme avec laquelle monsieur Bernard se montra contrastait tellement avec l'air affable et ouvert produit par l'expression de la reconnaissance, que Godefroid fut frappé d'un si subit changement.

— Monsieur, pardonnez-moi de venir troubler votre repos ; mais depuis hier vous me comblez, et le bienfaiteur crée des droits à l'obligé.

Godefroid s'inclina.

— Moi qui, depuis cinq ans, ai souffert la passion de Jésus-Christ, tous les quinze jours ! Moi qui, pendant trente-six ans, ai représenté la Société, le Gouvernement, qui étais alors la Vengeance publique, et qui, vous le devinez, n'avais plus d'illusions... non, je n'ai plus que des douleurs. Eh ! bien, monsieur, l'attention que vous avez eue de fermer la porte du chenil où mon petit-fils et moi nous couchons, cette petite chose a été pour moi le verre d'eau dont parle Bossuet[2]... Oui, j'ai retrouvé dans mon cœur... dans ce cœur épuisé, qui ne fournit plus de larmes, comme mon corps ne fournit plus de sueur, j'ai retrouvé la dernière goutte de cet élixir qui, dans la jeunesse, nous fait voir en beau toutes les actions humaines, et je venais vous tendre cette main, que je ne tends qu'à ma fille ; je venais vous apporter cette rose céleste de la croyance au bien...

— Monsieur Bernard, dit Godefroid en se souvenant des leçons du bonhomme Alain, je n'ai rien fait dans le but de me voir l'objet de votre reconnaissance... Vous vous trompez en ceci...

— Ah ! voilà de la franchise ! reprit l'ancien magistrat. Eh bien ! cela me plaît. J'allais vous réprimer[3]... pardon ! je vous estime.



IMP. L. MARTINET.

LA MÈRE VAUTHIER. LE BARON BOUPLAC.

Je voulais seulement vous dire de vous méfier de ce jeune homme.

(L'INITIÉ.)

Ainsi, vous êtes libraire et vous êtes venu pour enlever mon ouvrage à la compagnie Barbet, Métivier et Morand... Tout est expliqué. Vous me faites des avances comme ils m'en ont fait; seulement vous y mettez de la grâce.

— C'est la Vauthier qui vient de vous dire que je suis un commis libraire ? demanda Godefroid au vieillard.

— Oui, répondit-il.

— Eh ! bien, monsieur Bernard, pour savoir ce que je puis vous *donner* au-dessus de ce que vous *offrent* ces messieurs, il faudrait me dire les conditions que vous avez faites avec eux.

— C'est juste, reprit l'ancien magistrat, qui parut heureux de se voir l'objet de cette concurrence à laquelle il ne pouvait que gagner. Savez-vous quel est l'ouvrage ?

— Non, je sais seulement qu'il y a une bonne affaire.

— Il n'est que neuf heures et demie, ma fille a déjeuné, mon petit-fils Auguste ne revient qu'à dix heures trois quarts. Cartier n'apportera les fleurs que dans une heure ; nous pouvons causer... Monsieur... monsieur qui ?

— Godefroid.

— Monsieur Godefroid, l'œuvre dont il s'agit a été conçue par moi en 1825, à l'époque où, frappé de la destruction persistante de la propriété immobilière, le ministère proposa cette loi sur le droit d'aînesse qui fut rejeté. J'avais remarqué certaines imperfections dans nos codes et dans les institutions fondamentales de la France. Nos codes ont été l'objet de travaux importants ; mais tous ces traités n'étaient que de la jurisprudence ; personne n'avait osé contempler l'œuvre de la Révolution, ou de Napoléon, si vous voulez, dans son ensemble, étudier l'esprit de ces lois, les juger dans leur application. C'est là mon ouvrage en gros ; il est intitulé provisoirement : *Esprit des lois nouvelles;* il embrasse les lois organiques aussi bien que les codes, tous les codes ; car nous avons bien plus de cinq codes : aussi mon livre a-t-il cinq volumes et un volume de citations, de notes, de renvois. J'ai pour trois mois encore de travaux. Le propriétaire de cette maison, ancien libraire, sur quelques questions que je lui ai faites, a deviné, flairé, si vous voulez, la spéculation. Moi, primitivement, je ne pensais qu'au bien de mon pays. Ce Barbet m'a circonvenu... Vous allez vous demander comment un libraire a pu entortiller un vieux magistrat ; mais, monsieur, vous connaissez mon histoire, et cet homme

est un usurier, il a le coup d'œil et le savoir-faire de ces gens-là... Son argent a toujours talonné mes besoins... Il s'est toujours trouvé le jour où le désespoir me livrait sans défense.

— Eh ! non, mon cher monsieur, dit Godefroid. Il a tout bonnement un espion dans la mère Vauthier ; mais les conditions, voyons ?... dites-les nettement.

— On m'a prêté quinze cents francs, représentés aujourd'hui par trois lettres de change de mille francs, et ces trois mille francs sont hypothéqués par un traité sur la propriété de mon ouvrage, dont je ne peux disposer qu'en remboursant les lettres de change, et les lettres de change sont protestées, il y a jugement contradictoire... Voilà, monsieur, les complications de la misère... Dans la plus modeste évaluation, la première édition de cette œuvre immense, l'œuvre de dix ans de travaux et de trente-six ans d'expérience, vaudrait bien dix mille francs... Eh bien, il y a cinq jours, Morand me proposait mille écus et mes lettres de change acquittées pour la toute propriété... Comme je ne saurais trouver trois mille deux cent quarante francs, il faudra, si vous ne vous interposez entre eux et moi, leur céder... Il ne se sont pas contentés de mon honneur ! ils ont voulu, pour plus de garantie, des lettres de change protestées. et arrivées à l'exercice de la contrainte par corps. Si je rembourse, ces usuriers auront doublé leurs fonds ; si je traite, ils auront une fortune, car l'un d'eux est un ancien marchand de papier, et Dieu sait combien ils peuvent restreindre les frais de la fabrication ! Et comme ils ont mon nom, ils savent que le placement de mille exemplaires est assuré.

— Comment, monsieur, vous, ancien magistrat !...

— Que voulez-vous ? pas un ami ! pas un souvenir !... Et j'ai sauvé bien des têtes, si j'en ai fait tomber !... Enfin ! ma fille, ma fille, de qui je suis la garde-malade ! à qui je tiens compagnie, car je ne travaille que pendant la nuit... Ah ! jeune homme, il n'y a que les malheureux qui puissent être les juges de la misère... Aujourd'hui je trouve que jadis j'étais trop sévère.

— Monsieur, je ne vous demande pas votre nom. Je ne puis pas disposer de mille écus, surtout en payant Halpersohn et vos petites dettes ; mais je vous sauverai si vous jurez de ne pas disposer de votre ouvrage sans que j'en sois averti ; car il est impossible de faire une affaire aussi importante que celle-là sans consulter les gens du métier. Mes patrons sont puissants, et je

puis vous promettre le succès si vous pouvez me promettre le plus profond secret, même avec vos enfants, et me tenir votre promesse...

— Le seul succès que je veuille obtenir, c'est la santé de ma pauvre Vanda ; car, monsieur, de telles souffrances, dans le cœur d'un père, éteignent tout autre sentiment, et l'amour de la gloire n'est plus rien pour qui voit la tombe entr'ouverte.

— Je viendrai vous voir ce soir ; l'on attend Halpersohn de moment en moment, et je me suis promis d'aller voir tous les jours s'il arrive... Je vais employer pour vous toute cette journée.

— Ah ! si vous étiez la cause de la guérison de ma fille, monsieur..... monsieur, je voudrais vous donner mon ouvrage !...

— Monsieur, dit Godefroid, je ne suis pas libraire !...

Le vieillard fit un geste de surprise.

— Que voulez-vous, je l'ai laissé croire à la vieille Vauthier pour bien connaître les piéges qui vous étaient tendus...

— Qui donc êtes-vous ?...

— Godefroid ! répondit l'Initié. Et comme vous me permettrez de vous offrir de quoi mieux vivre, vous pouvez, ajouta-t-il en souriant, me nommer Godefroid de Bouillon.

L'ancien magistrat était trop ému pour rire de cette plaisanterie. Il tendit la main à Godefroid. et lui serra la main que son voisin lui présentait.

— Vous voulez garder l'incognito ?... dit l'ancien magistrat en regardant Godefroid avec une tristesse mélangée d'inquiétude.

— Permettez-le moi ?...

— Eh ! bien, faites comme vous voudrez !... Et venez ce soir ? vous verrez ma fille, si son état le permet...

C'était évidemment la plus grande concession que le pauvre père pût faire ; et, au regard de remercîment que lui jeta Godefroid, le vieillard eut la satisfaction de se voir compris.

Une heure après, Cartier vint avec d'admirables fleurs, renouvela lui-même les jardinières, y mit de la mousse fraîche, et Godefroid paya la facture, de même qu'il paya la note du cabinet de lecture qui fut envoyée quelques instants après. Les livres et les fleurs, c'était le pain de cette pauvre femme malade ou plutôt torturée, qui se contentait de si peu d'aliments.

En pensant à cette famille entortillée par le malheur comme celle de Laocoon, (image sublime de tant d'existences !) Gode-

froid, qui s'en alla vers la rue Marbœuf en se promenant, se sentait au cœur encore plus de curiosité que de bienfaisance. Cette malade entourée de luxe dans une affreuse misère lui faisait oublier les détails horribles de la plus bizarre de toutes les affections nerveuses, et qui fort heureusement est une violente exception constatée par quelques historiens ; un de nos plus babillards chroniqueurs, Tallemant des Réaux, en cite un exemple[1]. On aime à se figurer les femmes, élégantes jusque dans leurs plus terribles souffrances ; aussi Godefroid se promettait-il comme un plaisir de pénétrer dans cette chambre, où le médecin, le père et le fils étaient seuls entrés depuis six ans. Néanmoins il finit par se gourmander de sa curiosité. Le néophyte comprit même que ce sentiment si naturel finirait par s'éteindre à mesure qu'il exercerait son bienfaisant ministère, à force de voir de nouveaux intérieurs, de nouvelles plaies.

On arrive en effet à la divine mansuétude que rien n'étonne et ne surprend, de même qu'en amour, on arrive à la quiétude sublime du sentiment, sûr de sa force et de sa durée, par une constante pratique des peines et des douceurs.

Godefroid apprit qu'Halpersohn était arrivé dans la nuit ; mais, dès le matin, il avait été forcé de monter en voiture et d'aller voir ses malades qui l'attendaient. La portière dit à Godefroid de venir le lendemain avant neuf heures.

En se souvenant de la recommandation de monsieur Alain sur la parcimonie qu'il fallait apporter dans ses dépenses personnelles, Godefroid alla dîner pour vingt-cinq sous, rue de Tournon, et fut récompensé de son abnégation en s'y trouvant au milieu de compositeurs et de correcteurs d'imprimerie. Il entendit une discussion sur les prix de fabrication, à laquelle il prit part, et il apprit qu'un volume in-octavo, composé de quarante feuilles, tiré à mille exemplaires, ne coûtait pas plus de trente sous l'exemplaire dans les meilleures conditions de fabrication. Il se proposa d'aller s'informer des prix auxquels les libraires de jurisprudence vendaient leurs volumes, afin d'être dans le cas de soutenir une discussion avec les libraires qui tenaient monsieur Bernard dans leurs mains, s'il se rencontrait avec eux.

Vers sept heures du soir, il revint au boulevard du Montparnasse par les rues de Vaugirard, Madame et de l'Ouest, et il reconnut combien ce quartier était désert, car il n'y vit personne.

Il est vrai que le froid sévissait, la neige tombait à gros flocons, et les voitures ne faisaient aucun bruit sur les pavés.

— Ah ! vous voilà, monsieur ! dit la veuve Vauthier en voyant Godefroid ; si j'avais su que vous viendriez de si bonne heure, j'aurais fait du feu...

— C'est inutile, répondit Godefroid en voyant que la Vauthier le suivait, je passerai la soirée chez monsieur Bernard...

— Ah ! bien, vous êtes donc son cousin, que vous voilà dès le second jour à pot et à rôt avec lui... Je croyais que monsieur achèverait la conversation que nous avons commencée.

— Ah ! les quatre cents francs ! dit Godefroid tout bas à la veuve. Écoutez, maman Vauthier, vous les auriez touchés ce soir si vous n'aviez rien dit à monsieur Bernard... Vous ménagez la chèvre et le chou, vous n'aurez ni chèvre ni chou ; car, pour ce qui me regarde, vous m'avez trahi... mon affaire est tout à fait manquée...

— Ne croyez pas cela, mon cher monsieur... Demain, pendant votre déjeuner...

— Oh ! demain, je pars d'ici, comme vos auteurs, au petit jour...

Les antécédents de Godefroid, sa vie de dandy, de journaliste, le servit en ceci, qu'il avait assez d'acquis pour deviner que, s'il n'agissait pas ainsi, le complice de Barbet irait avertir le libraire de quelque danger, et que les poursuites commenceraient, de manière à compromettre en peu de temps la liberté de monsieur Bernard ; tandis qu'en laissant croire à ce trio de négociants avides que leur combinaison ne courait aucun risque, ils resteraient tranquilles. Mais Godefroid ne connaissait pas encore la nature parisienne quand elle se déguise en veuve Vauthier. Cette femme voulait avoir l'argent de Godefroid et l'argent de son propriétaire. Elle courut aussitôt chez son monsieur Barbet, pendant que Godefroid changeait de vêtement pour se présenter chez la fille de monsieur Bernard.

Huit heures sonnaient au couvent de la Visitation, l'horloge du quartier, lorsque le curieux Godefroid frappa doucement à la porte de son voisin. Auguste vint ouvrir, et, comme ce jour était un samedi, le jeune homme avait sa soirée à lui ; Godefroid le vit habillé d'une petite redingote en velours noir, d'une cravate en soie bleue, d'un pantalon noir assez propre ; mais son étonnement

de trouver le jeune homme si différent de lui-même, cessa tout à coup lorsqu'il fut dans la chambre de la malade : il comprit la nécessité pour le père et pour le fils d'être bien vêtus.

En effet, l'opposition entre la misère du logement qu'il avait vu le matin, et le luxe de cette pièce, était trop forte pour que Godefroid n'en fût pas comme ébloui, quoiqu'il fût habitué à ce qui sert aux recherches et aux élégances de la richesse.

Les murs tendus de soie jaune relevée par des torsades en soie verte d'un ton vif, donnaient une grande gaieté pour ainsi dire à la chambre, dont le carreau froid était caché par un tapis de moquette à fond blanc semé de fleurs. Les deux croisées, drapées de beaux rideaux doublés en soie blanche, formaient comme deux jolis bosquets, tant les jardinières étaient abondamment garnies. Des stores empêchaient de voir du dehors cette richesse, si rare dans ce quartier. La boiserie, peinte à la colle en blanc pur, était rehaussée par quelques filets d'or.

A la porte, une lourde portière en tapisserie au petit point à fond jaune et à feuillages extravagants, étouffait tout bruit du dehors. Cette portière magnifique était l'ouvrage de la malade, qui travaillait comme une fée lorsqu'elle avait l'usage de ses mains.

Au fond de la pièce et en face de la porte, la cheminée, à manteau de velours vert, offrait aux regards une garniture d'une excessive recherche, les seules reliques de l'opulence de ces deux familles, et composée d'une pendule curieuse : un éléphant soutenant une tour en porcelaine, d'où sortaient des fleurs à profusion, de deux candélabres dans le même style et des chinoiseries précieuses. Le garde-cendre, les chenets, les pelles, les pincettes, tout était du plus grand prix.

La plus grande des jardinières occupait le milieu de cette chambre, d'où tombait d'une rosace un lustre en porcelaine à fleurs.

Le lit où gisait la fille du magistrat était un de ces beaux lits blanc et or, en bois sculpté, comme on les faisait sous Louis XV. Il y avait au chevet de la malade une jolie table en marqueterie, où se trouvaient toutes les choses nécessaires à cette vie qui se passait au lit. A la muraille tenait un flambeau à deux branches, qui se repliait ou s'avançait au moindre mouvement de main. Une petite table excessivement commode et appropriée aux besoins de la malade était devant elle. Le lit, couvert d'une superbe

courte-pointe et drapé de rideaux retroussés par des embrasses, était embarrassé de livres, d'une corbeille à ouvrage ; et, sous toutes ces choses, Godefroid aurait difficilement vu la malade sans les deux bougies du flambeau mobile.

Ce n'était plus qu'un visage d'un teint très-blanc bruni par la souffrance autour des yeux, où brillaient des yeux de feu, et qui, pour principal ornement, offrait une magnifique chevelure noire, dont les boucles nombreuses, énormes, disposées par mèches, annonçaient que l'arrangement et le soin de ces cheveux occupaient la malade une partie de la matinée, ainsi qu'on pouvait le supposer en voyant un miroir portatif au pied du lit.

Aucune des recherches modernes ne manquait là. Quelques colifichets, amusements de la pauvre Vanda, prouvaient que cet amour paternel allait jusqu'au délire.

Le vieillard se leva de dessus une magnifique bergère Louis XV, blanc et or, garnie en tapisserie, et fit quelques pas au-devant de Godefroid, qui ne l'eût certes pas reconnu, car cette froide et sévère figure avait cette expression de gaieté particulière aux vieillards qui ont conservé la noblesse de manières et l'apparente légèreté des gens de cour. Sa douillette puce était en harmonie avec ce luxe, et il prisait dans une tabatière d'or enrichie de diamants !...

— Voici[1], ma chère enfant, dit monsieur Bernard à sa fille, en prenant Godefroid par la main, voici le voisin de qui je t'ai parlé...

Et il fit signe à son petit-fils d'avancer un des deux fauteuils semblables à la bergère, qui se trouvaient de chaque côté de la cheminée.

— Monsieur se nomme monsieur Godefroid, et il est plein d'indulgence pour nous...

Vanda fit un mouvement de tête pour répondre au salut profond de Godefroid ; et, à la manière dont le cou se plia, se replia, Godefroid vit bien que toute la vie de la malade résidait dans la tête. Les bras amaigris, les mains molles, reposaient sur le drap blanc et fin, comme deux choses étrangères à ce corps, qui paraissait ne point tenir de place dans le lit. Les objets nécessaires à la malade étaient placés derrière le dossier du lit, dans une étagère fermée par un rideau de soie.

— Vous êtes, monsieur, la première personne, à l'exception des médecins, qui ne sont plus des hommes pour moi, que j'aurai

vue depuis six ans ; aussi ne vous doutez-vous pas de la passion que vous avez excitée en moi depuis le moment où mon père m'a annoncé votre visite... Non, c'était une curiosité pareille à celle de notre mère Ève... Mon père, si bon pour moi, mon fils, que j'aime tant, suffisent bien certainement à remplir le désert d'une âme maintenant à peu près sans corps ; mais cette âme est restée femme, après tout, et vous ne serez pas étonné de l'intérêt que j'ai pris à votre visite... Vous me ferez le plaisir de prendre une tasse de thé avec nous...

— Monsieur m'a promis la soirée, répondit le vieillard avec la grâce d'un millionnaire qui fait les honneurs chez lui.

Auguste, assis sur une chaise en tapisserie, à une petite table en marqueterie ornée de cuivres, lisait un livre à la clarté des candélabres de la cheminée.

— Auguste, mon enfant, dis à Jean de venir nous servir le thé dans une heure.

Elle accompagna cette phrase d'un regard expressif, auquel Auguste répondit par un signe.

— Croiriez-vous, monsieur, que depuis six ans[1], je n'ai pas d'autres serviteurs que mon père et mon fils, et je n'en pourrais plus supporter d'autres. S'ils me manquaient, je mourrais..... Mon père ne veut pas que Jean, un pauvre Normand qui nous sert depuis trente ans, vienne dans ma chambre.

— Je crois bien, dit finement le vieillard, monsieur l'a vu, il scie le bois, il le rentre ; il fait la cuisine ; il fait les commissions ; il porte un tablier sale ; il aurait fricassé toute cette élégance, si nécessaire aux yeux d'une pauvre fille, pour qui cette chambre est toute la nature...

— Ah ! madame, monsieur votre père a bien raison...

— Et pourquoi ?... dit-elle. Si Jean avait gâté ma chambre, mon père l'aurait renouvelée.

— Oui, mon enfant ; mais ce qui m'en empêche, c'est que tu ne peux pas la quitter ; et tu ne connais pas les tapissiers de Paris !... il leur faudrait plus de trois mois pour refaire ta chambre. Songe à la poussière qui s'élèverait de ton tapis, si on l'ôtait. Faire faire ta chambre par Jean ? y penses-tu ?... En prenant les précautions minutieuses dont sont capables un père et un fils, nous t'avons évité le balayage, la poussière... Si seulement Jean entrait pour nous servir, ce serait fini dans un mois...

— Ce n'est pas par économie, dit Godefroid, c'est pour votre santé. Monsieur votre père a raison.

— Je ne me plains pas, répliqua Vanda d'une voix pleine de coquetterie.

Cette voix faisait l'effet d'un concert. L'âme, le mouvement et la vie s'étaient concentrés dans le regard et dans la voix ; car Vanda, par des études auxquelles le temps n'avait certes pas manqué, était arrivée à vaincre les difficultés provenues de la perte de ses dents.

— Je suis encore heureuse, monsieur, dans l'effroyable malheur qui m'assiége ; car, au moins, la fortune est d'un grand secours pour supporter mes souffrances... Si nous avions été dans l'indigence, il y a dix-huit ans que je n'existerais plus, et je vis !... J'ai des jouissances, elles sont d'autant plus vives que c'est de perpétuelles conquêtes sur la mort... Vous allez me trouver bien bavarde... reprit-elle en souriant.

— Madame, répondit Godefroid, je vous prierais de parler toujours, car je n'ai jamais entendu de voix comparable à la vôtre... c'est une musique, Rubini n'est pas plus enchanteur...

— Ne parlez pas de Rubini, des Italiens, dit le vieillard avec une teinte de tristesse. Quelque riches que nous soyons, il m'est impossible de donner à ma fille, qui était une grande musicienne, ce plaisir dont elle est folle.

— Pardon, fit Godefroid.

— Vous vous ferez à nous, dit le vieillard.

— Voici le procédé, dit la malade en souriant. Quand on vous aura crié *casse-cou* plusieurs fois, vous serez au fait du colin-maillard de notre conversation...

Godefroid échangea rapidement un regard avec monsieur Bernard, qui, voyant des larmes dans les yeux de son voisin, se mit un doigt sur la bouche pour lui recommander de ne pas faillir à l'héroïsme qu'il partageait avec son fils depuis sept ans.

Cette sublime et perpétuelle imposture, accusée par la complète illusion de la malade, produisait en ce moment sur Godefroid l'effet de la contemplation d'un précipice à pic, où deux chasseurs de chamois descendraient avec facilité. La magnifique boîte d'or, enrichie de diamants, avec laquelle jouait insouciamment le vieillard sur le pied du lit de sa fille, était comme le trait de génie qui, dans l'œuvre d'un homme supérieur, enlève le cri d'admiration.

Godefroid regardait cette tabatière, se demandant pourquoi elle n'était pas vendue ou au Mont-de-Piété ; mais il se réserva d'en parler au vieillard.

— Ce soir, monsieur Godefroid, ma fille a reçu de l'annonce de votre visite une telle excitation, que tous les phénomènes bizarres de sa maladie qui, depuis douze jours, faisaient notre désespoir, ont complètement disparu... Jugez si je vous ai de la reconnaissance.

— Et moi donc ?... s'écria la malade d'un son de voix câlin et en penchant la tête par un mouvement plein de coquetterie. Monsieur est pour moi le député du monde... Depuis l'âge de vingt ans, monsieur, je n'ai plus su ce que c'était qu'un salon, une soirée, un bal... Et notez que j'aime la danse, que je raffole du spectacle, et surtout de musique. Je devine tout par la pensée ! Je lis beaucoup. Puis mon père me raconte les choses du monde...

En entendant ce mot, Godefroid fit un mouvement comme pour plier un genou devant ce pauvre vieillard.

— Oui, quand il va aux Italiens, et il y va souvent, il me dépeint les toilettes, il me décrit les effets du chant. Oh ! je voudrais être guérie, d'abord pour mon père, qui vit uniquement pour moi, comme je vis par lui, pour lui ; pour mon fils, à qui je voudrais donner une autre mère ! Ah ! monsieur, quels êtres accomplis que mon vieux père... que mon excellent fils... mais aussi pour entendre Lablache, Rubini, Tamburini, la Grisi et *I Puritani*... Mais...

— Allons, mon enfant, du calme !... Si nous parlons musique, nous sommes perdus ! dit le vieillard en souriant.

Il souriait, et ce sourire qui rajeunissait cette figure trompait toujours évidemment la malade.

— Tiens, je serai bien sage, dit Vanda d'un air mutin ; mais donne-moi l'accordéon...

On avait inventé dès ce temps cet instrument portatif qui pouvait, à la rigueur, se poser au bord du lit de la malade, et qui, pour donner les sons de l'orgue, n'exigeait que la pression du pied. Cet instrument, dans son plus grand développement, équivalait à un piano ; mais il coûtait alors trois cents francs. La malade, qui lisait les journaux, les revues, connaissait l'existence de cet instrument et en souhaitait un depuis deux mois.

— Oui, madame, vous en aurez un, reprit Godefroid à un regard que lui lança le vieillard. Un de mes amis, qui part pour

Alger, en a un superbe que je lui emprunterai ; car, avant de vous en acheter un, vous essayerez celui-là. Il est possible que les sons si vibrants, si puissants, ne vous conviennent pas...

— Puis-je l'avoir demain ?... dit-elle avec la vivacité d'une créole.

— Demain, reprit monsieur Bernard, c'est bientôt, et demain, c'est dimanche.

— Ah !... fit-elle en regardant Godefroid qui croyait voir voltiger une âme en admirant l'ubiquité des regards de Vanda.

Jusqu'alors, Godefroid avait ignoré la puissance de la voix et des yeux, lorsqu'ils sont devenus toute la vie. Le regard n'était plus un regard, mais une flamme, ou mieux, un flamboiement divin, un rayonnement communicatif de vie et d'intelligence, la pensée visible ! Cette voix aux mille intonations remplaçait les mouvements, les gestes et les poses de la tête. Les variations du teint, qui changeait de couleur comme le fabuleux caméléon, rendaient l'illusion, ou, si vous voulez, ce mirage complet. Cette tête souffrante, plongée dans cet oreiller de batiste garni de dentelles, était toute une personne.

Jamais, dans sa vie, Godefroid n'avait contemplé de si grand spectacle, il suffisait à peine à ses émotions. Autre sublimité, car tout était étrange dans cette situation, pleine de poésie et d'horreur : l'âme seule vivait chez les spectateurs. Cette atmosphère, uniquement remplie de sentiment, avait une influence céleste. On ne s'y sentait pas plus de corps que n'en avait la malade. On s'y trouvait tout esprit. A force de contempler ce mince débris d'une jolie femme, Godefroid oubliait les mille détails élégants de cette chambre, il se croyait en plein ciel. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'il aperçut une étagère pleine de curiosités, placée sous un portrait magnifique de madame Bernard[1] que la malade le pria d'aller voir, car il était de Géricault.

— Géricault, dit-elle, était de Rouen, et sa famille ayant eu quelques obligations à mon père, le premier président, il nous remercia par ce chef-d'œuvre, où vous me voyez à l'âge de seize ans.

— Vous avez un fort beau tableau, dit Godefroid, il est tout à fait inconnu de ceux qui se sont occupés des œuvres si rares de ce génie...

— Ce n'est plus, pour moi, dit-elle, qu'une chose d'affection,

car je ne vis que par le cœur, et j'ai la plus belle vie, ajouta-t-elle en regardant son père et lui jetant toute son âme dans ce regard. Ah ! monsieur, si vous saviez ce qu'est mon père. Qui jamais pourrait croire que ce grand et sévère magistrat, à qui l'empereur a eu tant d'obligations qu'il lui a donné cette tabatière, et que Charles X a cru le récompenser[1] par ce cabaret de Sèvres, là, dit-elle, en montrant la console, que ce ferme soutien du pouvoir et des lois, ce savant publiciste, a, dans un cœur de rocher, les délicatesses d'un cœur de mère. Oh ! papa ! papa ! embrasse-moi,... viens ! je le veux, si tu m'aimes.

Le vieillard se leva, se pencha sur le lit, et prit un baiser sur le front blanc, vaste, poétique de sa fille de qui les fureurs ne ressemblaient pas toujours à cette tempête d'affection.

Le vieillard se promena par la chambre, il avait aux pieds des pantoufles brodées par sa fille, et il ne faisait aucun bruit.

— Et quelles sont vos occupations ? demanda-t-elle à Godefroid après une pause.

— Madame, je suis employé par des personnes pieuses à secourir les gens très-malheureux.

— Ah ! la belle mission, monsieur ! dit-elle. Croyez-vous que l'idée de me vouer à cette occupation m'est venue ?... Mais quelles sont les idées que je n'ai pas eues ? reprit-elle en faisant un mouvement de tête. La douleur est comme un flambeau qui nous éclaire la vie... Si donc je recouvrais la santé !...

— Tu t'amuserais, mon enfant, dit le vieillard.

— Certainement, répondit-elle, j'en ai le désir, mais en aurai-je la faculté ? Mon fils sera, je l'espère, un magistrat digne de ses deux grands-pères, il me quittera. Que faire ? Si Dieu me rend la vie, je la lui consacrerai ! Oh ! après vous avoir donné tout ce que vous en voudrez ! s'écria-t-elle en regardant son père et son fils. Il y a des moments, mon père, où les idées de monsieur de Maistre me travaillent, et je crois que j'expie quelque chose.

— Voilà ce que c'est que de tant lire, s'écria le vieillard évidemment chagriné.

— Ce brave général polonais, mon grand-père, a trempé fort innocemment dans le partage de la Pologne.

— Allons, voilà la Pologne ! reprit Bernard.

— Que veux-tu, papa ! mes souffrances sont infernales, elles donnent horreur de la vie, elles me dégoûtent de moi-même.

Eh ! bien, en quoi les ai-je méritées ? De telles maladies ne sont pas un simple dérangement de santé, c'est l'organisation tout entière pervertie, et...

— Chante l'air national que chantait ta pauvre mère, tu feras plaisir à monsieur, à qui j'ai parlé de ta voix, dit le vieillard qui voulait évidemment distraire sa fille des idées dans lesquelles elle s'engageait.

Vanda se mit à chanter d'un ton bas et doux une chanson en langue polonaise qui fit rester Godefroid stupide d'admiration et saisi de tristesse. Cette mélodie, assez semblable aux airs traînants et mélancoliques de la Bretagne, est une de ces poésies qui vibrent dans le cœur longtemps après qu'on les a entendues. En écoutant Vanda, Godefroid la regardait, mais il ne put soutenir les regards extatiques de ce reste de femme, quasi-folle, et il arrêta sa vue sur des glands qui pendaient de chaque côté du ciel de lit.

— Ah ! ah ! fit Vanda qui se mit à rire de l'attention de Godefroid, vous vous demandez à quoi cela sert ?

— Vanda ! dit le père, allons, calme-toi, ma fille ? tiens, voici le thé. Ceci, monsieur, est une bien coûteuse machine, dit-il à Godefroid. Ma fille ne peut pas se lever, et elle ne peut pas non plus rester dans son lit, sans qu'on le fasse ou qu'on en change les draps. Ces cordons répondent à des poulies, et en passant sous elle un carré de peau maintenu aux quatre coins par des anneaux qui s'accrochent à quatre cordes, nous pouvons l'enlever sans fatigue pour elle, ni pour nous.

— On m'enlève ! répéta follement Vanda.

Heureusement Auguste parut apportant une théière qu'il mit sur une petite table, où il déposa le cabaret de porcelaine de Sèvres et qu'il couvrit de pâtisseries, de sandwichs. Il apporta la crème et le beurre. Cette vue changea tout à fait les dispositions de la malade qui tournaient à une crise.

— Tiens, Vanda, voilà le nouveau roman de Nathan. Si tu t'éveilles cette nuit, tu auras de quoi lire.

— LA PERLE DE DOL ! Ah ! cela doit être une histoire d'amour. Auguste ! dis donc, j'aurai un accordéon.

Auguste leva la tête brusquement et regarda son grand-père d'un air singulier.

— Voyez ! comme il aime sa mère ! reprit Vanda. Viens m'embrasser, mon petit chat. Non, ce n'est pas ton grand-père, c'est

monsieur que tu dois remercier, car notre voisin doit m'en prêter un demain matin. — Comment est-ce fait, monsieur ?

Godefroid, sur un signe du vieillard, expliqua longuement l'accordéon, tout en savourant le thé fait par Auguste, et qui, d'une qualité supérieure, était exquis.

Vers dix heures et demie, l'Initié se retira, lassé du spectacle de cette lutte insensée du grand-père et du fils, admirant leur héroïsme et cette patience de tous les jours à jouer un double rôle, également accablant.

— Eh bien ! lui dit monsieur Bernard, qui le suivit chez lui, vous comprenez, monsieur, la vie que je mène ! C'est à toute heure les émotions du voleur, attentif à tout. Un mot, un geste tuerait ma fille ! Une babiole de moins parmi celles qu'elle a l'habitude de voir révélerait tout à cet esprit qui voit à travers les murs.

— Monsieur, répondit Godefroid, lundi Halpersohn prononcera sur votre fille ; car il est arrivé. Je doute que la science puisse rétablir ce corps...

— Oh ! je n'y compte pas, reprit l'ancien magistrat ; mais qu'on lui rende la vie supportable... Je comptais, monsieur, sur votre intelligence, et je voulais vous remercier, car vous avez tout compris... Ah ! voilà l'accès ! s'écria-t-il en entendant un cri à travers les murs ; elle a excédé ses forces !

Et, serrant la main de Godefroid, le vieillard courut chez lui.

A[1] huit heures du matin, le lendemain, Godefroid frappait à la porte du célèbre médecin polonais. Il fut conduit par un valet de chambre au premier étage du petit hôtel qu'il avait pu examiner pendant le temps que le portier mit à trouver et à prévenir le domestique.

Heureusement, comme il s'en doutait, l'exactitude de Godefroid lui sauva l'ennui d'attendre ; il était, sans doute, le premier venu. D'une antichambre fort simple, il passa dans un grand cabinet où il aperçut un vieillard en robe de chambre, qui fumait une longue pipe. La robe de chambre, en alépine noire, devenue luisante, portait la date de l'émigration polonaise.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? lui dit le médecin juif, car vous n'êtes pas malade !

Et il arrêta sur Godefroid un regard qui avait l'expression curieuse et piquante des yeux du juif polonais, ces yeux qui semblent avoir des oreilles.

Halpersohn était, au grand étonnement de Godefroid, un homme de cinquante-six ans, à petites jambes turques et dont le buste était large, puissant. Il y avait en cet homme quelque chose d'oriental, car sa figure avait dû, dans la jeunesse, être fort belle ; il en restait un nez hébraïque, long et recourbé comme un sabre de Damas. Le front vraiment polonais, large et noble, mais ridé comme un papier froissé, rappelait celui de saint Joseph des vieux maîtres italiens. Les yeux, vert de mer et enchâssés, comme ceux des perroquets, par des membranes grisâtres et froncées, exprimaient la ruse et l'avarice à un degré supérieur. Enfin, la bouche, fendue comme une blessure, ajoutait à cette physionomie sinistre tout le mordant de la défiance.

Cette face pâle et maigre, car Halpersohn était d'une remarquable maigreur, surmontée de cheveux gris mal peignés, avait, pour ornement, une longue barbe très-fournie, noire, mélangée de blanc, qui cachait la moitié du visage, en sorte qu'on n'en voyait que le front, les yeux, le nez, les pommettes et la bouche. Cet ami du révolutionnaire Lelewel portait une calotte en velours noir qui, mordant par une pointe sur le front, en faisait ressortir la couleur blonde, digne des pinceaux de Rembrandt.

La question que fit ce médecin devenu si célèbre, autant par ses talents que par son avarice, causa quelque surprise à Godefroid, qui se dit en lui-même :

— Me prendrait-il pour un voleur ?

La réponse à cette question se trouvait sur la table et sur la cheminée du docteur. Godefroid croyait arriver le premier, il arrivait le dernier. Les consultants avaient déposé sur la cheminée et sur le bord de la table d'assez grosses offrandes, car Godefroid aperçut des piles de pièces de vingt francs, de quarante francs et deux billets de mille francs. Était-ce là le produit d'une matinée ? Il en douta beaucoup, et il crut à quelque savante invention d'esprit. Peut-être l'avare mais infaillible docteur tenait-il à forcer ainsi ses recettes en laissant croire à ses clients, choisis parmi les riches, qu'on lui donnait des rouleaux au lieu de papillottes.

Moïse Halpersohn devait d'ailleurs être payé largement, car il guérissait, et guérissait précisément les maladies désespérées auxquelles la médecine renonçait. On ignore en Europe que les peuples slaves possèdent beaucoup de secrets ; ils ont une collection de remèdes souverains, fruits de leurs relations avec les Chinois, les

Persans, les Cosaques, les Turcs et les Tartares. Certaines paysannes, qui passent pour sorcières, guérissent radicalement la rage en Pologne, avec des sucs d'herbe. Il existe dans ce pays un corps d'observations sans code, sur les effets de certaines plantes, de quelques écorces d'arbres réduites en poudre, que l'on se transmet de famille en famille, et il s'y fait des cures miraculeuses.

Halpersohn, qui passa, pendant cinq ou six ans, pour un médicastre, à cause de ses poudres, de ses médecines, possédait la science innée des grands médecins. Non-seulement il était savant et avait beaucoup observé, mais encore il avait parcouru l'Allemagne, la Russie, la Perse, la Turquie, où il avait recueilli bien des traditions ; et comme il connaissait la chimie, il devint la bibliothèque vivante de ces secrets épars chez *les bonnes femmes*, comme on dit en France, de tous les pays où il avait porté ses pas, à la suite de son père, marchand ambulant de son état.

Il ne faut pas croire que la scène où, dans *Richard en Palestine*, Saladin guérit le roi d'Angleterre, soit une fiction. Halpersohn possède une bourse de soie qu'il trempe dans l'eau pour la colorer légèrement, et certaines fièvres cèdent à cette eau bue par le malade. La vertu des plantes, selon cet homme, est infinie, et les guérisons des plus affreuses maladies sont possibles. Cependant, lui, comme ses confrères, s'arrête quelquefois devant des incompréhensibilités. Halpersohn aime l'invention de l'homéœpathie, plus à cause de sa thérapeutique que pour son système médical ; il correspondait alors avec Hedénius de Dresde, Chelius d'Heidelberg et les célèbres médecins allemands, tout en tenant la main fermée, quoique pleine de découvertes. Il ne voulait pas faire d'élèves.

Le cadre était d'ailleurs en harmonie avec ce portrait échappé d'une toile de Rembrandt. Le cabinet, tendu d'un papier qui simulait du velours vert, était mesquinement meublé d'un divan vert. Le tapis vert mélangé montrait la corde. Un grand fauteuil en cuir noir, pour les consultants, se trouvait devant la fenêtre, drapée de rideaux verts. Un fauteuil de bureau, de forme romaine, en acajou, et couvert d'un maroquin vert, était le siége du docteur.

Entre la cheminée et la table longue sur laquelle il écrivait, une caisse commune en fer, placée en face de la cheminée, au milieu de la paroi opposée, supportait une pendule en granit de

Vienne sur laquelle s'élevait un groupe en bronze, représentant l'Amour jouant avec la Mort, le présent d'un grand sculpteur allemand qu'Halpersohn avait sans doute guéri. Le chambranle de la cheminée avait une coupe entre deux flambeaux pour tout ornement. De chaque côté du divan, deux encoignures en ébène servaient à mettre des plateaux, où Godefroid vit des cuvettes d'argent, des carafes et des serviettes.

Cette simplicité, qui tenait presque de la nudité, frappa beaucoup Godefroid, pour qui tout voir fut l'affaire d'un coup d'œil, et il recouvra son sang-froid.

— Monsieur, je me porte parfaitement bien : aussi ne viens-je pas pour moi, mais pour une femme à qui vous auriez dû, depuis longtemps, faire une visite. Il s'agit d'une dame qui demeure sur le boulevard du Montparnasse...

— Ah ! oui, cette dame m'a déjà plusieurs fois envoyé son fils... Eh ! bien, monsieur, qu'elle vienne à ma consultation.

— Qu'elle vienne ! répéta Godefroid indigné ; mais, monsieur, elle n'est pas transportable de son lit sur un fauteuil ; il faut la soulever avec des sangles.

— Vous n'êtes pas médecin, monsieur ? demanda le docteur juif avec une singulière grimace qui rendit son masque encore plus méchant qu'il ne l'était.

— Si le baron de Nucingen vous faisait dire qu'il souffre et veut vous visiter, répondriez-vous : Qu'il vienne !

— J'irais, répliqua froidement le juif en lançant un jet de salive dans un crachoir hollandais en acajou plein de sable.

— Vous iriez, reprit doucement Godefroid, parce que le baron de Nucingen a deux millions de rentes, et...

— Le reste ne fait rien à l'affaire, j'irais.

— Eh bien ! monsieur, vous viendrez voir la malade du boulevard Montparnasse, par la même raison. Sans avoir la fortune du baron de Nucingen, je suis ici pour vous dire que vous mettrez vous-même le prix à la guérison, ou à vos soins si vous échouez... Je suis prêt à vous payer d'avance ; mais comment, monsieur, vous qui êtes un émigré polonais, un communiste, je crois, ne feriez-vous pas un sacrifice à la Pologne ? car cette dame est la petite-fille du général Tarlowski, l'ami du prince Poniatowski.

— Monsieur, vous êtes venu pour me demander de guérir cette dame, et non pour me donner des conseils. En Pologne, je suis

Polonais ; à Paris, je suis Parisien. Chacun fait le bien à sa manière, et croyez que l'avidité qu'on me prête a sa raison. Le trésor que j'amasse a sa destination : elle est sainte. Je vends la santé : les riches peuvent la payer, je la leur fais acheter. Les pauvres ont leurs médecins. Si je n'avais pas un but, je n'exercerais pas la médecine. Je vis sobrement et je passe mon temps à courir ; je suis paresseux et j'étais joueur... Concluez, jeune homme ? Vous n'avez pas l'âge où l'on peut juger les vieillards.

Godefroid garda le silence.

— Vous demeurez avec la petite-fille de cet imbécile qui n'avait de courage que pour se battre, et qui a livré son pays à Catherine II ?

— Oui, monsieur.

— Soyez chez vous lundi, à trois heures, dit-il en quittant sa pipe et en prenant son agenda sur lequel il traça quelques mots. — Vous me remettrez, à mon arrivée, deux cents francs ; et si je vous promets la guérison, vous me donnerez mille écus... Il m'a été dit, reprit-il, que cette dame est rapetissée comme si elle était tombée au feu.

— Monsieur, c'est, croyez-en les plus célèbres médecins de Paris, une névrose dont les désordres sont tels, qu'ils les ont niés tant qu'ils ne les ont pas vus.

— Ah ! je me rappelle maintenant les détails que ce petit bonhomme m'en a donnés... A demain, monsieur.

Godefroid[1] sortit, après avoir salué cet homme aussi singulier qu'extraordinaire. Rien en lui ne sentait, n'indiquait un médecin, pas même ce cabinet nu, et dont le seul meuble qui frappât la vue était cette formidable caisse de Huret ou de Fichet.

Godefroid put arriver assez à temps au passage Vivienne pour acheter, avant que la boutique ne fermât, un magnifique accordéon qu'il fit partir devant lui pour monsieur Bernard, en en indiquant l'adresse. Puis il alla rue Chanoinesse, en passant par le quai des Augustins, où il espérait trouver encore ouvert un des magasins des commissionnaires en librairie ; il en vit effectivement un où il eut une longue conversation avec un jeune commis sur les livres de jurisprudence.

Il trouva madame de La Chanterie et ses amis au retour de la grand'messe ; et, au premier regard qu'elle lui jeta, Godefroid répondit par un hochement de tête significatif.

— Eh bien ! lui dit-il, notre cher père Alain n'est pas avec vous ?

— Il ne viendra pas ce dimanche-ci, répondit madame de La Chanterie ; vous ne le verrez que d'aujourd'hui en huit... A moins que vous n'alliez où il vous a donné rendez-vous.

— Madame, dit tout bas Godefroid, vous savez qu'il ne m'intimide pas comme ces messieurs, et je comptais lui faire ma confession.

— Et moi ?

— Oh ! vous, je vous dirai tout ; car j'ai bien des choses à raconter. Pour mon début, j'ai trouvé la plus extraordinaire de toutes les infortunes, un sauvage accouplement de la misère et du luxe ; puis des figures d'une sublimité qui dépasse toutes les inventions de nos romanciers les plus en vogue.

— La nature, et surtout la nature morale, est toujours au-dessus de l'art, autant que Dieu est au-dessus de ses créatures. Mais, voyons, dit madame de La Chanterie, venez me raconter votre expédition dans les terres inconnues où vous avez fait votre premier voyage.

Monsieur Nicolas et monsieur Joseph, car l'abbé de Vèze était resté pour quelques moments à Notre-Dame, laissèrent madame de La Chanterie seule avec Godefroid, qui, sous le coup des émotions qu'il venait de ressentir la veille, raconta tout dans les plus petits détails avec la force, avec l'action et la verve que donne la première impression d'un pareil spectacle et de son cadre d'homme et de choses. Il eut un grand succès, car la douce et calme madame de La Chanterie pleura, quelque accoutumée qu'elle fût à descendre dans l'abîme des douleurs.

— Vous avez bien fait, dit-elle, d'envoyer l'accordéon.

— Je voudrais faire bien plus, répondit Godefroid, puisque cette famille est la première qui m'ait fait connaître les plaisirs de la charité ; je désire procurer à ce sublime vieillard la plus grande partie des bénéfices de son grand ouvrage. Je ne sais si vous avez assez de confiance dans ma capacité pour me mettre à même d'entreprendre une pareille affaire. D'après les renseignements que je viens de prendre, il faudrait environ neuf mille francs pour fabriquer ce livre à quinze cents exemplaires, et leur moindre valeur serait alors de vingt-quatre mille francs. Comme nous devons préalablement payer les trois mille et quelques cents

francs qui grèvent le manuscrit, c'est donc douze mille francs à risquer. Oh ! madame, si vous saviez quels regrets amers j'ai eus en venant du quai des Augustins ici d'avoir dissipé si follement ma petite fortune ! car l'esprit de la charité m'est comme apparu. J'ai l'ardeur de l'Initié, je veux embrasser la vie de ces messieurs, et je serai digne de vous. J'ai béni plusieurs fois depuis deux jours le hasard qui m'a conduit ici. Je vous obéirai en tout, jusqu'à ce que vous me trouviez capable d'être un des vôtres.

— Eh ! bien, répondit gravement madame de La Chanterie après avoir réfléchi, écoutez-moi, car j'ai des choses importantes à vous révéler. Vous avez été séduit, mon enfant, par la poésie du malheur. Oui, souvent le malheur a de la poésie ; car, pour moi, la poésie est un certain excès dans le sentiment, et la douleur est un sentiment. On vit tant par la douleur !...

— Oui, madame, j'ai été pris du démon de la curiosité... Que voulez-vous ? Je n'ai pas encore l'habitude de pénétrer au cœur des existences malheureuses, et je n'y vais pas avec la tranquillité de vos trois pieux soldats du Seigneur. Mais, sachez-le bien, c'est après l'épuisement de cette irritation que je me suis voué à votre œuvre !...

— Écoutez, mon cher ange, dit madame de La Chanterie, qui prononça ces trois mots avec une douce sainteté dont fut singulièrement touché Godefroid, nous nous sommes interdit, mais absolument, nous ne forçons point les mots ici. Ce qui est interdit n'occupe pas même notre pensée... Donc nous nous sommes interdit d'entrer dans les spéculations. Imprimer un livre pour le vendre, en attendre des bénéfices, c'est une affaire, et les opérations de ce genre nous jetteraient dans les embarras du commerce. Certes, ceci me semble assez faisable, nécessaire même. Croyez-vous que ce soit le premier cas qui se présente ? Nous avons vingt fois, cent fois aperçu le moyen de sauver ainsi des familles, des maisons ! Or, que serions-nous devenus avec des affaires de ce genre ? Nous aurions été négociants... Commanditer le malheur, ce n'est pas travailler soi-même, c'est mettre le malheur à même de travailler. Dans quelques jours vous rencontrerez des misères plus âpres que celle-ci, ferez-vous la même chose ? Vous seriez accablé ! Songez, mon enfant, que messieurs Mongenod ne peuvent plus, depuis un an, se charger de notre comptabilité. Vous aurez la moitié de votre temps pris par la tenue de nos livres. Nous

avons aujourd'hui près de deux mille débiteurs dans Paris ; et au moins faut-il que, pour ceux qui peuvent nous rendre, nous sachions le chiffre de leur dette... Nous ne demandons jamais, nous attendons. Nous calculons que la moitié de l'argent donné se perd. L'autre moitié nous revient quelquefois doublée... Ainsi, supposez que ce magistrat meure, voilà douze mille francs bien aventurés. Mais que sa fille soit guérie, que son petit-fils réussisse, et qu'il devienne un jour magistrat... Eh ! bien, s'il a de l'honneur, il se souviendra de la dette, et il nous rendra l'argent des pauvres avec usure. Savez-vous que plus d'une famille, tirée de la misère et mise par nous sur le chemin de la fortune par des prêts sans intérêts, a fait la part des pauvres, et nous a rendu les sommes doublées et quelquefois triplées ?... Voilà nos seules spéculations ! D'abord, songez, quant à ce qui vous préoccupe (et vous devez vous en préoccuper), que la vente de l'ouvrage de ce magistrat dépend de la bonté de cette œuvre, l'avez-vous lue ? Puis, si le livre est excellent, combien d'excellents livres sont restés un, deux ou trois ans sans avoir le succès qu'ils méritent ! Combien de couronnes mises sur des tombeaux ! Et je sais que les libraires ont des façons de traiter, de réaliser, qui font de leur commerce le plus chanceux et le plus difficile à débrouiller de tous les commerces parisiens. Monsieur Nicolas vous parlera de ces difficultés, inhérentes à la nature des livres. Ainsi, vous le voyez, nous sommes raisonnables, nous avons l'expérience de toutes les misères, comme celle de tous les commerces, car nous étudions Paris depuis longtemps... Les Mongenod nous aident ; nous avons en eux des flambeaux ; et c'est par eux que nous savons que la Banque de France a le commerce de la librairie en suspicion constante, quoique ce soit un des plus beaux commerces, mais il est mal fait... Quant aux quatre mille francs nécessaires pour sauver cette noble famille des horreurs de l'indigence, car il faut que ce pauvre enfant et son grand-père se nourrissent et puissent s'habiller convenablement, je vais vous les donner... Il est des souffrances, des misères, des plaies que nous pansons immédiatement, sans hésitation, sans chercher à savoir qui nous secourons : religion, honneur, caractère, tout est indifférent ; mais dès qu'il s'agit de prêter l'argent des pauvres pour aider le malheur sous la forme agissante de l'industrie, du commerce... oh ! alors nous cherchons des garanties, avec la rigidité des usuriers. Aussi, pour le surplus,

bornez votre enthousiasme à trouver à ce vieillard le plus honnête libraire possible. Ceci regarde monsieur Nicolas. Il connaît des avocats, des professeurs, auteurs de livres sur la jurisprudence ; et, dimanche prochain, il aura bien certainement un bon conseil à vous donner. Soyez tranquille, si c'est possible, cette difficulté sera résolue. Cependant, peut-être serait-il bon que monsieur Nicolas lût l'ouvrage de ce magistrat... Si cela se peut, obtenez-en la communication...

Godefroid restait stupéfait du bon sens de cette femme, qu'il croyait uniquement animée par l'esprit de charité. L'Initié plia le genou, baisa l'une des belles mains de madame de La Chanterie en lui disant :

— Vous êtes donc aussi la raison !

— Il faut être tout, dans notre état, reprit-elle avec la gaieté douce particulière aux vraies saintes.

— Comment, deux mille comptes ! s'écria-t-il. Mais c'est immense !

— Oh ! deux mille comptes et qui peuvent donner lieu, répondit-elle, à des restitutions basées, comme je viens de vous le dire, sur la délicatesse de nos obligés ; car nous avons bien trois mille autres familles qui ne nous rendront jamais que des actions de grâce. Aussi, sentons-nous, je vous le répète, la nécessité d'avoir des livres. Et si vous avez une discrétion à toute épreuve, vous serez notre oracle financier. Nous sommes obligés de tenir un journal, le grand-livre des comptes-courants et un livre de caisse. Nous avons bien des notes, mais nous perdons trop de temps à chercher... Voilà ces messieurs, reprit-elle.

Godefroid, grave et pensif, prit peu de part d'abord à la conversation, il était abasourdi par la révélation que madame de La Chanterie venait de lui faire d'un ton qui prouvait qu'elle voulait le récompenser de son ardeur.

— Deux mille familles obligées ! se disait-il ; mais, si elles coûtent autant que va nous coûter monsieur Bernard, nous avons donc des millions semés dans Paris ?

Ce sentiment fut un des derniers mouvements de l'esprit du monde qui s'éteignait insensiblement chez Godefroid. En réfléchissant, il comprit que les fortunes réunies de madame de La Chanterie, de messieurs Alain, Nicolas, Joseph et celle du juge Popinot, les dons recueillis par l'abbé de Vèze et les secours

prêtés par la maison Mongenod avaient dû produire un capital considérable ; et que, depuis douze ou quinze ans, ce capital, accru par ceux d'entre les obligés qui se montraient reconnaissants, avait dû grossir à la façon des boules de neige, puisque ces charitables personnes n'en distrayaient rien. Il voyait clair peu à peu dans cette œuvre immense, et son désir d'y coopérer s'en accrut.

Il voulut sur les neuf heures retourner à pied au boulevard du Montparnasse ; mais madame de La Chanterie, craignant la solitude du quartier, le contraignit à prendre un cabriolet. En descendant de voiture, quoique les volets fussent si soigneusement fermés qu'il ne passait pas une ligne de lueur, Godefroid entendit les sons de l'instrument ; et, quand il fut sur le palier, Auguste, qui sans doute guettait l'arrivée de Godefroid, entr'ouvrit la porte de l'appartement et dit :

— Maman voudrait bien vous voir, et mon grand-père vous offre une tasse de thé.

En[1] entrant, Godefroid trouva la malade transfigurée par le plaisir de faire de la musique ; le visage étincelait et les yeux brillaient comme deux diamants.

— J'aurais dû vous attendre pour vous donner les premiers accords ; mais je me suis jetée sur ce petit orgue comme un affamé se jette sur un festin. Vous avez une âme à me comprendre, et alors je suis pardonnée.

Et Vanda fit un signe à son fils, qui vint se placer de manière à presser la pédale par laquelle respira le soufflet intérieur de l'instrument ; et, les yeux au ciel, comme sainte Cécile, la malade, dont les doigts avaient retrouvé momentanément de la force et de l'agilité, répéta des variations sur la *Prière de Moïse* que son fils était allé lui acheter, et qu'elle avait composées dans quelques heures. Godefroid reconnut un talent identique avec celui de Chopin. C'était une âme qui se manifestait par des sons divins où dominait une douceur mélancolique. Monsieur Bernard avait salué Godefroid par un regard où se peignait un sentiment inexprimé depuis longtemps. Si les larmes n'eussent pas été à jamais taries chez ce vieillard desséché par tant de douleurs cuisantes, ce regard aurait été mouillé. Cela se devinait. Monsieur Bernard jouait avec sa tabatière, en contemplant sa fille dans une indicible extase.

— Demain, madame, reprit Godefroid lorsque la musique eut cessé, demain votre sort sera fixé, car je vous apporte une bonne nouvelle. Le célèbre Halpersohn viendra demain à trois heures. — Et il m'a promis, ajouta-t-il à l'oreille de monsieur Bernard, de me dire la vérité.

Le vieillard se leva, prit Godefroid par la main, l'entraîna dans un coin de la chambre, du côté de la cheminée, il tremblait.

— Ah ! quelle nuit vais-je passer ! C'est un arrêt définitif ! lui dit-il à l'oreille. Ma fille sera guérie ou condamnée !

— Prenez courage, répondit Godefroid ; et, après le thé, venez chez moi.

— Cesse, cesse, ma fille, dit le vieillard, tu te donneras des crises. A ce développement de forces succédera l'abattement.

Il fit enlever l'instrument par Auguste et présenta la tasse de thé destinée à sa fille avec toute la câlinerie d'une nourrice qui veut prévenir l'impatience d'un petit enfant.

— Comment est-il, ce médecin ? demanda-t-elle déjà distraite par la perspective de voir un être nouveau.

Vanda, comme tous les prisonniers, était dévorée de curiosité. Quand les autres phénomènes physiques de sa maladie cessaient, ils semblaient se reporter dans le moral, et alors elle concevait des caprices étranges, des fantaisies violentes. Elle voulait voir Rossini ; elle pleurait de ce que son père, qu'elle croyait tout-puissant, refusait de le lui amener.

Godefroid fit alors une description minutieuse du médecin juif et de son cabinet, car elle ignorait les démarches de son père. Monsieur Bernard avait recommandé le silence à son petit-fils sur ses visites chez Halpersohn, tant il avait craint d'exciter chez sa fille des espérances qui ne se seraient pas réalisées. Vanda restait comme attachée aux paroles qui sortaient de la bouche de Godefroid, elle était charmée, et elle tomba dans une espèce de folie, tant son désir de voir cet étrange Polonais devint ardent.

— La Pologne a souvent fourni de ces êtres singuliers, mystérieux, dit l'ancien magistrat. Aujourd'hui, par exemple, outre ce médecin, nous avons Hoëné Wronski, le mathématicien illuminé, le poëte Mickievicz, Towianski l'inspiré, Chopin au talent surnaturel. Les grandes commotions nationales produisent toujours des espèces de géants tronqués.

— Oh ! cher papa ! quel homme vous êtes ! Si vous mettiez

par écrit, tout ce que nous vous entendons dire, seulement pour m'amuser, vous feriez une fortune... car, figurez-vous, monsieur, que mon bon vieux père invente pour moi des histoires admirables lorsque je n'ai plus de romans à lire, et il m'endort ainsi. Sa voix me berce et il calme souvent mes douleurs par son esprit... Qui jamais le récompensera !... Auguste, mon enfant, tu devrais baiser pour moi les marques des pas de ton grand-père.

Le jeune homme leva sur sa mère ses beaux yeux humides, et ce regard, où débordait une compassion longtemps comprimée, fut tout un poëme. Godefroid se leva, prit la main d'Auguste et la lui serra.

— Dieu, madame, a mis deux anges près de vous !... s'écria-t-il.

— Oui, je le sais. Aussi me reproché-je souvent de les faire enrager. Viens, cher Augustin, embrasse ta mère. C'est un enfant, monsieur, dont seraient fières toutes les mères. C'est pur comme l'or, c'est franc, c'est une âme sans péché ; mais une âme un peu trop passionnée, comme celle de la maman. Dieu m'a peut-être clouée dans un lit pour me préserver des sottises que commettent les femmes... qui ont trop de cœur... ajouta-t-elle en souriant.

Godefroid répondit par un sourire et par un salut.

— Adieu, monsieur, et surtout remerciez votre ami, car il a fait le bonheur d'une pauvre infirme.

— Monsieur, dit Godefroid quand il fut chez lui seul avec monsieur Bernard qui l'avait suivi, je crois pouvoir vous assurer que vous ne serez point dépouillé par ce trio de braves gens. J'aurai la somme nécessaire, mais il faudra me confier votre traité relatif au réméré[1]... Pour faire plus pour vous, vous devriez me confier votre ouvrage à lire... non pas à moi, je n'aurais pas assez de connaissances pour en juger, mais à un ancien magistrat d'une intégrité parfaite, qui se chargera, d'après le mérite de l'œuvre, de trouver une honorable maison avec laquelle vous contracterez équitablement... Je n'insiste pas là-dessus. En attendant, voici cinq cents francs, ajouta-t-il en tendant un billet de banque à l'ancien magistrat stupéfait, pour subvenir à vos besoins les plus pressants. Je ne vous en demande point de reçu, vous ne serez obligé que par votre conscience, et votre conscience ne doit parler qu'au cas où vous retrouveriez quelque aisance... Je me charge de satisfaire Halpersohn...

— Qui donc êtes-vous ?... dit le vieillard qui tomba sur une chaise.

— Moi, répondit Godefroid, rien ; mais je sers des personnes puissantes à qui votre détresse est maintenant connue et qui s'intéressent à vous... Ne m'en demandez pas davantage.

— Quel est donc le mobile de ces gens ?... dit le vieillard.

— La religion, monsieur, répliqua Godefroid.

— Serait-ce possible !... la religion...

— Oui, la religion catholique, apostolique et romaine...

— Eh ! vous appartenez à l'ordre de Jésus ?...

— Non, monsieur, répondit Godefroid. Soyez sans inquiétude : ces personnes n'ont aucun dessein sur vous, hors celui de vous secourir, et de rendre votre famille au bonheur.

— La philanthropie deviendrait-elle donc autre chose qu'une vanité ?...

— Eh ! monsieur, ne déshonorez pas, dit vivement Godefroid, la sainte charité catholique, la vertu définie par saint Paul !...

Monsieur Bernard, en entendant cette réponse, se mit à marcher à grands pas dans la chambre.

— J'accepte, dit-il tout à coup, et je n'ai qu'une façon de vous remercier, c'est de vous confier mon ouvrage. Les notes, les citations sont inutiles à un ancien magistrat ; et j'ai pour deux mois de travaux encore à copier mes citations, comme je vous l'ai dit... A demain, ajouta-t-il en donnant une poignée de main à Godefroid.

— Aurais-je fait une conversion ?... se dit Godefroid, qui fut frappé de l'expression nouvelle que la physionomie de ce grand vieillard avait prise à sa dernière réponse.

Le[1] surlendemain, à trois heures, un cabriolet de place s'arrêta devant la maison, et Godefroid en vit sortir Halpersohn, enseveli dans une énorme pelisse d'ours. Pendant la nuit, le froid avait redoublé, le thermomètre marquait dix degrés.

Le médecin juif examina curieusement, quoique à la dérobée, la chambre où son client de la veille le recevait, et Godefroid aperçut une pensée de défiance qui rayonna dans ses yeux, comme une pointe de poignard. Ce rapide pointillement du soupçon fit éprouver un froid intérieur à Godefroid, qui pensa que cet homme devait être impitoyable dans les affaires ; et il est si naturel de supposer le génie uni à la bonté qu'il eut un nouveau mouvement de dégoût.

— Monsieur, dit-il, je vois que la simplicité de mon appartement vous inquiète ; aussi ne serez-vous pas étonné de ma manière d'agir. Voici vos cent francs, et voici trois billets de mille francs, ajouta-t-il en tirant de son portefeuille les billets que madame de La Chanterie lui avait remis pour dégager l'ouvrage de monsieur Bernard ; mais, dans le cas où vous auriez des craintes sur ma solvabilité, je vous offrirais, pour garants de l'exécution de nos conventions, messieurs Mongenod, banquiers, rue de la Victoire.

— Je les connais, répondit Halpersohn en serrant les cinq pièces d'or dans sa poche.

— Il ira chez eux, pensa Godefroid.

— Et où demeure la malade ? demanda le médecin en se levant comme un homme qui connaissait le prix du temps.

— Venez par ici, monsieur, dit Godefroid en passant le premier pour montrer le chemin.

Le juif examina d'un œil soupçonneux et sagace les lieux par lesquels il passa, car il avait le coup d'œil de l'espion ; aussi vit-il fort bien les horreurs de l'indigence par la porte de la pièce où couchaient le magistrat et son petit-fils ; par malheur, monsieur Bernard était allé prendre le costume avec lequel il paraissait chez sa fille, et dans son empressement à venir ouvrir la porte, il ferma mal celle de son chenil. Il salua noblement Halpersohn, et ouvrit avec précaution la chambre de sa fille.

— Vanda, mon enfant, voici le médecin, dit-il.

Et il se rangea pour laisser passer Halpersohn qui conservait sa pelisse. Le juif fut surpris du contraste de cette pièce, qui, dans ce quartier, dans cette maison surtout, était une anomalie ; mais l'étonnement d'Halpersohn dura peu, car il avait vu souvent, chez les juifs d'Allemagne et de Russie de semblables oppositions entre une excessive misère apparente et des richesses cachées. En marchant de la porte au lit de la malade, il ne cessa de la regarder, et en arrivant à son chevet, il lui dit en polonais :

— Vous êtes Polonaise ?

— Non pas moi, mais ma mère.

— Qui votre grand-père, le général Tarlowski, avait-il épousé ?

— Une Polonaise.

— De quelle province ?

— Une Sobolewska de Pinska.

— Bien. — Monsieur est votre père ?

— Oui, monsieur.

— Monsieur, demanda-t-il, madame votre femme...

— Elle est morte, répondit monsieur Bernard.

— Était-elle très-blanche ? dit Halpersohn avec un léger mouvement d'impatience d'être interrompu.

— Voici son portrait, répondit monsieur Bernard en allant décrocher un magnifique cadre où se trouvaient plusieurs belles miniatures.

Halpersohn tâtait la tête et maniait la chevelure de la malade, tout en regardant le portrait de Vanda Tarlowska, née comtesse Sobolewska[1].

— Racontez-moi les désordres causés par la maladie !

Et il se mit dans la bergère en regardant Vanda fixement pendant les vingt minutes que dura le récit alternatif du père et de la fille.

— Quel âge a madame ?

— Trente-huit ans.

— Ah ! bon, s'écria-t-il en se levant, je réponds de la guérir. Je n'assure pas de lui rendre l'exercice de ses jambes, mais pour guérie, elle le sera. Seulement il faut la mettre dans une maison de santé de mon quartier.

— Mais, monsieur, ma fille n'est pas transportable.

— Je vous réponds d'elle, dit sentencieusement Halpersohn ; mais je ne vous réponds de votre fille qu'à ces conditions... Savez-vous qu'elle va troquer sa maladie actuelle contre une autre maladie épouvantable, et qui durera peut-être un an, ou tout au moins six mois ?... Vous pouvez venir voir madame, puisque vous êtes son père.

— Est-ce sûr ? demanda monsieur Bernard.

— Sûr ! répéta le juif. Madame a dans le corps un principe, une humeur nationale, il faut l'en délivrer. Quand vous viendrez, vous me l'amènerez, rue Basse-Saint-Pierre, à Chaillot, maison de santé du docteur Halpersohn.

— Mais comment ?

— Sur un brancard, comme on transporte tous les malades aux hôpitaux.

— Mais le trajet la tuera.

— Non.

Et Halpersohn, en disant ce non sec, était à la porte, où Godefroid le rejoignit dans l'escalier. Le juif, qui étouffait de chaud, lui dit à l'oreille :

— Outre les mille écus, ce sera quinze francs par jour[1] ; on paie trois mois d'avance.

— Bien, monsieur. Et, demanda Godefroid en montant sur le marchepied du cabriolet où le docteur s'était élancé, vous répondez de la guérison.

— J'en réponds, répéta le Polonais. Vous aimez cette dame ?

— Non, dit Godefroid.

— Vous ne répéterez pas ce que je vais vous confier, car je ne vous le dis que pour vous prouver que je suis sûr de la guérison, et si vous faisiez une indiscrétion, vous tueriez cette dame...

Godefroid lui répondit par un seul geste.

— Elle est depuis dix-sept ans victime du principe de la plique polonaise[2] qui produit tous ces ravages, j'en ai vu de plus terribles exemples. Or, moi seul aujourd'hui sais comment faire sortir la plique de manière à pouvoir la guérir, car on n'en guérit pas toujours. Vous voyez, monsieur, que je suis bien désintéressé. Si cette dame était une grande dame, une baronne de Nucingen ou toute autre femme ou fille des Crésus modernes, cette cure me serait payée cent, deux cent mille francs, enfin tout ce que je demanderais !... Mais c'est un petit malheur.

— Et le trajet !...

— Bah ! elle aura l'air de mourir, mais elle ne mourra pas !... Elle a de la vie pour cent ans, une fois guérie. Allons, Jacques ?... vite, rue de Monsieur !... et vite !... dit-il au cocher.

Et il laissa Godefroid sur le boulevard, où Godefroid resta stupide à regarder s'enfuir le cabriolet.

— Qu'est-ce donc que ce drôle d'homme vêtu de peau d'ours ?... demanda la mère Vauthier à qui rien n'échappait. Est-ce vrai ce que m'a dit le cocher du cabriolet, que c'est le plus fameux médecin de Paris ?

— Et qu'est-ce que cela vous fait, mère Vauthier ?

— Ah, rien du tout ! reprit-elle en grimaçant.

— Vous avez eu bien tort de ne pas vous mettre de mon côté, dit Godefroid en revenant à pas lents vers la maison ; vous auriez

plus gagné qu'avec messieurs Barbet et Métivier, de qui vous n'aurez rien.

— Est-ce que je suis pour ces messieurs ? reprit-elle en haussant les épaules. Monsieur Barbet est mon propriétaire, voilà tout !

Il[1] fallut deux jours pour décider monsieur Bernard à se séparer de sa fille et la transporter à Chaillot. Godefroid et l'ancien magistrat firent la route chacun d'un côté du brancard couvert en coutil rayé de blanc et de bleu, sur lequel était la chère malade, quasi liée au matelas, tant le père craignit les soubresauts d'une attaque de nerfs. Enfin, parti à trois heures, le convoi parvint à la maison de santé vers cinq heures, à la chute du jour. Godefroid paya sur quittance les quatre cent cinquante francs[2] du trimestre exigé ; puis, quand il descendit pour donner le pourboire des deux porteurs, il fut rejoint par monsieur Bernard, qui prit sous le matelas un paquet cacheté très-volumineux, et qui le tendit à Godefroid.

— L'un de ces gens va vous aller chercher un cabriolet, dit le vieillard, car vous ne pourriez pas porter longtemps ces quatre volumes. Voici mon ouvrage, remettez-le à mon censeur, je le lui confie pour toute cette semaine. Je vais rester au moins huit jours dans ce quartier, car je ne veux pas laisser ainsi ma fille à l'abandon. Je connais mon petit-fils, il peut garder la maison, surtout aidé par vous ; d'ailleurs, je vous le recommande. Si j'étais encore ce que je fus, je vous demanderais le nom de mon critique, de cet ancien magistrat, car il en est peu que je ne connaisse...

— Oh ! ce n'est pas un mystère, dit Godefroid en interrompant monsieur Bernard. Du moment où vous avez en moi cette entière confiance, je puis vous dire que votre censeur est l'ancien président Lecamus de Tresnes.

— Oh ! de la Cour royale de Paris ! Prenez !..... allez ! c'est l'un des plus beaux caractères de ce temps-ci... Lui, et feu Popinot, le juge au tribunal de première instance, ont été des magistrats dignes des plus beaux jours des anciens parlements. Toutes mes craintes, si j'en avais conservé, seraient dissipées... Et où demeure-t-il ? Je voudrais l'aller remercier de la peine qu'il aura prise.

— Vous le trouverez rue Chanoinesse, sous le nom de monsieur

Nicolas[1]... J'y vais à l'instant. Et votre compromis avec vos coquins ?...

— Auguste vous le remettra, dit le vieillard qui rentra dans la cour de la maison de santé.

Un cabriolet trouvé sur le quai de Billy, et ramené par un des commissionnaires, arrivait ; Godefroid y monta et stimula le cocher par la promesse d'un bon pourboire, s'il arrivait rue Chanoinesse à temps, car Godefroid voulait y dîner.

Une demi-heure après le départ de Vanda, trois hommes vêtus de drap noir, que la Vauthier introduisit par la rue Notre-Dame-des-Champs, où ils attendaient sans doute le moment favorable, montèrent l'escalier, accompagnés de ce Judas femelle, et frappèrent doucement à la porte du logement de monsieur Bernard. Comme ce jour était précisément un jeudi, le collégien avait pu garder la maison. Il ouvrit, et trois hommes se glissèrent comme des ombres dans la première pièce.

— Que voulez-vous, messieurs ? demanda le jeune homme.

— Nous sommes bien ici chez monsieur Bernard... c'est-à-dire chez monsieur le baron ?...

— Mais que voulez-vous ?

— Ah ! vous le savez bien, jeune homme, car on nous a dit que votre grand-père vient de partir avec un brancard couvert... Ça ne nous étonne pas ! mais il est dans son droit. Je suis huissier, je viens tout saisir ici... Lundi, vous avez eu sommation de payer trois mille francs de principal, plus les frais, à monsieur Métivier, sous peine de la contrainte par corps que nous avons dénoncée ; et comme un ancien marchand d'ognons se connaît en ciboules, le débiteur a pris la clef des champs pour éviter celle de Clichy. Mais si nous ne l'avons pas, nous aurons pied ou aile de son riche mobilier, car nous savons tout, jeune homme... et nous allons verbaliser...

— Voilà des papiers timbrés que votre grand-papa n'a jamais voulu prendre, dit alors la Vauthier en fourrant dans la main d'Auguste trois exploits.

— Restez, madame, nous allons vous constituer gardienne judiciaire. La loi vous accorde quarante sous par jour ; ce n'est pas à dédaigner.

— Ah ! je verrai donc ce qu'il y a dans la belle chambre !..... s'écria la Vauthier.

— Vous n'entrerez pas dans la chambre de ma mère ! s'écria d'une voix formidable le jeune homme en s'élançant entre la porte et les trois hommes noirs.

Sur un signe de l'huissier, les deux praticiens et le premier clerc qui survint saisirent Auguste.

— Pas de rébellion, jeune homme ! vous n'êtes pas le maître ici ; nous dresserions procès-verbal, et vous iriez coucher à la Préfecture...

En entendant ce mot redoutable, Auguste fondit en larmes.

— Ah ! quel bonheur, disait-il, que maman soit partie ! cela l'aurait tuée !

Une espèce de conférence se tenait entre les praticiens, l'huissier et la Vauthier. Auguste comprit, quoiqu'ils parlaient à voix basse, qu'on voulait surtout saisir les manuscrits de son grand-père ; et il ouvrit alors la porte de la chambre.

— Entrez, messieurs, et ne gâtez rien, dit-il. On vous paiera demain matin.

Puis il s'en alla tout pleurant dans le taudis, où, saisissant les notes de son grand-père, il les mit dans le poêle, qu'il savait être sans une étincelle de feu.

Cette action fut faite si rapidement que l'huissier, gaillard fin, rusé, digne de ses clients Barbet et Métivier, trouva le jeune homme en pleurs sur sa chaise, lorsqu'il se précipita dans le taudis, après avoir jugé que les manuscrits ne se trouvaient point dans l'antichambre. Quoiqu'on ne puisse point saisir les livres ni les manuscrits, le réméré souscrit par l'ancien magistrat eût justifié cette manière de procéder. Mais il était facile d'opposer des moyens dilatoires à cette saisie ; ce que monsieur Bernard n'eût pas manqué de faire. De là, la nécessité d'agir avec sournoiserie. Aussi, la veuve Vauthier avait-elle merveilleusement servi son propriétaire en ne remettant pas ses significations aux locataires ; elle comptait les jeter dans l'appartement en y entrant à la suite des gens de justice, ou dire, au besoin, à monsieur Bernard qu'elle croyait ces actes faits contre les deux auteurs qui depuis deux jours étaient absents.

Le procès-verbal de saisie prit environ une heure ; car l'huissier n'omit rien et regarda la valeur des objets saisis comme suffisante à payer la dette. Une fois l'huissier parti, le pauvre jeune homme prit les exploits et courut pour retrouver son grand-père à la

maison de santé ; car l'huissier lui dit que, sous des peines graves, la Vauthier devenait responsable des objets saisis. Il put donc quitter le logis sans avoir rien à redouter.

L'idée de savoir son grand-père traîné en prison pour dettes rendit le pauvre enfant exactement fou, mais fou comme les jeunes gens sont fous, c'est-à-dire qu'il était en proie à l'une de ces exaltations dangereuses et funestes, où toutes les puissances de la jeunesse fermentent à la fois et peuvent faire commettre de mauvaises actions aussi bien que des traits d'héroïsme. Arrivé rue Basse-Saint-Pierre, le concierge dit au pauvre Auguste qu'il ignorait ce qu'était devenu le père de la malade amenée à quatre heures et demie, mais que l'ordre de monsieur Halpersohn était de ne laisser personne, pas même le père, voir cette dame d'ici à huit jours, sous peine de mettre sa vie en danger.

Cette réponse acheva de porter au comble l'exaspération d'Auguste. Il reprit le chemin du boulevard Montparnasse en marchant dans son désespoir et en roulant les desseins les plus extravagants. Il arriva vers huit heures et demie du soir, presqu'à jeun, et tellement épuisé par la faim et par la douleur, qu'il écouta la Vauthier lorsqu'elle lui proposa de prendre part à son souper qui consistait en un ragoût de mouton aux pommes de terre. Le pauvre enfant tomba quasi-mort sur une chaise, chez cette atroce femme. Encouragé par le patelinage et les paroles mielleuses de cette vieille, il répondit à quelques questions adroitement faites sur Godefroid, et il fit entendre que c'était le locataire qui, demain, allait payer les dettes de son grand-père, car on lui devait les changements heureux survenus dans leur position depuis une semaine. La veuve écoutait ces propos d'un air dubitatif en forçant Auguste à boire quelques verres de vin.

Vers dix heures, on entendit le roulement d'un cabriolet qui arrêta devant la maison, et la veuve s'écria :

— Oh ! c'est monsieur Godefroid.

Aussitôt Auguste prit la clef de l'appartement et monta pour rencontrer le protecteur de sa famille ; mais il trouva la figure de Godefroid tellement changée, qu'il hésitait à lui parler, lorsque le danger de son grand-père décida ce généreux enfant. Voici ce qui s'était passé rue Chanoinesse et la cause de la sévérité répandue sur la figure de Godefroid.

Arrivé[1] à temps, le néophyte avait trouvé madame de La Chan-

terie et ses fidèles au salon, et il y avait pris à part monsieur Nicolas pour lui remettre les quatre volumes de l'*Esprit des lois modernes*. Monsieur Nicolas porta sur-le-champ ce volume manuscrit dans sa chambre et descendit pour dîner ; puis, après avoir causé pendant la première partie de la soirée, il remonta dans l'intention de commencer la lecture de cet ouvrage.

Godefroid fut très-étonné lorsque, quelques instants après la disparition de monsieur Nicolas, il fut prié par Manon, de la part de l'ancien président, de venir lui parler. Il monta chez monsieur Nicolas, conduit par Manon, et il ne put faire aucune attention à l'intérieur de ce logement, tant il fut saisi par la figure bouleversée de cet homme si placide et si ferme.

— Saviez-vous, demanda monsieur Nicolas redevenu président, saviez-vous le nom de l'auteur de cet ouvrage ?

— Monsieur Bernard, répondit Godefroid, je ne le connais que sous ce nom. Je n'ai pas ouvert le paquet...

— Ah ! c'est vrai, se dit monsieur Nicolas, je l'ai décacheté moi-même. Vous n'avez pas cherché, reprit-il, à connaître ses antécédents ?

— Non. Je sais qu'il a épousé par amour la fille du général Tarlowski ; que sa fille se nomme comme la mère, Vanda, le petit-fils Auguste, et le portrait que j'ai vu de monsieur Bernard est, je crois, celui d'un président de cour royale en robe rouge.

— Tenez, lisez ! dit monsieur Nicolas qui montra le titre de l'ouvrage écrit en caractères dus à la calligraphie d'Auguste, et disposés ainsi :

ESPRIT
DES
LOIS MODERNES
PAR
M. BERNARD-JEAN-BAPTISTE-MACLOD, BARON BOURLAC,
ANCIEN PROCUREUR-GÉNÉRAL PRÈS LA COUR ROYALE DE ROUEN,
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

— Ah ! le bourreau de madame, de sa fille, du chevalier du Vissard ! dit d'une voix faible Godefroid.

Et ses jambes s'affaiblissant, le néophyte se laissa aller sur un fauteuil.

— Joli début ! dit-il en murmurant.

— Ceci, mon cher Godefroid, reprit monsieur Nicolas, est une affaire qui nous regarde tous : vous en avez fait votre part, à nous le reste ! Je vous en prie, ne vous mêlez plus de rien, allez chercher ce que vous pouvez avoir laissé là-bas ! Pas un mot ! Enfin, une discrétion absolue ! Et dites au baron Bourlac de s'adresser à moi. D'ici là, nous aurons décidé comment il nous convient d'agir en cette circonstance.

Godefroid descendit, sortit, prit un cabriolet et arriva rapidement au boulevard du Montparnasse, plein d'horreur au souvenir du réquisitoire du parquet de Caen, du drame sanglant terminé sur l'échafaud, et du séjour de madame de La Chanterie à Bicêtre. Il comprit l'abandon dans lequel cet ancien procureur-général, assimilé presque à Fouquier-Tinville, achevait ses jours, et les raisons de son incognito si soigneusement gardé[1].

— Puisse monsieur Nicolas venger terriblement cette pauvre madame de La Chanterie !

Il achevait en lui-même ce vœu peu catholique, lorsqu'il aperçut Auguste.

— Que me voulez-vous ? demanda Godefroid.

— Mon bon monsieur, il vient de nous arriver un malheur qui me rend fou ! Des scélérats sont venus saisir tout chez ma mère, et l'on cherche mon grand-père pour le mettre en prison. Mais ce n'est pas à cause de ces malheurs que je vous implore, dit ce garçon, avec une fierté romaine, c'est pour vous prier de me rendre un service que l'on rend à des condamnés à mort...

— Parlez, dit Godefroid.

— On est venu pour s'emparer des manuscrits de mon grand-père ; et, comme je crois qu'il vous a remis l'ouvrage, je viens vous prier de prendre les notes, car la portière ne me laissera rien emporter d'ici... Joignez-les aux volumes, et...

— Bien, bien, répondit Godefroid, allez vite les chercher.

Pendant que le jeune homme entrait chez lui pour en revenir aussitôt, Godefroid pensa que cet enfant n'était coupable d'aucun crime, et qu'il ne fallait pas le désespérer en lui parlant de son grand-père, de l'abandon qui punissait cette triste vieillesse des fureurs de la vie politique, et il prit le paquet avec une sorte de bonne grâce.

— Quel est le nom de votre mère ? demanda-t-il.

— Ma mère, monsieur, est la baronne de Mergi ; mon père est le fils du premier président de la Cour royale de Rouen.

— Ah ! dit Godefroid, votre grand-père a marié sa fille au fils du fameux président Mergi.

— Oui, monsieur.

— Mon petit ami, laissez-moi, dit Godefroid.

Il conduisit le jeune baron de Mergi jusque sur le palier, et appela la Vauthier.

— Mère Vauthier, lui dit-il, vous pouvez disposer de mon logement, je ne reviendrai jamais ici.

Et il descendit pour remonter en voiture.

— Avez-vous remis quelque chose à ce monsieur-là ? demanda la Vauthier à Auguste.

— Oui, dit le jeune homme.

— Vous êtes propre ! c'est un agent de vos ennemis ! Il a tout conduit, c'est sûr. A preuve que le tour est fait, c'est qu'il ne reviendra jamais ici... Il m'a dit que je pouvais mettre son logement à louer.

Auguste se précipita sur le boulevard, courut après le cabriolet, et finit par le faire arrêter, tant il criait.

— Que me voulez-vous ? demanda Godefroid.

— Les manuscrits de mon grand-père ?...

— Dites-lui de les réclamer à monsieur Nicolas.

Le jeune homme prit ce mot pour l'atroce plaisanterie d'un voleur qui a bu toute honte, et il s'assit dans la neige en voyant le cabriolet reprendre sa course au grand trot. Il se releva dans un accès de sauvage énergie, revint se coucher, harassé de ses courses rapides, et le cœur brisé.

Le[1] lendemain matin, Auguste de Mergi s'éveilla seul dans ce logement, habité la veille par sa mère et par son grand-père, et il fut en proie aux émotions pénibles de sa situation, dans laquelle il se retrouva pleinement.

La solitude profonde d'un appartement si rempli naguère, où chaque moment apportait un devoir, une occupation, lui fit tant de mal à voir qu'il descendit demander à la mère Vauthier si son grand-père était venu pendant la nuit ou de grand matin ; car il s'était éveillé fort tard, et il supposait que, dans le cas où le baron Bourlac serait retourné, la portière l'aurait instruit des poursuites.

La portière répondit en ricanant qu'il savait bien où devait se

trouver son grand-père ; et que s'il n'était pas rentré ce matin, c'est qu'il habitait le château de Clichy[1].

Cette raillerie chez une femme qui, la veille, l'avait si bien cajolé, rendit à ce pauvre jeune homme toute sa frénésie, et il courut à la maison de santé de la rue Basse-Saint-Pierre, en proie au désespoir de supposer son grand-père en prison.

Le baron Bourlac avait rôdé pendant toute la nuit autour de la maison de santé dont l'entrée lui avait été interdite, et autour de la maison du docteur Halpersohn, à qui naturellement il voulait demander compte d'une pareille conduite. Le docteur n'était rentré chez lui qu'à deux heures du matin. Le vieillard, venu à une heure et demie à la porte du docteur, était retourné se promener dans la grande allée des Champs-Élysées ; lorsqu'il revint, à deux heures et demie, le portier lui dit que monsieur Halpersohn était rentré, couché, qu'il dormait et qu'il ne pouvait pas le réveiller.

En se trouvant à deux heures et demie du matin dans ce quartier, le pauvre père, au désespoir, erra sur le quai, sous les arbres chargés de givre des contre-allées du Cours-la-Reine, et attendit le jour. A neuf heures du matin, il se présenta chez le médecin, et lui demanda pourquoi il tenait ainsi sa fille en charte privée.

— Monsieur, lui répondit le docteur, hier, je vous ai répondu de la santé de votre fille ; mais en ce moment, je vous réponds de sa vie, et vous comprenez que je dois être souverain dans un pareil cas. Apprenez que votre fille a pris hier un remède qui doit lui donner la plique, et que, tant que cette horrible maladie ne sera pas sortie, elle ne sera pas visible. Je ne veux pas qu'une émotion vive, une erreur de régime, m'enlèvent ma malade et vous enlèvent à vous votre fille ; si vous la voulez voir absolument, je demanderai une consultation de trois médecins, afin de mettre à couvert ma responsabilité, car la malade pourrait mourir.

Le vieillard, accablé de fatigue, tomba sur une chaise et se releva promptement en disant :

— Pardonnez-moi, monsieur. J'ai passé la nuit à vous attendre dans des angoisses affreuses ; car vous ne savez pas à quel point j'aime ma fille, que je garde depuis quinze ans entre la vie et la mort, et c'est un supplice que ces huit jours d'attente !

Le baron sortit du cabinet d'Halpersohn en chancelant comme un homme ivre.

Environ une heure après la sortie de ce vieillard, que le médecin

juif avait conduit en le soutenant par le bras jusqu'à la rampe de son escalier, il vit entrer Auguste de Mergi.

En questionnant la portière de la maison de santé, ce pauvre jeune homme venait d'apprendre que le père de la dame amenée la veille était revenu dans la soirée, qu'il l'y avait demandée, et avait parlé d'aller ce matin chez le docteur Halpersohn, et que là sans doute on lui donnerait de ses nouvelles.

Au moment où Auguste de Mergi se présenta dans le cabinet d'Halpersohn, le docteur déjeunait d'une tasse de chocolat, accompagnée d'un verre d'eau, le tout servi sur un petit guéridon ; il ne se dérangea pas pour le jeune homme, et continua de tremper sa mouillette dans le chocolat ; car il ne mangeait pas autre chose qu'une flûte coupée en quatre avec une précision qui prouvait une certaine habileté d'opérateur. Halpersohn avait, en effet, pratiqué la chirurgie dans ses voyages.

— Hé bien ! jeune homme, dit-il, en voyant entrer le fils de Vanda, vous venez aussi me demander compte de votre mère...

— Oui, monsieur, répondit Auguste de Mergi.

Auguste s'était avancé jusqu'à la table où brillèrent tout d'abord à ses yeux plusieurs billets de banque parmi quelques piles de pièces d'or. Dans les circonstances où se trouvait ce malheureux enfant, la tentation fut plus forte que ses principes, quelque solides qu'ils pussent être. Il vit le moyen de sauver son grand-père et les fruits de vingt années de travail menacés par d'avides spéculateurs. Il succomba.

Cette fascination fut rapide comme la pensée et justifiée par une idée de dévouement qui sourit à cet enfant. Il se dit : « Je me perds, mais je sauve ma mère et mon grand-père !... »

Dans cette étreinte de sa raison aux prises avec le crime, il acquit, comme les fous, une singulière et passagère habileté ; car au lieu de donner des nouvelles de son grand-père, il abonda dans le sens du médecin. Halpersohn, comme tous les grands observateurs, avait deviné rétrospectivement la vie du vieillard, de cet enfant et de la mère. Il pressentit ou entrevit la vérité, que les discours de la baronne de Mergi lui dévoilèrent, et il en résultait, chez lui comme une sorte de bienveillance pour ses nouveaux clients ; car, du respect ou de l'admiration, il en était incapable.

— Hé bien ! mon cher garçon, répondit-il familièrement au jeune baron, je vous garde votre mère, et je vous la rendrai jeune,

belle et bien portante. C'est une de ces malades rares auxquelles les médecins s'intéressent ; d'ailleurs, c'est, par sa mère, une compatriote à moi ! Vous et votre grand-père, ayez le courage de rester deux semaines sans voir madame...

— La baronne Mergi...

— Si elle est baronne, vous êtes baron ?... demanda Halpersohn.

En ce moment le vol était accompli. Pendant que le médecin regardait sa mouillette alourdie par le chocolat, Auguste avait saisi quatre billets pliés et les avait mis dans la poche de son pantalon, en ayant l'air d'y fourrer la main par convenance.

— Oui, monsieur, je suis baron. Mon grand-père est baron aussi ; il était procureur-général sous la Restauration.

— Vous rougissez, jeune homme, il ne faut pas rougir d'être pauvre et baron, c'est fort commun.

— Qui vous a dit, monsieur, que nous sommes pauvres ?

— Mais votre grand-père m'a dit avoir passé la nuit dans les Champs-Élysées ; et, quoique je ne connaisse pas de palais où il se trouve d'aussi belle voûte que celle qui brillait à deux heures du matin, je vous assure qu'il faisait froid dans le palais où se promenait votre grand-père. On ne choisit pas par goût l'hôtel de la Belle-Étoile...

— Mon grand-père sort d'ici ? reprit Auguste, qui saisit cette occasion de faire retraite ; je vous remercie, monsieur, et je viendrai, si vous le permettez, savoir des nouvelles de ma mère.

Aussitôt sorti, le jeune baron alla chez l'huissier en prenant un cabriolet pour s'y rendre plus promptement, et il paya la dette de son grand-père. L'huissier remit les pièces, et le mémoire des frais acquittés, puis il dit au jeune homme de prendre un de ses clercs avec lui pour qu'il relevât le gardien judiciaire de ses fonctions.

— D'autant plus que messieurs Barbet et Métivier demeurent dans votre quartier, ajouta-t-il ; mon jeune homme ira leur porter les fonds, et leur dire de vous rendre l'acte de réméré...

Auguste, qui ne comprenait rien à ces termes et à ces formalités, se laissa faire. Il reçut sept cents francs en argent qui lui revenaient sur les quatre mille francs, et sortit accompagné d'un clerc. Il monta dans le cabriolet dans un état de stupeur indicible ; car, le résultat obtenu, les remords commencèrent, et il se vit déshonoré, maudit par son grand-père, dont l'inflexibilité lui était connue, et il pensa que sa mère mourrait de douleur de le savoir coupable.

La nature entière changeait pour lui d'aspect. Il avait chaud, il ne voyait plus la neige, les maisons lui semblaient être des spectres.

Arrivé chez lui, le jeune baron prit son parti, qui certes était celui d'un honnête jeune homme. Il alla dans la chambre de sa mère y prendre la tabatière garnie de diamants que l'empereur avait donnée à son grand-père, pour l'envoyer avec les sept cents francs au docteur Halpersohn, en y joignant la lettre suivante qui nécessita plusieurs brouillons.

« Monsieur,

« Les fruits d'un travail de vingt années[1], fait par mon grand-« père, allaient être dévorés par des usuriers, qui menacent sa « liberté. Trois mille trois cents francs le sauvaient, et en voyant « tant d'or sur votre table, je n'ai pu résister au bonheur de « rendre mon aïeul libre, en lui rendant aussi le salaire de ses « veilles. Je vous ai emprunté, sans votre consentement, quatre « mille francs ; mais comme trois mille trois cents francs seule-« ment sont nécessaires, je vous envoie les sept cents francs « restant, et j'y joins une tabatière enrichie de diamants, donnée « par l'empereur à mon grand-père, et dont la valeur peut vous « répondre de la somme.

« Dans le cas où vous ne croiriez pas à l'honneur de celui qui « verra toute sa vie en vous un bienfaiteur, si vous daignez garder « le silence sur une action injustifiable en toute autre circonstance, « vous sauverez mon grand-père comme vous sauverez ma mère, « et je serai toute la vie votre esclave dévoué.

« Auguste de Mergi. »

Vers[2] deux heures et demie, Auguste, qui était allé jusqu'aux Champs-Élysées, fit remettre par un commissionnaire, à la porte du docteur Halpersohn, une boîte cachetée où se trouvaient dix louis, un billet de cinq cents francs et la tabatière ; puis il revint lentement à pied chez lui, par le pont d'Iéna, les Invalides et les boulevards, comptant sur la générosité du docteur Halpersohn. Le médecin, qui s'était aperçu du vol, avait aussitôt changé d'opinion sur ses clients. Il pensa que le vieillard était venu pour le voler, et que, n'ayant pas réussi, il avait envoyé ce petit garçon. Il mit en doute les qualités qu'ils se donnaient, et il alla droit au

parquet du procureur du roi, rendre sa plainte, en ordonnant qu'on fît aussitôt des poursuites.

La prudence avec laquelle procède la justice permet rarement d'aller aussi vite que les parties plaignantes le veulent ; mais vers trois heures, un commissaire de police, accompagné d'agents qui se tenaient en flâneurs sur les boulevards, faisait des questions à la mère Vauthier sur ses locataires, et la veuve augmentait, sans le savoir, les soupçons du commissaire de police.

Népomucène, qui flaira des agents de police, crut qu'on allait arrêter le vieillard ; et, comme il aimait monsieur Auguste. il courut au-devant de monsieur Bernard ; et l'apercevant dans l'avenue de l'Observatoire :

— Sauvez-vous, monsieur ! cria-t-il, on vient vous arrêter. Les huissiers sont venus hier chez vous ; ils ont tout saisi. La mère Vauthier, qui vous a caché des papiers timbrés. disait que vous coucheriez à Clichy ce soir ou demain. Tenez, voyez-vous ces argousins ?

Un regard suffit à l'ancien procureur-général pour reconnaître des recors dans les agents de police, et il devina tout.

— Et monsieur Godefroid ?

— Parti pour ne plus revenir. La mère Vauthier dit que c'était une mouche à vos ennemis...

Aussitôt le baron Bourlac prit le parti d'aller chez Barbet, et il y fut en un quart d'heure, l'ancien libraire demeurait dans la rue Sainte-Catherine-d'Enfer[1].

— Ah ! vous venez chercher votre acte de réméré ? dit l'ancien libraire en répondant au salut de sa victime ; le voici.

Et, au grand étonnement du baron Bourlac, il lui tendit l'acte, que l'ancien procureur-général prit en disant :

— Je ne comprends pas...

— Ce n'est donc pas vous qui m'avez payé ? répliqua le libraire.

— Vous êtes payé !

— Votre petit-fils a porté les fonds chez l'huissier ce matin.

— Est-il vrai que vous m'ayez fait saisir hier ?...

— Vous n'étiez donc pas rentré chez vous depuis deux jours ? demanda Barbet ; mais un procureur-général sait bien ce que c'est que la dénonciation de la contrainte par corps...

En entendant cette phrase, le baron salua froidement Barbet, et revint vers sa maison en pensant que le garde du commerce était

là sans doute pour les auteurs cachés au deuxième étage. Il allait lentement, perdu dans de vagues appréhensions : car, à mesure qu'il marchait, les paroles de Népomucène lui paraissaient de plus en plus obscures, inexplicables. Godefroid pouvait-il bien l'avoir trahi ! Il prit machinalement par la rue Notre-Dame-des-Champs et rentra par la petite porte, qu'il trouva par hasard ouverte, et heurta Népomucène.

— Ah ! monsieur, arrivez donc ! On emmène monsieur Auguste en prison ! Il a été pris sur le boulevard : c'est lui qu'on cherchait ; il a été interrogé...

Le vieillard bondit comme un tigre, passa [de] l'allée sur le boulevard en traversant la maison et le jardin comme une flèche, et il put arriver assez à temps pour voir son petit-fils montant en fiacre entre trois hommes.

— Auguste, dit-il, qu'est-ce que cela veut dire ?

Le jeune homme fondit en larmes et s'évanouit.

— Monsieur, je suis le baron Bourlac, ancien procureur-général, dit-il au commissaire de police dont l'écharpe frappa son regard ; de grâce expliquez-moi ceci...

— Monsieur, si vous êtes le baron Bourlac, vous comprendrez tout en deux mots : je viens d'interroger ce jeune homme, et il a malheureusement avoué...

— Quoi ?...

— Un vol de quatre mille francs fait chez le docteur Halpersohn.

— Est-il possible ! Auguste ?

— Grand-papa, je lui ai envoyé en nantissement votre tabatière de diamants, je voulais vous sauver de l'infamie d'aller en prison.

— Ah ! malheureux, qu'as-tu fait ! s'écria le baron. Les diamants sont faux, car j'ai vendu les vrais depuis trois ans.

Le commissaire de police et son greffier se regardèrent d'une singulière façon. Ce regard, plein de choses, surpris par le baron Bourlac, le foudroya.

— Monsieur[1] le commissaire, reprit l'ancien procureur-général, soyez tranquille, je vais aller voir monsieur le procureur du roi ; mais vous pouvez attester l'erreur dans laquelle j'ai maintenu mon petit-fils et ma fille. Vous devez faire votre devoir ; mais, au nom de l'humanité, mettez mon petit-fils à la pistole[2]... Je passerai à la prison... Où le menez-vous ?

— Êtes-vous le baron de Bourlac[1] ? dit le commissaire de police.

— Oh ! monsieur.

— C'est que monsieur le procureur du roi, le juge d'instruction et moi, nous doutions que des gens comme vous et votre petit-fils pussent être coupables, et comme le docteur, nous avons cru que des fripons avaient pris vos noms.

Il prit le baron Bourlac à part et lui dit :

— Vous êtes allé ce matin chez le docteur Halpersohn ?...

— Oui, monsieur.

— Votre petit-fils s'y est présenté une demi-heure après vous ?

— Je n'en sais rien, monsieur, car je rentre, et n'ai pas vu mon petit-fils depuis hier.

— Les exploits qu'il nous a montrés et le dossier m'ont tout expliqué, reprit le commissaire de police, je connais la cause du crime. Monsieur, je devrais vous arrêter comme complice de votre petit-fils, car vos réponses confirment les faits allégués dans la plainte ; mais les actes qui vous ont été signifiés et que je vous rends, dit-il en tendant un volume de papier timbré qu'il tenait à la main, prouvent que vous êtes bien le baron Bourlac. Néanmoins, soyez prêt à comparaître devant monsieur Marest, le juge d'instruction commis à cette affaire. Je crois devoir me relâcher des rigueurs ordinaires devant votre ancienne qualité. Quant à votre petit-fils, je vais parler à monsieur le procureur du roi en rentrant, et nous aurons tous les égards possibles pour le petit-fils d'un ancien premier président, victime d'une erreur de jeunesse. Mais il y a plainte : le délinquant avoue, j'ai dressé procès-verbal, il y a mandat de dépôt ; je ne puis rien ? Quant à l'incarcération, nous mettrons votre petit-fils à la Conciergerie.

— Merci ! monsieur, dit le malheureux Bourlac.

Il tomba roide dans la neige, et roula dans une des cuvettes qui séparaient alors les arbres du boulevard.

Le commissaire de police appela du secours, et Népomucène accourut avec la mère Vauthier. On porta le vieillard chez lui, et la Vauthier pria le commissaire de police, en passant par la rue d'Enfer, d'envoyer au plus vite le docteur Berton.

— Qu'a donc mon grand-père ? demanda le pauvre Auguste.

— Il est fou ! monsieur !... Voilà ce que c'est que de voler !...

Auguste fit un mouvement pour se briser la tête ; mais les deux agents le continrent.

— Allons, jeune homme, du calme ! dit le commissaire, du calme. Vous avez des torts, mais ils ne sont pas irréparables !...

— Mais, monsieur, dites donc à cette femme que vraisemblablement mon grand-père est à jeun depuis vingt-quatre heures !...

— Oh ! les pauvres gens !... s'écria tout bas le commissaire.

Il fit arrêter le fiacre qui marchait, dit un mot à l'oreille de son secrétaire, qui courut parler à la Vauthier et qui revint aussitôt.

Monsieur Berton jugea que la maladie de monsieur Bernard, car il le connaissait sous ce seul nom, était une fièvre chaude d'une grande intensité : mais comme la veuve Vauthier lui raconta les événements qui motivaient cet état, à la façon dont racontent les portières, il jugea nécessaire d'informer le lendemain matin, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, monsieur Alain de cette aventure, et monsieur Alain fit parvenir par un commissionnaire un mot qu'il écrivit au crayon à monsieur Nicolas, rue Chanoinesse.

Godefroid, en arrivant, avait remis la veille au soir les notes de l'ouvrage à monsieur Nicolas, qui passa la plus grande partie de la nuit à lire le premier volume de l'ouvrage du baron Bourlac.

Le lendemain matin, madame de La Chanterie dit au néophyte qu'il allait, si sa résolution tenait toujours, se mettre immédiatement à l'ouvrage. Godefroid, initié par elle aux secrets financiers de la société, travailla sept ou huit heures par jour pendant plusieurs mois. sous l'inspection de Frédéric Mongenod, qui venait tous les dimanches examiner la besogne. et il reçut de lui des éloges sur ses travaux.

— Vous êtes, lui dit-il, quand tous les comptes furent à jour et clairement établis, une acquisition précieuse, pour les saints au milieu de qui vous vivez. Maintenant, deux ou trois heures par jour vous suffiront à maintenir cette comptabilité au courant, et vous pourrez, le surplus du temps, les aider, si vous avez encore la vocation que vous manifestiez il y a six mois...

On était alors au mois de juillet 1838. Pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis l'aventure du boulevard Montparnasse, Godefroid, jaloux de se montrer digne de ses amis, n'avait pas fait une seule question relative au baron Bourlac ; car, n'en entendant pas dire un mot, ne trouvant rien dans les écritures qui concernât cette affaire, il regarda le silence gardé sur la famille des deux bourreaux de madame de La Chanterie ou comme une

épreuve à laquelle on le soumettait, ou comme une preuve que les amis de cette femme sublime l'avaient vengée.

En effet, il était allé, deux mois après, en se promenant, jusqu'au boulevard Montparnasse, il avait su rencontrer la veuve Vauthier, et il lui avait demandé des nouvelles de la famille Bernard.

— Est-ce qu'on sait, mon cher monsieur Godefroid, où ces gens-là sont passés !... Deux jours après votre expédition, car c'est vous, finaud, qui avez soufflé l'affaire à mon propriétaire, il est venu du monde qui nous a débarrassé de ce vieux fiérot-là. Bah ! l'on a tout déménagé en vingt-quatre heures, et, ni vu, ni connu ! Personne ne m'a voulu dire un mot. Je crois qu'il est parti pour Alger avec son brigand de petit-fils ; car Népomucène, qui avait un faible pour ce voleur, et qui ne vaut pas mieux que lui, ne l'a pas trouvé à la Conciergerie[1], et lui seul sait où ils sont, le gredin m'ayant plantée là... Élevez donc des enfants trouvés !... Voilà comme ils vous récompensent, ils vous mettent dans l'embarras. Je n'ai pas encore pu le remplacer ; et, comme le quartier gagne beaucoup, la maison est toute louée, je suis écrasée de travail.

Jamais Godefroid n'aurait rien su de plus sur le baron Bourlac, sans le dénoûment qui se fit de cette aventure, par suite d'une de ces rencontres comme il s'en fait à Paris.

Au[2] mois de septembre, Godefroid descendait la grande avenue des Champs-Élysées, et il pensait au docteur Halpersohn, en passant devant la rue Marbœuf.

— Je devrais, se dit-il, aller le voir pour savoir s'il a guéri la fille de Bourlac !... Quelle voix ! quel talent elle avait !... Elle voulait se consacrer à Dieu !

Parvenu au rond-point, Godefroid le traversa promptement à cause des voitures qui descendaient avec rapidité, et il heurta dans l'allée un jeune homme qui donnait le bras à une jeune dame.

— Prenez donc garde ! s'écria le jeune homme, êtes-vous donc aveugle ?

— Hé ! c'est vous ! répondit Godefroid en reconnaissant Auguste de Mergi dans ce jeune homme.

Auguste était si bien mis, si joli, si coquet, si fier de donner le bras à cette femme, que, sans les souvenirs auxquels il s'abandonnait, il ne l'aurait pas reconnu.

— Hé ! c'est ce cher monsieur Godefroid, dit la dame.

En entendant les notes célestes de l'organe enchanteur de Vanda qui marchait, Godefroid resta cloué par les pieds à la place où il était.

— Guérie !... dit-il.

— Depuis dix jours, il m'a permis de marcher !... répondit-elle.

— Halpersohn ?

— Oui ! dit-elle. Hé, comment n'êtes-vous pas venu nous voir ? reprit-elle... Oh ! vous avez bien fait ! Mes cheveux n'ont été coupés qu'il y a huit jours ! Ceux que vous me voyez sont une perruque ; mais le docteur m'a juré qu'ils repousseraient !... Mais combien n'avons-nous pas de choses à nous dire !... Venez donc dîner avec nous !... Oh ! votre accordéon !... oh ! monsieur...

Et elle porta son mouchoir à ses yeux.

— Je le garderai toute ma vie ! mon fils le conservera comme une relique ! Mon père vous a cherché dans tout Paris ; il est, d'ailleurs, à la recherche de ses bienfaiteurs inconnus[1] ; il mourra de chagrin si vous ne l'aidez pas à les retrouver... Il est rongé par une mélancolie noire dont je ne triomphe pas tous les jours.

Autant séduit par la voix de cette délicieuse femme rappelée de la tombe, que par la voix d'une fascinante curiosité, Godefroid prit le bras que lui tendit la baronne de Mergi, qui laissa son fils aller en avant, chargé par elle d'une commission par un signe de tête, que le jeune homme avait compris.

— Je ne vous emmène pas bien loin, nous demeurons allée d'Antin, dans une jolie maison bâtie à l'anglaise ; nous l'occupons tout entière ; chacun de nous a tout un étage. Oh ! nous sommes très-bien. Mon père croit que vous êtes pour beaucoup dans les félicités qui nous accablent !...

— Moi !...

— Ne savez-vous pas que l'on a créé pour lui, sur un rapport du ministre de l'instruction publique, une chaire de législation comparée à la Sorbonne ? Mon père commencera son premier cours au mois de novembre prochain. Le grand ouvrage auquel il travaillait paraîtra dans un mois, car la maison Cavalier le publie en partageant les bénéfices avec mon père, et elle lui a remis trente mille francs à-compte sur sa part ; aussi mon père achète-t-il la maison où nous sommes. Le ministère de la justice me fait une pension de douze cents francs, à titre de secours annuels à la fille d'un ancien magistrat ; mon père a sa pension

de mille écus ; il a cinq mille francs comme professeur. Nous sommes si économes, que nous serons presque riches. Mon Auguste va commencer son droit dans deux mois ; mais il est employé au parquet du procureur-général, et gagne douze cents francs... Ah ! monsieur Godefroid, ne parlez pas de la malheureuse affaire de mon Auguste. Moi, je le bénis tous les matins pour cette action, que son grand-père ne lui pardonne pas encore ! sa mère le bénit, Halpersohn l'adore, et l'ancien procureur-général est implacable.

— Quelle affaire ? dit Godefroid[1].

— Ah ! je reconnais bien là votre générosité ! s'écria Vanda. Quel noble cœur vous avez !... Votre mère doit être fière de vous !...

Elle s'arrêta, comme si elle avait ressenti des douleurs dans le cœur.

— Je vous jure que je ne sais rien de l'affaire dont vous me parlez, dit Godefroid.

— Ah ! vous ne la connaissez pas !

Et elle raconta naïvement, en admirant son fils, l'emprunt fait par Auguste au docteur.

— Si nous ne pouvons rien dire de cela devant monsieur le baron Bourlac, fit observer Godefroid, racontez-moi comment votre fils s'en est tiré...

— Mais, répondit Vanda, je vous ai dit, je crois, qu'il est employé chez le procureur-général, qui lui témoigne la plus grande bienveillance. Il n'est pas resté plus de quarante-huit heures à la Conciergerie, où il avait été mis chez le directeur. Le bon docteur, qui n'a trouvé la belle, la sublime lettre d'Auguste que le soir, a retiré sa plainte ; et, par l'intervention d'un ancien président de la cour royale que mon père n'a jamais vu, le procureur-général a fait anéantir le procès-verbal du commissaire de police et le mandat de dépôt. Enfin il n'existe aucune trace de cette affaire que dans mon cœur, dans la conscience de mon fils et dans la tête de son grand-père, qui, depuis ce jour, dit *vous* à Auguste, et le traite comme un étranger. Hier encore, Halpersohn demandait grâce pour lui ; mais mon père, qui me refuse, moi qu'il aime tant, a répondu : — Vous êtes le volé ; vous pouvez, vous devez pardonner ; mais moi, je suis responsable du voleur... et quand j'étais procureur-général, je ne pardonnais jamais !... — Vous tuerez votre fille ! a dit Halpersohn que j'écoutais. Mon père a gardé le silence.

— Mais qui donc vous a secourus ?

— Un monsieur que nous croyons chargé de répandre les bienfaits de la reine.

— Comment est-il ? demanda Godefroid.

— C'est un homme solennel et sec, triste dans le genre de mon père... C'est lui qui fit transporter mon père dans la maison où nous sommes, lorsqu'il fut atteint de sa fièvre chaude. Figurez-vous que, dès que mon père fut rétabli, l'on m'a retirée de la maison de santé et installée là, où je me suis retrouvée dans ma chambre, comme si je ne l'avais pas quittée. Halpersohn, que ce grand monsieur a séduit, je ne sais comment, m'a donc alors appris toutes les souffrances endurées par mon père ! Et les diamants vendus de sa tabatière ! mon fils et mon père la plupart du temps sans pain, et faisant les riches en ma présence... Oh ! monsieur Godefroid !... Ces deux êtres-là sont des martyrs... Que puis-je dire à mon père ?... Entre mon fils et lui, je ne peux que leur rendre la pareille en souffrant pour eux, comme eux.

— Et ce grand monsieur n'a-t-il pas un peu l'air militaire ?...

— Ah ! vous le connaissez !... lui cria Vanda sur le pas de la porte de sa maison.

Elle saisit Godefroid par la main avec la vigueur d'une femme lorsqu'elle éprouve une attaque de nerfs, elle le traîna dans un salon dont la porte s'ouvrit, et cria :

— Mon père ! monsieur Godefroid connaît ton bienfaiteur.

Le[1] baron Bourlac, que Godefroid aperçut vêtu comme devait l'être un ancien magistrat d'un rang si éminent, se leva, tendit la main à Godefroid et dit :

— Je m'en doutais !

Godefroid fit un geste de dénégation, quant aux effets de cette noble vengeance ; mais le procureur-général ne lui laissa pas le temps de parler.

— Ah ! monsieur, dit-il en continuant, il n'y a que la Providence de plus puissante, que l'amour de plus ingénieux, que la maternité de plus clairvoyante que vos amis qui tiennent de ces trois grandes divinités... Je bénis le hasard à qui nous devons notre rencontre ; car monsieur Joseph a disparu pour toujours, et comme il a su se soustraire à tous les piéges que j'ai tendus pour savoir son vrai nom, sa demeure, je serais mort de chagrin... Tenez, lisez sa lettre. Mais vous le connaissez ?

Godefroid lut ce qui suit :

« Monsieur le baron Bourlac, les sommes que, par ordre d'une « dame charitable, nous avons dépensées pour vous, montent à « quinze mille francs. Prenez-en note, pour les faire rendre, soit « par vous-même, soit par vos descendants, lorsque la prospérité « de votre famille le permettra ; car c'est le bien des pauvres. « Quand cette restitution sera possible, versez les sommes dont « vous serez débiteur chez les frères Mongenod, banquiers. Que « Dieu vous pardonne vos fautes ! »

Cinq croix formaient la mystérieuse signature de cette lettre, que Godefroid rendit.

— Les cinq croix y sont... dit-il en se parlant à lui-même.

— Ah ! monsieur, dit le vieillard, vous qui savez tout, qui avez été l'envoyé de cette dame mystérieuse... dites-moi son nom !

— Son nom ! cria Godefroid, son nom ! Mais, malheureux, ne le demandez jamais ! ne cherchez jamais à le savoir ! Ah ! madame, dit Godefroid en prenant dans ses mains tremblantes la main de madame de Mergi, si vous tenez à la raison de votre père, faites qu'il reste dans son ignorance, qu'il ne se permette pas la moindre démarche !

Un étonnement profond glaça le père, la fille et Auguste.

— C'est ? demanda Vanda.

— Hé bien, celle qui vous a sauvé votre fille, reprit Godefroid en regardant le vieillard, qui vous l'a rendue jeune, belle, fraîche, ranimée, qui l'a retirée du cercueil ; celle qui vous a épargné l'infamie de votre petit-fils ! celle qui vous a rendu la vieillesse heureuse, honorée, qui vous a sauvés tous trois...

Il s'arrêta.

— C'est une femme que vous avez envoyée innocente au bagne pour vingt ans ! s'écria Godefroid en s'adressant au baron Bourlac ; à qui vous avez prodigué, dans votre ministère, les plus cruelles injures, à la sainteté de laquelle vous avez insulté, et à qui vous avez arraché une fille délicieuse pour l'envoyer à la plus affreuse des morts, car elle a été guillotinée !...

Godefroid, voyant Vanda tombée sur un fauteuil, évanouie, sauta dans le corridor ; de là, dans l'allée d'Antin, et se mit à courir à toutes jambes.

— Si tu veux ton pardon, dit le baron Bourlac à son petit-fils, suis-moi cet homme et sache où il demeure !...

Auguste partit comme une flèche.

Le lendemain matin, le baron Bourlac frappait, à huit heures et demie, à la vieille porte de l'hôtel de La Chanterie, rue Chanoinesse, et demanda madame de La Chanterie au concierge, qui lui montra le perron.

C'était heureusement à l'heure du déjeuner, et Godefroid reconnut le baron dans la cour, par un des croisillons qui donnaient du jour à l'escalier ; il n'eut que le temps de descendre, de se jeter dans le salon, où tout le monde se trouvait, et de crier :

— Le baron de Bourlac !...

En entendant ce nom, madame de La Chanterie, soutenue par l'abbé de Vèze, rentra dans sa chambre.

— Tu n'entreras pas, suppôt de Satan ! s'écriait Manon qui reconnut le procureur-général et qui se mit devant la porte du salon. Viens-tu pour tuer madame ?

— Allons. Manon, laissez passer monsieur... dit monsieur Alain.

Manon s'assit sur une chaise comme si les deux jambes lui eussent manqué à la fois.

— Messieurs, dit le baron d'une voix excessivement émue en reconnaissant Godefroid et monsieur Joseph, et en saluant les deux autres, la bienfaisance donne des droits à l'obligé[1] !

— Vous ne nous devez rien, monsieur, dit le bon Alain, vous devez tout à Dieu...

— Vous êtes des saints et vous avez le calme des saints, dit l'ancien magistrat. Vous m'écouterez !... Je sais que les bienfaits surhumains qui m'accablent depuis dix-huit mois sont l'œuvre d'une personne que j'ai gravement offensée en faisant mon devoir ; il a fallu quinze ans pour que je reconnusse son innocence, et c'est là, messieurs, le seul remords[2] que je doive à l'exercice de mes fonctions. — Écoutez ! j'ai peu de vie à vivre, mais je vais perdre ce peu de vie encore si nécessaire à mes enfants, sauvés par madame de La Chanterie, si je ne puis obtenir d'elle mon pardon. Messieurs, je resterai sur le parvis de Notre-Dame, à genoux, jusqu'à ce qu'elle m'ait dit un mot... Je l'attendrai là... Je baiserai la trace de ses pas, je trouverai des larmes pour l'attendrir, moi que les tortures de mon enfant ont desséché comme une paille...

La porte de la chambre de madame de La Chanterie s'ouvrit,

l'abbé de Vèze se glissa comme une ombre, et dit à monsieur Joseph :

— Cette voix tue madame.

— Ah ! elle est là ! Elle passe par là ! dit le baron Bourlac.

Il tomba sur ses genoux, baisa le parquet, fondit en larmes, et d'une voix déchirante, il cria :

— Au nom de Jésus, mort sur la croix, pardonnez ! pardonnez ! car ma fille a souffert mille morts !

Le vieillard s'affaissa si bien que les spectateurs émus le crurent mort. En ce moment, madame de La Chanterie apparut comme un spectre à la porte de sa chambre, sur laquelle elle s'appuyait défaillante.

— Par Louis XVI et Marie-Antoinette, que je vois sur leur échafaud, par madame Élizabeth, par ma fille, par la vôtre, par Jésus, je vous pardonne...

En entendant ce dernier mot, l'ancien procureur leva les yeux et dit :

— Les anges se vengent ainsi.

Monsieur Joseph et monsieur Nicolas relevèrent le baron Bourlac et le conduisirent dans la cour ; Godefroid alla chercher une voiture, et quand on en entendit le roulement, monsieur Nicolas dit en y menant le vieillard :

— Ne revenez plus, monsieur, autrement vous tueriez aussi la mère, car la puissance de Dieu est infinie, mais la nature humaine a ses limites.

Ce jour-là Godefroid fut acquis à l'Ordre des Frères de la Consolation.

LE DÉPUTÉ D'ARCIS.

PREMIÈRE PARTIE[1].

L'ÉLECTION.

PREMIER CHAPITRE[2].

TOUTE ÉLECTION COMMENCE PAR DES REMUE-MÉNAGES*.

A la fin du mois d'avril 1839, sur les dix heures du matin, le salon de madame Marion, veuve d'un ancien Receveur-général du département de l'Aube, offrait un coup d'œil étrange. De tous les meubles, il n'y restait que les rideaux aux fenêtres, la garniture de cheminée, le lustre et la table à thé. Le tapis d'Aubusson, décloué quinze jours avant le temps, obstruait les marches du perron, et le parquet venait d'être frotté à outrance, sans en être plus clair. C'était une espèce de présage domestique concernant l'avenir des élections qui se préparaient sur toute la surface de la France. Souvent les choses sont aussi spirituelles que les hommes. C'est un argument en faveur des Sciences Occultes.

Le vieux domestique du colonel Giguet, frère de madame Marion, achevait de chasser la poussière qui s'était glissée dans

* Avant de commencer la peinture des élections en province, principal élément de cette Étude, il est inutile de faire observer que la ville d'Arcis-sur-Aube n'a pas été le théâtre des événements qui en sont le sujet.

L'Arrondissement d'Arcis va voter à Bar-sur-Aube, qui se trouve à quinze lieues d'Arcis, il n'existe donc pas de député d'Arcis à la Chambre.

Des ménagements exigés par l'histoire des mœurs contemporaines ont dicté ces précautions. Peut-être est-ce une ingénieuse combinaison que de donner la peinture d'une ville pour cadre à des faits qui se sont passés ailleurs. Plusieurs fois déjà, dans le cours de LA COMÉDIE HUMAINE, ce moyen fut employé, malgré son inconvénient qui consiste à rendre la bordure souvent aussi considérable que la toile.[3]

le parquet pendant l'hiver. La femme de chambre et la cuisinière apportaient, avec une prestesse qui dénotait un enthousiasme égal à leur attachement, les chaises de toutes les chambres de la maison, et les entassaient dans le jardin.

Hâtons-nous de dire que les arbres avaient déjà déplié de larges feuilles à travers lesquelles on voyait un ciel sans nuages. L'air du printemps et le soleil du mois de mai permettaient de tenir ouvertes et la porte-fenêtre et les deux fenêtres de ce salon qui forme un carré long.

En désignant aux deux femmes le fond du salon, la vieille dame ordonna de disposer les chaises sur quatre rangs de profondeur, entre chacun desquels elle fit laisser un passage d'environ trois pieds. Chaque rangée présenta bientôt un front de dix chaises d'espèces diverses. Une ligne de chaises s'étendit le long des fenêtres et de la porte vitrée. A l'autre bout du salon, en face des quarante chaises, madame Marion plaça trois fauteuils derrière la table à thé qui fut recouverte d'un tapis vert, et sur laquelle elle mit une sonnette.

Le vieux colonel Giguet arriva sur ce champ de bataille au moment où sa sœur inventait de remplir les espaces vides de chaque côté de la cheminée, en y faisant apporter les deux banquettes de son antichambre, malgré la calvitie du velours qui comptait déjà vingt-quatre ans de services.

— Nous pouvons asseoir soixante-dix personnes, dit-elle triomphalement à son frère.

— Dieu veuille que nous ayons soixante-dix amis ! répondit le colonel.

— Si, après avoir reçu pendant vingt-quatre ans, tous les soirs, la société d'Arcis-sur-Aube, il nous manquait, dans cette circonstance, un seul de nos habitués ?... dit la vieille dame d'un air de menace.

— Allons, répondit le colonel en haussant les épaules et interrompant sa sœur, je vais vous en nommer dix qui ne peuvent pas, qui ne doivent pas venir. D'abord, dit-il en comptant sur ses doigts : Antonin Goulard, le sous-préfet, et d'un ! Le procureur du roi, Frédéric Marest, et de deux ! Monsieur Olivier Vinet, son substitut, trois ! Monsieur Martener, le juge d'instruction, quatre ! Le juge de paix....

— Mais je ne suis pas assez sotte, dit la vieille dame en inter-

rompant son frère à son tour, pour vouloir que les gens en place assistent à une réunion dont le but est de donner un député de plus à l'Opposition... Cependant Antonin Goulard, le camarade d'enfance et de collége de Simon, sera très-content de le voir député, car...

— Tenez, ma sœur, laissez-nous faire notre besogne, à nous autres hommes... Où donc est Simon ?

— Il s'habille, répondit-elle. Il a bien fait de ne pas déjeuner, car il est très-nerveux, et quoique notre jeune avocat ait l'habitude de parler au tribunal, il appréhende cette séance comme s'il devait y rencontrer des ennemis.

— Ma foi ! j'ai souvent eu à supporter le feu des batteries ennemies ; eh bien ! mon âme, je ne dis pas mon corps, n'a jamais tremblé ; mais s'il fallait me mettre là, dit le vieux militaire en se plaçant à la table à thé, regarder les quarante bourgeois qui seront assis en face, bouche béante, les yeux braqués sur les miens, et s'attendant à des périodes ronflantes et correctes... j'aurais ma chemise mouillée avant d'avoir trouvé mon premier mot.

— Et il faudra cependant, mon cher père, que vous fassiez cet effort pour moi, dit Simon Giguet en entrant par le petit salon, car s'il existe, dans le département de l'Aube, un homme dont la parole y soit puissante, c'est assurément vous. En 1815.....

— En 1815, dit ce petit vieillard admirablement conservé, je n'ai pas eu à parler, j'ai rédigé tout bonnement une petite proclamation qui a fait lever deux mille hommes en vingt-quatre heures... Et c'est bien différent de mettre son nom au bas d'une page qui sera lue par un département, ou de parler à une assemblée. A ce métier-là, Napoléon lui-même a échoué. Lors du dix-huit Brumaire, il n'a dit que des sottises aux Cinq-Cents.

— Enfin, mon cher père, reprit Simon, il s'agit de toute ma vie, de ma fortune, de mon bonheur... Tenez, ne regardez qu'une seule personne et figurez-vous que vous ne parlez qu'à elle, vous vous en tirerez...

— Mon Dieu ! je ne suis qu'une vieille femme, dit madame Marion ; mais, dans une pareille circonstance, et en sachant de quoi il s'agit, mais... je serais éloquente !

— Trop éloquente peut-être ! dit le colonel. Et dépasser le but, ce n'est pas y atteindre. Mais de quoi s'agit-il donc ? reprit-il en regardant son fils. Depuis deux jours vous attachez à cette can-

didature des idées... Si mon fils n'est pas nommé, tant pis pour Arcis, voilà tout.

Ces paroles, dignes d'un père, étaient en harmonie avec toute la vie de celui qui les disait. Le colonel Giguet, un des officiers les plus estimés qu'il y eût dans la Grande-Armée, se recommandait par un de ces caractères dont le fond est une excessive probité, jointe à une grande délicatesse. Jamais il ne se mit en avant, les faveurs devaient venir le chercher ; aussi resta-t-il onze ans simple capitaine d'artillerie dans la Garde, où il ne fut nommé chef de bataillon qu'en 1813, et major en 1814. Son attachement presque fanatique à Napoléon ne lui permit pas de servir les Bourbons, après la première abdication. Enfin, son dévoûment en 1815 fut tel, qu'il eût été banni sans le comte de Gondreville qui le fit effacer de l'ordonnance et finit par lui obtenir et une pension de retraite et le grade de colonel.

Madame Marion, née Giguet, avait un autre frère qui devint colonel de gendarmerie à Troyes, et qu'elle avait suivi là dans le temps. Elle y épousa monsieur Marion, le Receveur-général de l'Aube.

Feu monsieur Marion, le Receveur-général, avait pour frère un premier président d'une cour impériale. Simple avocat d'Arcis, ce magistrat avait prêté son nom, pendant la Terreur, au fameux Malin de l'Aube, Représentant du peuple, pour l'acquisition de la terre de Gondreville. Aussi tout le crédit de Malin, devenu sénateur et comte, fut-il au service de la famille Marion. Le frère de l'avocat eut ainsi la recette générale de l'Aube à une époque où, loin d'avoir à choisir entre trente solliciteurs, le gouvernement était fort heureux de trouver un sujet qui voulût accepter de si glissantes places.

Marion, le Receveur-général, recueillit la succession de son frère le président, et madame Marion celle de son frère le colonel de gendarmerie. En 1814, le Receveur-général éprouva des revers. Il mourut en même temps que l'Empire, mais sa veuve trouva quinze mille francs de rentes dans les débris de ces diverses fortunes accumulées. Le colonel de gendarmerie Giguet avait laissé son bien à sa sœur, en apprenant le mariage de son frère l'artilleur, qui, vers 1806, épousa l'une des filles d'un riche banquier de Hambourg. On sait quel fut l'engouement de l'Europe pour les sublimes troupiers de l'empereur Napoléon !

En 1814, madame Marion, quasi-ruinée, revint habiter Arcis, sa patrie, où elle acheta, sur la Grande-Place, l'une des plus belles maisons de la ville, et dont la situation indique une ancienne dépendance du château. Habituée à recevoir beaucoup de monde à Troyes, où régnait le Receveur-général, son salon fut ouvert aux notabilités du parti libéral d'Arcis. Une femme, accoutumée aux avantages d'une royauté de salon, n'y renonce pas facilement. De toutes les habitudes, celles de la vanité sont les plus tenaces.

Bonapartiste, puis libéral, car, par une des plus étranges métamorphoses, les soldats de Napoléon devinrent presque tous amoureux du système constitutionnel, le colonel Giguet fut, pendant la Restauration, le président naturel du comité-directeur d'Arcis qui se composa du notaire Grévin, de son gendre Beauvisage et de Varlet fils, le premier médecin d'Arcis, beau-frère de Grévin, personnages qui vont tous figurer dans cette histoire, malheureusement pour nos mœurs politiques, beaucoup trop véridique.

— Si notre cher enfant n'est pas nommé, dit madame Marion après avoir regardé dans l'antichambre et dans le jardin pour voir si personne ne pouvait l'écouter, il n'aura pas mademoiselle Beauvisage ; car, il y a pour lui, dans le succès de sa candidature, un mariage avec Cécile.

— Cécile ?... fit le vieillard en ouvrant les yeux et regardant sa sœur d'un air de stupéfaction.

— Il n'y a peut-être que vous dans tout le département, mon frère, qui puissiez oublier la dot et les espérances de mademoiselle Beauvisage.

— C'est la plus riche héritière du département de l'Aube, dit Simon Giguet.

— Mais il me semble que mon fils n'est pas à dédaigner, reprit le vieux militaire ; il est votre héritier, il a déjà le bien de sa mère, et je compte lui laisser autre chose que mon nom tout sec...

— Tout cela mis ensemble ne fait pas trente mille francs de rente, et il y a déjà des gens qui se présentaient avec cette fortune-là, sans compter leurs positions...

— Et ?... demanda le colonel.

— Et on les a refusés !

— Que veulent donc les Beauvisage ? fit le colonel en regardant alternativement sa sœur et son fils.

On peut trouver extraordinaire que le colonel Giguet, frère de madame Marion, chez qui la société d'Arcis se réunissait tous les jours depuis vingt-quatre ans, dont le salon était l'écho de tous les bruits, de toutes les médisances, de tous les commérages du département de l'Aube, et où peut-être il s'en fabriquait, ignorât des événements et des faits de cette nature ; mais son ignorance paraîtra naturelle, dès qu'on aura fait observer que ce noble débris des vieilles phalanges napoléoniennes se couchait et se levait avec les poules, comme tous les vieillards qui veulent vivre toute leur vie. Il n'assistait donc jamais aux conversations intimes. Il existe en province deux conversations, celle qui se tient officiellement quand tout le monde est réuni, joue aux cartes et babille ; puis, celle qui *mitonne*, comme un potage bien soigné, lorsqu'il ne reste devant la cheminée que trois ou quatre amis de qui l'on est sûr et qui ne répètent rien de ce qui se dit, que chez eux, quand ils se trouvent avec trois ou quatre autres amis bien sûrs.

Depuis neuf ans, depuis le triomphe de ses idées politiques, le colonel vivait presque en dehors de la société. Levé toujours en même temps que le soleil, il s'adonnait à l'horticulture, il adorait les fleurs, et, de toutes les fleurs, il ne cultivait que les roses. Il avait les mains noires du vrai jardinier ; il soignait ses carrés. Ses carrés ! ce mot lui rappelait les carrés d'hommes multicolores alignés sur les champs de batailles. Toujours en conférence avec son garçon jardinier, il se mêlait peu, surtout depuis deux ans, à la société qu'il entrevoyait par échappées. Il ne faisait en famille qu'un repas, le dîner ; car il se levait de trop bonne heure pour pouvoir déjeuner avec son fils et sa sœur. On doit aux efforts de ce colonel, la fameuse rose-Giguet, que connaissent tous les amateurs. Ce vieillard, passé à l'état de fétiche domestique, était exhibé, comme bien on le pense, dans les grandes circonstances. Certaines familles jouissent d'un demi-dieu de ce genre, et s'en parent comme on se pare d'un titre.

— J'ai cru deviner que, depuis la Révolution de Juillet, répondit madame Marion à son frère, madame Beauvisage aspire à vivre à Paris. Forcée de rester ici tant que vivra son père, elle a reporté son ambition sur la tête de son futur gendre, et la belle dame rêve les splendeurs de la vie politique.

— Aimerais-tu Cécile ? dit le colonel à son fils.

— Oui, mon père.

— Lui plais-tu ?

— Je le crois, mon père ; mais il s'agit aussi de plaire à la mère et au grand-père. Quoique le bonhomme Grévin veuille contrarier mon élection, le succès déterminerait madame Beauvisage à m'accepter, car elle espérera me gouverner à sa guise, être ministre sous mon nom...

— Ah ! la bonne plaisanterie ! s'écria madame Marion. Et pour quoi nous compte-t-elle ?...

— Qui donc a-t-elle refusé ? demanda le colonel à sa sœur.

— Mais, depuis trois mois, Antonin Goulard et le procureur du roi, monsieur Frédéric Marest, ont reçu, dit-on, de ces réponses équivoques, qui sont tout ce qu'on veut, excepté un *oui* !

— Oh ! mon Dieu ! fit le vieillard en levant les bras, dans quel temps vivons-nous ? Mais Cécile est la fille d'un bonnetier, et la petite-fille d'un fermier. Madame Beauvisage veut-elle donc avoir un comte de Cinq-Cygne pour gendre.

— Mon frère, ne vous moquez pas des Beauvisage. Cécile est assez riche pour pouvoir choisir un mari partout, même dans le parti auquel appartiennent les Cinq-Cygne. J'entends la cloche qui vous annonce des électeurs, je vous laisse et je regrette bien de ne pouvoir écouter ce qui va se dire...

II.

RÉVOLTE D'UN BOURG-POURRI LIBÉRAL.

Quoique 1839 soit, politiquement parlant, bien éloigné de 1847, on peut encore se rappeler aujourd'hui les élections qui produisirent la coalition, tentative éphémère que fit la Chambre des Députés pour réaliser la menace d'un gouvernement parlementaire ; menace à la Cromwell qui, sans un Cromwell, ne pouvait aboutir, sous un prince ennemi de la fraude, qu'au triomphe du système actuel où les chambres et les ministres ressemblent aux acteurs de bois que fait jouer le propriétaire du spectacle de Guignolet, à la grande satisfaction des passants toujours ébahis.

L'Arrondissement d'Arcis-sur-Aube se trouvait alors dans une singulière situation, il se croyait libre de choisir un député.

Depuis 1816 jusqu'en 1836, on y avait toujours nommé l'un des plus lourds orateurs du Côté Gauche, l'un des dix-sept qui furent tous appelés *grands citoyens* par le parti libéral, enfin l'illustre François Keller, de la maison Keller frères, le gendre du comte de Gondreville. Gondreville, une des plus magnifiques terres de la France, est située à un quart de lieue d'Arcis. Ce banquier, récemment nommé comte et pair de France, comptait sans doute transmettre à son fils, alors âgé de trente ans, sa succession électorale, pour le rendre un jour apte à la pairie.

Déjà chef d'escadron dans l'État-major, et l'un des favoris du prince royal, Charles Keller, devenu vicomte, appartenait au parti de la cour citoyenne. Les plus brillantes destinées semblaient promises à un jeune homme puissamment riche, plein de courage, remarqué pour son dévoûment à la nouvelle dynastie[1], petit-fils du comte de Gondreville et neveu de la maréchale de Carigliano ; mais cette élection, si nécessaire à son avenir, présentait de grandes difficultés à vaincre.

Depuis l'accession au pouvoir de la classe bourgeoise, Arcis éprouvait un vague désir de se montrer indépendant. Aussi les dernières élections de François Keller avaient-elles été troublées par quelques républicains, dont les casquettes rouges et les barbes frétillantes n'avaient pas trop effrayé les gens d'Arcis. En exploitant les dispositions du pays, le candidat radical put réunir trente ou quarante voix. Quelques habitants, humiliés de voir leur ville comptée au nombre des bourgs-pourris de l'Opposition, se joignirent aux démocrates, quoiqu'ennemis de la démocratie. En France, au scrutin des élections, il se forme des produits politico-chimiques où les lois des affinités sont renversées.

Or, nommer le jeune commandant Keller, en 1839, après avoir nommé le père pendant vingt ans, accusait une véritable servitude électorale. contre laquelle se révoltait l'orgueil de plusieurs bourgeois enrichis, qui croyaient bien valoir et monsieur Malin, comte de Gondreville, et les banquiers Keller frères, et les Cinq-Cygne et même le roi des Français ! Aussi les nombreux partisans du vieux Gondreville, le roi du département de l'Aube, attendaient-ils une nouvelle preuve de son habileté tant de fois éprouvée. Pour ne pas compromettre l'influence de sa famille dans l'Arrondissement d'Arcis, ce vieil homme d'État proposerait sans doute pour candidat un homme du pays qui céderait sa place à Charles

Keller, en acceptant des fonctions publiques ; cas parlementaire qui rend l'élu du peuple sujet à réélection.

Quand Simon Giguet pressentit, au sujet des élections, le fidèle ami du comte, l'ancien notaire Grévin, ce vieillard répondit que, sans connaître les intentions du comte de Gondreville, il faisait de Charles Keller son candidat, et emploierait toute son influence à cette nomination. Dès que cette réponse du bonhomme Grévin circula dans Arcis, il y eut une réaction contre lui. Quoique, durant trente ans de notariat, cet Aristide champenois eût possédé la confiance de la ville, qu'il eût été maire d'Arcis de 1804 à 1814, et pendant les Cent-Jours ; quoique l'Opposition l'eût accepté pour chef jusqu'au triomphe de 1830, époque à laquelle il refusa les honneurs de la mairie en objectant son grand âge ; enfin, quoique la ville, pour lui témoigner son affection, eût alors pris pour maire son gendre monsieur Beauvisage, on se révolta contre lui, et quelques jeunes allèrent jusqu'à le taxer de radotage. Les partisans de Simon Giguet se tournèrent vers Philéas Beauvisage, le maire, et le mirent d'autant mieux de leur côté, que, sans être mal avec son beau-père, il affichait une indépendance qui dégénérait en froideur, mais que lui laissait le fin beau-père, en y voyant un excellent moyen d'action sur la ville d'Arcis.

Monsieur le maire, interrogé la veille sur la place publique, avait déclaré qu'il nommerait le premier inscrit sur la liste des éligibles d'Arcis, plutôt que de donner sa voix à Charles Keller qu'il estimait d'ailleurs infiniment.

— Arcis ne sera plus un bourg-pourri ! dit-il, ou j'émigre à Paris.

Flattez les passions du moment, vous devenez partout un héros, même à Arcis-sur-Aube.

— Monsieur le maire, dit-on, vient de mettre le sceau à la fermeté de son caractère.

Rien ne marche plus rapidement qu'une révolte légale. Dans la soirée, madame Marion et ses amis organisèrent pour le lendemain une réunion des *électeurs indépendants*, au profit de Simon Giguet, le fils du colonel. Ce lendemain venait de se lever, et de faire mettre cen dessus dessous toute la maison pour recevoir les amis sur l'indépendance desquels on comptait.

Simon Giguet, candidat-né d'une petite ville jalouse de nommer un de ses enfants, avait, comme on le voit, aussitôt mis à profit

ce mouvement des esprits pour devenir le représentant des besoins et des intérêts de la Champagne pouilleuse. Cependant, toute la considération et la fortune de la famille Giguet étaient l'ouvrage du comte de Gondreville. Mais, en matière d'élection, y a-t-il des sentiments ?

Cette Scène est écrite pour l'enseignement des pays assez malheureux pour ne pas connaître les bienfaits d'une représentation nationale, et qui, par conséquent, ignorent par quelles guerres intestines, aux prix de quels sacrifices à la Brutus, une petite ville enfante un député ! Spectacle majestueux et naturel, auquel on ne peut comparer que celui d'un accouchement : mêmes efforts, mêmes impuretés, mêmes déchirements, même triomphe !

On peut se demander comment un fils unique, dont la fortune était satisfaisante, se trouvait, comme Simon Giguet, simple avocat dans la petite ville d'Arcis, où les avocats sont inutiles. Un mot sur le candidat est ici nécessaire.

Le colonel avait eu, de 1806 à 1813, de sa femme, qui mourut en 1814, trois enfants, dont l'aîné, Simon, survécut à ses cadets, morts tous deux, l'un en 1818, l'autre en 1825. Jusqu'à ce qu'il restât seul, Simon dut être élevé comme un homme à qui l'exercice d'une profession lucrative était nécessaire. Devenu fils unique, Simon fut atteint d'un revers de fortune. Madame Marion comptait beaucoup pour son neveu sur la succession du grand-père, le banquier de Hambourg ; mais cet Allemand mourut en 1826, ne laissant à son petit-fils Giguet que deux mille francs de rentes. Ce banquier, doué d'une grande vertu procréatrice, avait combattu les ennuis de son commerce par les plaisirs de la paternité ; donc il favorisa les familles de onze autres enfants qui l'entouraient et qui lui firent croire, avec assez de vraisemblance d'ailleurs, que Simon Giguet serait riche.

Le colonel tint à faire embrasser à son fils une profession indépendante. Voici pourquoi.

Les Giguet ne pouvaient attendre aucune faveur du pouvoir sous la Restauration. Quand même Simon n'eût pas été le fils d'un ardent bonapartiste, il appartenait à une famille dont tous les membres avaient, à juste titre, encouru l'animadversion de la famille de Cinq-Cygne, à propos de la part que Giguet le colonel de gendarmerie, et les Marion, y compris madame Marion, prirent, en qualité de témoins à charge, dans le fameux procès de messieurs

de Simeuse, condamnés en 1805 comme coupables de la séquestration du comte de Gondreville, alors sénateur, et de laquelle ils étaient parfaitement innocents. Ce représentant du peuple avait spolié la fortune de la maison de Simeuse, les héritiers parurent coupables de cet attentat, dans un temps où la vente des biens nationaux était l'arche sainte de la politique. (*Voir* UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE.)

Grévin fut non-seulement l'un des témoins les plus importants mais encore un des plus ardents meneurs de cette affaire. Ce procès criminel divisait encore l'Arrondissement d'Arcis en deux partis, dont l'un tenait pour l'innocence des condamnés, et conséquemment pour la maison de Cinq-Cygne, l'autre pour le comte de Gondreville et pour ses adhérents.

Si, sous la Restauration, la comtesse de Cinq-Cygne usa de l'influence que lui donnait le retour des Bourbons pour ordonner tout à son gré dans le département de l'Aube, le comte de Gondreville sut contrebalancer la royauté des Cinq-Cygne, par l'autorité secrète qu'il exerça sur les libéraux du pays, au moyen du notaire Grévin, du colonel Giguet, de son gendre Keller, toujours nommé député d'Arcis-sur-Aube en dépit des Cinq-Cygne, et enfin par le crédit qu'il conserva dans les conseils de la Couronne, tant que vécut Louis XVIII. Ce ne fut qu'après la mort de ce roi, que la comtesse de Cinq-Cygne put faire nommer Michu, président du tribunal de première instance d'Arcis. Elle tenait à mettre à cette place le fils du régisseur qui périt sur l'échafaud à Troyes, victime de son dévoûment à la famille Simeuse, et dont le portrait en pied ornait son salon et à Paris et à Cinq-Cygne. Jusqu'en 1823, le comte de Gondreville avait eu le pouvoir d'empêcher la nomination de Michu.

Ce fut par le conseil même du comte de Gondreville que le colonel Giguet fit de son fils un avocat. Simon devait d'autant plus briller dans l'Arrondissement d'Arcis, qu'il y fut le seul avocat, les avoués plaidant toujours les causes eux-mêmes dans ces petites localités. Simon avait eu quelques triomphes à la cour d'assises de l'Aube ; mais il n'en était pas moins l'objet des plaisanteries de Frédéric Marest le procureur du roi, d'Olivier Vinet le substitut, du président Michu, les trois plus fortes têtes du tribunal, et qui seront d'importants personnages dans le drame électoral dont la première scène se préparait.



IMP. E. MARTINET.

SIMON GIGUET.

Il avait ce qu'on nomme en province de la dignité.

(LE DÉPUTÉ D'ARCIS.)

Simon Giguet, comme presque tous les hommes d'ailleurs, payait à la grande puissance du ridicule une forte part de contributions. Il s'écoutait parler, il prenait la parole à tout propos, il dévidait solennellement des phrases filandreuses et sèches qui passaient pour de l'éloquence dans la haute bourgeoisie d'Arcis. Ce pauvre garçon appartenait à ce genre d'ennuyeux qui prétendent tout expliquer, même les choses les plus simples. Il expliquait la pluie, il expliquait les causes de la révolution de Juillet; il expliquait aussi les choses impénétrables : il expliquait Louis-Philippe, il expliquait monsieur Odilon Barrot, il expliquait monsieur Thiers, il expliquait les affaires d'Orient, il expliquait la Champagne, il expliquait 1789, il expliquait le tarif des douanes et les humanitaires, le magnétisme et l'économie de la liste civile.

Ce jeune homme maigre, au teint bilieux, d'une taille assez élevée pour justifier sa nullité sonore, car il est rare qu'un homme de haute taille ait de grandes capacités, outrait le puritanisme des gens de l'extrême-gauche, déjà tous si affectés à la manière des prudes qui ont des intrigues à cacher. Toujours vêtu de noir, il portait une cravate blanche qu'il laissait descendre au bas de son cou. Aussi sa figure semblait-elle être dans un cornet de papier blanc, car il conservait ce col de chemise haut et empesé que la mode a fort heureusement proscrit. Son pantalon, ses habits paraissaient toujours être trop larges. Il avait ce qu'on nomme en province de la dignité, c'est-à-dire qu'il se tenait roide et qu'il était ennuyeux ; Antonin Goulard, son ami, l'accusait de singer monsieur Dupin. En effet, l'avocat se chaussait un peu trop de souliers[1] et de gros bas en filoselle[2] noire. Simon Giguet, protégé par la considération dont jouissait son vieux père et par l'influence qu'exerçait sa tante sur une petite ville dont les principaux habitants venaient dans son salon depuis vingt-quatre ans, déjà riche d'environ dix mille francs de rentes, sans compter les honoraires produits par son cabinet, et à qui la fortune de sa tante revenait un jour, ne mettait pas sa nomination en doute.

Néanmoins, le premier coup de cloche, en annonçant l'arrivée des électeurs les plus influents, retentit au cœur de l'ambitieux en y portant des craintes vagues. Simon ne se dissimulait ni l'habileté ni les immenses ressources du vieux Grévin, ni le prestige que le ministère déploierait en appuyant la candidature d'un jeune et brave officier alors en Afrique, attaché au prince royal,

fils d'un des ex-grands citoyens de la France et neveu d'une maréchale.

— Il me semble, dit-il à son père, que j'ai la colique. Je sens une chaleur douceâtre au-dessous du creux de l'estomac, qui me donne des inquiétudes...

— Les plus vieux soldats, répondit le colonel, avaient une pareille émotion quand le canon commençait à ronfler, au début de la bataille.

— Que sera-ce donc à la Chambre ?... dit l'avocat.

— Le comte de Gondreville nous disait, répondit le vieux militaire, qu'il arrive à plus d'un orateur quelques-uns des petits inconvénients qui signalaient pour nous, vieilles culottes de peau, le début des batailles. Tout cela pour des paroles oiseuses. Enfin, tu veux être député, fit le vieillard en haussant les épaules : sois-le !

— Mon père, le triomphe, c'est Cécile ! Cécile, c'est une immense fortune ! Aujourd'hui, la grande fortune, c'est le pouvoir !

— Ah ! combien les temps sont changés ! Sous l'empereur, il fallait être brave !

— Chaque époque se résume dans un mot ! dit Simon à son père, en répétant une observation du vieux comte de Gondreville qui peint bien ce vieillard. Sous l'Empire, quand on voulait tuer un homme, on disait : — C'est un lâche ! Aujourd'hui, l'on dit : — C'est un escroc !

— Pauvre France ! où t'a-t-on menée !..... s'écria le colonel. Je vais retourner à mes roses.

— Oh ! restez, mon père ! Vous êtes ici la clef de la voûte !

III.

OÙ L'OPPOSITION SE DESSINE.

Le maire, monsieur Philéas Beauvisage, se présenta le premier, accompagné du successeur de son beau-père, le plus occupé des notaires de la ville, Achille Pigoult, petit-fils d'un vieillard resté juge de paix d'Arcis pendant la Révolution, pendant l'Empire et pendant les premiers jours de la Restauration.

Achille Pigoult, âgé d'environ trente-deux ans, avait été dix-huit ans clerc chez le vieux Grévin, sans avoir l'espérance de

devenir notaire. Son père, fils du juge de paix d'Arcis, mort d'une prétendue apoplexie, avait fait de mauvaises affaires. Le comte de Gondreville, à qui le vieux Pigoult tenait par les liens de 1793, avait prêté l'argent d'un cautionnement, et avait ainsi facilité l'acquisition de l'étude de Grévin au petit-fils du juge de paix qui fit la première instruction du procès Simeuse. Achille s'était établi sur la Place de l'Église, dans une maison appartenant au comte de Gondreville, et que le pair de France lui avait louée à si bas prix, qu'il était facile de voir combien le rusé politique tenait à toujours avoir le premier notaire d'Arcis dans sa main.

Ce jeune Pigoult, petit homme sec dont les yeux fins semblaient percer ses lunettes vertes qui n'atténuaient point la malice de son regard, instruit de tous les intérêts du pays, devant à l'habitude de traiter les affaires une certaine facilité de parole, passait pour être *gouailleur*, et disait tout bonnement les choses avec plus d'esprit que n'en mettaient les indigènes dans leurs conversations. Ce notaire, encore garçon, attendait un riche mariage de la bienveillance de ses deux protecteurs, Grévin et le comte de Gondreville. Aussi l'avocat Giguet laissa-t-il échapper un mouvement de surprise en apercevant Achille à côté de monsieur Philéas Beauvisage. Ce petit notaire, dont le visage était couturé par tant de marques de petite vérole qu'il s'y trouvait comme un réseau de filets blancs, formait un contraste parfait avec la grosse personne de monsieur le maire, dont la figure ressemblait à une pleine lune, mais à une lune réjouie.

Ce teint de lys et de roses était encore relevé chez Philéas par un sourire gracieux qui résultait bien moins d'une disposition de l'âme que de cette disposition des lèvres pour lesquelles on a créé le mot *poupin*. Philéas Beauvisage était doué d'un si grand contentement de lui-même, qu'il souriait toujours à tout le monde, dans toutes les circonstances. Ses lèvres poupines auraient souri à un enterrement. La vie qui abondait dans ses yeux bleus et enfantins ne démentait pas ce perpétuel et insupportable sourire. Cette satisfaction interne passait d'autant plus pour de la bienveillance et de l'affabilité que Philéas s'était fait un langage à lui, remarquable par un usage immodéré des formules de la politesse. Il avait toujours l'*honneur*, il joignait à toutes ses demandes de santé relatives aux personnes absentes les épithètes de *cher*, de *bon*, d'*excellent*. Il prodiguait les phrases de condoléance ou les

phrases complimenteuses à propos des petites misères ou des petites félicités de la vie humaine. Il cachait ainsi sous un déluge de lieux communs son incapacité, son défaut absolu d'instruction, et une faiblesse de caractère qui ne peut être exprimée que par le mot un peu vieilli de *girouette*.

Rassurez-vous ? cette girouette avait pour axe la belle madame Beauvisage, Séverine Grévin, la femme célèbre de l'Arrondissement. Aussi quand Séverine apprit ce qu'elle nomma l'équipée de monsieur Beauvisage, à propos de l'élection, lui avait-elle dit le matin même : « Vous n'avez pas mal agi en vous donnant des airs d'indépendance ; mais vous n'irez pas à la réunion des Giguet, sans vous y faire accompagner par Achille Pigoult, à qui j'ai dit de venir vous prendre ! » Donner Achille Pigoult pour mentor à Beauvisage, n'était-ce pas faire assister à l'assemblée des Giguet un espion du parti Gondreville ? Aussi chacun peut maintenant se figurer la grimace qui contracta la figure puritaine de Simon, forcé de bien accueillir un habitué du salon de sa tante, un électeur influent dans lequel il vit alors un ennemi.

— Ah ! se dit-il à lui-même, j'ai eu bien tort de lui refuser son cautionnement quand il me l'a demandé ! Le vieux Gondreville a eu plus d'esprit que moi...

— Bonjour, Achille, dit-il en prenant un air dégagé. vous allez me tailler des croupières !...

— Je ne crois pas que votre réunion soit une conspiration contre l'indépendance de nos votes, répondit le notaire en souriant. Ne jouons-nous pas franc jeu ?

— Franc jeu ! répéta Beauvisage.

Et le maire se mit à rire de ce rire sans expression par lequel certaines personnes finissent toutes leurs phrases, et qu'on devrait appeler la ritournelle de la conversation. Puis monsieur le maire se mit à ce qu'il faut appeler sa *troisième position*, en se présentant droit, la poitrine effacée, les mains derrière le dos. Il était en habit et pantalon noirs, orné d'un superbe gilet blanc entr'ouvert de manière à laisser voir deux boutons de diamant d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

— Nous nous combattrons, et nous n'en serons pas moins bons amis, reprit Philéas. C'est là l'essence des mœurs constitutionnelles ! (Hé ! hé ! hé !) Voilà comment je comprends l'alliance de la monarchie et de la liberté... (Ha ! ha ! ha !)

Là, monsieur le maire prit la main de Simon en lui disant :

— Comment vous portez-vous ! mon bon ami ? Votre chère tante et notre digne colonel vont sans doute aussi bien ce matin qu'hier... du moins il faut le présumer !... (Hé ! hé ! hé !) ajouta-t-il d'un air de parfaite béatitude, — peut-être un peu tourmentés de la cérémonie qui va se passer... — Ah ! dam, jeune homme (*sic* : *jeûne hôme* !), nous entrons dans la carrière politique... (Ah ! ah ! ah !) — Voilà votre premier pas... — il n'y a pas à reculer, — c'est un grand parti, — et j'aime mieux que ce soit vous que moi qui vous lanciez dans les orages et les tempêtes de la chambre... (hi ! hi !) quelqu'agréable que ce soit de voir résider en sa personne... (hi ! hi ! hi !) le pouvoir souverain de la France pour un quatre cent cinquante-troisième !... (Hi ! hi ! hi !)

L'organe de Philéas Beauvisage avait une agréable sonorité tout à fait en harmonie avec les courbes légumineuses de son visage coloré comme un potiron jaune clair, avec son dos épais, avec sa poitrine large et bombée. Cette voix, qui tenait de la basse-taille par son volume, se veloutait comme celle des barytons, et prenait, dans le rire par lequel Philéas accompagnait ses fins de phrase, quelque chose d'argentin. Dieu, dans son paradis terrestre, aurait voulu, pour y compléter les Espèces, y mettre un bourgeois de province, il n'aurait pas fait de ses mains un type plus beau, plus complet que Philéas Beauvisage.

— J'admire le dévoûment de ceux qui peuvent se jeter dans les orages de la vie politique. (Hé ! hé ! hé !) Il faut pour cela des nerfs que je n'ai pas. — Qui nous eût dit, en 1812, en 1813, qu'on en arriverait là... Moi, je ne doute plus de rien dans un temps où l'asphalte, le caoutchouc, les chemins de fer et la vapeur changent le sol, les redingotes et les distances. (Hé ! hé ! hé ! hé !)

Ces derniers mots furent largement assaisonnés de ce rire par lequel Philéas relevait les plaisanteries vulgaires dont se paient les bourgeois et qui sera représenté[1] par des parenthèses ; mais il les accompagna d'un geste qu'il s'était rendu propre : il fermait le poing droit et l'insérait dans la paume arrondie de la main gauche en l'y frottant d'une façon joyeuse. Ce manége concordait à ses rires, dans les occasions fréquentes où il croyait avoir dit un trait d'esprit. Peut-être est-il superflu de dire que Philéas passait dans Arcis pour un homme aimable et charmant.

— Je tâcherai, répondit Simon Giguet, de dignement représenter...

— Les moutons de la Champagne, repartit vivement Achille Pigoult en interrompant son ami.

Le candidat dévora l'épigramme sans répondre, car il fut obligé d'aller au-devant de deux nouveaux électeurs.

L'un était le maître du *Mulet*, la meilleure auberge d'Arcis, et qui se trouve sur la Grande-Place, au coin de la rue de Brienne. Ce digne aubergiste, nommé Poupart, avait épousé la sœur d'un domestique attaché à la comtesse de Cinq-Cygne, le fameux Gothard, un des acteurs du procès criminel. Dans le temps, ce Gothard fut acquitté. Poupart, quoique l'un des habitants d'Arcis les plus dévoués aux Cinq-Cygne, avait été sondé depuis deux jours par le domestique du colonel Giguet avec tant de persévérance et d'habileté, qu'il croyait jouer un tour à l'ennemi des Cinq-Cygne en consacrant son influence à la nomination de Simon Giguet, et il venait de causer dans ce sens avec un pharmacien nommé Fromaget, qui, ne fournissant pas le château de Gondreville, ne demandait pas mieux que de cabaler contre les Keller.

Ces deux personnages de la petite bourgeoisie pouvaient, à la faveur de leurs relations, déterminer une certaine quantité de votes flottants, car ils conseillaient une foule de gens à qui les opinions politiques des candidats étaient indifférentes. Aussi l'avocat s'empara-t-il de Poupart et livra-t-il le pharmacien Fromaget à son père, qui vint saluer les électeurs déjà venus.

Le sous-ingénieur de l'Arrondissement, le secrétaire de la mairie, quatre huissiers, trois avoués, le greffier du tribunal et celui de la justice de paix, le receveur de l'enregistrement et celui des contributions, deux médecins rivaux de Varlet, le beau-frère de Grévin, un menuisier, les deux adjoints de Philéas, le libraire-imprimeur d'Arcis, une douzaine de bourgeois, entrèrent successivement et se promenèrent dans le jardin par groupes, en attendant que la réunion fût assez nombreuse pour ouvrir la séance. Enfin, à midi, cinquante personnes environ, toutes endimanchées, la plupart venues par curiosité pour voir les beaux salons dont on parlait tant dans tout l'Arrondissement, s'assirent sur les siéges que madame Marion leur avait préparés. On laissa les fenêtres ouvertes, et bientôt il se fit un si profond silence, qu'on put entendre crier la robe de soie de madame Marion, qui ne put résister au plaisir

de descendre au jardin et de se placer à un endroit d'où elle pouvait entendre les électeurs. La cuisinière, la femme de chambre et le domestique se tinrent dans la salle à manger et partagèrent les émotions de leurs maîtres.

— Messieurs, dit Simon Giguet, quelques-uns d'entre vous veulent faire à mon père l'honneur de lui offrir la présidence de cette réunion ; mais le colonel Giguet me charge de leur présenter ses remercîments, en exprimant toute la gratitude que mérite ce désir, dans lequel il voit une récompense de ses services à la patrie. Nous sommes chez mon père, il croit devoir se récuser pour ces fonctions, et il vous propose un honorable négociant à qui vos suffrages ont conféré la première magistrature de la ville, monsieur Philéas Beauvisage.

— Bravo ! bravo !

— Nous sommes, je crois, tous d'accord d'imiter dans cette réunion — essentiellement amicale... mais entièrement libre — et qui ne préjudicie en rien à la grande réunion préparatoire où vous interpellerez les candidats, où vous pèserez leurs mérites... — d'imiter, dis-je, — les formes... constitutionnelles de la chambre... élective.

— Oui ! oui ! cria-t-on d'une seule voix.

— En conséquence, reprit Simon, j'ai l'honneur de prier, d'après le vœu de l'assemblée, monsieur le maire, de venir occuper le fauteuil de la présidence.

Philéas se leva, traversa le salon, en se sentant devenir rouge comme une cerise. Puis, quand il fut derrière la table, il ne vit pas cent yeux, mais cent mille chandelles. Enfin, le soleil lui parut jouer dans ce salon le rôle d'un incendie, et il eut, selon son expression, une gabelle dans la gorge.

— Remerciez ! lui dit Simon à voix basse.

— Messieurs....

On fit un si grand silence, que Philéas eut un mouvement de colique.

— Que faut-il dire, Simon ? reprit-il tout bas.

— Eh ! bien ? dit Achille Pigoult.

— Messieurs, dit l'avocat saisi par la cruelle interjection du petit notaire, l'honneur que vous faites à monsieur le maire, peut le surprendre sans l'étonner.

— C'est cela, dit Beauvisage, je suis trop sensible à cette

attention de mes concitoyens, pour ne pas en être excessivement flatté.

— Bravo ! cria le notaire tout seul.

— Que le diable m'emporte, se dit en lui-même Beauvisage, si l'on me reprend jamais à haranguer...

— Messieurs Fromaget et Marcellot veulent-ils accepter les fonctions de scrutateurs ? dit Simon Giguet.

— Il serait plus régulier, dit Achille Pigoult en se levant, que l'assemblée nommât elle-même les deux membres du bureau, toujours pour imiter la Chambre.

— Cela vaut mieux, en effet, dit l'énorme monsieur Mollot, le greffier du tribunal ; autrement, ce qui se fait en ce moment serait une comédie, et nous ne serions pas libres. Pourquoi ne pas continuer alors à tout faire par la volonté de monsieur Simon.

Simon dit quelques mots à Beauvisage, qui se leva pour accoucher d'un : — Messieurs !... qui pouvait passer pour être *palpitant d'intérêt.*

— Pardon, monsieur le président, dit Achille Pigoult, mais vous devez présider et non discuter...

— Messieurs, si nous devons... nous conformer... aux usages parlementaires, dit Beauvisage soufflé par Simon, je prierai — l'honorable monsieur Pigoult — de venir parler — à la table que voici..,

Pigoult s'élança vers la table à thé, s'y tint debout, les doigts légèrement appuyés sur le bord, et fit preuve d'audace, en parlant sans gêne, à peu près comme parle l'illustre monsieur Thiers.

— Messieurs, ce n'est pas moi qui ai lancé la proposition d'imiter la Chambre ; car, jusqu'aujourd'hui, les Chambres m'ont paru véritablement inimitables ; néanmoins, j'ai très-bien conçu qu'une assemblée de soixante et quelques notables Champenois devait s'improviser un président, car aucun troupeau ne va sans berger. Si nous avions voté au scrutin secret, je suis certain que le nom de notre estimable maire y aurait obtenu l'unanimité ; son opposition à la candidature soutenue par sa famille nous prouve qu'il possède le courage civil au plus haut degré, puisqu'il sait s'affranchir des liens les plus forts, ceux de la famille ! Mettre la patrie avant la famille, c'est un si grand effort, que nous sommes toujours forcés, pour y arriver, de nous dire que du haut de son tribunal, Brutus nous contemple, depuis deux mille cinq

cents et quelques années. Il semble naturel à maître Giguet, qui a eu le mérite de deviner nos sentiments relativement au choix d'un président, de nous guider encore pour celui des scrutateurs ; mais en appuyant mon observation vous avez pensé que c'était assez d'une fois, et vous avez eu raison ! Notre ami commun Simon Giguet, qui doit se présenter en candidat, aurait l'air de se présenter en maître, et pourrait alors perdre dans notre esprit les bénéfices de l'attitude modeste qu'a prise son vénérable père. Or, que fait en ce moment notre digne président en acceptant la manière de présider que lui a proposée le candidat ? il nous ôte notre liberté ! Je vous le demande ? est-il convenable que le président de notre choix nous dise de nommer par assis et lever les deux scrutateurs ?... Ceci, messieurs, est un choix déjà. Serions-nous libres de choisir ? Peut-on, à côté de son voisin, rester assis ? On me proposerait, que tout le monde se lèverait, je crois, par politesse ; et comme nous nous lèverions tous pour chacun de nous, il n'y a pas de choix, là où tout le monde serait nommé nécessairement par tout le monde.

— Il a raison, dirent les soixante auditeurs.

— Donc, que chacun de nous écrive deux noms sur un bulletin, et ceux qui viendront s'asseoir aux côtés de monsieur le président pourront alors se regarder comme deux ornements de la société ; ils auront qualité pour, conjointement avec monsieur le président, prononcer sur la majorité, quand nous déciderons par assis et lever sur les déterminations à prendre. Nous sommes ici, je crois, pour promettre à un candidat les forces dont chacun de nous dispose à la réunion préparatoire où viendront tous les électeurs de l'arrondissement. Cet acte, je le déclare, est grave. Ne s'agit-il pas d'un quatre centième du pouvoir, comme le disait naguère monsieur le maire, avec l'esprit d'à-propos qui le caractérise et que nous apprécions toujours.

Le colonel Giguet coupait en bandes une feuille de papier, et Simon envoya chercher une plume et une écritoire. La séance fut suspendue.

Cette discussion préliminaire sur les formes avait déjà profondément inquiété Simon, et éveillé l'attention des soixante bourgeois convoqués. Bientôt, on se mit à écrire les bulletins, et le rusé Pigoult réussit à faire porter monsieur Mollot, le greffier du tribunal, et monsieur Godivet, le receveur de l'enregistrement.

Ces deux nominations mécontentèrent nécessairement Fromaget le pharmacien, et Marcellot, l'avoué.

— Vous avez servi, leur dit Achille Pigoult, à manifester notre indépendance, soyez plus fiers d'avoir été rejetés que vous ne le seriez d'avoir été choisis.

On se mit à rire.

Simon Giguet fit régner le silence en demandant la parole au président, dont la chemise était déjà mouillée, et qui rassembla tout son courage pour dire :

— La parole est à monsieur Simon Giguet.

IV.

UN PREMIER ORAGE PARLEMENTAIRE.

— Messieurs, dit l'avocat, qu'il me soit permis de remercier monsieur Achille Pigoult qui, bien que notre réunion soit toute amicale...

— C'est la réunion préparatoire de la grande réunion préparatoire, dit l'avoué Marcellot.

— C'est ce que j'allais expliquer, reprit Simon. Je remercie avant tout monsieur Achille Pigoult, d'y avoir introduit la rigueur des formes parlementaires. Voici la première fois que l'Arrondissement d'Arcis usera librement...

— Librement ?... dit Pigoult en interrompant l'orateur.

— Librement, cria l'assemblée.

— Librement, reprit Simon Giguet, de ses droits dans la grande bataille de l'élection générale de la chambre des députés, et comme dans quelques jours nous aurons une réunion à laquelle assisteront tous les électeurs pour juger du mérite des candidats, nous devons nous estimer très-heureux d'avoir pu nous habituer ici en petit comité aux usages de ces assemblées ; nous en serons plus forts, pour décider de l'avenir politique de la ville d'Arcis, car il s'agit aujourd'hui de substituer une ville à une famille, le pays à un homme...

Simon fit alors l'histoire des élections depuis vingt ans. Tout en approuvant la constante nomination de François Keller, il dit que le moment était venu de secouer le joug de la maison Gondreville. Arcis ne devait pas plus être un fief libéral qu'un fief des

Cinq-Cygne. Il s'élevait en France, en ce moment, des opinions avancées que les Keller ne représentaient pas. Charles Keller devenu vicomte, appartenait à la cour, il n'aurait aucune indépendance, car en le présentant ici comme candidat, on pensait bien plus à faire de lui le successeur à la pairie de son père, que le successeur d'un député, etc. Enfin, Simon se présentait au choix de ses concitoyens en s'engageant à siéger auprès de l'illustre monsieur Odilon Barrot, et à ne jamais déserter le glorieux drapeau du Progrès !

Le Progrès, un de ces mots derrière lesquels on essayait alors de grouper beaucoup plus d'ambitions menteuses que d'idées, car, après 1830, il ne pouvait représenter que les prétentions de quelques démocrates affamés, ce mot faisait encore beaucoup d'effet dans Arcis et donnait de la consistance à qui l'inscrivait sur son drapeau. Se dire un homme de progrès, c'était se proclamer philosophe en toute chose, et puritain en politique. On se déclarait ainsi pour les chemins de fer, les mackintosh, les pénitenciers, le pavage en bois, l'indépendance des nègres, les caisses d'épargne, les souliers sans couture, l'éclairage au gaz, les trottoirs en asphalte, le vote universel, la réduction de la liste civile. Enfin c'était se prononcer contre les traités de 1815, contre la branche aînée, contre le colosse du Nord[1], la perfide Albion, contre toutes les entreprises, bonnes ou mauvaises, du gouvernement. Comme on le voit, le mot *progrès* peut aussi bien signifier : Non ! que : Oui !... C'est le réchampissage[2] du mot *libéralisme*, un nouveau mot d'ordre pour des ambitions nouvelles.

— Si j'ai bien compris ce que nous venons de faire ici, dit Jean Violette, un fabricant de bas qui avait acheté depuis deux ans la maison Beauvisage, il s'agit de nous engager tous à faire nommer, en usant de tous nos moyens, monsieur Simon Giguet aux élections comme député, à la place du comte François Keller ? Si chacun de nous entend se coaliser ainsi, nous n'avons qu'à dire tout bonnement oui ou non là-dessus ?...

— C'est aller trop promptement au fait ! Les affaires politiques ne marchent pas ainsi, car ce ne serait plus de la politique ! s'écria Pigoult dont le grand-père âgé de quatre-vingt-six ans entra dans la salle. Le préopinant[3] décide ce qui, selon mes faibles lumières, me paraît devoir être l'objet de la discussion. Je demande la parole.

— La parole est à monsieur Achille Pigoult, dit Beauvisage qui put prononcer enfin cette phrase avec sa dignité municipale et constitutionnelle.

— Messieurs, dit le petit notaire, s'il était une maison dans Arcis où l'on ne devait pas s'élever contre l'influence du comte de Gondreville et des Keller, ne devait-ce pas être celle-ci ?... Le digne colonel Giguet est le seul ici qui n'ait pas ressenti les effets du pouvoir sénatorial, car il n'a rien demandé certainement au comte de Gondreville qui l'a fait rayer de la liste des proscrits de 1815, et lui a fait avoir la pension dont il jouit, sans que le vénérable colonel, notre gloire à tous, ait bougé...

Un murmure, flatteur pour le vieillard, accueillit cette observation.

— Mais, reprit l'orateur, les Marion sont couverts des bienfaits du comte. Sans cette protection, le feu colonel Giguet n'eût jamais commandé la gendarmerie de l'Aube. Le feu comte Marion n'eût jamais présidé de cour impériale, sans l'appui du comte de qui je serai toujours l'obligé, moi !... Vous trouverez donc naturel que je sois son avocat dans cette enceinte !... Enfin, il est peu de personnes dans notre Arrondissement qui n'ait reçu des bienfaits de cette famille...

Il se fit une rumeur.

— Un candidat se met sur la sellette, et, reprit Achille avec feu, j'ai le droit d'interroger sa vie avant de l'investir de mes pouvoirs. Or, je ne veux pas d'ingratitude chez mon mandataire, car l'ingratitude est comme le malheur, l'une attire l'autre. Nous avons été, dites-vous, le marche-pied des Keller, eh bien ! ce que je viens d'entendre me fait craindre d'être le marche-pied des Giguet. Nous sommes dans le siècle du positif, n'est-ce pas ? Eh bien ! examinons quels seront, pour l'Arrondissement d'Arcis, les résultats de la nomination de Simon Giguet ? On vous parle d'indépendance ? Simon, que je maltraite comme candidat, est mon ami, comme il est celui de tous ceux qui m'écoutent, et je serai personnellement charmé de le voir devenir un orateur de la gauche, se placer entre Garnier-Pagès et Laffitte ; mais qu'en reviendra-t-il à l'Arrondissement ?... L'Arrondissement aura perdu l'appui du comte de Gondreville et celui des Keller... Nous avons tous besoin de l'un et des autres dans une période de cinq ans. On va voir la maréchale de Carigliano, pour obtenir la réforme

d'un gaillard dont le numéro est mauvais. On a recours au crédit des Keller dans bien des affaires qui se décident sur leur recommandation. On a toujours trouvé le vieux comte de Gondreville tout prêt à nous rendre service. Il suffit d'être d'Arcis pour entrer chez lui, sans faire antichambre. Ces trois familles connaissent toutes les familles d'Arcis... Où est la caisse de la maison Giguet, et quelle sera son influence dans les ministères ?... De quel crédit jouira-t-elle sur la place de Paris ?... S'il faut faire reconstruire en pierre notre méchant pont de bois, obtiendra-t-elle du Département et de l'État les fonds nécessaires !... En nommant Charles Keller, nous continuons un pacte d'alliance et d'amitié qui jusqu'aujourd'hui ne nous a donné que des bénéfices. En nommant mon bon et excellent camarade de collége, mon digne ami Simon Giguet, nous réaliserons des pertes, jusqu'au jour où il sera ministre ! Je connais assez sa modestie pour croire qu'il ne me démentira pas si je doute de sa nomination à ce poste !... (Rires.) Je suis venu dans cette réunion pour m'opposer à un acte que je regarde comme fatal à notre Arrondissement. Charles Keller appartient à la cour ! me dira-t-on. Eh ! tant mieux ! nous n'aurons pas à payer les frais de son apprentissage politique, il sait les affaires du pays, il connaît les nécessités parlementaires, il est plus près d'être homme d'État que mon ami Simon, qui n'a pas la prétention de s'être fait Pitt ou Talleyrand, dans notre pauvre petite ville d'Arcis...

— Danton en est sorti !... cria le colonel Giguet furieux de cette improvisation pleine de justesse.

— Bravo !...

Ce mot fut une acclamation, soixante personnes battirent des mains.

— Mon père a bien de l'esprit, dit tout bas Simon Giguet à Beauvisage.

— Je ne comprends pas, qu'à propos d'une élection, dit le vieux colonel à qui le sang bouillait dans le visage et qui se leva soudain, on tiraille les liens qui nous unissent au comte de Gondreville. Mon fils tient sa fortune de sa mère, il n'a rien demandé au comte de Gondreville. Le comte n'aurait pas existé, que Simon serait ce qu'il est : fils d'un colonel d'artillerie qui doit ses grades à ses services, un avocat dont les opinions n'ont pas varié. Je dirais tout haut au comte de Gondreville et en

face de lui : — Nous avons nommé votre gendre pendant vingt ans, aujourd'hui nous voulons faire voir qu'en le nommant nous agissions volontairement, et nous prenons un homme d'Arcis, afin de montrer que le vieil esprit de 1789, à qui vous avez dû votre fortune, vit toujours dans la patrie des Danton, des Malin, des Grévin, des Pigoult, des Marion !... Et voilà !

Et le vieillard s'assit. Il se fit alors un grand brouhaha. Achille ouvrit la bouche pour répliquer. Beauvisage, qui ne se serait pas cru président s'il n'avait pas agité sa sonnette, augmenta le tapage en réclamant le silence. Il était alors deux heures.

— Je prends la liberté de faire observer à l'honorable colonel Giguet, dont les sentiments sont faciles à comprendre, qu'il a pris de lui-même la parole, et c'est contre les usages parlementaires, dit Achille Pigoult.

— Je ne crois pas nécessaire de rappeler à l'ordre le colonel..., dit Beauvisage. Il est père...

Le silence se rétablit.

— Nous ne sommes pas venus ici, s'écria Fromaget, pour dire Amen à tout ce que voudraient messieurs Giguet, père et fils...

— Non ! non ! cria l'assemblée.

— Ça va mal ! dit madame Marion à sa cuisinière.

— Messieurs, reprit Achille, je me borne à demander catégoriquement à mon ami Simon Giguet ce qu'il compte faire pour nos intérêts !...

— Oui ! oui !

— Depuis quand, dit Simon Giguet, de bons citoyens comme ceux d'Arcis voudraient-ils faire métier et marchandise de la sainte mission du député ?...

On ne se figure pas l'effet que produisent les beaux sentiments sur les hommes réunis. On applaudit aux grandes maximes, et l'on n'en vote pas moins l'abaissement de son pays, comme le forçat qui souhaite la punition de Robert-Macaire en voyant jouer la pièce, n'en va pas moins assassiner un monsieur Germeuil quelconque.

— Bravo ! crièrent quelques électeurs Giguet-pur-sang.

— Vous m'enverriez à la chambre, si vous m'y envoyiez, pour y représenter des principes, les principes de 1789 ! pour être un des chiffres, si vous voulez, de l'opposition, mais pour voter avec

elle, éclairer le gouvernement, faire la guerre aux abus, et réclamer le progrès en tout...

— Qu'appelez-vous progrès ? Pour nous, le progrès serait de mettre la Champagne pouilleuse en culture, dit Fromaget.

— Le progrès ! je vais vous l'expliquer comme je l'entends, cria Giguet exaspéré par l'interruption.

— C'est les frontières du Rhin pour la France ! dit le colonel, et les traités de 1815 déchirés !

— C'est de vendre toujours le blé fort cher et de laisser toujours le pain à bon marché, cria railleusement Achille Pigoult qui, croyant faire une plaisanterie, exprimait un des non-sens qui règnent en France.

— C'est le bonheur de tous obtenu par le triomphe des doctrinaires[1] humanitaires...

— Qu'est-ce que je disais ?... demanda le fin notaire à ses voisins.

— Chut ! silence ! Écoutons ! dirent quelques curieux.

— Messieurs, dit le gros Mollot en souriant, le débat s'élève, donnez votre attention à l'orateur, laissez-le s'expliquer...

— A toutes les époques de transition, messieurs, reprit gravement Simon Giguet, et nous sommes à l'une de ces époques...

— Bèèèè... bèèèè... fit un ami d'Achille Pigoult qui possédait les facultés (sublimes en matière d'élection) du ventriloque.

Un fou rire général s'empara de cette assemblée, champenoise avant tout. Simon Giguet se croisa les bras et attendit que cet orage de rires fût passé.

— Si l'on a prétendu me donner une leçon, reprit-il, et me dire que je suis le troupeau des glorieux défenseurs des droits de l'humanité qui lancent cri sur cri, livre sur livre, du prêtre immortel qui plaide pour la Pologne expirée, du courageux pamphlétaire, le surveillant de la liste civile, des philosophes qui réclament la sincérité dans le jeu de nos institutions, je remercie mon interrupteur inconnu ! Pour moi, le progrès, c'est la réalisation de tout ce qui nous fut promis à la révolution de Juillet, c'est la réforme électorale, c'est...

— Vous êtes démocrate, alors ! dit Achille Pigoult.

— Non, reprit le candidat. Est-ce être démocrate que de vouloir le développement régulier, légal de nos institutions ? Pour moi, le progrès, c'est la fraternité rétablie entre les membres de la

grande famille française, et nous ne pouvons pas nous dissimuler que beaucoup de souffrances...

A trois heures, Simon Giguet expliquait encore le progrès, et quelques-uns des assistants faisaient entendre des ronflements réguliers qui dénotaient un profond sommeil. Le malicieux Achille Pigoult avait engagé tout le monde à religieusement écouter l'orateur qui se noyait dans ses phrases et périphrases.

V.

LES EMBARRAS DU GOUVERNEMENT D'ARCIS.

En ce moment, plusieurs groupes de bourgeois, électeurs ou non, stationnaient devant le château d'Arcis, dont la grille donne sur la place, et en retour de laquelle se trouve la porte de la maison Marion.

Cette place est un terrain auquel aboutissent plusieurs routes et plusieurs rues. Il s'y trouve un marché couvert ; puis, en face du château, de l'autre côté de la place qui n'est ni pavée, ni macadamisée, et où la pluie dessine de petites ravines, s'étend une magnifique promenade appelée Avenue des Soupirs. Est-ce à l'honneur ou au blâme des femmes de la ville ? Cette amphibologie est sans doute un trait d'esprit du pays. Deux belles contre-allées plantées de vieux tilleuls très-touffus, mènent de la place à un boulevard circulaire, qui forme une autre promenade délaissée comme toutes les promenades de province, où l'on aperçoit beaucoup plus d'immondices tranquilles que de promeneurs agités comme ceux de Paris.

Au plus fort de la discussion qu'Achille Pigoult dramatisait avec un sang-froid et un courage dignes d'un orateur du vrai parlement, quatre personnages se promenaient de front sous les tilleuls d'une des contre-allées de l'avenue des Soupirs. Quand ils arrivaient à la place, ils s'arrêtaient d'un commun accord, et regardaient les habitants d'Arcis qui bourdonnaient devant le château, comme des abeilles rentrant le soir à leur ruche. Ces quatre promeneurs étaient tout le parti ministériel d'Arcis : le sous-préfet, le procureur du roi, son substitut, et monsieur Martener le juge d'instruction. Le président du tribunal est, comme

on le sait déjà, partisan de la branche aînée et le dévoué serviteur de la maison de Cinq-Cygne.

— Non, je ne conçois pas le gouvernement, répéta le sous-préfet en montrant les groupes qui épaississaient. En de si graves conjonctures, on me laisse sans instructions !...

— Vous ressemblez en ceci à beaucoup de monde ! répondit Olivier Vinet en souriant.

— Qu'avez-vous à reprocher au gouvernement ? demanda le procureur du roi.

— Le ministère est fort embarrassé, reprit le jeune Martener ; il sait que cet Arrondissement appartient en quelque sorte aux Keller, et il se gardera bien de les contrarier. On a des ménagements à garder avec le seul homme comparable à monsieur de Talleyrand. Ce n'est pas au préfet que vous deviez envoyer le commissaire de police, mais au comte de Gondreville.

— En attendant, dit Frédéric Marest, l'opposition se remue, et vous voyez quelle est l'influence du colonel Giguet. Notre maire, monsieur Beauvisage, préside cette réunion préparatoire...

— Après tout, dit sournoisement Olivier Vinet au sous-préfet, Simon Giguet est votre ami, votre camarade de collége, il sera du parti de monsieur Thiers, et vous ne risquez rien à favoriser sa nomination.

— Avant de tomber, le ministère actuel peut me destituer. Si nous savons quand on nous destitue, nous ne savons jamais quand on nous renomme, dit Antonin Goulard.

— Collinet, l'épicier !... voilà le soixante-septième électeur entré chez le colonel Giguet, dit monsieur Martener qui faisait son métier de juge d'instruction en comptant les électeurs.

— Si Charles Keller est le candidat du ministère, reprit Antonin Goulard, on aurait dû me le dire, et ne pas donner le temps à Simon Giguet de s'emparer des esprits !

Ces quatre personnages arrivèrent en marchant lentement jusqu'à l'endroit où cesse le boulevard, et où il devient la place publique.

— Voilà monsieur Groslier ! dit le juge en apercevant un homme à cheval.

Ce cavalier était le commissaire de police ; il aperçut le gouvernement d'Arcis, réuni sur la voie publique, et se dirigea vers les quatre magistrats.

— Eh bien ! monsieur Groslier ?... fit le sous-préfet en allant causer avec le commissaire à quelques pas de distance des trois magistrats.

— Monsieur, dit le commissaire de police à voix basse, monsieur le préfet m'a chargé de vous apprendre une triste nouvelle, monsieur le vicomte Charles Keller est mort. La nouvelle est arrivée avant-hier à Paris par le télégraphe, et les deux messieurs Keller, monsieur le comte de Gondreville, la maréchale de Carigliano, enfin toute la famille est depuis hier à Gondreville. Abd-el-Kader a repris l'offensive en Afrique, et la guerre s'y fait avec acharnement. Ce pauvre jeune homme a été l'une des premières victimes des hostilités. Vous recevrez, ici même, m'a dit monsieur le préfet, relativement à l'élection, des instructions confidentielles...

— Par qui ?... demanda le sous-préfet.

— Si je le savais, ce ne serait plus confidentiel, répondit le commissaire. Monsieur le préfet lui même ne sait rien. Ce sera, m'a-t-il dit, un secret entre vous et le ministre.

Et il continua son chemin après avoir vu l'heureux sous-préfet mettant un doigt sur les lèvres pour lui recommander le silence.

— Eh bien ! quelle nouvelle de la préfecture ?... dit le procureur du roi quand Antonin Goulard revint vers le groupe formé par les trois fonctionnaires.

— Rien de bien satisfaisant, répondit d'un air mystérieux Antonin qui marcha lestement comme s'il voulait quitter les magistrats.

En allant vers le milieu de la place assez silencieusement, car les trois magistrats furent comme piqués de la vitesse affectée par le sous-préfet, monsieur Martener aperçut la vieille madame Beauvisage, la mère de Philéas, entourée par presque tous les bourgeois de la place, auxquels elle paraissait faire un récit. Un avoué, nommé Sinot, qui avait la clientèle des royalistes de l'Arrondissement d'Arcis, et qui s'était abstenu d'aller à la réunion Giguet, se détacha du groupe et courut vers la porte de la maison Marion en sonnant avec force.

— Qu'y a-t-il ? dit Frédéric Marest en laissant tomber son lorgnon et instruisant le sous-préfet et le juge de cette circonstance.

— Il y a, messieurs, répondit Antonin Goulard, que Charles Keller a été tué en Afrique, et que cet événement donne les plus

belles chances à Simon Giguet ! Vous connaissez Arcis, il ne pouvait y avoir d'autre candidat ministériel que Charles Keller. Tout autre rencontrera contre lui le patriotisme de clocher...

— Un pareil imbécile serait nommé ?... dit Olivier Vinet en riant.

Le substitut, âgé d'environ vingt-trois ans, en sa qualité de fils aîné d'un des plus fameux procureurs-généraux dont l'arrivée au pouvoir date de la révolution de Juillet, avait dû naturellement à l'influence de son père d'entrer dans la magistrature du parquet. Ce procureur-général, toujours nommé député par la ville de Provins, est un des arcs-boutants du centre à la Chambre. Aussi le fils, dont la mère est une demoiselle de Chargebœuf, avait-il une assurance, dans ses fonctions et dans son allure, qui révélait le crédit du père. Il exprimait ses opinions sur les hommes et sur les choses, sans trop se gêner ; car il espérait ne pas rester longtemps dans la ville d'Arcis, et passer procureur du roi à Versailles, infaillible marche-pied d'un poste à Paris. L'air dégagé de ce petit Vinet, l'espèce de fatuité judiciaire que lui donnait la certitude de faire son chemin, gênaient d'autant plus Frédéric Marest que l'esprit le plus mordant appuyait les prétentions du subordonné. Le procureur du Roi, homme de quarante ans qui, sous la Restauration, avait mis six ans à devenir premier substitut, et que la révolution de Juillet oubliait au parquet d'Arcis, quoiqu'il eût dix-huit mille francs de rente, se trouvait perpétuellement pris entre le désir de se concilier les bonnes grâces d'un procureur-général susceptible d'être garde-des-sceaux tout comme tant d'avocats-députés, et la nécessité de garder sa dignité.

Olivier Vinet, mince et fluet, blond, à la figure fade, relevée par deux yeux verts pleins de malice, était de ces jeunes gens railleurs, portés au plaisir, qui savent reprendre l'air gourmé, rogue et pédant dont s'arment les magistrats une fois sur leur siége. Le grand, gros, épais et grave procureur du Roi, venait d'inventer depuis quelques jours un système au moyen duquel il se tirait d'affaires avec le désespérant Vinet, il le traitait comme un père traite un enfant gâté.

— Olivier, répondit-il à son substitut en lui frappant sur l'épaule, un homme qui a autant de portée que vous doit penser que maître Giguet peut devenir député. Vous eussiez dit votre mot tout aussi bien devant des gens d'Arcis qu'entre amis.

— Il y a quelque chose contre Giguet, dit alors monsieur Martener.

Ce bon jeune homme, assez lourd, mais plein de capacité, fils d'un médecin de Provins, devait sa place au procureur-général Vinet, qui fut pendant long-temps avocat à Provins et qui protégeait les gens de Provins, comme le comte de Gondreville protégeait ceux d'Arcis. (*Voir* PIERRETTE.)

— Quoi ? fit Antonin.

— Le patriotisme de clocher est terrible contre un homme qu'on impose à des électeurs, reprit le juge ; mais quand il s'agira pour les bonnes gens d'Arcis d'élever un de leurs égaux, la jalousie, l'envie seront plus fortes que le patriotisme.

— C'est bien simple, dit le procureur du Roi, mais c'est bien vrai.... Si vous pouvez réunir cinquante voix ministérielles, vous vous trouverez vraisemblablement le maître des élections ici, ajouta-t-il en regardant Antonin Goulard.

— Il suffit d'opposer un candidat du même genre à Simon Giguet, dit Olivier Vinet.

Le sous-préfet laissa percer sur sa figure un mouvement de satisfaction qui ne pouvait échapper à aucun de ses trois compagnons, avec lesquels il s'entendait d'ailleurs très-bien. Garçons tous les quatre, tous assez riches, ils avaient formé, sans aucune préméditation, une alliance pour échapper aux ennuis de la province. Les trois fonctionnaires avaient d'ailleurs remarqué déjà l'espèce de jalousie que Giguet inspirait à Goulard, et qu'une notice sur leurs antécédents fera comprendre.

Fils d'un ancien piqueur de la maison de Simeuse, enrichi par un achat de biens nationaux, Antonin Goulard était, comme Simon Giguet, un enfant d'Arcis. Le vieux Goulard son père, quitta l'abbaye du Valpreux, (corruption du Val-des-Preux), pour habiter Arcis après la mort de sa femme, et il envoya son fils Antonin au lycée impérial, où le colonel Giguet avait déjà mis son fils Simon. Les deux compatriotes, après s'être trouvés camarades de collége, firent à Paris leur droit ensemble, et leur amitié s'y continua dans les amusements de la jeunesse. Ils se promirent de s'aider les uns les autres[1] à parvenir en se trouvant tous deux dans des carrières différentes. Mais le sort voulut qu'ils devinssent rivaux. Malgré ses avantages assez positifs, malgré la croix de la Légion-d'Honneur que le comte de Gondreville, à défaut d'avan-

cement, avait fait obtenir à Goulard et qui fleurissait sa boutonnière, l'offre de son cœur et de sa position fut honnêtement rejetée, quand, six mois avant le jour où cette histoire commence, Antonin s'était présenté lui-même secrètement à madame Beauvisage.

Aucune démarche de ce genre n'est secrète en province. Le procureur du roi, Frédéric Marest, dont la fortune, la boutonnière, la position étaient égales à celles d'Antonin Goulard, avait essuyé, trois ans auparavant, un refus motivé sur la différence des âges.

Aussi le sous-préfet et le procureur du roi se renfermaient-ils dans les bornes d'une exacte politesse avec les Beauvisage, et se moquaient d'eux en petit comité. Tous deux en se promenant, ils venaient de deviner et de se communiquer le secret de la candidature de Simon Giguet ; car ils avaient compris, la veille, les espérances de madame Marion. Possédés l'un et l'autre du sentiment qui anime *le chien du jardinier*, ils étaient pleins d'une secrète bonne volonté pour empêcher l'avocat d'épouser la riche héritière dont la main leur avait été refusée.

— Dieu veuille que je sois le maître des élections, reprit le sous-préfet, et que le comte de Gondreville me fasse nommer préfet, car je n'ai pas plus envie que vous de rester ici, quoique je sois d'Arcis.

— Vous avez une belle occasion de vous faire nommer député, mon chef[1] ! dit Olivier Vinet à Marest. Venez voir mon père, qui sans doute arrivera dans quelques heures à Provins, et nous lui demanderons de vous faire prendre pour candidat ministériel...

— Restez ici, reprit Antonin, le ministère a des vues sur la candidature d'Arcis...

— Ah ! bah ? Mais il y a deux ministères, celui qui croit faire les élections et celui qui croit en profiter, dit Vinet.

— Ne compliquons pas les embarras d'Antonin, répondit Frédéric Marest en faisant un clignement d'yeux à son substitut.

Les quatre magistrats, alors arrivés bien au-delà de l'avenue des Soupirs, sur la place, s'avancèrent jusques devant l'auberge du *Mulet*, en voyant venir Poupart qui sortait de chez madame Marion. En ce moment, la porte cochère de la maison vomissait les soixante-sept conspirateurs.

— Vous êtes donc allé dans cette maison, lui dit Antonin

Goulard en lui montrant les murs du jardin Marion qui bordent la route de Brienne en face des écuries du *Mulet*.

— Je n'y retournerai plus, monsieur le sous-préfet, répondit l'aubergiste, le fils de monsieur Keller est mort, je n'ai plus rien à faire, Dieu s'est chargé de faire la place nette...

— Eh bien ! Pigoult ?... fit Olivier Vinet en voyant venir toute l'opposition de l'assemblée Marion.

— Eh bien ! répondit le notaire sur le front de qui la sueur non séchée témoignait de ses efforts, Sinot est venu nous apprendre une nouvelle qui les a mis tous d'accord ! A l'exception de cinq dissidents : Poupart, mon grand-père, Mollot, Sinot et moi, tous ont juré, comme au jeu de paume, d'employer leurs moyens au triomphe de Simon Giguet, de qui je me suis fait un ennemi mortel. Oh ! nous nous étions échauffés. J'ai toujours amené les Giguet à fulminer contre les Gondreville. Ainsi le vieux comte sera de mon côté. Pas plus tard que demain, il saura tout ce que les soi-disant patriotes d'Arcis ont dit de lui, de sa corruption, de ses infamies, pour se soustraire à sa protection, ou, selon eux, à son joug.

— Ils sont unanimes, dit en souriant Olivier Vinet.

— Aujourd'hui, répondit monsieur Martener.

— Oh ! s'écria Pigoult, le sentiment général des électeurs est de nommer un homme du pays. Qui voulez-vous opposer à Simon Giguet ! un homme qui vient de passer deux heures à expliquer le mot *progrès* !...

— Nous trouverons le vieux Grévin, s'écria le Sous-préfet.

— Il est sans ambition, répondit Pigoult ; mais il faut avant tout consulter monsieur le comte de Gondreville. Tenez, voyez avec quels soins Simon reconduit cette ganache dorée de Beauvisage, dit-il en montrant l'avocat qui tenait le maire par le bras et lui parlait à l'oreille.

Beauvisage saluait à droite et à gauche tous les habitants qui le regardaient avec la déférence que les gens de province témoignent à l'homme le plus riche de leur ville.

— Il le soigne comme père et maire ! répliqua Vinet.

— Oh ! il aura beau le papelarder, répondit Pigoult qui saisit la pensée cachée dans le calembourg du Substitut, la main de Cécile ne dépend ni du père, ni de la mère.

— Et de qui donc ?...

— De mon ancien patron. Simon serait nommé député d'Arcis, il n'aurait pas ville gagnée...

Quoi que le sous-préfet et Frédéric Marest pussent dire à Pigoult, il refusa d'expliquer cette exclamation qui leur avait justement paru grosse d'événements, et qui révélait une certaine connaissance des projets de la famille Beauvisage.

Tout Arcis était en mouvement, non seulement à cause de la fatale nouvelle qui venait d'atteindre la famille Gondreville, mais encore à cause de la grande résolution prise chez les Giguet où, dans ce moment, les trois domestiques et madame Marion travaillaient à tout remettre en état, pour pouvoir recevoir pendant la soirée leurs habitués, que la curiosité devait attirer au grand complet.

VI.

LA CAMPAGNE DE 1814 AU POINT DE VUE DE LA BONNETERIE.

La Champagne a l'apparence d'un pays pauvre et n'est qu'un pauvre pays. Son aspect est généralement triste, la campagne y est plate. Si vous traversez les villages et même les villes, vous n'apercevez que de méchantes constructions en bois ou en pisé ; les plus luxueuses sont en briques. La pierre y est à peine employée pour les établissements publics. Aussi le château, le Palais-de-Justice d'Arcis, l'église, sont-ils les seuls édifices bâtis en pierre. Néanmoins la Champagne, ou si vous voulez, les départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, déjà richement dotés de ces vignobles dont la renommée est universelle, sont encore pleins d'industries florissantes.

Sans parler des manufactures de Rheims, presque toute la bonneterie de France, commerce considérable, se fabrique autour de Troyes. La campagne, dans un rayon de dix lieues, est couverte d'ouvriers dont les métiers s'aperçoivent par les portes ouvertes quand on passe dans les villages. Ces ouvriers correspondent à des facteurs, lesquels aboutissent à un spéculateur appelé Fabricant. Ce fabricant traite avec des maisons de Paris ou souvent avec de simples bonnetiers au détail qui, les uns et les autres, ont une enseigne où se lisent ces mots : *Fabrique de bonneteries.* Ni

les uns ni les autres ne font un bas, ni un bonnet, ni une chaussette. La bonneterie vient de la Champagne en grande partie, car il existe[1] à Paris des ouvriers qui rivalisent avec les Champenois. Cet intermédiaire entre le producteur et le consommateur n'est pas une plaie particulière à la bonneterie. Il existe dans la plupart des commerces, et renchérit la marchandise de tout le bénéfice exigé par l'entrepositaire. Abattre ces cloisons coûteuses qui nuisent à la vente des produits, serait une entreprise grandiose qui, par ses résultats, arriverait à la hauteur d'une œuvre politique. En effet, l'industrie tout entière y gagnerait, en établissant à l'intérieur ce bon marché si nécessaire à l'extérieur pour soutenir victorieusement la guerre industrielle avec l'étranger ; bataille tout aussi meurtrière que celle des armes.

Mais la destruction d'un abus de ce genre ne rapporterait pas aux philanthropes modernes la gloire et les avantages d'une polémique soutenue pour les noix creuses de la négrophilie ou du système pénitentiaire ; aussi le commerce interlope *de ces banquiers de marchandises* continuera-t-il à peser pendant long-temps et sur la production et sur la consommation. En France, dans ce pays si spirituel, il semble que simplifier, ce soit détruire. La révolution de 1789 y fait encore peur.

On voit, par l'énergie industrielle que déploie un pays pour qui la nature est marâtre, quels progrès y ferait l'agriculture si l'argent consentait à commanditer le sol qui n'est pas plus ingrat dans la Champagne qu'il ne l'est en Écosse, où les capitaux ont produit des merveilles. Aussi le jour où l'agriculture aura vaincu les portions infertiles de ces départements, quand l'industrie aura semé quelques capitaux sur la craie champenoise, la prospérité triplera-t-elle. En effet le pays est sans luxe, les habitations y sont dénuées : le comfort des Anglais y pénétrera, l'argent y prendra cette rapide circulation qui est la moitié de la richesse, et qui commence dans beaucoup de contrées inertes de la France.

Les écrivains, les administrateurs, l'Église du haut de ses chaires, la Presse du haut de ses colonnes, tous ceux à qui le hasard donne le pouvoir d'influer sur les masses, doivent le dire et le redire : thésauriser est un crime social. L'économie inintelligente de la province arrête la vie du corps industriel et gêne la santé de la nation.

Ainsi, la petite ville d'Arcis, sans transit, sans passage, en

apparence vouée à l'immobilité sociale la plus complète, est, relativement, une ville riche et pleine de capitaux lentement amassés dans l'industrie de la bonneterie.

Monsieur Philéas Beauvisage était l'Alexandre, ou, si vous voulez, l'Attila de cette partie. Voici comment cet honorable industriel avait conquis sa suprématie sur le coton.

Resté le seul enfant des Beauvisage, anciens fermiers de la magnifique ferme de Bellache, dépendant de la terre de Gondreville, ses parents firent, en 1811, un sacrifice pour le sauver de la conscription, en achetant un homme. Depuis, la mère Beauvisage, devenue veuve, avait, en 1813, encore soustrait son fils unique à l'enrôlement des Gardes-d'Honneur, grâce au crédit du comte de Gondreville. En 1813, Philéas, âgé de vingt-un ans, s'était déjà voué depuis trois ans au commerce pacifique de la bonneterie. En se trouvant alors à la fin du bail de Bellache, la vieille fermière refusa de le continuer. Elle se voyait en effet assez d'ouvrage pour ses vieux jours à faire valoir ses biens. Pour que rien ne troublât sa vieillesse, elle voulut procéder chez monsieur Grévin, le notaire d'Arcis, à la liquidation de la succession de son mari, quoique son fils ne lui demandât aucun compte ; il en résulta qu'elle lui devait cent cinquante mille francs environ. La bonne femme ne vendit point ses terres, dont la plus grande partie provenait du malheureux Michu, l'ancien régisseur de la maison de Simeuse, elle remit la somme en argent à son fils, en l'engageant à traiter de la maison de son patron, le fils du vieux juge de paix, dont les affaires étaient devenues si mauvaises, qu'on suspecta, comme on l'a dit déjà, sa mort d'avoir été volontaire. Philéas Beauvisage, garçon sage et plein de respect pour sa mère, eut bientôt conclu l'affaire avec son patron ; et comme il tenait de ses parents la bosse que les phrénologistes appellent l'*acquisivité*, son ardeur de jeunesse se porta sur ce commerce qui lui parut magnifique et qu'il voulut agrandir par la spéculation. Ce prénom de Philéas, qui peut paraître extraordinaire, est une des mille bizarreries dues à la Révolution. Attachés à la famille Simeuse, et conséquemment bons catholiques, les Beauvisage avaient voulu faire baptiser leur enfant. Le curé de Cinq-Cygne, l'abbé Goujet, consulté par les fermiers, leur conseilla de donner à leur fils, Philéas pour patron, un saint dont le nom grec satisferait la Municipalité ; car cet enfant naquit à une époque

où les enfants s'inscrivaient à l'État-civil sous les noms bizarres du calendrier républicain.

En 1814. la bonneterie, commerce peu chanceux en temps ordinaires, était soumis à toutes les variations des prix du coton. Le prix du coton dépendait du triomphe ou de la défaite de l'empereur Napoléon dont les adversaires, les généraux Anglais, disaient en Espagne : — La ville est prise, faites avancer les ballots....

Pigoult. l'ex-patron du jeune Philéas, fournissait la matière première à ses ouvriers dans les campagnes. Au moment où il vendit sa maison de commerce au fils Beauvisage, il possédait une forte partie de cotons achetés en pleine hausse, tandis que de Lisbonne, on en introduisait des masses dans l'Empire à six sous le kilogramme, en vertu du fameux décret de l'empereur. La réaction produite en France par l'introduction de ces cotons, causa la mort de Pigoult, le père d'Achille. et commença la fortune de Philéas qui, loin de perdre la tête comme son patron, se fit un prix moyen en achetant du coton à bon marché, en quantité double de celle acquise par son prédécesseur. Cette idée si simple permit à Philéas de tripler la fabrication, de se poser en bienfaiteur des ouvriers, et il put verser ses bonneteries dans Paris et en France, avec des bénéfices, quand les plus heureux vendaient à prix coûtant.

Au commencement de 1814, Philéas avait vidé ses magasins. La perspective d'une guerre sur le territoire. et dont les malheurs devaient peser principalement sur la Champagne, le rendit prudent : il ne fit rien fabriquer, et se tint prêt à tout événement avec ses capitaux réalisés en or.

A cette époque. les lignes de douanes étaient enfoncées. Napoléon n'avait pu se passer de ses trente mille douaniers pour sa lutte sur le territoire. Le coton introduit par mille trous faits à la haie de nos frontières, se glissait sur tous les marchés de la France. On ne se figure pas combien le coton fut fin et alerte à cette époque ! ni avec quelle avidité les Anglais s'emparèrent d'un pays où les bas de coton valaient six francs, et où les chemises en percale étaient un objet de luxe ! Les fabricants du second ordre, les principaux ouvriers, comptant sur le génie de Napoléon, avaient acheté les cotons venus d'Espagne. Ils travaillèrent dans l'espoir de faire la loi, plus tard, aux négociants de Paris. Philéas observa

ces faits. Puis quand la guerre ravagea la Champagne, il se tint entre l'armée française et Paris. A chaque bataille perdue, il se présentait chez les ouvriers qui avaient enterré leurs produits dans des futailles, les silos de la bonneterie ; puis l'or à la main, ce cosaque des bas achetait au-dessous du prix de fabrication, de village en village, les tonneaux de marchandises qui pouvaient du jour au lendemain devenir la proie d'un ennemi dont les pieds avaient autant besoin d'être chaussés que le gosier d'être humecté.

Philéas déploya dans ces circonstances malheureuses une activité presque égale à celle de l'empereur. Ce général du tricot fit commercialement la campagne de 1814 avec un courage ignoré. A une lieue en arrière, là où le général se portait à une lieue en avant, il accaparait des bonnets et des bas de coton dans son succès, là où l'empereur recueillait dans ses revers des palmes immortelles. Le génie fut égal de part et d'autre, quoiqu'il s'exerçât dans des sphères différentes et que l'un pensât à couvrir les têtes en aussi grand nombre que l'autre en faisait tomber. Obligé de se créer des moyens de transport pour sauver ses tonnes de bonneterie qu'il emmagasina dans un faubourg de Paris, Philéas mit souvent en réquisition des chevaux et des fourgons, comme s'il s'agissait du salut de l'Empire. Mais la majesté du commerce ne valait-elle pas celle de Napoléon ? Les marchands anglais, après avoir soldé l'Europe, n'avaient-ils pas raison du colosse qui menaçait leurs boutiques ?... Au moment où l'Empereur abdiquait à Fontainebleau, Philéas triomphant se trouvait maître de l'article. Il soutint, par suite de ses habiles manœuvres, la dépréciation des cotons, et doubla sa fortune au moment où les plus heureux fabricants étaient ceux qui se défaisaient de leurs marchandises à cinquante pour cent de perte. Il revint à Arcis, riche de trois cent mille francs, dont la moitié placée sur le Grand-Livre à soixante francs lui produisit quinze mille livres de rentes. Cent mille francs furent destinés à doubler le capital nécessaire à son commerce. Il employa le reste à bâtir, meubler, orner une belle maison sur la place du Pont, à Arcis.

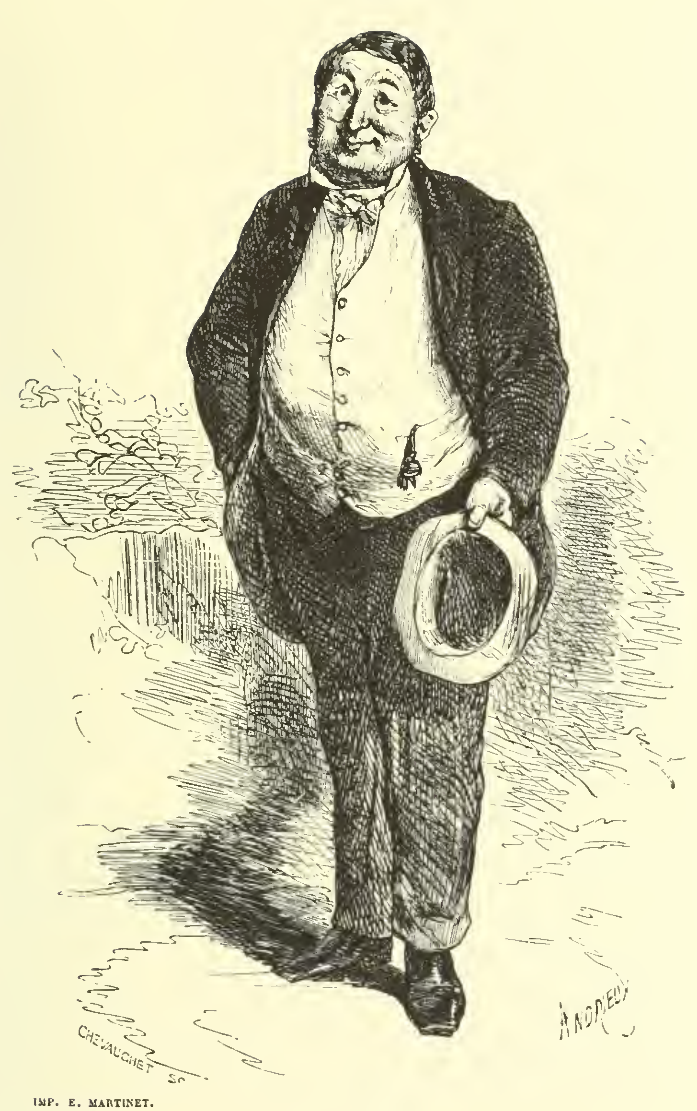
Au retour du bonnetier triomphant, monsieur Grévin fut naturellement son confident. Le notaire avait alors à marier une fille unique, âgée de vingt ans. Le beau-père de Grévin, qui fut pendant quarante ans médecin d'Arcis, n'était pas encore mort. Grévin, déjà veuf, connaissait la fortune de la mère Beauvisage. Il crut

à l'énergie, à la capacité d'un jeune homme assez hardi pour avoir ainsi fait la campagne de 1814. Séverine Grévin avait en dot la fortune de sa mère, soixante mille francs. Que pouvait laisser le vieux bonhomme Varlet à Séverine, tout au plus une pareille somme ! Grévin était alors âgé de cinquante ans, il craignait de mourir, il ne voyait plus jour, sous la Restauration, à marier sa fille à son goût ; car, pour elle, il avait de l'ambition. Dans ces circonstances, il eut la finesse de se faire demander sa fille en mariage par Philéas.

Séverine Grévin, jeune personne bien élevée, belle, passait alors pour être un des bons partis d'Arcis. D'ailleurs, une alliance avec l'ami le plus intime du sénateur, comte de Gondreville, maintenu pair de France, ne pouvait qu'honorer le fils d'un fermier de Gondreville, la veuve Beauvisage eût fait un sacrifice pour l'obtenir ; mais en apprenant les succès de son fils, elle se dispensa de lui donner une dot, sage réserve qui fut imitée par le notaire. Ainsi fut consommée l'union du fils d'un fermier, jadis si fidèle aux Simeuse, avec la fille d'un de leurs plus cruels ennemis. C'est peut-être la seule application qui se fit du mot de Louis XVIII : Union et oubli.

Au second retour des Bourbons, le vieux médecin, monsieur Varlet, mourut à soixante-seize ans, laissant deux cent mille francs en or dans sa cave, outre ses biens évalués à une somme égale. Ainsi, Philéas et sa femme eurent, dès 1816, en dehors de leur commerce, trente mille francs de rente ; car Grévin voulut placer en immeubles la fortune de sa fille, et Beauvisage ne s'y opposa point. Les sommes recueillies par Séverine Grévin dans la succession de son grand-père, donnèrent à peine quinze mille francs de revenu, malgré les belles occasions de placement que rechercha le vieux Grévin.

Ces deux premières années suffirent à madame Beauvisage et à Grévin pour reconnaître la profonde ineptie de Philéas. Le coup-d'œil de la rapacité commerciale avait paru l'effet d'une capacité supérieure au vieux notaire ; de même qu'il avait pris la jeunesse pour la force, et le bonheur pour le génie des affaires. Mais si Philéas savait lire, écrire et bien compter, jamais il n'avait rien lu. D'une ignorance crasse, on ne pouvait pas avoir avec lui la plus petite conversation, il répondait par un déluge de lieux-communs agréablement débités. Seulement, en sa qualité de fils



IMP. E. MARTINET.

PHILIAS BEAUVISAGE.

Il souriait toujours à tout le monde. Ses lèvres poupines auraient souri à un enterrement.

de fermier, il ne manquait pas du bon sens commercial. La parole d'autrui devait exprimer des propositions nettes, claires, saisissables ; mais il ne rendait jamais la pareille à son adversaire. Philéas, bon et même tendre, pleurait au moindre récit pathétique. Cette bonté lui fit surtout respecter sa femme, dont la supériorité lui causa la plus profonde admiration. Séverine, femme à idées, savait tout, selon Philéas. Puis, elle voyait d'autant plus juste, qu'elle consultait son père en toute chose. Enfin elle possédait une grande fermeté qui la rendit chez elle maîtresse absolue. Dès que ce résultat fut obtenu, le vieux notaire eut moins de regret en voyant sa fille heureuse par une domination qui satisfait toujours les femmes de ce caractère ; mais restait la femme ! Voici ce que trouva, dit-on, la femme.

VII.

LA MAISON BEAUVISAGE.

Dans la réaction de 1816, on envoya pour sous-préfet à Arcis un vicomte de Chargebœuf, de la branche pauvre, et qui fut nommé par la protection de la marquise de Cinq-Cygne, à la famille de laquelle il était allié. Ce jeune homme resta sous-préfet pendant cinq ans. La belle madame Beauvisage ne fut pas, dit-on, étrangère au séjour infiniment trop prolongé pour son avancement, que le vicomte fit dans cette sous-préfecture. Néanmoins, hâtons-nous de dire que les propos ne furent sanctionnés par aucun de ces scandales qui révèlent en province ces passions si difficiles à cacher aux Argus de petite ville. Si Séverine aima le vicomte de Chargebœuf, si elle fut aimée de lui, ce fut en tout bien tout honneur, dirent les amis de Grévin et ceux de Marion. Cette double coterie imposa son opinion à tout l'Arrondissement ; mais les Marion, les Grévin n'avaient aucune influence sur les royalistes, et les royalistes tinrent le sous-préfet pour très-heureux.

Dès que la marquise de Cinq-Cygne apprit ce qui se disait de son parent dans les châteaux, elle le fit venir à Cinq-Cygne ; et telle était son horreur pour tous ceux qui tenaient de loin ou de près aux acteurs du drame judiciaire si fatal à sa famille, qu'elle enjoignit au vicomte de changer de résidence. Elle obtint la nomi-

nation de son cousin à la sous-préfecture de Sancerre, en lui promettant une préfecture. Quelques fins observateurs prétendirent que le vicomte avait joué la passion pour devenir préfet, car il connaissait la haine de la marquise pour le nom de Grévin. D'autres remarquèrent des coïncidences entre les apparitions du vicomte de Chargebœuf à Paris, et les voyages qu'y faisait madame Beauvisage, sous les prétextes les plus frivoles.

Un historien impartial serait fort embarrassé d'avoir une opinion sur des faits ensevelis dans les mystères de la vie privée. Une seule circonstance a paru donner gain de cause à la médisance. Cécile-Renée Beauvisage était née en 1820, au moment où monsieur de Chargebœuf quitta sa sous-préfecture, et parmi les noms de l'heureux sous-préfet se trouve celui de René. Ce nom fut donné par le comte de Gondreville, parrain de Cécile. Si la mère s'était opposée à ce que sa fille reçût ce nom, elle aurait en quelque sorte confirmé les soupçons. Comme le monde veut toujours avoir raison, ceci passa pour une malice du vieux pair de France. Madame Keller, fille du comte, et qui avait nom Cécile, était la marraine. Quant à la ressemblance de Cécile-Renée Beauvisage, elle est frappante ! Cette jeune personne ne ressemble ni à son père ni à sa mère ; et, avec le temps, elle est devenue le portrait vivant du vicomte dont elle a pris les manières aristocratiques. Cette double ressemblance, morale et physique, ne put jamais être remarquée par les gens d'Arcis, où le vicomte ne revint plus.

Séverine rendit d'ailleurs Philéas heureux à sa manière. Il aimait la bonne chère et les aises de la vie, elle eut pour lui les vins les plus exquis, une table digne d'un évêque et entretenue par la meilleure cuisinière du département ; mais sans afficher aucun luxe, car elle maintint sa maison dans les conditions de la vie bourgeoise d'Arcis. Le proverbe d'Arcis est qu'il faut dîner chez madame Beauvisage et passer la soirée chez madame Marion.

La prépondérance que la Restauration donnait à la maison de Cinq-Cygne, dans l'Arrondissement d'Arcis, avait naturellement resserré les liens entre toutes les familles du pays qui touchèrent au procès criminel fait à propos de l'enlèvement de Gondreville. Les Marion, les Grévin, les Gignet furent d'autant plus unis, que le triomphe de leur opinion dite *constitutionnelle* aux élections exigeait une harmonie parfaite.

Par calcul, Séverine occupa Beauvisage au commerce de la

bonneterie, auquel tout autre que lui aurait pu renoncer ; elle l'envoyait à Paris, dans les campagnes, pour ses affaires. Aussi jusqu'en 1830, Philéas, qui trouvait à exercer ainsi sa bosse de l'acquisivité, gagna-t-il chaque année une somme équivalente à celle de ses dépenses, outre l'intérêt de ses capitaux, en faisant son métier *en pantoufles*, pour employer une expression proverbiale. Les intérêts de la fortune de monsieur et madame Beauvisage, capitalisés depuis quinze ans par les soins de Grévin, devaient donc donner cinq cent mille francs en 1830. Telle était, en effet, à cette époque, la dot de Cécile, que le vieux notaire fit placer en trois pour cent à cinquante francs, ce qui produisit trente mille livres de rente. Ainsi, personne ne se trompait dans l'appréciation de la fortune des Beauvisage, alors évaluée à quatre-vingt mille francs de rentes. Depuis 1830, ils avaient vendu leur commerce de bonneterie à Jean Violette, un de leurs facteurs, petit-fils d'un des principaux témoins à charge dans l'affaire Simeuse, et ils avaient alors placé leurs capitaux, estimés à trois cent mille francs ; mais monsieur et madame Beauvisage avaient en perspective les deux successions du vieux Grévin et de la vieille fermière Beauvisage, estimées chacune entre quinze et vingt mille francs de rentes. Les grandes fortunes de la province sont le produit du temps multiplié par l'économie. Trente ans de vieillesse y sont toujours un capital.

En donnant à Cécile-Renée cinquante mille francs de rentes en dot, monsieur et madame Beauvisage conservaient encore pour eux ces deux successions, trente mille livres de rentes, et leur maison d'Arcis. Une fois la marquise de Cinq-Cygne morte, Cécile pouvait assurément épouser le jeune marquis ; mais la santé de cette femme, encore forte et presque belle à soixante ans, tuait cette espérance, si toutefois elle était entrée au cœur de Grévin et de sa fille, comme le prétendaient quelques gens étonnés des refus essuyés par des gens aussi convenables que le sous-préfet et le procureur du roi.

La maison Beauvisage, une des plus belles d'Arcis, est située sur la place du Pont, dans l'alignement de la rue Vide-Bourse, à l'angle de la rue du Pont qui monte jusqu'à la place de l'Église. Quoique sans cour, ni jardin, comme beaucoup de maisons de province, elle y produit un certain effet, malgré des ornements de mauvais goût. La porte bâtarde, mais à deux ventaux[1], donne

sur la place. Les croisées du rez-de-chaussée ont sur la rue la vue de l'auberge de la Poste, et sur la place celle du paysage assez pittoresque de l'Aube, dont la navigation commence en aval du pont. Au-delà du pont, se trouve une autre petite place sur laquelle demeure monsieur Grévin, et où commence la route de Sézanne. Sur la rue, comme sur la place, la maison Beauvisage, soigneusement peinte en blanc, a l'air d'avoir été bâtie en pierre. La hauteur des persiennes, les moulures extérieures des croisées, tout contribue à donner à cette habitation une certaine tournure que rehausse l'aspect généralement misérable des maisons d'Arcis, construites presque toutes en bois, et couvertes d'un enduit à l'aide duquel on simule la solidité de la pierre. Néanmoins, ces maisons ne manquent pas d'une certaine naïveté, par cela même que chaque architecte, ou chaque bourgeois, s'est ingénié pour résoudre le problème que présente ce mode de bâtisse. On voit sur chacune des places qui se trouvent de l'un et de l'autre côté du pont, un modèle de ces édifices champenois.

Au milieu de la rangée de maisons située sur la place, à gauche de la maison Beauvisage, on aperçoit, peinte en couleur lie-de-vin, et les bois peints en vert, la frêle boutique de Jean Violette, petit-fils du fameux fermier de Grouage, un des témoins principaux dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur, à qui, depuis 1830, Beauvisage avait cédé son fonds de commerce, ses relations, et à qui, dit-on, il prêtait des capitaux.

Le pont d'Arcis est en bois. A cent mètres de ce pont, en remontant l'Aube, la rivière est barrée par un autre pont sur lequel s'élèvent les hautes constructions en bois d'un moulin à plusieurs tournants. Cet espace entre le pont public et ce pont particulier, forme un grand bassin sur les rives duquel sont assises de grandes maisons. Par une échancrure, et au-dessus des toits, on aperçoit l'éminence sur laquelle sont assis le château d'Arcis, ses jardins, son parc, ses murs de clôture, ses arbres qui dominent le cours supérieur de l'Aube et les maigres prairies de la rive gauche.

Le bruit de l'Aube qui s'échappe au-delà de la chaussée des moulins par-dessus le barrage, la musique des roues contre lesquelles l'eau fouettée retombe dans le bassin en y produisant des cascades, animent la rue du Pont, et contrastent avec la tranquillité de la rivière qui coule en aval entre les jardins de monsieur Grévin

dont la maison se trouve au coin du pont sur la rive gauche, et le port où, sur la rive droite, les bateaux déchargent leurs marchandises devant une rangée de maisons assez pauvres, mais pittoresques. L'Aube serpente dans le lointain entre des arbres épars ou serrés, grand ou petits, de divers feuillages, au gré des caprices des riverains.

La physionomie des maisons est si variée, qu'un voyageur y trouverait un spécimen des maisons de tous les pays. Ainsi, au nord, sur le bord du bassin, dans les eaux duquel s'ébattent des canards, il y a une maison quasiment méridionale dont le toit plie sous la tuilerie à gouttières en usage dans l'Italie, elle est flanquée d'un jardinet soutenu par un coin de quai, dans lequel il s'élève des vignes, une treille et deux ou trois arbres. Elle rappelle quelques détails de Rome où, sur la rive du Tibre, quelques maisons offrent des aspects semblables. En face, sur l'autre bord, est une grande maison à toit avancé, avec des galeries, qui ressemble à une maison suisse. Pour compléter l'illusion, entre cette construction et le déversoir, on aperçoit une vaste prairie ornée de ses peupliers et que traverse une petite route sablonneuse. Enfin, les constructions du château qui paraît, entouré de maisons si frêles, d'autant plus imposant, représente les splendeurs de l'aristocratie française.

Quoique les deux places du pont soient coupées par le chemin de Sézanne, une affreuse chaussée en mauvais état, et qu'elles soient l'endroit le plus vivant de la ville, car la Justice de paix et la mairie d'Arcis sont situées rue Vide-Bourse, un Parisien trouverait ce lieu prodigieusement champêtre et solitaire. Ce paysage a tant de naïveté que, sur la place du Pont, en face de l'auberge de la Poste, vous voyez une pompe de ferme ; il s'en trouve bien une à peu près semblable dans la splendide cour du Louvre !

Rien n'explique mieux la vie de province que le silence profond dans lequel est ensevelie cette petite ville et qui règne dans son endroit le plus vivant. On doit facilement imaginer combien la présence d'un étranger, n'y passât-il qu'une demi-journée, y est inquiétante, avec quelle attention des visages se penchent à toutes les croisées pour l'observer, et dans quel état d'espionnage les habitants vivent les uns envers les autres. La vie y devient si conventuelle, qu'à l'exception des dimanches et jours de fêtes,

un étranger ne rencontre personne sur les boulevards, ni dans l'avenue des Soupirs, nulle part, pas même par les rues.

Chacun peut comprendre maintenant pourquoi le rez-de-chaussée de la maison Beauvisage était de plain-pied avec la rue et la place. La place y servait de cour. En se mettant à sa fenêtre, l'ancien bonnetier pouvait embrasser en enfilade la place de l'Église, les deux places du pont, et le chemin de Sézanne. Il voyait arriver les messagers et les voyageurs à l'auberge de la Poste. Enfin il apercevait, les jours d'audience, le mouvement de la Justice de paix et celui de la Mairie. Aussi Beauvisage n'aurait pas troqué sa maison contre le château, malgré son air seigneurial, ses pierres de taille et sa superbe situation.

VIII.

OÙ PARAÎT LA DOT, HÉROÏNE DE CETTE HISTOIRE.

En entrant chez Beauvisage, on trouvait devant soi un péristyle où se développait, au fond, un escalier. A droite, on entrait dans un vaste salon dont les deux fenêtres donnaient sur la place, et à gauche dans une belle salle à manger dont les fenêtres voyaient sur la rue. Le premier étage servait à l'habitation.

Malgré la fortune des Beauvisage, le personnel de leur maison se composait de la cuisinière et d'une femme de chambre, espèce de paysanne qui savonnait, repassait, frottait plus souvent qu'elle n'habillait madame et mademoiselle, habituées à se servir l'une l'autre pour employer le temps. Depuis la vente du fonds de bonneterie, le cheval et le cabriolet de Philéas, logés à l'hôtel de la Poste, avaient été supprimés et vendus.

Au moment où Philéas rentra chez lui, sa femme, qui avait appris la résolution de l'assemblée-Giguet, avait mis ses bottines et son châle pour aller chez son père, car elle devinait bien que le soir, madame Marion lui ferait quelques ouvertures relativement à Cécile pour Simon. Après avoir appris à sa femme la mort de Charles Keller, il lui demanda naïvement son avis par un : — Que dis-tu de cela, ma femme ? — qui peignait son habitude de respecter l'opinion de Séverine en toute chose. Puis il s'assit sur un fauteuil et attendit une réponse.

En 1839, madame Beauvisage, alors âgée de quarante-quatre ans, était si bien conservée qu'elle aurait pu doubler mademoiselle Mars. En se rappelant la plus charmante Célimène que le Théâtre-Français ait eue, on se fera une idée exacte de la physionomie de Séverine Grévin. C'était la même richesse de formes, la même beauté de visage, la même netteté de contours ; mais la femme du bonnetier avait une petite taille qui lui ôtait cette grâce noble, cette coquetterie à la Sévigné par lesquelles la grande actrice se recommande au souvenir des hommes qui ont vu l'Empire et la Restauration.

La vie de province et la mise un peu négligée à laquelle Séverine se laissait aller, depuis dix ans, donnait je ne sais quoi de commun à ce beau profil, à ces beaux traits, et l'embonpoint avait détruit ce corps, si magnifique pendant les douze premières années de mariage. Mais Séverine rachetait ces imperfections par un regard souverain, superbe, impérieux, et par une certaine attitude de tête pleine de fierté. Ses cheveux encore noirs, longs et fournis, relevés en hautes tresses sur la tête, lui prêtaient un air jeune. Elle avait une poitrine et des épaules de neige ; mais tout cela rebondi, plein, de manière à gêner le mouvement du col devenu trop court. Au bout de ses gros bras potelés pendait une jolie petite main trop grasse. Elle était enfin accablée de tant de vie et de santé, que par-dessus ses souliers la chair, quoique contenue, formait un léger bourrelet. Deux anneaux de nuit, d'une valeur de mille écus chaque, ornaient ses oreilles. Elle portait un bonnet de dentelles à nœuds roses, une robe-redingote en mousseline de laine à raies alternativement roses et gris de lin, bordée de lisérés verts, qui s'ouvrait par en bas pour laisser voir un jupon garni d'une petite valencienne, et un châle de cachemire vert à palmes dont la pointe traînait jusqu'à terre. Ses pieds ne paraissaient pas à l'aise dans ses brodequins de peau bronzée.

— Vous n'avez pas tellement faim, dit-elle en jetant les yeux sur Beauvisage, que vous ne puissiez attendre une demi-heure. Mon père a fini de dîner, et je ne peux pas manger en repos sans avoir su ce qu'il pense et si nous devons aller à Gondreville.

— Va, va, ma bonne, je t'attendrai, dit le bonnetier.

— Mon Dieu, je ne vous déshabituerai donc jamais de me tutoyer ? dit-elle en faisant un geste d'épaules assez significatif.

— Jamais cela ne m'est arrivé devant le monde, depuis 1817, dit Philéas.

— Cela vous arrive constamment devant les domestiques et devant votre fille.

— Comme vous voudrez, Séverine, répondit tristement Beauvisage.

— Surtout, ne dites pas un mot à Cécile de cette détermination des électeurs, ajouta madame Beauvisage qui se mirait dans la glace en arrangeant son châle.

— Veux-tu que j'aille avec toi chez ton père ? demanda Philéas.

— Non, restez avec Cécile. D'ailleurs, Jean Violette ne doit-il pas vous payer aujourd'hui le reste de son prix ? Il va venir vous apporter ses vingt mille francs. Voilà trois fois qu'il nous remet à trois mois, ne lui accordez plus de délais ; et s'il n'est pas en mesure, allez porter son billet à Courtet l'huissier ; soyons en règle, prenez jugement. Achille Pigoult vous dira comment faire pour toucher notre argent. Ce Violette est bien le digne petit-fils de son grand-père ! je le crois capable de s'enrichir par une faillite : il n'a ni foi ni loi.

— Il est bien intelligent, dit Beauvisage.

— Vous lui avez donné pour trente mille francs une clientèle et un établissement qui, certes, en valait cinquante mille, et en huit ans il ne vous a payé que dix mille francs...

— Je n'ai jamais poursuivi personne, répondit Beauvisage, et j'aime mieux perdre mon argent que de tourmenter un pauvre homme...

— Un homme qui se moque de vous !

Beauvisage resta muet. Ne trouvant rien à répondre à cette observation cruelle, il regarda les planches qui formaient le parquet du salon. Peut-être l'abolition progressive de l'intelligence et de la volonté de Beauvisage s'expliquerait-elle par l'abus du sommeil. Couché tous les soirs à huit heures et levé le lendemain à huit heures, il dormait depuis vingt ans ses douze heures sans jamais s'être réveillé la nuit, ou, si ce grave événement arrivait, c'était pour lui le fait le plus extraordinaire, il en parlait pendant toute la journée. Il passait à sa toilette une heure environ, car sa femme l'avait habitué à ne se présenter devant elle, au déjeuner, que rasé, propre et habillé. Quand il était dans le commerce, il

partait après le déjeuner, il allait à ses affaires, et ne revenait que pour le dîner. Depuis 1832, il avait remplacé les courses d'affaires par une visite à son beau-père, et par une promenade, ou par des visites en ville. En tout temps, il portait des bottes, un pantalon de drap bleu, un gilet blanc et un habit bleu, tenue encore exigée par sa femme. Son linge se recommandait par une blancheur et une finesse d'autant plus remarquée, que Séverine l'obligeait à en changer tous les jours. Ces soins pour son extérieur, si rarement pris en province, contribuaient à le faire considérer dans Arcis comme on considère à Paris un homme élégant.

A l'extérieur, ce digne et grave marchand de bonnets de coton paraissait donc un personnage ; car sa femme était assez spirituelle pour n'avoir jamais dit une parole qui mît le public d'Arcis dans la confidence de son désappointement et dans[1] la nullité de son mari, qui, grâce à ses sourires, à ses phrases obséquieuses et à sa tenue d'homme riche, passait pour un des hommes les plus considérables. On disait que Séverine en était si jalouse, qu'elle l'empêchait d'aller en soirée ; tandis que Philéas broyait les roses et les lis sur son teint par la pesanteur d'un heureux sommeil.

Beauvisage, qui vivait selon ses goûts, choyé par sa femme, bien servi par ses deux domestiques, cajolé par sa fille, se disait l'homme le plus heureux d'Arcis, et il l'était. Le sentiment de Séverine pour cet homme nul n'allait pas sans la pitié protectrice de la mère pour ses enfants. Elle déguisait la dureté des paroles qu'elle était obligée de lui dire, sous un air de plaisanterie. Aucun ménage n'était plus calme, et l'aversion que Philéas avait pour le monde où il s'endormait, où il ne pouvait pas jouer ne sachant aucun jeu de cartes, avait rendu Séverine entièrement maîtresse de ses soirées.

L'arrivée de Cécile mit un terme à l'embarras de Philéas, qui s'écria :

— Comme te voilà belle !

Madame Beauvisage se retourna brusquement et jeta sur sa fille un regard perçant qui la fit rougir.

— Ah ! Cécile, qui vous a dit de faire une pareille toilette ?... demanda la mère.

— N'irons-nous pas ce soir chez madame Marion ? Je me suis habillée pour voir comment m'allait ma nouvelle robe.

— Cécile ! Cécile ! fit Séverine, pourquoi vouloir tromper votre

mère ?... Ce n'est pas bien, je ne suis pas contente de vous, vous voulez me cacher quelque pensée...

— Qu'a-t-elle donc fait ? demanda Beauvisage enchanté de voir sa fille si pimpante.

— Ce qu'elle a fait ? je le lui dirai !... fit madame Beauvisage en menaçant du doigt sa fille unique.

Cécile se jeta sur sa mère, l'embrassa, la cajola, ce qui, pour les filles uniques, est une manière d'avoir raison.

Cécile Beauvisage, jeune personne de dix-neuf ans, venait de mettre une robe en soie gris de lin, garnie de brandebourgs en gris plus foncé, et qui figurait par devant une redingote. Le corsage à guimpe, orné de boutons et de jockeis[1], se terminait en pointe par devant, et se laçait par derrière comme un corset. Ce faux corset dessinait ainsi parfaitement le dos, les hanches et le buste. La jupe, garnie de trois rangs d'effilés, faisait des plis charmants, et annonçait par sa coupe et sa façon la science d'une couturière de Paris. Un joli fichu, garni de dentelle, retombait sur le corsage. L'héritière avait autour du cou un petit foulard rose noué très-élégamment, et sur la tête un chapeau de paille orné d'une rose mousseuse. Ses mains étaient gantées de mitaines en filet noir. Elle était chaussée de brodequins en peau bronzée ; enfin, excepté son petit air endimanché, cette tournure de figurine, dessinée dans les journaux de mode, devait ravir le père et la mère de Cécile. Cécile était d'ailleurs bien faite, d'une taille moyenne et parfaitement proportionnée. Elle avait tressé ses cheveux châtains, selon la mode de 1839, en deux grosses nattes qui lui accompagnaient le visage et se rattachaient derrière la tête. Sa figure, pleine de santé, d'un ovale distingué, se recommandait par cet air aristocratique qu'elle ne tenait ni de son père, ni de sa mère. Ses yeux, d'un brun clair, étaient entièrement dépourvus de cette expression douce, calme et presque mélancolique, si naturelle aux jeunes filles.

Vive, animée, bien portante, Cécile gâtait, par une sorte de positif bourgeois, et par la liberté de manières que prennent les enfants gâtés, tout ce que sa physionomie avait de romanesque. Néanmoins, un mari capable de refaire son éducation et d'y effacer les traces de la vie de province, pouvait encore extraire de ce bloc une femme charmante. En effet, l'orgueil que Séverine mettait en sa fille, avait contrebalancé les effets de sa ten-

dresse. Madame Beauvisage avait eu le courage de bien élever sa fille, elle s'était habituée avec elle à une fausse sévérité qui lui permit de se faire obéir et de réprimer le peu de mal qui se trouvait dans cette âme. La mère et la fille ne s'étaient jamais quittées, ainsi Cécile avait, ce qui chez les jeunes filles est plus rare qu'on ne le pense, une pureté de pensée, une fraîcheur de cœur, une naïveté réelles, entières et parfaites.

— Votre toilette me donne à penser, dit madame Beauvisage : Simon Giguet vous aurait-il dit quelque chose hier que vous m'auriez caché ?

— Eh bien ? dit Philéas, un homme qui va recevoir le mandat de ses concitoyens...

— Ma chère maman, dit Cécile à l'oreille de sa mère, il m'ennuie ; mais il n'y a plus que lui pour moi dans Arcis.

— Tu l'as bien jugé ; mais attends que ton grand-père ait prononcé, dit madame Beauvisage en embrassant sa fille dont la réponse annonçait un grand sens tout en révélant une brèche faite dans son innocence par l'idée du Mariage.

IX.

HISTOIRE DE DEUX MALINS.

La maison de Grévin, située sur la rive droite de l'Aube, et qui fait le coin de la petite place d'au-delà le pont, est une des plus vieilles maisons d'Arcis. Aussi est-elle bâtie en bois, et les intervalles de ces murs si légers sont-ils remplis de cailloux ; mais elle est revêtue d'une couche de mortier lissé à la truelle et peint en gris. Malgré ce fard coquet, elle n'en paraît pas moins être une maison de cartes.

Le jardin, situé le long de l'Aube, est protégé par un mur de terrasse couronné de pots de fleurs. Cette humble maison, dont les croisées ont des contrevents solides, peints en gris comme le mur, est garnie d'un mobilier en harmonie avec la simplicité de l'extérieur. En entrant on apercevait, dans une petite cour cailloutée, les treillages verts qui servaient de clôture au jardin. Au rez-de-chaussée, l'ancienne Étude, convertie en salon, et dont les fenêtres donnent sur la rivière et sur la place, est meublée de

vieux meubles en velours d'Utrecht vert, excessivement passé. L'ancien cabinet est devenu la salle à manger du notaire retiré. Là, tout annonce un vieillard profondément philosophe, et une de ces vies qui se sont écoulées comme coule l'eau des ruisseaux champêtres que les arlequins de la vie politique finissent par envier quand ils sont désabusés sur les grandeurs sociales, et des luttes insensées avec le cours de l'humanité.

Pendant que Séverine traverse le pont en regardant si son père a fini de dîner, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la personne, sur la vie et les opinions de ce vieillard, que l'amitié du comte Malin de Gondreville recommandait au respect de tout le pays.

Voici la simple et naïve histoire de ce notaire, pendant longtemps, pour ainsi dire, le seul notaire d'Arcis.

En 1787, deux jeunes gens d'Arcis allèrent à Paris, recommandés à un avocat au conseil nommé Danton. Cet illustre patriote était d'Arcis. On y voit encore sa maison et sa famille y existe encore. Ceci pourrait expliquer l'influence que la Révolution exerça sur ce coin de la Champagne. Danton plaça ses compatriotes chez le procureur au Châtelet si fameux par son procès avec le comte Moreton de Chabrillant, à propos de sa loge à la première représentation du *Mariage de Figaro*, et pour qui le parlement prit fait et cause en se regardant comme outragé dans la personne de son procureur.

L'un s'appelait Malin et l'autre Grévin, tous deux fils uniques. Malin avait pour père le propriétaire même de la maison où demeure actuellement Grévin. Tous deux ils eurent l'un pour l'autre une mutuelle, une solide affection. Malin, garçon retors, d'un esprit profond, ambitieux, avait le don de la parole. Grévin, honnête, travailleur, eut pour vocation d'admirer Malin. Ils revinrent à leur pays lors de la Révolution, l'un pour être avocat à Troyes, l'autre pour être notaire à Arcis. Grévin, l'humble serviteur de Malin, le fit nommer député à la Convention. Malin fit nommer Grévin procureur syndic d'Arcis. Malin fut un obscur conventionnel jusqu'au 9 Thermidor, se rangeant toujours du côté du plus puissant, écrasant le faible ; mais Tallien lui fit comprendre la nécessité d'abattre Roberspierre. Malin se distingua lors de cette terrible bataille parlementaire, il eut du courage à propos. Dès ce moment commença le rôle politique de cet

homme, un des héros de la sphère inférieure : il abandonna le parti des Thermidoriens pour celui des Clichiens, et fut alors nommé membre du Conseil des Anciens. Devenu l'ami de Talleyrand et de Fouché, conspirant avec eux contre Bonaparte, il devint comme eux un des plus ardents partisans de Bonaparte, après la victoire de Marengo. Nommé tribun, il entra l'un des premiers au Conseil-d'État, fut un des rédacteurs du Code, et fut promu l'un des premiers à la dignité de sénateur, sous le nom de comte de Gondreville. Ceci est le côté politique de cette vie, en voici le côté financier.

Grévin fut dans l'Arrondissement d'Arcis l'instrument le plus actif et le plus habile de la fortune du comte de Gondreville. La terre de Gondreville appartenait aux Simeuse, bonne vieille noble famille de province, décimée par l'échafaud et dont les héritiers, deux jeunes gens, servaient dans l'armée de Condé. Cette terre, vendue nationalement, fut acquise pour Malin sous le nom de monsieur Marion et par les soins de Grévin. Grévin fit acquérir à son ami la meilleure partie des biens ecclésiastiques vendus par la République dans le département de l'Aube. Malin envoyait à Grévin les sommes nécessaires à ces acquisitions, et n'oubliait d'ailleurs point son homme d'affaires. Quand vint le Directoire, époque à laquelle Malin régnait dans les conseils de la République, les ventes furent réalisées au nom de Malin. Grévin fut notaire et Malin fut conseiller d'État. Grévin fut maire d'Arcis, Malin fut sénateur et comte de Gondreville. Malin épousa la fille d'un fournisseur millionnaire, Grévin épousa la fille unique du bonhomme Varlet, le premier médecin d'Arcis. Le comte de Gondreville eut trois cent mille livres de rentes, un hôtel à Paris, le magnifique château de Gondreville ; il maria l'une de ses filles à l'un des Keller, banquier à Paris, l'autre au maréchal duc de Carigliano.

Grévin lui, riche de quinze mille livres de rentes, possède la maison où il achève sa paisible vie en économisant, et il a géré les affaires de son ami, qui lui a vendu cette maison pour six mille francs.

Le comte de Gondreville a quatre-vingts et Grévin soixante-seize ans. Le pair de France se promène dans son parc, l'ancien notaire dans le jardin du père de Malin. Tous deux enveloppés de molleton, entassent écus sur écus. Aucun nuage n'a troublé cette amitié de soixante ans. Le notaire a toujours obéi au convention-

nel, au conseiller d'État, au sénateur, au pair de France. Après la révolution de Juillet, Malin, en passant par Arcis, dit à Grévin : — Veux-tu la croix ? — Qué que j'en ferais ? répondit Grévin. L'un n'avait jamais failli à l'autre, tous deux s'étaient toujours mutuellement éclairés, conseillés ; l'un sans jalousie, et l'autre sans morgue ni prétention blessante. Malin avait toujours été obligé de faire la part de Grévin, car tout l'orgueil de Grévin était le comte de Gondreville. Grévin était autant comte de Gondreville que le comte de Gondreville lui-même.

Cependant, depuis la révolution de Juillet, moment où Grévin, se sentant vieilli, avait cessé de gérer les biens du comte, et où le comte, affaibli par l'âge et par sa participation aux tempêtes politiques, avait songé à vivre tranquille, les deux vieillards, sûrs d'eux-mêmes, mais n'ayant plus tant besoin l'un de l'autre, ne se voyaient plus guère. En allant à sa terre, ou en retournant à Paris, le comte venait voir Grévin, qui faisait seulement une ou deux visites au comte pendant son séjour à Gondreville. Il n'existait aucun lien entre leurs enfants. Jamais ni madame Keller ni la duchesse de Carigliano n'avaient eu la moindre relation avec mademoiselle Grévin, ni avant ni après son mariage avec le bonnetier Beauvisage. Ce dédain involontaire ou réel surprenait beaucoup Séverine.

Grévin, maire d'Arcis sous l'Empire, serviable pour tout le monde, avait, durant l'exercice de son ministère, concilié, prévenu beaucoup de difficultés. Sa rondeur, sa bonhomie et sa probité lui méritaient l'estime et l'affection de tout l'Arrondissement, chacun, d'ailleurs, respectait en lui l'homme qui disposait de la faveur, du pouvoir et du crédit du comte de Gondreville. Néanmoins, depuis que l'activité du notaire et sa participation aux affaires publiques et particulières avaient cessé ; depuis huit ans, son souvenir s'était presque aboli dans la ville d'Arcis, où chacun s'attendait, de jour en jour, à le voir mourir. Grévin, à l'instar de son ami Malin, paraissait plus végéter que vivre, il ne se montrait point, il cultivait son jardin, taillait ses arbres, allait examiner ses légumes, ses bourgeons ; et comme tous les vieillards, il s'essayait à l'état de cadavre. La vie de ce septuagénaire était d'une régularité parfaite. De même que son ami, le colonel Giguet, levé au jour, couché avant neuf heures, il avait la frugalité des avares, il buvait peu de vin, mais ce vin était

exquis. Il ne prenait ni café ni liqueurs, et le seul exercice auquel il se livrât, était celui qu'exige le jardinage. En tout temps, il portait les mêmes vêtements : de gros souliers huilés, des bas drapés, un pantalon de molleton gris à boucles, sans bretelles, un grand gilet de drap léger bleu de ciel à boutons en corne, et une redingote en molleton gris pareil à celui du pantalon ; il avait sur la tête une petite casquette en loutre ronde, et la gardait au logis. En été, il remplaçait cette casquette par une espèce de calotte en velours noir, et la redingote de molleton par une redingote en drap gris de fer. Sa taille était de cinq pieds quatre pouces, il avait l'embonpoint des vieillards bien portants, ce qui alourdissait un peu sa démarche, déjà lente, comme celle de tous les gens de cabinet. Dès le jour, ce bonhomme s'habillait en accomplissant les soins de toilette les plus minutieux ; il se rasait lui-même, puis il faisait le tour de son jardin, il regardait le temps, allait consulter son baromètre, en ouvrant lui-même les volets de son salon. Enfin il binait, il échenillait, il sarclait, il avait toujours quelque chose à faire, jusqu'au déjeuner. Après son déjeuner, il restait assis à digérer jusqu'à deux heures, pensant on ne sait à quoi. Sa petite-fille venait presque toujours conduite par une domestique, quelquefois accompagnée de sa mère, le voir entre deux et cinq heures. A certains jours, cette vie mécanique était interrompue, il y avait à recevoir les fermages et les revenus en nature aussitôt vendus. Mais ce petit trouble n'arrivait que les jours de marché, et une fois par mois. Que devenait l'argent ? Personne, pas même Séverine et Cécile ne le savait. Grévin était là-dessus d'une discrétion ecclésiastique. Cependant tous les sentiments de ce vieillard avaient fini par se concentrer sur sa fille et sur sa petite-fille, il les aimait plus que son argent. Ce septuagénaire propret, à figure toute ronde, au front dégarni, aux yeux bleus et à cheveux blancs, avait quelque chose d'absolu dans le caractère, comme chez tous ceux à qui ni les hommes, ni les choses n'ont résisté. Son seul défaut, extrêmement caché d'ailleurs, car il n'avait jamais eu occasion de le manifester, était une rancune persistante, terrible, une susceptibilité que Malin n'avait jamais heurtée. Si Grévin avait toujours servi le comte de Gondreville, il l'avait toujours trouvé reconnaissant, jamais Malin n'avait ni humilié ni froissé son ami qu'il connaissait à fond. Les deux amis conservaient encore le tutoiement de leur jeunesse et la même affectueuse

poignée de main. Jamais le sénateur n'avait fait sentir à Grévin la différence de leurs situations ; il devançait toujours les désirs de son ami d'enfance, en lui offrant toujours tout, sachant qu'il se contenterait de peu. Grévin, adorateur de la littérature classique, puriste, bon administrateur, possédait de sérieuses et vastes connaissances en législation, il avait fait pour Malin des travaux qui fondèrent au Conseil-d'État la gloire du rédacteur des Codes.

Séverine aimait beaucoup son père, elle et sa fille ne laissaient à personne le soin de faire son linge ; elles lui tricotaient des bas pour l'hiver, elles avaient pour lui les plus petites précautions, et Grévin savait qu'il n'entrait dans leur affection aucune pensée d'intérêt ; le million probable de la succession paternelle n'aurait pas séché leurs larmes, les vieillards sont sensibles à la tendresse désintéressée. Avant de s'en aller de chez le bonhomme, tous les jours madame Beauvisage et Cécile s'inquiétaient du dîner de leur père pour le lendemain, et lui envoyaient les primeurs du marché.

Madame Beauvisage avait toujours souhaité que son père la présentât au château de Gondreville, et la liât avec les filles du comte ; mais le sage vieillard lui avait maintes fois expliqué combien il était difficile d'entretenir des relations suivies avec la duchesse de Carigliano, qui habitait Paris, et qui venait rarement à Gondreville, ou avec la brillante madame Keller, quand on tenait une fabrique de bonneteries à Arcis.

— Ta vie est finie, disait Grévin à sa fille, mets toutes tes jouissances en Cécile, qui sera, certes, assez riche pour te donner, quand tu quitteras le commerce, l'existence grande et large à laquelle tu as droit. Choisis un gendre qui ait de l'ambition, des moyens, tu pourras un jour aller à Paris, et laisser ici ce benêt de Beauvisage. Si je vis assez pour me voir un petit-gendre, je vous piloterai sur la mer des intérêts politiques comme j'ai piloté Malin, et vous arriverez à une position égale à celle des Keller...

Ce peu de paroles, dites avant la révolution de 1830, un an après la retraite du vieux notaire dans cette maison, explique son attitude végétative. Grévin voulait vivre, il voulait mettre dans la route des grandeurs sa fille, sa petite-fille et ses arrière-petits-enfants. Le vieillard avait de l'ambition à la troisième génération. Quand il parlait ainsi, le vieillard rêvait de marier Cécile à Charles Keller ; aussi pleurait-il en ce moment sur ses espérances

renversées, il ne savait plus que résoudre. Sans relations dans la société parisienne, ne voyant plus dans le département de l'Aube d'autre mari pour Cécile que le jeune marquis de Cinq-Cygne, il se demandait s'il pouvait surmonter à force d'or les difficultés que la révolution de Juillet suscitait entre les royalistes fidèles à leurs principes et leurs vainqueurs. Le bonheur de sa petite-fille lui paraissait si compromis en la livrant à l'orgueilleuse marquise de Cinq-Cygne, qu'il se décidait à se confier à l'ami des vieillards, au Temps. Il espérait que son ennemie capitale, la marquise de Cinq-Cygne, mourrait, et il croyait pouvoir séduire le fils, en se servant du grand-père du marquis, le vieux d'Hauteserre, qui vivait alors à Cinq-Cygne, et qu'il savait accessible aux calculs de l'avarice.

On expliquera, lorsque le cours des événements amènera le drame au château de Cinq-Cygne, comment le grand-père du jeune marquis portait un autre nom que son petit-fils.

Quand Cécile Beauvisage atteindrait à vingt-deux ans, en désespoir de cause, Grévin comptait consulter son ami Gondreville, qui lui choisirait à Paris un mari selon son cœur et son ambition, parmi les ducs de l'Empire.

X.

L'INCONNU.

Séverine trouva son père assis sur un banc de bois, au bout de sa terrasse, sous les lilas en fleur et prenant son café, car il était cinq heures et demie. Elle vit bien, à la douleur gravée sur la figure de son père, qu'il savait la nouvelle. En effet, le vieux pair de France venait d'envoyer un valet de chambre à son ami, en le priant de venir le voir. Jusqu'alors le vieux Grévin n'avait pas voulu trop encourager l'ambition de sa fille ; mais, en ce moment, au milieu des réflexions contradictoires qui se heurtaient dans sa triste méditation, son secret lui échappa.

— Ma chère enfant, lui dit-il, j'avais formé pour ton avenir les plus beaux et les plus fiers projets, la mort vient de les renverser. Cécile eût été vicomtesse Keller, car Charles, par mes soins, eût été nommé député d'Arcis, et il eût succédé quelque jour à la pairie

de son père. Gondreville, ni sa fille, madame Keller, n'auraient refusé les soixante mille francs de rentes que Cécile a en dot, surtout avec la perspective de cent autres que vous aurez un jour... Tu aurais habité Paris avec ta fille, et tu y aurais joué ton rôle de belle-mère dans les hautes régions du pouvoir.

Madame Beauvisage fit un geste de satisfaction.

— Mais nous sommes atteints ici du coup qui frappe ce charmant jeune homme à qui l'amitié du prince royal était acquise déjà... Maintenant, ce Simon Giguet, qui se pousse sur la scène politique, est un sot, un sot de la pire espèce, car il se croit un aigle... Vous êtes trop liés avec les Giguet et la maison Marion pour ne pas mettre beaucoup de formes à votre refus, et il faut refuser...

— Nous sommes comme toujours du même avis, mon père.

— Tout ceci m'oblige à voir mon vieux Malin, d'abord pour le consoler, puis pour le consulter. Cécile et toi, vous seriez malheureuses avec une vieille famille du faubourg Saint-Germain, on vous ferait sentir votre origine de mille façons ; nous devons chercher quelque duc de la façon de Bonaparte qui soit ruiné, nous serons à même d'avoir ainsi pour Cécile un beau titre, et nous la marierons séparée de biens. Tu peux dire que j'ai disposé de la main de Cécile, nous couperons court ainsi à toutes les demandes saugrenues comme celles d'Antonin Goulard. Le petit Vinet ne manquera pas de s'offrir, il serait préférable à tous les épouseurs qui viendront flairer la dot... Il a du talent, de l'intrigue, et il appartient aux Chargebœuf par sa mère ; mais il a trop de caractère pour ne pas dominer sa femme, et il est assez jeune pour se faire aimer : tu périrais entre ces deux sentiments-là, car je te sais par cœur, mon enfant !

— Je serai bien embarrassée ce soir, chez les Marion, dit Séverine.

— Eh ! bien, mon enfant, répondit Grévin, envoie-moi madame Marion, je lui parlerai, moi !

— Je savais bien, mon père, que vous pensiez à notre avenir, mais je ne m'attendais pas à ce qu'il fût si brillant, dit madame Beauvisage en prenant les mains de son père et les lui baisant.

— J'y avais si profondément pensé, reprit Grévin, qu'en 1831, j'ai acheté l'hôtel de Beauséant.

Madame Beauvisage fit un vif mouvement de surprise, en

apprenant ce secret si bien gardé, mais elle n'interrompit point son père.

— Ce sera mon présent de noces, dit-il. En 1832, je l'ai loué pour sept ans à des Anglais, à raison de vingt-quatre mille francs, une jolie affaire, car il ne m'a coûté que trois cent vingt-cinq mille francs, et en voici près de deux cent mille de retrouvés. Le bail finit le quinze juillet de cette année.

Séverine embrassa son père au front et sur les deux joues. Cette dernière révélation agrandissait tellement son avenir qu'elle eut comme un éblouissement.

— Mon père, par mon conseil, ne donnera que la nue propriété de cet héritage à ses petits-enfants, se dit-elle en traversant le pont, j'en aurai l'usufruit, je ne veux pas que ma fille et un gendre me chassent de chez eux, ils seront chez moi !

Au dessert, quand les deux bonnes furent attablées dans la cuisine, et que madame Beauvisage eut la certitude de n'être pas écoutée, elle jugea nécessaire de faire une petite leçon à Cécile.

— Ma fille, lui dit-elle, conduisez-vous ce soir en personne bien élevée, et, à dater d'aujourd'hui, prenez un air posé, ne causez pas légèrement, ne vous promenez pas seule avec monsieur Giguet, ni avec monsieur Olivier Vinet, ni avec le sous-préfet, ni avec monsieur Martener, avec personne enfin, pas même avec Achille Pigoult. Vous ne vous marierez à aucun des jeunes gens d'Arcis, ni du département, vous êtes destinée à briller à Paris. Aussi, tous les jours, aurez-vous de charmantes toilettes, pour vous habituer à l'élégance. Nous tâcherons de débaucher une femme de chambre à la jeune duchesse de Maufrigneuse, nous saurons ainsi où se fournissent la princesse de Cadignan et la marquise de Cinq-Cygne. Oh ! je ne veux pas que nous ayons le moindre air provincial. Vous étudierez trois heures par jour le piano, je ferai venir tous les jours monsieur Moïse de Troyes, jusqu'à ce qu'on m'ait dit le maître que je puis faire venir de Paris. Il faut perfectionner tous vos talents, car vous n'avez plus qu'un an tout au plus à rester fille. Vous voilà prévenue, je verrai comment vous vous comporterez ce soir. Il s'agit de tenir Simon à une grande distance de vous, sans vous amuser de lui.

— Soyez tranquille, maman, je vais me mettre à adorer l'*inconnu*.

Ce mot, qui fit sourire madame Beauvisage, a besoin d'une explication.

— Ah ! je ne l'ai pas encore vu, dit Philéas ; mais tout le monde parle de lui. Quand je voudrai savoir qui c'est, j'enverrai le brigadier ou monsieur Groslier lui demander son passe-port....

Il n'est pas de petites villes en France où, dans un temps donné, le drame ou la comédie de l'*étranger* ne se joue. Souvent l'étranger est un aventurier qui fait des dupes et qui part, emportant la réputation d'une femme ou l'argent d'une famille. Plus souvent l'étranger est un étranger véritable, dont la vie reste assez long-temps mystérieuse pour que la petite ville soit occupée de ses faits et gestes. Or, l'avènement de Simon Giguet au pouvoir n'était pas le seul événement grave. Depuis deux jours, l'attention de la ville d'Arcis avait pour point de mire un personnage arrivé depuis trois jours, qui se trouvait être le *premier inconnu* de la génération actuelle. Aussi l'*inconnu* faisait-il en ce moment les frais de la conversation dans toutes les maisons. C'était le soliveau tombé du ciel dans la ville des grenouilles.

La situation d'Arcis-sur-Aube explique l'effet que devait y produire l'arrivée d'un étranger. A six lieues avant Troyes, sur la grande route de Paris, devant une ferme appelée la Belle-Étoile, commence un chemin départemental qui mène à la ville d'Arcis, en traversant de vastes plaines où la Seine trace une étroite vallée verte ombragée de peupliers, qui tranche sur la blancheur des terres crayeuses de la Champagne. La route qui relie Arcis à Troyes a six lieues de longueur, et fait la corde de l'arc dont les deux extrémités sont Arcis et Troyes, en sorte que le plus court chemin pour aller de Paris à Arcis est cette route départementale qu'on prend à la Belle-Étoile. L'Aube, comme on l'a dit, n'est navigable que depuis Arcis jusqu'à son embouchure. Ainsi cette ville, sise à six lieues de la grande route, séparée de Troyes par des plaines monotones, se trouve perdue au milieu des terres, sans commerce, ni transit soit par eau soit par terre. En effet, Sézanne, située à quelques lieues d'Arcis, de l'autre côté de l'Aube, est traversée par une grande route qui économise huit postes sur l'ancienne route d'Allemagne par Troyes. Arcis est donc une ville entièrement isolée où ne passe aucune voiture, et qui ne se rattache à Troyes et à la station de la Belle-Étoile que par des messagers. Tous les habitants se connaissent, ils connais-

sent même les voyageurs du commerce qui viennent pour les affaires des maisons parisiennes ; ainsi, comme toutes les petites villes de province qui sont dans une situation analogue, un étranger doit y mettre en branle toutes les langues et agiter toutes les imaginations, quand il y reste plus de deux jours sans qu'on sache ni son nom, ni ce qu'il y vient faire.

Or, comme tout Arcis était encore tranquille, trois jours avant la matinée où, par la volonté du créateur de tant d'histoires, celle-ci commence ; tout le monde avait vu venir, par la route de la Belle-Étoile, un étranger conduisant un joli tilbury attelé d'un cheval de prix, et accompagné d'un petit domestique gros comme le poing, monté sur un cheval de selle. Le messager en relation avec les diligences de Troyes, avait apporté de la Belle-Étoile trois malles venues de Paris, sans adresse et appartenant à cet inconnu, qui se logea au *Mulet*.

Chacun, dans Arcis, imagina le soir que ce personnage avait l'intention d'acheter la terre d'Arcis, et l'on en parla dans beaucoup de ménages comme du futur propriétaire du château. Le tilbury, le voyageur, ses chevaux, son domestique, tout paraissait appartenir à un homme tombé des plus hautes sphères sociales. L'inconnu, sans doute fatigué, ne se montra pas, peut-être passa-t-il une partie de son temps à s'installer dans les chambres qu'il choisit, en annonçant devoir demeurer un certain temps. Il voulut voir la place que ses chevaux devaient occuper dans l'écurie, et se montra très exigeant, il voulut qu'on les séparât de ceux de l'aubergiste, et de ceux qui pourraient venir. D'après tant d'exigences, le maître de l'hôtel du *Mulet*, considéra son hôte comme un Anglais. Dès le soir du premier jour, quelques tentatives furent faites par des curieux, au *Mulet* ; mais on n'obtint aucune lumière d'un petit groom, qui refusa de s'expliquer sur son maître, non pas par des non ou par le silence, mais par des moqueries qui parurent être au-dessus de son âge et annoncer une grande corruption.

Après avoir fait une toilette soignée et avoir dîné, sur les six heures, il partit à cheval, suivi de son tigre, disparut par la route de Brienne, et ne revint que fort tard.

L'hôte, sa femme et ses filles de chambre ne recueillirent, en examinant les malles et les affaires de l'inconnu, rien qui pût les éclairer sur le rang, sur le nom, sur la condition ou les projets

de cet hôte mystérieux. Ce fut d'un effet incalculable. On fit mille commentaires de nature à nécessiter l'intervention du procureur du roi.

A son retour, l'inconnu laissa monter la maîtresse de la maison, qui lui présenta le livre où. selon les ordonnances de police, il devait inscrire son nom, sa qualité, le but de son voyage et son point de départ.

— Je n'écrirai rien, dit-il à la maîtresse de l'auberge. Si vous étiez tourmentée à ce sujet, vous diriez que je m'y suis refusé, et vous m'enverriez le sous-préfet, car je n'ai point de passe-port. On vous fera sur moi bien des questions, madame, reprit-il, mais répondez comme vous voudrez, je veux que vous ne sachiez rien sur moi, quand même vous apprendriez malgré moi quelque chose. Si vous me tourmentez, j'irai à l'hôtel de la Poste, sur la place du Pont, et remarquez que je compte rester au moins quinze jours ici... Cela me contrarierait beaucoup, car je sais que vous êtes la sœur de Gothard, l'un des héros de l'affaire Simeuse.

— Suffit, monsieur ! dit la sœur de Gothard, l'intendant de Cinq-Cygne.

Après un pareil mot, l'inconnu put garder près de lui, pendant deux heures environ, la maîtresse de l'hôtel, et lui fit dire tout ce qu'elle savait sur Arcis, sur toutes les fortunes, sur tous les intérêts et sur les fonctionnaires. Le lendemain, il disparut à cheval, suivi de son tigre, et ne revint qu'à minuit.

On doit comprendre alors la plaisanterie qu'avait faite Cécile, et que madame Beauvisage crut être sans fondement. Beauvisage et Cécile, surpris de l'ordre du jour formulé par Séverine, en furent enchantés. Pendant que sa femme passait une robe pour aller chez madame Marion, le père entendit sa fille faire les suppositions auxquelles il est si naturel aux jeunes personnes de se livrer en pareil cas. Puis, fatigué de sa journée, il alla se coucher lorsque la mère et la fille furent parties.

XI.

UNE VUE DU SALON MARION.

Comme doivent le deviner ceux qui connaissent la France ou la Champagne, ce qui n'est pas la même chose, et, si l'on veut, les petites villes, il y eut un monde fou chez madame Marion le soir de cette journée. Le triomphe du fils Giguet fut considéré comme une victoire remportée sur le comte de Gondreville, et l'indépendance d'Arcis en fait d'élection parut être à jamais assurée. La nouvelle de la mort du pauvre Charles Keller fut regardée comme un arrêt du ciel, et imposa silence à toutes les rivalités. Antonin Goulard, Frédéric Marest, Olivier Vinet, monsieur Martener, enfin les autorités qui jusqu'alors avaient hanté ce salon dont les opinions ne leur paraissaient pas devoir être contraires au gouvernement créé par la volonté populaire en juillet 1830, vinrent selon leur habitude, mais possédés tous d'une curiosité dont le but était l'attitude de la famille Beauvisage.

Le salon, rétabli dans sa forme, ne portait pas la moindre trace de la séance qui semblait avoir décidé de la destinée de maître Simon. A huit heures, quatre tables de jeu, chacune garnie de quatre joueurs, fonctionnaient. Le petit salon et la salle à manger étaient pleins de monde. Jamais, excepté dans les grandes occasions de bals ou de jours de fête, madame Marion n'avait vu de groupes à l'entrée du salon et formant comme la queue d'une comète dans la salle à manger.

— C'est l'aurore de la faveur, lui dit Olivier qui lui montra ce spectacle si réjouissant pour une maîtresse de maison qui aime à recevoir.

— On ne sait pas jusqu'où peut aller Simon, répondit madame Marion. Nous sommes à une époque où les gens qui ont de la persévérance et beaucoup de conduite peuvent prétendre à tout.

Cette réponse était beaucoup moins faite pour Vinet que pour madame Beauvisage qui entrait alors avec sa fille et qui vint féliciter son amie.

Afin d'éviter toute demande indirecte, et se soustraire à toute interprétation de paroles dites en l'air, la mère de Cécile prit

position à une table de whist, et s'enfonça dans une contention d'esprit à gagner cent fiches. Cent fiches font cinquante sous !... Quand un joueur a perdu cette somme, on en parle pendant deux jours dans Arcis.

Cécile alla causer avec mademoiselle Mollot, une de ses bonnes amies, et sembla prise d'un redoublement d'affection pour elle. Mademoiselle Mollot était la beauté d'Arcis comme Cécile en était l'héritière.

Monsieur Mollot, le greffier du tribunal d'Arcis, habitait sur la grande place une maison située dans les mêmes conditions que celle de Beauvisage sur la place du Pont. Madame Mollot, incessamment assise à la fenêtre de son salon, au rez-de-chaussée, était atteinte, par suite de cette situation, d'un cas de curiosité aiguë, chronique, devenue maladie consécutive, invétérée. Madame Mollot s'adonnait à l'espionnage comme une femme nerveuse parle de ses maux imaginaires, avec coquetterie et passion. Dès qu'un paysan débouchait par la route de Brienne sur la place, elle le regardait et cherchait ce qu'il pouvait venir faire à Arcis ; elle n'avait pas l'esprit en repos, tant que son paysan n'était pas expliqué. Elle passait sa vie à juger les événements, les hommes, les choses et les ménages d'Arcis. Cette grande femme sèche, fille d'un juge de Troyes, avait apporté en dot à monsieur Mollot, ancien premier clerc de Grévin, une dot assez considérable pour qu'il pût acheter la charge de greffier. On sait que le greffier d'un tribunal a le rang de juge, comme dans les cours royales le greffier en chef a celui de conseiller. La position de monsieur Mollot était due au comte de Gondreville qui, d'un mot, avait arrangé l'affaire du premier clerc de Grévin, à la chancellerie. Toute l'ambition de la maison Mollot, du père, de la mère et de la fille était de marier Ernestine Mollot, fille unique d'ailleurs, à Antonin Goulard. Aussi le refus par lequel les Beauvisage avaient accueilli les tentatives du sous-préfet, avait-il encore resserré les liens d'amitié des Mollot pour la famille Beauvisage.

— Voilà quelqu'un de bien impatienté ! dit Ernestine à Cécile en lui montrant Simon Giguet. Oh ! il voudrait bien venir causer avec nous ; mais chaque personne qui entre se croit obligée de le féliciter, de l'entretenir. Voilà plus de cinquante fois que je lui entends dire : « C'est, je crois, moins à moi qu'à mon père que se sont adressés les vœux de mes concitoyens ; mais, en tout cas,

croyez que je serai dévoué non seulement à nos intérêts généraux, mais encore aux vôtres propres. » Tiens, je devine la phrase au mouvement des lèvres, et chaque fois il te regarde en faisant des yeux de martyr...

— Ernestine, répondit Cécile, ne me quitte pas de toute la soirée, car je ne veux pas avoir à écouter ses propositions cachées sous des phrases à *hélas !* entremêlées de soupirs.

— Tu ne veux donc pas être la femme d'un Garde-des-Sceaux ?

— Ah ! ils n'en sont que là ? dit Cécile en riant.

— Je t'assure, reprit Ernestine, que tout à l'heure, avant que tu n'arrivasses, monsieur Miley, le receveur de l'enregistrement, dans son enthousiasme, prétendait que Simon serait Garde-des-Sceaux avant trois ans.

— Compte-t-on pour cela sur la protection du comte de Gondreville ? demanda le sous-préfet qui vint s'asseoir à côté des deux jeunes filles en devinant qu'elles se moquaient de son ami Giguet.

— Ah ! monsieur Antonin, dit la belle Ernestine Mollot, vous qui avez promis à ma mère de découvrir ce qu'est le bel inconnu, que savez-vous de neuf sur lui ?

— Les événements d'aujourd'hui, mademoiselle, sont bien autrement importants ! dit Antonin en s'asseyant près de Cécile comme un diplomate enchanté d'échapper à l'attention générale en se réfugiant dans une causerie de jeunes filles. Toute ma vie de sous-préfet ou de préfet est en question...

— Comment ! vous ne laisserez pas nommer à l'unanimité votre ami Simon ?

— Simon est mon ami, mais le gouvernement est mon maître, et je compte tout faire pour empêcher Simon de réussir. Et voilà madame Mollot qui me devra son concours, comme la femme d'un homme que ses fonctions attachent au gouvernement.

— Nous ne demandons pas mieux que d'être avec vous, répliqua la greffière. Mollot m'a raconté, dit-elle à voix basse, ce qui s'est fait ici ce matin... C'était pitoyable ! Un seul homme a montré du talent, et c'est Achille Pigoult. Tout le monde s'accorde à dire que ce serait un orateur qui brillerait à la chambre ; aussi, quoiqu'il n'ait rien et que ma fille soit fille unique, qu'elle aura d'abord sa dot, qui sera de soixante mille francs, puis notre succession, dont je ne parle pas ; et, enfin, les héritages de l'oncle

à Mollot, le meunier, et de ma tante Lambert, à Troyes, que nous devons recueillir ; eh bien ! je vous déclare que si monsieur Achille Pigoult voulait nous faire l'honneur de penser à elle et la demandait pour femme, je la lui donnerais, moi, si toutefois il plaisait à ma fille ; mais la petite sotte ne veut se marier qu'à sa fantaisie... C'est mademoiselle Beauvisage qui lui met ces idées-là dans la tête...

Le sous-préfet reçut cette double bordée en homme qui se sait trente mille livres de rentes et qui attend une préfecture.

— Mademoiselle a raison, répondit-il en regardant Cécile ; mais elle est assez riche pour faire un mariage d'amour...

— Ne parlons pas mariage, dit Ernestine. Vous attristez ma pauvre chère petite Cécile, qui m'avouait tout-à-l'heure que, pour ne pas être épousée pour sa fortune, mais pour elle-même, elle souhaiterait une aventure avec un inconnu qui ne saurait rien d'Arcis, ni des successions qui doivent faire d'elle une lady Crésus, et filer un roman où elle serait, au dénoûment, épousée, aimée pour elle-même...

— C'est très-joli, cela. Je savais déjà que mademoiselle avait autant d'esprit que d'argent ! s'écria Olivier Vinet en se joignant au groupe des demoiselles en haine des courtisans de Simon Giguet, l'idole du jour.

— Et c'est ainsi, monsieur Goulard, dit Cécile en souriant, que nous sommes arrivées, de fil en aiguille, à parler de l'inconnu...

— Et, dit Ernestine, elle l'a pris pour le héros de ce roman que je vous ai tracé...

— Oh ! dit madame Mollot, un homme de cinquante ans !... Fi donc !

— Comment savez-vous qu'il a cinquante ans ? demanda Olivier Vinet en souriant.

— Ma foi ! dit madame Mollot, ce matin j'étais si intriguée, que j'ai pris ma lorgnette !...

— Bravo ! dit l'ingénieur des ponts et chaussées qui faisait la cour à la mère pour avoir la fille.

— Donc, reprit madame Mollot, j'ai pu voir l'inconnu se faisant la barbe lui-même, avec des rasoirs d'une élégance !... ils sont montés en or ou en vermeil.

— En or ! en or ! dit Vinet. Quand les choses sont inconnues, il faut les imaginer de la plus belle qualité. Aussi, moi qui, je

vous le déclare, n'ai pas vu ce monsieur, suis-je sûr que c'est au moins un comte...

Le mot, pris pour un calembourg, fit excessivement rire. Ce petit groupe où l'on riait excita la jalousie du groupe des douairières, et l'attention du troupeau d'hommes en habits noirs qui entourait Simon Giguet. Quant à l'avocat, il était au désespoir de ne pouvoir mettre sa fortune et son avenir aux pieds de la riche Cécile.

— Oh ! mon père, pensa le substitut en se voyant complimenté pour ce calembourg involontaire, dans quel tribunal m'as-tu fait débuter ? — Un comte par un M !... mesdames et mesdemoiselles ? reprit-il. Un homme aussi distingué par sa naissance que par ses manières, par sa fortune et par ses équipages, un lion, un élégant ! un *gant jaune* !...

— Il a, monsieur Olivier, dit Ernestine, le plus joli tilbury du monde.

— Comment ! Antonin, tu ne m'avais pas dit qu'il avait un tilbury, ce matin, quand nous avons parlé de ce conspirateur ; mais le tilbury, c'est une circonstance atténuante ; ce ne peut plus être un républicain....

— Mesdemoiselles, il n'est rien que je ne fasse dans l'intérêt de vos plaisirs... dit Antonin Goulard. Nous allons savoir si c'est un comte par un M, afin que vous puissiez continuer votre conte par un N.

— Et ce deviendra peut-être une histoire, dit l'ingénieur de l'arrondissement.

— A l'usage des sous-préfets, dit Olivier Vinet...

— Comment allez-vous vous y prendre ? demanda madame Mollot.

— Oh ! répliqua le sous-préfet, demandez à mademoiselle Beauvisage qui elle prendrait pour mari, si elle était condamnée à choisir parmi les gens ici présents, elle ne vous répondrait jamais !... Laissez au pouvoir sa coquetterie. Soyez tranquilles, mesdemoiselles, vous allez savoir, dans dix minutes, si l'inconnu est un comte ou un commis-voyageur.

XII.

DESCRIPTION D'UNE PARTIE DE L'INCONNU.

Antonin Goulard quitta le petit groupe des demoiselles, car il s'y trouvait, outre mademoiselle Berton, fille du receveur des contributions, jeune personne insignifiante qui jouait le rôle de satellite auprès de Cécile et d'Ernestine, mademoiselle Herbelot, la sœur du second notaire d'Arcis, vieille fille de trente ans, aigre, pincée et mise comme toutes les vieilles filles. Elle portait, sur une robe en alépine[1] verte, un fichu brodé dont les coins, ramenés sur la taille par devant, étaient noués à la mode qui régnait sous la Terreur.

— Julien, dit le sous-préfet dans l'antichambre à son domestique, toi qui as servi pendant six mois à Gondreville, tu sais comment est faite une couronne de comte ?

— Il y a des perles sur les neuf pointes.

— Eh bien ! donne un coup de pied au *Mulet* et tâche d'y donner un coup d'œil au tilbury du monsieur qui y loge ; puis viens me dire ce qui s'y trouvera peint. Enfin fais bien ton métier, récolte tous les cancans... Si tu vois le domestique, demande-lui à quelle heure monsieur le comte peut recevoir le sous-préfet demain, dans le cas où tu verrais les neuf pointes à perles. Ne bois pas, ne cause pas, reviens promptement, et quand tu seras revenu, fais-moi-le savoir en te montrant à la porte du salon....

— Oui, monsieur le sous-préfet.

L'auberge du *Mulet*, comme on l'a déjà dit, occupe sur la place le coin opposé à l'angle du mur de clôture des jardins de la maison Marion, de l'autre côté de la route de Brienne. Ainsi, la solution du problème devait être immédiate. Antonin Goulard revint prendre sa place auprès de mademoiselle Beauvisage.

— Nous avions tant parlé hier, ici, de l'étranger, disait alors madame Mollot, que j'ai rêvé de lui toute la nuit...

— Ah ! ah ! dit Vinet, vous rêvez encore aux inconnus, belle dame ?

— Vous êtes un impertinent ; si je voulais, je vous ferais rêver de moi ! répliqua-t-elle. Ce matin donc, en me levant...

Il n'est pas inutile de faire observer que madame Mollot passe à Arcis pour une femme d'esprit, c'est-à-dire qu'elle s'exprime si facilement, qu'elle abuse de ses avantages. Un Parisien, égaré dans ces parages comme l'était l'inconnu, l'aurait peut-être trouvé excessivement bavarde.

— ... Je fais, comme de raison, ma toilette, et je regarde machinalement devant moi !...

— Par la fenêtre..., dit Antonin Goulard.

— Mais oui, mon cabinet de toilette donne sur la place. Or, vous savez que Poupart a mis l'inconnu dans une des chambres dont les fenêtres sont en face des miennes...

— Une chambre, maman ?... dit Ernestine. Le comte occupe trois chambres !... Le petit domestique, habillé tout en noir, est dans la première. On a fait comme un salon de la seconde, et l'inconnu couche dans la troisième.

— Il a donc la moitié des chambres du *Mulet*, dit mademoiselle Herbelot.

— Enfin, mesdemoiselles, qu'est-ce que cela fait à sa personne ? dit aigrement madame Mollot fâchée d'être interrompue par les demoiselles. Il s'agit de sa personne.

— N'interrompez pas l'orateur, dit Olivier Vinet.

— Comme j'étais baissée.....

— Assise, dit Antonin Goulard.

— Madame était comme elle devait être, reprit Vinet, elle faisait sa toilette et regardait le *Mulet* !...

En province, ces plaisanteries sont prisées, car on s'est tout dit depuis trop long-temps pour ne pas avoir recours aux bêtises dont s'amusaient nos pères avant l'introduction de l'hypocrisie anglaise, une de ces marchandises contre lesquelles les douanes sont impuissantes.

— N'interrompez pas l'orateur, dit en souriant mademoiselle Beauvisage à Vinet avec qui elle échangea un sourire.

— Mes yeux se sont portés involontairement sur la fenêtre de la chambre où la veille s'était couché l'inconnu, je ne sais pas à quelle heure, par exemple, car je ne me suis endormie que long-temps après minuit... J'ai le malheur d'être unie à un homme qui ronfle à faire trembler les planchers et les murs.... Si je m'endors la première, oh ! j'ai le sommeil si dur que je n'entends rien, mais si c'est Mollot qui part le premier, ma nuit est flambée...

— Il y a le cas où vous partez ensemble ! dit Achille Pigoult qui vint se joindre à ce joyeux groupe. Je vois qu'il s'agit de votre sommeil...

— Taisez-vous, mauvais sujet ! répliqua gracieusement madame Mollot.

— Comprends-tu ? dit Cécile à l'oreille d'Ernestine.

— Donc, à une heure après minuit, il n'était pas encore rentré ! dit madame Mollot.

— Il vous a fraudée ! Rentrer sans que vous le sachiez ! dit Achille Pigoult. Ah ! cet homme est très-fin, il nous mettra tous dans un sac, et nous vendra sur la place du Marché !

— A qui ? demanda Vinet.

— A une affaire ! A une idée ! A un système ! répondit le notaire à qui le substitut sourit d'un air fin.

— Jugez de ma surprise, reprit madame Mollot, en apercevant une étoffe d'une magnificence, d'une beauté, d'un éclat... Je me dis : il a sans doute une robe de chambre de cette étoffe de verre que nous sommes allés voir à l'Exposition des produits de l'industrie. Alors je vais chercher ma lorgnette, et j'examine... Mais bon Dieu ! qu'est-ce que je vois ?... Au-dessus de la robe de chambre, là où devrait être la tête, je vois une masse énorme. quelque chose comme un genou... Non, je ne peux pas vous dire quelle a été ma curiosité !...

— Je le conçois, dit Antonin.

— Non, vous ne le concevez pas, dit madame Mollot. car ce genou.....

— Ah ! je comprends, dit Olivier Vinet en riant aux éclats, l'inconnu faisait aussi sa toilette, et vous avez vu ses deux genoux....

— Mais non ! s'écria madame Mollot, vous me faites dire des incongruités. L'inconnu était debout, il tenait une éponge au-dessus d'une immense cuvette, et vous en serez pour vos mauvaises plaisanteries, monsieur Olivier. J'aurais bien reconnu ce que vous croyez...

— Oh ! reconnu, madame, vous vous compromettez !... dit Antonin Goulard.

— Laissez-moi donc achever, dit madame Mollot. C'était sa tête ! Il se lavait la tête, et il n'a pas un seul cheveu...

— L'imprudent ! dit Antonin Goulard. Il ne vient certes pas

ici avec des idées de mariage. Ici, pour se marier, il faut avoir des cheveux... C'est très-demandé.

— J'ai donc raison de dire que notre inconnu doit avoir cinquante ans. On ne prend guère perruque qu'à cet âge. Et en effet, de loin, l'inconnu, sa toilette finie, a ouvert sa fenêtre, je l'ai revu muni d'une superbe chevelure noire, et il m'a lorgnée quand je me suis mise à mon balcon. Ainsi, ma chère Cécile, vous ne prendrez pas ce monsieur-là pour héros de votre roman.

— Pourquoi pas ? les gens de cinquante ans ne sont pas à dédaigner, quand ils sont comtes, reprit Ernestine.

— Il a peut-être des cheveux, dit malicieusement Olivier Vinet, et alors il serait très-mariable. La question serait de savoir s'il a montré sa tête nue à madame Mollot, ou...

— Taisez-vous, dit madame Mollot.

Antonin Goulard s'empressa de dépêcher le domestique de madame Marion au *Mulet*, en lui donnant un ordre pour Julien.

— Mon Dieu ! que fait l'âge d'un mari, dit mademoiselle Herbelot.

— Pourvu qu'on en ait un, ajouta le substitut qui se faisait redouter par sa méchanceté froide et ses railleries.

— Mais, répliqua la vieille fille, en sentant l'épigramme, j'aimerais mieux un homme de cinquante ans, indulgent et bon, plein d'attention pour sa femme, qu'un jeune homme de vingt et quelques années qui serait sans cœur, dont l'esprit mordrait tout le monde, même sa femme.

— Ceci, dit Olivier Vinet, est bon pour la conversation, car pour aimer mieux un quinquagénaire qu'un adulte, il faut les avoir à choisir.

— Oh ! dit madame Mollot pour arrêter cette lutte de la vieille fille et du jeune Vinet qui allait toujours trop loin, quand une femme a l'expérience de la vie, elle sait qu'un mari de cinquante ans ou de vingt-cinq ans c'est absolument la même chose quand il n'est qu'estimé... L'important dans le mariage, c'est les convenances qu'on y cherche. Si mademoiselle Beauvisage veut aller à Paris, y faire figure, et à sa place je penserais ainsi, je ne prendrais certainement pas mon mari dans la ville d'Arcis... Si j'avais eu la fortune qu'elle aura, j'aurais très-bien accordé ma main à un comte, à un homme qui m'aurait mise dans une haute posi-

tion sociale, et je n'aurais pas demandé à voir son extrait de naissance.

— Il vous eût suffi de le voir à sa toilette, dit tout bas Vinet à madame Mollot.

— Mais le roi fait des comtes, madame ! vint dire madame Marion qui depuis un moment surveillait le cercle des jeunes filles.

— Ah ! madame, répliqua Vinet, il y a des jeunes filles qui aiment les comtes faits...

— Hé bien ! monsieur Antonin, dit alors Cécile en riant du sarcasme d'Olivier Vinet, nos dix minutes sont passées, et nous ne savons pas si l'inconnu est comte.

— Le gouvernement doit être infaillible ! dit Olivier Vinet en regardant Antonin.

— Je vais tenir ma promesse, répliqua le sous-préfet en voyant apparaître à la porte du salon la tête de son domestique.

Et il quitta de nouveau sa place près de Cécile.

— Vous parlez de l'étranger, dit madame Marion. Sait-on quelque chose sur lui ?

— Non, madame, répondit Achille Pigoult ; mais il est, sans le savoir, comme un athlète dans un cirque, le centre des regards de deux mille habitants. Moi, je sais quelque chose, ajouta le petit notaire.

— Ah ! dites, monsieur Achille ? demanda vivement Ernestine.

— Son domestique s'appelle Paradis !...

— Paradis, s'écria mademoiselle Herbelot.

— Paradis, ripostèrent toutes les personnes qui formaient le cercle.

— Peut-on s'appeler Paradis ? demanda madame Herbelot en venant prendre place à côté de sa belle-sœur.

— Cela tend, reprit le petit notaire, à prouver que son maître est un ange, car lorsque son domestique le suit.... vous comprenez...

— C'est le chemin du Paradis ! Il est très-joli celui-là, dit madame Marion qui tenait à mettre Achille Pigoult dans les intérêts de son neveu.

XIII.

OÙ L'ÉTRANGER TIENT TOUT CE QUE PROMET L'INCONNU.

— Monsieur, disait dans la salle à manger, le domestique d'Antonin à son maître, le tilbury est armoirié...

— Armoirié !...

— Et, monsieur, allez, les armes sont joliment drôles ! il y a dessus une couronne à neuf pointes, et des perles....

— C'est un comte !

— On y voit un monstre ailé, qui court à tout brésiller, absolument comme un postillon qui aurait perdu quelque chose ! Et voilà ce qui est écrit sur la banderolle, dit-il en prenant un papier dans son gousset. Mademoiselle Anicette, la femme de chambre de la princesse de Cadignan, qui venait d'apporter, en voiture, bien entendu, (le chariot de Cinq-Cygne est devant le *Mulet*) une lettre à ce monsieur, m'a copié la chose....

— Donne !

Le sous-préfet lut :

Quo me trahit fortuna[1].

S'il n'était pas assez fort en blason français pour connaître la maison qui portait cette devise, Antonin pensa que les Cinq-Cygne ne pouvaient donner leur chariot, et la princesse de Cadignan envoyer un exprès que pour un personnage de la plus haute noblesse.

— Ah ! tu connais la femme de chambre de la princesse de Cadignan !... Tu es un homme heureux... dit Antonin à son domestique.

Julien, garçon du pays, après avoir servi six mois à Gondreville, était entré chez monsieur le sous-préfet qui voulait avoir un domestique *bien stylé*.

— Mais, monsieur, Anicette est la filleule de mon père. Papa qui voulait du bien à cette petite dont le père est mort, l'a envoyée à Paris, pour y être couturière, parce que ma mère ne pouvait pas la souffrir.

— Est-elle jolie ?

— Assez, monsieur le sous-préfet. A preuve qu'à Paris elle a eu des malheurs ; mais enfin, comme elle a des talents, qu'elle sait faire des robes, coiffer, elle est entrée chez la princesse par la protection de monsieur Marin, le premier valet de chambre de monsieur le duc de Maufrigneuse...

— Que t'a-t-elle dit de Cinq-Cygne ? Y a-t-il beaucoup de monde ?

— Beaucoup, monsieur. Il y a la princesse et monsieur d'Arthez... le duc de Maufrigneuse et la duchesse, le jeune marquis... Enfin, le château est plein.... Monseigneur l'évêque de Troyes y est attendu ce soir...

— Monseigneur Troubert ?... Ah ! je voudrais bien savoir s'il y restera quelque temps...

— Anicette le croit, et elle croit que monseigneur vient pour le comte qui loge au *Mulet*. On attend encore du monde. Le cocher a dit qu'on parlait beaucoup des élections..... Monsieur le président Michu doit [y] aller passer quelques jours...

— Tâche de faire venir cette femme de chambre en ville, sous prétexte d'y chercher quelque chose..... Est-ce que tu as des idées sur elle ?...

— Si elle avait quelque chose à elle, je ne dis pas !... Elle est bien finaude.

— Dis-lui de venir te voir, à la sous-préfecture ?

— Oui, monsieur, j'y vas.

— Ne lui parle pas de moi ! elle ne viendrait point, propose-lui une place avantageuse...

— Ah ! monsieur... j'ai servi à Gondreville.

— Tu ne sais pas pourquoi ce message de Cinq-Cygne à cette heure, car il est neuf heures et demie...

— Il paraît que c'est quelque chose de bien pressé, car le comte qui revenait de Gondreville...

— L'étranger est allé à Gondreville ?...

— Il y a dîné ! monsieur le sous-préfet. Et, vous allez voir, c'est à faire rire ! Le petit domestique est, parlant par respect, soûl comme une grive ! Il a bu tant de vin de Champagne à l'office, qu'il ne se tient pas sur ses jambes, on l'aura poussé par plaisanterie à boire.

— Eh bien ! le comte ?

— Le comte, qu'était couché, quand il a lu la lettre, s'est levé ; maintenant il s'habille. On attelait le tilbury. Le comte va passer la soirée à Cinq-Cygne.

— C'est alors un bien grand personnage ?

— Oh ! oui, monsieur ; car Gothard, l'intendant de Cinq-Cygne, est venu ce matin voir son beau-frère Poupart, et lui a recommandé la plus grande discrétion en toute chose sur ce monsieur, et de le servir comme si c'était un roi...

— Vinet aurait-il raison ? se dit le sous-préfet. Y aurait-il quelque conspiration ?...

— C'est le duc Georges de Maufrigneuse qui a envoyé monsieur Gothard au *Mulet*. Si Poupart est venu ce matin, ici, à cette assemblée, c'est que ce comte a voulu qu'il y allât. Ce monsieur dirait à monsieur Poupart d'aller ce soir à Paris, il partirait... Gothard a dit à son beau-frère de tout confondre pour ce monsieur-là, et de se moquer des curieux.

— Si tu peux avoir Anicette, ne manque pas à m'en prévenir !... dit Antonin.

— Mais je peux bien l'aller voir à Cinq-Cygne, si monsieur veut m'envoyer chez lui au Val-Preux.

— C'est une idée. Tu profiteras du chariot pour t'y rendre... Mais qu'as-tu à dire du petit domestique ?

— C'est un crâne que ce petit garçon ! Monsieur le sous-préfet. Figurez-vous, monsieur, que gris comme il est, il vient de partir sur le magnifique cheval anglais de son maître, un cheval de race qui fait sept lieues à l'heure, pour porter une lettre à Troyes, afin qu'elle soit à Paris demain... Et ça n'a que neuf ans et demi ! Qu'est-ce que ce sera donc à vingt ans ?...

Le sous-préfet écouta machinalement ce dernier commérage admiratif. Et alors Julien bavarda pendant quelques minutes. Antonin Goulard écoutait Julien, tout en pensant à l'inconnu.

— Attends, dit le sous-préfet à son domestique.

— Quel gâchis !... se disait-il en revenant à pas lents. Un homme qui dîne avec le comte de Gondreville et qui passe la nuit à Cinq-Cygne !... En voilà des mystères !...

— Eh bien ! lui cria le cercle de mademoiselle Beauvisage tout entier quand il reparut.

— Eh bien ! c'est un comte, et de vieille roche, je vous en réponds !

— Oh ! comme je voudrais le voir ! s'écria Cécile.

— Mademoiselle, dit Antonin en souriant et en regardant avec malice madame Mollot, il est grand et bien fait, et il ne porte pas perruque !... Son petit domestique était gris comme les vingt-deux cantons[1], on l'avait abreuvé de vin de Champagne à l'office de Gondreville, et cet enfant de neuf ans a répondu avec la fierté d'un vieux laquais à Julien, qui lui parlait de la perruque de son maître : Mon maître, une perruque ! je le quitterais... Il se teint les cheveux, c'est bien assez !

— Votre lorgnette grossit beaucoup les objets, dit Achille Pigoult à madame Mollot qui se mit à rire.

— Enfin, le tigre du beau comte, gris comme il est, court à Troyes à cheval porter une lettre, et il y va malgré la nuit, en cinq quarts d'heure.

— Je voudrais voir le tigre ! moi, dit Vinet.

— S'il a dîné à Gondreville, dit Cécile, nous saurons qui est ce comte ; car mon grand-papa y va demain matin.

— Ce qui va vous sembler étrange, dit Antonin Goulard, c'est qu'on vient de dépêcher de Cinq-Cygne à l'inconnu mademoiselle Anicette, la femme de chambre de la princesse de Cadignan, et qu'il y va passer la soirée...

— Ah ! çà, dit Olivier Vinet, ce n'est plus un homme, c'est un diable, un phénix ! Il serait l'ami des deux châteaux, il poculerait[2]...

— Ah ! fi ! monsieur, dit madame Mollot, vous avez des mots...

— Il poculerait est de la plus haute latinité, madame, reprit gravement le substitut ; il poculerait donc chez le roi Louis-Philippe le matin, et banqueterait le soir à Holy-Rood chez Charles X. Il n'y a qu'une raison qui puisse permettre à un chrétien d'aller dans les deux camps, chez les Montecchi et les Capuletti !... Ah ! je sais qui est cet inconnu. C'est...

— C'est ?... demanda-t-on de tous côtés.

— Le directeur des chemins de fer de Paris à Lyon, ou de Paris à Dijon, ou de Montereau à Troyes.

— C'est vrai ! dit Antonin. Vous y êtes ! il n'y a que la banque, l'industrie ou la spéculation qui puissent être bien accueillies partout.

— Oui, dans ce moment-ci, les grands noms, les grandes familles, la vieille et la jeune pairies arrivent au pas de charge dans les commandites ! dit Achille Pigoult.

— Les francs attirent les Francs, repartit Olivier Vinet sans rire.

— Vous n'êtes guères l'olivier de la paix, dit madame Mollot en souriant.

— Mais n'est-ce pas démoralisant de voir les noms des Verneuil, des Maufrigneuse et des d'Hérouville accolés à ceux des du Tillet et des Nucingen dans des spéculations cotées à la Bourse.

— Notre inconnu doit être décidément un chemin de fer en bas-âge, dit Olivier Vinet.

— Eh bien ! tout Arcis va demain être cen dessus dessous, dit Achille Pigoult. Je vais voir ce monsieur pour être le notaire de la chose ! Il y aura deux mille actes à faire.

— Notre roman devient une locomotive, dit tristement Ernestine à Cécile.

— Un comte doublé d'un chemin de fer, reprit Achille Pigoult, n'en est que plus conjugal. Mais est-il garçon ?

— Eh ! je saurai cela demain par grand-papa, dit Cécile avec un enthousiasme de parade.

— Oh ! la bonne plaisanterie ! s'écria madame Marion, avec un rire forcé. Comment, Cécile, ma petite chatte, vous pensez à l'inconnu !...

— Mais le mari, c'est toujours l'inconnu, dit vivement Olivier Vinet en faisant à mademoiselle Beauvisage un signe qu'elle comprit à merveille.

— Pourquoi ne penserais-je pas à lui ? demanda Cécile, ce n'est pas compromettant. Puis c'est, disent ces messieurs, ou quelque grand spéculateur, ou quelque grand seigneur.... Ma foi ! l'un et l'autre me vont. J'aime Paris ! Je veux avoir voiture, hôtel, loge aux Italiens, etc.

— C'est cela ! dit Olivier Vinet, quand on rêve, il ne faut se rien refuser. D'ailleurs, moi, si j'avais le bonheur d'être votre frère, je vous marierais au jeune marquis de Cinq-Cygne qui me paraît un petit gaillard à faire joliment danser les écus et à se moquer des répugnances de sa mère pour les acteurs du grand drame où le père de notre président a péri si malheureusement.

— Il vous serait plus facile de devenir premier ministre !.... dit madame Marion, il n'y aura jamais d'alliance entre la petite-fille de Grévin et les Cinq-Cygne !...

— Roméo a bien failli épouser Juliette ! dit Achille Pigoult, et mademoiselle est plus belle que....

— Oh ! si vous nous citez l'opéra ! dit naïvement Herbelot le notaire qui venait de finir son whist.

— Mon confrère, dit Achille Pigoult, n'est pas fort sur l'histoire du moyen-âge...

— Viens, Malvina ! dit le gros notaire sans rien répondre à son jeune confrère.

— Dites donc, monsieur Antonin, demanda Cécile au sous-préfet, vous avez parlé d'Anicette, la femme de chambre de la princesse de Cadignan ?... la connaissez-vous ?

— Non, mais Julien la connaît, c'est la filleule de son père, et ils sont très-bien ensemble.

— Oh ! tâchez donc, par Julien, de nous l'avoir, maman ne regarderait pas aux gages...

— Mademoiselle ! entendre, c'est obéir, dit-on en Asie aux despotes, répliqua le sous-préfet. Pour vous servir, vous allez voir comment je procède !

Il sortit pour donner l'ordre à Julien de rejoindre le chariot qui retournait à Cinq-Cygne et de séduire à tout prix Anicette.

XIV.

OÙ LE CANDIDAT PERD UNE VOIX.

En ce moment, Simon Giguet, qui venait d'achever ses courbettes en paroles à tous les gens influents d'Arcis, et qui se regardait comme sûr de son élection, vint se joindre au cercle qui entourait Cécile et mademoiselle Mollot. La soirée était assez avancée. Dix heures sonnaient. Après avoir énormément consommé de gâteaux, de verres d'orgeat, de punch, de limonades et de sirops variés, ceux qui n'étaient venus chez madame Marion, ce jour-là, que pour des raisons politiques, et qui n'avaient pas l'habitude de ces planches, pour eux aristocratiques, s'en allèrent d'autant plus promptement qu'ils ne se couchaient jamais si tard. La soirée allait donc prendre un caractère d'intimité. Simon Giguet espéra pouvoir échanger quelques paroles avec Cécile, et il la regarda en conquérant. Ce regard blessa Cécile.

— Mon cher, dit Antonin à Simon en voyant briller sur la figure de son ami l'auréole du succès, tu viens dans un moment où les gens d'Arcis ont tort...

— Très-tort, dit Ernestine à qui Cécile poussa le coude. Nous sommes folles, Cécile et moi, de l'inconnu ; nous nous le disputons !

— D'abord, ce n'est plus un inconnu, dit Cécile, c'est un comte !

— Quelque farceur ! répliqua Simon Giguet d'un air de mépris.

— Diriez-vous cela, monsieur Simon, répondit Cécile piquée, en face à un homme à qui la princesse de Cadignan vient d'envoyer ses gens, qui a dîné à Gondreville aujourd'hui, qui va passer la soirée ce soir chez la marquise de Cinq-Cygne ?

Ce fut dit si vivement et d'un ton si dur, que Simon en fut déconcerté.

— Ah ! mademoiselle, dit Olivier Vinet, si l'on se disait en face ce que nous disons tous les uns des autres en arrière, il n'y aurait plus de société possible. Les plaisirs de la société, surtout en province, consistent à se dire du mal les uns des autres...

— Monsieur Simon est jaloux de ton enthousiasme pour le comte inconnu, dit Ernestine.

— Il me semble, dit Cécile, que monsieur Simon n'a le droit d'être jaloux d'aucune de mes affections...

Sur ce mot, accentué de manière à foudroyer Simon, Cécile se leva ; chacun lui laissa le passage libre, et elle alla rejoindre sa mère qui terminait ses comptes au whist.

— Ma petite ! s'écria madame Marion en courant après l'héritière, il me semble que vous êtes bien dure pour mon pauvre Simon !

— Qu'a-t-elle fait, cette chère petite chatte ? demanda madame Beauvisage.

— Maman, monsieur Simon a souffleté mon inconnu du mot de *farceur* !

Simon suivit sa tante, et arriva sur le terrain de la table à jouer. Les quatre personnages dont les intérêts étaient si graves se trouvèrent alors réunis au milieu du salon, Cécile et sa mère d'un côté de la table, madame Marion et son neveu de l'autre.

— En vérité, madame, dit Simon Giguet, avouez qu'il faut avoir bien envie de trouver des torts à quelqu'un pour se fâcher de ce que je viens de dire d'un monsieur dont parle tout Arcis, et qui loge au *Mulet*...

— Est-ce que vous trouvez qu'il vous fait concurrence ? dit en plaisantant madame Beauvisage.

— Je lui en voudrais, certes, beaucoup, s'il était cause de la moindre mésintelligence entre mademoiselle Cécile et moi, dit le candidat en regardant la jeune fille d'un air suppliant.

— Vous avez eu, monsieur, un ton tranchant en lançant votre arrêt, qui prouve que vous serez très-despote, et vous avez raison, si vous voulez être ministre, il faut beaucoup trancher...

En ce moment, madame Marion prit madame Beauvisage par le bras et l'emmenait sur un canapé. Cécile, se voyant seule, rejoignit le cercle où elle était assise, afin de ne pas écouter la réponse que Simon pouvait faire, et le candidat resta très-sot devant la table où il s'occupa machinalement à jouer avec les fiches.

— Il a des fiches de consolation, dit Olivier Vinet qui suivait cette petite scène.

Ce mot, quoique dit à voix basse, fut entendu de Cécile, qui ne put s'empêcher d'en rire.

— Ma chère amie, disait tout bas madame Marion à madame Beauvisage, vous voyez que rien maintenant ne peut empêcher l'élection de mon neveu.

— J'en suis enchantée pour vous et pour la Chambre des députés, dit Séverine.

— Mon neveu, ma chère, ira très-loin... Voici pourquoi : sa fortune à lui, celle que lui laissera son père et la mienne, feront environ trente mille francs de rentes. Quand on est député, que l'on a cette fortune, on peut prétendre à tout...

— Madame, il aura notre admiration, et nos vœux le suivront dans sa carrière ; mais...

— Je ne vous demande pas de réponse ! dit vivement madame Marion en interrompant son amie. Je vous prie seulement de réfléchir à cette proposition. Nos enfants se conviennent-ils ? pouvons-nous les marier ? Nous habiterons Paris pendant tout le temps des sessions : et qui sait si le député d'Arcis n'y sera pas fixé par une belle place dans la magistrature... Voyez le chemin qu'a fait monsieur Vinet, de Provins. On blâmait mademoiselle de Chargebœuf de l'avoir épousé, la voilà bientôt femme d'un Garde-des-Sceaux, et monsieur Vinet sera pair de France quand il le voudra.

— Madame, je ne suis pas maîtresse de marier ma fille à mon goût. D'abord son père et moi nous lui laissons la pleine liberté de choisir. Elle voudrait épouser l'*inconnu* que, pourvu que ce soit un homme convenable, nous lui accorderions notre consentement. Puis Cécile dépend entièrement de son grand-père, qui lui donnera au contrat un hôtel à Paris, l'hôtel de Beauséant, qu'il a, depuis dix ans, acheté pour nous, et qui vaut aujourd'hui huit cent mille francs. C'est l'un des plus beaux du faubourg Saint-Germain. En outre, il a deux cent mille francs en réserve pour les frais d'établissement. Un grand-père qui se conduit ainsi et qui déterminera ma belle-mère à faire aussi quelques sacrifices pour sa petite-fille, en vue d'un mariage convenable, a droit de conseil...

— Certainement ! dit madame Marion stupéfaite de cette confidence qui rendait le mariage de son fils d'autant plus difficile avec Cécile.

— Cécile n'aurait rien à attendre de son grand-père Grévin, reprit madame Beauvisage, qu'elle ne se marierait pas sans le consulter. Le gendre que mon père avait choisi vient de mourir ; j'ignore ses nouvelles intentions. Si vous avez quelques propositions à faire, allez voir mon père.

— Eh ! bien, j'irai, dit madame Marion.

Madame Beauvisage fit un signe à Cécile, et toutes deux elles quittèrent le salon.

Le lendemain, Antonin et Frédéric Marest se trouvèrent, selon leur habitude, après déjeûner, avec monsieur Martener et Olivier, sous les tilleuls de l'Avenue aux Soupirs[1], fumant leurs cigares et se promenant. Cette promenade est un des petits plaisirs des autorités en province, quand elles vivent bien ensemble.

Après quelques tours de promenade, Simon Giguet vint se joindre aux promeneurs et emmena son camarade de collége Antonin au-delà de l'avenue, du côté de la place, et d'un air mystérieux :

— Tu dois rester fidèle à un vieux camarade qui veut te faire donner la rosette d'officier et une préfecture, lui dit-il.

— Tu commences déjà ta carrière politique, dit Antonin en riant, tu veux me corrompre, enragé puritain ?

— Veux-tu me seconder ?

— Mon cher, tu sais bien que Bar-sur-Aube vient voter ici.

Qui peut garantir une majorité dans ces circonstances-là ? Mon collègue de Bar-sur-Aube se plaindrait de moi si je ne faisais pas les mêmes efforts que lui dans le sens du gouvernement, et ta promesse est conditionnelle, tandis que ma destitution est certaine.

— Mais je n'ai pas de concurrents...

— Tu le crois, dit Antonin ; mais

Il s'en présentera, garde-toi d'en douter.

— Et ma tante, qui sait que je suis sur des charbons ardents, et qui ne vient pas !.... s'écria Giguet. Oh ! voici trois heures qui peuvent compter pour trois années....

Et son secret lui échappa ! Il avoua à son ami que madame Marion était allée le proposer au vieux Grévin comme le prétendu de Cécile.

Les deux amis s'étaient avancés jusqu'à la hauteur de la route de Brienne, en face de l'hôtel du *Mulet*. Pendant que l'avocat regardait la rue en pente par laquelle sa tante devait revenir du pont, le sous-préfet examinait les ravins que les pluies avaient tracés sur la place. Arcis n'est pavé ni en grès, ni en cailloux, car les plaines de la Champagne ne fournissent aucuns matériaux propres à bâtir, et encore moins de cailloux assez gros pour faire un pavage en cailloutis. Une ou deux rues et quelques endroits ont des chaussées ; mais toutes les autres sont imparfaitement macadamisées, et c'est assez dire en quel état elles se trouvent par les temps de pluie. Le sous-préfet se donnait une contenance, en paraissant exercer ses méditations sur cet objet important ; mais il ne perdait pas une des souffrances intimes qui se peignaient sur la figure altérée de son camarade.

En ce moment, l'inconnu revenait du château de Cinq-Cygne où vraisemblablement il avait passé la nuit. Goulard résolut d'éclaircir par lui-même le mystère dans lequel s'enveloppait l'inconnu qui, physiquement, était enveloppé dans cette petite redingote en gros drap, appelée paletot, et alors à la mode. Un manteau jeté sur les pieds de l'inconnu comme une couverture, empêchait de voir le corps. Enfin, un énorme cache-nez en cachemire rouge montait jusques sur les yeux. Le chapeau crânement mis sur le côté, n'avait cependant rien de ridicule. Jamais un mystère ne fut si mystérieusement emballé, entortillé.

— Gare ! cria le tigre qui précédait à cheval le tilbury. Papa Poupart ! ouvrez ! cria-t-il d'une voix aigrelette.

Les trois domestiques du *Mulet* s'attroupèrent et le tilbury fila sans que personne pût voir un seul des traits de l'inconnu. Le sous-préfet suivit le tilbury et vint sur le seuil de la porte de l'auberge.

— Madame Poupart, dit Antonin, voulez-vous demander à votre monsieur... monsieur !...

— Je ne sais pas son nom, dit la sœur de Gothard.

— Vous avez tort ! les ordonnances de police sont formelles, et monsieur Groslier ne badine pas, comme tous les commissaires de police qui n'ont rien à faire...

— Les aubergistes n'ont jamais de torts en temps d'élection, dit le tigre qui descendait de cheval.

— Je vais aller répéter ce mot à Vinet, se dit le sous-préfet. — Va demander à ton maître s'il peut recevoir le sous-préfet d'Arcis.

Et Antonin Goulard rejoignit les trois promeneurs qui s'étaient arrêtés au bout de l'Avenue en voyant le sous-préfet en conversation avec le tigre, illustre déjà dans Arcis par son nom et par ses reparties.

— Monsieur prie monsieur le sous-préfet de monter, il sera charmé de le recevoir, vint dire Paradis au sous-préfet quelques instants après.

— Mon petit, lui dit Olivier, combien ton maître donne-t-il par an, à un garçon de ton poil et de ton esprit...

— Donner, monsieur ?... Pour qui nous prenez-vous ? Monsieur le comte se laisse carotter... et je suis content.

— Cet enfant est à bonne école, dit Frédéric Marest.

— La haute école ! monsieur le procureur du roi, répliqua Paradis en laissant les cinq amis étonnés de son aplomb.

— Quel Figaro ! s'écria Vinet.

— Faut pas nous rabaisser, répliqua l'enfant. Mon maître m'appelle petit Robert-Macaire. Depuis que nous savons nous faire des rentes, nous sommes Figaro, plus l'argent.

— Que gruges-tu donc ?

— Il y a des courses où je gagne mille écus... sans vendre mon maître, monsieur...

— Enfant sublime ! dit Vinet. Il connaît le turf.

— Et tous les *gentlemen riders*[1], dit l'enfant en montrant la langue à Vinet.

— Le chemin de Paradis mène loin !... dit Frédéric Marest.

XV.

INTERROGATOIRE SUBI PAR L'INCONNU.

Introduit par l'hôte du *Mulet*, Antonin Goulard trouva l'inconnu dans la pièce de laquelle il avait fait un salon, et il se vit sous le coup d'un lorgnon tenu de la façon la plus impertinente.

— Monsieur, dit Antonin Goulard avec une espèce de hauteur, je viens d'apprendre, par la femme de l'aubergiste, que vous refusez de vous conformer aux ordonnances de police, et comme je ne doute pas que vous ne soyez une personne distinguée, je viens moi-même...

— Vous vous nommez Goulard ?... demanda l'inconnu d'une voix de tête.

— Je suis le sous-préfet, monsieur... répondit Antonin Goulard.

— Votre père n'appartenait-il pas aux Simeuse ?...

— Et moi, monsieur, j'appartiens au gouvernement, voilà la différence des temps...

— Vous avez un domestique nommé Julien qui veut enlever la femme de chambre de la princesse de Cadignan ?...

— Monsieur, je ne permets à personne de me parler ainsi, dit Goulard, vous méconnaissez mon caractère...

— Et vous voulez savoir le mien ! riposta l'inconnu. Je me fais donc connaître... On peut mettre sur le livre de l'aubergiste : Impertinent, Venant de Paris, Questionneur, Age douteux, Voyageant pour son plaisir. Ce serait une innovation très-goûtée en France, que d'imiter l'Angleterre dans sa méthode de laisser les gens aller et venir selon leur bon plaisir, sans les tracasser, leur demander à tout moment *des papiers*... Je suis sans passe-port, que ferez-vous ?

— Monsieur, le procureur du roi est là, sous les tilleuls.., dit le sous-préfet.

— Monsieur Marest !... vous lui souhaiterez le bonjour de ma part...

— Mais qui êtes-vous ?...

— Ce que vous voudrez que je sois, mon cher monsieur Goulard, dit l'inconnu, car c'est vous qui déciderez *en quoi* je serai dans cet Arrondissement. Donnez-moi un bon conseil sur ma tenue ? Tenez, lisez.

Et l'inconnu tendit au sous-préfet une lettre ainsi conçue :

PRÉFECTURE DE L'AUBE.

(Cabinet.)

« Monsieur le Sous-préfet,

« Vous vous concerterez avec le porteur de la présente pour « l'élection d'Arcis, et vous vous conformerez à tout ce qu'il « pourra vous demander. Je vous engage à garder la plus entière « discrétion, et à le traiter avec les égards dus à son rang. »

Cette lettre était écrite et signée par le préfet.

— Vous avez fait de la prose sans le savoir ! dit l'inconnu en reprenant la lettre.

Antonin Goulard, déjà frappé par l'air gentilhomme et les manières de ce personnage, devint respectueux.

— Et comment, monsieur ? demanda le sous-préfet.

— En voulant débaucher Anicette... Elle est venue nous dire les tentatives de corruption de Julien, que vous pourriez nommer Julien l'Apostat, car il a été vaincu par le jeune Paradis, mon tigre, et il a fini par avouer que vous souhaitiez faire entrer Anicette au service de la plus riche maison d'Arcis. Or, comme la plus riche maison d'Arcis est celle des Beauvisage, je ne doute pas que ce ne soit mademoiselle Cécile qui veut jouir de ce trésor.

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! Anicette entrera ce matin au service des Beauvisage !

Il siffla. Paradis se présenta si rapidement que l'inconnu lui dit :

— Tu écoutais !

— Malgré moi, monsieur le comte ; les cloisons sont en papier... Si monsieur le comte le veut, j'irai dans une chambre en haut...

— Non, tu peux écouter, c'est ton droit... C'est à moi à parler bas quand je ne veux pas que tu connaisses mes affaires... Tu vas

retourner à Cinq-Cygne, et tu remettras de ma part cette pièce de vingt francs à la petite Anicette... — Julien aura l'air de l'avoir séduite pour votre compte. Cette pièce d'or signifie qu'elle peut suivre Julien, dit l'inconnu en se tournant vers Goulard. Anicette ne sera pas inutile au succès de notre candidat...

— Anicette ?...

— Voici, monsieur le sous-préfet, trente-deux ans que les femmes de chambre me servent... J'ai eu ma première aventure à treize ans, absolument comme le Régent, le trisaïeul de notre roi... Connaissez-vous la fortune de cette demoiselle Beauvisage ?

— On ne peut pas la connaître, monsieur ; car hier, chez madame Marion, madame Séverine a dit que monsieur Grévin, le grand-père de Cécile, donnerait à sa petite-fille l'hôtel de Beauséant et deux cent mille francs en cadeau de noces...

Les yeux de l'inconnu n'exprimèrent aucune surprise, il eut l'air de trouver cette fortune très-médiocre.

— Connaissez-vous bien Arcis ? demanda-t-il à Goulard.

— Je suis le sous-préfet et je suis né dans le pays.

— Eh bien ! comment peut-on y déjouer la curiosité ?

— Mais en y satisfaisant. Ainsi, monsieur le comte a son nom de baptême, qu'il le mette sur les registres avec son titre.

— Bien, le comte Maxime...

— Et si monsieur veut prendre la qualité d'administrateur du chemin de fer, Arcis sera content, et on peut l'amuser avec ce bâton flottant pendant quinze jours...

— Non, je préfère la condition d'irrigateur, c'est moins commun... Je viens pour mettre les terres de Champagne en valeur... Ce sera, mon cher monsieur Goulard, une raison de m'inviter à dîner chez vous avec les Beauvisage, demain... je tiens à les voir, à les étudier.

— Je suis trop heureux de vous recevoir, dit le sous-préfet ; mais je vous demande de l'indulgence pour les misères de ma maison...

— Si je réussis dans l'élection d'Arcis au gré des vœux de ceux qui m'envoient, vous serez préfet, mon cher ami, dit l'inconnu. Tenez, lisez, dit-il en tendant deux autres lettres à Antonin.

— C'est bien, monsieur le comte, dit Goulard en rendant les lettres.

— Récapitulez toutes les voix dont peut disposer le ministère,

et surtout n'ayons pas l'air de nous entendre. Je suis un spéculateur et je me moque des élections !...

— Je vais vous envoyer le commissaire de police pour vous forcer à vous inscrire sur le livre de Poupart.

— C'est très-bien... Adieu, monsieur. Quel pays que celui-ci ? dit le comte à haute voix. On ne peut pas y faire un pas sans que tout le monde, jusqu'au sous-préfet, soit sur votre dos.

— Vous aurez à faire au commissaire de police, monsieur, dit Antonin.

On parla vingt minutes après d'une altercation survenue entre le sous-préfet et l'inconnu, chez madame Mollot.

— Eh bien ! de quel bois est le soliveau tombé dans notre marais ? dit Olivier Vinet à Goulard en le voyant revenir du *Mulet.*

— Un comte Maxime qui vient étudier le système géologique de la Champagne dans l'intention d'y trouver des sources minérales, répondit le sous-préfet d'un air dégagé.

— Dites des ressources, répondit Olivier.

— Il espère réunir des capitaux dans le pays ?... dit monsieur Martener.

— Je doute que nos royalistes donnent dans ces mines-là, répondit Olivier Vinet en souriant.

— Que présumez-vous, d'après l'air et les gestes de madame Marion, dit le sous-préfet qui brisa la conversation en montrant Simon et sa tante en conférence.

Simon était allé au-devant de sa tante, et causait avec elle sur la place.

— Mais s'il était accepté, je crois qu'un mot suffirait pour le lui dire, répliqua le substitut.

— Eh bien ! dirent à la fois les deux fonctionnaires à Simon qui venait sous les tilleuls.

— Eh bien ! ma tante a bon espoir. Madame Beauvisage et le vieux Grévin, qui partait pour Gondreville, n'ont pas été surpris de notre demande, on a causé des fortunes respectives, on veut laisser Cécile entièrement libre de faire un choix. Enfin, madame Beauvisage a dit que, quant à elle, elle ne voyait pas d'objections contre une alliance de laquelle elle se trouvait très-honorée, qu'elle subordonnerait néanmoins sa réponse à ma nomination et peut-être à mon début à la Chambre, et le vieux Grévin a parlé de

consulter le comte de Gondreville, sans l'avis de qui jamais il ne prenait de décision importante...

— Ainsi, dit nettement Goulard, tu n'épouseras pas Cécile, mon vieux !

— Et pourquoi ! s'écria Giguet ironiquement.

— Mon cher, madame Beauvisage va passer avec sa fille et son mari quatre soirées par semaine dans le salon de ta tante ; ta tante est la femme la plus comme il faut d'Arcis, elle est, quoiqu'il y ait vingt ans de différence entre elle et madame Beauvisage, l'objet de son envie, et tu crois que l'on ne doit pas envelopper un refus de quelques façons...

— Ne dire ni oui, ni non, reprit Vinet, c'est dire non, eu égard aux relations intimes de vos deux familles. Si madame Beauvisage est la plus grande fortune d'Arcis, madame Marion en est la femme la plus considérée ; car, à l'exception de la femme de notre président, qui ne voit personne, elle est la seule qui sache tenir un salon, elle est la reine d'Arcis. Madame Beauvisage paraît vouloir mettre de la politesse à son refus, voilà tout.

— Il me semble que le vieux Grévin s'est moqué de votre tante, mon cher, dit Frédéric Marest.

— Vous avez attaqué hier le comte de Gondreville, vous l'avez blessé, vous l'avez grièvement offensé, car Achille Pigoult l'a vaillamment défendu... et on veut le consulter sur votre mariage avec Cécile ?...

— Il est impossible d'être plus narquois que le vieux père Grévin, dit Vinet.

— Madame Beauvisage est ambitieuse, répondit Goulard, et sait très-bien que sa fille aura deux millions ; elle veut être la belle-mère d'un ministre ou d'un ambassadeur, afin de trôner à Paris.

— Eh bien ! pourquoi pas ? dit Simon Giguet.

— Je te le souhaite, répondit le sous-préfet en regardant le substitut avec lequel il se mit à rire quand ils furent à quelques pas. Il ne sera pas seulement député ! dit-il à Olivier, le ministère a des intentions. Vous trouverez chez vous une lettre de votre père qui vous enjoint de vous assurer des personnes de votre ressort, dont les votes appartiennent au ministère, il y va de votre avancement, et il vous recommande la plus entière discrétion.

— Et pour qui devront voter nos huissiers, nos avoués, nos juges de paix, nos notaires ! fit le substitut.

— Pour le candidat que je vous nommerai...

— Mais comment savez-vous que mon père m'écrit et ce qu'il m'écrit ?...

— Par l'inconnu...

— L'homme des mines !

— Mon cher Vinet, nous ne devons pas le connaître, traitons-le comme un étranger... Il a vu votre père à Provins, en y passant. Tout à l'heure, ce personnage m'a salué par un mot du préfet qui me dit de suivre, pour les élections d'Arcis, toutes les instructions que me donnera le comte Maxime. Je ne pouvais pas ne point avoir une bataille à livrer, je le savais bien ! Allons dîner ensemble et dressons nos batteries, il s'agit pour vous de devenir procureur du roi à Mantes, pour moi d'être préfet, et nous ne devons pas avoir l'air de nous mêler des élections, car nous sommes entre l'enclume et le marteau. Simon est le candidat d'un parti qui veut renverser le ministère actuel et qui peut réussir ; mais pour des gens aussi intelligents que nous, il n'y a qu'un parti à prendre ?...

— Lequel ?

— Servir ceux qui font et défont les ministères... Et la lettre que l'on m'a montrée est d'un des personnages qui sont les compères de la pensée immuable.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'expliquer quel était ce mineur, et ce qu'il venait extraire de la Champagne.

XVI.

CHEZ MADAME D'ESPARD.

Environ deux mois avant le triomphe de Simon Giguet comme candidat, à onze heures, dans un hôtel du faubourg Saint-Honoré, au moment où l'on servit le thé chez la marquise d'Espard, le chevalier d'Espard, son beau-frère, dit en posant sa tasse et en regardant le cercle formé autour de la cheminée :

— Maxime était bien triste, ce soir, ne trouvez-vous pas ?...

— Mais, répondit Rastignac, sa tristesse est assez explicable, il a quarante-huit ans ; à cet âge, on ne se fait plus d'amis, et quand nous avons enterré de Marsay, Maxime a perdu le seul

homme capable de le comprendre, de le servir et de se servir de lui...

— Il a sans doute quelques dettes pressantes, ne pourriez-vous pas le mettre à même de les payer ? dit la marquise à Rastignac.

En ce moment Rastignac était pour la seconde fois ministre, il venait d'être fait comte presque malgré lui ; son beau-père, le baron de Nucingen, avait été nommé pair de France, son frère était évêque, le comte de la Roche-Hugon, son beau-frère, était ambassadeur, et il passait pour être indispensable dans les combinaisons ministérielles à venir.

— Vous oubliez toujours, chère marquise, répondit Rastignac, que notre gouvernement n'échange son argent que contre de l'or, il ne comprend rien aux hommes.

— Maxime est-il homme à se brûler la cervelle ? demanda du Tillet.

— Ah ! tu le voudrais bien, nous serions quittes, répondit au banquier le comte Maxime de Trailles que chacun croyait parti.

Et le comte se dressa comme une apparition du fond d'un fauteuil placé derrière celui du chevalier d'Espard. Tout le monde se mit à rire.

— Voulez-vous une tasse de thé ? lui dit la jeune comtesse de Rastignac que la marquise avait priée de faire les honneurs à sa place.

— Volontiers, répondit le comte en venant se mettre devant la cheminée.

Cet homme, le prince des mauvais sujets de Paris, s'était jusqu'à ce jour soutenu dans la position supérieure qu'occupaient les dandies, alors appelés *Gants jaunes*, et depuis des *Lions*. Il est assez inutile de raconter l'histoire de sa jeunesse pleine d'aventures galantes et marquée par des drames horribles où il avait toujours su garder les convenances. Pour cet homme, les femmes ne furent jamais que des moyens, il ne croyait pas plus à leurs douleurs qu'à leurs plaisirs ; il les prenait, comme feu de Marsay, pour des enfants méchants. Après avoir mangé sa propre fortune, il avait dévoré celle d'une fille célèbre, nommée la *Belle Hollandaise*, mère de la fameuse Esther Gobseck. Puis il avait causé les malheurs de madame de Restaud, la sœur de madame Delphine de Nucingen, mère de la jeune comtesse de Rastignac.

Le monde de Paris offre des bizarreries inimaginables. La

baronne de Nucingen se trouvait en ce moment dans le salon de madame d'Espard, devant l'auteur de tous les maux de sa sœur, devant un assassin qui n'avait tué que le bonheur d'une femme. Voilà pourquoi, sans doute, il était là. Madame de Nucingen avait dîné chez la marquise avec sa fille, mariée depuis un an au comte de Rastignac, qui avait commencé sa carrière politique en occupant une place de sous-secrétaire d'État dans le célèbre ministère de feu de Marsay, le seul grand homme d'État qu'ait produit la révolution de Juillet.

Le comte Maxime de Trailles savait seul combien de désastres il avait causés ; mais il s'était toujours mis à l'abri du blâme en obéissant aux lois du Code-Homme. Quoiqu'il eût dissipé dans sa vie plus de sommes que les quatre bagnes de France n'en ont volé durant le même temps, la Justice était respectueuse pour lui. Jamais il n'avait manqué à l'honneur, il payait scrupuleusement ses dettes de jeu. Joueur admirable, il faisait la partie des plus grands seigneurs et des ambassadeurs. Il dînait chez tous les membres du corps diplomatique. Il se battait, il avait tué deux ou trois hommes en sa vie, il les avait à peu près assassinés, car il était d'une adresse et d'un sang-froid sans pareils. Aucun jeune homme ne l'égalait dans sa mise, ni dans sa distinction de manières, dans l'élégance des mots, dans la désinvolture, ce qu'on appelait autrefois *avoir un grand air*. En sa qualité de page de l'empereur, formé dès l'âge de douze ans aux exercices du manége, il passait pour un des plus habiles écuyers. Ayant toujours eu cinq chevaux dans son écurie, il faisait alors courir, il dominait toujours la mode. Enfin personne ne se tirait mieux que lui d'un souper de jeunes gens, il buvait mieux que le plus aguerri d'entre eux, et sortait frais, prêt à recommencer, comme si la débauche était son élément. Maxime, un de ces hommes méprisés qui savent comprimer le mépris qu'ils inspirent par l'insolence de leur attitude et la peur qu'ils causent, ne s'abusait jamais sur sa situation. De là venait sa force. Les gens forts sont toujours leurs propres critiques.

Sous la Restauration, il avait assez bien exploité son état de page de l'empereur, il attribuait à ses prétendues opinions bonapartistes la répulsion qu'il avait rencontrée chez les différents ministères quand il demandait à servir les Bourbons ; car, malgré ses liaisons, sa naissance, et ses dangereuses capacités, il ne put rien obtenir ; et, alors, il entra dans la conspiration sourde sous

laquelle succombèrent les Bourbons de la branche aînée. Maxime fit partie d'une association commencée dans un but de plaisir, d'amusement (*Voir* LES TREIZE), et qui tourna naturellement à la politique cinq ans avant la révolution de Juillet. Quand la branche cadette eut marché, précédée du peuple parisien, sur la branche aînée, et se fut assise sur le trône, Maxime réexploita son attachement à Napoléon, de qui il se souciait comme de sa première amourette. Il rendit alors de grands services que l'on fut extrêmement embarrassé de reconnaître, car il voulait être trop souvent payé par des gens qui savent compter. Au premier refus, Maxime se mit en état d'hostilité, menaçant de révéler certains détails peu agréables, car les dynasties qui commencent ont, comme les enfants, des langes tachés.

Pendant son ministère, de Marsay répara les fautes de ceux qui avaient méconnu l'utilité de ce personnage, il lui donna de ces missions secrètes pour lesquelles il faut des consciences battues par le marteau de la nécessité, une adresse qui ne recule devant aucune mesure, de l'impudence, et surtout ce sang-froid, cet aplomb, ce coup-d'œil qui constitue les *bravi*[1] de la pensée et de la haute politique. De semblables instruments sont à la fois rares et nécessaires. Par calcul, de Marsay ancra Maxime de Trailles dans la société la plus élevée ; il le peignit comme un homme mûri par les passions, instruit par l'expérience, qui savait les choses et les hommes, à qui les voyages et une certaine faculté d'observation avaient donné la connaissance des intérêts européens, des cabinets étrangers et des alliances de toutes les familles continentales. De Marsay convainquit Maxime de la nécessité de se faire un honneur à lui ; il lui montra la discrétion moins comme une vertu que comme une spéculation ; il lui prouva que le pouvoir n'abandonnerait jamais un instrument solide et sûr, élégant et poli.

— En politique, on ne fait *chanter* qu'une fois ! lui dit-il en le blâmant d'avoir fait une menace.

Maxime était homme à sonder la profondeur de ce mot.

De Marsay mort, le comte Maxime de Trailles était retombé dans sa vie antérieure. Il allait jouer tous les ans aux Eaux, il revenait passer l'hiver à Paris ; mais s'il recevait quelques sommes importantes, venues des profondeurs de certaines caisses extrêmement avares, cette demi-solde due à l'homme intrépide qu'on

pouvait employer d'un moment à l'autre, et confident des mystères de la contre-diplomatie, était insuffisante pour les dissipations d'une vie aussi splendide que celle du roi des dandies, du tyran de quatre ou cinq clubs parisiens. Aussi le comte Maxime avait-il souvent des inquiétudes sur la question financière. Sans propriété, il n'avait jamais pu consolider sa position en se faisant nommer député ; puis, sans fonctions ostensibles, il lui était impossible de mettre le couteau sous la gorge à quelque ministère pour se faire nommer pair de France. Or, il se voyait gagné par le temps, car ses profusions avaient entamé sa personne aussi bien que ses diverses fortunes. Malgré ses beaux dehors, il se connaissait et ne pouvait se tromper sur lui-même, il pensait à faire une fin, à se marier.

Homme d'esprit, il ne s'abusait pas sur sa considération, il savait bien qu'elle était mensongère. Il ne devait donc y avoir de femmes pour lui ni dans la haute société de Paris, ni dans la bourgeoisie ; il lui fallait prodigieusement de méchanceté, de bonhomie apparente et de services rendus pour se faire supporter, car chacun désirait sa chute ; et une mauvaise veine pouvait le perdre. Une fois envoyé à la prison de Clichy[1] ou à l'étranger par quelques lettres de change intraitables, il tombait dans le précipice où l'on peut voir tant de carcasses politiques qui ne se consolent pas entr'elles. En ce moment même, il craignait les éboulements de quelques portions de cette voûte menaçante que les dettes élèvent au-dessus de plus d'une tête parisienne. Il avait laissé les soucis apparaître sur son front, il venait de refuser de jouer chez madame d'Espard, il avait causé avec les femmes en donnant des preuves de distraction, et il avait fini par rester muet et absorbé dans le fauteuil d'où il venait de se lever comme le spectre de *Banquo*[2]. Le comte Maxime de Trailles se trouva l'objet de tous les regards, directs ou indirects, placé comme il l'était au milieu de la cheminée, illuminé par les feux croisés de deux candélabres. Le peu de mots dits sur lui l'obligeait en quelque sorte à se poser fièrement, et il se tenait, en homme d'esprit, sans arrogance, mais avec l'intention de se montrer au-dessus des soupçons.

Un peintre n'aurait jamais pu rencontrer un meilleur moment pour saisir le portrait de cet homme, certainement extraordinaire. Ne faut-il pas être doué de facultés rares pour jouer un pareil

rôle, pour avoir toujours séduit les femmes pendant trente ans, pour se résoudre à n'employer ses dons que dans une sphère cachée, en incitant un peuple à la révolte, en surprenant les secrets d'une politique astucieuse, en ne triomphant que dans les boudoirs ou dans les cabinets. N'y a-t-il pas je ne sais quoi de grand à s'élever aux plus hauts calculs de la politique, et à retomber froidement dans le néant d'une vie frivole ? Quel homme de fer que celui qui résiste aux alternatives du jeu, aux rapides voyages de la politique, au pied de guerre de l'élégance et du monde, aux dissipations des galanteries nécessaires, qui fait de sa mémoire une bibliothèque de ruses et de mensonges, qui enveloppe tant de pensées diverses, tant de manéges sous une impénétrable élégance de manières ? Si le vent de la faveur avait soufflé dans ces voiles toujours tendues, si le hasard des circonstances avait servi Maxime, il eût été Mazarin, le maréchal de Richelieu, Potemkin ou peut-être plus justement Lauzun sans Pignerol.

XVII.

PORTRAIT AVEC NOTICE.

Le comte, quoique d'une taille assez élevée, et d'une constitution sèche, avait pris un peu de ventre, mais il le contenait au majestueux, suivant l'expression de Brillat-Savarin. Ses habits étaient d'ailleurs si bien faits, qu'il conservait, dans toute sa personne, un air de jeunesse, quelque chose de leste, de découplé, dû sans doute à ses exercices soutenus, à l'habitude de faire des armes, de monter à cheval et de chasser. Maxime possédait toutes les grâces et les noblesses physiques de l'aristocratie, encore rehaussées par sa tenue supérieure. Son visage, long et bourbonien, était encadré par des favoris, par un collier de barbe soigneusement frisés, élégamment coupés, et noirs comme du jais. Cette couleur, pareille à celle d'une chevelure abondante, s'obtenait par un cosmétique indien fort cher, en usage dans la Perse, et sur lequel Maxime gardait le secret. Il trompait ainsi les regards les plus exercés sur le blanc qui, depuis longtemps, avait envahi ses cheveux. Le propre de cette teinture, dont se servent les Persans pour leurs barbes, est de ne pas rendre les

traits durs, elle peut se nuancer par le plus ou le moins d'indigo, et s'harmonie alors à la couleur de la peau. C'était sans doute cette opération que madame Mollot avait vu faire ; mais on continue encore par certaines soirées la plaisanterie de se demander ce que madame Mollot a vu.

Maxime avait un très-beau front, les yeux bleus, un nez grec, un bouche agréable et le menton bien coupé ; mais le tour de ses yeux était cerné par de nombreuses lignes fines comme si elles eussent été tracées avec un rasoir, et au point de n'être plus vues à une certaine distance. Ses tempes portaient des traces semblables. Le visage était aussi passablement rayé. Les yeux, comme ceux des joueurs qui ont passé des nuits innombrables, étaient couverts comme d'un glacis ; mais, quoique affaibli, le regard n'en était que plus terrible, il épouvantait. On sentait là-dessous une chaleur couvée, une lave de passions mal éteinte. Cette bouche, autrefois si fraîche et si rouge, avait également des teintes froides ; elle n'était plus droite, elle fléchissait sur la droite. Cette sinuosité semblait indiquer le mensonge. Le vice avait tordu ces lèvres ; mais les dents étaient encore belles et blanches.

Ces flétrissures disparaissaient dans l'ensemble de la physionomie et de la personne. Les formes étaient toujours si séduisantes, qu'aucun jeune homme ne pouvait lutter au bois de Boulogne avec Maxime à cheval où il se montrait plus jeune, plus gracieux que le plus jeune et le plus gracieux d'entre eux. Ce privilége de jeunesse éternelle a été possédé par quelques hommes de ce temps.

Le comte était d'autant plus dangereux qu'il paraissait souple, indolent, et ne laissait pas voir l'épouvantable parti pris qu'il avait sur toute chose. Cette effroyable indifférence qui lui permettait de seconder une sédition populaire avec autant d'habileté qu'il pouvait en mettre à une intrigue de cour, dans le but de raffermir l'autorité d'un prince, avait une sorte de grâce. Jamais on ne se défie du calme, de l'uni, surtout en France, où nous sommes habitués à beaucoup de mouvement pour les moindres choses.

Vêtu selon la mode de 1839, le comte était en habit noir, en gilet de cachemire bleu foncé, brodé de petites fleurs d'un bleu clair, en pantalon noir, en bas de soie gris, en souliers vernis. Sa montre, contenue dans une des poches du gilet, se rattachait par une chaîne élégante à l'une des boutonnières.

— Rastignac, dit-il en acceptant la tasse de thé que la jolie madame de Rastignac lui tendit, voulez-vous venir avec moi à l'ambassade d'Autriche ?

— Mon cher, je suis trop nouvellement marié pour ne pas rentrer avec ma femme !

— C'est-à-dire que plus tard ?.., dit la jeune comtesse en se retournant et regardant son mari.

— Plus tard, c'est la fin du monde, répondit Maxime. Mais n'est-ce pas me faire gagner mon procès que de me donner madame pour juge ?

Le comte par un geste gracieux, amena la jolie comtesse auprès de lui ; elle écouta quelques mots, regarda sa mère, et dit à Rastignac :

— Si vous voulez aller avec monsieur de Trailles à l'ambassade, ma mère me ramènera.

Quelques instants après, la baronne de Nucingen et la comtesse de Rastignac sortirent ensemble. Maxime et Rastignac descendirent bientôt, et quand ils furent assis tous deux dans la voiture du baron :

— Que me voulez-vous, Maxime ? dit le nouveau marié. Qu'y a-t-il de si pressé pour me prendre à la gorge ? Qu'avez-vous dit à ma femme ?

— Que j'avais à vous parler, répondit monsieur de Trailles. Vous êtes heureux, vous ! Vous avez fini par épouser l'unique héritière des millions de Nucingen, et vous l'avez bien gagné... vingt ans de travaux forcés !...

— Maxime !

— Mais moi, me voici mis en question par tout le monde, dit-il en continuant et tenant compte de l'interruption. Un misérable, un du Tillet, se demande si j'ai le courage de me tuer ! Il est temps de se ranger. Veut-on ou ne veut-on pas se défaire de moi ? vous pouvez le savoir, vous le saurez, dit Maxime en faisant un geste pour imposer silence à Rastignac. Voici mon plan, écoutez-le. Vous devez me servir, je vous ai déjà servi, je puis vous servir encore. La vie que je mène m'ennuie et je veux une retraite. Voyez à me seconder dans la conclusion d'un mariage qui me donne un demi-million ; une fois marié, nommez-moi ministre auprès de quelque méchante république d'Amérique. Je resterai dans ce poste aussi longtemps qu'il le faudra pour

légitimer ma nomination à un poste du même genre en Allemagne. Si je vaux quelque chose, on m'en tirera ; si je ne vaux rien, on me remerciera. J'aurai peut-être un enfant, je serai sévère pour lui ; sa mère sera riche, j'en ferai un diplomate, il pourra être ambassadeur.

— Voici ma réponse, dit Rastignac. Il y a un combat, plus violent que le vulgaire ne le croit, entre une puissance au maillot et une puissance enfant. La puissance au maillot, c'est la Chambre des députés, qui, n'étant pas contenue par une Chambre héréditaire...

— Ah ! ah ! dit Maxime, vous êtes pair de France.

— Ne le serais-je pas maintenant sous tous les régimes ?... dit le nouveau pair. Mais ne m'interrompez pas, il s'agit de vous dans tout ce gâchis. La Chambre des Députés deviendra fatalement tout le gouvernement, comme nous le disait de Marsay, le seul homme par qui la France eût pu être sauvée, en tant que cabinet ; car les peuples ne meurent pas, ils sont esclaves ou libres, voilà tout. La puissance enfant est la royauté couronnée au mois d'août 1830. Le ministère actuel est vaincu, il a dissous la Chambre et veut faire les élections pour que le ministère qui viendra ne les fasse pas ; mais il ne croit pas à une victoire. S'il était victorieux dans les élections, la dynastie serait en danger ; tandis que, si le ministère est vaincu, le parti dynastique pourra lutter avec avantage, pendant longtemps. Les fautes de la Chambre profiteront à une volonté qui, malheureusement, est tout dans la politique. Quand on est tout, comme fut Napoléon, il vient un moment où il faut se faire suppléer ; et comme on a écarté les gens supérieurs, le grand tout ne trouve pas de suppléant. Le suppléant, c'est ce qu'on nomme un cabinet, et il n'y a pas de cabinet en France, il n'y a qu'une volonté viagère. En France, il n'y a que les gouvernants qui fassent des fautes, l'opposition ne peut pas en faire, elle peut perdre autant de batailles qu'elle en livre, il lui suffit, comme les alliés en 1814, de vaincre une seule fois. Avec *trois glorieuses journées* enfin, elle détruit tout. Aussi est-ce se porter héritier du pouvoir que de ne pas gouverner et d'attendre. J'appartiens par mes opinions personnelles à l'aristocratie, et par mes opinions publiques à la royauté de Juillet. La maison d'Orléans m'a servi à relever la fortune de ma maison et je lui reste attaché à jamais.

— Le jamais de monsieur de Talleyrand bien entendu ! dit Maxime.

— Dans ce moment je ne peux donc rien pour vous, reprit Rastignac, nous n'aurons pas le pouvoir dans six mois. Oui, ces six mois vont être une agonie, je le savais, nous connaissions notre sort en nous formant, nous sommes un ministère bouche-trou. Mais si vous vous distinguez au milieu de la bataille électorale qui va se livrer ; si vous apportez une voix, un député fidèle à la cause dynastique, on accomplira votre désir. Je puis parler de votre bonne volonté, je puis mettre le nez dans les documents secrets, dans les rapports confidentiels, et vous trouver quelque rude tâche. Si vous réussissez, je puis insister sur vos talents, sur votre dévoûment, et réclamer la récompense. Votre mariage, mon cher, ne se fera que dans une famille d'industriels ambitieux, et en province. A Paris, vous êtes trop connu. Il s'agit donc de trouver un millionnaire, un parvenu doué d'une fille et possédé de l'envie de parader au château des Tuileries !

— Faites-moi prêter, par votre beau-père, vingt-cinq mille francs pour attendre jusque-là ; il sera intéressé à ce qu'on ne me paie pas en eau bénite de cour après le succès, et il poussera au mariage.

— Vous êtes fin, Maxime, vous vous défiez de moi, mais j'aime les gens d'esprit, j'arrangerai votre affaire.

Ils étaient arrivés. Le baron de Rastignac vit dans le salon le ministre de l'Intérieur, et alla causer avec lui dans un coin. Le comte Maxime de Trailles était, en apparence, occupé de la vieille comtesse de Listomère ; mais il suivait, en réalité, le cours de la conversation des deux pairs de France ; il épiait leurs gestes, il interprétait leurs regards et finit par saisir un favorable coup d'œil jeté sur lui par le ministre.

Maxime et Rastignac sortirent ensemble à une heure du matin, et avant de monter chacun dans leurs voitures, Rastignac dit à de Trailles, sur les marches de l'escalier :

— Venez me voir à l'approche des élections. D'ici là, j'aurai vu dans quelle localité les chances de l'opposition sont les plus mauvaises et quelles ressources y trouveront deux esprits comme les nôtres.

— Les vingt-cinq mille francs sont pressés ! lui répondit de Trailles.

— Hé, bien ! cachez-vous.

Cinquante jours après, un matin avant le jour, le comte de Trailles vint rue de Bourbon, mystérieusement, dans un cabriolet de place, à la porte du magnifique hôtel que le baron de Nucingen avait acheté pour son gendre ; il renvoya le cabriolet, regarda s'il n'était pas suivi ; puis il attendit dans un petit salon que Rastignac se levât. Quelques instants après, le valet de chambre introduisit Maxime dans le cabinet où se trouvait l'homme d'État.

— Mon cher, lui dit le ministre, je puis vous dire un secret qui sera divulgué dans deux jours par les journaux et que vous pouvez mettre à profit. Ce pauvre Charles Keller qui dansait si bien la mazurka, a été tué en Afrique, et il était notre candidat dans l'arrondissement d'Arcis. Cette mort laisse un vide. Voici la copie de deux rapports : l'un du sous-préfet, l'autre du commissaire de police, qui prévenait le ministère que l'élection de notre pauvre ami rencontrerait des difficultés. Il se trouve dans celui du commissaire de police des renseignements sur l'état de la ville qui suffiront à un homme tel que toi[1], car l'ambition du concurrent du pauvre feu Charles Keller vient de son désir d'épouser une héritière... A un entendeur tel que toi, ce mot suffit. Les Cinq-Cygne, la princesse de Cadignan et Georges de Maufrigneuse sont à deux pas d'Arcis, tu sauras avoir au besoin les votes légitimistes... Ainsi...

— N'use pas ta langue, dit Maxime. Le commissaire de police est encore là ?

— Oui.

— Fais-moi donner un mot pour lui...

— Mon cher, dit Rastignac en remettant à Maxime tout un dossier, vous trouverez là deux lettres écrites à Gondreville pour vous. Vous avez été page, il a été sénateur, vous vous entendrez. Madame François Keller est dévote, voici pour elle une lettre de la maréchale de Carigliano. La maréchale est devenue dynastique, elle vous recommande chaudement et vous rejoindra d'ailleurs. Je ne vous ajouterai qu'un mot : défiez-vous du sous-préfet que je crois capable de se ménager dans ce Simon Giguet un appui auprès de l'ex-président du conseil. S'il vous faut des lettres, des pouvoirs, des recommandations, écrivez-moi ?

— Et les vingt-cinq mille francs, demanda Maxime.

— Signez cette lettre de change à l'ordre de du Tillet, voici les fonds.

— Je réussirai, dit le comte, et vous pouvez promettre au château que le député d'Arcis leur appartiendra corps et âme. Si j'échoue, qu'on m'abandonne !

Maxime de Trailles était en tilbury, sur la route de Troyes, une heure après.[1]

SIXIÈME LIVRE,

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.

LES PAYSANS[1].

À MONSIEUR P.-S.-B. GAVAULT.

J.-J. Rousseau mit en tête de la NOUVELLE-HÉLOÏSE : « J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. » *Ne puis-je pas vous dire, à l'imitation de ce grand écrivain : J'étudie la marche de mon époque, et je publie cet ouvrage.*

Le but de cette Étude, d'une effrayante vérité tant que la Société voudra faire de la philanthropie un principe au lieu de la prendre pour un accident, est de mettre en relief les principales figures d'un peuple oublié par tant de plumes à la poursuite de sujets nouveaux. Cet oubli n'est peut-être que de la prudence par un temps où le Peuple hérite de tous les courtisans de la Royauté. On a fait de la poésie avec les criminels, on s'est apitoyé sur les bourreaux, on a presque déifié le Prolétaire !... Des sectes se sont émues et crient par toutes leurs plumes : Levez-vous, travailleurs ! comme on a dit au Tiers-État : Lève-toi ! On voit bien qu'aucun de ces Érostrates n'a eu le courage d'aller au fond des campagnes étudier la conspiration permanente de ceux que nous appelons encore les faibles contre ceux qui se croient les forts, du paysan contre le riche ?... Il s'agit ici d'éclairer, non pas le législateur d'aujourd'hui, mais celui de demain. Au milieu du vertige démocratique auquel s'adonnent tant d'écrivains aveugles, n'est-il pas urgent de peindre enfin ce paysan qui rend le code inapplicable en faisant arriver la propriété à quelque chose qui est et qui n'est pas ? Vous allez voir cet infatigable sapeur, ce rongeur qui morcèle et divise le sol, le partage, et coupe un arpent de terre en cent morceaux, convié toujours à ce festin par une petite bourgeoisie qui fait de lui tout à la fois son auxiliaire et sa proie. Cet élément insocial créé par la Révolution absorbera quelque jour la Bourgeoisie, comme la Bourgeoisie a dévoré la Noblesse. S'élevant au-dessus de la loi par sa propre petitesse, ce Robespierre à une tête et à vingt millions de bras travaille sans jamais s'arrêter, tapi dans toutes les communes, intronisé au conseil municipal, armé en garde national dans tous les cantons de France par l'an 1830, qui ne s'est pas souvenu que Napoléon a préféré les chances de son malheur à l'armement des masses.

Si j'ai, pendant huit ans, cent fois quitté, cent fois repris ce livre, le plus considérable de ceux que j'ai résolu d'écrire, c'est que tous mes amis, comme vous-même, ont compris que le courage pouvait chanceler devant tant de difficultés, tant de détails mêlés à ce drame doublement terrible et si cruellement ensanglanté; mais, au nombre des raisons qui me rendent aujourd'hui presque téméraire, comptez le désir d'achever une œuvre destinée à vous donner un témoignage de ma vive et durable reconnaissance pour un dévoûment qui fut une de mes consolations dans l'infortune.

DE BALZAC.

PREMIÈRE PARTIE.

QUI TERRE A, GUERRE A[1].

CHAPITRE Ier.

LE CHÂTEAU.

A MONSIEUR NATHAN.

« Aux Aigues, 6 août 1823.

« Toi qui procures de délicieux rêves au public avec tes fantaisies, mon cher Nathan, je vais te faire rêver avec du vrai. Tu me diras si jamais le siècle actuel pourra léguer de pareils songes aux Nathan et aux Blondet de l'an 1923 ! Tu mesureras la distance à laquelle nous sommes du temps où les Florine du dix-huitième siècle trouvaient à leur réveil un château comme les Aigues dans un contrat.

» Mon très cher, si tu reçois ma lettre dans la matinée, vois-tu de ton lit, à cinquante lieues de Paris environ, au commencement de la Bourgogne, sur une grande route royale, deux petits pavillons en brique rouge, réunis ou séparés par une barrière peinte en vert ?... Ce fut là que la diligence déposa ton ami.

» De chaque côté des pavillons, serpente une haie vive d'où s'échappent des ronces semblables à des cheveux follets. Çà et là, une pousse d'arbre s'élève insolemment. Sur le talus du fossé, de belles fleurs baignent leurs pieds dans une eau dormante et verte. A droite et à gauche, cette haie rejoint deux lisières de bois,

et la double prairie à laquelle elle sert d'enceinte a sans doute été conquise par quelque défrichement.

» A ces pavillons déserts et poudreux commence une magnifique avenue d'ormes centenaires dont les têtes en parasol se penchent les unes sur les autres et forment un long, un majestueux berceau. L'herbe croît dans l'avenue, à peine y remarque-t-on les sillons tracés par les doubles roues des voitures. L'âge des ormes, la largeur de deux contre-allées, la tournure vénérable des pavillons, la couleur brune des chaînes de pierre, tout indique les abords d'un château quasi-royal.

» Avant d'arriver à cette barrière, du haut d'une de ces éminences que, nous autres Français, nous nommons assez vaniteusement une montagne, et au bas de laquelle se trouve le village de Couches, le dernier relais, j'avais aperçu la longue vallée des Aigues, au bout de laquelle la grande route tourne pour aller droit à la petite Sous-Préfecture de La-Ville-aux-Fayes, où trône le neveu de notre ami des Lupeaulx. D'immenses forêts, posées à l'horizon sur une vaste colline côtoyée par une rivière, dominent cette riche vallée, encadrée au loin par les monts d'une petite Suisse, appelée le Morvan. Ces épaisses forêts appartiennent aux Aigues, au marquis de Ronquerolles et au comte de Soulanges dont les châteaux et les parcs, dont les villages vus de loin et de haut donnent de la vraisemblance aux fantastiques paysages de Breughel-de-Velours.

» Si ces détails ne te remettent pas en mémoire tous les châteaux en Espagne que tu as désiré posséder en France, tu ne serais pas digne de cette narration d'un Parisien stupéfait. J'ai enfin joui d'une campagne où l'Art se trouve mêlé à la Nature, sans que l'un soit gâté par l'autre, où l'Art semble naturel, où la Nature est artiste. J'ai rencontré l'oasis que nous avons si souvent rêvée d'après quelques romans : une nature luxuriante et parée, des accidents sans confusion, quelque chose de sauvage et d'ébouriffé, de secret, de pas commun. Enjambe la barrière, et marchons.

» Quand mon œil curieux a voulu embrasser l'avenue où le soleil ne pénètre qu'à son lever ou à son coucher, en la zébrant de ses rayons obliques, ma vue a été barrée par le contour que produit une élévation du terrain ; mais, après ce détour, la longue avenue est coupée par un petit bois, et nous sommes dans un carrefour, au centre duquel se dresse un obélisque en pierre,

absolument comme un éternel point d'admiration. Entre les assises de ce monument, terminé par une boule à piquants (quelle idée !) pendent quelques fleurs purpurines, ou jaunes, selon la saison. Certes, les Aigues ont été bâtis par une femme ou pour une femme, un homme n'a pas d'idées si coquettes, l'architecte a eu quelque mot d'ordre.

» Après avoir franchi ce bois, posé comme en sentinelle, je suis arrivé dans un délicieux pli de terrain, au fond duquel bouillonne un ruisseau que j'ai passé sur une arche en pierres moussues d'une superbe couleur, la plus jolie des mosaïques entreprises par le Temps. L'avenue remonte le cours d'eau par une pente douce. Au loin, se voit le premier tableau : un moulin et son barrage, sa chaussée et ses arbres, ses canards, son linge étendu, sa maison couverte en chaume, ses filets et sa boutique à poisson, sans compter un garçon meunier qui déjà m'examinait. En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous y croyez seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton. Un ouvrier quitte sa houe, un vigneron relève son dos voûté, une petite gardeuse de chèvres, de vaches ou de moutons grimpe dans un saule pour vous espionner.

» Bientôt l'avenue se transforme en une allée d'accacias qui mène à une grille du temps où la serrurerie faisait de ces filigranes aériens qui ne ressemblent pas mal aux traits enroulés dans l'exemple d'un maître d'écriture. De chaque côté de la grille, s'étend un saut-de-loup[1] dont la double crête est garnie des lances et des dards les plus menaçants, de véritables hérissons en fer. Cette grille est d'ailleurs encadrée par deux pavillons de concierge semblables à ceux du palais de Versailles, et couronnés par des vases de proportions colossales. L'or des arabesques a rougi, la rouille y a mêlé ses teintes ; mais cette porte, dite de l'Avenue, et qui révèle la main du Grand Dauphin à qui les Aigues la doivent, ne m'en a paru que plus belle. Au bout de chaque saut-de-loup commencent des murailles non crépies où les pierres, enchâssées dans un mortier de terre rougeâtre, montrent leurs teintes multipliées : le jaune ardent du silex, le blanc de la craie, le brun-rouge de la meulière et les formes les plus capricieuses. Au premier abord, le parc est sombre, ses murs sont cachés par des plantes grimpantes, par des arbres qui, depuis cinquante ans, n'ont pas

entendu la hache. On dirait d'une forêt redevenue vierge par un phénomène exclusivement réservé aux forêts. Les troncs sont enveloppés de lianes qui vont de l'un à l'autre. Des guys d'un vert luisant pendent à toutes les bifurcations des branches où il a pu séjourner de l'humidité. J'ai retrouvé les lierres gigantesques, les arabesques sauvages qui ne fleurissent qu'à cinquante lieues de Paris, là où le terrain ne coûte pas assez cher pour qu'on l'épargne. Le paysage, ainsi compris, veut beaucoup de terrain. Là, donc, rien de peigné, le râteau ne se sent pas, l'ornière est pleine d'eau, la grenouille y fait tranquillement ses têtards, les fines fleurs de forêt y poussent, et la bruyère y est aussi belle qu'en janvier sur ta cheminée, dans le riche cachepot apporté par Florine. Ce mystère enivre, il inspire de vagues désirs. Les odeurs forestières, senteurs adorées par les âmes friandes de poésie à qui plaisent les mousses les plus innocentes, les cryptogames les plus vénéneux, les terres mouillées, les saules, les baumes, le serpolet, les eaux vertes d'une mare, l'étoile arrondie des nénuphars jaunes ; toutes ces vigoureuses fécondations se livrent à vos narines en vous livrant toutes une pensée, leur âme peut-être. Je pensais alors à une robe rose, ondoyant à travers cette allée tournante.

» L'allée finit brusquement par un dernier bouquet où tremblent les bouleaux, les peupliers et tous les arbres frémissants, famille intelligente, à tiges gracieuses, d'un port élégant, les arbres de l'amour libre ! De là, j'ai vu, mon cher, un étang couvert de nymphœa, de plantes aux larges feuilles étalées ou aux petites feuilles menues, et sur lequel pourrit un bateau peint en blanc et noir, coquet comme la chaloupe d'un canotier de la Seine, léger comme une coquille de noix. Au delà, s'élève un château signé 1560, en briques d'un beau rouge, avec des chaînes en pierre et des encadrements aux encoignures et aux croisées qui sont encore à petits carreaux (ô Versailles !) La pierre est taillée en pointes de diamant, mais en creux comme au palais ducal de Venise dans la façade du pont des Soupirs. Ce château n'a de régulier que le corps du milieu d'où descend un perron orgueilleux à double escalier tournant, à balustres arrondis, fins à leur naissance et à mollets épatés. Ce corps de logis principal est accompagné de tourelles à clochetons où le plomb dessine ses fleurs, de pavillons modernes à galeries et à vases plus ou moins grecs.

Là, mon cher, point de symétrie. Ces nids assemblés au hasard sont comme empaillés par quelques arbres verts dont le feuillage secoue sur les toits ses mille dards bruns, entretient les mousses et vivifie de bonnes lézardes où le regard s'amuse. Il y a le pin d'Italie à écorce rouge avec son majestueux parasol ; il y a un cèdre âgé de deux cents ans, des saules pleureurs, un sapin du Nord, un hêtre qui le dépasse ; puis, en avant de la tourelle principale, les arbustes les plus singuliers, un if taillé qui rappelle quelque ancien jardin français détruit, des magnolias et des hortensias ; enfin, c'est les Invalides[1] des héros de l'horticulture, tour à tour à la mode et oubliés, comme tous les héros.

» Une cheminée à sculptures originales et qui fumait à gros bouillons dans un angle, m'a certifié que ce délicieux spectacle n'était pas une décoration d'opéra. La cuisine y révélait des êtres vivants. Me vois-tu, moi Blondet, qui crois être en des régions polaires quand je suis à St-Cloud, au milieu de cet ardent paysage bourguignon ? Le soleil verse sa plus piquante chaleur, le martin-pêcheur est au bord de l'étang, les cigales chantent, le grillon crie, les capsules de quelques graines craquent, les pavots laissent aller leur morphine en larmes liquoreuses, tout se découpe nettement sur le bleu foncé de l'éther. Au-dessus des terres rougeâtres de la terrasse s'échappent les joyeuses flamberies de ce punch naturel qui grise les insectes et les fleurs, qui nous brûle les yeux et qui brunit nos visages. Le raisin se perle, son pampre montre un voile de fils blancs dont la délicatesse fait honte aux fabriques de dentelles. Enfin le long de la maison brillent des pieds d'alouettes bleus, des capucines aurore, des pois de senteur. Quelques tubéreuses éloignées, des orangers parfument l'air. Après la poétique exhalation des bois, qui m'y avait préparé, venaient les irritantes pastilles de ce sérail botanique. Au sommet du perron, comme la reine des fleurs, vois enfin une femme en blanc et en cheveux, sous une ombrelle doublée de soie blanche mais plus blanche que la soie, plus blanche que les lys qui sont à ses pieds, plus blanche que les jasmins étoilés qui se fourrent effrontément dans les balustrades, une Française née en Russie qui m'a dit : — « Je ne vous espérais plus ! » Elle m'avait vu dès le tournant. Avec quelle perfection toutes les femmes, même les plus naïves, entendent la mise en scène ? Le bruit des gens occupés à servir m'annonçait qu'on

avait retardé le déjeûner jusqu'à l'arrivée de la diligence. Elle n'avait pas osé venir au-devant de moi.

» N'est-ce pas là notre rêve, n'est-ce pas là celui de tous les amants du beau sous toutes ses formes, du beau séraphique que Luini a mis dans le mariage de la Vierge, sa belle fresque de Sarono, du beau que Rubens a trouvé pour sa mêlée de la bataille du Thermodon, du beau que cinq siècles élaborent aux cathédrales de Séville et de Milan, du beau des Sarrasins à Grenade, du beau de Louis XIV à Versailles, du beau des Alpes et du beau de la Limagne ?

» De cette propriété qui n'a rien de trop princier ni rien de trop financier, mais où le prince et le fermier-général ont demeuré, ce qui sert à l'expliquer, dépendent deux mille hectares de bois, un parc de neuf cents arpents, le moulin, trois métairies, une immense ferme à Couches et des vignes, ce qui devrait engendrer un revenu de soixante-douze mille francs. Voilà les Aigues, mon cher, où l'on m'attendait depuis deux ans, et où je suis en ce moment *dans la chambre perse*, destinée aux amis du cœur.

» En haut du parc, vers Couches, sortent une douzaine de sources claires, limpides, venues du Morvan, qui se versent toutes dans l'étang, après avoir orné de leurs rubans liquides et les vallées du parc et ses magnifiques jardins. Le nom des Aigues vient de ces charmants cours d'eau. On a supprimé le mot vives, car dans les vieux titres, la terre s'appelle Aigues-Vives[1], contre-partie d'Aigues-Mortes. L'étang se décharge dans le cours d'eau de l'avenue, par un large canal droit bordé de saules pleureurs dans toute sa longueur. Ce canal, ainsi décoré, produit un effet délicieux. En y voguant assis sur un banc de la chaloupe, on se croit sous la nef d'une immense cathédrale, dont le chœur est figuré par les corps de logis qui se trouvent au bout. Si le soleil couchant jette sur le château ses tons orangés entrecoupés d'ombres, et allume le verre des croisées, il vous semble alors voir des vitraux flamboyants. Au bout du canal, on aperçoit un village, Blangy, soixante maisons environ, une église de France, c'est-à-dire une maison mal entretenue, ornée d'un clocher de bois soutenant un toit de tuiles cassées. On y distingue une maison bourgeoise et un presbytère. La commune est d'ailleurs assez vaste, elle se compose de deux cents autres feux épars auxquels cette bourgade sert de chef-lieu. Cette commune est,

çà et là, coupée en petits jardins, les chemins sont marqués par des arbres à fruits. Les jardins, en vrais jardins de paysan, ont de tout : des fleurs, des ognons, des choux et des treilles, des groseilliers et beaucoup de fumier. Le village paraît naïf, il est rustique, il a cette simplicité parée que cherchent tant les peintres. Enfin, dans le lointain, on aperçoit la petite ville de Soulanges posée au bord d'un vaste étang comme une fabrique du lac de Thoune.

» Quand vous vous promenez dans ce parc, qui a quatre portes, chacune d'un superbe style, l'Arcadie mythologique devient pour vous plate comme la Beauce. L'Arcadie est en Bourgogne et non en Grèce, l'Arcadie est aux Aigues et non ailleurs. Une rivière, faite à coups de ruisseaux, traverse le parc dans sa partie basse par un mouvement serpentin, et y imprime une tranquillité fraîche, un air de solitude qui rappelle d'autant mieux les Chartreuses que, dans une île factice il se trouve une Chartreuse sérieusement ruinée et d'une élégance intérieure digne du voluptueux financier qui l'ordonna. Les Aigues ont appartenu, mon cher, à ce Bouret qui dépensa deux millions pour recevoir une fois Louis XV. Combien de passions fougueuses, d'esprits distingués, d'heureuses circonstances n'a-t-il pas fallu pour créer ce beau lieu ? Une maîtresse d'Henri IV a rebâti le château là où il est, et y a joint la forêt. La favorite du Grand-Dauphin, mademoiselle Choin, à qui les Aigues furent donnés, les a augmentés de quelques fermes. Bouret a mis dans le château toutes les recherches des petites maisons de Paris pour une des célébrités de l'Opéra. Les Aigues doivent à Bouret la restauration du rez-de-chaussée dans le style Louis XV.

» Je suis resté stupéfait en admirant la salle à manger. Les yeux sont d'abord attirés par un plafond peint à fresque dans le goût italien, et où volent les plus folles arabesques. Des femmes en stuc finissant en feuillages soutiennent, de distance en distance, des paniers de fruits sur lesquels portent les rinceaux du plafond. Dans les panneaux qui séparent chaque femme, d'admirables peintures, dues à quelque artiste inconnu, représentent les gloires de la table : les saumons, les têtes de sanglier, les coquillages, enfin tout le monde mangeable qui, par de fantastiques ressemblances, rappelle l'homme, les femmes, les enfants et qui lutte avec les plus bizarres imaginations de la Chine, le pays où, selon

moi, l'on comprend le mieux le décor. Sous son pied, la maîtresse de la maison trouve un ressort de sonnette pour appeler les gens, afin qu'ils n'entrent qu'au moment voulu, sans jamais rompre un entretien ou déranger une attitude. Les dessus de portes représentent des scènes voluptueuses. Toutes les embrasures sont en mosaïques de marbres. La salle est chauffée en dessous. Par chaque fenêtre, on aperçoit des vues délicieuses.

» Cette salle communique à une salle de bain d'un côté, de l'autre à un boudoir qui donne dans le salon. La salle de bain est revêtue en briques de Sèvres peintes en camaïeu, le sol est en mosaïque, la baignoire est en marbre. Une alcôve, cachée par un tableau peint sur cuivre, et qui s'enlève au moyen d'un contrepoids, contient un lit de repos en bois doré du style le plus Pompadour. Le plafond est en lapis-lazuli, étoilé d'or. Les camaïeux sont faits d'après les dessins de Boucher. Ainsi, le bain, la table et l'amour sont réunis.

» Après le salon qui, mon cher, offre toutes les magnificences du style Louis XIV, vient une magnifique salle de billard, à laquelle je ne connais pas de rivale à Paris. L'entrée de ce rez-de-chaussée est une antichambre demi-circulaire, au fond de laquelle on a disposé le plus coquet des escaliers, éclairé par en haut, et qui mène à des logements bâtis tous à différentes époques. Et l'on a coupé le cou, mon cher, à des fermiers-généraux en 1793 ! Mon Dieu ! comment ne comprend-on pas que les merveilles de l'Art sont impossibles dans un pays sans grandes fortunes, sans grandes existences assurées ? Si la Gauche veut absolument tuer les rois, qu'elle nous laisse quelques petits princes, grands comme rien du tout !

» Aujourd'hui, ces richesses accumulées appartiennent à une petite femme artiste, qui non contente de les avoir magnifiquement restaurées, les entretient avec amour. De prétendus philosophes, qui s'occupent d'eux en ayant l'air de s'occuper de l'Humanité, nomment ces belles choses des extravagances. Ils se pâment devant les fabriques de calicot et les plates inventions de l'industrie moderne, comme si nous étions plus grands et plus heureux aujourd'hui que du temps de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XV, qui tous ont imprimé le cachet de leur règne aux Aigues. Quel palais, quel château royal, quelles habitations, quels beaux ouvrages d'art, quelles étoffes brochées d'or laisse-

rons-nous ? Les jupes de nos grand'mères sont aujourd'hui recherchées pour couvrir nos fauteuils. Usufruitiers égoïstes et ladres, nous rasons tout, et nous plantons des choux là où s'élevaient des merveilles. Hier, la charrue a passé sur Persan qui mit à sec la bourse du chancelier Maupeou, le marteau a démoli Montmorency qui coûta des sommes folles à l'un des Italiens groupés autour de Napoléon ; enfin, le Val, création de Regnault-Saint-Jean-d'Angely, Cassan, bâti pour une maîtresse du prince de Conti, en tout quatre habitations royales, viennent de disparaître dans la seule vallée de l'Oise. Nous préparons autour de Paris la campagne de Rome pour le lendemain d'un saccage dont la tempête soufflera du Nord sur nos châteaux de plâtre et nos ornements en carton-pierre.

» Vois, mon très-cher, où vous conduit l'habitude de *tartiner* dans un journal, voilà que je fais une espèce d'article. L'esprit aurait-il donc, comme les chemins, ses ornières ? Je m'arrête, car je vole mon gouvernement, je me vole moi-même, et vous pourriez bâiller. La suite à demain. J'entends le second coup de cloche qui m'annonce un de ces plantureux déjeûners dont l'habitude est depuis longtemps perdue, à l'ordinaire s'entend, par les salles à manger de Paris.

» Voici l'histoire de mon Arcadie. En 1815, est morte aux Aigues l'une des *impures* les plus célèbres du dernier siècle, une cantatrice oubliée par la guillotine et par l'aristocratie, par la littérature et par la finance, après avoir tenu à la finance, à la littérature, à l'aristocratie, et avoir frôlé la guillotine ; oubliée comme beaucoup de charmantes vieilles femmes qui s'en vont expier à la campagne leur jeunesse adorée, et qui remplacent leur amour perdu par un autre, l'homme par la nature. Ces femmes vivent avec les fleurs, avec la senteur des bois, avec le ciel, avec les effets du soleil, avec tout ce qui chante, frétille, brille et pousse, les oiseaux, les lézards, les fleurs et les herbes ; elles n'en savent rien, elles ne se l'expliquent pas, mais elles aiment encore ; elles aiment si bien, qu'elles oublient les ducs, les maréchaux, les rivalités, les fermiers-généraux, leurs Folies et leur luxe effréné, leurs strass et leurs diamants, leurs mules à talons et leur rouge pour les suavités de la campagne.

» J'ai recueilli, mon cher, de précieux renseignements sur la vieillesse de mademoiselle Laguerre, car la vieillesse des filles

qui ressemblent à Florine, à Mariette, à Suzanne du Val-Noble, à Tullia, m'inquiétait de temps en temps, absolument comme je ne sais quel enfant s'inquiétait de ce que devenaient les vieilles lunes.

» En 1790, épouvantée par la marche des affaires publiques, mademoiselle Laguerre vint s'établir aux Aigues, acquises pour elle par Bouret et où il avait passé plusieurs saisons avec elle ; le sort de la Dubarry la fit tellement trembler, qu'elle enterra ses diamants. Elle n'avait alors que cinquante-trois ans ; et, selon sa femme de chambre, devenue la femme d'un gendarme, une madame Soudry à qui l'on dit madame la mairesse gros comme le bras, « *Madame était plus belle que jamais.* » Mon cher, la nature a sans doute ses raisons pour traiter ces sortes de créatures en enfants gâtés ; les excès, au lieu de les tuer, les engraissent, les conservent, les rajeunissent ; elles ont, sous une apparence lymphatique, des nerfs qui soutiennent leur merveilleuse charpente ; elles sont toujours belles par la raison qui enlaidirait une femme vertueuse. Décidément, le hasard n'est pas moral.

» Mademoiselle Laguerre a vécu là d'une manière irréprochable, et ne peut-on pas dire comme une sainte, après sa fameuse aventure. Un soir, par un désespoir d'amour, elle se sauve de l'Opéra dans son costume de théâtre, va dans les champs, et passe la nuit à pleurer au bord d'un chemin. (A-t-on calomnié l'amour au temps de Louis XV ?) Elle était si déshabituée de voir l'aurore, qu'elle la salue en chantant un de ses plus beaux airs. Par sa pose, autant que par ses oripeaux, elle attire des paysans qui, tout étonnés de ses gestes, de sa voix, de sa beauté, la prennent pour un ange et se mettent à genoux autour d'elle, Sans Voltaire, on aurait eu, sous Bagnolet, un miracle de plus. Je ne sais si le bon Dieu tiendra compte à cette fille de sa vertu tardive, car l'amour est bien nauséabond à une femme aussi lassée d'amour que devait l'être une impure de l'ancien Opéra. Mademoiselle Laguerre était née en 1740, son beau temps fut en 1760, quand on nommait M. de..... (le nom m'échappe), *le premier commis de la guerre*, à cause de sa liaison avec elle. Elle quitta ce nom tout à fait inconnu dans le pays et s'y nomma madame des Aigues, pour mieux se blottir dans sa terre qu'elle se plut à entretenir dans un goût profondément artiste. Quand Bonaparte devint premier consul, elle acheva d'arrondir sa

propriété par des biens d'église, en y consacrant le produit de ses diamants. Comme une fille d'opéra ne s'entend guère à gérer ses biens, elle avait abandonné la gestion de sa terre à un intendant, en ne s'occupant que du parc, de ses fleurs et de ses fruits.

» Mademoiselle, morte et enterrée à Blangy, le notaire de Soulanges, cette petite ville située entre La-Ville-aux-Fayes et Blangy, le chef-lieu du canton, fit un copieux inventaire, et finit par découvrir les héritiers de la chanteuse qui ne se connaissait pas d'héritiers. Onze familles de pauvres cultivateurs aux environs d'Amiens, couchés dans des torchons, se réveillèrent un beau matin dans des draps d'or. Il fallut liciter. Les Aigues furent alors achetés par Montcornet, qui, dans ses commandements en Espagne et en Poméranie, se trouvait avoir économisé la somme nécessaire à cette acquisition, quelque chose comme onze cent mille francs, y compris le mobilier. Ce beau lieu devait toujours appartenir au ministère de la guerre. Le général a sans doute ressenti les influences de ce voluptueux rez-de-chaussée, et je soutenais hier à la comtesse que son mariage avait été déterminé par les Aigues.

» Mon cher, pour apprécier la comtesse, il faut savoir que le général est un homme violent, haut en couleur, de cinq pieds neuf pouces, rond comme une tour, un gros cou, des épaules de serrurier qui devaient mouler fièrement sa cuirasse. Montcornet a commandé les cuirassiers au combat d'Essling, que les Autrichiens appellent *Gross-Aspern*, et n'y a pas péri quand cette belle cavalerie a été refoulée vers le Danube. Il a pu traverser le fleuve à cheval sur une énorme pièce de bois. Les cuirassiers en trouvant le pont rompu, prirent à la voix de Montcornet, la résolution sublime de faire volte-face et de résister à toute l'armée autrichienne qui, le lendemain, emmena trente et quelques voitures pleines de cuirasses. Les Allemands ont créé pour ces cuirassiers un seul mot qui signifie *hommes de fer**.

* En principe, je n'aime pas les notes, voici la première que je me permets ; son intérêt historique me servira d'excuse ; elle prouvera d'ailleurs que la description des batailles est à faire autrement que par les sèches définitions des écrivains techniques qui, depuis trois mille ans, ne nous parlent que de l'aile droite ou gauche, du centre, plus ou moins enfoncés ; mais qui du soldat, de ses héroïsmes, de ses souffrances ne disent pas un mot. La conscience avec laquelle je prépare les Scènes de la Vie Militaire me conduit sur tous les champs de bataille arrosés par le sang de la France et par celui de l'étranger ; j'ai

Montcornet a les dehors d'un héros de l'antiquité. Ses bras sont gros et nerveux, sa poitrine est large et sonore, sa tête se recommande par un caractère léonin, sa voix est de celles qui peuvent commander la charge au fort des batailles ; mais il n'a que le courage de l'homme sanguin, il manque d'esprit et de portée. Comme beaucoup de généraux à qui le bon sens militaire, la défiance naturelle à l'homme sans cesse en péril, les habitudes du commandement donnent les apparences de la supériorité, Montcornet impose au premier abord ; on le croit un Titan, mais il recèle un nain comme le géant de carton qui salue Elisabeth à l'entrée du château de Kenilworth. Colère et bon, plein d'orgueil impérial, il a la causticité du soldat, la repartie prompte et la main plus prompte encore. S'il a été superbe sur un champ de

donc voulu visiter la plaine de Wagram. En arrivant sur les bords du Danube, en face de la Lobau, je remarquai sur la rive, où croît une herbe fine, des ondulations semblables aux grands sillons des champs à luzerne. Je demandai d'où provenait cette disposition du terrain, pensant à quelque méthode d'agriculture : « Là, me dit le paysan qui nous servait de guide, dorment les cuirassiers de la garde impériale ; ce que vous voyez, c'est leurs tombes ! » Ces paroles textuelles me causèrent un frisson ; le prince Frédéric S...., qui le traduisit, ajouta que ce paysan avait conduit le convoi des charrettes chargées de cuirasses. Par une de ces bizarreries fréquentes à la guerre, notre guide avait fourni le déjeûner de Napoléon le matin de la bataille de Wagram. Quoique pauvre, il gardait le double napoléon que l'Empereur lui avait donné de son lait et de ses œufs. Le curé de Gross-Aspern nous introduisit dans ce fameux cimetière où Français et Autrichiens se battirent ayant du sang jusqu'à mi-jambe, avec un courage et une persistance également glorieuses de part et d'autre. C'est là que, nous expliquant qu'une tablette de marbre sur laquelle se porta toute mon attention, et où se lisaient les noms du propriétaire de Gross-Aspern, tué dans la troisième journée, était la seule récompense accordée à la famille, il nous dit avec une profonde mélancolie : « *Ce fut le temps des grandes misères, et ce fut le temps des grandes promesses ; mais, aujourd'hui, c'est le temps de l'oubli...* » Je trouvai ces paroles d'une magnifique simplicité ; mais, en y réfléchissant, je donnai raison à l'apparente ingratitude de la Maison d'Autriche. Ni les peuples, ni les rois ne sont assez riches pour récompenser tous les dévoûments auxquels donnent lieu les luttes suprêmes. Que ceux qui servent une cause avec l'arrière-pensée de la récompense, estiment leur sang et se fassent *condottieri* !... Ceux qui manient ou l'épée ou la plume pour leur pays ne doivent penser qu'à *bien faire*, comme disaient nos pères, et ne rien accepter, pas même la gloire, que comme un heureux accident.

Ce fut, en allant reprendre ce fameux cimetière pour la troisième fois que Masséna, blessé, porté dans une caisse de cabriolet, fit à ses soldats cette sublime allocution : « *Comment, s.... mâtins, vous n'avez que cinq sous par jour, j'ai quarante millions, et vous me laissez en avant !...* » On sait l'ordre de l'Empereur à son lieutenant et apporté par M. de Sainte-Croix, qui passa trois fois le Danube à la nage : « *Mourir, ou reprendre le village ; il s'agit de sauver l'armée ! les ponts sont rompus.* » *(L'auteur.)*[1]

bataille, il est insupportable dans un ménage, il ne connaît que l'amour de garnison, l'amour des militaires à qui les Anciens, ces ingénieux faiseurs de mythes, avaient donné pour patron le fils de Mars et de Vénus, *Éros*. Ces délicieux chroniqueurs de religions s'étaient approvisionnés d'une dixaine d'amours différents. En étudiant les pères et les attributs de ces amours, vous découvrez la nomenclature sociale la plus complète, et nous croyons inventer quelque chose ! Quand le globe se retournera comme un malade qui rêve, et que les mers deviendront des continents, les Français de ce temps là trouveront au fond de notre Océan actuel une machine à vapeur, un canon, un journal et une charte, enveloppés dans un bloc de Corail.

» Or, mon cher, la comtesse de Montcornet est une petite femme frêle, délicate et timide. Que dis-tu de ce mariage ? Pour qui connaît le monde, ces hasards sont si communs, que les mariages bien assortis sont l'exception. Je suis venu voir comment cette petite femme fluette arrange ses ficelles pour mener ce gros, grand, carré général, comme il menait, lui, ses cuirassiers.

» Si Montcornet parle haut devant sa Virginie, madame lève un doigt sur ses lèvres, et il se tait. Le soldat va fumer sa pipe et ses cigares dans un kiosque, à cinquante pas du château, et il en revient parfumé. Fier de sa sujétion, il se tourne vers elle comme un ours enivré de raisins, pour dire, quand on lui propose quelque chose : — « Si madame le veut... » Quand il arrive chez sa femme de ce pas lourd qui fait craquer les dalles comme des planches, si elle lui crie de sa voix effarouchée : — « N'entrez pas ! » il accomplit militairement demi-tour par flanc droit en jetant ces humbles paroles : « Vous me ferez dire quand je pourrai vous parler... », de la voix qu'il eut sur les bords du Danube quand il cria à ses cuirassiers : « Mes enfants, il faut mourir, et très-bien, quand on ne peut pas faire autrement ! » J'ai entendu ce mot touchant dit par lui en parlant de sa femme : — « Non seulement je l'aime, mais je la vénère et l'estime. » Quand il lui prend une de ces colères qui brisent toutes les bondes et s'échappent en cascades indomptables, la petite femme va chez elle et le laisse crier. Seulement, quatre ou cinq jours après : — « Ne vous mettez pas en colère, lui dit-elle, vous pouvez vous briser un vaisseau dans la poitrine, sans compter le mal que vous me faites. » Et alors le lion d'Essling se sauve pour aller essuyer une

larme. Quand il se présente au salon, et que nous y sommes occupés à causer : — « Laissez-nous, il me lit quelque chose », dit-elle, et il nous laisse.

» Il n'y a que les hommes forts, grands et colères, de ces foudres de guerre, de ces diplomates à tête olympienne, de ces hommes de génie, pour avoir ces partis pris de confiance, cette générosité pour la faiblesse, cette constante protection, cet amour sans jalousie, cette bonhomie avec la femme. Ma foi ! je mets la science de la comtesse autant au-dessus des vertus sèches et hargneuses que le satin d'une causeuse est préférable au velours d'Utrecht d'un sot canapé bourgeois.

» Mon cher, je suis dans cette admirable campagne depuis six jours, et je ne me lasse pas d'admirer les merveilles de ce parc, dominé par de sombres forêts, et où se trouvent de jolis sentiers le long des eaux. La Nature et son silence, les tranquilles jouissances, la vie facile à laquelle elle invite, tout m'a séduit. Oh ! voilà la vraie littérature, il n'y a jamais de faute de style dans une prairie. Le bonheur serait de tout oublier ici, même les *Débats*. Tu dois deviner qu'il a plu pendant deux matinées. Pendant que la comtesse dormait, pendant que Montcornet courait dans ses propriétés, j'ai tenu par force la promesse si imprudemment donnée, de vous écrire.

» Jusqu'alors, quoique né dans Alençon, d'un vieux juge et d'un préfet, à ce qu'on dit, quoique connaissant les herbages, je regardais comme une fable l'existence de ces terres au moyen desquelles on touche par mois quatre à cinq mille francs. L'argent, pour moi, se traduisait par deux horribles mots : le travail et le libraire, le journal et la politique... Quand aurons-nous une terre où l'argent poussera dans quelque joli paysage ? C'est ce que je nous souhaite au nom du Théâtre, de la Presse et du Livre. Ainsi soit-il.

» Florine va-t-elle être jalouse de feu mademoiselle Laguerre ? Nos Bouret modernes n'ont plus de Noblesse française qui leur apprenne à vivre, ils se mettent trois pour payer une loge à l'Opéra, se cotisent pour un plaisir, et ne coupent plus d'in-quarto magnifiquement reliés pour les rendre pareils aux in-octavo de leur bibliothèque. A peine achète-t-on les livres brochés ! Où allons-nous ? Adieu, mes enfants ! Aimez toujours

» Votre doux Blondet. »

Si, par un hasard miraculeux, cette lettre, échappée à la plus paresseuse plume de notre époque, n'avait pas été conservée, il eût été presque impossible de peindre les Aigues. Sans cette description, l'histoire, doublement horrible qui s'y est passée, serait peut-être moins intéressante.

Beaucoup de gens s'attendent sans doute à voir la cuirasse de l'ancien colonel de la garde impériale éclairée par un jet de lumière, à voir sa colère allumée tombant comme une trombe sur cette petite femme, de manière à rencontrer vers la fin de cette histoire ce qui se trouve à la fin de tant de livres modernes, un drame de chambre à coucher. Le drame moderne pourrait-il éclore dans ce joli salon à dessus de porte en camaïeu bleuâtre où babillaient les amoureuses scènes de la Mythologie, où de beaux oiseaux fantastiques étaient peints au plafond et sur les volets, où sur la cheminée riaient à gorge déployée les monstres de porcelaine chinoise, où sur les plus riches vases, des dragons bleu et or tournaient leur queue en volute autour du bord que la fantaisie japonaise avait émaillé de ses dentelles de couleurs, où les duchesses, les chaises longues, les sofas, les consoles, les étagères, inspiraient cette paresse contemplative qui détend toute énergie ? Non, le drame ici n'est pas restreint à la vie privée, il s'agite ou plus haut ou plus bas. Ne vous attendez pas à de la passion, le vrai ne sera que trop dramatique. D'ailleurs, l'historien ne doit jamais oublier que sa mission est de faire à chacun sa part ; le malheureux et le riche sont égaux devant sa plume ; pour lui, le paysan a la grandeur de ses misères, comme le riche a la petitesse de ses ridicules ; enfin, le riche a des passions, le paysan n'a que des besoins, le paysan est donc doublement pauvre ; et si, politiquement, ses agressions doivent être impitoyablement réprimées, humainement et religieusement, il est sacré.

CHAPITRE II.

UNE BUCOLIQUE OUBLIÉE PAR VIRGILE.

Quand un Parisien tombe à la campagne, il s'y trouve sevré de toutes ses habitudes, et sent bientôt le poids des heures, malgré les soins les plus ingénieux de ses amis. Aussi, dans

l'impossibilité de perpétuer les causeries du tête à tête, si promptement épuisées, les châtelains et les châtelaines vous disent-ils naïvement : « Vous vous ennuierez bien ici. » En effet, pour goûter les délices de la campagne, il faut y avoir des intérêts, en connaître les travaux, et le concert alternatif de la peine et du plaisir, symbole éternel de la vie humaine.

Une fois que le sommeil a repris son équilibre, quand on a réparé les fatigues du voyage et qu'on s'est mis à l'unisson des habitudes champêtres, le moment de la vie de château le plus difficile à passer pour un Parisien qui n'est ni chasseur ni agriculteur, et qui porte des bottes fines, est la première matinée. Entre l'instant du réveil et celui du déjeûner, les femmes dorment ou font leurs toilettes et sont inabordables, le maître du logis est parti de bonne heure à ses affaires, un Parisien se voit donc seul de huit heures à onze heures, l'instant choisi dans presque tous les châteaux pour déjeûner. Or, après avoir demandé des amusements aux minuties de la toilette, il a perdu bientôt cette ressource, s'il n'a pas apporté quelque travail impossible à réaliser, et qu'il remporte vierge en en connaissant seulement les difficultés, un écrivain est donc obligé alors de tourner dans les allées du parc, de bayer aux corneilles, de compter les gros arbres. Or, plus la vie est facile, plus ces occupations sont fastidieuses, à moins d'appartenir à la secte des quakers-tourneurs, à l'honorable corps des charpentiers ou des empailleurs d'oiseaux. Si l'on devait, comme les propriétaires, rester à la campagne, on meublerait son ennui de quelque passion pour la géologie, la minéralogie, l'entomologie, ou la Flore du département ; mais un homme raisonnable ne se donne pas un vice pour tuer une quinzaine de jours. La plus magnifique terre, les plus beaux châteaux deviennent donc assez promptement insipides pour ceux qui n'en possèdent que la vue. Les beautés de la nature semblent bien mesquines, comparées à leur représentation au théâtre. Paris scintille alors par toutes ses facettes. Sans l'intérêt particulier qui vous attache, comme Blondet, *aux lieux honorés par les pas, éclairés par les yeux*[1] d'une certaine personne, on envierait aux oiseaux leurs ailes pour retourner aux perpétuels, aux émouvants spectacles de Paris et à ses déchirantes luttes.

La longue lettre écrite par le journaliste doit faire supposer aux esprits pénétrants qu'il avait atteint moralement et physi-

quement à cette phase particulière aux passions satisfaites, aux bonheurs assouvis, et que tous les volatiles engraissés par force représentent parfaitement quand, la tête enfoncée dans leur gésier qui bombe, ils restent sur leurs pattes, sans pouvoir ni vouloir regarder le plus appétissant manger. Aussi, quand sa formidable lettre fut achevée, Blondet éprouva-t-il le besoin de sortir des jardins d'Armide et d'animer la mortelle lacune des trois premières heures de la journée ; car, entre le déjeûner et le dîner, le temps appartenait à la châtelaine, qui savait le rendre court. Garder, comme le fit madame de Montcornet, un homme d'esprit pendant un mois à la campagne sans avoir vu sur son visage le rire faux de la satiété, sans avoir surpris le bâillement caché d'un ennui qui se devine toujours, est un des plus beaux triomphes d'une femme. Une affection qui résiste à ces sortes d'essais doit être éternelle. On ne comprend point que les femmes ne se servent pas de cette épreuve pour juger leurs amants, il est impossible à un sot, à un égoïste, à un petit esprit, d'y résister. Philippe II lui-même, l'Alexandre de la dissimulation, aurait dit son secret durant un mois de tête à tête à la campagne. Aussi les rois vivent-ils dans une agitation perpétuelle, et ne donnent-ils à personne le droit de les voir pendant plus d'un quart d'heure.

Nonobstant les délicates attentions d'une des plus charmantes femmes de Paris, Émile Blondet retrouva donc le plaisir oublié depuis longtemps de l'école buissonnière, quand, sa lettre finie, il se fit éveiller par François, le premier valet de chambre attaché spécialement à sa personne, avec l'intention d'explorer la vallée de l'Avonne.

L'Avonne est la petite rivière qui, grossie au-dessus de Couches par de nombreux ruisseaux, dont quelques-uns sourdent aux Aigues, va se jeter à La-Ville-aux-Fayes dans un des plus considérables affluents de la Seine. La disposition géographique de l'Avonne, flottable pendant environ quatre lieues, avait depuis l'invention de Jean Rouvet, donné toute leur valeur aux forêts des Aigues, de Soulanges et de Ronquerolles situées sur la crête des collines au bas desquelles coule cette charmante rivière. Le parc des Aigues occupait la partie la plus large de la vallée, entre la rivière que la forêt, dite des Aigues, borde des deux côtés, et la grande route royale que ses vieux ormes tortillards indiquent à l'horizon sur une côte parallèle à celle des monts

dits de l'Avonne, ce premier gradin du magnifique amphithéâtre appelé le Morvan.

Quelque vulgaire que soit cette comparaison, le parc ressemblait, ainsi posé au fond de la vallée, à un immense poisson dont la tête touchait au village de Couches et la queue au bourg de Blangy ; car, plus long que large, il s'étalait au milieu par une largeur d'environ deux cents arpents, tandis qu'il en comptait à peine trente vers Couches et quarante vers Blangy. La situation de cette terre, entre trois villages, à une lieue de la petite ville de Soulanges d'où l'on plongeait sur cet Éden, a peut-être fomenté la guerre et conseillé les excès qui forment le principal intérêt de cette Scène. Si, vu de la grande route, vu de la partie haute de La-Ville-aux-Fayes, le paradis des Aigues fait commettre le péché d'envie aux voyageurs, comment les riches bourgeois de Soulanges et de La-Ville-aux-Fayes auraient-ils été plus sages, eux qui l'admiraient à toute heure ?

Ce dernier détail topographique était nécessaire pour faire comprendre la situation, l'utilité des quatre portes par lesquelles on entrait dans le parc des Aigues, entièrement clos de murs excepté les endroits où la nature avait disposé des points de vue et où l'on avait creusé des sauts-de-loup. Ces quatre portes, dites la porte de Couches, la porte d'Avonne, la porte de Blangy, la porte de l'Avenue, révélaient si bien le génie des diverses époques où elles furent construites, que, dans l'intérêt des archéologues, elles seront décrites, mais aussi succinctement que Blondet a déjà dépeint celle de l'Avenue.

Après huit jours de promenades avec la comtesse, l'illustre rédacteur du journal *des Débats* connaissait à fond le pavillon chinois, les ponts, les îles, la chartreuse, le châlet, les ruines du temple, la glacière babylonienne, les kiosques, enfin tous les détours inventés par les architectes de jardins et auxquels neuf cents arpents peuvent se prêter ; il voulait donc s'ébattre aux sources de l'Avonne, que le général et la comtesse lui vantaient tous les jours, en formant chaque soir le projet oublié chaque matin d'aller les visiter. En effet, au-dessus du parc des Aigues, l'Avonne a l'apparence d'un torrent alpestre. Tantôt elle se creuse un lit entre les roches, tantôt elle s'enterre comme dans une cuve profonde ; là, des ruisseaux y tombent brusquement en cascades ; ici, elle s'étale à la façon de la Loire en effleurant

des sables et rendant le flottage impraticable par le changement perpétuel de son chenal. Blondet prit le chemin le plus court à travers les labyrinthes du parc pour gagner la porte de Couches. Cette porte exige quelques mots, pleins d'ailleurs de détails historiques sur la propriété.

Le fondateur des Aigues fut un cadet de la maison de Soulanges enrichi par un mariage, qui voulut narguer son aîné. Ce sentiment nous a valu les féeries de l'*Isola-Bella* sur le lac Majeur. Au Moyen-âge, le château des Aigues était situé sur l'Avonne. De ce castel, la porte seule subsistait, composée d'un porche semblable à celui des villes fortifiées, et flanqué de deux tourelles à poivrières. Au-dessus de la voûte du porche s'élevaient de puissantes assises ornées de végétations et percées de trois larges croisées à croisillons. Un escalier en colimaçon ménagé dans une des tourelles menait à deux chambres, et la cuisine occupait la seconde tourelle. Le toit du porche, à forme aiguë comme toute vieille charpente, se distinguait par deux girouettes perchées aux deux bouts d'une cime ornée de ces serrureries bizarres que les savants nomment une acrotère[1]. Beaucoup de localités n'ont pas d'Hôtel-de-Ville si magnifique. Au dehors, le claveau[2] du cintre offrait encore l'écusson des Soulanges, conservé par la dureté de la pierre de choix où le ciseau du tailleur d'images l'avait gravé : *d'azur à trois bourdons en pal d'argent, à la fasce brochante de gueules, chargée de cinq croisettes d'or au pied aiguisé*, et il portait la déchiqueture héraldique imposée aux cadets. Blondet déchiffra la devise, JE SOULE AGIR[3], un de ces calembourgs que les Croisés se plaisaient à faire avec leurs noms, et qui rappelle une belle maxime de politique, malheureusement oubliée par Montcornet, comme on le verra. La porte, qu'une jolie fille avait ouverte à Blondet, était en vieux bois alourdi par des quinconces de ferrailles. Le garde, réveillé par le grincement des gonds, mit le nez à sa fenêtre et se laissa voir en chemise.

— Comment ! nos gardes dorment encore à cette heure-ci, se dit le Parisien en se croyant très-fort sur la coutume forestière.

En un quart d'heure de marche, il atteignit aux sources de la rivière, à la hauteur de Couches ; et ses yeux furent alors ravis par un de ces paysages dont la description devrait être faite comme l'histoire de France, en mille volumes ou un seul. Contentons-nous de deux phrases.



IMP. F. MARTINET.

FOURCHON.

Un de ces vieillards affectionnés par le crayon de Charlet.

(LES PAYSANS.)

Une roche ventrue et veloutée d'arbres nains, rongée aux pieds par l'Avonne, disposition à laquelle elle doit un peu de ressemblance avec une énorme tortue mise en travers de l'eau, figure une arche, par laquelle le regard embrasse une petite nappe claire comme un miroir, où l'Avonne semble endormie et que terminent au loin des cascades à grosses roches où de petits saules pareils à des ressorts, vont et viennent constamment sous l'effort des eaux.

Au-delà de ces cascades, les flancs de la colline, coupés raide comme une roche du Rhin vêtue de mousses et de bruyères, mais troués comme elle par des arêtes schisteuses, versent çà et là de blancs ruisseaux bouillonnants, auxquels une petite prairie, toujours arrosée et toujours verte, sert de coupe ; puis, comme contraste à cette nature sauvage et solitaire, les derniers jardins de Couches se voient de l'autre côté de ce chaos pittoresque, au bout des prés, avec la masse du village et son clocher.

Voilà les deux phrases, mais le soleil levant, mais la pureté de l'air, mais l'âcre rosée, mais le concert des eaux et des bois ?... devinez-les !

— Ma foi, c'est presque aussi beau qu'à l'Opéra ! se dit Blondet en remontant l'Avonne innavigable dont les caprices faisaient ressortir le canal droit, profond et silencieux de la basse Avonne encaissée par les grands arbres de la forêt des Aigues.

Blondet ne poussa pas très-loin sa promenade matinale, il fut bientôt arrêté par un des paysans qui sont, dans ce drame, des comparses si nécessaires à l'action, qu'on hésitera peut-être entre eux et les premiers rôles.

En arrivant à un groupe de roches où la source principale est serrée comme entre deux portes, le spirituel écrivain aperçut un homme qui se tenait dans une immobilité capable de piquer la curiosité d'un journaliste, si déjà la tournure et l'habillement de cette statue animée ne l'avai[en]t profondément intrigué.

Il reconnut dans cet humble personnage un de ces vieillards affectionnés par le crayon de Charlet, qui tenait aux troupiers de cet Homère des soldats par la solidité d'une charpente habile à porter le malheur, et à ses immortels balayeurs par une figure rougie, violacée, rugueuse, inhabile à la résignation. Un chapeau de feutre grossier, dont les bords tenaient à la calotte par des reprises, garantissait des intempéries cette tête presque chauve.

Il s'en échappait deux flocons de cheveux, qu'un peintre aurait payés quatre francs à l'heure pour pouvoir copier cette neige éblouissante et disposée comme celle de tous les Pères-Éternels classiques. A la manière dont les joues rentraient en continuant la bouche, on devinait que le vieillard édenté s'adressait plus souvent au Tonneau qu'à la Huche. Sa barbe blanche, clair-semée donnait quelque chose de menaçant à son profil par la raideur des poils coupés court. Ses yeux, trop petits pour son énorme visage, inclinés comme ceux du cochon, exprimaient à la fois la ruse et la paresse ; mais en ce moment ils jetaient comme une lueur, tant le regard jaillissait droit sur la rivière. Pour tout vêtement, ce pauvre homme portait une vieille blouse, autrefois bleue, et un pantalon de cette toile grossière qui sert à Paris à faire des emballages. Tout citadin aurait frémi de lui voir aux pieds des sabots cassés, sans même un peu de paille pour en adoucir les crevasses. Assurément, la blouse et le pantalon n'avaient de valeur que pour la cuve d'une papeterie.

En examinant ce Diogène campagnard, Blondet admit la possibilité du type de ces paysans qui se voient dans les vieilles tapisseries, les vieux tableaux, les vieilles sculptures, et qui lui paraissait jusqu'alors fantastique. Il ne condamna plus absolument l'École du Laid en comprenant que, chez l'homme, le Beau n'est qu'une flatteuse exception, une chimère à laquelle il s'efforce de croire.

— Quelles peuvent être les idées, les mœurs d'un pareil être, à quoi pense-t-il ? se disait Blondet pris de curiosité. Est-ce là mon semblable ? Nous n'avons de commun que la forme, et encore !...

Il étudiait cette rigidité particulière au tissu des gens qui vivent en plein air, habitués aux intempéries de l'atmosphère, à supporter les excès du froid et du chaud, à tout souffrir enfin, qui font de leur peau des cuirs presque tannés, et de leurs nerfs un appareil contre la douleur physique, aussi puissant que celui des Arabes ou des Russes.

— Voilà les Peaux-Rouges de Cooper, se dit-il, il n'y a pas besoin d'aller en Amérique pour observer des Sauvages.

Quoique le Parisien ne fût qu'à deux pas, le vieillard ne tourna pas la tête, et regarda toujours la rive opposée avec cette fixité que les fakirs de l'Inde donnent à leurs yeux vitrifiés et à leurs

membres ankylosés. Vaincu par cette espèce de magnétisme, plus communicatif qu'on ne le croit, Blondet finit par regarder l'eau.

— Eh ! bien, mon bonhomme, qu'y a-t-il donc là ? demanda Blondet après un gros quart-d'heure pendant lequel il n'aperçut rien qui motivât cette profonde attention.

— Chut !... dit tout bas le vieillard en faisant signe à Blondet de ne pas agiter l'air par sa voix. Vous allez l'effrayer...

— Qui ?...

— Une *loute*, mon cher monsieur. Si *alle* nous entend, *alle* est *capabe e'd* filer sous l'eau !... Et, *gnia* pas à dire, elle a sauté là, tenez ?... Voyez-vous, où l'eau *bouille*... Oh ! elle guette un poisson ; mais quand elle va vouloir rentrer, mon petit l'empoignera. C'est que, voyez-vous, la loute est ce qu'il y a de plus rare. C'est un gibier scientifique, ben délicat, tout de même ; on me le paierait dix francs aux Aigues, vu que la comtesse fait maigre, et c'est maigre demain. Dans les temps, défunt madame m'en a payé jusqu'à vingt francs, et *a* me rendait la peau !... Mouche, cria-t-il à voix basse, regarde bien...

De l'autre côté de ce bras de l'Avonne, Blondet vit deux yeux brillants comme des yeux de chat sous une touffe d'aulnes ; puis il aperçut le front brun, les cheveux ébouriffés d'un enfant d'environ douze ans, couché sur le ventre, qui fit un signe pour indiquer la loutre et avertir le vieillard qu'il ne la perdait pas de vue. Blondet, subjugué par le dévorant espoir du vieillard et de l'enfant, se laissa mordre par le démon de la chasse. Ce démon à deux griffes, l'Espérance et la Curiosité, vous mène où il veut.

— La peau se vend aux chapeliers, reprit le vieillard. C'est si beau, si doux ! Ça se met aux casquettes...

— Vous croyez, vieillard ? dit Blondet en souriant.

— Certainement, monsieur, vous devez en savoir plus long que moi, quoique j'aie soixante-dix ans, répondit humblement et respectueusement le vieillard en prenant une pose de donneur d'eau bénite, et vous pourriez peut-être *ben* me dire pourquoi ça plaît tant aux conducteurs et aux marchands de vin.

Blondet, ce maître en ironie, déjà mis en défiance par le mot *scientifique* en souvenir du maréchal de Richelieu[1], soupçonna quelque raillerie chez ce vieux paysan ; mais il fut détrompé par la naïveté de la pose et par la bêtise de l'expression.

— Dans ma jeunesse, on en voyait beaucoup *eud'* loutes, le pays leur est si favorable, reprit le bonhomme ; mais on les a tant chassées, que c'est tout au plus si nous en apercevons la queue d'*eune* par sept ans... Aussi *eul Souparfait* de La-Ville-aux-Fayes... — Monsieur le connaît-il ? Quoique Parisien, c'est un brave jeune homme comme vous, il aime les curiosités. — Pour lors, sachant mon talent pour prendre les loutes, car je les connais comme vous pouvez connaître votre alphabet, il m'a donc dit comme ça : — « Père Fourchon, quand vous trouverez une loute, apportez-la moi, qui me dit, je vous la paierai bien, et si elle était tachetée de blanc *su l'dos*, qui me dit, je vous en donnerais trente francs. » V'là ce qu'il m'dit sur le port de La-Ville-aux-Fayes, aussi vrai que je *crais* en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Et il y a *core* un savant, à Soulanges, monsieur Gourdon *nout* médecin qui fait un cabinet d'histoire naturelle qu'il n'y a pas son pareil à Dijon, le premier savant de ces pays-ci, qui me la paierait bien cher !... Il sait empailler *lez houmes* et les bêtes ! Et donques, mon garçon me soutient que c'te loute a des poils blancs... Si c'est ça, que je lui ai dit, *el* bon Dieu nous veut du bien, à ce matin ! Voyez-vous l'eau qui bouille ?... oh ! elle est là... Quoique ça vive dans une manière de terrier, ça reste des jours entiers sous l'eau. Ah ! elle vous a entendu, mon cher monsieur, alle se défie, car gn'y a pas d'animau plus fin que celui-là, c'est pire qu'une femme.

— C'est peut-être pour cela qu'on les appelle au féminin des loutres ? dit Blondet.

— Dam, monsieur, vous qu'êtes de Paris, vous savez cela mieux que nous ; mais vous auriez ben mieux fait pour nous, *e'd' dormi* la grasse matinée, car, voyez-vous, c'te manière de flot ? elle s'en va par en dessous... Va, Mouche ! elle a entendu monsieur, la loute, et elle est capable de nous faire droguer[1] jusqu'à ménuit, allons-nous-en... v'là nos trente francs qui nagent !...

Mouche se leva, mais à regret ; il regardait l'endroit où bouillonnait l'eau, le montrant du doigt et ne perdant pas tout espoir. Cet enfant, à cheveux crépus, la figure brunie comme celle des anges dans les tableaux du quinzième siècle, paraissait être en culotte, car son pantalon finissait au genou par des déchiquetures ornées d'épines et de feuilles mortes. Ce vêtement nécessaire tenait par deux cordes d'étoupes en guise de bretelles. Une



IMP. E. MARTINET.

MOUCHE.

Son costume l'emportait encore en simplicité sur celui
du père Fourchon.

(LES PAYSANS.)

chemise de toile de la même qualité que celle du pantalon du vieillard, mais épaissie par des raccommodages barbus, laissait voir une poitrine hâlée. Ainsi, le costume de Mouche l'emportait encore en simplicité sur celui du père Fourchon.

— Ils sont bien bons enfants ici, se dit en lui-même Blondet. Les gens de la banlieue de Paris vous apostropheraient drôlement un bourgeois qui ferait envoler leur gibier !

Et comme il n'avait jamais vu de loutres, pas même au Muséum, il fut enchanté de cet épisode de sa promenade.

— Allons, reprit-il touché de voir le vieillard s'en allant sans rien demander, vous vous dites un chasseur de loutres fini... Si vous êtes sûr que la loutre soit là...

De l'autre côté, Mouche leva le doigt et fit voir des bulles d'air montées du fond de l'Avonne qui vinrent expirer en cloches au milieu du bassin.

— Elle est revenue là, dit le père Fourchon, elle a respiré, la gueuse, car c'est elle qu'a fait ces *boutifes*-là[1]. Comment s'arrangent-elles pour respirer au fond de l'eau ? Mais c'est si malin, que ça se moque de la science !

— Eh ! bien, répondit Blondet à qui ce dernier mot parut être une plaisanterie plutôt due à l'esprit paysan qu'à l'individu, attendez et prenez la loutre.

— Et notre journée à Mouche et à moi ?

— Que vaut-elle votre journée ?

— A nous deux, mon apprenti et moi ?... cinq francs !... dit le vieillard en regardant Blondet dans les yeux avec une hésitation qui révélait un surfait énorme.

Le journaliste tira dix francs de sa poche en disant :

— En voilà dix, et je vous en donnerai tout autant pour la loutre...

— Elle ne vous coûtera pas cher, si elle a du blanc sur le dos, car *eul Souparfait m'disait é que nout Muséon* n'en a qu'une de ce genre-là. — Mais c'est qu'il est instruit *tout de même nout Souparfait* ! et pas bête. Si je chasse à la *loute*, monsieur des Lupeaulx chasse à la fille de *môsieur* Gaubertin, qu'a *eune fiare dot blanche su* le dos. — Tenez, mon cher monsieur, sans vous commander, allez vous *bouter au mitant* de l'Avonne à *c'te* pierre, là-bas... Quand nous aurons forcé la loute, elle descendra le fil de l'eau, car voilà leur ruse à ces bêtes, elles remontent plus haut

que leur trou pour pêcher, et une fois chargées de poisson, elles savent qu'elles iront mieux à la dérive. Quand je vous dis que c'est fin... Si j'avais appris la finesse à leur école, je vivrais à cette heure de mes rentes !... J'ai su trop tard qu'il fallait *eurmonter* le courant *ed* grand matin pour trouver le butin avant *léz* autres ! Enfin, on m'a jeté un sort à ma naissance. A nous trois, nous serons peut-être plus fins que c'te loute...

— Et comment, mon vieux nécromancien ?

— Ah dam ! nous sommes si bêtes, nous aut' *pésans* ! que nous finissons par entendre les bêtes. V'là comme nous ferons. Quand la loute voudra s'en revenir chez elle, nous l'effraierons ici, vous l'effraierez là-bas ; effrayée par nous, effrayée par vous, elle se jettera sur le bord ; si elle prend la voie de tarre, elle est perdue. Ça ne peut pas marcher, c'est fait pour la nage avec leurs pattes d'oie. Oh ! ça va-t-il vous amuser, car c'est un vrai carambolage. On pêche et on chasse à la fois !... Le général, chez qui vous êtes aux Aigues, y est revenu trois jours de suite, tant il s'y entêtait !

Blondet, muni d'une branche coupée par le vieillard qui lui dit de s'en servir pour fouetter la rivière à son commandement, alla se poster au milieu de l'Avonne en sautant de pierre en pierre.

— Là, bien ! mon cher monsieur.

Blondet resta là, sans s'apercevoir de la fuite du temps ; car, de moments en moments, un geste du vieillard lui faisait espérer un heureux dénoûment ; mais d'ailleurs rien ne dépêche mieux le temps que l'attente de l'action vive qui va succéder au profond silence de l'affût.

— Père Fourchon, dit tout bas l'enfant en se voyant seul avec le vieillard, *gnia* tout de même une loute...

— Tu la vois ?...

— La v'là !

Le vieillard fut stupéfait en apercevant entre deux eaux le pelage brun-rouge d'une loutre.

— *A va su mé* ! dit le petit.

— Fiche l'y un petit coup sec sur la tête et jette-toi dans l'eau pour la tenir au fin fond sans la lâcher...

Mouche fondit dans l'Avonne comme une grenouille effrayée.

— Allez ! allez ! mon cher monsieur, dit le père Fourchon à

Blondet en se jetant aussi dans l'Avonne et laissant ses sabots sur le bord, effrayez-la donc ! la voyez-vous... *a* nage sur vous...

Le vieillard courut sur Blondet en fendant les eaux et lui criant avec le sérieux que les gens de la campagne gardent dans leurs plus grandes vivacités : — La voyez-vous là, *el* long des roches !

Blondet, placé par le vieillard de manière à recevoir les rayons du soleil dans les yeux, frappait sur l'eau de confiance.

— Allez ! allez du côté des roches ! cria le père Fourchon, le trou de la loute est là-bas, à *vout* gauche.

Emporté par son dépit qu'une longue attente avait stimulé, Blondet prit un bain de pieds en glissant de dessus les pierres.

— Hardi, mon cher monsieur, hardi... Vous y êtes. Ah ! vingt bon Dieu ! la voilà qui passe entre vos jambes ! Ah ! *alle* passe... *Alle* passe, dit le vieillard au désespoir.

Et comme pris à l'ardeur de cette chasse, le vieux paysan s'avança dans les profondeurs de la rivière jusque devant Blondet.

— Nous l'avons manquée par *vout* faute !..., dit le père Fourchon à qui Blondet donna la main et qui sortit de l'eau comme un triton, mais comme un triton vaincu. La garce, elle est là, sous les rochers !.... Elle a lâché son poisson, dit le bonhomme en regardant au loin et montrant quelque chose qui flottait... Nous aurons toujours la tanche, car c'est une vraie tanche !....

En ce moment, un valet en livrée et à cheval, qui menait un autre cheval par la bride, se montra galopant sur le chemin de Couches.

— Tenez, v'là les gens du château qui font mine de vous chercher, dit le bonhomme. Si vous voulez repasser la rivière, je vas vous donner la main... Ah ! ça m'est bien égal de me mouiller, ça m'évite du blanchissage !...

— Et les rhumes ? dit Blondet.

— Ah ! ouin ! Ne voyez-vous pas que le soleil nous a culottés, Mouche et moi, comme des pipes *ed'* major ! Appuyez-vous sur moi, mon cher monsieur.... Vous êtes de Paris, vous ne savez pas vous tenir sur *nous* roches, vous qui savez tant de choses... Si vous restez longtemps ici, vous apprendrez ben des choses dans *el* livre *ed'* la nature, vous qui, dit-on, escrivez dans les *papiers-nouvelles*.

Blondet était arrivé sur l'autre bord de l'Avonne, quand Charles, le valet de pied, l'aperçut.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-il, vous ne vous figurez pas l'inquiétude dans laquelle est madame, depuis qu'on lui a dit que vous étiez sorti par la porte de Couches, elle vous croit noyé. Voilà trois fois qu'on sonne le second coup du déjeûner en grandes volées, après vous avoir appelé partout dans le parc, où monsieur le curé vous cherche encore...

— Quelle heure est-il donc, Charles ?

— Onze heures trois quarts !...

— Aide-moi à monter à cheval...

— Est-ce que par hasard monsieur aurait donné dans la loutre au père Fourchon ?... dit le valet en remarquant l'eau qui s'égouttait des bottes et du pantalon de Blondet.

Cette seule question éclaira le journaliste.

— Ne dis pas un mot de cela, Charles, et j'aurai soin de toi, s'écria-t-il.

— Oh ! pardi ! monsieur le comte lui-même a été pris à la loutre du père Fourchon, répondit le valet. Dès qu'il arrive un étranger aux Aigues, le père Fourchon se met aux aguets, et si le bourgeois va voir les sources de l'Avonne, il lui vend sa loutre... Il joue ça si bien que monsieur le comte y est revenu trois fois et lui a payé six journées pendant lesquelles ils ont regardé l'eau couler.

— Et moi qui croyais avoir vu dans Pothier, dans Baptiste Cadet, dans Michot et dans Monrose, les plus grands comédiens de ce temps-ci !... se dit Blondet, que sont-ils auprès de ce mendiant ?

— Oh ! il connaît très bien cet exercice-là, le père Fourchon, dit Charles. Il a en outre une autre corde à son arc, car il se dit cordier de son état. Il a sa fabrique le long du mur de la porte de Blangy. Si vous vous avisiez de toucher à sa corde, il vous entortille si bien qu'il vous prend l'envie de tourner la roue, et de faire un peu de corde, il vous demande alors la gratification due au maître par l'apprenti. Madame y a été prise, et lui a donné vingt francs. C'est le roi des finauds, dit Charles en se servant d'un mot honnête.

Ce bavardage de laquais permit à Blondet de se livrer à quelques réflexions sur la profonde astuce des paysans en se rappelant

tout ce qu'il en avait entendu dire par son père, le juge d'Alençon. Puis toutes les plaisanteries cachées sous la malicieuse rondeur du père Fourchon lui revenant à la mémoire éclairées par les confidences de Charles, il s'avoua *gaussé*[1] par le vieux mendiant bourguignon.

— Vous ne sauriez croire, monsieur, disait Charles en arrivant au perron des Aigues, combien il faut se défier de tout dans la campagne, et surtout ici que le général n'est pas très-aimé...

— Pourquoi ?...

— Ah ! dam ! je ne sais pas, répondit Charles en prenant l'air bête sous lequel les domestiques savent abriter leurs refus à des supérieurs et qui donna beaucoup à penser à Blondet.

— Vous voilà donc, coureur ? dit le général que le pas des chevaux amena sur le perron. Le voilà ! soyez calme ! cria-t-il à sa femme dont le petit pas se faisait entendre, il ne nous manque plus maintenant que l'abbé Brossette, va le chercher, Charles ! dit-il au domestique.

CHAPITRE III.

LE CABARET.

La porte dite de Blangy, due à Bouret, se composait de deux larges pilastres à bossages vermiculés[2], surmontés chacun d'un chien dressé sur ses pattes de derrière et tenant un écusson entre ses pattes de devant. Le voisinage du pavillon où logeait le régisseur avait dispensé le financier de bâtir une loge de concierge. Entre ces deux pilastres, une grille somptueuse dans le genre de celle forgée par Buffon pour le Jardin-des-Plantes, s'ouvrait sur un bout de pavé conduisant à la route cantonale, jadis entretenue soigneusement par les Aigues, par la maison de Soulanges, et qui relie Couches, Cerneux, Blangy, Soulanges à La-Ville-aux-Fayes, comme par une guirlande, tant cette route est fleurie d'héritages entourés de haies et parsemée de maisonnettes à rosiers.

Là, le long d'une coquette muraille qui s'étendait jusqu'à un saut-de-loup par lequel le château plongeait sur la vallée jusqu'au delà de Soulanges, se trouvaient le poteau pourri, la vieille roue

et les piquets à râteaux qui constituent la fabrique d'un cordier de village.

Vers midi et demi, au moment où Blondet s'asseyait à un bout de la table, en face de l'abbé Brossette, en recevant les caressants reproches de la comtesse, le père Fourchon et Mouche arrivaient à leur établissement. De là, le père Fourchon, sous prétexte de fabriquer des cordes, surveillait les Aigues et pouvait y voir les maîtres entrant ou sortant. Aussi la persienne ouverte, les promenades à deux, le plus petit incident de la vie au château, rien n'échappait-il à l'espionnage du vieillard qui ne s'était établi cordier que depuis trois ans, circonstance minime que ni les gardes des Aigues, ni les domestiques, ni les maîtres n'avaient encore remarquée.

— Fais le tour par la porte de l'Avenue pendant que je vas serrer nos agrès, dit le père Fourchon, et quand tu leur auras dégoisé la chose, on viendra sans doute me chercher au Grand-I-Vert où je vas me rafraîchir, car ça donne soif d'être sur l'eau comme ça ! Si tu t'y prends comme je viens de te le dire, tu leur accrocheras un bon déjeûner, tâche de parler à la comtesse, et *tape* sur moi, de manière à ce qu'ils aient l'idée de me chanter un air de leur morale, quoi !... Y aura quelques verres de bon vin à siffler.

Après ces dernières instructions que l'air narquois de Mouche rendait presque superflues, le vieux cordier, tenant sa loutre sous le bras, disparut dans le chemin cantonal.

A mi-chemin de cette jolie porte et du village, se trouvait, au moment où Émile Blondet vint aux Aigues, une de ces maisons qui ne se voient qu'en France, partout où la pierre est rare. Les morceaux de briques ramassés de tous côtés, les gros cailloux sertis comme des diamants dans une terre argileuse qui formaient des murs solides, quoique rongés, le toit soutenu par de grosses branches et couvert en joncs et en paille, les grossiers volets, la porte, tout de cette chaumière provenait de trouvailles heureuses ou de dons arrachés par l'importunité.

Le paysan a pour sa demeure l'instinct qu'a l'animal pour son nid ou pour son terrier, et cet instinct éclatait dans toutes les dispositions de cette chaumière. D'abord, la fenêtre et la porte regardaient au nord. La maison, assise sur une petite éminence, dans l'endroit le plus caillouteux d'un terrain à vignes, devait

être salubre. On y montait par trois marches industrieusement faites avec des piquets, avec des planches et remplies de pierrailles. Les eaux s'écoulaient donc rapidement. Puis, comme en Bourgogne, la pluie vient rarement du nord, aucune humidité ne pouvait pourrir les fondations, quelque légères qu'elles fussent. Au bas, le long du sentier, régnait un rustique palis, perdu dans une haie d'aubépine et de ronce. Une treille, sous laquelle de méchantes tables accompagnées de bancs grossiers invitaient les passants à s'asseoir, couvrait de son berceau l'espace qui séparait cette chaumière du chemin. A l'intérieur, le haut du talus offrait pour décor des roses, des giroflées, des violettes, toutes les fleurs qui ne coûtent rien. Un chèvrefeuille et un jasmin attachaient leurs brindilles sur le toit déjà chargé de mousses, malgré son peu d'ancienneté.

A droite de sa maison, le possesseur avait adossé une étable pour deux vaches. Devant cette construction en mauvaises planches, un terrain battu servait de cour ; et, dans un coin, se voyait un énorme tas de fumier. De l'autre côté de la maison et de la treille, s'élevait un hangar en chaume soutenu par deux troncs d'arbres, sous lequel se mettaient les ustensiles des vignerons, leurs futailles vides, des fagots de bois empilés autour de la bosse que formait le four dont la bouche s'ouvre presque toujours, dans les maisons de paysans, sous le manteau de la cheminée.

A la maison attenait environ un arpent enclos d'une haie vive et plein de vignes, soignées comme le sont celles des paysans, toutes si bien fumées, provignées et bêchées, que leurs pampres verdoient les premiers à trois lieues à la ronde. Quelques arbres, des amandiers, des pruniers et des abricotiers montraient leurs têtes grêles, çà et là, dans cet enclos. Entre les ceps, le plus souvent on cultivait des pommes de terre ou des haricots. En hache vers le village, et derrière la cour, dépendait encore de cette habitation un petit terrain humide et bas, favorable à la culture des choux, des ognons, de l'ail, les légumes favoris de la classe ouvrière, et fermé d'une porte à claire-voie par où passaient les vaches en pétrissant le sol et y laissant leurs bouses étalées.

Cette maison, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, avait sa sortie sur le vignoble. Du côté des vignes, une rampe en bois, appuyée au mur de la maison et couverte d'une toiture

en chaume, montait jusqu'au grenier, éclairé par un œil-de-bœuf. Sous cet escalier rustique, un caveau, tout en briques de Bourgogne, contenait quelques pièces de vin.

Quoique la batterie de cuisine du paysan consiste ordinairement en deux ustensiles avec lesquels on fait tout, une poêle et un chaudron de fer ; par exception, il se trouvait dans cette chaumière deux casseroles énormes accrochées sous le manteau de la cheminée, au-dessus d'un petit fourneau portatif. Malgré ce symptôme d'aisance, le mobilier était en harmonie avec les dehors de la maison. Ainsi, pour contenir l'eau, une jarre ; pour argenterie, des cuillers de bois ou d'étain, des plats en terre brune au dehors et blanche en dedans, mais écaillés et raccommodés avec des attaches ; enfin, autour d'une table solide, des chaises en bois blanc, et pour plancher de la terre battue. Tous les cinq ans, les murs recevaient une couche d'eau de chaux, ainsi que les maigres solives du plafond auxquelles pendent du lard, des bottes d'ognons, des paquets de chandelles et les sacs où le paysan met ses graines ; auprès de la huche une antique armoire en vieux noyer garde le peu de linge, les vêtements de rechange et les habits de fête de la famille.

Sur le manteau de la cheminée, brillait[1] un vrai fusil de braconnier, vous n'en donneriez pas cinq francs, le bois est quasi brûlé, le canon, sans aucune apparence, ne semble pas nettoyé. Vous pensez que la défense d'une cabane à loquet, dont la porte extérieure pratiquée dans le palis, n'est jamais fermée, n'exige pas mieux, et vous vous demandez presque à quoi peut servir une pareille arme. D'abord, si le bois est d'une simplicité commune, le canon, choisi avec soin, provient d'un fusil de prix, donné sans doute à quelque garde-chasse. Aussi, le propriétaire de ce fusil ne manque-t-il jamais son coup, il existe entre son arme et lui l'intime connaissance que l'ouvrier a de son outil. S'il faut abaisser le canon d'un millimètre au-dessous ou au-dessus du but, parce qu'il relève ou tombe de cette faible estime, le braconnier le sait, il obéit à cette loi sans se tromper. Puis, un officier d'artillerie trouverait les parties essentielles de l'arme en bon état : rien de moins, rien de plus. Dans tout ce qu'il s'approprie, dans tout ce qui doit lui servir, le paysan déploie la force convenable, il y met le nécessaire et rien au delà. La perfection extérieure, il ne la comprend jamais. Juge infaillible des nécessités

en toutes choses, il connaît tous les degrés de force, et sait, en travaillant pour le bourgeois, donner le moins possible pour le plus possible. Enfin, ce fusil méprisable entre pour beaucoup dans l'existence de la famille, et vous saurez tout à l'heure comment.

Avez-vous bien saisi les mille détails de cette hutte assise à cinq cents pas de la jolie porte des Aigues ? La voyez-vous accroupie là, comme un mendiant devant un palais ? Eh ! bien, son toit chargé de mousses veloutées, ses poules caquetant, le cochon qui vague, toutes ses poésies champêtres avaient un horrible sens. A la porte du palis, une grande perche élevait à une certaine hauteur un bouquet flétri, composé de trois branches de pin et d'un feuillage de chêne réunis par un chiffon. Au-dessus de la porte, un peintre forain avait, pour un déjeûner, peint dans un tableau de deux pieds carrés, sur un champ blanc, un *I* majuscule en vert, et pour ceux qui savent lire, ce calembourg en douze lettres : *Au Grand-I-Vert* (hiver). A gauche de la porte, éclataient les vives couleurs de cette vulgaire affiche : *Bonne bierre de mars*, où de chaque côté d'un cruchon qui lance un jet de mousse se carrent une femme en robe excessivement décolletée et un hussard, tous deux grossièrement coloriés. Aussi, malgré les fleurs et l'air de la campagne s'exhalait-il de cette chaumière la forte et nauséabonde odeur de vin et de mangeaille qui vous saisit à Paris, en passant devant les gargotes de faubourgs.

Vous connaissez les lieux. Voici les êtres et leur histoire qui contient plus d'une leçon pour les philanthropes.

Le propriétaire du Grand-I-Vert, nommé François Tonsard, se recommande à l'attention des philosophes par la manière dont il avait résolu le problème de la vie fainéante et de la vie occupée, de manière à rendre la fainéantise profitable et l'occupation nulle.

Ouvrier en toutes choses, il savait travailler à la terre, mais pour lui seul. Pour les autres, il creusait des fossés, fagottait, écorçait des arbres ou les abattait. Dans ces travaux, le bourgeois est à la discrétion de l'ouvrier. Tonsard avait dû son coin de terre à la générosité de mademoiselle Laguerre. Dès sa première jeunesse Tonsard faisait des journées pour le jardinier du château, car il n'avait pas son pareil pour tailler les arbres d'allée, les charmilles, les haies, les marronniers de l'Inde. Son nom indique assez un talent héréditaire. Au fond des campagnes, il existe des priviléges

obtenus et maintenus avec autant d'art qu'en déploient les commerçants pour s'attribuer les leurs. Un jour, en se promenant, madame entendit Tonsard, garçon bien découplé, disant : « Il me suffirait pourtant d'un arpent de terre pour vivre, et pour vivre heureusement ! » Cette bonne fille, habituée à faire des heureux, lui donna cet arpent de vignes en avant de la porte de Blangy, contre cent journées (délicatesse peu comprise !) en lui permettant de rester aux Aigues, où il vécut avec les gens auxquels il parut être le meilleur garçon de la Bourgogne.

Ce pauvre Tonsard (ce fut le mot de tout le monde) travailla pendant environ trente journées sur les cent qu'il devait ; le reste du temps il baguenauda, riant avec les femmes de madame, et surtout avec mademoiselle Cochet, la femme de chambre, quoiqu'elle fût laide comme toutes les femmes de chambre des belles actrices. Rire avec mademoiselle Cochet signifiait tant de choses que Soudry, l'heureux gendarme dont il est question dans la lettre de Blondet, regardait encore Tonsard de travers, après vingt-cinq ans. L'armoire en noyer, le lit à colonnes et à bonnes-grâces[1], ornements de la chambre à coucher, furent sans doute le fruit de quelque *risette*.

Une fois en possession de son champ, au premier qui lui dit que madame le lui avait donné, Tonsard répondit : — « Je l'ai parbleu bien acheté et bien payé. Est-ce que les bourgeois nous donnent jamais quelque chose ? est-ce donc rien que cent journées ? Ça me coûte trois cents francs, et c'est tout cailloux ! » Le propos ne dépassa point la région populaire.

Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux, de ci et de là, se faisant donner un coup de main par l'un et l'autre, grappillant au château les choses de rebut ou les demandant et les obtenant toujours. Une mauvaise porte de montreuil[2] démolie pour être reportée plus loin, devint celle de l'étable. La fenêtre venait d'une vieille serre abattue. Les débris du château servirent donc à élever cette fatale chaumière.

Sauvé de la réquisition par Gaubertin, le régisseur des Aigues dont le père était accusateur public au Département, et qui d'ailleurs ne pouvait rien refuser à mademoiselle Cochet, Tonsard se maria dès que sa maison fut terminée et sa vigne en rapport. Garçon de vingt-trois ans, familier aux Aigues, ce drôle, à qui madame venait de donner un arpent de terre et qui paraissait

travailleur, eut l'art de faire sonner haut toutes ses valeurs négatives, et il obtint la fille d'un fermier de la terre de Ronquerolles, située au delà de la forêt des Aigues.

Ce fermier tenait une ferme *à moitié* qui dépérissait entre ses mains, faute d'une fermière. Veuf et inconsolable, il tâchait, à la manière anglaise, de noyer ses soucis dans le vin ; mais quand il ne pensa plus à sa pauvre chère défunte, il se trouva marié, selon une plaisanterie de village, avec la Boisson. En peu de temps, de fermier le beau-père redevint ouvrier, mais ouvrier buveur et paresseux, méchant et hargneux, capable de tout comme les gens du peuple qui, d'une sorte d'aisance, retombent dans la misère. Cet homme, que ses connaissances pratiques, la lecture et la science de l'écriture mettaient au-dessus des autres ouvriers, mais que ses vices tenaient au niveau des mendiants, venait de se mesurer, comme on l'a vu, sur les bords de l'Avonne, avec un des hommes les plus spirituels de Paris, dans une bucolique oubliée par Virgile.

Le père Fourchon, d'abord maître d'école à Blangy, perdit sa place à cause de son inconduite et de ses idées sur l'instruction publique. Il aidait beaucoup plus les enfants à faire des petits bateaux et des cocottes avec leurs abécédaires qu'il ne leur apprenait à lire ; il les grondait si curieusement, quand ils avaient *chippé* des fruits, que ses semonces pouvaient passer pour des leçons sur la manière d'escalader les murs. On cite encore à Soulanges sa réponse à un petit garçon venu trop tard et qui s'excusait ainsi : — Dam ! m'sieur, j'ai mené boire notre *chevau* ! — On dit cheval, *animau* !

D'instituteur, il fut nommé piéton. Dans ce poste, qui sert de retraite à tant de vieux soldats, le père Fourchon fut réprimandé tous les jours. Tantôt il oubliait les lettres dans les cabarets, tantôt il les gardait sur lui. Quand il était gris, il remettait le paquet d'une commune dans une autre, et quand il était à jeun, il lisait les lettres. Il fut donc promptement destitué. Ne pouvant rien être dans l'État, le père Fourchon avait fini par devenir fabricant. Dans la campagne, les indigents exercent une industrie quelconque, ils ont tous un prétexte d'existence honnête. A l'âge de soixante-huit ans, le vieillard entreprit la corderie en petit, un des commerces qui demandent le moins de mise de fonds. L'atelier est, comme on l'a vu, le premier mur venu, les machines

valent à peine dix francs, l'apprenti couche comme son maître dans une grange, et vit de ce qu'il ramasse. La rapacité de la loi sur les portes et fenêtres expire *sub dio*[1]. On emprunte la matière première pour la rendre fabriquée. Mais le principal revenu du père Fourchon et de son apprenti Mouche, fils naturel d'une de ses filles naturelles, lui venait de sa chasse aux loutres, puis des déjeûners ou dîners que lui donnaient les gens qui, ne sachant ni lire ni écrire, usaient des talents du père Fourchon dans le cas d'une lettre à répondre ou d'un compte à présenter. Enfin, il savait jouer de la clarinette, et tenait compagnie à l'un de ses amis appelé Vermichel, le ménétrier de Soulanges, dans les noces de village, ou les jours de grand bal au Tivoli de Soulanges.

Vermichel s'appelait Michel Vert, mais le calembourg fait avec le nom vrai devint d'un usage si général, que, dans ses actes, Brunet, huissier audiencier de la justice de paix de Soulanges, mettait Michel, Jean, Jérôme Vert, *dit Vermichel*, praticien. Vermichel, violon très-distingué de l'ancien régiment de Bourgogne, par reconnaissance des services que lui rendait le papa Fourchon, lui avait procuré cette place de praticien dévolue à ceux qui, dans les campagnes, savent signer leur nom. Le père Fourchon servait donc de témoin ou de praticien pour les actes judiciaires, quand le sieur Brunet venait instrumenter dans les communes de Cerneux, Couches et Blangy. Vermichel et Fourchon, liés par une amitié qui comptait vingt ans de bouteille, constituaient presque une raison sociale.

Mouche et Fourchon, unis par le Vice comme Mentor et Télémaque le furent jadis par la Vertu, voyageaient, comme eux, à la recherche de leur pain, *Panis angelorum*[2], seuls mots latins qui restassent dans la mémoire du vieux Figaro villageois. Ils allaient haricotant[3] les restes du Grand-I-Vert, ceux des châteaux ; car, à eux deux, dans les années les plus occupées, les plus prospères, ils n'avaient jamais pu fabriquer en moyenne trois cent soixante brasses de corde. D'abord, aucun marchand, dans un rayon de vingt lieues, n'aurait confié d'étoupe ni à Fourchon, ni à Mouche. Le vieillard, devançant les miracles de la Chimie moderne, savait trop bien changer l'étoupe en benoît jus de treille. Puis, ses triples fonctions d'écrivain public de trois communes, de praticien de la justice de paix, de joueur de clarinette, nuisaient, disait-il, aux développements de son commerce.

Ainsi Tonsard fut déçu tout d'abord dans l'espérance, assez joliment caressée, de conquérir une espèce de bien-être par l'augmentation de ses propriétés. Le gendre paresseux rencontra, par un accident assez ordinaire, un beau-père fainéant. Les affaires devaient aller d'autant plus mal que la Tonsard, douée d'une espèce de beauté champêtre, grande et bien faite, n'aimait point à travailler en plein air. Tonsard s'en prit à sa femme de la faillite paternelle, et la maltraita par suite de cette vengeance familière au peuple dont les yeux, uniquement occupés de l'effet, remontent rarement jusqu'à la cause.

En trouvant sa chaîne pesante, cette femme voulut l'alléger. Elle se servit des vices de Tonsard pour se rendre maîtresse de lui. Gourmande, aimant ses aises, elle encouragea la paresse et la gourmandise de cet homme. D'abord, elle sut se procurer la faveur des gens du château, sans que Tonsard lui reprochât les moyens en voyant les résultats. Il s'inquiéta fort peu de ce que faisait sa femme, pourvu qu'elle fît tout ce qu'il voulait. C'est la secrète transaction de la moitié des ménages. La Tonsard créa donc la buvette du Grand-I-Vert, dont les premiers consommateurs furent les gens des Aigues, les gardes et les chasseurs.

Gaubertin, l'intendant de mademoiselle Laguerre, un des premiers chalands de la belle Tonsard, lui donna quelques pièces d'excellent vin pour allécher la pratique. L'effet de ces présents, périodiques tant que le régisseur resta garçon, et la renommée de beauté peu sauvage qui signala la Tonsard aux don Juan de la vallée, achalandèrent le Grand-I-Vert. En sa qualité de gourmande, la Tonsard devint excellente cuisinière, et quoique ses talents ne s'exerçassent que sur les plats en usage dans la campagne, le civet, la sauce du gibier, la matelotte, l'omelette, elle passa dans le pays pour savoir admirablement cuisiner un de ces repas qui se mangent sur le bout de la table et dont les épices, prodiguées outre mesure, excitent à boire. En deux ans, elle se rendit ainsi maîtresse de Tonsard et le poussa sur une pente mauvaise à laquelle il ne demandait pas mieux que de s'abandonner.

Ce drôle braconna constamment sans avoir rien à craindre. Les liaisons de sa femme avec Gaubertin l'intendant, avec les gardes particuliers et les autorités champêtres, le relâchement du temps lui assurèrent l'impunité. Dès que ses enfants furent assez

grands, il en fit les instruments de son bien-être, sans se montrer plus scrupuleux pour leurs mœurs que pour celles de sa femme. Il eut deux filles et deux garçons. Tonsard, qui vivait, ainsi que sa femme, au jour le jour, aurait vu finir sa joyeuse vie, s'il n'eût pas maintenu constamment chez lui la loi quasi-martiale de travailler à la conservation de son bien-être, auquel sa famille participait d'ailleurs. Quand sa famille fut élevée aux dépens de ceux à qui sa femme savait arracher des présents, voici quels furent la charte et le budget du Grand-I-Vert.

La vieille mère de Tonsard et ses deux filles, Catherine et Marie, allaient continuellement au bois, et revenaient deux fois par jour chargées à plier sous le poids d'un fagot qui tombait à leurs chevilles et dépassait leurs têtes de deux pieds. Quoique fait en dessus avec du bois mort, l'intérieur se composait de bois vert coupé souvent parmi les jeunes arbres. A la lettre, Tonsard prenait son bois pour l'hiver dans la forêt des Aigues. Le père et ses deux fils braconnaient continuellement. De septembre en mars, les lièvres, les lapins, les perdrix, les grives, les chevreuils, tout le gibier qui ne se consommait pas au logis, se vendait à Blangy, dans la petite ville de Soulanges, chef-lieu du Canton, où les deux filles de Tonsard fournissaient du lait, et d'où elles rapportaient chaque jour les nouvelles, en y colportant celles des Aigues, de Cerneux et de Couches. Quand on ne pouvait plus chasser, les trois Tonsard tendaient des collets. Si les collets rendaient trop, la Tonsard faisait des pâtés, expédiés à La-Ville-aux-Fayes. Au temps de la moisson, sept Tonsard, la vieille mère, les deux garçons, tant qu'ils n'eurent pas dix-sept ans, les deux filles, le vieux Fourchon et Mouche glanaient, ramassaient près de seize boisseaux par jour, glanant seigle, orge, blé, tout grain bon à moudre.

Les deux vaches, menées d'abord par la plus jeune des deux filles, le long des routes, s'échappaient la plupart du temps dans les prés des Aigues ; mais comme au moindre délit trop flagrant pour que le garde se dispensât de le constater, les enfants étaient ou battus ou privés de quelque friandise, ils avaient acquis une habileté singulière pour entendre les pas ennemis, et presque jamais le garde-champêtre ou le garde des Aigues ne les surprenaient en faute. D'ailleurs, les liaisons de ces dignes fonctionnaires avec Tonsard et sa femme leur mettaient une taie sur les yeux.

Les bêtes, conduites par de longues cordes, obéissaient d'autant mieux à un seul coup de rappel, à un cri particulier qui les ramenaient sur le terrain commun qu'elles savaient, le péril passé, pouvoir achever leur lippée chez le voisin. La vieille Tonsard, de plus en plus débile, avait succédé à Mouche depuis que Fourchon gardait son petit-fils naturel avec lui, sous prétexte de soigner son éducation. Marie et Catherine faisaient de l'herbe dans le bois. Elles y avaient reconnu les places où vient ce foin forestier si joli, si fin, qu'elles coupaient, fanaient, bottelaient et engrangeaient ; elles y trouvaient les deux tiers de la nourriture des vaches en hiver qu'on menait d'ailleurs paître pendant les belles journées aux endroits bien connus où l'herbe verdoie. Il y a, dans certains endroits de la vallée des Aigues, comme dans tous les pays dominés par des chaînes de montagnes, des terrains qui donnent, comme en Piémont et en Lombardie, de l'herbe en hiver. Ces prairies, nommées en Italie *marciti*[1], ont une grande valeur ; mais en France, il ne leur faut ni trop grandes glaces ni trop de neige. Ce phénomène est dû sans doute à une exposition particulière, à des infiltrations d'eaux qui conservent une température chaude.

Les deux veaux produisaient environ quatre-vingts francs. Le lait, déduction faite du temps où les vaches nourrissaient ou vêlaient, rapportait environ cent soixante francs, et pourvoyait en outre aux besoins du logis en fait de laitage. Tonsard gagnait une cinquant[ain]e d'écus en journées faites de côté et d'autre. La cuisine et le vin vendu donnaient tous les frais déduits une centaine d'écus, car ces régalades essentiellement passagères venaient en certains temps et pendant certaines saisons ; d'ailleurs les gens à régalades prévenaient la Tonsard et son mari, qui prenaient alors à la ville le peu de viande et de provisions nécessaires. Le vin du clos de Tonsard était vendu année commune, vingt francs le tonneau, sans fût, à un cabaretier de Soulanges avec lequel Tonsard entretenait des relations. Par certaines années plantureuses, Tonsard récoltait douze pièces dans son arpent ; mais la moyenne était de huit pièces, et Tonsard en gardait moitié pour son débit. Dans les pays vignobles, le glanage des vignes constitue le *hallebotage*[2]. Par le hallebotage, la famille Tonsard recueillait trois pièces de vin environ. Mais à l'abri sous les usages, elle mettait peu de conscience dans ses procédés,

elle entrait dans les vignes avant que les vendangeurs n'en fussent sortis ; de même qu'elle se ruait sur les champs de blé quand les gerbes amoncelées attendaient les charrettes. Ainsi les sept ou huit pièces de vin, tant hallebotè que récolté, se vendaient à un bon prix. Mais sur cette somme, le Grand-I-Vert réalisait des pertes provenant de la consommation de Tonsard et de sa femme, habitués tous deux à manger les meilleurs morceaux, à boire du vin meilleur que celui qu'ils vendaient et fourni par leur correspondant de Soulanges, en paiement du leur. L'argent gagné par cette famille allait donc à environ neuf cents francs, car ils engraissaient deux cochons par an, un pour eux, un autre pour le vendre.

Les ouvriers, les mauvais garnements du pays prirent à la longue en affection le cabaret du Grand-I-Vert, autant à cause des talents de la Tonsard, que de la camaraderie existant entre cette famille et le menu peuple de la vallée. Les deux filles, toutes deux remarquablement belles, continuaient les mœurs de leur mère. Enfin l'ancienneté du Grand-I-Vert, qui datait de 1795, en faisait une chose consacrée dans la campagne. Depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes, les ouvriers y venaient conclure leurs marchés, y apprendre les nouvelles pompées par les filles à Tonsard, par Mouche, par Fourchon, dites par Vermichel, par Brunet, l'huissier le plus en renom à Soulanges, quand il y venait chercher son praticien. Là s'établissaient le prix des foins, des vins, celui des journées et celui des ouvrages à tâches. Tonsard, juge souverain en ces matières, donnait ses consultations, tout en trinquant avec les buveurs. Soulanges, selon le mot du pays, passait pour être uniquement une ville de société, d'amusement, et Blangy était le bourg commercial, écrasé néanmoins par le grand centre de La-Ville-aux-Fayes, devenue en vingt-cinq ans la capitale de cette magnifique vallée. Le marché des bestiaux, des grains, se tenait à Blangy, sur la place, et ses prix servaient de mercuriale à l'Arrondissement.

En restant au logis, la Tonsard était restée fraîche, blanche, potelée, par exception aux femmes des champs, qui passent aussi rapidement que les fleurs, et qui sont déjà vieilles à trente ans. Aussi la Tonsard aimait-elle à être bien mise. Elle n'était que propre, mais au village, cette propreté vaut le luxe. Les filles, mieux vêtues que ne le comportait leur pauvreté, suivaient

l'exemple de leur mère. Sous leurs robes presque élégantes relativement, elles portaient du linge plus fin que celui des paysannes les plus riches. Aux jours de fêtes, elles se montraient en jolies toilettes gagnées, Dieu sait comme ! la livrée des Aigues leur vendait, à des prix facilement payés, des robes de femmes de chambre achetées à Paris et qu'elles refaisaient pour elles. Ces deux filles, les bohémiennes de la vallée, ne recevaient pas un liard de leurs parents, qui leur donnaient uniquement la nourriture et les couchaient sur d'affreux grabats avec leur grand'mère dans le grenier où leurs frères couchaient à même le foin, blottis comme des animaux. Ni le père ni la mère ne songeaient à cette promiscuité.

L'âge de fer et l'âge d'or se ressemblent plus qu'on ne le pense. Dans l'un, on ne prend garde à rien ; dans l'autre, on prend garde à tout ; pour la société, le résultat est peut-être le même. La présence de la vieille Tonsard, qui ressemblait bien plus à une nécessité qu'à une garantie, était une immoralité de plus.

Aussi l'abbé Brossette, après avoir étudié les mœurs de ses paroissiens, disait-il à son évêque ce mot profond : — « Monseigneur, à voir comment ils s'appuient de leur misère, on devine que ces paysans tremblent de perdre le prétexte de leurs débordements. »

Quoique tout le monde sût combien cette famille avait peu de principes et peu de scrupules, personne ne trouvait à redire aux mœurs du Grand-I-Vert. Au commencement de cette Scène, il est nécessaire d'expliquer, une fois pour toutes, aux gens habitués à la moralité des familles bourgeoises, que les paysans n'ont, en fait de mœurs domestiques, aucune délicatesse ; ils n'invoquent la morale à propos de leurs filles séduites, que si le séducteur est riche et craintif. Les enfants jusqu'à ce que l'État les leur arrache, sont des capitaux, ou des instruments de bien-être. L'intérêt est devenu, surtout depuis 1789, le seul mobile de leurs idées ; il ne s'agit jamais pour eux de savoir si une action est légale ou immorale, mais si elle est profitable. La moralité, qu'il ne faut pas confondre avec la religion, commence à l'aisance ; comme on voit, dans la sphère supérieure, la délicatesse fleurir dans l'âme quand la Fortune a doré le mobilier. L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi ? De toutes les raisons

qu'on peut donner de cet état de choses, voici la principale. Par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie purement matérielle qui se rapproche de l'état sauvage auquel les invite leur union constante avec la nature. Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez des gens ignorants. Enfin pour les paysans, la misère est leur *raison d'état*, comme le disait l'abbé Brossette.

Mêlé à tous les intérêts, Tonsard écoutait les plaintes de chacun et dirigeait les fraudes utiles aux nécessiteux. La femme, bonne personne en apparence, favorisait par des coups de langue les malfaiteurs du pays, ne refusant jamais ni son approbation, ni même un coup de main à ses pratiques, quoi qu'elles fissent contre LE BOURGEOIS. Dans ce cabaret, vrai nid de vipères, s'entretenait donc, vivace et venimeuse, chaude et agissante, la haine du prolétaire et du paysan contre le maître et le riche.

La vie heureuse des Tonsard fut alors d'un très-mauvais exemple. Chacun se demanda pourquoi ne pas prendre, comme Tonsard, dans la forêt des Aigues son bois pour le four, pour la cuisine et pour se chauffer l'hiver ? pourquoi ne pas avoir la nourriture d'une vache et trouver comme eux du gibier à manger ou à vendre ? pourquoi comme eux ne pas récolter sans semer, à la moisson et aux vendanges ? Aussi, le vol sournois qui ravage les bois, qui dîme les guérets, les prés et les vignes, devenu général dans cette vallée, dégénéra-t-il promptement en droit dans les communes de Blangy, de Couches et de Cerneux, sur lesquelles s'étendait le domaine des Aigues. Cette plaie, par des raisons qui seront dites en temps et lieu, frappa beaucoup plus la terre des Aigues que les biens des Ronquerolles et des Soulanges.

Ne croyez pas d'ailleurs que jamais Tonsard, sa femme, ses enfants et sa vieille mère se fussent dit de propos délibéré : « Nous vivrons de vols, et nous les commettrons avec habileté ! » Ces habitudes avaient grandi lentement. Au bois mort, la famille mêla quelque peu de bois vert ; puis, enhardie par l'habitude et par une impunité calculée, nécessaire à des plans que ce récit va développer, en vingt ans elle en était arrivée à *faire son bois*, à voler presque toute sa vie ! Le pâturage des vaches, les abus du glanage et du hallebotage s'établirent ainsi, par degrés. Une fois que la famille et les fainéants de la vallée eurent goûté les bénéfices de ces quatre droits conquis par les pauvres de la

campagne et qui vont jusqu'au pillage, on conçoit que les paysans ne pouvaient y renoncer que contraints par une force supérieure à leur audace.

Au moment où cette histoire commence, Tonsard, âgé d'environ cinquante ans, homme fort et grand, plus gras que maigre, les cheveux crépus et noirs, le teint violemment coloré, jaspé comme une brique de tons violâtres, l'œil orangé, les oreilles rabattues et largement ourlées, d'une constitution musculeuse mais enveloppée d'une chair molle et trompeuse, le front écrasé, la lèvre inférieure pendante, cachait son vrai caractère sous une stupidité entremêlée des éclairs d'une expérience qui ressemblait d'autant plus à de l'esprit, qu'il avait acquis dans la société de son beau-père un parler *gouailleur*, pour employer une expression du dictionnaire Vermichel et Fourchon. Son nez, aplati du bout comme si le doigt céleste avait voulu le marquer, lui donnait une voix qui partait du palais, comme chez tous ceux que la maladie a défigurés en tronquant la communication des fosses nasales où l'air passe alors péniblement. Ses dents supérieures entrecroisées, laissaient d'autant mieux voir ce défaut, terrible au dire de Lavater, que ses dents offraient la blancheur de celles d'un chien. Sans la fausse bonhomie du fainéant et le laisser-aller[1] du gobelotteur[2] de campagne, cet homme eût effrayé les gens les moins perspicaces.

Si le portrait de Tonsard, si la description de son cabaret, celle de son beau-père apparaissent en première ligne, croyez bien que cette place est due à l'homme, au cabaret et à la famille. D'abord, cette existence, si minutieusement expliquée, est le type de celle que menaient cent autres ménages dans la vallée des Aigues. Puis, Tonsard, sans être autre chose que l'instrument de haines actives et profondes, eut une influence énorme dans la bataille qui devait se livrer, car il fut le conseil de tous les plaignants de la basse classe. Son cabaret servit constamment, comme on va le voir, de rendez-vous aux assaillants, de même qu'il devint leur chef, par suite de la terreur qu'il inspirait à cette vallée, moins par ses actions que par ce qu'on attendait toujours de lui. La menace de ce braconnier étant aussi redoutée que le fait, il n'avait jamais eu besoin d'en exécuter aucune.

Toute révolte, ouverte ou cachée a son drapeau. Le drapeau des maraudeurs, des fainéants, des bavards, était donc la terrible

perche du Grand-I-Vert. On s'y amusait ! chose aussi recherchée et aussi rare à la campagne qu'à la ville. Il n'existait d'ailleurs pas d'auberges sur une route cantonale de quatre lieues que les voitures chargées faisaient facilement en trois heures ; aussi tous ceux qui allaient de Couches à La-Ville-aux-Fayes, s'arrêtaient-ils au Grand-I-Vert, ne fût-ce que pour se rafraîchir. Enfin, le meunier des Aigues, adjoint du maire, et ses garçons y venaient. Les domestiques du général eux-mêmes ne dédaignaient pas ce bouchon, que les filles à Tonsard rendaient attrayant, en sorte que le Grand-I-Vert communiquait souterrainement avec le château par les gens et pouvait en savoir tout ce qu'ils en savaient. Il est impossible, ni par le bienfait, ni par l'intérêt, de rompre l'accord éternel des domestiques avec le peuple. La livrée sort du peuple, elle lui reste attachée. Cette funeste camaraderie explique déjà la réticence que contenait le dernier mot dit au perron par Charles à Blondet.

CHAPITRE IV.

AUTRE IDYLLE.

— Ah ! nom de nom ! papa, dit Tonsard en voyant entrer son beau-père et le soupçonnant d'être à jeun, vous avez la gueule hâtive ce matin. Nous n'avons rien à vous donner... Et *ste* corde ? *ste* corde que nous devions faire ? C'est étonnant comme vous en fabriquez la veille, et comme vous vous en trouvez peu de fait le lendemain. Il y a longtemps que vous auriez dû tortiller celle qui mettra fin à votre existence, car vous nous devenez beaucoup trop cher...

La plaisanterie du paysan et de l'ouvrier est très-attique, elle consiste à dire toute la pensée en la grossissant par une expression grotesque. On n'agit pas autrement dans les salons. La finesse de l'esprit y remplace le pittoresque de la grossièreté, voilà toute la différence.

— Y a pas de beau-père ! dit le vieillard, parle-moi en pratique, je veux une bouteille du meilleur.

Ce disant, Fourchon frappa d'une pièce de cent sous qui dans sa main brillait comme un soleil, la méchante table à laquelle il

s'était assis et que son tapis de graisse rendait aussi curieuse à voir que ses brûlures noires, ses marques vineuses et ses entailles. Au son de l'argent, Marie Tonsard, taillée comme une corvette pour la course, jeta sur son grand-père un regard fauve qui jaillit de ses yeux bleus comme une étincelle. La Tonsard sortit de sa chambre, attirée par la musique du métal.

— Tu brutalises toujours mon pauvre père, dit-elle à Tonsard, il gagne pourtant bien de l'argent depuis un an, Dieu veuille que ce soit honnêtement. Voyons ça ?... dit-elle en sautant sur la pièce et l'arrachant des mains de Fourchon.

— Va, Marie. dit gravement Tonsard, au-dessus de la planche, y a encore *du vin bouché.*

Dans la campagne le vin n'est que d'une seule qualité, mais il se vend sous deux espèces : le vin au tonneau, le vin bouché.

— D'où ça vous vient-il ? demanda la fille à son père en coulant la pièce dans sa poche.

— Philippine ! tu finiras mal, dit le vieillard en hochant la tête et sans essayer de reprendre son argent.

Déjà, sans doute, Fourchon avait reconnu l'inutilité d'une lutte entre son terrible gendre, sa fille et lui.

— V'là une bouteille de vin que vous me vendez encore cent sous ! ajouta-t-il d'un ton amer ; mais aussi sera-ce la dernière. Je donnerai ma pratique au Café de la Paix.

— Tais-toi ! papa, reprit la blanche et grasse cabaretière qui ressemblait assez à une matrone romaine, il te faut une chemise, un pantalon propre, un autre chapeau, je veux te voir enfin un gilet...

— Je t'ai déjà dit que ce serait me ruiner, s'écria le vieillard. Quand on me croira riche, personne ne me donnera plus rien.

La bouteille apportée par la blonde Marie arrêta l'éloquence du vieillard, qui ne manquait pas de ce trait particulier à ceux dont la langue se permet de tout dire et dont l'expression ne recule devant aucune pensée, fût-elle atroce.

— Vous ne voulez donc pas nous dire où vous *pigez*[1] tant de monnaie ?... demanda Tonsard, nous irions aussi, nous autres !...

Tout en finissant un collet, le féroce cabaretier espionnait le pantalon de son beau-père et il y vit bientôt la rondeur dessinée en saillie par la seconde pièce de cinq francs.

— A votre santé ! je deviens capitaliste, dit le père Fourchon.

— Si vous vouliez, vous le seriez, dit Tonsard, vous avez des moyens, vous !... Mais le diable vous a percé au bas de la tête un trou par où tout s'en va !

— Hé ! j'ai fait le tour de la loute à ce petit bourgeois des Aigues qui est venu de Paris, voilà tout !

— S'il venait beaucoup de monde voir les sources d'Avonne, dit Marie, vous seriez riche, papa Fourchon.

— Oui, reprit-il en buvant le dernier verre de sa bouteille ; mais à force de jouer avec les loutes, les loutes se sont mises en colère, et j'en ai pris une qui va me rapporter *pus* de vingt francs.

— Gageons, papa, que *t'as* fait une loutre en filasse ?... dit la Tonsard en regardant son père d'un air finaud.

— Si tu me donnes un pantalon, un gilet, des bretelles en lisière pour ne pas trop faire honte à Vermichel, sur notre estrade à Tivoli, car le père Socquard grogne toujours après moi, je te laisse la pièce, ma fille ; ton idée la vaut bien. Je pourrai repincer le bourgeois des Aigues, qui, du coup, va peut-être s'adonner aux loutes !

— Va nous quérir une autre bouteille, dit Tonsard à sa fille. S'il avait une loute, ton père nous la montrerait, répondit-il en s'adressant à sa femme et tâchant de réveiller la susceptibilité de Fourchon.

— J'ai trop peur de la voir dans votre poêle à frire ! dit le vieillard qui cligna de l'un de ses petits yeux verdâtres en regardant sa fille. Philippine m'a déjà *esbigné*[1] ma pièce, et combien donc que vous m'en avez effarouché[2] *ed'* mes pièces, sous couleur de me vêtir, de me nourrir ?... Et vous me dites que ma gueule est hâtive, et je vas toujours tout nu.

— Vous avez vendu votre dernier habillement pour boire du Vin Cuit au Café de la Paix, papa ?... dit la Tonsard, à preuve que Vermichel a voulu vous en empêcher...

— Vermichel !... lui que j'ai régalé ? Vermichel est incapable d'avoir trahi l'amitié, ce sera ce quintal de vieux lard à deux pattes qu'il n'a pas honte d'appeler sa femme !

— Lui ou elle, répondit Tonsard, ou Bonnébault...

— Si c'était Bonnébault, reprit Fourchon, lui qu'est un des piliers du café... je... le... suffit.

— Mais licheur[3], quéque ça fait que vous ayez vendu vos effets ? Vous les avez vendus parce que vous les avez vendus, vous êtes

majeur ! reprit Tonsard en frappant sur le genou du vieillard. Allez, faites concurrence à mes futailles, rougissez-vous le gosier ! Le père à mame Tonsard en a le droit, et vaut mieux ça que de porter votre argent blanc à Socquard !

— Dire que voilà quinze ans que vous faites danser le monde à Tivoli, sans avoir pu deviner le secret du Vin Cuit de Socquard, vous qui êtes si fin ! dit la fille à son père. Vous savez pourtant bien qu'avec ce secret-là, nous deviendrions aussi riches que Rigou !

Dans le Morvan et dans la partie de la Bourgogne qui s'étale à ses pieds du côté de Paris, ce Vin Cuit, reproché par la Tonsard au père Fourchon, est un breuvage assez cher, qui joue un grand rôle dans la vie des paysans, et que savent faire plus ou moins admirablement les épiciers ou les limonadiers, là où il existe des cafés. Cette benoîte liqueur, composée de vin choisi, de sucre, de cannelle et autres épices, est préférée à tous les déguisements ou mélanges de l'eau-de-vie appelés Ratafiat, Cent-Sept-ans, Eau-des-Braves, Cassis, Vespétro, Esprit de soleil, etc. On retrouve le Vin Cuit jusque sur les frontières de la France et de la Suisse. Dans le Jura, dans les lieux sauvages où pénètrent quelques touristes sérieux, les aubergistes donnent, sur la foi des commis-voyageurs, le nom de vin de Syracuse à ce produit industriel, excellent d'ailleurs, et qu'on est enchanté de payer trois ou quatre francs la bouteille, par la faim canine qui se gagne à l'ascension des pics. Or, dans les ménages morvandiauds[1] et bourguignons, la plus légère douleur, le plus petit tressaillement de nerfs est un prétexte à Vin Cuit. Les femmes, pendant, avant et après l'accouchement, y joignent des rôties au sucre. Le Vin Cuit a dévoré des fortunes de paysan. Aussi plus d'une fois ce séduisant liquide a-t-il nécessité des corrections maritales.

— Et y a pas mèche[2] ! répondit Fourchon. Socquard s'est toujours enfermé pour fabriquer son Vin Cuit ! Il n'en a pas dit le secret à défunt sa femme. Il tire tout de Paris pour *ste* fabrique-là !

— Ne tourmente donc pas ton père ! s'écria Tonsard, il ne sait pas, eh ! bien, il ne sait pas ! on ne peut pas tout savoir !

Fourchon fut saisi d'inquiétude en voyant la physionomie de son gendre s'adoucir aussi bien que sa parole.

— Quéque tu veux me voler ? dit naïvement le vieillard.

— Moi, dit Tonsard, je n'ai rien que de légitime dans ma fortune, et quand je vous prends quelque chose, je me paie de la dot que vous m'avez promise.

Fourchon, rassuré par cette brutalité, baissa la tête en homme vaincu et convaincu.

— V'là-t-il un joli collet, reprit Tonsard en se rapprochant de son beau-père et lui posant le collet sur les genoux. *Ils* auront besoin de gibier aux Aigues, et nous arriverons bien à leur vendre le leur, ou y aurait pas de bon Dieu pour nous...

— Un solide travail, dit le vieillard en examinant cet engin malfaisant.

— Laissez-nous ramasser des sous, allez, papa, dit la Tonsard, nous aurons notre part au gâteau des Aigues !...

— Oh ! les bavardes ! dit Tonsard. Si je suis pendu, ce ne sera pas pour un coup de fusil, ce sera pour un coup de langue de votre fille.

— Vous croyez donc que les Aigues seront vendus en détail pour votre fichu nez ? répondit Fourchon. Comment depuis trente ans que le père Rigou vous suce la moelle de vos os, vous n'avez pas *core* vu que les bourgeois seront pires que les seigneurs ? Dans cette affaire-là, mes petits, les Soudry, les Gaubertin, les Rigou vous feront danser sur l'air de : *J'ai du bon tabac, tu n'en auras pas !* L'air national des riches, quoi !... Le paysan sera toujours le paysan ! Ne voyez-vous pas (mais vous ne connaissez rien à la politique !...) que le Gouvernement n'a tant mis de droits sur le vin que pour nous repincer notre *quibus*[1], et nous maintenir dans la misère ! Les bourgeois et le gouvernement, c'est tout un. Quéqu'ils deviendraient si nous étions tous riches ?... Laboureraient-ils leurs champs, feraient-ils la moisson ? Il leur faut des malheureux ! J'ai été riche pendant dix ans, et je sais bien ce que je pensais des gueux !...

— Faut tout de même chasser avec eux, répondit Tonsard, puisqu'ils veulent *allotir*[2] les grandes terres... Et après, nous nous retournerons contre les Rigou. A la place de Courtecuisse qu'il dévore, il y a longtemps que je lui aurais soldé mon compte avec d'autres *balles*[3] que celles que le pauvre homme lui donne...

— Vous avez raison, répondit Fourchon. Comme dit le père Niseron, qu'est resté républicain après tout le monde, le Peuple a la vie dure, il ne meurt pas, il a le temps pour lui !...

Fourchon tomba dans une sorte de rêverie, et Tonsard en profita pour reprendre son collet ; mais en le reprenant, il coupa d'un coup de ciseaux le pantalon pendant que le père Fourchon levait son verre pour boire, et il mit le pied sur la pièce de cent sous qui roula sur la partie du sol toujours humide où les buveurs égouttaient leurs verres. Quoique lestement faite, cette soustraction aurait peut-être été sentie par le vieillard, sans l'arrivée de Vermichel.

— Tonsard, savez-vous où se trouve le papa ? demanda le fonctionnaire au pied du palis.

Le cri de Vermichel, le vol de la pièce et l'épuisement du verre eurent lieu simultanément.

— Présent ! mon officier, dit le père Fourchon en tendant la main à Vermichel pour l'aider à monter les marches du cabaret.

De toutes les figures bourguignonnes, Vermichel vous eût semblé la plus bourguignonne. Le praticien n'était pas rouge, mais écarlate. Sa face, comme certaines parties tropicales du globe, éclatait sur plusieurs points par de petits volcans desséchés qui dessinaient de ces mousses plates et vertes appelées assez poétiquement par Fourchon *des fleurs de vin.* Cette tête ardente, dont tous les traits avaient été démesurément grossis par de continuelles ivresses, paraissait cyclopéenne, allumée du côté droit par une prunelle vive, éteinte de l'autre par un œil couvert d'une taie jaunâtre. Des cheveux roux toujours ébouriffés, une barbe semblable à celle de Judas, rendaient Vermichel aussi formidable en apparence qu'il était doux en réalité. Le nez en trompette ressemblait à un point d'interrogation auquel la bouche, excessivement fendue, paraissait toujours répondre, même quand elle ne s'ouvrait pas. Vermichel, homme de petite taille, portait des souliers ferrés, un pantalon de velours vert-bouteille, un vieux gilet rapetassé d'étoffes diverses qui paraissait avoir été fait avec une courtepointe, une veste en gros drap bleu et un chapeau gris à larges bords. Ce luxe imposé par la ville de Soulanges où Vermichel cumulait les fonctions de concierge de l'Hôtel-de-Ville, de tambour, de geôlier, de ménétrier et de praticien était entretenu par madame Vermichel, une terrible antagoniste de la philosophie rabelaisienne. Cette virago à moustaches, large d'un mètre, d'un poids de cent vingt kilogrammes, et néanmoins agile, avait établi sa domination sur Vermichel, qui battu par elle pendant ses

ivresses, la laissait encore faire quand il était à jeun. Aussi le père Fourchon disait-il, en méprisant la tenue de Vermichel : — C'est la livrée d'un esclave.

— Quand on parle du soleil, on en voit les rayons, reprit Fourchon en répétant une plaisanterie inspirée par la rutilante figure de Vermichel qui ressemblait en effet à ces soleils d'or peints sur les enseignes d'auberge en province. Madame Vermichel a-t-elle aperçu trop de poussière sur ton dos, que tu fuis tes quatre cinquièmes, car on ne peut pas l'appeler ta moitié, ste femme ?.... Qui t'amène de si bonne heure ici, tambour battu ?

— Toujours la politique ! répondit Vermichel évidemment accoutumé à ces plaisanteries.

— Ah ! le commerce de Blangy va mal, nous allons protester des billets, dit le père Fourchon en versant un verre de vin à son ami.

— Mais notre singe est sur mes talons, répondit Vermichel en haussant le coude.

Dans l'argot des ouvriers, le *singe* c'est le maître. Cette locution faisait partie du Dictionnaire Vermichel et Fourchon.

— Quéque m'sieur Brunet vient donc tracasser par ici ? demanda la Tonsard.

— Hé ! parbleu, vous autres, dit Vermichel, vous lui rapportez depuis trois ans pus que vous ne valez... Ah ! il vous travaille joliment les côtes, le bourgeois des Aigues ! Il va bien, le Tapissier... Comme dit le petit père Brunet : — « S'il y avait trois propriétaires comme lui dans la vallée, ma fortune serait faite !... »

— Qué qu'ils ont donc inventé de nouveau contre le pauvre monde ? dit Marie.

— Ma foi ! reprit Vermichel, ça n'est pas bête, allez ! et vous finirez par mettre les pouces... Que voulez-vous ? les voilà bien en force depuis bientôt deux ans avec trois gardes, un garde à cheval, tous actifs comme des fourmis, et un garde-champêtre qu'est un dévorant. Enfin la gendarmerie se botte maintenant à tout propos pour eux... Ils vous écraseront...

— Ah ! ouin ! dit Tonsard, nous sommes trop plats... Ce qu'il y a de plus résistant, c'est pas l'arbre, c'est l'herbe...

— Ne t'y fie pas, répondit le père Fourchon à son gendre, t'as des propriétés...

— Enfin, reprit Vermichel, ils vous aiment ces gens, car ils ne pensent qu'à vous du matin au soir ! Ils se sont dit comme ça : « Les bestiaux de ces gueux-là nous mangent nos prés ; nous allons les leur prendre, leurs bestiaux. Quand ils n'auront plus de bestiaux, ils ne pourront pas manger eux-mêmes l'herbe de nos prés. » Comme vous avez tous des condamnations sur le dos, ils ont dit à notre singe de saisir vos vaches. Nous commencerons ce matin par Couches, nous allons y saisir la vache à la Bonnébault, la vache à la mère de Godain. la vache à la Mitant.

Dès qu'elle eut entendu le nom de Bonnébault, Marie l'amoureuse de Bonnébault, le petit-fils de la vieille à la vache, sauta dans le clos de vigne après avoir guigné son père et sa mère. Elle passa comme une anguille à travers un trou de la haie. et s'élança vers Couches avec la rapidité d'un lièvre poursuivi.

— Ils en feront tant, dit tranquillement Tonsard, qu'ils se feront casser les os. et ce sera dommage, leurs mères ne leur en referont pas d'autres.

— Ça se pourrait bien tout de même ! ajouta le père Fourchon. Mais, vois-tu, Vermichel, je ne peux pas être à vous avant une heure d'ici, j'ai des affaires importantes au château...

— Plus importantes que trois vacations à cinq sous ?... faut pas cracher sur la vendange ! a dit le papa Noé.

— Je te dis, Vermichel. que mon commerce m'appelle au château des Aigues, répéta le vieux Fourchon en prenant un air de risible importance.

— D'ailleurs, ça ne serait pas, dit la Tonsard, que mon père ferait bien de s'évanouir. Est-ce que par hasard vous voudriez trouver les vaches ?...

— Monsieur Brunet, qui est un bon homme, ne demande pas mieux que de n'en trouver que les bouses, répondit Vermichel. Un homme obligé comme lui de trotter par les chemins à la nuit, il est prudent.

— Et il a raison, dit sèchement Tonsard.

— Donc, reprit Vermichel, il a dit comme ça à monsieur Michaud : « J'irai dès que l'audience sera terminée. » S'il voulait trouver les vaches, il y serait allé demain à sept heures... Mais faudra qu'il marche, allez, monsieur Brunet. On n'attrape pas deux fois le Michaud, c'est un chien de chasse fini ! Ah ! qué brigand !

— Ça devrait rester à l'armée, des sacripants comme ça, dit Tonsard, ça n'est bon qu'à lâcher sur les ennemis... Je voudrais bien qu'il me demandât mon nom ! il a beau se dire un vieux de la Jeune Garde, je suis sûr qu'après avoir mesuré nos ergots, il m'en resterait plus long qu'à lui dans les pattes.

— Ah ! çà, dit la Tonsard à Vermichel, et les affiches de la fête de Soulanges, quand les verra-t-on ?... Nous voici le 8 août...

— Je les ai portées à imprimer chez monsieur Bournier, hier, à La-Ville-aux-Fayes, répondit Vermichel. On a parlé chez mame Soudry d'un feu d'artifice sur le lac.

— Quel monde nous aurons ! s'écria Fourchon.

— En v'là des journées pour Socquard s'il ne pleut pas, dit le cabaretier d'un air envieux.

On entendit le trot d'un cheval venant de Soulanges, et cinq minutes après l'huissier attachait son cheval à un poteau mis exprès à la claire-voie par où passaient les vaches. Puis, il montra sa tête à la porte du Grand-I-Vert.

— Allons, allons, mes enfants, ne perdons pas de temps, dit-il en affectant d'être pressé.

— Ah ! dit Vermichel, vous avez un réfractaire, monsieur Brunet. Le père Fourchon a la goutte.

— Il a plusieurs gouttes, répliqua l'huissier, mais la loi ne lui demande pas d'être à jeun.

— Pardon, monsieur Brunet, dit Fourchon, je suis attendu pour affaire aux Aigues, nous sommes en marché pour *eune* loute...

Brunet, petit homme sec, au teint bilieux, vêtu tout en drap noir, l'œil fauve, les cheveux crépus, la bouche serrée, le nez pincé, l'air jésuite, la parole enrouée, offrait le phénomène d'une physionomie, d'un maintien et d'un caractère en harmonie avec sa profession. Il connaissait si bien le Droit, ou pour mieux dire la chicane, qu'il était à la fois la terreur et le conseiller du canton ; aussi ne manquait-il pas d'une certaine popularité parmi les paysans auxquels il demandait la plupart du temps son paiement en denrées. Toutes ses qualités actives et négatives, ce savoir-faire lui valaient la clientèle du canton, à l'exclusion de son confrère maître Plissoud, dont il sera question plus tard. Ce hasard d'un huissier qui fait tout et d'un huissier qui ne fait rien est fréquent dans les Justices de Paix, au fond des campagnes.

— Ça chauffe donc ?... dit Tonsard au petit père Brunet.



IMP. E. MARTINET.

LA MÈRE TONSARD.

Un bruit inexplicable... un cliquetis d'armes dominait un bruissement de feuillage et de branches entraînées.

— Que voulez-vous, vous le pillez aussi par trop, cet homme !... Il se défend ! répondit l'huissier ! Ça finira mal toutes vos affaires, le gouvernement s'en mêlera.

— Il faudra donc que nous autres malheureux nous crévions ? dit la Tonsard en offrant un petit verre sur une soucoupe à l'huissier.

— Les malheureux peuvent crever, on n'en manquera jamais !... dit sentencieusement Fourchon.

— Vous dévastez aussi par trop les bois, répliqua l'huissier.

— On fait bien du bruit, allez, pour quelques malheureux fagots, dit la Tonsard.

— On n'a pas assez rasé de riches pendant la révolution, voilà tout, dit Tonsard.

En ce moment, l'on entendit un bruit horrible en ce qu'il était inexplicable. Le galop de deux pieds enragés mêlé à un cliquetis d'armes dominait un bruissement de feuillages et de branches entraînées par des pas encore plus précipités. Deux voix aussi différentes que les deux galops lançaient des interjections braillardes. Tous les gens du cabaret devinèrent la poursuite d'un homme et la fuite d'une femme ; mais à quel propos ?... l'incertitude ne dura pas longtemps.

— C'est la mère, dit Tonsard en se dressant, je reconnais sa *grelote*[1] !

Et soudain, après avoir gravi les méchantes marches du Grand-I-Vert, par un dernier effortd ont l'énergie ne se trouve qu'au cœur des contrebandiers, la vieille Tonsard tomba les quatre fers en l'air au milieu du cabaret. L'immense lit de bois de son fagot fit un fracas terrible en se brisant contre le haut de la porte et sur le plancher. Tout le monde s'était écarté. Les tables, les bouteilles, les chaises atteintes par les branches, s'éparpillèrent. Le tapage n'eût pas été si grand, si la chaumière se fût écroulée.

— Je suis morte du coup ! le gredin m'a tuée !...

Le cri, l'action et la course de la vieille femme s'expliquèrent par l'apparition sur le seuil d'un garde habillé tout en drap vert, le chapeau bordé d'une ganse d'argent, le sabre au côté, la bandoulière de cuir aux armes de Montcornet avec celles des Troisville en abîme, le gilet rouge d'ordonnance, les guêtres de peau montant jusqu'au-dessus du genou.

Après un moment d'hésitation, le garde dit en voyant Brunet et Vermichel :

— J'ai des témoins.

— De quoi ? dit Tonsard.

— Cette femme a dans son fagot un chêne de dix ans[1] coupé en rondins, un vrai crime !...

Vermichel, dès que le mot témoins eut été prononcé, jugea très à propos d'aller dans le clos prendre l'air.

— De quoi !.... de quoi !... dit Tonsard en se plaçant devant le garde pendant que la Tonsard relevait sa belle-mère, veux-tu bien me montrer tes talons, Vatel ?... Verbalise et saisis sur le chemin, tu es là chez toi, brigand, mais sors d'ici. Ma maison est à moi, peut-être ? Charbonnier est maître chez lui....

— Il y a flagrant délit, ta mère va me suivre...

— Arrêter ma mère chez moi ? tu n'en as pas le droit. Mon domicile est inviolable !.... On sait ça du moins. As-tu un mandat de monsieur Guerbet, notre juge d'instruction ?... Ah ! c'est qu'il faut la justice pour entrer ici. Tu n'es pas la justice, quoique tu aies prêté serment au tribunal de nous faire crever de faim, méchant gabelou de forêt !

La fureur du garde était arrivée à un tel paroxisme qu'il voulut s'emparer du fagot ; mais la vieille, un affreux parchemin noir doué de mouvement, et dont le pareil ne se voit que dans le tableau des *Sabines* de David, lui cria :

— N'y touche pas ou je te saute aux yeux !

— Eh ! bien, osez défaire votre fagot en présence de monsieur Brunet ? dit le garde.

Quoique l'huissier affectât cet air d'indifférence que l'habitude des affaires donne aux officiers ministériels, il fit à la cabaretière et à son mari ce clignement d'yeux qui signifie : mauvaise affaire !... Le vieux Fourchon, lui ! montra du doigt à sa fille le tas de cendres amoncelé dans la cheminée par un geste significatif. La Tonsard, qui comprit à la fois le danger de sa belle-mère et le conseil de son père, prit une poignée de cendres et la jeta dans les yeux du garde. Vatel se mit à hurler, Tonsard éclairé de toute la lumière que perdait le garde, le poussa rudement sur les méchantes marches extérieures où les pieds d'un aveugle devaient si facilement trébucher, que Vatel roula jusque dans le chemin en lâchant son fusil. En un moment, le fagot fut défait, les bûches

en furent extraites et cachées avec une prestesse qu'aucune parole ne peut rendre. Brunet, ne voulant pas être témoin de cette opération prévue, se précipita sur le garde pour le relever, il l'assit sur le talus et alla mouiller son mouchoir dans l'eau pour laver les yeux au patient qui, malgré ses souffrances, essayait de se traîner vers le ruisseau.

— Vatel, vous avez tort, lui dit l'huissier, vous n'avez pas le droit d'entrer dans les maisons, voyez-vous...

La vieille, petite femme presque bossue, lançait autant d'éclairs par ses yeux que d'injures par sa bouche démeublée et couverte d'écume, en se tenant sur le seuil de la porte, les poings sur ses hanches et criant à se faire entendre de Blangy.

— Ah ! gredin, c'est bien fait, va ! Que l'enfer te confonde !... Me soupçonner de couper des âbres ! moi, la pus honnête femme du village, et me chasser comme une bête malfaisante ! Je voudrais que tu perdes les yeux, le pays y gagnerait sa tranquillité. Vous êtes tous des porte-malheur ! toi et tes compagnons qui supposez des méfaits pour animer la guerre entre votre maître et nous autres.

Le garde se laissait nettoyer les yeux par l'huissier qui, tout en le pansant, lui démontrait toujours, qu'en Droit, il était répréhensible.

— La gueuse, elle nous a mis sur les dents, dit enfin Vatel, elle est dans le bois depuis cette nuit...

Tout le monde ayant prêté main-vive au recel de l'arbre coupé, les choses furent promptement remises en état dans le cabaret. Tonsard vint alors sur la porte d'un air rogue.

— Vatel, mon fiston, si tu t'avises, une autre fois, de violer mon domicile, c'est mon fusil qui te répondra, dit-il. Tu ne sais pas ton métier... Après ça, tu as chaud, si tu veux un verre de vin, on te l'offre, tu pourras voir que le fagot de ma mère n'a pas un brin de bois suspect, c'est tout broussailles ?

— Canaille !... dit tout bas à l'huissier le garde plus vivement atteint au cœur par cette ironie qu'il n'avait été atteint aux yeux par la cendre.

En ce moment, Charles, le valet de pied naguère envoyé à la recherche de Blondet, parut à la porte du Grand-I-Vert.

— Qu'avez-vous donc, Vatel ? dit le valet au garde.

— Ah ! répondit le garde-chasse en s'essuyant les yeux, qu'il avait plongés tout ouverts dans le ruisseau pour achever de les

nettoyer, j'ai là des débiteurs à qui je ferai maudire le jour où ils ont vu la lumière.

— Si vous l'entendez ainsi, monsieur Vatel, dit froidement Tonsard, vous vous apercevrez que nous n'avons pas froid aux yeux en Bourgogne !

Vatel disparut. Peu curieux d'avoir le mot de cette énigme, Charles regarda dans le cabaret.

— Venez au château, vous et votre loutre, si vous en avez une, dit-il au père Fourchon.

Le vieillard se leva précipitamment et suivit Charles.

— Eh ! bien, où donc est-elle, cette loutre ? dit Charles en souriant d'un air de doute.

— Par ici, dit le cordier en allant vers la Thune.

Ce nom est celui du ruisseau fourni par le trop-plein des eaux du moulin et du parc des Aigues. La Thune court tout le long du chemin cantonal jusqu'au petit lac de Soulanges qu'elle traverse et d'où elle regagne l'Avonne, après avoir alimenté les moulins et les eaux du château de Soulanges.

— La voilà, je l'ai cachée dans le *ru* des Aigues avec une pierre à son cou.

En se baissant et se relevant, le vieillard ne sentit plus la pièce dans sa poche, où le métal habitait si peu qu'il devait s'apercevoir aussi bien du vide que du plein.

— Ah ! les *guerdins !* s'écria-t-il, si je chasse aux loutes, ils chassent au beau-père, eux !... Ils me prennent tout ce que je gagne, et ils disent que c'est pour mon bien !... Ah ! je le crois qu'il s'agit de mon bien ! Sans mon pauvre Mouche, qu'est la consolation de mes vieux jours, je me noierais. Les enfants, c'est la ruine des pères. Vous n'êtes pas marié, vous, monsieur Charles, ne vous mariez jamais ! vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir semé de mauvaises graines !... Moi qui croyais pouvoir acheter de la filasse !... la v'là filée, ma filasse ! Ce monsieur, qui est gentil, m'avait donné dix francs, eh ! ben, la v'là ben renchérie, ma loute, à *ste* heure !

Charles se défiait tellement du père Fourchon qu'il prit ses véritables lamentations pour la préparation de ce qu'en style d'office il appelait *une couleur*[1], et il commit la faute de laisser percer son opinion dans un sourire que surprit le malicieux vieillard.

— Ah ! çà, père Fourchon, de la tenue ?... hein ! vous allez parler à madame, dit Charles en remarquant une assez grande quantité de rubis flamboyant sur le nez et les joues du vieillard.

— Je suis à mon affaire, Charles, à preuve que si tu veux me régaler à l'office des restes du déjeuner et d'une bouteille ou deux de vin d'Espagne, je te dirai trois mots qui t'éviteront de recevoir *une danse*[1]...

— Dites ? et François aura l'ordre de monsieur de vous donner un verre de vin, répondit le valet de pied.

— C'est dit ?

— C'est dit.

— Eh ! bien, tu vas causer avec ma petite-fille Catherine sous l'arche du pont d'Avonne, Godain l'aime, il vous a vus, et il a la bêtise d'être jaloux.... Je dis une bêtise, car un paysan ne doit pas avoir des sentiments qui ne sont permis qu'aux riches. Si donc tu vas le jour de la fête de Soulanges à Tivoli pour danser avec elle, tu danseras plus que tu ne voudras !... Godain est avare et méchant, il est capable de te casser le bras sans que tu puisses l'assigner...

— C'est trop cher. Catherine est belle, mais elle ne vaut pas ça, dit Charles, et pourquoi donc qu'il se fâche Godain ? Les autres ne se fâchent pas...

— Ah ! il l'aime à l'épouser...

— En voilà une qui sera battue !... dit Charles.

— C'est selon, dit le vieillard, elle tient de sa mère sur qui Tonsard n'a pas levé la main, tant il a eu peur de lui voir lever le pied ! Une femme qui sait se remuer, c'est bien profitant... Et d'ailleurs, à la main chaude avec Catherine, quoiqu'il soit fort, Godain n'aurait pas le dernier.

— Tenez, père Fourchon, v'là quarante sous pour boire à ma santé, dans le cas où nous ne pourrions pas siroter de vin d'Alicante...

Le père Fourchon détourna la tête en empochant la pièce pour que Charles ne pût pas voir une expression de plaisir et d'ironie qu'il lui fut impossible de réprimer.

— C'est une fière ribaude, Catherine, reprit le vieillard, elle aime le Malaga, il faut lui dire de venir en chercher aux Aigues, imbécile !

Charles regarda le père Fourchon avec une naïve admiration

sans pouvoir deviner l'immense intérêt que les ennemis du général avaient à glisser un espion de plus dans le château.

— Le général doit être heureux, demanda le vieillard, les paysans sont bien tranquilles maintenant. Qu'en dit-il ?... Est-il toujours content de Sibilet ?...

— Il n'y a que monsieur Michaud qui tracasse monsieur Sibilet, on dit qu'il le fera renvoyer, répondit Charles.

— Jalousie de métier ! reprit Fourchon. Je gage que tu voudrais bien voir congédier François et devenir premier valet de chambre à sa place...

— Dam ! il a douze cents francs ! dit Charles, mais on ne peut pas le renvoyer, il a les secrets du général...

— Comme madame Michaud avait ceux de madame, répliqua Fourchon en espionnant Charles jusques dans les yeux. Voyons, mon gars, sais-tu si monsieur et madame ont chacun leur chambre ?...

— Parbleu, sans cela monsieur n'aimerait pas tant madame !... dit Charles.

— Tu n'en sais pas plus ?... demanda Fourchon.

Il fallut se taire, Charles et Fourchon se trouvaient devant les croisées des cuisines.

CHAPITRE V.

LES ENNEMIS EN PRÉSENCE.

Au début du déjeûner, François, le premier valet de chambre, vint dire tout bas à Blondet, mais assez haut pour que le comte l'entendît : — Monsieur, le petit au père Fourchon prétend qu'ils ont fini par prendre une loutre, et demande si vous la voulez, avant qu'ils ne la portent au sous-préfet de La-Ville-aux-Fayes.

Émile Blondet, quoique professeur en mystification, ne put s'empêcher de rougir comme une vierge à qui l'on dit une histoire un peu leste dont le mot lui est connu.

— Ah ! vous avez chassé la loutre ce matin avec le père Fourchon, s'écria le général pris d'un fou-rire.

— Qu'est-ce, demanda la comtesse inquiétée par ce rire de son mari.

— Du moment où un homme d'esprit comme lui, reprit le général, s'est laissé enfoncer par le père Fourchon, un cuirassier retiré n'a pas à rougir d'avoir chassé cette loutre qui ressemble énormément au troisième cheval que la poste vous fait toujours payer et qu'on ne voit jamais. A travers de nouvelles explosions de son fou-rire, le général put encore dire : — Je ne m'étonne plus si vous avez changé de bottes et de pantalon, vous vous serez mis à la nage. Moi je ne suis pas allé si loin que vous dans la mystification, je suis resté à fleur d'eau ; mais aussi avez-vous beaucoup plus d'intelligence que moi...

— Vous oubliez, mon ami, reprit madame de Montcornet, que je ne sais pas de quoi vous parlez...

A ces mots, dits d'un air piqué que la confusion de Blondet inspirait à la comtesse, le général devint sérieux, et Blondet raconta lui-même sa pêche à la loutre.

— Mais, dit la comtesse, s'ils ont une loutre, ces pauvres gens ne sont pas si coupables.

— Oui, mais il y a dix ans qu'on n'a pas vu de loutres, reprit l'impitoyable général.

— Monsieur le comte, dit François, le petit jure tous ses serments qu'il en tient une...

— S'ils en ont une, je la leur paie, dit le général.

— Dieu, fit observer l'abbé Brossette, n'a pas privé les Aigues à tout jamais de loutres.

— Ah ! monsieur le curé, s'écria Blondet, si vous déchaînez Dieu contre moi...

— Qui donc est venu ? demanda la comtesse.

— Mouche, madame la comtesse, ce petit qui va toujours avec le père Fourchon, répondit le valet de chambre.

— Faites-le venir.... si madame le veut, dit le général, il vous amusera peut-être.

— Mais au moins faut-il savoir à quoi s'en tenir... dit la comtesse.

Mouche comparut quelques instants après dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presqu'une fortune à cet enfant, pieds nus, jambes nues, poitrine nue, tête nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux

charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

— Tu n'as donc pas de mère ? demanda madame de Montcornet qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareil dénûment.

— Non, ma'me, m'man est morte d'chagrin de n'avoir pas revu p'pa, qu'était parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers*, et qu'a, sous vot'respect, été gelé.... Mais j'ai mon grand'p'pa Fourchon qu'est un ben bon homme, quoiqu'y m'batte quéqu'fois, comme un Jésus.

— Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux ?... dit la comtesse en regardant le général.

— Madame la comtesse, dit le curé, nous n'avons sur la commune que des malheureux volontaires. Monsieur le comte a de bonnes intentions ; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une seule pensée. celle de vivre à vos dépens.

— Mais, dit Blondet, mon cher curé vous êtes ici pour leur faire de la morale.

— Monsieur, répondit l'abbé Brossette à Blondet, Monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des Sauvages ; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les Sauvages de France sont inabordables, ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les Sauvages de l'Amérique.

— M'sieur le curé, dit Mouche, on m'aide encore un peu, mais si j'allais à vout' église, on ne m'aiderait plus du tout, et on me fich'rait des calottes.

— La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les Sauvages ?...

— Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit l'abbé Brossette à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

— Monsieur le curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

La politique du petit gars consistait à paraître ne rien comprendre à ce qu'on disait quand on avait raison contre lui.

— L'intelligence du petit drôle vous prouve qu'il sait discerner le bien du mal, reprit le comte. Il est en âge de travailler, et il ne songe qu'à commettre des délits impunément. Il est bien connu des gardes !... Avant que je ne fusse maire, il savait déjà qu'un

propriétaire, témoin d'un délit sur ses terres, ne peut pas faire de procès-verbal, il restait effrontément dans mes prés avec ses vaches, sans en sortir quand il m'apercevait, tandis que maintenant il se sauve !

— Ah ! c'est bien mal, dit la comtesse, il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami...

— Madame, faut manger, mon grand-père me donne *pus* de coups que de miches, et ça creuse l'estomac, les gifles !... Quand les vaches ont du lait, j'en trais un peu, ça me soutient. Monseigneur est-il donc si pauvre qu'il ne puisse me laisser boire[1] un peu de son herbe ?...

— Mais, il n'a peut-être rien mangé d'aujourd'hui, dit la comtesse émue par cette profonde misère. Donnez-lui donc du pain, et ce reste de volaille, enfin qu'il déjeûne !... ajouta-t-elle en regardant le valet de chambre. — Où couches-tu ?

— Partout, madame, où l'on veut bien nous souffrir l'hiver, et à la belle étoile quand il fait beau.

— Quel âge as-tu ?

— Douze ans.

— Mais il est encore temps de le mettre en bon chemin, dit la comtesse à son mari.

— Ça fera un soldat, dit rudement le général, il est bien préparé. J'ai souffert tout autant que lui, moi, et me voilà.

— Pardon, général, je ne suis pas déclaré, dit l'enfant, je ne tirerai pas au sort. Ma pauvre mère, qu'était fille, est accouchée aux champs. Je suis fils de la Tarre, comme dit mon grand'papa. M'man m'a sauvé de la milice. Je ne m'appelle pas plus Mouche que rien du tout... Grand'papa m'a bien appris *m's*'avantages, je ne suis pas mis sur les *papiers* du gouvernement, et quand j'aurai l'âge de la conscription, je ferai mon tour de France ! on ne m'attrapera point.

— Tu l'aimes ton grand'père, dit la comtesse en essayant de lire dans ce cœur de douze ans.

— Dam ! y me fiche des gifles quand il est dans le train ; mais que voulez-vous, il est si bon enfant ! Et puis, il dit qu'il se paie de m'avoir enseigné à lire et à écrire...

— Tu sais lire ?... dit le comte.

— En dà, voui, monsieur le comte, et dans la fine écriture encore, vrai comme nous avons une loutre.

— Qu'y a-t-il là ? dit le comte en lui présentant le journal.

— La *cu-o-ssi-dienne*, répliqua Mouche en n'hésitant que trois fois.

Tout le monde, même l'abbé Brossette, se mit à rire.

— Eh ! dam ! vous me faites lire *el journiau*, s'écria Mouche exaspéré. Mon grand-p'pa dit que c'est fait pour les riches, et qu'on sait toujours plus tard ce qu'il y a là-dedans.

— Il a raison, cet enfant, général, il me donne envie de revoir mon vainqueur de ce matin, dit Blondet, je vois que sa mystification était mouchetée...

Mouche comprenait admirablement qu'il posait pour les menus plaisirs des bourgeois, l'élève du père Fourchon fut alors digne de son maître, il se mit à pleurer...

— Comment pouvez-vous plaisanter un enfant qui va pieds nus ?... dit la comtesse.

— Et qui trouve tout simple que son grand-père se rembourse en tapes des frais de son éducation ? dit Blondet.

— Voyons, mon pauvre petit, avez-vous pris une loutre ? dit la comtesse.

— Oui, madame, aussi vrai que vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, et que je verrai jamais, dit l'enfant en essuyant ses larmes.

— Montre-la... dit le général.

— Oh ! m'sieur le comte, mon grand-p'pa l'a cachée ; mais elle gigotait core quand nous étions à notre corderie... Vous pouvez faire venir mon grand-p'pa, car il veut la vendre lui-même.

— Emmenez-le à l'office, dit la comtesse à François, qu'il y déjeûne en attendant le père Fourchon, que vous enverrez chercher par Charles. Voyez à trouver des souliers, un pantalon et une veste pour cet enfant. Ceux qui viennent ici tout nus, doivent en sortir habillés...

— Que Dieu vous bénisse ! ma chère dame, dit Mouche en s'en allant, m'sieur le curé peut être certain que venant de vous, je garderai ces hardes pour les jours de fête.

Émile et madame de Montcornet se regardèrent étonnés de cet à-propos, et parurent dire au curé par un coup-d'œil : il n'est pas si sot !...

— Certes, madame, dit le curé quand l'enfant ne fut plus là,

l'on ne doit pas compter avec la Misère, je pense qu'elle a des raisons cachées dont le jugement n'appartient qu'à Dieu, des raisons physiques souvent fatales, et des raisons morales nées du caractère, produites par des dispositions que nous accusons et qui parfois sont le résultat de qualités, malheureusement pour la société, sans issue. Les miracles accomplis sur les champs de bataille nous ont appris que les plus mauvais drôles pouvaient s'y transformer en héros... Mais ici vous êtes dans des circonstances exceptionnelles, et si votre bienfaisance ne marche pas accompagnée de la réflexion, vous courrez risque de solder vos ennemis...

— Nos ennemis ? s'écria la comtesse.

— De cruels ennemis ? répéta gravement le général.

— Le père Fourchon est avec son gendre Tonsard, reprit le curé, toute l'intelligence du menu peuple de la vallée, on les consulte pour les moindres choses. Ces gens-là sont d'un machiavélisme incroyable. Sachez-le, dix paysans réunis dans un cabaret sont la monnaie d'un grand politique...

En ce moment, François annonça monsieur Sibilet.

— C'est le ministre des finances, dit le général en souriant, faites-le entrer, il vous expliquera la gravité de la question, ajouta-t-il en regardant sa femme et Blondet.

— D'autant plus qu'il ne vous la dissimule guère, dit tout bas le curé.

Blondet aperçut alors le personnage dont il entendait parler depuis son arrivée, et qu'il désirait connaître, le régisseur des Aigues. Il vit un homme de moyenne taille, d'environ trente ans, doué d'un air boudeur, d'une figure disgracieuse à qui le rire allait mal. Sous un front soucieux, des yeux d'un vert changeant se fuyaient l'un l'autre en déguisant ainsi la pensée. Sibilet, vêtu d'une redingote brune, d'un pantalon et d'un gilet noir, portait les cheveux longs et plats, ce qui lui donnait une tournure cléricale. Le pantalon cachait très-imparfaitement des genoux cagneux. Quoique son teint blafard et ses chairs molles pussent faire croire à une constitution maladive, Sibilet était robuste. Le son de sa voix, un peu sourde, s'accordait avec cet ensemble peu flatteur.

Blondet échangea secrètement un regard avec l'abbé Brossette, et le coup d'œil par lequel le jeune prêtre lui répondit apprit au

journaliste que ses soupçons sur le régisseur étaient une certitude chez le cuié.

— N'avez-vous pas, mon cher Sibilet, dit le général, évalué ce que nous volent les paysans au quart des revenus ?

— A beaucoup plus, monsieur le comte, répondit le régisseur. Vos pauvres touchent de vous plus que l'État ne vous demande. Un petit drôle comme Mouche glane ses deux boisseaux par jour. Et les vieilles femmes, que vous diriez à l'agonie, retrouvent à l'époque du glanage de l'agilité, de la santé, de la jeunesse. Vous pourrez être témoin de ce phénomène, dit Sibilet en s'adressant à Blondet ; car, dans six jours, la moisson, retardée par les pluies du mois de juillet, commencera. Les seigles vont se couper la semaine prochaine. On ne devrait glaner qu'avec un certificat d'indigence donné par le maire de la commune, et surtout les communes ne devraient laisser glaner sur leur territoire que leurs indigents ; mais les communes d'un canton glanent les unes chez les autres, sans certificat. Si nous avons soixante pauvres dans la commune, il s'y joint quarante fainéants. Enfin les gens établis, eux-mêmes, quittent leurs occupations pour glaner et pour hallebotter[1]. Ici, tous ces gens-là récoltent trois cents boisseaux par jour, la moisson dure quinze jours, c'est quatre mille cinq cents boisseaux qui s'enlèvent dans le canton. Aussi le glanage représente-t-il plus que la dîme. Quant au pâturage abusif, il gâche environ le sixième du produit de nos prés. Quant aux bois, c'est incalculable, on est arrivé à couper des arbres de six ans... Les dommages que vous souffrez, monsieur le comte, vont à vingt et quelque mille francs par an.

— Eh bien ! madame ! dit le général à la comtesse, vous l'entendez.

— N'est-ce pas exagéré ? demanda madame de Montcornet.

— Non, madame, malheureusement, répondit le curé. Le pauvre père Niseron, ce vieillard à tête blanche, qui cumule les fonctions de sonneur, de bedeau, de fossoyeur, de sacristain et de chantre, malgré ses opinions républicaines, enfin le grand-père de cette petite Geneviève que vous avez placée chez madame Michaud...

— La Péchina ! dit Sibilet en interrompant l'abbé.

— Quoi ! la Péchina ? demanda la comtesse, que voulez-vous dire ?

— Madame la comtesse, quand vous avez rencontré Geneviève sur le chemin dans une si misérable situation, vous vous êtes écriée en italien : *Piccina*[1] ! Ce mot-là, devenu son sobriquet, s'est si bien corrompu, qu'aujourd'hui toute la commune appelle votre protégée la Péchina, dit le curé. La pauvre enfant est la seule qui vienne à l'église, avec madame Michaud et madame Sibilet.

— Et elle ne s'en trouve guère bien ! dit le régisseur, on la maltraite en lui reprochant sa religion....

— Eh ! bien, ce pauvre vieillard de soixante-douze ans ramasse, honnêtement d'ailleurs, près d'un boisseau et demi par jour, reprit le curé ; mais la rectitude de ses opinions lui défend de vendre ses glanes comme les vendent tous les autres, il les garde pour sa consommation. A ma considération, monsieur Langlumé, votre adjoint, lui moud son grain gratis, et ma domestique lui cuit son pain avec le mien.

— J'avais oublié ma petite protégée, dit la comtesse que le mot de Sibilet avait épouvantée. Votre arrivée ici, reprit-elle en regardant Blondet, m'a fait tourner la tête. Mais après déjeûner nous irons ensemble à la porte d'Avonne, je vous montrerai vivante une de ces figures de femme comme en inventaient les peintres du quinzième siècle.

En ce moment le père Fourchon, amené par François, fit entendre le bruit de ses sabots cassés, qu'il déposait à la porte de l'office. Sur une inclination de tête de la comtesse à François qui l'annonça, le père Fourchon, suivi de Mouche, la bouche pleine, se montra tenant sa loutre à la main, pendue par une ficelle nouée à des pattes jaunes, étoilées comme celles des palmipèdes. Il jeta sur les quatre maîtres assis à table et sur Sibilet ce regard empreint de défiance et de servilité qui sert de voile aux paysans ; puis il brandit l'amphibie d'un air de triomphe.

— La voilà, dit-il en s'adressant à Blondet.

— Ma loutre, reprit le Parisien, car je l'ai bien payée.

— Oh ! mon cher monsieur, répondit le père Fourchon, la vôtre s'est enfuie, elle est à *ste* heure dans son trou, d'où elle n'a pas voulu sortir, car c'est la femelle, *au lieur* que celle-là, c'est le mâle !... Mouche l'a vu venir de loin quand vous vous êtes en allé. Aussi vrai que monsieur le comte s'est couvert de gloire avec ses cuirassiers à Waterloo, la loute est à moi, comme les Aigues sont à monseigneur le général... Mais pour vingt francs,

la loute est à vous, ou je la porte à notre *Souparfait*, si monsieur Gourdon la trouve trop chère. Comme nous avons chassé ce matin ensemble, je vous donne la parférence, ça vous est dû.

— Vingt francs ? dit Blondet, en bon français, ça ne peut pas s'appeler *donner* la préférence.

— Eh ! mon cher monsieur... cria le vieillard, je sais si peu le français que je vous les demanderai, si vous voulez en Bourguignon, pourvu que je les aie, ça m'est égal, je parlerai latin, *latinus*, *latina*, *latinum* !... Après tout, c'est ce que vous m'avez promis ce matin ! D'ailleurs mes enfants m'ont déjà pris votre argent, que j'en ai pleuré dans le chemin en venant. Demandez à Charles ?... Je ne peux pas les *assiner* pour dix francs et publier leurs méfaits au Tribunau. Dès que j'ai quelques sous, ils me les volent en me faisant boire... C'est dur d'en être réduit à aller prendre un verre de vin ailleurs que chez ma fille ?.. Mais voilà les enfants d'aujourd'hui !... C'est ce que nous avons gagné à la Révolution, il n'y a plus que pour les enfants, on a supprimé les pères ! Ah ! j'éduque Mouche tout autrement, il m'aime le petit *guerdin* !... dit-il en donnant une tape à son petit-fils.

— Il me semble que vous en faites un petit voleur tout comme les autres, dit Sibilet, car il ne se couche jamais sans avoir un délit sur la conscience.

— Ah ! monsieur Sibilet, il a la conscience pus tranquille *équ'* la vôtre... Pauvre enfant, qué qu'il prend donc ? un peu d'harbe. Ça vaut mieux que d'étrangler un homme ! Dam ! il ne sait pas, comme vous, les mathématiques, il ne connaît pas core la soustraction, l'addition, la multiplication... Vous nous faites bien du mal, allez ! Vous dites que nous sommes des tas de brigands, et vous êtes cause de la division entre notre seigneur que voilà, qu'est un brave homme, et nous autres, qui sommes de braves gens... Et *gnia* pas un *pus* brave pays que celui-ci. Voyons ? est-ce que nous avons des rentes ? est-ce qu'on ne va pas quasiment nu, et Mouche aussi ! Nous couchons dans de beaux draps, lavés tous les matins par la rosée, et à moins qu'on nous envie l'air que nous raspirons et les rayons du soleil *éq'* nous buvons, je ne vois pas ce qu'on peut nous vouloir ôter !.... Les bourgeois volent au coin du feu, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois. Il n'y a ni gardes-champêtres, ni garde à cheval pour m'sieur Gaubertin qu'est entré

ici, nu comme *eun var*, et qu'a deux millions! C'est bientôt dit : voleurs! V'là quinze ans que le père Guerbet, *el* parcepteur de Soulanges s'en va *e'd'*nos villages à la nuit avec sa recette, et qu'on ne lui a pas core demandé pas deux liards. Ce n'est pas le fait d'un pays *e'd'*voleurs ? Le vol ne nous enrichit guère. Montrez-moi donc qui de nous ou de vous aut' bourgeois ont *d'quoi viv'* à ne rien faire ?

— Si vous aviez travaillé, vous auriez des rentes, dit le curé. Dieu bénit le travail.

— Je ne veux pas vous démentir, monsieur l'abbé, car vous êtes plus savant que moi, et vous saurez peut-être m'expliquer *ste* chose-ci. Me voilà, n'est-ce pas ? Moi le paresseux, le fainéant, l'ivrogne, le propre à rien de pare Fourchon qui a eu de l'éducation, qu'a été farmier, qu'a tombé dans le malheur et ne s'en est pas *erlevé!...* eh! bien, qué différence y a-t-il donc entre moi et ce brave, *s't'*honnête père Niseron, un vigneron de soixante-dix ans, car il a mon âge, qui pendant soixante ans, a pioché la terre, qui s'est levé tous les matins avant le jour pour aller au labour, qui s'est fait un corps *ed'* fer et *eune* belle âme! Je le vois tout aussi pauvre que moi. La Péchina, sa petite-fille, est en service chez madame Michaud, tandis que mon petit Mouche est libre comme l'air... Ce pauvre bonhomme est donc récompensé de ses vartus comme je suis puni de mes vices ? Il ne sait pas ce qu'est un verre de vin, il est sobre comme un apôtre, il enterre les morts, et moi je fais danser les vivants. Il a mangé de la vache enragée, et moi je me suis rigolé comme une joyeuse créature du diable. Nous sommes aussi avancés l'un que l'autre, nous avons la même neige sur la tête, le même avoir dans nos poches, et je lui fournis la corde pour sonner la cloche. Il est républicain, et je ne suis pas publicain, v'là tout. Que le paysan vive de bien ou de mal faire, à vout'idée, il s'en va comme il est venu, dans des haillons, et vous dans de beaux linges !...

Personne n'interrompit le père Fourchon qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché ; d'abord Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

— Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche ?

Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles ?.... demanda Blondet.

— Il ne lui parle pas de Dieu, dit le curé.

— Oh ! non, non, m'sieur le curé, je ne lui disons pas de craindre Dieu, mais l'z'houmes ! Dieu est bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : « Mouche ! crains la prison, c'est par là qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, fais-toi donner ! Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat appelle la justice e'd'z'hommes. E'l'rasoir de la justice, v'là ce qu'il faut craindre, il garantit le sommeil des riches contre les insomnies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'instruction, tu trouveras des moyens d'amasser de l'argent à couvert de la loi, comme ce brave monsieur Gaubertin, tu seras régisseur, quoi ! Comme monsieur Sibilet à qui monsieur le comte laisse prendre ses rations... Le fin est d'être à côté des riches, il y a des miettes sous la table !... V'là ce que j'appelle *eune* fière éducation et solide. Aussi le petit mâtin est-il toujours du coûté de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

— Et qu'en ferez-vous ?

— Un domestique pour commencer, reprit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'* près, il s'achèvera *ben*, allez ! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut'* !... Si m'sieur le comte le mettait dans ses écuries, pour apprendre à panser les chevaux, il en serait bien content... vu que s'il craint l'z'hommes, il ne craint pas les bêtes.

— Vous avez de l'esprit, père Fourchon, reprit Blondet, vous savez bien ce que vous dites, et vous ne parlez pas sans raison.

— Oh ! ma fine, si, car elle est au Grand-I-Vert ma raison avec mes deux pièces *ed'*cent sous....

— Comment un homme comme vous s'est-il laissé tomber dans la misère ? Car, dans l'état actuel des choses, un paysan n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son malheur, il est libre, il peut devenir riche. Ce n'est plus comme autrefois. Si le paysan sait amasser un pécule, il trouve de la terre à vendre, il peut l'acheter, il est son maître !

— J'ai vu l'ancien temps et je vois le nouveau, mon cher savant monsieur, répondit Fourchon, l'enseigne est changée, c'est vrai, mais le vin est toujours le même ! AUJOURD'HUI n'est

que le cadet d'HIER. Allez! mettez ça dans *vout' journiau!* Est-ce que nous sommes affranchis ? nous appartenons toujours au même village, et le seigneur est toujours là, je l'appelle Travail. La houe, qu'est toute notre chevance[1], n'a pas quitté nos mains. Que ce soit pour un seigneur ou pour l'impôt qui prend le plus clair de nos labeurs, faut toujours dépenser not' vie en sueurs...

— Mais vous pouvez choisir un état, tenter ailleurs la fortune, dit Blondet.

— Vous me parlez d'aller quérir la fortune ?... Où donc iraisje ? Pour franchir mon département, il me faut un passeport, qui coûte quarante sous ! V'là quarante ans que je n'ai pas pu me voir une gueuse *ed'* pièce de quarante sous sonnant dans mes poches avec une voisine. Pour aller devant soi, il faut autant d'écus que l'on trouve de villages, et il n'y a pas beaucoup de Fourchon qui aient de quoi visiter six villages ! Il n'y a que la conscription qui nous tire *ed'* nos communes. Et à quoi nous sert l'armée ? à faire vivre les colonels par le soldat, comme le bourgeois vit par le paysan. Compte-t-on sur cent un colonel sorti de nos flancs ? C'est là, comme dans le monde, un enrichi pour cent *aut'* qui tombent. Faute de quoi tombent-ils ? Dieu le sait et *l'zusuriers* aussi ! Ce que nous avons de mieux à faire est donc de rester dans nos communes, où nous sommes parqués comme des moutons par la force des choses, comme nous l'étions par les seigneurs. Et je me moque bien de ce qui m'y cloue. Cloué par la loi de la Nécessité, cloué par celle de la Seigneurie, on est toujours condamné à perpétuité à la tarre. Là où nous sommes, nous la creusons la tarre et nous la bêchons, nous la fumons et nous la travaillons pour vous autres qu'êtes nés riches, comme nous sommes nés pauvres. La masse sera toujours la même, elle reste ce qu'elle est... Les gens de chez nous qui s'élèvent ne sont pas si nombreux que ceux de chez vous qui dégringolent !... Nous savons *ben* ça, si nous ne sommes pas savants. Faut pas nous faire *nout'* procès à tout moment. Nous vous laissons tranquilles, laissez-nous vivre... Autrement, si ça continue, vous serez forcés de nous nourrir dans vos prisons où l'on est mieux que sur *nout'* paille. Vous voulez rester les maîtres, nous serons toujours ennemis, aujourd'hui comme il y a trente ans. Vous avez tout, nous n'avons rien, vous ne pouvez pas encore prétendre à notre amitié !

— Voilà ce qui s'appelle une déclaration de guerre, dit le général.

— Monseigneur, répliqua Fourchon, quand les Aigues appartenaient à s'te pauvre madame, que Dieu veuille prendre soin de son âme, puisqu'il paraît qu'elle a chanté l'iniquité dans sa jeunesse, nous étions heureux. Alle nous laissait ramasser notre vie dans ses champs, et notre bois dans ses forêts, elle n'en était pas plus pauvre pour ça ! Et vous, au moins aussi riche qu'elle, vous nous pourchassez, ni plus ni moins que des bêtes féroces et vous traînez le petit monde au tribunau !.. Eh ! bien, ça finira mal ! vous serez cause de quelque mauvais coup ! Je viens de voir votre garde, ce gringalet de Vatel qui a failli tuer une pauvre vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigrira contre vous dans les veillées, l'on vous maudira tout aussi dru qu'on bénissait feu madame !..... La malédiction des pauvres, monseigneur, ça pousse ! et ça devient plus grand que le plus grand *ed'* vos chênes, et le chêne fournit la potence... Personne ici ne vous dit la vérité, la voilà, la *varité*. J'attends tous les matins la mort, je ne risque pas grand'chose à vous la donner par-dessus le marché, la varté !... Moi qui fais danser les paysans aux grandes fêtes, en accompagnant Vermichel au Café de la Paix, à Soulanges, j'entends leurs discours ; eh ! bien, ils sont mal disposés, et ils vous rendront le pays difficile à habiter. Si votre damné Michaud ne change pas, on vous forcera *ed'* l'changer... *C't* avis-là et la loute, ça vaut *ben* vingt francs, allez !...

Pendant que le vieillard disait cette dernière phrase, un pas d'homme se fit entendre, et celui que Fourchon menaçait ainsi se montra sans être annoncé. Au regard que Michaud lança sur l'orateur des pauvres, il fut facile de voir que la menace était arrivée à son oreille, et toute l'audace de Fourchon tomba. Ce regard produisit sur le pêcheur de loutre l'effet du gendarme sur le voleur. Fourchon se savait en faute, Michaud semblait avoir le droit de lui demander compte de discours évidemment destinés à effrayer les habitants des Aigues.

— Voilà le ministre de la guerre, dit le général en s'adressant à Blondet et lui montrant Michaud.

— Pardonnez-moi, madame, dit ce ministre à la comtesse, d'être entré par le salon sans avoir demandé si vous vouliez me

recevoir ; mais l'urgence des affaires exige que je parle à mon général...

Michaud, tout en s'excusant, observait Sibilet à qui les hardis propos de Fourchon causaient une joie intime dont la révélation n'existait sur son visage pour aucune des personnes assises à table, car Fourchon les préoccupait étrangement, tandis que Michaud qui, par des raisons secrètes, observait constamment Sibilet, fut frappé de son air et de sa contenance.

— Il a bien, comme il le dit, gagné ses vingt francs, monsieur le comte, s'écria Sibilet, la loutre n'est pas chère...

— Donne-lui vingt francs, dit le général à son valet de chambre.

— Vous me la prenez donc ? demanda Blondet.

— Je veux la faire empailler ! s'écria le comte.

— Ah ! ce cher monsieur m'avait laissé la peau, monseigneur !... dit le père Fourchon.

— Eh bien ! s'écria la comtesse, vous aurez cent sous pour la peau ; mais laissez-nous...

La forte et sauvage odeur des deux habitués du grand chemin empestait si bien la salle à manger, que madame de Montcornet, dont les sens délicats en étaient offensés, eût été forcée de sortir, si Mouche et Fourchon fussent restés plus longtemps. Ce fut à cet inconvénient que le vieillard dut ses vingt-cinq francs, il sortit en regardant toujours monsieur Michaud d'un air craintif, et en lui faisant d'interminables salutations.

— Ce que j'ons dit à monseigneur, monsieur Michaud, ajouta-t-il, c'est pour votre bien.

— Ou pour celui des gens qui vous paient, répliqua Michaud en lui lançant un regard profond.

— Une fois le café servi, laissez-nous, dit le général à ses gens, et surtout fermez les portes...

Blondet, qui n'avait pas encore vu le garde-général des Aigues, éprouvait en le regardant des impressions bien différentes de celles que Sibilet venait de lui donner. Autant le régisseur inspirait de répulsion, autant Michaud commandait l'estime et la confiance.

Le garde-général attirait tout d'abord l'attention par une figure heureuse, d'un ovale parfait, fine de contours, que le nez partageait également, perfection qui manque à la plupart des figures françaises. Tous les traits, quoique réguliers, ne man-

quaient pas d'expression, peut-être à cause d'un teint harmonieux où dominaient ces tons d'ocre et de rouge, indices du courage physique. Les yeux brun-clair, vifs et perçants, ne marchandaient pas l'expression de la pensée, ils regardaient toujours en face. Le front, large et pur, était encore mis en relief par des cheveux noirs abondants. La probité, la décision, une sainte confiance animaient cette belle figure où le métier des armes avait laissé quelques rides sur le front. Le soupçon, la défiance s'y lisaient aussitôt formés. Comme tous les hommes triés pour la cavalerie d'élite, sa taille, belle et svelte encore, pouvait faire dire du garde qu'il était bien découplé. Michaud, qui gardait ses moustaches, ses favoris et un collier de barbe, rappelait le type de cette figure martiale que le déluge de peintures et de gravures patriotiques a failli ridiculiser. Ce type a eu le défaut d'être commun dans l'armée française ; mais peut-être aussi la continuité des mêmes émotions, les souffrances du bivouac, dont ne furent exempts ni les grands ni les petits, les efforts, semblables chez les chefs et les soldats sur le champ de bataille, ont-ils contribué à rendre cette physionomie uniforme. Michaud entièrement vêtu de drap bleu de roi, conservait le col de satin noir, et les bottes du militaire, comme il en offrait l'attitude un peu raide. Les épaules s'effaçaient, et le buste était tendu, comme si Michaud se trouvait encore sous les armes. Le ruban rouge de la Légion-d'Honneur fleurissait sa boutonnière. Enfin, pour achever en un seul mot au moral cette esquisse purement physique, si le régisseur, depuis son entrée en fonctions, n'avait jamais manqué de dire monsieur le comte à son patron, jamais Michaud n'avait nommé son maître autrement que mon général.

Blondet échangea derechef avec l'abbé Brossette un regard qui voulait dire : « Quel contraste ! » en lui montrant le régisseur et le garde-général ; puis, pour savoir si le caractère, la parole, l'expression s'harmoniaient avec cette stature, cette physionomie et cette contenance, il regarda Michaud en lui disant :

— Mon Dieu ! je suis sorti ce matin de bonne heure, et j'ai trouvé vos gardes dormant encore.

— A quelle heure ? demanda l'ancien militaire inquiet.

— A sept heures et demie.

Michaud lança un regard presque malicieux à son général.

— Et par quelle porte monsieur est-il sorti ? dit Michaud.

— Par la porte de Couches. Le garde, en chemise à sa fenêtre, me regardait, répondit Blondet.

— Gaillard venait sans doute de se coucher, répliqua Michaud. Quand vous m'avez dit que vous étiez sorti de bonne heure, j'ai cru que vous vous étiez levé au jour, et alors il eût fallu, pour que mon garde fût déjà rentré, qu'il eût été malade ; mais à [sept][1] heures et demie, il allait se mettre au lit. Nous passons les nuits, reprit Michaud après une pause en répondant ainsi à un regard étonné de la comtesse, mais cette vigilance est toujours en défaut ! Vous venez de faire donner vingt-cinq francs à un homme qui tout à l'heure aidait tranquillement à cacher les traces d'un vol commis ce matin chez vous. Enfin, nous en causerons quand vous aurez fini, mon général, car il faut prendre un parti.

— Vous êtes toujours plein de votre droit, mon cher Michaud, et, *summum jus, summa injuria*[2]. Si vous n'usez pas de tolérance, vous vous ferez de mauvaises affaires, dit Sibilet. J'aurais voulu que vous entendissiez le père Fourchon, que le vin a fait parler un peu plus franchement que de coutume.

— Il m'a effrayée, dit la comtesse.

— Il n'a rien dit que je ne sache depuis longtemps, répondit le général.

— Et le coquin n'était pas gris, il a joué son rôle, au profit de qui ?... vous le savez peut-être ! reprit Michaud en faisant rougir Sibilet par le regard fixe qu'il lui jeta.

— *O Rus*[3] *!...* s'écria Blondet en guignant l'abbé Brossette.

— Ces pauvres gens souffrent, dit la comtesse, et il y a du vrai dans ce que vient de nous *crier* Fourchon, car on ne peut pas dire qu'il nous ait *parlé*.

— Madame, répondit Michaud, croyez-vous que pendant quatorze ans les soldats de l'Empereur aient été sur des roses ?... Mon général est comte, il est grand-officier de la Légion, il a eu des dotations ; me voyez-vous jaloux de lui, moi simple sous-lieutenant[4], qui ai débuté comme lui, qui me suis battu comme lui ? Ai-je envie de lui chicaner sa gloire, de lui voler sa dotation, de lui refuser les honneurs dus à son grade ? Le paysan doit obéir comme les soldats obéissent, il doit avoir la probité du soldat, son respect pour les droits acquis et tâcher de devenir officier, loyalement, par son travail et non par le vol. Le soc et

le briquet sont deux jumeaux. Le soldat a de plus que le paysan, à toute heure, la mort à fleur de tête.

— Voilà ce que je voudrais leur dire en chaire ! s'écria l'abbé Brossette.

— De la tolérance ? reprit le garde-général en répondant à l'invitation de Sibilet, je tolérerais bien dix pour cent de perte sur les revenus bruts des Aigues ; mais, à la façon dont vont les choses, c'est trente pour cent que vous perdez, mon général, et si monsieur Sibilet a tant pour cent sur la recette, je ne comprends pas sa tolérance, car il renonce assez bénévolement à mille ou douze cents francs par an.

— Mon cher monsieur Michaud, répliqua Sibilet d'un ton grognon, je l'ai dit à monsieur le comte, j'aime mieux perdre douze cents francs que la vie. Je ne vous épargne pas les conseils à cet égard !...

— La vie ? s'écria la comtesse, il s'agirait dans ceci de la vie de quelqu'un ?

— Nous ne devrions pas discuter ici les affaires de l'état, reprit le général en riant. Tout ceci, madame, signifie que Sibilet, en sa qualité de financier, est craintif et poltron, tandis que mon ministre de la guerre est brave, et de même que son général, ne redoute rien.

— Dites prudent ! monsieur le comte, s'écria Sibilet.

— Ah ! çà ! nous sommes donc ici comme les héros de Cooper dans les forêts de l'Amérique, entourés de piéges par les Sauvages ? demanda railleusement Blondet.

— Allons ! votre état, messieurs, est de savoir administrer sans nous effrayer par le bruit des rouages de l'administration, dit madame de Montcornet.

— Ah ! peut-être est-il nécessaire, madame la comtesse, que vous sachiez tout ce qu'un de ces jolis bonnets que vous portez, coûte de sueurs ici, dit le curé.

— Non, car je pourrais bien alors m'en passer, devenir respectueuse devant une pièce de vingt francs, être avare comme tous les campagnards, et j'y perdrais trop, répliqua la comtesse en riant. Tenez, mon cher abbé, donnez-moi le bras, laissons le général entre ses deux ministres, et allons à la porte d'Avonne voir madame Michaud à qui depuis mon arrivée je n'ai pas fait de visite, nous nous occuperons de ma petite protégée.

Et la jolie femme, oubliant déjà les haillons de Mouche et de Fourchon, leurs regards haineux et les terreurs de Sibilet, alla se faire chausser et mettre un chapeau.

L'abbé Brossette et Blondet obéirent à l'appel de la maîtresse de la maison en la suivant, et l'attendirent sur la terrasse devant la façade.

— Que pensez-vous de tout ça ? dit Blondet à l'abbé.

— Je suis un paria, l'on m'espionne comme l'ennemi commun, je suis forcé d'ouvrir à tout moment les yeux et les oreilles de la prudence pour éviter les piéges qu'on me tend afin de se débarrasser de moi, répondit le desservant. J'en suis, entre nous, à me demander s'ils ne me tireront pas un coup de fusil...

— Et vous restez ?... dit Blondet.

— On ne déserte pas plus la cause de Dieu que celle d'un Empereur ! répondit le prêtre avec une simplicité qui frappa Blondet.

L'écrivain prit la main du prêtre et la lui serra cordialement.

— Vous devez comprendre alors, reprit l'abbé Brossette, comment je ne puis rien savoir de ce qui se trame. Néanmoins, il me semble que le général est ici sous le coup de ce qu'en Artois et en Belgique, on appelle *le mauvais gré.*

Quelques phrases sont ici nécessaires sur le curé de Blangy.

Cet abbé, quatrième fils d'une bonne famille bourgeoise d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très-haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air têtu qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secondaire par dévoûment, car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps, il tenait à l'Église et au clergé passionnément, il voyait l'ensemble des choses, et l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *Servir* était sa devise, servir l'Église et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier rang, comme un soldat qui se sait destiné, tôt ou tard, au généralat par son désir de bien faire et par son courage. Il ne transigeait avec aucun de ses vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance.

Du premier coup d'œil, ce prêtre éminent devina l'attachement de Blondet pour la comtesse, il comprit qu'avec une Troisville et un écrivain monarchique, il devait se montrer homme d'esprit, parce que sa robe serait toujours respectée. Presque tous les

soirs, il venait faire le quatrième au whist. L'écrivain, qui sut reconnaître la valeur de l'abbé Brossette, avait eu pour lui tant de déférence, qu'ils s'étaient amourachés l'un de l'autre, comme il arrive à tout homme d'esprit enchanté de trouver un compère ou, si vous voulez, un écouteur. Toute épée aime son fourreau.

— Mais à quoi, monsieur l'abbé, vous qui vous trouvez par votre dévoûment au-dessus de votre position, attribuez-vous cet état de choses ?

— Je ne veux pas vous dire de banalités après une si flatteuse parenthèse, reprit en souriant l'abbé Brossette. Ce qui se passe dans cette vallée a lieu partout en France, et tient aux espérances que le mouvement de 1789 a jetées chez les paysans. La Révolution a plus profondément affecté certains pays que d'autres, et cette lisière de la Bourgogne, si voisine de Paris, est un de ceux où le sens de ce mouvement a été pris comme le triomphe du Gaulois sur le Franc. Historiquement, les paysans sont encore au lendemain de la Jacquerie, leur défaite est restée inscrite dans leur cervelle. Ils ne se souviennent plus du fait, il est passé à l'état d'idée instinctive. Cette idée est dans le sang paysan comme l'idée de la supériorité fut jadis dans le sang noble. La révolution de 1789 a été la revanche des vaincus. Les paysans ont mis le pied dans la possession du sol que la loi féodale leur interdisait depuis douze cents ans. De là leur amour pour la terre qu'ils partagent entre eux jusqu'à couper un sillon en deux parts, ce qui souvent annule la perception de l'impôt, car la valeur de la propriété ne suffirait pas à couvrir les frais de poursuites pour le recouvrement...

— Leur entêtement, leur défiance, si vous voulez, est telle, à cet égard, que dans mille cantons, sur les trois mille dont se compose le territoire français, il est impossible à un riche d'acheter du bien de paysan, dit Blondet en interrompant l'abbé. Les paysans, qui se cèdent leurs lopins de terre entre eux, ne s'en dessaisissent à aucun prix ni à aucune condition pour le bourgeois. Plus le grand propriétaire offre d'argent, plus la vague inquiétude du paysan augmente. L'expropriation seule fait rentrer le bien du paysan sous la loi commune des transactions. Beaucoup de gens ont observé ce fait et n'y trouvent point de cause.

— Cette cause, la voici, reprit l'abbé Brossette en croyant

avec raison que chez Blondet une pause équivalait à une interrogation. Douze siècles ne sont rien pour une caste que le spectacle historique de la civilisation n'a jamais divertie de sa pensée principale, et qui conserve encore orgueilleusement le chapeau à grands rebords et à tour en soie de ses maîtres, depuis le jour où la mode abandonnée le lui a laissé prendre. L'amour dont la racine plongeait jusqu'aux entrailles du peuple, et qui s'attacha violemment à Napoléon, dans le secret duquel il ne fut même pas autant qu'il le croyait, et qui peut expliquer le prodige de son retour de 1815, procédait uniquement de cette idée. Aux yeux du Peuple, Napoléon, sans cesse uni au Peuple par son million de soldats, est encore le roi sorti des flancs de la Révolution, l'homme qui lui assurait la possession des biens nationaux. Son sacre fut trempé dans cette idée...

— Une idée à laquelle 1814 a touché malheureusement, et que la monarchie doit regarder comme sacrée, dit vivement Blondet, car le peuple peut trouver auprès du trône un prince à qui son père a laissé la tête de Louis XVI comme une valeur d'hoirie.

— Voici madame, taisons-nous, dit tout bas l'abbé Brossette, Fourchon lui a fait peur, et il faut la conserver ici, dans l'intérêt de la Religion, du Trône et de ce pays même.

Michaud, le garde-général des Aigues, était sans doute amené par l'attentat perpétré sur les yeux de Vatel. Mais avant de rapporter la délibération qui allait avoir lieu dans le conseil de l'État, l'enchaînement des faits exige la narration succincte des circonstances dans lesquelles le général avait acheté les Aigues, des causes graves qui firent de Sibilet le régisseur de cette magnifique propriété, des raisons qui rendirent Michaud garde-général, enfin des antécédents auxquels étaient dues et la situation des esprits, et les craintes exprimées par Sibilet.

Ce précis rapide aura le mérite d'introduire quelques-uns des principaux acteurs du drame, de dessiner leurs intérêts et de faire comprendre les dangers de la situation où se trouvait alors le général comte de Montcornet.

CHAPITRE VI.

UNE HISTOIRE DE VOLEURS.

Vers 1791, en visitant sa terre, mademoiselle Laguerre accepta pour intendant le fils de l'ex-bailli de Soulanges, appelé Gaubertin. La petite ville de Soulanges, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, fut la capitale d'un comté considérable au temps où la maison de Bourgogne guerroyait contre la maison de France. La-Ville-aux-Fayes, aujourd'hui siége de la Sous-Préfecture, simple petit fief, relevait alors de Soulanges, comme les Aigues, Ronquerolles, Cerneux, Couches et quinze autres clochers. Les Soulanges sont restés comtes, tandis que les Ronquerolles sont aujourd'hui marquis par le jeu de cette puissance, appelée la Cour, qui fit le fils du capitaine du Plessis duc avant les premières familles de la Conquête. Ceci prouve que les villes ont, comme les familles, de très-changeantes destinées.

Le fils du bailli, garçon sans aucune espèce de fortune, succédait à un intendant enrichi par une gestion de trente années, et qui préféra la troisième part dans la fameuse Compagnie Minoret, à la gestion des Aigues. Dans son propre intérêt, le futur vivrier avait présenté pour régisseur François Gaubertin, alors majeur, son comptable depuis cinq ans, chargé de protéger sa retraite, et qui, par reconnaissance pour les instructions qu'il reçut de son maître en intendance, lui promit d'obtenir un *quitus* de mademoiselle Laguerre, en la voyant très-effrayée de la Révolution. L'ancien bailli, devenu Accusateur public au Département, fut le protecteur de la peureuse cantatrice. Ce Fouquier-Tinville de province arrangea contre une reine de théâtre, évidemment suspecte à raison de ses liaisons avec l'aristocratie, une fausse émeute pour donner à son fils le mérite d'un sauvetage postiche, à l'aide duquel on eut le *quitus* du prédécesseur. La citoyenne Laguerre fit alors de François Gaubertin son premier ministre, autant par politique que par reconnaissance.

Le futur fournisseur des vivres de la République n'avait pas gâté mademoiselle, il lui faisait passer à Paris environ trente mille livres par an, quoique les Aigues en dussent dès ce temps

rapporter quarante au moins, l'ignorante fille d'Opéra fut donc émerveillée quand Gaubertin lui en promit trente-six.

Pour justifier de la fortune actuelle du régisseur des Aigues au tribunal des probabilités, il est nécessaire d'en expliquer les commencements. Protégé par son père, le jeune Gaubertin fut nommé maire de Blangy. Il put donc faire payer en argent malgré les lois, *en terrorisant* (un mot du temps) les débiteurs qui pouvaient à sa guise être ou non frappés par les écrasantes réquisitions de la République. Le régisseur, lui, donna des assignats à sa bourgeoise, tant que dura le cours de ce papier-monnaie, qui, s'il ne fit pas la fortune publique, fit du moins beaucoup de fortunes particulières. De 1792 à 1795, pendant trois ans, le jeune Gaubertin récolta cent cinquante mille livres aux Aigues, avec lesquelles il opéra sur la place de Paris. Bourrée d'assignats, mademoiselle Laguerre fut obligée de battre monnaie avec ses diamants désormais inutiles ; elle les remit à Gaubertin qui les vendit et lui en rapporta fidèlement le prix en argent. Ce trait de probité toucha beaucoup mademoiselle, elle crut dès lors en Gaubertin comme en Piccini.

En 1796, époque de son mariage avec la citoyenne Isaure Mouchon, fille d'un ancien conventionnel ami de son père, Gaubertin possédait trois cent cinquante mille francs en argent ; et, comme le Directoire lui parut devoir durer, il voulut, avant de se marier, faire approuver ses cinq ans de gestion par mademoiselle, en prétextant d'une nouvelle ère.

— Je serai père de famille, dit-il, vous savez quelle est la réputation des intendants, mon beau-père est un républicain d'une probité romaine, un homme influent d'ailleurs, je veux lui prouver que je suis digne de lui.

Mademoiselle Laguerre arrêta les comptes de Gaubertin dans les termes les plus flatteurs.

Pour inspirer de la confiance à madame des Aigues, le régisseur essaya, dans les premiers temps, de réprimer les paysans en craignant avec raison que les revenus ne souffrissent de leurs dévastations, et que les prochains pots-de-vin du marchand de bois fussent moindres ; mais alors le peuple souverain se regardait partout comme chez lui, madame eut peur de ses rois en les voyant de si près, et dit à son Richelieu qu'elle voulait avant tout, mourir en paix. Les revenus de l'ancien Premier Sujet du

Chant étaient si fort au-dessus de ses dépenses qu'elle laissa s'établir les plus funestes précédents. Ainsi, pour ne pas plaider, elle souffrit les empiétements de terrain de ses voisins. En voyant son parc entouré de murs infranchissables, elle ne craignit point d'être troublée dans ses jouissances immédiates, et ne souhaitait pas autre chose que la paix, en vraie philosophe qu'elle fut. Quelques mille livres de rentes de plus ou de moins, des indemnités demandées sur le prix du bail par le marchand de bois pour les dégâts commis par les paysans, qu'était-ce aux yeux d'une ancienne fille d'Opéra, prodigue, insouciante, à qui ses cent mille livres de revenu n'avaient coûté que du plaisir, et qui venait de subir sans se plaindre la réduction des deux tiers sur soixante mille francs de rentes ?

— Eh ! disait-elle, avec la facilité des Impures de l'ancien régime, il faut que tout le monde vive, même la République !

La terrible mademoiselle Cochet, sa femme de chambre, et son visir[1] femelle, avait essayé de l'éclairer en voyant l'empire que Gaubertin prit sur celle qu'il appela tout d'abord madame, malgré les lois révolutionnaires sur l'Égalité ; mais Gaubertin éclaira de son côté mademoiselle Cochet en lui montrant une dénonciation soi-disant envoyée à son père, où elle était véhémentement accusée de correspondre avec Pitt et Cobourg. Dès lors ces deux puissances partagèrent, mais à la Montgommery[2]. La Cochet vanta Gaubertin à mademoiselle Laguerre, comme Gaubertin lui vanta la Cochet. Le lit de la femme de chambre était d'ailleurs tout fait, elle se savait couchée sur le testament de madame pour soixante mille francs. Madame ne pouvait plus se passer de la Cochet, tant elle y était habituée. Cette fille connaissait tous les secrets de la toilette de chère maîtresse, elle avait le talent d'endormir chère maîtresse le soir par mille contes et de la réveiller le lendemain par des paroles flatteuses, enfin jusqu'au jour de la mort, elle ne trouva jamais chère maîtresse changée, et quand chère maîtresse fut dans son cercueil, elle la trouva sans doute encore bien mieux qu'elle ne l'avait jamais vue.

Les gains annuels de Gaubertin et ceux de mademoiselle Cochet, leurs appointements, leurs intérêts devinrent si considérables, que les parents les plus affectueux n'eussent pas été plus attachés qu'eux à cette excellente créature. On ne sait pas encore combien

le fripon dorelote[1] sa dupe ! Une mère n'est pas si caressante ni si prévoyante pour une fille adorée, que l'est tout commerçant en tartufferie pour sa vache à lait. Aussi quel succès n'ont pas les représentations de *Tartuffe* jouées à huis-clos ? Ça vaut l'amitié. Molière est mort trop tôt, il nous aurait montré le désespoir d'Orgon ennuyé par sa famille, tracassé par ses enfants, regrettant les flatteries de Tartuffe, et disant : — C'était le bon temps !

Dans les huit dernières années de sa vie, mademoiselle Laguerre ne toucha pas plus de trente mille francs sur les cinquante que rapportait en réalité la terre des Aigues. Gaubertin en était arrivé, comme on voit, au même résultat administratif que son prédécesseur, quoique les fermages et les produits territoriaux eussent notablement augmenté de 1791 à 1815, sans compter les continuelles acquisitions de mademoiselle Laguerre. Mais le plan formé par Gaubertin pour hériter des Aigues à la mort prochaine de madame l'obligeait à maintenir cette magnifique terre dans un état patent de dépréciation, quant aux revenus ostensibles. Initiée à cette combinaison, la Cochet devait en partager les profits. Comme au déclin de ses jours, l'ex-reine de théâtre, riche de vingt mille livres de rentes dans les fonds appelés les Consolidés (tant la langue politique se prête à la plaisanterie), dépensait à peine lesdits vingt mille francs par an, elle s'étonnait des acquisitions annuelles faites par son régisseur pour employer les fonds disponibles, elle qui jadis anticipait toujours sur ses revenus ! L'effet du peu de besoins de sa vieillesse lui semblait un résultat de la probité de Gaubertin et de mademoiselle Cochet.

— Deux perles ! disait-elle aux personnes qui la venaient voir.

Gaubertin gardait d'ailleurs dans ses comptes les apparences de la probité. Il portait exactement en recette les fermages. Tout ce qui devait frapper la faible intelligence de la cantatrice en fait d'arithmétique, était clair, net, précis. Le régisseur demandait ses bénéfices à la dépense, aux frais d'exploitation, aux marchés à conclure, aux ouvrages, aux procès qu'il inventait, aux réparations, détails que jamais madame ne vérifiait et qu'il lui arrivait quelquefois de doubler, d'accord avec les entrepreneurs, dont le silence s'achetait par des prix avantageux. Cette facilité conciliait l'estime publique à Gaubertin, et les louanges de madame sor-

taient de toutes les bouches ; car, outre ces arrosages en travaux, elle faisait beaucoup d'aumônes en argent.

— Que Dieu la conserve, la chère dame ! était le mot de tout le monde.

Chacun obtenait en effet quelque chose d'elle, en pur don ou indirectement. En représailles de sa jeunesse, la vieille artiste était exactement pillée, et si bien pillée que chacun y mettait une certaine mesure, afin que les choses n'allassent pas si loin qu'elle n'ouvrît les yeux, ne vendît les Aigues et ne retournât à Paris.

Cet intérêt de grappillage fut, hélas ! la raison de l'assassinat de Paul-Louis Courier, qui fit la faute d'annoncer la vente de sa terre et son projet d'emmener sa femme dont vivaient plusieurs Tonsards de Touraine. Dans cette crainte, les maraudeurs des Aigues ne coupaient un jeune arbre qu'à la dernière extrémité, quand ils ne voyaient plus de branches à la hauteur des faucilles mises au bout d'une perche. On faisait le moins de tort possible, dans l'intérêt même du vol. Néanmoins, pendant les dernières années de la vie de mademoiselle Laguerre, l'usage d'aller ramasser le bois était devenu l'abus le plus effronté. Par certaines nuits claires, il ne se liait pas moins de deux cents fagots. Quant au glanage et au hallebotage, les Aigues y perdaient, comme l'a démontré Sibilet, le quart des produits.

Mademoiselle Laguerre avait interdit à la Cochet de se marier de son vivant, par une sorte d'égoïsme de maîtresse à femme de chambre dont beaucoup d'exemples peuvent avoir été remarqués en tout pays, et qui n'est pas plus absurde que la manie de garder jusqu'au dernier soupir des biens parfaitement inutiles au bonheur matériel, au risque de se faire empoisonner par d'impatients héritiers. Aussi, vingt jours après l'enterrement de mademoiselle Laguerre, mademoiselle Cochet épousa-t-elle le brigadier de la gendarmerie de Soulanges, nommé Soudry, très-bel homme de quarante-deux ans, qui depuis 1800, époque de la création de la gendarmerie, la venait voir presque tous les jours aux Aigues et qui, par semaine, dînait au moins quatre fois avec elle et les Gaubertin.

Madame, pendant toute sa vie, eut une table servie pour elle seule ou pour sa compagnie. Malgré leur familiarité, jamais ni la Cochet ni les Gaubertin ne furent admis à la table du Premier

Sujet de l'Académie royale de Musique et de Danse, qui conserva jusqu'à sa dernière heure son étiquette, ses habitudes de toilette, son rouge et ses mules, sa voiture, ses gens, et sa majesté de Déesse. Déesse au théâtre, Déesse à la ville, elle resta Déesse jusqu'au fond de la campagne où sa mémoire est encore adorée, et balance bien certainement la cour de Louis XVI dans l'esprit de *la première société* de Soulanges.

Ce Soudry, qui, dès son arrivée dans le pays, fit la cour à la Cochet, possédait la plus belle maison de Soulanges, six mille francs environ, et l'espérance de quatre cents francs de retraite, le jour où il quitterait le service. Devenue madame Soudry, la Cochet obtint dans Soulanges une grande considération. Quoiqu'elle gardât un secret absolu sur le montant de ses économies, placées comme les fonds de Gaubertin à Paris, chez le commissionnaire des marchands de vin du département, un certain Leclercq, enfant du pays que le régisseur commandita, l'opinion générale fit de l'ancienne femme de chambre une des premières fortunes de cette petite ville d'environ douze cents âmes.

Au grand étonnement du pays, monsieur et madame Soudry reconnurent pour légitime, par leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme, à qui dès lors la fortune de madame Soudry devait appartenir. Le jour où ce fils acquit officiellement une mère, il venait d'achever son Droit à Paris et se proposait d'y faire son stage, afin d'entrer dans la magistrature.

Il est presqu'inutile de faire observer qu'une mutuelle intelligence de vingt années engendra l'amitié la plus solide entre les Gaubertin et les Soudry. Les uns et les autres devaient, jusqu'à la fin de leurs jours, se donner réciproquement *urbi et orbi* pour *les plus honnêtes gens* de France. Cet intérêt, basé sur une connaissance réciproque des taches secrètes que portait la blanche tunique de leur conscience, est un des liens les moins dénoués ici-bas. Vous en avez, vous qui lisez ce drame social, une telle certitude, que pour expliquer la continuité de certains dévoûments qui font rougir votre égoïsme, vous dites de deux personnes : « Elles ont, pour sûr, commis quelque crime ensemble ! »

Après vingt-cinq ans de gestion, l'intendant se voyait alors à la tête de six cent mille francs en argent, et la Cochet possédait environ deux cent cinquante mille francs. Le revirement agile et perpétuel de ces fonds, confiés à la maison Leclercq et compagnie

du quai de Béthune, à l'île Saint-Louis, antagoniste de la fameuse maison Grandet, aida beaucoup à la fortune de ce commissionnaire en vins et à celle de Gaubertin. A la mort de mademoiselle Laguerre, Jenny, fille aînée du régisseur, fut demandée en mariage par Leclercq, chef de la maison du quai de Béthune. Gaubertin se flattait alors de devenir le maître des Aigues par un complot ourdi dans l'étude de maître Lupin, notaire établi par lui depuis onze ans à Soulanges.

Lupin, fils du dernier intendant de la maison de Soulanges, s'était prêté à de faibles expertises, à une mise à prix de cinquante pour cent au-dessous de la valeur, à des affichages inédits, à toutes les manœuvres malheureusement si communes au fond des provinces pour adjuger, sous le manteau, selon le proverbe, d'importants immeubles. Dernièrement il s'est formé, dit-on, à Paris, une compagnie dont le but est de rançonner les auteurs de ces trames, en les menaçant d'enchérir. Mais, en 1816, la France n'était pas, comme aujourd'hui, brûlée par une flamboyante Publicité, les complices pouvaient donc compter sur le partage des Aigues fait secrètement entre la Cochet, le notaire et Gaubertin qui se réservait *in petto* de leur offrir une somme pour les désintéresser de leurs lots, une fois la terre en son nom. L'avoué chargé de poursuivre la licitation au tribunal par Lupin avait vendu sa charge sur parole à Gaubertin pour son fils, en sorte qu'il favorisa cette spoliation, si tant est que les onze cultivateurs picards à qui cette succession tomba des nues, se regardèrent comme spoliés.

Au moment où tous les intéressés croyaient leur fortune doublée, un avoué de Paris vint, la veille de l'adjudication définitive, charger l'un des avoués de La-Ville-aux-Fayes, qui se trouvait être un de ses anciens clercs, d'acquérir les Aigues, et il les eut pour onze cent mille cinquante francs. A onze cent mille francs, aucun des conspirateurs n'osa continuer d'enchérir. Gaubertin crut à quelque trahison de Soudry, comme Lupin et Soudry se crurent joués par Gaubertin ; mais la déclaration de *command*[1] les réconcilia. Quoique soupçonnant le plan formé par Gaubertin, Lupin et Soudry, l'avoué de province se garda bien d'éclairer son ancien patron. Voici pourquoi : En cas d'indiscrétion des nouveaux propriétaires, cet officier ministériel aurait eu trop de monde à dos pour pouvoir rester dans le pays. Ce mutisme,

particulier à l'homme de province, sera d'ailleurs parfaitement justifié par les événements de cette Étude. Si l'homme de province est sournois, il est obligé de l'être ; sa justification se trouve dans son péril admirablement exprimé par ce proverbe : *Il faut hurler avec les loups*, le sens du personnage de Philinte.

Quand le général Montcornet prit possession des Aigues, Gaubertin ne se trouva plus assez riche pour quitter sa place. Afin de marier sa fille aînée au riche banquier de l'Entrepôt, il était obligé de la doter de deux cent mille francs ; il devait payer trente mille francs la charge achetée à son fils ; il ne lui restait donc plus que trois cent soixante-dix mille francs, sur lesquels il lui faudrait tôt ou tard prendre la dot de sa dernière fille Élise, à laquelle il se flattait de moyenner un mariage au moins aussi beau que celui de l'aînée. Le régisseur voulut étudier le comte de Montcornet, afin de savoir s'il pourrait le dégoûter des Aigues, en comptant alors réaliser pour lui seul la conception avortée.

Avec la finesse particulière aux gens qui font leur fortune par la cautèle, Gaubertin crut à la ressemblance, assez probable d'ailleurs, du caractère d'un vieux militaire et d'une vieille cantatrice. Une fille d'opéra, un général de Napoléon, n'étaient-ce pas les mêmes habitudes de prodigalité, la même insouciance ? À la fille comme au soldat, le bien ne vient-il pas capricieusement et au feu ? S'il se rencontre des militaires rusés, astucieux, politiques, n'est-ce pas l'exception ? Et le plus souvent, le soldat, surtout un sabreur fini comme Montcornet, doit être simple, confiant, novice en affaires, et peu propre aux mille détails de la gestion d'une terre. Gaubertin se flatta de prendre et de tenir le général dans la nasse où mademoiselle Laguerre avait fini ses jours. Or, l'Empereur avait jadis permis, par calcul, à Montcornet d'être en Poméranie ce que Gaubertin était aux Aigues, le général se connaissait donc en fourrage d'intendance.

En venant planter ses choux, suivant l'expression du premier duc de Biron[1], le vieux cuirassier* voulait s'occuper de ses affaires

* On doit croire l'auteur des *Paysans* assez instruit des choses de son temps, pour savoir qu'il n'y avait point de cuirassiers dans la garde impériale. Il prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel

pour se distraire de sa chute. Quoiqu'il eût livré son corps d'armée aux Bourbons, ce service, commis par plusieurs généraux et nommé licenciement de l'armée de la Loire, ne put racheter le crime d'avoir suivi l'homme des Cent-Jours sur son dernier champ de bataille. En présence des Étrangers, il fut impossible au pair de 1815 de se maintenir sur les cadres de l'armée, à plus forte raison de rester au Luxembourg ; Montcornet alla donc, selon le conseil d'un maréchal en disgrâce, cultiver les carottes en nature. Le général ne manquait pas de cette ruse particulière aux vieux loups de guérite ; et, dès les premiers jours consacrés à l'examen de ses propriétés, il vit dans Gaubertin un véritable intendant d'opéra-comique, un fripon, comme les maréchaux et les ducs de Napoléon, ces champignons nés sur la couche populaire, en avaient presque tous rencontré.

En s'apercevant de la profonde expérience de Gaubertin en administration rurale, le sournois cuirassier sentit combien il était utile de le conserver pour se mettre au courant de cette agriculture correctionnelle ; aussi se donna-t-il l'air de continuer

maréchal de France. Il se sert de la voix du journal pour remercier les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assez s'intéresser à ses travaux, pour lui envoyer des notes rectificatives et des renseignements.

Une fois pour toutes, il répond ici que ses inexactitudes sont volontaires et calculées. Ceci n'est pas une Scène de la Vie Militaire, où il serait tenu de ne pas mettre des sabretaches à des fantassins. Toucher à l'histoire contemporaine, ne fût-ce que par des types, comporte des dangers. C'est en se servant pour des fictions d'un cadre dont les détails sont minutieusement vrais, en dénaturant tour à tour les faits par ces couleurs qui leur sont étrangères, qu'on évite le petit malheur des *personnalités*. Déjà, pour *Une ténébreuse affaire*, quoique le fait eût été changé dans ses détails et appartienne à l'histoire, l'auteur a dû répondre à d'absurdes observations basées sur cette objection qu'il n'y avait eu qu'*un* sénateur d'enlevé, de séquestré, sous le règne de l'Empereur. Je le crois bien ! on aurait peut-être couronné de fleurs celui qui en aurait *enlevé* un second !

Si l'inexactitude relative aux cuirassiers est trop choquante, il est facile de ne pas parler de la Garde. Mais la famille de l'illustre général qui commandait la cavalerie refoulée sur le Danube, nous demanderait alors compte des onze cent mille francs que l'Empereur a laissé prendre à Montcornet en Poméranie.

On viendra bientôt nous prier de dire dans quelle géographie se trouvent La-Ville-aux-Fayes, l'Avonne et Soulanges. Tous ces pays et ces cuirassiers vivent sur le globe immense où sont la tour de Ravensvood, les Eaux de Saint-Ronan, la terre de Tillietudlem, Gander-Cleug, Lilliput, l'abbaye de Thélème, les conseillers-privés d'Hoffmann, l'île de Robinson Crusoë, les terres de la famille Shandy, dans un monde exempt de contributions, et où la poste se paie par ceux qui y voyagent à raison de 20 centimes le volume. *(Note de l'auteur.)*[1]

mademoiselle Laguerre, fausse insouciance qui trompa le régisseur. Cette apparente niaiserie dura pendant tout le temps nécessaire au général pour connaître le fort et le faible des Aigues, les détails des revenus, la manière de les percevoir, comment et où l'on volait, les améliorations et les économies à réaliser. Puis, un beau jour, ayant surpris Gaubertin la main dans le sac, suivant l'expression consacrée, le général entra dans une de ces colères particulières à ces dompteurs de pays. Il fit alors une de ces fautes capitales, susceptibles d'agiter toute la vie d'un homme qui n'aurait pas eu sa grande fortune ou sa consistance, et d'où sourdirent[1], d'ailleurs, les malheurs, grands et petits, dont fourmille cette histoire. Élève de l'école impériale, habitué à tout sabrer, plein de dédain pour les *péquins*, Montcornet ne crut pas devoir prendre de gants pour mettre à la porte un coquin d'intendant. La vie civile et ses mille précautions étaient inconnues à ce général aigri déjà par sa disgrâce, il humilia donc profondément Gaubertin qui s'attira d'ailleurs ce traitement cavalier par une réponse dont le cynisme excita la fureur de Montcornet.

— Vous vivez de ma terre ? lui avait dit le comte avec une railleuse sévérité.

— Croyez-vous donc que j'aie pu vivre du ciel ? répliqua Gaubertin en riant.

— Sortez, canaille, je vous chasse ! dit le général en lui donnant des coups de cravache que le régisseur a toujours niés, les ayant reçus à huis-clos.

— Je ne sortirai pas sans mon *quitus*, dit froidement Gaubertin après s'être éloigné du violent cuirassier.

— Nous verrons ce que pensera de vous la police correctionnelle, répondit Montcornet en haussant les épaules.

En s'entendant menacer d'un procès en police correctionnelle, Gaubertin regarda le comte en souriant. Ce sourire eut la vertu de détendre le bras du général, comme si les nerfs en eussent été coupés. Expliquons ce sourire.

Depuis deux ans, le beau-frère de Gaubertin, un nommé Gendrin, longtemps juge au Tribunal de Première Instance de La-Ville-aux-Fayes, en était devenu le président par la protection du comte de Soulanges. Nommé pair de France en 1814, et resté fidèle aux Bourbons pendant les Cent-jours, monsieur de Soulanges avait demandé cette nomination au Garde-des-sceaux. Cette

parenté donnait à Gaubertin une certaine importance dans le pays. Relativement, d'ailleurs, un président de tribunal est, dans une petite ville, un plus grand personnage qu'un premier président de cour royale qui trouve au chef-lieu des égaux dans le général, l'évêque, le préfet, le receveur-général, tandis qu'un simple président de tribunal n'en a pas, le procureur du roi, le sous-préfet étant amovibles ou destituables. Le jeune Soudry, le camarade à Paris comme aux Aigues de Gaubertin fils, venait alors d'être nommé substitut du procureur du roi dans le chef-lieu du département. Avant de devenir brigadier de gendarmerie, Soudry père, fourrier dans l'artillerie, avait été blessé dans une affaire en défendant monsieur de Soulanges, alors adjudant-général. Lors de la création de la gendarmerie, le comte de Soulanges, devenu colonel, avait demandé pour son sauveur la brigade de Soulanges ; et, plus tard, il sollicita le poste où Soudry fils avait débuté. Enfin, le mariage de mademoiselle Gaubertin étant chose conclue au quai de Béthune, le comptable infidèle se sentait plus fort dans le pays qu'un lieutenant-général mis en disponibilité.

Si cette histoire ne devait pas offrir d'autre enseignement que celui qui ressort de la brouille du général et de son régisseur, elle serait déjà profitable à bien des gens pour leur conduite dans la vie. A qui sait lire fructueusement Machiavel, il est démontré que la prudence humaine consiste à ne jamais menacer, à faire sans dire, à favoriser la retraite de son ennemi en ne marchant pas, selon le proverbe, sur la queue du serpent, et à se garder comme d'un meurtre de blesser l'amour-propre de plus petit que soi. Le Fait, quelque dommageable qu'il soit aux intérêts, se pardonne à la longue, il s'explique de mille manières ; mais l'amour-propre, qui saigne toujours du coup qu'il a reçu, ne pardonne jamais à l'Idée. La personnalité morale est plus sensible, plus vivante en quelque sorte que la personnalité physique. Le cœur et le sang sont moins impressibles que les nerfs. Enfin notre être intérieur nous domine, quoi que nous fassions. On réconcilie deux familles qui se sont entretuées, comme en Bretagne ou en Vendée, lors des guerres civiles ; mais on ne réconciliera pas plus les spoliés et les spoliateurs, que les calomniés et les calomniateurs. On ne doit s'injurier que dans les poèmes épiques, avant de se donner la mort. Le Sauvage, le Paysan, qui tient beaucoup du Sauvage, ne parlent jamais que pour tendre des piéges à leurs

adversaires. Depuis 1789, la France essaie de faire croire, contre toute évidence, aux hommes qu'ils sont égaux ; or, dire à un homme : « Vous êtes un fripon ! » est une plaisanterie sans conséquence ; mais le lui prouver en le prenant sur le fait et le cravachant ; mais le menacer d'un procès correctionnel sans le poursuivre, c'est le ramener à l'inégalité des conditions. Si la masse ne pardonne à aucune supériorité, comment un fripon pardonnerait-il à l'honnête homme ?

Montcornet aurait renvoyé son intendant sous prétexte d'acquitter d'anciennes obligations en mettant à sa place quelque ancien militaire ; certes, ni Gaubertin, ni le général ne se seraient trompés, l'un aurait compris l'autre ; mais l'autre, en ménageant l'amour-propre de l'un, lui eût ouvert une porte pour se retirer, Gaubertin eût alors laissé le grand propriétaire tranquille, il eût oublié sa défaite à l'Audience des Criées ; et peut-être eût-il cherché l'emploi de ses capitaux à Paris. Ignominieusement chassé, le régisseur garda contre son maître une de ces rancunes qui sont un élément de l'existence en province, et dont la durée, la persistance, les trames, étonneraient les diplomates habitués à ne s'étonner de rien. Un cuisant désir de vengeance lui conseilla de se retirer à La-Ville-aux-Fayes, d'y occuper une position d'où il pût nuire à Montcornet, et lui susciter assez d'ennuis pour le forcer à remettre les Aigues en vente.

Tout trompa le général, car les dehors de Gaubertin n'étaient pas de nature à l'avertir ni à l'effrayer. Par tradition, le régisseur affecta toujours, non pas la pauvreté, mais la gêne. Il tenait cette règle de conduite de son prédécesseur. Aussi, depuis douze ans, mettait-il à tout propos en avant ses trois enfants, sa femme et les énormes dépenses causées par sa nombreuse famille. Mademoiselle Laguerre à qui Gaubertin se disait trop pauvre pour payer l'éducation de son fils à Paris, en avait fait tous les frais, elle donnait cent louis par an à son cher filleul, car elle était la marraine de Claude Gaubertin.

Le lendemain Gaubertin vint, accompagné d'un garde nommé Courtecuisse, demander très-fièrement au général son *quitus*, en lui montrant les décharges données par feu mademoiselle en termes flatteurs, et il le pria très-ironiquement de chercher où se trouvaient ses immeubles et ses propriétés. S'il recevait des gratifications des marchands de bois et des fermiers au renou-

vellement des baux, mademoiselle Laguerre les avait, dit-il, toujours autorisées, et non seulement elle y gagnait en les lui laissant prendre, mais encore y trouvait sa tranquillité. L'on se serait fait tuer dans le pays pour mademoiselle, tandis qu'en continuant ainsi, le général se préparait bien des difficultés.

Gaubertin, et ce dernier trait est fréquent dans la plupart des professions où l'on s'approprie le bien d'autrui par des moyens non prévus par le Code, se croyait un parfait honnête homme. D'abord, il possédait depuis si longtemps l'argent extirpé par la terreur aux fermiers de mademoiselle Laguerre, payée en assignats, qu'il le considérait comme légitimement acquis. Ce fut une affaire de change. A la longue, il pensait même avoir couru des dangers en acceptant des écus. Puis, légalement, madame ne devait recevoir que des assignats. *Légalement* est un adverbe robuste, il supporte bien des fortunes ! Enfin, depuis qu'il existe des grands propriétaires et des intendants, c'est-à-dire depuis l'origine des sociétés, l'intendant a forgé pour son usage, un raisonnement que pratiquent aujourd'hui les cuisinières et que voici dans sa simplicité.

— Si ma bourgeoise, se dit chaque cuisinière, allait elle-même au marché, peut-être paierait-elle ses provisions plus que je ne les lui compte ; elle y gagne, et le bénéfice qu'on m'abandonne est mieux placé dans mes poches que dans celles du marchand.

— Si mademoiselle exploitait elle-même les Aigues, elle n'en tirerait pas trente mille francs, les paysans, les marchands, les ouvriers, lui voleraient la différence, il est plus naturel que je la garde, et je lui épargne bien des soucis, se disait Gaubertin.

La Religion Catholique a seule le pouvoir d'empêcher de semblables capitulations de conscience ; mais depuis 1789, la religion est sans force sur les deux tiers de la population, en France. Aussi les paysans, dont l'intelligence est très-éveillée, et que la misère pousse à l'imitation, étaient-ils, dans la vallée des Aigues, arrivés à un état effrayant de démoralisation. Ils allaient à la messe le dimanche, mais en dehors de l'église, car ils s'y donnaient toujours, par habitude, rendez-vous pour leurs marchés et leurs affaires.

On doit maintenant mesurer tout le mal produit par l'incurie et par le laissez-aller de l'ancien Premier Sujet du Chant à l'Académie royale de Musique. Mademoiselle Laguerre avait, par

égoïsme, trahi la cause de ceux qui possèdent, tous en butte à la haine de ceux qui ne possèdent pas. Depuis 1792, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du dix-neuvième siècle au Progrès, la Bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi*, *chacun pour soi*, l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Église un admirable modèle de gouvernement, qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle le Communisme, cette logique vivante et agissante de la Démocratie, attaque la Société dans l'ordre moral, annonce que, dès aujourd'hui, le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle de festin.

CHAPITRE VII.

ESPÈCES SOCIALES DISPARUES.

La terre des Aigues ne pouvait se passer d'un régisseur, car le général n'entendait pas renoncer aux plaisirs de l'hiver à Paris où il possédait un magnifique hôtel, rue Neuve-des-Mathurins. Il chercha donc un successeur à Gaubertin ; mais il ne le chercha certes pas avec plus de soin que Gaubertin en mit à lui en donner un de sa main.

De toutes les places de confiance, il n'en est pas qui demande à la fois plus de connaissances acquises ni plus d'activité que celle de régisseur d'une grande terre. Cette difficulté n'est connue que des riches propriétaires dont les biens sont situés au delà d'une certaine zone autour de la capitale et qui commence à une distance d'environ quarante lieues. Là, cessent les exploitations agricoles, dont les produits trouvent à Paris des débouchés

certains, et qui donnent des revenus assurés par de longs baux, pour lesquels il existe de nombreux preneurs, riches eux-mêmes. Ces fermiers viennent en cabriolet apporter leurs termes en billets de banque, si toutefois leurs facteurs à la Halle ne se chargent pas de leurs paiements. Aussi les fermes en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, dans l'Oise, dans [l']Eure-et-Loir, dans la Seine-Inférieure et dans le Loiret, sont-elles si recherchées, que les capitaux ne s'y placent pas toujours à un et demi pour cent. Comparé au revenu des terres en Hollande, en Angleterre et en Belgique, ce produit est encore énorme. Mais, à cinquante lieues de Paris, une terre considérable implique tant d'exploitations diverses, tant de produits de différentes natures, qu'elle constitue une industrie avec toutes les chances de la Fabrique. Tel riche propriétaire n'est qu'un marchand obligé de placer ses productions, ni plus ni moins qu'un fabricant de fer ou de coton. Il n'évite même pas la concurrence, la petite propriété, le paysan la lui font acharnée en descendant à des transactions inabordables aux gens bien élevés.

Un régisseur doit savoir l'arpentage, les usages du pays, ses modes de vente et d'exploitation, un peu de chicane pour défendre les intérêts qui lui sont confiés, la comptabilité commerciale, et se trouver doué d'une excellente santé, d'un goût particulier pour le mouvement et l'équitation. Chargé de représenter le maître, et toujours en relations avec lui, le régisseur ne saurait être un homme du peuple. Comme il est peu de régisseurs appointés à mille écus, ce problème paraît insoluble. Comment rencontrer tant de qualités pour un prix modique, dans un pays où les gens qui en sont pourvus sont admissibles à tous les emplois ?... Faire venir un homme à qui le pays est inconnu, c'est payer cher l'expérience qu'il y acquerra. Former un jeune homme pris sur les lieux, c'est souvent nourrir une ingratitude à l'épinette[1]. Il faut donc choisir entre quelque inepte Probité qui nuit par inertie ou par myopie, et l'Habileté qui songe à elle. De là cette nomenclature sociale et l'histoire naturelle des intendants, ainsi définis par un grand seigneur polonais.

— Nous avons, disait-il, trois sortes de régisseurs : celui qui ne pense qu'à lui, celui qui pense à nous et à lui ; quant à celui qui ne penserait qu'à nous, il ne s'est jamais rencontré. Heureux le propriétaire qui met la main sur le second !

On a pu voir ailleurs le personnage d'un régisseur songeant à ses intérêts et à ceux de son maître (Voir *Un début dans la vie. Scènes de la Vie Privée*). Gaubertin est l'intendant exclusivement occupé de sa fortune. Présenter le troisième terme de ce problème, ce serait offrir à l'admiration publique un personnage invraisemblable que la vieille noblesse a néanmoins connu (Voir *le Cabinet des Antiques. Scènes de la Vie de Province*), mais qui disparut avec elle. Par la division perpétuelle des fortunes, les mœurs aristocratiques seront inévitablement modifiées. S'il n'y a pas actuellement en France vingt fortunes gérées par des intendants, il n'existera pas dans cinquante ans cent grandes propriétés à régisseurs, à moins de changements dans la loi civile. Chaque riche propriétaire devra veiller par lui-même à ses intérêts.

Cette transformation déjà commencée a suggéré cette réponse dite par une spirituelle vieille femme à qui l'on demandait pourquoi, depuis 1830, elle restait à Paris, pendant l'été : — « Je ne vais plus dans les châteaux depuis qu'on en a fait des fermes. » Mais qu'arrivera-t-il de ce débat de plus en plus ardent, d'homme à homme, entre le riche et le pauvre ? Cette Étude n'est écrite que pour éclairer cette terrible question sociale.

On peut comprendre les étranges perplexités auxquelles le général fut en proie après avoir congédié Gaubertin. Si, comme toutes les personnes libres de faire ou de ne pas faire, il s'était dit vaguement : — « Je chasserai ce drôle-là ! » il avait négligé le hasard, oubliant les éclats de sa bouillante colère, la colère du sabreur sanguin, au moment où quelque méfait relèverait les paupières à sa cécité volontaire.

Propriétaire pour la première fois, Montcornet, enfant de Paris, ne s'était pas muni d'un régisseur à l'avance ; et, après avoir étudié le pays, il sentait combien un intermédiaire devenait indispensable à un homme comme lui, pour traiter avec tant de gens et de si bas étage.

Gaubertin, à qui les vivacités d'une scène qui dura deux heures avaient révélé l'embarras où le général allait se trouver, enfourcha son bidet en quittant le salon où la dispute avait eu lieu, galopa jusqu'à Soulanges et y consulta les Soudry.

Sur ce mot : — « Nous nous quittons, le général et moi, qui pouvons-nous lui présenter pour régisseur, sans qu'il s'en doute ? » les Soudry comprirent la pensée de leur ami. N'oubliez pas que

le brigadier Soudry, chef de la police depuis dix-sept ans dans le canton, est doublé par sa femme de la ruse particulière aux soubrettes des filles d'opéra.

— Il ferait bien du chemin, dit madame Soudry, avant de trouver quelqu'un qui valût notre pauvre petit Sibilet.

— Il est cuit ! s'écria Gaubertin encore rouge de ses humiliations. Lupin, dit-il au notaire qui assistait à cette conférence allez donc à La-Ville-aux-Fayes y seriner Maréchal, en cas que notre beau cuirassier lui demande des renseignements.

Maréchal était cet avoué que son ancien patron, chargé à Paris des affaires du général, avait naturellement recommandé comme conseil à monsieur de Montcornet, après l'heureuse acquisition des Aigues.

Ce Sibilet, fils aîné du Greffier du Tribunal de La-Ville-aux-Fayes, clerc de notaire. sans sou ni maille, âgé de vingt-cinq ans, s'était épris de la fille du juge de paix de Soulanges à en perdre la raison.

Ce digne magistrat à quinze cents francs d'appointements, nommé Sarcus, avait épousé une fille sans fortune, la sœur aînée de monsieur Vermut, l'apothicaire de Soulanges. Quoique fille unique, mademoiselle Sarcus, riche de sa beauté pour toute fortune, devait mourir et non vivre des appointements qu'on donne à un clerc de notaire en province. Le jeune Sibilet, parent de Gaubertin par une alliance assez difficile à reconnaître dans les croisements de famille qui rendent cousins presque tous les bourgeois des petites villes, dut aux soins de son père et de Gaubertin, une maigre place au Cadastre. Le malheureux eut l'affreux bonheur de se voir père de deux enfants en trois ans. Le greffier chargé, lui. de cinq autres enfants, ne pouvait venir au secours de son fils aîné. Le juge-de-paix ne possédait que sa maison à Soulanges et cent écus de rentes. La plupart du temps, madame Sibilet la jeune restait donc chez son père, et y vivait avec ses deux enfants. Adolphe Sibilet, obligé de courir à travers le département, venait voir son Adeline de temps en temps. Peut-être le mariage ainsi compris explique-t-il la fécondité des femmes.

L'exclamation de Gaubertin, quoique facile à comprendre par ce sommaire de l'existence des jeunes Sibilet, exige encore quelques détails.

Adolphe Sibilet, souverainement disgracieux, comme on a pu

le voir d'après son esquisse, appartenait à ce genre d'hommes qui ne peuvent arriver au cœur d'une femme que par le chemin de la mairie et de l'autel. Doué d'une souplesse comparable à celle des ressorts, il cédait, sauf à reprendre sa pensée. Cette disposition trompeuse ressemble à de la lâcheté ; mais l'apprentissage des affaires chez un notaire de province avait fait contracter à Sibilet l'habitude de cacher ce défaut sous un air bourru qui simulait une force absente. Beaucoup de gens faux abritent leur platitude sous la brusquerie ; brusquez-les, vous produirez l'effet du coup d'épingle sur le ballon. Tel était le fils du greffier. Mais comme les hommes, pour la plupart, ne sont pas observateurs, et que, parmi les observateurs, les trois quarts observent après coup, l'air grognon d'Adolphe Sibilet passait pour l'effet d'une rude franchise, d'une capacité vantée par son patron, et d'une probité revêche qu'aucune éprouvette n'avait essayée. Il est des gens qui sont servis par leurs défauts comme d'autres par leurs qualités.

Adeline Sarcus, jolie personne élevée par sa mère, morte trois ans avant ce mariage, aussi bien qu'une mère peut élever une fille unique au fond d'une petite ville, aimait le jeune et beau Lupin, fils unique du notaire de Soulanges. Dès les premiers chapitres de ce roman, le père Lupin qui visait pour son fils mademoiselle Élise Gaubertin, envoya le jeune Amaury Lupin à Paris, chez son correspondant, maître Crottat, notaire, où sous prétexte d'apprendre à faire des actes et des contrats, Amaury fit plusieurs actes de folie et contracta des dettes, entraîné par un certain Georges Marest, clerc de l'Étude, jeune homme riche qui lui révéla les mystères de la vie parisienne. Quand maître Lupin alla chercher son fils à Paris, Adeline s'appelait déjà madame Sibilet. En effet, lorsque l'amoureux Adolphe se présenta, le vieux juge-de-paix, stimulé par Lupin le père, hâta le mariage auquel Adeline se livra par désespoir.

Le Cadastre n'est pas une carrière. Il est, comme beaucoup de ces sortes d'administrations sans avenir, une espèce de trou dans l'écumoire gouvernementale. Les gens qui se lancent par ces trous (la topographie, les ponts-et-chaussées, le professorat, etc.) s'aperçoivent toujours un peu tard que de plus habiles, assis à côté d'eux, s'humectent des sueurs du peuple, disent les écrivains de l'Opposition, toutes les fois que l'écumoire plonge dans l'Impôt, au moyen de cette machine appelée Budget.

Adolphe, travaillant du matin au soir et gagnant peu de chose à travailler, reconnut bientôt l'infertile profondeur de son trou. Aussi songeait-il, en trottant de commune en commune et dépensant ses appointements en souliers et en frais de voyages, à chercher une place stable et bénéficieuse[1].

On ne peut se figurer, à moins d'être louche, et d'avoir deux enfants en légitime mariage, ce que trois années de souffrances entremêlées d'amour, avaient développé d'ambition chez ce garçon dont l'esprit et le regard louchaient également, dont le bonheur était mal assis, pour ne pas dire boiteux. Le plus grand élément des mauvaises actions secrètes, des lâchetés inconnues, est peut-être un bonheur incomplet. L'homme accepte peut-être mieux une misère sans espoir que ces alternatives de soleil et d'amour à travers des pluies continuelles. Si le corps y gagne des maladies, l'âme y gagne la lèpre de l'envie. Chez des petits esprits, cette lèpre tourne en cupidité lâche et brutale à la fois, à la fois audacieuse et cachée ; chez les esprits cultivés, elle engendre des doctrines anti-sociales dont on se sert comme d'une escabelle pour dominer ses supérieurs. Ne pourrait-on pas faire un proverbe de ceci ? « Dis-moi ce que tu as, je te dirai ce que tu penses. »

Tout en aimant sa femme, Adolphe se disait à toute heure : « J'ai fait une sottise ! J'ai trois boulets et je n'ai que deux jambes. Il fallait avoir gagné ma fortune avant de me marier. On trouve toujours une Adeline, et Adeline m'empêchera de trouver une fortune. »

Adolphe, parent de Gaubertin, était venu lui faire trois visites en trois ans. A quelques paroles, Gaubertin reconnut dans le cœur de son allié cette boue qui veut se cuire aux brûlantes conceptions du vol légal. Il sonda malicieusement ce caractère propre à se courber aux exigences d'un plan pourvu qu'il y trouvât sa pâture. A chaque visite Sibilet grognait.

— Employez-moi donc, mon cousin ? disait-il, prenez-moi pour commis, et faites-moi votre successeur. Vous me verrez à l'œuvre ! Je suis capable d'abattre des montagnes pour donner à mon Adeline, je ne dirai pas le luxe, mais une aisance modeste. Vous avez fait la fortune de monsieur Leclercq, pourquoi ne me placeriez-vous pas à Paris dans la banque ?

— Nous verrons plus tard, je te caserai, répondait le parent ambitieux, acquiers des connaissances, tout sert !

En de telles dispositions, la lettre par laquelle madame Soudry écrivit à son protégé d'arriver en toute hâte, fit accourir Adolphe à Soulanges, à travers mille châteaux en Espagne.

Sarcus père, à qui les Soudry démontrèrent la nécessité de faire une démarche dans l'intérêt de son gendre, était allé, le lendemain même, se présenter au général et lui proposer Adolphe pour régisseur. Par les conseils de madame Soudry, devenue l'oracle de la petite ville, le bonhomme avait emmené sa fille, dont en effet l'aspect disposa favorablement le comte de Montcornet.

— Je ne me déciderai pas, répondit le général, sans prendre des renseignements ; mais je ne chercherai personne jusqu'à ce que j'aie examiné si votre gendre remplit toutes les conditions nécessaires à sa place. Le désir de fixer aux Aigues une si charmante personne...

— Mère de deux enfants, général, dit assez finement Adeline pour éviter la galanterie du cuirassier.

Toutes les démarches du général furent admirablement prévues par les Soudry, par Gaubertin et Lupin, qui ménagèrent à leur candidat la protection, au chef-lieu du département où siége une cour royale, du conseiller Gendrin, parent éloigné du président de La-Ville-aux-Fayes, celle du baron Bourlac, procureur-général de qui relevait Soudry fils, le procureur du Roi, puis celle d'un conseiller de préfecture appelé Sarcus, cousin au troisième degré du juge-de-paix. Depuis son avoué de La-Ville-aux-Fayes, jusqu'à la Préfecture où le général alla lui-même, tout le monde fut donc favorable au pauvre employé du Cadastre. Son mariage rendait Sibilet irréprochable comme un roman de miss Edgeworth, et le posait d'ailleurs en homme désintéressé.

Le temps que le régisseur chassé passa nécessairement aux Aigues fut mis à profit par lui pour créer des embarras à son ancien maître, et qu'une seule des petites scènes jouées par lui fera deviner. Le matin de son départ, il fit en sorte de rencontrer Courtecuisse le seul garde qu'il eût pour les Aigues, dont l'étendue en exigeait au moins trois.

— Eh ! bien, monsieur Gaubertin, lui dit Courtecuisse, vous avez donc eu des raisons avec notre bourgeois ?

— On t'a déjà dit cela ? répondit Gaubertin. Eh ! bien, oui, le général a la prétention de nous mener comme ses cuirassiers,

il ne connaît pas les Bourguignons. Monsieur le comte n'est pas content de mes services, et comme je ne suis pas content de ses façons, nous nous sommes chassés tous deux, presqu'à coups de poing, car il est violent comme une tempête... Prends garde à toi, Courtecuisse ! Ah ! mon vieux, j'avais cru pouvoir te donner un meilleur maître...

— Je le sais bien, répondit le garde, et je vous aurais bien servi. Dam ! quand on se connaît depuis vingt ans ! Vous m'avez mis ici, du temps de cette pauvre chère sainte madame. Ah ! qué bonne femme ! on n'en fait plus comme ça... Le pays a perdu sa mère...

— Dis donc, Courtecuisse, si tu veux, tu peux nous bailler un fier coup de main ?

— Vous restez donc dans le pays ? on nous disait que vous alliez à Paris !

— Non, en attendant la fin des choses, je ferai des affaires à La-Ville-aux-Fayes... Le général ne se doute pas de ce que c'est que le pays, et il y sera haï, vois-tu... Faut voir comment cela tournera. Fais mollement ton service, il te dira de mener les gens à la baguette, car il voit bien par où coule la vendange.

— Il me renverra, mon cher monsieur Gaubertin, et vous savez comme je suis heureux à la Porte d'Avonne...

— Le général se dégoûtera bientôt de sa propriété, lui dit Gaubertin, et tu ne seras pas longtemps dehors, si par hasard il te renvoyait. D'ailleurs, tu vois bien ces bois-là... dit-il en montrant le paysage, j'y serai plus fort que les maîtres !...

Cette conversation avait lieu dans un champ.

— Ces *Arminacs* de Parisiens devraient bien rester dans leurs boues de Paris... dit le garde.

Depuis les querelles du quinzième siècle, le mot *Arminacs* (Armagnacs, les Parisiens, antagonistes des ducs de Bourgogne), est resté comme un terme injurieux sur la lisière de la Haute-Bourgogne, où, selon les localités, il s'est différemment corrompu.

— Il y retournera, mais battu ! dit Gaubertin, et nous cultiverons un jour le parc des Aigues, car c'est voler le peuple que de consacrer à l'agrément d'un homme, neuf cents arpents des meilleures terres de la vallée !

— Ah ! dam ! ça ferait vivre quatre cents familles,... dit Courtecuisse.

— Si tu veux deux arpents, à toi, là-dedans, il faut nous aider à mettre ce mâtin-là hors la loi !...

Au moment où Gaubertin fulminait cette sentence d'excommunication, le respectable juge-de-paix présentait au célèbre colonel des cuirassiers son gendre Sibilet, accompagné d'Adeline et de ses deux enfants, venus tous dans une carriole d'osier prêtée par le greffier de la justice-de-paix, un monsieur Gourdon, frère du médecin de Soulanges, et plus riche que le magistrat. Ce spectacle, si contraire à la dignité de la magistrature, se voit dans toutes les justices-de-paix, dans tous les tribunaux de Première Instance, où la fortune du greffier éclipse celle du président ; tandis qu'il serait si naturel d'appointer les greffiers et de diminuer d'autant les frais de procédure.

Satisfait de la candeur et du caractère du digne magistrat, de la grâce et des dehors d'Adeline, qui furent l'un et l'autre de bonne foi dans leurs promesses, car le père et la fille ignorèrent toujours le caractère diplomatique imposé par Gaubertin à Sibilet, le comte accorda tout d'abord à ce jeune et touchant ménage des conditions qui rendirent la situation du régisseur égale à celle d'un Sous-préfet de première classe.

Un pavillon bâti par Bouret, pour faire point de vue et pour loger le régisseur, construction élégante que Gaubertin habitait, et dont l'architecture est suffisamment indiquée par la description de la porte de Blangy, fut maintenu aux Sibilet pour leur demeure. Le général ne supprima point le cheval que mademoiselle Laguerre accordait à Gaubertin, à cause de l'étendue de sa propriété, de l'éloignement des marchés où se concluaient les affaires, et de la surveillance. Il alloua vingt-cinq septiers de blé, trois tonneaux de vin, le bois à discrétion, de l'avoine et du foin en abondance, et enfin trois pour cent sur la recette. Là où mademoiselle Laguerre devait toucher plus de quarante mille livres de rentes, en 1800, le général voulait avec raison en avoir soixante mille en 1818, après les nombreuses et importantes acquisitions faites par elle. Le nouveau régisseur pouvait donc se faire un jour près de deux mille francs en argent. Logé, nourri, chauffé, quitte d'impôts, son cheval et sa basse-cour défrayés, le comte lui permettait encore de cultiver un potager, promettant de ne pas le chicaner sur quelques journées de jardinier. Certes, de tels avantages représentaient plus de deux mille francs. Aussi, pour un homme

qui gagnait douze cents francs au Cadastre. avoir les Aigues à régir, était-ce passer de la misère à l'opulence.

— Dévouez-vous à mes intérêts, dit le général, et ce ne sera pas mon dernier mot. D'abord, je pourrai vous obtenir la perception de Couches, de Blangy, de Cerneux en les faisant distraire de la perception de Soulanges. Enfin, quand vous m'aurez porté mes revenus à soixante mille francs net, vous serez encore récompensé.

Malheureusement, le digne juge-de-paix et Adeline, dans l'épanouissement de leur joie, eurent l'imprudence de confier à madame Soudry la promesse du comte relative à cette perception, sans songer que le percepteur de Soulanges était un nommé Guerbet, frère du maître-de-poste de Couches et allié, comme on le verra plus tard. aux Gaubertin et aux Gendrin.

— Ce ne sera pas facile, ma petite, dit madame Soudry ; mais n'empêche pas monsieur le comte de faire des démarches, on ne sait pas comment les choses difficiles réussissent facilement à Paris. J'ai vu le chevalier Gluck aux pieds de défunt Madame, et elle a chanté son rôle, elle qui se serait fait hacher pour Piccini, l'un des hommes les plus aimables de ce temps-là. Jamais ce cher monsieur n'entrait chez Madame sans me prendre par la taille en m'appelant *sa belle friponne.*

— Ah ! çà, croit-il, s'écria le brigadier, quand sa femme lui dit cette nouvelle, qu'il va mener notre pays, y tout déranger à sa façon, et qu'il fera faire des à-droite et des à-gauche aux gens de la vallée, comme aux cuirassiers de son régiment ? Ces officiers ont des habitudes de domination... Mais patience ! nous avons messieurs de Soulanges et de Ronquerolles pour nous. Pauvre père Guerbet ! il ne se doute guère qu'on veut lui voler les plus belles roses de son rosier !...

Cette phrase du genre Dorat, la Cochet la tenait de Mademoiselle qui la tenait de Bouret, qui la tenait de quelque rédacteur du *Mercure*, et Soudry la répétait tant, qu'elle est devenue proverbiale à Soulanges.

Le père Guerbet, le percepteur de Soulanges, était l'homme d'esprit, c'est-à-dire le loustic de la petite ville et l'un des héros du salon de madame Soudry. Cette sortie du brigadier peint parfaitement l'opinion qui se forma sur *le bourgeois* des Aigues, depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes, où partout elle fut profondément envenimée par les soins de Gaubertin.

L'installation de Sibilet eut lieu vers la fin de l'automne de 1817. L'année 1818 se passa sans que le général mît le pied aux Aigues, car les soins de son mariage avec mademoiselle de Troisville, conclu dans les premiers jours de l'année 1819, le retinrent la plus grande partie de l'été précédent auprès d'Alençon, au château de son beau-père, à faire la cour à sa prétendue. Outre les Aigues et son magnifique hôtel, le général Montcornet possédait soixante mille francs de rentes sur l'État et jouissait du traitement des lieutenants-généraux en disponibilité. Quoique Napoléon eût nommé cet illustre sabreur comte de l'Empire, en lui donnant pour armes un écusson *écartelé au un d'azur au désert d'or à trois pyramides d'argent*; *au deux, de sinople à trois cors de chasse d'argent*; *au trois, de gueules au canon d'or monté sur un affût de sable, au croissant d'or en chef*; *au quatre, d'or à la couronne de sinople*, avec cette devise digne du Moyen-Age : SONNEZ LA CHARGE ! Montcornet se savait issu d'un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, encore qu'il l'oubliât volontiers. Or, il se mourait du désir d'être renommé pair de France. Il ne comptait pour rien le grand cordon de la Légion-d'Honneur, sa croix de Saint-Louis et ses cent quarante mille francs de rentes. Mordu par le démon de l'aristocratie, la vue d'un cordon bleu le mettait hors de lui. Le sublime cuirassier d'Essling eût lappé la boue du pont Royal pour être reçu chez les Navarreins, les Lenoncourt, les Grandlieu, les Maufrigneuse, les d'Espard, les Vandenesse, les Chaulieu, les Verneuil, les d'Hérouville, etc.

Dès 1818, quand l'impossibilité d'un changement en faveur de la famille Bonaparte lui fut démontrée, Montcornet se fit tambouriner dans le faubourg Saint-Germain par quelques femmes de ses amies, offrant son cœur, sa main, son hôtel, sa fortune au prix d'une alliance quelconque avec une grande famille.

Après des efforts inouïs, la duchesse de Carigliano découvrit chaussure au pied du général, dans une des trois branches de la famille de Troisville, celle du vicomte, au service de Russie depuis 1789, revenu d'émigration en 1815. Le vicomte, pauvre comme un cadet, avait épousé une princesse Sherbellof, riche d'environ un million ; mais il s'était appauvri par deux fils et trois filles. Sa famille, ancienne et puissante, comptait un pair de France, le marquis de Troisville, chef du nom et des armes ; deux députés ayant tous nombreuse lignée et occupés pour leur compte au budget, au

ministère, à la cour, comme des poissons autour d'une croûte. Aussi, dès que Montcornet fut présenté par la maréchale, une des duchesses napoléoniennes les plus dévouées aux Bourbons, fut-il accueilli favorablement. Montcornet demanda, pour prix de sa fortune et d'une tendresse aveugle pour sa femme, d'être employé dans la garde royale, d'être nommé marquis et pair de France ; mais les trois branches de la famille Troisville lui promirent seulement leur appui.

— Vous savez ce que cela signifie, dit la maréchale à son ancien ami qui se plaignit du vague de cette promesse. On ne peut pas disposer du roi, nous ne pouvons que le faire vouloir...

Montcornet institua Virginie de Troisville son héritière au contrat. Complètement subjugué par sa femme comme la lettre de Blondet l'explique, il attendait encore un commencement de postérité ; mais il avait été reçu par Louis XVIII qui lui donna le cordon de saint Louis, lui permit d'écarteler son ridicule écusson avec les armes des Troisville, en lui promettant le titre de marquis quand il aurait su mériter la pairie par son dévoûment.

Quelques jours après cette audience, le duc de Berry fut assassiné, le pavillon Marsan l'emporta, le ministère Villèle prit le pouvoir, tous les fils tendus par les Troisville furent cassés, il fallut les rattacher à de nouveaux piquets ministériels.

— Attendons, dirent les Troisville à Montcornet qui fut d'ailleurs abreuvé de politesses dans le faubourg Saint-Germain.

Ceci peut expliquer comment le général ne revint aux Aigues qu'en mai 1820.

Le bonheur, ineffable pour le fils d'un marchand du faubourg Saint-Antoine, de posséder une femme jeune, élégante, spirituelle, douce, une Troisville enfin qui lui avait ouvert les portes de tous les salons du faubourg Saint-Germain, les plaisirs de Paris à lui prodiguer, ces diverses joies firent tellement oublier la scène avec le régisseur des Aigues, que le général avait oublié tout de Gaubertin, jusqu'au nom. En 1820, il conduisit la comtesse à sa terre des Aigues pour la lui montrer, il approuva les comptes et les actes de Sibilet, sans y trop regarder, le bonheur n'est pas chicanier. La comtesse, très-heureuse de trouver une charmante personne dans la femme de son régisseur, lui fit des cadeaux ; elle ordonna quelques changements aux Aigues à un architecte venu de Paris. Elle se proposait, ce qui rendit le général fou de joie, de venir

passer six mois par an dans ce magnifique séjour. Toutes les économies du général furent épuisées par les changements que l'architecte eut l'ordre d'exécuter et par un délicieux mobilier envoyé de Paris. Les Aigues reçurent alors ce dernier cachet qui les rendit un monument unique des diverses élégances de cinq siècles.

En 1821, le général fut presque sommé d'arriver avant le mois de mai par Sibilet. Il s'agissait d'affaires graves. Le bail de neuf ans et de trente mille francs, passé en 1812 par Gaubertin avec un marchand de bois, finissait au 15 mai de cette année.

Ainsi d'abord, Sibilet, jaloux de sa probité, ne voulait pas se mêler du renouvellement du bail. — « Vous savez, monsieur le comte, écrivait-il, que je ne bois pas de ce vin-là. » — Puis, le marchand de bois prétendait à l'indemnité partagée avec Gaubertin, et que mademoiselle Laguerre s'était laissé arracher en haine des procès. Cette indemnité se fondait sur la dévastation des bois par les paysans qui traitaient la forêt des Aigues, comme s'ils y avaient droit d'affouage[1]. Messieurs Gravelot frères, marchands de bois à Paris, se refusaient à payer le dernier terme, en offrant de prouver, par experts, que les bois présentaient une diminution d'un cinquième, et ils arguaient du mauvais précédent établi par mademoiselle Laguerre.

« J'ai déjà, disait Sibilet dans sa lettre, assigné ces messieurs au tribunal de La-Ville-aux-Fayes, car ils ont élu domicile, à raison de ce bail, chez mon ancien patron, maître Corbinet. Je redoute une condamnation. »

— Il s'agit de nos revenus, ma belle, dit le général en montrant la lettre à sa femme, voulez-vous venir plus tôt que l'année dernière aux Aigues ?

— Allez-y, je vous rejoindrai dès les premiers beaux jours, répondit la comtesse qui fut assez contente de rester seule à Paris.

Le général qui connaissait la plaie assassine par laquelle la fleur de ses revenus était dévorée, partit donc seul avec l'intention de prendre des mesures vigoureuses. Mais le général comptait, comme on va le voir, sans son Gaubertin.

CHAPITRE VIII.

LES GRANDES RÉVOLUTIONS D'UNE PETITE VALLÉE.

— Eh ! bien, maître Sibilet, disait le général à son régisseur le lendemain de son arrivée en lui donnant un surnom familier qui prouvait combien il appréciait les connaissances de l'ancien clerc, nous sommes donc, selon le mot ministériel, dans des circonstances graves ?

— Oui, monsieur le comte, répondit Sibilet qui suivit le général. L'heureux propriétaire des Aigues se promenait devant la Régie, le long d'un espace où madame Sibilet cultivait des fleurs, et au bout duquel commençait la vaste prairie arrosée par le magnifique canal que Blondet a décrit. De là, l'on apercevait dans le lointain le château des Aigues, de même que des Aigues on voyait le pavillon de la Régie, posé de profil.

— Mais, reprit le général, où sont les difficultés ? Je soutiendrai le procès avec les Gravelot, plaie d'argent n'est pas mortelle, et j'afficherai si bien le bail de ma forêt, que, par l'effet de la concurrence, j'en trouverai la véritable valeur...

— Les affaires ne vont pas ainsi, monsieur le comte, reprit Sibilet. Si vous n'avez pas de preneurs, que ferez-vous ?

— J'abattrai mes coupes moi-même, et je vendrai mon bois.....

— Vous serez marchand de bois ? dit Sibilet qui vit faire un mouvement d'épaules au général, je le veux bien. Ne nous occupons pas de vos affaires ici. Voyons Paris ? il vous y faudra louer un chantier, payer patente et des impositions, payer les droits de navigation, ceux d'octroi, faire les frais de débardage et de mise en pile, enfin avoir un agent comptable...

— C'est impraticable, dit vivement le général épouvanté. Mais pourquoi n'aurais-je pas de preneurs ?

— Monsieur le comte a des ennemis dans le pays ?...

— Et qui ?

— Monsieur Gaubertin, d'abord...

— Serait-ce le fripon que vous avez remplacé ?

— Pas si haut, monsieur le comte !... dit Sibilet, ma cuisinière peut nous entendre...

— Comment ! je ne puis pas chez moi parler d'un misérable qui me volait ? répondit le général.

— Au nom de votre tranquillité, monsieur le comte, venez plus loin. Monsieur Gaubertin est maire de La-Ville-aux-Fayes...

— Ah ! je lui en fais bien mes compliments à La-Ville-aux-Fayes, voilà, mille tonnerres, une ville bien administrée ?...

— Faites-moi l'honneur de m'écouter, monsieur le comte, et croyez qu'il s'agit des choses les plus sérieuses, de votre avenir ici.

— J'écoute, allons nous asseoir sur ce banc.

— Monsieur le comte, quand vous avez renvoyé monsieur Gaubertin, il a fallu qu'il se fît un état, car il n'était pas riche...

— Il n'était pas riche, et il volait ici plus de vingt mille francs par an !

— Monsieur le comte, je n'ai pas la prétention de le justifier, reprit Sibilet, je voudrais voir prospérer les Aigues, ne fût-ce que pour démontrer l'improbité de Gaubertin ; mais ne nous abusons pas, nous avons en lui le plus dangereux coquin qui soit dans toute la Bourgogne, et il s'est mis en état de vous nuire.

— Comment ? dit le général devenu soucieux.

— Tel que vous le voyez, Gaubertin est à la tête du tiers environ de l'approvisionnement de Paris. Agent général du commerce des bois, il dirige les exploitations en forêt, l'abattage, la garde, le flottage, le repêchage et la mise en trains. En rapports constants avec les ouvriers, il est le maître des prix. Il a mis trois ans à se créer cette position ; mais il est comme dans une forteresse. Devenu l'homme de tous les marchands, il n'en favorise pas un plus que l'autre ; il a régularisé tous les travaux à leur profit, et leurs affaires sont beaucoup mieux et moins coûteusement faites que si chacun d'eux avait, comme autrefois, son comptable. Ainsi, par exemple, il a si bien écarté toutes les concurrences, qu'il est le maître absolu des adjudications ; la Couronne et l'État sont ses tributaires. Les coupes de la Couronne et de l'État, qui se vendent aux enchères, appartiennent aux marchands de Gaubertin, personne aujourd'hui n'est assez fort pour les leur disputer. L'année dernière, monsieur Mariotte d'Auxerre, stimulé par le directeur des Domaines, a voulu faire concurrence à Gaubertin ; d'abord, Gaubertin lui a fait payer l'Ordinaire ce qu'il valait ; puis, quand il s'est agi d'exploiter, les ouvriers Avonnais ont demandé de tels prix, que monsieur

Mariotte a été obligé d'en amener d'Auxerre, et ceux de La-Ville-aux-Fayes les ont battus. Il y a eu procès correctionnel sur le chef de coalition, et sur le chef de rixe. Ce procès a coûté de l'argent à monsieur Mariotte, qui, sans compter l'odieux d'avoir fait condamner de pauvres gens, a payé tous les frais, puisque les perdants ne possédaient pas un rouge liard. Un procès contre des indigents ne rapporte que de la haine à qui vit près d'eux. Laissez-moi vous dire cette maxime en passant, car vous aurez à lutter contre tous les pauvres de ce canton-ci. Ce n'est pas tout ! Tous calculs faits, le pauvre père Mariotte, un brave homme, perd à cette adjudication. Forcé de payer tout au comptant, il vend à terme, Gaubertin livre des bois à des termes inouïs pour le ruiner, et il donne son bois à cinq pour cent au-dessous du prix de revient, aussi son crédit a-t-il reçu de fortes atteintes. Enfin, aujourd'hui monsieur Gaubertin poursuit encore et tracasse tant ce pauvre homme qu'il va quitter, dit-on, non-seulement Auxerre mais encore le département, et il fait bien. De ce coup-là, les propriétaires ont été pour longtemps immolés aux marchands qui maintenant font les prix, comme à Paris les marchands de meubles, à l'hôtel des Commissaires-priseurs. Mais Gaubertin évite tant d'ennuis aux propriétaires qu'il y gagnent.

— Et comment ? dit le général.

— D'abord, toute simplification profite tôt ou tard à tous les intéressés, répondit Sibilet. Puis, les propriétaires ont de la sécurité pour leurs revenus. En matière d'exploitation rurale, c'est le principal, vous le verrez ! Enfin, monsieur Gaubertin est le père des ouvriers, il les paie bien et les fait toujours travailler ; or comme leurs familles habitent la campagne, les bois des marchands ou ceux des propriétaires qui confient leurs intérêts à Gaubertin, comme fournisseurs de Soulanges et de Ronquerolles, ne sont point dévastés. On y ramasse le bois mort, et voilà tout.

— Ce drôle de Gaubertin n'a pas perdu son temps !... s'écria le général.

— C'est un fier homme, reprit Sibilet. Il est, comme il le dit, le régisseur de la plus belle moitié du département au lieu d'être le régisseur des Aigues. Il prend peu de chose à tout le monde, et ce peu de chose sur deux millions lui fait quarante ou cinquante mille francs par an. — « C'est, dit-il, les cheminées de Paris qui

paient tout ! » Voilà votre ennemi, général ! Aussi, mon avis serait-il de capituler en vous réconciliant avec lui. Il est lié, vous le savez, avec Soudry, le brigadier de la gendarmerie à Soulanges, avec monsieur Rigou, notre maire de Blangy, les gardes-champêtres sont ses créatures, la répression des délits qui vous grugent devient alors impossible. Depuis deux ans surtout, vos bois sont perdus. Aussi messieurs Gravelot ont-ils de la chance pour le gain de leur procès, car ils disent : « Aux termes du bail, la garde des bois est à votre charge ; vous ne les gardez pas, vous me faites un tort ; donnez-moi des dommages-intérêts. » C'est assez juste, mais ce n'est pas une raison pour gagner un procès.

— Il faut savoir accepter un procès et y perdre de l'argent pour n'en plus avoir à l'avenir !... dit le général.

— Vous rendrez Gaubertin bien heureux, répondit Sibilet.

— Comment ?

— Plaider contre les Gravelot, c'est vous battre corps à corps avec Gaubertin qui les représente, reprit Sibilet ; aussi ne désire-t-il rien tant que ce procès. Il l'a dit, il se flatte de vous mener jusqu'en Cour de cassation.

— Ah ! le coquin !... le...

— Si vous voulez exploiter, dit Sibilet en retournant le poignard dans la plaie, vous serez dans les mains des ouvriers qui vous demanderont *le prix-bourgeois*, au lieu du *prix-marchand*, et qui vous *couleront du plomb*, c'est-à-dire qui vous mettront, comme ce brave Mariotte, dans la situation de vendre à perte. Si vous cherchez un bail, vous ne trouverez pas de preneurs, car ne vous attendez pas à ce qu'on risque pour un particulier ce que le père Mariotte a risqué pour la Couronne et pour l'État. Et, encore, que le bonhomme aille donc parler de ses pertes à l'Administration ? L'Administration est un monsieur qui ressemble à votre serviteur quand il était au Cadastre, un digne homme en redingote râpée qui lit le journal devant une table. Que le traitement soit de douze cents ou de douze mille francs, on n'en est pas plus tendre. Parlez donc de réductions, d'adoucissements au Fisc représenté par ce monsieur ?... il vous répond *turlututu*, en taillant sa plume. Vous êtes *hors la loi*, monsieur le comte.

— Que faire ? s'écria le général dont le sang bouillonnait et qui se mit à marcher à grands pas devant le banc.

— Monsieur le comte, répondit Sibilet brutalement, ce que

je vais vous dire n'est pas dans mes intérêts, il faut vendre les Aigues et quitter le pays !

En entendant cette phrase, le général fit un bond sur lui-même, comme si quelque balle l'eût atteint, et il regarda Sibilet d'un air diplomatique.

— Un général de la garde impériale lâcher pied devant de pareils drôles, et quand madame la comtesse se plaît aux Aigues !... dit-il enfin, j'irais plutôt souffleter Gaubertin sur la place de La-Ville-aux-Fayes, jusqu'à ce qu'il se batte avec moi pour pouvoir le tuer comme un chien !

— Monsieur le comte, Gaubertin n'est pas si sot que de se commettre avec vous. D'ailleurs, on n'insulte pas impunément le maire d'une Sous-Préfecture aussi importante que La-Ville-aux-Fayes.

— Je le ferai destituer, les Troisville me soutiendront, il s'agit de mes revenus...

— Vous n'y réussiriez pas, Gaubertin a les bras bien longs ! et vous vous seriez créé des embarras d'où vous ne pourriez plus sortir...

— Et le procès ?... dit le général, il faut songer au présent.

— Monsieur le comte, je vous le ferai gagner, dit Sibilet d'un petit air entendu.

— Brave Sibilet, dit le général en donnant une poignée de main à son régisseur. Et comment ?

— Vous le gagnerez à la Cour de cassation, par la procédure. Selon moi, les Gravelot ont raison, mais il ne suffit pas d'être fondé en Droit et en Fait, il faut s'être mis en règle par la Forme, et ils ont négligé la Forme qui toujours emporte le Fond. Les Gravelot devaient vous mettre en demeure de mieux garder les bois. On ne demande pas une indemnité à fin de bail relativement à des dommages reçus pendant une exploitation de neuf ans, il se trouve un article du bail dont on peut exciper à cet égard. Vous perdrez à La-Ville-aux-Fayes, vous perdrez peut-être encore à la Cour ; mais vous gagnerez à Paris. Vous aurez des expertises coûteuses, des frais ruineux. Tout en gagnant, vous dépenserez plus de douze à quinze mille francs ; mais vous gagnerez, si vous tenez à gagner. Ce procès ne vous conciliera pas les Gravelot, car il sera plus ruineux pour eux que pour vous, vous deviendrez leur bête noire, vous passerez pour processif, on vous calomniera ; mais vous gagnerez...

— Que faire ? répéta le général sur qui les argumentations de Sibilet produisaient l'effet des plus violents topiques[1].

Dans ce moment, en se souvenant des coups de cravache sanglés à Gaubertin, il aurait voulu se les être donnés à lui-même, et il montrait sur son visage en feu tous ses tourments à Sibilet.

— Que faire, monsieur le comte ?... Il n'y a qu'un moyen, transiger ; mais vous ne pouvez pas transiger par vous-même. Je dois avoir l'air de vous voler ! Or, quand toute notre fortune et notre consolation sont dans notre probité, nous ne pouvons guère, nous autres pauvres diables, accepter l'apparence de la friponnerie. On nous juge toujours sur les apparences. Gaubertin a, dans le temps, sauvé la vie à mademoiselle Laguerre, et il a eu l'air de la voler ; aussi l'a-t-elle récompensé de son dévoûment en le couchant sur son testament pour un solitaire de dix mille francs que madame Gaubertin porte en ferronnière.

Le général jeta sur Sibilet un second regard tout aussi diplomatique que le premier, mais le régisseur ne paraissait pas atteint par cette défiance enveloppée de bonhomie et de sourires.

— Mon improbité réjouirait tant monsieur Gaubertin, que je m'en ferais un protecteur, reprit Sibilet. Aussi m'écoutera-t-il de ses deux oreilles, quand je lui soumettrai cette proposition : « Je peux arracher à monsieur le comte vingt mille francs pour messieurs Gravelot, à la condition qu'ils les partageront avec moi. » Si nos adversaires consentent, je vous apporte dix mille francs, vous n'en perdez que dix mille, vous sauvez les apparences, et le procès est éteint.

— Tu es un brave homme, Sibilet, dit le général en lui prenant la main et la lui serrant. Si tu peux arranger l'avenir aussi bien que le présent, je te tiens pour la perle des régisseurs !...

— Quant à l'avenir, reprit le régisseur, vous ne mourrez pas de faim pour ne pas faire de coupes pendant deux ou trois ans. Commencez par bien garder vos bois. D'ici là, certes, il aura coulé de l'eau dans l'Avonne. Gaubertin peut mourir, il peut se trouver assez riche pour se retirer ; enfin, vous avez le temps de lui susciter un concurrent, le gâteau est assez beau pour être partagé. vous chercherez un autre Gaubertin à lui opposer.

— Sibilet, dit le vieux soldat émerveillé de ces diverses solutions, je te donne mille écus si tu termines ainsi ; puis, pour le surplus, nous y réfléchirons.

— Monsieur le comte, dit Sibilet, avant tout, gardez vos bois. Allez voir dans quel état les paysans les ont mis pendant vos deux ans d'absence... Que pouvais-je faire ? je suis régisseur, je ne suis pas garde. Pour garder les Aigues, il vous faut un garde-général à cheval et trois gardes particuliers...

— Nous nous défendrons. C'est la guerre, eh ! bien, nous la ferons ! Ça ne m'épouvante pas, dit Montcornet en se frottant les mains.

— C'est la guerre des écus, dit Sibilet, et celle-là vous semblera plus difficile que l'autre. On tue les hommes, on ne tue pas les intérêts. Vous vous battrez avec votre ennemi sur le champ de bataille où combattent tous les propriétaires, *la réalisation !* Ce n'est rien que de produire, il faut vendre, et pour vendre, il faut être en bonnes relations avec tout le monde.

— J'aurai les gens du pays pour moi...

— Et comment ?... demanda Sibilet.

— En leur faisant du bien.

— Faire du bien aux paysans de la vallée, aux petits bourgeois de Soulanges ?... dit Sibilet en louchant horriblement par l'effet de l'ironie qui flamba plus dans un œil que dans l'autre. Monsieur le comte ne sait pas ce qu'il entreprend, notre seigneur Jésus-Christ y périrait une seconde fois sur la croix !... Si vous voulez votre tranquillité, monsieur le comte, imitez feu mademoiselle Laguerre, laissez-vous piller, ou faites peur aux gens. Le peuple, les femmes et les enfants se gouvernent de même, par la terreur. Ce fut là le grand secret de la Convention et de l'Empereur.

— Ah ! çà, nous sommes donc dans la forêt de Bondy ? s'écria Montcornet.

— Mon ami, vint dire Adeline à Sibilet, ton déjeûner t'attend. Pardonnez-moi, monsieur le comte ; mais il n'a rien pris depuis ce matin, et il est allé jusqu'à Ronquerolles pour y livrer du grain.

— Allez ! allez ! Sibilet.

Le lendemain matin, levé bien avant le jour, l'ancien cuirassier revint par la porte d'Avonne, dans l'intention de causer avec son unique garde, et d'en sonder les dispositions.

Une portion de sept à huit cents arpents de la forêt des Aigues longeait l'Avonne, et pour conserver à la rivière sa majestueuse physionomie, on avait laissé de grands arbres en bordure, d'un côté comme de l'autre de ce canal, presque en droite ligne,

pendant trois lieues. La maîtresse de Henri IV, à qui les Aigues avaient appartenu, folle de la chasse autant que le Béarnais, fit bâtir. en 1593, un pont d'une seule arche et en dos d'âne, pour passer de cette partie de la forêt à celle beaucoup plus considérable, achetée pour elle et située sur la colline. La porte d'Avonne fut alors construite pour servir de rendez-vous de chasse, et l'on sait quelle magnificence les architectes déployaient pour ces édifices consacrés au plus grand plaisir de la Noblesse et de la Couronne. De là partaient six avenues dont la réunion formait une demi-lune. Au centre de cette demi-lune s'élevait un obélisque surmonté d'un soleil jadis doré, qui, d'un côté, présentait les armes de Navarre, et de l'autre celles de la comtesse de Moret. Une autre demi-lune, pratiquée au bord de l'Avonne, correspondait à celle du rendez-vous par une allée droite au bout de laquelle se voyait la croupe anguleuse de ce pont à la vénitienne.

Entre deux belles grilles, d'un caractère semblable à celui de la magnifique grille si malheureusement démolie à Paris et qui entourait le jardin de la place Royale, s'élevait un pavillon en briques, à chaînes de pierre taillée, comme celle du château, en pointes de diamant, à toit très-aigu, dont les fenêtres offraient des encadrements en pierres taillées de la même manière. Ce vieux style, qui donnait au pavillon un caractère royal, ne va bien, dans les villes, qu'aux prisons ; mais au milieu des bois il reçoit de l'entourage une splendeur particulière. Un massif formait un rideau derrière lequel le chenil, une ancienne fauconnerie, une faisanderie, et les logements des piqueurs tombaient en ruines, après avoir fait l'admiration de la Bourgogne.

En 1595, de ce splendide pavillon, partit une chasse royale, précédée de ces beaux chiens affectionnés par Paul Véronèse et par Rubens, où piaffaient les chevaux à grosse croupe bleuâtre et blanche et satinée qui n'existent que dans l'œuvre prodigieuse de Wouwermans, suivie de ces valets en grande livrée, animée par ces piqueurs à bottes en chaudron et en culottes de peau jaune qui meublent les Vandermeulen. L'obélisque élevé pour célébrer le séjour du Béarnais et sa chasse avec la belle comtesse de Moret en donnait la date au-dessous des armes de Navarre. Car cette jalouse maîtresse, dont le fils fut légitimé, ne voulut pas y voir figurer les armes de France, sa condamnation.

Au moment où le général aperçut ce magnifique monument,

la mousse verdissait les quatre pans du toit. Les pierres des chaînes rongées par le temps paraissaient crier à la profanation par mille bouches ouvertes. Les vitraux de plomb disjoints laissaient tomber les verres octogones des croisées qui semblaient éborgnées. Des giroflées jaunes fleurissaient entre les balustres, des lierres glissaient leurs griffes blanches et poilues dans tous les trous.

Tout accusait cette ignoble incurie, le cachet mis par les usufruitiers à tout ce qu'ils possèdent. Deux croisées au premier étage étaient bouchées par du foin. Par une fenêtre du rez-de-chaussée, on apercevait une pièce pleine d'outils, de fagots ; et par une autre, une vache, en montrant son mufle, apprenait que Courtecuisse, pour ne pas faire le chemin qui séparait le pavillon de la faisanderie, avait converti la grande salle du pavillon en étable, une salle plafonnée en caissons au fond desquels étaient peintes les armoiries de tous les possesseurs des Aigues !..

De noirs et sales palis déshonoraient les abords du pavillon en enfermant des cochons sous des toits en planches, des poules, des canards dans de petits carrés dont le fumier s'enlevait tous les six mois. Des guenilles séchaient sur les ronces qui poussaient effrontément, çà et là.

Au moment où le général arriva par l'avenue du pont, madame Courtecuisse récurait un poêlon dans lequel elle venait de faire du café au lait. Le garde, assis sur une chaise au soleil, regardait sa femme, comme un Sauvage eût regardé la sienne. Quand il entendit le pas d'un cheval, il tourna la tête, reconnut monsieur le comte, et se trouva penaud.

— Eh ! bien, Courtecuisse, mon garçon, dit le général au vieux garde, je ne m'étonne pas que l'on coupe mes bois avant messieurs Gravelot, tu prends ta place pour un canonicat !...

— Ma foi, monsieur le comte, j'ai passé tant de nuits dans vos bois, que j'y ai attrapé une fraîcheur. Je souffre tant ce matin, que ma femme nettoie le poêlon dans lequel a chauffé mon cataplasme.

— Mon cher, lui dit le général, je ne connais d'autre maladie que la faim à laquelle les cataplasmes de café au lait soient bons. Ecoute, drôle. J'ai visité hier ma forêt et celles de messieurs de Ronquerolles et de Soulanges, les leurs sont parfaitement gardées, et la mienne est dans un état pitoyable.

— Ah ! monsieur le comte, ils sont anciens dans le pays, eux ! on respecte leurs biens. Comment voulez-vous que je me batte avec six communes ? J'aime encore mieux ma vie que vos bois. Un homme qui voudrait garder vos bois comme il faut attraperait pour gages une balle dans la tête au coin de votre forêt...

— Lâche ! reprit le général en domptant la fureur que cette insolente réplique de Courtecuisse allumait en lui. Cette nuit a été magnifique, mais elle me coûte cent écus pour le présent, et mille francs en dommage dans l'avenir. Vous vous en irez d'ici, mon cher, ou les choses vont changer. A tout péché, miséricorde. Voici mes conditions. Je vous abandonne le produit des amendes, et en outre vous aurez trois francs par procès-verbal. Si je n'y trouve pas mon compte, vous aurez le vôtre et sans pension ; tandis que si vous me servez bien, si vous parvenez à réprimer les dégâts, vous pouvez avoir cent écus de viager. Faites vos réflexions. Voilà six chemins, dit-il en montrant les six allées, il faut n'en prendre qu'un. comme moi qui n'ai pas craint les balles, tâchez de trouver le bon !

Courtecuisse, petit homme de quarante-six ans, à figure de pleine lune, se plaisait beaucoup à ne rien faire. Il comptait vivre et mourir dans ce pavillon, devenu son pavillon. Ses deux vaches étaient nourries par la forêt, il avait son bois, il cultivait son jardin au lieu de courir après les délinquants. Cette incurie allait à Gaubertin, et Courtecuisse avait compris Gaubertin. Le garde ne faisait donc la chasse aux fagoteurs que pour satisfaire ses petites haines. Il poursuivait les filles rebelles à ses volontés et les gens qu'il n'aimait point ; mais depuis longtemps il ne haïssait plus personne, aimé de tout le monde, à cause de sa facilité.

Le couvert de Courtecuisse était toujours mis au Grand-I-Vert, les fagoteuses ne lui résistaient plus, sa femme et lui recevaient des cadeaux en nature de tous les maraudeurs. On lui rentrait son bois, on façonnait sa vigne. Enfin, il trouvait des serviteurs dans tous ses délinquants.

Presque rassuré par Gaubertin sur son avenir et comptant sur deux arpents quand les Aigues se vendraient, il fut donc réveillé comme en sursaut par la sèche parole du général qui dévoilait enfin, après quatre ans, sa nature de bourgeois résolu de n'être plus trompé.

Courtecuisse prit sa casquette, sa carnassière, son fusil, mit ses guêtres, sa bandoulière aux armes récentes des Montcornet, et alla jusqu'à La-Ville-aux-Fayes de ce pas insouciant sous lequel les gens de la campagne cachent leurs réflexions les plus profondes, regardant les bois et sifflotant ses chiens.

— Tu te plains du Tapissier, dit Gaubertin à Courtecuisse, et ta fortune est faite ! Comment, l'imbécile te donne trois francs par procès-verbal et les amendes ! en t'entendant avec des amis, tu peux en dresser tant que tu voudras, une centaine ! Avec mille francs, tu pourras acheter la Bâchelerie à Rigou, devenir bourgeois. Seulement, arrange-toi pour ne poursuivre que des gens nus comme des œufs. On ne tond rien sur ce qui n'a pas de laine. Prends ce que t'offre le Tapissier, et laisse-lui récolter des frais, s'il les aime. Tous les goûts sont dans la nature. Le père Mariotte, malgré mon avis, n'a-t-il pas mieux aimé réaliser des pertes que des bénéfices ?...

Courtecuisse, pénétré d'admiration pour Gaubertin, revint tout brûlant du désir d'être enfin propriétaire, et bourgeois comme les autres.

En rentrant chez lui, le général Montcornet vint conter son expédition à Sibilet.

— Monsieur le comte a bien fait, reprit le régisseur en se frottant les mains, mais il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin. Le garde-champêtre, qui laisse dévaster nos prés, nos champs, devrait être changé. Monsieur le comte pourrait facilement se faire nommer maire de la commune et prendre, à la place de Vaudoyer, un ancien soldat qui eût le courage d'exécuter la consigne. Un grand propriétaire doit être maire chez lui. Voyez quelles difficultés nous avons avec le maire actuel !...

Le maire de la commune de Blangy, ancien Bénédictin nommé Rigou, s'était marié, l'an I[er] de la République, avec la servante de l'ancien curé de Blangy. Malgré la répugnance qu'un religieux marié devait inspirer à la Préfecture, on le maintenait maire depuis 1815, car lui seul à Blangy se trouvait capable d'occuper ce poste. Mais, en 1817, l'Évêque ayant envoyé l'abbé Brossette pour desservant dans la paroisse de Blangy privée de curé depuis vingt-cinq ans, une violente dissidence se manifesta naturellement entre un apostat et le jeune ecclésiastique dont le caractère est déjà connu.

La guerre que, depuis ce temps, se faisaient la Mairie et le Presbytère, popularisa le magistrat, méprisé jusqu'alors. Rigou, que les paysans détestaient à cause de ses combinaisons usuraires, représenta tout à coup leurs intérêts politiques et financiers soi-disant menacés par la Restauration, et surtout par le clergé.

Après avoir roulé du Café de la Paix chez tous les fonctionnaires, *le Constitutionnel*, principal organe du libéralisme revenait à Rigou le septième jour, car l'abonnement, pris au nom du père Socquard le limonadier, était supporté par vingt personnes. Rigou passait la feuille à Langlumé le meunier, qui la donnait en lambeaux à tous ceux qui savaient lire. Les premiers-Paris et les canards anti-religieux de la feuille libérale formèrent donc l'opinion publique de la vallée des Aigues. Aussi Rigou, de même que *le vénérable* abbé Grégoire, devint-il un héros. Pour lui. comme pour certains banquiers à Paris, la politique couvrit de la pourpre populaire des déprédations honteuses.

En ce moment, semblable à François Keller, le grand orateur, ce moine parjure était regardé comme un défenseur des droits du peuple, lui qui naguères ne se serait pas promené dans les champs, à la tombée de la nuit, de peur d'y trouver un piége où il serait mort d'accident. Persécuter un homme, en politique, ce n'est pas seulement le grandir, c'est encore en innocenter le passé. Le parti libéral. sous ce rapport, fut un grand faiseur de miracles. Son funeste journal, qui eut alors l'esprit d'être aussi plat, aussi calomniateur, aussi crédule, aussi niaisement perfide que tous les publics qui composent les masses populaires, a peut-être commis autant de ravages dans les intérêts privés que dans l'Église.

Rigou s'était flatté de trouver dans un général bonapartiste en disgrâce, dans un enfant du peuple élevé par la Révolution, un ennemi des Bourbons et des prêtres ; mais le général, dans l'intérêt de ses ambitions secrètes, s'arrangea pour éviter la visite de monsieur et de madame Rigou pendant ses premiers séjours aux Aigues.

Quand vous verrez de près la terrible figure de Rigou, le Loup-cervier de la vallée, vous comprendrez l'étendue de la seconde faute capitale que ses idées aristocratiques firent commettre au général et que la comtesse empira par une impertinence qui trouvera sa place dans l'histoire de Rigou.

Si Montcornet eût capté la bienveillance du maire, s'il en eût recherché l'amitié, peut-être l'influence de ce renégat aurait-elle paralysé celle de Gaubertin. Loin de là, trois procès dont un déjà gagné par Rigou, pendaient au tribunal de La-Ville-aux-Fayes, entre le général et l'ex-moine. Jusqu'à ce jour, Montcornet avait été si fort occupé par ses intérêts de vanité, par son mariage, qu'il ne s'était plus souvenu de Rigou ; mais, aussitôt que le conseil de se substituer à Rigou lui fut donné par Sibilet, il demanda des chevaux de poste et alla faire une visite au préfet.

Le préfet, le comte Martial de la Roche-Hugon, était l'ami du général depuis 1804. Ce fut un mot dit à Montcornet par ce Conseiller d'État, dans une conversation à Paris, qui détermina l'acquisition des Aigues. Le comte Martial, préfet sous Napoléon, resté préfet sous les Bourbons flattait l'évêque pour se maintenir en place. Or, déjà Monseigneur avait plusieurs fois demandé le changement de Rigou. Martial, à qui l'état de la commune était bien connu, fut enchanté de la demande du général qui, dans l'espace d'un mois, eut sa nomination.

Par un hasard assez naturel, le général rencontra, pendant son séjour à la Préfecture où son ami le logeait, un sous-officier de l'ex-garde impériale à qui l'on chicanait sa pension de retraite. Déjà, dans une circonstance, le général avait protégé ce brave cavalier nommé Groison, qui s'en souvenait et qui lui conta ses douleurs, il se trouvait sans ressources. Montcornet promit à Groison de lui obtenir la pension due, et lui proposa la place de garde-champêtre à Blangy, comme un moyen de s'acquitter en se dévouant à ses intérêts. L'installation du nouveau maire et du nouveau garde-champêtre eut lieu simultanément, et le général donna, comme on le pense, de solides instructions à son soldat.

Vaudoyer, le garde-champêtre destitué, paysan de Ronquerolles, n'était, comme la plupart des gardes-champêtres, propre qu'à se promener, niaiser, se faire choyer par les pauvres qui ne demandent pas mieux que de corrompre cette autorité subalterne, la sentinelle avancée de la Propriété. Il connaissait le brigadier de Soulanges, car les brigadiers de gendarmerie, remplissant des fonctions quasi-judiciaires dans l'instruction des procès criminels, ont des rapports avec les gardes-champêtres, leurs espions naturels ; Soudry l'envoya donc à Gaubertin qui reçut très-bien

Vaudoyer son ancienne connaissance, et lui fit verser à boire, tout en écoutant le récit de ses malheurs.

— Mon cher ami, lui dit le maire de La-Ville-aux-Fayes qui savait parler à chacun son langage, ce qui t'arrive nous attend tous. Les nobles sont revenus, les gens titrés par l'Empereur font cause commune avec eux ; ils veulent tous écraser le peuple, rétablir les anciens droits, nous ôter nos biens ; mais nous sommes Bourguignons, il faut nous défendre, il faut renvoyer les *arminacs* à Paris. Retourne à Blangy, tu seras garde-vente pour le compte de monsieur Polissard, l'adjudicataire des bois de Ronquerolles. Va, mon gars, je trouverai bien à t'occuper toute l'année. Mais songes-y ? C'est des bois à nous autres !... Pas un délit, ou sinon confonds tout. Envoie les *faiseurs de bois* aux Aigues. Enfin, s'il y a des fagots à vendre, qu'on achète les nôtres, et jamais ceux des Aigues. Tu redeviendras garde-champêtre, ça ne durera pas ! Le général se dégoûtera de vivre au milieu des voleurs ! Sais-tu que ce Tapissier-là m'a appelé voleur, moi fils du plus probe des républicains, moi le gendre de Mouchon, le fameux représentant du Peuple, mort sans un centime pour se faire enterrer.

Le général porta le traitement de *son* garde-champêtre à trois cents francs, et fit bâtir une mairie où il le logea ; puis il le maria à la fille d'un de ses métayers qui venait de mourir, et qui restait orpheline avec trois arpents de vigne. Groison s'attacha donc au général comme un chien à son maître. Cette fidélité légitime fut admise par toute la commune. Le garde-champêtre fut craint, respecté, mais, comme un capitaine sur son vaisseau, quand son équipage ne l'aime pas ; aussi les paysans le traitèrent-ils en lépreux. Ce fonctionnaire, accueilli par le silence ou par une raillerie cachée sous la bonhomie, fut une sentinelle surveillée par d'autres sentinelles. Il ne pouvait rien contre le nombre. Les délinquants s'amusèrent à comploter des délits inconstatables, et la vieille moustache enragea de son impuissance. Groison trouva dans ses fonctions l'attrait d'une guerre de partisans, et le plaisir d'une chasse, la chasse aux délits. Accoutumé par la guerre à cette loyauté qui consiste en quelque sorte à jouer franc jeu, cet ennemi de la trahison prit en haine des gens perfides dans leurs combinaisons, adroits dans leurs vols et qui faisaient souffrir son amour-propre. Il remarqua bientôt que toutes les autres propriétés étaient respectées, les délits se

commettaient uniquement sur les terres des Aigues ; il méprisa donc les paysans assez ingrats pour piller un général de l'Empire, un homme essentiellement bon, généreux, et il joignit bientôt la haine au mépris. Mais il se multiplia vainement, il ne pouvait se montrer partout, et les ennemis *délinquaient* partout à la fois. Groison fit sentir à son général la nécessité d'organiser la défense au complet de guerre, en lui démontrant l'insuffisance de son dévoûment, et lui révélant les mauvaises dispositions des habitants de la vallée.

— Il y a quelque chose là-dessous, mon général, lui dit-il, ces gens-là sont trop hardis, ils ne craignent rien ; ils ont l'air de compter sur le bon Dieu !

— Nous verrons, répondit le comte.

Mot fatal ! pour les grands politiques, le verbe *voir* n'a pas de futur.

En ce moment, Montcornet devait résoudre une difficulté qui lui sembla plus pressante, il lui fallait un *alter ego*[1] qui le remplaçât à la Mairie pendant le temps de son séjour à Paris. Forcé de trouver pour adjoint un homme sachant lire et écrire, il ne vit dans toute la commune que Langlumé, le locataire de son moulin. Ce choix fut détestable. Non seulement les intérêts du général-maire et de l'adjoint-meunier étaient diamétralement opposés, mais encore Langlumé brassait de louches affaires avec Rigou qui lui prêtait l'argent nécessaire à son commerce ou à ses acquisitions. Le meunier achetait la tonte des prés du château pour nourrir ses chevaux ; et, grâce à ses manœuvres, Sibilet ne pouvait les vendre qu'à lui. Tous les prés de la commune étaient livrés à de bons prix avant ceux des Aigues ; et ceux des Aigues, restant les derniers, subissaient, quoique meilleurs, une dépréciation. Langlumé fut donc un adjoint provisoire ; mais, en France, le provisoire est éternel, quoique le Français soit soupçonné d'aimer le changement. Langlumé, conseillé par Rigou, joua le dévoûment auprès du général, il se trouvait donc adjoint au moment où, par la toute-puissance de l'historien, ce drame commence.

En l'absence du maire, Rigou, nécessairement membre du conseil de la commune, y régna donc et fit prendre des résolutions contraires au général. Tantôt il y déterminait des dépenses profitables aux paysans seulement et dont la plus forte part

tombait à la charge des Aigues qui, par leur étendue, payaient les deux tiers de l'impôt ; tantôt on y refusait des allocations utiles, comme un supplément de traitement à l'abbé, la reconstruction du presbytère, ou les gages (*sic*) d'un maître d'école.

— Si les paysans savaient lire et écrire, que deviendrions-nous ?... dit Langlumé naïvement au général pour justifier cette décision anti-libérale prise contre un frère de la doctrine chrétienne que l'abbé Brossette avait tenté d'introduire à Blangy.

De retour à Paris, le général, enchanté de son vieux Groison, se mit à la recherche de quelques anciens militaires de la Garde impériale avec lesquels il pût organiser sa défense aux Aigues sur un pied formidable. A force de chercher, de questionner des amis et des officiers en demi-solde, il déterra Michaud, un ancien maréchal-des-logis-chef aux cuirassiers de la Garde, un homme de ceux que les troupiers appellent soldatesquement des *durs à cuire*, surnom fourni par la cuisine du bivouac, où il s'est plus d'une fois trouvé des haricots réfractaires. Michaud tria parmi ses connaissances trois hommes capables d'être ses collaborateurs et de faire des gardes sans peur et sans reproche.

Le premier, nommé Steingel, Alsacien pur sang, était fils naturel du général de ce nom, qui succomba lors des premiers succès de Bonaparte, au début des campagnes d'Italie. Grand et fort, il appartenait à ce genre de soldats habitués comme les Russes à l'obéissance absolue et passive. Rien ne l'arrêtait dans l'exécution de ses devoirs, il eût empoigné froidement un empereur ou le pape, si tel avait été l'ordre. Il ignorait le péril. Légionnaire intrépide, il n'avait pas reçu la moindre égratignure en seize ans de guerre. Il couchait à la belle étoile ou dans son lit avec une indifférence stoïque. Il disait seulement à toute aggravation de peine : — Il paraît que c'est aujourd'hui comme ça !

Le second, nommé Vatel, enfant de troupe, caporal de voltigeurs, gai comme un pinson, d'une conduite un peu légère avec le beau sexe, sans aucun principe religieux, brave jusqu'à la témérité, vous aurait fusillé son camarade en riant. Sans avenir, ne sachant quel état prendre, il vit une petite guerre amusante à faire dans les fonctions qui lui furent proposées ; et comme la Grande Armée et l'Empereur remplaçaient pour lui la Religion, il jura de servir envers et contre tous le brave Montcornet. C'était une de ces natures essentiellement chicanières à qui, sans ennemis,

la vie semble fade, enfin la nature-avoué, la nature-agent de police. Aussi, sans la présence de l'huissier, aurait-il saisi la Tonsard et son fagot au milieu du Grand-I-Vert, en envoyant promener la loi sur l'inviolabilité du domicile.

Le troisième, nommé Gaillard, vieux soldat devenu sous-lieutenant, criblé de blessures, appartenait à la classe des soldats-laboureurs. En pensant au sort de l'Empereur, tout lui semblait indifférent ; mais il allait aussi bien par insouciance que Vatel par passion. Chargé d'une fille naturelle, il trouva dans cette place un moyen d'existence, et il accepta comme il eût accepté du service dans un régiment.

En arrivant aux Aigues, où le général devança ses troupiers afin de renvoyer Courtecuisse, il fut stupéfait de l'impudente audace de son garde. Il existe une manière d'obéir qui comporte, chez l'esclave, la raillerie la plus sanglante du commandement. Tout, dans les choses humaines, peut arriver à l'absurde, et Courtecuisse en avait dépassé les limites.

Cent vingt-six procès-verbaux dressés contre des délinquants, la plupart d'accord avec Courtecuisse, et déférés au tribunal de paix jugeant correctionnellement à Soulanges, avaient donné lieu à soixante-neuf jugements en règle, levés, expédiés, en vertu desquels Brunet, enchanté d'une si bonne aubaine, avait fait les actes rigoureusement nécessaires pour arriver à ce qu'on nomme, en style judiciaire, des procès-verbaux de carence, extrémité misérable où cesse le pouvoir de la justice. C'est un acte par lequel l'huissier constate que la personne poursuivie ne possède rien, et se trouve dans la nudité de l'indigence. Or, là où il n'y a rien, le créancier, de même que le roi, perd ses droits.... de poursuite. Ces indigents, choisis avec discernement, demeuraient dans cinq communes environnantes où l'huissier s'était transporté, dûment assisté de ses praticiens, Vermichel et Fourchon. Monsieur Brunet avait transmis les pièces à Sibilet en les accompagnant d'un mémoire de frais de cinq mille francs, et le priant de demander de nouveaux ordres au comte de Montcornet.

Au moment où Sibilet, muni des dossiers, avait expliqué tranquillement au patron le résultat des ordres trop sommairement donnés à Courtecuisse, et contemplait d'un air tranquille une des plus violentes colères qu'un général de cavalerie française ait eue,

Courtecuisse arriva pour rendre ses devoirs à son maître et lui demander environ onze[1] cents francs, somme à laquelle montaient les gratifications promises. Le naturel prit alors le mors aux dents et emporta le général qui ne se souvint plus de sa couronne comtale ni de son grade, il redevint cuirassier et vomit des injures dont il devait être honteux plus tard.

— Ah ! quatre cents francs ! quatre cent mille gifles !... quatre cent mille coups de pieds au... Crois-tu que je ne connaisse pas les couleurs !... Tourne-moi les talons ou je t'aplatis !

A l'aspect du général devenu violet, et dès les premiers mots, Courtecuisse s'était enfui comme une hirondelle.

— Monsieur le comte, disait Sibilet tout doucement, vous avez tort.

— Moi, tort ?...

— Mon Dieu, monsieur le comte, prenez garde, vous aurez un procès avec ce drôle...

— Je me moque bien des procès... Allez, que le gredin sorte à l'instant même, veillez à ce qu'il laisse tout ce qui m'appartient, et faites le compte de ses gages.

Quatre heures après, la contrée tout entière babillait à sa manière en racontant cette scène. Le général avait, disait-on, assommé Courtecuisse, il lui refusait son dû, il lui devait deux mille francs.

De nouveau, les propos les plus singuliers coururent sur le compte du bourgeois des Aigues. On le disait fou. Le lendemain, Brunet qui avait instrumenté pour le compte du général, lui apportait pour le compte de Courtecuisse une assignation devant le tribunal de paix. Ce lion devait être piqué par mille mouches, son supplice ne faisait que commencer.

L'installation d'un garde ne va pas sans quelques formalités, il doit prêter serment au tribunal de première instance, il se passa donc quelques jours avant que les trois gardes fussent revêtus de leur caractère officiel. Quoique le général eût écrit à Michaud de venir avec sa femme sans attendre que le pavillon de la porte d'Avonne fût arrangé pour le recevoir, le futur garde-général fut retenu par les soins de son mariage, par les parents de sa femme venus à Paris, et il ne put arriver qu'après une quinzaine de jours. Durant cette quinzaine prise par l'accomplissement des formalités auxquelles on se prêta d'assez mauvaise grâce à La-Ville-aux-

Fayes, la forêt des Aigues fut dévastée par les maraudeurs qui profitèrent du temps pendant lequel elle ne fut gardée par personne.

Ce fut un grand événement dans la vallée, depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes que l'apparition de trois gardes habillés en drap vert, la couleur de l'Empereur, magnifiquement tenus, et dont les figures annonçaient un caractère solide, tous bien en jambes, agiles, capables de passer les nuits dans les bois.

Dans tout le canton, Groison fut le seul qui fêta les vétérans. Enchanté d'un tel renfort, il lâcha quelques paroles menaçantes contre les voleurs qui, dans peu de temps, devaient se trouver serrés de près et mis dans l'impossibilité de nuire. Ainsi, la proclamation d'usage ne manqua pas à cette guerre, vive et sourde à la fois.

Sibilet signala la gendarmerie de Soulanges au général, et surtout le brigadier Soudry, comme entièrement et sournoisement hostile aux Aigues, il lui fit sentir de quelle utilité lui serait une brigade animée d'un bon esprit.

— Avec un bon brigadier et des gendarmes dévoués à vos intérêts, vous tiendrez le pays !... dit-il.

Le comte courut à la Préfecture où il obtint, du général qui commandait la Division, la mise à la retraite de Soudry et son remplacement par un nommé Viollet, excellent gendarme du chef-lieu que vantèrent le général et le préfet. Les gendarmes de la brigade de Soulanges, tous dirigés sur d'autres points du département par le colonel de la gendarmerie, ancien camarade de Montcornet, eurent pour successeurs des hommes choisis, à qui l'ordre fut donné secrètement de veiller à ce que les propriétés du comte de Montcornet ne reçussent désormais aucune atteinte, et à qui l'on recommanda surtout de ne pas se laisser gagner par les habitants de Soulanges.

Cette dernière révolution, accomplie avec une rapidité qui ne permit pas de la contrecarrer, jeta l'étonnement dans La-Ville-aux-Fayes et dans Soulanges. Soudry, qui se regarda comme destitué, se plaignit, et Gaubertin trouva le moyen de le faire nommer maire, afin de mettre la gendarmerie à ses ordres. On cria beaucoup à la tyrannie. Montcornet devint un objet de haine. Non seulement cinq ou six existences furent ainsi changées par lui, mais bien des vanités furent froissées. Les paysans, animés

par des paroles échappées aux petits bourgeois de Soulanges, à ceux de La-Ville-aux-Fayes, à Rigou, à Langlumé, à monsieur Guerbet, le maître-de-poste de Couches, se crurent à la veille de perdre ce qu'ils appelaient leurs droits.

Le général éteignit le procès avec son ancien garde en payant tout ce qu'il réclamait.

Courtecuisse acheta pour deux mille francs un petit domaine enclavé sur les terres des Aigues à un débouché des *remises*[1] par où passait le gibier. Rigou n'avait jamais voulu céder La Bâchelerie ; mais il se fit un malicieux plaisir de la vendre à cinquante pour cent de bénéfice à Courtecuisse. Celui-ci devint ainsi l'une de ses nombreuses créatures, car il le tint par le surplus du prix, l'ex-garde n'ayant payé que mille francs.

Les trois gardes, Michaud et le garde-champêtre, menèrent alors une vie de Guérillas. Couchant dans les bois, ils les parcouraient sans cesse, ils en prenaient cette connaissance approfondie qui constitue la science du garde-forestier, qui lui évite les pertes de temps, étudiant les issues, se familiarisant avec les essences et leurs gisements, habituant leurs oreilles aux chocs, aux différents bruits qui se font dans les bois. Enfin, ils observèrent les figures, passèrent en revue les différentes familles des divers villages du canton, et les individus qui les composaient, leurs mœurs, leur caractère, leurs moyens d'existence. Chose plus difficile qu'on ne pense ! En voyant prendre des mesures si bien combinées, les paysans qui vivaient des Aigues, opposèrent un mutisme complet, une soumission narquoise à cette intelligente police.

Dès l'abord, Michaud et Sibilet se déplurent mutuellement. Le franc et loyal militaire, l'honneur des sous-officiers de la Jeune Garde, haïssait la brutalité mielleuse, l'air mécontent du régisseur, qu'il nomma tout d'abord *le Chinois*. Il remarqua bientôt les objections par lesquelles Sibilet s'opposait aux mesures radicalement utiles et les raisons par lesquelles il justifiait les choses d'une douteuse réussite. Au lieu de calmer le général, Sibilet, ainsi qu'on a dû le voir par ce récit succinct, l'excitait sans cesse et le poussait aux mesures de rigueur, tout en essayant de l'intimider par la multiplicité des ennuis, par l'étendue des petitesses, par des difficultés renaissantes et invincibles. Sans deviner le rôle d'espion et d'agent provocateur accepté par Sibilet, qui, dès son installation, se promit à lui-même de choisir, selon

ses intérêts, un maître entre le général et Gaubertin, Michaud reconnut dans le régisseur une nature avide, mauvaise, aussi ne s'en expliquait-il point la probité. La profonde inimitié qui sépara ces deux hauts fonctionnaires plut d'ailleurs au général. La haine de Michaud le portait à surveiller le régisseur, espionnage auquel il ne serait pas descendu, si le général le lui avait demandé. Sibilet caressa le garde-général et le flatta bassement, sans pouvoir lui faire quitter une excessive politesse que le loyal militaire mit entre eux comme une barrière.

Maintenant, ces détails préliminaires étant connus, on comprendra parfaitement l'intérêt des ennemis du général et celui de la conversation qu'il eut avec ses deux ministres.

CHAPITRE IX.

DE LA MÉDIOCRATIE.

— Eh ! bien, Michaud, qu'y a-t-il de nouveau ? demanda le général quand la comtesse eut quitté la salle à manger.

— Mon général, si vous m'en croyez, nous ne parlerons pas d'affaires ici, les murs ont des oreilles, et je veux avoir la certitude que ce que nous dirons ne tombera que dans les nôtres.

— Eh ! bien, répondit le général, allons en nous promenant jusqu'à la Régie par le sentier qui partage la prairie, nous serons certains de ne pas être écoutés...

Quelques instants après, le général traversait la prairie, accompagné de Sibilet et Michaud, pendant que la comtesse allait, entre l'abbé Brossette et Blondet, vers la Porte d'Avonne. Michaud raconta la scène qui s'était passée au Grand-I-Vert.

— Vatel a eu tort, dit Sibilet.

— On le lui a bien prouvé, reprit Michaud, en l'aveuglant ; mais ceci n'est rien. Vous savez, mon général, notre projet de saisir les bestiaux de tous nos délinquants condamnés ; eh ! bien, nous ne pourrons jamais y arriver. Brunet, tout comme son confrère Plissoud, ne nous prêtera jamais un loyal concours ; ils sauront toujours prévenir les gens de la saisie projetée. Vermichel, le praticien de Brunet, est venu chercher le père Fourchon au Grand-I-Vert, et Marie Tonsard, la bonne amie de Bonnébault,

est allée donner l'alarme à Couches. J'étais sous le pont d'Avonne à pêcher en guettant un drôle qui médite un mauvais coup, et j'ai entendu Marie Tonsard criant la nouvelle à Bonnébault, qui, voyant la fille à Tonsard fatiguée d'avoir couru, l'a relayée en s'élançant à Couches. Enfin, les dégâts recommencent.

— Un grand coup d'autorité devient de jour en jour plus nécessaire, dit Sibilet.

— Que vous disais-je, s'écria le général. Il faut réclamer l'exécution des jugements qui portent des condamnations à la prison, qui prononcent la contrainte par corps pour les dommages-intérêts et pour les frais qui me sont dus.

— Ces gens-là regardent la loi comme impuissante, et se disent les uns aux autres qu'on n'osera pas les arrêter, répliqua Sibilet. Ils s'imaginent vous faire peur ! Ils ont des complices à La-Ville-aux-Fayes, car le procureur du roi semble avoir oublié les condamnations.

— Je crois, dit Michaud en voyant le général pensif, qu'en dépensant beaucoup d'argent, vous pouvez encore sauver vos propriétés.

— Il vaut mieux dépenser de l'argent que de sévir, répondit Sibilet.

— Quel est donc votre moyen ? demanda le général à son garde-général.

— Il est bien simple, dit Michaud, il s'agit d'entourer votre forêt de murs, comme votre parc, et nous serons tranquilles, le moindre délit devient un crime et mène en Cour d'Assises.

— A neuf francs la toise superficielle, rien que pour les matériaux, monsieur le comte dépenserait le tiers du capital des Aigues..., dit Sibilet en riant.

— Allons ! dit Montcornet, je pars à l'instant, je vais voir le procureur-général.

— Le procureur-général, répliqua doucement Sibilet, sera peut-être de l'avis de son procureur du roi, car une pareille négligence annonce un accord entre eux.

— Eh ! bien, il faut le savoir, s'écria Montcornet. S'il s'agit de faire sauter juges, ministère public, tout jusqu'au Procureur-général, j'irai trouver alors le garde-des-sceaux, et même le Roi.

Sur un signe énergique que lui fit Michaud, le général dit à

Sibilet, en se retournant, un : — « Adieu, mon cher ! » que le régisseur comprit.

— Monsieur le comte est-il d'avis, comme Maire, dit le régisseur en saluant, d'exécuter les mesures nécessaires pour réprimer les abus du glanage ? La moisson va commencer, et s'il faut faire publier les arrêtés sur les certificats d'indigence, et sur l'interdiction du glanage aux indigents des communes voisines, nous n'avons pas de temps à perdre.

— Faites, entendez-vous avec Groison ! dit le comte. Avec de pareilles gens, ajouta-t-il, il faut exécuter strictement la loi.

Ainsi dans un moment Montcornet donna gain de cause au système que lui proposait Sibilet depuis quinze jours et auquel il se refusait, mais qu'il trouva bon dans le feu de la colère causée par l'accident de Vatel.

Quand Sibilet fut à cent pas, le comte dit tout bas à son garde : — Eh ! bien, mon cher Michaud, qu'y a-t-il ?

— Vous avez un ennemi chez vous, général, et vous lui confiez des projets que vous ne devriez pas dire à votre bonnet de police.

— Je partage tes soupçons, mon cher ami, répliqua Montcornet ; mais je ne commettrai pas deux fois la même faute. Pour remplacer Sibilet, j'attends que tu sois au fait de la Régie, et que Vatel puisse te succéder. Cependant, qu'ai-je à reprocher à Sibilet ? Il est ponctuel, probe, il n'a pas détourné cent francs depuis cinq ans. Il a le plus détestable caractère du monde, et voilà tout ; autrement, quel serait son plan ?

— Général, dit gravement Michaud, je le saurai, car il en a bien certainement un ; et, si vous le permettez, un sac de mille francs le fera dire à ce drôle de Fourchon, quoique, depuis ce matin, je soupçonne le père Fourchon de manger à tous les rateliers. On veut vous forcer à vendre les Aigues, ce vieux fripon de cordier me l'a dit. Sachez-le ! Depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes, il n'est pas de paysan, de petit bourgeois, de fermier, de cabaretier, qui n'ait son argent prêt pour le jour de la curée. Fourchon m'a confié que Tonsard, son gendre, a déjà jeté son dévolu... L'opinion que vous vendrez les Aigues règne dans la vallée, comme un poison dans l'air. Peut-être le pavillon de la Régie et quelques terres à l'entour, est-il le prix dont est payé l'espionnage de Sibilet ? Il ne se dit rien entre nous qui ne se sache à La-Ville-aux-Fayes. Sibilet est parent à votre ennemi, Gau-

bertin. Ce qui vient de vous échapper sur le Procureur-général sera rapporté peut-être à ce magistrat avant que vous ne soyez à la Préfecture. Vous ne connaissez pas les gens de ce canton-ci !

— Je ne les connais pas ?... c'est de la canaille, et lâcher pied devant de pareils gredins ?... s'écria le général, ah ! plutôt cent fois brûler moi-même les Aigues !...

— Ne les brûlons pas, et adoptons un plan de conduite qui déjoue les ruses de ces Lilliputiens. A les entendre dans leurs menaces, on est décidé à tout contre vous ; aussi, mon général, puisque vous parlez d'incendie, assurez tous vos bâtiments et toutes vos fermes !

— Ah ! sais-tu, Michaud, ce qu'ils veulent dire avec leur Tapissier ? Hier, en allant le long de la Thune, j'entendais les petits gars disant : — « Voilà le Tapissier !... » et ils se sauvaient.

— Ce serait à Sibilet à vous répondre, il serait dans son rôle, car il aime à vous voir en colère, répondit Michaud d'un air navré ; mais puisque vous me le demandez... eh ! bien, c'est le surnom que ces brigands-là vous ont donné, mon général.

— A cause de quoi ?...

— Mais, mon général, à cause de... votre père...

— Ah ! les mâtins !... s'écria le comte devenu blême. Oui, Michaud, mon père était marchand de meubles, ébéniste, la comtesse n'en sait rien... Oh ! que jamais... Et après tout, j'ai fait valser des reines et des impératrices !... je lui dirai tout ce soir ! s'écria-t-il après une pause.

— Ils prétendent que vous êtes un lâche, reprit Michaud.

— Ah !

— Ils demandent comment vous avez pu vous sauver à Essling, là où presque tous les camarades ont péri...

Cette accusation fit sourire le général.

— Michaud, je vais à la Préfecture ! s'écria-t-il avec une sorte de rage, quand ce ne serait que pour y faire préparer les polices d'assurance. Annonce mon départ à madame la comtesse. Ah ! ils veulent la guerre, ils l'auront, et je vais m'amuser à les tracasser. moi, les bourgeois de Soulanges et leurs paysans... Nous sommes en pays ennemi, de la prudence ! Recommande aux gardes de se tenir dans les termes de la loi. Ce pauvre Vatel, aie soin de lui. La comtesse est effrayée, il faut lui tout cacher ; autrement, elle ne reviendrait plus ici !...

Le général ni même Michaud n'étaient dans le secret de leur péril. Michaud, trop nouvellement venu dans cette vallée de Bourgogne, ignorait la puissance de l'ennemi, tout en en voyant l'action. Le général, lui, croyait à la force de la loi.

La Loi, telle que le législateur la fabrique aujourd'hui, n'a pas toute la vertu qu'on lui suppose. Elle ne frappe pas également le pays, elle se modifie dans ses applications au point de démentir son principe. Ce fait se déclare plus ou moins patemment à toutes les époques. Quel serait l'historien assez ignorant pour prétendre que les Arrêtés du pouvoir le plus énergique ont eu cours dans toute la France ? que les réquisitions en hommes, en denrées, en argent, frappées par la Convention, ont été faites en Provence, au fond de la Normandie, sur la lisière de la Bretagne, comme elles se sont accomplies dans les grands centres de vie sociale ? Quel philosophe oserait nier qu'une tête tombe aujourd'hui dans tel département, tandis que dans le département voisin une autre tête est conservée, quoique coupable d'un crime identiquement le même, et souvent plus horrible ? On veut l'égalité dans la vie, et l'inégalité règne dans la loi, dans la peine de mort ?...

Dès qu'une ville se trouve au-dessous d'un certain chiffre de population, les moyens administratifs ne sont plus les mêmes. Il est environ cent villes en France où les lois jouent dans toute leur vigueur, où l'intelligence des citoyens s'élève jusqu'au problème d'intérêt général ou d'avenir que la loi veut résoudre ; mais, dans le reste de la France, où l'on ne comprend que les jouissances immédiates, l'on s'y soustrait à tout ce qui peut les atteindre. Aussi, dans la moitié de la France environ, rencontre-t-on une force d'inertie qui déjoue toute action légale, administrative et gouvernementale. Entendons-nous ? Cette résistance ne regarde point les choses essentielles à la vie politique. La rentrée des impôts, le recrutement, la punition des grands crimes ont lieu certainement ; mais, en dehors de certaines nécessités reconnues, toutes les dispositions législatives qui touchent aux mœurs, aux intérêts, à certains abus sont complètement abolies par un *mauvais gré* général. Et, au moment où cette Scène se publie, il est facile de reconnaître cette résistance, contre laquelle s'est jadis heurté Louis XIV en Bretagne, en voyant les faits déplorables que cause la loi sur la chasse. On sacrifiera, par an, la vie de vingt ou trente hommes peut-être pour sauver celle de quelques bêtes.

En France, pour vingt millions d'êtres, la loi n'est qu'un papier blanc affiché sur la porte de l'Église, ou à la Mairie. De là, le mot *les papiers* employé par Mouche comme expression de l'Autorité. Beaucoup de maires de canton (il ne s'agit pas encore des maires de simples communes), font des sacs à raisin ou à graines avec les numéros du *Bulletin des Lois*. Quant aux simples maires de communes, on serait effrayé du nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, et de la manière dont sont tenus les actes de l'État civil. La gravité de cette situation, parfaitement connue des administrateurs sérieux, diminuera sans doute ; mais ce que la centralisation contre laquelle on déclame tant, comme on déclame en France contre tout ce qui est grand, utile et fort, n'atteindra jamais ; mais la puissance contre laquelle elle se brisera toujours, est celle contre laquelle allait se heurter le général, et qu'il faut nommer la *Médiocratie*.

On a beaucoup crié contre la tyrannie des nobles, on crie aujourd'hui contre celle des financiers, contre les abus du pouvoir qui ne sont peut-être que les inévitables meurtrissures du joug social appelé Contrat par Rousseau, Constitution par ceux-ci, Charte par ceux-là, ici Czar, là Roi, Parlement en Angleterre ; mais le nivellement commencé par 1789 et repris en 1830 a préparé la louche domination de la bourgeoisie, et lui a livré la France. Un fait, malheureusement trop commun aujourd'hui, l'asservissement d'un canton, d'une petite ville, d'une sous-préfecture par une famille ; enfin, le tableau de la puissance qu'avait su conquérir Gaubertin en pleine Restauration, accusera mieux ce mal social que toutes les affirmations dogmatiques. Bien des localités opprimées s'y reconnaîtront, bien des gens sourdement écrasés trouveront ici ce petit Ci-Gît public qui parfois console d'un grand malheur privé.

Au moment où le général s'imaginait recommencer une lutte qui n'avait jamais eu de trève, son ancien régisseur avait complété les mailles du réseau dans lequel il tenait l'Arrondissement de La-Ville-aux-Fayes tout entier. Pour éviter des longueurs, il est nécessaire de présenter succinctement les rameaux généalogiques par lesquels Gaubertin embrassait le pays comme un boa tourné sur un arbre gigantesque avec tant d'art, que le voyageur croit y voir un effet naturel de la végétation asiatique.

En 1793, il existait trois frères du nom de Mouchon dans la

vallée de l'Avonne. Depuis 1793, on commençait à substituer le nom de vallée de l'Avonne à celui de vallée des Aigues, en haine de l'ancienne seigneurie.

L'aîné, régisseur des biens de la famille Ronquerolles, devint député du département à la Convention. A l'imitation de son ami Gaubertin, l'accusateur public qui sauva les Soulanges, il sauva les biens et la vie des Ronquerolles. Il eut deux filles, l'une mariée à l'avocat Gendrin, l'autre à Gaubertin fils, et il mourut en 1804.

Le second obtint gratis, par la protection de son aîné, la poste de Couches. Il eut pour seule et unique héritière une fille, mariée à un riche fermier du pays appelé Guerbet. Il mourut en 1817.

Le dernier des Mouchon, s'étant fait prêtre, curé de La-Ville-aux-Fayes avant la révolution, curé depuis le rétablissement du culte catholique, se trouvait encore curé de cette petite capitale. Il ne voulut pas prêter le serment, se cacha pendant longtemps aux Aigues, dans la Chartreuse, sous la protection secrète des Gaubertin père et fils. Alors âgé de soixante-sept ans, il jouissait de l'estime et de l'affection générales, à cause de la concordance de son caractère avec celui des habitants. Parcimonieux jusqu'à l'avarice, il passait pour être fort riche, et sa fortune présumée consolidait le respect dont il était environné[1]. Monseigneur l'évêque faisait le plus grand cas de l'abbé Mouchon, qu'on appelait le vénérable curé de La-Ville-aux-Fayes ; et ce qui, non moins que sa fortune. rendait Mouchon cher aux habitants, était la certitude, qu'on eut à plusieurs reprises, de son refus d'aller occuper une cure superbe à la préfecture ou Monseigneur le désirait.

En ce moment, Gaubertin, maire de La-Ville-aux-Fayes, rencontrait un appui solide en monsieur Gendrin, son beau-frère, le président du Tribunal de Première Instance. Gaubertin fils, l'avoué le plus occupé du tribunal et d'une renommée proverbiale dans l'arrondissement, parlait déjà de vendre son étude après cinq ans d'exercice. Il voulait s'en tenir à l'exercice de sa profession d'avocat, afin de pouvoir succéder à son oncle Gendrin quand celui-ci prendrait sa retraite. Le fils unique du président Gendrin était conservateur des hypothèques.

Soudry fils, qui, depuis deux ans, occupait le principal siége du ministère public, était un séide de Gaubertin. La fine madame Soudry n'avait pas manqué de solidifier la position du fils de son

mari par un immense avenir, en le mariant à la fille unique de Rigou. La double fortune de l'ancien moine et celle des Soudry qui devait revenir au procureur du roi, faisaient de ce jeune homme l'un des personnages les plus riches et les plus considérables du département.

Le sous-préfet de La-Ville-aux-Fayes, monsieur des Lupeaulx, neveu du secrétaire-général d'un des plus importants ministères, était le mari désigné de mademoiselle Élise Gaubertin, la plus jeune fille du maire, dont la dot, comme celle de l'aînée, se montait à deux cent mille francs, *sans les espérances !* Ce fonctionnaire fit de l'esprit sans le savoir en tombant amoureux d'Élise, à son arrivée à La-Ville-aux-Fayes en 1819. Sans ses prétentions, qui parurent sortables, depuis longtemps on l'aurait contraint à demander son changement ; mais il appartenait en espérance à la famille Gaubertin, dont le chef voyait dans cette alliance beaucoup moins le neveu que l'oncle. Aussi l'oncle, dans l'intérêt de son neveu, mettait-il toute son influence au service de Gaubertin.

Ainsi, l'Église, la Magistrature sous sa double forme, amovible et inamovible, la Municipalité, l'Administration, les quatre pieds du pouvoir marchaient au gré du maire.

Voici comment cette puissance s'était fortifiée au-dessus et au-dessous de la sphère où elle agissait.

Le département auquel appartient La-Ville-aux-Fayes est un de ceux dont la population lui donne le droit de nommer six députés. L'arrondissement de La-Ville-aux-Fayes, depuis la création d'un Centre Gauche à la Chambre, avait fait son député de Leclercq, banquier de l'entrepôt des vins, gendre de Gaubertin, devenu Régent de la Banque. Le nombre d'électeurs que cette riche vallée fournissait au Grand-Collége, était assez considérable pour que l'élection de monsieur de Ronquerolles, protecteur acquis à la famille Mouchon, fût toujours assurée, ne fût-ce que par transaction. Les électeurs de La-Ville-aux-Fayes prêtaient leur appui au préfet, à la condition de maintenir le marquis de Ronquerolles député du Grand-Collége. Aussi Gaubertin, qui le premier eut l'idée de cet arrangement électoral, était-il vu de bon œil à la Préfecture, à laquelle il sauvait bien des déboires. Le préfet faisait élire trois ministériels purs, avec deux députés Centre-Gauche. Ces deux députés étant le marquis de Ronque-

rolles, beau-frère du comte de Sérisy et un Régent de la Banque, effrayaient peu le Cabinet. Aussi les élections de ce département passaient-elles au ministère de l'Intérieur pour être excellentes.

Le comte de Soulanges, pair de France, désigné pour être maréchal, fidèle aux Bourbons, savait ses bois et ses propriétés bien administrés et bien gardés par le notaire Lupin, par Soudry, il pouvait être regardé comme un protecteur par Gendrin qu'il avait fait nommer successivement juge et président, aidé d'ailleurs, en ceci, par monsieur de Ronquerolles.

Messieurs Leclercq et de Ronquerolles siégeaient au Centre-Gauche, plus près de la Gauche que du Centre, situation politique pleine d'avantages pour ceux qui regardent la conscience politique comme un vêtement. Le frère de monsieur Leclercq avait obtenu la recette particulière de La-Ville-aux-Fayes.

Au-delà de cette capitale de la vallée d'Avonne, le banquier, député de l'arrondissement, venait d'acquérir une magnifique terre de trente mille francs de rentes, avec parc et château, position qui lui permettait d'influencer tout un canton.

Ainsi, dans les régions supérieures de l'État, dans les deux chambres et au principal Ministère, Gaubertin comptait sur une protection aussi puissante qu'active, et il ne l'avait encore ni sollicitée pour des riens, ni fatiguée par trop de demandes sérieuses.

Le conseiller Gendrin, nommé Président de Chambre, était le grand faiseur de la Cour royale. Le Premier Président, l'un des trois députés ministériels, orateur nécessaire au Centre, laissait, pendant la moitié de l'année, la conduite de sa Cour au Président Gendrin. Enfin, le conseiller de préfecture, cousin de Sarcus, nommé Sarcus-le-Riche, était le bras droit du préfet, député lui-même. Sans les raisons de famille qui liaient Gaubertin et le jeune des Lupeaulx, un frère de madame Sarcus, eût été *désiré* pour sous-préfet par l'arrondissement de La-Ville-aux-Fayes. Madame Sarcus, la femme du Conseiller de Préfecture, était une Vallat de Soulanges, famille alliée aux Gaubertin, elle passait pour avoir distingué le notaire Lupin dans sa jeunesse. Quoiqu'elle eût quarante-cinq ans et un fils élève ingénieur, Lupin n'allait jamais à la Préfecture sans lui présenter ses hommages et déjeûner ou dîner avec elle.

Le neveu de Guerbet, le maître-de-poste, dont le père était,

comme on l'a vu, percepteur de Soulanges, occupait la place importante de juge d'instruction au Tribunal de La-Ville-aux-Fayes. Le troisième juge, fils de maître Corbinet, notaire, appartenait nécessairement corps et âme au tout-puissant maire. Enfin le jeune Vigor, fils du lieutenant de la gendarmerie était le juge suppléant[1].

Sibilet père, greffier du tribunal dès l'origine, avait marié sa sœur à monsieur Vigor, lieutenant de la gendarmerie de La-Ville-aux-Fayes. Ce bonhomme, père de six enfants, était le cousin du père de Gaubertin, par sa femme, une Gaubertin-Vallat.

Depuis dix-huit mois, les efforts réunis des deux députés, de monsieur de Soulanges, du président Gaubertin, avaient fait créer une place de commissaire de police à La-Ville-aux-Fayes, en faveur du second fils du greffier.

La fille aînée de Sibilet avait épousé monsieur Hervé, instituteur, dont l'établissement venait d'être transformé en collége, à raison de ce mariage, et depuis un an La-Ville-aux-Fayes jouissait d'un proviseur.

Le Sibilet, principal-clerc de maître Corbinet, attendait des Gaubertin, des Soudry, des Leclercq, les garanties nécessaires à l'acquisition de l'étude de son patron.

Le dernier fils du greffier était employé dans les Domaines, avec promesse de succéder au receveur de l'Enregistrement dès qu'il aurait atteint le temps du service voulu pour prendre sa retraite.

Enfin, la dernière fille de Sibilet, âgée de seize ans, était fiancée au capitaine Corbinet, frère du notaire, à qui l'on avait obtenu la place de directeur de la poste aux lettres.

La poste aux chevaux de La-Ville-aux-Fayes appartenait à monsieur Vigor l'aîné, beau-frère du banquier Leclercq, et il commandait la garde nationale.

Une vieille demoiselle Gaubertin-Vallat, sœur de la greffière, tenait le bureau de papier timbré.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tournât dans La-Ville-aux-Fayes, on rencontrait un membre de cette coalition invisible, dont le chef avoué, reconnu par tous, grands et petits, était le maire de la ville, l'Agent-Général du commerce des bois, Gaubertin !...

Si de la Sous-Préfecture on descendait dans la vallée de

l'Avonne, Gaubertin y dominait à Soulanges par les Soudry, par Lupin, adjoint au maire, régisseur de la terre de Soulanges et toujours en correspondance avec le comte, par Sarcus, le juge-de-paix, par Guerbet le percepteur, par Gourdon le médecin, qui avait épousé une Gendrin-Vatebled. Il gouvernait Blangy par Rigou, Couches par le maître-de-poste, maire absolu dans sa commune. A la manière dont l'ambitieux maire de La-Ville-aux-Fayes rayonnait dans la vallée de l'Avonne, on peut deviner comment il influait dans le reste de l'arrondissement[1].

Le chef de la maison Leclercq était un chapeau mis sur la députation. Le banquier avait consenti, dès l'origine, à laisser nommer Gaubertin à sa place, dès qu'il aurait obtenu la Recette générale du département. Soudry, le procureur du roi, devait passer Avocat-général à la Cour royale, et le riche juge d'instruction Guerbet attendait un siége de conseiller. Ainsi, l'occupation de ces places, loin d'être oppressive, garantissait de l'avancement aux jeunes ambitieux de la ville.

L'influence de Gaubertin était si sérieuse, si grande, que les fonds, les économies, l'argent caché des Rigou, des Soudry, des Gendrin, des Guerbet, des Lupin, de Sarcus-le-Riche lui-même, obéissaient à ses prescriptions. La-Ville-aux-Fayes croyait d'ailleurs en son maire. La capacité de Gaubertin n'était pas moins prônée que sa probité, que son obligeance ; il appartenait à ses parents, à ses administrés tout entier, mais à charge de revanche. Son conseil municipal l'adorait. Aussi tout le département blâmait-il monsieur Mariotte d'Auxerre d'avoir contrarié ce brave monsieur Gaubertin. Sans se douter de leur force, aucun cas de la montrer ne s'étant déclaré, les bourgeois de La-Ville-aux-Fayes se vantaient seulement de ne pas avoir d'étrangers chez eux, et ils se croyaient excellents patriotes. Rien n'échappait donc à cette intelligente tyrannie, inaperçue d'ailleurs, et qui paraissait à chacun le triomphe de la localité. Ainsi, dès que l'Opposition libérale déclara la guerre aux Bourbons de la branche aînée, Gaubertin, qui ne savait où placer un fils naturel, ignoré de sa femme et nommé Bournier, tenu depuis longtemps à Paris, sous la surveillance de Leclercq, le voyant devenu prote d'une imprimerie, l'installa maître imprimeur à La-Ville-aux-Fayes. Ce garçon créa, sous l'inspiration de son protecteur, un journal ayant pour titre le *Courrier de l'Avonne*, paraissant trois fois par

semaine, et qui commença par enlever le bénéfice des annonces légales au journal de la Préfecture. Cette feuille départementale tout acquise au Ministère en général, appartenait en particulier au Centre-Gauche. Ce journal, précieux pour la publication des mercuriales des marchés de la Bourgogne, des bois, des vins, devait servir avant tout les intérêts du triumvirat Rigou, Gaubertin et Soudry. A la tête d'un assez bel établissement où il réalisait déjà des bénéfices, Bournier faisait la cour à la fille de Maréchal l'avoué. Ce mariage paraissait probable.

Le seul étranger à la grande famille avonnaise était l'ingénieur ordinaire des Ponts-et-chaussées ; aussi réclamait-on avec instance son changement en faveur de monsieur Sarcus, le fils de Sarcus-le-Riche, et tout annonçait que ce défaut dans le filet serait réparé sous peu de temps.

Cette ligue formidable qui monopolisait tous les services publics et particuliers, qui suçait le pays, qui s'attachait au pouvoir comme un *remora*[1] sous un navire, échappait à tous les regards, le général Montcornet ne la soupçonnait pas. La Préfecture s'applaudissait de la prospérité de l'arrondissement de La-Ville-aux-Fayes dont on disait au ministère de l'Intérieur : « Voilà une sous-préfecture modèle ! tout y va comme sur des roulettes ! Nous serions bienheureux, si tous les arrondissements ressemblaient à celui-là ! » L'esprit de famille s'y doublait de l'esprit de localité. Là, comme dans beaucoup de petites villes et même de préfectures, un fonctionnaire étranger au pays devenait impossible, il eût été forcé de quitter l'arrondissement dans l'année. Quand le despotique cousinage bourgeois fait une victime, elle est si bien entortillée et bâillonnée, qu'elle n'ose se plaindre ; elle est enveloppée de glu, de cire, comme un colimaçon introduit dans une ruche. Cette tyrannie invisible, insaisissable, a pour auxiliaires des raisons puissantes : le désir d'être au milieu de sa famille, de surveiller ses propriétés, l'appui mutuel qu'on se prête, les garanties que trouve l'administration en voyant son agent sous les yeux de ses concitoyens et de ses proches. Aussi le népotisme est-il pratiqué dans la sphère élevée du département, comme dans la petite ville de province. Qu'arrive-t-il ? Le pays, la localité triomphent sur des questions d'intérêt général, Paris est souvent écrasé, la vérité des faits est travestie. Enfin, une fois les grandes utilités publiques satisfaites, il est clair que les

lois, au lieu d'agir sur les masses, en reçoivent l'empreinte, les populations se les adaptent au lieu de s'y adapter. Quiconque a voyagé dans le Midi, dans l'Ouest de la France, en Alsace, autrement que pour y coucher à l'auberge, voir les monuments ou le paysage, doit reconnaître la vérité de ces observations. Ces effets du népotisme bourgeois sont aujourd'hui des faits isolés ; mais l'esprit des lois actuelles tend à les augmenter. Cette plate domination peut causer de grands maux, comme le démontreront quelques événements du drame qui se jouait alors dans la vallée des Aigues.

Le système, renversé plus imprudemment qu'on ne le croit, le système monarchique et le système impérial remédiaient à cet abus, par des existences consacrées, par des classifications, par des contrepoids qu'on a si sottement définis *des priviléges*. Il n'existe pas de priviléges du moment où tout le monde est admis à grimper au mât de cocagne du pouvoir. Ne vaudrait-il pas mieux d'ailleurs des priviléges avoués, connus, que des priviléges ainsi surpris, établis par la ruse, en fraude de l'esprit qu'on veut faire public, qui reprennent l'œuvre du despotisme en sous-œuvre et un cran plus bas qu'autrefois. N'aurait-on renversé de nobles tyrans, dévoués à leur pays, que pour créer d'égoïstes tyranneaux ? Le pouvoir sera-t-il dans les caves au lieu de régner à sa place naturelle ? On doit y songer, car l'esprit de localité tel qu'il vient d'être dessiné, gagnera la Chambre.

L'ami de Montcornet, le comte de la Roche-Hugon, avait été destitué peu de temps après la dernière visite du général. Cette destitution jeta cet homme d'État dans l'opposition libérale, où il devint un des coryphées du Côté gauche. Son successeur, heureusement pour Montcornet, était un gendre du marquis de Troisville, le comte de Castéran, qui reçut Montcornet comme un parent, et lui dit gracieusement de conserver ses habitudes à la Préfecture. Après avoir écouté les plaintes du général, le comte de Castéran pria l'évêque, le procureur-général, le colonel de la gendarmerie, le conseiller Sarcus, et le général commandant la Division à déjeuner pour le lendemain.

Le Procureur-général, le baron Bourlac, si célèbre par les procès de madame de La Chanterie et Rifoël, était un de ces hommes acquis à tous les gouvernements, que leur dévouement au pouvoir, quel qu'il soit, rendent précieux. Après avoir dû son élévation à son fanatisme pour l'Empereur, il dut la conser-

vation de son poste à son caractère inflexible et à la conscience de métier qu'il portait dans l'accomplissement de ses devoirs. Le procureur-général qui jadis poursuivait avec acharnement les restes de la chouannerie, poursuivit les bonapartistes avec un acharnement égal. Mais les années, les tempêtes avaient adouci sa rudesse, il était devenu comme tous les vieux diables, charmant de manières et de formes.

Le comte de Montcornet expliqua sa position, les craintes de son garde-général, parla de la nécessité de faire des exemples et de soutenir la cause de la propriété.

Ces hauts fonctionnaires écoutèrent gravement, sans répondre autre chose que des banalités, comme : — « Certainement, il faut que force reste à la loi. — Votre cause est celle de tous les propriétaires. — Nous y veillerons ; mais la prudence est nécessaire dans les circonstances où nous nous trouvons. — Une monarchie doit faire plus pour le peuple que le peuple ne ferait pour lui-même, s'il était, comme en 1793, le souverain. — Le peuple souffre, nous nous devons autant à lui qu'à vous ! »

L'implacable Procureur-général exposa tout doucement des considérations sérieuses et bienveillantes sur la situation des basses classes, qui eussent prouvé à nos futurs utopistes que les fonctionnaires de l'ordre élevé savaient déjà les difficultés du problème à résoudre par la société moderne.

Il n'est pas inutile de dire ici qu'à cette époque de la Restauration, des collisions sanglantes avaient eu lieu, sur plusieurs points du royaume, précisément à cause du pillage des bois et des droits abusifs que les paysans de quelques communes s'étaient arrogés. Le ministère, la cour n'aimaient ni ces sortes d'émeutes, ni le sang que faisait couler la répression, heureuse ou malheureuse. Tout en sentant la nécessité de sévir, on traitait les administrateurs de maladroits quand ils avaient comprimé les paysans, et ils étaient destitués s'ils faiblissaient ; aussi les préfets biaisaient-ils avec ces accidents déplorables.

Dès le début de la conversation, Sarcus-le-Riche avait fait au Procureur-général et au Préfet un signe que Montcornet ne vit pas et qui détermina l'allure de la conversation. Le Procureur-général connaissait la situation des Aigues par son subordonné Soudry, qui lui avait fait craindre des résistances de la part des Bourguignons de l'Avonne.

— Je prévois une lutte terrible, dit le procureur du roi de La-Ville-aux-Fayes à son chef qu'il était venu voir exprès. On nous tuera des gendarmes, je le sais par mes espions. Nous aurons un méchant procès. Le Jury ne nous soutiendra pas quand il se verra sous le coup de la haine des familles de vingt ou trente accusés, il ne nous accordera pas la tête des meurtriers ni les années de bagne que nous demanderons pour les complices. A peine obtiendrez-vous, en plaidant vous-même, quelques années de prison pour les plus coupables. Il vaut mieux fermer les yeux que de les ouvrir quand, en les ouvrant, nous sommes certains d'exciter une collision qui coûtera du sang, et peut-être six mille francs de frais à l'État, sans compter l'entretien de ces gens-là au Bagne. C'est cher pour un triomphe qui, certes, exposera la faiblesse de la justice à tous les regards.

Incapable de soupçonner l'influence du népotisme, Montcornet ne parla donc pas de Gaubertin, dont la main attisait le foyer de ces renaissantes difficultés. Après le déjeuner, le Procureur-général prit le comte de Montcornet par le bras et l'emmena dans le cabinet du Préfet. Au sortir de cette conférence, le général Montcornet, sagement conseillé par le Procureur-général, écrivit à la comtesse qu'il partait pour Paris et qu'il ne serait de retour que dans une semaine. On verra, par l'exécution des mesures que dicta le baron Bourlac, combien ses avis étaient sages. Et si les Aigues pouvaient échapper au mauvais gré, ce devait être en se conformant à la politique que ce magistrat venait de conseiller secrètement au comte de Montcornet.

Quelques esprits, avides d'intérêt avant tout, accuseront ces explications de longueur. Mais il est utile de faire observer ici que, d'abord, l'historien des mœurs obéit à des lois plus dures que celles qui régissent l'historien des faits, il doit rendre tout probable, même le vrai ; tandis que, dans le domaine de l'histoire proprement dite, l'impossible est justifié par la raison qu'il est advenu. Les vicissitudes de la vie sociale ou privée sont engendrées par un monde de petites causes qui tiennent à tout. Le savant est obligé de déblayer les masses d'une avalanche, sous laquelle ont péri des villages, pour vous montrer les cailloux détachés d'une cime qui ont déterminé la formation de cette montagne de neige. S'il ne s'agissait ici que d'un suicide, il y en a cinq cents par an, dans Paris, ce mélodrame est devenu vulgaire, et chacun

peut en trouver lui-même les raisons ; mais à qui ferait-on croire que le suicide de la Propriété soit jamais arrivé par un temps où la fortune semble plus précieuse que la vie ? *De re vestrâ agitur*[1], dirait un fabuliste, il s'agit ici des affaires de tous ceux qui possèdent quelque chose.

Enfin, songez que cette ligue de tout un canton et d'une petite ville contre un vieux général échappé malgré son courage aux dangers de mille combats, s'est dressée en plus d'un département contre des hommes qui voulaient y faire le bien. Cette coalition menace incessamment l'homme de génie, le grand politique, le grand agronome, tous les novateurs.

Cette dernière explication, politique pour ainsi dire, et qui rend aux personnages du drame leur vraie physionomie, au plus petit détail sa gravité, jettera de vives lumières sur cette Scène, où sont en jeu tous les intérêts sociaux des campagnes.

CHAPITRE X.

MÉLANCOLIE D'UNE FEMME HEUREUSE.

Au moment où le général montait en calèche pour aller à la Préfecture, la comtesse arrivait à la porte d'Avonne, où, depuis dix-huit mois, le ménage de Michaud et d'Olympe était définitivement installé.

Quelqu'un qui se serait rappelé le pavillon, comme il est décrit plus haut, l'aurait cru rebâti. D'abord, les briques tombées ou mordues par le temps, le ciment qui manquait dans les joints, avaient été remplacés. L'ardoise nettoyée rendait au faîte sa gaîté, en rendant à l'architecture l'effet des balustres découpés en blanc sur ce fond bleuâtre. Les abords désobstrués et sablés étaient soignés par l'homme chargé d'entretenir les allées du parc. Les encadrements des croisées, les corniches, enfin toute la pierre travaillée ayant été restaurée, l'extérieur de ce monument avait repris son ancien lustre. La basse-cour, les écuries, l'étable reportées dans les bâtiments de la Faisanderie et cachées par des massifs, au lieu d'attrister le regard par leurs inconvénients, mêlaient au continuel bruissement particulier aux forêts ces murmures, ces roucoulements, ces battements d'ailes, l'un des

plus délicieux accompagnements de la continuelle mélodie que chante la Nature. Ce lieu tenait donc à la fois au genre inculte des forêts peu pratiquées et à l'élégance d'un parc anglais. L'entourage du pavillon en accord avec son extérieur, offrait au regard je ne sais quoi de noble, de digne et d'aimable ; de même que le bonheur et les soins d'une jeune femme donnaient à l'intérieur une physionomie bien différente de celle que la brutale insouciance de Courtecuisse y imprimait naguère. En ce moment, la saison faisait valoir toutes ces splendeurs naturelles. Les parfums de quelques corbeilles de fleurs se mariaient à la sauvage senteur des bois. Quelques prairies du parc, récemment fauchées à l'entour, répandaient l'odeur des foins coupés.

Lorsque la comtesse et ses deux hôtes atteignirent au bout d'une des allées sinueuses qui débouchaient au pavillon, ils entrevirent madame Michaud assise en dehors, à sa porte, travaillant à une layette. Cette femme, ainsi posée, ainsi occupée, ajoutait au paysage un intérêt humain qui le complétait et qui dans la réalité est si touchant, que certains peintres ont par erreur essayé de le transporter dans leurs tableaux. Ces artistes oublient que l'*esprit* d'un pays, quand il est bien rendu par eux, est si grandiose qu'il écrase l'homme, tandis que le cadre d'une semblable scène est, dans la nature, toujours en proportion avec le personnage. Quand le Poussin, le Raphaël de la France, a fait du paysage un accessoire dans ses Bergers d'Arcadie, il avait bien deviné que l'homme devient petit et misérable, lorsque dans une toile la nature est le principal. Là, c'était août dans toute sa gloire, une moisson attendue, un tableau plein d'émotions simples et fortes. Là, se rencontrait réalisé le rêve de beaucoup d'hommes dont la vie inconstante et mélangée de bon et de mauvais par de violentes secousses, leur a fait désirer le repos.

Disons en quelques phrases le roman de ce ménage. Justin Michaud n'avait pas répondu très-chaudement aux avances de l'illustre colonel des cuirassiers, quand Montcornet lui proposa la garde des Aigues, il pensait alors à reprendre du service ; mais au milieu des pourparlers et des propositions qui le conduisirent à l'hôtel Montcornet, il y vit la première femme de Madame. Cette jeune fille, confiée à la comtesse par d'honnêtes fermiers des environs d'Alençon, avait quelques espérances de fortune, vingt ou trente mille francs, tous les héritages venus. Comme



IMP. L. MARTINET.

MICHAUD ET SA FEMME

Cet heureux ménage savourait les douceurs de sa lune de miel

(LES PAYSANS)

beaucoup de cultivateurs qui se sont mariés jeunes et dont les ancêtres vivent, le père et la mère se trouvant dans la gêne et ne pouvant donner aucune éducation à leur fille aînée, l'avaient placée auprès de la jeune comtesse. Madame de Montcornet fit apprendre la couture, les modes à mademoiselle Olympe Chazet, ordonna de la servir à part, et fut récompensée de ces égards par un de ces attachements absolus, si nécessaires aux Parisiennes. Olympe Chazet, jolie Normande, d'un blond à tons dorés, légèrement grasse, d'une figure animée par un œil spirituel et remarquable par un nez de marquise, fin et courbé, par un air virginal malgré sa taille cambrée à l'espagnole, offrait toutes les distinctions qu'une jeune fille née immédiatement au-dessus du peuple peut gagner dans le rapprochement que sa maîtresse avait permis. Convenablement mise, d'un maintien et d'une tournure décente, elle s'exprimait bien. Michaud fut donc facilement pris, surtout en apprenant que la fortune de sa belle serait assez considérable un jour. Les difficultés vinrent de la comtesse, qui ne voulait pas se séparer d'une fille si précieuse ; mais lorsque Montcornet eut expliqué sa situation aux Aigues, le mariage n'éprouva plus de retards que par la nécessité de consulter les parents, dont le consentement fut promptement donné.

Michaud, à l'exemple de son général, regarda sa jeune femme comme un être supérieur auquel il fallait obéir militairement, sans arrière-pensée. Il trouva dans cette quiétude et dans sa vie occupée au dehors, les éléments du bonheur que souhaitent les soldats en quittant leur métier : assez de travail pour ce que le corps en exige, assez de fatigues pour pouvoir goûter les charmes du repos. Malgré son intrépidité connue, Michaud n'avait jamais reçu de blessure grave, il n'éprouvait aucune de ces douleurs qui doivent aigrir l'humeur des vétérans, comme tous les êtres réellements forts, il avait l'humeur égale ; sa femme l'aima donc absolument. Depuis leur[1] arrivée au pavillon, cet heureux ménage savourait les douceurs de sa lune de miel, en harmonie avec la Nature, avec l'art dont les créations l'entourai[en]t, circonstance assez rare ! Les choses autour de nous ne concordent pas toujours à la situation de nos âmes.

En ce moment, c'était si joli, que la comtesse arrêta Blondet et l'abbé Brossette, car ils pouvaient voir la jolie madame Michaud sans être vus par elle.

— Quand je me promène, je viens toujours dans cette partie du parc, dit-elle tout bas. Je me plais à contempler le pavillon et ses deux tourtereaux, comme on aime à voir un beau site.

Et elle s'appuya significativement sur le bras d'Émile Blondet pour lui faire partager des sentiments d'une finesse qu'on ne saurait exprimer, mais que les femmes devineront.

— Je voudrais être portier aux Aigues, répondit Blondet en souriant. Eh! bien, qu'avez-vous? reprit-il en voyant une expression de tristesse amenée par ces mots sur les traits de la comtesse.

— Rien.

— C'est toujours quand les femmes ont quelque pensée importante qu'elles disent hypocritement : Je n'ai rien.

— Mais nous pouvons être en proie à des idées qui vous semblent légères et qui, pour nous, sont terribles. Moi aussi, j'envie le sort d'Olympe...

— Dieu vous entende! dit l'abbé Brossette en souriant pour ôter à ce mot toute sa gravité.

Madame de Montcornet devint inquiète en apercevant dans la pose et sur le visage d'Olympe une expression de crainte et de tristesse. A la manière dont une femme tire son fil à chaque point, une autre femme en surprend les pensées. En effet, quoique vêtue d'une jolie robe rose, la tête nue et soigneusement coiffée en cheveux, la femme du garde-général ne roulait pas des pensées en accord avec sa mise, avec cette belle journée, avec son ouvrage. Son beau front, son regard perdu par instants sur le sable ou dans les feuillages qu'elle ne voyait point, offraient d'autant plus naïvement l'expression d'une anxiété profonde, qu'elle ne se savait pas observée.

— Et je l'enviais!... Qui peut assombrir ses idées?... dit la comtesse au curé.

— Madame, répondit tout bas l'abbé Brossette, expliquez donc comment, au milieu des félicités parfaites, l'homme est toujours saisi de pressentiments vagues mais sinistres?...

— Curé, répondit Blondet en souriant, vous [vous][1] permettez des réponses d'évêque!... *Rien n'est volé, tout se paie*! a dit Napoléon.

— Une telle maxime dite par cette bouche impériale prend des proportions égales à celles de la Société, répliqua l'abbé.

— Eh! bien, Olympe, qu'as-tu, ma fille? dit la comtesse en

s'avançant vers son ancienne domestique. Tu sembles rêveuse, triste. Y aurait-il une bouderie dans le ménage ?...

Madame Michaud, en se levant, avait déjà changé de visage.

— Mon enfant, dit Émile avec un accent paternel, je voudrais bien savoir qui peut assombrir notre front, quand nous sommes dans ce pavillon, presque aussi bien logés que le comte d'Artois aux Tuileries. Vous avez ici l'air d'un nid de rossignols dans un fourré ! N'avons-nous pas pour mari le plus brave garçon de la Jeune-Garde, un bel homme, et qui nous aime à en perdre la tête ? Si j'avais connu les avantages que Montcornet vous accorde ici, j'aurais quitté mon état de *tartinier* pour devenir Garde-général, moi !

— Ce n'est pas la place d'un homme qui a votre talent, monsieur, répondit Olympe en souriant à Blondet comme à une personne de connaissance.

— Qu'as-tu donc, ma chère petite ? dit la comtesse.

— Mais, madame, j'ai peur...

— Peur ! de quoi ? demanda vivement la comtesse à qui ce mot rappela Mouche et Fourchon.

— Peur des loups ? dit Émile en faisant à madame Michaud un signe qu'elle ne comprit pas.

— Non, monsieur, des paysans. Moi qui suis née dans le Perche, où il y a bien quelques méchantes gens, je ne crois pas qu'il y en ait autant et de si méchants que dans ce pays-ci. Je n'ai pas l'air de me mêler des affaires de Michaud ; mais il se défie assez des paysans pour s'armer, même en plein jour, s'il traverse la forêt. Il dit à ses hommes d'être toujours sur le qui-vive. Il passe de temps en temps par ici des figures qui n'annoncent rien de bon. L'autre jour, j'étais le long du mur, à la source du petit ruisseau sablé qui vient du bois, et qui passe, à cinq cents pas d'ici, dans le parc par une grille, et qu'on nomme la Source-d'Argent, à cause des paillettes qu'on dit y avoir été semées par Bouret... Vous savez, madame ?... Eh ! bien, j'ai entendu deux femmes qui lavaient leur linge, à l'endroit où le ruisseau traverse l'allée de Couches, elles ne me savaient pas là. De là l'on voit notre pavillon, ces deux vieilles se le sont montré. — « En a-t-on dépensé de l'argent, disait l'une, pour celui qui a remplacé le bonhomme Courtecuisse ? — Ne faut-il pas bien payer un homme qui se charge de tourmenter le pauvre monde comme ça, répondit

l'autre. — Il ne le tourmentera pas longtemps, a répondu la première, il faudra que ça finisse. Après tout, nous avons le droit de faire du bois. Défunt madame des Aigues nous laissait fagoter. Il y a de ça trente ans, ainsi c'est établi. — Nous verrons comment les choses se passeront l'hiver prochain, reprit la seconde. Mon homme a bien juré par ses grands dieux que toute la gendarmerie de la terre ne nous empêcherait pas d'aller au bois, qu'il y irait lui-même, et que tant pis !... — Parbleu, faut-il que nous mourions de froid et que nous ne cuisions point notre pain ? a demandé la première. Ils ne manquent de rien, eux autres. La petite femme de ce gueux de Michaud sera soignée, allez !... » Enfin, madame, elles ont dit des horreurs de moi, de vous, de monsieur le comte.... Elles ont fini par dire qu'on brûlerait d'abord les fermes, et puis le château....

— Bah ! dit Émile, propos de laveuses ! On volait le général, et on ne le volera plus. Ces gens-là sont furieux, voilà tout ! Songez donc que le gouvernement est toujours le plus fort partout, même en Bourgogne. En cas de mutinerie, on ferait venir, s'il le fallait, tout un régiment de cavalerie.

Le curé fit, en arrière de la comtesse, des signes à madame Michaud pour lui dire de taire ses craintes qui sans doute étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure et y voit les éléments de l'avenir. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui, plus tard, éclairent sa maternité. De là, certaines mélancolies, certaines tristesses inexplicables qui surprennent les hommes, tout divertis d'une pareille concentration par les grands soins de la vie, par leur activité continuelle. Tout amour vrai devient, chez la femme, une contemplation active plus ou moins lucide, plus ou moins profonde selon les caractères.

— Allons, mon enfant, montre ton pavillon à monsieur Émile, dit la comtesse devenue si pensive qu'elle oublia la Péchina pour qui cependant elle était venue.

L'intérieur du pavillon restauré se trouvait en harmonie avec son splendide extérieur. Au rez-de-chaussée, en y rétablissant les divisions primitives, l'architecte envoyé de Paris avec des ouvriers, grief vivement reproché par les gens de La-Ville-aux-Fayes au bourgeois des Aigues, avait ménagé quatre pièces. D'abord, une

antichambre au fond de laquelle tournait un vieil escalier de bois à balustres, et derrière laquelle s'étendait une cuisine ; puis, de chaque côté de l'antichambre, une salle à manger et le salon plafonné d'armoiries, boisé tout en chêne devenu noir. Cet artiste, choisi par madame de Montcornet pour la restauration des Aigues, eut soin de mettre en harmonie le mobilier de ce salon avec les décors anciens. A cette époque, la mode ne donnait pas encore des valeurs exagérées aux débris des siècles passés. Les fauteuils en noyer sculpté, les chaises à dos élevés et garnies en tapisserie, les consoles, les horloges, les hautes-lices, les tables, les lustres enfouis chez les revendeurs d'Auxerre et de La-Ville-aux-Fayes, étaient de cinquante pour cent meilleur marché que les meubles de pacotille du faubourg Saint-Antoine. L'architecte avait donc acheté deux ou trois charretées de vieilleries bien choisies qui, réunies à ce qui fut mis hors de service au château, fit du salon de la porte d'Avonne une espèce de création artistique. Quant à la salle à manger, il la peignit en couleur de bois, il y tendit des papiers dits écossais, et madame Michaud y mit aux croisées des rideaux de percale blanche à bordure verte, des chaises en acajou garnies en drap vert, deux énormes buffets et une table en acajou. Cette pièce, ornée de gravures militaires, était chauffée par un poêle en fayence, de chaque côté duquel se voyaient des fusils de chasse. Ces magnificences si peu coûteuses, avaient été présentées dans toute la vallée comme le dernier mot du luxe asiatique. Chose étrange, elles excitèrent la convoitise de Gaubertin qui, tout en se promettant de mettre les Aigues en pièces, se réserva dès lors, *in petto*, ce pavillon splendide.

Au premier étage, trois chambres composaient l'habitation du ménage. On apercevait aux fenêtres des rideaux de mousseline qui rappelaient à un Parisien les dispositions et les fantaisies particulières aux existences bourgeoises. Là, madame Michaud, livrée à elle-même, avait voulu des papiers satinés. Sur la cheminée de sa chambre, meublée de ce meuble vulgaire en acajou et en velours d'Utrecht, du lit à bateau et à colonnes avec la couronne d'où descendaient des rideaux de mousseline brodée, se voyait une pendule en albâtre entre deux flambeaux couverts d'une gaze et accompagnés de deux vases de fleurs artificielles sous leur cage de verre, le présent conjugal du maréchal-des-logis. Au-dessus, sous le toit, les chambres de la cuisinière, du

domestique et de la Péchina s'étaient ressenties de cette restauration.

— Olympe, ma fille, tu ne me dis pas tout ? demanda la comtesse en entrant dans la chambre de madame Michaud et laissant sur l'escalier Émile et le curé qui descendirent en entendant la porte se fermer.

Madame Michaud, que l'abbé Brossette avait interloquée, livra, pour se dispenser de parler de ses craintes beaucoup plus vives qu'elle ne le disait, un secret qui rappela l'objet de sa visite à la comtesse.

— J'aime Michaud, madame, vous le savez ; eh ! bien, seriez-vous contente de voir près de vous, chez vous, une rivale ?...

— Une rivale...

— Oui, madame, cette moricaude que vous m'avez donnée à garder, aime Michaud sans le savoir, pauvre petite !... La conduite de cette enfant, longtemps un mystère pour moi, s'est éclaircie depuis quelques jours...

— A treize ans ?...

— Oui, madame.... Et vous avouerez qu'une femme grosse de trois mois, qui nourrira son enfant elle-même, peut avoir des craintes ; mais pour ne pas vous les dire devant ces messieurs, je vous ai parlé de sottises sans importance, ajouta finement la généreuse femme du garde-général.

Madame Michaud ne redoutait guère Geneviève Niseron, et depuis quelques jours elle éprouvait des frayeurs mortelles que par méchanceté les paysans se plaisaient à nourrir, après les avoir inspirées.

— Et, à quoi t'es-tu aperçue de...

— A rien et à tout ! répondit Olympe en regardant la comtesse. Cette pauvre petite est à m'obéir d'une lenteur de tortue, et d'une vivacité de lézard à la moindre chose que demande Justin. Elle tremble comme une feuille au son de la voix de mon mari, elle a le visage d'une sainte qui monte au ciel quand elle le regarde ; mais elle ne se doute pas de l'amour, elle ne sait pas qu'elle aime.

— Pauvre enfant ! dit la comtesse avec un sourire et un accent pleins de naïveté.

— Ainsi, reprit madame Michaud après avoir répété le sourire de son ancienne maîtresse, Geneviève est sombre quand Justin est dehors ; et, si je lui demande à quoi elle pense, elle me répond

en me disant qu'elle a peur de monsieur Rigou, des bêtises !... Elle croit que tout le monde a envie d'elle, qui ressemble à l'intérieur d'un tuyau de cheminée. Lorsque Justin bat les bois la nuit, l'enfant est inquiète autant que moi. Si j'ouvre la fenêtre en écoutant le trot du cheval de mon mari, je vois une lueur chez la Péchina, comme on la nomme, qui me prouve qu'elle veille, qu'elle l'attend ; enfin, elle ne se couche, comme moi, que lorsqu'il est rentré.

— Treize ans ! dit la comtesse, la malheureuse !...

— Malheureuse ?... reprit Olympe, non. Cette passion d'enfant la sauvera.

— De quoi ? demanda madame de Montcornet.

— Du sort qui attend ici presque toutes les filles de son âge. Depuis que je l'ai décrassée, elle est devenue moins laide, elle a quelque chose de bizarre, de sauvage qui saisit les hommes... Elle est si changée que madame ne la reconnaîtra pas. Le fils de cet infâme cabaretier du Grand-I-Vert, Nicolas, le plus mauvais drôle de la commune en veut à cette petite, il la poursuit comme un gibier. S'il n'est guère croyable qu'un homme, riche comme l'est monsieur Rigou et qui change de servante tous les trois ans, ait pu persécuter dès l'âge de douze ans un laideron, il paraît certain que Nicolas Tonsard court après la Péchina, Justin me l'a dit. Ce serait affreux, car les gens de ce pays-ci vivent vraiment comme des bêtes ; mais, Justin, nos deux domestiques et moi, nous veillons sur la petite, ainsi soyez tranquille, madame ; elle ne sort jamais seule, qu'en plein jour, et encore pour aller d'ici à la porte de Couches. Si, par hasard, elle tombait dans une embûche, son sentiment pour Justin lui donnerait la force et l'esprit de résister, comme les femmes qui ont une préférence résistent à un homme haï.

— C'est pour elle que je suis venue ici, reprit la comtesse, je ne savais pas combien il était utile pour toi que j'y vinsse ; car, mon enfant, elle embellira, cette fille....

— Oh ! madame, reprit Olympe en souriant, je suis sûre de Justin. Quel homme ! quel cœur !... Si vous saviez quelle reconnaissance profonde il a pour son général, à qui, dit-il, il doit son bonheur. Il n'a que trop de dévoûment, il risquerait sa vie comme à la guerre, et il oublie que maintenant il peut se trouver père de famille....

— Allons ! je te regrettais, dit la comtesse en jetant à Olympe un regard qui la fit rougir ; mais je ne regrette plus rien, je te vois heureuse. Quelle sublime et noble chose que l'amour dans le mariage !... ajouta-t-elle.

Virginie de Troisville resta songeuse, et madame Michaud respecta ce silence.

— Voyons ! cette petite est probe ? demanda la comtesse en se réveillant comme d'un rêve.

— Autant que moi, madame, répondit madame Michaud.

— Discrète ?...

— Comme une tombe.

— Reconnaissante ?...

— Ah ! madame, elle a des retours d'humilité pour moi qui dénotent une nature angélique ; elle vient me baiser les mains, elle me dit des mots à renverser. — « Peut-on mourir d'amour ? me demandait-elle avant-hier. — Pourquoi me fais-tu cette question ? lui ai-je dit. — C'est pour savoir si c'est une maladie ! »

— Elle a dit cela ?... s'écria la comtesse.

— Si je me rappelais tous ses mots, je vous en dirais bien d'autres, répondit Olympe, elle a l'air d'en savoir plus que moi....

— Crois-tu, mon enfant, qu'elle puisse te remplacer près de moi, car je ne puis me passer d'une Olympe, dit la comtesse en souriant avec une sorte de tristesse.

— Pas encore, madame, elle est trop jeune ; mais, dans deux ans, oui... Puis, s'il était nécessaire qu'elle s'en allât d'ici, je vous en préviendrais. Son éducation est à faire, elle ne sait rien du monde. Le grand-père de Geneviève, le père Niseron, est un de ces hommes qui se laisseraient couper le cou plutôt que de mentir, il mourrait de faim auprès d'un dépôt, cela tient à ses opinions, et sa petite-fille est élevée dans ces sentiments-là... La Péchina se croirait votre égale, car le bonhomme a fait d'elle, comme il le dit, une républicaine, de même que le père Fourchon fait de Mouche un bohémien. Moi, je ris de ces écarts ; mais vous, vous pourriez vous en fâcher, elle ne vous révère que comme sa bienfaitrice, et non comme une supérieure. Que voulez-vous, c'est sauvage à la façon des hirondelles... Le sang de la mère est aussi pour quelque chose dans tout cela...

— Qu'était donc sa mère ?

— Madame ne connaît pas cette histoire-là, dit Olympe. Eh ! bien, le fils du vieux sacristain de Blangy, un garçon superbe, à ce que m'ont dit les gens du pays, a été pris par la grande réquisition. Ce Niseron ne se trouvait encore que simple canonnier en 1809, dans un corps d'armée qui, du fond de l'Illyrie et de la Dalmatie, a eu l'ordre d'accourir par la Hongrie pour couper la retraite à l'armée autrichienne, dans le cas où l'Empereur gagnerait la bataille de Wagram. C'est Michaud qui m'a raconté la Dalmatie, il y est allé. Niseron, en sa qualité de bel homme, avait conquis à Zara le cœur d'une Monténégrine, une fille de la montagne à qui la garnison française ne déplaisait pas. Perdue dans l'esprit de ses compatriotes, l'habitation de la ville était impossible à cette fille après le départ des Français. Zéna Kropoli, dite injurieusement la Française, a donc suivi le régiment d'artillerie, elle est revenue en France après la paix. Auguste Niseron sollicitait la permission d'épouser la Monténégrine, alors grosse de Geneviève ; mais la pauvre femme est morte à Vincennes des suites de l'accouchement, en janvier 1810. Les papiers indispensables pour qu'un mariage soit bon sont arrivés quelques jours après, Auguste Niseron a donc écrit à son père de venir chercher l'enfant avec une nourrice du pays et de s'en charger ; il a eu bien raison, car il a été tué d'un éclat d'obus à Montereau. Inscrite sous le nom de Geneviève et baptisée à Soulanges, cette petite Dalmate a été l'objet de la protection de mademoiselle Laguerre que cette histoire a touchée beaucoup, car il semble que ce soit dans le destin de cette petite d'être adoptée par les maîtres des Aigues. Dans le temps, le père Niseron a reçu du château la layette et des secours en argent.

En ce moment, de la fenêtre devant laquelle la comtesse et Olympe se tenaient, [elles][1] virent Michaud abordant l'abbé Brossette et Blondet qui se promenaient en causant dans le vaste espace circulaire sablé qui répétait dans le parc la demi-lune extérieure.

— Où donc est-elle ? dit la comtesse, tu me donnes une furieuse envie de la voir...

— Elle est allée porter du lait à mademoiselle Gaillard, à la porte de Couches ; elle doit être à deux pas d'ici, car voilà plus d'une heure qu'elle est partie...

— Eh ! bien, je vais avec ces messieurs au-devant d'elle, dit madame de Montcornet en descendant.

Au moment où la comtesse dépliait son ombrelle, Michaud

s'avança pour lui dire que le général la laissait veuve probablement pour deux jours.

— Monsieur Michaud, dit vivement la comtesse, ne me trompez pas, il se passe quelque chose de grave ici. Votre femme a peur, et s'il y a beaucoup de gens qui ressemblent au père Fourchon, ce pays doit être inhabitable...

— Si c'était cela, madame, répondit Michaud en riant, nous ne serions pas sur nos jambes, car il est bien facile de se défaire de nous autres. Les paysans piaillent, voilà tout. Mais quant à passer de la criaillerie au fait, du délit au crime, ils tiennent trop à la vie, à l'air des champs... Olympe vous aura rapporté des propos qui l'ont effrayée. mais elle est dans un état à s'effrayer d'un rêve, ajouta-t-il en prenant le bras de sa femme et le pesant sur le sien de manière à lui dire de se taire désormais.

— Cornevin ! Juliette ! cria madame Michaud qui vit bientôt la tête de sa vieille cuisinière à la croisée, je vais à deux pas, veillez au pavillon.

Deux chiens énormes qui se mirent à hurler montrèrent que l'effectif de la garnison de la Porte d'Avonne était assez considérable. En entendant les chiens, Cornevin, un vieux Percheron, le père nourricier d'Olympe, sortit du massif et fit voir une de ces têtes comme il ne s'en fabrique que dans le Perche. Cornevin avait dû chouanner en 1793 et 1799.

Tout le monde accompagna la comtesse dans celle des six allées de la forêt qui menait directement à la porte de Couches, et que traversait la source d'Argent. Madame de Montcornet allait en avant, avec Blondet. Le curé, Michaud et sa femme se parlaient à voix basse de la révélation qui venait d'être faite à madame de l'état du pays.

— Peut-être est-ce providentiel, disait le curé, car si madame le veut, nous arriverions, à force de bienfaits et de douceur, à changer ces gens-là...

A six cents pas environ du pavillon, au-dessous du ruisseau, la comtesse aperçut dans l'allée une cruche rouge cassée et du lait répandu.

— Qu'est-il arrivé à la petite ?... dit-elle en appelant Michaud et sa femme qui retournaient au pavillon.

— Un malheur comme à Perrette, lui répondit Émile Blondet.

— Non, la pauvre enfant a été surprise et poursuivie, car la

cruche a été jetée sur le côté, dit l'abbé Brossette en examinant le terrain.

— Oh ! c'est bien là le pied de la Péchina, dit Michaud. L'empreinte des pieds tournés vivement révèle une sorte de terreur subite. La petite s'est élancée violemment du côté du pavillon en voulant y retourner.

Tout le monde suivait les traces montrées du doigt par le garde-général qui marchait en les observant, et qui s'arrêta dans le milieu de l'allée, à cent pas de la cruche cassée, à l'endroit où cessaient les marques des pieds de la Péchina.

— Là, reprit-il, elle s'est dirigée vers l'Avonne, peut-être était-elle cernée du côté du pavillon.

— Mais, s'écria madame Michaud, il y a plus d'une heure qu'elle est absente.

Une même terreur se peignit sur toutes les figures. Le curé courut vers le pavillon en examinant l'état du chemin, pendant que Michaud, mû par la même pensée, remonta l'allée vers Couches.

— Oh ! mon Dieu, elle est tombée là, dit Michaud en revenant de l'endroit où cessaient les empreintes vers le ruisseau d'Argent[1], à celui où elles cessaient également au milieu de l'allée, en montrant une place... Tenez ?...

Tout le monde vit en effet sur le sable de l'allée la trace d'un corps étendu.

— Les empreintes qui vont vers le bois sont celles de pieds chaussés de semelles en tricot..., dit le curé.

— C'est des pieds de femme, dit la comtesse.

— Et, là-bas, à l'endroit de la cruche cassée, les empreintes sont celles des pieds d'un homme, ajouta Michaud.

— Je ne vois pas trace de deux pieds différents, dit le curé, qui suivit jusqu'au bois la trace des chaussures de femme.

— Elle aura, certes, été prise et emportée dans le bois, s'écria Michaud.

— Si c'est un pied de femme, ce serait inexplicable, s'écria Blondet.

— Ce sera quelque plaisanterie de ce monstre de Nicolas, dit Michaud, depuis quelques jours, il guette la Péchina. Ce matin, je me suis tenu pendant deux heures sous le pont d'Avonne pour surprendre mon drôle, qu'une femme aura peut-être aidé dans son entreprise.

— C'est affreux ! dit la comtesse.

— Ils croient plaisanter, ajouta le curé d'un ton amer et triste.

— Oh ! la Péchina ne se laissera pas arrêter, dit le garde-général, elle est capable d'avoir traversé l'Avonne à la nage... Je vais visiter les bords de la rivière. Toi, ma chère Olympe, retourne au pavillon, et vous, messieurs, ainsi que madame, promenez-vous dans l'allée vers Couches.

— Quel pays !... dit la comtesse.

— Il y a de mauvais garnements partout, reprit Blondet.

— Est-il vrai, monsieur le curé, demanda madame de Montcornet, que j'aie sauvé cette petite des griffes de Rigou ?

— Toutes les jeunes filles au-dessous de quinze ans que vous voudrez recueillir au château seront arrachées à ce monstre, répondit l'abbé Brossette. En essayant d'attirer cette enfant chez lui, dès l'âge de douze ans, madame, l'apostat voulait satisfaire à la fois et son libertinage et sa vengeance. En prenant le père Niseron pour sacristain j'ai pu faire comprendre à ce bonhomme les intentions de Rigou, qui lui parlait de réparer les torts de son oncle, mon prédécesseur à la cure. C'est un des griefs de l'ancien maire contre moi, sa haine en est accrue.... Le père Niseron a déclaré solennellement à Rigou qu'il le tuerait, s'il arrivait malheur à Geneviève, et il l'a rendu responsable de toute atteinte à l'honneur de cette enfant. Je ne serais pas éloigné de voir dans la poursuite de Nicolas Tonsard quelque infernale combinaison de cet homme, qui se croit tout permis ici....

— Il ne craint donc pas la justice ?... dit Blondet.

— D'abord, il est le beau-père du Procureur du Roi, répondit le curé qui fit une pause. Puis vous ne soupçonnez pas, reprit-il, l'insouciance profonde de la police cantonale et du Parquet à l'égard de ces gens-là. Pourvu que les paysans ne brûlent pas les fermes, qu'ils n'assassinent pas, qu'ils n'empoisonnent pas, et qu'ils paient leurs contributions, on les laisse faire ce qu'ils veulent entr'eux ; et, comme ils sont sans principes religieux, il se passe des choses affreuses. De l'autre côté du bassin de l'Avonne, les vieillards impotents tremblent de rester à la maison, car alors on ne leur donne plus à manger ; aussi vont-ils aux champs tant que leurs jambes peuvent les porter ; s'ils se couchent, ils savent très-bien que c'est pour mourir, faute de nourriture. Monsieur

Sarcus, le juge-de-paix, a dit que si l'on faisait le procès à tous les criminels, l'État se ruinerait en frais de justice.

— Il ne manque pas d'esprit, ce magistrat, s'écria Blondet.

— Monseigneur connaissait bien la situation de cette vallée et surtout cette commune, dit en continuant le curé. La religion peut seule réparer tant de maux, la loi, telle qu'elle est, me semble impuissante...

Le curé fut interrompu par des cris partant du bois, et la comtesse, précédée d'Émile et de l'abbé, s'y enfonça courageusement en courant dans la direction indiquée par les cris.

CHAPITRE XI.

L'OARISTYS. XXVIIe ÉGLOGUE DE THÉOCRITE, PEU GOÛTÉE EN COUR D'ASSISES

La sagacité de Sauvage, que son nouveau métier avait développée chez Michaud, jointe à la connaissance des passions et des intérêts de la commune de Blangy, venait d'expliquer en partie une troisième idylle dans le genre grec que les villageois pauvres comme les Tonsard, et les quadragénaires riches comme Rigou, traduisent selon le mot classique, *librement*, au fond des campagnes.

Nicolas, second fils de Tonsard, avait amené, lors du tirage, un fort mauvais numéro. Deux ans auparavant, grâce à l'intervention de Soudry, de Gaubertin, de Sarcus-le-Riche, son frère aîné fut réformé comme impropre au service militaire, à cause d'une prétendue maladie dans les muscles du bras droit ; mais comme depuis Jean-Louis avait manié les instruments les plus aratoires avec une facilité très-remarquée, il se fit une sorte de rumeur à cet égard dans le canton. Soudry, Rigou, Gaubertin, les protecteurs de cette famille, avertirent le cabaretier qu'il ne fallait pas essayer de soustraire le grand et fort Nicolas à la loi du recrutement. Néanmoins, le maire de La-Ville-aux-Fayes et Rigou sentaient si vivement la nécessité d'obliger les hommes hardis et capables de mal faire, si habilement dirigés par eux contre les Aigues, que Rigou donna quelque espérance à Tonsard et à son fils. Ce moine défroqué, chez qui Catherine, excessivement

dévouée à son frère, allait de temps en temps, conseilla de s'adresser à la comtesse et au général.

— Il ne sera peut-être pas fâché de vous rendre ce service pour vous amadouer, et ce sera tout autant de pris sur l'ennemi, dit à Catherine le terrible beau-père du procureur du Roi. Si le Tapissier vous refuse, eh ! bien, nous verrons.

Dans les prévisions de Rigou, le refus du général devait augmenter par un fait nouveau les torts du grand propriétaire envers les paysans, et valoir à la coalition un nouveau motif de reconnaissance de la part des Tonsard, dans le cas où son esprit retors fournirait à l'ancien maire un moyen de libérer Nicolas.

Nicolas, qui devait passer sous peu de jours au conseil de révision, fondait peu d'espoir sur la protection du général, à raison des griefs des Aigues contre la famille Tonsard. Sa passion, ou si vous voulez son entêtement, son caprice pour la Péchina furent tellement excités à l'idée de ce départ qui ne lui laissait plus le temps de la séduire, qu'il voulut essayer de la violence. Le mépris que cette enfant témoignait à son persécuteur, outre une résistance pleine d'énergie, avait allumé chez l'un des Lovelaces de la vallée, une haine dont la fureur égalait celle de son désir. Depuis trois jours il guettait la Péchina, de son côté la pauvre enfant se savait guettée. Il existait entre Nicolas et sa proie la même entente qu'entre le chasseur et le gibier. Quand la Péchina s'avançait de quelques pas au delà de la grille, elle apercevait la tête de Nicolas dans une des allées parallèles aux murs du parc, ou sur le pont d'Avonne. Elle aurait bien pu se soustraire à cette odieuse poursuite en s'adressant à son grand-père ; mais toutes les filles, même les plus naïves, par une étrange peur, instinctive peut-être, tremblent, en ces sortes d'aventures, de se confier à leurs protecteurs naturels. Geneviève avait entendu le père Niseron faisant le serment de tuer un homme, quel qu'il fût, qui *toucherait* à sa petite-fille, tel fut son mot. Le vieillard croyait cette enfant gardée par l'auréole blanche que soixante-dix ans de probité lui valaient. La perspective de drames terribles épouvante assez les jeunes imaginations des jeunes filles sans qu'il soit besoin de plonger au fond de leurs cœurs pour en rapporter les nombreuses et curieuses raisons qui leur mettent alors le cachet du silence sur les lèvres.



IMP. E. MARTINET.

CATHERINE TONSARD.

Vomissait des insurrections par ses yeux d'un jaune clair, pénétrants et d'une insolence soldatesque.

(LES PAYSANS.)

Au moment d'aller porter le lait que madame Michaud envoyait à la fille de Gaillard, le garde de la porte de Couches dont la vache avait fait un veau, la Péchina ne se hasarda point sans procéder à une enquête comme une chatte qui s'aventure hors de sa maison. Elle ne vit pas trace de Nicolas, elle écouta le silence, comme dit le poète, et n'entendant rien, elle pensa qu'à cette heure, le drôle était à l'ouvrage. Les paysans commençaient à scier leurs seigles, car ils moissonnent les premiers leurs parcelles, afin de pouvoir gagner les fortes journées données aux moissonneurs. Mais Nicolas n'était pas homme à pleurer la paie de deux jours, d'autant plus qu'il quittait le pays après la foire de Soulanges, et que, devenir soldat, c'est pour le paysan entrer dans une nouvelle vie.

Quand la Péchina, sa cruche sur la tête, parvint à la moitié de son chemin, Nicolas dégringola comme un chat sauvage, du haut d'un orme où il s'était caché dans le feuillage, et tomba comme la foudre aux pieds de la Péchina, qui jeta sa cruche et se fia, pour gagner le pavillon, à son agilité. A cent pas de là, Catherine Tonsard, qui faisait le guet, déboucha du bois, et heurta si violemment la Péchina qu'elle la jeta par terre. La violence du coup étourdit l'enfant, Catherine la releva, la prit dans ses bras et l'emmena dans le bois, au milieu d'une petite prairie où bouillonne la source du Ruisseau d'Argent.

Catherine, grande et forte, en tout point semblable aux filles que les sculpteurs et les peintres prennent, comme jadis la République, pour modèle de la Liberté, charmait la jeunesse de la vallée d'Avonne par ce même sein volumineux, ces mêmes jambes musculeuses, cette même taille à la fois robuste et flexible, ces bras charnus, cet œil allumé d'une paillette de feu, par l'air fier, les cheveux tordus à grosses poignées, le front masculin, la bouche rouge, aux lèvres retroussées par un sourire quasi féroce, qu'Eugène Delacroix, David d'Angers ont tous deux admirablement saisis et représentés. Image du Peuple, l'ardente et brune Catherine vomissait des insurrections par ses yeux d'un jaune-clair, pénétrants et d'une insolence soldatesque. Elle tenait de son père une violence telle que toute la famille, excepté Tonsard, la craignait dans le cabaret.

— Eh ! bien, comment te trouves-tu, ma vieille ? dit Catherine à la Péchina.

Catherine avait assis à dessein sa victime sur un tertre d'une

faible élévation, auprès de la source où elle lui fit reprendre ses sens sous une affusion d'eau froide.

— Où suis-je ?... demanda-t-elle en levant ses beaux yeux noirs par où vous eussiez dit qu'il passait un rayon de soleil.

— Ah ! sans moi, reprit Catherine, tu serais morte...

— Merci, dit la petite encore tout étourdie. Que m'est-il donc arrivé ?

— Tu as buté contre une racine et tu t'es étalée à quatre pas, lancée comme une balle.... Ah ! courais-tu ! tu courais comme une perdue !

— C'est ton frère qui est la cause de cet accident, dit la petite en se rappelant d'avoir vu Nicolas.

— Mon frère ? Je ne l'ai pas aperçu, dit Catherine. Et qu'est-ce qu'il t'a donc fait, mon pauvre Nicolas, pour que tu en aies peur comme d'un loup-garou ? N'est-il pas plus beau que ton monsieur Michaud ?

— Oh ! dit superbement la Péchina.

— Va, ma petite, tu te prépares des malheurs, en aimant ceux qui nous persécutent ! Pourquoi n'es-tu donc pas de notre côté ?

— Pourquoi ne mettez-vous jamais les pieds à l'église ? et pourquoi volez-vous nuit et jour ? demanda l'enfant.

— Te laisserais-tu donc prendre aux raisons des bourgeois ?... répondit Catherine dédaigneusement et sans soupçonner l'attachement de la Péchina. Les bourgeois nous aiment, eux, comme ils aiment la cuisine, il leur faut de nouvelles platées tous les jours. Où donc as-tu vu des bourgeois qui nous épousent, nous autres paysannes ? Vois donc si Sarcus-le-Riche laisse son fils libre de se marier avec la belle Gatienne Giboulard d'Auxerre, qui pourtant est la fille d'un riche menuisier !... Tu n'es jamais allée au Tivoli de Soulanges, chez Socquard, viens-y ? tu les verras là, les bourgeois ! tu concevras alors qu'ils valent à peine l'argent qu'on leur soutire quand nous les attrapons ! Viens donc cette année à la Foire ?

— On dit que c'est bien beau la foire à Soulanges ! s'écria naïvement la Péchina.

— Je vas te dire ce que c'est, en deux mots, reprit Catherine. On y est reluquée quand on est belle. A quoi cela sert-il donc d'être jolie comme tu l'es, si ce n'est pas pour être admirée par

les hommes ? Ah ! quand j'ai entendu dire pour la première fois : — « Quel beau brin de fille ! » tout mon sang est devenu du feu. C'était chez Socquard, en pleine danse ; mon grand'père, qui jouait de la clarinette, en a souri. Tivoli m'a paru grand et beau comme le ciel ; mais c'est que, ma fille, c'est éclairé tout en quinquets à glaces, on peut se croire en paradis. Les messieurs de Soulanges, d'Auxerre et de La-Ville-aux-Fayes sont tous là. Depuis cette soirée, j'ai toujours aimé l'endroit où cette phrase a sonné dans mes oreilles, comme une musique militaire. On donnerait son éternité pour entendre dire cela de soi, mon enfant, par l'homme qu'on aime ?...

— Mais, oui, peut-être, répondit la Péchina d'un air pensif.

— Viens-y donc, écouter cette bénédiction de l'homme, elle ne te manquera pas ! s'écria Catherine. Dam ! il y a de la chance, quand on est brave[1] comme toi, de rencontrer un beau sort !... Le fils à monsieur Lupin, Amaury qu'a des habits à boutons d'or, serait capable de te demander en mariage ! Ce n'est pas tout, va ! Si tu savais ce qu'on trouve là contre le chagrin. Tiens, le vin cuit de Socquard vous ferait oublier le plus grand des malheurs. Figure-toi que ça vous donne des rêves ! On se sent plus légère... Tu n'as jamais bu de vin cuit !... Eh ! bien, tu ne connais pas la vie !

Ce privilége, acquis aux grandes personnes de se gargariser de temps en temps avec un verre de vin cuit, excite à un si haut degré la curiosité des enfants au-dessous[2] de douze ans, que Geneviève avait une fois trempé ses lèvres dans un petit verre de vin cuit, ordonné par le médecin à son grand'père malade. Cette épreuve avait laissé dans le souvenir de la pauvre enfant une sorte de magie qui peut expliquer l'attention que Catherine obtint, et sur laquelle comptait cette atroce fille pour réaliser le plan dont une partie avait déjà réussi. Sans doute, elle voulait faire arriver la victime, étourdie par sa chute, à cette ivresse morale, si dangereuse sur des filles qui vivent aux champs et dont l'imagination, privée de pâture, n'en est que plus ardente, aussitôt qu'elle trouve à s'exercer. Le vin cuit, qu'elle tenait en réserve, devait achever de faire perdre la tête à sa victime.

— Qu'y a-t-il donc là-dedans ? demanda la Péchina.

— Toutes sortes de choses !... répondit Catherine en regardant de côté pour voir si son frère arrivait, d'abord des *machins* qui

viennent des Indes, de la cannelle, des herbes qui vous changent, par enchantement. Enfin, vous croyez tenir ce que vous aimez ! ça vous rend heureuse ! On se voit riche, on se moque de tout !

— J'aurais peur, dit la Péchina, de boire du vin cuit à la danse !

— De quoi ? reprit Catherine, il n'y a pas le moindre danger, songe donc à tout ce monde qui est là. Tous les bourgeois nous regardent ! Ah ! c'est de ces jours qui font supporter bien des misères ! Voir ça et mourir, on serait contente !

— Si monsieur et madame Michaud voulaient y venir !... répondit la Péchina l'œil en feu.

— Mais ton grand'père, Niseron, tu ne l'as pas abandonné, ce pauvre cher homme, et il serait bien flatté de te voir adorée comme une reine... Est-ce que tu préfères ces *Arminacs* de Michaud et autres à ton grand'père et aux Bourguignons ? Ça n'est pas bien de renier son pays. Et puis, après, qu'est-ce que les Michaud auraient donc à dire si ton grand'père t'emmenait à la fête de Soulanges ?... Oh ! si tu savais ce que c'est que de régner sur un homme, d'être sa folie, et de pouvoir lui dire : — Vas là ? comme je le dis à Godain, et qu'il y va ! — Fais cela ? et il le fait ! Et tu es *atournée*[1], vois-tu, ma petite, à démonter la tête à un bourgeois comme le fils à monsieur Lupin. Dire que monsieur Amaury s'est amouraché de ma sœur Marie, parce qu'elle est blonde, et qu'il a quasiment peur de moi... Mais toi, depuis que ces gens du pavillon t'ont requinquée[2], tu as l'air d'une impératrice.

Tout en faisant oublier adroitement Nicolas, pour dissiper la défiance dans cette âme naïve, Catherine y distillait superfinement l'ambroisie des compliments. Sans le savoir, elle avait attaqué la plaie secrète de ce cœur. La Péchina, sans être autre chose qu'une pauvre petite paysanne, offrait le spectacle d'une effrayante précocité, comme beaucoup de créatures destinées à finir prématurément, ainsi qu'elles ont fleuri. Produit bizarre du sang monténégrin et du sang bourguignon, conçue et portée à travers les fatigues de la guerre, elle s'était sans doute ressentie de ces circonstances. Mince, fluette, brune comme une feuille de tabac, petite, elle possédait une force incroyable, mais cachée aux yeux des paysans, à qui les mystères des organisations nerveuses sont inconnus. On n'admet pas les nerfs dans le système médical des campagnes.

A treize ans, Geneviève avait atteint toute sa croissance quoiqu'elle eût à peine la taille d'un enfant de son âge. Sa figure devait-elle à son origine ou au soleil de la Bourgogne ce teint de topaze à la fois sombre et brillant, sombre par la couleur, brillant par le grain du tissu, qui donne à une petite fille un air vieux ? La science médicale nous blâmerait peut-être de l'affirmer. Cette vieillesse anticipée du masque était rachetée par la vivacité, par l'éclat, par la richesse de lumière qui faisaient des yeux de la Péchina deux étoiles. Comme à tous ces yeux pleins de soleil, et qui veulent peut-être des abris puissants, les paupières étaient armées de cils d'une longueur presque démesurée. Les cheveux, d'un noir bleu, fins et longs, abondants, couronnaient de leurs grosses nattes un front coupé comme celui de la Junon antique. Ce magnifique diadème de cheveux, ces grands yeux arméniens, ce front céleste écrasaient la figure. Le nez, quoique fin de forme à sa naissance et d'une courbe élégante, se terminait par des espèces de naseaux chevalins et aplatis. La passion retroussait parfois ces narines et la physionomie prenait alors une expression furieuse. De même que le nez, tout le bas de la figure semblait inachevé, comme si la glaise eût manqué dans les doigts du divin sculpteur. Entre la lèvre inférieure et le menton, l'espace était si court, qu'en prenant la Péchina par le menton, on devait lui froisser les lèvres, mais les dents ne permettaient pas de faire attention à ce défaut. Vous eussiez prêté des âmes à ces petits os fins, brillants, vernis, bien coupés, transparents, et que laissaient facilement voir une bouche trop fendue, accentuée par des sinuosités qui donnaient aux lèvres de la ressemblance avec les bizarres torsions du corail. La lumière passait si facilement à travers la conque des oreilles qu'elle semblait rose en plein soleil. Le teint, quoique roussi, révélait une merveilleuse finesse de chair. Si, comme l'a dit Buffon, l'amour est dans le toucher, la douceur de cette peau devait être active et pénétrante comme la robe de Nessus. La poitrine, de même que le corps, effrayait par sa maigreur ; mais le pied, les mains d'une petitesse provocante, accusaient une puissance nerveuse supérieure. une organisation vivace.

Ce mélange d'imperfections diaboliques et de beautés divines, harmonieux malgré tant de discordances, car il tendait à l'unité par une fierté sauvage ; puis ce défi d'une âme puissante à un

faible corps écrit dans les yeux, tout rendait cette enfant inoubliable. La nature avait voulu faire de ce petit être une femme, les circonstances de la conception lui prêtèrent la figure et le corps d'un garçon. A voir cette fille étrange, un poète lui aurait donné l'Yemen pour patrie, elle tenait de l'Afrite et du Génie des contes arabes. La physionomie de la Péchina ne mentait pas. Elle avait l'âme de son regard de feu, l'esprit de ses lèvres brillantées par ses dents prestigieuses, la pensée de son front sublime, la fureur de ses narines toujours prêtes à hennir. Aussi l'amour, comme on le conçoit dans les sables brûlants, dans les déserts, agitait-il ce cœur âgé de vingt ans, en dépit des treize ans de l'enfant du Monténégro, qui, semblable à cette cime neigeuse, ne devait ni porter les fleurs du printemps ni se parer des grâces de la jeunesse. Les observateurs comprendront alors que la Péchina, chez qui la passion sortait par tous les pores, réveillât en des natures perverses la fantaisie endormie par l'abus ; de même qu'à table l'eau vient à la bouche à l'aspect de ces fruits contournés, brouis, tachés de noir que les gourmands connaissent par expérience, et sous la peau desquels la nature se plaît à mettre des saveurs et des parfums de choix. Pourquoi Nicolas, ce manouvrier vulgaire, pourchassait-il cette créature digne d'un poète, quand tous les gens de cette vallée en avaient pitié comme d'une difformité maladive ? Pourquoi Rigou, le vieillard, éprouvait-il pour elle une passion de jeune homme ? Qui des deux était jeune ou vieillard ? Le jeune paysan était-il aussi blasé que le vieillard ? Comment les deux extrêmes de la vie se réunissaient-ils dans un commun et terrible caprice ? La force qui finit ressemble-t-elle à la force qui commence ? Les déréglements de l'homme sont des abîmes gardés par les sphinx, ils commencent et se terminent presque tous par des questions sans réponse.

On doit concevoir maintenant cette exclamation : — *Piccina* !... échappée à la comtesse, quand sur le chemin elle vit Geneviève, l'année précédente, ébahie à l'aspect d'une calèche et d'une femme mise comme madame de Montcornet. Cette fille presque avortée, d'une énergie monténégrine, aimait le grand, le beau, le noble garde-général ; mais comme les enfants de cet âge savent aimer quand elles aiment, c'est-à-dire avec la rage d'un désir enfantin, avec les forces de la jeunesse, avec le dévoûment qui chez les vraies vierges enfantent de divines poésies. Catherine venait

donc de passer ses grossières mains sur les cordes les plus sensibles de cette harpe, toutes montées à casser. Danser sous les yeux de Michaud, aller à la fête de Soulanges, y briller, s'inscrire dans le souvenir de ce maître adoré ?... Quelles idées ! les lancer dans cette tête volcanique, n'était-ce pas jeter des charbons allumés sur de la paille exposée au soleil d'août ?

— Non, Catherine, répondit la Péchina, je suis laide, chétive, mon lot est de rester dans mon coin, seule au monde...

— Les hommes aiment les *chétiotes*, reprit Catherine. Tu me vois bien, moi ? dit-elle en montrant ses beaux bras, je plais à Godain qui est une vraie guernouille, je plais à ce petit Charles qui accompagne le comte, mais le fils Lupin a peur de moi. Je te le répète. C'est les petits hommes qui m'aiment et qui disent à La-Ville-aux-Fayes ou à Soulanges : « Le beau brin de fille ! » Eh ! bien, toi, tu plairas aux beaux hommes...

— Ah ! Catherine, si c'est vrai, cela !... s'écria la Péchina ravie.

— Mais enfin c'est si vrai que Nicolas, le plus bel homme du canton, est fou de toi, il en rêve, il en perd l'esprit, et il est aimé de toutes les filles... C'est un fier gars ! Si tu mets une robe blanche et des rubans jaunes, tu seras la plus belle chez Socquard, le jour de Notre-Dame, à la face de tout le beau monde de La-Ville-aux-Fayes. Voyons, veux-tu ?... Tiens, je faisais de l'herbe, là, pour nos vaches, j'ai dans une fiole un peu de vin cuit que m'a donné Socquard ce matin, dit-elle en voyant dans les yeux de la Péchina cette expression délirante que connaissent toutes les femmes, je suis bonne enfant, nous allons le partager... tu croiras être aimée...

Pendant cette conversation, en choisissant les places où il n'y avait que de l'herbe pour y poser les pieds, Nicolas s'était glissé, sans faire de bruit, jusqu'au tronc d'un gros chêne qui se trouvait à quelques pas du tertre où sa sœur avait assis la Péchina. Catherine, qui, de moment en moment, jetait les yeux autour d'elle, finit par apercevoir son frère en allant prendre la fiole au vin cuit.

— Tiens, commence !... dit-elle à la petite.

— Ça me brûle ! s'écria Geneviève en rendant la fiole à Catherine, après en avoir bu deux gorgées.

— Bête ! tiens, répondit Catherine en vidant le flacon d'un

trait, v'là comme ça passe ! c'est un rayon de soleil qui vous luit dans l'estomac !

— Et moi qui devrais avoir porté mon lait à mademoiselle Gaillard ?... s'écria la Péchina ; Nicolas m'a fait une peur !...

— Tu n'aimes donc pas Nicolas ?

— Non, répondit la Péchina, qu'a-t-il à me poursuivre ? Il ne manque pas de créatures de bonne volonté.

— Mais s'il te préfère à toutes les filles de la vallée, ma petite...

— J'en suis fâchée pour lui, dit-elle.

— On voit bien que tu ne le connais pas, reprit Catherine.

Avec une rapidité foudroyante, Catherine Tonsard, en disant cette horrible phrase, saisit la Péchina par la taille, la renversa sur l'herbe, la priva de toute sa force en la mettant à plat, et la maintint dans cette dangereuse position. En apercevant son odieux persécuteur, l'enfant se mit à crier à pleins poumons, et envoya Nicolas à cinq pas de là, d'un coup de pied donné dans le ventre ; puis elle se renversa sur elle-même comme un acrobate avec une dextérité qui trompa les calculs de Catherine, et se releva pour fuir. Catherine, restée à terre, étendit la main, prit la Péchina par le pied, la fit tomber tout de son long, la face contre terre ; et cette chute affreuse arrêta les cris incessants de la courageuse Monténégrine. Nicolas, qui, malgré la violence du coup, s'était remis, revint furieux et voulut saisir sa victime. Dans ce danger, quoiqu'étourdie par le vin, l'enfant saisit Nicolas à la gorge et la lui serra par une étreinte de fer.

— Elle m'étrangle ! au secours, Catherine ! cria Nicolas d'une voix qui passait péniblement par le larynx.

La Péchina jetait aussi des cris perçants, Catherine essaya de les étouffer en mettant sa main sur la bouche de l'enfant, qui la mordit au sang. Ce fut alors que Blondet, la comtesse et le curé se montrèrent sur la lisière du bois.

— Voilà les bourgeois des Aigues, dit Catherine.

— Veux-tu vivre ? dit Nicolas Tonsard à l'enfant d'une voix rauque.

— Après ? dit la Péchina.

— Dis-leur que nous jouions, et je te pardonne, reprit Nicolas d'un air sombre.

— Mâtine ! le diras-tu ?... répéta Catherine dont le regard fut encore plus terrible que la menace meurtrière de Nicolas.

— Oui, si vous me laissez tranquille, répliqua l'enfant. D'ailleurs, je ne sortirai plus sans mes ciseaux !

— Tu te tairas, ou je te flanquerai dans l'Avonne, dit la féroce Catherine.

— Vous êtes des monstres !... cria le curé, vous mériteriez d'être arrêtés et envoyés en cour d'assises...

— Ah çà, que faites-vous dans vos salons, vous autres ? demanda Nicolas en regardant la comtesse et Blondet qui frémirent. Vous jouez, n'est-ce pas ? Eh ! bien, les champs sont à nous, on ne peut pas toujours travailler, nous jouions !... Demandez à ma sœur et à la Péchina ?

— Comment vous battez-vous donc, si c'est comme cela que vous jouez ?... s'écria Blondet.

Nicolas jeta sur Blondet un regard d'assassin.

— Parle donc, dit Catherine en prenant la Péchina par l'avant-bras et en le lui serrant à y laisser un bracelet bleu, n'est-ce pas que nous nous amusions ?...

— Oui, madame, nous nous amusions, dit l'enfant épuisée par le déploiement de ses forces et qui s'affaissa sur elle-même comme si elle allait s'évanouir.

— Vous l'entendez, madame, dit effrontément Catherine en lançant à la comtesse un de ces regards de femme à femme qui valent des coups de poignard.

Elle prit le bras de son frère, et tous deux ils s'en allèrent, sans s'abuser sur les idées qu'ils avaient inspirées à ces trois personnages. Nicolas se retourna deux fois, et deux fois il rencontra le regard de Blondet qui toisait ce grand drôle, haut de cinq pieds huit pouces, d'une coloration vigoureuse, à cheveux noirs, crépus, large des épaules, et dont la physionomie assez douce offrait sur les lèvres et autour de la bouche des traits où se devinait la cruauté particulière aux voluptueux et aux fainéants. Catherine balançait sa jupe blanche à raies bleues avec une sorte de coquetterie perverse.

— Caïn et sa femme !... dit Blondet au curé.

— Vous ne savez pas à quel point vous rencontrez juste, répliqua l'abbé Brossette.

— Ah ! monsieur le curé, que feront-ils de moi ? dit la Péchina quand le frère et la sœur furent à une distance où sa voix ne pouvait être entendue.

La comtesse, devenue blanche comme son mouchoir, éprouvait un saisissement tel, qu'elle n'entendait ni Blondet ni le curé, ni la Péchina.

— C'est à faire fuir un paradis terrestre... dit-elle enfin. Mais, avant tout, sauvons cette enfant de leurs griffes.

— Vous aviez raison, cette enfant est tout un poème, un poème vivant ! dit tout bas Blondet à la comtesse.

En ce moment, la Monténégrine se trouvait dans l'état où le corps et l'âme fument, pour ainsi dire, après l'incendie d'une colère où toutes les forces intellectuelles et physiques ont lancé leur somme de force. C'est une splendeur inouïe, suprême, qui ne jaillit que sous la pression d'un fanatisme, la résistance ou la victoire, celle de l'amour ou celle du martyre. Partie avec une robe à filets alternativement bruns et jaunes, avec une collerette qu'elle plissait elle-même en se levant de bonne heure, l'enfant ne s'était pas encore aperçue du désordre de sa robe souillée de terre, de sa collerette chiffonnée. En sentant ses cheveux déroulés, elle chercha son peigne. Ce fut dans ce premier mouvement de trouble que Michaud, également attiré par les cris, se rendit sur le lieu de la scène. En voyant son Dieu, la Péchina retrouva toute son énergie.

— Il ne m'a pas touchée, monsieur Michaud ! s'écria-t-elle.

Ce cri, le regard et le mouvement qui en furent un éloquent commentaire en dirent en un instant à Blondet et au curé, plus que madame Michaud n'en avait dit à la comtesse sur la passion de cette étrange fille pour le garde-général qui ne s'en apercevait pas.

— Le misérable ! s'écria Michaud.

Et par ce geste involontaire, impuissant, qui échappe aux fous comme aux sages, il menaça Nicolas dont la haute stature faisait ombre dans le bois où il s'engageait avec sa sœur.

— Vous ne jouiez donc pas ? dit l'abbé Brossette en jetant un fin regard à la Péchina.

— Ne la tourmentez pas, dit la comtesse, et rentrons.

La Péchina, quoique brisée, puisa dans sa passion assez de force pour marcher : son maître adoré la regardait ! La comtesse suivait Michaud dans un de ces sentiers connus seulement des braconniers et des gardes, où l'on ne peut pas aller deux de front, mais qui menait droit à la porte d'Avonne.

— Michaud, dit-elle au milieu du bois, il faut trouver un moyen de débarrasser le pays de ce méchant garnement, car cette enfant est sans doute menacée de mort.

— D'abord, répondit Michaud, Geneviève ne quittera pas le pavillon, ma femme prendra chez elle le neveu de Vatel, qui fait les allées du parc, nous le remplacerons par un garçon du pays de ma femme, car il ne faut plus mettre aux Aigues que des gens de qui nous soyons sûrs. Avec Gounod chez nous, et Cornevin le vieux père nourricier, les vaches seront bien gardées...

— Je dirai à monsieur de vous indemniser de ce surcroît de dépense, reprit la comtesse. Mais ceci ne nous défait pas de Nicolas ? comment y arriverons-vous ?

— Le moyen est tout simple et tout trouvé, répondit Michaud. Nicolas doit passer dans quelques jours au conseil de révision ; au lieu de solliciter sa réforme, mon général, sur la protection de qui les Tonsard comptent, n'a qu'à le bien recommander au prône...

— J'irai, s'il le faut, dit la comtesse, voir moi-même mon cousin de Castéran, notre préfet, mais d'ici là, je tremble...

Ces paroles furent échangées au bout du sentier qui débouchait au rond-point. En arrivant à la crête du fossé, la comtesse ne put s'empêcher de jeter un cri, Michaud s'avança pour la soutenir croyant qu'elle s'était blessée à quelque épine sèche ; mais il tressaillit du spectacle qui s'offrit à ses regards.

Marie et Bonnébault assis sur le talus du fossé, paraissaient causer, et s'étaient sans doute cachés là pour écouter. Évidemment, ils avaient quitté leur place dans le bois en entendant venir du monde et reconnaissant des voix bourgeoises.

Après six ans de service dans la cavalerie, Bonnébault, grand garçon sec, était revenu depuis quelques mois à Couches avec un congé définitif qu'il dut à sa mauvaise conduite, il aurait gâté les meilleurs soldats par son exemple. Il portait des moustaches et une virgule, particularité qui, jointe au prestige de la tenue que les soldats contractent au régime de la caserne, avait rendu Bonnébault la coqueluche des filles de la vallée. Il tenait, comme les militaires, ses cheveux de derrière très-courts, frisait ceux du dessus de la tête, retroussait les faces d'un air coquet, et mettait crânement de côté son bonnet de police. Enfin, comparé aux paysans presque tous en haillons comme Mouche et Fourchon,

il paraissait superbe en pantalon de toile, en bottes et en petite veste courte. Ces effets, achetés lors de sa libération, se ressentaient de la réforme et de la vie des champs ; mais le coq de la vallée en possédait de meilleurs pour les jours de fête. Il vivait, disons-le, des libéralités de ses bonnes amies, qui suffisaient à peine aux dissipations, aux libations, aux perditions de tout genre qu'entraînait la fréquentation du Café de la Paix. Malgré sa figure ronde, plate, assez gracieuse au premier aspect, ce drôle offrait je ne sais quoi de sinistre. Il était bigle, c'est-à-dire qu'un de ses yeux ne suivait pas les mouvements de l'autre, il ne louchait pas ; mais ses yeux n'étaient pas toujours ensemble, pour emprunter à la peinture un de ses termes. Ce défaut, quoique léger, donnait à son regard une expression ténébreuse, inquiétante, en ce qu'elle s'accordait avec un mouvement dans le front et dans les sourcils qui révélait une sorte de lâcheté de caractère, une disposition à l'avilissement. Il en est de la lâcheté comme du courage, il y en a de plusieurs sortes. Bonnébault, qui se serait battu comme le plus brave soldat, était faible devant ses vices et ses fantaisies. Paresseux comme un lézard, actif seulement pour ce qui lui plaisait, sans délicatesse aucune, à la fois fier et bas, capable de tout et nonchalant, le bonheur de ce *casseur d'assiettes et de cœurs*, pour se servir d'une expression soldatesque, consistait à mal faire ou à faire du dégât. Au sein des campagnes, ce caractère est d'un aussi mauvais exemple qu'au régiment. Bonnébault voulait, comme Tonsard et comme Fourchon, bien vivre et ne rien faire. Aussi, avait-il *tiré son plan*, pour employer un mot du dictionnaire Vermichel et Fourchon. Tout en exploitant sa tournure avec un croissant succès, et son talent au billard avec des chances diverses, il se flattait, en sa qualité d'habitué du Café de la Paix, d'épouser un jour mademoiselle Aglaé Socquard, fille unique du père Socquard, propriétaire de cet établissement, qui, toute proportion gardée, était à Soulanges, ainsi qu'on le verra bientôt, ce qu'est le Ranelagh au bois de Boulogne. Embrasser la carrière de limonadier, devenir entrepreneur de bal public, ce beau sort paraissait être en effet le bâton de maréchal d'un fainéant. Ces mœurs, cette vie et ce caractère étaient si salement écrits sur la physionomie de ce *viveur*[1] de bas étage, que la comtesse laissa échapper une exclamation à l'aspect de ce couple, qui lui fit une impression aussi vive que si elle eût vu deux serpents.

Marie, folle de Bonnébault, eût volé pour lui. Cette moustache, cette *disinvoltura* de trompette, cet air faraud lui allaient au cœur, comme l'allure, les façons, les manières d'un de Marsay plaisent à une jolie Parisienne. Chaque sphère sociale a sa distinction ! La jalouse Marie rebutait Amaury, cet autre fat de petite ville, elle voulait être madame Bonnébault !

— Ohé ! les autres ! ohé ! venez-vous ?... crièrent de loin Catherine et Nicolas en apercevant Marie et Bonnébault.

Ce cri suraigu retentit dans les bois comme un appel de Sauvages.

En voyant ces deux êtres, Michaud frémit, car il se repentit vivement d'avoir parlé. Si Bonnébault et Marie Tonsard avaient écouté la conversation, il ne pouvait en résulter que des malheurs. Ce fait, minime en apparence, dans la situation irritante où se trouvaient les Aigues vis-à-vis des paysans, devait avoir une influence décisive comme dans les batailles la victoire ou la défaite dépendent d'un ruisseau qu'un pâtre saute à pieds joints et où s'arrête l'artillerie.

Après avoir salué galamment la comtesse, Bonnébault prit le bras de Marie d'un air conquérant et s'en alla triomphalement.

— C'est le *La clé-des-cœurs* de la vallée, dit Michaud tout bas à la comtesse en se servant du mot de bivouac qui veut dire don Juan. C'est un homme bien dangereux. Quand il a perdu vingt francs au billard, on lui ferait assassiner Rigou !... L'œil lui tourne aussi bien à un crime qu'à une joie.

— J'en ai trop vu pour aujourd'hui, répliqua la comtesse en prenant le bras d'Émile, revenons, messieurs ?

Elle salua mélancoliquement madame Michaud en voyant la Péchina rentrée au pavillon. La tristesse d'Olympe avait gagné la comtesse.

— Comment, madame, dit l'abbé Brossette, est-ce que la difficulté de faire le bien ici vous détournerait de le tenter ? Voici cinq ans que je couche sur un grabat, que j'habite un presbytère sans meubles, que je dis la messe sans fidèles pour l'entendre, que je prêche sans auditeurs, que je suis desservant sans casuel ni supplément de traitement, que je vis avec les six cents francs de l'État, sans rien demander à Monseigneur, et j'en donne le tiers en charités. Enfin je ne désespère pas ! Si vous saviez ce que sont les hivers, ici, vous comprendriez toute la

valeur de ce mot ! Je ne me chauffe qu'à l'idée de sauver cette vallée, de la reconquérir à Dieu ! Il ne s'agit pas de nous, madame, mais de l'avenir. Si nous sommes institués pour dire aux pauvres : — « Sachez être pauvres ! » c'est-à-dire « souffrez, résignez-vous et travaillez ! » nous devons dire aux riches : — « Sachez être riches ! » c'est-à-dire « intelligents dans la bienfaisance, pieux et dignes de la place que Dieu vous assigne ! » Eh ! bien, madame, vous n'êtes que les dépositaires du pouvoir que donne la fortune, et, si vous n'obéissez pas à ses charges, vous ne le transmettrez pas à vos enfants comme vous l'avez reçu ! vous dépouillez votre postérité. Si vous continuez l'égoïsme de la cantatrice qui, certes, a causé par sa nonchalance le mal dont l'étendue vous effraie, vous reverrez les échafauds où sont morts vos prédécesseurs pour les fautes de leurs pères. Faire le bien obscurément, dans un coin de terre, comme Rigou, par exemple, y fait le mal !... Ah ! voilà des prières en action qui plaisent à Dieu !... Si, dans chaque commune, trois êtres voulaient le bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons : une irréligieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous !... Changez d'abord, changez vos mœurs, et vous changerez alors vos lois !..

Quoique profondément émue en entendant cet élan de charité vraiment catholique, la comtesse répondit par le fatal : *Nous verrons !* des riches qui contient assez de promesses pour qu'ils puissent se débarrasser d'un appel à leur bourse, et qui leur permet plus tard de rester les bras croisés devant tout malheur, sous prétexte qu'il est accompli.

En entendant ce mot, l'abbé Brossette salua madame de Montcornet et prit une allée qui menait directement à la porte de Blangy.

— Le festin de Balthasar sera donc le symbole éternel des derniers jours d'une caste, d'une oligarchie, d'une domination !... se dit-il quand il fut à dix pas. Mon Dieu ! si votre volonté sainte est de déchaîner les pauvres comme un torrent pour transformer les sociétés, je comprends que vous aveugliez les riches !...

CHAPITRE XII.

COMME QUOI LE CABARET EST LA SALLE DE CONSEIL DU PEUPLE.

En criant à tue-tête, la vieille Tonsard avait attiré quelques personnes de Blangy, curieuses de savoir ce qui se passait au Grand-I-Vert, car la distance entre le village et le cabaret n'est pas plus considérable qu'entre le cabaret et la Porte de Blangy. L'un des curieux fut précisément le bonhomme Niseron, le grand' père de la Péchina qui après avoir sonné le second Angelus, retournait façonner quelques chaînées de vigne, son dernier morceau de terre.

Voûté par le travail, le visage blanc, les cheveux d'argent, ce vieux vigneron, à lui seul toute la probité de la commune, avait été pendant la Révolution président du club des Jacobins à La-Ville-aux-Fayes, et juré près du tribunal révolutionnaire au District. Jean-François Niseron, fabriqué du même bois dont furent faits les Apôtres, offrait jadis le portrait, toujours pareil sous tous les pinceaux, de ce saint Pierre en qui les peintres ont tous figuré le front quadrangulaire du Peuple, la forte chevelure naturellement frisée du Travailleur, les muscles du Prolétaire, le teint du Pêcheur, ce nez puissant, cette bouche à demi-railleuse qui nargue le malheur, enfin l'encolure du Fort qui coupe des fagots dans le bois voisin pour faire le dîner, pendant que les doctrinaires de la chose discourent.

Tel fut, à quarante ans, ce noble homme, dur comme le fer, pur comme l'or. Avocat du peuple, il crut à ce que devrait être une république, en entendant gronder ce nom, encore plus formidable peut-être que l'idée. Il crut à la république de Jean-Jacques Rousseau, à la fraternité des hommes, à l'échange des beaux sentiments, à la proclamation du mérite, au choix sans brigues, enfin à tout ce que la médiocre étendue d'un arrondissement, comme Sparte, rend possible, et que les proportions d'un empire rendent chimérique. Il signa ses idées de son sang, son fils unique partit pour la frontière ; il fit plus, il les signa de ses intérêts, dernier sacrifice de l'égoïsme. Neveu, seul héritier du curé de

Blangy, ce tout-puissant tribun de la campagne pouvait en reprendre l'héritage à la belle Arsène, la jolie servante du défunt ; il respecta les volontés du testateur et accepta la misère, qui, pour lui, vint aussi promptement que la décadence pour sa république.

Jamais un denier, une branche d'arbre appartenant à autrui ne passa dans les mains de ce sublime républicain, qui rendrait la république acceptable s'il pouvait faire École. Il refusa d'acheter des biens nationaux, il déniait à la république le droit de confiscation. En réponse aux demandes du comité du Salut Public, il voulait que la vertu des citoyens fît pour la sainte patrie les miracles que les tripoteurs du pouvoir voulaient opérer à prix d'or. Cet homme antique reprocha publiquement à Gaubertin père ses trahisons secrètes, ses complaisances et ses déprédations. Il gourmanda le vertueux Mouchon, ce représentant du peuple dont la vertu fut, tout bonnement, de l'incapacité, comme chez tant d'autres qui, gorgés des ressources politiques les plus immenses que jamais peuple ait livrées, n'en tirèrent pas tant de grandeur pour la France que Richelieu sut en trouver dans la faiblesse de son roi. Aussi le citoyen Niseron devint-il un reproche vivant pour trop de monde. On l'accabla bientôt sous l'avalanche de l'oubli, sous ce mot terrible : — « Il n'est content de rien ! » Le mot de ceux qui se sont repus pendant la sédition.

Cet autre paysan du Danube regagna son toit à Blangy, regarda choir[1] une à une ses illusions, vit sa république finir en queue d'empereur, et tomba dans une complète misère, sous les yeux de Rigou, qui sut hypocritement l'y réduire. Savez-vous pourquoi ? Jamais Jean-François Niseron ne voulut rien accepter de Rigou. Des refus réitérés apprirent au détenteur de la succession en quelle mésestime profonde le tenait le neveu du curé. Enfin ce mépris glacial venait d'être couronné par la menace terrible dont avait parlé l'abbé Brossette à la comtesse.

Des douze années de la République française, le vieillard s'était fait une histoire à lui, pleine uniquement des traits grandioses qui donneront à ce temps héroïque l'immortalité. Les infamies, les massacres, les spoliations, ce bonhomme voulait les ignorer ; il ne voyait que les dévoûments, le *Vengeur*, les dons à la patrie, l'élan du peuple aux frontières, et il continuait son rêve pour s'y endormir. La Révolution a eu beaucoup de poëtes



IMP. E. MARTINET.

NISERON.

Il n'y a pas de plus honnête homme.

(LES PAYSANS.)

semblables au père Niseron qui chantèrent leur poème aux armées, secrètement ou au grand jour, par des actes ensevelis sous les vagues de cet ouragan, et comme sous l'Empire, des blessés oubliés criaient : vive l'Empereur ! avant de mourir. Ce sublime appartient en propre à la France. L'abbé Brossette avait respecté cette inoffensive conviction. Le vieillard s'était attaché naïvement au curé pour ce seul mot dit par le prêtre : « Le Christianisme est la vraie république. » Et le vieux républicain portait la croix, et il revêtait la robe mi-parti de rouge et de noir, et il était digne, sérieux à l'Église, et il vivait des triples fonctions dont l'avait investi l'abbé Brossette qui voulut donner à ce brave homme, non pas de quoi vivre, mais de quoi ne pas mourir de faim.

Ce vieillard, l'Aristide de Blangy, parlait peu, comme toutes les nobles dupes qui s'enveloppent dans le manteau de la résignation ; mais il ne manquait jamais à blâmer le mal ; aussi les paysans le craignaient-ils comme les voleurs craignent la police. Il ne venait pas six fois dans l'année au Grand-I-Vert, quoiqu'on l'y fêtât toujours. Le vieillard maudissait le peu de charité des riches, leur égoïsme le révoltait, et par cette fibre il paraissait toujours tenir aux paysans. Aussi, disait-on : — Le père Niseron n'aime pas les riches, il est des nôtres !

Pour cette couronne civique, cette belle vie obtenait dans toute la vallée ces mots : « Le brave père Niseron, il n'y a pas de plus honnête homme ! » Pris souvent pour arbitre souverain dans certaines contestations, il réalisait ce mot magnifique : *l'ancien du village !*

Ce vieillard, extrêmement propre, quoique dénué, portait toujours des culottes, de gros bas drapés, des souliers ferrés, l'habit quasi français à grands boutons, conservé par les vieux paysans, et le chapeau de feutre à larges bords ; mais les jours ordinaires, il avait une veste de drap bleu si rapetassée qu'elle ressemblait à une tapisserie. La fierté de l'homme qui se sait libre et digne de la liberté donnait à sa physionomie, à sa démarche le *je ne sais quoi* du noble, il portait enfin un vêtement et non des haillons !

— Eh ! que se passe-t-il d'extraordinaire, la vieille, je vous entendais du clocher ?... demanda-t-il.

On raconta l'attentat de Vatel au vieillard, mais en parlant tous ensemble, selon l'habitude des gens de la campagne.

— Si vous n'avez pas coupé l'arbre, Vatel a tort ; mais si vous

avez coupé l'arbre, vous avez commis deux méchantes actions, dit le père Niseron.

— Prenez donc un verre de vin, dit Tonsard en offrant un verre plein au bonhomme.

— Partons-nous ? demanda Vermichel à l'huissier.

— Oui, nous nous passerons du père Fourchon en prenant l'adjoint de Couches, répondit Brunet. Va devant, j'ai un acte à remettre au château, le père Rigou a gagné son second procès, je leur signifie le jugement.

Et monsieur Brunet, lesté de deux petits verres d'eau-de-vie, remonta sur sa jument grise, après avoir dit bon jour au père Niseron, car tout le monde dans la vallée tenait à l'estime de ce vieillard.

Aucune science, pas même la statistique, ne peut rendre compte de la rapidité plus que télégraphique avec laquelle les nouvelles se propagent dans les campagnes, ni comment elles franchissent les espèces de steppes incultes qui sont en France une accusation contre les administrateurs et les capitaux. Il est acquis à l'histoire contemporaine que le plus célèbre des banquiers, après avoir crevé les chevaux entre Waterloo et Paris (on sait pourquoi ! il gagna tout ce que perdit l'Empereur, une royauté), ne devança la fatale nouvelle que de quelques heures. Donc une heure après la lutte entre la vieille Tonsard et Vatel, plusieurs autres habitués du Grand-I-Vert s'y trouvaient réunis.

Le premier venu fut Courtecuisse, en qui vous eussiez difficilement reconnu le jovial garde-chasse, le chanoine rubicond à qui sa femme faisait son café au lait le matin, comme on l'a vu dans le récit des événements antérieurs. Vieilli, maigre, hâve, il offrait à tous les yeux une leçon terrible qui n'éclairait personne.

— Il a voulu monter plus haut que l'échelle, disait-on à ceux qui plaignaient l'ex-garde-chasse en accusant Rigou. Il a voulu devenir bourgeois !

En effet, Courtecuisse en achetant le domaine de la Bâchelerie avait voulu *passer* bourgeois, il s'en était vanté. Sa femme allait ramassant des fumiers ! Elle et Courtecuisse se levaient avant le jour, piochaient leur jardin richement fumé, lui faisaient rapporter plusieurs moissons, sans parvenir à payer autre chose que les intérêts dus à Rigou pour le restant du prix. Leur fille en service à Auxerre, leur envoyait ses gages ; mais malgré tant

d'efforts, malgré ce secours, ils se voyaient au terme du remboursement sans un rouge liard. Madame Courtecuisse, qui, jadis se permettait de temps en temps une bouteille de vin cuit et des rôties, ne buvait plus que de l'eau. Courtecuisse n'osait pas entrer, la plupart du temps, au Grand-I-Vert de peur d'y laisser trois sous. Destitué de son pouvoir, il avait perdu ses franches lippées au cabaret, et il criait, comme tous les niais, à l'ingratitude. Enfin, à l'instar de presque tous les paysans mordus par le démon de la propriété, devant des fatigues croissantes, la nourriture décroissait.

— Courtecuisse a bâti trop de murs, disait-on en enviant sa position ; pour faire des espaliers, il fallait attendre qu'il fût le maître.

Le bonhomme avait amendé, fertilisé les trois arpents de terre vendus par Rigou, le jardin attenant à la maison commençait à produire, et il craignait d'être exproprié ! Vêtu comme Fourchon, lui, qui jadis portait des souliers et des guêtres de chasseur, allait les pieds dans des sabots, et il accusait le bourgeois des Aigues d'avoir causé sa misère ! Ce souci rongeur donnait à ce gros petit homme, à sa figure autrefois rieuse, un air sombre et abruti qui le faisait ressembler à un malade dévoré par un poison ou par une affection chronique.

— Qu'avez-vous donc, monsieur Courtecuisse ? vous a-t-on coupé la langue ? demanda Tonsard en trouvant le bonhomme silencieux après lui avoir conté la bataille qui venait d'avoir lieu.

— Ce serait dommage, reprit la Tonsard, il n'a pas à se plaindre de la sage-femme qui lui a tranché le filet, elle a fait là une belle opération.

— Ça gèle *la grelote* que de chercher des idées pour finir avec monsieur Rigou, répondit mélancoliquement ce vieillard vieilli.

— Bah ! dit la vieille Tonsard, vous avez une jolie fille, elle a dix-sept ans ; si elle est sage, vous vous arrangerez facilement avec ce vieux fagoteur-là...

— Nous l'avons envoyée à Auxerre chez madame Mariotte la mère, il y a deux ans, pour la préserver de tout malheur, dit-il, et j'aime mieux crever que de...

— Est-il bête, dit Tonsard, voyez mes filles ? sont-elles mortes ? Celui qui ne dirait pas qu'elles sont sages comme des images aurait à répondre à mon fusil !

— Ce serait dur d'en venir là ! s'écria Courtecuisse en hochant la tête, j'aimerais mieux qu'on me payât pour tirer sur un de ces *arminacs !*

— Ah ! il vaut mieux sauver son père que de laisser moisir sa vertu ! répliqua le cabaretier.

Tonsard sentit un coup sec que le père Niseron lui frappa sur l'épaule.

— Ce n'est pas bien, ce que tu dis là ?... fit le vieillard. Un père est le gardien de l'honneur dans sa famille. Si quelqu'un touchait à Geneviève, il tomberait sous ma hache de 1793, et je me rendrais en prison. C'est en vous conduisant ainsi que vous faites mépriser le peuple, et qu'on nous accuse de ne pas être dignes de la liberté ! Le peuple doit donner aux riches l'exemple des vertus civiques et de l'honneur. Vous vous vendez à Rigou pour de l'or, tous tant que vous êtes ! Quand vous ne lui livrez pas vos filles, vous lui livrez vos vertus ! C'est mal !

— Voyez donc où en est Courtebotte ? dit Tonsard.

— Vois où j'en suis ? répondit le père Niseron, je dors tranquille, il n'y a pas d'épines dans mon oreiller.

— Laisse-le dire, Tonsard, cria la femme dans l'oreille de son mari, tu sais bien *que c'est son idée* à ce pauvre cher homme...

Bonnébault et Marie, Catherine et son frère arrivèrent en ce moment dans une exaspération commencée par l'insuccès de Nicolas et que la confidence du projet conçu par Michaud avait portée à son comble. Aussi lorsque Nicolas entra dans le cabaret de son père, lâcha-t-il une effrayante apostrophe contre le ménage Michaud et les Aigues.

— Voilà la moisson, eh bien ! je ne partirai pas sans avoir allumé ma pipe à leurs meules ! s'écria-t-il en frappant un grand coup de poing sur la table devant laquelle il s'assit.

— Faut pas japper[1] comme ça devant le monde, lui dit Godain en lui montrant le père Niseron.

— S'il parlait, je lui tordrais le cou, comme à un poulet, répondit Catherine, il a fait son temps, ce vieil halleboteur de mauvaises raisons ! On le dit vertueux, c'est son tempérament, voilà tout.

Étrange et curieux spectacle que celui de toutes les têtes levées, de ces gens groupés dans ce taudis à la porte duquel se tenait en sentinelle la vieille Tonsard, pour assurer aux buveurs le secret sur leurs paroles !

De toutes ces figures, Godain, le poursuivant de Catherine, offrait peut-être la plus effrayante, quoique la moins accentuée. Godain, l'avare sans or, le plus cruel de tous les avares ; car avant celui qui couve son argent, ne faut-il pas mettre celui qui en cherche, l'un regarde en dedans de lui-même, l'autre regarde en avant avec une fixité terrible ; ce Godain vous eût représenté le type des plus nombreuses physionomies paysannes. Ce manouvrier, petit homme réformé comme n'ayant pas la taille exigée pour le service militaire, naturellement sec, encore desséché par le travail et par la stupide sobriété sous laquelle expirent dans la campagne les travailleurs acharnés, comme Courtecuisse, montrait une figure, grosse comme le poing, qui tirait son jour de deux yeux jaunes tigrés de filets verts à points bruns, par lesquels la soif du bien à tout prix s'abreuvait de concupiscence, mais sans chaleur, car le désir d'abord bouillant s'était figé comme une lave. Aussi sa peau se collait-elle aux tempes brunes comme celles d'une momie. Sa barbe grêle piquait à travers ses rides comme le chaume dans les sillons. Godain ne suait jamais, il résorbait sa substance. Ses mains velues et crochues, nerveuses, infatigables, semblaient être en vieux bois. Quoique âgé de vingt-sept ans à peine, on lui voyait déjà des cheveux blancs dans une chevelure d'un noir-rouge. Il portait une blouse à travers la fente de laquelle se dessinait en noir une chemise de forte toile qu'il devait garder plus d'un mois et blanchir lui-même dans la Thune. Ses sabots étaient raccommodés avec du vieux fer. L'étoffe de son pantalon ne se reconnaissait plus sous le nombre infini des raccommodages et des pièces. Enfin, il gardait sur la tête une effroyable casquette, évidemment ramassée à La-Ville-aux-Fayes, au seuil de quelque maison bourgeoise. Assez clairvoyant pour évaluer les éléments de fortune enfouis dans Catherine, il voulait succéder à Tonsard au Grand-I-Vert ; il employait donc toute sa ruse, toute sa puissance à la capturer, il lui promettait la richesse, il lui promettait la licence dont avait joui la Tonsard ; enfin il promettait à son futur beau-père une rente énorme, cinq cents francs par an de son cabaret, jusqu'au paiement, en se fiant sur un entretien qu'il avait eu avec monsieur Brunet pour payer en papiers timbrés. Garçon taillandier à l'ordinaire, ce gnôme travaillait chez le charron tant que l'ouvrage abondait ; mais il se louait pour les corvées chèrement rétribuées.

Quoiqu'il possédât environ dix-huit cents francs placés chez Gaubertin à l'insu de toute la contrée, il vivait comme un malheureux, logeant dans un grenier chez son maître et glanant à la moisson. Il portait, cousu dans le haut de son pantalon des dimanches, le billet de Gaubertin, renouvelé chaque année et grossi des intérêts et de ses économies.

— Eh ! quéque ça me fait, s'écria Nicolas en répondant à la prudente observation de Godain, s'il faut que je sois soldat, j'aime mieux que le son du panier boive mon sang tout d'un coup que de le donner goutte à goutte... Et je délivrerai le pays d'un de ces *arminacs* que le diable a lâchés sur nous...

Et il raconta le prétendu complot ourdi par Michaud contre lui.

— Où veux-tu que la France prenne des soldats ?... dit gravement le blanc vieillard en se levant et se plaçant devant Nicolas [après][1] le silence profond qui accueillit cette horrible menace.

— On fait son temps et l'on revient ! dit Bonnébault en refrisant sa moustache.

En voyant les plus mauvais sujets du pays réunis, le vieux Niseron secoua la tête et quitta le cabaret, après avoir offert un liard à madame Tonsard pour son verre de vin. Quand le bonhomme eut mis le pied sur les marches, le mouvement de satisfaction qui se fit dans cette assemblée de buveurs aurait dit à quelqu'un qui les eût vus que tous ces gens étaient débarrassés de la vivante image de leur conscience.

— Eh ! bien, quéque tu dis de tout ça ?... Hé ! Courtebotte ?... demanda Vaudoyer entré tout à coup et à qui Tonsard avait raconté la tentative de Vatel.

Courtecuisse, à qui presque tout le monde donnait ce sobriquet, fit claquer sa langue contre son palais en reposant son verre sur la table.

— Vatel est en faute, répondit-il. A la place de la mère, je me meurtrirais les côtes, je me mettrais au lit, je me dirais malade et *j'assinerais* le Tapissier et son garde pour leur demander vingt écus de réparation ; monsieur Sarcus les accorderait...

— Dans tous les cas, le Tapissier les donnerait pour éviter le tapage que ça peut faire, dit Godain.

Vaudoyer, l'ancien garde-champêtre, homme de cinq pieds six pouces, à figure grêlée par la petite-vérole, et creusée en casse-noisette, gardait le silence d'un air dubitatif.

— Eh ! bien, demanda Tonsard alléché par les soixante francs, qu'est-ce qui te chiffonne, grand serin ? On m'aura cassé pour vingt écus de ma mère, une manière d'en tirer parti ! Nous ferons du tapage pour trois cents francs, et monsieur Gourdon pourra bien aller dire aux Aigues que la mère a la cuisse déhanchée...

— Et on la lui déhancherait... reprit la cabaretière, ça se fait à Paris.

— J'ai trop entendu parler les gens du roi pour croire que les choses iraient à votre gré, dit enfin Vaudoyer qui souvent avait assisté la justice et l'ex-brigadier Soudry. Tant qu'à Soulanges, ça irait encore, monsieur Soudry représente le gouvernement et il ne veut pas de bien au Tapissier ; mais le Tapissier et Vatel, si vous les attaquez, auront la malice de se défendre, et ils diront : la femme était en faute, elle avait un arbre, autrement elle aurait laissé visiter son fagot sur le chemin, elle n'aurait pas fui ; s'il lui est arrivé malheur, elle ne peut s'en prendre qu'à son délit. Non, ce n'est pas une affaire sûre...

— Le bourgeois s'est-il défendu quand je l'ai fait *assiner* ? dit Courtecuisse, il m'a payé.

— Si vous voulez, je vas aller à Soulanges, dit Bonnébault, je consulterai monsieur Gourdon, le greffier, et vous saurez ce soir *s'il y a gras.*

— Tu ne demandes que des prétextes pour virer autour de cette grosse dinde de fille à Socquard, lui répondit Marie Tonsard en lui donnant une tape sur l'épaule à lui faire sonner les poumons.

En ce moment, la voix du père Fourchon qui chantait un vieux noël bourguignon, se fit entendre, accompagné par Mouche en fausset.

— Ah ! ils se sont pansés[1] ! cria la vieille Tonsard à sa belle-fille, ton père est rouge comme un gril, et le petit *brésille*[2] comme un sarment.

— Salut ! cria le vieillard, vous êtes beaucoup de gredins ici !... Salut ! dit-il à sa petite-fille, qu'il surprit embrassant Bonnébault, *salut Marie, pleine de vices, que Satan soit avec toi, sois joyeuse entre toutes les femmes*, etc. Salut la compagnie ! Vous êtes pincés ! Vous pouvez dire adieu à vos gerbes ! Il y a des nouvelles ! Je vous l'ai dit que le bourgeois vous materait, eh ! bien, il va vous fouetter avec la loi !... Ah ! v'là ce que c'est que de lutter contre

les bourgeois ? les bourgeois ont fait tant de lois, qu'ils en ont pour toutes les finesses...

Un hoquet terrible donna soudain un autre cours aux idées de l'honorable orateur.

— Si Vermichel était là, je lui soufflerais dans la gueule, il aurait une idée de ce que c'est que le vin d'Alicante ! Qué vin ! si j'étais pas Bourguignon, je voudrais être Espagnol ! un vin de Dieu ! je crois bien que le pape dit sa messe avec ! Cré vin !.. Je suis jeune !... Dis donc, Courtebotte, si ta femme était là... je la trouverais jeune ! Décidément le vin d'Espagne enfonce le vin cuit !... Faut faire une révolution rien que pour vider les caves !...

— Mais quelle nouvelle, papa ?... dit Tonsard.

— Y aura pas de moisson pour vous autres, le Tapissier va vous interdire le glanage.

— Interdire le glanage !... cria tout le cabaret d'une seule voix dominée par les faussets des quatre femmes.

— Oui, dit Mouche, il va prendre un arrêté, le faire publier par Groison, le faire afficher dans le canton, et il n'y aura que ceux qui auront des certificats d'indigence qui glaneront.

— Et saisissez bien ceci ?... dit Fourchon, les fricoteurs des autres communes ne seront pas reçus.

— De quoi ! de quoi, dit Bonnébault. Ma grand'mère, ni moi, ni ta mère à toi Godain, nous ne pourrons pas glaner par ici ?... En voilà des farces d'autorités ? je les embête ! Ah ! çà, c'est donc un décharné des enfers, que ce général de maire ?...

— Glaneras-tu, tout de même, toi Godain ? dit Tonsard au garçon charron qui parlait d'un peu près à Catherine.

— Moi, je n'ai rien, je suis indigent, répondit-il, je demanderai un certificat...

— Qu'est-ce qu'on a donc donné à mon père pour sa loutre, mon bibi ?... disait la belle cabaretière à Mouche.

Quoique succombant sous une digestion pénible et l'œil troublé par deux bouteilles de vin, Mouche assis sur les genoux de la Tonsard, pencha la tête sur le cou de sa tante et lui répondit finement à l'oreille : — Je ne sais pas, mais il a de l'or !... Si vous voulez me crânement nourrir pendant un mois, peut-être bien que je découvrirai sa cachette, il en a *eune !*

— Le père a de l'or !... dit la Tonsard à l'oreille de son mari

qui dominait de sa voix le tumulte occasionné par la vive discussion à laquelle participaient tous les buveurs.

— Chut ! v'là Groison qui passe ! cria la vieille.

Un silence profond régna dans le cabaret. Lorsque Groison fut à une distance convenable, la vieille Tonsard fit un signe, et la discussion recommença sur la question de savoir si l'on glanerait, comme par le passé, sans certificat d'indigence.

— Faudra bien que vous obéissiez, dit le vieux Fourchon, car le Tapissier est allé voir *el Parfait* et lui demander des troupes pour maintenir l'ordre. On vous tuera comme des chiens... que nous sommes ! s'écria le vieillard qui essayait de vaincre l'engourdissement produit sur sa langue par le vin d'Espagne.

Cette autre annonce de Fourchon, quelque folle qu'elle fût, rendit tous les buveurs pensifs, ils croyaient le gouvernement capable de les massacrer sans pitié.

— Il y a eu des troubles comme ça aux environs de Toulouse où j'étais en garnison, dit Bonnébault, nous avons marché, les paysans ont été sabrés, arrêtés... ça faisait rire de les voir voulant résister à la troupe. Il y en a eu dix envoyés au Bagne par la Justice, onze en prison, tout a été confondu, quoi !... Le soldat est le soldat, vous êtes des *péquins*[1], on a le droit de vous sabrer, et hue !...

— Eh ! bien, dit Tonsard, qu'avez-vous donc, vous autres, à vous effarer comme des cabris ? Peut-on prendre quelque chose à ma mère, à mes filles ?... On aura de la prison ?... Eh ! bien on en mangera, le Tapissier n'y mettra pas tout le pays. D'ailleurs, ils seront mieux nourris chez le roi que chez eux, les prisonniers, et on les chauffe en hiver.

— Vous êtes des godiches[2] ! beugla le père Fourchon. Vaut mieux gruger le bourgeois que de l'attaquer en face, allez ! Autrement, vous serez éreintés. Si vous aimez le bagne, c'est autre chose ! on ne travaille pas tant que dans les champs, c'est vrai ; mais on n'y a pas sa liberté.

— Peut-être bien, dit Vaudoyer qui se montrait un des plus hardis pour le conseil, vaudrait-il mieux que quelques-uns d'entre nous risquassent leur peau pour délivrer le pays de cette bête du Gévaudan qui s'est terrée à la Porte d'Avonne.

— Faire l'affaire à Michaud ?... dit Nicolas, j'en suis.

— Ça n'est pas mûr, dit Fourchon, nous y perdrions trop, mes

enfants. Faut nous *emmalheurer*, crier la faim, le bourgeois des Aigues et sa femme voudront nous faire du bien, et vous en tirerez mieux que des glanes....

— Vous êtes tous des halletaupiers[1], s'écria Tonsard, mettez qu'il y ait noise avec la justice et les troupes, on ne fourre pas tout un pays aux fers, et nous aurons à La-Ville-aux-Fayes et dans les anciens seigneurs, des gens bien disposés à nous soutenir.

— C'est vrai, dit Courtecuisse, il n'y a que le Tapissier qui se plaint, messieurs de Soulanges, de Ronquerolles et autres sont contents ! Quand on pense que si ce cuirassier avait eu le courage de se faire tuer comme les autres, je serais encore heureux à ma porte d'Avonne qu'il m'a mise sens dessus dessous[2], qu'on ne s'y reconnaît plus !

— L'on ne fera pas marcher les troupes pour un *guerdin* de bourgeois, qui se met mal avec tout un pays ! dit Godain.... C'est sa faute ! il veut tout confondre ici, renverser tout le monde, le gouvernement lui dira : *Zut !*....

— Le gouvernement ne parle pas autrement, il y est obligé, ce pauvre gouvernement, dit Fourchon pris d'une tendresse subite pour le gouvernement, je le plains ce bon gouvernement... il est malheureux, il est sans le sou, comme nous... et c'est bête pour un gouvernement qui fait lui-même la monnaie... Ah ! si j'étais gouvernement...

— Mais, s'écria Courtecuisse, l'on m'a dit à La-Ville-aux-Fayes que monsieur de Ronquerolles avait parlé dans l'assemblée de nos droits.

— C'est sur le journiau de m'sieur Rigou, dit Vaudoyer qui savait lire et écrire en sa qualité d'ex-garde-champêtre, je l'ai lu...

Malgré ses fausses tendresses, le vieux Fourchon, comme beaucoup de gens du peuple, dont les facultés sont stimulées par l'ivresse, suivait d'un œil intelligent et d'une oreille attentive cette discussion, que bien des *à parte* rendaient furieuse. Tout à coup, il prit position au milieu du cabaret, en se levant.

— Écoutez le vieux, il est saoul ! dit Tonsard, il a deux fois plus de malice, il a la sienne et celle du vin...

— D'Espagne !... ça fait trois, reprit Fourchon en riant d'un rire de faune. Mes enfants, faut pas heurter la chose de front, vous êtes trop faibles, prenez-moi ça de biais !... Faites les morts, les chiens couchants, la petite femme est déjà bien effrayée, allez !

on en viendra bientôt à bout ; elle quittera le pays, et si elle le quitte, le Tapissier la suivra, c'est sa passion. Voilà le plan. Mais pour avancer leur départ, mon avis est de leur ôter leur conseil, leur force, notre espion. notre singe[1].

— Qui ça ?...

— Hé ! c'est le damné curé ! dit Tonsard, un chercheur de péchés qui veut nous nourrir d'hosties.

— Ça c'est vrai, s'écria Vaudoyer, nous étions heureux sans le curé, faut se défaire de ce mangeux de bon-dieu, v'là l'ennemi.

— Le Gringalet, reprit Fourchon en désignant l'abbé Brossette par le surnom qu'il devait à son air piètre, succomberait peut-être à quelque matoise, puisqu'il observe tous les carêmes. Et, en le tambourinant par un bon charivari s'il était pris en *riolle*[2], son évêque serait forcé de l'envoyer ailleurs. Voilà qui plairait diablement à ce brave père Rigou... Si la fille à Courtecuisse voulait quitter sa bourgeoise d'Auxerre, elle est si jolie qu'en faisant la dévote et cocotant le confessionnal, elle sauverait la patrie. Et *Ran ! tan-plan !*

— Et pourquoi ne serait-ce pas toi, dit Godain tout bas à Catherine, il y aurait une pannerée d'écus à vendanger pour éviter le tapage, et du coup, tu serais la maîtresse ici...

— Glanerons-nous, ne glanerons-nous pas ?.., dit Bonnébault. Je me soucie bien de votre abbé, moi, je suis de Couches, et nous n'y avons pas de curé qui nous trifouille la conscience avec sa *grelote.*

— Tenez, reprit Vaudoyer, il faut aller savoir du bonhomme Rigou qui connaît les lois, si le Tapissier peut nous interdire le glanage, et il nous dira si nous avons raison. Si le Tapissier est dans son droit, nous verrons alors, comme dit l'ancien, à prendre les choses en biais...

— Il y aura du sang répandu !... dit Nicolas d'un air sombre en se levant après avoir bu tout une bouteille de vin que Catherine lui avait entonnée afin de l'empêcher de parler. Si vous voulez m'écouter, on descendra Michaud ! Mais vous êtes des *veules* et des *drogues*[3] !...

— Pas moi ! dit Bonnébault, si vous êtes des amis à taire vos becs, je me charge d'ajuster le Tapissier, moi !... Qué plaisir de loger un pruneau dans son bocal, ça me vengerait de tous mes puants d'officiers !...

— Là, là, s'écria Jean-Louis Tonsard qui passait pour être un peu fils de Gaubertin et qui venait d'entrer à la suite de Fourchon.

Ce garçon, qui courtisait depuis quelques mois la jolie servante de Rigou, succédait à son père dans l'état de tondeur de haies, de charmilles, et autres facultés *tonsardes*. En allant dans les maisons bourgeoises, il y causait avec les maîtres et les gens, il récoltait ainsi des idées qui faisaient de lui l'homme à moyens de la famille, le finaud. En effet, on verra tout à l'heure qu'en s'adressant à la servante de Rigou, Jean-Louis justifiait la bonne opinion qu'on avait de sa finesse.

— Eh ! bien, qu'as-tu, prophète ? dit le cabaretier à son fils.

— Je dis que vous jouez le jeu des Bourgeois, répliqua Jean-Louis. Effrayez les gens des Aigues pour maintenir vos droits, bien ! mais les pousser hors du pays et faire vendre les Aigues, comme le veulent les bourgeois de la vallée, c'est contre nos intérêts. Si vous aidez à partager les grandes terres, où donc qu'on prendra des biens à vendre à la prochaine révolution ?... Vous aurez alors les terres pour rien, comme les a eues Rigou ; tandis que si vous les mettez dans la gueule des bourgeois, les bourgeois vous les recracheront bien amaigries et renchéries, vous travaillerez pour eux, comme tous ceux qui travaillent pour Rigou. Voyez Courtecuisse...

Cette allocution était d'une politique trop profonde pour être saisie par des gens ivres qui tous, excepté Courtecuisse, amassaient de l'argent pour avoir leur part dans le gâteau des Aigues. Aussi, laissa-t-on parler Jean-Louis en continuant, comme à la chambre des députés, les conversations particulières.

— Eh ! bien, allez, vous serez des machines à Rigou ! s'écria Fourchon qui seul avait compris son petit-fils.

En ce moment, Langlumé, le meunier des Aigues, vint à passer, la belle Tonsard le héla.

— C'est-y vrai, dit-elle, monsieur l'adjoint, qu'on défendra le glanage ?

Langlumé, petit homme réjoui, à face blanche de farine, habillé de drap gris blanc, monta les marches, et aussitôt les paysans prirent leurs mines sérieuses.

— Dam ! mes enfants, oui et non, les nécessiteux glaneront ; mais les mesures qu'on prendra vous seront bien profitables...

— Et comment ? dit Godain.

— Mais si l'on empêche tous les malheureux de fondre ici, répondit le meunier en clignant les yeux à la façon normande, vous ne serez pas empêchés vous autres d'aller ailleurs, à moins que tous les maires ne fassent comme celui de Blangy.

— Ainsi, c'est vrai ?... dit Tonsard d'un air menaçant.

— Moi, dit Bonnébault en mettant son bonnet de police sur l'oreille et faisant siffler sa baguette de coudrier, je retourne à Couches y prévenir les amis...

Et le Lovelace de la vallée s'en alla, tout en sifflant l'air de cette chanson soldatesque :

Toi qui connais les hussards de la garde,
Connais-tu pas l'trombone du régiment ?

— Dis-donc, Marie, il prend un drôle de chemin pour aller à Couches, ton bon ami ? cria la vieille Tonsard à sa petite-fille,

— Il va voir Aglaé ! dit Marie qui bondit à la porte, il faut que je la rosse une bonne fois, cette cane-là.

— Tiens, Vaudoyer, dit Tonsard à l'ancien garde-champêtre, va voir le père Rigou, nous saurons quoi faire, il est notre oracle, et ça ne coûte rien, sa salive.

— Encore une bêtise, s'écria tout bas Jean-Louis, il vend tout, Annette me l'a bien dit, il est plus dangereux qu'une colère à écouter.

— Je vous conseille d'être sages, reprit Langlumé, car le général est parti pour la Préfecture à cause de vos méfaits, et Sibilet me disait qu'il avait juré son honneur d'aller jusqu'à Paris parler au Chancelier de France, au roi, à toute la boutique, s'il le fallait, pour avoir raison de *ses* paysans.

— Ses paysans !... cria-t-on.

— Ah ! çà, nous ne nous appartenons donc plus ?

Sur cette question de Tonsard, Vaudoyer sortit pour aller chez l'ancien maire.

Langlumé, déjà sorti, se retourna sur les marches et répondit :

— Tas de fainéants ! avez-vous des rentes pour vouloir être vos maîtres ?...

Quoique dit en riant, ce mot profond fut compris à peu près de la même manière que les chevaux comprennent un coup de fouet.

— Ran, tan, plan ! vos maîtres... Dis donc, mon fistard, après

ton coup de ce matin, ce n'est pas ma clarinette qu'on te mettra entre les cinq doigts et le pouce, dit Fourchon à Nicolas.

— Ne l'asticote pas, il est capable de te faire rendre ton vin en te frottant le ventre, répliqua brutalement Catherine à son grand-père.

CHAPITRE XIII.

L'USURIER DES CAMPAGNES.

Stratégiquement, Rigou se trouvait à Blangy ce qu'est à la guerre une sentinelle avancée. Il surveillait les Aigues, et bien. Jamais la police n'aura d'espions comparables à ceux qui se mettent au service de la Haine.

A l'arrivée du général aux Aigues, Rigou forma sans doute sur lui quelque projet que le mariage de Montcornet avec une Troisville fit s'évanouir, car il avait paru vouloir protéger ce grand propriétaire. Ses intentions furent alors si patentes que Gaubertin jugea nécessaire de lui faire une part en l'initiant à la conspiration ourdie contre les Aigues. Avant d'accepter cette part et un rôle, Rigou voulut mettre, selon son expression, le général au pied du mur. Quand la comtesse fut installée, un jour, une petite carriole en osier peinte en vert, entra dans la cour d'honneur des Aigues. Monsieur le maire flanqué de sa mairesse en descendit et vint par le perron du jardin. Rigou remarqua la comtesse à une croisée. Tout acquise à l'évêque, à la religion et à l'abbé Brossette, qui s'était hâté de prévenir son ennemi, la comtesse fit dire par François *que madame était sortie.* Cette impertinence, digne d'une femme née en Russie, fit jaunir le visage du Bénédictin. Si la comtesse avait eu la curiosité de voir l'homme de qui le curé disait : « C'est un damné qui, pour se rafraîchir, se plonge dans l'iniquité comme dans un bain, » peut-être eût-elle évité de mettre entre le maire et le château la haine froide et réfléchie que portaient les libéraux aux royalistes, augmentée des excitants du voisinage de la campagne, où le souvenir d'une blessure d'amour-propre est toujours ravivé.

Quelques détails sur cet homme et sur ses mœurs auront le mérite, tout en éclairant sa participation au complot nommé

la grande affaire par ses deux associés, de peindre un type excessivement curieux, celui d'existences campagnardes particulières à la France, et qu'aucun pinceau n'est encore allé chercher. D'ailleurs, de cet homme, rien n'est indifférent, ni sa maison, ni sa manière de souffler le feu, ni sa façon de manger. Ses mœurs, ses opinions, tout servira puissamment à l'histoire de cette vallée. Ce renégat explique enfin l'utilité de la médiocratie, il en est à la fois la théorie et la pratique. l'alpha et l'oméga, le *summum*.

Vous vous rappelez peut-être certains maîtres en avarice déjà peints dans quelques Scènes antérieures ? D'abord l'avare de province, le père Grandet de Saumur, avare comme le tigre est cruel ; puis Gobseck l'escompteur, le jésuite de l'or, n'en savourant que la puissance et dégustant les larmes du malheur, à savoir quel est leur cru ; puis le baron de Nucingen élevant les fraudes de l'argent à la hauteur de la Politique. Enfin, vous avez sans doute souvenir de ce portrait de la Parcimonie domestique, le vieil Hochon d'Issoudun, et de cet autre avare par esprit de famille, le petit [La][1] Baudraye de Sancerre ! Eh ! bien, les sentiments humains, et surtout l'avarice, ont des nuances si diverses dans les divers milieux de notre société, qu'il restait encore un avare sur la planche de l'amphithéâtre des Études de mœurs ; il restait Rigou ! l'avare égoïste, c'est-à-dire plein de tendresse pour ses jouissances, sec et froid pour autrui, enfin l'avarice ecclésiastique, le moine demeuré moine pour exprimer le jus du citron appelé le bien Vivre, et devenu séculier pour happer la monnaie publique. Expliquons d'abord le bonheur continu qu'il trouvait à dormir sous son toit ?

Blangy, c'est-à-dire les soixante maisons décrites par Blondet dans sa lettre à Nathan, est posé sur une bosse de terrain, à gauche de la Thune. Comme toutes les maisons y sont accompagnées de jardins, ce village est d'un aspect charmant. Quelques maisons sont assises le long du cours d'eau. Au sommet de cette vaste motte de terre, se trouve l'église jadis flanquée de son presbytère, et dont le cimetière enveloppe, comme dans beaucoup de villages, le chevet de l'église. Le sacrilége Rigou n'avait pas manqué d'acheter ce presbytère jadis construit par la bonne catholique mademoiselle Choin sur un terrain acheté par elle exprès. Un jardin en terrasse, d'où la vue plongeait sur les terres de Blangy, de Sou-

langes et de Cerneux situées entre les deux parcs seigneuriaux, séparait cet ancien presbytère de l'Église. Du côté opposé, s'étendait une prairie, acquise par le dernier curé, peu de temps avant sa mort et entourée de murs par le défiant Rigou. Le maire ayant refusé de rendre le presbytère à sa primitive destination, la Commune fut obligée d'acheter une maison de paysan située auprès de l'Église ; il fallut dépenser cinq mille francs pour l'agrandir, la restaurer et y joindre un jardinet dont le mur était mitoyen avec la sacristie, en sorte que la communication fut établie comme autrefois entre la maison curiale et l'église. Ces deux maisons, bâties sur l'alignement de l'église à laquelle elles paraissaient tenir par leurs jardins, avaient vue sur un espace de terrain planté d'arbres qui formait d'autant mieux la place de Blangy, qu'en face de la nouvelle Cure, le comte fit construire une Maison Commune destinée à recevoir la mairie, le logement du garde-champêtre, et cette école de frères de la Doctrine Chrétienne si vainement sollicitée par l'abbé Brossette. Ainsi, non seulement les maisons de l'ancien Bénédictin et du jeune prêtre adhéraient à l'église, aussi bien divisés que réunis par elle ; mais encore ils se surveillaient l'un l'autre, et le village entier espionnait l'abbé Brossette. La grande rue, qui commençait à la Thune, montait tortueusement jusqu'à l'église. Des vignobles et des jardins de paysans, un petit bois couronnaient la butte de Blangy.

La maison de Rigou, la plus belle du village, était bâtie en gros cailloux particuliers à la Bourgogne, pris dans un mortier jaune lissé carrément dans toute la largeur de la truelle, ce qui produit des ondes percées çà et là, par les faces assez généralement noires de ce caillou. Une bande de mortier où pas un silex ne faisait tache, dessinait, à chaque fenêtre, un encadrement que le temps avait rayé par des fissures fines et capricieuses, comme on en voit dans les vieux plafonds. Les volets, grossièrement faits, se recommandaient par une solide peinture vert-dragon. Quelques mousses plates soudaient les ardoises sur le toit. C'est le type des maisons bourguignonnes, les voyageurs en aperçoivent par milliers de semblables en traversant cette portion de la France.

Une porte bâtarde ouvrait sur un corridor, partagé par la cage d'un escalier de bois. A l'entrée, on voyait la porte d'une vaste salle à trois croisées donnant sur la place. La cuisine adossée

à l'escalier, tirait son jour de la cour, cailloutée avec soin, et où l'on entrait par une porte cochère. Tel était le rez-de-chaussée. Le premier étage contenait trois chambres, et au-dessus une petite chambre en mansarde. Un bûcher, une remise, une écurie attenaient à la cuisine et faisaient un retour d'équerre. Au-dessus de ces constructions légères, on avait ménagé des greniers, un fruitier et une chambre de domestique. Une basse-cour, une étable, des toits à porc faisaient face à la maison. Le jardin d'environ un arpent et clos de murs, était un jardin de curé, c'est-à-dire plein d'espaliers, d'arbres à fruit, de treilles, aux allées sablées et bordées de quenouilles, à carrés de légumes fumés avec le fumier provenant de l'écurie. Au-dessus de la maison, attenait un second clos, planté d'arbres, enclos de haies, et assez considérable pour que deux vaches y trouvassent leur pâture en tout temps.

A l'intérieur, la salle boisée à hauteur d'appui était tendue de vieilles tapisseries. Les meubles en noyer, bruns de vieillesse et garnis en tapisserie à la main, s'harmoniaient avec la boiserie, avec le plancher également en bois. Le plafond montrait trois poutres en saillie, mais peintes, et à entre-deux plafonnés. La cheminée en bois de noyer, surmontée d'une glace dans un trumeau grotesque, n'offrait d'autre ornement que deux œufs en cuivre montés sur un pied de marbre, et qui se partageaient en deux, la partie supérieure retournée donnait une bobèche. Ces chandeliers à deux fins, embellis de chaînettes, une invention du règne de Louis XV, commencent à devenir rares. Sur la paroi opposée aux fenêtres, et posée sur un socle vert et or, s'élevait une horloge commune, mais excellente. Les rideaux criant sur leurs tringles en fer, dataient de cinquante ans, leur étoffe en coton à carreaux, semblables à ceux des matelas, alternés de rose et de blanc, venait des Indes. Un buffet et une table à manger complétaient cet ameublement, tenu, d'ailleurs, avec une excessive propreté. Au coin de la cheminée, on apercevait une immense bergère de curé, le siége spécial de Rigou. Dans l'angle, au-dessus du petit bonheur du jour qui lui servait de secrétaire, on voyait accroché à la plus vulgaire patère, un soufflet, origine de la fortune de Rigou.

Sur cette succincte description, dont le style rivalise celui des affiches de vente, il est facile de deviner que les deux chambres

respectives de monsieur et madame Rigou, devaient être réduites au strict nécessaire ; mais on se tromperait en pensant que cette parcimonie pût exclure la bonté matérielle des choses. Ainsi la petite maîtresse la plus exigeante se serait trouvée admirablement couchée dans le lit de Rigou, composé d'excellents matelas, de draps en toile fine, grossi d'un lit de plumes acheté jadis pour quelqu'abbé par une dévote, garanti des bises par de bons rideaux. Ainsi de tout, comme on va le voir.

Ce bénédictin, esprit astucieux autant que profond, avait réduit sa femme, qui ne savait ni lire et écrire, ni compter, à une obéissance absolue. Après avoir gouverné le défunt, la pauvre créature finissait servante de son mari, faisant la cuisine, la lessive, à peine aidée par une très jolie fille appelée Annette, âgée de dix-neuf ans, aussi soumise à Rigou que sa maîtresse et qui gagnait trente francs par an.

Grande, sèche et maigre, madame Rigou, femme à figure jaune, colorée aux pommettes, la tête toujours enveloppée d'un foulard et portant le même jupon pendant toute l'année, ne quittait pas sa maison deux heures par mois et nourrissait son activité par tous les soins qu'une servante dévouée donne à une maison. Le plus habile observateur n'aurait pas trouvé trace de la magnifique taille, de la fraîcheur à la Rubens, de l'embonpoint splendide, des dents superbes, des yeux de vierge qui jadis recommandèrent la jeune fille à l'attention du curé Niseron. La seule et unique couche de sa fille, madame Soudry la jeune, avait décimé les dents, fait tomber les cils, terni les yeux, gauchi la taille, flétri le teint. Il semblait que le doigt de Dieu se fût appesanti sur l'épouse du prêtre. Comme toutes les riches ménagères de la campagne, elle jouissait de voir ses armoires pleines de robes de soie, ou en pièces ou faites et neuves, de dentelles, de bijoux qui ne lui servaient jamais qu'à faire commettre le péché d'envie, à faire souhaiter sa mort aux jeunes servantes de Rigou. C'était un de ces êtres moitié femmes, moitié bestiaux, nés pour vivre instinctivement. Cette ex-belle Arsène étant désintéressée, le legs du feu curé Niseron serait inexplicable sans le curieux événement qui l'inspira, et qu'il faut rapporter pour l'instruction de l'immense tribu des Héritiers.

Madame Niseron, la femme du vieux sacristain, comblait d'attentions l'oncle de son mari, car l'imminente succession d'un

vieillard de soixante-douze ans, estimée à quarante et quelques mille livres, devait mettre la famille de l'unique héritier dans une aisance assez impatiemment attendue par feu madame Niseron, laquelle, outre son fils, jouissait d'une charmante petite fille, espiègle, innocente, une de ces créatures qui ne sont peut-être accomplies que parce qu'elles doivent disparaître, car elle mourut à quatorze ans des *pâles couleurs*, le nom populaire de la *chlorose*. Feu follet du presbytère, cette enfant allait chez son grand-oncle le curé comme chez elle, elle y faisait la pluie et le beau temps, elle aimait mademoiselle Arsène, la jolie servante que son oncle put prendre en 1788, à la faveur de la licence introduite dans la discipline par les premiers orages révolutionnaires. Arsène, nièce de la vieille gouvernante du curé, fut appelée pour la suppléer, car en se sentant mourir, la vieille mademoiselle Pichard voulait sans doute faire transporter ses droits à la belle Arsène.

En 1791, au moment où le curé Niseron offrit un asile à Dom Rigou et au frère Jean, la petite Niseron se permit une espièglerie fort innocente. En jouant avec Arsène et d'autres enfants à ce jeu qui consiste à cacher chacun à son tour un objet que les autres cherchent et qui fait crier : « Tu brûles ou tu gèles, » selon que les chercheurs s'en éloignent ou s'en approchent, la petite Geneviève eut l'idée de fourrer le soufflet de la salle dans le lit d'Arsène. Le soufflet fut introuvable, le jeu cessa, Geneviève, emmenée par sa mère, oublia de remettre le soufflet à son clou. Arsène et sa tante cherchèrent le soufflet pendant une semaine, puis on ne le chercha plus, on pouvait s'en passer, le vieux curé soufflait son feu avec une sarbacane faite au temps où les sarbacanes furent à la mode, et qui sans doute provenait de quelque courtisan d'Henri III. Enfin, un soir, un mois avant sa mort, la gouvernante, après un dîner auquel avaient assisté l'abbé Mouchon, la famille Niseron et le curé de Soulanges, fit des lamentations de Jérémie sur le soufflet, sans pouvoir en expliquer la disparition.

— Eh ! mais il est depuis quinze jours dans le lit d'Arsène, dit la petite Niseron en éclatant de rire, si cette grande paresseuse faisait son lit, elle l'aurait trouvé....

En 1791, tout le monde put éclater de rire ; mais à ce rire succéda le plus profond silence.

— Il n'y a rien de risible à cela, dit la gouvernante, depuis que je suis malade, Arsène me veille.

Malgré cette explication, le curé Niseron jeta sur madame Niseron et sur son mari le regard foudroyant d'un prêtre qui croit à un complot. La gouvernante mourut. Dom Rigou sut si bien exploiter la haine du curé, que l'abbé Niseron déshérita Jean-François Niseron au profit d'Arsène Pichard.

En 1823, Rigou se servait toujours par reconnaissance de la sarbacane pour attiser le feu.

Madame Niseron, folle de sa fille, ne lui survécut pas. La mère et l'enfant moururent en 1794. Le curé mort, le citoyen Rigou s'occupa lui-même des affaires d'Arsène, en la prenant pour sa femme.

L'ancien frère convers de l'Abbaye, attaché à Rigou comme un chien à son maître, devint à la fois le palefrenier, le jardinier, le vacher, le valet de chambre et le régisseur de ce sensuel Harpagon.

Arsène Rigou, mariée en 1821 au Procureur du Roi, sans dot, rappelle un peu la beauté commune de sa mère et possède l'esprit sournois de son père.

Alors âgé de soixante-sept ans, Rigou n'avait pas fait une seule maladie en trente ans, et rien ne paraissait devoir atteindre cette santé vraiment insolente. Grand, sec, les yeux bordés d'un cercle brun, les paupières presque noires, quand le matin il laissait voir son cou ridé, rouge et grenu, vous l'eussiez d'autant mieux comparé à un condor que son nez très-long, pincé du bout, aidait encore à cette ressemblance par une coloration sanguinolente. Sa tête quasi chauve eût effrayé les connaisseurs par un occiput en dos d'âne, indice d'une volonté despotique. Ses yeux grisâtres, presque voilés par ses paupières à membranes filandreuses, étaient prédestinés à jouer l'hypocrisie. Deux mèches de couleur indécise, à cheveux si clairsemés qu'ils ne cachaient pas la peau, flottaient au-dessus des oreilles larges, hautes et sans ourlet, trait qui révèle la cruauté dans l'ordre moral quand il n'annonce pas la folie. La bouche, très-fendue et à lèvres minces, annonçait un mangeur intrépide, un buveur déterminé par la tombée des coins qui dessinait deux espèces de virgules où coulaient les jus, où pétillait sa salive quand il mangeait ou parlait. Héliogabale devait être ainsi.

Son costume invariable consistait en une longue redingote bleue à collet militaire, en une cravate noire, un pantalon et un

vaste gilet de drap noir. Ses souliers à fortes semelles étaient garnis de clous à l'extérieur, et à l'intérieur d'un chausson tricoté par sa femme durant les soirées d'hiver. Annette et sa maîtresse tricotaient aussi les bas de Monsieur.

Rigou s'appelait Grégoire. Aussi ses amis ne renonçaient-ils point aux divers calembourgs que le G du prénom autorisait, malgré l'usage immodéré qu'on en faisait depuis trente ans. On le saluait toujours de ces phrases : J'ai Rigou ! — Je Ris, goutte ! — Ris, goûte ! Rigoulard, etc., mais surtout de Grigou (G. Rigou.)

Quoique cette esquisse peigne le caractère, personne n'imaginerait jamais jusqu'où, sans opposition et dans la solitude, l'ancien Bénédictin avait poussé la science de l'égoïsme, celle du bien vivre et la volupté sous toutes les formes. D'abord, il mangeait seul, servi par sa femme et par Annette qui se mettaient à table avec Jean, après lui, dans la cuisine, pendant qu'il digérait son dîner, qu'il cuvait son vin en lisant *les nouvelles.*

A la campagne, on ne connaît pas les noms propres des journaux, ils s'appellent tous *les nouvelles.*

Le dîner, de même que le déjeûner et le souper, toujours composés de choses exquises, étaient cuisinés avec cette science qui distingue les gouvernantes de curé entre toutes les cuisinières. Ainsi, madame Rigou battait elle-même le beurre deux fois par semaine. La crème entrait comme élément dans toutes les sauces. Les légumes étaient cueillis de manière à sauter de leurs planches dans la casserole. Les Parisiens, habitués à manger de la verdure, des légumes qui accomplissent une seconde végétation exposés au soleil, à l'infection des rues, à la fermentation des boutiques, arrosés par les fruitières qui leur donnent ainsi la plus trompeuse fraîcheur, ignorent les saveurs exquises que contiennent ces produits auxquels la nature a confié des vertus fugitives, mais puissantes, quand ils sont mangés en quelque sorte tout vifs. Le boucher de Soulanges apportait sa meilleure viande, sous peine de perdre la pratique du redoutable Rigou. Les volailles, élevées à la maison, devaient être d'une excessive finesse. Ce soin de papelardise embrassait toute chose, mais relativement à Rigou seulement. Si les pantoufles de ce savant Thélémiste étaient de cuir grossier, une bonne peau d'agneau en formait la doublure. S'il portait une redingote de gros drap, c'est qu'elle ne touchait pas sa peau, car sa chemise, blanchie et repassée au logis, avait

été filée par les plus habiles doigts de la Frise. Sa femme, Annette et Jean buvaient le vin du pays, le vin que Rigou se réservait sur sa récolte ; mais, dans sa cave particulière, pleine comme une cave de Belgique, les vins de Bourgogne les plus fins côtoyaient ceux de Bordeaux, de Champagne, de Roussillon, du Rhône, d'Espagne, tous achetés dix ans à l'avance, et toujours mis en bouteille par frère Jean. Les liqueurs provenues des îles procédaient de madame Amphoux[1], l'usurier en avait acquis une provision pour le reste de ses jours, au dépeçage d'un château de Bourgogne. Rigou mangeait et buvait comme Louis XIV, un des plus grands consommateurs connus, ce qui trahit les dépenses d'une vie plus que voluptueuse. Discret et habile dans sa prodigalité secrète, il disputait ses moindres marchés comme savent disputer les gens d'Église. Au lieu de prendre des précautions infinies pour ne pas être trompé dans ses acquisitions, le rusé moine gardait un échantillon et se faisait écrire les conventions ; mais quand son vin ou ses provisions voyageaient, il prévenait qu'au plus léger vice des choses, il refuserait d'en prendre livraison. Jean, directeur du fruitier, était dressé à savoir conserver les produits du plus beau fruitage connu dans le département. Rigou mangeait des poires, des pommes et quelquefois du raisin à Pâques. Jamais prophète susceptible de passer Dieu ne fut plus aveuglément obéi que ne l'était Rigou chez lui dans ses moindres caprices. Le mouvement de ses gros sourcils noirs plongeait sa femme, Annette et Jean dans des inquiétudes mortelles. Il retenait ses trois esclaves par la multiplicité minutieuse de leurs devoirs qui leur faisait comme une chaîne. A tout moment, ces pauvres gens se voyaient sous le coup d'un travail obligé, d'une surveillance, et ils avaient fini par trouver une sorte de plaisir dans l'accomplissement de ces travaux constants, ils ne s'ennuyaient point. Tous trois, ils avaient le bien-être de cet homme pour seul et unique texte de leurs préoccupations.

Annette était, depuis 1795, la dixième jolie bonne prise par Rigou qui se flattait d'arriver à la tombe avec ces relais de jeunes filles. Venue à seize ans, à dix-neuf ans Annette devait être renvoyée. Chacune de ces bonnes, choisie à Auxerre, à Clamecy, dans le Morvan, avec des soins méticuleux, était attirée par la promesse d'un beau sort, mais madame Rigou s'entêtait à vivre ! Et toujours au bout de trois ans, une querelle amenée par l'inso-

lence de la servante envers sa pauvre maîtresse, en nécessitait le renvoi. Annette, vrai chef-d'œuvre de beauté fine, ingénieuse, piquante, méritait une couronne de duchesse. Elle ne manquait pas d'esprit, Rigou ne savait rien de l'intelligence d'Annette et de Jean-Louis Tonsard, ce qui prouvait qu'il se laissait prendre par cette jolie fille, la seule à qui l'ambition eût suggéré la flatterie, comme moyen d'aveugler ce lynx.

Ce Louis XV, sans trône, ne s'en tenait pas uniquement à la jolie Annette. Oppresseur hypothécaire des terres achetées par les paysans au delà de leurs moyens, il faisait son sérail de la vallée, depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues au delà de Couches vers la Brie, sans y dépenser autre chose que des *retardements de poursuites* pour obtenir ces fugitifs trésors qui dévorent la fortune de tant de vieillards. Cette vie exquise, cette vie comparable à celle de Bouret ne coûtait donc presque rien. Grâce à ses nègres blancs, Rigou faisait abattre, façonner, rentrer ses fagots, ses bois, ses foins, ses blés. Pour le paysan, la main-d'œuvre est peu de chose, surtout en considération d'un ajournement d'intérêts à payer. Ainsi Rigou, tout en demandant de petites primes pour des retards de quelques mois, pressurait ses débiteurs en exigeant d'eux des services manuels, véritables corvées auxquelles ils se prêtaient, croyant ne rien donner, parce qu'ils ne sortaient rien de leurs poches. On payait ainsi parfois à Rigou plus que le capital de la dette.

Profond comme un moine, silencieux comme un Bénédictin en travail d'histoire, rusé comme un prêtre, dissimulé comme tout avare, se tenant dans les limites du droit, toujours en règle, cet homme eût été Tibère à Rome, Richelieu sous Louis XIII, Fouché, s'il avait eu l'intention d'aller à la Convention ; mais il eut la sagesse d'être un Lucullus sans faste, un voluptueux avare. Pour occuper son esprit, il jouissait d'une haine taillée en plein drap. Il tracassait le général comte de Montcornet, il faisait mouvoir les paysans par le jeu de fils cachés dont le maniement l'amusait comme une partie d'échecs où les pions vivaient, où les cavaliers couraient à cheval, où les fous comme Fourchon babillaient, où les tours féodales brillaient au soleil, où la Reine faisait malicieusement échec au Roi. Tous les jours en se levant, de sa fenêtre, il voyait les faîtes orgueilleux des Aigues, les cheminées des pavillons, les superbes Portes, et il se disait : — « Tout

cela tombera ! je sècherai ces ruisseaux, j'abattrai ces ombrages. » Enfin, il avait sa grande et sa petite victime. S'il méditait la ruine du château, le renégat se flattait de tuer l'abbé Brossette à coups d'épingles.

Pour achever de peindre cet ex-religieux, il suffira de dire qu'il allait à la messe en regrettant que sa femme vécût, et manifestant le désir de se réconcilier avec l'Église aussitôt son veuvage venu. Il saluait avec déférence l'abbé Brossette en le rencontrant, et lui parlait doucement sans jamais s'emporter. En général, tous les gens qui tiennent à l'Église, ou qui en sont sortis, ont une patience d'insecte, ils la doivent à l'obligation de garder un décorum, éducation qui manque depuis vingt ans à l'immense majorité des Français, même à ceux qui se croient bien élevés. Tous les Conventuels que la Révolution a fait sortir de leurs monastères et qui sont entrés dans les affaires ont montré par leur froideur et par leur réserve la supériorité que donne la discipline ecclésiastique à tous les enfants de l'Église, même à ceux qui la désertent.

Éclairé dès 1792 par l'affaire du testament, Gaubertin avait su sonder la ruse que contenait la figure enfiellée de cet habile hypocrite ; aussi s'en était-il fait un compère en communiant avec lui devant le Veau d'or. Dès la fondation de la maison Leclercq, il dit à Rigou d'y mettre cinquante mille francs en les lui garantissant. Rigou devint un commanditaire d'autant plus important qu'il laissa ce fonds se grossir des intérêts accumulés. En ce moment l'intérêt de Rigou dans cette maison était encore de cent mille francs, quoiqu'en 1816 il eût repris une somme de quatre-vingt mille francs environ, pour la placer sur le Grand-Livre, en y trouvant sept mille francs de rentes. Lupin connaissait à Rigou pour cent cinquante mille francs d'hypothèques en petites sommes sur de grands biens. Ostensiblement, Rigou possédait en terres environ quatorze mille francs de revenus bien nets. On apercevait donc environ quarante mille francs de rentes à Rigou. Mais quant à son trésor, c'était un X qu'aucune règle de proportion ne pouvait dégager, de même que le diable seul connaissait les affaires qu'il tripotait avec Langlumé.

Ce terrible usurier, qui comptait vivre encore vingt ans, avait inventé des règles fixes pour opérer. Il ne prêtait rien à un paysan qui n'achetait pas au moins trois hectares et qui ne payait pas la moitié du prix comptant. On voit que Rigou connaissait bien le

vice de la loi sur les expropriations appliquée aux parcelles et le danger que fait courir au Trésor et à la Propriété l'excessive division des biens. Poursuivez donc un paysan qui vous prend un sillon, quand il n'en possède que cinq !

Le coup-d'œil de l'intérêt privé *distancera* toujours de vingt-cinq ans celui d'une assemblée de législateurs. Quelle leçon pour un pays ! La loi émanera toujours d'un vaste cerveau, d'un homme de génie et non de neuf cents intelligences qui se rapetissent en se faisant foule. La loi de Rigou ne contient-elle pas en effet le principe de celle à chercher pour arrêter le non-sens que présente la propriété réduite à des moitiés, des tiers, des quarts, des dixièmes de centiare, comme dans la commune d'Argenteuil où l'on compte trente mille parcelles ?

De telles opérations voulaient un compérage étendu comme celui qui pesait sur cet arrondissement. D'ailleurs, comme Rigou faisait faire à Lupin environ le tiers des actes qui se passaient annuellement dans l'Étude, il trouvait dans le notaire de Soulanges un compère dévoué. Ce forban pouvait ainsi comprendre dans le contrat de prêt, auquel assistait toujours la femme de l'emprunteur quand il était marié, la somme à laquelle se montaient les intérêts illégaux. Le paysan, ravi de n'avoir que les cinq pour cent à payer annuellement pendant la durée du prêt, espérait toujours s'en tirer par un travail enragé, par des engrais qui bonifiaient le gage de Rigou.

De là les trompeuses merveilles enfantées par ce que d'imbéciles économistes nomment la *petite culture*, le résultat d'une faute politique à laquelle nous devons de porter l'argent français en Allemagne pour y acheter des chevaux que le pays ne fournit plus, une faute qui diminuera tellement la production des bêtes à cornes que la viande sera bientôt inabordable, non pas seulement au peuple, mais encore à la petite bourgeoisie. (Voyez *le Curé de Village.*)

Donc, bien des sueurs, entre Couches et La-Ville-aux-Fayes, coulaient pour Rigou, que chacun respectait, tandis que le travail chèrement payé par le général, le seul qui jetât de l'argent dans le pays, lui valait des malédictions et la haine vouée aux riches. De tels faits ne seraient-ils pas inexplicables sans le coup-d'œil jeté sur la Médiocratie ? Fourchon avait raison, les bourgeois remplaçaient les seigneurs. Ces petits propriétaires, dont le type

est représenté par Courtecuisse étaient les mains-mortables du Tibère de la vallée d'Avonne, de même qu'à Paris les industriels sans argent sont les paysans de la haute Banque. Soudry suivait l'exemple de Rigou depuis Soulanges jusqu'à cinq lieues de La-Ville-aux-Fayes. Ces deux usuriers s'étaient partagé l'arrondissement. Gaubertin, dont la rapacité s'exerçait dans une sphère supérieure, non seulement ne faisait pas concurrence à ses associés, mais il empêchait les capitaux de La-Ville-aux-Fayes de prendre cette fructueuse route. On peut deviner maintenant quelle influence ce triumvirat de Rigou, de Soudry, de Gaubertin, obtenait aux élections par des électeurs dont la fortune dépendait de leur mansuétude.

Haine, intelligence et fortune, tel était le triangle terrible par lequel s'expliquait l'ennemi le plus proche des Aigues, le surveillant du général, en relations constantes avec soixante ou quatre-vingts petits propriétaires, parents ou alliés des paysans, et qui le redoutaient comme on redoute un créancier.

Rigou se superposait à Tonsard. L'un vivait de vols en nature, l'autre s'engraissait de rapines légales. Tous deux aimaient à bien vivre, c'était la même nature sous deux espèces, l'une naturelle, l'autre aiguisée par l'éducation du cloître.

Lorsque Vaudoyer quitta le cabaret du Grand-I-Vert pour consulter l'ancien maire, il était environ quatre heures. A cette heure, Rigou dînait.

En trouvant la porte bâtarde fermée, Vaudoyer regarda par-dessus les rideaux en criant : — Monsieur Rigou, c'est moi, Vaudoyer....

Jean sortit par la porte cochère et fit entrer Vaudoyer un instant après, en lui disant : — Viens au jardin, monsieur a du monde.

Ce monde était Sibilet, qui, sous prétexte de s'entendre relativement à la signification du jugement que venait de faire Brunet, s'entretenait avec Rigou de tout autre chose. Il avait trouvé l'usurier achevant son dessert.

Sur une table carrée, éblouissante de linge, car, peu soucieux de la peine de sa femme et d'Annette, Rigou voulait du linge blanc tous les jours, le régisseur vit apporter une jatte de fraises, des abricots, des pêches, des cerises, des amandes, tous les fruits de la saison à profusion, servis dans des assiettes de porcelaine

blanche, et sur des feuilles de vigne, presqu'aussi coquettement qu'aux Aigues.

En voyant Sibilet, Rigou lui dit de pousser les verroux[1] aux portes battantes intérieures qui se trouvaient adaptées à chaque porte, autant pour garantir du froid que pour étouffer les sons, et il lui demanda quelle affaire si pressante l'obligeait à venir le voir en plein jour, tandis qu'il pouvait conférer si sûrement la nuit.

— C'est que le Tapissier a parlé d'aller à Paris y voir le garde-des-sceaux, il est capable de vous faire bien du mal, de demander le déplacement de votre gendre, des juges de La-Ville-aux-Fayes, et du président surtout, quand il lira le jugement qu'on vient de rendre en votre faveur. Il se cabre, il est fin, il a dans l'abbé Brossette un conseil capable de jouter avec vous et avec Gaubertin... Les prêtres sont puissants. Monseigneur l'évêque aime bien l'abbé Brossette. Madame la comtesse a parlé d'aller voir son cousin le préfet, le comte de Castéran, à propos de Nicolas. Michaud commence à lire couramment dans notre jeu...

— Tu as peur, dit l'usurier tout doucement en jetant sur Sibilet un regard que le soupçon rendit moins terne qu'à l'ordinaire et qui fut terrible. Tu calcules s'il ne vaut pas mieux te mettre du côté de monsieur le comte de Montcornet ?

— Je ne vois pas trop où je prendrai, quand vous aurez dépecé les Aigues, quatre mille francs à placer tous les ans, honnêtement, comme je le fais depuis cinq ans, répondit crûment Sibilet. Monsieur Gaubertin m'a, dans les temps, débité les plus belles promesses ; mais la crise approche, on va se battre certainement, promettre et tenir sont deux après la victoire.

— Je lui parlerai, répondit Rigou tranquillement. En attendant voici, moi, ce que je répondrais, si cela me regardait : « Depuis cinq ans, tu portes à monsieur Rigou quatre mille francs » par an, et ce brave homme t'en donne sept et demi pour cent, » ce qui te fait en ce moment un compte de vingt-sept mille » francs, à cause de l'accumulation des intérêts ; mais comme » il existe un acte sous signature privée, double entre toi et » Rigou, le régisseur des Aigues serait renvoyé le jour où l'abbé » Brossette apporterait cet acte sous les yeux du Tapissier, » surtout après une lettre anonyme qui l'instruirait de ton double » rôle. Tu ferais donc mieux de chasser avec nous, sans demander » tes os par avance, d'autant plus que monsieur Rigou n'étant

» pas tenu de te donner légalement sept et demi pour cent et les » intérêts des intérêts, te ferait des *offres réelles* de tes vingt mille » francs ; et, en attendant que tu puisses les palper, ton procès » allongé par la chicane serait jugé par le tribunal de La-Ville-» aux-Fayes. En te conduisant sagement, quand monsieur Rigou » sera propriétaire de ton pavillon aux Aigues, tu pourras conti-» nuer avec trente mille francs environ et trente mille autres » francs que pourrait te confier Rigou, le commerce d'argent » que fait Rigou, lequel sera d'autant plus avantageux que les » paysans se jetteront sur les terres des Aigues divisées en petits » lots, comme la pauvreté sur le monde. » Voilà ce que pourrait te dire monsieur Gaubertin ; mais moi, je n'ai rien à te répondre, cela ne me regarde pas... Gaubertin et moi, nous avons à nous plaindre de cet enfant du peuple qui bat son père, et nous poursuivons notre idée. Si l'ami Gaubertin a besoin de toi, moi, je n'ai besoin de personne, car tout le monde est à ma dévotion. Quant au garde-des-sceaux, on en change assez souvent ; tandis que, nous autres, nous sommes toujours là.

— Enfin, vous êtes prévenu, reprit Sibilet qui se sentit bâté comme un âne.

— Prévenu de quoi ? demanda finement Rigou.

— De ce que fera le Tapissier, répondit humblement le régisseur, il est allé furieux à la Préfecture.

— Qu'il aille ! si les Montcornet n'usaient pas de roues, que deviendraient les carrossiers ?

— Je vous apporterai mille écus ce soir à onze heures, dit Sibilet ; mais vous devriez avancer ces affaires en me cédant quelques-unes de vos hypothèques arrivées à terme, une de celles qui pourraient me valoir quelques bons lots de terres...

— J'ai celle de Courtecuisse, et je veux le ménager, car c'est le meilleur tireur du département ; en te la transportant tu aurais l'air de tracasser ce drôle-là pour le compte du Tapissier, et ça ferait d'une pierre deux coups, il serait capable de tout en se voyant plus bas que Fourchon. Courtecuisse s'est exterminé sur la Bâchelerie, il a bien amendé le terrain, il a mis des espaliers aux murs du jardin. Ce petit domaine vaut quatre mille francs, le comte te les donnerait pour les trois arpents qui jouxtent ses remises. Si Courtecuisse n'était pas un licheur, il aurait pu payer ses intérêts avec ce qu'on y tue de gibier.

— Eh bien ! transportez-moi cette créance, j'y ferai mon beurre, j'aurai la maison et le jardin pour rien, le comte achètera les trois arpents.

— Quelle part me donneras-tu ?

— Mon Dieu, vous sauriez traire du lait à un bœuf ! s'écria Sibilet. Et moi, qui viens d'arracher au Tapissier l'ordre de réglementer le glanage d'après la loi...

— Tu as obtenu cela, mon gars ? dit Rigou qui plusieurs jours auparavant avait suggéré l'idée de ces vexations à Sibilet en lui disant de les conseiller au général. Nous le tenons, il est perdu ; mais ce n'est pas assez de le tenir par un bout, il faut le ficeler comme une carotte de tabac ! Tire les verroux[1], mon gars, dis à ma femme de m'apporter le café, les liqueurs, et dis à Jean d'atteler, je vais à Soulanges. A ce soir ! — Bonjour, Vaudoyer, dit l'ancien maire en voyant entrer son ancien garde-champêtre, Eh ! bien, qu'y a-t-il ?...

Vaudoyer raconta tout ce qui venait de se passer au cabaret et demanda l'avis de Rigou sur la légalité des réglements médités par le général.

— Il en a le droit, répliqua nettement Rigou. Nous avons un rude seigneur ; l'abbé Brossette est un malin, votre curé suggère toutes ces mesures-là, parce que vous n'allez pas à la messe, tas de parpaillots[2] !... J'y vais bien, moi ! Il y a un Dieu, voyez-vous !... Vous endurez tout, le Tapissier ira toujours de l'avant !...

— Eh ! bien, nous glanerons !... dit Vaudoyer avec cet accent résolu qui distingue les Bourguignons.

— Sans certificat d'indigence ? reprit l'usurier. On dit qu'il est allé demander des troupes à la Préfecture, afin de vous faire rentrer dans le devoir.

— Nous glanerons comme par le passé, répéta Vaudoyer.

— Glanez !... monsieur Sarcus jugera si vous avez eu raison. dit l'usurier en ayant l'air de promettre aux glaneurs la protection de la Justice-de-paix.

— Nous glanerons et nous serons en force !... ou la Bourgogne ne serait plus la Bourgogne ! dit Vaudoyer. Si les gendarmes ont des sabres, nous avons des faulx, et nous verrons !

A quatre heures et demie, la grande porte verte de l'ancien presbytère tourna sur ses gonds, et le cheval bai-brun, mené à la bride par Jean, tourna vers la place. Madame Rigou et

Annette venues sur le pas de la porte bâtarde, regardaient la petite carriole d'osier, peinte en vert, à capote de cuir, où se trouvait leur maître établi sur de bons coussins.

— Ne vous attardez pas, monsieur, dit Annette en faisant une petite moue.

Tous les gens du village, instruits déjà des menaçants arrêtés que le maire voulait prendre, se mirent tous sur leurs portes ou s'arrêtèrent dans la grande rue en voyant passer Rigou, pensant tous qu'il allait à Soulanges pour les défendre.

— Eh ! bien madame Courtecuisse, notre ancien maire va sans doute aller nous défendre, dit une vieille fileuse que la question des délits forestiers intéressait beaucoup, car son mari vendait des fagots volés à Soulanges.

— Mon Dieu, le cœur lui saigne de voir ce qui se passe, il en est malheureux autant que vous autres, répondit-elle.

— Ah ! c'est pas pour dire, mais on l'a bien maltraité, lui !
— Bonjour, monsieur Rigou, dit la fileuse que Rigou salua.

Quand l'usurier traversa la Thune, guéable en tout temps, Tonsard, sorti de son cabaret, dit à Rigou sur la route cantonale :
— Eh ! bien, père Rigou, le Tapissier veut donc que nous soyons ses chiens ?...

— Nous verrons ça ! répondit l'usurier en fouettant son cheval.

— Il saura bien nous défendre, dit Tonsard à un groupe de femmes et d'enfants attroupés autour de lui.

— Il pense à vous, comme un aubergiste pense aux goujons en nettoyant sa poêle à frire, répliqua Fourchon.

— Ote donc le battant à ta *grelote* quand tu es saoul !... dit Mouche en tirant son grand-père par sa blouse et le faisant tomber sur le talus au rez[1] d'un peuplier. Si ce mâtin de moine entendait ça, tu ne lui vendrais plus tes paroles si cher...

En effet, si Rigou courait à Soulanges, il était emporté par l'importante nouvelle donnée par Sibilet qui lui parut menaçante pour la coalition secrète de la bourgeoisie avonnaise.

De la sphère paysanne, ce drame va donc s'élever jusqu'à la haute région des bourgeois de Soulanges et de La-Ville-aux-Fayes, curieuses figures dont l'apparition dans le sujet, loin d'en arrêter le développement, va l'accélérer, comme des hameaux englobés dans une avalanche en rendent la course plus rapide[2].

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ DE SOULANGES.[1]

A six kilomètres environ de Blangy, pour parler légalement, et à une distance égale de La-Ville-aux-Fayes, s'élève en amphithéâtre sur un monticule, ramification de la longue côte parallèle à celle au bas de laquelle coule l'Avonne, la petite ville de Soulanges, surnommée *la Jolie*, peut-être à plus juste titre que Mantes.

Au bas de cette colline, la Thune s'étale sur un fond d'argile d'une étendue d'environ trente hectares, au bout duquel les moulins de Soulanges, établis sur de nombreux îlots, dessinent une fabrique aussi gracieuse que pourrait l'inventer un architecte de jardins. Après avoir arrosé le parc de Soulanges, où elle alimente de belles rivières et des lacs artificiels, la Thune se jette dans l'Avonne par un canal magnifique.

Le château de Soulanges, rebâti sous Louis XIV, sur les dessins de Mansard, et l'un des plus beaux de la Bourgogne, fait face à la ville. Ainsi Soulanges et le château se présentent respectivement un point de vue aussi splendide qu'élégant. La route cantonale tourne entre la ville et l'étang, un peu trop pompeusement nommé le lac de Soulanges par les gens du pays.

Cette petite ville est une de ces compositions naturelles excessivement rares en France, où le joli, dans ce genre, manque absolument. Là, vous retrouvez en effet le joli de la Suisse, comme le disait Blondet dans sa lettre, le joli des environs de Neuchâtel. Les gais vignobles qui forment une ceinture à Soulanges complètent cette ressemblance, hormis le Jura et les Alpes, toutefois ; les rues, superposées les unes aux autres sur la colline, ont peu de maisons, car elles sont toutes accompagnées de jardins, qui produisent ces masses de verdure si rares dans les capitales. Les toitures bleues ou rouges, mélangées de fleurs, d'arbres, de terrasses à treillages, offrent des aspects variés et pleins d'harmonie.

L'église, une vieille église du moyen-âge, bâtie en pierres, grâce à la munificence des seigneurs de Soulanges, qui s'y sont réservé d'abord une chapelle près du chœur, puis une chapelle souterraine, leur nécropole, offre, comme celle de Longjumeau, pour portail, une immense arcade, frangée de cercles fleuris et garnis de statuettes, flanquée de deux piliers à niches terminés en aiguilles. Cette porte, assez souvent répétée dans les petites églises du moyen-âge que le hasard a préservées des ravages du calvinisme, est couronnée par un triglyphe au-dessus duquel s'élève une Vierge sculptée tenant l'Enfant-Jésus. Les bas côtés se composent à l'extérieur de cinq arcades pleines dessinées par des nervures, éclairées par des fenêtres à vitraux. Le chevet s'appuie sur des arcs-boutants dignes d'une cathédrale. Le clocher, qui se trouve dans une branche de la croix, est une tour carrée surmontée d'une[1] campanille. Cette église s'aperçoit de loin, car elle est en haut de la grande place au bas de laquelle passe la route.

La place, d'une assez grande largeur, est bordée de constructions originales, toutes de diverses époques. Beaucoup, moitié bois, moitié briques, et dont les solives ont un gilet d'ardoises, remontent au moyen-âge. D'autres en pierres et à balcon, montrent ce pignon si cher à nos aïeux, et qui date du douzième siècle. Plusieurs attirent le regard par ces vieilles poutres saillantes à figures grotesques, dont la saillie forme un auvent, et qui rappelle le temps où la bourgeoisie était uniquement commerçante. La plus magnifique est l'ancien bailliage, maison à façade sculptée, en alignement avec l'église qu'elle accompagne admirablement. Vendue nationalement, elle fut achetée par la commune, qui en fit la mairie et y mit le tribunal de paix, où siégeait alors monsieur Sarcus, depuis l'institution du juge-de-paix.

Ce léger croquis permet d'entrevoir la place de Soulanges, ornée au milieu d'une charmante fontaine rapportée d'Italie, en 1520, par le maréchal de Soulanges, et qui ne déshonorerait pas une grande capitale. Un jet d'eau perpétuel, provenant d'une source située en haut de la colline, est distribué par quatre Amours en marbre blanc tenant des conques et couronnés d'un panier plein de raisins.

Les voyageurs lettrés qui passeront par là, si jamais il en passe après Blondet, pourront y reconnaître cette place illustrée par Molière et par le théâtre espagnol, qui régna si longtemps sur la

scène française, et qui démontrera toujours que la comédie est née en de chauds pays, où la vie se passait sur la place publique. La place de Soulanges rappelle d'autant mieux cette place classique, et toujours semblable à elle-même sur tous les théâtres, que les deux premières rues la coupant précisément à la hauteur de la fontaine, figurent ces coulisses si nécessaires aux maîtres et aux valets pour se rencontrer ou pour se fuir. Au coin d'une de ces rues, qui se nomme la rue de la Fontaine, brillent les panonceaux de maître Lupin. La maison Sarcus, la maison du percepteur Guerbet, celle de Brunet, celle du greffier Gourdon et de son frère le médecin, celle du vieux monsieur Gendrin-Vattebled, le garde-général des eaux et forêts. Ces maisons, tenues très-proprement par leurs propriétaires, qui prennent au sérieux le surnom de leur ville, sont sises aux alentours de la place, le quartier aristocratique de Soulanges.

La maison de madame Soudry, car la puissante individualité de l'ancienne femme de chambre de mademoiselle Laguerre avait absorbé le chef de la communauté, cette maison entièrement moderne avait été bâtie par un riche marchand de vin, né à Soulanges, qui, après avoir fait sa fortune à Paris, revint en 1793 acheter du blé pour sa ville natale. Il y fut massacré comme accapareur par la populace, ameutée au cri d'un misérable maçon, l'oncle de Godain, avec lequel il avait des difficultés à propos de son ambitieuse bâtisse.

La liquidation de cette succession, vivement discutée entre collatéraux, traîna si bien qu'en 1798, Soudry, de retour à Soulanges, put acheter pour mille écus en espèces le palais du marchand de vin, et il le loua d'abord au département pour y loger la gendarmerie. En 1811, mademoiselle Cochet, que Soudry consultait en toute chose, s'opposa vivement à ce que le bail fût continué, trouvant cette maison inhabitable, en concubinage, disait-elle, avec une caserne. La ville de Soulanges, aidée par le département, bâtit alors un hôtel à la gendarmerie, dans une rue latérale à la mairie. Le brigadier nettoya sa maison, y restitua le lustre primitif souillé par l'écurie et par l'habitation des gendarmes.

Cette maison, élevée d'un étage et coiffée d'un toit percé de mansardes, voit le paysage par trois façades, une sur la place, l'autre sur le lac, et la troisième sur un jardin. Le quatrième côté

donne sur une cour qui sépare les Soudry de la maison voisine, occupée par un épicier nommé Vattebled, un homme de la *seconde société*, père de la belle madame Plissoud, de laquelle il sera bientôt question.

Toutes les petites villes ont *une belle madame*, comme elles ont un Socquard et un Café de la Paix.

Chacun devine que la façade sur le lac est bordée d'une terrasse à jardinet d'une médiocre élévation, terminée par une balustrade en pierre et qui longe la route cantonale. On descend de cette terrasse dans le jardin par un escalier sur chaque marche duquel se trouve un oranger, un grenadier, un myrte et autres arbres d'ornement, qui nécessitent au bout du jardin une serre que madame Soudry s'obstine à nommer une *resserre*. Sur la place, on entre dans la maison par un perron élevé de plusieurs marches. Selon l'habitude des petites villes, la porte cochère, réservée au service de la cour, au cheval du maître et aux arrivages extraordinaires, s'ouvre assez rarement. Les habitués, venant tous à pied, montaient par le perron.

Le style de l'hôtel Soudry est sec ; les assises sont indiquées par des filets dits à gouttière ; les fenêtres sont encadrées de moulures alternativement grêles et fortes, dans le genre de celles des pavillons Gabriel et Perronnet de la place Louis XV. Ces ornements donnent, dans une si petite ville, un aspect monumental à cette maison devenue célèbre.

En face, à l'autre angle de la place, se trouve le fameux Café de la Paix, dont les particularités et le prestigieux Tivoli surtout exigeront plus tard des descriptions moins succinctes que celle de la maison Soudry.

Rigou venait très-rarement à Soulanges, car chacun se rendait chez lui : le notaire Lupin comme Gaubertin, Soudry comme Gendrin, tant on le craignait. Mais on va voir que tout homme instruit, comme l'était l'ex-bénédictin, eût imité la réserve de Rigou, par l'esquisse, nécessaire ici, des personnes de qui l'on disait dans le pays : — C'est la *première société* de Soulanges.

De toutes ces figures la plus originale, vous le pressentez, était madame Soudry, dont le personnage, pour être bien rendu, exige toutes les minuties du pinceau.

Madame Soudry se permettait un *soupçon de rouge* à l'imitation de mademoiselle Laguerre ; mais cette légère teinte avait changé

par la force de l'habitude en plaques de vermillon si pittoresquement appelées des roues de carrosses par nos ancêtres. Les rides du visage devenant de plus en plus profondes et multipliées, la mairesse avait imaginé pouvoir les combler de fard. Son front jaunissant aussi par trop, et ses tempes miroitant, elle se *posait* du blanc, et figurait les veines de la jeunesse par de légers réseaux de bleu. Cette peinture donnait une excessive vivacité à ses yeux déjà fripons, en sorte que son masque eût paru plus que bizarre à des étrangers ; mais, habituée à cet éclat postiche, sa société trouvait madame Soudry très-belle.

Cette haquenée[1], toujours décolletée, montrait son dos et sa poitrine, blanchis et vernis l'un et l'autre par les mêmes procédés employés pour le visage ; mais heureusement, sous prétexte de faire badiner de magnifiques dentelles, elle voilait à demi ces produits chimiques. Elle portait toujours un corps de jupe à baleines dont la pointe descendait, très-bas, garni de nœuds partout, même à la pointe !... sa jupe rendait des sons criards tant la soie et les falbalas y foisonnaient.

Cet attirail, qui justifie le mot *atours*, bientôt inexplicable, était en damas de grand prix ce soir-là, car madame Soudry possédait cent habillements plus riches les uns que les autres, provenant tous de l'immense et splendide garde-robe de mademoiselle Laguerre, et tous retaillés par elle dans le dernier genre de 1808. Les cheveux de sa perruque blonde, crêpés et poudrés, semblaient soulever son superbe bonnet à coques de satin rouge cerise, pareil aux rubans de ses garnitures.

Si vous voulez vous figurer sous ce bonnet toujours ultra-coquet un visage de macaque d'une laideur monstrueuse, où le nez camus, dénudé comme celui de la Mort, est séparé par une forte marge de chair barbue d'une bouche à râtelier mécanique, où les sons s'engagent comme en des cors de chasse, vous comprendrez difficilement pourquoi la première société de la ville et tout Soulanges, en un mot, trouvait belle cette quasi-reine, à moins de vous rappeler le traité succinct *ex professo* qu'une des femmes les plus spirituelles de notre temps a récemment écrit sur l'art de se faire belle à Paris par les accessoires dont on s'y entoure.

En effet, d'abord madame Soudry vivait au milieu des dons magnifiques amassés chez sa maîtresse, et que l'ex-bénédictin appelait *fructus belli*[2]. Puis elle tirait parti de sa laideur en l'exagé-

rant, en se donnant cet air, cette tournure qui ne se prennent qu'à Paris, et dont le secret reste à la Parisienne la plus vulgaire, toujours plus ou moins singe. Elle se serrait beaucoup, elle mettait une énorme tournure, elle portait des boucles de diamants aux oreilles, ses doigts étaient surchargés de bagues. Enfin, en haut de son corset, entre deux masses arrosées de blanc de perle, brillait un hanneton composé de deux topazes et à tête en diamant, un présent de chère[1] maîtresse, dont on parlait dans tout le département. De même que feu sa maîtresse, elle allait toujours les bras nus et agitait un éventail d'ivoire à peinture de Boucher, et auquel deux petites roses servaient de boutons.

Quand elle sortait, madame Soudry tenait sur sa tête le vrai parasol du dix-huitième siècle, c'est-à-dire une canne au haut de laquelle se déployait une ombrelle verte, à franges vertes. De dessus la terrasse, quand elle s'y promenait, un passant, en la regardant de très-loin, aurait cru voir marcher une figure de Watteau.

Dans ce salon, tendu de damas rouge, à rideaux de damas doublés en soie blanche, et dont la cheminée était garnie de chinoiseries du bon temps de Louis XV, avec feu, galeries, branches de lis élevées en l'air par des Amours, dans ce salon plein de meubles en bois doré à pied de biche, on concevait que des gens de Soulanges pussent dire de la maîtresse de la maison : La belle madame Soudry ! Aussi l'hôtel Soudry était-il devenu le préjugé national de ce chef-lieu de canton.

Si la première société de cette petite ville croyait en sa reine, sa reine croyait également en elle-même. Par un phénomène qui n'est pas rare, et que la vanité de mère, que la vanité d'auteur accomplissent à tous moments sous nos yeux pour les œuvres littéraires comme pour les filles à marier, en sept ans, la Cochet s'était si bien enterrée dans madame la mairesse, que non-seulement la Soudry ne se souvenait plus de sa première condition, mais encore elle croyait être une femme comme il faut. Elle s'était si bien rappelé les airs de tête, les tons de fausset, les gestes, les façons de sa maîtresse, qu'en en retrouvant l'opulente existence, elle en avait retrouvé l'impertinence. Elle savait son dix-huitième siècle, les anecdotes des grands seigneurs et leurs parentés sur le bout du doigt. Cette érudition d'antichambre lui composait une conversation qui sentait son Œil-de-Bœuf. Là donc, son

esprit de soubrette passait pour de l'esprit de bon aloi. Au moral, la mairesse était, si vous voulez, du strass ; mais, pour les sauvages, le strass ne vaut-il pas le diamant ?

Cette femme s'entendait aduler, diviniser, comme jadis on divinisait sa maîtresse par les gens de sa société qui trouvaient chez elle un dîner tous les huit jours, et du café, des liqueurs quand ils arrivaient au moment du dessert, hasard assez fréquent. Aucune tête de femme n'eût pu résister à la puissance exhilarante de cet encensement continu. L'hiver, ce salon bien chauffé, bien éclairé en bougies, se remplissait des bourgeois les plus riches, qui remboursaient en éloges les fines liqueurs et les vins exquis provenant de la cave de chère maîtresse. Les habitués et leurs femmes, véritables usufruitiers de ce luxe, économisaient ainsi chauffage et lumière. Aussi, savez-vous ce qui se proclamait à cinq lieues à la ronde, et même à La-Ville-aux-Fayes ?

— Madame Soudry fait à merveille les honneurs de chez elle, se disait-on en passant en revue les notabilités départementales ; elle tient maison ouverte ; on est admirablement chez elle. Elle sait faire les honneurs de sa fortune. Elle a le petit mot pour rire. Et quelle belle argenterie ! C'est une maison comme il n'y en a qu'à Paris !...

L'argenterie donnée par Bouret à mademoiselle Laguerre, une magnifique argenterie du fameux Germain, avait été littéralement volée par la Soudry. A la mort de mademoiselle Laguerre, elle la mit tout simplement dans sa chambre, et elle ne put être réclamée par des héritiers qui ne savaient rien des valeurs de la succession.

Depuis quelque temps, les douze ou quinze personnes qui représentaient la première société de Soulanges parlaient de madame Soudry comme de l'amie intime de mademoiselle Laguerre, en se cabrant au mot de *femme de chambre*, et prétendant qu'elle s'était immolée à la cantatrice en se faisant la compagne de cette grande actrice.

Chose étrange et vraie ! toutes ces illusions, devenues des réalités, se propageaient chez madame Soudry jusque dans les régions positives du cœur ; elle régnait tyranniquement sur son mari.

Le gendarme, obligé d'aimer une femme plus âgée que lui de dix ans, et qui gardait le maniement de sa fortune, l'entretenait dans les idées qu'elle avait fini par concevoir de sa beauté. Néan-

moins, quand on l'enviait, quand on lui parlait[1] de son bonheur, le gendarme souhaitait quelquefois qu'on fût à sa place ; car, pour cacher ses peccadilles, il prenait des précautions, comme on en prend avec une jeune femme adorée, et il n'avait pu introduire que depuis quelques jours une jolie servante au logis.

Le portrait de cette reine, un peu grotesque, mais dont plusieurs exemplaires se rencontraient encore à cette époque en province[2], les uns plus ou moins nobles, les autres tenant à la haute finance, témoin une veuve de fermier-général qui se mettait encore des rouelles de veau[3] sur les joues, en Touraine ; ce portrait, peint d'après nature, serait incomplet sans les brillants dans lesquels il était enchâssé, sans les principaux courtisans dont l'esquisse est nécessaire, ne fût-ce que pour expliquer combien sont redoutables de pareils lilliputiens, et quels sont au fond des petites villes les organes de l'opinion publique. Qu'on ne s'y trompe pas ! il est des localités qui, pareilles à Soulanges, sans être un bourg, un village, ni une petite ville, tiennent de la ville, du village [4]et du bourg. Les physionomies des habitants y sont tout autres qu'au sein des bonnes, grosses, méchantes villes de province, la vie de campagne y influe sur les mœurs, et ce mélange de teintes produit des figures vraiment originales.

Après madame Soudry, le personnage le plus important était le notaire Lupin, le chargé d'affaires de la maison Soulanges ; car il est inutile de parler du vieux Gendrin-Vattebled, le garde-général, un nonagénaire en train de mourir, et qui, depuis l'avènement de madame Soudry, restait chez lui ; mais, après avoir régné sur Soulanges en homme qui jouissait de sa place depuis le règne de Louis XV, il parlait encore, dans ses moments lucides, de la juridiction de la Table de Marbre.

Quoique comptant quarante-cinq printemps, Lupin, frais et rose, grâce à l'embonpoint qui sature inévitablement les gens de cabinet, chantait encore la romance. Aussi conservait-il le costume élégant des chanteurs de salon. Il paraissait presque Parisien avec ses bottes soigneusement cirées, ses gilets jaune-soufre, ses redingotes justes, ses riches cravates de soie, ses pantalons à la mode. Il faisait friser ses cheveux par le coiffeur de Soulanges, la gazette de la ville, et se maintenait à l'état d'homme à bonnes fortunes, à cause de sa liaison avec madame Sarcus, la femme de Sarcus-le-Riche, qui, sans comparaison, était dans sa vie ce

que les campagnes d'Italie furent pour Napoléon. Lui seul allait à Paris, où il était reçu chez les Soulanges. Aussi eussiez-vous deviné la suprématie qu'il exerçait en sa qualité de fat et de juge en fait d'élégance, rien qu'à l'entendre parler. Il se prononçait sur toute chose par un seul mot à trois modificatifs, le mot *croûte*[1].

Un homme, un meuble, une femme pouvaient être *croûte;* puis, dans un degré supérieur de mal-façon, *croûton;* enfin, pour dernier terme, *croûte-au-pot! Croûte-au-pot*, c'était le : *ça n'existe pas* des artistes, l'omnium du mépris. Croûte, on pouvait se désencroûter ; croûton était sans ressources ; mais croûte-au-pot ! Oh ! mieux valait ne jamais être sorti du néant. Quant à l'éloge, il se réduisait au redoublement du mot charmant !... — C'est charmant ! [2]était le positif de son admiration. — Charmant ! charmant !... — vous pouviez être tranquille. — Mais : Charmant ! charmant ! charmant ! il fallait retirer l'échelle, on atteignait au ciel de la perfection.

Le tabellion, car il se nommait lui-même tabellion, garde-notes, petit notaire, en se mettant par la raillerie au-dessus de son état ; le tabellion restait dans les termes d'une galanterie parlée avec madame la mairesse, qui se sentait un faible pour Lupin, quoiqu'il fût blond et qu'il portât lunettes. La Cochet n'avait jamais aimé que les hommes bruns, moustachés[3], à bosquets sur les phalanges des doigts, des Alcides enfin. Mais elle faisait une exception pour Lupin, à cause de son élégance, et d'ailleurs, elle pensait que son triomphe à Soulanges ne serait complet qu'avec un adorateur ; mais, au grand désespoir de Soudry, les adorateurs de la reine n'osaient pas donner à leur admiration une forme adultère.

La voix du tabellion était une haute-contre ; il en donnait parfois l'échantillon dans les coins, ou sur la terrasse, une façon de rappeler son *talent d'agrément*, écueil contre lequel se brisent tous les hommes à talents d'agrément, même les hommes de génie, hélas !

Lupin avait épousé une héritière en sabots et en bas bleus, la fille unique d'un marchand de sel, enrichi pendant la révolution, époque à laquelle les faux-sauniers firent d'énormes gains, à la faveur de la réaction qui eut lieu contre les gabelles. Il laissait prudemment sa femme à la maison, où Bébelle était maintenue

par une passion platonique pour un très-beau premier clerc, sans autre fortune que ses appointements, un nommé Bonnac, qui, dans la seconde société, jouait le même rôle que son patron dans la première.

Madame Lupin, femme sans aucune espèce d'éducation, apparaissait aux grands jours seulement, sous la forme d'une énorme pipe de Bourgogne[1] habillée de velours et surmontée d'une petite tête enfoncée dans des épaules d'un ton douteux. Aucun procédé ne pouvait maintenir le cercle de la ceinture à sa place naturelle. Bébelle avouait naïvement que la prudence lui défendait de porter des corsets. Enfin l'imagination d'un poëte ou mieux, celle d'un inventeur, n'aurait pas trouvé dans le dos de Bébelle trace de la séduisante sinuosité qu'y produisent les vertèbres chez toutes les femmes qui sont femmes.

Bébelle, ronde comme une tortue, appartenait aux femelles invertébrées. Ce développement effrayant du tissu cellulaire rassurait sans doute beaucoup Lupin sur la petite passion de la grosse Bébelle, qu'il nommait Bébelle effrontément, sans faire rire personne.

— Votre femme, qu'est-elle ? lui demanda Sarcus-le-Riche, qui ne digéra pas un jour le mot *croûte-au-pot*, dit pour un meuble acheté d'occasion. — Ma femme n'est pas comme la vôtre, elle n'est pas encore définie, répondit-il.

Lupin cachait sous sa grosse enveloppe un esprit subtil ; il avait le bon sens de taire sa fortune, au moins aussi considérable que celle de Rigou.

Le fils à monsieur Lupin, Amaury, désolait son père. Ce fils unique, un des dons Juans de la vallée, se refusait à suivre la carrière paternelle ; il abusait de son avantage de fils unique en faisant d'énormes saignées à la caisse, sans jamais épuiser l'indulgence de son père, qui disait à chaque escapade : « J'ai pourtant été comme cela ! » Amaury ne venait jamais chez madame Soudry qui *l'embêtait* (*sic*), car elle avait, par un souvenir de femme de chambre, tenté de faire l'éducation de ce jeune homme, que ses plaisirs conduisaient au billard du Café de la Paix. Il y hantait la mauvaise compagnie de Soulanges, et même les Bonnébault. Il jetait sa *gourne*[2] (un mot de madame Soudry), et répondait aux remontrances de son père par ce refrain perpétuel : « Renvoyez-moi à Paris, je m'ennuie ici !... »

Lupin finissait, hélas ! comme tous les *beaux*, par un attachement quasi conjugal. Sa passion connue était la femme du second huissier, audiencier de la justice-de-paix, madame Euphémie Plissoud, pour laquelle il n'avait pas de secrets. La belle madame Plissoud, fille de Vattebled l'épicier, régnait dans la seconde société comme madame Soudry dans la première. Ce Plissoud, le concurrent malheureux de Brunet, appartenait donc à la seconde société de Soulanges ; car la conduite de sa femme, qu'il autorisait, disait-on, lui valait le mépris public de la première.

Si Lupin était le musicien de la première société, monsieur Gourdon, le médecin, en était le savant. On disait de lui : « Nous avons ici un savant du premier mérite. » De même que madame Soudry (qui s'y connaissait pour avoir introduit le matin chez sa maîtresse Piccini et Glück, et pour avoir habillé mademoiselle Laguerre à l'Opéra) persuadait à tout le monde, même à Lupin, qu'il aurait fait fortune avec sa voix ; de même elle regrettait que le médecin ne publiât rien de ses idées.

Monsieur Gourdon répétait tout bonnement les idées de Buffon et de Cuvier sur le globe, ce qui pouvait difficilement le poser comme savant aux yeux des Soulangeois ; mais il faisait une collection de coquilles et un herbier, mais il savait empailler les oiseaux. Enfin il poursuivait la gloire de léguer un cabinet d'histoire naturelle à la ville de Soulanges ; dès lors, il passait dans tout le département pour un grand naturaliste, pour le successeur de Buffon.

Ce médecin, semblable à un banquier genevois, car il en avait le pédantisme, l'air froid, la propreté puritaine, sans en avoir l'argent ni l'esprit calculateur, montrait avec une excessive complaisance ce fameux cabinet composé : d'un ours et d'une marmotte décédés en passage[1] à Soulanges ; de tous les rongeurs du département, les mulots, les musaraignes, les souris, les rats, etc. ; de tous les oiseaux curieux tués en Bourgogne, parmi lesquels brillait un aigle des Alpes, pris dans le Jura. Gourdon possédait une collection de lépidoptères, mot qui faisait espérer des monstruosités et qui faisait dire en les voyant : « Mais c'est des papillons ! » Puis un bel amas de coquilles fossiles provenant des collections de plusieurs de ses amis, qui lui léguèrent leurs coquilles en mourant, et enfin les minéraux de la Bourgogne et ceux du Jura.

Ces richesses, établies dans des armoires vitrées dont les buffets à tiroirs contenaient une collection d'insectes, occupaient tout le premier étage de la maison Gourdon, et produisaient un certain effet par la bizarrerie des étiquettes, par la magie des couleurs et par la réunion de tant d'objets, auxquels on ne fait pas la moindre attention en les rencontrant dans la nature et qu'on admire sous verre. On prenait jour pour aller voir le cabinet de monsieur Gourdon.

— J'ai, disait-il aux curieux, cinq cents sujets d'ornithologie, deux cents mammifères, cinq mille insectes, trois mille coquilles et sept cents échantillons de minéralogie.

— Quelle patience vous avez eue ! lui disaient les dames.

— Il faut bien faire quelque chose pour son pays, répondait-il.

Et il tirait un énorme intérêt de ses carcasses par cette phrase : « J'ai légué tout par testament à la ville. » Et les visiteurs d'admirer sa *philanthropie !* On parlait de consacrer tout le deuxième étage de la mairie, *après la mort* du médecin, à loger le *Museum Gourdon.*

— Je compte sur la reconnaissance de mes concitoyens pour que mon nom y soit attaché, répondait-il à cette proposition, car je n'ose pas espérer qu'on y mette mon buste en marbre...

— Comment donc ! mais ce sera bien le moins qu'on puisse faire pour vous, lui répondait-on, n'êtes-vous pas la gloire de Soulanges ?

Et cet homme avait fini par se regarder comme une des célébrités de la Bourgogne ; les rentes les plus solides ne sont pas les rentes sur l'État, mais celles qu'on se fait en amour-propre. Ce savant, pour employer le système grammatical de Lupin, était heureux, heureux, heureux !

Gourdon le greffier, petit homme chafouin, dont tous les traits se ramassaient autour du nez, en sorte que le nez semblait être le point de départ du front, des joues, de la bouche, qui s'y rattachaient comme les ravins d'une montagne naissent tous du sommet, était regardé comme un des grands poëtes de la Bourgogne, un Piron, disait-on. Le double mérite des deux frères faisait dire d'eux au chef-lieu du département : « Nous avons à Soulanges les deux frères Gourdon, deux hommes très-distingués, deux hommes qui tiendraient bien leur place à Paris. »

Joueur excessivement fort au bilboquet, la manie d'en jouer engendra chez le greffier une autre manie, celle de chanter ce jeu, qui fit fureur au dix-huitième siècle. Les manies chez les médiocrates vont souvent deux à deux. Gourdon jeune accoucha de son poëme sous le règne de Napoléon. N'est-ce pas vous dire à quelle école saine et prudente il appartenait ? Luce de Lancival, Parny, Saint-Lambert, Rouché, Vigée, Andrieux, Berchoux étaient ses héros. Delille fut son dieu jusqu'au jour où la première société de Soulanges agita la question de savoir si Gourdon ne l'emportait pas sur Delille, que dès lors le greffier nomma toujours *monsieur l'abbé* Delille, avec une politesse exagérée.

Les poëmes accomplis de 1780 à 1814 furent taillés sur le même patron, et celui sur le bilboquet les expliquera tous. Ils tenaient un peu du tour de force. Le *Lutrin* est le Saturne de cette abortive génération de poëmes badins, tous en quatre chants à peu près ; car, d'aller jusqu'à six, il était reconnu qu'on fatiguait le sujet.

Ce poëme de Gourdon, nommé la Bilboquéide, obéissait à la poétique de ces œuvres départementales, invariables dans leurs règles identiques ; elles contenaient dans le premier chant la description de la chose chantée, en débutant, comme chez Gourdon, par une invocation dont voici le modèle :

Je chante ce doux jeu qui sied à tous les âges,
Aux petits comme aux grands, aux fous ainsi qu'aux sages ;
Où notre agile main, au front d'un buis pointu,
Lance un globe à deux trous dans les airs suspendu.
Jeu charmant, des ennuis infaillible remède
Que nous eût envié l'inventeur Palamède !
O Muse des Amours et des Jeux et des Ris,
Descends jusqu'à mon toit, où, fidèle à Thémis,
Sur le papier du fisc, j'espace des syllabes.
Viens charmer...

Après avoir défini le jeu, décrit les plus beaux bilboquets connus, avoir fait comprendre de quel secours il fut jadis au commerce du Singe-Vert et autres tabletiers ; enfin, après avoir démontré comment le jeu touchait à la statique, Gourdon finissait son premier chant par cette conclusion qui vous rappellera celle du premier chant de tous ces poëmes :

C'est ainsi que les Arts et la Science même
A leur profit enfin font tourner un objet
Qui n'était de plaisir qu'un frivole sujet.

Le second chant, destiné comme toujours à dépeindre la manière de se servir de *l'objet*, le parti qu'on en pouvait tirer, auprès des femmes et dans le monde, sera tout entier deviné par les amis de cette sage littérature, grâce à cette citation, qui peint le joueur faisant ses exercices sous les yeux de *l'objet aimé.*

Regardez ce joueur, au sein de l'auditoire,
L'œil fixé tendrement sur le globe d'ivoire.
Comme il épie et guette avec attention
Ses moindres mouvements dans leur précision !
La boule a, par trois fois, décrit sa parabole,
D'un factice encensoir il flatte son idole ;
Mais le disque est tombé sur son poing maladroit,
Et d'un baiser rapide il console son doigt.
Ingrat ! ne te plains pas de ce léger martyre,
Bienheureux accident, trop payé d'un sourire !...

Ce fut cette peinture, digne de Virgile, qui fit mettre en question la prééminence de Delille sur Gourdon. Le mot *disque*, contesté par le positif Brunet, *donna matière* à des discussions qui durèrent onze mois ; mais Gourdon le savant, dans une soirée où l'on fut sur le point de part et d'autre de se fâcher *tout rouge*, écrasa le parti des *anti-disquaires*, par cette observation : La Lune, appelée disque par les poëtes, est un globe !

— Qu'en savez-vous ? répondit Brunet, nous n'en avons jamais vu qu'un côté.

Le troisième chant renfermait le conte obligé, l'anecdote célèbre qui concernait le bilboquet. Cette anecdote, tout le monde la sait par cœur, elle regarde un fameux ministre de Louis XVI ; mais, selon la formule consacrée dans les *Débats* de 1810 à 1814, pour louer ces sortes de travaux publics, *elle empruntait des grâces nouvelles à la poésie et aux agréments que l'auteur avait su y répandre.*

Le quatrième chant, où se résumait l'œuvre, était terminé par cette hardiesse inédite de 1810 à 1814, mais qui vit le jour en 1824, après la mort de Napoléon.

Ainsi j'osais chanter en des temps pleins d'alarmes.
Ah ! si les rois jamais ne portaient d'autres armes,
Si les peuples jamais, pour charmer leurs loisirs,
N'avaient imaginé que de pareils plaisirs ;
Notre Bourgogne, hélas, trop longtemps éplorée,
Eût retrouvé les jours de Saturne et de Rhée !

Ces beaux vers ont été copiés dans l'édition *princeps* et unique, sortie des presses de Bournier, imprimeur de La-Ville-aux-Fayes. Cent souscripteurs, par une offrande de trois francs, assurèrent à ce poëme une immortalité d'un dangereux exemple, et ce fut d'autant plus beau que ces cent personnes l'avaient entendu près de cent fois, chacune en détail.

Madame Soudry venait de supprimer le bilboquet qui se trouvait sur la console de son salon, et qui, depuis sept ans, était un prétexte à citations ; elle découvrit enfin que ce bilboquet lui faisait concurrence.

Quant à l'auteur, qui se vantait de posséder un portefeuille bien garni, il suffira pour le peindre de dire en quels termes il annonça l'un de ses rivaux à la première société de Soulanges.

— Savez-vous une singulière nouvelle ? avait-il dit deux ans auparavant, il y a un *autre poëte* en Bourgogne !... Oui, reprit-il en voyant l'étonnement général peint sur les figures, il est de Mâcon. Mais, vous n'imagineriez jamais *à quoi il s'occupe ?* Il met les nuages en vers...

— Ils sont pourtant déjà très-bien en *blanc*, répondit le spirituel père Guerbet.

— C'est un *embrouillamini*[1] de tous les diables ! Des lacs, des étoiles, des vagues !... Pas une seule image raisonnable, pas une intention didactique ; il ignore les sources de la poésie. Il appelle le ciel par son nom. Il dit la lune bonacement, au lieu de l'*astre des nuits*. Voilà pourtant jusqu'où peut nous entraîner le désir d'être original ! s'écria douloureusement Gourdon. Pauvre jeune homme ! être Bourguignon et chanter l'eau, cela fait de la peine ! S'il était venu me consulter, je lui aurais indiqué le plus beau sujet du monde, un poëme sur le vin, la Bacchéide ! pour lequel je me sens présentement trop vieux.

Ce grand poëte ignore encore le plus beau de ses triomphes (encore le dut-il à sa qualité de Bourguignon). Avoir occupé la ville de Soulanges, qui de la pléiade moderne ignore tout, même les noms.

Une centaine de Gourdons chantaient sous l'Empire, et l'on accuse ce temps d'avoir négligé les lettres !... Consultez le *Journal de la Librairie*, et vous y verrez des poëmes sur le Tour, sur le jeu de Dames, sur le Tric-trac, sur la Géographie, sur la Typographie, la Comédie, etc. ; sans compter les chefs-d'œuvre tant

prônés de Delille sur la Pitié, l'Imagination, la Conversation ; et ceux de Berchoux sur la Gastronomie, la Dansomanie, etc. Peut-être dans cinquante ans se moquera-t-on des mille poèmes à la suite des Méditations, des Orientales, etc. Qui peut prévoir les mutations du goût, les bizarreries de la vogue et les transformations de l'esprit humain ! Les générations balayent en passant jusqu'au vestige des idoles qu'elles trouvent sur leur chemin, et elles se forgent de nouveaux dieux qui seront renversés à leur tour.

Sarcus, beau petit vieillard gris-pommelé, s'occupait à la fois de Thémis et de Flore, c'est-à-dire de législation et d'une serre-chaude. Il méditait depuis douze ans un livre sur l'*Histoire de l'institution des juges-de-paix*, « dont le rôle politique et judiciaire avait eu déjà plusieurs phases, disait-il, car ils étaient tout par le Code de brumaire an IV, et aujourd'hui cette institution si précieuse au pays avait perdu sa valeur, faute d'appointements en harmonie avec l'importance des fonctions qui devraient être inamovibles. »

Taxé d'être une tête forte, Sarcus était accepté comme l'homme politique de ce salon ; vous devinez qu'il en était tout bonnement le plus ennuyeux. On disait de lui qu'il parlait comme un livre, Gaubertin lui promettait la croix de la Légion-d'honneur ; mais il l'ajournait au jour où, successeur de Leclercq, il serait assis sur les bancs du Centre-Gauche.

Guerbet, le percepteur, l'homme d'esprit, gros bonhomme lourd, à figure de beurre, à faux toupet, à boucles d'or aux oreilles, qui se [1]disputait sans cesse avec ses cols de chemises, donnait dans la Pomologie. Fier de posséder le plus beau jardin fruitier de l'arrondissement, il obtenait des primeurs en retard d'un mois sur celles de Paris ; il cultivait dans ses bâches les choses les plus tropicales, voire des ananas, des brugnons et des petits pois. Il apportait avec orgueil un panier de fraises à madame Soudry, quand elles valaient dix sous le panier à Paris.

Soulanges possédait enfin dans monsieur Vermut, le pharmacien, un chimiste un peu plus chimiste que Sarcus n'était homme d'état, que Lupin n'était chanteur, Gourdon l'aîné savant et son frère poëte. Néanmoins on y faisait peu de cas de Vermut. L'instinct de ces braves gens leur signalait une supériorité réelle en ce penseur qui ne disait mot, et qui souriait aux niaiseries

d'un air si narquois qu'on se méfiait de sa science, mise *sotto voce* en question.

Vermut était le *pâtiras*[1] du salon. Aucune société n'était complète sans une victime, sans un être à plaindre, à railler, à mépriser, à protéger. D'abord Vermut, occupé de problèmes scientifiques, venait la cravate lâche, le gilet ouvert, avec une petite redingote verte, toujours tachée. Enfin, il prêtait à la plaisanterie par une figure si poupine, que le père Guerbet prétendait qu'il avait fini par prendre le visage de ses pratiques. En province, dans les endroits arriérés comme Soulanges, on emploie encore les apothicaires dans le sens de la plaisanterie de Pourceaugnac. Ces honorables industriels s'y prêtent d'autant mieux qu'ils demandent une indemnité de déplacement.

Ce petit homme, doué d'une patience de chimiste, *ne pouvait jouir*, selon le mot dont on se sert en province pour exprimer l'abolition du pouvoir domestique, de madame Vermut, femme charmante, femme gaie, belle joueuse (elle savait perdre vingt-deux sous sans rien dire), qui déblatérait contre son mari, le poursuivait de ses épigrammes et le peignait comme un imbécille[2] ne sachant distiller que de l'ennui. Madame Vermut, une de ces femmes qui jouent dans les petites villes le rôle de boute-en-train, apportait dans ce petit monde le sel, du sel de cuisine, il est vrai, mais quel sel ! Elle se permettait des plaisanteries un peu fortes ; mais on les lui passait ; elle disait très-bien au curé Taupin, homme de soixante-dix ans, à cheveux blancs : — Tais-toi, gamin !

Le meunier de Soulanges, riche de cinquante mille francs, avait une fille unique à qui Lupin pensait pour Amaury, depuis qu'il avait [3]perdu l'espoir de le marier à mademoiselle Gaubertin, et le président Gaubertin y pensait pour son fils, le conservateur des hypothèques, autre antagonisme.

Ce meunier, un Sarcus-Taupin, était le Nucingen de la ville ; il passait pour être trois fois millionnaire ; mais il ne voulait entrer dans aucune combinaison ; il ne pensait qu'à moudre du blé, à le monopoliser, et il se recommandait par un défaut absolu de politesse ou de belles manières.

Le père Guerbet, frère du maître de poste de Couches, possédait environ dix mille francs de rente, outre sa perception. Les Gourdon étaient riches, le médecin avait épousé la fille unique du vieux

monsieur Gendrin-Vattebled, le garde-général des eaux et forêts, *qu'on attendait à mourir*, et le greffier avait épousé la nièce et unique héritière de l'abbé Taupin, curé de Soulanges, un gros prêtre retiré dans sa cure, comme le rat dans son fromage.

Cet habile ecclésiastique, tout acquis à la première société, bon et complaisant avec la seconde, apostolique avec les malheureux, s'était fait aimer à Soulanges ; cousin du meunier et cousin des Sarcus, il appartenait au pays et à la médiocratie avonnaise. Il dînait toujours en ville, il économisait, il allait aux noces en s'en retirant avant le bal ; il ne parlait jamais politique ; il faisait passer les nécessités du culte en disant : « C'est mon métier ! » Et on le laissait faire en disant de lui : « Nous avons un bon curé ! » L'évêque, qui connaissait les gens de Soulanges, sans s'abuser sur la valeur de ce curé, se trouvait heureux d'avoir dans une pareille ville un homme qui faisait accepter la religion, qui savait remplir son église et y prêcher devant des bonnets endormis.

Les deux *dames* Gourdon, — car à Soulanges, comme à Dresde et dans quelques autres capitales allemandes, les gens de la première société s'abordent en se disant : « Comment va votre dame ? » On dit : « Il n'était pas avec sa dame, j'ai vu sa dame et sa demoiselle, etc. » — Un parisien y produirait du scandale, et serait accusé d'avoir mauvais ton s'il disait : « Les femmes, cette femme. etc. » A Soulanges, comme à Genève, à Dresde, à Bruxelles, il n'existe que des épouses ; on n'y met pas, comme à Bruxelles, sur les enseignes : *l'Épouse une telle*, mais *madame votre épouse* est de rigueur. — Les deux *dames* Gourdon ne peuvent se comparer qu'à ces infortunés comparses des théâtres secondaires, que connaissent les Parisiens pour s'être souvent moqués de ces *artistes;* et, pour achever de peindre ces *dames*, il suffira de dire qu'elles appartenaient au genre des *bonnes petites femmes*, les bourgeois les moins lettrés trouveront alors autour d'eux les modèles de ces créatures essentielles.

Il est inutile de faire observer que le père Guerbet connaissait admirablement les finances, et que Soudry pouvait être ministre de la guerre. Ainsi, non-seulement chacun de ces braves bourgeois offrait une de ces spécialités de caprice si nécessaire à l'homme de province pour exister, mais encore chacun d'eux cultivait sans rival son champ dans le domaine de la vanité.

Si Cuvier fût passé par là sans se nommer, la première société de Soulanges l'eût convaincu de savoir peu de chose en comparaison de monsieur Gourdon le médecin. Nourrit et son *joli filet de voix*, disait le notaire avec une indulgence protectrice, eussent été trouvés à peine dignes d'accompagner ce rossignol de Soulanges. Quant à l'auteur de la Bilboquéide, qui s'imprimait en ce moment chez Bournier, on ne croyait pas qu'il pût se rencontrer à Paris un poëte de cette force, car Delille était mort !

Cette bourgeoisie de province, si grassement satisfaite d'elle-même, pouvait donc primer toutes les supériorités sociales. Aussi l'imagination de ceux qui, dans leur vie, ont habité pendant quelque temps une petite ville de ce genre, peut-elle seule entrevoir l'air de satisfaction profonde répandu sur les physionomies de ces gens qui se croyaient le plexus solaire de la France, tous armés d'une incroyable finesse pour mal faire, et qui, dans leur sagesse, avaient décrété que l'un des héros d'Essling était un lâche, que madame de Montcornet était une intrigante qui avait de gros boutons dans le dos, que l'abbé Brossette était un petit ambitieux, et qui découvrirent, quinze jours après l'adjudication des Aigues, l'origine faubourienne du général, surnommé par eux le Tapissier.

Si Rigou, Soudry, Gaubertin eussent habité tous La-Ville-aux-Fayes, il se seraient brouillés ; leurs prétentions se seraient inévitablement heurtées ; mais la fatalité voulait que le Lucullus de Blangy sentît la nécessité de sa solitude pour se rouler à son aise dans l'usure et dans la volupté ; que madame Soudry fût assez intelligente pour comprendre qu'elle ne pouvait régner qu'à Soulanges, et que La-Ville-aux-Fayes fût le siége des affaires de Gaubertin. Ceux qui s'amusent à étudier la nature sociale avoueront que le général de Montcornet jouait de malheur en trouvant de tels ennemis séparés et accomplissant les évolutions de leur pouvoir et de leur vanité, chacun à des distances qui ne permettaient pas à ces astres de se contrarier et qui décuplaient le pouvoir de mal faire.

Néanmoins, si tous ces dignes bourgeois, fiers de leur aisance, regardaient leur société comme bien supérieure en agrément à celle de La-Ville-aux-Fayes, et répétaient avec une comique importance ce dicton de la vallée : « Soulanges est une ville de

plaisir et de société, » il serait peu prudent de penser que la capitale avonnaise acceptât cette suprématie. Le salon Gaubertin se moquait, *in petto*, du salon Soudry. A la manière dont Gaubertin disait : « Nous autres, nous sommes une ville de haut commerce, une ville d'affaires, nous avons la sottise de nous ennuyer à faire fortune ! », il était facile de reconnaître un léger antagonisme entre la terre et la lune. La lune se croyait utile à la terre et la terre régentait la lune. La terre et la lune vivaient d'ailleurs dans la plus étroite intelligence. Au carnaval, la première société de Soulanges allait toujours en masse aux quatre bals donnés par Gaubertin, par Gendrin, par Leclercq, le receveur des finances, et par Soudry jeune, le procureur du roi. Tous les dimanches, le procureur du roi, sa femme, monsieur, madame et mademoiselle Élise Gaubertin, venaient dîner chez les Soudry de Soulanges. Quand le sous-préfet était prié, quand le maître-de-poste, monsieur Guerbet de Couches, arrivait manger la fortune du pot, Soulanges avait le spectacle de quatre équipages départementaux à la porte de la maison Soudry.

CHAPITRE II.

LES CONSPIRATEURS CHEZ LA REINE.

En débouchant là, vers cinq heures et demie, Rigou savait trouver les habitués du salon de Soudry tous à leur poste. Chez le maire, comme dans toute la ville, on dînait à trois heures, selon l'usage du dernier siècle. De cinq heures à neuf heures, les notables de Soulanges venaient échanger les nouvelles, faire leurs *speech*[1] politiques, commenter les événements marquants de la vie privée de toute la vallée, et parler des Aigues, qui défrayaient la conversation pendant une heure tous les jours. C'était la préoccupation de chacun d'apprendre quelque chose sur ce qui s'y passait, et l'on savait d'ailleurs faire ainsi sa cour aux maîtres du logis.

Après cette revue obligée, on se mettait à jouer au boston, seul jeu que sût la reine. Quand le gros père Guerbet avait singé madame Isaure, la femme de Gaubertin, en se moquant de ses airs penchés, en imitant sa petite voix, sa petite bouche et ses

façons jeunettes ; quand le curé Taupin avait raconté l'une des historiettes de son répertoire ; quand Lupin avait rapporté quelque événement de La-Ville-aux-Fayes, et que madame Soudry avait été criblée de compliments nauséabonds, l'on disait : « Nous avons fait un charmant boston. »

Trop égoïste pour se donner la peine de faire douze kilomètres, au bout desquels il devait entendre les niaiseries dites par les habitués de cette maison, et voir un singe déguisé en vieille femme, Rigou, bien supérieur, comme esprit et comme instruction, à cette petite bourgeoisie[1], ne se montrait jamais que si ses affaires l'amenaient chez le notaire. Il s'était exempté de voisiner, en prétextant de ses occupations, de ses habitudes et de sa santé, qui ne lui permettaient pas, disait-il, de revenir la nuit par une route le long de laquelle brouillassait la Thune.

Ce grand usurier sec imposait d'ailleurs beaucoup à la société de madame Soudry, qui flairait en lui ce tigre à griffes d'acier, cette malice de sauvage, cette sagesse née dans le cloître, mûrie au soleil de l'or, et avec lesquels Gaubertin n'avait jamais voulu se commettre.

Aussitôt que la carriole d'osier et le cheval dépassèrent le Café de la Paix, Urbain, le domestique de Soudry, qui causait avec le limonadier, assis sur un banc placé sous les fenêtres de la salle à manger, se fit un auvent de sa main pour bien voir quel était cet équipage.

— V'là le père Rigou !... Faut ouvrir la porte. Tenez son cheval, Socquard, dit-il sans façon au limonadier.

Et Urbain, ancien cavalier qui, n'ayant pu passer gendarme, avait pris le service Soudry comme retraite, rentra dans la maison pour aller manœuvrer la porte de la cour.

Socquard, ce personnage si célèbre dans la vallée, était là, comme vous voyez, sans façon ; mais il en est ainsi de bien des gens illustres qui ont la complaisance de marcher, d'éternuer, de dormir, de manger absolument comme de simples mortels.

Socquard, alcide de naissance, pouvait porter onze cents pesant ; son coup de poing, appliqué dans le dos d'un homme, lui cassait net la colonne vertébrale ; il tordait une barre de fer, il arrêtait une voiture attelée d'un cheval. Milon de Crotone de la vallée, sa réputation embrassait tout le département, où l'on faisait sur lui des contes ridicules comme sur toutes les célébrités.

Ainsi, l'on racontait dans le Morvan, qu'un jour il avait porté sur son dos une pauvre femme, son âne et son sac au marché, qu'il avait mangé tout un bœuf et bu tout un quartaud[1] de vin dans une journée, etc. Doux comme une fille à marier, Socquard, gros petit homme, à figure placide, large des épaules, large de poitrine, où ses poumons jouaient comme des soufflets de forge, possédait un filet de voix dont la limpidité surprenait ceux qui l'entendaient parler pour la première fois.

Comme Tonsard, que son renom dispensait de toute preuve de férocité, comme tous ceux qui sont gardés par une opinion publique quelconque, Socquard ne déployait jamais sa triomphante force musculaire, à moins que des amis ne l'en priassent. Il prit donc la bride du cheval quand le beau-père du procureur du roi tourna pour se ranger au perron.

— Vous allez bien par chez vous, monsieur Rigou ?... dit l'illustre Socquard.

— Comme ça, mon vieux, répondit Rigou. Plissoud et Bonnébault, Viollet et Amaury soutiennent-ils toujours ton établissement ?

Cette demande, faite sur un ton de bonhomie et d'intérêt, n'était pas une de ces questions banales jetées au hasard par les supérieurs à leurs inférieurs. A son temps perdu, Rigou songeait aux moindres détails, et déjà l'accointance de Bonnébault, de Plissoud et du brigadier Viollet avait été signalée par Fourchon à Rigou comme suspecte.

Bonnébault, pour quelques écus perdus au jeu, pouvait livrer au brigadier les secrets des paysans, ou parler sans savoir l'importance de ses bavardages après avoir bu quelques bols de punch de trop. Mais les délations du chasseur à la loutre pouvaient être conseillées par la soif, et Rigou n'y fit attention que par rapport à Plissoud, à qui sa situation devait inspirer un certain désir de contrecarrer les conspirations dirigées contre les Aigues, ne fût-ce que pour se faire graisser la patte par l'un ou l'autre des deux partis.

Correspondant des assurances, qui commençaient à se montrer en France, agent d'une société contre les chances du recrutement, l'huissier cumulait des occupations peu rétribuées qui lui rendaient la fortune d'autant plus difficile à faire, qu'il avait le vice d'aimer le billard et le vin cuit. De même que Fourchon, il cultivait avec

soin l'art de s'occuper à rien, et il attendait sa fortune d'un hasard problématique. Il haïssait profondément la première société, mais il en avait mesuré la puissance. Lui seul connaissait à fond la tyrannie bourgeoise organisée par Gaubertin ; il poursuivait de ses railleries les richards de Soulanges et La-Ville-aux-Fayes, en représentant à lui seul l'opposition. Sans crédit, sans fortune, il ne paraissait pas à craindre ; aussi Brunet, enchanté d'avoir un concurrent méprisé, le protégeait-il pour ne pas lui voir vendre son étude à quelque jeune homme ardent, comme Bonnac, par exemple, avec lequel il aurait fallu partager la clientèle du canton.

— Grâce à ces gens-là, ça boulotte[1], répondit Socquard ; mais on contrefait mon vin cuit !

— Faut poursuivre ! dit sentencieusement Rigou.

— Ça me mènerait trop loin, répondit le limonadier en jouant sur les mots sans le savoir.

— Et vivent-ils bien ensemble, tes chalands ?

— Ils ont toujours quelques castilles[2] ; mais des joueurs, ça se pardonne tout.

Toutes les têtes étaient à celle des croisées du salon qui donnait sur la place. En reconnaissant le père de sa belle-fille, Soudry vint le recevoir sur le perron.

— Eh bien ! mon compère, dit l'ex-gendarme en se servant de ce mot selon sa primitive acception, Annette est-elle malade pour que vous nous accordiez votre présence pendant une soirée ?...

Par un reste d'esprit-gendarme, le maire allait toujours droit au fait.

— Non, il y a du grabuge, répondit Rigou, en touchant de son index droit la main que lui tendit Soudry ; nous en causerons, car cela regarde un peu nos enfants...

Soudry, bel homme vêtu de bleu, comme s'il appartenait toujours à la gendarmerie, le col noir, les bottes à éperons, amena Rigou par le bras à son imposante moitié. La porte-fenêtre était ouverte sur la terrasse, où les habitués se promenaient en jouissant de cette soirée d'été qui faisait resplendir le magnifique paysage que, sur l'esquisse qu'on a lue, les gens d'imagination peuvent apercevoir.

— Il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu, mon cher

Rigou, dit madame Soudry en prenant le bras de l'ex-bénédictin en l'emmenant sur la terrasse.

— Mes digestions sont si pénibles !.. répondit le vieil usurier. Voyez ! mes couleurs sont presque aussi vives que les vôtres.

L'entrée de Rigou sur la terrasse détermina, comme on le pense, une explosion de salutations joviales parmi tous ces personnages.

— Ris, goulu !... J'ai découvert celui-là de plus, s'écria monsieur Guerbet le percepteur, en offrant la main à Rigou, qui y mit l'index de sa main droite.

— Pas mal ! pas mal ! dit le petit juge-de-paix Sarcus, il est assez gourmand, notre seigneur de Blangy.

— Seigneur ? répondit amèrement Rigou, depuis bien longtemps je ne suis plus le coq de mon village.

— Ce n'est pas ce que disent les poules, grand scélérat ! fit la Soudry en donnant un petit coup d'éventail badin à Rigou.

— Nous allons bien, mon cher maître ! dit le notaire en saluant son principal client.

— Comme ça ! répondit Rigou, qui prêta de rechef[1] son index à la main du notaire.

Ce geste, par lequel Rigou restreignait la poignée de main à la plus froide des démonstrations, aurait peint l'homme tout entier à qui ne l'eût pas connu.

— Trouvons un coin où nous puissions parler tranquillement, dit l'ancien moine en regardant Lupin et madame Soudry.

— Revenons au salon, répondit la reine. Ces messieurs, ajouta-t-elle en montrant monsieur Gourdon, le médecin, et Guerbet, sont aux prises sur un *point de côté*...

Madame Soudry s'étant enquis du point en discussion, Guerbet, toujours si spirituel, lui avait dit : — « C'est un point de côté. » La reine crut à un terme scientifique, et Rigou sourit en l'entendant répéter ce mot d'un air prétentieux.

— Qu'est-ce que le Tapissier a donc fait de nouveau ? demanda Soudry qui s'assit à côté de sa femme, en la prenant par la taille.

Comme toutes les vieilles femmes, la Soudry pardonnait bien des choses en faveur d'un témoignage public de tendresse.

— Mais, répondit Rigou à voix basse pour donner l'exemple de la prudence, il est parti pour la préfecture, y réclamer l'exécution des jugements et demander main-forte.

— C'est sa perte, dit Lupin en se frottant les mains. On se bûchera[1].

— On se bûchera ! reprit Soudry, c'est selon. Si le préfet et le général, qui sont ses amis, envoient un escadron de cavalerie, les paysans ne bûcheront rien... On peut, à la rigueur, avoir raison des gendarmes de Soulanges ; mais essayez donc de résister à une charge de cavalerie !

— Sibilet lui a entendu dire quelque chose de plus dangereux que ça, et c'est ce qui m'amène, reprit Rigou.

— Oh ! ma pauvre Sophie ! s'écria sentimentalement madame Soudry, dans quelles mains les Aigues sont-ils tombés ! Voilà ce que nous a valu la révolution ! des sacripants à graines d'épinards[2]... On aurait bien dû s'apercevoir que quand on renverse une bouteille, la lie monte et gâte le vin !...

— Il a l'intention d'aller à Paris, et d'intriguer auprès du garde-des-sceaux pour tout changer au tribunal.

— Ah ! dit Lupin, il a reconnu son danger.

— Si l'on nomme mon gendre avocat général, il n'y a rien à dire, et il le remplacera par quelque Parisien à sa dévotion, reprit Rigou. S'il demande un siége à la cour pour monsieur Gendrin, s'il fait nommer monsieur Guerbet, notre juge d'instruction, président à Auxerre, il renversera nos quilles !... Il a déjà la gendarmerie pour lui ; s'il a encore le tribunal, et s'il conserve près de lui des conseillers comme l'abbé Brossette et Michaud, nous ne serons pas à la noce ; il pourrait nous susciter de bien méchantes affaires.

— Comment, depuis cinq ans, vous n'avez pas su vous défaire de l'abbé Brossette, dit Lupin.

— Vous ne le connaissez pas ; il est défiant comme un merle, répondit Rigou. Ce n'est pas un homme, ce prêtre-là, il ne fait pas attention aux femmes ; je ne lui vois aucune passion ; il est inattaquable. Le général, lui, prête le flanc à tout par sa colère. Un homme qui a un vice est toujours le valet de ses ennemis, quand ils savent se servir de cette ficelle. Il n'y a de forts que ceux qui mènent leurs vices au lieu de se laisser mener par eux. Les paysans vont bien, on tient notre monde en haleine contre l'abbé, mais on ne peut encore rien contre lui. C'est comme Michaud ; des hommes comme ceux-là, c'est trop parfait, il faut que le bon Dieu les rappelle à lui...

— Il faut leur procurer des servantes qui savonnent bien leurs escaliers, dit madame Soudry, qui fit faire à Rigou le léger bond que font les gens très-fins en apprenant une finesse.

— Le Tapissier a un autre vice ; il aime sa femme, et l'on peut encore le prendre par là...

— Voyons, il faut savoir s'il donne suite à ses idées, dit madame Soudry.

— Comment ! demanda Lupin, mais c'est là le *hic !*

— Vous, Lupin, reprit Rigou d'un ton d'autorité, vous allez filer à la préfecture y voir la belle madame Sarcus, et dès ce soir ! Vous vous arrangerez pour obtenir d'elle de faire répéter à son mari tout ce que le Tapissier a dit et fait à la préfecture.

— Je serai forcé d'y coucher, répondit Lupin.

— Tant mieux pour Sarcus-le-Riche, il y gagnera, répondit Rigou. Elle n'est pas encore trop *croûte*, madame Sarcus...

— Oh ! monsieur Rigou, fit madame Soudry en minaudant, les femmes sont-elles jamais croûtes ?

— Vous avez raison pour celle-là ! Elle ne se peint rien au miroir, répliqua Rigou, que l'exhibition des vieux trésors de la Cochet révoltait toujours.

Madame Soudry, qui croyait ne mettre qu'un soupçon de rouge, ne comprit pas cet à-propos épigrammatique et demanda :

— Est-ce que les femmes peuvent donc se peindre ?

— Quant à vous, Lupin, dit Rigou sans répondre à cette naïveté, demain matin revenez chez le papa Gaubertin ; vous lui direz que le compère et moi, dit-il en frappant sur la cuisse de Soudry, nous viendrons casser une croûte chez lui, lui demander à déjeuner sur le midi. Dites-lui les choses, afin que chacun de nous ait ruminé ses idées, car il s'agit d'en finir avec ce damné Tapissier. En venant vous trouver, je me suis dit qu'il faudrait brouiller le Tapissier avec le Tribunal, de manière à ce que le garde-des-sceaux lui rie au nez quand il viendra lui demander des changements dans le personnel de La-Ville-aux-Fayes...

— Vivent les gens d'Église !.. s'écria Lupin en frappant sur l'épaule de Rigou.

Madame Soudry fut aussitôt frappée d'une idée qui ne pouvait venir qu'à l'ancienne femme de chambre d'une fille d'Opéra.

— Si, dit-elle, nous pouvions attirer le Tapissier à la fête de Soulanges, et lui lâcher une fille d'une beauté à lui faire perdre

la tête, il s'arrangerait peut-être de cette fille, et nous le brouillerions avec sa femme, à qui l'on apprendrait que le fils d'un ébéniste en revient toujours à ses premières amours...

[1]— Ah ! ma belle, s'écria Soudry, tu as plus d'esprit à toi seule que la Préfecture de police à Paris !

— C'est une idée qui prouve que madame est aussi bien notre reine par l'intelligence que par la beauté, dit Lupin.

Lupin fut récompensé par une grimace qui s'acceptait sans protêt, comme un sourire, dans la première société.

— Il y aurait mieux, reprit Rigou qui resta pendant longtemps pensif. Si ça pouvait tourner au scandale...

— Procès-verbal et plainte, une affaire en police correctionnelle, s'écria Lupin. Oh ! ce serait trop beau !

— Quel plaisir, dit Soudry naïvement, de voir le comte de Montcornet, grand-croix de la Légion-d'honneur, commandeur de Saint-Louis, lieutenant-général, accusé d'avoir attenté, dans un lieu public, à la pudeur, par exemple...

— Il aime trop sa femme !... dit judicieusement Lupin ; on ne l'amènera jamais là.

— Ce n'est pas un obstacle ; mais je ne vois dans tout l'arrondissement aucune fille capable de faire pécher un saint, je la cherche pour mon abbé, s'écria Rigou.

— Que dites-vous de la belle Gatienne Giboulard d'Auxerre dont est fou le fils Sarcus ?... s'écria Lupin.

— Ce serait la seule, répondit Rigou ; mais elle n'est pas capable de nous servir ; elle croit qu'elle n'a qu'à se montrer pour être admirée ; elle n'est pas assez accorte, et il faut une lutine, une finaude... C'est égal, elle viendra.

— Oui, dit Lupin, plus il verra de jolies filles, plus il y aura de chances.

— Il sera bien difficile de faire venir le Tapissier à la foire ! Et s'il vient à la fête, irait-il à notre bastringue[2] de Tivoli ? dit l'ex-gendarme.

— La raison qui l'empêchait de venir n'existe plus cette année, mon cœur, répondit madame Soudry.

— Quelle raison donc, ma belle ?... demanda Soudry.

— Le Tapissier a tâché d'épouser mademoiselle de Soulanges, dit le notaire[3], il lui fut répondu qu'elle était trop jeune, et il s'est piqué. Voilà pourquoi messieurs de Soulanges et Montcornet,

ces deux anciens amis, car ils ont servi tous deux dans la Garde impériale, se sont refroidis au point de ne plus se voir. Le Tapissier n'a pas voulu rencontrer les Soulanges à la foire ; mais cette année ils n'y viendront pas.

Ordinairement la famille Soulanges séjournait au château en juillet, août, septembre et octobre ; mais le général commandait alors l'artillerie en Espagne, sous le duc d'Angoulême, et la comtesse l'avait accompagné. Au siège de Cadix, le comte de Soulanges gagna, comme on le sait, le bâton de maréchal qu'il eut en 1826. Les ennemis de Montcornet pouvaient donc croire que les habitants des Aigues ne dédaigneraient pas toujours les fêtes de Notre-Dame d'août, et qu'il serait facile de les attirer à Tivoli.

— C'est juste. s'écria Lupin. Hé ! bien, c'est à vous, papa, dit-il en s'adressant à Rigou, de manœuvrer de manière à le faire venir à la foire, nous saurons bien *l'enclauder*...[1]

La foire de Soulanges, qui se célèbre au 15 août, est une des particularités de cette ville, et l'emporte sur toutes les foires à trente lieues à la ronde, même sur celles du chef-lieu de département. La-Ville-aux-Fayes n'a pas de foire, car sa fête, la Saint-Sylvestre, tombe en hiver.

Du 12 au 15 août, les marchands abondaient à Soulanges et dressaient, sur deux lignes parallèles, ces baraques en bois, ces maisons en toile grise qui donnent alors une physionomie animée à cette place ordinairement déserte. Les quinze jours que durent la foire et la fête produisent une espèce de moisson à la petite ville de Soulanges. Cette fête a l'autorité, le prestige d'une tradition. Les paysans, comme disait le père Fourchon, quittent peu leurs communes où les clouent leurs travaux. Par toute la France, les étalages fantastiques des magasins improvisés sur les champs de foire, la réunion de toutes les marchandises, objets des besoins ou de la vanité des paysans, qui d'ailleurs n'ont pas d'autres spectacles, exerc[en]t des séductions périodiques sur l'imagination des femmes et des enfants. Aussi, dès le 12 août, la mairie de Soulanges faisait-elle apposer dans toute l'étendue de l'arrondissement de La-Ville-aux-Fayes, des affiches signées Soudry qui promettaient protection aux marchands, aux saltimbanques, aux artistes en tout genre, en annonçant la durée de la foire, et les spectacles les plus attrayants.

Sur ces affiches, que l'on a vu réclamées par la Tonsard à Vermichel, on lisait toujours cette ligne finale :

TIVOLI SERA ILLUMINÉ EN VERRES DE COULEUR.

La Ville avait en effet adopté pour salle de bal public le Tivoli créé par Socquard dans un jardin caillouteux comme la butte sur laquelle est bâtie la ville de Soulanges, où presque tous les jardins sont composés de terres rapportées.

Cette nature de terroir explique le goût particulier du vin de Soulanges, vin blanc, sec, liquoreux, presque semblable à du vin de Madère, au vin de Vouvray, à celui de Johannisberg, trois crus quasi-semblables, et consommé tout entier dans le Département.

La description de ce Tivoli si fameux, faite en temps et lieu, justifiera les prodigieux effets produits par le Bal-Socquard sur l'imagination des habitants de cette vallée, tous fiers de leur Tivoli. Ceux du pays qui s'étaient aventurés jusqu'à Paris, disaient que le Tivoli de Paris ne l'emportait sur celui de Soulanges que par l'étendue. Gaubertin, lui, préférait hardiment le Bal-Socquard au bal de Tivoli.

— Pensons tous à cela, reprit Rigou, le Parisien, ce rédacteur de journaux, finira bien par s'ennuyer de son plaisir, et, par les domestiques, on pourra les attirer tous à la Foire. J'y songerai. Sibilet, quoique son crédit baisse diablement, pourrait insinuer à son bourgeois que c'est une manière de se populariser...

— Sachez donc si la belle comtesse est cruelle pour monsieur, tout est là pour la farce à lui jouer à Tivoli, dit Lupin à Rigou.

— Cette petite femme, s'écria madame Soudry, est trop Parisienne pour ne pas savoir ménager la chèvre et le chou.

— Fourchon a lâché sa petite-fille Catherine Tonsard à Charles, le second valet de chambre ; nous aurons bientôt une oreille dans les appartements des Aigues, répondit Rigou. Êtes-vous sûr de l'abbé Taupin ?... dit-il en voyant entrer le curé.

— L'abbé Mouchon et lui, nous les tenons comme je tiens Soudry !... dit madame Soudry en caressant le menton de son mari, à qui elle dit : — Pauvre chat !...

— Si je puis organiser un scandale contre Brossette, je compte sur eux !... dit tout bas Rigou qui se leva ; mais je ne sais pas

si l'esprit du pays l'emportera sur l'esprit prêtre. Vous ne savez pas ce que c'est. Moi-même, qui ne suis pas un imbécile, je ne répondrai pas de moi, quand je me verrai malade. Je me réconcilierai sans doute avec l'Église.

— Permettez-nous de l'espérer, dit le curé pour qui Rigou venait à dessein d'élever la voix.

— Hélas ! la faute que j'ai faite en me mariant empêche cette réconciliation, répondit Rigou ; je ne peux pas tuer madame Rigou.

— En attendant, pensons aux Aigues, dit madame Soudry.

— Oui, répondit l'ex-Bénédictin. Savez-vous que je trouve notre compère de La-Ville-aux-Fayes plus fort que nous ? J'ai dans l'idée que Gaubertin veut les Aigues à lui seul, et qu'il nous mettra dedans, répondit Rigou, qui, pendant le chemin, avait frappé avec le bâton de la prudence aux endroits obscurs qui, chez Gaubertin, sonnaient le creux.

— Mais les Aigues ne seront à personne de nous trois, il faut les démolir de fond en comble, répondit Soudry.

— D'autant plus, que je ne serais pas étonné qu'il s'y trouvât de l'or caché, dit finement Rigou.

— Bah !

— Oui, durant les guerres d'autrefois, les seigneurs, souvent assiégés, surpris, enterraient leurs écus pour pouvoir les retrouver, et vous savez que le marquis de Soulanges-Hautemer, en qui la branche cadette a fini, a été l'une des victimes de la conspiration Biron. La comtesse de Moret a eu la terre par confiscation...

— Ce que c'est que de savoir l'histoire de France ! dit le gendarme. Vous avez raison, il est temps de convenir de nos faits avec Gaubertin.

— Et, s'il biaise, dit Rigou, nous verrons à le *fumer*[1].

— Il est maintenant assez riche, dit Lupin, pour être honnête homme.

[2]— Je répondrais de lui comme de moi, répondit madame Soudry, c'est le plus honnête homme du royaume.

— Nous croyons à son honnêteté, reprit Rigou : mais il ne faut rien négliger entre amis... A propos, je soupçonne quelqu'un à Soulanges de vouloir se mettre en travers...

— Et qui ? demanda Soudry.

— Plissoud, répondit Rigou.

— Plissoud ! reprit Landry, la pauvre rosse ! Brunet le tient par la longe, et sa femme par la mangeoire ; demandez à Lupin ?

— Que peut-il faire ? dit Lupin.

— Il veut, reprit Rigou, éclairer le Montcornet, avoir sa protection et se faire placer...

— Ça ne lui rapportera jamais autant que sa femme à Soulanges, dit madame Soudry.

— Il dit tout à sa femme, quand il est gris, fit observer Lupin ; nous le saurions à temps.

— La belle madame Plissoud n'a pas de secrets pour vous, lui répondit Rigou ; allons, nous pouvons être tranquilles.

— Elle est d'ailleurs aussi bête qu'elle est belle, reprit madame Soudry. Je ne changerais pas avec elle, car si j'étais homme, j'aimerais mieux une femme laide et spirituelle, qu'une belle qui ne sait pas dire deux.

— Ah ! répondit le notaire en se mordant les lèvres, elle sait faire dire trois.

— Fat ! s'écria Rigou en se dirigeant vers la porte.

— Eh bien ! dit Soudry en reconduisant son compère, à demain, de bonne heure.

— Je viendrai vous prendre... Ah çà ! Lupin, dit-il au notaire qui sortit avec lui pour aller faire seller son cheval, tâchez que madame Sarcus sache tout ce que notre Tapissier fera contre nous à la Préfecture...

— Si elle ne peut pas le savoir, qui le saura ?... répondit Lupin.

— Pardon, dit Rigou qui sourit avec finesse en regardant Lupin, je vois là tant de niais, que j'oubliais qu'il s'y trouve un homme d'esprit.

— Le fait est que je ne sais pas comment je ne m'y suis pas encore rouillé, répondit naïvement Lupin.

— Est-il vrai que Soudry ait pris une femme de chambre...

— Mais, oui ! répondit Lupin ; depuis huit jours, monsieur le maire a voulu faire ressortir le mérite de sa femme, en la comparant à une petite bourguignotte[1] de l'âge d'un vieux bœuf, et nous ne devinons pas encore comment il s'arrange avec madame Soudry, car il a l'audace de se coucher de très-bonne heure...

— Je verrai cela demain, dit le Sardanapale villageois en essayant de sourire.

Les deux profonds politiques se donnèrent une poignée de main en se quittant.

Rigou, qui ne voulait pas se trouver à la nuit sur le chemin, car, malgré sa popularité récente, il était toujours prudent, dit à son cheval : — « Allez, citoyen ! » Une plaisanterie que cet enfant de 1793 décochait toujours contre la révolution. Les révolutions populaires n'ont pas d'ennemis plus cruels que ceux qu'elles ont élevés.

— Il ne fait pas de longues visites, le père Rigou, dit Gourdon le greffier à madame Soudry.

— Il les fait bonnes, s'il les fait courtes, répondit-elle.

— Comme sa vie, répondit le médecin ; il abuse de tout, cet homme-là.

— Tant mieux, répliqua Soudry, mon fils jouira plutôt[1] du bien...

— Il vous a donné des nouvelles des Aigues ? demanda le curé.

— Oui, mon cher abbé, dit madame Soudry. Ces gens-là sont le fléau de ce pays-ci. Je ne comprends pas que madame de Montcornet, qui cependant est une femme comme il faut, n'entende pas mieux ses intérêts.

— Ils ont cependant un modèle sous les yeux, répliqua le curé.

— Qui donc ? demanda madame Soudry en minaudant.

— Les Soulanges...

— Ah ! oui, répondit la reine après une pause.

— Tant pire ! me voilà ! cria madame Vermut en entrant, et sans mon réactif, car Vermut est trop inactif à mon égard, pour que je l'appelle un actif quelconque.

— Que diable fait donc ce sacré père Rigou, dit alors Soudry à Guerbet en voyant la carriole arrêtée à la porte de Tivoli. C'est un de ces chats-tigres dont tous les pas ont un but.

— *Sacré* lui va ! répondit le gros petit percepteur.

— Il entre au Café de la Paix !... dit Gourdon le médecin.

— Soyez paisibles, reprit Gourdon le greffier, il s'y donne des bénédictions à poings fermés, car on entend japper d'ici.

— Ce café-là, reprit le curé, c'est comme le temple de Janus ; il s'appelait le Café de la Guerre du temps de l'Empire, et on y vivait dans un calme parfait ; les plus honorables bourgeois s'y réunissaient pour causer amicalement...

— Il appelle cela *causer!* dit le juge-de-paix. Tudieu ! quelles conversations que celles dont il reste des petits Bourniers.

— Mais depuis qu'en l'honneur des Bourbons, on l'a nommé le café de la Paix, on s'y bat tous les jours... dit l'abbé Taupin en achevant sa phrase que le juge-de-paix avait pris la liberté d'interrompre.

Il en était de cette idée du curé comme des citations de la Bilboquéide, elle revenait souvent.

— Cela veut dire, répondit le père Guerbet, que la Bourgogne sera toujours le pays des coups de poing[1].

— Ce n'est pas si mal, dit le curé, ce que vous dites là ! c'est presque l'histoire de notre pays.

— Je ne sais pas l'histoire de France, s'écria Soudry, mais avant de l'apprendre je voudrais bien savoir pourquoi mon compère entre avec Socquard dans le café ?

— Oh ! reprit le curé, s'il y entre et s'y arrête, vous pouvez être certain que ce n'est pas pour des actes de charité.

— C'est un homme qui me donne la chair de poule quand je le vois, dit madame Vermut.

— Il est tellement à craindre, reprit le médecin, que s'il m'en voulait, je ne serais pas encore rassuré par sa mort ; il est homme à se relever de son cercueil pour vous jouer quelque mauvais tour.

— Si quelqu'un peut nous envoyer le Tapissier ici, le 15 août, et le prendre dans quelque traquenard, c'est Rigou, dit le maire à l'oreille de sa femme.

— Surtout, répondit-elle à haute voix, si Gaubertin et toi, mon cœur, vous vous en mêlez...

— Tiens, quand je le disais ! s'écria monsieur Guerbet en poussant le coude à monsieur Sarcus, il a trouvé quelque jolie fille chez Socquard, et il la fait monter dans sa voiture...

— En attendant que... répondit le greffier.

[2]— En voilà un de dit sans malice, s'écria monsieur Guerbet en interrompant le poète.

— Vous êtes dans l'erreur, messieurs, dit madame Soudry, le père Rigou ne pense qu'à nos intérêts, car, si je ne me trompe, cette fille est une fille à Tonsard.

— C'est le pharmacien qui s'approvisionne de vipères, s'écria le père Guerbet.

— On dirait, répondit monsieur Gourdon le médecin, que vous avez vu venir monsieur Vermut notre pharmacien, à la manière dont vous parlez.

Et il montra le petit apothicaire de Soulanges qui traversait la place.

— Le pauvre bonhomme! dit le greffier, soupçonné de faire souvent de l'esprit avec madame Vermut ; voyez quelle *dégaine*[1] il a ?... et on le croit savant.

— Sans lui, répondit le juge-de-paix, on serait bien embarrassé pour les autopsies ; il a si bien retrouvé le poison dans le corps de ce pauvre Pigeron, que les chimistes de Paris ont dit à la Cour d'Assises, à Auxerre, qu'ils n'auraient pas mieux fait...

— Il n'a rien trouvé du tout, répondit Soudry ; mais, comme dit le président Gendrin, il faut qu'on croie que les poisons se retrouvent toujours...

— Madame Pigeron a bien fait de quitter Auxerre, dit madame Vermut. C'est un petit esprit et une grande scélérate que cette femme-là, reprit-elle. Est-ce qu'on doit recourir à des drogues pour annuler un mari. Je voudrais bien qu'un homme trouvât à redire à ma conduite. Voyez madame de Montcornet ; elle se promène dans ses chalets, dans ses Chartreuses avec ce Parisien qu'elle a fait venir de Paris à ses frais, et qu'elle dorelote[2] sous les yeux du général !

— A ses frais ? s'écria madame Soudry, est-ce sûr ? Si nous pouvions en avoir une preuve, quel joli sujet pour une lettre anonyme au général...

— Le général, reprit madame Vermut... Mais vous ne l'empêcherez de rien, le Tapissier fait son état.

— Quel état, ma belle ? demanda madame Soudry.

— Eh ! bien, il fournit le coucher.

— Si le pauvre petit père Pigeron, au lieu de tracasser sa femme, avait eu cette sagesse, il vivrait encore !... dit le greffier.

— En voilà de la morale ! répliqua le curé.

Sur cette double épigramme, on proposa de faire la partie de boston. Et voilà pourtant la vie comme elle est à tous les étages de la Société ! Changez les termes, il ne se dit rien de moins, rien de plus dans les salons les plus dorés de Paris.

CHAPITRE III.

LE CAFÉ DE LA PAIX.[1]

Il était environ sept heures quand Rigou passa devant le Café de la Paix. Le soleil couchant, qui prenait en écharpe la jolie ville, y répandait alors ses belles teintes rouges, et le clair miroir des eaux du lac formait une opposition avec le tumulte des vitres flamboyantes d'où naissaient les couleurs les plus improbables.

Devenu pensif, le profond politique tout à ses trames, laissait aller son cheval si lentement, qu'en longeant le Café de la Paix, il put entendre son nom jeté à travers une de ces disputes qui, selon l'observation du curé Taupin, faisaient du nom de cet établissement la plus violente antinomie.

Pour l'intelligence de cette scène, il est nécessaire d'expliquer la topographie de ce pays de Cocagne bordé par le café sur la place, et terminé sur le chemin cantonal par le fameux Tivoli, que les meneurs destinaient à servir de théâtre à l'une des scènes de la conspiration ourdie depuis cinq ans contre le général Montcornet.

Par sa situation à l'angle de la place et du chemin, le rez-de-chaussée de cette maison, bâtie dans le genre de celle de Rigou, a trois fenêtres sur le chemin, et sur la place deux fenêtres entre lesquelles se trouve la porte vitrée, par où l'on y entre. Le Café de la Paix a de plus une porte bâtarde, ouvrant sur une allée qui le sépare de la maison voisine, celle du mercier de Soulanges, et par où l'on va dans une cour intérieure.

Cette maison, entièrement peinte en jaune d'or, excepté les volets qui sont en vert, est une des rares maisons de cette petite ville qui ont deux étages et des mansardes. Voici pourquoi.

Avant l'étonnante prospérité de La-Ville-aux-Fayes, le premier étage de cette maison, qui contient quatre chambres pourvues chacune d'un lit et du maigre mobilier nécessaire à justifier le mot *garni*, se louait aux gens obligés de venir à Soulanges par la juridiction du Bailliage, ou aux visiteurs qu'on ne logeait pas au château ; mais, depuis vingt-cinq ans, ces chambres garnies n'avaient plus pour locataires que des saltimbanques, des mar-

chands forains, des vendeurs de remèdes ou d'images, des comédiens ambulants ou des commis-voyageurs. Au moment de la fête de Soulanges, ces chambres se louaient à raison de quatre francs par jour. Les quatre chambres de Socquard lui rapportaient une centaine d'écus, sans compter le produit de la consommation extraordinaire que ses locataires faisaient alors dans son café.

La façade du côté de la place était ornée de peintures spéciales. Dans le tableau qui séparait chaque croisée de la porte, se voyaient des queues de billard amoureusement nouées par des rubans, et au-dessus des nœuds s'élevaient des bols de punch fumant dans des coupes grecques. Ces mots, *Café de la Paix*, brillaient peints en jaune sur un champ vert à chaque extrémité duquel étaient des pyramides de billes tricolores. Les fenêtres peintes en vert avaient des petites vitres de verre commun.

Dix tuyas[1] plantés à droite et à gauche dans des caisses, et qu'on devrait nommer des arbres à cafés, offraient leur végétation aussi maladive que prétentieuse. Les bannes[2], par lesquelles les marchands de Paris et de quelques cités opulentes protègent leurs boutiques contre les ardeurs du soleil, sont un luxe inconnu dans Soulanges. Les fioles exposées sur des planches derrière les vitrages méritaient d'autant plus leur nom, que la benoîte liqueur subissait là des cuissons périodiques. En concentrant ses rayons par les bosses lenticulaires des vitres, le soleil faisait bouillonner les bouteilles de Madère, les sirops, les vins de liqueur, les bocaux de prunes et de cerises à l'eau-de-vie mis en étalage, car la chaleur était si grande qu'elle forçait Aglaé, son père et leur garçon à se tenir sur deux banquettes placées de chaque côté de la porte et mal abritées par les pauvres arbustes que mademoiselle arrosait avec de l'eau presque chaude. Par certains jours, on les voyait tous trois étalés là comme des animaux domestiques et dormant.

En 1804, époque de la vogue de *Paul et Virginie*, l'intérieur fut tendu d'un papier verni représentant les principales scènes de ce roman. On y voyait des nègres récoltant le café, qui se trouvait au moins quelque part dans cet établissement, où l'on ne buvait pas trente tasses de café par mois. Les denrées coloniales étaient si peu dans les habitudes soulangeoises, qu'un étranger qui serait venu demander une tasse de chocolat aurait mis le père Socquard dans un étrange embarras ; néanmoins, il aurait obtenu la nauséabonde bouillie brune que produisent ces tablettes

où il entre plus de farine, d'amandes pilées et de cassonade que de sucre et de cacao, vendues à deux sous par les épiciers de village, et fabriquées dans le but évident de ruiner le commerce de cette boisson espagnole.

Quant au café, le père Socquard le faisait tout uniment bouillir dans un vase connu de tous les ménages sous le nom de *grand pot brun;* il laissait tomber au fond la poudre mêlée de chicorée, et il servait la décoction avec un sang-froid digne d'un garçon de café de Paris, dans une tasse de porcelaine qui, jetée par terre, ne se serait pas fêlée.

En ce moment, le saint respect que causait le sucre, sous l'Empereur, ne s'était pas encore dissipé dans la ville de Soulanges, et mademoiselle Socquard apportait bravement quatre morceaux de sucre gros comme des noisettes, au marchand forain qui s'avisait de demander ce breuvage littéraire.

La décoration, relevée de glaces à cadres dorés et de patères pour accrocher les chapeaux, n'avait pas été changée depuis l'époque où tout Soulanges vint admirer cette tenture prestigieuse et un comptoir peint en bois d'acajou, à dessus de marbre Sainte-Anne[1], sur lequel brillaient des vases en plaqué, des lampes à double courant d'air[2], qui furent, dit-on, données par Gaubertin à la belle madame Socquard. C'est assez indiquer une couche gluante qui ternissait tout, et qui ne peut se comparer qu'à celle dont sont couverts les vieux tableaux oubliés dans les greniers.

Les tables peintes en marbre, les tabourets en velours d'Utrecht rouge, le quinquet à globe plein d'huile alimentant deux becs et attaché par une chaîne au plafond et enjolivé de cristaux, commencèrent la célébrité du Café de la Guerre. Là, de 1802 à 1814, tous les bourgeois de Soulanges allaient jouer aux dominos et au brelan, en buvant des petits verres de liqueur, du vin cuit ; en y prenant des fruits à l'eau-de-vie, des biscuits ; car la cherté des denrées coloniales avait banni le café, le chocolat et le sucre. Le punch était la grande friandise, ainsi que les bavaroises[3]. Ces préparations se faisaient avec une matière sucrée, sirupeuse, semblable à la mélasse, dont le nom s'est perdu, mais qui fit alors la fortune de l'inventeur.

Ces détails succincts sur le Café de la Paix rappelleront ses analogues à la mémoire des voyageurs ; et ceux qui n'ont jamais

quitté leur plafond entreverront le plafond noirci par la fumée, les glaces ternies par des milliards de points bruns qui prouvaient en quelle indépendance y vivait la classe des diptères.

La belle madame Socquard, dont les galanteries surpassèrent celles de la Tonsard, avait trôné là, vêtue à la dernière mode ; elle affectionna le turban des sultanes. La sultane a joui, sous l'Empereur, de la vogue qu'obtient l'ange aujourd'hui. Toute la vallée venait jadis y prendre modèle sur les turbans, les chapeaux à visière, les bonnets en fourrures chinoises de la *belle cafetière*, au luxe de laquelle contribuaient les gros bonnets de Soulanges. Tout en portant sa ceinture au plexus solaire, comme l'ont portée nos mères, si fières de leurs grâces impériales, Junie (elle s'appelait Junie !) fit la maison Socquard ; son mari lui devait la propriété d'un clos de vignes, de cette maison et du Tivoli. Le père de monsieur Lupin avait fait, disait-on, des folies pour la belle Junie Socquard ; Gaubertin, qui la lui avait enlevée, lui devait certainement le petit Bournier.

Ces détails et la science secrète avec laquelle Socquard fabriquait le *vin cuit* expliqueraient déjà pourquoi son nom et le Café de la Paix étaient devenus populaires ; mais bien d'autres raisons augmentaient cette renommée. On ne trouvait que du vin chez Tonsard et dans les autres cabarets de la vallée ; tandis que depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes, dans une circonférence de six lieues, le café de Socquard était le seul où l'on pût jouer au billard et boire ce punch que préparait admirablement le bourgeois du lieu. Là seulement se voyaient en étalage des liqueurs fines, des fruits à l'eau-de-vie. Ce nom retentissait donc dans la vallée presque tous les jours, accompagné des idées de volupté superfine que rêvent des gens dont l'estomac est plus sensible que le cœur. A ces causes se joignait encore le privilège d'être partie intégrante de la fête de Soulanges. Dans l'ordre immédiatement supérieur, le Café de la Paix était enfin, pour la ville, ce que le cabaret du Grand-I-Vert était pour la campagne, un entrepôt de venin ; il servait de transit aux commérages entre La-Ville-aux-Fayes et la vallée. Le Grand-I-Vert fournissait le lait et la crème au Café de la Paix, et les deux filles à Tonsard étaient en rapports journaliers avec cet établissement.

Pour Socquard, la place de Soulanges était un appendice de son café. L'Alcide allait de porte en porte causant avec chacun,

n'ayant en été qu'un pantalon pour tout vêtement et un gilet à peine boutonné, selon l'usage des cafetiers des petites villes. Il était averti par les gens avec lesquels il causait s'il entrait quelqu'un dans son établissement, où il se rendait pesamment.

Ces détails doivent convaincre les Parisiens qui n'ont jamais quitté leur quartier, de la difficulté, disons mieux, de l'impossibilité de cacher la moindre chose dans la vallée de l'Avonne, depuis Couches jusqu'à La-Ville-aux-Fayes. L'espace n'existe pas dans les campagnes, il s'y trouve de place en place des cabarets du Grand-I-Vert, des cafés de la Paix, qui font l'office d'échos, et où les actes les plus indifférents, accomplis dans le plus grand secret, sont répercutés par une sorte de magie.

Après avoir arrêté son cheval, Rigou descendit de sa carriole et attacha la bride à l'un des poteaux de la porte de Tivoli. Puis, il trouva le plus naturel des prétextes pour écouter la discussion sans en avoir l'air, en se plaçant entre deux fenêtres par l'une desquelles il pouvait, en avançant la tête, voir les personnes, étudier les gestes, tout en saisissant les grosses paroles qui retentissaient aux vitres et que le calme extérieur permettait d'entendre.

[1]— Et si je disais au père Rigou que ton frère Nicolas en veut à la Péchina, s'écriait une voix aigre, qu'il la guette à toute heure, et qu'elle passera dessous le nez à votre seigneur, il saurait bien vous tripoter les entrailles, à tous tant que vous êtes, tas de gueux du Grand-I-Vert.

— Si tu nous faisais une pareille farce, Aglaé, répondit la voix glapissante de Marie Tonsard, tu ne conterais celle que je te ferais qu'aux vers de ton cercueil !... Ne te mêle pas plus des affaires de Nicolas que des miennes avec Bonnébault.

Marie, stimulée par sa grand'mère, avait, comme on le voit, suivi Bonnébault ; en l'épiant, elle l'avait vu, par la fenêtre où stationnait en ce moment Rigou, déployant ses grâces et disant des flatteries assez agréables à mademoiselle Socquard, pour qu'elle se crût obligée de lui sourire. Ce sourire avait déterminé la scène au milieu de laquelle éclata cette révélation assez précieuse pour Rigou.

— Eh bien ! père Rigou, vous dégradez mes propriétés ?... dit Socquard en frappant sur l'épaule de l'usurier.

Le cafetier, venu d'une grange située au bout de son jardin et

d'où l'on retirait plusieurs jeux publics, tels que machines à se peser. chevaux à courir la bague, balançoires périlleuses, etc., pour les monter aux places qu'ils occupaient dans son Tivoli, avait marché sans faire de bruit, car il portait ces pantoufles en cuir jaune dont le bas prix en fait vendre des quantités considérables en province.

— Si vous aviez des citrons frais, je me ferais une limonade, répondit Rigou, la soirée est chaude.

— Mais qui piaille ainsi ? dit Socquard en regardant par la fenêtre et voyant sa fille aux prises avec Marie.

— On se dispute Bonnébault, répliqua Rigou d'un air sardonique.

Le courroux du père fut alors comprimé chez Socquard par l'intérêt du cafetier. Le cafetier jugea prudent d'écouter du dehors comme faisait Rigou ; tandis que le père voulait entrer et déclarer que Bonnébault, plein de qualités estimables aux yeux d'un cafetier, n'en avait aucune de bonne comme gendre d'un des notables de Soulanges. Et cependant le père Socquard recevait peu de propositions de mariage. A vingt-deux ans, sa fille faisait comme largeur. épaisseur et poids, concurrence à madame Vermichel, dont l'agilité paraissait un phénomène. L'habitude de tenir un comptoir augmentait encore la tendance à l'embonpoint qu'Aglaé devait au sang paternel.

— Quel diable ces filles ont-elles au corps ? demanda le père Socquard à Rigou.

— Ah ! répondit l'ancien bénédictin, c'est de tous les diables celui que l'Église a saisi le plus souvent.

Socquard. pour toute réponse, se mit à examiner sur les tableaux qui séparent les fenêtres les queues de billard dont la réunion s'expliquait difficilement à cause des places où manquait le mortier écaillé par la main du temps.

En ce moment, Bonnébault sortit du billard, une queue à la main, et en frappa rudement Marie, en lui disant :

— Tu m'as fait manquer de touche ; mais je ne te manquerai point, et je continuerai tant que tu n'auras pas mis une sourdine à ta *grelote*.

Socquard et Rigou, qui jugèrent à propos d'intervenir, entrèrent au café par la place, et firent lever une si grande quantité de mouches que le jour en fut obscurci. Le bruit fut semblable à celui

des lointains exercices de l'école des tambours. Après leur premier saisissement, ces grosses mouches à ventre bleuâtre, accompagnées de petites mouches assassines et de quelques[1] mouches à chevaux, revinrent reprendre leurs places au vitrage, où, sur trois rangs de planches dont la peinture avait disparu sous leurs points noirs, se voyaient des bouteilles visqueuses, rangées comme des soldats.

Marie pleurait. Être battue devant sa rivale par l'homme aimé est une de ces humiliations qu'aucune femme ne supporte, à quelque degré qu'elle soit de l'échelle sociale, et plus bas elle est, plus violente est l'expression de sa haine ; aussi la fille à Tonsard ne vit-elle ni Rigou ni Socquard ; elle tomba sur un tabouret, dans un morne et farouche silence, que l'ancien religieux épia.

— Cherche un citron frais, Aglaé, dit le père Socquard, et rince toi-même un verre à patte.

— Vous avez sagement fait de renvoyer votre fille, dit tout bas Rigou à Socquard, elle allait être blessée à mort peut-être.

[2]Et il montra d'un coup-d'œil la main par laquelle Marie tenait un tabouret qu'elle avait empoigné pour le jeter à la tête d'Aglaé, qu'elle visait.

— Allons, Marie, dit le père Socquard en se plaçant devant elle, on ne vient pas ici pour prendre des tabourets... et si tu cassais mes glaces, ce n'est pas avec le lait de tes vaches que tu me les paierais...

— Père Socquard, votre fille est une vermine, et je la vaux bien, entendez-vous ? Si vous ne voulez pas de Bonnébault pour gendre, il est temps que vous lui disiez d'aller jouer ailleurs que chez vous au billard !... qu'il y perd des cent sous à tout moment.

Au début de ce flux de paroles criées plutôt que dites, Socquard prit Marie par la taille et la jeta dehors, malgré ses cris. Il était temps pour elle, Bonnébault sortait de nouveau du billard, l'œil en feu.

— Ça ne finira pas comme ça ! s'écria Marie Tonsard.

— Tire-nous ta révérence, dit Bonnébault que Viollet tenait à bras le corps pour l'empêcher de se livrer à quelque brutalité, ou jamais je ne te parle ni ne te regarde.

— Toi, dit Marie en jetant à Bonnébault un regard plein de reproches, rends-moi mon argent, et je te laisse à mademoiselle Socquard, si elle est assez riche pour te garder...

Là-dessus, Marie effrayée de voir Socquard à peine maître de Bonnébault, qui fit un bond de tigre, se sauva sur la route.

Rigou fit monter Marie dans sa carriole, afin de la soustraire à la colère de Bonnébault dont la voix retentissait jusqu'à l'hôtel Soudry ; puis, après avoir ainsi caché Marie, il revint boire sa limonade en examinant le groupe formé par Plissoud, par Amaury, par Viollet et par le garçon de café, qui tâchaient de calmer Bonnébault.

— Allons, c'est à vous à jouer, Hussard, dit Amaury, petit jeune homme blond à l'œil trouble.

— D'ailleurs, elle a filé, dit Viollet.

Si quelqu'un a jamais exprimé la surprise, ce fut Plissoud, au moment où il aperçut l'usurier de Blangy assis à l'une des tables et plus occupé de lui, Plissoud, que de la dispute des deux filles. Malgré lui, l'huissier laissa voir sur son visage l'espèce d'étonnement que cause la rencontre d'un homme à qui l'on en veut, ou contre qui l'on complote, et il rentra soudain dans le billard.

— Adieu père Socquard, dit l'usurier.

— Je vais vous amener votre voiture, reprit le limonadier, donnez-vous le temps.

— Comment faire pour savoir ce que ces gens-là se disent en jouant la poule, se demandait à lui-même Rigou qui vit dans la glace la figure du garçon.

Ce garçon était un homme à deux fins, il faisait les vignes de Socquard, il balayait le café, le billard, il tenait le jardin propre et arrosait le Tivoli, le tout pour vingt écus par an. Il était toujours sans veste, hormis les grandes occasions, et il avait pour tout costume un pantalon de toile bleue, de gros souliers, un gilet de velours rayé devant lequel il portait un tablier de toile de ménage quand il était de service au billard ou dans le café. Ce tablier à cordons était l'insigne de ses fonctions. Ce gars avait été loué par le limonadier à la dernière foire, car dans cette vallée comme dans toute la Bourgogne, les gens se prennent sur la place pour l'année, absolument comme on y achète des chevaux.

— Comment te nomme-t-on ? lui dit Rigou.

— Michel, pour vous servir, répondit le garçon.

— Ne vois-tu pas ici quelquefois le père Fourchon ?

— Deux ou trois fois par semaine, avec monsieur Vermichel,

qui me donne quelques sous pour l'avertir quand sa femme *déboule*[1] sur eux...

— C'est un brave homme le père Fourchon, et instruit, dit Rigou, qui paya sa limonade et quitta ce café nauséabond en voyant sa carriole que le père Socquard avait amenée devant le café.

En montant dans sa voiture, le père Rigou aperçut le pharmacien, et il le héla par un : « Ohé, monsieur Vermut ! » En reconnaissant le richard, Vermut hâta le pas, Rigou le rejoignit et lui dit à l'oreille :

— Croyez-vous qu'il y ait des réactifs qui puissent désorganiser le tissu de la peau jusqu'au point de produire un mal réel, comme un panaris au doigt ?...

— Si monsieur Gourdon veut s'en mêler, oui, répondit le petit savant.

— Vermut ! pas un mot là-dessus, ou sinon nous serions brouillés ; mais parlez-en à monsieur Gourdon, et dites-lui de venir me voir après-demain ; je lui procurerai l'opération assez délicate de couper un index.

Puis, l'ancien maire, laissant le petit pharmacien ébahi, monta dans sa carriole à côté de Marie Tonsard.

— Eh bien ! petite vipère, lui dit-il en lui prenant le bras quand il eut attaché les guides de sa bête à un anneau sur le devant du tablier de cuir qui fermait sa carriole, et que le cheval eut pris son allure, tu crois donc que tu garderas Bonnébault en te livrant à des violences pareilles... Si tu étais sage, tu favoriserais son mariage avec cette grosse tonne de bêtise, et alors tu pourrais te venger.

Marie ne put s'empêcher de sourire en répondant :

— Ah ! que vous êtes vicieux ! vous êtes bien notre maître à tous !

— Écoute, Marie, moi, j'aime les paysans ; mais il ne faut pas qu'un de vous se mette entre mes dents et une bouchée de gibier... Ton frère Nicolas, comme l'a dit Aglaé, poursuit la Péchina. Ce n'est pas bien, car je la protége cette enfant, elle sera mon héritière pour trente mille francs, et je veux la bien marier. J'ai su que Nicolas, aidé par ta sœur Catherine, avait failli tuer cette pauvre petite, ce matin ; tu verras ce soir ton frère et ta sœur, dis-leur ceci : — Si vous laissez la Péchina tranquille, le père Rigou sauvera Nicolas de la conscription....

— Vous êtes le diable en personne, s'écria Marie, on dit que vous avez signé un pacte avec lui... c'est-il possible ?

— Oui, dit gravement Rigou.

— On nous le disait aux veillées, mais je ne le croyais pas.

— Il m'a garanti qu'aucun attentat dirigé contre moi ne m'atteindrait, que je ne serais jamais volé, que je vivrais cent ans sans maladie, que je réussirais en tout, et que jusqu'à l'heure de ma mort je serais jeune comme un coq de deux ans...

— Ça se voit bien, dit Marie. Eh bien ! il vous est *diablement* facile de sauver mon frère de la conscription...

— S'il le veut, car il faut qu'il y laisse un [1]doigt, voilà tout, reprit Rigou, je lui dirai comment !

— Tiens ! vous prenez le chemin du haut, dit Marie.

— A la nuit, je ne passe plus par ici, répondit l'ancien moine.

— A cause de la croix, dit naïvement Marie.

— C'est bien cela, rusée ! répondit le diabolique personnage. Ils étaient arrivés à un endroit où la route cantonale est creusée à travers une faible élévation du terrain. Cette tranchée offre deux talus assez roides, comme on en voit tant sur les routes de France.

Au bout de cette gorge, d'une centaine de pas de longueur, les routes de Ronquerolles et de Cerneux forment un carrefour planté d'une croix. De l'un ou de l'autre talus, un homme peut ajuster un passant et le tuer presque à bout portant, avec d'autant plus de facilité que cette éminencée tant couverte de vignes, un malfaiteur trouve toute facilité pour s'embusquer dans des buissons de ronces venus au hasard. On devine pourquoi l'usurier, toujours prudent, ne passait jamais par là[2] de nuit ; la Thune tourne ce monticule appelé les Clos-de-la-Croix. Jamais place plus favorable ne s'est rencontrée pour une vengeance ou pour un assassinat, car le chemin de Ronquerolles va rejoindre le pont fait sur l'Avonne, devant le pavillon du rendez-vous de chasse, et le chemin de Cerneux mène au delà de la route royale, en sorte qu'entre les quatre chemins des Aigues, de La-Ville-aux-Fayes, de Ronquerolles et de Cerneux, le meurtrier peut se choisir une retraite et laisser dans l'incertitude ceux qui se mettraient à sa poursuite.

— Je vais te laisser à l'entrée du village, dit Rigou quand il aperçut les premières maisons de Blangy.

— A cause d'Annette, vieux lâche ! s'écria Marie. La renverrez-vous bientôt, celle-là, v'là trois ans que vous l'avez !... Ce qui m'amuse, c'est que votre vieille se porte bien... le bon Dieu se venge...

CHAPITRE IV.

L'IDOLE D'UNE VILLE[1].

Le prudent usurier avait contraint sa femme et Jean de se coucher et de se lever au jour, en leur prouvant que la maison ne serait jamais attaquée s'il veillait, lui, jusqu'à minuit, et s'il se levait tard. Non-seulement il avait ainsi conquis sa tranquillité de sept heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, mais encore il avait habitué sa femme et Jean à respecter son sommeil et celui de l'Agar, dont la chambre était située derrière la sienne.

Aussi le lendemain matin, vers six heures et demie, madame Rigou, qui veillait elle-même aux soins de la basse-cour, conjointement avec Jean, vint-elle frapper timidement à la porte de la chambre de son mari.

— Bon ami, dit-elle, tu m'as recommandé de t'éveiller !

Le son de cette voix, l'attitude de la femme, son air craintif en obéissant à un ordre dont l'accomplissement pouvait être mal reçu, peignaient l'abnégation profonde dans laquelle vivait cette pauvre créature, et l'affection qu'elle portait à cet habile tyranneau.

— C'est bien ! cria Rigou.

— Faut-il éveiller Annette ? demanda-t-elle.

— Non, laissez-la dormir !... Elle a été sur pied toute la nuit ! dit-il sérieusement.

Cet homme était toujours sérieux, même quand il se permettait une plaisanterie. Annette avait en effet ouvert mystérieusement la porte à Sibilet, à Fourchon, à Catherine Tonsard, venus tous à des heures différentes, entre onze heures et une heure.

Dix minutes après, Rigou vêtu plus soigneusement qu'à l'ordinaire descendit, et dit à sa femme un : — « Bonjour, ma vieille ! » qui la rendit plus heureuse que si elle avait vu le général Montcornet à ses pieds.

— Jean, dit-il à l'ex-frère convers, ne quitte pas la maison, ne me laisse pas voler, tu y perdrais plus que moi !...

C'était en mélangeant les douceurs et les rebuffades, les espérances et les bourrades que ce savant égoïste avait rendu ses trois esclaves aussi fidèles, aussi attachés que des chiens.

Rigou, toujours en prenant le chemin, dit du haut, pour éviter les Clos-de-la-Croix, arriva sur la place de Soulanges vers huit heures.

[1]Au moment où il attachait les guides au tourniquet le plus proche de la petite porte à trois marches, le volet s'ouvrit, Soudry montra sa figure marquée de petite-vérole, que l'expression de deux petits yeux noirs rendait finaude.

— Commençons par casser une croûte, car nous ne déjeunerons pas à La-Ville-aux-Fayes avant une heure.

Il appela tout doucement une servante, jeune et jolie autant que celle de Rigou, qui descendit sans bruit, et à laquelle il dit de servir un morceau de jambon et du pain ; puis il alla chercher lui-même du vin à la cave.

Rigou contempla, pour la millième fois, cette salle à manger, planchéyée[2] en chêne, plafonnée à moulures, garnie de belles armoires bien peintes, boisée à hauteur d'appui, ornée d'un beau poêle et d'un cartel magnifique, provenus de mademoiselle Laguerre. Le dos des chaises était en forme de lyre, les bois peints et vernis en blanc, le siége en maroquin vert, à clous dorés. La table d'acajou massif était couverte en toile cirée verte à grandes hachures foncées, et bordée d'un liséré vert. Le parquet en point de Hongrie, minutieusement frotté par Urbain, accusait le soin avec lequel les anciennes femmes de chambre se font servir.

— Bah ! ça coûte trop cher, se dit encore Rigou..., l'on mange aussi bien dans ma salle qu'ici, et j'ai la rente de l'argent qu'il faudrait pour m'arranger avec cette splendeur inutile. Où donc est madame Soudry ? demanda-t-il au maire de Soulanges, qui parut armé d'une bouteille vénérable.

— Elle dort.

— Et vous ne troublez plus guère son sommeil, dit Rigou.

L'ex-gendarme cligna d'un air goguenard, et montra le jambon que Jeannette, sa jolie servante, apportait.

— Ça vous réveille, un joli morceau comme celui-là ? dit le maire ; c'est fait à la maison ! il est entamé d'hier...

— Mon compère, je ne vous connaissais pas celle-là ? Où l'avez-vous pêchée ? dit l'ancien bénédictin à l'oreille de Soudry.

— Elle est comme le jambon, répondit le gendarme en recommençant à cligner ; je l'ai depuis huit jours.

[1]Jeannette, encore en bonnet de nuit, en jupe courte, pieds nus dans des pantoufles, ayant passé ce corps de jupe fait comme une brassière, à la mode dans la classe paysanne, et sur lequel elle ajustait un foulard croisé qui ne cachait pas entièrement de jeunes et frais trésors, ne paraissait pas moins appétissante que le jambon. Petite, rondelette, elle laissait voir ses bras nus pendants, marbrés de rouge, au bout desquels de grosses mains à fossettes, à doigts courts et bien façonnés du bout, annonçaient une riche santé. C'était la vraie figure bourguignotte[2], rougeaude, mais blanche aux tempes, au col, aux oreilles ; les cheveux châtains, le coin de l'œil retroussé vers le haut de l'oreille, les narines ouvertes, la bouche sensuelle, un peu de duvet le long des joues ; puis une expression vive, tempérée par une attitude modeste et menteuse qui faisait d'elle un modèle de servante friponne.

— En honneur, Jeannette ressemble au jambon, dit Rigou. Si je n'avais pas une Annette, je voudrais une Jeannette.

— L'une vaut l'autre, dit l'ex-gendarme, car votre Annette est douce, blonde, mignarde... — Comment va madame Rigou ?... dort-elle ?... reprit brusquement Soudry pour faire voir à Rigou qu'il comprenait la plaisanterie.

— Elle est éveillée avec notre coq, répondit Rigou, mais elle se couche comme les poules. Moi, je reste à lire le *Constitutionnel*. Le soir et le matin ma femme me laisse dormir, elle n'entrerait pas chez moi pour un monde...

— Ici, c'est tout le contraire, répondit Jeannette. Madame Soudry reste avec les bourgeois de la ville à jouer ; ils sont quelquefois quinze au salon ; monsieur se couche à huit heures, et nous nous levons au jour...

— Ça vous paraît différent, dit Rigou, mais au fond c'est la même chose. Eh bien ! ma belle enfant, venez chez moi, j'enverrai Annette ici, ce sera la même chose et ce sera différent...

— Vieux coquin, dit Soudry, tu la rends honteuse.

— Comment, gendarme, tu ne veux qu'un cheval dans ton écurie ?... Enfin ! chacun prend son bonheur où il le trouve.

Jeannette, sur l'ordre de son maître, alla lui préparer sa toilette.

— Tu lui auras promis de l'épouser à la mort de ta femme ? demanda Rigou.

— A nos âges, répondit le gendarme, il ne nous reste plus que ce moyen-là !

— Avec des filles ambitieuses, ce serait une manière de devenir promptement veuf..., répliqua Rigou, surtout si madame Soudry parlait devant Jeannette de sa manière de savonner les escaliers.

Ce mot rendit les deux époux songeurs. Quand Jeannette vint annoncer que tout était prêt, Soudry lui dit un : — « Viens m'aider ! » qui fit sourire l'ancien bénédictin.

— Voilà encore une différence, dit-il, moi je te laisserais sans crainte avec Annette, mon compère.

Un quart-d'heure après, Soudry, en grande tenue, monta dans le cabriolet d'osier, et les deux amis tournèrent le lac de Soulanges pour aller à La-Ville-aux-Fayes.

— Et ce château-là ?... dit Rigou quand il atteignit à l'endroit d'où le château se voyait en profil.

Le vieux révolutionnaire mit à ce mot un accent où se révélait la haine que nourrissent les bourgeois campagnards contre les grands châteaux et les grandes terres.

— Mais, tant que je vivrai, j'espère bien le voir debout, répliqua l'ancien gendarme ; le comte de Soulanges a été mon général ; il m'a rendu service, il m'a très-bien fait régler ma pension, et puis il laisse gérer sa terre à Lupin, dont le père y a fait sa fortune. Après Lupin, ce sera un autre, et tant qu'il y aura des Soulanges, on respectera cela !... Ces gens-là sont bons enfants, ils laissent à chacun sa récolte, et ils s'en trouvent bien...

— Bah ! le général a trois enfants qui, peut-être, à sa mort, ne s'accorderont pas. Un jour ou l'autre, le mari de sa fille et les fils liciteront[1] et gagneront à vendre cette mine de plomb et de fer à des marchands de biens que nous saurons bien repincer.

Le château de Soulanges apparut de profil comme pour défier le moine défroqué.

— Ah ! oui, dans ces temps-là l'on bâtissait bien..., s'écria Soudry. Mais monsieur le comte économise en ce moment ses revenus pour pouvoir faire de Soulanges le majorat de sa pairie !...

— Compère, répondit Rigou, les majorats tomberont !...

Une fois le chapitre des intérêts épuisé, les deux bourgeois se mirent à causer des mérites respectifs de leurs chambrières, en patois un peu trop bourguignon pour être imprimé. Ce sujet inépuisable les mena si loin qu'ils aperçurent le chef-lieu d'arrondissement où régnait Gaubertin, et qui peut-être excite assez la curiosité pour faire admettre par les gens les plus pressés une petite digression.

Le nom de La-Ville-aux-Fayes, quoique bizarre, s'explique facilement par la corruption de ce nom (en basse latinité, *Villa in Fago*, le manoir dans les bois[1]). Ce nom dit assez que jadis une forêt couvrait le delta formé par l'Avonne, à son confluent dans la rivière qui se joint cinq lieues plus loin à l'Yonne. Un Franc bâtit sans doute une forteresse sur la colline qui, là, se détourne en allant mourir par des pentes douces dans la longue plaine où Leclercq, le député, avait acheté sa terre. En séparant par un grand et long fossé ce delta, le conquérant se fit une position formidable, une place essentiellement seigneuriale, commode pour percevoir des droits de péage sur les ponts nécessaires aux routes, et pour veiller aux droits de mouture frappés sur les moulins.

Telle est l'histoire des commencements de La-Ville-aux-Fayes. Partout où s'est établie une domination féodale ou religieuse, elle a engendré des intérêts, des habitants, et plus tard des villes, quand les localités se trouvaient en position d'attirer, de développer ou de fonder des industries. Le procédé trouvé par Jean Rouvet, pour flotter les bois, et qui exigeait des places favorables pour les intercepter, créa La-Ville-aux-Fayes, qui jusque-là, comparée à Soulanges, ne fut qu'un village. La-Ville-aux-Fayes devint l'entrepôt des bois qui, sur une étendue de douze lieues, bordent les deux rivières. Les travaux que demandent le repêchage, la reconnaissance des bûches *perdues*, la façon des trains que l'Yonne porte dans la Seine, produisi[ren]t un grand concours d'ouvriers. La population excita la consommation et fit naître le commerce. Ainsi, La-Ville-aux-Fayes, qui ne comptait pas six cents habitants à la fin du seizième siècle, en comptait deux mille en 1790, et Gaubertin l'avait portée à quatre mille[2]. Voici comment.

Quand l'Assemblée législative décréta la nouvelle circonscription du territoire, La-Ville-aux-Fayes, qui se trouva située à la distance où, géographiquement, il fallait une sous-préfecture, fut

choisie préférablement à Soulanges pour chef-lieu d'arrondissement. La sous-préfecture entraîna le tribunal de première instance et tous les employés d'un chef-lieu d'arrondissement. L'augmentation de la population parisienne, en augmentant la valeur et la quantité voulue des bois de chauffage, augmenta nécessairement l'importance du commerce de La-Ville-aux-Fayes. Gaubertin avait assis sa nouvelle fortune sur cette nouvelle prévision, en devinant l'influence de la paix sur la population parisienne, qui, de 1815 à 1825, s'est accrue en effet de plus d'un tiers.

La configuration de La-Ville-aux-Fayes est indiquée par celle du terrain. Les deux lignes du promontoire étaient bordées par des ports. Le barrage pour arrêter les bois était au bas de la colline occupée par la forêt de Soulanges. Entre ce barrage et la ville, il y avait un faubourg. La basse ville, située dans la partie la plus large du delta, plongeait sur la nappe d'eau du lac d'Avonne.

Au-dessus de la basse ville, cinq cents maisons à jardins, assises sur la hauteur défrichée depuis trois cents ans, entourent ce promontoire de trois côtés, en jouissant toutes des aspects multipliés que fournit la nappe diamantée du lac d'Avonne, encombrée par des trains en construction sur ses bords, par des piles de bois. Les eaux chargées de bois de la rivière et les jolies cascades de l'Avonne, qui, plus haute que la rivière où elle se décharge, alimentent les vannes des moulins et les écluses de quelques fabriques, forment un tableau très-animé, d'autant plus curieux qu'il est encadré par les masses vertes des forêts, et que la longue vallée des Aigues produit une magnifique opposition aux sombres repoussoirs qui dominent La-Ville-aux-Fayes.

En face de ce vaste rideau, la route royale qui passe l'eau sur un pont, à un quart de lieue de La-Ville-aux-Fayes, vient mordre au commencement d'une allée de peupliers où se trouve un petit faubourg groupé autour de la poste aux chevaux, attenant à une grande ferme. [1]La route cantonale fait également un détour pour gagner ce pont où elle rejoint le grand chemin.

Gaubertin s'était bâti une maison sur un terrain du delta, dans le dessein d'y faire une place qui rendrait la basse ville aussi belle que la ville haute. Ce fut la maison moderne en pierre, à balcons en fonte, à persiennes, à fenêtres bien peintes, sans autre ornement qu'une grecque sous la corniche, un toit d'ardoises, un seul étage

et des greniers, une belle cour, et derrière, un jardin à l'anglaise, baigné par les eaux de l'Avonne. L'élégance de cette maison força la Sous-Préfecture, logée provisoirement dans un chenil, à venir en face dans un hôtel que le Département fut obligé de bâtir, sur les instances des députés Leclercq et Ronquerolles. La ville y bâtit aussi sa Mairie. Le Tribunal, également à loyer eut un Palais de justice achevé récemment, en sorte que La-Ville-aux-Fayes dut au génie remuant de son maire une ligne de bâtiments modernes fort imposante. La gendarmerie se bâtissait une caserne pour achever le carré formé par la place.

Ces changements dont les habitants s'enorgueillissaient, étaient dus à l'influence de Gaubertin, qui depuis quelques jours, avait reçu la croix de la Légion-d'Honneur à l'occasion de la prochaine fête du roi. Dans une ville ainsi constituée, et de création moderne, il ne se trouvait ni aristocratie ni noblesse. Aussi les bourgeois de La-Ville-aux-Fayes, fiers de leur indépendance, épousaient-ils tous la querelle survenue entre les paysans et un comte de l'Empire qui prenait le parti de la Restauration. Pour eux, les oppresseurs étaient les opprimés. L'esprit de cette ville commerçante était si bien connu du gouvernement, que l'on avait mis pour sous-préfet un homme d'un esprit conciliant, l'élève de son oncle, un de ces gens habitués aux transactions, familiarisés avec les exigences de tous les gouvernements, et que les Puritains, qui font pis, appellent des gens corrompus.

L'intérieur de la maison de Gaubertin avait été décoré par les inventions assez plates du luxe moderne. C'était de riches papiers de tenture à bordures dorées, des lustres de bronze doré, des meubles en acajou, des lampes astrales[1], des tables rondes, de la porcelaine blanche [2]à filets d'or pour le dessert, des chaises à fond de maroquin rouge et des gravures à l'aquatinta dans la salle à manger, un meuble de casimir bleu dans le salon, tous détails froids et d'une excessive platitude, mais qui parurent être à La-Ville-aux-Fayes les derniers efforts d'un luxe sardanapalesque. Madame Gaubertin y jouait le rôle d'une élégante à grands effets, elle faisait de petites façons, elle minaudait à quarante-cinq ans en mairesse sûre de son fait, et qui avait sa cour.

La maison de Rigou, celle de Soudry et celle de Gaubertin ne sont-elles pas, pour qui connaît la France, la parfaite représentation du village, de la petite ville et de la sous-préfecture ?

Sans être ni un homme d'esprit ni un homme de talent, Gaubertin en avait l'apparence ; il devait la justesse de son coup d'œil et sa malice à une excessive âpreté pour le gain. Il ne voulait sa fortune ni pour sa femme, ni pour ses deux filles, ni pour son fils, ni pour lui-même, ni par esprit de famille, ni pour la considération que donne l'argent ; outre sa vengeance qui le faisait vivre, il aimait le jeu de l'argent comme Nucingen, qui manie toujours, dit-on, de l'or dans ses deux poches à la fois. Le train des affaires était la vie de cet homme ; et, quoiqu'il eût le ventre plein, il déployait l'activité d'un homme à ventre creux. Semblable aux valets de théâtre, les intrigues, les tours à jouer, les coups à organiser, les tromperies, les finasseries commerciales, les comptes à rendre, à recevoir, les scènes, les brouilles d'intérêt l'émoustillaient, lui maintenaient le sang en circulation, lui répandaient également la bile dans le corps. Et il allait, il venait à cheval, en voiture, par eau, dans les ventes aux adjudications, à Paris, toujours pensant à tout, tenant mille fils entre ses mains et ne les brouillant pas.

Vif, décidé dans ses mouvements comme dans ses idées, petit, court, ramassé, le nez fin, l'œil allumé, l'oreille dressée, il tenait du chien de chasse. Sa figure hâlée, brune et toute ronde, de laquelle se détachaient des oreilles brûlées, car il portait habituellement une casquette, était en harmonie avec ce caractère. Son nez était retroussé, ses lèvres serrées ne devaient jamais s'ouvrir pour une parole bienveillante. Ses favoris touffus formaient deux buissons noirs et luisants au-dessous [1]de deux pommettes violentes de couleur, et se perdaient dans sa cravate. Des cheveux frisottants, naturellement étagés comme ceux d'une perruque de vieux magistrat, blancs et noirs, tordus comme par la violence du feu qui chauffait son crâne brun, qui pétillait dans ses yeux gris enveloppés de rides circulaires, sans doute par l'habitude de toujours cligner en regardant à travers la campagne en plein soleil, complétaient bien sa physionomie. Sec, maigre, nerveux, il avait les mains velues, crochues, bossuées, des gens qui payent de leur personne. Cette allure plaisait aux gens avec lesquels il traitait, car il s'enveloppait d'une gaîté trompeuse ; il savait beaucoup parler sans rien dire de ce qu'il voulait taire ; il écrivait peu pour pouvoir nier ce qui lui était défavorable dans ce qu'il laissait échapper. Ses écritures étaient tenues par un caissier, un homme probe que les gens du caractère de Gaubertin savent

toujours dénicher, et de qui, dans leur intérêt, ils font leur première dupe.

Quand le petit cabriolet d'osier de Rigou se montra, vers les huit heures, dans l'avenue qui, depuis la poste, longe la rivière, Gaubertin, en casquette, en bottes, en veste, revenait déjà des ports ; il hâta le pas en devinant bien que Rigou ne se déplaçait que pour *la grande affaire.*

— Bonjour, père l'empoigneur, bonjour, bonne panse pleine de fiel et de sagesse, dit-il en donnant tour à tour une petite tape sur le ventre des deux visiteurs, nous avons à parler d'affaires, et nous en parlerons le verre en main, nom d'un petit bonhomme ! voilà la vraie manière.

— A ce métier-là, vous devriez être gras, dit Rigou.

— Je me donne trop de mal ; je ne suis pas comme vous autres, confiné dans ma maison, acoquiné, là, comme de vieux roquentins[1]... Ah ! vous faites bien, vous pouvez agir le dos au feu, le ventre à table, assis sur un fauteuil... la pratique vient vous trouver. Mais entrez donc, nom d'un petit bonhomme, la maison est bien à vous pour le temps que vous y resterez.

Un domestique à livrée bleue, bordée d'un liséré rouge, vint prendre le cheval par la bride et l'emmena dans la cour où se trouvaient les communs et les écuries.

[2]Gaubertin laissa ses deux hôtes se promener dans le jardin, et revint les trouver après un instant nécessaire pour donner ses ordres et organiser le déjeûner.

— Eh bien ! mes petits loups, qu'y a-t-il de nouveau[3] ? dit-il en se frottant les mains, on a vu la gendarmerie de Soulanges se dirigeant au point du jour vers Couches, ils vont sans doute arrêter les condamnés pour délits forestiers... nom d'un petit bonhomme ! ça chauffe ! ça chauffe !... A cette heure, reprit-il en regardant à sa montre, les gars doivent être bien et dûment arrêtés.

— Probablement, dit Rigou.

— Eh bien ! que dit-on dans les villages ? Qu'a-t-on résolu ?

— Mais qu'y a-t-il à résoudre ? demanda Rigou, nous ne sommes pour rien là-dedans, ajouta-t-il en regardant Soudry.

— Comment ! pour rien ? Et si l'on vend les Aigues par suite de nos combinaisons, qui gagnera à cela cinq ou six cent mille francs ? Est-ce moi tout seul ? Je n'ai pas les reins assez forts pour cracher deux millions, avec trois enfants à établir et une femme

qui n'entend pas raison sur l'article dépense ; il me faut des associés. Le père l'empoigneur n'a-t-il pas ses fonds prêts ? Il n'a pas une hypothèque qui ne soit à terme, et il ne prête plus que sur billets au jeu, dont je réponds. Je m'y mets pour huit cent mille francs, mon fils, le juge, deux cent mille ; nous comptons sur l'empoigneur pour deux cent mille ; pour combien voulez-vous y être, père la calotte ?

— Pour le reste, dit froidement Rigou.

— Tudieu ! je voudrais avoir la main où vous avez le cœur ! dit Gaubertin. Et que ferez-vous ?[1]

— Mais je ferai[2] comme vous ; dites votre plan.

— Mon plan à moi, reprit Gaubertin, est de prendre double pour vendre moitié à ceux qui en voudront dans Couches, Cerneux et Blangy. Le père Soudry aura ses pratiques à Soulanges, et vous, les vôtres ici. Ce n'est pas l'embarras ; mais comment nous entendrons-nous, entre nous ? comment partagerons-nous les grands lots ?...

— Mon Dieu ! rien n'est plus simple, dit Rigou. Chacun prendra ce qui lui conviendra le mieux. Moi d'abord je ne gênerai personne, je prendrai les bois avec mon gendre et le père Soudry ; ces bois sont assez dévastés pour ne pas vous tenter ; nous vous laisserons votre part dans le reste, ça vaut bien votre argent, ma foi !

— Nous signerez-vous ça ? dit Soudry.

— L'acte ne vaudrait rien, répondit Gaubertin. D'ailleurs, vous voyez que je joue franc jeu ; je me fie entièrement à Rigou, c'est lui qui sera l'acquéreur.

— Ça me suffit, dit Rigou.

— Je n'y mets qu'une condition, j'aurai le pavillon du Rendez-vous, ses dépendances et cinquante arpents autour ; je vous payerai les arpents. Je ferai du pavillon ma maison de campagne, elle sera près de mes bois. Madame Gaubertin, madame Isaure, comme elle veut qu'on la nomme, en fera sa villa, dit-elle.

— Je le veux bien, dit Rigou.

— Eh ! entre nous, reprit Gaubertin à voix basse, après avoir regardé de tous les côtés, et s'être bien assuré que personne ne pouvait l'entendre, les croyez-vous capables de faire quelque mauvais coup ?

— Comme quoi ? demanda Rigou qui ne voulait jamais rien comprendre à demi-mot.

— Mais si le plus enragé de la bande, une main adroite avec cela, faisait siffler une balle aux oreilles du comte... simplement pour le braver ?...

— Il est homme à courir sus et à l'empoigner.

— Alors Michaud...

— Michaud ne s'en vanterait pas, il politiquerait, espionnerait et finirait par découvrir l'homme et ceux qui l'ont armé.

— Vous avez raison, reprit Gaubertin. Il faudra qu'ils se révoltent une trentaine ensemble, on en jettera quelques-uns aux galères... enfin on prendra les gueux dont nous voudrons nous défaire après nous en être servis. Vous avez là deux ou trois chenapans, comme les Tonsard et Bonnébault...

— Tonsard fera quelque drôle de coup, dit Soudry, je le connais... et nous le ferons encore chauffer par Vaudoyer et Courtecuisse.

— J'ai Courtecuisse, dit Rigou.

— Et moi je tiens Vaudoyer dans ma main.

— De la prudence, dit Rigou, avant tout de la prudence.

— Tiens, papa la calotte, croyez-vous donc par hasard qu'il y aurait du mal à causer sur les choses comme elles vont... Est-ce nous qui verbalisons, qui empoignons, qui fagotons, qui glanons ?... Si monsieur le comte s'y prend bien, s'il s'abonne avec un fermier-général pour l'exploitation des Aigues, dans ce cas, adieu paniers, vendanges sont faites, vous y perdrez[1] peut-être plus que moi... Ce que nous disons, c'est entre nous, et pour nous, car je ne dirai certes pas un mot à Vaudoyer que je ne puisse répéter devant Dieu et les hommes... Mais il n'est pas défendu de prévoir les événements et d'en profiter quand ils arrivent... Les paysans de ce canton-là ont la tête bien près du bonnet ; les exigences du général, sa sévérité, les persécutions de Michaud et de ses inférieurs les ont poussés à bout ; aujourd'hui les affaires sont gâtées, et je parierais qu'il y aura eu du grabuge avec la gendarmerie... Là-dessus, allons déjeuner.

Madame Gaubertin vint retrouver ses convives au jardin. C'était une femme assez blanche, à longues boucles à l'anglaise tombant le long de ses joues, qui jouait le genre passionné-vertueux, qui feignait de ne jamais avoir connu l'amour, qui mettait tous les fonctionnaires sur la question platonique, et qui avait pour attentif[2] le Procureur du roi, son *patito*[3], disait-elle.

Elle donnait dans les bonnets à pompons, mais elle se coiffait volontiers en cheveux, et elle abusait du bleu et du rose tendre. Elle dansait, elle avait de petites manières jeunes à quarante-cinq ans ; mais elle avait de gros pieds et des mains affreuses. Elle voulait qu'on l'appelât Isaure, car elle avait, au milieu de ses travers et de ses ridicules, le bon goût de trouver ignoble le nom de Gaubertin ; elle avait les yeux pâles et les cheveux d'une couleur indécise, une espèce de nankin[1] sale. Enfin elle était prise pour modèle par beaucoup de jeunes personnes qui assassinaient le ciel de leurs regards et faisaient les anges.

— Eh bien ! messieurs, dit-elle en les saluant, j'ai d'étranges nouvelles à vous apprendre, la gendarmerie est revenue...

— A-t-elle fait des prisonniers ?

— Pas du tout ; le général d'avance avait demandé leur grâce... elle est accordée en faveur de l'heureux anniversaire du retour du roi parmi nous.

Les trois associés se regardèrent.

— Il est plus fin que je ne le croyais, ce gros cuirassier ! dit Gaubertin. Allons nous mettre à table, il faut se consoler, après tout, ce n'est pas une partie perdue, ce n'est qu'une partie remise ; ça vous regarde maintenant, Rigou...

Soudry et Rigou revinrent désappointés, n'ayant rien pu imaginer pour amener une catastrophe qui leur profitât, et se fiant, ainsi que le leur avait dit Gaubertin, au hasard. Comme quelques jacobins aux premiers jours de la Révolution, furieux, déroutés par la bonté de Louis XVI, et provoquant les rigueurs de la cour dans le but d'amener l'anarchie qui pour eux était la fortune et le pouvoir, les redoutables adversaires du comte de Montcornet mirent leur dernier espoir dans la rigueur que Michaud et ses gardes déploieraient contre de nouvelles dévastations ; Gaubertin leur promit son concours sans s'expliquer sur ses coopérateurs, car il ne voulait pas qu'on connût ses relations avec Sibilet. Rien n'égale la discrétion d'un homme de la trempe de Gaubertin, si ce n'est celle d'un ex-gendarme ou d'un prêtre défroqué. Ce complot ne pouvait être mené à bien, ou pour mieux dire à mal, que par trois hommes de ce genre, trempés par la haine et l'intérêt.

CHAPITRE V.

LA VICTOIRE SANS COMBAT.

Les craintes de madame Michaud étaient un effet de la seconde vue que donne la passion vraie. Exclusivement occupée d'un seul être, l'âme finit par embrasser le monde moral qui l'entoure, elle y voit clair. Dans son amour, une femme éprouve les pressentiments qui l'agitent plus tard dans la maternité.

Pendant que la pauvre jeune femme se laissait aller à écouter ces voix confuses qui viennent à travers des espaces inconnus, il se passait en effet dans le cabaret du Grand-I-Vert une scène où l'existence de son mari était menacée.

Vers cinq heures du matin, les premiers levés dans la campagne avaient vu passer la gendarmerie de Soulanges, qui se dirigeait vers Couches. Cette nouvelle circula rapidement, et ceux que cette question intéressait furent assez surpris d'apprendre, par ceux du haut pays, qu'un détachement de gendarmerie, commandé par le lieutenant de La-Ville-aux-Fayes, avait passé par la forêt des Aigues. Comme c'était un lundi, il y avait déjà des raisons pour que les ouvriers allassent au cabaret ; mais c'était la veille de l'anniversaire de la rentrée des Bourbons, et quoique les habitués du repaire des Tonsard n'eussent pas besoin de cette *auguste cause* (comme on disait alors) pour justifier leur présence au Grand-I-Vert, ils ne laissaient pas de s'en prévaloir très-haut dès qu'ils croyaient avoir aperçu l'ombre d'un fonctionnaire quelconque.

Il se trouva là Vaudoyer, Tonsard et sa famille, Godain qui en faisait en quelque sorte partie, et un vieil ouvrier vigneron nommé Laroche. Cet homme vivait au jour le jour, il était un des délinquants fournis par Blangy dans l'espèce de conscription que l'on avait inventée pour dégoûter le général de sa manie de procès-verbaux. Blangy avait donné trois autres hommes, douze femmes, huit filles et cinq garçons, dont les maris et les pères devaient répondre, et qui étaient dans une entière indigence ; mais aussi c'étaient les seuls qui ne possédassent rien. L'année 1823 avait enrichi les vignerons, et 1826 devait, par la grande

quantité du vin, leur jeter encore beaucoup d'argent ; les travaux exécutés par le général avaient également répandu de l'argent dans les trois communes qui environnaient ses propriétés, et l'on avait eu de la peine à trouver à Blangy, à Couches et à Cerneux cent vingt prolétaires ; on n'y était parvenu qu'en prenant les vieilles femmes, les mères et les grand'mères de ceux qui possédaient quelque chose, mais qui n'avaient rien à elles comme la mère de Tonsard. Ce Laroche, le vieil ouvrier délinquant, ne valait absolument rien ; il n'avait pas, comme Tonsard, un sang chaud et vicieux, il était animé d'une haine sourde et froide, il travaillait en silence, il gardait un air farouche ; le travail lui était insupportable, et il ne pouvait vivre qu'en travaillant ; ses traits étaient durs, leur expression repoussante. Malgré ses soixante ans, il ne manquait pas de force, mais son dos avait faibli, il était voûté, il se voyait sans avenir, sans un bout de champ à lui, et il enviait ceux qui possédaient de la terre ; aussi dans la forêt des Aigues était-il sans pitié. Il y faisait avec plaisir des dévastations inutiles.

— Les laisserons-nous emmener ? disait Laroche. Après Couches, on viendra à Blangy ; je suis en récidive ; j'en ai pour trois mois de prison.

— Et que faire contre la gendarmerie ? vieil ivrogne ? lui dit Vaudoyer.

— Tiens ! est-ce qu'avec nos faux nous ne couperons pas bien les jambes à leurs chevaux ? ils seront bientôt par terre, leurs fusils ne sont pas chargés, et quand ils se verront un contre dix, il faudra bien qu'ils déguerpissent. Si les trois villages se soulevaient et qu'on tuât deux ou trois gendarmes, guillotinerait-on tout le monde ? Faudrait bien plier comme au fond de la Bourgogne où, pour une affaire semblable, on a envoyé un régiment. Ah bah ! le régiment s'en est allé ; les *pésans* ont continué d'aller au bois où ils allaient depuis des années comme ici.

— Tuer pour tuer, dit Vaudoyer, il vaudrait mieux n'en tuer qu'un ; mais là, sans danger, et de manière à dégoûter tous les *Arminacs* du pays.

— Lequel de ces brigands ? demanda Laroche.

— Michaud, dit Courtecuisse ; il a raison, Vaudoyer, il a grandement raison. Vous verrez que quand un garde aura été mis à l'ombre, on n'en trouvera pas facilement d'autres qui resteront

au soleil à surveiller. Ils y sont le jour, mais c'est qu'ils y sont encore la nuit. C'est des démons, quoi ?...

— Partout où vous allez, dit la vieille Tonsard, qui avait soixante-dix-huit ans et qui montra sa figure de parchemin, percée de mille trous et de deux yeux verts, ornée de ses cheveux d'un blanc sale qui sortaient par mèches de dessous un mouchoir rouge, partout où vous allez vous les trouvez, et ils vous arrêtent ; ils regardent votre fagot, et s'il y avait une seule branche coupée, une seule baguette de méchant coudrier, ils prendraient le fagot et vous feraient le verbal ; ils l'ont bien dit. Ah ! les gueux ! il n'y a pas à les attraper, et s'ils se défient de vous, ils vous ont bientôt fait délier votre bois... Ils sont là trois chiens qui ne valent pas deux liards ; on les tuerait, ça ne ruinerait pas la France, allez.

— Le petit Vatel n'est pas encore si méchant ! dit madame Tonsard la belle-fille.

— Lui ! dit Laroche, il fait sa besogne comme les autres ; histoire de rire, c'est bon, il rit avec vous ; vous n'en êtes pas mieux avec lui pour cela ; c'est le plus malicieux des trois, c'est un sans-cœur pour le pauvre peuple, comme monsieur Michaud.

— Il a une jolie femme tout de même, monsieur Michaud, dit Nicolas Tonsard...

— Elle est pleine, dit la vieille mère ; mais si ça continue, on fera un drôle de baptême à son petit quand elle vêlera.

— Oh ! tous ces *Arminacs* de Parisiens, dit Marie Tonsard, il est impossible de rire avec eux... et si cela arrivait, ils vous feraient un verbal sans plus se soucier de vous que s'ils n'avaient pas ri.

— Tu as donc essayé de les entortiller ? dit Courtecuisse.

— Pardi !

— Eh bien ! dit Tonsard d'un air déterminé, c'est des hommes comme les autres, on peut en venir à bout.

— Ma foi, non, reprit Marie en continuant sa pensée, ils ne rient point ; je ne sais pas ce qu'on leur donne, car après tout, le crâne du pavillon, il est marié ; mais Vatel, Gaillard et Steingel ne le sont pas, ils n'ont personne dans le pays, il n'y a pas une femme qui voudrait d'eux...

— Nous allons voir comment les choses vont se passer à la moisson et à la vendange, dit Tonsard.

— Ils n'empêcheront pas de glaner, dit la vieille.

— Mais je ne sais trop, répondit la bru Tonsard... leur Groison

dit comme ça que monsieur le maire va publier un ban où il sera dit que personne ne pourra glaner sans un certificat d'indigence ; et qui est-ce qui le donnera ? Ce sera lui ! Il n'en donnera pas beaucoup. Il publiera aussi des défenses d'entrer dans les champs avant que la dernière gerbe ne soit dans la charrette !...

— Ah çà ! mais c'est donc la grêle que ce cuirassier ! cria Tonsard hors de lui.

— Je ne le sais que d'hier, répondit sa femme, que j'ai offert un petit verre à Groison pour en tirer quelque nouvelle.

— En voilà un d'heureux ! dit Vaudoyer, on lui a bâti une maison, on lui a donné une bonne femme, il a des rentes, il est mis comme un roi... Moi, j'ai été vingt ans garde-champêtre, je n'y ai gagné que des rhumes.

— Oui, il est heureux, dit Godain, et il a du bien...

— Nous restons là comme des imbéciles que nous sommes, s'écria Vaudoyer ; allons donc au moins voir comment ça se passe à Couches, ils ne sont pas plus endurants que nous autres.

— Allons, dit Laroche qui ne se tenait pas trop ferme sur ses jambes, si je n'en extermine pas un ou deux, je veux perdre mon nom.

— Toi, dit Tonsard, tu laisserais bien emmener toute la commune ; mais moi, si l'on touchait à la vieille, voilà mon fusil, il ne manquerait pas son coup.

— Eh bien ! dit Laroche à Vaudoyer, si l'on emmène un des Couches, il y aura un gendarme par terre.

— Il l'a dit ! le père Laroche, s'écria Courtecuisse.

— Il l'a dit, reprit Vaudoyer, mais il ne l'a pas fait, et il ne le fera pas... A quoi ça te servirait-il si tu veux te faire rosser ?... Tuer pour tuer, il vaut mieux tuer Michaud...

Pendant cette scène, Catherine Tonsard était en sentinelle à la porte du cabaret, afin d'être en mesure de prévenir les buveurs de se taire s'il passait quelqu'un. Malgré leurs jambes avinées, ils s'élancèrent plutôt qu'ils ne sortirent du cabaret, et leur ardeur belliqueuse les dirigea vers Couches en suivant la route qui, pendant un quart de lieue, longeait les murs des Aigues.

Couches était un vrai village de Bourgogne, à une seule rue, dans laquelle passait le grand chemin. Les maisons étaient construites les unes en briques, les autres en pisé ; mais elles étaient d'un aspect misérable. En y arrivant par la route dépar-

tementale de La-Ville-aux-Fayes, on prenait le village à revers, et il faisait alors assez d'effet. Entre la grande route et les bois de Ronquerolles, qui continuaient ceux des Aigues et couronnaient les hauteurs, coulait une petite rivière, et plusieurs maisons assez bien groupées animaient le paysage. L'église et le presbytère formaient une fabrique séparée, et donnaient un point de vue à la grille du parc des Aigues qui venait jusque-là. Devant l'église se trouvait une place entourée d'arbres, où les conspirateurs du Grand-I-Vert aperçurent la gendarmerie, et ils doublèrent alors leurs pas précipités. En ce moment, trois hommes à cheval sortirent par la grille de Couches, et les paysans reconnurent le général et son domestique avec Michaud, le garde-général, qui s'élancèrent au galop vers la place, Tonsard et les siens y arrivèrent quelques minutes après eux. Les délinquants, hommes et femmes, n'avaient fait aucune résistance ; ils étaient tous entre les cinq gendarmes de Soulanges et les quinze autres venus de La-Ville-aux-Fayes. Tout le village était rassemblé là. Les enfants, les pères et les mères des prisonniers allaient et venaient et leur apportaient ce dont ils avaient besoin pour passer le temps de leur prison. C'était un coup d'œil assez curieux que celui de cette population campagnarde, exaspérée, mais à peu près silencieuse, comme si elle avait pris un parti. Les vieilles et les trois jeunes femmes étaient les seules qui parlassent. Les enfants, les petites filles étaient juchés sur des bois et des tas de pierres pour mieux voir.

— Ils ont bien pris leur temps, ces hussards de la guillotine, ils sont venus un jour de fête...

— Ah çà ! vous laissez donc emmener comme ça votre homme !... Qu'allez-vous donc devenir pendant trois mois, les meilleurs de l'année, où les journées sont bien payées...

— C'est eux qui sont les voleurs !... répondit la femme en regardant les gendarmes d'un air menaçant.

— Qu'avez-vous donc la vieille, à loucher comme ça ! dit le maréchal-des-logis, sachez que votre affaire ne sera pas longue à bâcler si vous vous permettez de nous injurier.

— Je n'ai rien dit, s'empressa de dire la femme d'un air humble et piteux.

— J'en entendu tout à l'heure un propos dont je pourrai vous faire repentir...

— Allons, mes enfants, du calme ! dit le maire de Couches, qui était le maître-de-poste. Que diable ! ces hommes, on les commande, il faut bien qu'ils obéissent.

— C'est vrai ! c'est le bourgeois des Aigues qui fait tout cela... Mais patience.

En ce moment, le général déboucha sur la place, et son arrivée excita quelques murmures, dont il s'inquiéta fort peu ; il alla droit au lieutenant de la gendarmerie de La-Ville-aux-Fayes, et après lui avoir dit quelques mots et lui avoir remis un papier, l'officier se tourna vers ses hommes et leur dit :

— Laissez aller vos prisonniers, le général a obtenu leur grâce du roi.

En ce moment, le général Montcornet causait avec le maire de Couches ; mais, après quelques moments de conversation échangée à voix basse[1], celui-ci, s'adressant aux délinquants qui devaient coucher en prison et qui se trouvaient tout étonnés d'être libres, leur dit :

— Mes amis, remerciez monsieur le comte, c'est lui à qui vous devez la remise de vos condamnations ; il a demandé votre grâce à Paris et l'a obtenue pour l'anniversaire de la rentrée du roi... J'espère qu'à l'avenir vous vous conduirez mieux envers un homme qui se conduit si bien envers vous, et que vous respecterez dorénavant ses propriétés. Vive le roi !

Et les paysans crièrent : « Vive le roi ! » avec enthousiasme, pour ne pas crier : « Vive le comte de Montcornet. »

Cette scène avait été politiquement méditée par le général, d'accord avec le préfet et le procureur-général, car on avait voulu, tout en montrant de la fermeté pour stimuler les autorités locales et frapper l'esprit des campagnes, user de douceur, tant ces questions paraissaient délicates. En effet, la résistance, au cas[2] où elle aurait eu lieu, jetait le gouvernement dans de grands embarras. Comme l'avait dit Laroche, on ne pouvait pas guillotiner toute une commune.

Le général avait invité à déjeuner le maire de Couches, le lieutenant et le maréchal-des-logis. Les conspirateurs de Blangy restèrent dans le cabaret de Couches, où les délinquants délivrés employaient à boire l'argent qu'ils emportaient pour vivre en prison, et les gens de Blangy furent naturellement de la noce, car les gens de la campagne appliquent le mot de noce[3] à toutes

les réjouissances. Boire, se quereller, se battre, manger et rentrer ivre et malade, c'est faire la noce.

Sortis par la grille de Couches, le comte ramena ses trois convives par la forêt, afin de leur montrer les traces des dégâts et leur faire juger l'importance de cette question.

Au moment où, vers midi, Rigou rentrait à Blangy, le comte, la comtesse, Émile Blondet, le lieutenant de gendarmerie, le maréchal-des-logis et le maire de Couches achevaient de déjeuner dans cette salle splendide et fastueuse où le luxe de Bouret avait passé, et qui a été décrite par Blondet dans sa lettre à Nathan.

— Ce serait bien dommage d'abandonner un pareil séjour, dit le lieutenant de gendarmerie, qui n'était jamais venu aux Aigues, à qui l'on avait tout montré, et qui, en lorgnant à travers un verre de champagne, avait remarqué l'admirable entrain des nymphes nues qui soutenaient le voile du plafond.

— Aussi nous y défendrons-nous jusqu'à la mort, dit Blondet.

— Si je dis ce mot, reprit le lieutenant en regardant son maréchal-des-logis, comme pour lui recommander le silence, c'est que les ennemis du général ne sont pas tous dans la campagne...

Le brave lieutenant était attendri par l'éclat du déjeuner, par ce service magnifique, par ce luxe impérial qui remplaçait le luxe de la fille d'Opéra, et Blondet avait poussé des paroles spirituelles qui le stimulaient autant que les santés chevaleresques qu'il avait vidées.

— Comment puis-je avoir des ennemis ? dit le général étonné.

— Lui si bon ! ajouta la comtesse.

— Il s'est mal quitté avec notre maire, monsieur Gaubertin, et pour demeurer tranquille il devrait se réconcilier avec lui.

— Avec lui !... s'écria le comte ; vous ne savez donc pas que c'est mon ancien intendant, un fripon !

— Ce n'est plus un fripon, dit le lieutenant, c'est le maire de La-Ville-aux-Fayes.

— Il a de l'esprit, notre lieutenant, dit Blondet, il est clair qu'un maire est essentiellement honnête homme.

Le lieutenant voyant, d'après le mot du comte, qu'il était impossible de l'éclairer, ne continua plus la conversation sur ce sujet.

CHAPITRE VI.

LA FORÊT ET LA MOISSON.[1]

La scène de Couches avait produit un bon effet, et, de leur côté, les fidèles gardes du comte veillaient à ce qu'on n'emportât que le bois mort de la forêt des Aigues ; mais, depuis vingt ans, [2]cette forêt avait été si bien exploitée par les habitants, qu'il n'y avait plus que du bois vivant, [qu'ils][3] s'occupaient à faire mourir pour l'hiver, par des procédés fort simples et qui ne pouvaient [être][3] découverts que longtemps après. Tonsard envoyait sa mère dans la forêt, le garde la voyait entrer, il savait par où elle devait sortir, et il la guettait pour voir le fagot ; il la trouvait chargée, en effet, de brindilles sèches, de branches tombées ; mais elle se plaignait d'avoir à courir bien loin pour obtenir un misérable fagot. Elle avait été dans les fourrés plus épais, elle avait dégagé la tige d'un jeune arbre et en avait enlevé l'écorce à l'endroit où [elle][4] sortait du tronc, tout autour en anneau, puis elle avait remis la mousse, les feuilles, tout en état, il était impossible de découvrir cette incision annulaire faite, non pas à la serpe, mais par une déchirure qui ressemblait à celle produite par ces animaux rongeurs et destructeurs nommés, selon les pays, des thons, des turcs, des vers blancs, etc., et qui sont le premier état du hanneton. Ce ver est friand des écorces d'arbres, il se loge entre l'écorce et l'aubier, et mange en tournant ; si l'arbre est assez gros pour qu'il ait passé à sa seconde métamorphose, à sa larve, où il reste endormi jusqu'au jour de sa résurrection, l'arbre est sauvé, car tant qu'il reste à la sève un endroit couvert d'écorce dans l'arbre, l'arbre croîtra. Pour savoir à quel point l'entomologie se lie à l'agriculture, à l'horticulture et à tous les produits de la terre, il suffit d'expliquer que les grands naturalistes, comme Latreille, le comte Dejean, Boisjelin de Paris, Genêt de Turin, etc., sont arrivés à trouver cent cinquante mille familles d'insectes visibles, que les coléoptères, dont la monographie est publiée par monsieur Dejean, y sont pour vingt-sept mille espèces, et que, malgré les plus ardentes recherches des entomologistes de tous les [pays], on ne connaît pas les triples transformations qui distinguent tout insecte, de cinq cents espèces ; qu'enfin, non seulement toute

plante a son insecte particulier, mais tout produit terrestre, quelque détourné qu'il soit par l'industrie humaine. Ainsi, le chanvre, le lin, après avoir servi à pendre, à couvrir les hommes et avoir roulé sur le dos d'une armée, devient papier à écrire, et ceux qui écrivent ou lisent beaucoup sont familiarisés avec les mœurs d'un insecte nommé le *pou du papier*, d'une allure et d'une tournure merveilleuses ; il subit ses transformations inconnues dans une rame de papier blanc soigneusement gardée, et vous le voyez courir, sautiller, dans sa magnifique robe luisante comme du talc ou du spath[1], c'est une ablette qui vole. Le turc est le désespoir du propriétaire, il échappe sous terre à la circulaire administrative qui ne peut en ordonner les Vêpres-Siciliennes que quand il est devenu hanneton, et si les populations savaient de quels désastres elles sont menacées, au cas où elles n'extermineraient pas les hannetons et les chenilles, elles obéiraient un peu mieux aux injonctions préfectorales.

La Hollande a manqué périr, ses digues ont été rongées par les tarets, et la science ignore à quel insecte aboutit le taret[2], comme elle ignore les métamorphoses antérieures de la cochenille. L'ergot du seigle est vraisemblablement une peuplade d'insectes où le génie de Raspail n'a encore découvert qu'un léger mouvement. Ainsi, en attendant la moisson et le glanage, une cinquantaine de vieilles femmes imitèrent le travail du turc au pied de cinq ou six cents arbres qui devaient être des cadavres au printemps, ne pas se couvrir de feuilles, et ils étaient choisis au milieu des endroits les moins accessibles, en sorte que le branchage leur appartiendrait. Ce secret, qui l'avait donné ! Personne ! Courtecuisse s'était plaint au cabaret de Tonsard, d'avoir surpris, dans son jardin, un orme à pâlir, cet orme commençait une maladie, il avait soupçonné le turc, car lui, Courtecuisse, il connaissait bien les turcs et voilà comment s'y prenaient les turcs, et quand un turc était au pied d'un arbre, l'arbre était perdu !... Et il imita le travail du turc. Les vieilles femmes se mirent à cette œuvre de destruction avec une habileté de fée et y furent poussées par les mesures désespérantes que prit le maire de Blangy, et qu'il fut ordonné de prendre aux maires des communes adjacentes. Les gardes-champêtres tambourinèrent une proclamation où il était dit que personne ne serait admis à glaner et halleboter sans un certificat d'indigence donné par les maires de chaque

commune, et dont le modèle fut envoyé par le préfet au sous-préfet, et par [celui-ci][1] à chaque maire. Les grands propriétaires du département admiraient beaucoup la conduite du général Montcornet, et le préfet, dans ses salons, disait : — Si, au lieu de demeurer à Paris, les sommités sociales venaient sur leurs terres et s'entendaient, on finirait par obtenir quelque résultat heureux, car ces [mesures]-là doivent se prendre partout, être appliquées avec ensemble et modifiées par des bienfaits, par une philanthropie éclairée, comme fait le général Montcornet.

En effet, le général et sa femme essayaient de la bien[fai]sance. Ils l'avaient raisonnée, ils voulaient démontrer par des résultats à ceux qui les pillaient qu'ils gagneraient davantage en s'occupant à des travaux licites. Ils donnaient du chanvre à filer et payaient la façon ; la comtesse faisait ensuite fabriquer de la toile avec ce fil pour faire des torchons, des tabliers, des grosses serviettes pour la cuisine et des chemises pour les indigents. Le comte entreprenait des améliorations qui voulaient des ouvriers et n'employait que ceux des communes environnantes. Sibilet était chargé de ces détails, il indiquait les vrais nécessiteux, il les amenait quelquefois. La comtesse tenait ses assises de bienfaisance dans la grande antichambre qui donnait sur le perron, une belle salle dallée en marbre blanc et rouge, ornée d'un beau poële en faïence, garnie de longues banquettes couvertes en velours rouge. Ce fut là, qu'un matin avant la moisson, Sibilet amena Catherine Tonsard, qui avait à faire une confession [terrible] pour une pauvre fille. Elle se tenait dans une attitude de criminelle, elle raconta l'embarras dans lequel elle était à sa grand'mère ; sa mère la chasserait, son père, un homme d'honneur, la tuerait ; si elle avait seulement mille francs, elle serait épousée par un ouvrier nommé Godain, qui ferait comme son père, il achèterait un mauvais terrain, et s'y bâtirait une chaumière. C'était attendrissant. La comtesse promit de consacrer à ce mariage, la somme nécessaire à satisfaire quelque fantaisie. Le mariage heureux de Michaud, celui de [Groison][2] étaient faits pour l'encourager. Puis cette noce, ce mariage encourageraient les gens du pays à se bien conduire. Le mariage de Catherine Tonsard et de Godain fut arrangé. Une autre fois, une vieille horrible femme, la mère de Bonnébault, qui demeurait dans une masure, entre la porte de Couches et le village, rapportait une charge de fils.

— Madame la comtesse a fait des merveilles, disait Sibilet ; cette femme-là vous causait bien du dégât dans vos bois ; mais aujourd'hui comment irait-elle ? Elle file du matin au soir.

Le pays était calme ; Groison faisait des rapports satisfaisants, les délits semblaient vouloir cesser. Les gardes se plaignaient cependant de trouver beaucoup de branches coupées à la serpette au fond des taillis, dans l'intention évidente de se préparer du bois pour l'hiver, et ils guettaient les auteurs de ces délits sans avoir pu les prendre. Le comte, aidé par Groison, n'avait donné les certificats d'indigence qu'aux trente ou quarante pauvres réels de la commune ; mais les maires des communes environnantes avaient été moins difficiles. Plus le comte s'était montré clément dans l'affaire de Couches, plus il avait résolu d'être sévère à l'occasion du glanage qui était dégénéré en volerie. Il ne s'occupait point de ses trois fermes affermées ; il ne s'agissait que de ses métairies à moitié, qui étaient assez nombreuses ; il en avait six, de chacune deux cents arpents. Il avait publié que, sous peine de procès-verbal et des amendes que prononcerait le tribunal de paix, il était défendu d'entrer dans les champs avant l'enlèvement des gerbes ; son ordonnance ne concernait que lui dans sa commune. Rigou connaissait le pays ; il avait loué ses terres labourables par portions à des gens qui savaient enlever leurs récoltes, et par petits baux, il se faisait payer en grain. Le glanage ne l'atteignait point. Les autres propriétaires étaient paysans, et entre eux ils ne se mangeaient point. Le comte avait ordonné à Sibilet de s'arranger avec ses métayers pour couper sur les terres de chaque ferme, l'une après l'autre, en faisant repasser tous les moissonneurs à chacun de ses fermiers, au lieu de les disséminer, ce qui empêchait la surveillance. Le comte alla lui-même avec Michaud examiner comment se passeraient les choses. Groison, qui avait suggéré cette mesure, devait assister à toutes les prises de possession des champs du riche propriétaire par les indigents. Les gens des villes n'imagineraient jamais ce qu'est le glanage pour les gens de la campagne ; leur passion est inexplicable, car il y a des femmes qui abandonnent des travaux bien rétribués pour aller glaner. Le blé qu'elles trouvent ainsi leur semble meilleur ; il y a dans cette provision ainsi faite, et qui tient à leur nourriture la plus substantielle, un attrait inouï. Les mères emmènent leurs petits enfants, leurs filles, leurs garçons,

les vieillards ; et naturellement ceux qui ont du bien affectent la misère. On met, pour glaner, ses haillons. Le comte et Michaud, à cheval, assistèrent à la première entrée de ce monde dans les premiers champs de la première métairie. Il était dix heures du matin, le mois d'août était chaud, le ciel était sans nuages, bleu comme une pervenche, la terre brûlait, les bois flambaient, les moissonneurs travaillaient la face cuite par la réverbération des rayons sur une terre endurcie et sonore, tous muets, la chemise mouillée, buvant de l'eau contenue dans ces cruches de grès rondes comme un pain, garnies de deux anses et d'un entonnoir grossier bouché avec un bout de saule.

Au bout des champs moissonnés sur lesquels étaient les charrettes où s'empilaient les gerbes, il y avait une centaine de créatures qui, certes, laissaient bien loin les plus hideuses conceptions que les pinceaux de Murillo, de Téniers, les plus hardis en ce genre, et les figures de Callot, ce prince de la fantaisie des misères. [aient réalisées] ; leurs haillons si cruellement déchiquetés, leurs jambes de bronze, leurs têtes pelées. leurs couleurs si curieusement dégradées, leurs déchirures humides de graisse, leurs reprises, leurs taches, les décolorations des étoffes, les trames mises à jour, enfin leur idéal du matériel des misères était dépassé, de même que les expressions avides, inquiètes, hébétées, idiotes, sauvages de ces figures, avaient sur leurs immortelles compositions l'avantage éternel que conserve la nature sur l'art. Il y avait des vieilles au cou de dindon, à l'œil chauve et rouge, qui tendaient la tête comme des chiens d'arrêt devant la perdrix, des enfants silencieux comme des soldats sous les armes, des petites filles qui trépignaient comme des animaux attendant leur pâture, les caractères de l'enfance et de la vieillesse étaient opprimés sous une féroce convoitise, celle du bien d'autrui qui devenait le leur par abus. Tous ces yeux étaient ardents, les gestes menaçaient et tous gardaient le silence en présence du comte, du garde-champêtre et du garde-général. La grande propriété, les fermiers, les travailleurs et les pauvres, toute la campagne était en présence, la question sociale se dessinait nettement, car la faim avait convoqué ces figures provoquantes[1]... Le soleil mettait en relief tous ces traits durs, les creux des visages, il brûlait les pieds nus et couverts de poussière, il y avait des enfants sans chemise, à peine couverts d'une blouse déchirée, les cheveux blonds bouclés pleins

de paille et de foin, de brins de bois ; quelques femmes en tenaient par la main de tout petits qui marchaient de la veille et qu'on allait laisser rouler dans quelque sillon.

Ce tableau sombre était déchirant pour un vieux soldat qui avait le cœur bon ; le général dit à Michaud :

— Ça me fait mal à voir. Il faut connaître l'importance de ces mesures pour y persister.

— Si chaque propriétaire vous imitait, demeurait sur ses terres, et y faisait le bien que vous faites sur les vôtres, il n'y aurait pas, je ne dis pas de pauvres, car il y en aura toujours, mais il n'existerait pas un être qui ne pût vivre de son travail.

— Les maires de Couches, de Cerneux et de Soulanges nous ont envoyé leurs pauvres, dit Groison qui avait vérifié les certificats, ça ne se devrait pas...

— Non, mais nos pauvres iront sur ces communes-là, dit le comte, c'est assez pour cette fois d'obtenir que l'on ne prenne pas à même les gerbes, il faut aller pas à pas, dit-il en partant.

— L'avez-vous entendu, dit la vieille Tonsard à la vieille Bonnébault, car le dernier mot du comte avait été prononcé d'un ton moins bas que le reste, et il tomba dans l'oreille d'une de ces deux vieilles qui étaient postées dans le chemin qui longeait le champ.

— Oui, ça n'est pas tout, aujourd'hui une dent demain une oreille, s'ils pouvaient trouver une sauce pour manger nos fressures comme celle des veaux, ils mangeraient du chrétien ! dit la vieille Bonnébault, qui montra son profil menaçant au comte quand il passa, lui lança un regard mielleux et lui fit la révérence.

— Vous glanez donc aussi, vous à qui ma femme fait cependant gagner bien de l'argent ?

— Eh ! mon cher monsieur, que Dieu vous conserve en bonne santé, mais voyez-vous, mon gars me mange tout, et je sommes forcée de cacher ce peu de blé pour avoir du pain l'hiver... j'en ramassons encore quelque peu... ça aide !

Le glanage donna peu de chose aux glaneurs. En se sentant appuyés, les fermiers et les métayers firent bien scier leurs récoltes, veillèrent à la mise en gerbe et à l'enlèvement. Habitués à trouver dans leurs glanes une certaine quantité de blé et ne l'ayant point, les faux comme les vrais indigents, qui avaient oublié le pardon de Couches, éprouvèrent un mécontentement sourd qui fut

envenimé par les Tonsard, par Courtecuisse, par Bonnébault, [V]audoyer[1], Godain et leurs adhérents, dans les scènes de cabaret. Ce fut pis encore après la vendange, car le hallebotage ne commença qu'après les vignes vendangées et visitées par Sibilet avec une rigueur remarquable. Cette exécution exaspéra les esprits au dernier point ; mais il existe un si grand espace entre la classe qui se courrouçait et celle qui était menacée, que les paroles y meurent, on ne s'aperçoit de ce qui s'y passe que par les faits, elle travaille à la manière des taupes. Au château des Aigues, le comte endormi par Sibilet, rassuré par Michaud, s'applaudissait de sa fermeté, remerciait sa femme d'avoir contribué par sa bienfaisance à l'immense résultat de leur tranquillité. La question de la vente des bois, le général se réservait de la résoudre à Paris en s'entendant avec des marchands, il n'avait aucune idée de la manière dont se fait ce commerce et quelle influence avait [Gau]bertin[2] sur le cours de l'Yonne qui approvisionne Paris en grande partie.

CHAPITRE VII.

LE LÉVRIER.

Vers le milieu du mois de septembre, Émile Blondet qui était allé publier un livre à Paris, revint se délasser aux Aigues, et y penser aux travaux qu'il projetait pour l'hiver. Aux Aigues, le jeune homme aimant et candide des premiers jours qui succèdent à l'adolescence reparaissait chez ce journaliste usé.

— Quelle belle âme ! était le mot du comte et de la comtesse. Les hommes habitués à rouler dans les abîmes de la nature sociale, à tout comprendre, à tout réprimer[3], se font une oasis dans le cœur, ils oublient leurs perversités et celles d'autrui ; ils deviennent dans un cercle étroit et réservé de petits saints, ils ont des délicatesses féminines, et se livrent à une réalisation momentanée de leur idéal, ils se font angéliques pour une seule personne qui les adore, et ils ne jouent pas la comédie, ils mettent leur âme au vert, ils ont besoin de se brosser leurs taches de boue, de panser leurs blessures. Aux Aigues, Émile Blondet était sans esprit, il ne disait pas une épigramme, il avait une douceur d'agneau, il était d'un platonique suave.

— C'est un bon jeune homme, il me manque quand il n'est pas là, disait le général. Je voudrais bien qu'il fît fortune, et ne menât pas sa vie de Paris...

Jamais le magnifique paysage et le parc des Aigues n'avait été plus voluptueusement beau qu'il l'était alors. Aux premiers jours de l'automne, au moment où la terre, après son accouchement, débarrassée de ses productions exhale d'admirables odeurs végétales, les bois surtout sont délicieux, ils commencent à prendre ces teintes de vert bronzé, chaudes couleurs de terre de Sienne, qui composent les belles tapisseries sous lesquelles ils se cachent comme pour défier le froid de l'hiver.

La nature pimpante et piquante comme une brune au printemps, devient mélancolique et douce comme une blonde, les gazons se dorent, les fleurs d'automne poussent leurs pâles corolles, ce n'est plus les marguerites qui percent les pelouses de leurs yeux blancs, mais de rares calices violâtres, le jaune abonde, les ombrages sont plus foncés, le soleil plus oblique déjà y glisse des lueurs orangées, et furtives, de longues traces lumineuses qui s'en vont vite comme les robes traînantes des femmes qui disent adieu.

Le second jour après son arrivée, un matin Émile était à la fenêtre de sa chambre qui donnait sur une de ces terrasses à balcons modernes d'où l'on découvrait une belle vue. Ce balcon régnait le long des appartements de la comtesse, sur la face qui regardait les forêts et le paysage de Blangy. L'étang, qu'on eût nommé un lac si les Aigues avaient été plus près de Paris, se voyait un peu, ainsi que son long canal, la source venue du pavillon du Rendez-vous traversait une pelouse de son ruban moiré et pailleté par le sable.

Au dehors du parc, on apercevait contre les villages et les murs, les cultures de Blangy, quelques prairies en pente où paissaient des vaches, des propriétés entourées de haie, avec leurs arbres fruitiers, des noyers, des pommiers, puis comme cadre les hauteurs, où s'étalaient par étages les beaux arbres de la forêt. La comtesse était sortie en pantoufles, elle regardait ses fleurs qui versaient leurs parfums du matin, elle avait un peignoir de batiste sous lequel paraissait le rose de ses belles épaules, elle avait un joli bonnet coquet posé d'une façon à exprimer la mutinerie, ses cheveux s'en échappaient follement, ses pieds brillaient en couleur

de chair sous son bas clair. Elle allait sans ceinture, et laissait voir un joli jupon de dessous brodé, mal attaché sur son corps à la paresseuse, qui se voyait aussi quand le vent entr'ouvrait le peignoir....

— Ah ! vous êtes là ! dit-elle.

— Oui...

— Que regardez-vous ?

— Belle question ! vous m'avez arraché à la nature. Dites donc, comtesse, voulez-vous faire ce matin, avant de déjeuner, une promenade dans les bois...

— Quelle idée ! j'ai la marche en horreur.

— Nous ne marcherons que très peu, je vous conduirai en tilbury, nous emmènerons Joseph pour le garder... Vous n'avez jamais mis le pied dans votre forêt, et j'y remarque un singulier phénomène... Il y a par places une certaine quantité de têtes d'arbres qui ont la couleur du bronze florentin, les feuilles sont sèches...

— Eh bien ! je vais m'habiller...

— Nous ne serons pas partis dans deux heures ; passez seulement une robe, et mettez des brodequins... Je vais dire d'atteler.

— Il faut faire ce que vous voulez. Vous êtes mon hôte.

— Général, nous allons promener, voulez-vous venir ? dit Blondet en allant réveiller le comte qui fit entendre le grognement d'un homme que le sommeil du matin tient encore.

Un quart d'heure après, le tilbury roulait sur les allées du parc, suivi à distance par un grand domestique en livrée.

La matinée était une matinée de septembre. Le bleu foncé du ciel éclatait par places au milieu des nuages pommelés qui semblaient le fond et l'éther ne paraissait que l'accident ; il y avait de longues lignes d'outre-mer à l'horizon, mais par couches qui alternaient avec d'autres nuages à grains de sables ; ces tons changeaient et verdissaient au-dessus des forêts. La terre sous cette couverture était tiède comme une femme à son lever, elle exhalait ces odeurs, suaves et chaudes, mais sauvages ; l'odeur des cultures était mêlée à l'odeur des forêts. L'angélus sonnait à Blangy et les sons de la cloche se mêlaient au bizarre concert des bois au matin, qui meublent le silence. Il y avait par places des vapeurs montantes, blanches et diaphanes. En voyant ces beaux apprêts, il avait pris fantaisie à Olympe d'accompagner

son mari qui devait aller donner un ordre à un garde dont la maison n'était pas éloignée ; le médecin de Soulanges lui avait recommandé de marcher sans se fatiguer, elle craignait la chaleur du midi, et ne voulait pas se promener le soir ; Michaud emmena sa femme, et fut suivi par celui de ses chiens qu'il aimait le plus, un joli lévrier gris de souris marqué de taches blanches, gourmand comme tous les lévriers, plein de défauts comme un animal qui sait qu'on l'aime et qui plaît.

Ainsi, quand le tilbury vint à la grille du Rendez-vous, la comtesse qui demanda comment allait madame Michaud sut qu'elle était allée dans la forêt avec son mari.

— Ce temps-là, inspire tout le monde, dit Blondet en lançant son cheval dans une des six avenues de la forêt, au hasard.

— Hà çà, Joseph, tu connais les bois ?

— Oui, Monsieur.

Et d'aller. Cette avenue était une des plus délicieuses, elle tourna bientôt et devint un sentier de la forêt où le soleil descendait par les déchiquetures du toit de feuillage, où la brise apportait les senteurs du serpolet, du chèvrefeuille, et des feuilles qui tombent en rendant un soupir, où les gouttes de rosée semées dans les feuilles s'égrenaient dans les herbes au passage de la légère voiture, et à mesure qu'elle allait, les deux promeneurs entrevoyaient les fantaisies mystérieuses des bois. Ces fonds frais, où la verdure est humide et sombre, où la lumière se veloute en s'y perdant, ces clairières à bouleaux élégants dominés par un arbre centenaire, l'hercule de la forêt ; ces magnifiques assemblages de troncs noueux, moussus, blanchâtres, à sillons creux, qui dessinent des maculatures gigantesques, et cette bordure de fines herbes, de fleurs grêles qui viennent sur les berges des ornières. Les oiseaux chantaient. Certes il y a des voluptés inouïes à conduire une femme, qui, dans les hauts et bas des allées glissantes, où la terre est grasse et tapissée de mousse, fait semblant d'avoir peur ou réellement a peur, et se colle à vous, et vous fait sentir une pression involontaire, la fraîcheur de son bras, le poids de son épaule élastique, et qui se met à sourire si l'on vient à lui dire qu'elle empêche de conduire. Le cheval est dans le secret de ces interruptions, il regarde à droite et à gauche.

Ce spectacle nouveau pour la comtesse, cette nature si vigoureuse en ses effets, si peu connue et si grande, la plongea dans une

rêverie molle, elle s'accota sur le tilbury et se laissa aller au plaisir, ses yeux étaient occupés, son cœur parlait, elle écoutait cette voix intérieure en harmonie avec la sienne, lorsqu'il la regardait à la dérobée, et il jouissait de cette méditation qui avait dénoué la capote, et qui livrait au vent du matin les boucles et la chevelure avec un abandon voluptueux. Comme ils allaient au hasard, ils arrivèrent à une barrière, et n'en avaient pas la clé ; Joseph vint, pas de clé.

— Eh bien ! promenons-nous, Joseph gardera le tilbury, nous le retrouverons bien...

Émile et la comtesse s'enfoncèrent dans la forêt, et ils parvinrent à un petit paysage intérieur, comme il s'en rencontre souvent dans les bois. Vingt ans auparavant, les charbonniers ont fait là leur charbonnière, et la place est restée battue ; tout y a été brûlé dans une circonférence assez vaste. En vingt ans la nature a pu faire là le jardin de ses fleurs, un parterre pour elle, comme un jour un artiste se donne le plaisir de se peindre un tableau pour lui. Cette délicieuse corbeille est entourée de beaux arbres, dont les têtes retombent en vastes franges, ils dessinent un immense baldaquin à cette couche où repose la déesse. Les charbonniers ont été par un sentier chercher de l'eau dans une fondrière, une mare toujours pleine, où l'eau est pure. Ce sentier subsiste, il vous invite à descendre par un tournant plein de coquetterie, et tout à coup il est déchiré ; ils vous montre un pan coupé où mille racines descendent à l'air en formant comme un canevas de tapisserie. Cet étang inconnu est bordé d'un gazon plat, serré ; il y a des arbres aquatiques, et le banc de gazon que s'est fait un jovial charbonnier. Les grenouilles sautent chez elles, un lièvre s'en va ; vous êtes maître de cette adorable baignoire parée des joncs vivants les plus magnifiques. Sur vos têtes les arbres pendent tous dans des attitudes diverses ; c'est des troncs qui descendent en forme de boas constrictors ; c'est des fûts de hêtres droits comme des colonnes grecques. Les limaçons ou les limaces se promènent en paix. Une tanche vous montre son museau ; l'écureuil vous regarde. Enfin, quand Émile et la comtesse, fatigués, se furent assis, le rossignol fit entendre un chant que tous les oiseaux écoutèrent, un de ces chants fêtés avec amour, et qui s'entendent par tous les organes ensemble.

— Quel silence ! dit la comtesse émue et à voix basse.

Ils regardèrent les taches vertes de l'eau, qui sont des mondes où la vie s'organise, les lézards qui s'enfuyaient en les voyant, conduite par laquelle il a mérité le nom d'ami de l'homme ; « Il prouve ainsi combien il le connaît », dit Émile. Cette poésie pénétrante les pénétrait, ils se montraient les grenouilles, qui, plus confiantes, revenaient à fleur d'eau sur des lits de cresson, et montraient leurs yeux d'escarboucles. En ce moment Blondet dit à l'oreille de la comtesse :

— Entendez-vous ?...

— Quoi !

— Un bruit singulier.

— Voilà bien les gens de cabinet qui ne savent rien de la campagne ; c'est un pivert qui fait son trou..... Je gage que vous ne savez même pas le trait le plus curieux de la conduite de cet oiseau ; dès qu'il a donné un coup de bec, et il en donne des milliers pour creuser un chêne deux fois plus gros que votre corps, il va voir derrière s'il a percé l'arbre, et il y va à chaque instant.

— Ce bruit, chère institutrice d'histoire surnaturelle, n'est pas le bruit fait par un animal ; il y a je ne sais quoi d'intelligent qui annonce l'homme.

La comtesse fut saisie d'une peur panique ; elle se sauva dans la corbeille de fleurs en reprenant son chemin, et voulut quitter la forêt.

— Qu'avez-vous !

— Il m'a semblé voir des yeux...., dit-elle quand elle eut regagné un des sentiers par lesquels ils étaient venus à la charbonnière. En ce moment, ils entendirent la sourde agonie d'un être égorgé subitement, et la comtesse, dont la peur redoubla, se sauva si vivement, que Blondet put à peine la suivre. Elle courait, elle courait comme un feu follet ; elle n'entendit pas Émile qui lui criait : — « Vous vous trompez !... » Elle courait toujours. Blondet put arriver sur ses pas, et elle le mena très loin. Enfin, ils furent arrêtés par Michaud et sa femme qui venaient bras dessus bras dessous. Émile essoufflé, la comtesse essoufflée, furent quelque temps sans pouvoir parler, puis ils s'expliquèrent. Michaud se joignit à Blondet pour se moquer de la comtesse, et le garde remit les deux égarés dans le chemin pour regagner le tilbury. En arrivant à la barrière, madame Michaud dit :

— Prince !

— Prince ! Prince ! cria le garde ; et il siffla, resiffla, point de lévrier.

Émile parla des singuliers bruits qui avaient commencé l'aventure.

— Ma femme a entendu ce bruit, et je me suis moqué d'elle[1].

— On a tué le Prince ! dit la comtesse, et on l'a tué en lui coupant la gorge d'un seul coup ; car ce que j'ai entendu était le dernier soupir d'un chien....

— Diable ! dit Michaud, la chose vaut la peine d'être éclaircie.

Émile et le garde laissèrent les deux dames avec Joseph et les chevaux, et retournèrent au bosquet naturel fait par l'ancienne charbonnière. Ils descendirent à la mare ; il en fouillèrent les talus, et ne trouvèrent aucun indice. Blondet était remonté le premier ; il vit dans une des touffes d'arbres de l'étage supérieur un de ces arbres à feuillage desséché ; il le montra à Michaud, et il voulut aller le voir. Tous deux s'élancèrent en droite ligne à travers la forêt, évitant les troncs, tournant les buissons de ronces ou de houx impénétrables, et trouvèrent l'arbre.

— C'est un bel orme ! dit Michaud ; mais c'est un ver, un ver qui a fait le tour de l'écorce au pied, et il se baissa, prit l'écorce et la leva :

— Tenez, voyez quel travail !....

— Il y a beaucoup de vers dans votre forêt, dit Blondet.

En ce moment, Michaud aperçut à quelques pas une tache rouge et la tête de son lévrier. Il poussa un soupir :

— Les gredins ! madame avait raison !...

Blondet et Michaud allèrent voir le corps, et trouvèrent que, selon les observations de la comtesse, on avait tranché le cou à Prince, et pour l'empêcher d'aboyer, on l'avait amorcé avec un peu de petit salé qu'il tenait entre sa langue et le voile du palais.

— Pauvre bête, elle a péri par où elle péchait !

— Absolument comme un prince, répliqua Blondet.

— Il y avait là quelqu'un qui ne voulait pas être surpris par moi, dit Michaud, et qui conséquemment faisait un délit grave ; mais je ne vois point de branches ni d'arbres coupés.

Blondet et le garde se mirent à fureter avec précaution, regardant la place où ils posaient un pied avant de le poser. A quelques pas, Blondet montra un arbre devant lequel l'herbe était foulée, abattue, et deux creux marqués.

— Il y avait là quelqu'un d'agenouillé, et c'était une femme ; car les jambes d'un homme ne laisseraient pas, à partir des deux genoux, une aussi ample quantité d'herbe couchée ; voici le dessin de la jupe...

Le garde examina le pied de l'arbre et trouva le travail d'un trou commencé ; mais point ce ver de peau forte, luisante, squameuse, formée de points bruns, terminé par une extrémité déjà semblable à celle des hannetons, et dont il a déjà la tête, les antennes, les pattes et deux crocs nerveux avec lesquels il coupe les racines.

— Mon cher, je comprends maintenant la grande quantité d'arbres morts que j'ai remarqués ce matin de la terrasse du château et qui m'a fait venir ici pour chercher la cause de ce phénomène. Les vers se remuent ; mais c'est vos paysans qui sortent du bois...

Le garde laissa échapper un juron, et il courut, suivi de Blondet, rejoindre la comtesse, en la priant d'emmener sa femme avec elle. Il prit le cheval de Joseph, qu'il laissa regagner le château à pied, et il disparut avec une excessive rapidité pour couper le chemin à la femme qui venait de tuer son chien, et la surprendre avec la serpe ensanglantée et l'outil à faire les incisions du tronc. Blondet s'assit entre la comtesse et madame Michaud, et leur raconta la fin de Prince et la plus triste découverte qu'il avait occasionnée.

— Mon Dieu ! disons-le au général avant qu'il ne déjeune, s'écria la comtesse ; il pourrait mourir de colère.

— Je le préparerai, dit Blondet.

— Ils ont tué le chien, dit Olympe en laissant couler des larmes.

— Vous aimiez donc bien Prince, dit la comtesse, ma chère, pour pleurer ?

— Je ne pense pas à Prince, mais à mon mari ; j'ai peur qu'il ne lui arrive malheur !

— Comme ils nous ont gâté cette matinée.

— Comme ils gâtent le pays ! dit la jeune femme.

Ils trouvèrent le général à la grille.

— D'où venez-vous donc ? dit-il.

— Vous allez le savoir, répondit Blondet d'un air mystérieux en faisant descendre madame Michaud, dont la tristesse frappa le comte.

Un instant après, le général et Blondet étaient sur la terrasse des appartements.

— Vous êtes bien suffisamment muni de courage moral, vous ne vous mettrez pas en colère....

— Non, dit le général ; mais finissez-en, ou je crois que vous voulez vous moquer de moi...

— Voyez-vous ces arbres à feuillages morts ?

— Oui.

— Voyez-vous ceux qui sont pâles ?

— Oui.

— Eh bien ! autant d'arbres morts, [autant d'arbres] tués par vos paysans que vous croyez avoir gagnés par vos bienfaits. Et Blondet raconta les aventures de la matinée.

Le général était si pâle, qu'il effraya Blondet.

— Eh bien ! jurez, sacrez, emportez-vous, votre contraction peut vous faire encore plus de mal que la colère.

— Je vais fumer, dit le comte, qui alla à son kiosque.

Pendant le déjeuner, Michaud revint ; il n'avait pu rencontrer personne. Sibilet, mandé par le comte, vint aussi.

— Monsieur Sibilet, et vous, monsieur Michaud, faites savoir, avec prudence dans le pays, que je donne mille francs à celui qui me fera saisir en flagrant délit ceux qui tuent ainsi mes arbres ; il faut connaître l'outil dont ils se servent, où ils l'ont acheté, et j'ai mon plan....

— Ces gens-là ne se vendent jamais, dit Sibilet, quand il y a des crimes commis à leur profit et médités ; car cette invention-là a été réfléchie, combinée.

— Oui, mais mille francs pour eux, c'est un ou deux arpents de terre.

— Nous essaierons, dit Sibilet ; mais [un] homme ne se vendrait[1] qu'à deux mille.

— Deux mille, dit le général ; mais si je saisis quelqu'un à l'ouvrage.....

— A deux mille, je réponds de trouver un traître, dit Sibilet, surtout si on lui garde le secret.

— Mais faisons comme si nous ne savions rien, moi surtout ; il faut plutôt que ce soit vous qui vous soyez aperçu de cela ; je l'ignore encore, sans quoi nous serions victimes de quelque combinaison ; il faut plus se défier de ces brigands-là, que de l'ennemi.

— Mais, c'est l'ennemi, dit Blondet.

Sibilet lui jeta le regard en-dessous de l'homme qui comprenait la portée du mot, et il se retira.

— Votre Sibilet, je ne l'aime pas, reprit Blondet, quand il l'eut entendu quitter la maison, c'est un homme faux.

— Jusqu'à présent, il n'y a rien à en dire, répondit Michaud.

CHAPITRE VIII.

VERTUS CHAMPÊTRES.

A la nuit, Marie Tonsard était vers Soulanges, assise sur la marge d'un pontceau[1] de la route, attendant Bonnébault, qui avait passé, suivant son habitude, la journée au café. Elle l'entendit de loin, et son pas lui indiqua qu'il était ivre et qu'il avait perdu, car il chantait quand il avait gagné.

— Est-ce toi, Jacques ?

— Oui, petite.....

— Qu'as-tu ?

— Je dois vingt-cinq francs, et l'on me torderait bien vingt-cinq fois le cou avant que je les trouve.

— Eh bien, nous pourrons en avoir cinquante[2], lui dit-elle à l'oreille.

— Oh ! il s'agit de tuer quelqu'un ; mais je veux vivre.....

— Eh non, Vaudoyer nous les donne, si tu fais prendre ta mère à un arbre.

— J'aime mieux tuer un homme que de vendre ma mère. Toi, tu as ta grand'mère, la Tonsard, pourquoi ne la livres-tu pas ?....

— Si ça se faisait, mon père empêcherait les farces !

— C'est vrai : c'est égal ; ma mère n'ira pas en prison ; pauvre vieille ! elle me cuit mon pain, elle me trouve des hardes, et cela pour moi..... Aller en prison ; je n'aurais point de cœur ! Et de peur qu'on ne la vende, je vas lui dire ce soir de ne pas cercler les arbres...

— Hé bien, mon père fera ce qu'il voudra, je lui dirai qu'il y a cinq cents francs à gagner, et il demandera à ma grand'mère si elle le veut. C'est qu'on ne mettra jamais une femme de

soixante-dix ans en prison ! D'ailleurs, elle y sera mieux que dans son grenier.....

— Cinq cents francs !..... J'en parlerai à ma mère, dit Bonnébault ; au fait, si ça l'arrange de me les donner, je lui en laisserai quelque chose pour vivre en prison ; elle filera, elle s'amusera, elle n'aura pas plus de soucis qu'à Couches. Acteurs, à demain[1].

Le lendemain, à cinq heures du matin, au petit jour, Bonnébault et sa mère frappaient à la porte du Grand-I-Vert, où la vieille mère Tonsard seule, était levée.

— Marie ? cria Bonnébault, l'affaire est faite.

— Est-ce l'affaire d'hier pour les arbres, dit la vieille Tonsard ; c'est moi qui la prends.

— Mon garçon a promesse d'un arpent pour ce prix-là, de monsieur Rigou.....

Les deux vieilles se disputèrent à qui serait vendue par ses enfants. Au bruit de la querelle, la maison s'éveilla. Tonsard et Bonnébault prirent chacun parti pour leurs mères.

— Tirez à la courte paille, dit madame Tonsard.

La courte paille décida pour le cabaret. Trois jours après, au point du jour, les gendarmes emmenèrent, du fond de la forêt à La-Ville-aux-Fayes, la vieille Tonsard surprise en flagrant délit, par les gardes et le garde-champêtre, avec une mauvaise lime qui servait à déchirer l'arbre et un chasse-clou avec lequel les délinquants lissaient cette hachure annulaire, comme l'insecte lisse son chemin. On constata dans le procès-verbal, l'existence de cette perfide opération sur soixante arbres, dans un rayon de cinq cents pas. La vieille Tonsard fut transférée à Auxerre ; le cas était de la juridiction de la cour d'assises.

Quand Michaud vit au pied de l'arbre la vieille Tonsard, il ne put s'empêcher de dire :

— Voilà les gens sur qui monsieur et madame la comtesse versent leurs bienfaits !... Ma foi ! s'il m'écoutait, il ne donnerait point de dot à la petite Tonsard, elle vaut encore moins que sa grand'mère...

La vieille leva vers Michaud ses yeux gris[2] et lui lança un regard de vipère. En effet, en apprenant quel était l'auteur de ce crime, le comte défendit à sa femme de rien donner à Catherine Tonsard.

— Monsieur le comte fera d'autant mieux, dit Sibilet, que j'ai su que le champ que Godain a acheté, c'était trois jours

avant que Catherine vînt parler à madame. Ainsi ces deux gens-là avaient compté sur l'effet de cette scène et sur la compassion de madame. Elle est bien capable, Catherine, de s'être mise dans le cas où elle était, pour avoir un motif d'avoir la somme, car Godain n'est pour rien dans l'affaire...

— Quelles gens ! dit Blondet, les mauvais sujets de Paris sont des saints...

— Ah ! monsieur, dit Sibilet, l'intérêt fait commettre des horreurs partout. Savez-vous qui a trahi la Tonsard ?

— Non !

— Sa [petite-]fille Marie ; elle était jalouse du mariage de sa sœur, et pour s'établir...

— C'est épouvantable ! dit le comte ; mais ils assassineraient donc pour...

— Oh ! dit Sibilet, pour peu de chose ; ils tiennent si peu à la vie, ces gens-là ; ils s'ennuient de toujours travailler. Oh ! monsieur, il ne se passe pas, au fond des campagnes, des choses plus belles que dans Paris ; mais vous ne le croiriez pas.

— Soyez donc bons et bienfaisants ! dit la comtesse.

Le soir de l'arrestation, Bonnébault vint au cabaret du Grand-I-Vert, où toute la famille était joyeuse.

— Oui, oui, réjouissez-vous, dit-il, je viens d'apprendre par Vaudoyer, que pour vous punir, la comtesse retire les mille francs promis à la Godain ; son mari ne veut pas.

— C'est Michaud qui le lui a conseillé, dit Tonsard, ma mère l'a entendu, elle me l'a dit à La-Ville-aux-Fayes, où je suis allé lui donner de l'argent et toutes ses affaires. — Eh bien, qu'elle ne les donne pas ; nos cinq cents francs aideront la Godain à payer, et je me vengerai de ça, nous deux Godain... Ah ! Michaud se mêle de nos petites affaires ! Qu'est-ce que ça lui fait ? ça [se] passe-t-il dans son bois ? C'est lui qu'est l'auteur de tout ce tapage-là ; c'est lui qu'a découvert la mèche, le jour où ma mère a coupé le sifflet à son chien. Et si je me mêlais des affaires du château, moi ! si je disais au général que sa femme se promène le matin dans les bois avec un jeune homme, sans craindre la rosée ; faut avoir les pieds chauds pour ça...

— Le général, le général, dit Courtecuisse, on en ferait tout ce qu'on voudrait, mais c'est Michaud qui lui monte la tête... un faiseur d'embarras, il ne sait rien de son métier.

— Le fait est, dit Vaudoyer, que si Michaud n'y était plus nous serions tranquilles.

— Assez causé, dit Tonsard, nous parlerons de cela plus tard, au clair de lune, en plein champ.

Vers la fin d'octobre, la comtesse partit et laissa le général seul pour une quinzaine ; elle ne voulait pas perdre les représentations du théâtre italien, elle était d'ailleurs seule depuis un mois, elle n'avait plus la société d'Émile qui l'aidait à passer les moments où le général courait la campagne et allait à ses affaires.

Novembre fut un vrai mois d'hiver, sombre et gris, entrecoupé de froids et de dégels, de neige et de pluie. L'affaire de la vieille Tonsard avait nécessité le voyage des témoins, et Michaud était allé déposer. Monsieur Rigou s'était intéressé à cette vieille femme, il lui avait donné un avocat qui s'appuya de l'absence de tout témoin autre que les intéressés ; mais les témoignages de Michaud et de ses gardes corroborés de ceux du garde-champêtre et de deux des gendarmes décidèrent la question ; la mère de Tonsard fut condamnée à cinq ans de prison, et l'avocat dit à Tonsard fils :

— C'est la déposition de Michaud[1] qui nous vaut ça !

Mais ce qui influa le plus, fut la récidive et la méchanceté préméditée, attestée par les outils.

CHAPITRE IX.

LA CATASTROPHE.

Un samedi soir, Courtecuisse, Bonnébault, Godain, Tonsard, ses filles, sa femme, Vaudoyer, et plusieurs manouvriers étaient à souper dans le cabaret, il faisait un demi-clair de lune, et une de ces gelées qui rendent le terrain sec ; la première neige était fondue, ainsi les pas d'un homme dans la campagne ne laissaient point de ces traces au moyen desquelles on finit, dans les cas graves, par avoir des indices sur les délits. Ils mangeaient un ragoût fait avec des lièvres pris au collet ; on riait, on buvait, c'était le lendemain des noces de la Godain, que l'on devait reconduire chez elle. Sa maison n'était pas loin de celle de Courtecuisse. Quand Rigou vendait un arpent de terre, c'est qu'il

était isolé et près des bois. Courtecuisse et Vaudoyer avaient leurs fusils pour reconduire la mariée, tout le pays était endormi. Pas une lumière ne se voyait, il n'y avait que cette noce d'éveillée et qui tapageait de son mieux. A cette heure la Bonnébault entra, chacun la regarda.

— La femme, dit-elle à l'oreille de Tonsard et de son fils, a l'air de vouloir accoucher. il vient de faire seller son cheval et il va quérir monsieur Gourdon à Soulanges.

— Asseyez-vous, la mère, lui dit Tonsard, qui lui donna sa place à table, et alla se coucher sur un banc.

En ce moment on entendit le bruit d'un cheval au galop, qui passa rapidement dans le chemin. Tonsard, Courtecuisse et Vaudoyer sortirent brusquement et virent Michaud qui allait par le village.

— Comme il entend son affaire, dit Courtecuisse, il a descendu le long du perron, prend[s] par Blangy et la route, c'est le plus sûr.....

— Oui, dit Tonsard, mais il amènera monsieur Gourdon.

— Il ne le trouvera peut-être pas, dit Courtecuisse ; il vient d'aller à Couches, pour la bourgeoise de la poste, qui fait le monde[1] à cette heure.

— Et c'est sûr, dit Vaudoyer, il aime assez sa femme pour ça.

— Mais alors, il ira par la grand'route, de Soulanges à Couches, c'est le plus court.

— Et c'est le plus sûr pour nous, dit Courtecuisse, il fait un joli clair de lune, sur la grand'route il n'y a pas de garde comme dans les bois, on entend de loin, et des pavillons, là, derrière les haies, à l'endroit où elles joignent le petit bois, on peut tirer un homme par derrière comme un lapin, à cinq pas.....

— Il sera onze heures et demie quand il passera là, dit Tonsard, il va mettre une demi-heure pour aller à Soulanges, et autant pour revenir là. Ah çà, mes enfants, si monsieur Gourdon était sur la route...

— Ne t'inquiète pas, dit Courtecuisse, moi je serai à dix minutes de toi, sur la route au droit de Blangy, tirant sur Soulanges, Vaudoyer sera à dix minutes de toi, tirant sur Couches, et s'il vient quelqu'un, une voiture de poste, la malle, les gendarmes, enfin qui que ce soit, nous tirons un coup en terre, un coup étouffé.

— Et si je le manque...

— Il a raison, dit Courtecuisse ; je suis meilleur tireur que toi, Vaudoyer, j'irai avec toi, Bonnébault me remplacera, il jettera un cri, ça s'entendra mieux et c'est moins suspect.

Tous trois rentrèrent, la noce continua ; seulement à onze heures, Vaudoyer, Courtecuisse, Tonsard et Bonnébault sortirent avec leurs fusils sans qu'aucune des femmes y fît attention. Ils revinrent d'ailleurs trois quarts d'heure après, et se remirent à boire jusqu'à une heure du matin. Les deux filles Tonsard, leur mère et la Bonnébault avaient tant fait boire le meunier, les manouvriers et les deux paysans, ainsi que le père de la Tonsard, qu'ils étaient couchés par terre, et ronflaient quand les quatre convives partirent ; et à leur retour, on secoua les dormeurs, qu'ils retrouvèrent chacun à sa place.

Pendant que cette orgie allait son train, le ménage de Michaud était dans de mortelles inquiétudes. Olympe avait eu de fausses douleurs, et ces douleurs se calmèrent aussitôt que son esprit se préoccupa des dangers que sa servante lui disait être imaginaires. Elle était dans sa chambre au coin de son feu, prêtant l'oreille à tout ; et dans sa terreur, qui s'accroissait de quart d'heure en quart d'heure, elle avait fait lever le domestique. La pauvre petite femme allait et venait dans une agitation fébrile ; elle regardait à ses croisées malgré le froid ; elle descendait, elle écoutait.

— Je ne sais pas ce que j'ai, disait-elle à sa servante et au domestique ; mais il me semble qu'il arrive malheur à mon mari.

A minuit un quart environ, elle s'écria :

— Le voici, j'entends son cheval !

Et elle descendit suivie du domestique, qui se mit en devoir d'ouvrir la grille.

— C'est singulier, dit-elle, il revient par les bois de Couches.

Puis elle resta comme frappée de terreur, immobile, sans voix. Le domestique partagea cette horreur, car il y avait dans le galop furieux du cheval et dans le claquement des étriers vides qui sonnaient, je ne sais quoi de désordonné, accompagné de ces hennissements significatifs que les chevaux poussent quand ils vont seuls ; sa respiration annonçait une course faite avec effroi. Bientôt, et trop tôt pour la malheureuse femme, le cheval arriva trempé de sueur à la grille, seul ; il avait cassé ses brides, dans lequelles il s'était sans doute empêtré. Olympe regarda le

domestique ouvrir la grille ; elle vit le cheval, et se mit à courir au château comme une folle ; elle y arriva ; elle tomba sous les fenêtres du général, en criant :

— Monsieur, *ils* l'ont assassiné....

Ce cri fut si terrible, qu'il réveilla le comte ; il sonna, mit toute la maison sur pied, et les gémissements de madame Michaud, qui accouchait par terre, attirèrent le général et ses gens. On releva la pauvre femme mourante, et qui mourut en disant au général :

— Mort ! *ils* l'ont tué !...

— Joseph, dit le comte à son valet de chambre, courez chercher monsieur Gourdon, car il faut tâcher de sauver l'enfant !... Et vous, dit-il à un jardinier, allez savoir ce qui s'est passé.

— Il s'est passé, dit le domestique du pavillon, que le cheval de monsieur Michaud vient de rentrer tout seul, les brides cassées, les jambes en sang.... Il y a une tache de sang sur la selle, comme une coulure.

— Que faire la nuit ! dit le comte. Allez éveiller Groison, allez chercher les gardes, sellez les chevaux, et nous battrons la campagne.

Au petit jour huit personnes, le comte, Groison, les trois gardes et deux gendarmes venus de Soulanges avec le maréchal-des-logis, explorèrent le pays. On finit, au milieu de la journée, par trouver le corps du garde-général dans un bouquet de bois, entre la grande route et celle de La-Ville-aux-Fayes, au bout du parc des Aigues, à cinq cents pas de la grille de Couches. Deux gendarmes partirent, l'un pour La-Ville-aux-Fayes chercher le procureur du roi, et l'autre pour Soulanges chercher le juge-de-paix. En attendant, monsieur de Montcornet fit un procès-verbal, aidé par le maréchal-des-logis. On trouva sur la grande route le piétinement d'un cheval qui s'était cabré, à la hauteur du second pavillon, et les traces vigoureuses du galop d'un cheval effrayé jusqu'au premier sentier du bois au-dessous de la haie. Le cheval n'étant plus guidé avait pris par là ; le chapeau de Michaud était dans ce sentier. Pour revenir à son écurie, le cheval avait pris le chemin le plus court. Michaud avait une balle dans le dos, la colonne vertébrale était brisée.

Groison et le maréchal-des-logis étudièrent avec une sagacité remarquable le terrain autour du piétinement qui indiquait ce

qu'en style judiciaire on nomme le théâtre du crime, et ils ne purent découvrir aucun indice. La terre était trop gelée pour garder l'empreinte des pieds de celui qui avait tué Michaud ; ils trouvèrent seulement le papier d'une cartouche. Quand le procureur du roi, le juge d'instruction et monsieur Gourdon vinrent pour relever le corps et en faire l'autopsie, il fut constaté que la balle, [qui] s'accordait avec les débris de la bourre, était une balle de fusil de munition, tirée avec un fusil de munition, et il n'existait pas un seul fusil de munition dans la commune de Blangy. Le juge d'instruction [et] monsieur Soudry, le soir, au château, furent d'avis de réunir les éléments de l'instruction et d'attendre. Ce fut aussi l'avis du procureur du roi, du maréchal-des-logis et du lieutenant de la gendarmerie de La-Ville-aux-Fayes.

— Il est impossible que ce ne soit pas un coup monté entre les gens du pays, dit le maréchal-des-logis ; mais il y a deux communes, Couches et Blangy, et il y a dans chacune cinq à six gens capables d'avoir fait le coup. Celui que je soupçonnerais le plus, Tonsard, a passé la nuit à godailler, mais votre adjoint était de la noce, votre meunier, il ne les a pas quittés ; ils étaient gris à ne pas se tenir, ils ont reconduit la mariée à une heure et demie, et l'arrivée du cheval annonce que Michaud a été assassiné entre onze heures et minuit. A dix heures et un quart, Groison a vu toute la noce attablée, et monsieur Michaud a passé par là pour aller à Soulanges où il est venu à onze heures. Son cheval s'est cabré entre les pavillons de la route ; mais il peut avoir reçu le coup avant Blangy, et s'être tenu pendant quelque temps. Il faut décerner des mandats contre vingt personnes au moins, arrêter tous les suspects ; mais ces messieurs connaissent les paysans comme je les connais, vous les tiendrez pendant un an en prison, vous n'en aurez rien tiré que des dénégations. Que voulez-vous faire à tous ceux qui étaient chez Tonsard ?

On fit venir [Langlumé][1], le meunier et l'adjoint de monsieur de Montcornet, et il raconta sa soirée : ils étaient tous dans le cabaret ; on n'en était sorti que pour quelques instants dans la cour..... Il y était allé avec Tonsard sur les onze heures, ils avaient parlé de la lune et du temps ; ils n'avaient rien entendu. Il nomma tous les [convives][2] : à deux heures on avait reconduit les mariés.

Le général convint, avec le maréchal-des-logis, le lieutenant de la gendarmerie et le procureur du roi, d'envoyer de Paris

un homme habile de la police de sûreté, qui viendrait au château, comme ouvrier, et qui se conduirait assez mal pour être renvoyé, qui boirait, et qui resterait dans le pays mécontent du général. C'était le meilleur plan à suivre pour guetter une indiscrétion.

— Quand je devrais y dépenser dix mille francs, je finirai par découvrir le meurtrier...

Le général partit, et revint au mois de janvier avec un des plus rusés acolytes du chef de la police de sûreté, qui s'installa pour diriger les services, et qui braconna. L'on fit des procès-verbaux contre lui, le général le mit à la porte, et revint à Paris au mois de février.

CHAPITRE X.

LE TRIOMPHE DES VAINCUS.

Au mois de mai, quand la belle saison fut venue, et que les Parisiens furent arrivés aux Aigues, un soir, monsieur [de] Troisville, que sa fille avait amené, Blondet, le curé, le général, le sous-préfet de La-Ville-aux-Fayes, qui était en visite, jouaient au wisth, il était onze heures et demi. Joseph vint dire à son maître que ce mauvais ouvrier renvoyé voulait lui parler, il disait que le général lui redevait quelque chose, il était gris.

— Bon, j'y vais ; et le général alla sur la pelouse.

— Monsieur le comte, on ne tirera jamais rien de ces gens ; tout ce que j'ai deviné, c'est que, si vous continuez à rester dans le pays et à vouloir que les paysans renoncent aux habitudes que mademoiselle Laguerre leur a laissé prendre, on vous tirera quelque coup de fusil aussi... D'ailleurs, ils se défient plus de moi que de vos gardes.

Le comte paya l'espion, qui partit, et dont le départ justifia les soupçons des complices de la mort de Michaud. Mais quand il revint dans le salon, il y eut sur sa figure trace d'une émotion, et sa femme lui demanda ce qu'il venait d'apprendre.

— Mais la mort de Michaud est un avis indirect qu'on nous donne de quitter le pays...

— Moi, dit monsieur de Troisville, je ne quitterais point, j'ai

eu ces difficultés-là en Normandie, mais sous une autre forme, et j'ai persisté, maintenant tout va bien.

— Monsieur le marquis, dit le sous-préfet, la Normandie et la Bourgogne sont deux pays bien différents, ici nous avons le sang plus chaud, nous ne connaissons pas si bien les lois, et nous sommes entourés de forêts, l'industrie ne nous a pas encore gagnés ; nous sommes sauvages...... Si j'ai un conseil à donner à monsieur le comte, c'est de vendre sa terre, et de la placer en rente, il doublera son revenu, et n'aura pas le moindre souci ; s'il aime la campagne, il aura, dans les environs de Paris, un château, avec un parc entouré de murs, aussi beau que celui des Aigues, où personne n'entrera, et qui n'aura que des fermes louées à des gens qui viendront en cabriolet le payer en billets de banque, et il ne fera pas dans l'année un seul procès-verbal... Il ira et viendra en trois ou quatre heures, et monsieur Blondet ne nous manquera pas si souvent, madame la comtesse...

— Moi, reculer devant des paysans, quand je n'ai pas reculé même sur le Danube !

— Oui, mais où sont vos cuirassiers ? dit Blondet.

— Une aussi belle terre !

— Vous en aurez aujourd'hui plus de deux millions.

— Le château a dû coûter cela, dit monsieur de Troisville.

— Une des plus belles propriétés qu'il y ait à vingt lieues à la ronde, dit le sous-préfet ; mais vous retrouverez mieux aux environs de Paris.

— Qu'a-t-on de rente avec deux millions cinq cent mille francs ? demanda la comtesse.

— Aujourd'hui, environ cent quarante mille francs, répondit Blondet.

— Les Aigues ne rapportent pas en sac plus de quarante mille francs, dit la comtesse, encore, ces années-ci, vous avez fait d'immenses dépenses ; vous avez entouré les bois de fossés...

— On a, dit Blondet, un château royal aujourd'hui, pour cinq cent mille francs, aux environs de Paris. On achète les folies des autres.

— Je croyais que vous teniez aux Aigues ? dit le comte à sa femme.

— Oui, mais je tiens encore plus à votre existence, dit-elle. Je vous aime encore assez pour ne pas vouloir être veuve.

Le lendemain soir, dans le salon de monsieur Gaubertin, à La-Ville-aux-Fayes, le sous-préfet fut accueilli par cette phrase que lui dit le maire :

— Eh bien ! vous venez des Aigues ?...

— Oui, mais j'ai bien peur que nous perdions le général ; il va vendre sa terre.

— On ne peut toujours pas découvrir les auteurs de l'assassinat commis sur la personne de son garde ? dit le juge d'instruction.

— Ça nuira beaucoup à la vente des Aigues, dit Gaubertin devant tout son monde ; je sais bien, moi, que je ne les achèterais pas... Les gens du pays sont trop mauvais ; même du temps de mademoiselle Laguerre, je me disputais avec eux, et Dieu sait comme elle les laissait faire.

Sur la fin du mois de mai, rien n'annonçait que le général eût l'intention de mettre en vente les Aigues ; il était indécis. Un soir, sur les dix heures, il rentrait de la forêt par une des six avenues qui conduisaient au pavillon du Rendez-vous, et il avait renvoyé son garde, en se voyant assez près du pavillon. Au détour de l'allée, un homme armé d'un fusil sortit d'un buisson.

— Général, dit-il, voilà la troisième fois que vous vous trouvez au bout de mon canon, et voilà la troisième fois que je vous donne la vie...

— Et pourquoi veux-tu me tuer, Bonnébault ? dit le comte sans témoigner la moindre peur.

— Ma foi ! si c'était pas moi, ce serait un autre ; et moi, j'aime les gens qui ont servi l'Empereur, je peux pas me décider à vous tuer comme un pigeon. — Ne me questionnez pas, je veux rien dire... Mais vous avez des ennemis plus puissants que vous ; j'aurai mille écus si je vous tue, et j'épouserai Marie Tonsard. Eh bien, donnez-moi quelques méchants arpents de terre et une méchante baraque, je continuerai à dire ce que j'ai dit, qu'il ne s'est pas trouvé d'occasion... Vous aurez encore le temps de vendre votre terre et de vous en aller... Je suis encore un honnête homme dans ce que je suis ; je vous le répète, si ce n'est pas moi, ce sera un autre.

— Et si je te donne ce que tu me demandes, me diras-tu qui t'a promis deux mille francs[1] ?

— Je ne le sais pas ; et la personne qui me pousse à cela, je

l'aime trop pour vous la nommer ; et quand vous sauriez que c'est Marie Tonsard ; Marie Tonsard est comme un mur ; et moi, je nierai vous l'avoir dit ; et d'elle, moi, je ne peux rien savoir.

— Viens me voir demain matin, dit le général.

— Ça suffit, dit Bonnébault ; si l'on me trouvait maladroit, je vous préviendrais.

Huit jours après cette conversation singulière, tout l'arrondissement, tout le département et Paris était farci d'énormes affiches annonçant la vente des Aigues par lots, en l'étude de maître [Corbinet][1], notaire à Soulanges. Tous les lots furent adjugés à Rigou, et montèrent, malgré les demandes du général qui, dans le concours des adjudicataires venus de tous les coins, avait envoyé un homme pour pousser, à la somme totale de deux millions trois cent mille francs. Le lendemain Rigou fit changer les noms, monsieur Gaubertin avait les bois en commun, et lui les vignes. Le château et le parc furent revendus à la bande noire, moins le pavillon et ses dépendances, que se réserva monsieur Gaubertin.

En 1837, pendant l'hiver, au moment où l'un des plus remarquables écrivains politiques et journalistes de ce temps, Émile Blondet, arrivait au dernier degré de misère, cachée sous les dehors d'une vie bruyante et débauchée et qu'il hésitait à prendre un parti désespéré en voyant que ses travaux, son esprit, son savoir, sa science des affaires, ne l'avaient amené à rien qu'à écrivailler au profit des autres, en voyant toutes les places prises, en se sentant au bord de l'âge mûr, sans considération, en apercevant des sots et des niais [2]bourgeois remplacer les gens de cour et les incapables de la Restauration, et le gouvernement se reconstituer comme il était avant 1830[3]. Un soir, où il était bien près du suicide, qu'il avait tant poursuivi de ses plaisanteries, et qu'en jetant un dernier regard sur sa déplorable existence, calomniée et surchargée de travaux bien plus que de ces orgies qu'on lui reprochait, il voyait une noble et belle figure de femme, comme on voit une statue restée entière et pure au milieu des plus tristes ruines, son portier lui remit une lettre cachetée en noir, où la comtesse de Montcornet lui annonçait la mort du général, qui avait repris du service et commandait une division. Elle était son héritière ; elle n'avait pas d'enfants. La lettre, quoique digne, indiquait à Blondet que la femme de quarante ans, qu'il avait aimée jeune,

lui tendait une main fraternelle et une fortune considérable. Il y a quelques jours, le mariage de la comtesse de Montcornet et de monsieur Blondet, nommé préfet, a eu lieu. Pour se rendre à sa préfecture, il prit par la route où se trouvaient autrefois les Aigues, et il fit arrêter dans l'endroit où étaient jadis les deux pavillons, voulant visiter la commune de Blangy, peuplée de si doux souvenirs pour les deux voyageurs. Le pays n'était plus reconnaissable. Les bois mystérieux, les avenues du parc, tout avait été défriché ; la campagne ressemblait à la carte d'échantillons d'un tailleur. Le paysan avait pris possession de la terre en vainqueur et en conquérant. Elle était déjà divisée en plus de mille lots, et la population avait triplé entre Couches et Blangy. La mise en culture de ce beau parc, si soigné, si voluptueux naguères, avait dégagé le pavillon du Rendez-vous, devenu la villa *il Buen-Retiro*, de dame Isaure Gaubertin ; c'était le seul bâtiment resté debout, et qui dominait le paysage, ou, pour mieux dire, la petite culture remplaçant le paysage. Cette construction ressemblait à un château, tant étaient misérables les maisonnettes bâties tout autour, comme bâtissent les paysans.

— Voilà le progrès ! s'écria Émile. C'est une page du *Contrat social* de Jean-Jacques ! Et moi je suis attelé à la machine sociale qui fonctionne ainsi !... Mon Dieu ! que deviendront les rois dans peu ! Mais que deviendront, avec cet état de choses, les nations elles-mêmes dans cinquante ans ?...

— Tu m'aimes, tu es à côté de moi ; je trouve le présent bien beau, et ne me soucie guère d'un avenir si lointain, lui répondit sa femme.

— Auprès de toi, vive le présent ! dit gaiement l'amoureux Blondet, et au diable l'avenir ! Puis il fit signe au cocher de partir, et tandis que les chevaux s'élançaient au galop, les nouveaux mariés reprirent le cours de leur lune de miel.



NOTES.

Aux 17 volumes de l'édition Furne, reproduits en fac-similé, succèdent les œuvres de Balzac non contenues dans cette édition et publiées ici dans un nouvel établissement scientifique des textes. C'est dire que pour chacune d'elles, nous repartirons des sources mêmes laissées par Balzac après sa mort.

Sauf cas particuliers (éditions posthumes, inédits, etc.), notre principe de publication est la reproduction rigoureuse du dernier état des textes publiés du vivant de l'auteur. Ces textes de base ainsi que les documents de contrôle et de vérifications sont indiqués. Les coquilles typographiques et fautes manifestes sont corrigées. Les cas douteux de lecture ou d'interprétation sont signalés en notes.

Parmi les anomalies que nous avons relevées au cours des volumes précédents, nous signalons ici une fois pour toutes les cas les plus fréquents :

Orthographe particulière de Balzac ou de son temps : wisth ou wisk pour *whist*, laissez-aller pour *laisser-aller*, chassez-croisez pour *chassé-croisé*, long-temps pour *longtemps*, paroxisme pour *paroxysme*, rhythme pour *rythme*, piége, collége, arpége pour *piège*, *collège*, *arpège ;* graphies anciennes : paschal pour *pascal*, harmonier pour *harmoniser*, cen dessus dessous pour *sens dessus dessous*.

Avec l'excuse de l'héritage des siècles passés, Balzac double ou dédouble les consonnes avec une désinvolture que les typographes ne semblent pas toujours remarquer : allanguie pour *alanguie*, clientelle pour *clientèle*, codicile pour *codicille*, ensorcèle pour *ensorcelle*, envellope pour *enveloppe*, falotte pour *falote*, frippe pour *fripe*, furetta pour *fureta*, harcelle pour *harcèle*, jetter pour *jeter*, pate pour *patte*, naperon pour *napperon*, etc.

Selon une habitude du temps, Balzac accorde le verbe avec son dernier sujet : La multiplicité des causes et le nombre de jets *explique* la création. Puis il écrit : C'est des lacs pour *ce sont* des lacs, tout nues pour *toutes* nues, affaire tout judiciaire pour affaire *toute* judiciaire. Il préfère souvent le participe présent à l'adjectif qualificatif : l'actrice toujours souriant, plutôt que : l'actrice toujours *souriante*.

Balzac ne répugne pas à employer parfois quelques anglicismes : *partner*, *comfort*, *comfortable*, *spleen*, etc. Ses expressions latines, comme souvent à cette époque, sont accentuées : *ultrà*, *ergò*, *vice versâ*, *meâ culpâ*, etc.

Nous ne relevons pas les graphies trop souvent fautives des noms propres cités par Balzac, mais remarquons ici qu'il écrit généralement *Roberspierre*, *Shakspeare*.

Signalons aussi que Balzac, ou les typographes, oublie le plus souvent de souligner, ou de mettre en italique, les titres des œuvres citées dans le texte. Enfin nous avons renoncé à signaler chaque fois l'emploi fautif du point d'interrogation ou d'exclamation.

Le lecteur attentif aura remarqué combien Balzac enrichit de néologismes son vocabulaire : *bénévolence*, *chafrioler*, *chanteronner*, *compatissance*, *impressible*, *improbe*, *inexpériente*, *signifiance*, *somnolescence*, etc.

SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES.

Page 1.

1. Le texte de base de notre établissement est celui de l'édition Louis Chlendowski, publiée en 1848. Dans cette édition, la quatrième partie de *Splendeurs et misères des courtisanes* est divisée elle-même en 2 parties, comprenant un total de 41 chapitres et une conclusion. Bien que notre principe soit de reproduire le dernier état du texte publié du vivant de Balzac, nous avons cru devoir supprimer ici les divisions en parties et en chapitres. Ceci dans un souci d'unité, les 3 premières parties du roman ayant été publiées, dans l'édition Furne, sans aucune divisions (cf. tomes 11 et 12). Mais nous signalons en notes, parties, chapitres et conclusion de l'édition Chlendowski afin que le lecteur puisse reconstituer le dernier état du texte. Comme nos prédécesseurs, nous nous sommes inspirés de l'édition Houssiaux pour la suppression des innombrables alinéas de l'édition de 1848, trop généreusement interlignée et étirée pour être contenue dans 3 volumes in-8°. Les éléments de contrôles et de vérifications nous ont été fournis par les documents suivants : manuscrit A 56, épreuves corrigées A 57 de la Bibliothèque Lovenjoul ; feuilleton de *la Presse*, publié du 13 avril au 4 mai 1847.
Le texte de la quatrième partie de *Splendeurs et misères des courtisanes : la Dernière incarnation de Vautrin*, a été établi par Jean A. Ducourneau.

2. Première partie. *Les mystères du préau.* Chapitre I. *Les deux robes.*

3. Pour cette règle grammaticale balzacienne, voir tome 17, p. 17 des *Transcriptions et notes,* la note de la p. 302.

Page 5.

1. Chapitre II. *Projets d'Amélie.*

Page 7.

1. C'est la leçon de *la Presse.* L'édition Chlendowski écrit fautivement : un air si vif.

2. Omission de l'édition Chlendowski.

Page 10.

1. Chapitre III. *Observation magnétique.*

Page 13.

1. Nous apprendrons plus loin (page 63, ligne 39), que le chef des surveillants se nomme Jacomety. Balzac semble donner à ce nom une origine corse (Giacometti), qui s'imposait pour le patronyme d'un surveillant de prison.

2. Chapitre IV. *L'homme au secret.*

Page 14.

1. Dans l'édition Chlendowski (t. 1, p. 70) une note prévenait le lecteur : « Cette [*sic*] épisode forme la dernière partie de la Scène de la Vie parisienne, intitulée : *Splendeurs et Misères des Courtisanes.* »

Page 18.

1. Chapitre V. *Les adieux.*

Page 23.

1. Chapitre VI. *Le préau de la Conciergerie.*

Page 27.

1. Chapitre VII. *Essai philosophique, linguistique et littéraire sur l'argot, les filles et les voleurs.*

Page 29.

1. Balzac met ici le pluriel en *x* alors que, plus loin (page 98, ligne 2), il écrit *filous.* Le dictionnaire de Boiste indique l'un et l'autre de ces pluriels.

Page 30.

1. Garat était directeur général de la Banque de France. Cf. tome 11, page 57 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 502.

2. C'est la leçon de l'édition Chlendowski, mais il faut sans doute lire : deux cents.

Page 32.

1. Chapitre VIII. *Les grands Fanandels.*

Page 35.

1. Guillotiné.

2. Chapitre IX. *L'entrée du sanglier.*

Page 39.

1. Chapitre x. *Sa Majesté le Dab.*

Page 40.

1. Pleurer. Ce mot a déjà été employé par Balzac dans *le Père Goriot*. Cf. tome 9, page 477, ligne 23.

Page 42.

1. Ici et plus loin (page 47, ligne 6), nous trouvons cette forme de pluriel pour ce mot. Boiste indique les deux pluriels en *x* et en *s*.

Page 43.

1. Chapitre xi. *Ruse contre ruse.*

Page 47.

1. Chapitre xii. *La chambre du condamné à mort.*

Page 48.

1. Allusion au roman de Victor Hugo, *le Dernier jour d'un condamné*, publié en 1829.

Page 50.

1. Chapitre xiii. *Un singulier procès criminel.*

Page 53.

1. C'est la leçon de l'édition Chlendowski, mais sans doute faut-il lire *vendettas*, ainsi que Balzac l'écrit habituellement.

Page 55.

1. Chapitre xiv. *Charlot.*

Page 56.

1. Contrairement à cette affirmation de Balzac, M. Antoine Adam signale que *Charlot* se trouvait dans le poème de Vadé *la Pipe cassée* (1757). Cf. *Splendeurs et misères des courtisanes* (Garnier, 1958, p. 562).

2. D'être guillotiné. Après la décollation, la tête tombe dans un panier de son.

3. Je veux sauver cette tête de ses pattes.

4. Culotte.

Page 58.

1. Chapitre xv. *La confession.*

Page 59.

1. *Toujours moi !*
2. *Toujours toi !*

Page 60.

1. Au bagne à vie.

Page 61.

1. Chapitre xvi. *Où mademoiselle Collin entre en scène.*

Page 62.

1. C'est le titre sous lequel fut publiée séparément, chez Souverain, en 1847, la troisième partie de *Splendeurs et misères des courtisanes, Où mènent les mauvais chemins.* Les éditions modernes suppriment ce début de la phrase, trahissant ainsi la volonté de rappel voulue par Balzac.

Page 63.

1. *Adieu, marquise !*

Page 64.

1. Deuxième partie : *Entre monsieur le procureur-général et Jacques Collin.* Chapitre xvii. *Une séduction.*

2. D'après d'Hautel : « Diminutif de casaque, pour dire le derrière de la poitrine, le dos ».

3. Naïf, niais.

Page 65.

1. Tu seras condamné à mort.

Page 66.

1. Et que fait-elle ?

2. Dénoncé. Mais M. Adam signale que Balzac donne à *servi* une signification inexacte. Cf. *op. cit.*, p. 576.

3. La comédie.

Page 67.

1. Chapitre xviii. *Dernière incarnation.*

2. Voici le secret ! Dans l'affaire du vol.

3. Tu me fais plaisir ! Tu facilites ma tâche. Cette phrase devrait être en italique.

4. Sans témoin.

Page 68.

1. Prison (de la Force).

2. Par le Dieu des voleurs.

Page 69.

1. Ce mot, que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires d'argot, signifie, peut-être, *alibis*. Cette phrase serait alors la répétition volontaire de l'idée contenue dans la réplique précédente de Jacques Collin : « J'aurai ta fortune pour mettre des alibis dans tes autres procès. »

Page 71.

1. Chapitre XIX. *Première visite de madame Camusot.* L'édition Chlendowski porte par erreur : *Dernière visite...*

Page 74.

1. Chapitre XX. *Deuxième visite de madame Camusot.*

Page 78.

1. Chapitre XXI. *Un grand personnage destiné à l'oubli.*

Page 81.

1. Chapitre XXII. *L'obscur et puissant Corentin.*

Page 85.

1. Chapitre XXIII. *Souffrances d'un procureur-général.*

Page 88.

1. Chapitre XXIV. *Que faire ?*

Page 90.

1. Lacune de l'édition Chlendowski.

2. Chapitre XXV. *Un coup de théâtre.*

Page 93.

1. Chapitre XXVI. *Le crime et la justice en tête-à-tête.*

2. Plus loin (page 97, ligne 19), nous lirons *pause*.

Page 95.

1. Chapitre XXVII. *L'innocence de Théodore.*

Page 97.

1. Cf. plus haut, la note 2 de la p. 93.

2. C'est la leçon de l'ajouté manuscrit de A 56, fol. 157. Ce mot est écrit *annalistes* par la plupart des éditions qui donnent ainsi un faux sens à la phrase. Notons que l'édition Chlendowski, fautive, donne *analistes*, graphie qui est sans doute à l'origine du contresens indiqué ci-dessus.

3. Cf. tome 6, p. 4 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 22, ligne 25, au sujet de cette règle balzacienne sur l'accord du verbe *être*.

Page 98.

1. Cf. la note de la p. 29.

2. Chapitre XXVIII. *Le dossier des grandes dames.*

3. Lacune de l'édition Chlendowski.

Page 100.

1. Le Dab te demande.

2. Chapitre XXIX. *Début de Jacques Collin dans la comédie.*

3. Lacune de l'édition Chlendowski.

Page 102.

1. Cette réplique semble prononcée par Jacques Collin et devrait être rattachée à la précédente.

2. Chapitre XXX. *Histoire de la Rousse.*

Page 105.

1. Chapitre XXXI. *Comment Paccard et Prudence vont s'établir.*

2. La patronne, la maîtresse ou la mère.

Page 107.

1. Chapitre XXXII. *Le gibier deviendra chasseur.*

Page 110.

1. Chapitre XXXIII. *Messieurs les Anglais tirez les premiers.*

Page 112.

1. Chapitre XXXIV. *Une ancienne connaissance.*

Page 114.

1. Chapitre XXXV. *Perspective d'une position.*

Page 116.

1. L'édition Chlendowski, fautive, écrit : Montautar.

2. Chapitre XXXVI. *Désappointement.*

Page 117.

1. Cette phrase est à rapprocher de celle prononcée par Cérizet s'adressant à la Peyrade, dans *les Petits bourgeois :* « Nous avons mesuré nos griffes, elles sont de la même dureté, de la même longueur, de la même force... » Cf. plus loin, page 276, lignes 23-24.

2. L'édition Chlendowski, fautive, écrit : l'un à l'autre.

Page 118.

1. Chapitre XXXVII. *Où Jacques Collin abdique la royauté du Dab.* L'édition Chlendowski fautive, donne : sa royauté.

Page 120.

1. Chapitre XXXVIII. *Suite de l'abdication.*

Page 123.

1. Chapitre XXXIX. *L'enterrement.*

Page 125.

1. C'est bien la leçon de l'édition Chlendowski. On ne peut affirmer qu'il s'agit d'une coquille de cette édition pour *pelletées.* Peut-être y a-t-il une volonté de Balzac dans la graphie de ce mot.

2. Chapitre XL. *Où Trompe-la-Mort s'arrange avec la Cigogne.*

Page 126.

1. A lui-même, mais tout de même assez fort pour que l'un des agents lui réponde...

Page 128.

1. Chapitre XLI. *Le médecin.*

2. L'édition Chlendowski, fautive, écrit : espoir.

Page 129.

1. C'est la leçon de l'édition Chlendowski. Certaines éditions donnent : *à l'honneur de son ami.* Rien, nous semble-t-il, ne justifie cette correction.

Page 130.

1. *Conclusion.*

LES PETITS BOURGEOIS.

Page 131.

1. Pour l'établissement du texte des *Petits bourgeois*, nous disposons des documents de la Bibliothèque Lovenjoul : fragments du manuscrit A 186, et jeu d'épreuves en placards A 187, portant des corrections manuscrites de Balzac pour les trois premiers chapitres (fol. 1-23), ains ique d'autres corrections, vraisemblablement de la main de Charles Rabou. Le texte de ces épreuves, composé avec des caractères dits « têtes de clous », est constellé de coquilles et d'erreurs de lecture, dont Balzac et Rabou ont corrigé un certain nombre. Nous avons établi notre texte à partir de ces épreuves qui représentent le dernier état de ce roman inachevé, dont aucune partie n'a été publiée du vivant de Balzac. Les divisions en chapitres ont été conservées et les normalisations typographiques effectuées selon les instructions laissées par Balzac pour l'édition posthume de ses œuvres.

L'établissement du texte des *Petits bourgeois* posait encore un certain nombre de problèmes, notamment dans l'enchaînement de certains paragraphes du début (cf. pp. 132-133). Nous en donnons ici, pour la première fois, un nouvel ordre qui nous paraît plus proche de la volonté de Balzac. La reproduction de l'épreuve 2 de A 187, que nous donnons en face de la p. 133 de notre texte, permettra au lecteur de suivre, en connaissance de cause, la justification de notre méthode.

Le texte des *Petits bourgeois* a été établi par A.-M. Meininger et Jean A. Ducourneau.

2. Sous le titre primitif de chapitre, *le lieu et la scène*, Balzac avait rédigé un premier départ dont les 2 premières lignes rayées, se trouvent au bas de l'épreuve 1 de A 187, sous la dédicace *A Constance Victoire*. Voici ces 2 lignes qui s'enchaînent avec l'épreuve 2 que nous reproduisons en face de la p. 133 (les 2 mots entre crochets sont les 2 premiers de l'épreuve 2) :

Le dimanche était le jour adopté par M. et madame Thuillier pour recevoir [leurs amis]

Après l'épreuve 2, la 3 commençait ainsi, sans alinéa (le mot entre crochets est le dernier de l'épreuve 2) :

[sombraient.] Sur la rue, la maison présentait cette façade de moellons

3. D'ici à l'appel de note 2 de la p. 132, nouveau départ manuscrit rédigé par Balzac sur l'épreuve 1, en marge de la dédicace *A Constance Victoire*. Le titre du chapitre est lui-même modifié. Départ et titre témoignent d'une orientation historique qui apparentent *les Petits bourgeois* à *Une double famille* et dont Balzac, après coup, a senti l'impérieuse nécessité.

Page 132.

1. Ou plus exactement : *dell'ornamento. De l'ornement.*

2. Fin du nouveau départ manuscrit de l'épreuve 1. Nous enchaînons sur les 5 lignes non entourées de l'épreuve 2 (cf. reproduction). Puis sautant le passage de 9 lignes entourées par Balzac, nous passons à la situation géographique de la maison Thuillier et nous reprenons à la suite ces 9 lignes qui en commencent la description physique. Cette description se continue, sans hiatus de lecture, à l'épreuve 3. Des divers éléments de l'épreuve 2, nous avons abandonné le premier passage de 15 lignes entouré par Balzac. Ceci pour deux raisons : il ne s'enchaîne plus avec les 2 premières lignes de l'épreuve 1 (cf. plus haut, la note 2 de la p. 131) et ses 4 dernières lignes nous auraient indiqué *pour la troisième fois* que la maison avait été acquise par la sœur de Thuillier. Comme les 2 premières lignes de l'épreuve 1 (cf. plus haut, la note 2 de la p. 131), Balzac aurait sans doute rayé ce passage qui en est la continuation.

Page 133.

1. Cf. la note 1 de la p. 134.

Page 134.

1. Lapsus de Balzac. Il s'agit en réalité de la rue Sainte-Catherine-d'Enfer, située, comme la rue Saint-Dominique-d'Enfer, dans le 11ᵉ arrondissement, quartier de la Sorbonne, c'est-à-dire sur la rive gauche. La rue Neuve-Sainte-Catherine est située rive droite.

2. Rangées de pierres de taille superposées pour donner de la solidité à un mur de petites pierres ou de briques.

Page 135.

1. Lacune de l'épreuve.

2. L'épreuve, fautive, imprime : *marche de Languedoc.*

Page 136.

1. *Le calme en même temps que la dignité.*

Page 138.

1. C'est-à-dire : lui donnera bien des occupations.

2. Thuillier est nommé ici *Louis*, mais partout ailleurs il sera désigné par son deuxième prénom, *Jérôme.*

Page 143.

1. Cf. plus loin, la note de la p. 145.

Page 144.

1. L'épreuve porte partout *Modeste*, conformément au manuscrit. Par deux fois, ici, Balzac, de sa main, corrige ce prénom en celui de *Céleste*, indi-

quant sa volonté de changer le prénom de la future Mme Thuillier et, par suite, de sa filleule Céleste Colleville. Les deux héroïnes seront donc prénommées Céleste tout au long du roman.

2. L'épreuve, fautive, porte *gouvernement*. Mais il s'agit bien du *gouverneur* de la Banque, ainsi désigné, d'ailleurs, au bas de la page.

Page 145.

1. Plus haut (page 143, ligne 19) Balzac dit : six cents.

Page 146.

1. Peut-être faut-il voir dans ce mot une aphérèse de l'argot *maboule*, signifiant *folle*. Cinq lignes plus haut, on vient de lire que quelques conviés craignaient « qu'elle ne devînt folle tôt ou tard ».

2. Marqué de taches rondes.

Page 147.

1. Gris ondulé de blanc, couleur du petit animal, du Pérou ou du Chili, qui porte ce nom.

2. On serait tenté de donner à ce mot sa définition figurée et familière : grande femme dégingandée. Mais plus loin (page 225, ligne 32), Balzac compare Brigitte à « un vrai cheval à l'ouvrage », donnant ainsi à haquenée son sens étymologique.

Page 148.

1. Graphie du XVIe siècle à laquelle Balzac tenait beaucoup. Nous l'avons déjà rencontrée plusieurs fois dans *la Comédie humaine*, notamment dans *le Lys dans la vallée* (tome 7, page 295, ligne 20) et dans *la Rabouilleuse* (tome 6, page 277, ligne 18).

Page 149.

1. La première version de 1837 des *Employés* ne mentionnait aucun talent de musicien chez Colleville (cf. A.-M. Meininger, « *les Employés* par H. de Balzac », t. 2, pp. 218, 224). Lorsque en 1844, Balzac rédige *les Petits bourgeois*, il décide de joindre des activités artistiques aux fonctions administratives de Colleville, et en fait un premier hautbois de l'Opéra-Comique. Quelques jours après, remaniant *les Employés* pour l'édition Furne, il ne manque pas d'ajouter cette deuxième fonction de Colleville mais se trompera sur la nature de l'instrument qui deviendra une clarinette (cf. tome 11, page 210, lignes 21-22). Si l'on s'en tient à la priorité chronologique de la création, Colleville joue donc plutôt du hautbois que de la clarinette.

2. L'épreuve porte : du Bourguier, qui est une erreur de lecture du typographe.

Page 150.

1. Un ajouté manuscrit, qui n'est pas de la main de Balzac, précise le nom de ce prince sur l'épreuve : Galathionne. Nous n'avons pas tenu compte

de cette leçon abusive et sans doute erronée. Rien ne prouve que dans l'esprit de Balzac le protecteur de mademoiselle Minoret, danseuse mime de l'Opéra et mère de Flavie, était le prince Galathionne.

Page 151.

1. C'est-à-dire : avec beaucoup d'attention et de soins. Nous avons déjà rencontré ce terme, notamment dans *Eugénie Grandet*. Cf. tome 5, page 222, ligne 35.

Page 152.

1. Nous en déduisons que Colleville se prénomme Charles. Cf. plus loin, la note 1 de la p. 208.

Page 156.

1. Lacune de l'épreuve.

Page 157.

1. C'est-à-dire *Modeste*, avant que Balzac le change en *Céleste*.

Page 159.

1. Lacune de l'épreuve.

Page 160.

1. L'épreuve porte : « par le colosse du Nord espèce de matérialisme anglais », ce qui ne signifie rien. Dans son édition R. Picard rétablit le sens de cette phrase grâce à un passage de la *Monographie du Rentier*. Cf. *les Petits bourgeois*, éd. Garnier, 1960, p. 51. Le colosse du Nord désigne la Russie.

Page 161.

1. L'épreuve, fautive, donne : *cérémonieux*, qui est une mauvaise lecture du typographe. Cette correction et celles des notes 2 et 3 ci-dessous sont faites grâce à un passage de la *Monographie du Rentier* que Balzac a repris pour *les Petits bourgeois* (*les Français peints par eux-mêmes*, t. II, p. 6). Cf. aussi R. Picard, édit. Garnier citée, pp. 53-54.

2. L'épreuve, fautive, donne : *la guerre au pair*. Cf. la note 1 ci-dessus.

3. L'épreuve, fautive, donne : *il réglait*. Cf. la note 1 ci-dessus.

Page 165.

1. Cf. plus haut, la note 1 de la p. 147.

2. Étoffe de laine non croisée à dessins lisses et brillants à l'endroit. Dans *Splendeurs et misères des courtisanes*, Asie porte une robe de stoff. Cf. tome 11, page 387, ligne 32.

Page 166.

1. Sorte de robe longue portée par les magistrats et les prélats.

Page 168.

1. L'épreuve porte : *il*, ce qui semble indiquer qu'il s'agit du substitut, alors qu'il est question de Théodose de la Peyrade.

Page 169.

1. Marque de bougies économiques. On notera (page 212, ligne 29) que la salle à manger des Thuillier est éclairée par des bougies, également économiques, d'une autre marque dite de l'Aurore.

2. C'est-à-dire : c'est moins que rien.

Page 170.

1. On a reconnu la description du nez même de Balzac.

Page 171.

1. Nous avons déjà souvent vu que Balzac écrit ainsi dahlias.

2. Donner à chacun son dû.

Page 172.

1. Il chargea les avoués de s'occuper de leurs affaires en justice.

Page 176.

1. Boiste donne, à la fois, à ce mot le genre masculin et aussi le genre féminin que, seul, il a conservé aujourd'hui.

Page 178.

1. Edme Champion qui distribuait les aumônes et la soupe à ses pauvres, vêtu d'un petit manteau bleu. Balzac y fait déjà allusion dans *la Cousine Bette* (tome 17, page 270, ligne 27).

Page 180.

1. Graphie de Balzac.

2. Celui qui, préposé par le gouvernement dans les marchés publics, vend les denrées aux enchères et en gros (Littré).

Page 183.

1. Balzac a bien écrit *Anatole*. Il s'agit d'un lapsus pour *Théodore*, dernier enfant des Colleville.

Page 185.

1. Sur l'arrivée de Théodose à Paris, voir *Splendeurs et misères des courtisanes*, tome 11, page 141.

Page 186.

1. C'est-à-dire : l'affaire marche et va entrer dans sa phase active.

Page 187.

1. Cf. ci-dessous la note 2.

2. Plus haut (cf. note 1) Balzac a corrigé *trente-huit* en *trente-neuf*, mais il a oublié de faire la même correction ici.

3. Graphies de Balzac pour : redingote, cravate.

Page 189.

1. Corde ou chaînette qui lie les pouces du condamné. Ici le sens est figuré.

2. C'est-à-dire : toutes difficultés surmontées (Littré).

Page 191.

1. C'est-à-dire : on est du métier.

2. Porte dissimulée dans la boiserie.

3. C'est-à-dire : sur le chemin de la fortune, d'après la définition de Boiste.

Page 193.

1. Graphie de Balzac.

2. C'est bien la leçon du manuscrit et de l'épreuve. Mais sans doute faut-il lire : *saurez*.

Page 196.

1. *C'était l'objet de mes vœux* (Horace, *Satires*, II, 6).

2. *Médiocrité dorée* (Horace, *Odes*, II, 10). On trouve déjà cette citation dans l'œuvre de Balzac, notamment dans *le Cousin Pons*. Cf. tome 17, page 547, ligne 26.

3. *Que cette ombre soit ma vie.*

Page 198.

1. Lunettes plates pour conserver la vue sans grossir énormément les objets.

Page 199.

1. La sévérité empreinte sur son visage. Cf. plus loin la note 2 de la p. 233.

2. Cf. plus haut, la note 2 de la p. 196.

Page 202.

1. Ici, Balzac oublie de faire prononcer *môsieur* par Phellion. Cf. aussi plus loin, les notes des pp. 215 et 218.

Page 204.

1. Mme Phellion s'adresse à son fils Marie-Théodore, tandis que Phellion serre son fils aîné, Félix, dans ses bras. Nous verrons plus loin (au début de la p. 210) que Mme Phellion devait faire une démarche auprès du docteur Bianchon.

Page 205.

1. *Pour la plus grande gloire de Théodose !*

Page 206.

1. Lacune de l'épreuve.

Page 208.

1. Lapsus de Balzac. Il faudrait lire : *Jérôme* ou, à la rigueur *Louis*. Cf. plus haut, note 2 de la p. 138. Charles est le prénom présumé de Colleville. Cf. plus haut, la note de la p. 152.

2. Panaches légers qui ornaient les chapeaux féminins et que l'on fabriquait avec les plumes que les marabouts portent sous les ailes. Dans *la Peau de chagrin*, les marabouts de Pauline effleurent la tête de Raphaël. Cf. tome 14, page 159, ligne 32.

3. Lacune de l'épreuve.

Page 209.

1. D'après Boiste, *s'ingérer* signifie : se mêler de quelque chose sans en être requis.

2. C'est-à-dire : fourbes.

Page 210.

1. L'épreuve, fautive, porte : Thuillier.

Page 212.

1. Cf. plus haut, la note 1 de la p. 169 relative aux bougies de l'Étoile qui éclairent le salon des Thuillier.

2. Graphie donnée par le *Traité d'orthographe* de Restaut, le dictionnaire de Trévoux, et souvent employée par Balzac.

Page 213.

1. Lacune de l'épreuve.

2. C'est bien la leçon de l'épreuve. Elle n'est pas nécessairement fautive. Par *annonce*, Balzac a peut-être voulu évoquer les paroles précédentes de Théodose à Flavie et qui sont une sorte de préambule aux événements de ce dîner, événements dont l'avocat sait à l'avance le déroulement. Notons que les éditions modernes corrigent et remanient ainsi la phrase : « le ton tranchant, [l'assurance] de Théodose éblouissaient... ».

Page 214.

1. Lacune de l'épreuve.

Page 215.

1. Cf. plus haut, la note de la p. 202.

2. C'est-à-dire : comme un principe.

3. La leçon doublement fautive de l'épreuve est : « un vieux habitant ». L'adjectif est en contradiction avec la réalité, d'ailleurs attestée par une phrase de la p. 201 : « Quant à moi, nouveau venu dans le quartier... » (lignes 24-25).

Page 216.

1. Le sens du début de cette phrase de Théodose nous échappe. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une mauvaise lecture du typographe qui nous a habitués à beaucoup d'autres extravagances dans la composition des *Petits bourgeois*. Nous suggérons une lecture conjecturale : « Le sens politique de la nouvelle *dynastie*, la base même de son *système* et la garantie... » Elle est appuyée par les citations suivantes. Le même Théodose dit, plus haut (page 166, lignes 22-23), que « la Bourgeoisie française a pris sur elle de faire une *dynastie nouvelle* » ; Balzac (page 162, ligne 21), à propos de sa fidélité d'historien, évoque « le *système* politique de la branche cadette ». Enfin nous retrouvons encore l'expression « nouvelle dynastie » dans *le Député d'Arcis*. Cf. page 387, ligne 14.

2. L'épreuve donne : responsable. Mais ce mot ne semble pas avoir grand sens ici.

3. Lacune de l'épreuve qui laisse un blanc. Cet adjectif est justifié par le mot *chenu* employé plus loin par Brigitte. Cf. page 219, ligne 4.

Page 217.

1. Bien que le masculin désigne abusivement le coq d'Inde, Balzac l'emploie volontiers pour désigner la dinde. Cf. *la Cousine Bette*, tome 17, page 290, ligne 29.

Page 218.

1. Cf. plus haut, la note de la p. 202.

Page 219.

1. Vieux. Cf. plus haut la note 3 de la p. 216.

2. Liqueur des îles, dite de la *Veuve Amphoux*, fabriquée à la Martinique par une marseillaise, Madeleine-Achard Amphoux-Chassevent.

Page 221.

1. L'épreuve donne : « cette bourgeoisie fait ses douceurs ».

Page 224.

1. Un ajouté, qui n'est pas de la main de Balzac, précise sur l'épreuve : *Laënsberg*. Nous n'en tenons pas compte, mais il est certain que Balzac fait ici une comparaison entre Félix et le célèbre astrologue Mathieu Laënsberg.

Page 225.

1. C'est-à-dire : celle qui dit sa pensée avec franchise et naïveté, comme saint Jean Chrysostome ou Bouche d'or.

2. Cf. plus haut, la note 2 de la p. 147.

3. L'épreuve, fautive, donne : sœurs.

Page 226.

1. Ou plus exactement : Lendore. Personne lente dans ses mouvements, paresseuse, assoupie.

Page 227.

1. Mme Minard traduit ainsi son goût pour les bals improvisés et pour les bals cérémonieux.

Page 229.

1. Peut-être faut-il lire : « puaient [la misère] comme le visage de ces hommes... ». On retrouve cette expression dans *l'Initié* : « Ce noir, porté depuis de longues années, puait la misère. » Cf. ce texte, page 305, lignes 31-35.

Page 231.

1. Lapsus. Il faut lire : « la cuisine du rez-de-chaussée ». D'après les indications données par Balzac à la page 229, Cérizet occupait « une pièce au rez-de-chaussée et une pièce à l'entresol ». La chambre est située « en haut », comme il est dit ici à la ligne 35. La pièce où se tenait Cérizet était donc celle du rez-de-chaussée. Car on conçoit mal que l'ancienne cuisine du logement du premier étage ait pu se situer au rez-de-chaussée.

Page 232.

1. L'épreuve, fautive, porte : *considération*.

2. Cette *Monographie de la vertu*, dont Balzac ne nous a laissé que quelques fragments, n'a jamais été publiée. Elle devait faire partie des *Études analytiques*.

Page 233.

1. Allusion au vers de Dante : *Per me si va nella città dolente* (*Par moi l'on va dans la cité dolente.* — *La Divine comédie, Enfer*, III, 1). On la rencontre souvent dans *la Comédie humaine*, notamment dans *Adieu*. Cf. tome 15, page 287, ligne 39.

2. Marquées. Cf. aussi plus haut, la note 1 de la p. 199.

Page 235.

1. Il s'agit sans doute d'un surnom donné familièrement au vieux serrurier par Cérizet. C'est aussi celui qu'employait Balzac pour désigner la mère Comin du temps qu'il occupait la mansarde de la rue Lesdiguières. Cf. R. Pierrot : H. de Balzac, *Correspondance*, Garnier, 1960, t. I, p. 49.

2. Lacune de l'épreuve.

3. L'épreuve donne : « Les cinq autres parties. » De toute façon nous ne comprenons pas la précision du nombre.

4. Placée ici, cette phrase ne se justifie guère. Il semble qu'il y ait une lacune dans le dialogue qui termine ce chapitre.

Page 247.

1. Néologisme bizarre formé des deux verbes *engluer* et *déglutiner*.

2. L'épreuve, sans doute fautive, donne : « — Est-ce qu'il ne vous fait pas pitié ?... »

Page 250.

1. Ou, plus exactement, *cotrets*. Petits faisceaux de morceaux de bois de grosseur médiocre, liés par les bouts.

Page 251.

1. C'est-à-dire : à la prison pour dettes.

Page 252.

1. Peut-être faut-il lire : « également sombres le silence ou le regard, quand de mutuels soupçons fleurissaient à la surface des *yeux* ou dans le discours. »

2. L'épreuve laisse, ici, un blanc de petite importance réservant la place d'un mot court que le typographe n'a pu déchiffrer dans le manuscrit de Balzac. Il eût été arbitraire d'inventer ce mot qui pouvait être ou un adjectif ou, plus vraisemblablement à notre sens, un substantif.

3. Sans doute la corde du harpon par lequel il tenait Thuillier. Cf. le début du paragraphe.

Page 253.

1. Balzac nous indique lui-même (page 263, lignes 23-26) qu'il s'agit du « premier ouvrier placé entre les ouvriers et le maître menuisier en bâtiment pour soumissionner l'exécution des travaux entrepris. »

Page 255.

1. Mauvaise lecture du typographe pour : *dévouée.* Ou néologisme de Balzac formé avec le substantif *décri* et indiquant que l'amitié offerte par Théodose était à la mesure du personnage de Cérizet.

2. Nom donné, à Paris, aux voitures publiques du genre omnibus.

Page 256.

1. Lacune de l'épreuve.

Page 257.

1. Le « pas d'homme étourdi » qui est celui de Théodose s'éloignant, fait penser à celui d'un homme ivre. Le néologisme *sucée* pourrait être synonyme du mot populaire *cuite* employé aujourd'hui.

Page 258.

1. Cette métaphore a déjà été employée par Balzac, notamment dans *la Femme de trente ans :* « Cette pensée vint au cœur de cette femme, et fut pour elle ce qu'est la branche de saule trop faible que saisit un nageur avant d'être emporté par le courant. » Cf. tome 3, p. 94.

2. L'épreuve, fautive, donne : *amie.* Mauvaise lecture du typographe.

3. Lacune de l'épreuve.

Page 259.

1. Lacunes de l'épreuve.

Page 260.

1. C'est-à-dire : qui ne peut être légitimement dépossédé.

Page 261.

1. Mauvaise lecture du typographe sur l'épreuve : « cette circonstance était *comme eux* ce nom-là... ».

2. Épreuve incompréhensible : « médecin qui, faisant *encore du médecin* légale... ».

Page 262.

1. Lapsus probable : « les avocats sont aux avoués ce que sont les maréchaux aux généraux. »

Page 264.

1. C'est la Peyrade qui parle.

2. Le « provençal » ne désigne plus la Peyrade comme plus haut, mais le marseillais Sauvaignou.

3. D'après le dictionnaire de Bescherelle, l'expression *se tirer de la presse* signifie se sortir prudemment d'un mauvais pas.

Page 265.

1. L'épreuve, fautive, donne : *associés*.

2. Lacune de l'épreuve.

3. Il semble que ce soit Desroches et non Godeschal qui parle.

Page 266.

1. Expression familière : peur.

2. L'épreuve porte : *bon ami*. C'est pourtant à sa sœur Brigitte que Thuillier parle.

Page 267.

1. C'est la leçon de l'épreuve. Un seul ennemi en deux personnes.

2. L'épreuve, fautive, donne : jeune fille.

Page 269.

1. Substance dont on se sert pour imiter non seulement le diamant, mais aussi plusieurs pierres précieuses. Elle doit son nom au chimiste allemand Strasze, son inventeur.

2. *Dans le cœur*.

Page 270.

1. Lacunes de l'épreuve.

2. L'épreuve, fautive, donne : divers.

Page 272.

1. *Une seule foi, un seul Seigneur*.

Page 273.

1. Balzac reprend dans cette réplique de Félix, le titre de l'ouvrage célèbre de Lamennais, auquel il a fait déjà allusion dans la dédicace du roman. Cf. p. 131.

Page 275.

1. Lapsus probable de l'épreuve qui porte : excursion.

Page 276.

1. Tout le charme espiègle de Roxelane, esclave de Soliman II, était dans son « petit nez en l'air ». Née en Galicie (Russie-Rouge), elle devait épouser le sultan dont elle eut trois enfants : Bajazet II, Sélim II et la sultane Mirmah.

2. Cf. plus haut, la note de la p. 117, où nous rapprochons cette phrase de celle prononcée par Jacques Collin s'adressant à Corentin : « Nous avons mesuré nos épées, elles sont de la même trempe, de la même dimension. »

Page 280.

1. Cet imparfait du subjonctif est vraiment insolite dans la bouche de la mère Cardinal !

Page 281.

1. Il doit avoir en réalité soixante-cinq ans. Cf. la note ci-dessous.

2. Si en 1825, Poupillier avait réellement soixante-dix ans, en 1820 il en avait soixante-cinq. Cf. la note ci-dessus.

3. Peint par Horace Vernet, et non par Charlet, ce célèbre cabaret se trouvait à la barrière de Clichy.

Page 284.

1. L'épreuve, fautive, donne : grandissant.

Page 285.

1. *Pente :* bande d'étoffe qui court horizontalement le long du baldaquin. *Bonnes grâces :* demi-rideaux du lit qui sont aux deux côtés du chevet.

Page 289.

1. Plus haut, ligne 20, Cérizet « vit quatre tiroirs ». Pour un total de 90 000 francs, il ne peut y avoir 30 000 francs par tiroir...

Page 290.

1. La dernière épreuve conservée du roman de Balzac porte le folio 204 et s'arrête en cours de cette phrase.

L'ENVERS DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Page 291.

1. La deuxième partie de *l'Envers de l'histoire contemporaine : l'Initié* a paru, en feuilletons, dans *le Spectateur républicain*, du 1er août au 3 septembre 1848 et n'a fait l'objet d'aucune édition de librairie du vivant de Balzac. C'est donc le texte du *Spectateur républicain* qui a servi de base à

notre propre établissement. Toutefois, nous avons supprimé les divisions en chapitres du journal pour les mêmes raisons que celles invoquées pour la quatrième partie de *Splendeurs et misères des courtisanes* (cf. plus haut, p. 3 des notes, la note de la p. 1). Mais comme pour ce dernier texte, nous indiquons en notes les divisions et les titres de ces chapitres.

Le texte de *l'Initié* a été établi par Maurice Regard.

Le début de *l'Envers de l'histoire contemporaine* était intitulé : « Premier épisode » et non : « Première partie ». Cf. tome 12, p. 434.

2. Chapitre I. *La police du bon Dieu.*

Page 294.

1. Dans *le Spectateur républicain* du 1er août 1848, où paraissait le premier feuilleton, Balzac mit ici la note suivante :

« Malgré notre répugnance bien connue pour les notes personnelles, les événements actuels nous obligent à faire observer que cet ouvrage fut commencé en 1840, et que la partie publiée aujourd'hui, écrite en Russie, près de Berditcheft, l'année dernière, n'a été relue par nous qu'hier, 30 juillet, le manuscrit ayant été donné tel qu'il était à l'imprimerie. Les circonstances ne sont pour rien dans cette phrase prophétique. D'ailleurs, les personnes qui nous auront fait l'honneur de lire attentivement la première partie de *Madame de La Chanterie*, publiée en 1845, s'apercevront de la connexion de ce fait avec ses préparations. *(Note de l'auteur.)* »

Page 297.

1. Encore un des exemples, fréquents chez Balzac, de l'accord du verbe avec le dernier sujet.

Page 298.

1. Chapitre II. *Le sujet à observer.*

Page 299.

1. Un être décuplé devrait normalement représenter dix personnes...

Page 301.

1. Plus loin, Vanda dira à Godefroid « que depuis six ans » elle n'a d'autres serviteurs que son père et son fils.

Page 304.

1. Chapitre III. *Une étrange maladie.*

Page 307.

1. Cf. plus loin, la note de la p. 363.

2. Sans doute faut-il lire : des mœurs.

Page 310.

1. Ou plus exactement : la paralysie des jambes.

2. Cf. plus loin, la note 2 de la p. 378.

Page 313.

1. Chapitre IV. *Le pain et les fleurs.*

Page 319.

1. Il s'agit de la garde nationale pour laquelle Balzac exprime ainsi son mépris.

Page 320.

1. Lacune du feuilleton.

Page 321.

1. Chapitre V. *Godefroid aux prises avec la portière.*

Page 323.

1. C'est le nom du serviteur renvoyé depuis plusieurs années dans sa province et que Vanda croit encore au service de sa maison. Cf. page 336, ligne 22 et les notes des pp. 301 et 336.

2. Plus exactement, pour blanchir le sucre et non pour le faire.

Page 325.

1. Graphie de Balzac.

Page 328.

1. Chapitre VI. *La chambre de la malade.*

2. Allusion à l'Évangile selon saint Matthieu. Balzac y revient souvent dans *la Comédie humaine*, notamment dans *Un épisode sous la Terreur* et dans *le Cousin Pons*. Cf. tome 12, page 36 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 220, lignes 24-25, et tome 17, page 640, ligne 36.

3. C'est bien la leçon du feuilleton. Certains éditeurs modernes ont substitué *mépriser* à *réprimer*. Rien, à notre avis, n'autorise cette substitution. Si, par son attitude, Godefroid n'avait pas répondu à l'attente de l'ancien magistrat, celui-ci eût réprimé son zèle trouble de bienfaiteur et repoussé son amitié. Ce n'est pas le premier exemple où Balzac étend l'acception d'un mot. Cf. plus loin, la note 3 de la p. 748.

Page 332.

1. Dans son édition de *l'Envers de l'histoire contemporaine*, Maurice Regard précise qu' « il s'agit de Mme de Lavedan, dont Tallemant nous dit qu'elle était sujette au mal de mère (attaques d'hystérie) ». (Édit. Garnier, 1959, p. 267.)

Page 335.

1. Chapitre VII. *Une soirée chez Vanda.*

Page 336.

1. Plus haut, la portière dit à Godefroid que le domestique a été renvoyé en province « il y a de ça trois ans ». Cf. la note de la p. 301.

Page 339.

1. Il s'agit, en fait, non du portrait de Mme Bernard mais de celui de Vanda à l'âge de seize ans, comme nous l'apprendrons quatre lignes plus bas. Le seul portrait de Mme Bernard semble être une miniature que M. Bernard montre au docteur Halpersohn. Cf. le début de la p. 356.

Page 340.

1. Peut-être faudrait-il lire : « et que Charles X a cru récompenser » ou « cru [devoir] récompenser ».

Page 342.

1. Chapitre VIII. *Halpersohn.*

Page 346.

1. Chapitre IX. *Une leçon de charité.*

Page 351.

1. Chapitre X. *Succès de Godefroid.*

Page 353.

1. Droit, faculté de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acheteur le prix principal et les frais de l'acquisition.

Page 354.

1. Chapitre XI. *La visite d'Halpersohn.*

Page 356.

1. C'est au teint de la mère de Vanda que le docteur Halpersohn semble s'intéresser. Mais c'est le portrait de la grand-mère, « née comtesse Sobolewska », qu'il regarde.

Page 357.

1. Cf. ci-dessous, la note 2 de la p. 358.

2. Sur cette maladie et les soins qui sont apportés à sa guérison, voir Maurice Regard (édit. citée, pp. 309-313).

Page 358.

1. Chapitre XII. *La procédure.*

2. A quinze francs par jour, quatre cent cinquante francs représentent le prix d'un mois et non d'un trimestre. Cf. page 357, ligne 5.

Page 359.

1. Ou plus exactement *Joseph*. Balzac confond tout au long du roman les deux *Frères :* Joseph Lecamus de Tresnes et Nicolas de Montauran. On ne comprend pas bien l'indiscrétion coupable de Godefroid qui révèle ainsi l'identité et l'adresse de l'ancien président.

Page 361.

1. Chapitre XIII. *Ce qu'était monsieur Bernard.*

Page 363.

1. Cet incognito n'est pas si soigneusement gardé par le vieillard qui, dès sa première rencontre, révèle à Godefroid qu'il a fait « un mariage d'inclination en épousant la fille d'un des plus braves colonels de la garde impériale, un Polonais, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, le brave général Tarlowski ». Cf. page 307, lignes 17 et suivantes.

Page 364.

1. Chapitre XIV. *Un emprunt forcé.*

Page 365.

1. C'est-à-dire : la prison pour dettes.

Page 368.

1. Nous avons vu (page 330, ligne 14) que M. Bernard dit : « l'œuvre de dix ans de travaux ».

2. Chapitre XV. *Les diamants de la tabatière.*

Page 369.

1. En réalité Barbet habite rue Saint-Dominique-d'Enfer l'immeuble de Brigitte Thuillier. Cf. plus haut, *les Petits bourgeois*, p. 133. Mais cet immeuble donne aussi sur la rue Sainte-Catherine-d'Enfer sur laquelle il ne semble pas avoir d'entrée. Cf. la note 1 de la p. 134.

Page 370.

1. Chapitre XVI. *Silence complet.*

2. Chambre où le prisonnier est logé et traité à ses frais. C'est dans une pistole que Lucien de Rubempré s'est pendu. Cf. page 18, lignes 20-21.

Page 371.

1. La particule est sans doute volontaire.

Page 373.

1. Cf. ci-dessous, la note de la p. 374.

2. Chapitre XVII. *La vengeance.*

Page 374.

1. Godefroid lui avait fourni involontairement le moyen de les retrouver. Cf. plus haut, la note de la p. 359.

Page 375.

1. La veuve Vauthier avait pourtant donné à Godefroid certaines précisions qui auraient dû lui faire deviner l'action d'Auguste. Cf. page 373, lignes 7 et suivantes.

Page 376.

1. Chapitre XVIII. *Le dénoûment.*

Page 378.

1. M. Bernard avait déjà dit à Godefroid : « Le bienfaiteur crée des droits à l'obligé .» Cf. page 328, lignes 18-19.

2. Ce qui ne l'a pas empêché de déclarer à Godefroid, « ma conscience est parfaitement en repos ». Cf. page 310, ligne 35.

LE DÉPUTÉ D'ARCIS.

Page 380.

1. Nous donnons ici l'unique partie du *Député d'Arcis*, roman inachevé de Balzac. Cette partie a été publiée, en feuilletons, dans *l'Union monarchique*, du 7 avril au 3 mai 1847 et n'a jamais paru en librairie du vivant de Balzac. Nous reproduisons donc le texte du journal en signalant et en corrigeant un assez grand nombre de coquilles typographiques ou d'erreurs de

lecture. Ces redressements ont pu être faits en utilisant le manuscrit fragmentaire du *Député d'Arcis*, conservé à la Bibliothèque Lovenjoul sous la cote A 55.

Le texte du *Député d'Arcis* a été établi par Pierre Laubriet et Jean A. Ducourneau.

2. Comme pour *les Petits bourgeois* et *les Paysans*, nous publions *le Député d'Arcis* avec les divisions en chapitres figurant dans le dernier état laissé par Balzac.

3. Nous mettons ces lignes ici en note. Dans *l'Union monarchique*, elles figuraient en tête, sans aucun blanc de séparation avec le véritable départ du roman. Elles terminent le manuscrit de Balzac.

Page 387.

1. Cf. la note 1 de la p. 216.

Page 391.

1. Peut-être y a-t-il dans cette phrase un bourdon typographique et faut-il lire : « de gros souliers et de gros bas en filoselle noire » ?

2. Partie de la soie qu'on rebute au dévidage des cocons et que l'on file. La filoselle est à la soie ce que la filasse est au chanvre.

Page 395.

1. Ou, mieux : qui a été représenté.

Page 401.

1. Cf. plus haut, la fin de la note 1 de la p. 160.

2. Variations de teintes, par des couches de peinture successives, des moulures ou des panneaux.

3. Terme de tribune. Qui opine, a opiné avant un autre.

Page 405.

1. C'est la leçon du feuilleton. Certaines éditions modernes corrigent : doctrines humanitaires. La correction n'est pas évidente.

Page 410.

1. Ou, mieux : l'un l'autre.

Pgae 411.

1. Il semble que ce soit la leçon du manuscrit, bien que l'on puisse hésiter entre *chef* et *cher*. Mais peut-être cette dernière expression est-elle un peu familière de la part d'Olivier Vinet s'adressant à Frédéric Marest ?

Page 414.

1. Peut-être faut-il lire : « quoiqu'il existe... » ou « bien qu'il existe... ».

Page 421.

1. C'est la graphie habituelle de Balzac. Boiste et Littré trouvent également mieux d'écrire ainsi ce mot, que nous écrivons aujourd'hui *vantaux*.

Page 427.

1. Peut-être faut-il lire : « de son désappointement et de la nullité de son mari ».

Page 428.

1. Garniture attachée près de l'épaule, sur les robes de femmes. Cet ornement est emprunté aux jockeys.

Page 446.

1. Étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en laine.

Page 451.

1. *Là où me conduit le destin.*

Page 454.

1. C'est-à-dire : gris comme un Suisse. La Suisse comptait ce nombre de cantons.
2. C'est-à-dire : Viderait des coupes.

Page 459.

1. Jusqu'ici nous avions : l'Avenue des Soupirs.

Page 462.

1. Hommes du monde qui montent dans les courses.

Page 470.

1. Assassins à gages. Ce terme revient souvent sous la plume de Balzac, notamment dans *l'Élixir de longue vie* (tome 15, page 393, ligne 21).

Page 471.

1. Cf. la note de la p. 365.
2. Le spectre de Banco apparaît à son assassin dans *Macbeth*.

Page 477.

1. On remarquera le brusque tutoiement. Dans la première rédaction du manuscrit Rastignac et Maxime se tutoyaient. Balzac oublie, ici, de corriger.

Page 478.

1. Fin de la première partie écrite et publiée par Balzac dans *l'Union monarchique*. On sait que Charles Rabou, choisi par Mme de Balzac, acheva le roman et le prolongea même par une interminable et prétentieuse suite : *le Comte de Sallenauve* et *la Famille Beauvisage*.

LES PAYSANS.

Page 479.

1. La première partie des *Paysans* a été publiée, en feuilletons, dans *la Presse*, du 3 au 21 décembre 1844. Sur les 13 chapitres de ces feuilletons, 8 et environ les deux tiers du neuvième (cf. la note 1 de la p. 611), découpés et conservés à la Bibliothèque Lovenjoul sous la cote A 176, portent des corrections manuscrites de Balzac. Nous avons établi le texte de cette première partie d'après les feuilletons de *la Presse* en tenant compte des corrections de Balzac pour ces 9 chapitres.

Pour la deuxième partie, nous disposions des importants fragments d'épreuves non corrigées A 175, de la Bibliothèque Lovenjoul. Après la mort de Balzac, sa veuve a complété discrètement cette partie et publié l'ensemble du roman dans la *Revue de Paris*, du 1er avril au 15 juin 1855. L'édition de Potter, contenant de nombreuses erreurs et coquilles typographiques, a paru la même année en 5 volumes in-8°. Pour l'établissement du texte de cette deuxième partie des *Paysans*, nous avons utilisé les épreuves A 175 dont nous avons comblé les lacunes par le texte de la *Revue de Paris* et non par celui de l'édition de Potter. Nous avons préféré le premier au second qui nous a paru avoir subi quelques retouches par rapport au texte de la *Revue de Paris*. Le principe du premier texte publié après la mort de l'auteur nous a semblé préférable. Nous donnerons quelques exemples de ces différences, d'ailleurs infimes et peu nombreuses. Cf. plus loin, la note 1 de la p. 679. Pour les deux parties nous avons conservé les divisions et les titres de chapitres de *la Presse* et de la *Revue de Paris*.

Le texte des *Paysans* a été établi par J.-H. Donnard et Jean A. Ducourneau.

Ajoutons que dès le premier feuilleton du 3 décembre 1844, *la Presse* publiait la note suivante :

« Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage, est interdite sous peine de poursuites en contrefaçon.

« Les journaux dits *reproducteurs* sont prévenus que l'auteur ne faisant plus partie de la Société des gens de lettres, ils peuvent acquérir un droit exclusif en s'adressant à l'administration de *la Presse*, non seulement pour les *Paysans*, mais pour les autres ouvrages publiés ou à publier par M. de Balzac. »

Page 480.

1. Seule la première partie publiée par Balzac portera un titre.

Page 482.

1. Fossé que l'on fait au bout d'une allée, à l'extrémité d'un parc ou d'un jardin, pour en défendre l'entrée sans ôter, ni borner la vue.

Page 484.

1. Cf. plus haut, la note 3 de la p. 97.

Page 485.

1. Au cours de la rédaction, Balzac donne à la propriété du général de Montcornet, tantôt le genre féminin, tantôt le genre masculin. Mais la distinction, apparemment voulue, qu'il fait entre « la terre » et « les bâtiments » des Aigues, n'est pas toujours bien nette. Cf. notamment page 482, ligne 4 ; page 489, ligne 6 ; page 492, ligne 12.

Page 491.

1. Cette note a été publiée par Balzac avec le premier feuilleton paru dans *la Presse* du 3 décembre 1844.

Page 495.

1. Citation des *Deux pigeons* de La Fontaine : « je n'aurais pas alors [...] Changé les bois, changé les lieux, Honorés par les pas, éclairés par les yeux De l'aimable et jeune bergère ». (*Fables*, IX, 2.)

Page 498.

1. Ou plus exactement : un acrotère.

2. Pierre taillée en forme de coin, qui entre dans la construction des voûtes plates ou carrées, comme sont celles des portes et des fenêtres.

3. J'agis toujours et avec fougue.

Page 501.

1. Il semble que l'origine de ce rappel historique se trouve dans le fait que le maréchal de Richelieu ait été la dupe célèbre de nombreux alchimistes et autres escrocs scientifiques, notamment d'un certain Diesbach. Cette faiblesse lui valut même l'accusation de s'être mêlé de sorcellerie, alors qu'il était ambassadeur à Vienne en 1727.

Page 502.

1. Faire attendre dans une position désagréable, croquer le marmot. Cf. plus loin, la note 3 de la p. 659.

Page 503.

1. Bulles. On retrouvera dans *les Paysans* des régionalismes déja rencontrés dans *Eugénie Grandet* et dont la plupart semblent issus de la Touraine.

Page 507.

1. Ridiculisé grossièrement.

2. Saillie laissée volontairement à la surface d'un ouvrage de pierre et destinée à recevoir une sculpture. Le bossage vermiculé est orné de dessins sculptés en forme de vers.

Page 510.

1. Ce verbe ne semble pas convenir pour désigner un fusil dont le bois est brûlé et dont le canon, sans aucune apparence, n'est pas nettoyé.

Page 512.

1. Cf. plus haut, la note de la p. 285.

2. Porte munie d'un œil en lucarne.

Page 514.

1. *En plein air.*

2. *Pain des anges.*

3. C'est-à-dire : grappillant.

Page 517.

1. Prairies de Lombardie que l'on recouvre d'eau en hiver. Cf. aussi *le Curé de village*, tome 13, page 692, ligne 17.

2. Provincialisme particulier à la Touraine, désignant le ramassage des grappes oubliées par les vendangeurs. L'expression *halleboteurs* se trouve déjà dans *Eugénie Grandet* (tome 5, page 220, ligne 23). Plus loin (page 542, lignes 19-20), nous relevons *hallebotter*.

Page 521.

1. La graphie habituelle de Balzac est : laissez-aller.

2. Boire à longueur de journée des gobelets de vin.

Page 523.

1. Où vous prenez tant de monnaie.

Page 524.

1. Subtilisé.

2. Volé.

3. Buveur.

Page 525.

1. Ou plus exactement : morvandiaus ou morvandiots
2. Il n'y a pas moyen.

Page 526.

1. Notre argent.
2. Diviser en lots.
3. Avec d'autres francs, c'est-à-dire : une autre monnaie.

Page 531.

1. Sa langue. On retrouvera cette expression plusieurs fois dans la suite du roman.

Page 532.

1. Plus loin (page 542, ligne 25) il sera question d'arbres de « *six* ans ». Il s'agit peut-être ici d'un lapsus du typographe de *la Presse*, les deux lettres pouvant être facilement confondues dans l'écriture de Balzac.

Page 534.

1. Un mensonge.

Page 535.

1. Une correction corporelle.

Page 539.

1. Métonymie assez insolite dans la bouche d'un aussi jeune enfant.

Page 542.

1. Cf. la note 2 de la p. 517.

Page 543.

1. *Petite.*

Page 547.

1. Tout le bien qu'on a.

Page 551.

1. Le feuilleton porte, par erreur : huit.
2. *Droit intégral, injustice intégrale.*

3. *O campagne !* (Horace, *Satires*, II, 6, 60.)

4. Cf. plus loin, notamment page 597, lignes 13-14, où Michaud est maréchal-des-logis chef et page 623, lignes 38, où il est maréchal-des-logis.

Page 558.

1. Ailleurs Balzac a écrit *vizir*. Le dictionnaire de Boiste retient les deux graphies de ce mot arabe.

2. Allusion au proverbe : « Partage de Montgommeri, tout d'un côté et rien de l'autre. » Nous l'avons déjà rencontrée, notamment dans *Illusions perdues*, tome 8, page 58, lignes 2-3.

Page 559.

1. Orthographe du XVIe siècle, chère à Balzac. Nous l'avons relevée dans *Pierrette* (tome 5, page 374, lignes 19-20) et dans *la Cousine Bette* (tome 17, page 27, ligne 10). Cf. aussi page 712, ligne 22.

Page 562.

1. Déclaration du nom de celui pour lequel un bien a été acquis par un tiers.

Page 563.

1. Cf. *Illusions perdues*, tome 8, page 46 des *Transcriptions et notes*, la note de la p. 534.

Page 564.

1. *Le Moniteur des Armées* du 10 décembre 1844 publia une attaque contre *les Paysans* et la note historique insérée par Balzac, dès le premier feuilleton. Cf. plus haut, la note de la p. 491. Il reprochait notamment à l'auteur d'avoir fait de Montcornet « un colonel de cuirassiers de la Garde impériale, qui n'eût jamais une cuirasse dans ses rangs ». Balzac répliqua le 13 décembre, par la note que nous venons de lire et qui était placée après les mots » bourgeois comme les autres », situés à notre page 592, ligne 19. Nous la rétablissons ici, au fait incriminé par *le Moniteur*.

Page 565.

1. Comme Mercier, Balzac croit à tort que *sourdir* est un infinitif. Le verbe *sourdre* ne s'emploie précisément qu'à l'infinitif et à la troisième personne de l'indicatif, en tout cas jamais au passé défini. Nodier disait que le mot *sourdre* doit son harmonie pittoresque au bruit de deux consonnes roulantes, durement séparées par une autre qui semble en rompre l'effort.

Page 570.

1. C'est-à-dire : enfermer chez soi un ennemi dont l'ingratitude se nourrit de vos bienfaits.

Page 574.

1. On aurait plutôt attendu, sous la plume de Balzac, *bénéficiable* ou *bénéficielle*. *Bénéficieuse* est, peut-être, un néologisme balzacien, comme l'était *bénévolence*.

Page 581.

1. Droit de prendre du bois dans une forêt pour son feu ou son chauffage.

Page 587.

1. Médicaments que l'on applique à l'extérieur, comme les cataplasmes, les emplâtres, etc. et qui n'opèrent qu'autant qu'ils sont placés sur la partie malade.

Page 596.

1. Un *autre soi-même*.

Page 599.

1. Lapsus probable. Il faut sans doute lire, comme cinq lignes plus bas : « environ *quatre* cents francs ». Cette somme s'explique : Courtecuisse doit recevoir trois francs (page 591, ligne 12) par procès-verbal et il en a dressé cent vingt-six (page 598, ligne 18) : $126 \times 3 = 378$ francs, soit « environ quatre cents francs ».

Page 601.

1. Taillis de peu d'étendue, plantés dans une campagne, pour servir de retraites aux lièvres, aux perdrix, etc.

Page 608.

1. D'ici à la fin du paragraphe le texte a été transféré de la p. 612. Cf. la note de cette page.

Page 611.

1. Fin du dernier des feuilletons corrigés par Balzac (*la Presse*, 15 décembre 1844).

Page 612.

1. Ici Balzac supprime sept lignes relatives au curé Mouchon, qui étaient dans le feuilleton du 15 décembre 1844 et indique de les insérer plus haut dans ce même chapitre. Cf. la note de la p. 608.

Page 613.

1. Cf. *Jésus-Christ en Flandre*, tome 14, page 30 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 234, ligne 15.

Page 617.

1. Ou plus précisément : *De te fabula narratur* (Horace, *Satires*, I, 1). *Il s'agit de vos affaires.*

Page 619.

1. Lapsus de Balzac. *Leur* se rapporte à Michaud et à sa femme, mais « cet heureux ménage » appellerait *son*.

Page 620.

1. Lacune du feuilleton.

Page 627.

1. Le feuilleton porte, par erreur : *ils*.

Page 629.

1. A la page précédente, ligne 26, on lit : Source d'Argent.

Page 635.

1. C'est-à-dire : élégante et parée avec soin.

2. Sans doute faut-il lire : *au-dessus*, puisque nous apprendrons plus loin (page 637, ligne 1) que Geneviève a treize ans.

Page 636.

1. Parée de beaux atours. Expression faite par plaisanterie ou familiarité.

2. C'est-à-dire : t'ont transformée par rapport à ce que tu étais. Il semble qu'il y ait de la part de Catherine Tonsard une nuance de jalousie et que la toilette de Geneviève lui paraisse affectée.

Page 644.

1. Mot mentionné dans les dictionnaires de Boiste et de Bescherelle. Ce dernier cite une phrase de Drouineau : « Monsieur est de l'école des *viveurs* qui descend de lord Byron. » Balzac en a donné lui-même la définition dans *Illusions perdues*. Cf. tome 8, page 337, lignes 8 et suivantes.

Page 648.

1. Graphie ancienne du verbe *choir* (XIIIe-XVe siècles).

Page 652.

1. Caquet, bavardage imprudent et intempérant. Terme populaire.

Page 654.

1. Le feuilleton imprime : *par.*

Page 655.

1. Ils ont bien mangé et, surtout, bien bu.

2. Le petit est coloré, rougi.

Page 657.

1. Cf. *Illusions perdues*, tome 8, page 27 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 288. On retrouve ce mot dans *le Médecin de campagne* (tome 13, page 434, ligne 10) et dans *le Bal de Sceaux* (tome 1, page 114, ligne 13) où Balzac corrige justement *pékin* en *péquin*. Cf. p. 15 des *Transcriptions et notes* de ce tome, la note de la p. 114.

2. Niais. Diminutif de Claude qui est le prototype du niais et du sot.

Page 658.

1. Peureux, timoré. (Cf. J.-H. Donnard, éd. citée, p. 232, note.)

2. C'est vraisemblablement le typographe de *la Presse* qui corrige la graphie de cette expression que Balzac écrit toujours : *cen dessus dessous*. Cf. tome 3, p. 490 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 322, ligne 18.

Page 659.

1. Cf. plus haut (page 529, ligne 18) l'explication de ce mot fournie par Balzac. Dans *Illusions perdues* il lui donne une autre acception particulière à l'imprimerie et à la typographie. Cf. tome 8, page 2, lignes 16-18.

2. Petite débauche.

3. Terme difficile à définir, mais que l'on peut, probablement, rapprocher de *droguer*. Cf. plus haut, la note de la p. 502.

Page 663.

1. Lacune probable de Balzac.

Page 670.

1. Cf. plus haut, la note 2 de la p. 219.

Page 675.

1. Cf. plus haut, la note de la p. 42.

Page 677.

1. Cf. plus haut, la note de la p. 42.

2. Nom donné aux calvinistes. Son origine viendrait de l'attitude des protestants qui s'exposaient à la mort sans crainte, comme font les papillons qui se brûlent à la flamme et que les Gascons appellent *parpaillots*.

Page 678.

1. Au pied.

2. Fin de la première partie publiée en feuilletons (*la Presse*, 21 décembre 1844).

Page 679.

1. Pour cette deuxième partie, notre principe est de combler les lacunes des épreuves A 175 par le texte de la *Revue de Paris* et non par celui de l'édition de Potter. Cf. la note de la p. 479. Nous donnons quelques exemples des différences entre les deux textes. *RP* : *Revue de Paris* ; *P* : édition de Potter.

Précisons qu'à l'exception du chapitre IV aucun des titres de chapitres n'est de Balzac.

2. De ce titre de chapitre à la note 4 de la p. 686, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 680.

1. Boiste donne en effet à *campanille* le genre féminin.

Page 683.

1. Cf. plus haut, note 2 de la p. 147.

2. *Les fruits de la guerre.*

Page 684.

1. *P* : sa chère maîtresse. Correction fautive. Cf. plus haut, page 558, lignes 29-33 et plus loin, page 685, ligne 12.

Page 686.

1. *P* : quand on parlait.

2. *P* : encore en province.

3. Partie de la cuisse du veau, au-dessus du jarret, coupée en travers et qui se trouve ainsi de forme ronde. Les femmes s'appliquaient ces rouelles sur les joues pour préserver la fraîcheur de la peau.

4. D'ici à la note 2 de la p. 687, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 123.

Page 687.

1. Un vieux tableau dont la couleur est noire et gercée, ainsi qu'un mauvais tableau, sont des croûtes. Est une « vieille croûte » un homme qui tient essentiellement aux vieux usages.

2. D'ici à la note 1 de la p. 691, nous reproduisons le texte de la *RP*.

3. Synonyme de *moustachus*.

Page 688.

1. Futaille contenant environ cinq cents litres de vin.

2. Se dit d'un jeune homme qui vient d'entrer dans le monde et qui y fait beaucoup de folies et d'extravagances, en attendant de s'assagir.

Page 689.

1. *P* : en passant à Soulanges.

Page 693.

1. Forme incorrecte de *brouillamini*. Balzac l'a déjà employée dans *Eugénie Grandet* (cf. tome 5, page 16 des *Transcriptions et notes*, la note de la p. 286) et dans *le Père Goriot*.

Page 694.

1. *RP* et *P* : disputaient. D'ici à la note 3 de la p. 695, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 124.

Page 695.

1. Avec Goriot et Chabert, Vermut est un nouveau type de souffre-douleur. Cf. tome 10, page 4 des *Transcriptions et notes*, la note de la page 5, ligne 26.

2. Seule graphie donnée par Boiste pour ce mot, souvent employée par Balzac dans ses manuscrits, mais généralement corrigée par les typographes.

3. D'ici à la note 1 de la p. 705, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 698.

1. Ou plus correctement : *speeches*. Discours.

Page 699.

1. *P* : bourgeoise.

Page 700.

1. Ou plus exactement : quartaut.

Page 701.

1. Terme populaire synonyme de *marchotte*, c'est-à-dire : aller doucement, en vivotant.

2. Débats, démêlés, disputes de peu d'importance.

Page 702.

1. Graphie indiquée dans le *Traité d'orthographe* de Restaut (2e édit.).

Page 703.

1. Se battra. Populaire.

2. Frange, gland des épaulettes dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards.

Page 705.

1. D'ici à la note 2 de la p. 708, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 125-128.

2. Nom que donnent les gens du peuple au bal de cabaret ou de guinguette.

3. Ce n'est pas le notaire Lupin qui répond ici à la question posée par Soudry, mais madame Soudry. Et Lupin répondra à la réplique de celle-ci à la page suivante : « — C'est juste, s'écria Lupin... »

Page 706.

1. Duper. Expression déjà employée dans *le Père Goriot*. Cf. tome 9, page 22 des *Transcriptions et notes*, la note de la p. 332.

Page 708.

1. Remplir de fumée le terrier des renards, après avoir bouché toutes les ouvertures, excepté une seule.

2. D'ici à la note 2 de la p. 711, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 709.

1. Plus loin, à propos de Jeannette, Balzac donne la description de la *bourguignotte*. Cf. page 725, lignes 13 et sq. Boiste écrit : bourguignote.

Page 710.

1. Il faudrait : plus tôt.

Page 711.

1. *P* : coup de poings.

2. D'ici à la note 1 de la p. 717 nous reproduisons le texte de A 175, fol. 129-134.

Page 712.

1. Démarche, tournure, attitude ; ensemble des mouvements en marchant. Populaire.

2. Cf. plus haut, la note de la p. 559.

Page 713.

1. Dans A 175, il n'y a ni coupure ni titre à cet endroit. Le texte de ces chapitres II et III est continu.

Page 714.

1. *P* : Une dizaine de tuyas. L'orthographe exacte est : thuyas.

2. Grandes toiles tendues. Synonyme de *bâches*.

Page 715.

1. Marbre de Belgique d'un gris mélangé de blanc.

2. Lampe d'Argand à mèche dont la combustion est activée par un courant d'air.

3. Boisson adoucissante généralement composée d'une infusion de thé et de sirop capillaire.

Page 717.

1. D'ici à la note 2 de la p. 719, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 719.

1. *P* : et quelques.

2. D'ici à la note 1 de la p. 722, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 135-138.

Page 721.

1. Arriver précipitamment et, pour ainsi dire, en roulant.

Page 722.

1. D'ici à la fin du chapitre, p. 723, nous reproduisons le texte de la *RP*.

2. *P* : jamais là.

Page 723.

1. Dans A 175, fol. 139, ce titre figure mais il porte le numéro de chapitre XVII, ce qui semble indiquer une numérotation continue de l'ensemble des chapitres du roman, ou un plus grand nombre de chapitres pour la première partie. Cf. J.-H. Donnard, édit. citée, p. 165. Dans *P* et *RP* le titre de ce chapitre est : *Le triumvirat de La-Ville-aux-Fayes*.
D'ici à la note 1 de la p. 724, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 139.

Page 724.

1. D'ici à la note 1 de la p. 725, nous reproduisons le texte de la *RP*.

2. *P* : planchéiée.

Page 725.

1. D'ici à la note 2 de la p. 727, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 140-142.

2. Cf. plus haut, la note de la p. 709.

Page 726.

1. Ferons vendre judiciairement, à l'enchère, par licitation.

Page 727.

1. Ou plus littéralement : parmi les hêtres.

2. D'ici à la note 1 de la p. 728, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 728.

1. D'ici à la note 2 de la p. 729, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 143.

Page 729.

1. Lampes de forme sidérale, couronnées par un demi-globe, éclairant de haut en bas, sans aucune ombre dans la lumière qu'elles projettent.

2. D'ici à la note 1 de la p. 730, nous reproduisons le texte de la *RP*.

Page 730.

1. D'ici à la note 2 de la p. 731, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 144. Il faut noter que ce folio se termine par la phrase : « — Eh ! bien, mes loups qu'y a-t-il de nouveau ? », après le paragraphe dont le dernier mot est « écuries ». La phrase : « Gaubertin laissa... le déjeûner .» ne figure pas au folio 144.

Page 731.

1. Terme burlesque dont on se sert pour désigner un vieillard ridicule (Bescherelle). C'est ainsi que Vautrin désigne le père Goriot. Cf. tome 9, page 335, ligne 16.

2. D'ici à la fin du chapitre V, p. 741, nous reproduisons le texte de la *RP*.

3. Dans *RP* et *P* : « qu'y a-t-il de nouveau » est omis.

Page 732.

1. *P* : que feriez-vous ?

2. *P* : je ferais.

Page 733.

1. *P* : perdez.

2. Galant, tenant. Ce néologisme, dit Bescherelle, n'a pas été consacré par l'usage ; il est presque inusité.

3. Cf. tome 17, page 8 des *Transcriptions et notes*, la note de la p. 65.

Page 734.

1. De couleur jaune chamois, comme la toile de coton qui porte ce nom.

Page 740.

1. *P* : conversation à voix basse.

2. *P* : en cas.

3. *P* : noces.

Page 742.

1. De ce titre de chapitre à la note 2, ci-dessous, nous reproduisons ces quelques lignes d'après la *RP*.

2. D'ici à la note 2 de la p. 768, nous reproduisons le texte de A 175, fol. 68-102, qui ne comporte ni divisions ni titres de chapitres.

3. Lacunes de l'épreuve.

4. L'épreuve, fautive, dit : *il*. Mais il s'agit de la tige qui sort du tronc d'un jeune arbre.

Page 743.

1. Nom par lequel on désigne le carbonate de chaux.

2. J.-H. Donnard relève la confusion de Balzac qui fait du taret un insecte alors qu'il est un mollusque. Cf. édit. citée, p. 341, note.

Page 744.

1. L'épreuve porte : *et par le temps*. Il s'agit sans doute d'une mauvaise lecture du typographe.

2. L'épreuve porte : Viollet, qui est le premier nom donné à Groison. Cf. dans la première partie, page 594, ligne 23. Ce changement vient sans doute du fait que Balzac a préféré donner le nom de Viollet au gendarme qui remplace Soudry. Cf. dans la première partie, page 600, ligne 23. Nous indiquons ici, une fois pour toutes, ce changement.

Page 746.

1. Lapsus habituel au XIX[e] siècle pour : provocantes.

Page 748.

1. Le nom primitif de Vaudoyer était : Audoyer. Cf. dans la première partie, page 592, ligne 27. Nous indiquons ici, une fois pour toutes, ce changement.

2. Le nom primitif de Gaubertin était : Bertin. Cf. dans la première

partie, page 583, lignes 20 et sq. Nous indiquons ici, une fois pour toutes ce changement.

3. C'est la leçon de l'épreuve. Ici encore certains substituent à ce mot, le verbe *mépriser*. Cf. plus haut, la note 3 de la p. 328.

Page 754.

1. C'est Michaud qui parle, mais Balzac oublie de le préciser.

Page 756.

1. L'épreuve, fautive, porte : rendait.

Page 757.

1. Orthographe de Balzac. Petit pont d'une arche pour passer un ruisseau.

2. Lapsus probable pour : *cinq cents*. C'est la somme indiquée à l'avant-dernière ligne de la page.

Page 758.

1. C'est bien la leçon de l'épreuve mais elle est sûrement fautive. Peut-être faut-il lire : « Allons, à demain . »

2. L'épreuve, fautive, porte : gros.

Page 760.

1. L'épreuve, fautive, porte : Tonsard.

Page 761.

1. Par cette expression « faire le monde », Balzac entend sans doute que « la bourgeoise de la poste » met un enfant au monde.

Page 764.

1. Le nom primitif de Langlumé était : Bouron. Cf. dans la première partie, page 543, ligne 13.

2. L'épreuve, fautive, porte : environs.

Page 767.

1. Bonnébault, huit lignes plus haut, vient de dire au général : « j'aurai mille écus si je vous tue... », c'est-à-dire, trois mille francs, l'écu valant trois francs.

Page 768.

1. Le nom primitif de Corbinet était : Corbineau. Cf. dans la première partie, page 581, ligne 25.

2. D'ici à la fin du roman, p. 769, nous reproduisons le texte de la *RP*.

3. Malgré sa longueur cette phrase reste inachevée.

TABLE DES MATIÈRES.

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE.

SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE.

FIN DE LA TABLE.

L'ÉDITION

DES

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES

DE BALZAC

dirigée par

Jean A. Ducourneau

est publiée sous le patronage
d'un Comité national
comprenant

André Maurois

de l'Académie française

Jean Pommier

de l'Institut

Julien Cain

de l'Institut

Gaëtan Picon

Directeur des Arts et des Lettres

Pierre-Georges Castex

Professeur à la Sorbonne.



CE DIX-HUITIÈME VOLUME DE L'ÉDITION

DES

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES

DE BALZAC

contient le premier complément
de La Comédie humaine
faisant suite à l'édition
Furne de 1848.
Textes nouvellement établis
d'après les manuscrits
et les imprimés
de la Bibliothèque Lovenjoul.

Il a été composé en Didot corps 9
tiré sur vergé antique des
Papeteries de Navarre
et achevé d'imprimer le 25 *juin* 1968
sur les presses de l'Imprimerie
Darantiere à Dijon.

La reliure identique à celle de
l'exemplaire personnel de Balzac
pour La Comédie humaine
a été exécutée dans les ateliers
d'André Piel relieur à Paris.

Le tirage original de cette édition
a été limité à cinq mille exemplaires :
quatre mille neuf cent quatre-vingts exemplaires
numérotés de 1 *à* 4 980 *réservés aux membres*
de l'Association

LES BIBLIOPHILES DE L'ORIGINALE

et vingt exemplaires numérotés de I *à* XX
destinés aux animateurs de l'Association.
Le numéro de chaque collection
est inscrit dans le dernier volume.



Les Bibliophiles de l'Originale. 6. rue de l'Oratoire. Paris 1.

HONORÉ DE BALZAC.

ROMANS

DE JEUNESSE

Publiés
sous les pseudonymes
Horace de Saint-Aubin
et
lord R'Hoone
de 1822 à 1825.

TEXTE INTÉGRAL
DES ÉDITIONS ORIGINALES
EN FAC-SIMILÉ



Paris
LES BIBLIOPHILES DE L'ORIGINALE.
6, rue de l'Oratoire.

